C. BOISSE

ERÔME (DRÔME)

ESSAI D'ETUDE HISTORIQUE

DANS LE CONTEXTE DU

MANDEMENT DE SERVES

1995

DU MEME AUTEUR

* Castrume Cervia - Monographie de Serves-sur-Rhône (Drôme) et son Château Delphinal, (Chevallier, Valence, 1956), 106 pp. ss couv. illustrée couleur, av. 4 pp. d'illustr. in-texte et 2 Planches hors-texte. Edition Princeps comportant un alinéa sur les Surnoms Populaires.

* Le même ouvrage, édition courante ne comportant plus l'alinéa sur les surnoms populaires mais en remplacement la Fig. de la p.98 (Représentation schématique du Château de Serves vu du N.E.).

* Ohé, les Spéléos !, récit d'aventures souterraines vécues pour les adolescents, (Moussel-Valette, Tournon, 1958-60), 124 pp. ss couv. illustrée, av. 10 relevés de cavités & 17 photographies H.T. Le présent ouvrage a d'abord été publié en feuilleton, de 1957 à 1959, dans le "JOURNAL DE TOURNON ET D'ANNONAY" (Texte 2 col.).

* Le Puits-Aven des Tourettes et la chapelle-forte du vieux Chomérac (Ardèche), (Moussel-Valette, Tournon, 1958), texte 2 col., 18 pp. + la suite des XI Planches de relevés archéologiques et spéléologiques originaux et le relevé de la Grotte-cave Chauvet (30 pp.)

* La Grotte du Loup à St-Laurent-sous-Coiron (Ardèche), Contribution à l'évolution des peintures pariétales, suivie de Notes sur la naissance et l'évolution de l'Art du Paléolithique Supérieur au Néolithique, (Moussel-Valette, Tournon, 1958), Texte 2 col., 20 pp. av. 1 planche d'illustr. in-texte et 2 grandes photographies à l'Infra-Rouge hors-texte.

* Ceux d'en-dessous, roman d'enfants, Collection Mille Episodes, (La-Farandole, Paris, 1967), 156 pp. ss couv. illustrée couleur (cart.), + 9 dessins de Philippe LORIN et 4 plans de situation de l'auteur.

* Le Tricastin, des origines à la chute de l'Empire Romain , Mémoire (dit Thèse) pour l'obtention du diplôme de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (Sorbonne, VIe section), (Sorépi, Valence, 1968), 276 + X pp. ss couv. illustrée couleur, av.56 pp. d'ill. in-texte (cartes, tableaux & dessins, relevés archéologiques) & XXX Planches hors-texte et grands plans pliés (carroyages antiques de St-Paul-Trois-Châteaux).

* Le-Logis-de-Berre (Les Granges-Gontardes, Drôme), Essai d'Histoire Economique d'un Carrefour routier - Les Fouilles de NOVEM-CRARIS, Thèse de Doctorat soutenue en Sorbonne en 1968, (ABC, Paris,1970), 406 + XXX pp. ss couv. illustrée, av. 34 illustrations in-texte et 2 grands plans pliés hors-texte.
suivent IV Thèses complémentaires dont 2 ont été publiées.

* Atlas archéologique opérationnel de la Drome, (C.R.U., Paris, 1975) (suite de 22 cartes I.G.N. au 1/50.000e, av. les transparents correspondants et un Fichier numérique pour mise en mémoire).

* Atlas archéologique opérationnel de l'Ardèche, (C.R.U.,Paris,1975) (suite de 23 cartes IGN au 1/50.000e, les transparents correspondants et un fichier numérique pour mise en mémoire).

* Atlas des Villes Françaises (C.R.U., Paris, 1972-1977), Photo-Interprétation des 750 agglomérations de plus de 5.000 habitants au recensement de 1968 suivant les données de l'INSEE, en 22 fascicules et 1 fascicule d'introduction écrit en collaboration avec Alex BURGER (Directeur de la SOREA).

* L'Urbanisme & l' Aménagement face à l'Archéologie (CRU, Paris, 1980), 324 pp. ss couv. illustrée en couleur, a. 80 illustrations et 12 tableaux in-texte. Volume comprenant toute la jurisprudence et diffusé parmi les hauts personnels du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie (Equipement).

* Urbanisme, aménagement et archéologie (CRU,Paris,1980), Format de Poche, 172 + 12 pp. ss couv. cartonnée. Ce volume est un manuel pratique destiné aux personnels des subdivisions de l'Equipement, avec 52 illustrations in-texte.

* Histoire de Montélimar, (Privat, Toulouse, 1992), ouvrage collectif dont : Cl. Boisse : " De l'Epoque du Fer à la naissance de la Féodalité " (pp. 35-80, av. 23 illustr. in-texte - Fort vol. cartonnée ss jaquette en couleur de 320 pp. abondamment illustré.

* Essai historique sur Bollène (Vaucluse) dans le diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), des Origines à nos jours, MST de 536 + X pp. écrit en 1993, devrait être édité par la Municipalité de Bollène en 1995 ou 1996.

* Le Pays de Montélimar, provençal ou dauphinois ?, (Hispamont, Montélimar, 1994), 280 pp. ss couv. illustrée coul., ouvrage collectif dont Cl. BOISSE : " Montélimar et son terroir à l'Epoque Romaine " pp. 93 - 105, av. 7 illustr. in-texte - Vol. abondamment illustré.

Suivent environ un millier de publications dans des revues de sociétés savantes ou polymorphiques: (Histoire, Archéologie, Paléontologie Humaine, Sciences Naturelles, Géologie, Spéléologie, Séïsmologie, Météorologie, Risques Majeurs et Prévention, Folklore, Littérature, Poésie, etc ... de 1946 à 1995 (Les articles de Presse ne sont pas compris) dans les revues suivantes : Revue Drômoise, Cahiers Servois, Cahiers de la Grande-Vallée, Recherches Tricastines, Le Pays Tricastin, Annales du Centre de Recherches Tricastines, Tricastini, Connaissance du Tricastin, L'Ami de la Nature, Traits, Certitudes, La Vigne du Grand-Père, Cahiers archéologiques Drômois, Rhodania, Bulletin de la Circonscription des Antiquités Historiques Rhône-Alpes, Recherches Donzéroises, Touring-Plein-Air (Groupe d'Archéologie Antique), Antiquités Nationales & Internationales(EPHE, Sorbonne), Revue des Historiens Locaux (Sorbonne), Ursus Spelaeus, Les Amis de Paul Bellin, Bulletin de l'ANAAJ, Imhotep, etc ... etc ...

P R E F A C E

C'est chose redoutable qu'écrire sa propre préface. Cependant, on peut obvier à cet inconvénient en marquant, en soulignant ce qui fait la différence entre une simple monographie et l'étude que nous livrons aujourd'hui. Celle-ci est en effet tricéphale et se veut l'histoire du Mandement de Serves duquel sont indissociables les communautés de Serves, d'Erôme et de Gervans. Le document historique le plus ancien concerne Gervans et remonte à 908. On n'y trouve ni le nom d'Erôme, ni le nom de Serves, bien que ces deux villages existat déjà, sous des noms différents, caractéristiques nouvelles de lieux nouvellement habités qui diffèrent des hameaux-refuges initiaux mais n'indiquant plus, en ce début du Xe siècle, les communautés denses de population : Erôme procède des Verres (dans lequel on retrouve VOIR, intimement lié au village et château d'Iseran, outre Rhône) et Serves n'est qu'un hodonyme indiquant les difficultés du passage de la route principale de toute la vallée du Rhône qui se confond avec la Voie d'Agrippa.

A Serves le point stratégique et à Erôme l'entité spirituelle avec l'une des églises remontant à Théodose le Grand. Serves, c'est la délégation d'Erôme et de Gervans et sans ces deux dernières communautés Serves ne peut pas vivre. Tenter de séparer l'une ou l'autre de ces agglomérations est voué au désastre des trois. Voici ce qui ressort de cette étude, entre autre et ce qui en fait sa nouveauté. Ayant chacun sa personnalité propre, ces villages sont voués, dès leur naissance à une étroite communauté d'intérêts qui, s'ils l'ont perdu un temps, les rapprochera dans un futur proche, à moins qu'ils ne disparaissent ce que nous ne souhaitons pas.

Cette étude ouvre des orientations de recherche multiples dans la perspective des origines des Dauphins de Viennois si brillamment analysés par George Pinet de Manteyer et l'abbé Bernard. Manteyer a sombré dans un injuste oubli. En France du moins car il demeure à la base des Sciences Historiques quant aux origines de la Féodalité et ses leçons restent à la base de toute recherche mais en Suisse, en Allemagne, en Italie, en Tchécoslovaquie, etc ...

C'est que le Rhône n'a été que tardivement frontière et encore quand le fleuve devint limite ce fut de façon bien éphémère. Déjà, sous les Celtes de l'Indépendance Gauloise, les Allobroges (Capitales Vienne et Genève) voyaient leur terroir couvrir les deux rives du fleuve et même s'enfoncer profondément

dans les terres de la rive droite. A la même époque, les Ségovellaunes possédaient deux capitales et un sanctuaire majeur. Les deux cités étaient l'oppidum de l'Otagne (à l'origine de Valence) et l'oppidum de Géry (à l'origine de Montélimar). Le sanctuaire principal était à Soyons avec la DEA SOIONA éponyme du fleuve. Les Ségovellaunes s' étendaient en effet, entre l'Eyrieux et le Doux jusqu'à la hauteur de Lamastre. Ces entités disparaissent lors de la Conquête Romaine (121 avant J.C.). Durant près de onze siècles on n'en parle plus mais, tel que le Phénix renaissant de ses cendres, ils réapparaisent lors de la féodalité ! Qu'il s'agisse du Comté de Valence (sur le même terroir des deux rives du Rhône) ou du Dauphiné naissant.

On connait les balbutiements du partage effectué par l'Impératrice veuve entre un Guigues et un Humbert desquels devaient naître des parties importantes de la France et de l'Italie du nord, vers 1070. Or, pour asseoir leur pouvoir sur la rive gauche, les Guigues se sont "inventés" des Comtés nouveaux (ils ne peuvent encore prétendre au Comté de Vienne) et deviennent Comte d'Albon et Comte de Vals ! Ils possèdent déjà SERVES - EROME - GERVANS par leurs grands-parents maternels : les Saint-Romain, seigneurs de Valmordane. Il reste à savoir comment les Saint-Romain ont pu acquérir le lieu stratégique de Serves et comment ils sont alliés aux seigneurs d'Arras, ces deux dernières forteresses représentant un verrou sur le fleuve.

L'étude des familles nobles, pour cette période, reste à la base des recherches historiques ... et archéologiques. L'archéologie suppléant à l'Histoire dans ses obscurités par la disparition de papiers importants.

Il en est de même avec la communauté juive de Serves. Serves possédait-il son ghetto ? Avec ou sans synagogue ? Les juifs y sont nombreux et cités dans les textes.

Cette étude fourmille, à escient, d'interrogations auxquelles nous apportons des essais de réponses ou pas de réponses du tout laissant à nos successeurs le champ libre. Nos réponses sont avant tout des hypothèses de recherche à vérifier, conforter ou infirmer.

Mais, avant toute chose, je me plais à remercier la Municipalité d'EROME sans qui cette étude n'aurait pas vu le jour. Que Monsieur GROS-DESORMEAUX Maire d'EROME, que Monsieur DURIEU Maire-Adjoint, que Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux trouvent ici l'expression de ma gratitude. C'est celle d'un Servois qui a consacré cinquante ans de sa vie afin que, désormais, les villages d'EROME-SERVES et GERVANS ne passent plus inaperçus.

Je tiens à associer à ces remerciements tous ceux qui ont bien voulu nous aider dans cette tâche et, en premier, nos ouvriers des chantiers de fouilles de la trop regrettée Notre-Dame-de la Mure (Saint-Antoine d'Erôme) qui eût l'insigne honneur d'accueillir les reliques du Grand Saint-Antoine lors de

leur transfert de Constantinople à la Motte-Saint-Didier (ancien nom de Saint-Antoine en Viennois, Isère) et des Orpaillots. Il s'agit de gens de chez-nous, de Serves comme d'Erôme, Messieurs Jean MONTAGNE (alors garde-champêtre de Serves), GERMAIN, MARIN et BOSVET. A ceux-ci j'associerai deux stagiaires, Messieurs Claude AMÉ (l'actuel Maire des GRANGES-GONTARDES, Drôme) & GAUTHERIN.

Ensuite viennent des noms de personnalités, de simples gens qui nous ont aidés de façon épisodiques, mettant la main à la pâte, de leurs précieux concours également, de leur autorité, qu'il s'agisse de Professeurs Membres de l'Institut ou de simples paysans, MM. :

ASTIER (Entrepreneur de T.P., dit "Zingole"), Marcel AUBERT (Professeur honoraire, Membre de l'Institut), Antoine BATIN (Officier d'active en retraite, ex-Maire de SERVES, mon second Père), Abbé BOISSE (Correspondant de l'Institut, mon éloigné cousin et frère spirituel), Ernest BOISSE (Officier d'Académie, mon Grand-Père), BOSVET (Entrepreneur de T.P.), Melle Claude BRENOT (Chargé de Recherche au Cabinet des Médailles), Adrien BRUHL (ex-Doyen de la Faculté des Lettres de Lyon, ex-Directeur de Circonscription Archéologique), DARNAUD (Propriétaire, ex-Maire-Adjoint d'EROME), Armand DELAYE (Antiquaire), Charles FORAY (Architecte des Thermes Nationaux, Maire-Adjoint d'AIX-LES-BAINS), Sylvain GAGNIERES (ex-Directeur de Circonscription Archéologique), Dom Louis GAILLARD (Bénédictin), Julien GUEY (notre ami et professeur regretté, notre "patron" de Thèse de Doctorat, ex-Directeur de Circonscription Archéologique), JACOMOND (Photographe à BOULOGNE-SUR-SEINE), Marcel LE GLAY (ex-Directeur de Circonscription Archéologique), MAISONNASSE (Propriétaire, ex-Maire d'EROME), Maurice PIC (Député-Maire puis Sénateur-Maire de MONTELIMAR, Ancien Ministre, Président du Conseil Général de la Drôme), Charles RABANY (Conservateur des Archives et de la Bibliothèque de TOURNON), Edouard SALIN (Membre de l'Institut, Musée Lorrain, NANCY), Henri VALLOIS (Membre de l'Institut, Directeur de l'Institut de Paléontologie Humaine à PARIS).

Il reste ceux avec qui nous entretenions correspondance et qui nous ont aidé en des détails particuliers (soit épistolairement, soit qu'ils soient venus sur le terrain), ceux qui furent nos professeurs et que nous tenons à associer à cet hommage :

Paul BELLIN (ex-instituteur itinérant chez les Touareg pendant vingt-cinq ans, ex-Principal de Collège, le spécialiste incontesté des Arts Schématiques de la Préhistoire & de la Protohistoire), Abbé BREUIL (Membre de l'Institut, ex- Professeur à l'Ecole du Louvre), BERTIN (Professeur au Muséum), Raymond CHEVALLIER (Chargé de cours à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Professeur et Directeur de l'Institut André Piganiol à l'Université de TOURS), LANTIER (Membre de l'Institut), ORCEL (ex-Directeur du Muséum National d'Histoire Naturelle à PARIS), André PIGANIOL (ex-Membre de l'Institut), SCHAEFFER (ex-Professeur à l'Ecole

DEPARTEMENT DE LA DROME - ARRONDISSEMENT DE VALENCE - CANTON DE TAIN-L'HERMITAGE

COPYRIGHT MUNICIPALITE D' EROME
TOUS DROITS DE REPRODUCTION RESERVES
LOI DU 11 MARS 1957
DEPOT LEGAL : .e TRIMESTRE 19994

du Louvre), Haroun TAZIEFF (alors assistant au Muséum et qui, 32 ans plus tard, devait devenir mon Patron et moi son 5e adjoint au Commissariat à l'Etude et à la Prévention des Risques Naturels et Technologiques Majeurs & Secrétaire d'Etat), André VARAGNAC (ex-Conservateur en Chef du Musée des Antiquités Nationales, Professeur à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Sorbonne, VIe section), VALLAT, entrepreneur T.P. et nouveau propriétaire du Château de Serves.

Et puis ... Et puis, il y a ceux qui méritent une mention spéciale et grâce à qui ce travail a pu, enfin !, voir le jour . Il s'agit de fidèles et d'EROME et de SERVES, Madame MOULIN-ASTIER (Maire-Adjointe d'EROME) et Mademoiselle Françoise FAYOLLE (Secrétaire de Mairie) et tous les autres Servois avec la dynamique Edith GUEMARD et tous les membres du Bureau de notre jeune Association " LES AMIS DU VIEUX SERVES ET DE SON MANDEMENT (SERVES, EROME et GERVANS), en passant par le Patron de l'Hôtel de "La Table du Roi" et Mesdames SERRATRICE, CHABERT, la famille Vital DELAYE, auxquels sont associés tous leurs enfants. Cela en fait du monde ! et bien, c'est à ceux-ci qu'il faut dire un grand MERCI, du fond du coeur !

Claude BOISSE, Servois
Docteur de l'Université (Sorbonne)
Elève diplômé de l'ex-VIe Section
de l'ECOLE PRATIQUE DES HAUTES
ETUDES

GRIGNAN, le 1er Mai 1995

PREAMBULE

Faisant suite à la Préface, avant de procéder à une étude archéologique et historique des lieux choisis mais où, justement, les fouilles archéologiques viennent suppléer aux lacunes de l'Histoire et sans que l'archéologie se borne à se trouver à la remorque de l'histoire (attention aux susceptibilités !), nous tenons à signaler notre étonnement face à l' actuelle organisation des fouilles archéologiques ou tactique et stratégie ont complètement disparu.

Certes l'étude archéologique a précédé l'étude historique quant à nos sites. Elle a débuté dès 1946 mais n'a duré que quelques années, passant du plan anecdotique à des vues de plus-vaste envergure, intégrant le local au régional. Il va sans dire que l'Histoire inculquée dans l'Enseignement Secondaire n'apporte qu'une base extrêmement fragile et que tout est à revoir, ou presque, lorsqu'on accède aux Etudes Supérieures. C'est parfois par des biais insoupçonnés et qui, pourtant, tombent sous le sens. Dans l'approche de l'Antiquité, les manuels nous livrent bien des enseignements; le hic, c'est qu'en général on a toujours affaire à des cas particuliers. Et comment faire correspondre l'approche historique d'une étude de l'occupation des sols avec la connaissance géographique d'un pays tel que le nôtre et qui a beaucoup évolué en fonction de différents facteurs (naturels ou artificiels avec tous les aménagements humains pour la navigation et les transports en général). Le premier travail consistera donc à tenter de restituer le paysage ancien. En cela l'étude stéréoscopique de la photographie aérienne est d'un précieux secours. Sans prétendre être Pic de la Mirandole, les archéologues formés jusqu'en 1980 possédaient une technicité de pointe totalement perdue de nos jours au profit d'une spécialisation à outrance, nécessitant un personnel nombreux (sans être en mesure de pouvoir rétribuer convenablement celui-ci). Car, tout a été "fonctionnarisé" (au sens le plus négatif du terme, caricatural), les "amateurs" ayant été mis systématiquement à l'écart des chantiers et bien qu'ils aient été avant tout des hommes de terrain. Des archéologues chevronnés, professeurs d'Université, reconnus internationalement, doivent maintenant plier le genou devant des "chefs" qui possèdent tout au plus un D.E.A.- L'inventeur d'un site, même si on le connait comme fouilleur, ne peut plus s'occuper de celui-ci : il doit céder sa place aux "archéologues officiels" ... Ceux-ci ont des horaires précis (8 h. midi - 2 h. 6 h.) et ne travaillent pas le week-end ... même s'il fait beau temps ! Et si le Lundi, il pleut, on arrête tout et on attend. En général, le chantier est bâclé pour ne pas dire "foutu" ! Qu'importe !... La couche archéologique atteinte par les terrassiers (on consent encore à ce que les "amateurs" soient pousseurs de brouettes pour l'enlèvement des déblais) d'autres interviennent et dégagent (admettons par exemple) un squelette humain. Ce spécialiste se garde bien d'en faire l'étude anatomique : c'est l'affaire d'un autre confrère ! Idem pour l'étude sociologique de la tombe (rituel du mobilier d'accompagnement funéraire, des bijoux, etc ...).Itou pour les photographies et le relevé métrique qui incombent à deux autres gugusses ! Et les dits spécialistes ne change-

ront jamais de disciplines. Tout ce qui n'entre pas dans la connaissance (ou les attributions) du prétendu spécialiste est rejeté dans les déblais. L'amateur pourra ainsi récupérer de belles pièces, en dehors des heures de chantier, avec tout ce qui a été dédaigné, jeté au rebut, en procédant à des fouilles des déblais non tamisés. Certes, le chantier est carroyé, divisé par des lignes orthogonales. Mais comme l'on évite de faire des bermes, toute stratigraphie reste aléatoire !

Fort heureusement, les fouilles de Serves et d'Erôme ont échappé à cette recherche bâclée. Toutes les pièces recueillies ont été repérées stratigraphiquement, analysées, étudiées, conservées (même celles entrant dans le cadre des anomalies inexpliquées).

Il en va de même pour les autres approches quant à combler les lacunes de l'Histoire. Quand on se trouve devant un monument (église ou château) ce n'est pas parce que l'on connaît une citation datée que ce qui se trouve devant nos yeux est de cette époque. Bien souvent, il s'agit de la construction qui a précédé celle qui nous est parvenue. Il en est ainsi de l'église de GERVANS citée en 908 et ce n'est pas pour cela que l'église actuelle est de cette époque quand on suppose que le monument de 908 a déjà été démoli pour être reconstruit dans la seconde moitié du XIIe s., monument lui-même tombé sous la pioche des démolisseurs pour un autre du milieu du XIXe s. ! Ce n'est pas parce que SERVES est signalé en 1070 que l'ensemble des ruines du château sont de l'Onzième siècle ! Certains murs sont romains et si forteresse il y eut indubitablement à cette époque de la féodalité la plupart des bâtiments ont été repris au cours de la seconde moitié du XIVe siècle pour tenter de résister aux Routiers.

Tout cela est une mise en garde contre la faconde des auteurs anciens ou modernes. On ne peut s'appuyer sur des légendes pour asseoir l'Histoire. Il en est ainsi avec un prétendu château de Ponce-Serves et d'un Château Pilate ! ... que certains ressortent encore comme nouveauté ! Ponce-Pilate, Gouverneur de Judée, fut convoqué à Rome, devant le Sénat, pour répondre des accusations de malversations. Reconnu coupable, il fut condamné et enfermé à vie dans une forteresse du Viennois. Rien ne dit que ce fut Serves . La Légende se confond avec Pilate-Pilati. Les actes de cession du Dauphiné à la France furent en partie rédigés à Serves et à Saint-Vallier. Or, le Grand Argentier delphinal (le Ministre des Finances de l'époque) était Umberto Pilati qui habitait alors la maison-forte de Fontager ! Voici d'où provient la légende. Et même si le château de Fontager se trouve sur la commune de Serves, il n'est de son terroir que depuis 1790. Autrefois, il n'en dépendait point et relevait d'un autre mandement, celui de Vals.

Voici rapidement esquissé ces quelques avertissements. Il n'est pas dans nos habitudes de rejeter aussi systématiquement les services officiels. Mais les archéologues étrangers s'interrogent également et au lieu de prendre exemple sur les meilleures organisations qui soient (les Services Suisses, par exemple) tout va à vau-l'eau ! C'est la pénurie et Malraux doit se retourner dans sa tombe. A vrai dire ce n'est pas une question de budget. Avec semblables subventions il est possible de mieux faire et même créer des emplois. Mais on ne peut rien faire sans imagination. Peut-être qu'un jour ...

Première Partie : Des Origines à la Conquête Romaine

CHAPITRE PREMIER

Présentation des Lieux

Le voyageur qui descend ou remonte la Vallée du Rhône en suivant la route nationale traverse EROME sans même s'en rendre compte. Quant à celui qui emprunte le chemin de fer, la bourgade lui échappe totalement, la voie étant en tranchée tout au long de l'agglomération. Pour l'un et l'autre, il s'agit tout au plus d'un village-rue, comme il y en a tant d'autres échelonnés le long des grands axes de circulation (exception faite des autoroutes). Pour le chauffeur, ce qui peut lui apparaître comme étant le centre d'EROME se trouve au sommet d'une légère déclivité, point marqué par une courbe dangereuse où un surcroît de précaution l'oblige à ralentir. Ce virage est précédé et suivi de longues lignes droites, tant au nord qu'au midi. En fait l'essentiel du village est à l'est de la R.N.7, qu'il s'agisse du coeur de ville ancien, comme de ses plus récents développements en coteau. Certes, il a pu apercevoir en fond de paysage, à des distances variées, nos montagnettes tantôt âpres, tantôt d'ondulations moins sévères et porteuses de toutes les nuances du vert, de celui des pampres comme du vert-amande des fruîtiers le tout dominé par le vert sombre des bois en sommet. Ou alors se sont des défilés étroits où la route et le rail s'accrochent à la base des escarpements avant que ceux-ci plongent dans le Rhône : défilé de "Pierre-Aiguille" au midi, au nord : défilé de Serves à Ponsas. Les autres villages se distinguent par leur situation en deça de la route, sur un replat intermédiaire comme GERVANS (l'automobiliste ignore la traversée de "La Sainte", antenne de Gervans fixée sur la grand'route au XVIIIe siècle pour la commodité des diligences), à SERVES par la présence du château delphinal sur un promontoire granitique détaché du massif et dont la partie septentrionale plongeait autrefois directement dans les eaux furieuses du Rhône, rejetant sa fougue vers la rive droite. Au couchant de la route, il ne voit que les fruîtiers des terres alluviales de plaine sans même soupçonner alors le canal, entrevoyant à peine le vieux Rhône par une ligne de peupliers de la berge ardéchoise, précédant les coteaux, souvent abrupts et dont les villages se distinguent par leur perchement (VION) ou par la présence de ruines féodales (Tour d'ARRAS).

EROME reste ignorée. " Pour vivre heureux, vivons cachés ". Ce bourg est pourtant digne d'intérêt. Cette monographie est justifiée par la haute anti-

quité des lieux (malgré bien des destructions, hélas !) et par son ascension touristique encore trop mal connue, potentiel économique d'importance (par la présence de l'une des routes d'accès aux "Belvédères Rhodaniens") que ses édiles auraient tort de négliger.

Pour mieux comprendre EROME dans son environnement, il faut en restituer la configuration générale, avant les travaux d'aménagement du fleuve par la "Compagnie Nationale du Rhône", avec la chute dite "de SAINT-VALLIER" ... et qui n'a rien à voir avec cette ville puisque le barrage de retenue du fleuve se trouve entre ARRAS (Ardèche) et SERVES (Drôme), le canal de dérivation sur les terroirs de plaine de SERVES-EROME-GERVANS, et l'usine hydroélectrique (avec écluse et court canal de fuite) sur la commune de GERVANS. Aujourd'hui, comme par le Passé, l'Histoire, l'Economie, la Sociologie d'EROME, de SERVES et de GERVANS sont indissociables les unes des autres. De nos jours, la Vallée du Rhône est noyée, du barrage de retenue jusque loin en amont de SAINT-VALLIER. Cet aspect n'est pas sans rappeler quelque peu l'état ancien du fleuve, avant ses premiers aménagements pour la régularité de la navigation, dès l'aube de la seconde moitié du XVIIe siècle, avec le halage tout d'abord, puis, à partir de 1835, pour la navigation à vapeur, avec la création d'un chenal limité par des barrages et des épis créateur de vastes îles et comblement des bras anciens du Rhône, dans les plaines alluviales. Par suite de sa configuration hydrographique, SERVES accueillit l'un des cinq ports fluviaux principaux de la Drôme (1) avec édification de jetées, darses, quais et entrepôts. A la même époque étaient implantés des ports secondaires avec passeurs comme le port de " Paturel " (EROME) et bien qu'il exista déjà un passeur à SERVES. Entre SAINT-VALLIER et TAIN, ce sont les deux seuls endroits officiels où le Rhône pouvait être passé, tous les autres demeurant clandestins et échappant à la Régie de l'Octroi. Ces passages du Rhône aboutissaient sur les berges ardéchoises (SERVES avec ARRAS et EROME-Paturel avec VION), communiquant par des voies et pistes muletières avec l'arrière-pays (cantons de TOURNON et d'ANNONAY, et au-delà).

Sans avoir la prétention de faire de cette étude un "pavé" universitaire, il nous parait toutefois utile de livrer au lecteur des notions de géologie et de géographie (plus exactement d'hydrographie) qui ont conditionné en grande partie fixation et développement humains dans cette contrée, développements dûs, par la suite, à des conditions géo-politiques et économiques, notamment aux époques indigènes protoceltiques, dès la fin du second millénaire avant notre ère, à l'époque du Bronze Récent).

---

(1) - Références et notes se trouvent à la fin de chaque chapitre).

Avant de terminer cette présentation, nous attirons l'attention sur l'aire géographique dans laquelle s'insèrent EROME et son terroir. Il s'agit d'une vaste plaine alluviale adossée aux coteaux orientaux de la vallée du Rhône et bordée au couchant par le fleuve lui-même, plaine épousant une forme convexe et limitée au nord comme au midi par d'étroits défilés abrupts, véritables Thermopyles rhodaniennes (à SERVES et à Pierre-Aiguille sur les communes de GERVANS-CROZES-TAIN). La zone sommitale de la " Montagne " (Le Puy de Serves et Les Planards) est étendue au midi pour comprendre Les Méjans (sur CROZES). Celle-ci est elle-même limitée par les terroirs de hauteur des communes de PONSAS et SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS (Canton de SAINT-VALLIER) au Nord et Nord-Est; CHANTEMERLE-LES-BLES (canton de TAIN) à l'Est; LARNAGE et CROZES (canton de TAIN) au midi.

Esquisse Géologique

La géologie de ce secteur présente un faciès très particulier. En effet, à TOURNON même, on remarque, par rapport au Rhône et bien antérieurement à son existence, toute une partie du socle primitif, granitique (granite porphyroïde), avec petites zones résiduelles de schistes, se présentant à vif ou ennoyée, sur la rive gauche. C'est en fait l'extrême limite orientale du Massif-Central. Cette masse granitique se retrouve ainsi révélée en divers lieux tous tournés côté vallée du Rhône alors qu'ils disparaissent totalement à l'orient sous des masses plus récentes. Au-delà de l'Hermitage et de Pierre-Aiguille, le granite est à nu sur les versants occidentaux de CROZES à SAINT-VALLIER. Au-delà de cette ville, le massif primitif plonge pour ne réapparaître en surface avec la collinette du Disart, qu'au sud d'ANDANCETTE, replonger derechef pour se manifester à nouveau dans toute son amplitude à VIENNE. Le seuil granitique dans la vallée du Rhône même a été décelée lors de sondages pétroliers qu'aux environs de la cote - 800 m. (entre TAIN et SAINT-VALLIER). Des millions d'années après, lors de la surrection des Alpes et des Pyrénées, montagnes "jeunes", le magma profond s'amincit à mi-distance des deux chaînes. Cette zone de faiblesse se traduisit à la surface du globe par une cassure profonde délimitant un fjord s'étendant nord-sud de LYON jusqu'à la mer. Ce fjord est l'acte de naissance de la Vallée du Rhône future. Alors que les Alpes et les Pyrénées se forment et grandissent à des hauteurs prodigieuses, la mer recouvre à nouveau la majeure partie de la France. Longtemps après, lorsqu'elle se retirera le paysage aura complètement changé avec le dépôt de masses considérables de calcaires qui subiront à leur tour de multiples modelages recouvrant le substratum primitif et qui existent encore, principalement sur le versant occidental du fjord en partie encombré. C'est le massif des Cévennes dont la pointe extrême, septentrionale, atteint TOURNON et où l'on trouve juxtaposés Primaire et Secondaire,(2).

D'autres millions d'années passent amenant de nouveaux changements. Sous les agents d'érosion parmi lesquels on peut retenir des glaciations décelables dans la zone qui nous occupe par l'élimination totale des calcaires subsistant au midi de TAIN-TOURNON (avec des faciès gréseux et calcaro-gréseux plus récents déposés sur les différents étages calcaires comme le Portlandien, par exemple). Sur ces masses calcaires disparues des rivières nées des massifs alpins avaient créé leurs lits et, s'enfonçant peu à peu, formé des vallées s'élargissant au fil du temps, créant des méandres tout comme l'Ardèche au " Pont d'Arc ". En surcreusant leur lit elles atteignirent le socle granitique primitif où elles "imprimèrent" le tracé sinueux qui était le leur. Nul cours d'eau ne serait capable de créer des méandres dans le granite si celui-ci n'avait été recouvert préalablement par des masses rocheuses permettant de telles divagations. Il en est ainsi pour certains affluents du Rhône. Ceux-ci sont plus nombreux sur la rive droite avec la Cance, le Doux et le Duzon, les ruisseaux d'Ozon et d'Iseran. Mais l'image la plus révélatrice demeure la traversée de la barre granitique (entre St-Barthélémy et Saint-Vallier) par la Galaure. A VALS, cette rivière effectue un méandre long de près de deux kilomètres dont les deux extrémités d'amont et d'aval ne sont séparées que par un voile granitique de 50 m. de large. Comme la vieille route suivait le lit de la rivière, pour éviter ce fastidieux et périlleux détour, la poudre remplaça l'érosion naturelle et un passage étroit raccorda directement les deux extrémités du chemin. Il s'agit de "Roche-taillée", aménagement routier du milieu du XVIIIe siècle.

Postérieurement à la disparition de ces masses calcaires, les cours d'eau qui se sont créés dans ces massifs granitiques (affluents des rivières et ruisseaux précités ou du Rhône) sont des torrents aux cours rectilignes. Certains d'entre eux voient la fin de leur cours devenir sinueux mais on se trouve alors en basses terrasses, dans des alluvions quaternaires et non plus dans la masse du socle primitif.

D'autres millions d'années passent et nous voici au Tertiaire caractérisé par de nouvelles invasions marines, au Miocène notamment. Le fjord rhodanien se recreuse et la mer Vocontienne a une vaste extension (apogée) ayant pour limites au levant les contreforts bas-alpins; au nord le Vercors; au midi le Ventoux et ses contreforts occidentaux; au couchant le fjord rhodanien. En certains temps, cette mer intérieure va atteindre des profondeurs dépassant les 3.000 m.(vers 45 millions d'années) pour disparaître pratiquement vers le Burdigalien (aux environs de 23 millions d'années) pour ne disparaître qu'ensuite par un lac saumâtre, peu profond et limité à la plaine de Valréas.

Pendant toutes ces époques d'autres masses considérables vont remplacer, dans notre région, les calcaires disparus. Il s'agit d'agents transportés par voies éoliennes ou par dépots fluviaux ou lacustres. Il s'agit des loess (3),

d'une part, et, d'autre part, des bancs de mollasse, de safre et de sable; puis d'argile et de cailloutis. Si les loess distinctifs se retrouvent en zone sommitale (le gisement du Mont-Rebut à Saint-Vallier en est le meilleur exemple, bien que les loess se rencontrent aussi à EROME), les autres dépôts sont aussi sommitaux et à différents niveaux en hautes et moyennes terrasses. Si les dépôts fluviaux de galets et graviers ont disparu des zones sommitales ou des hautes et moyennes terrasses, c'est par interventions humaines, dès l'apparition de l'agriculture. Certaines zones défrichées plus ou moins récemment ont, elles aussi, bénéficié d'un épierrement. Si dans la vallée même les maisons et monument sont construites avec des moellons de granite, celles de plateaux ou de l'arrière-pays sont essentiellement construites avec des lits de galets; certaines de leurs dépendances sont en "pisé" (terre mélangée de paille et de graviers). L'épierrement des hautes et moyennes terrasses, dans les parties cultivées,a permis d'édifier des murets de soutènement délimitant des terrasses superposées ("vasées" à Serves, "faysses" ailleurs) principalement pour la vigne ou des arbres fruîtiers. Si le béton est de plus en plus utilisé, bien souvent le gravier provient encore de bancs naturels.

Parmi les particularités des hautes et moyennes terrasses de l'arrière-pays, notons la présence insigne de gisements de kaolin, les derniers subsistant en France, LIMOGES important le sien de CHINE après épuisement radical des exploitations limousines. Il y eut autrefois des exploitations sur les terrasses rhodaniennes mais elles ont été épuisées au XIXe siècle et début du nôtre.

D'autres manifestations porteuses de modifications dans l'environnement sont à retenir. Ces phénomènes dépassent le cadre géologique et seraient dûs à des modifications dans la précession des pôles et, notamment, la variation d'un facteur d'instabilité entre le pôle géographique et le pôle magnétique. La résultante essentielle réside dans le problème des glaciations. On reconnait maintenant deux dernières glaciations au Tertiaire (mais combien avant ?). Au Quaternaire, il y eut quatre glaciations séparées les unes des autres par des périodes de réchauffement. L'ultime phase de la dernière glaciation remonte au Néolithique (vers 10.000 ans avant J.C.) Antérieurement à cette époque, les glaciers recouvraient LYON et atteignaient ROYBON. On chassait alors le Mammouth, le Rhinocéros laineux, l'ours des cavernes, le Renne, à CHANOS-CURSON comme dans les gorges de l'Ardèche au plus près. On possédait déjà des renseignements sur la fin de la dernière glaciation avec l'échelle chronologique de Penhoët, à SAINT-NAZAIRE, depuis la fin du Second Empire (4). Récemment (1990) un laboratoire du C.N.R.S. de BORDEAUX a révélé que le seuil terrestre vers l'an - 12.000 était au voisinage de la cote - 200 m. (par rapport à la basse-mer actuelle). Ceci concerne les côtes de l'Atlantique, de la Manche et de la Mer du Nord. Pour la Méditerranée, le même phénomène s'est compliqué par un jeu de bascule : le bassin occidental

s'est soulevé alors que la Méditerranée Orientale s'abaissait par suite des forces tectoniques dûes à un chevauchement des plaques. A partir de la botte italienne, le rivage a enregistré une remontée des eaux de l'ordre d'une centaine de mètres seulement, durant le même laps de temps. Il est évident que le recul des glaciers dû à un réchauffement provoqué par un léger basculement du globe terrestre a libéré des quantités prodigieuses d'eau. Le niveau des mers a remonté d'autant, noyant des zones occupées par les hommes. Cela est vérifiable notamment sur les côtes vendéennes où des monuments mégalithiques (dolmens et allées couvertes ne sont plus visibles, de nos jours, qu'aux temps de grandes marées alors qu'à l'époque où ces monuments ont été édifiés ils se trouvaient hors d'eau. Ces mégalithes, classés Monuments Historiques, sont portés sur toutes les cartes marines comme autant d'écueils redoutables. Mais le phénomène de transgression ne s'est pas limité à l'Ere Chrétienne comme l'ont démontré des constats archéologiques plus ou moins loin à l'intérieur des terres des côtes atlantiques ou de la Manche. La transgression flandrienne a atteint son apogée vers l'an 1300 de notre ère. On ne peut continuer à leurrer le public. Depuis le XIVe siècle la mer se retire graduellement d'environ 2 mm. par an. Des terres recouvertes de 1,60 m. à 2 m. d'eau sont désormais terre ferme, preuve manifeste de la reconstitution du glacier et d'un refroidissement général de cette hémisphère. Quand on soutient que notre planète connait un réchauffement, on oublie de préciser de quelle partie du globe il s'agit ! En fait cela concerne l'Afrique (Sahel en particulier) mais cela est connu depuis fort longtemps, d'après les chroniqueurs Arabes. A l'époque Romaine, la faune était fort différente en Afrique du Nord puisque l'on trouvait des éléphants et des rhinocéros en Algérie. Les gravures rupestres du Tassili, aux confins sahariens, démontrent l'existence d'une faune disparue par suite de la désertification qui doit naturellement se modifier.

Les légendes de villes englouties reposent sur un fonds de vérité, qu'il s'agisse d' YS en Bretagne comme de SAAFTINGEN aux Pays-Bas. Il ne s'agit pas d'une manifestation de la colère divine mais de la remontée des eaux, le phénomène de transgression n'ayant pas épousé une courbe exponentielle mais s'étant effectuée en dents de scie. D'autres observations océanographiques avaient pourtant été faites jadis, lors de la pose des premiers cables télégraphiques sous-marins. C'est lors de ces travaux qu'on put effectuer le relevé topographique du fond de la Manche attestant ainsi que l'Angleterre était rattachée au continent. On retrouvait ainsi le lit ancien de la Seine dont la Tamise n'était que l'un de ses affluents. A la fin du Néolitique, la Seine se jetait dans l'Atlantique à environ 70 Km. à l'ouest de la Cornouaille britannique. Des sondages pétroliers récents (à partir de 1950) mettaient en évidence que le plus important gisement de mammouths se trouvait dans la Manche. Ces derniers avaient dû être

noyés par une brutale montée des eaux dans la basse-plaine où ils s'étaient groupés. Le fait est d'autant plus étrange que, déjà, cent mille ans auparavant, le Mont Dol (à l'ouest du Mont-Saint-Michel mais sur la côte)s'est révélé comme le principal site possédant le plus grand nombre de fossiles d'éléphants primitifs (Elephas Primigenius).

La remontée des eaux de la Méditerranée modifia l'embouchure du Rhône et contribua à la modification de son lit jusqu'au sommet du sillon rhodanien, avec comblement partiel de celui-ci par les alluvions. Les basses terrasses de notre époque correspondent, à nouveau, aux basses-terrasses du Néolithique qui accueillirent alors des villages de pêcheurs ainsi que le démontrent les recherches archéologiques de Maurice VEYRRIER et de l'abbé BOISSE, avant la dernière guerre (village chasséen au nord de LAMOTTE-DU-RHONE, Vaucluse). Un site en cours de fouille et de même époque confirme les recherches précédentes (agglomération chasséenne de Gournier et de Fortuneau, à MONTELIMAR). Mais le site fluvial de La Roberte (Commune de MONTELIMAR) datant de l'Epoque des Champs d'Urnes (période intermédiaire entre le Bronze Récent et le Premier Age du Fer, vers 850 avant J.C.) atteste que l'étiage du fleuve était plus haut que celui existant antérieurement. A EROME l'étiage du Rhône au XIIIe siècle était à + 0,75 m. au-dessus de l'étiage du fleuve vers 1950. Mais l'étiage de l'époque Romaine pouvait correspondre à celui du milieu du XXe siècle. Depuis lors le niveau de la Méditerranée baisse par phénomène de concomitance avec le retrait des eaux de l'Atlantique.Ce ne sont pas seulement les alluvions charriés par le Rhône qui ont modifié le rivage occidental méditerranéen, avec constitution de tombolos. Le delta a gagné loin sur la mer. Lorsque SAINT-LOUIS (1270), après avoir pique-niqué sur notre "Table du Roy", puis rasé le château du seigneur de GLUN (qui lui réclamait péage), le Roi s'embarqua à AYGUES-MORTES, alors ville-neuve et port maritime. Or de nos jours cette cité est en terre ferme, à une dizaine de kilomètres de la "Grande-Bleue". Sur l'Atlantique, il en fut de même avec la Loire et ses alluvions. Aux XIIIe et XIVe siècles, GUERANDE est encore l'un des cinq ports principaux de Bretagne. Au XVIIe siècle, il n'est plus question de voir des bateaux de fort tonnage dans la baie du CROISIC et les marais salants gagnent sur la mer. A notre époque, il est hors de propos de compter encore sur ces salines et le banc rocheux réapparait. Il s'agit d'un sommet, les exploitations protohistoriques d'étain se situant sur un replat inférieur. Celles-ci avaient été noyées lors de la transgression flandrienne et obligatoirement abandonnées, vers la fin du Bronze Moyen.

Ceci est d'une importance capitale car les grands axes commerciaux de l'Antiquité furent dans l'obligation de se déplacer et l'une des voies principales pour le marché de l'Etain (le minerai de Cornouaille était acheminé jusqu'au Tem-

ple de Stonehenge), et, pour gagner la Manche (Ile de Wight), les caravanes orientales furent dans l'obligation de remonter le Rhône, puis la Saône jusqu'à l'endroit le plus propice pour un court portage permettant de gagner la Seine navigable. Il s'agissait de VIX, au pied du Mont-Lassois, l'embarquement se faisant à CHATILLON-SUR-SEINE. De là on descendait le fleuve jusqu'à la mer. Des voies annexes ont existé avec des affluents comme l'Yonne et le Loing.

Donc EROME, entre autres, a vu passer, a accueilli même ces caravanes des Peuples de la Mer (Etrusques, Grecs d'Asie, Syriens, Chypriotes, etc ...).

Antérieurement à la disparition des gisements d'étain de l'estuaire de la Loire, il existait déjà une route rhodanienne mais elle remontait jusqu'au défilé de DONZERE pour user ensuite d'une piste de portage jusqu'à l'Allier (LANGOGNE) ou la Loire (RETOURNAC) navigables. Sauf rares exceptions, EROME n'a donc pas connu ce trafic antérieur à 1100 avant J.C. (date approximative). Notre région fut cependant perméable au colportage ne serait-ce que par les Bronziers ambulants. Outre l'étain, la voie rhodanienne devint celle de l'Ambre de la Baltique postérieurement à l'invasion de la Pologne par les Celtes ces derniers coupant la route directe pour imposer ses propres circuits commerciaux.

Telles furent donc les conséquences d'un phénomène naturel, astronomique, qui a pu être le facteur d'interventions géologiques. On dit que la Lune ne possède aucune influence, c'est pourtant elle qui provoque les marées et celles-ci ne sont pas toutes uniformes. Est-ce le système solaire lui-même ?

Plus terre à terre, notre région est aurifère et il ne s'agit pas seulement des alluvions du Rhône. J'ai suivi les carottages lors de l'implantation du canal et les sables d'une couche bien inférieure à celle correspondant à la nappe phréatique sont les plus riches connus de France (4) . Sans aller à de si grandes profondeurs, notre vieil ami le Baron BOREL DU BEZ se souvenait que les derniers orpailleurs du Rhône, lavaient les sables du fleuve, entre les deux ponts suspendus, vers 1920. Mais ce travail long et pénible leur rapportait 20 F. par jour. La Galaure est bien un hydronyme révélateur. Mais elle n'est pas la seule, tous les cours d'eau traversant la chaîne granitique de part et d'autre du fleuve doivent être en contact avec un (ou plusieurs) filon(s) aurifère(s). A EROME, le quartier des " Orpaillots " aurait accueilli du XVIIIe au XIXe s. des orpailleurs qui auraient exercé leurs activités du côté de " Paturel ". Cela est invérifiable mais le toponyme demeure.

Avant d'en terminer avec la Géologie, force nous est de mentionner le Volcanisme et les Tremblements de Terre. Le Volcan le plus proche demeure le Chenavari, à une soixantaine de kilomètres au SW. Contrairement à l'opinion reçue les dernières éruptions ne remontent pas à un lointain Tertiaire mais au début de notre ère. Mais le volcanisme se manifeste aussi par les eaux thermales et celles-ci sont encore plus proches.

Les tremblements de terre ont des causes multiples. Il peut s'agir de volcanisme comme de toute autre chose : phénomène orogénique (tectonique), chevauchement de plaques, rééquilibrage de masses profondes, dissolution, explosion de gaz profonds, etc .... Sans remonter à Saint-Mamert (5) des secousses sismiques ont été ressenties à quatre ou cinq reprises dans notre secteur, jusqu'alors sans gravité, au cours de ce siècle. Mais, on devrait se méfier car la Vallée du Rhône est zone fragilisée tout comme celle du Rhin ou de la Garonne.

Esquisse Géographique

Il est grand temps de dire quelques mots sur le mécanisme du fleuve lui-même, car il a conditionné la présence des Hommes à ses abords ou en retrait de protection, en des points bien particuliers. Nous avons maintes fois livré ces explications (6) aussi notre propos sera-t-il bref.

On ne peut plus juger le mécanisme du fleuve tel qu'il se présente de nos jours. On peut certes en restituer les grandes lignes mais comme nous présentons des extraits de cartes anciennes (1950) et récentes (1983), on peut se faire une opinion.

Chaque fois que le Rhône s'est heurté dans sa genèse à des obstacles, il les a contournés, créant des zones de terre ferme convexes ou concaves suivant le cas. Dans les passages étroits il a filé, rectiligne. Dans les élargissements, il s'est permis de divaguer, créant des iles mouvantes, amorçant même des méandres. Partant du nord, nous voyons le Rhône longer la rive gauche granitique de SAINT-VALLIER pour se précipiter, rive droite, sur le seuil rocheux d'OZON. En amont de ce point, il laissait, rive droite, la "fameuse" Ile de Saint-Vallier et, en aval, rive gauche, l'Ile de la Brassière. Heurtant le seuil d'OZON, il était renvoyé sur la rive gauche où il entrait en contact avec les basses terrasses de PONSAS, formant une anse. Sa violence cassé un instant l'entraînait ensuite suivant le piémont rocheux de la même berge où il reprenait de la vitesse jusqu'au piton granitique de SERVES qui le renvoyait, séance tenante, sur la rive droite où il se fracassait sur une masse rocheuse identique sous ARRAS. Les deux endroits où le fleuve était dévié de sa course sont marqués par des hydronymes caractéristiques. D'une part, au NE, il y a SERVES et la première mention de ce village dans les archives date de 1070 sous le nom de CERVIAM. L'étymologie de ce nom de lieu pourrait être composite et provenir d'un mot non latin, ligure ou ibère (CER pour SERRE qui a donné Sierra et qui désigne une montagne de peu d'élévation) et VIAM (du latin VIA au génitif) ce qui peut se traduire par : " La Route de la Montagne ". Maintenant, nous pensons qu'en fait il s'agit de la contraction d'une expression latine propre aux ingénieurs des Ponts-et-Chaussées de l'Empire Romain : " Coercere Viam " qui peut se

traduire par : " Resserrer la route (contre le roc pour qu'elle échappe aux eaux du fleuve) ". COERCERCERE VIAM a pu donner (coer)CERE VIAM puis CERE VIAM, puis CER(e) VIAM et, enfin : CER VIAM et CERVIAM. Autre expression latine concernant les voies romaines : " MUNIRE VIAM " qui se traduit par "établir" - "construire la route". Effectivement, nous avons retrouvé autrefois la chaussée de la Voie d'Agrippa ainsi qu'un ponceau de même époque à l'emplacement le plus étroit jadis (La voie se trouve encore in-situ, à près de deux mètres sous le bitume de l'actuelle R.N.7.

L'endroit où le Rhône se heurte, en écho, rive droite, est un mot composé ibéro-celtique ou celto-ligure : SERLAN provenant indubitablement de SERLAND où l'on retrouve le nom de la montagne (SERRE) et le nom de la terre : LAND le tout pouvant se traduire par l'expression "Terre (au pied de, ou : contre) la Montagne". Malheureusement, nous n'avons pu retrouver le nom ancien de ce site dans les Archives car il pourrait provenir d'un " (coer)CERE LAND " menant à " CERLAN(d) " qui peut se transcrire par : " étroite bande de terre au pied de la montagne " ce qui correspond à la topographie des lieux, (7).

De SERLAN, le Rhône va suivre la berge granitique de la rive droite sur une courte distance mais qui va être suffisante pour imposer la direction de son cours en aval, suivant une déclinaison d'environ 30° (du NW au SE) jusqu'à l'amorce du massif granitique de Pierre-Aiguille au défilé célèbre.Le Rhône va redresser son cours et filer plein sud pendant 3 Km. pour être à nouveau détourné par deux obstacles majeurs : le confluent du Doux et, plus bas, le socle granitique servant d'assise au château de TOURNON. Ces deux facteurs le renvoient illico sur la rive gauche, à TAIN-L'HERMITAGE.

Avant que le Rhône quaternaire ait surcreusé son lit, il n'empruntait pas le couloir de "Pierre-Aiguille". Le heurt de SERLAN le renvoyait dans l'étroiture de CROZES lui permettant de contourner le massif de l'HERMITAGE. La vieille route passant par " L'Ermite ", au sud de ce village, présente les lits successifs du Rhône Tertiaire surmontés, postérieurement à l'abandon de ce cours, par de magnifiques couches de loess.

De SERVES à l'amorce de " Pierre-Aiguille ", la rive gauche va accueillir une grande plaine convexe longue de 5,5 Km., large (au maximum) de 1.250 m.- EROME se situe (à 500 m. près) à distances équidistantes entre SERVES et le seuil de " Pierre-Aiguille " au pied des coteaux.

Cet emplacement est idéal pour un village d'autant qu'il est abrité du mistral par une avancée des escarpements septentrionaux (" Les Verres "). Je parle ici du village initial car le siège de ce dernier a varié trois fois au cours de son existence. Celui-ci était en outre aux abords d'un ruisseau (" La Rionne ", nom d'origine celtique) et de nombreuses sources sourdaient dans son environnement.

REFERENCES ET NOTES

(1) - DELACROIX : " Statistique du Département de la Drôme " (1835).
Claude BOISSE : " Castrum Cervia - Monographie de Serves-sur-Rhône " (Chevalier, Valence, 1956) - Cf.Seconde Section : Le Rhône et la navigation, pp. 72-82.

(2) - Claude BOISSE : " Sanctuaires de l'Epoque du Bronze de la moyenne vallée du Rhône ", in REVUE DROMOISE, Tome LXXXI, n° 406, 1977 - V. : Esquisse Géologique et Géographique, pp. 360-365 (Carte reproduite ici, p. 363).
Autres ouvrages de références :
- ABRARD : Géologie de la France (Payot, Paris, 1948), pp. 332-365 et ppt pp. 336-337 (fig. 78).
- BERNARD : Présentation géologique et géographique du Bas-Dauphiné drômois, in ETUDES DROMOISES, 1975, n° 2, pp. 25-29.
Consulter également :
- BERTRAND : Les anciennes mers de la France (Flammarion, Paris, 1921)
- BOURDIER : Le Bassin du Rhône au Quaternaire (C.N.R.S., Paris, 1961)

(3) - TANG-YUET SUEN : " Le Loess de la Vallée du Rhône " (Bosc-Riou, Lyon, 1934), Thèse de Doctorat.

(4) - Il s'agit d'analyses effectuées par les géologues de la C.N.R. - Si je me reporte à mon carnet de notes concernant les carottages effectués dans le parc de ma maison natale (Villa Saint-Alban, à SERVES), effectués fin Mars 1966, nous transcrivons (La cote Zéro = altitude 125 m.) :
- Terre arable, 2 m. d'épaisseur. (à la cote 123,10 présence de céramique romaine : tegulae & tessons d'amphores).
- Limons fins : 2 m. d'épaisseur (faible teneur en paillettes d'or)
- Limons grossiers et quelques graviers moyens (ép. 1 m.)
- Graviers moyens (ép. : 1 m.)
- Limons et paillettes plus nombreuses (ép. : 1 m.)
- Graviers moyens ép. : 2 m.)
- Graviers fins (ép. : 1 m.)
- graviers mêlés à des limons légèrement aurifères (ép. : 1 m.).
- Graviers moyens compacts (ép. : 1 m.).
- graviers mêlés à des limons légèrement aurifères (ép. : 1 m.).
- graviers fins (ép. : 1 m.), puis ...
- ... très, très fins avec paillettes d'or abondantes (ép. : 1 m.)
- graviers encore plus fins sans traces aurifères (ép. : 1 m.).
- gros graviers, petits galets et moyens avec paillettes d'or collées sur les plus gros galets (ép. : 3 m.).
- Gros galets (ép. 1 m.).
- limons compacts très fortement aurifères à partir de - 21 m. et atteignant 5 à 6 m. d'épaisseur pour retomber ensuite sur des couches alternées de graviers de tous modules et de limons. A la base de la couche aurifère on note des traces de sulfures de pyrites de fer.

D'une façon générale, la nappe phréatique de ce polygone sondé se situe à la cote voisine de 119 m.

La couche homogène de limons à fortes teneurs aurifères, industriellement exploitable se rencontre à partir de la cote 104 m.

Il s'agit du sondage ESCO n° 197.

A 150 m. au NE, le sondage ESCO n° T-304 livre la couche aurifère à la cote 117 m. (1 m. d'ép.) puis à la cote 115 m. (non homogène sur 3 m. d'ép.).

A 100 m. au sud, le sondage ESCO n° 337, la couche de terres arables atteint 3 m. d'ép. mais on ne décèle que des traces aurifères à

la cote 109 m.

Dans le sondage ESCO n° 302, à 100 m. plus au SW du précédent, on rencontre des sulfures de pyrites de Fer à la cote 112,5 m. et les limons fortement aurifères à partir de la cote 104,5 m. Cette couche atteint tout au plus 80 cm. d'ép.- Mais une 2e couche, identique en pourcentage, se situe à la cote 102,7 m.

La plupart de ces couches aurifères se sont rencontrées tout au long des sondages avec carottages tous les 150 à 250 m. sur le parcours Saint-Alban - Table du Roy, l'altitude du point zéro variant de 125 m. à 117 m.

A 100 m. en amont de la Table du Roy, dans le lit du fleuve, on rencontre l'assise rocheuse compacte (Granite gneissique) à la cote 106,5 sous les galets en fond de lit.

A la hauteur du Pont de Crozes, à l'amorce de la saignée Tertiaire contournant le massif de l'Hermitage par CROZES, se greffant sur le [illegible] Fjord Rhodanien (point zéro = cote 123,5), une masse de gneiss friable se situe à la cote 83,5 m.-

(5) - Saint-Mamert fut archevêque de Vienne jusqu'à sa mort en 475. Vers 460, un tremblement de terre (évalué à F/8 ou 9) détruisit une bonne partie de la Métropole, jetant l'épouvante dans la population. C'est à ce propos que Saint-Mamert institua les " Rogations " qui subsistent encore à notre époque. Cela permet de dater le séïsme : entre le 23 et le 25 Avril de l'An 460. Depuis 1500 ans, de tels phénomènes se sont reproduits en Viennois et bas Dauphiné rhodanien sans atteindre cependant une telle amplitude (F/ de 3 à 5).

(6) - Claude BOISSE : " Etat des vestiges antiques entre VRSOLI (Saint-Vallier) et TEGNA (Tain-l'Hermitage) ", in CAHIERS SERVOIS (ABC, Paris), n° 1, 1964, in "Présentation des lieux".
V. également :
DELETTREZ : " Le Rhône, de Genève à la Méditerranée " (Arthaud, Grenoble, 1974)

(7) - Claude BOISSE : " Quelques exemples locaux de Toponymes se rapportant aux voies antiques ", in RHODANIA, 37e année, 1961, 2e Fascicule, pp. 7-11.- V. plus particulièrement pp.7-9 (fig. p. 8 reproduite dans ce volume), avec citation d'une lettre du regretté R.P. Dom Louis Gaillard.

CHAPITRE SECOND

PREHISTOIRE

Si les témoins de la Préhistoire Classique demeurent, jusqu'à présent, absents de cette partie du couloir rhodanien, cela tient à deux raisons : Primo, la nature même du sol, granitique, ne permettant pas la constitution de cavernes (réseaux hydrogéologiques naturels comme dans le karst calcaire) amenant la seconde raison,

Deuxio, les glaciations successives et notamment la dernière auraient tout balayé, lessivé, et il faudrait attendre le réchauffement du dernier interglaciaire (dans lequel nous nous trouvons encore) pour que l'Homme apparaisse enfin, sinon au Mésolithique du moins au Néolithique, vers 10.000 ans avant J.C. -

Pour notre part, nous estimons que les recherches n'ont pas été assez poussées dans ce secteur.

D'autre part, il peut paraître étrange que l'on ne se préoccupe pas ici des plus lointaines origines de l'Homme quand on sait que le Tertiaire est l'Ere des Mammifères. POurquoi les gisements français seraient-ils exempts de fossiles pré-humains ?

Si les vestiges humains les plus anciens sont ceux de TAUTAVEL (découverte du Professeur Henri DE LUMLEY) au seuil de - 400.000 ans, on connait cependant de l'outillage beaucoup plus ancien, preuve s'il en fut de la présence de l'Homme, avec le site du Vieil-Brioude daté de 1,3 Million d'années.

C'est non sans raison que le Professeur Michel SAKKA (1) déclarait dans une récente interwiew (1990) que nos ancêtres n'étaient pas obligatoirement Africains et se demandait pour quelles raisons on avait interrompu, depuis plus de trente ans, les importantes fouilles du Mont-Rebut près de SAINT-VALLIER, riches en fossiles de mammifères ? Craignait-on de découvrir des fossiles de pré-hominidés ? Pourquoi ? Parce que l'opinion publique (voire scientifique) n'était pas assez préparée ?

Or, les loess d'EROME (quartier des Planards-Est) sont capables de livrer des vestiges identiques à ceux du Mont-Rebut et, pourquoi-pas ?,ceux d'hominidés.

Ces vingt-cinq dernières années ont fait faire un bond prodigieux dans la connaissance des origines de l'Homme. Les derniers symposium et congrès de paléontologie humaine (Zagreb puis New-York) ont démontré que la séparation entre hominidés et anthropoïdés (à l'origine des grands singes) était déjà consommée voici 35 millions d'années. On est bien loin de la petite LUCY

(qui pourrait être Lucien) qui a tout juste 3,6 millions d'années. L'Afrique ne serait cependant point le berceau d'origine des races (sur le plan anthropologique) humaines. En 1992, des découvertes remarquables auraient été faites en Chine avec des vestiges d'hominidés remontant à 6 millions d'années. Mais en fait, la France (sans chauvinisme particulier) détiendrait les vestiges les plus anciens. Dans le Sud-Est, sur trois sites différents, des ossements fossilisés d'hominidés ont été mis au jour, lors de recherches géologiques, en plein Miocène. Ces découvertes ont été effectuées entre 1975 et 1992. Toutes sont encore à l'étude en laboratoires hautement spécialisés. Si nous nous permettons d'aborder ce problème, c'est que nous figurons personnellement parmi les "inventeurs" de l'un de ces sites qui est daté de 23 millions d'années. Les vestiges osseux, fossilisés (certains ont été transformés en silex) comprennent toute la partie médiane d'un crâne (avec la mâchoire supérieure), des dents (molaires et incisives), des débris crâniens, un os du coude et des fragments d'os longs. Ils ont été extraits d'un conglomérat recouvert de glauconie appartenant à l'une des anciennes plages de la fosse vocontienne tardive. Cette mâchoire est celle d'un sapiens et non d'un érectus ou habilis. Il s'agit d'un être fort évolué. Fait remarquable, c'est qu'avec les fossiles humains ont été mis au jour des outils et armes de pierre eux aussi recouverts de glauconie. La glauconie est le produit d'une algue marine qui a teinté d'une façon indélébile tout ce qui se trouvait à son contact. Sur ce site de hauteur, galets et graviers naturels sont teintés de glauconie, tout comme l'outillage et les fossiles. Comme cette mer miocène a disparu de cet horizon stratigraphique vers - 23 MA ces vestiges sont légèrement plus anciens.

Il n'est donc pas exclus de découvrir de semblables vestiges, de même époque, dans les loess de SAINT-VALLIER ou d'EROME.

Bien que les découvertes avancent à grands pas, il n'est pas inutile de signaler les ouvrages récents concernant le sujet (2).

Quant à la Préhistoire d'époque classique, tardive, nous pouvons signaler un fragment de pic campignien (3) découvert voici près de trente ans sur une terrasse de 160 m. à l'Est du village d'EROME.

Tous les autres vestiges se rapportent à la Protohistoire que nous allons aborder maintenant.

PROTOHISTOIRE

On sera amené, fort probablement, sous peu, à définir mieux ce que l'on a appelé "Protohistoire". Il s'agit des époques succédant à la Préhistoire et au moment où les peuples du Moyen-Orient connaissaient l'Ecriture. En fait, il s'agit de l'Epoque des Métaux. Notons en passant que les tous derniers auteurs (3) ont éliminé le Chalcolithique, alors que ce faciès existe bel et bien.

PLANCHE 1

ESQUISSE DE GEOLOGIE DU SECTEUR

D'après Claude BOISSE, REVUE DROMOISE, Tome LXXXI, N° 406, p. 363.

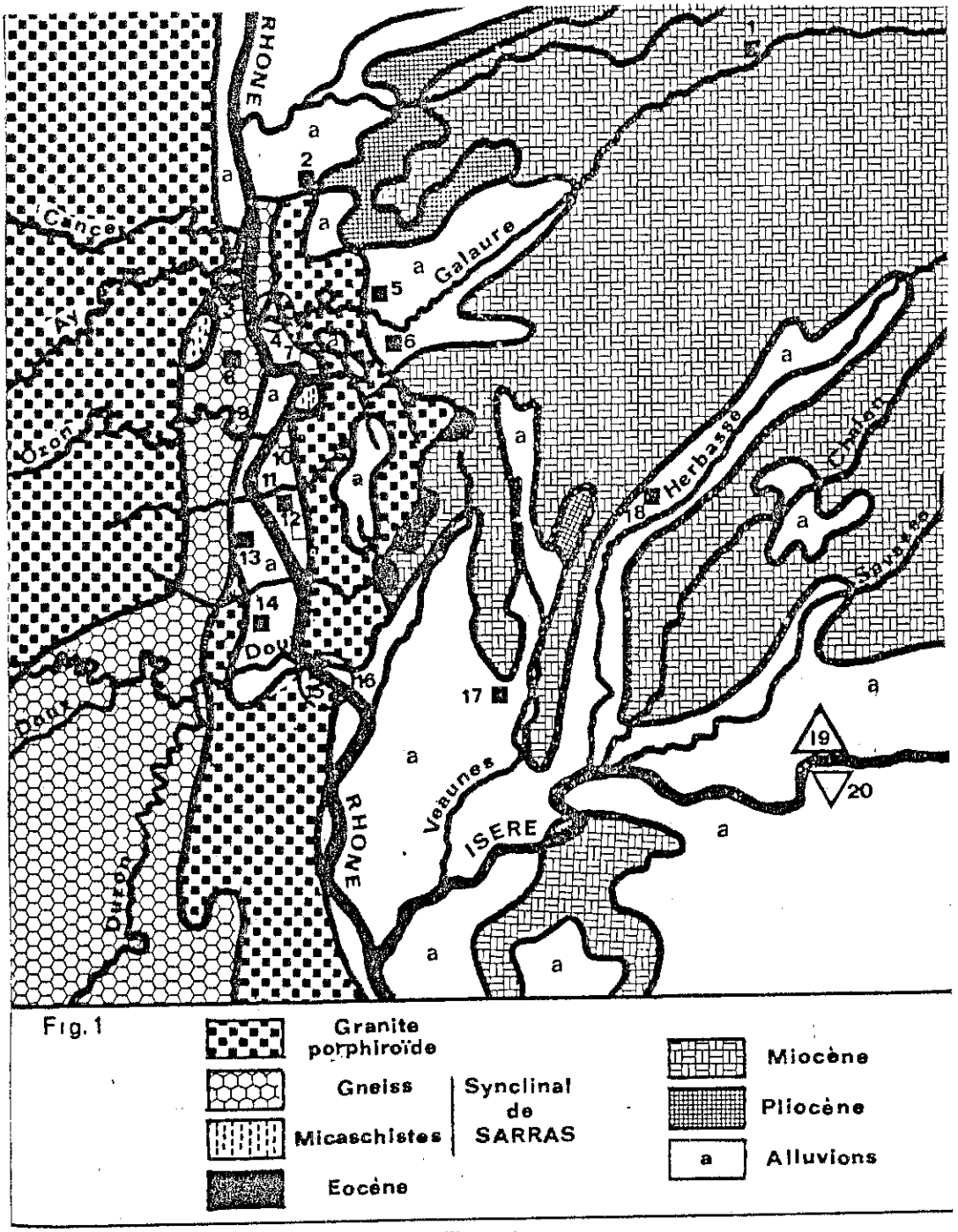

Fig. 1

Figure 1.

D'après Demay et Rey-Galiay, révision Cl. B.

1 : Hauterives - 2 : Beausemblant - 3 : Sarras - 4 : SAINT-VALLIER - 5 : Saint-Uze - 6 : Saint-Barthélemy-de-Vals - 7 : Ponsas - 8 : Ozon - 9 : Arras - 10 : Serves - 11 : Erôme - 12 : Gervans - 13 : Vion - 14 : Saint-Jean-de-Muzols - 15 : TOURNON - 16 : TAIN-L'HERMITAGE - 17 : Chanos - 18 : SAINT-DONAT - 19 : ROMANS - 20 : BOURG-DE-PÉAGE.

Si nous adoptons la chronologie longue, le Bronze Ancien débute vers 2.200 av. J.C., les premiers mégalithes (dolmens) étant déjà un peu plus anciens, au début du 3e millénaire ... du moins en nos contrées.

MEGALITHES

Il s'agit de la propagation de la dernière civilisation d'un peuple sans écriture, au Néolithique Final. Il faut alors se souvenir des leçons de M. VARAGNAC (4). Cette diffusion est vraisemblablement parti de SUMER (on en trouve déjà mention dans la Bible, Ancien Testament). Lorsqu'elle aborda en premier nos rivages méditerranéens, cette civilisation dolménique connut une large diffusion. Les départements du midi (Hérault, Gard, Ardèche, Aveyron & Lozère) comptent beaucoup plus de dolmens que la Bretagne (Angleterre) et l'Armorique (France) réunies. Ce sont des tombeaux qui, à l'origine, étaient dissimulés sous un tertre (Tumulus) et si, de nos jours, on les découvre à l'état brut, c'est que les paysans voulant étendre leurs cultures ont tenté de raser toutes buttes qui les encombrait ! Seules subsistent les "Allées-Couvertes" masquées par des collines de terre rapportée.

Plusieurs manifestations cultuelles sont contemporaines et liées à la vénération des Morts. Tous ces monuments : dolmens, allées couvertes et cistes (coffres de pierre), recouverts par un tumulus, sont contemporains.

Au point terminal de la diffusion devait se produire un choc en retour avec la propagation des menhirs qui sont beaucoup plus nombreux dans les mêmes pays (individuels ou en alignements) et qui vont en diminuant au fur et à mesure de leur propagation vers la Méditerranée Orientale. Ils sont toutefois très nombreux en Gaule ... si on sait les chercher quand ils n'ont pas été détruits lors de la Christianisation notamment. Aux menhirs se rattachent les alignements, les cromlec'hs (cercle de pierres dressées avec menhir central ou non), les statues-menhirs. Tous répondent à d'autres impératifs : culte solaire qu'on arrose d'eau lustrale pour la fécondité des champs, symbolisme sexuel de la force mâle (le lingam hindou en provient) qui féconde les femmes; statues-menhirs qui appellent les défunts à la survie dans ce Monde ou l'Autre. Toutes ces manifestations sont plus récentes et sont des différentes périodes de l'Age du Bronze. A l'origine, elles ont pu naître par l'influence des caravanes orientales à la quête de l'étain (Tyriens et Peuples de la Mer, Egyptiens, etc ...) car ce n'est pas seulement au cours du Ier Millénaire avant J.C. que ces explorateurs orientaux ont abordé les côtes de l'Europe Occidentale (Fondation de Gadès-Cadix par les Tyriens en 1300 av. J.C.) et nous avons les preuves archéologiques d'une influence égyptienne en Tricastin, par exemple, dès le 3e Millénaire av. J.C. Plus tard, le cromlec'h de Stonehenge sera transformé en temple calendaire (le sommet des menhirs-piliers disposés en cercle seront reliés par des

linteaux) et sur l'un de ceux-ci fut gravée la représentation d'un poignard chypriote datant de l'époque mycénienne, vers 1100 avant l'ère. Beaucoup plus tard encore, au temps de la Grèce Classique (siècle de Périclès) Stonehenge entrera dans le cycle des rites d'Apollon en relation directe avec le Temple de Délos. Mais nous n'en sommes pas là.

Les monuments mégalithiques paraissent absents dans cette partie du couloir rhodanien sans doute parce que l'on est dans la Vallée du Rhône même et que les prosélytes chrétiens les ont détruits à partir de la fin du IVe s. pour les remplacer par des croix ou des oratoires. Maintenant, il y a aussi, à EROME comme ailleurs, des pierriers sous lesquels peuvent se dissimuler des monuments mégalithiques. En dehors de la Vallée du Rhône même, on connait les " Roches qui Dansent " à Saint-Barthélémy-de-Vals (à vol d'oiseau, à 5,5 Km. d'EROME, au N.NE). Il s'agit en fait d'un pseudo cromlec'h comme le démontra CHANTRE dès la fin du siècle dernier. Ce sont des blocs de grès dur (très pyriteux, laissés en place par la Nature, toute la masse sableuse dans laquelle ils étaient inclus ayant été balayée par érosion. Des fouilles pratiquées par CHANTRE, jusqu'en 1914, n'ont apporté aucun témoin. Plusieurs fois nous avons effectué des prospections (à partir de 1945) sur le site et dans son environnement sans jamais rien découvrir. En effet, les lieux auraient pu frapper l'imagination et recevoir un culte. Il n'en est rien et c'est une fantaisie qui est venue conforter les légendes populaires (Fées) qui ne sont peut-être que de notre époque romantique tout au plus.

Les seuls sites connus concernant le Chalcolithique (c'est à la fin de cette époque qu'on situe la diffusion des dolmens) sont ceux entourant le piton de VALS, dans les gorges de la Galaure, au Reverre et à Sainte-Euphémie (5) ainsi qu'à PONSAS-SERVES (Chastelard et Château de Fontager) où a été découvert un tesson de vase Campaniforme (6), à SERVES (Château Delphinal) sur le chemin conduisant à Saint-Pierre, une gravure pariétale en forme de tectiforme (7). Pour EROME, j'ai trouvé un anneau-disque (la moitié seulement), bijou votif à caractère probablement solaire, lors des fouilles de la nécropole de Notre-Dame-de-la-Mure; il s'agit donc d'un remploi fort tardif (tombe du Ve-VIe s.) et rien n'assure que le défunt l'ait lui-même trouvé à EROME (8). Une trouvaille analogue fut faite également par mes soins à GERVANS, au Quartier des " Charnays " (9). Si l'on peut soupçonner une présence humaine à EROME et dans son environnement à l'époque mégalithique, rien ne vient encore matérialiser ceci.

Il serait toutefois intéressant d'analyser les compoix (cadastres) médiévaux permettant de dénicher des toponymes révélateurs, perdus de nos jours tels que : "la chambre des fades ou fées", la "Pierre-Plantée", etc ...

autant de souvenirs de monuments mégalithiques détruits. Ce serait une recherche précieuse pour un (ou une) étudiant(e) de 3e Cycle.

CONSTRUCTIONS EN PIERRES SECHES

Les plus anciennes de ces constructions concernent les parcellaires et les abris de bergers. Ces derniers sont les fameuses bories (ou chabottes en Ardèche; capitelles dans l'Hérault) et qu'on trouve partout, de la Bourgogne à l'Irlande)et qui paraissent avoir suivi la diffusion des dolmens. Ce sont les cabanes à voûte en encorbellement qui ont perduré des millénaires, de la Préhistoire jusqu'au milieu du XIXe siècle ! Elles sont absentes dans cette partie de la Vallée du Rhône. Ont-elles été détruites toutes ?, pour se voir remplacer par de plus commodes cabanons couverts de tuiles ou de tôle ondulée ...

Dans le Tricastin, associées à parcellaires et bories on trouve des cistes mégalithiques enfouies sous des pierriers circulaires.

Ce n'est pas parce que nos prédécesseurs n'ayant pas découverts de mégalithes dans cette région leur permettant de bâtir toute une théorie sur leur diffusion qu'il faut les suivre. En Tricastin, on connaissait une demi-douzaine de mégalithes pour ce petit pays et encore jusqu'à Bollène. Depuis une dizaine d'années, le petit groupe de recherche que j'anime a découvert23 menhirs, 5 dolmens et une allée couverte, une vingtaine de tombes à cistes (10). La plupart ont été abattus par SAINT-MARTIN (11). On a tendance à accréditer que le dit Saint-Martin (et ses dérivés) est un toponyme indiquant la présence de vestiges romains. C'est exact. Mais on oublie trop facilement que St-Martin a surtout détruit les monuments du paganisme quels qu'ils soient. A CHAMARET, le site primitif de Corbelas présente une chapelle dédiée à St-Martin édifiée directement sur un fanum (12) romain. Ce que l'on ignorait, c'est que ce village accueillait un menhir. Le seul fait que l'église d'EROME soit placée sous le vocable de SAINT-MARTIN laisse soupçonner la présence d'un lieu de culte antique au voisinage, et peut-être, en correspondance un monument mégalithique et des constructions en pierres sèches. Il en est de même à GERVANS, avec les " Martinelles " riche site antique et, pourquoi-pas ?, d'autres vestiges disparus ou non encore exhumés.

L'EPOQUE DU BRONZE (2200 - 800 av. J.C.)

On devrait dire plus exactement : " Les Epoques ... " car on note le BRONZE ANCIEN (2200-1800), le BRONZE MOYEN (1800-1300), le BRONZE RECENT (1300-800). Nous estimons que cette époque marque la naissance du pre-

mier village d'EROME ... lequel n'avait évidemment point ce nom qui est bien tardif. Mais ce n'est pas le nom qui empêche qu'il y ait eu une petite agglomération dont il reste de faibles mais indéniables traces.

Cet habitat se trouvait sur une suite de petits replats, sur le coteau des Verres (à 550 m. au NE du centre ville moderne). Sur cet emplacement, on peut encore voir des aménagements rocheux (Porte taillée dans le rocher), un pierrier caractéristique (base d'une construction cylindrique en pierres sèches et galets, remployée du reste à la basse époque romaine) et dans les vignes d'innombrables tessons de céramique dont 40% sont de l'Epoque du Bronze les autres d'Epoque Barbare (Ve - IXe s.) démontrant la réoccupation tardive de cet oppidum. Les lieux mériteraient des fouilles mais la présence des cultures les interdit.

Ce n'est pas le seul site érômain à avoir été occupé à cette époque. Entre le site des Orpaillots et le calvaire le dominant au NE, j'ai trouvé autrefois un palet-disque et de la céramique correspondante.

A l'Epoque du Bronze, EROME s'inscrit dans un contexte riche, héritier de la Civilisation du Rhône (Savoie, Suisse, Allemagne du Sud).

EROME se trouve entre deux sanctuaires principaux, ceux de SERVES et de GERVANS. Celui de Serves est constitué par une tine (ou bassin) avec siège lustral et gravure pariétale sur une paroi de la tine (12). Dans les vergers et plantations à l'est de l'assiette du Château Delphinal on a trouvé quelques tessons accréditables à l'Epoque du Bronze.

L'autre site est beaucoup plus important : il s'agit du sanctuaire de " Pierre-Aiguille " en telation avec la " Table du Roy ". Il s'agit de la suite du coteau célèbre de l'Hermitage prolongé par une crête rocheuse ménageant des ilôts sommitaux. Nous y avons découvert une stèle anthropomorphe en grès rougeâtre et de la céramique dont deux tessons analogues à ceux à décor incisé de Moras en Valloire et de Vals (St-Barthélémy).

Le gisement le plus important demeure cependant celui de VALS (piton et base de celui-ci associés aux sites de Ste-Euphémie et du Reverre (découvertes anciennes et récentes)avec, principalement, un sphéroïde à faire le feu (en tôle de Bronze), un tintinabulum, des anneaux de bronze, une hache à ailerons, des silex (outils et armement), de la céramique abondante, le tout sur les sites de Vals (13). Pour ceux du Reverre et de Ste-Euphémie, parmi les nombreux vestiges, des tessons à décors géométriques fins de type palaffitique et une pointe de flèche décorée en tôle de bronze, du type du Bourget (Savoie) à peu près semblable à celle que nous avions trouvée, en stratigraphie, lors des fouilles de Novem-Croris, (14).

Mais des tessons de l'Epoque du Bronze ont été découverts un peu partout sur les terroirs cultivés de SERVES, EROME et GERVANS, mais essen-

tiellement entre la R.N.7 et le pied des coteaux, de 1945 à 1992. Cela tendrait à démontrer un habitat dispersé en plus de l'oppidum des Verres. Peut-être que ce dernier n'étaient en fait occupé qu'épisodiquement, lors d'un danger quelconque ? En cas d'invasion, les habitants de plaine se réfugiaient aux Verres, sur le piton abrupt de Serves ou à Pierre-Aiguille.

EPOQUE DES CHAMPS D'URNES

Dans la chronologie ancienne on faisait de cette époque une période de transition entre le BRONZE FINAL et HALLSTATT (1er Age du Fer). Il s'agit plus d'un faciès cultuel et, de nos jours, il recouvre les derniers siècles du Bronze Récent et le 1er de Hallstatt (1000-700 av. J.C.). Ce furent de vastes nécropoles à incinération avec vases funéraires souvent biconiques avec couvercles. Cette coutume provient d'Europe Centrale et d'Italie du Nord. Dans mon tessonnier, j'ai quelques tessons provenant d'EROME. Il s'agit d'une poterie grise à très beau lustrage noir, doux au toucher (lustrage au galet, après cuisson).

LE PEUPLEMENT

Nous voici à une époque de transition quant aux peuples qui vont se confronter dans nos régions entre autres. Il s'agit des LIGURES, des IBERES et des CELTES.

D'après Sir GAVIN DE BEER (ancien Directeur du British Museum), toute l'Europe Occidentale (de la Pologne au Portugal et de Grande-Bretagne & Irlande jusqu'aux rivages méditerranéens) était occupée par les mêmes autochtones, les LIGURES. Eux mêmes devaient venir de l'Est, au cours de la Préhistoire. Il faut souligner que les Magdaléniens (v. - 18.000) vivaient essentiellement du Renne puisque l'on a fait de cette période la Civilisation du Renne. Au fur et à mesure du retrait des glaciers, le Renne montait au nord, les habitants suivant cet animal. Ils ne furent certainement pas suivis par tous et chaque tribu perdit quelques uns des siens. Les Magdaléniens seraient en fait les Lapons (il y a beaucoup d'analogies ostéologiques entre Magdaléniens et Lapons). Quand les LIGURES arrivèrent, ces contrées libérées des glaces étaient pratiquement vides d'habitants et le peu d'autochtones qui restaient furent génétiquement éliminés.

Sir GAVIN DE BEER fut le fondateur du Laboratoire de Paléosérologie du British Museum (15) permettant de déterminer les groupes sanguins sur des os fossiles. C'est par des centaines d'analyses sur des sujets retrouvés lors de fouilles archéologiques et datés par C.14, que GAVIN DE BEER arriva à cette conclusion.

La Toponymie est aussi précieuse avec la désinence ASCA-OSCO-ASCO

mais depuis les Ligures il y eut un tel recouvrement linguistique (Celte, Romain, Germanique, etc ...) que ces derniers sont fort rares. On peut citer entre autres agglomérations MONACO (avec MonéGASQUE) et CHANOS-Curson (avec encore ChanOZCO, en 960).

Les IBERES quant à eux n'ont peut-être existé que dans l'imagination des Classiques. LIGURES et IBERES sont sans doute de même souche ethnique appelés différemment suivant les lieux où ils furent rencontrés par les Navigateurs orientaux. On a essayé de distinguer des limites territoriales par la linguistique. C'est ainsi que le Rhône fut tout d'abord choisi ... puis la chaîne des Pyrénées, et cela ne tient pas ! Le mot SERRE (qui a donné sierra en espagnol) serait IBERE. Or on connait d'innombrables "SERRE" dans la Drôme comme au-delà du Rhône. Le préfixe GARG, LIGURE, se retrouve en Espagne comme en France. Il n'y a donc pas de distinction à faire entre LIGURES et IBERES qui, de plus, présentent les mêmes caractères anatomiques ! Comme les deux vont se retrouver sous leurs noms respectifs au cours des autres périodes historiques nous avons tenu cependant à vous informer des faits.

LE CLIMAT

Celui-ci a varié en fonction du retrait des glaciers pour devenir tempéré à l'époque du Bronze. Mais, débordant quelque peu sur le 1er Age du Fer, la fin du Bronze Récent va se trouver marqué par une période de sécheresse affreuse, pendant près de cinq cents ans. Cette sécheresse intéresse tout le bassin méditerranéen. Il semble que notre région en ait été exemptée mais il y eut ici certainement des répercussions. Peut être que la limite climatique qui existe encore de nos jours entre DONZERE et MONTELIMAR (au col de Malataverne) a joué et protégé le reste du Pays.

Toujours est-il, c'est que les LIGURES aménagèrent toutes les zones devenues arides. Ils creusèrent le rocher d'innombrables bassins (Tines) parfois superposés. Les pentes rocheuses se couvrirent de rigoles en zig-zag menant vers des bassins ou canaux en bas de pente vers leurs maigres cultures. A la moindre précipitation, ils devaient recueillir l'eau du ciel au maximum. Si la roche était poreuse (calcaire ou grès) ils devaient la transférer dans des outres, tonneaux ou vaisseaux de terre cuite.

Les LIGURES sont aussi les foreurs de puits de section rectangulaire atteignant 100 m. de profondeur et plus.

A l'époque Romaine, PLINE fut fort injuste avec eux les traitant dédaigneusement de " pauvres hères tout juste bons à casser la pierre ... " Bien au contraire, ils sont dignes d'admiration et PLINE aurait mieux fait d'être un peu plus observateur. Bien avant la naissance de ROME (753), les LIGURES avaient aménagé les collines, Palatin compris, mais PLINE ne com-

prit point le sens de ces travaux anciens.

Cette période a pu être déterminée par l'analyse des pollens découverts au cours de fouilles archéologiques et, suivant l'aire stratigraphique, datées par divers éléments (fossiles directeurs, foyers datés au C.14, etc ...).

Cette sécheresse a varié quelque peu suivant le relief enneigé l'hiver, à plus ou moins grande distance de la Méditerranée. Dans notre Midi, on peut la situer, grosso-modo, entre 1150 et 650.

Par la suite, l'Epoque Celtique puis l'Epoque Romaine furent humides. On n'avait plus besoin des LIGURES, ils disparurent, absorbés par d'autres peuples, déjà métissés (Celto-Ligures et Celtibères). Mais les gènes sont farceurs et des caractéristiques resurgent chez certains individus, des générations après.

L'EPOQUE DU FER ET LES CELTES.

Les CELTES sont originaires des pentes occidentales de l'Himalaya. Ce sont des Indo-Européens. Des siècles durant ils ont pérégriné à travers les steppes de l'Asie, s'enrichissant culturellement auprès de tous les peuples rencontrés. Vers la fin du second millénaire avant J.C. ils abordent l'Europe Centrale, porteurs de la fabrication du fer qu'ils tiennent des derniers orientaux. Remontant le Danube, ils arrivent et se fixent en Autriche, auprès des Illyriens, métallurgistes eux aussi. Ils vont se perfectionner avant d'éliminer les Illyriens. Ceci se passait vers 1000 avant J.C. Ils vont vite s'accroître et prospérer, le fer leur servant de monnaie d'échange. Ils sont industrieux, intelligents et inventifs. Fortement organisés, politiquement et socialement, en extension démographique le surplus de population va occuper pacifiquement d'autres pays et les mettre en valeur (France, Suisse, Espagne, Portugal et, à l'Est, jusqu'en Pologne. Ceci vers 800 av. J.C. Ce n'est pas le tout que de s'installer.. Il y a tout à faire dans le Pays des Ligures. Aussi commencent-ils par contrôler les voies commerciales. Certes, ils occupent une partie du Pays mais ils l'aménagent (16). Ce sont les créateurs du marché central de VIX en Bourgogne qui reçoit en échange d'étain des produits manufacturés d'ennemis héréditaires (Phéniciens et Etrusques alliés contre Grecs et Romains, plus tard Massaliètes). Car à cette époque du Fer, jamais le Bronze n'a connu une telle apogée. Or les Perses se sont emparés des gisements d'Etain du Caucase. Ou il faut composer avec eux et subir la loi de marchés prohibitifs ou chercher ailleurs. C'est ce que la plupart firent mais au lieu de s'unir contre un ennemi commun ils s'entredéchirèrent.

L'EPOQUE DU FER amena de grands progrès techniques tant en armement qu'en agriculture en passant par le bâtiment. Celui-ci, cependant,

eut un ennemi qui persiste de nos jours : la rouille. Or le bronze ne s'oxydait pas, d'où le large éventail de son utilisation, bien au-delà de l'AGE DU BRONZE, surtout sous forme de tôle de Bronze. Que l'on adopte la chronologie courte ou longue (1800 ou 2200 av. J.C.) l'Egypte prédynastique (mais est-ce déjà l'Egypte ?) avait la maîtrise du bronze en 4500 avant l'ère, avec des ex-votos en tôle de bronze à représentation zoomorphes (Girafe, crocodile, hippopotame, fauves) découverts dans des hypogées (tombes souterraines creusées dans les falaises) princières,(17).

A l'époque de l'Indépendance Gauloise, parmi les peuples préromains venus en Gaule, chez les Romains jusqu'à la chute de l'Empire (prise de Rome par Alaric, 410), chez les Barbares :

* Armement défensif : cuirasse, casque, bouclier, cnémides (ou jambières);

* Objets de toilette et instruments chirurgicaux;

* Objets cultuels;

* Objets domestiques notamment pour la cuisine)

* Statuaire des dieux principalement (zoomorphe ou anthroporphes); les statuettes étaient coulées (moulées) alors que les plus grandes qui ont pu atteindre près de 30 m. de haut (suivant les textes) étaient en tôle.

* Marine : l'éperon des navires, etc ...

* Construction : l'âme des colonnes; crampons de raccordement entre blocs de grand appareil, etc ...

* Mobilier : bronzes d'appliques, etc ...

* Monnaie (postérieurement à l'invention de celle-ci au VIIe s. avant l'ère) : petit pécule.

* etc ... etc ...

D'où, au cours du Ier millénaire avant J.C. la lutte pour l'hégémonie de l'étain et du cuivre.

Si Grecs et Romains (alliés) tentèrent de s'implanter en Espagne, c'est qu'ils savaient ce pays riche en minerai de cuivre et qu'en composant avec les indigènes, ils détournerèrent ceux-ci des premiers installés (Tyriens aidés par les Etrusques ennemis héréditaires des Grecs et Romains). Leurs tentatives furent vaines et ils furent systématiquement chassés des côtes espagnoles, catalanes et languedociennes. Même après que TYR soit tombée entre les mains des Perses sa survie étant assurée par sa Colonie principale élevée au rang de Métropole : CARTHAGE.

Avant que de succomber, eux aussi, sous les coups des PERSES, PHOCEE (Grecs d'Asie) réussit à envoyer une expédition qui s'implanta près du delta du Rhône : MASSALIA (Marseille) en 600 avant J.C., soit 153 ans après la naissance de ROME. Ce fut la tête de pont du commerce intérieur Gréco-Romain et pour assurer ce trafic, les Massaliètes implantèrent des emporia (genre de caravansérails) auprès des cités indigènes (Ligures puis

Celtes), commerçant avec les indigènes et s'assurant surtout de ravitaillement céréalier, tant pour eux mêmes que pour MARSEILLE qui ne possédait aucune terre agricole suffisamment vaste pour nourrir sa population.

Ils échangeaient des produits manufactutés, de l'huile et du vin, toutes choses ignorées (au départ) des indigènes.

Tout d'abord, les CELTES ont pénétré en Gaule puis dans la péninsule ibérique, par petits groupes, pacifiqment ... sans oublier leur berceau d'origine en Autriche (HALLSTATT).

Créateurs du marché central de VIX, en Bourgogne, ils vont y accueillir tout aussi bien les marchands massaliètes (Grecs et Romains) mais aussi les Etrusques. Ils ne contrôlent qu'indirectement les Phéniciens ceux-ci usant toujours de GADES et des services maritimes des TARTESSIENS mais dorénavant obligés d'aller aux iles Sorlingues (les fameuses CASSITERIDES de l'Antiquité) après que les gisements d'étain de l'estuaire de la Loire aient été noyés.

Mais, Grecs, Romains et Etrusque ne pourront plus aller au delà de VIX, les CELTES contrôlant les routes et repoussant toute incursion étrangère manu-militari. Les Etrusques sont venus par les cols alpins, la Suisse et le Jura (nombreux et riche matériel archéologique, dont le célèbre "cratère" en bronze, tant à Vix même que dans son environnement : Mont-Lassois, Châtillon-sur-Seine, etc ...). Les Massaliètes, par le Rhône et la Saône. Alors qu'on se trouve encore en Pays Ligure celtisé, si VIX est une création celtique, le Mont-Lassois qui est un oppidum indigène accueille un emporium Massaliète.

Les structures sociales celtiques sont très hiérarchisées et l'égalité fait que toute terre nourricière est partagée au prorata du nombre d'individus consituant une famille. Tant de Familles vont former un clan, plusieurs clans une tribu, plusieurs tribus une nation, etc ... etc ... A tout surcroît de population, il faut un espace nouveau ... maintenant au détriment des premiers installés. On voit que la notion d'espace vital ne date pas de M. Hitler. Jusque là, les famines endémiques et la mortalité infantile équilibrent cette population. Le hic !, c'est que les Celtes ont un esprit inventif. Non seulement, ils ont modernisé l'antique araire à soc de bois ou de silex par un soc de fer, soc précédé d'un couteau de même métal. De plus, cette charrue est à roues. Ce nouvel engin, révolutionnaire, leur permet de défoncer les terres lourdes et notamment celles de Picardie. Cette mise en valeur de terres vierges conduit à des récoltes fabuleuses. L'équilibre démographique est rompu et en deux ou trois générations le surplus de population est tel que c'est la levée en masse ! Sous la conduite de BELLOVESE et de SIGOVESE, des dizaines de milliers de CELTES partent à la conquête de terres nouvelles : C'EST L'INVASION DE 500 avant notre ère.

C'est un déferlement anarchique et qui devait le rester. Ils détruisent tout sur leur passage, y compris tout ce que les premiers Celtes avaient pu réaliser pacifiquement. Le marché de VIX est anéanti de même que l'oppidum celto-ligure et l'emporium massaliète du Mont-Lassois. En résonance, c'est plus d'un siècle de récession économique de MARSEILLE (18). Cette invasion de 500 est tous azimuts : au-delà de la Loire, vers le midi; le long du Danube où, en passant, ils ruinent le fameux oppidum de la Heuneburg (19); vers l'Italie du Nord dont ils s'emparent, fondant MILAN comme capitale (20) après avoir conquis Suisse et Savoie.

Entre 500 et 450, ils vont transférer le siège de leur Civilisation de Hallstatt (Autriche) à La Tène (sur le Lac de Neuchâtel). Mais s'ils amorcent un semblant d'étatisme, ils ne réussissent pas à créer quelque chose de durable. Ils se mêlent à la population autochtone et se métissent complètement. Une grave crise politique s'ensuit opposant les sages et les jeunes guerriers conducteurs de chars légers de combat. Profitant de cette zizanie, les Celtes constitués en états politiques, ceux du vieux berceau européen (Autriche et Suisse), connaissent le même problème démographique, au bout de quatre à cinq générations. C'est à nouveau une levée en masse mais cette fois ci parfaitement constituée du surplus de chaque tribu qui demeure un état représentatif, avec pour chacune toute son administration, ses armées, sa population propre, ses druides et ses bardes. Ce n'est plus une masse anarchique, ce sont des états constitués, subdivisés, unis, qui se lancent à la Conquête du sud, de l'ouest et de l'est. Ils refoulent tout ce qui est devant eux, Celtes, Celto-ligures, Ligures. Ceux qui résistent sont massacrés, ceux qui ne fuient pas : réduits en esclavage. Ils pénètrent en Italie et s'emparent de ROME (21) qui doit payer un lourd tribut pour se libérer. Nous sommes vers 390/384 avant J.C.- Alors se constitue la GAULE telle que les Romains la trouveront... dans peu de siècles !

o

o o

o

REFERENCES ET NOTES

(1) - Michel SAKKA : " Les origines de l'Homme - Un autre regard " (Messidor, Paris, 1991).

(2) - Gilles GAUCHER : " Méthodes de recherche en Préhistoire ", (C.N.R.S., Paris, 1990).
Jean-Pierre MOHEN : " Vous avez tous 400.000 ans " (Lattès, Paris,1991).
Henri de SAINT-BLANQUAT : " Mémoires de l'Humanité - Enquêtes en Préhistoire ", (Seuil, Paris, 1991).
Georges TORRIS : " Penser l'Evolution - De la bête à l'Homme ", (Editions Universitaires, Paris, 1990).
Etc ...

(3) - En fait, les archéologues font du Chalcolithique le tout dernier faciès du Néolithique(GAUCHER, Méthodes de Recherche, op. cit., v. Tableau p. 174 et Lexique p. 197.
Les sous-faciès comprendraient désormais, à partir de 3.200 av. J.C., chronologiquement, les civilisations de Fontbouïsse, l'Artenacien, celle de S.O.M. (Seine-et-Oise - Marne) et les Campaniformes.
Tant et si bien que le Chalcolithique étant réduit à sa plus simple expression, l'Age du Bronze Ancien daterait de 2.000 av. J.C. seulement.
A trop vouloir réduire les datations, même avec le chevauchement des divers faciès, on n'arrive plus à tout caser ! Les datations sont effectuées d'après analyses au Carbone 14 ... sans préciser la marge d'erreur variant de 150 à 250 ans en plus ou en moins pour ces périodes.
Quand ils datent un site de - 2.000 ils omettent d'indiquer que les vestiges peuvent être compris entre - 2.250 et - 2.000.
Aussi quand nos "modernistes" datent les tumulus bretons (avec dolmen ou allée couverte) de 1800 av. J.C., le profane ne comprend plus, d'autant plus que, sur les sites mêmes, les violons ne sont pas accordés et qu'on lui explique que de tels monuments sont beaucoup plus anciens.
Si un paysan s'était réfugié dans une allée couverte (comme cela s'est fait fréquement) et qu'il y ait installé un foyer pour cuire sa soupe (transformant ce tombeau en domicile), sous Charlemagne ou Louis XIV, on ne pourrait dater le dit tumulus du IXe ou du XVIIe s. ! On oublie trop le conservatisme des Humains. Je possède des meubles de famille (comme de nombteuses personnes) et mon lit et mon secrétaire de style Empire ne datent pas d'aujourd'hui bien que je dorme dans l'un et écrive sur l'autre. Je possède la facture de ces meubles exécutés en 1810 par un parent (le sieur IBOT, menuisier-ébéniste de DONZERE), cadeau de noces pour le mariage du grand-père de mon grand-père, cadeau offert par ses parents nés sous Louis XV. Ce n'est pas parce que j'en use qu'ils sont de cette fin du XXe siècle ! Tout est affaire de relativité. A trop vouloir raccourcir l'espace-temps, on fausse l'esprit des gens.
Il ne faut donc pas s'étonner de voir s'ancrer dans la tête des gosses, par bande-dessinée interposé, le plantureux Obélix (compagnon d'Astérix le Gaulois) porteur d'un menhir (Il est fabricant de menhirs). Pourquoi pas d'un téléphone étant donné qu'il y a moins de temps entre les Gaulois et l'invention du téléphone. C'est accréditer la Celtomanie chère au Second Empire qui voyait en les Celtes (ou Gaulois) des peuples issus directement de la Préhistoire alors qu'ils ont envahi la quasi-totalité de la Gaule vers 500 av. J.C. tout au plus ! Il en était de même des armes et outils en pierre polie. C'est ce que l'on apprenait aux enfants des classes élémentaires jusqu'en 1935 (avec des livres d'Histoire de France d'Ernest LAVISSE ... alors qu'existaient JULLIAN, DECHELETTE tué en 1914, et bien d'autres qui se hérissaient à la lecture de ces sornettes passéïstes). A tromper le public, on lui fait ensuite gober n'importe quoi, en Histoire comme en tout autre chose.

(4) - VARAGNAC (sous la direction d'André ...) : " L'Homme avant l'Ecriture " (Armand Colin, Paris) et collection de : " Antiquités Nationales et Internationales (publication du Centre d'Etudes Pré- et Protohistoriques de l'E.P.H.E., Sorbonne, VIe Section).

(5) - J. COMBIER : Un nouveau site du Bronze Final dans la Drôme, in Etudes Préhistoriques, n° 4, 1973, p. 32.
A. HERITIER : " Près de Saint-Uze, habitat des époques Néolithique, du Bronze et du Fer ", in Etudes Drômoises, 1975, n° 3-4, pp. 3-6.

(6) - André BLANC : in GALLIA, T. XXII, 1964, fasc. 2, p. 535, col. 1.

(7) - Claude BOISSE : " Sanctuaires de l'Epoque du Bronze ", op. cit. in REVUE DROMOISE, n° 407, 1978,p. 22 et fig. 15 (p. 34).

(8) - Claude BOISSE : Rapport des fouilles de Notre-Dame de la Mure, à EROME.- Tome III, 1958, Ch. 5.
Cet objet était en contact avec la Tombe n° 16, près du crâne (réduit à "calva"). Cette tombe, bouleversée par d'autres contemporaines et postérieures était à la cote - 180 cm. (le sol représentant + ou - 0,00) Elle était au midi, à l'extérieur du cubiculum SE, romain, dans l'intervalle compris entre celui-ci et un mur médiéval du prieuré. Notons que, à l'intérieur du même cubiculum, des sépultures post-romaines (Ve-VIe s.) se rencontrent encore à la cote - 135 cm., au-dessus de sépultures plus anciennes (fin du IVe - Ve s.). Toutes ces sépultures sont paléochrétiennes. Cet objet appartenait-il à cette tombe ?. Peut-être à une autre, voisine. En tous cas, il serait hasardeux de le croire in-situ, les objets de cette époque étant rarissimes à N.D. de la Mure. Dans le cubiculum cité, avec des débris monumentaux antiques et d'époque mérovingienne, nous devions rencontrer un palet-disque en grès dur. Avant la construction romaine (fin du Ier. s. av. J.C., cette zone était inondable.

(9) - Ce toponyme de " Charnays " est-il un synonyme de " Charnier " ? Il a été gravement bouleversé par les travaux de la C.N.R.- Il se trouvait entre 75 et 50 m. à l'ouest de la R.N.7 au nord du ruisseau de GERVANS. Dans les débris d'une tombe à inhumation, victime de travaux agricoles, nous devions recueillir des débris humains (demi-mandibule, fragments crâniens et os longs) ainsi qu'un biface ... en calcaire tendre, parfaite imitation d'un biface en silex. On sait qu'aux époques barbares, il est fréquent de retrouver dans les sépultures des silex taillés qui ont joué le rôle d'amulettes ou de phylactères. Quoiqu'en plaine, le site correspond bien à celui d'un cimetière barbare avec le ruisseau pour le culte des eaux (substrat du "Styx"). Mais ceux qui procédèrent à l'ensevelissement ne pouvaient ignorer le rôle important d'un silex accompagnant le défunt. N'en disposant point, ils lui substituèrent cette mauvaise copie ... dans un fragment de pierre qui est totalement étrangère à cette région. Mais, ils avaient dû en voir d'authentiques pour ainsi copier celle-ci.

(10) - Une tombe à cistes est constituée de dalles de pierre (environ 100 x 60 à 75 cm, pour une épaisseur de 8 à 12 cm. Ces pierres sont dressées (le plus petit côté déterminant la hauteur) sur le sol naturel rocheux (à défaut de platière mise à nu, on disposa une autre dalle horizontale pour servir de fond). Une fois le vase cinéraire déposé avec les offrandes, on recouvrait ce caisson avec une autre dalle. Le tout était alors masqué par de la terre rapportée, formant un petit tertre (tumulus) ou des pieres, galets, etc ... comme s'il s'agissait éventuellement d'un

pierrier. A l'Epoque Romaine on remplaça les dalles de pierres par des tegulae (tuiles plates à rebords dites plus fréquemment : " tuiles sarrazines "). Ces cistes contiennent des urnes cinéraires. Mais elles ont été employées tardivement, dans les nécropoles à inhumations. Elles contiennent alors un squelette dont les ossements sont en vrac (résultat d'une translation amenant une tombe réduite), soit plusieurs crânes (dans le cas d'un culte spécifique).

(11) - On sait pertinemment maintenant que SAINT-MARTIN, en compagnie de SAINT-MESME, est passé en Tricastin, lors de son pélerinage à ROME (Recherche du R.P. Jean DE LA CROIX-BOUTON, bibliothécaire-archiviste de l'Abbaye d'Aiguebelle). Connaissant toutes les exactions qu'il a commis en abattant les idoles du paganisme (statues précipitées dans les lacs d'Auvergne), il n'est pas douteux qu'il en soit de même en Tricastin, du moins pour les monuments païens qui étaient encore l'objet d'un culte. Puis ses prosélytes poursuivirent l'oeuvre commencée. Comme ils remplacèrent systématiquement le monument détruit par un calvaire, il est toujours précieux de se livrer à une prospection de surface à l'entour de tout monument semblable, dans la campagne et encore plus quand il ne s'agit pas d'une croix de carrefour.

(12) - Claude BOISSE " Sanctuaires de l'Epoque du Bronze ... ", in REVUE DROMOISE, op. cit., n°407, 1978, pp.20-22 - Plans, coupes, photos et relevés pp. 27-33. La gravure pourrait symboliquement représenter un agriculteur labourant avec une araire, (Fig. 14).

(13) - J. DECHELETTE : Manuel d'Archéologie Préhistorique, Celtique et Gallo-Romaine, (Picard, Paris, 2e éd. 1928), Tome II, Epoque du Bronze, pp. 300-302.
HERITIER : Op. cit. in ETUDES DROMOISES, 1975, n° 3-4, p. 4. On doit noter la découverte de céramique Chasséenne. Or, le Chasséen correspond au dernier faciès du Néoloithique et appartient ainsi encore à la Préhistoire.

(14) - BOISSE : " Sanctuaires ... ", op. cit. p. 373, n° 4, (fig. 5) d'après Héritier.

(15) - Sir GAVIN DE BEER : " La Génétique au service de la Préhistoire ", in ANTIQUITES NATIONALES ... (EPHE, Sorbonne, VIe Section), 1962, n° 11-12, pp. 51-69.

(16) - Henri HUBERT : " Les Celtes et l'expension celtique jusqu'à l'époque de La Tène (Albin Michel, Paris, 1950).
du même : " Les Celtes depuis l'époque de la Tène et la Civilisation Celtique " (Albin Michel, Paris, 1950).

(17) - Musée Kitchener, Ile Eléphantine, ASSOUAN.

8) - (18) - François VILLARD : " La Céramique grecque de Marseille - Essai d'Histoire Economique ", (De Boccard, Paris, 1960), p. 134.
Claude BOISSE : " Le Tricastin, des origines à la chute de l'Empire Romain ", thèse des Hautes Etudes, 1966, (Sorépi, Valence, 1968),pp.37-71.

Pourtant quelques caravanes orientales remontèrent le Rhône durant cette période troublée. Lors de travaux de modernisation entrepris sur le site du château de Fontager (SERVES), alors Hostellerie du "Chant de la Source", on découvrit de nombreux vestiges paléontologiques et archéologiques. Parmi ces derniers un superbe tesson de poterie attique à figures rouges voisinait avec des tessons de vases indigènes contemporains. A cet endroit les lieux étaient marqués par une petite anse du Rhône et il pouvait y avoir un port. Ce qui ne signifie pas qu'il y eut un emporium. Cf. Claude BOISSE : " Les Antiquités de Ponsas ", in RHODANIA, 1963,

fasc. 2, pp. 37-43.
Claude BOISSE : " Ponsas et Fontager antiques ", in CAHIERS SERVOIS, 1965, hors-série, n° II.

(19) - Wolfgang DEHN : " Die Heuneburg an der oberen Donau und ihre Wehranlagen", (Sonderdruck aus Neue Ausgrabungen in Deutschland, Berlin, 1958).

(20) - Milan vient du celte " Mediolanum " au même titre que Châteaumeillant, Montmélian, etc ... qui désigne une capitale centrale et, indirectement, un marché. Le vieux terme celtique concernant un marché, une foire saisonnière , est celui de " SENMAG " qui ne veut pas dire "vieux" (avec SEN - sénile, etc ...). Le Celte n'est pas du Latin ! Cela se traduit par "la plaine du milieu", "la plaine centrale (dans laquelle se tenait les marchés) ". Ce terme est une métaphore. Un Senmag ne comportait aucune construction fixe
Cf. R. CHEVALLIER : Gaulois et Etrusques en Italie du Nord, in ANTIQUITES NATIONALES ..., 1962, n° I-II, p. 34.

Notons, pour en finir avec les destructions de cette invasion de 500, que l'oppidum de Malpas (Soyons) et du Pègue (Colline Saint-Marcel) subirent l'assaut des Celtes. Malpas fut réoccupé par la suite et Le-Pègue abandonné au profit du site dit "de l'Ecole".

(21) - La prise de ROME fut le fait de BRENNUS, chef de légende mais qui a bel et bien existé, sous un autre nom. Lors de l'avancée des armées celtiques, les Romains réussirent à faire un prisonnier gaulois qu'ils soumirent à la torture afin qu'il leur révéla le nom de son grand chef. Fièrement, le guerrier éructa : " - Brenn ! " ce qui, en gaulois, n'est autre que le mot de Cambronne.Les Latins en firent BRENNUS avec la désinence. Voilà la légende racontée par le cher Docteur MOREL, Sénateur, hypothèse qui n'est pas dénuée de fondement. Ce " BRENN " s'est transformé au cours des siècles avec, aux XVIIe et XVIIIe s., le cri d'abordage de nos Corsaires : " - Bran !, à l'Anglois ! "

On possède les textes de cette époque et la prise de ROME figure dans les délibérations sténographiques des archontes (magistrats) d'ATHENES.

Si les Gaulois ne parvinrent pas à s'emparer du Capitole à cause des fameuses oies qui, par leurs cris réveillèrent la garnison romaine, BRENNUS le fit payer cher aux vaincus, en jetant sa lourde épée dans le plateau de la balance en s'écriant Vae Victis ! (Malheur aux Vaincus !, TITE-LIVE, V, 48).

Les Romains devaient s'en souvenir en 121 puis en 52 avant l'ère !

o
o o

Chapitre Troisième

LA GAULE INDEPENDANTE : LES ALLOBROGES

Les nouveaux arrivants sont les véritables créateurs de la Gaule Indépendante formée d'Etats constitués préalablement, avant même l'invasion. Il y a bien quelques litiges frontaliers par la suite mais ce sont des épiphénomènes sans réelles conséquences.

Les LIGURES sont réduits à l'extrême, c'est à dire de la Durance à la mer et du Bas-Rhône jusqu'au Golfe de Gênes. Encore doit-on retrancher de ce terroir MARSEILLE et ses Colonies (Nice, Antibes, Fréjus, Saint-Blaise, Glanum, etc ...) qui à partir de cette époque vont doubler leurs remparts de pierres sèches par des murailles hélénistiques de grand appareil car les Ligures manipulés par les Celtes de l'Invasion de 500 formèrent une ethnie CELTO-LIGURE qui ne vécurent plus que de rapines. Ces brigandages visaient essentiellement les caravanes massaliètes. Ils disposaient également d'une puissante flotille de pirates exercés contre tous les autres pays se livrant au commerce méditerranéen. Par la suite, les Romains devaient s'employer à les réduire mais, avant la Conquête des Gaules, ils ne les exterminèrent point, les CELTO-LIGURES servant de tampon entre eux et les GAULOIS.

Un autre réduit Ligure subsistait en Espagne, côté Atlantique, au voisinage de Bilbao. Les Celtes avaient enfoncé un coin, en 390, le long des côtes Catalanes, se heurtant tout d'abord au puissant royaume CELTIBERE puis composant avec celui-ci et établissant un statu quo.

Au nord de la Durance s'établissent donc les états de la CELTIQUE et, pour mieux résister à toute velléïté de revanche celto-ligure, ils forment une Confédération celle des CAVARES. Celle-ci comprenait:

* les CAVARES avec Avenio (Avignon, Rocher des Doms) et Arausio (Orange, Le Lampourdier) ainsi que Cabellio (Cavaillon).

* Les MEMINII avec Carpentoracte (Carpentras).

* Les TRICASTINI s'étendant de la moitié de l'Ile formée par un delta de l'Eygues sur le Rhône jusqu'à la Riaille, rivière de Châteauneuf du Rhône, NS; et, EW, de la moitié de l'Ile formée dans la plaine rhodanienne entre Donzère et Mondragon jusqu'à une barrière aquatique s'étendant de Travaillan à Grignan. Capitale : Barri (qui dut être un "Mediolanum", nom indigène perdu); deux sanctuaires religieux : Le Puy de Bollène (Cromlec'h des Charagons, temple Calendaire) et Novem-Craris (Le Logis-de-Berre, Temple du Zodiaque) et des bourgades au nom celtique : Dusera (à l'origine de Donzère : "la forteresse de la Montagne") Petralapta (Pierrelatte), Mornas, Bollène (Belenus), Senomagos (de "Senmag"), Toronne (Tarùn), Corbelàs (à l'origine de Chamaret), etc ...

Le TRICASTIN mérite une mention spéciale car ses habitants n'étaient point issus d'une seule tribu, comme les autres états de la Confédération. En protection, c'est le seul à se trouver ceinturé par une trentaine d'oppida de protection (oppida de hauteur, de plaine et de marais). TRICASTIN n'a rien à voit avec " tricastRi " (Trois Châteaux, latinisation d'un nom Celtique incompréhensible des clercs). TRICASTI peut se traduire métaphoriquement par : " Le Pays des Métallurgistes " avec de nombreuses stations dont la principale, NOVEM-CRARIS, comprenait tout un complexe sidérurgique (puits et galeries de mines pour exploiter les gisements de sulfures de pyrites de fer), fours de grillage et de réduction de minerai, captage de sources pour fours catalans (hauts-fourneaux en réduction), forges et toutes formes d'outils, d'armes et de pièces mécaniques déposés dans des dépôts votifs (consécration de forges), réserves de comptoirs. Autres richesses locales : les haras de chevaux.

Ce n'est pourtant pas pour cela que le TRICASTIN fut initialement fondé. Le grand marché de VIX ayant été ruiné par l'invasion de 500 (amenant la récession économique de MASSALIA mais aussi de la CELTIQUE, les CELTES de l'invasion de 390/384 n'entendaient point renouveler pareille bévue mais, bien au contraire, créer de toute pièce, un nouveau centre économique plus proche de la Méditerranée tout en étant protégé par une marche celtique, celle des états cavares susnommés les protégeant des CELTO-LIGURES. En TRICASTIN, on retrouve dans la toponymie (d'après les textes anciens du Xe au XIIe s.) le nom de peuples tous fixés jadis (avant l'invasion de 390/384) sur les principaux axes commerciaux (Voies de l'étain et du Bronze, ou de l'ambre de la Baltique) à savoir :

- les LINGONS, dont probablement ceux de VIX, à NOVEM-CRARIS (Le Logis-de-Berre, commune des GRANGES-GONTARDES)

- les SENONES (de SENS, les Conquérants de ROME) avec SENOS (l'abbé MALBOIS a réfuté jadis le transfert de SENMAG en SENOS qui, ensuite, ne pouvait livrer SENOMAGOS via SENO, la désinence " OS " se rattachant plus à l'ethnie d'un Peuple qu'à une fonction commerciale), sur BOLLENE.

- Les GABALES (non point de Mende mais de MIMAT leur capitale celtique, sur l'extrémité de la Voie de Portage signalée plus tard par STRABON), avec " GABA ", premier nom de LA-GARDE-ADHEMAR, GABA ne signifiant rien en Latin, (1).

Toujours dans la mouvance de la Confédération CAVARE, se trouvaient les SEGOVELLAUNII. Ceux-ci avaient deux capitales politiques : l'oppidum de l'Otagne (au S-SE de VALENCE) et l'oppidum de Géry (au confluent du Roubion et du Jabron, à l'est de MONTELIMAR). La particularité du terroir des SEGOVELLAUNII était de s'étendre outre-Rhône, entre

l'Eyrieux et le Doux, avec une capitale religieuse sans doute sur l'oppidum de Malpas (nom indigène perdu) par la dédicace (romaine) à une divinité Celtique : la DEA SOIONA (Soïona ayant donné SOYONS) éponyme du fleuve.

Les limites orientales des SEGOVELLAUNII sont imprécises, peut-être de Pizançon (ancien gué sur l'Isère, en amont de ROMANS & BOURG-DE-PEAGE, où aboutissaient plusieurs pistes gauloises importantes, lieu qui a livré plusieurs trésors numismatiques très importants (quelques dizaines de milliers de pièces) en oboles massaliètes et en monnaies celtiques des Peuples de la Vallée du Rhône, jusqu'au couchant de CREST, puis au-delà une ligne aboutissant à PUY-SAINT-MARTIN, jusqu'au Jabron, (2).

En dehors de la Confédération Cavare, à l'est des TRICASTINI et des SEGOVELLAUNII, se trouvaient les puissants VOCONCII qui avaient deux capitales politiques VASIO, au midi (3) et LUC-EN-DIOIS (4) sur la Drôme, avec vraisemblablement toute la pente méridionale du Vercors (occupé par les VERTAMICORES) puis prolongés par une étroite bande de terrain entre les contreforts du-dit et le piémont occidental du Vercors jusqu'à l'Isère (?). VOCONCES peut se traduire par " (les) Vingt Clans ". Outre les deux capitales, on peut noter différents pagi, ceux de NYONS (Noiomagenses), de BUIS-LES-BARONNIES (Buxanienses), de Comps, d'Aletanum (LE-PEGUE), etc ...

Toujours en-dehors de la Confédération des Cavares, outre-Rhône, se situaient au midi les VOLCAE ARECOMICII (Capitale NEMAUSUS-NIMES) puis, au-dessus, entre l'Ardèche et l'Eyrieux, les HELVII (Helviens) avec pour capitale l'Oppidum de Chaulène (5) qui est à l'origine de la ville d'ALBA HELVIORUM (sur le terroir moderne d'APS qui a repris, grâce au Conseil d'Etat, le nom de ALBA-LA-ROMAINE. Ville principale, sur les deux rives du bras occidental du Rhône : BERGOIATA (le Haut, sur la rive droite - le Bas, sur la rive gauche avec la moitié de l'Ile signalée déjà et partagée entre HELVII et TRICASTINI.

Au-dessus des SEGOVELLAUNII (rives droite et gauche du Rhône), au-dessus peut-être des VOCONTII et des VERTAMICORES et au-delà, sur la rive droite de l'Isère (du moins dans ce premier espace) se trouvaient les ALLOBROGES.

Les ALLOBROGES comprenaient, outre Rhône, les terroirs des cantons de TOURNON (6) et d'ANNONAY, limités à l'Ouest par les VELLAVII. On ne sait si les VELLAVES étaient déjà incorporés aux ARVERNES ou indépendants. Leur chef-lieu était l'oppidum de SAINT-PAULIEN transféré beaucoup plus tard (sous ROME encore) au Puy-en-Velay.

A l'ouest et au nord, puis du couchant au levant, les ALLOBROGES confinaient au terroir des SEGUSIANII dont la capitale était LUGDUNUM (LYON), avec pour villes principales SEGUSIANORUM FORUM (Feurs) et RODOMNA (Roanne) avant que les SEGUSIANES soient annexés par les Arvernes et les Eduens.

A l'origine, les SEGUSIANES de la lère Invasion de 500 avaient participé à l'invasion de l'Italie du Nord et tandis que les Insubres (partie des Eduens) fondaient MILAN, eux fondaient SEGUSIO (Suse, en Piémont). Ceux de l'Invasion de 390/384 fondirent vers le confluent du Rhône et de la Saône.

Plus loin vers l'est, les ALLOBROGES sont en contact avec les AMBARRI dont le chef-lieu fut peut-être Ambérieux, proche de la limite des ALLOBROGES qui occupent la rive droite du Rhône et dont la frontière passe par la cluse de Nantua avant de gagner l'extrémité occidentale du Lac Léman. Les confins orientaux des ALLOBROGES sont donc le Lac Léman qui les sépare des HELVETII, mais les NANTUATES au SE (Capitale TARNAIA, aujourd'hui Saint-Maurice) voyaient leur territoire ouest servir de marche aux ALLOBROGES.

Les ALLOBROGES (dont la traduction du nom signifie " Ceux qui viennent d'ailleurs ") avaient pour capitale VIENNE, ville qui passait dès cette époque pour l'une des plus opulentes des GAULES. Ils possédaient en outre deux villes principales ayant presque rang de capitales administratives : GENEVA (Genève) et CULARO (Grenoble). En fait, le terroir des ALLOBROGES correspondait assez bien aux anciens diocèses de VIENNE (rives droite et gauche du Rhône), GENEVE et GRENOBLE.

Quantité de bourgades existaient déjà à l'époque de LA TENE dont la haute Civilisation correspondait à ces nouveaux Etats. On peut citer : FIGLINAE (entre Saint-Rambert et Andancette), URSOLIS (Saint-Vallier), TEGNA (Tain-l'Hermitage), ARRATICA (Arras-sur-Rhône), CONQUERS (à l'origine de Romans), LEMENC (à l'origine de Chambéry), etc ... etc ...

Il se trouve qu' EROME se situe entre URSOLIS et TEGNA. On peut déjà dire que SERVES (7) et GERVANS (8) sont ses parèdres. Nos recherches archéologiques (entre 1945 et 1981) démontrent que ces lieux furent occupés également à l'Epoque de LA TENE, (certains ne correspondent plus à ceux de l'Epoque du Bronze ou à l'Epoque de Hallstatt ou ler Age du Fer) mais le fait est cependant là, sauf découverte inopinée. Il semble qu'à l'oppidum de hauteur des VERRES ait succédé un nouvel habitat situé aux ORPAILLOTS, entre autres (céramique ondée et bucchero gris de la fin du Ve et du IVe s. avant J.C., traces de poteaux pour cabanes, céramique indigène, etc .... Des tessons de céramique ondée ont été également rencontrés sur d'autres sites voisins. Mais, en dehors d'EROME-EST, il s'agit d'habitat dispersé.

Les CELTES sont des gens fort inventifs, nous l'avons remarqué, et certaines innovations vont être adoptées par leurs successeurs, d'autres pas. On leur doit notamment le savon, les tonneaux, la charrue à roues, la moissonneuse, les ressorts de suspension de chars de combat.

Ce sont les premiers à créer un véritable réseau routier, à doter celui-ci de ponts si nécessaire (autrement ils aménageaient les gués en conséquence).

LE PASSAGE D'ANNIBAL

Celui-ci a fait couler beaucoup d'encre depuis bien longtemps. Le récit de cette expédition de 218 avant J.C. tient aux écrits controversés d'un historien Grec, POLYBE,(cinquante ans après), et le Latin TITE-LIVE (deux siècles après). Depuis la Renaissance, des érudits se sont penchés sur la question ... et des noms fantaisistes ont surgi (9), chacun voulant tirer une gloire locale par le passage du Carthaginois en ces lieux. Voici près de vingt ans, la découverte d'un éléphant peint dans une grotte du canyon du Toulourenc (rive drômoise car ce torrent est limite entre Drôme et Vaucluse) a relancé les débats pour ou contre la remontée de l'Ouvèze par ANNIBAL (10).

Sans vouloir entrer dans les détails, nous livrons le tracé, légèrement différent de celui du regretté Colonel MARQUION (11).

ANNIBAL a dû traverser le Rhône près de Roquemaure (Gard) pour atteindre l'anse du Lampourdier (Le Lampourdier correspond à ARAUSION, l'ORANGE primitive). De ce point, il gagnait l'ile formée entre les deux bras alors existants de l'Eygues (12) et les carthaginois mirent quatre jours pour rassembler leurs troupes (on ne peut minimiser celles-ci et sans tenir compte de la faconde des auteurs, on évalue celles ci à 100.000 hommes, fantassins et cavaliers, et 37 éléphants de combat. De plus, l'intendance est évaluée au même nombre que celui des soldats). De l'île, les Carthaginois remontèrent le lit inférieur de l'Eygues (rive gauche), pour traverser le lit unique, en amont de la division en deux cours, au Vieux-Travaillan. De là ils tournèrent à gauche pour remonter vers le Nord en longeant le Tricastin (comme le dit POLYBE) et sa frontière aquatique, précieuse pour les éléphants et les chevaux. Ils franchirent le Lez au-dessus de Suze en amont du confluent de l'Hérin (nom celtique) et infléchissent leur route vers le NW pour se rapprocher de la Vallée du Rhône, par les étangs de Suze, ceux de Saint-Paul (St-Paul n'existe pas alors), remontent le piémont occidental des coteaux riches en sources d'eaux vives et proche de lônes alimentées par le cours oriental du Rhône. Ils atteignent la Berre à Novem-Craris et franchissent la montagne du Moulon (nom celtique) par le Col de Malataverne pour stationner près de la Riaille bien alimentée par ses étangs. De là, ils ont dû gagner Géry et remonter le cours du Roubion pour passer par Sauzet et atteindre le Rhône au Logis-Neuf (Les Tourrettes). Les voies divergent à cet endroit pour le passage de la Drôme, au nord, soit qu'ils aient suivi le cours du Rhône au maximum soit qu'ils aient infléchi leur route passant au pied occidental de Livron. Ont-ils ensuite gagné Romans directement ou cette bourgade existante alors (Le Conquers) par le Rhône, le pied de Valence (cette ville n'existe pas encore), Bourg-les-Valence et le confluent ancien de

l'Isère qu'ils remontèrent ensuite pour les mener à pied d'oeuvre pour traverser les Alpes.

ANNIBAL a dû suivre sa route avec des cartes qui ne nous sont point parvenues mais qui résultaient tout bonnement des commerçants puniques qui étaient en relations suivies avec les Celtes.

Toujours est-il, soit par les reconnaissances de la cavalerie punique en avant-garde, soit par cette troupe énorme qui ne se déplaçait pas sans un vacarme indescriptible, que les ALLOBROGES sur l'autre rive de l'Isère virent passer les armées d'ANNIBAL. Il est très probable que la population civile participa au spectacle dont, pourquoi-pas ?, des EROMAINS !

On connait la suite des évènements concernant la seconde Guerre Punique (13). Laissons l'Histoire suivre son cours et revenons à nos tribus celtiques.

LE SECOND SIECLE AVANT NOTRE ERE

Au cours de ces siecles, les CELTES ont réalisé de grands travaux notamment en asséchant des marais pour en faire des emblavures mais aussi en défrichant et les hauteurs du Puy de Serves, des Planards et des Méjans ont dû être déforestées pour accueillir soit des cultures, soit des pâturages. Il en fut de même des coteaux bien exposés au midi, pour la vigne et des arbres fruîtiers.

Les lieux de culte paraissent s'être radicalisés et seuls les sanctuaires de VALS et de PIERRE-AIGUILLE ont dû subsister. Si VALS a été Christianisé (N.D. et Ste Euphémie), rien ne nous est parvenu pour l'autre sanctuaire. Les vocables de nos églises et chapelles s'accordent plus à la christianisation de lieux romains et n'indiquent pas les sacralisations antérieures.

Il est cependant intéressant de noter que tout s'accorde pour faire d'EROME (comme de Serves et de Gervans) une agglomération (vicus plus que simple locus) de potiers bien qu'on ait encore trouvé aucune installation de ce genre. Mais ceux-ci possédaient l'argile, les dégraissants (permettant l'homogénéïsation de la pâte et moindre cuisson), de l'eau en abondance, du bois à satiété (sur la pente des coteaux). En examinant les tessons de poterie retrouvés lors de fouilles on peut déjà assurer que c'est une production locale et que les alluvions du Rhône sont entrées dans la composition de la pâte ou de la barbotine (ou couverte) les recouvrant.

Bien entendu tous les autres métiers pouvaient être représentés malheureusement nous n'avons fouillé que des sites romains (et postérieurs) et les découvertes de ces époques proviennent de prospections de surface ou de découvertes fortuites connues longtemps après. Le site des VERRES mériterait des recherches approfondies.

NOTES ET REFERENCES

(1) - Claude BOISSE : " Le Tricastin ... ", Thèse de l'EPHE, op. cit.

Claude BOISSE, "Le Logis-de-Berre, essai d'étude économique d'un carrefour routier - Les fouilles de Novem-Craris", Thèse de Doctorat (Sorbonne, 1968).

Claude BOISSE, "Essai historique sur Bollène, Vaucluse" (à paraître fin 1993 ou début 1994).

NOTE :

A NOVEM-CRARIS, nous avons découvert des éléments importants concernant le commerce celtique à l'époque de Hallstatt puis à l'époque de La Tène, tant de Méditerranée Orientale (bucchero gris éolien, céramique peinte ionienne d'origine ou copies analogues à celles du Pègue, céramique grecque, céramique campanienne, objets en bronze de provenance grecque ou massaliète, céramique catalane et ibérique, tessons et débris d'amphores puniques, tessons gaulois avec graffito celtique provenant des Gabales, céramique peinte des ateliers gaulois, premiers emplois de moules de sigillée arétine avec de la pâte indigène, bucchero noir étrusque, perle de Naucratis (Egypte) etc .... etc ...
En ce qui concerne le complexe sidérurgique celtique : des culots de fusion de minerai, l'essentiel des dépôts votifs constitués par des objets avant affinage (couteaux, poignards, épées), objets usuels ou commercialisés (couteau pliant, outils comme scie, lime, binette, etc ...), éléments de chars (ressorts de suspension déterminés et analysés au Centre de Recherche d'Histoire de la Sidérurgie, Musée Lorrain, La-Neuveville-devant-Nancy, corroboré par le Centre analogue de Stuttgart), etc ...
Ces objets étaient déposés dans le Musée de Novem-Craris (fondé par l'abbé BOISSE) et dont je fus le Conservateur de 1961 à 1987 (ayant été chargé de mission par André MALRAUX, lors de la découverte du site, puis Directeur des Fouilles de 1961 à 68). Le Musée a été fermé en 1987. Ayant fait une dation (comme "Inventeur"), ces pièces seront à nouveau visibles prochainement au Musée Régional de Saint-Paul-Trois-Châteaux, espérons le, en 1994-95.

(2) - Claude BOISSE : "Histoire de Montélimar" (Privat, Toulouse,1992), ouvrage collectif sous la direction de Stéphane BAUMONT. Cf. C. BOISSE : "Histoire de Montélimar, de l'Epoque du Fer à la naissance de la Féodalité" (pp. 35-80, avec 23 illustrations. Pour les SEGOVELLAUNII, v. plus particulièrement les pp. 45 à 52.
Notons en passant que le nom celtique du JABRON est synonyme, suivant MANTEYER, de limite ce qui est aussi le cas pour cette rivière, entre Ségovellaunes, Tricastins (?) et Voconces.

(3) - Ce n'est pas à Raymond de Toulouse qu'est dû le transfert de VAISON sur le piton de la rive gauche de l'Ouvèze. Déjà, lors des invasions barbares de la fin du IVe s., les habitants gagnèrent toutes les hauteurs environnantes par sécurité. A l'époque de l'Indépendance gauloise, VASIO était déjà sur cette hauteur. La ville romaine fut implantée dès la fin du IIe s. av. J.C. où elle se trouve, sur la rive droite de la rivière où se trouvait déjà un locus celtique (cabanae) détaché de l'oppidum n'ayant qu'un rapport de peu d'importance avec VASIO. Comme les VOCONCES étaient alors les amis des Romains, ceux-ci n'auraient pu créer cette ville si elle avait déjà existé à cet emplacement. Au cours du Ier. s.

avant notre ère, il fallut bien les exactions du Gouverneur FONTEIUS, pour que les VOCONCES excédés se soulèvent (70 av. J.C.), non contre ROME mais contre lui et son Administration. Ce fut le Gouverneur qui fut convoqué devant le Sénat. Il eut pour défenseur un maître du barreau de l'époque, un certain CICERON (V. son "Pro Fonteio"). On ne sait si CICERON et son client eurent gain de cause, toujours est-il c'est que le sieur FONTEIUS disparut de la scène politique et tout rentra dans l'ordre à VAISON et chez les VOCONCES.

(4) - LUC-EN-DIOIS fut un Lugdunum (comme Lyon, St-Bertrand-de-Comminges, etc ...), cité indigène dédiée au dieu LUG. C'est dans la PAX ROMANA, au siècle d'AUGUSTE (début du Ier siècle de notre ère) que cette capitale septentrionale des VOCONCES fut transférée en zone vierge, à DIE (DEA AUGUSTA VOCONTIORUM) comme cela s'est produit à peu près partout ailleurs. Pour les peuples qui nous occupent (sauf les ALLOBROGES mais VIENNE s'étend bien en-dehors des pentes vertigineuses de Pipet, avec l'occupation dense d'une grande ile alors existante, vers Ste-Colombe et St-Romain-en-Gal), telles que BARRI transférée à AUGUSTA TRICASTINORUM (St-Paul), GERY à Montélimar (Coeur de ville sous la citadelle). Précisons à ce propos que GERY correspond vraisemblablement à la ville de DOURIO(n) des premiers itinéraires alors que le nom réel (celtique ou proto-celtique) pourrait être NARBO (comme le "Narbonne" médiéval). L'OTAGNE avec VALENTIA (Valence), etc ... etc ...

(5) - Chanoine ROUCHIER : "Histoire du Vivarais", Tome 1 (vient d'être réédité).
Abbé Jean CHARAY : "Petite Histoire politique et administrative du Vivarais", (Audin, Lyon, 1959)
Abbé Pierre ARNAUD : "Valvignères en Helvie" (Volle, Privas,1963).
Franck DELARBRE : "Alba Augusta Helviorum - La seigneurie d'Aps"; (Bénistan, Le-Teil, 1958).
NOTA : C'est à F. DELARBRE que nous devons la découverte et l'exploration de l'oppidum (éperon-barré) de Chaulène qui est à l'origine d'Alba. Les HELVIENS étant les alliés des Romains bénéficièrent d'un statut et CESAR leur conféra le titre de "bourgeoisie Romaine". Ce fut donc la population helvienne qui occupa la ville déplacée et qui était plus accessible que ce sommet vertigineux initial.

(6) - Il s'agit du terroir des communes du canton de TOURNON au nord du Doux. En effet, les communes méridionales, au sud du Doux, apppartenaient aux SEGOVELLAUNES. D'ailleurs, à cette époque, TOURNON n'existait pas. Cette bourgade apparaît, en tant que telle, au début du IVe s. de notre ère seulement. Il a existé une petite agglomération indigène puis romaine (relevant des SEGOVELLAUNES) au lieu-dit : " Le Cornilhac ", dans la vallée du Doux (à 2,5 Km. du centre ville moderne), entre les cotes 127 et 200, l'habitat s'étageant de la plaine jusqu'à mi-coteau (Renseignements du regretté Charles RABANY).

(7) - Nous ne pouvons y associer le Château de Fontager qui est encore sur la commune de Serves mais il s'agit d'une mouvance remontant à la féodalité. Il est indéniable que le Chastelard faisait partie du même domaine que Fontager dans l'Antiquité et au-delà. Ce site s'est trouvé incorporé à PONSAS en 1790 parce que cette commune faisait partie, comme Erôme, du Canton de Tain. Mais la réorganisation de l'An VIII l' attribua au canton de Saint-Vallier. A l'origine, Fontager et le Chastelard relevaient du Comté de Vals. Tant

à FONTAGER qu'au CHASTELARD, on trouve de la céramique de LA TENE I et II. Les sites de SERVES suivants ont livré de la céramique indigène de la TENE : Vergers au SE du Château, Saint-Alban, les Coffins W, chemin de la Plaine. A EROME (en plus des sites déjà mentionnés) Chemin de la Plaine (Champ-Rond), limite SERVES-EROME (ENTRE LES LIGNES DU P.L.M. et le pied de coteau), Calvaire des Trois-Croix, le long des vestiges de la Voie d'Agrippa au midi, Mont-Rond et Terrain de Camping. A GERVANS : Ravel et les Martinelles.

(8) - GERVANS : ce village n'a pas changé de nom depuis le Xe siècle (av. GERVANCIACO, en 909) alors que les autres apparaissent plus tard dans les textes, suivant leurs nouvelles appellations (XIe au XIIIe S.). Ils existaient déjà mais portaient un autre nom. C'est grâce à GERVANS qu'on peut soupçonner leur nom antique, mais n'anticipons pas.

(9) - Par exemple : " La Fontaine d'Annibal ", à Buis-les-Baronnies - La " Tour d'Annibaou " à Venterol (pour le Château-Ratier, "Raterio" en 1284), etc ... Il est impensable que les Puniques aient pu emprunter les gorges de l'Ouvèze, de l'Eygues ou de la Drôme. A partir de certains points, leur cours est si étroit que la troupe aurait dû progresser en file indienne, ce qui représente un cortège de plus de 500 Km. !

(10) - Cette trouvaille fut effectuée en 1977 par des spéléologues du groupe des " Ursus Spelaeus ". Immédiatement informé (car Conseiller Scientifique de ce Club), le regretté Paul BELLIN, spécialiste incontesté des gravures de l'Art Schématique, se rendit sur place. Sur l'une des parois de cette cavité, se trouvaient un éléphant peint et d'autres personnages. Il s'agissait bien d'un éléphant et non d'un mammouth, éléphant d'Afrique reconnaissable. Le seul éléphant préhistorique ayant fréquenté nos régions remonte à 100.000 ans (Elephas Primigenius) bien avant les plus anciennes représentations gravées ou peintes. Il déchiffra les autres peintures : il s'agit de personnages en bouts d'allumettes avec une tête circulaire (comme le héros de Leslie Charteris : " Le Saint "). L'un pousse un boeuf (de boucherie), l'autre un âne (ou un mulet) bâté, en train de braire. Les peintures étaient toutes recouvertes d'une bonne couche de calcite confirmant leur authenticité. L'année suivante, un symposium international se tint à Mollans, avec des spécialistes de la question. Voici quelques lignes sur notre communication : Un indigène des lieux, livrant de la marchandise dans la vallée du Rhône (Toulourenc et Ouvèze étant navigables, surtout pour une embarcation à fond plat), fut témoin du passage du Carthaginois et de son armée. De retour chez lui, il n'eût qu'une hâte : représenter ce qu'il avait vu. Comme cela était prodigieux le spectacle auquel il avait assisté devenait religieux et il choisit une caverne pour peindre cette "vision". La caverne était peut-être encore sacralisée à cette époque et cette oeuvre dissimulée aux yeux des profanes. D'autant que la plupart de ses compatriotes ne l' avaient peut-être pas cru dans le récit qu'il avait pu leur faire.

En tous cas, c'est le seul éléphant peint connu de la pré- & protohistoire. Il ne s'agissait pas d'un éléphant des Légions Romaines. Il s'agit d'une troupe d'invasion avec son matériel de campement et son ravitaillement.

Cf. Paul BELLIN : " La grotte de l'Eléphant d'Hannibal - L'Art pariétal Gaulois dans les Baronnies ", (Verdoulet, St-Paul, 1977)

Paul MARQUION : " Hannibal " (publié sous les auspices de la Sté des AMIS D'ORANGE, vers 1965). Ce texte est le premier à présenter les documents en parallèle : texte Grec de Polybe-Texte Latin de Tite-Live-Traduction Française-NOtes se rapportant aux différences entre le Grec et le Latin.
MARQUION a étudié la marche d'Hannibal en fonction des subsistances (Il était Colonel d'Intendance) : tant de tonnes de fourrage et tant de mètres cubes d'eau par jour pour 30.000 chevaux et 37 éléphants (cavalerie légère et lourde), les bêtes de somme et celles de boucherie, le ravitaillement de 200.000 personne, le remplacement des effets usagés (chaussures, p. ex.), etc ... Les étapes courtes devaient obligatoirement assurer toutes les conditions requises.
D'autre part, le Colonel MARQUION ignorait que l'ARAUSION des Textes ait été sur le Lampourdier, l'oppidum n'ayant pas encore été découvert par les frères BOISSE (Cf. Denis BOISSE : " Le Lampourdier, siège de l'antique Arausion ", in RECHERCHES TRICASTINES, 1986, nº 1).

(12) - Au delà du vieux Travaillan, l'Eygues se divisait en deux cours : le 1er, supérieur, correspond assez au lit actuel de cet affluent du Rhône.- Le 2e, gagnait la ville (moderne) près de l'Arc (ni l'une, ni l'autre n'existaient à l'époque d'Hannibal), le cours actuel de la Meyne en est le pâle reflet. L'Eygues basse passait au pied du Lampourdier juste avant de confluer, le Rhône venant alors lécher l'extrémité abrupte du promontoire recevant l'oppidum. Ce cours inférieur permit d'alimenter en eau les douves des remparts de la ville au cours du Moyen-Age et au-delà. Quand Louis XIV s'empara de la Principauté et qu'il en rasa le château avant que de démanteler les remparts de la ville, il fit édifier une digue sur l'Eygues, à la hauteur du Vieux-Travaillan. Puis, on combla les fossés d'Orange et on en fit des promenades, celà à la fin du XVIIe siècle.
Quand dans les textes il est indiqué qu'ANNIBAL mit quatre jours pour gagner l'Ile, ne faut-il pas plutôt comprendre que le Carthaginois mit quatre jours pour se regrouper dans l'île (traversée du fleuve comprise) ? ...
Le chemin ordinaire du Lampourdier remontait la berge gauche du bras inférieur, jusqu'en amont de la division en deux cours, pour ne passer qu'un seul lit (pont ou bac).

(13) - Je me permets de vous renvoyer à tout livre d'Histoire, Classe de 6e.

o
o o

Chapitre Quatre

Les Péripéties de la Conquête Romaine

Ce 2e Age du Fer fut bien de Fer, de Sang et de Larmes. Le Peuple en ascension, bénéficiant de tous, fut bien celui de ROME. Les rivalités Gréco-Romaines & Etrusco-Puniques ne s'achevèrent que par une suite d'éliminations. ROME frappa d'abord à sa porte en mettant fin à la Confédération Etrusque en 264. Puis, les Romains entreprirent de chasser les Phéniciens d'Espagne et il y réussirent en 201 (1). Le milieu du IIe siècle vit non seulement le désastre phénicien avec la destruction de Carthage (146) mais se retournant contre son alliée de toujours, elle procéda à la Soumission de la Grèce (146).

Massalia s'inquiéta quelque peu mais les Römains protestèrent de leur philhellénisme : ils agissaient en tant que protecteurs contre les menaces des Perses ...

Ceux qui étaient les plus mécontents, c'était les CELTES qui voyaient fondre leur clientèle (pour l'étain et le bronze, comme pour l'ambre de la Baltique). Un seul restait en lice, ROME. Massalia ne comptait plus puisque son seul débouché était ROME.

Les caravanes massaliètes vers le Tricastin furent de plus en plus rares, tant et si bien que les Celto-Ligures,n'ayant plus rien à détrousser, se levèrent en masse et mirent le siège sous les murailles de Marseille ! Ces Celto-Ligures sont les Salyens d'Entremont (2) et ils ont même entrainé avec eux les Voconces ! Affolés, les Massaliètes appelèrent leurs alliés Romains à leur secours !

En 125, l'expédition de M. Fluvius Flaccus met les Celto-Ligures en fuite : le siège de Marseille est levé. En 124,C. Sextius Calvinus s'établit à Aix. Ses légions détruisent les centres de résistance des Salyens, dont l'oppidum d'Entremont, et les Voconces qui sont pourchassés loin dans leurs vallées escarpées. Les chefs Salyens et le roi des Voconces se réfugient chez les Allobroges et même chez les Arvernes ! (3).

Vers 122-121, le Proconsul Cn. Domitius Ahenobarbus décime ses adversaires au confluent de la Sorgue et du Rhône. Là, il ne s'agit plus d'affrontements entre Romains et Celto-Ligures mais bel et bien entre Romains et Gaulois de la Confédération Cavare !

Allobroges et Arvernes, ayant recueilli les fuyards que l'on sait, se doutent de représailles prochaines. Ils n'attendent pas et se mobilisent pour marcher sus aux Romains. Les Arvernes et les Allobroges d'outre-Rhône passent le fleuve et rejoignent les Allobroges de

la rive gauche, les plus nombreux. Les Gaulois se déploient en bataille dans la plaine de Tain car leurs missions de reconnaissance se sont heurtées à des fuyards Ségovellaunes. Les Légions arrivent ! En effet, elles s'installent et occupent la rive gauche de l'Isère. Des pontonniers commencent à oeuvrer ... sous les quolibets gaulois lancés de l'autre côté. Mais, soudain, rien ne va plus !

La cavalerie romaine attaque les masses celtiques sur le flanc gauche. Les Romains ont fait diversion. Pendant que les fantassins se pressaient sur la rive opposée de l'Isère, la cavalerie galopant vers l'est s'emparait du gué de Pizançon et fonçait vers Tain, pour cette opération. Le pis, c'est que la cavalerie lourde suivait : les éléphants de guerre ! Bien mieux, de l'Hermitage même, des éléments de Légion, sacrifiés, prenaient les Gaulois à revers : ils s'étaient emparés du pont sur le Rhône(4) et, après avoir franchi le fleuve avaient détruit le passage ! Ces dits Romains devaient donc vaincre ou mourir, aucune fuite ne leur étant possible.

Le fracas des armes, les hennissements de chevaux et, surtout, le barissement des éléphants déchaînèrent une cohue indescriptible. L'odeur étrange des pachydermes,inconnue, épouvanta les chevaux et la cavalerie gauloise vit ses destriers pris de panique ! Pendant ce temps, les fantassins avaient gagné la rive allobroge de l'Isère (à la nage, sur des radeaux, etc ...) et se reformaient suivant l'ordonnance des Légions...

Ce fut la déroute totale. Bon nombre de fuyards voyant le pont détruit se jetèrent dans le Rhône et périrent noyés. Bien peu purent se sauver pour gagner l'arrière-pays, mais les premiers informés, population d'Erôme et autres lieux avaient fui sur la "Montagne", dans les bois, vers les zones les plus sauvages !

Au soir de la Bataille de Tain, les Romains de Q. Fabius Maximus, Consul, relevèrent les corps de cent mille gaulois ! Les cadavres furent transportés sur les hauteurs avoisinantes (5) et empilés en pyramides. Ces trophées étaient ainsi exposés en exemple pour la pacification !

Cette bataille décisive consomma l'indépendance celtique du midi. Tout le pays fut livré à ROME, de Lyon à la Mer, des Alpes aux Pyrénées, Nimes et Toulouse ! La PROVINCIA était prête !

Tous les oppida de hauteur, principalement, stratégiques, sont occupés militairement et surveillent les grands chemins, afin de se prémunir de toute rébellion.

Ceux qui la trouvent saumâtre, ce sont les Marseillais ! Certes, MASSALIA a été délivrée du siège mais ses alliés, loin de repartir, font la conquête du pays ! Bien mieux, en 118, ils font d'une obscure bourgade, Narbo, indigène ! Ils y implantent un port maritime suivant toutes les une capitale

règles de l'art de construire et qui, quelques cinquante ans plus tard, sera admiré par un jeune homme qui promet, un certain Vitruve ! Cette ville portuaire, NARBO MARTIUS, devint ainsi la capitale de la PROVINCIA ROMANA. Les Romains n'en étaient pas restés là, ils avaient fondé en même temps, une autre ville, à une journée de marche de Marseille, opulente : AQUA SEXTIA ! Tout était fait pour concurrencer MASSALIA !

Une arrière-pensée animait aussi les Romains, comme les autres anciens qui n'avaient point réussi leurs desseins. Dans l'Antiquité, la Gaule joua le même rôle que l'Amérique au XVIe siècle : La Celtique, c'était " Le Pays de l'Or " ! Ce pré-Eldorado entraîna plus d'un aventurier romain, après la Conquête. Il est exact que le moindre roitelet gaulois couvrait sa reine et ses concubines de bijoux en or massif, or provenant certes d'un sous-sol riche de minerai aurifère, mais également or acquis des orientaux en échange de cuivre, d'étain, d'ambre, etc ... ou pillé sur les chemins de Vix puis de Novem-Craris ... La Gaule passait donc pour un pays riche et attirait ainsi d'autres peuples appâtés par le gain !

En 109, Allobroges et Voconces prennent leur revanche. ILs font alliance avec les Cimbres et les Teutons et anéantissent les Légions Romaines de M. Julius Silanus, à Vienne !

En 107, les Tigurins déferlent en Provincia pour aller renforcer les Volques Tectosages révoltés et qui assiègent la garnison romaine de Toulouse !

En 105, Cimbres, Teutons, Helvètes et Ambrons déferlent dans la Vallée du Rhône comme des furieux. A ARAUSIOn (Orange 1), ils se heurtent aux Légions du Consul Cn. Mallius Maximus et celles du Proconsul Cepio. Les Romains furent écrasés, anéantis et Arausio(n) détruite de fond en comble. Il s'agit de la ville primitive découverte au Lampourdier par les frères BOISSE. Ils y ont découvert, après les pluies, des armes romaines par centaines (pointes de flèches, pointes et talons de pilums, balles de frondes, boucles de ceinturons, umbos de boucliers, etc...) ainsi que des milliers de monnaies romaines groupées par petits tas et représentant le pécule de chaque soldat tombé. Aucune de ces monnaies n'a été frappée postérieurement à 105. Le Lampourdier comprenait à son sommet deux parties distinctes : la ville et (au plus près des falaises dominant le Rhône) derrière un rempart de pierres sèches (éperon-barré), la citadelle. Celle-ci était déjà gardée par les Légions (depuis - 120) et les seuls tessons d'amphores recueillis in-situ sont d'époque républicaine. Orange 1 ne fut jamais reconstruite au Lampourdier mais dès la première moitié du Premier siècle av. J.C. sur le site en piémont de la Colline Saint-Eutrope, c'est Orange 2, Orange Romaine et toujours Orange de nos jours.

Reprenons le fil de ces péripéties !

A la suite de leur écrasante victoire et la destruction de l'Orange primitive, les "alliés" se séparèrent : les Cimbres gagnèrent l'Espagne et les Teutons, chargés de butin, remontèrent la Vallée du Rhône, mettant le pays à feu et à sang. CESAR, cinquante ans après, a rappelé l'affreuse misère qu'ils y firent régner. Ceux qui avaient pu échapper à cette tourmente, devenus vieux, en parlaient avec un effroi non dissimulé ...

En 102, les Cimbres et les Teutons tentèrent une manoeuvre d'encerclement de l'Italie, par la Gaule. Mal leur en prit et les Romains, aidés de supplétifs gaulois, prirent leur revanche sur les défaites de Vienne, de Toulouse, d'Orange et de tant d'autres lieux. Les Cimbres disparurent à Verceil et Marius (6)fit de même des Teutons, à Aix. Nul Barbare n'en réchappa, tous furent exterminés.

LE PREMIER SIECLE AVANT J. C.

Les premières décades furent employées à réparer, relever les ruines. Nous avons déjà souligné la révolte des Voconces en 70. Elle ne fut cependant pas rigoureusement réprimée (seuls quelques meneurs furent châtiés et la population épargnée dans son ensemble). POMPEE sut pratiquer une habile politique d'apaisement et tout se calma.

Alors que la Guerre des Gaules éclatait loin d'eux, les remuants Allobroges eurent des velléïtés d'aider les Arvernes. Ce fut encore le fait des Allobroges d'outre-Rhône. Ils furent immédiatement matés, CESAR refusant d'être pris à revers. Les Allobroges ne bronchèrent plus, d'autant que les Voconces, les Helviens et les Ségovellaunes se rangèrent du côté des Romains, (7).

On connait suffisamment la suite des évènements pour que nous nous y attardions (Défaite d'Alésia en 52). Cette guerre dura sept ans.

Des bourgades proches qui nous occupent, URSOLIS (SAINT-VALLIER) et TEGNA (TAIN) nous ne savons rien de leur passé celtique sinon que leurs noms sont d'étymologie gauloise. Elles étaient importantes puisque les Romains les reconstruisirent. Disons d'emblée que TAIN fut une ville sanctuaire, sans doute à cause de la Victoire Romaine qui leur avait livré le Pays. Nous connaissons par contre, l'emplacement des principaux centres Romains mais les remodelages successifs depuis tant de siècles ne nous permettent plus de distinguer les constructions antérieures.

Pour EROME, il semblerait que l'oppidum des Verres ait été abandonné dès le IVe siècle au profit des premiers contreforts à l'Est des Orpaillots, site qui a livré (en prospections de surface, des tessons de céramique indigène correspondante et de céramique ondée d'importation.

En 46 avant J.C., CESAR fondait la Colonie Romaine de VALENCE et nous entrons là directement dans la Civilisation Romaine, objet de la seconde partie de cet ouvrage.

Mais cette Colonie n'était pas un fait isolé, elle entrait dans le cadre de la politique césarienne. En 44, CESAR remit à Munatius Plancus le gouvernement de la Gaule Chevelue pourl'An 43. L'assassinat de CESAR aux Ides de Mars 44 sembla tout remettre en question mais rien ne se produisant en Province Plancus put appliquer les décisions de CESAR défunt. Avaient été précédemment fondées les Colonies Romaines de Béziers, Fréjus, Arles, Vienne et, enfin, Valence. Vers 42 donc, Plancus fondait la Colonie de Lyon, puis d'Augst (près de Berne). Ces colonies consistent en distribution de terres cultivables pour les Vétérans des Légions. Orange ne date que de 35.

On connait ces Colonies par les textes mais à part Valence et Orange principalement, comme nous le verrons plus loin, personne n'a encore étudié, matérialisé sur le terrain la Colonie de Vienne qui nous intéresse même pour la zone SAINT-VALLIER - TAIN. Nous avons effectué des esquisses de tracé jusqu'aux " Terres Froides " (à l'Est de Saint-Rambert) voici bien trente ans et c'est donc de l'inédit que nous vous présentons ici.

Nos terroirs étaient déjà riches à cette époque, en vigne(8) et en arbres fruîtiers. Je ne pense pas qu'il y ait eu des oliviers à Erôme(9) mais assurément des pruniers et des abricotiers (10) ainsi que des noyers(11). Peut-être même du safran (12). Pour la plaine du Rhône assurément des céréales. Cela est moins sûr pour les Planards et voisinage peut-être réservés à des pâturages pour le bétail. Près du Rhône (îônes et îles), le long des ruisseaux poussaient chanvre et lin d'utilité première pour le tissage (vêtements) mais aussi pour la fabrication de cordages surtout destinés à hâler les bateaux sur le Rhône (les cordiers de Tain seront célèbres au Moyen-Age et à la Renaissance et Rabelais ne les oublie pas dans son " Gargantua ").

Enfin, la céramique devait déjà fleurir à EROME ainsi que les chercheurs d'or, les seules industries à part les travaux du forgeron et du charron (mais ils ne fabriquaient pas le Fer celui-ci était importé de centre de production sévèrement contrôlés par les Romains (13)).

Sur le plan cultuel, les Allobroges d'Erôme avaient leurs sanctuaires, connus de nos jours, mais nous ignorons tout des divinités, nous subodorons Tarùn (le Dieu-Foudre), peut-être LUG (?). Ils n'ont pas encore adopté les Dieux et Déesses du culte romain.

o

o o

NOTES ET REFERENCES

(1) - Ce n'est pas pour autant que l'Espagne fut conquise. Mieux même : Sertorius institua un royaume indépendant (au grand dam' de Rome) de 82 à 72. Mais la résistance des Celtibères se poursuivit, opiniâtre et la chute de Numance, en 133 (après un an de siège), ne fit que renforcer la lutte pour l'indépendance. Ce n'est qu'en 19 que l'on considère l'Espagne soumise.

(2) - Lors des fouilles d'Entremont, on a retrouvé les piliers céphallophores où les celto-ligures disposaient les têtes coupées (ou les crânes) en trophées car ces bonnes gens se livraient, entre autres passe-temps, à la chasse aux têtes ... comme quelques tribus reculées de Bornéo, voire les Jivaros d'Amazonie (ces derniers ayant quelque excuse : celle de succomber à leur tentation d'artisan-modéliste ou miniaturiste puisque c'est pour les réduire).

(3) - Il s'agit probablement des Allobroges d'outre-Rhône et le contact avec les Arvernes leur était facilité puisqu'ils étaient voisins (par Vellaves interposés).

(4) - Dans l'histoire de la Bataille de Tain, il est question de cette histoire de pont rompu, sans que le commentateur précise comment les Gaulois avaient bien pu jeter un pont sur le Rhône alors que, par la suite, il fallut attendre l'an 1824 (1929 ans après) pour que Marc Seguin jette le 1er Pont suspendu ! En fait, les historiens n'en savent rien. Je peux éclairer leur lanterne. Dans le défilé de Pierre-Aiguille apparait au milieu du Rhône, un écueil plat. Il s'agit de la "Table du Roi" où Saint-Louis aurait déjeûné ... d'où le nom légendaire qui peut remonter à bien plus loin que 1270. Autrefois, cet écueil était rattaché à la rive gauche par un isthme très étroit, véritable dentelle de granite (un dessin du XVIIIe s. le représente). Lors des grands aménagements pour la navigation à vapeur (1835), on profita d'eaux basses pour détruire ce voile de pierre à l'explosif afin qu'il y eut une passe profonde, étant donné qu'entre la Table et la rive droite il n'y eut presque jamais de fond sauf un chenal de 6 à 7 m. de large, au droit de la Table. Autrefois, on voyait les pêcheurs munis de cuissardes s'avancer de 150 m. dans le fleuve.

Les Celtes, habiles charpentiers, trouvant un appui au milieu du Rhône (le seul connu de tout son cours), écueil rattaché de plus à la terre ferme purent établir la moitié d'un pont fixe jusqu'à la Table et de celle-ci à l'autre rive, il suffisait de franchir la passe profonde mais peu large pour prendre appui sur le fond (à peine à moins de 2 m. alors) et de poursuivre plus loin le fond remontant très rapidement. Avant les travaux du Rhône, en été, au même endroit, au bout des 50 premiers mètres, on avait de l'eau à peine à mi-mollet.

Si, plus tard, les FF Pontifes n'ont pas exercé leurs talent à cet emplacement, c'est que de part et d'autre c'était la campagne ou le rocher vertigineux, laissant à peine la place pour une piste. TAIN se trouvait en aval, à 2 Km. et les gens du Moyen-Age ignorait tout du port antique de Muzolium détruit au Bas-Empire et invisible.

Fait remarquable : si du sanctuaire de Pierre-Aiguille on tend une droite imaginaire passant par le centre de la Table du Roy et qu'on prolonge cette droite on tombe sur Muzolium desservi par un chemin antique. En bordure du Rhône, au nord de Muzolium,

chapelle Saint-Estève (XIV-XVe s.) et relais de halage.

(5) - Par la suite, la population gauloise put peut-être ensevelir ses morts mais des ossements durent disparaître (charognards, sauvagine, ruissellement, vent, etc ...) et s'enfouir d'eux-mêmes. Or, à Mercurol, le coteau d'orientation NW-SE domine la plaine de Tain. Il porte un drôle de toponyme : " le Coteau des Pends " (pendus). Pour le populaire, il s'agit des pauvres serfs pendus pour avoir braconné, pendus par le "méchant seigneur". Or Mercurol n'a jamais été qu'un arrière-fief de la Baronnie de Clérieu et il n'y avait pas de fourches patibulaires. Cette légende a pris corps parce que les paysans en mettant les terres de ce coteau en culture trouvaient fréquemment des ossements humains, encore voici 30 ans ... Peut-être s'agit-il de restes des trophées constitués de cadavres Gaulois ?...

(6) - PLUTARQUE : " Vie de Marius ", XXXVII, 218-221. Livrons ce passage dans la savoureuse traduction de AMYOT :

" ... depuis ceste bataille (Aix) les Massiliens fermèrent
" leurs vignes de hayes faittes d'os de morts, et que les
" corps estant pourris et consumez dessus leurs champs, par
" les grandes pluyes qui tumbèrent dessus l'hyver ensuyvant,
" les terres en devindrent si grasses, et en pénétra la gresse
" si profondément en de-dans, que l'esté en-suyvant elles
" rapportèrent une quantité incroyable de toutes sortes de
" fruits ... "

(7) - Amable AUDIN : " Essai sur la topographie de Lugdunum " (Publication hors-série de la REVUE DE GEOGRAPHIE DE LYON, 1956). V. toute la 1ère Partie.

La population romaine de Lyon proviendrait de fuyards, lors de la révolte des Allobroges de Vienne conduits par CATUGNAT (62-61).

En 58, CESAR prit prétexte de la migration des Helvètes pour concentrer ses forces à Lugudunum, soit 6 Légions (30.000 hommes) augmentées de supplétifs Gaulois (dont les Eduens à eux seuls représentaient 4.000 hommes). Ils s'installa à côté de la cité indigène des Ségusiaves, à Fourvières. Fourvières dont l'étymologie rappelle le " Forum " de la Capitale Romaine des Gaules qui ne sera réalisée que quelques décades plus tard, sous AUGUSTE.

(8) - La vigne fut probablement introduite en Gaule par les Rhodiens, prédécesseurs des Massaliètes, vers le Xe - IXe s. av. J.C. En cette fin du Ier Millénaire, on doit aux vignerons allobroges d'avoir créé un cépage capable de résister à de fortes gelées. Depuis cette époque la vigne gagna toutes les Gaules, la Germanie et la Bretagne (Angleterre) même ! Peut-être était-ce des vignerons d'EROME ? En tous cas, du canton de TAIN et pas d'ailleurs.

(9) - Cela n'est pas impossible, dans un endroit abrité, mais ce n'est pas de la production. Au VIIe s. de notre ère les oliveraies ne dépassaient pas Donzère (Barrière climatique du Col de Malataverne).

(10) - Des noyaux de ces fruits ont été retrouvés avec des tessons d'amphores étrusques et puniques du VIIIe-VIIe s., lors des sondages de NICOLAS, en 1876, au moment de la construction de la gare maritime de Trinquetaille.

(11) - Franck BOURDIER : " Le Bassin du Rhône au Quaternaire ", (CNRS, Paris, 1961), 2 vol. - Cf. " Index ". Le noyer a été introduit à l'Epoque du Fer ".

(12) - Le safran aurait été importé par les Phocéens, selon GUILLAUMIN, cité dans F. BOURDIER, Le Bassin du Rhône ..., op. cit.

NOTA : Pour les notes " 8 " à " 12 ", se reporter à Cl. BOISSE : " Le Tricastin ... (Thèse de l'EPHE) ", op. cit. pp. 52-61.

(13) - Partout où les Celtes avaient constitué des complexes sidérurgiques, les Romains les démantelèrent au cours de la Conquête (125-121) ou au cours du premier tiers du Ier siècle avant J.C.- A NOVEM-CRARIS, par exemple, la zone sidérurgique fut abandonnée précipitamment, les celtes Tricastini ne récupérant même pas le minerai fondu en lingot retrouvé, lors des fouilles, dans les fours de réduction, in situ. Par la suite, les Romains construisirent partie de leur " statio " (Bâtiments nord-est, trottoir oriental) sur le complexe lui-même. Ils se contentèrent de couler une dalle de béton (" opus caementicium ") au-dessus des fours de grillage et de réduction. Sur ce sol, nous devions découvrir des tessons de céramique sigillée arétine. Ceux-ci sont bien d'Arezzo et non des potiers arétins émigrés à LYON (cachet de potier inconnu en Gaule). A ce propos, v. Cl. BOISSE : " Le Logis de Berre, essai d'Histoire Economique ... (Thèse de Doctorat) ",op.cit.

Or, en 1922, on découvrait sur la Colline Saint-Eutrope, à ORANGE, une inscription qui ne pouvait provenir que du Capitole (au-dessus du Théâtre). Il s'agissait d'une dédicace rappelant la fondation par la XXe Légion d'un Collège de Fabricants de Fer à ORANGE. Ce Collège devait avoir le monopole (on se méfiait des indigènes) et seules les mines devaient être encore en exploitation, notamment celle de NOVEM-CRARIS, Roussas, Valaurie, Bollène, Mondragon, etc ... Les sulfures de pyrites de fer et la castine (abondante dans le Tricastin nord) étaient ensuite acheminés à ORANGE où le Collège fabriquait le métal.

En effet, sur la " statio " puis dans la simple " mtatio " qui lui succéda, les artisans ne recevaient plus que des lingots et des feuillards (Fer, Bronze et Plomb).

Ce qui a été constaté en TRICASTIN a valeur d'exemple et doit se confirmer partout ailleurs, notamment chez les ALLOBROGES.

o

o o

SECONDE PARTIE

De l'Epoque Romaine à la Naissance de la Féodalité

o
o o

Chapitre Cinq

Les Colonies Romaines

Une Colonie Romaine, c'est la distribution de terres aux vétérans des Légions. L'Etat commençait par choisir un territoire où pourrait se réaliser le maximum d'emblavures, et tous les habitants étaient expulsés. Ensuite de quoi on cadastrait ce vaste territoire en commençant par un acte religieux consistant à déterminer le centre duquel seraient ensuite tracés les grands axes. L'augure ayant choisi le point initial, on y plantait un bâton au soleil levant. C'est toujours le gnômon des Grecs. L'ombre projetée déterminait l'axe Est-Ouest principal : DECUMANUS MAXIMUS. La perpendiculaire abaissée donnait l'axe Nord-Sud principal, le KARDO MAXIMUS. Ensuite de quoi, on traçait un réseau de lignes parallèles, se recoupant entre elles à angle droit, maillage orthogonal, déterminant des parcelles carrées (centuries) de 710 m. de côté. Ceci était le travail des "agrimensores" (les arpenteurs du cadastre).

On connait des stèles funéraires avec décor en relief représentant le défunt dans ses activités terrestres aussi l'agrimensore tient-il dans sa main équerre et fil à plomb. D'où, ordinairement, historiens et archéologues en ont déduit qu'avec ces seuls instruments l'arpenteur était capable de dresser une centuriation !... Les commentateurs de notre époque n'ont pas encore admis que ces représentations posthumes étaient avant tout symboliques. Sans appareil de visée optique, tridimensionnel, il était impossible de réaliser un tel carroyage !

La centuriation de la Colonie Romaine de VALENCE s'étendait de l'Isère jusqu'au sud de Lapalud-Bollène, quel que soit le relief, soit une distance (à vol d'oiseau) de 95 Km., la largeur Est-Ouest ne dépassant pas 25 Km. (dont environ 3 à 4 Km. sur la rive droite du Rhône). Le centre du cadastre était au levant de VALENCE, dans la plaine de Chabeuil. L'orientation du-dit marque un décalage angulaire d'environ 6° 30' sur le N.G.F. et à l'extrémité méridionale 7° 20' car on a tenu compte de la déclinaison magnétique ! (1).

Pour restituer un cadastre antique il faut effectuer une planimétrie en partant d'une mosaïque de photographies aériennes redressées à

l'appareil de Poivilliers automatique ! La centuriation avait été matérialisée sur le terrain par des chemins d'accès et de distribution et par des fossés. Le cadastre romain s'est ainsi inscrit dans le paysage d'une façon indélébile et ses lignes ont servi de lignes directrices jusqu'à notre urbanisation contemporaine (2), après avoir servi pour l'implantation des routes, du chemin de fer, du canal du Rhône, etc ... Sur la photo aérienne, la centuriation se repère, à travers le paysage, par des lignes d'arbres, les traces de haies et de bordures de champs disparus de la surface depuis le remembrement, des rues de villages, etc ... etc ...

Une telle réalisation menée à bien en moins d'un an était impossible en procédant sur le terrain par cheminement ... à moins de posséder un théodolite. Or, l' "invention" de ce dernier date de la fin du siècle dernier ! Alors ... on ne sait pas.

En général, les indigènes qui ont échappé à la condition servile d'ouvriers agricoles ou d'esclaves dans les mines et carrières, ont été relégués dans des réserves (zones bien souvent incultivées et incultivables).

Chaque centurie est divisée en quatre parties égales chacune recevant un colon avec sa famille et un couple d'ouvriers agricoles esclaves. Dans une seule centurie, il y a donc quatre villas romaines. Ce ne sont pas des villas de luxe mais des maisons analogues à celles des paysans pauvres du Latium, une cour intérieure sur laquelle s'ouvtent des pièces de différents catégories, cuisine et chambres avec une salle d'eau modeste. Pour les bains, il existe des thermes publics dans le voisinage. La production agricole est essentiellement vouée à l'anonne. C'est une mise en valeur, en coupe réglée, de la terre, surtout en céréales. N'oublions pas que le pain est distribué gratuitement à ROME qui, dès cette époque, compte près d'un demi million d'habitants ! Ce n'est pas pour cela que les autres cultures sont méprisées mais elles ravitallent la Colonie elle-même : vigne, légumes, fruîts etc ... sans oublier les animaux de basse-cour et l'élevage. Si chaque centurie a été divisée en quatre c'est pour que les labours se fassent en temps requis, dans le minimum de temps imparti afin de procéder aux semailles en temps opportun. Faisant abstraction de la superficie d'une villa (10 m. x 10 m.) calculons le temps nécessaire pour labourer une parcelle d'environ 50 Ha par un seul colon.

Le vétéran devenu colon est un piètre agriculteur, plus apte à tenir un pilum que les mancherons d'une charrue. Il se sert du reste d'une araire archaïque dont la seule améliotation est un soc en fer précédé d'un couteau car il n'a pas adopté la charrue à roues des gaulois ! Or, ce genre d'engin nécessite l'exécution de cinq sillons parallèles par mètre soit une distance à parcourir de 710 m. X 5 = 3.550 m.- Comme la centurie mesure 710 m. de large, le parcours du laboureur eut été de 2.520 Km. et demi !

L'araire était tirée par un couple de boeufs ne dépassant pas les 3 Km/h. et la journée de travail d'un Romain n'aurait su dépasser une douzaine d'heures quotidienne soit un parcours de 36 Km. Il aurait donc fallu près de deux mois et demi de labeur journalier pour labourer une seule centurie ! Cela était impensable. A quatre colons par centurie, le temps de labours tombait à 18 jours ce qui permettait les semailles. Il en était de même pour les moissons car les Romains usaient de faux et de faucilles assurément pas du vallus gaulois (moissonneuse poussée par un animal) ...

En 35 avant J.- C. était créée la Colonie Romaine d'Orange. En fait, celle-ci s'étendit à la fois sur le terroir initial des Cavares mais empiéta sur celui des Voconces et des Tricastini. Le centre se situait entre Buisson et St-Roman-de-Malegarde (au NW de Vaison) mais le DECUMANUS MAXIMUS atteignait le Rhône sous Lapalud, à l'emplacement où se terminait le Cadastre de Valence. Pour gagner du temps, la nouvelle Colonie adopta le carroyage de celle de Valence ... et des litiges s'ensuivirent. Tant et si bien qu'excédés, les "administrateurs" de la Colonie de Valence procédèrent à une refonte totale de leur cadastre. Ils en créèrent un nouveau d'orientation différente : 23° 30' NE. On les avait déjà copiés lors de la création de la Colonie Romaine de Vienne qui s'étendait jusqu'à l'Isère mais avait adopté la même orientation de 6° 30' NE ! Cette Colonie de Vienne était moins longue que celle de Valence (75 Km. NS, de Vienne à l'Isère il n'y a que 55 Km. à vol d'oiseau) mais beaucoup plus large (au moins 50 Km.). Par la suite, Orange remplaça son cadastre primitif (Cadastre " A " de Piganiol) par un autre plus centré sur Orange tout en conservant le même DECUMANUS MAXIMUS. L'intersection DECUMANUS/KARDO, le KARDO MAXIMUS se trouvant désormais à moins de 10 Km. à l'OUEST d'Orange. Ce nouveau cadastre usurpa toutes les terres méridionales de la Colonie de Valence, jusqu'aux Jabron et Roubion, Montélimar restant à la Colonie de Valence. Ceci se passait vraisemblablement sous Auguste. Par compensation, la Colonie de Valence franchit l'Isère et empiéta sur la colonie de Vienne et notamment dans les cantons modernes suivants : terroirs des communes à l'ouest de Romans, canton de Saint-Donat, canton de Tain-l'Hermitage et canton de Saint-Vallier (peut-être jusqu'à Saint-Rambert. Terroir des communes au nord de Tournon, canton d'Annonay. Des traces cadastrales de 6° 30' (1er cadastre de Vienne, puis de 21° 30' (2e Cadastre de Valence), toutes NE, subsistent dans le terroir d'EROME et des communes voisines. Par contre, la Colonie de Vienne entreprit à une époque indéterminée mais avant la fin de la 1ère moitié du Ier s. de notre Ere, un remaniement complet en changeant elle aussi d'orientation (env. 10° 30' NW).

Sous Vespasien (70 de l'Ere), la Colonie d'Orange procéda à des vérifications entrainées par de nombreuses usurpations (Cadastre " B " de

Piganiol). Enfin, vers 85 (Domitien) été créée la Colonie Romaine du Tricastin et son terroir occupait la totalité de celui de la Colonie d'Orange. Cette dernière changeait alors complètement d'horizon, s'étendant sous Orange et du Rhône à Carpentras.

Les cadastres A-B-C d'Orange étaient matérialisés par un monument en marbre apposé sur toute la longueur du mur goutterot d'un bâtiment public bordant le forum de cette ville. Il devait en être de même à Valence, Vienne et Saint-Paul. Malheureusement ces monuments ont été détruits. Il reste quelques fragments des cadastres "A" et "C" d'Orange et le tiers du cadastre "B" de cette Colonie. Ces vestiges ont été trouvés dans un dépôt près de fours à chaux du Moyen-Age, tout le reste avait disparu à cette époque. Néanmoins, cette représentation sur marbre est la plus ancienne carte de France réaliste connue. On y voit parties du Rhône et de ses affluents (Jabron, Berre, Lez, Eygues) ainsi que des routes principales (Voie d'Agrippa NS, N.94 vers Nyons). Les agglomérations ne sont pas mentionnées mais on peut les reconnaître par l'indication de terres appartenant à l'Etat ou à la Colonie. Chaque centurie ainsi dessinée porte ses coordonnées, le nom de l'adjudicataire, la surface qu'il occupe (tout ou partie), ce qui revient à la Colonie ou qui est restitué aux indigènes, le cas échéant. Enfin, le montant de l'imposition permet de déterminer (d'après des barêmes connus par ailleurs) la nature de l'exploitation : si elle est agricole (céréales ou vigne, ou fruîtier, etc ...), si elle est industrielle (carrières, mines, forestière, etc ...) Bref, c'est un document essentiel pour connaître bien des aspects de la vie au cours du Ier siècle. Quel dommage que ces documents n'aient pas encore été découverts pour Vienne ou Valence. S'ils n'ont pas passé dans un four à chaux, peut-être qu'un jour ? ...

o

o o

CHAPITRE SIX

LE HAUT - EMPIRE

NOTA : Nous n'allons pas énumérer les Empereurs et les changements radicaux de la politique impérialiste Romaine. Nous ne sommes pas là pour faire un cours renvoyant aux manuels scolaires mais pour situer la position d'EROME et des communes voisines, des vestiges retrouvés, de leur datation (peu souvent précise) suivant quatre grandes périodes :

* Haut-Empire (de -14 à +253)
* Bas-Empire (253 - 407)
* Grandes Invasions (253 - 376 à 407 - 455-460)
* Paléochristianisme (des persécutions en Gaule jusqu'à la reconnaissance du Christianisme comme seule religion d'Etat en 383.

LES VILLES

A - TAIN L'HERMITAGE

Si nous ne connaissons peu de chose sur la bourgade celtique sinon son nom de TEGNA, la ville romaine est mieux connue. Antérieurement à la Conquête, le massif granitique poursuivant l'Hermitage au nord par une suite d'arêtes abruptes ménageant quelques replats sommitaux accueillait un sanctuaire dès l'Epoque du Bronze Récent qui se pepétua à l'Epoque Celtique. Sans abandon total des lieux (V. plus loin), un nouveau sanctuaire Romain fut implanté sur la Colline même de l'Hermitage afin de perpétuer la Victoire décisive sur les Celtes (Bataille de Tain, - 121) et qui devait livrer la Gaule Méridionale. Dès le Ier Siècle avant notre Ere, un Temple vint couronner le sommet de l'Hermitage dominant le chap de Bataille et visible de toute l'étendue depuis l'Isère.

A la fin du XVIIIe s. et au début du XIXe s., du temps de l'abbé CHALIEU (3), alors que le vignoble était déjà célèbre depuis le XVIe s., une voie montait en zig-zag jusqu'au sommet, près de la chapelle St-Christophe. Elle était bordée de tombeaux antiques, comme aux Alyscamps. Déjà, au pied du coteau, au XVIIIe s., on avait découvert un taurobole offert par les Lyonnais. En procédant à la réfection de la chapelle vétuste, fin XIXe s., on découvrit, remployées comme soubassement, deux inscriptions romaines importantes : l'hommage des Noiomagenses (les citoyens de Nyons) et des Boxsanis (ceux de Buis-les-Baronnies). Si, à part cela, l'Hermitage n'est pas l'un des principaux sanctuaires de la Provincia, puis de l'Empire ! ... Les Lyonnais venaient de 80 Km. et leur Taurobole avait du descendre le Rhône dans un bateau peut-être d'apparat. Mais les Nyonsais venaient de beaucoup plus loin (120 Km.) et encore plus ceux de Buis (150 Km.). On a découvert que ces inscriptions, deux pour combien de perdues ? ... Avec ce taurobole et cette colline sacrée, on est en droit de se demander s'il ne s'agit pas d'un " Mons Vaticanus " ? (4). Le Taurobole est daté de l'an 184 et il est intéressant de noter la pérennité du culte "oo ans après la Victoire de Q. Fabius Maximus. Parmi les tombeaux de l'Hermitage (qui ne furent pas vendus à l'encan !) nous rappelons l'épitaphe de Valeria Julia et de Valeria Sabina (4).

Cette colline de l'Hermitage, outre les sarcophages signalés au début du XIXe s., a livré, tout au long du même siècle, plusieurs dizaines de sépultures à incinération déposées généralement dans des amphores avec mobilier d'accompagnement et oboles à Charron .

Nous avions procédé, en 1971, à une prospection systématique sur le site de la chapelle St-Christophe (d'où proviennent taurobole et inscriptions découvertes au XVIIIe s.) et dans son environnement. Cette chapelle a été reconstruite en 1864 et ses murs sont truffés de tegulae découvertes in-situ et remployées cardans un rayon de 50 m. les vignes sont jonchées des mêmes

débris de tuiles, des tessons d'amphores et de poterie commune.

Quelques années auparavant, une pluie torrentielle avait amené d'autres révélations dans le vignoble "Chapoutier". Un grand mur de soutènement en béton, miné par les eaux de ruissellement, s'était effondré démasquant ce qu'il dissimulait : des substructions antiques correspondant à un bâtiment important (5). Dans les fondations de ce monument reposait un tombeau en caisson de briques (lateres et non tegulae). Intact au moment de sa découverte, il était fracturé et vide lors de notre visite (6). CE tombeau, orienté E-W avait été déposé dans une fosse creusée dans la terrasse naturelle. Au même niveau, mais plus à l'ouest, on notait la présence d'autres sépultures en caissons (au moins deux), non dégagées et, probablent, intactes. A 2,50 m. au dessus des tombeaux, reposant sur l'arasement du monument antique mais entre deux murs supérieurs se trouvaient deux sarcophages, l'un d'adulte, l'autre d'enfant, en mollasse -adulte), l'autre en pierre dure (enfant). Lors de notre visite (6), le sarcophage d'enfant avait disparu et celui d'adulte était bien en place, avec son couvercle de section prismatique déplacé. Cela permettait de voir l'intérieur vidé de tout contenu (ossements et mobilier).

On doit rappeler qu'au début du XIXe s. (7), légèrement plus haut mais plus à l'Est, on distinguait encore la ruine d'un autre bâtiment (8) accompagné de plusieurs tombeaux antiques.

Le piémont de la colline accueillait quant à lui, un autre bâtiment important, décoré de marbres et de granit polis, (9).

Encore à notre époque se distinguent des lignes directrices dans l'orientation du ler Cadastre de la Colonie de Valence, (10).

Mais des substructions antiques ont été repérées également lors de creusage de fondations de villas modernes, derrière la Cave Coopérative, en 1947-48, (11), peut-être bâtiment public unique pour l'accueil des " pélerins " (?).

Les vestiges de la " ville " apparaissent détachés du sanctuaire mais ceci es très relatif car nous n'étions pas là pour les travaux de rénovation urbaines, à l'Est de la R.N.7 et au S.-SE de la Place du Taurobole. Du moins, rien ne nous a été signalé. Il n'en est pas de même du coeur de ville correspondant à la cité médiévale dont les trois-quarts ont été indûment détruits à compter de 1961-62, sous prétexte de rénovation urbaine, avec la nouvelle Place des Rosiers agrandie et débarrassée d'immeubles parasites, dont les fondations ne dissimulaient rien,au contraire des immeubles des deux côtés de la vieille " Grand'Rue " (XIVe - XVIe S.) dont les assises reposaient sur des murs antiques arasés (12). Puis, il en a été de même en 1971, pour les immeubles de "La Bastie" (Rue du même nom) qui est le seul reste des remparts et de la Porte Fortifiée du midi dont les murs sont truffés de débris de tegulae (13).

Incidemment, nous avons pu assister à la fin des travaux de construction du nouveau Bureau de Poste & Centre de Tri (14) ainsi que celui d'un Bâtiment Municipal (15). Nous devions remarquer qu'en chaque endroit les fondations en béton reposaient sur des substructions antiques. Nous avons pu récupérer quelques tessons de poterie commune. Mais, fait important, nous avons pu établir une stratigraphie sommaire sans pouvoir cependant assurer qu'elle se retrouve partout avec les mêmes niveaux :

* Près du Bureau de Poste, sol = ... 0, 00
* Sol médiéval (calade en galets) ..... - 0, 80
* Mur médiéval s'asseyant sur des substructions romaines - 1, 30
* Couche d'incendie (?) épaiise de 3 à 5 cm. à - 1, 50 env.
* Fondations romaines à ..... - 2, 50
* sur de la terre meuble rapportée de 1 m. d'ép. et reposant sur des graviers naturels à la cote - 3, 00 env.
* le sondage de l'entreprise descendait plus bas et aux graviers succédaitent les galets de la (16) basse-terrasse du Rhône, à partir de : - 3, 60 / 3, 70 env.

Autre suggestion à titre d'hypothèse de recherche : le Forum de cette petite ville ne serait-il pas à l'emplacement de la Place des Rosiers ? Tout autour de la place on a retrouvé des substructions antiques. Dans la démolition des maisons médiévales qui empiétait sur la place d'origine on s'est aperçu qu'elles reposaient sur des fondations profondes leur permettant de posséder une cave (ce qui est totalement inhabituel ici), fondations ancrées en terre vierge. Des tranchées de voirie ayant coupé cette place (tout à l'égout, E.D.F., etc ...), rien n'a été constaté sinon la découverte de tessons du Moyen-Age et au-delà ainsi que des fragments de tegulae (mais il y en a partout). Une certaine partie du réseau viaire, entre la R.N.7 et les quais du Rhône, reste dans l'orientation du Cadastre antique de Valence.

o

o o

B - SAINT-VALLIER-SUR-RHONE

Autre ville entrant dans le cadre de cette étude : URSOLIS (nom également d'origine celtique) qui a perdu son nom au cours des temps barbares au profit de l'un de ses enfants, VALERE, devenu évêque de VIVIERS et dont la vie édifiante le fit canoniser. Dans les textes, il est appelé " Valère d'Orsoles " (pro Ursolis).

Nous ne sommes pas d'accord avec nos prédécesseurs, du moins certains qui voient URSOLIS au confluent de la Galaure et du Rhône, rive gauche. Dans l'Antiquité, cette ville fut plus importante en étendue que la ville-

Alors qu'à notre époque tout laisse subodorer que SAINT-VALLIER eût un rôle important dans l'Antiquité, peu de vestiges viennent confirmer ce point de vue. Il y a une différence entre une petite cité aux abords d'un sanctuaire principal et une bourgade plus importante mais sans sanctuaire de haute époque. URSOLIS a payé son tribut au sanctuaire indigène de VALS. On sait, cependant, que des découvertes avaient été faites en centre-ville au cours des XVIIIe et XIXe s. mais tout a été dispersé (17) La ville a été bouleversée par le passage du chemin de fer en tunnel mais également en tranchée recouverte qui a atteint la zone orientale au-delà de la ville-forte médiévale mais qui correspondait à la ville-réduite du Bas-Empire, quartier devenu suburbain mais partie intégrante de la cité du Haut-Empire. C'est le long de cette tranchée qu'on a découvert (1855-57) des fragments architecturaux antiques. D'autres substructions avaient été mises au jour lors de la construction de l'Hôtel de Ville à la fin du siècle dernier. Il y a peu de maisons reconstruites complètement en centre-ville. Certaines ont été abattues pour créer des espaces libres et on s'est contenté de combler les caves sans en examiner la nature. Des murs, de la céramique, des tegulae, des monnaies ont été rencontrés lors de travaux de voiries mais il n'y a pas de plan et plus personne ne put donner d'indications valables.

Si le parc du Château, au midi de celui-ci, en terrasse au-dessus de la Galaure, a été dessiné par Le-Nôtre pour être mis alors au goût du jour, toute la partie orientale (E-SE) est à l'état sauvage, à sylve touffue. Le parc, de ce côté, est limité par un mur et un chemin extérieur longe celui-ci. A environ 150 m. de la Galaure, il y a un décrochement de terrain et le mur était éboulé à cet endroit, en 1965. Ce mur de clôture qui existe de part et d'autre de l'éboulement, avait été réparé anciennement, avec remplois de beaux fragments architecturaux soit antiques, soit de la Renaissance. A l'intérieur de la propriété, bordant le mur et la déclivité, on note la présence d'une butte de 5 à 6 m. de hauteur. On pourrait penser à une motte du haut Moyen-Age mais il n'en est rien. Il s'agit probablement d'une tour ou d'un monument circulaire antique, truffé de matériaux antiques de haute époque : petits blocs d'appareil augustéen, céramique commune et sigillée décorée (La Graufesenque), têts d'amphores, tesselles de mosaïque de différents modules, tegulae-imbrices-lateres du Haut-Empire, (18). Ce que nous connaissons d'autre de SAINT-VALLIER apparait dans les sous-chapitres suivants.

o

o o

LES VOIES DE COMMUNICATIONS (19)

PRELIMINAIRES :

Les Celtes, les premiers, avaient doté les Gaules d'un grand nombre de chemins suivant leurs impératifs qui ne sont pas forcément les mêmes que ceux des ROMAINS d'autant plus que ces derniers, dans la Pax Romana ont entrepris de construire des villes nouvelles, selon les canons de Vitruve. Cela intéresse tous les Municipes (on dirait de nos jours les Préfectures) sauf rares exceptions mais, dans ce cas, la cité est considérablement agrandie : Lutèce, Vienne, etc ... Dans les pays qui avoisinent les anciens Allobroges, tout bouge :

* Les Ségusiaves : Le Lugudunum cède la place à une agglomération ceinte d'un rempart (il s'agit avant tout d'un statut politique soit de Droit Latin, soit de Droit Romain) dont Fourvières (Forum) devient le Centre. Au-delà, au nord entre Rhône et Saône, à La Croix-Rousse, c'est un immense sanctuaire autour de l'autel des Gaules où se voyaient les Tables Claudiennes.
* Les Ségovellaunes : Si le sanctuaire de Soyons est romanisé et réaménagé pour le culte de la Dea Soiona, l'oppidum de l'Otagne est démantelé et une ville se constitue à l'emplacement de l'ancien camp de regroupement des Légions, à VALENTIA auquel s'adjoint tout le versant du coteau descendant vers le Rhône. Il en est de même avec le second oppidum de Géry qui est déménagé pour s'étendre en pied de coteau (Citadelle, Narbonne). Cette ville s'étend même au nord (Lycée Technique) et au midi, au-delà du Roubion.
* Les Helviens : ceux-ci abandonnent l'oppidum de Chaulène (éperon-barré) pour se fixer dans la plaine orientale arrosée par l'Escoutay : c'est ALBA.
* Les Tricastini : Barri et ses troglodytes sont désertés au profit d'un site en piémont septentrional : Augusta Tricastinorum (St-Paul-Trois-Châteaux).
* Les Voconces : Ils conservent Vaison mais, descendant du piton rocheux de la rive gauche de l'Ouvèze, ils s'installent sur l'autre berge. Quant à Luc-en-Diois (Lugudunum), ils l'abandonnent pour une ville toute neuve, en un site plus dégagé, DEA AUGUSTA VOCONTIORUM (Die).

etc ... etc ...

A villes nouvelles, nouvelles routes.

D'autre part, les Celtes avaient commencé l'assèchement des marais et des étangs. Ce travail fut poursuivi par les Romains et des terres centuriées comme champs de céréales dès 46 av. J.C.- Par la suite, sans entretien elles retournèrent à leur état primitif. Certaines sont redevenues des marais. A L'Epoque Romaine de grandes routes les traversaient pourtant. Celles-ci avaient été édifiées cependant sur un empierrement assurant leur stabilité.

Des ports fluviaux avaient été établis, ils étaient desservis par de bons chemins quand ils étaient éloignés des agglomérations.

Des ponts avaient été construits avec deverticulae routiers. Quand

il y avait pleines eaux ou crue, on passait le pont. Quand les eaux étaient basses, on prenait le deverticulum et on passait à gué (gué aménagé) pour gagner du temps.

Les grandes industries étaient concentrées au plus près des routes ou des ports pour faciliter les expéditions.

Enfin, de distance en distance on trouvait des relais pour changer de cheval ou se reposer. La "mutatio" était des plus simples alors qu'on trouvait tout le confort dans une"statio".

La voie principale, ici, est sans conteste la Voie d'Agrippa. Celui-ci était le gendre d'Auguste, général de surcroit. C'est à lui qu'incomba la tâche d'organiser le réseau routier des Gaules et il commença, à partir de LYON de lancer des tronçons de routes dans toutes les directions mais celle qui fut prioritaire fut celle de la Vallée du Rhône, rive gauche.Comme les voies principales, elle mesurait 5,10 m. de large. Elle était bordée, de part et d'autre, par des murs (agger) et fossés ou des trottoirs. Elle était simplement sablée sur graviers damés, les dalles ne la couvrant qu'en ville ou dans les passages marécageux.

Les voyageurs suivaient les guides routiers de l'époque qui sont plus des diagrammes que des cartes. Les relais y figurent avec la distance les séparant les uns des autres. Sur le bord de la route se dressent des bornes milliaires qui indiquent la distance depuis la cité du chef-lieu. Ces distances sont en milles romains (env. 1480 m.), ou en lieues gauloises (env. 2222 m.), rarement en pas(passus). Les voies ont varié en fonction des obstacles et, parfois, elles varient entre les itinéraires et les bornes plantées. Quand la distance avait varié par trop, on la mettait dans le fossé et on en plantait une nouvelle avec les nouvelles indications.

Le guide qui nous intéresse ici est la " Table de Peutinger ", du nom de l'antiquaire allemand du XVIe s. qui la possédait. Même si elle est postérieure à 253 elle a conservé l'aspect de l'état des routes antérieur à cette date (20).

Maintenant que le lecteur est informé, nous allons l'emmener du nord de Saint-Vallier jusqu'à l'Isère. En fait, la voie romaine du Haut-Empire suivait à peu près le tracé de la R.N.7 depuis un pont sur le rû du Bancel où l'on a retrouvé le milliaire XXIII (21). A la " Croix des Mailles " (ce nom a remplacé celui de " Creux des Mailles "), borne XXV (22). On suit la R.N.7 en ville jusqu'à la Place de l'Orme. Les magasins et café, au midi, sont à l'emplacement du rempart médiéval avec porte-fortifiée dont les derniers vestiges ont disparu au XIXe s. La photo aérienne permet de restituer l'emplacement de la voie qui existe encore en partie : c'est la rue qui passe devant le parvis de l'église (dont les fondements ont des chances de reposer sur un monument antique (23).

De l'église, la voie antique filait droit sur la Galaure qu'elle franchissait sur un pont : En 1937, une crue du Rhône fit refluer violemment les eaux de la Galaure en amont. A la décrue, les eaux de la rivière étant redevenues claires on put voir au fond des restes de pilotis d'un ancien pont,bien au-delà du pont de pierre moderne et dont les extrémités se prolongeaient (24) de part et d'autre de la Galaure par des rues existantes (au norde, celle qui aboutit au parvis de l'église - au midi, une voie nouvelle sur un vieux chemin. De nos jours ce quartier a été reconstruit suite au bombardement américain d'Août 1944) borde le Champ de Mars (côté ouest) avant de franchir l'ancienne N.7 près de la Piscine. Elle se prolonge au midi par la Rue des Malles. Or, vers 1950, au cours de travaux d'édilité, les ouvriers mirent au jour, à une profondeur " x " (entre 2 m. et 2,50 m.) le pavé d'une ancienne voie (25). A son extrémité sud cette rue rejoint l'Avenue Désiré Valette (ancienne N.7). Dans cette autre voie, lors de travaux d'adduction d'eau en 1961, les ouvriers mirent au jour d'énormes blocs, jusquau delà des abattoirs (soit sur une distance d'environ 6 à 700 m.) d'énormes blocs formant une chaussée à (env.) 2 m. de profondeur (26). Au-delà, la route entre l'actuelle N.7 et le P.L.M. épousait une courbe concave et, à Ponsas, passait sous " Le Caire" pour franchir le torrent par un pont monumental dont il reste une pile, rive droite,(27) au " Chastelard ". Le ruisseau franchi, on est en terroir Servois. La voie romaine poursuit sa courbe et passe sous le château de Fontager (XIIIe-XIVe s.) dont les fondations s'asseoient en partie sur la dite route. De part et d'autre, dans les fondations du château, sépultures romaines à incinération (28). datées par des oboles à Charron des IIe et IIIe S. La voie d'Agrippa poursuivait sa courbe en longeant le pied du massif granitique et aboutir au lieu-dit " Le Just ". Est-ce parce qu'il y avait toute juste de place entre le rocher et le Rhône pour la route ? La voie ferrée a fait son passage à l'explosif.

A Serves, la voie antique s'approchait au plus près de l'éperon rocheux après avoir franchi le ruisseau au nord du château sur un ponceau (29). Elle ne suivait pas la rue principale (ex-N.7) mais passait sous les maisons la bordant encore à l'est. Elle a été reconnue dans l'ancienne église (celle des
(30) XVIe - XIXe s.) avec agger en place. De là, elle gagnait la " Croix de l'Homme" (Ecoles Publiques) et passait ensuite entre le cimetière et le chemin de fer. Plus au midi, elle a été reconnue aux Coffins, en deux endroits différents, vers 1900 (31), puis en 1957 (32). Au-delà, vers EROME, la voie de chemin de fer a suivi le tracé de la Voie d'Agrippa tant qu'elle n'a pas gravi la déclivité qu'épouse toujours la route. Le P.L.M. restant parfaitement horizontal, le chemin de fer passe donc en tranchée dans tout le village, tranchée profonde d'environ 6 m. et passant sous la voie romaine. On note la présence de vestiges dans les deux talus. A la sortie sud d'EROME, la voie romaine est visible sur environ 500 m. entre la N.7 et le chemin de fer au plus près du rail; c'est un mauvais chemin car les deux-tiers de la voie romaine disparais-

sent sous le ballast. Côté occidental, elle est soutenue par un mur de moellons (dont le module est celui des IIe- IIIe s.) truffé de fragments de tegulae de bonne époque. La suite de la route disparait dans les vergers mais celle-ci est visible en stéréoscopie sur différentes missions de photo aérienne (33). Notons que ce parcours était doublé par un deverticulum pour franchir le ruisseau de la Rionne (nom d'origine celtique) qui connait des crues catastrophiques (il est bordé de digues de 3 m. de haut dans la plaine rhodanienne), (33).

Sortant du tertoir d'EROME, la Voie d'Agrippa se poursuivait sur celui de Gervans, entre la N.7 et le chemin de Fer. Sous Gervans, elle sert encore d'assise à la route passant par Ravel, route qui sert de limite entre Gervans et Crozes. Elle épousait alors une courbe concave et passait à " Pont de Crozes " au levant du pont de chemin de fer puis au pied des Martinelles - sud, versant occidental. Car la Voie d'Agrippa du Haut-Empire passait bel et bien par le défilé de Pierre-Aiguille. Dans la petite partie du terroir de Crozes qui touche au Rhône (large de 625 m.), aux basses Varognes, il existe dans le bas quelques vignes où se voient des vestiges de sépultures à incinération (34). Attention : la Base Nautique de Tain est sur un terrain de remblais provenant du centre-ville (PTT, salle des fêtes), truffés de débris antiques. Ceux-ci ne proviennent pas du voisinage (35). A la limite de Crozes & de Tain, en contrebas du chemin de fer, vestiges antiques peut-être de sépultures implantées aux abords de la Voie Antique (36).

A Tain, la voie pouvait aboutir près de la Place des Rosiers (voir notre description de Tain antique, pages 57-59 du présent ouvrage) et sortir par la Porte de " La Bastie ". Elle filait alors vers l'Est-Sud-Est pour passer sous l'Institution de la Teppe par une vaste courbe concave. Une courbe convexe lui permettait de gravir le plateau de la Mûle Blanche sur le terroir de la commune de Mercurol. toute cette partie reste conjecturale car tout a été bouleversé par des carrières de sables et graviers (sur un front de 500 m.). La Voie d'Agrippa va ainsi servir de limites successives aux communes de Chanos-Curson (aux " 7 Chemins "), puis La-Roche-de-Glun (idem), puis Pont-de-l'Isère et Beaumont-Monteux. La Voie Antique est rectiligne sur 5 Km. dont près de 4 Km servant de support à la RD 101. La suite est un chemin vicinal (500 m.) puis un chemin de terre sur 300 m. - Elle arrive alors devant la déclivité de l'ancienne berge de l'Isère (dénivelé de 14 m.). Le lit de la rivière alpine a bien changé : il faut suivre les courbes de 135 puis de 125 m. pour en restituer le cours, par Bruas, Les Prés, Piats-Dessus, Les Gours pour atteindre le " Port Six Liards " (coût de la traversée par le bac... mais ce fut un mauvais jeu de mots car au XIIIe s. les lieux se nomment déjà Ciliaris) Toujours est-il qu'il y eut toujours un bac à cet emplacement quand l'Isère

en crue emportait le pont, en aval, pont en bois ou en pierre. Elle avait bien déjà emporté le pont romain qui apparait encore dans les textes du Moyen-Age sous le nom de " Pont de la Déesse "; (37).

Au-delà, la voie reprenait au hameau des " Robins " et s'infléchissait vers le SW pour gagner Valence. Notons encore qu'aux " Robins ", en avant du Pont de la Déesse avait été trouvé un autel taurobolique offert par les Dendrophores de Valence, (38).

VOIE SECONDAIRE

Associée à la Voie d'Agrippa, il existait, à partir de SERVES une voie secondaire desservant des exploitations rurales et un temple. Au midi, elle se raccordait à la Voie principale, au-delà du " Pont de Crozes ", à l'entrée du défilé de " Pierre-Aiguille ". En vingt-cinq ans de prospection nous avions eu le temps de dénombrer une bonne trentaine de sites (39) dont les deux-tiers ont disparu dans les travaux du Rhône ! Au plus près de la voie, il y avait plusieurs tombes à incinération alors que les bâtiments se situaient tous en retrait de celle-ci.

VOIES TERTIAIRES

Ces dernières reliaient la voie secondaire (à l'ouest) à la Voie d'Agrippa à l'Est. En partant d'un ancien carrefour Servois, celui de la Croix de l'Homme (40), on notait le chemin de "Saint-Alban" (à 200 pas, sur la Voie d'Agrippa) qui se trouvait amputé de son cours oriental avec l'implantation du chemin de fer et qui se prolongeait jusqu'au Rhône. Le calvaire de Saint-Alban (croix de fer sur une colonne romaine) marquait jusqu'en 1968 le carrefour de ce chemin sur la voie secondaire.

Plus loin, à EROME, se trouve encore trois chemins équidistants les uns des autres et reliant la voie d'Agrippa à la voie secondaire. Le 1er est au nord du ruisseau; à l'est il est à la jonction de la Voie d'Agrippa et de son deverticulum NE - le 2e passe devant l'Usine et conduisait à l'ancien port de Paturel disparu - le 3e , figuré en tirets aboutissait à la N.7 et, par prolongement à l'est, à une impasse s'accrochant à la Voie principale. Au-delà, il y a une route, celle de Saint-Antoine (église dynamitée lors des travaux du canal), se greffant à l'est au carrefour SE de la Voie d'Agrippa et de son deverticulum oriental.

Tout au long de ces cinq chemins de raccordements ont été découvertes des sépultures à incinération, parfois avec oboles à Charron.

LE PEUPLEMENT - VILLAGES & MONUMENTS

Si l'on considère les lieux, de PONSAS à l'entrée de TAIN, sous le seul angle agricole entrant dans le cadre d'une Colonie Romaine (Valence ou Vienne), on peut approcher l'importance du peuplement. Cette évaluation est généra-

lement sous-estimée. La terre centuriée variait en fonction de la nature des exploitations. S'il s'agissait d'AGRICULTURE on trouvait 4 familles de Colons par centurie. En général, chaque famille comprenait un couple avec des enfants, souvent les parents de la femme et 2 esclaves indigènes. Ce qui représente 6 à 10 individus et pour une centurie (50 Ha) une trentaine d'individus soit 0,6/Ha. Dans une Colonie, tout doit se rentabiliser et l'agriculture comprend aussi l'élevage et l'industrie forestière (Coupes de bois pour le chauffage mais aussi pour les menuisiers, charpentiers, etc ... charbon de bois, etc ...) et l'on ignore alors le nombre d'individus employés, (chefs d'exploitation et leurs familles, esclaves).

Dans les communes étudiées ici, il y a l'INDUSTRIE qui n'est pas négligeable, tant s'en faut, notamment avec l'exploitation de carrières de granite dont les principales sont à SERVES mais qui existent également sur différents terroirs,de moindre importance (EROME, GERVANS, CROZES). La plupart des cites antiques régionales (Lyon, Vienne, Valence, Die, Alba, St-Paul même, Orange, etc ...), les bourgades (St-Vallier, Tain, St-Donat, Albon, etc...) ont bénéficié du Granite de Serves parce que susceptible d'un beau poli. Il y eut une population dense à Serves (mais servile) à la fois pour les carrières mais aussi pour le transport certainement par voie d'eau, d'où mariniers et hâleurs (helciarii) avec un port à Saint-Alban. Mais il ne s'agit pas d'un village les esclaves étant logés dans des cabanes. Tous les artisans sont dans les villages et, parmi eux, il est assuré qu'il y avait au moins un potier important sinon plusieurs à EROME, tuiles et briques arrivant par voie d'eau depuis les Figlinae d'Andancette et de St-Rambert....

Comme l'atteste la désinence " ...ACO ", il y a une agglomération à EROME, un village à GERVANS, un locus (hameau ou lieu-dit) à SERVES et à PONSAS et CROZES et, pour ces deux derniers ce n'est pas encore assuré, du moins à cette époque, au cours du Haut-Empire.

S'il y a un village riche, c'est bien celui d'EROME ! Celui-ci portait alors un tout autre nom et s'étendait au long de la Voie d'Agripppa, bénéficiant de son passage.

Révélons d'emblée les antiquités de chaque commune moderne qui, en fait, sont les parèdres d'EROME, la plus riche par ses monuments. Nous les décrirons dans l'ordre suivant :

Erôme, Ponsas, Serves, Gervans, Crozes.

Une simple et dernière remarque : ces agglomérations qui existaient à l'Epoque de l'Indépendance (sous une autre forme) vont se trouver placés en régime colonial de 46 avant J.C. jusqu'à la fin du IIe siècle puis leur statut s'allègera pour entrer dans le droit commun. Toutefois,Serves entrera dans le Fisc Impérial avec parties de certains villages voisins, dès le Haut-Empire peut-être, mais assurément au Bas-Empire, mais n'anticipons pas.

EROME AU COURS DU HAUT-EMPIRE

La transformation de ROME en état impérial (pour pas dire impérialiste)(AUGUSTE, - 27 à + 14, il meurt à 77 ans) alors que le régime colonial date de - 46, que la Voie d'Agrippa s'est implantée prioritairement pour le tronçon de Lyon en Arles entre - 19 et l'Ere.

En une cinquantaine d'années, par déplacement de populations indigènes et par peuplement latin, les nouvelles agglomérations sont en place. EROME-village se touvait au voisinage de la grande route et de son deverticulum (partie orientale du village actuel, entre l'église et l'ouest du site des Orpaillots). Il est intéressant de noter que, pour sa plus grande gloire, à cette époque, c'est EROME, et nulle autre des des cinq agglomérations à disposer de deux sanctuaires. L'un est local. L'autre (La Mure) a vocation impériale.

Entre le fait de découvrir des structures monumentales et d'en définir les fonctions, il y a (au préalable) matière à réflexion. Toute ruine n'est pas, obligatoirement, celle d'une "villa". Malheureusement, le public a toujours besoin qu'on assigne l'objet de chaque fouille sa nature exacte, sa fonction. Aussi, n'ayant pas accès aux rapports de fouilles qui peuvent infirmer telle ou telle attribution, celui-ci restera sur ses premières impressions, sur le seul article publié au sujet de ce qui peut l'intéresser. S'il y a eu des "villae" à EROME, ce n'est certes pas aux Orpaillots, pas plus qu'à La Mure.

Ce que nous avons pu exhumer aux Orpaillots est un sanctuaire sous la forme d'un "fanum" dédié à une divinité de source (41).

Qu'avons-nous découvert en ce site ? Un massif épais de béton romain (opus caementicium) dont nous n'avons que des mesures fragmentaires (42). Mais l'appareil des pierres de parement indique le siècle d'Auguste. Des découvertes intéressantes avaient eu lieu sur le site, autrefois, débris monumentaux (43), attestant qu'après sa ruine le monument avait servi de carrière de pierre à bâtir comme cela c'est fait un peu partout.

Au voisinage immédiat de ce monument cultuel, il y avait une villa de luxe qui a livré une quantité prodigieuse de vestiges du Haut-Empire, lors de nos prospections de surface (44) : tegulae-imbrices-lateres, moellons de petit appareil cubique, têts d'amphores et de dolia, céramique commune et sigillée, outils en fer, cubes de mosaïque, verrerie, monnaie (45); etc ... Pourquoi "de luxe" ? Parce que nous avons, conjointement à ces précédents vestiges, nous devions récupérer des revêtements de marbre, des stucs peints à fresque, des débris de piscine (opus signinum des bassins, tubuli d'hypocauste du chauffage central, etc ...). Mais tout était bouleversé sur une superficie d'environ dix mille mètres carrés.

La zone comportant Temple et Villa devait se trouver au pied

d'un escarpement abrupte qui s'effondra par la suite car on ne possède pas l'extrémité orientale du Temple (46). La colline est donc en pente et son extrémité occidentale recouvrait tout le monument. Au dessus, la colline marque un replat sur lequel se dressent des mamelons naturels (?) dont le plus élevé porte un calvaire -(" Les Trois Croix)- Au pied du dit calvaire, nous avons retrouvé de la poterie commune et un fragment de fond de vase en céramique sigillée (47).

Sur le coteau dominant le "Temple", plus au midi, au bord même d'une combe où se situe une source agrémentée de peupliers, nous avons exhumé les débris d'une tombe à incinération (48)

Le second site dépassant celui des Orpaillots en importance était celui de Notre-Dame de la Mure (49) dit "Saint-Antoine", près des bords du Rhône (50). A l'origine de cette église devenue simple chapelle, il y avait un temple gémellaire caractérisé par deux socles de béton romain(opus caementicium) d'orientation EW, chacun large de 7,90 m. (NS) et long de 26,30 m. (EW). Les deux socles étaient séparés par une bande de terrain de 6,40 m. (NS) et de même longueur (26,30 m. côté EW).

Au socle méridional s'appuyait une galerie de 2,10 m. de large (hors-oeuvre) sur toute la longueur (26,30 m.) cette galerie était divisée en quatre petites pièces sans communication. Tous les murs étaient recouverts d'opus signinum (béton hydraulique) et le sol était une dalle épaisse de 30 cm. d'opus signinum. S'agissait-il de piscines ou de bassins ? Parmi les archéologues venus sur le chantier (dont les Directeurs de Circonscriptions des Antiquités Historiques, dont le regretté doyen Adrien BRUHL) se perdirent en conjectures ... car le mur antique méridional (encore haut par endroits de 1,20 m.) était peint à fresque : au dessus des bordures et plinthes (soit à environ 25 cm. du sol) on voyait encore les encadrements (filets, lisérés, bandeaux) des dites quatre fresques distinctes. Mais le bâtiment étant trop arasé nous ne trouvâmes pas d'emblema ce qui permet d'assurer qu'à l'origine cette galerie avait une hauteur intérieure supérieure à 2,80 m. (pour l'emblema de 40 cm. de diamétre ce qui a été retrouvé à VAISON par ex.). Si bassins il y avait, la hauteur d'eau devait être inférieure à 25 cm.- En aucun cas, il ne pouvait s'agir d'un bâtiment à usage industriel, et pourtant ... (51).

Cet ensemble monumental était circonscrit par de grands murs d'opus caementicium de 1,20 m. d'épaisseur. Le mur occidental (d'orientation NS) s'étendait sur près de 64 m. de long. Ensuite, il y avait une porte de 2,10 m. de large et le mur reprenait ensuite. Malheureusement, faute de temps, celui-ci n'a pu être dégagé que sur deux à trois mètres. Cette clôture avait donc plus de 70 m. de long. Le mur septentrional était limité à la largeur des monuments, soit 27,50 m.-

Avec la destruction de N.D. de la Mure (1970) pour les besoins du canal du Rhône (52), nous avons perdu cet ensemble monumental qui dépassait l'intérêt local pour atteindre valeur sinon nationale du moins régionale.

Les autres antiquités du HAUT-EMPIRE découvertes sur le terroir d'EROME sont mineures et cependant dignes d'intérêt. Nous allons les énumérer suivant notre fichier des Suppléments à la FORMA.

* Chemin de Saint-Antoine : Dans le jardin de sa nouvelle maison (1959), l'Instituteur d'EROME découvrit (1961) une monnaie romaine (52).

* Voie Secondaire : Dans la plaine, au Quartier de Champ-Rond , à 30 m. au N. du ruisseau endigué, nombreux fragments de tegulae et d'imbrices (53).

* Idem : Au croisement de la route de Paturel et de la Voie Secondaire (Quartier de Saint-Jammes), dans les angles SW et SE, nombreux débris de tegulae et d'imbrices, (54).

* Quartier de Saint-Antoine : dans les îles, vers Paturel, M. ASTIER découvrit un amas de briques romaines (env. 3 mètres cubes de tegulae & lateres) mis au jour par une crue du Rhône (Automne 1958). La crue suivante (Printemps 1959) devait emporter la quasi totalité de ce dépôt., (55).

* Paturel : au nord de l'ancien port d'EROME, quartier de " Les Léchers" fragments de tegulae dispersés dans un rayon de 150 m. autour des "cabanes" indiquées sur les cartes de l'I.G.N. (56).

* Limite Nord EROME / Serves, au levant de la voie de chemin de fer, carrière antique de granite taillée en hémicycle dans le coteau. Au sommet de cet hémicycle, présence d'une source. Dans les vignes sises près de cette source et dans le pré en contrebas (entre la carrière et le chemin longeant la voie (PLM), tegulae et poterie commune. (57)

* Sur le Plateau, aux cotes 300 à 320, points à tegulae de bonne époque (n° 140/13 - CB, 1960).

o

o o

Venons-en aux communes intéressées, limitrophes ou voisines, en rappelant que, dans l'Antiquité, il s'agit d'un terroir commun, de PONSAS à CROZES, mais que l'agglomération la plus riche est alors EROME. Il est cependant vraisemblable qu'EROME ait alors disposé d'une petite industrie céramique (poterie ? tuilerie ? briquetterie ?) bien que l'on n'ait point retrouvé traces de celle-ci alors qu'il y avait toutes les ressources requises pour qu'il y en ait eues. Toutefois, la région pouvait être inondée par les productions massives des Figlinae d'Andancette et Saint-Rambert. Mais, EROME est avant tout une puissance agricole et c'est elle qui fait vivre les autres communautés avec GERVANS (mais ce dernier village n'est indépendant que depuis moins de cinquante ans ! Toutes les autres entités sont à vocation essentiellement industrielle et les habitants n'ont pas le loisir de cultiver la terre. Cette

industrie nécessite des centaines de bras serviles (Allobroges réduits en esclavage) commandés par des Colons Romains.

o

o o

SERVES-SUR-RHONE

Le promontoire rocheux qui accueillait le sanctuaire de l'Epoque du Bronze et qui fut occupé, lors des premiers temps de la Conquête, par une garnison romaine fut déserté par la suite. La base et le côté Ouest furent transformés en carrière. Il en fut de même des versants occidentaux ainsi que de la carrière derrière le cimetière moderne, carrière qui fut reprise au Moyen-Age puis, beaucoup plus tard avec une extension des plus larges aux XIXe et XXe s. (58).

La population servile devait être logée dans des cabanes sur le replat SE (derrière l'assiette du château médiéval) (59) ainsi qu'à l'emplacement du futur village (60).

Du nord au sud, concernant le HAUT-EMPIRE, nous pouvons retenir :

* FONTAGER : ce site est en connexion avec LE CHASTELARD (PONSAS) - Le long de la voie d'Agrippa, sépultures à incinération (61). Lors de travaux d'aménagement (1960-61) découverte d'un souterrain se dirigeant vers le ruisseau de Riverolles, (62). Au Printemps 1961, le lit du ruisseau étant encombré, la Municipalité de PONSAS entreprit de le faire dégager au bulldozer (ce ruisseau sert de limite entre SERVES et PONSAS). Brusquement, l'engin s'effondra dans une cavité et un second engin appelé en renfort eût toutes les peines pour le retirer de sa fâcheuse position. Il s'agissait d'un souterrain passant en siphon sous le ruisseau (63).

Il semble qu'à l'époque romaine, l'anse rhodanienne ait été comblée par alluvionnement.

On sait par les textes que PONCE PILATE fut convoqué au Sénat pour sa mauvaise administration en Judée. Il ne s'agissait plus alors de s'en laver les mains comme lors du procès d'un certain JESUS ! Le décret du Sénat fut sa déportation et son internement dans une forteresse du Viennois ... De là à juger qu'il avait fini ses jours à FONTAGER, il n'y avait qu'un pas, en dépit du Mont-Pilat en Forez et parce qu'il y avait également une "Combe Pilat" au terroir de SAINT-BARTHELEMY ...Des géographes de la fin du XIXe s. (comme JOANNE) s'y sont laissés prendre puisqu'ils parlent du Château de " Ponce-Serves " et que des Syndicats d'Initiatives indiquaient encore, il n'y a pas vingt ans, que PONSAS récélait le château de Pilate, en parlant de FONTAGER lequel n'a jamais été dépendant de PONSAS mais de SERVES, dès

le Moyen-Age et probablement antérieurement. Cela vient essentiellement du fait qu'au moment de la cession du Dauphiné à la Couronne, le grand argentier delphinal (le Ministre de l'Economie et des Finances de l'Epoque), Humbert PILATI résida de 1347 à 1349, à Fontager, les actes étant préparés à Serves et à Saint-Vallier. Voici levé le quiproquo (64).

* SAINT-ALBAN : Dans les caves de la Villa "Saint-Alban" (ma maison natale), j'ai pu effectuer un sondage, le 6 avril 1964,et,(outre des tegulae) j'ai découvert un mur énorme constitué de gros blocs de granite. Il s'agissait vraisemblablement d'une jetée. Il devait exister, dans l'Antiquité, une anse du fleuve entre Saint-Alban (au sud) et l'emplacement de la Mairie (au nord), anse abritant un port pour l'embarquement du granite (65).

Dans la Villa "St-Alban", dans la ferme REYNAUD et le verger PERRIER voisins, nombreux fragments de tegulae et de poterie commune, ainsi que des moellons de petit appareil cubique (66).

Le calvaire (disparu) de Saint-Alban comportait un fragment de colonne cylindrique, antique, qui avait pu être remployé en milliaire (67).

Zone NE, propriété BATIN, débris de tegulae et céramique sigillée ainsi que de la céramique commune (68).

Zone NW, propriété BOISSE, fragments de tegulae et poterie commune, (69).

Zone SW, propriété REYNAUD, très nombreux tessons de poterie commune (70).

* LE CAIRE (ancien quartier au sud de St-Alban, entre la N.7 et le chemin de la Plaine, voie romaine secondaire)

Zone 1 : Entre la station-service (N.7) et la Voie Secondaire, nombreux vestiges (tegulae, poterie commune et sigillée), (71).

Zone 2 : Propriété MALLEVAL, nombreux débris de tegulae, poterie commune et sigillée, blocs de petit appareil cubique (72).

Zone Sud, propriété de M. André SAUVAJON, Maire de SERVES, fragments de tegulae, poterie commune et sigillée, amphores (73).

Station de Pompage, fragments de tegulae, poterie commune (74).

* L' HOSPITALIERE : En 1960, découverte d'une monnaie romaine par M. BATIN, ancien-Maire de SERVES, dans ses propriétés (75).

* CIMETIERE DES JUIFS :

Zone Nord : Tegulae, fragments de marbre (Carrare) et poterie commune(76).

Zone centrale : petit appareil cubique, tessons de poterie commune et sigillée (77).

* CHATEAU DELPHINAL:

Sanctuaire de l'Epoque du Bronze, sous le siège lustral, dans un creux de rocher dégagé, tessons de poterie sigillée (78).

replat oriental: débris de dolia, fragments de tegulae et d'imbrices, poterie commune et sigillée, (79).

Idem, à l'amorce du sentier descendant à la source du château : tegulae, poterie commune et sigillée (fragment de coupelle), débris de cuivre ou de bronze, (80).

* LES COFFINS, hameau : Carrières antiques de granite. Dans les vignes et vergers, en remplois dans les murs des immeubles ou de cloture, nombreux fragments de tegulae, (81), propriétés DELAYE & FREYCINET).

* LES BARRES, hameau : Carrières antiques de granite (82).

Centre : près du PLM, tertre (tumulus ?) avec présence de tegulae, ainsi que dans les vergers environnants ou dans les murs en remploi (83).

* CHEMIN NEUF : au carrefour de la Rue Vitrée prolongée et du chemin neuf, côté oriental (talus), débris de tegulae (84).

* LE PUY DE SERVES :

Lieu-dit : " Médées " - Lors de la réfection et de l'élargissement de la route, le talus sud fut retaillé et l'on découvrit, à 0,60 m. de profondeur, un amas de tegulae et d'imbrices en assez bon état (85).

Le Rocher de la Femme. Sur le plateau et les pentes NE dominant ce lieu-dit, dans les terres de la propriété DEFRANCE, tegulae éparses (86).

Le Puy de Serves. Monnaies trouvées jadis par le Docteur SCHATZMANN (mon grand-oncle, 1860-1936), entre 1910 et 1936, dont une d'Afrique (87).

o

o o

GERVANS

Comme EROME (durant le Haut-Empire, cette bourgade portait un autre nom) GERVANS fut le siège d'un vicus (village) peut-être fondé par un certain GERVASIVS (Gervais), Colon Romain. GERVANS a été distraite de la commune d'EROME en 1948.

* Village : dans le centre ancien, tegulae en remploi dans les murs (88).

* Cimetière : Au nord du cimetière se trouvait un replat dégringolant brusquement de 5 à 6 m. pour le passage d'un ruisseau. Au tiers supérieur de la pente se trouvait un mur antique enfoui (opus caementicium), long de 100 m. environ (EW). Il semblerait que le dit mur ait été un mur de soutènement délimitant une aire horizontale d'une cinquantaine de mètres de large (NS) pour le double de longueur (EW). Cet espace était celui d'une nécropole à incinération : cendres humaines, ossements humains semi-carbonisés, charbon de bois, vases cinéraires et mobilier d'accompagnement épars (poterie commune et sigillée), (89).

Face au cimetière, à l'ouest du chemin ancien d'EROME à GERVANS, point à tegulae (90).

* Zone orientale : en suivant le chemin qui conduit au hameau des Blancs, à 200 m. du village côté nord, vestiges d'une villa de luxe : tegulae-imbrices-lateres, poterie commune et sigillée, tesselles de mosaïque, blocs d'opus signinum, tubuli d'hypocauste, dolia, amphorisque, etc ... (91).

* RAVEL : à l'ouest de la Voie d'Agrippa, dans un champ labouré, nombreuses tegulae et fond de vase (poterie commune), (92).

* LE CAIRE : à l'ouest de la Voie d'Agrippa, dans vigne et verger, point à tegulae et céramique sigillée (dont un fragment d'assiette ou de plat), (93).

* LES NOYARAS : en suivant (jadis) la Voie Secondaire, point à tegulae et poterie commune, (94)

* LES MARTINELLES-NORD : à l'entrée de la combe de CROZES et au nord du ruisseau, dans des vergers, vestiges d'une villa de luxe. Au milieu des plantations il y a un cabanon dont le mur occidental est encore un mur de piscine romaine en opus signinum sur une hauteur d'un demi-mètre. Autour du cabanon, dans un rayon de 100 m., innombrables vestiges antiques : tegulae-imbrices & lateres, tubuli d'hypocauste, tuyauterie en plomb, substructions,marbres, céramique commune et sigillée, amphorisque, dolia, etc ... (95)

* LES MARTINELLES-SUD : au midi du ruisseau de CROZES, sur un replat adossé à l'extrémité septentrionale du massif de l'Hermitage, nécropole à incinération (96).

o

o o

Nous en venons aux extrémités Nord et Sud du terroir d'EROME avec les communes de PONSAS (ne serait-ce que pour Le Chastelard, en connexion avec Fontager.Egalement pour ses productions vivrières) et de CROZES, pour son étroite vallée cultivable, autant que pour ses Hautes Varognes cultuelles).

PONSAS

C'est avant tout un hodonyme (ou toponyme routier) tiré directement du Latin : PONS AD RIVULUM,"le Pont sur la Rivière" , d'autant que ce torrent à nom de : Riverolles qui vient directement de Rivulum.(97).

* LE CHASTELARD

Erreur du "Dictionnaire Topo. de la Drôme de BRUN-DURAND (p. 79, col. 2) avec "Le Châtelard", ruines de château, commune de Ponsas, avec : " La maison-forte de Ponsar " (Arch. Drôme - E 604), 1750,qui désigne la Maison-Forte de Fontager car ce domaine était du même terroir. Ce n'est qu'en 1790 que les limites communales ont pris le Riverolles pour le partage entre PONSAS (rive droite, au N.) et SERVES (rive gauche, au S.). A partir de 1715, ce domaine appartint à la Famille du Chastelard. Il n'y a jamais eu de château à PONSAS. Le nom du site est moderne. C'est le nom de Famille Du Chastelard qui a donné son nom au site et non l'inverse.

Les ruines existantes sont celles d'une grande villa de luxe du Ier siècle de notre ère dont la partie visible se situe rive droite du ruisseau dont les eaux en crue ont excavé une bonne partie. Sitôt passé le pont du chemin de fer, à droite au midi, la butte de terrain longue d'une cinquantaine de mètres (haute de 4 à 5 m.) dominant la route de PONSAS (entrée occidentale du village), récèle les vestiges antiques. Fait notable, la Voie d'Agrippa passait au milieu des bâtiments de la "villa" le pont étant encadré quant à sa pile nord par d'autres bâtiments. La partie occidentale se remarque par un pan de mur de 4 à 5 m. de haut limitant une superficie de 200 m. carrés env. occupée sous l'humus par la "mosaïque" signalée par DELACROIX, en 1835 (Statistique Drôme, op. cit.). En fait il s'agit d'un dallage constitué de plaques de marbres de couleur de toutes provenances et du plus bel effet. Mais, de plus, on trouve bordures, doucines, plinthes, corniches de marbre. Richesse incroyable de céramique sigillée (La Graufesenque, Lezoux, Banassac) et de poterie commune, amphorisque, dolia, objets métalliques, blocs d'opus signinum, tubuli d'hypocauste, canalisation, etc ... (98).

Face au Chastelard connu, de l'autre côté de la Grand'Rue prolongée qui passe en saignée (en fait, la route date de Napoléon III et elle a coupé le même massif) on note la présence de substructions romaines qui sont d'orientation NS et s'engagent sous le terre-plein surélevé de l'ex-usine de céramique MOUTON. Dans le talus du chemin, nombreux débris que surmonte une couche noire d'incendie (99).

* LES ROMANETS, au NE de PONSAS, présence d'une villa antique modeste, petits moellons, tegulae, poterie commune et sigillée (100).

* LE CAIRE : lieu-dit en contrebas du précédent, au NW de PONSAS. Autre villa modeste avec des antiquités semblables, (101).

NOTA : la Voie d'Agrippa passe en courbe entre ces deux derniers sites.

o

o o

CROZES

Au dessous de GERVANS, au midi, s'ouvre une large combe (ouest) qui va en se rétrécissant pour aboutir à CROZES (Est).

* LES MARTINELLES-SUD (102): A mi-côte, sur un replat, ferme dont les parties les plus anciennes paraissent remonter au XVIIe s. - Tegulae en remploi dans les murs. Traces de substructions antiques dans la cour et aux abords des bâtiments d'exploitation, (103).

* LES VAROGNES : L'extrémité SW du terroir de CROZES comprend la partie méridionale du massif de " Pierre-Aiguille ", éperon granitique au nord de celui de l'Hermitage. Ce terroir de CROZES englobe le sanctuaire de l'Epoque

du Bronze. Le chemin a été prolongé au nord par une piste taillée au scraper jusqu'au point culminant (Point de Vue entrant dans le cadre des " Belvédères Rhodaniens "). De part et d'autre de la piste, dans les talus, sous le maigre humus, quantité de tegulae, certaines entières, tegulae du Ier siècle. Il en est de même près de la butte initiale (la première et non celle du "Point de Vue") nombreux fragments de tegulae et poterie commune (104).

Si le versant occidental de "Pierre-Aiguille" est abrupt sur le Rhône, au couchant, le versant oriental voit le vignoble grimper, par paliers successifs (vasées ou Faysses), jusqu'au replat de la crête granitique. Dans les vignes jusqu'en bas, nombreux fragments de tegulae-imbrices-lateres (105).

o

o o

Tels sont les sites du HAUT-EMPIRE que nous avons retenus parce-qu'entrant dans le giron d'EROME, centre de gravité de ce terroir rhodanien de la rive gauche du fleuve.

Nous n'oublions pas, cependant, l'autrerive du Rhône qui était compirise dans le même cadre colonial d'autant plus qu'auparavant elle était aussi terre des ALLOBROGES. Mais pour des relations suivies, pour qu'EROME joue son rôle de pôle d'attraction, il eut fallu qu'il y eût un pont et il ne semble pas que les Romains aient reconstruit le pont celtique du temps de la Bataille de Tain, en prenant appui sur la " Table du Roy ". En face, il y avait le port antique de MUZOLIUM (d'où Saint-Jean-de-Muzols tire son nom) reconnu de la fin du siècle dernier jusqu'en 1914 (106). Lors des grands travaux de la Compagnie Nationale du Rhône, ces installations portuaires (et d'autres) ont été exhumées. Mais, nulle trace de pile de pont, ou d'ancrage n'a été alors repérée.

Sauf exception, nous ne mentionnons point les antiquités ardéchoises et nous conseillons aux lecteurs d'avoir recours aux ouvrages spécialisés (107) ou à des fichiers et cartes archéologiques consultables dans certaines administrations de l'Etat (108).

EROME s'est donc développée de la seconde moitié du Ier siècle avant J.C. jusqu'au milieu du IIIe siècle de notre Ere où se place la première catastrophe aux conséquences itréversibles. Ce sera l'objet du chapitre suivant.

o

o o

NOTES ET REFERENCES

(1) - L'archéologue britannique BRADFORD est le premier à avoir publié sur la centuriation de Valence. Notons qu'Ernest BOISSE, alors instituteur aux " Petits Robins " (LIVRON) avant 1914, avait remarqué le carroyage de la plaine rhodanienne et il en faisait part aux élèves de sa classe (Cahier personnel de cours d'Histoire de France vue à travers des exemples d'histoire locale et départementale). André BLANC en dit quelques lignes dans son Histoire de VALENCE. Le livre de référence demeure celui de notre maître et ami regretté André PIGANIOL (de l'Institut) qui a trait au Cadastre d'ORANGE (et signale l'antériorité de celui de VALENCE) : " Les Documents Cadastraux de la Colonie Romaine d'Orange ", XVIe suppléments à GALLIA (CNRS, Paris, 1962). Nous y avons apporté quelques précisions dans notre Thèse des Hautes Etudes (1966) : Le Tricastin, des origines à la chute de l'Empire Romain (Sorépi, Valence,1968), pp. 80-104; puis, dans notre Thèse de Doctorat (1968) : " Le-Logis-de-Berre (Les-Granges-Gontardes, Drôme)- Essai d'Histoire économique d'un carrefour routier - Les Fouilles de Novem-Craris " (Histoire Ancienne - Antiquités Nationales), (ABC,Paris,1970), chapitre XI, le site de Novem-Craris et les cadastres des Colonies Romaines de Valence et d'Orange, pp. 253-275.
Plus récemment, nous avons donné une synthèse dans notre contribution à l' "Histoire de Montélimar" (op.cit. pp. 54-58) résumé d'une étude plus documentée : " Cadastres antiques ", in RECHERCHES TRICASTINES, 186, n° 1 (21e année), 32 pp. et la reproduction de deux lettres inédites de M. PIGANIOL à Cl. BOISSE. Cette mise au point était dûe à une suite de monographies originales dont :
* Fouilles de N.D. de la Mure (Rapport, 1959, Tome V) ch. XII, annexe 4, "Champs de Plaine de Serves-Erôme-Gervans-Crozes,dispositions par bandes et leurs orientations (1 p. et 1 carte en couleur), centuriations de Valence et de Vienne.
* Romans-sur-Isère, notules archéologiques;in CAHIERS SERVOIS, 1971, n° 3 - Cadastres n° I, II, III de Valence (V.pp.8-18 av. 3 Cartes).
* Le terroir de Donzère et la Colonie Romaine de Valence, in RECHERCHES DONZEROISES, 5e année, 1979, pp.1-19 (Nous reprenons dans cet ouvrage l'exemple de TAIN des pp. 12-13)

(2) - Claude BOISSE : " Influence des noyaux suburbains d'Époque Romaine sur l'Urbanisation contemporaine - Problématique de Recherche comparative sur les formes urbaines des 1er et 2e siècles et les développements urbains récents ", (Direction de l'Architecture - CORDA, Paris, 1980).

(3) - Abbé CHALIEU : " Mémoires sur diverses antiquités du Département de la Drôme " (Marc-Aurel, Valence, s.d.), ouvrage posthume publié v. 1814 par le Préfet Descorches avec 147 souscripteurs.

(4) - En fait le Taurobole avait été descendu de l'Hermitage. Il servait de support à l'autel de St-Christophe (V. CHALIEU, op. cit.). Pour le " Mons Vaticanus " , v. AUDIN (Topographie de Lugdunum, op. cit., pp. 145-148). Le Phrygianum où le taureau était mis à mort était déjà le Vatican où s'élève de nos jours la façade de St-Pierre, à ROME. Il y aurait eu ainsi des Vaticans partout où des sacrifices tauroboliques ainsi qu'un temple de Cybèle proche où étaient acceuillis en offrandes les " vires " de l'animal. En fait, on ne connait pas le nom ancien du coteau de l'Hermitage qui n'apparait qu'avec le sanctuaire de St-Christophe (1120).

(5) - C. BOISSE : " Fichier des suppléments à la Carte archéologique de la Drôme (à consulter au CNRS à Paris). Fiche n° 9 - L'effondrement amenant la découverte fut faite au cours du Printemps 1962 et nous fut signalé en Juillet (MM. RABANY et MONTABRUT). Nous ne pûmes accéder sur le site, accompagné de notre collègue MONTABRUT qu'en mars 1963.

(6) - C. BOISSE : " Fichier ... ", op. cit., Fiche n° 138/10 - Visite du 29 Mars 1963 av. M. MONTABRUT. Le mobilier (et les ossements) ainsi que le sarcophage manquant seraient au Musée de Tournon.

(7) - Abbé CHALIEU, op. cit., p. 65, dernier §.

(8) - C. BOISSE : " Fichier ... ", op. cit., Fiche n° 138/ 18.

(9) - Abbé CHALIEU, op. cit., p. 64, (n. 1).

(10) - C. BOISSE : " Le terroir de Donzère ... ", op. cit. (n. 1), V. pp. 12-13 (TAIN).

(11) - C. BOISSE : " Fichier ... ", op. cit., Fiche n° 138/12 - Renseignement communiqué à l'époque par. M. CHEVALIER, alors instituteur à SERVES et Secrétaire de Mairie.

(12) - C. BOISSE : " Fichier ... ", op. cit., n° 138/8 - Recherches de MM. Rabany, Montabrut, Amé & C. Boisse en 1962.

(13) - C. BOISSE : " Fichier ... ", op. cit., n° 138/15 & 16 - Constat de C. Boisse le 5 septembre 1971.

(14) - C. BOISSE : " Fichier ... ", op. cit., n° 138/19 - Prospection de Philippe Vigreux, Carmen Pascual, Claude & Delphine & Marc Boisse en Octobre 1981.

(15) - C. BOISSE : " Fichier ... ", op. cit, n° 138/20, prospection des mêmes en novembre 1981.

(16) - Constat des mêmes d'octobre à novembre 1981 - V. Boisse, " Fichier ... ", op. cit., n° 138/21.

(17) - Chanoine SAUTEL : Carte Archéologique de la Gaule Romaine - Forma Orbis Romani - Fascicule XIe : DROME (CNRS,Paris, 1957), V. n° 143, pp. 105-106.

(18) - C. BOISSE : " Fichier... ", op. cit. V. n° 143/10, recherches de C.B. le 17 Octobre 1965.

(19) - Albert GRENIER : Archéologie Gallo-Romaine (suite du Manuel de DECHELETTE, T. VI), IIe Partie, L'Archéologie du Sol, Tome 1, les Routes, (Picard, Paris, 1931).

(20) - Cl. BOISSE : Essai de datation de la Table de Peutinger, in LE PAYS TRICASTIN, T. 3, 1977, n° 7, pp.22-28.

(21) - SAUTEL : Forma ... Drôme, op. cit., p. 107, n° 148 : Milliaire trouvé en 1806 et portant : Imp. Caes C. Ivlivs Maximinvs, M. P. IIIXX (pro : XXIII) - au Musée de Valence.

(22) - SAUTEL : Forma ..., op. cit., n° 143 : Milliaire trouvé en 1643 et transporté à Lyon (?), insc. : Ti. Clavdivs (fils de) Drvsvs Caes Avg. Germanicvs, M. P. XXV.
La distance entre le Pont de Bancel et le "Creux des Mailles" est de 3,35 Km. - 2 Milles (XXV - XXIII) équivalent 1,48 x 2 = 2,96 Km. La différence est donc de 390 m. mais on n'est pas assuré de la précision des renseignements de 1693 tandis que le constat du service des Ponts et Chaussées de 1806 est plus sérieux dans ses attendus (en reconstruisant le pont du Bancel) cela peut jouer sur quelques mètres et non sur quelques centaines !). Pour les vérifications, on doit partir de ce point plus précis que les autres.

(23) - Les présomptions figurent dans le 4e § : Paléochristianisme.

(24) - Cl. BOISSE : Fichier ..., op. cit., V. n° 143/7 - Informateur : M. le Baron Maurice Lambert (St-Vallier).

(25) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 143/8, même inform.

(26) - BOISSE : Fichier..., op. cit., n° 143/9, même inform.

(27) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 143-B/5 & 11 -
BOISSE : Les antiquités de Ponsas, in RHODANIA, 1963, fasc. 2, pp. 37-43 et notamment pp. 39-40.

(28) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-A/1, 29, 31.(Inf.DELAYE).

(29) - BOISSE : Fichier ..., op. cit. Bibl. Il est encore possible de visiter ce ponceau en prenant la galerie côté rocheux. Les eaux du ruisseau, au delà du ponceau antique sont maintenant reprise par une buse en ciment qui les mène dans le contre canal.

(30) - BOISSE : Antiquités Servoises, in CAHIERS SERVOIS, ancienne série, 1965, n° 12, pp.2-5, avec plans et coupes.
C'est sur l'agger occidental de la voie que se construisit un mur d'habitation antérieurement au XVIIe s.- Au XVIIe s. ce mur servit de partie absidiale à la seconde église de Serves (absidiole nord, abside et sacristie au sud). La voie est donc sous l'immeuble de feu M. DELAYE, antiquaire. L'agger oriental a servi d'assise au mur oriental de l'ancien Hôpital de Serves (immeuble des XIIIe-XIVe s.) Compte tenu de la courbe, la distance interne entre aggers est de 7 m. env. ce qui correspond bien à l'implantation d'une voie de 5,10 m. de largeur avec deux fossés précédant les deux aggers. Une confirmation réside dans la découverte d'une sépulture au pied occidental de l'agger ouest, tombe bouleverée lors de la construction

de la seconde église au début du XVIIe s.

Rappel succinct de l'Eglise à Serves :
1ère = St-Pierre, au château, reconstruite au début du XIe (matériaux de la précédente en remploi).
2ème église = Début XVIIe au 1er tiers du XIXe
3ème église (actuelle) construite sous la Restauration.

Cimetière : cette tombe contre l'agger de la voie peut remonter à la 1ère moitié du IIIe s. (tegulae voisines). Elle était au bord de la voie. Le cimetière ancien de Serves (XIe ?, attesté au XIIIe s.) est au voisinage immédiat, sous la Grand'Rue (ex-N.7) et Place de la Mairie.

(31) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-A/22 - Invent. M. V. DELAYE, négociant. Inf. transmise par son fils, M. A.DELAYE.

(32) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-A/23 - Inf. transmise par les invent. MM. Freycinet, père & fils., 1957.

(33) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 140/26.

(34) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 139/12 (1981).

(35) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138/22.

(36) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138/23 et 139/13.

(37) - Abbé CHALIEU : " Mémoires sur diverses antiquités ", op. cit., pp. 81-82 :
" M. Barre, curé de Châteauneuf (d'Isère) ... avait trouvé mentionné dans les archives du chapitre du Bourg-les-Valence : " lou poun de la dièsso ... "

(38) - Abbé CHALIEU : " Mémoires ... ", op. cit., p. 82, lignes 3 à 6.

(39) - Claude BOISSE : " Les vestiges antiques entre Saint-Vallier et Tain-l'Hermitage, in CAHIERS SERVOIS, ancienne série, 1964, n° 1. (32 pp. et 3 cartes hors-texte).

(40) - La Croix de l'Homme se situait à l'emplacement du Groupe Scolaire de SERVES construit en 1930. Avant cette date, il y avait des potagers et ce calvaire disparu à la fin du siècle dernier avait vu cependant conserver le nom populaire sans qu'on se souvienne du vocable sous lequel il était placé. Les archives sont muettes à ce sujet et il y a (sur le cadastre de 1833) avec l'amorce d'un chemin la mention : "La Croix de l'Homme" -

(41) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n°140/33.

(42) - Le socle antique dépassait 9 m. de large (NS) par plus de 20 m. (EW) et atteignait 1,05 m. d'ép.- Il était à degrès : à l'ouest, il passait à une surélévation de 35 cm. mais dans la zone orientale à un plan inférieur de 85 cm. Toutefois, au SE il y avait un massif supérieur de 80 cm.- Il semble que le socle ait été recouvert de tegulae à plat. Il était bordé, au N., par un mur dégagé sur 55 cm. de large, à 70 cm. du socle. De ce dit mur se détachaient des assises (embases de colonnes) vers le socle. Cf. Plan et coupes du monument reproduits en fin de volume et extraits du "rapport de fouilles", année 1964.

(43) - Propriété DARNAUD, ancien Maire-Adjoint. Son beau-père avait trouvé, vers 1910, deux gros fragments d'une stèle anépigraphe.

(44) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 140/3 (1960).

(45) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 140/32 - Monnaie découverte en 1961 par M. JOURDAN / Dupondius de MARC-AURELE 6 Légende illisible, Tête radiée à Droite - Revers : Type de Mars portant un trophée et une lance. Pièce frappée à ROME entre 164 et 180.
NOTA : L'identification de toutes les monnaies est dûe à Melle Cl. BRENOT (Cabinet des Médailles à PARIS).

(46) - On sait que tout temple romain s'ouvrait à l'Est, le sanctuaire (cella) étant au couchant.

(47) - BOISSE : Fichier..., op. cit., n° 140/ 57 (1977).

(48) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 140/55 (1974).

(49) - Claude BOISSE : Rapports de Fouilles archéologiques (1957-64 et 1968-70) en 12 volumes. A consulter à la Direction Régionale des Antiquités à LYON.
Du même :
- Notre-Dame de la Mure (Saint-Antoine d'EROME, Drôme) - La 3e campagne de fouilles, in RHODANIA, 1959, pp. 3-14, 2 plans.
- Recherches étymologiques sur " La Mure ", in RHODANIA, 1961, fasc. 1-2, pp. 3-6.
- Les fouilles de N.D. de la Mure (1), in CAHIERS SERVOIS, 1964, n° 2, 22 pp. de texte et X pp. de plans.
- Les fouilles de N.D. de la Mure (2), in CAHIERS SERVOIS, 1965, n° 5, 12 pp. de texte et X pp. de plans.
- N.D. de la Mure en péril, in CAHIERS SERVOIS, 1966, n° 16, 6 pp. de texte, 1 carte et 1 Dépliant (Phases constructives, Ier- XIXe S.).
- Les Sépultures de N.D. de la Mure, in CAHIERS SERVOIS, 1966, n° 18 - 6 pp. de texte, 12 tableaux et 1 grand plan plié (nécropole méridionale à l'échelle du 1/10e)
- Pro-Mura , in CAHIERS SERVOIS, 1969, hors-série n° V (contre-projet BOISSE avec Musée Régional, zone cultuelle, réserve ornithologique et base de loisirs).
Les Fouilles de Claude BOISSE ont fait l'objet d'articles :
* Doyen Adrien BRUHL : Chronique de la Circonscription des Antiquités Historiques de Grenoble, in GALLIA (C.N.R.S.), T. XVIII, 1960, fasc. 2, p. 374.
* RR PP Bénédictins : Revue d'Histoire Ecclésiastique, 1963, Fasc. 3-4, p. 1032.

(50) - Dans l'Antiquité, le fleuve passait à 50 m. à l'ouest du site. Suite aux endiguements du XVIIe s., une ile se forma puis se combla et, jusqu'en 1970, le Rhône se trouvait à plus de 120 m. au couchant.

(51) - Ayant participé à la défense du site, la Direction des Antiquités confia à M. A. BL. les dernières recherches (1968-69). Ce Monsieur ne me consulta pas et n'eût recours à aucun de nos plans. Il ne visita pas non plus le dépôt de fouilles de Serves, d'où sa monumentale bévue. Ce n'était pas la première du genre !

(52) - La Compagnie Nationale du Rhône possédait tous nos relevés archéologiques. Elle envisagea de déplacer l'église sur des rouleaux mais il fallait avant tout faire une dalle en sous-oeuvre complétant le massif romain sur lequel ce monument était dressé jusqu'au tiers de son transept (les deux-tiers du transept et donc du clocher, ain-

si que l'abside reposaient, en porte à faux, sur les alluvions. Ce projet trop ambitieux et très onéreux fut abandonné. Surgit alors notre contre-projet visant à maintenir la chapelle in-situ. Il suffisait de déplacer l'axe du canal de UNE MINUTE ! La C.N.R. refusa ... Quand on sait que l'hydrocentrale a été déplacée de un kilomètre plus au nord qu'à l'emplacement initialement prévu (au "Pont de Crozes" et donc ancrée dans le granite), il y avait donc un précédent. Malheureusement, une église n'a pas le même poids qu'un vignoble classé !

(52) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 140/25-A.
Il s'agit d'un As d'HADRIEN :
(.....) AVG COS III PP / Au Revers : FORTVNA AVG - S. C.
Pièce frappée à ROME entre 134 et 138.

(53) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 140/29 - (1962).

(54) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 140/30 - (1962)

(55) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 140/23.

(56) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 140/24.

(57) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 140/28

OMISSION : LES VERRES - Au-dessus de ce site, aux cotes d'altitude 300 et 320 sur le plateau, Point à Tegulae de bonne époque
Réf. : BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 140/13

(58) - Selon le Rapport du géologue et minéralogiste HERICART DE THURY (vers 1824) qui fait toujours autorité.

(59) - Sur le replat (tessons de céramique commune), au-dessus d'une source.

(60) - Quartier Nord, en bordure du Rhône.

(61) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-A/1 - les lères découvertes remontent à 1925 (dans les fondations de la tour SW) et les dernières (connues) en 1962 - V. Fiche n° 138-A/29 (sous les anciens communs voisins du château).

(62) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-A/4

(63) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-A/5. Les descriptions faites par ceux qui ont vu ce(s) souterrain(s) : Tout en pierres bâties, en forme de fer à cheval, etc ..., font de celui-ci un aqueduc classique souterrain. Où allait-il ? Ne serait-ce pas un aqueduc de la bourgade d'URSOLIS (Saint-Vallier) ?

(64) - Il y a encore des dépliants qui invitent le touriste à aller contempler les ruines du Château de Pilate à Ponsas, en 1993 !

(65) - Ferme et Villa Saint-Alban se trouvaient sur un point haut, terre artificiel constitué d'énormes blocs de rocher. Vers le nord, l'ancien chemin de halage accusait encore une courbe concave preuve manifeste de cette anse (Cf. carte ancienne, antérieure aux travaux de la C.N.R.).

(66) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-A/36, 53, 56.

(67) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-A/79.

(68) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-A/36, 37 & 39.(1963 & s.)

(69) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-A/39. (1964)

(70) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-A/40.(1964)

(71) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-A/77 (1974)

(72) - BOISSE : Fichier..., op. cit., n° 138-A/35,38,44,49 (1963 & suiv.)

(73) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-A/45 (1964).

(74) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-A/50 (1965).

(75) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-A/48. Il s'agissait d'une monnaie de la Colonie de Nimes (Crocodile au Palmier) de la fin du Ier siècle avant J.C.

(76) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-A/51 (1965).

(77) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-A/43,66,70 (1963-72).

(78) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-A/78 (1975).

(79) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-A/

(79) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-A/73,75,76 (1974)

(80) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-A/69 (1972).

(81) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-A/17,20 (1946 et suiv.)

(82) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-A/18 à 20 (1957)

(83) - BOISSE : Fichier..., op. cit., n° 138-A/19 (1957)

(84) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-A/57 (1969)

(85) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-A/32 (1962).

(86) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-A/34 (1963)

(87) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-A/58 - Il s'agit d'un petit bronze de Carthage avec avant-train de cheval.

(88) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-B/19 (1948)

(89) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-B/6,10,16 (1956,63,72).

(90) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-B/6 (1956).

(91) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-B/11 (1963)

(92) - BOISSE : Fichier ...; op. cit., n° 138-B/12 (1963)

(93) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-B/13 (1963).

(94) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-B/15 (1963).

(95) - On doit se souvenir que les toponymes comme "Saint-Martin" et ses dérivés comme "Martinel", "Les Martinelles", "la Martinière", "Lamartine", Amartens" pour Amartins", etc ...) signalent, s'ils sont anciens, toujours, des vestiges antiques ou du haut Moyen-Age (parfois même plus anciens : monuments mégalithiques abattus ou christianisés dès le IVe siècle).
BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-B/20 (1970).

(96) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-B/21 (1970).

(97) - Ce ruisseau avait autrefois un cours plus élevé. C'est au cours de l'implantation du chemin de fer (1853-57) que les voies ont été posées après que leur emplacement ait été taillé à l'explosif. Les coups de mine ont dévié les sources du Riverolles. Mais il a eu des crues catastrophiques. Ainsi, sous la Restauration, un postillon, montant debout sur le cheval de tête (à la Franconi, célèbre écuyer du cirque de cette époque) réussit à faire passer la malle anglaise qui de Boulogne allait à Toulon. En récompense, le postillon reçut une pension à vie de la Couronne Britannique ... Vers 1936, une crue subite subite et nocturne sema la terreur dans PONSAS. Sortant de ses gorges, le Riverolles (après avoir emporté ses ponts avec une crue de plus de 8 m.), ravagea ses berges et ce fut un torrent de boue qui détruisit (tout ou parties) 30% des maisons du village. Une vieille dame impotente fut emportée dans son lit et celui-ci fut arrêté par le parapet de la N.7 dominant le Rhône. Les sauveteurs, pompiers et gendarmes réussirent à la tirer de sa fâcheuse position. Aussi n'est-ce pas pour rien que les Romains, les ingénieurs du Chemin de Fer et les Ponts-et-Chaussées du XIXe s. édifièrent des ponts gigantesques sans commune mesure avec ce modeste rû en temps ordinaires. Les anciens guides de diligences du XVIIIe s. mentionnent cet aléa et indiquent une attente en ce lieu.

(98) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 143-B/1,3,4,7,9,10,12 (à partir de 1963). V. également :
* C. BOISSE : " Les Antiquités de Ponsas ", in RHODANIA, op. cit. et " Ponsas et Fontager antiques " , in CAHIERS SERVOIS, hors-série, n° II, 1965 (12 pp. av. Carte et illustrations).

(99) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 143-B/8 (1963).

(100) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 143-B/13 (1957)

(101) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 143-B/13.

(102) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-B/21. Ce site appartient à GERVANS mais relevait de CROZES antérieurement au XVIIe s. formant une enclave minuscule dans le terroir de la Baronnie de Serves.

(103) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 138-B/22.

(104) - BOISSE : Fichier ..., op. cit., n° 139/8 & 9.

(105) - BOISSE: Fichier ..., op. cit., n° 139/12.

(106) - Recherches du Dr Bonnard. Le matériel recueilli était exposé dans des vitrines du Musée de Tournon (au Château, " Musée du Rhône et de sa batellerie "). Il s'agissait d'un important comptoir de céramique sigillée principalement, des ateliers de la

Gaule centrale (La Graufesenque, Banassac, Lezoux, Vichy, etc...) et ce port fluvial devais assurer le transport jusqu'à Marseille où ces marchandises étaient exportées. On sait que la céramique de La Graufesenque a été diffusée jusqu' aux Indes (Pondichéry).

(107) - André BLANC : Carte archéologique de la Gaule - Forma Orbis Romani, Fascicule XV : ARDECHE -(CNRS, Paris, 1975). V. notamment les n° 107 à 110 (pp. 73-74), 113 (p. 74).

(108) - Claude BOISSE : Atlas archéologique opérationnel de l'Ardèche - (C.R.U., Paris, 1975) - suite de 24 cartes au 1/50.000e avec supports transparents correspondants, avec fichier numérique - A consulter aux lieux suivants :
- Direction Départementale de l'Equipement à PRIVAS.
- Direction de l'Architecture de l'Ardèche, à PRIVAS.
- Archives Départementales de l'Ardèche, à PRIVAS.
- Association "Les Amis de Paul Bellin" (Bibliothèque), à SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN.
- Le Docteur GUIGAL à un fichier personnel concernant les Cantons d'ANNonay et de Tournon (ANNONAY).

o
o o

CHAPITRE SEPT

LES DESASTRES DU MILIEU DU IIIe SIECLE

ROME et les Gaules vivaient dans la Pax Romana ... Ils auraient dû ne jamais relâcher leur surveillance sur les frontières de l'Est, malgré le désastre de VARUS, en l'an 9 de l'Ere, où les Légions furent chassées de la rive droite du Rhin. Fixées sur la rive gauche, les Légions se mirent à l'abri d'un rempart (le Limes), véritable " Grande Muraille " (comme en Chine) assurant la sécurité de l'Empire de la Mer du Nord jusqu'à la Mer Noire. Les Romains d'un côté, les Barbares de l'autre ! Et l'Empire sécurisé songea plus plus à sa politique interne, aux rivalités entre grandes Familles pour s'assurer du pouvoir en éliminant physiquement l'Empereur en place ou les prétendants au trône, chacune s'appuyant sur une faction des armées Romaines, des Légions en venant aux mains ! Dans les Gaules même, les autochtones celtiques avaient fini par obtenir des statuts particuliers, le colonicat tombant en désuétude, dès la 1ère moitié du IIe siècle, et, par mélange ethnique, on n'avait plus Romains d'un côté, Celtes vaincus de l'autre, mais des Gallo-Romains affranchis, ayant parfois le statut d'Hommes Libres, voire de Citoyens (on en vit même allant siéger au Sénat, à ROME, ou occuper des postes importants de l'Administration Romaine, devenir des officiers supérieurs dans les Légions. Il en fut de même avec la Religion. Ce qui n'empêchait point qu'il y eût encore des esclaves ...

Ce ne sont point les querelles impériales qui bouleversaient nos contrées et les habitants, quels que soient leur rang social, voulaient ignorer la politique. S'ils avaient été au Municipe (VIENNE) il en aurait été peut-être autr ement, mais ils se trouvaient à la campagne, près de bourgades modestes, bien que ces dernières aient été des relais routiers sur la Voie d'Agrippa, voie principale des Gaules, entre LYON et ARLES, avec bifurcation importante à VALENCE, pour gagner l' ITALIE par la Vallée de la Drôme et les Cols Alpins. Enfin, le Rhône pouvait être franchi sur un pont, soit à VIENNE, soit à VALENCE.

Etant sur cette voie principale, EROME, son terroir et ses satellites, bénéficiaient des nouvelles colportées par les voyageurs : courriers et commerçants. Ils avaient donc été informés de la première Invasion Germanique en Gaules, celle de 167. Mais celle-ci s'était contentée de ravager le Nord et l'Est du Pays, bien vite stoppée puis anéantie par les Légions. Aussi, au milieu du IIIe Siècle, de 251 à 253, lors de la seconde Invasion de la Gaule par les Germains, Goths et Francs, avec, en fer de lance, les Alamans, ce fut la catastrophe générale ! Déjà poussés dans le dos par les peuples des Steppes ou par d'autres populations en marche (comme les Burgondes), les Germains franchissent le Rhin par dizaines de milliers. Ils

bousculent les Légions, anéantissent celles qui tentent de résister, et mettent l'ensemble des Gaules à feu et à sang.

Les villes qui avaient droit de remparts (statut politique et juridique) n'entretenaient plus leurs murailles. Certaines n'avaient qu'un simple mur, ou un fossé, permettant une délimitation fiscale entre le régime urbain et le régime suburbain.

Bref, c'est le pillage partout ! Les habitants qui n'ont pu fuir sont réduits à merci : c'est le nouveau massacre des Innocents, les hommes tués ou émasculés ou emmenés en esclavage et, bien entendu, les femmes violées. Un voile de cendres couvre les Gaules. Chargés de butin, les Germains refluent d'où ils viennent, pourchassés par les Légions venues d'Italie, d'Espagne et d'Afrique. Mais c'est la ruine.

Dans notre contrée, les habitants ont fui sur les hauteurs inexpugnables, réoccupant les oppida de l'IIndépendance. Cela faisait plus de trois cents ans qu'ils n'avaient point connu les horreurs de la guerre !

Le calme revenu, il fallut beaucoup de courage aux survivants, d'exhortations, de menaces même, pour que ceux-ci regagnent leurs villes en ruines ou leurs campagnes dévastées.

C'est de cette époque que date la réorganisation de l'Empire que DIOCLETIEN ne fit qu'entériner, vers la fin du IIIe siècle, après que les Germains aient tenté une autre invasion, vers 278-283, invasion qui fut stoppée vers DIJON.

Plus qu'un renouvellement politique à ROME, c'est de cette époque même que nous faisons débuter le Bas-Empire.

o

o o

CHAPITRE HUIT

LE BAS - EMPIRE

La seconde moitié du IIIe siècle est toute consacrée à relever les ruines mais de profondes modifications de structures s'ensuivirent et l'on assista à une militarisation générale.

Des paysans et petits propriétaires sans ressources depuis l'anéantissement de leurs biens se firent brigands : ce furent les BAGAUDES. Les routes devenues peu sûres furent placées sous la surveillance constante de la cavalerie. De distance en distance, des fortins furent édifiés avec de petites garnisons. Certaines populations par trop remuantes aux frontières orientales de l'Empire furent déportées d'Asie et installées en Gaule, dans les campagnes désertées. Ils suppléèrent ainsi au manque de main-d'oeuvre. Ces colonies, comprenaient couples et enfants. Quand ces derniers étaient devenus adolescents, ils étaient versés dans des corps de supplétifs des Légions.

Dès le HAUT-EMPIRE la navigation était florissante sur le Rhône et sur certains de ses affluents. Cette navigation était toute entière assurée par des corporations, celle des NAUTES étant la plus puissante. Elle regroupait tout à la fois les "navigants", les armateurs et entrepreneurs de transports fluviaux et maritimes, mais également par routes (en cas de portage entre Rhône et Allier ou Loire, entre Saône et Seine, entre Rhône et Lac Léman par suite des pertes du Rhône à Bellegarde, etc ...). Ils se trouvaient ainsi en relation avec les négociants (vin, huile, grains, pierres à bâtir, poterrie, etc ...).

Les UTRICULAIRES (Utriclarii) se limitaient à un trafic limité, sur des radeaux soutenus par des outres gonflées d'air donc de faible tirant d'eau (ici, pour la Galaure, par exemple).

Les RATIARII tirent leur nom d'un type spécial de barcasse, genre ponton. Il pouvait aussi s'appliquer aux trains de bois.

Les HELCIARII étaient ceux chargés de commander à la "chiourme" (esclaves et prisonniers de guerre réduits à la condition servile des hâleurs). Si les bateaux à voile pouvaient remonter le Rhône, à pleine charge, jusqu'au défilé de Donzère, si de simples voiliers de plaisance parvenaient jusqu'à Lyon, tout le transport de marchandises était, à la montée, tiré par la force musculaire d'hommes de peine, (1).

Au BAS-EMPIRE, cette organisation se perpétue mais elle est directement placée sous contrôle militaire. Bien mieux, le fleuve est sillonné de flotilles de guerre.

LES VILLES

A - TAIN-L'HERMITAGE

La ville romaine est détruite de fond en comble et incendiée (2). Elle n'est pas reconstruite. Les habitants ont fui sur la colline de l'Hermitage et son prolongement septentrional de "Pierre-Aiguille" abrupt sur le Rhône. C'est à cette époque, vraisemblablement, que les habitants de TAIN se réfugient sur le promontoire rocheux de TOURNON (Château) en compagnie de la population de Cornilhac. Le Doux, à son confluent, a vu ses alluvions former un bec sur le Rhône et son courant a repoussé les eaux du Rhône rive gauche. En écho, celle-ci a renvoyé le courant rive droite, vers le milieu du promontoire. Il s'est donc formé une anse entre la base nord du château (monument aux Morts) et l'entrée de l'ancienne route royale 86, anse propice à accueillir un port. TAIN a dû être reconstruit, à l'emplacement de la ville romaine, au début de l'Epoque Carolingienne. Elle se souvenait de son nom de TEGNA, (3).

Le Temple de l'Hermitage a dû disparaître, lui aussi, dans la tourmente. Mais la montagne sacrée ne devait pas être totalement abandonnée et accueillir encore quelques pélerins.

B - URSOLIS (SAINT-VALLIER)

Cette dernière ville a suivi l'exemple des plus grandes cités, elle s'est repliée sur son centre-ville (Forum) ou, tout au moins, à l'emplacement urbain le plus dense, où se dressaient des monuments massifs et conséquents.

Suite à l'Invasion de 251-253, les Villes Réduites délimitent un nouveau périmètre restrictif représentant bien souvent le quart ou le cinquième de leur superficie initiale.

Des quartiers entiers deviennent suburbains et l'on abat les monuments principaux comme on le fait avec les tombeaux afin de se procurer des pierres de taille permettant de construire des remparts, hauts et puissants. Certains de ces murs atteignent 6 à 8 m. d'épaisseur ! Il peut exister des noyaux suburbains, parfois (au IVe s.) des sanctuaires paléochrétiens. En ce cas, ils sont également remparés. Tout le reste est extérieur. Les habitants continuent d'habiter dans les ruines de ces derniers et ne se réfugient dans la ville-forte qu'en cas de danger, (4).

En règle générale, parmi les monuments confortant le rempart figure ce qui, au IVe s. est devenu ou deviendra l'église, très souvent ancien temple ou ba basilica (civile ou religieuse), monument construit sur l'un des côtés du "Forum". Ce rempart du Bas-Empire s'est perpétué avec la muraille médiévale pour les agglomérations de petite ou moyenne importance. Quand le "Forum" a été totalement inclus sans la ville, bien souvent il a reçu des édifices mais il a accueilli des places de marchés, places séparées les unes des autres comme à VALENCE, MONTELIMAR et bien d'autres lieux, marchés spécifiques : M. aux Grains, M. aux Bestiaux, Place aux Herbes, etc ... La Voie d'Agrippa passant à proximité du parvis de l'église ou bien celle-ci longeait le rempart à l'extérieur, ou bien la voie était en ville, du moins l'ancienne route devenue simple rue. En c ce cas, un nouveau tronçon la déviait hors-agglomération. On ne peut se fier à l'emplacement des cimetières paléochrétiens. Au contraire des Romains qui plaçaient les nécropoles en dehors des villes, à une certaine distance, le long des voies, les Chrétiens réintroduisent le concept du cimetière inclus dans la Cité, dans l'église ou en contact avec elle, notion d'éthique existant déjà chez les Celtes de l'Indépendance (5). Ce n'est pas la salubrité qui incombait le plus à la population de ces temps au contraire de leurs prédécesseurs. Nous présentons une interprétation d'URSOLIS antique. Il va sans dire que le passage de la Galaure s'effectuait sur un pont, pont de bois si le pont de pierre du Haut-Empire avait été rompu, pont gardé militairement sur les deux rives.

o

o o

LES VOIES DE COMMUNICATIONS

A - LA ROUTE

On doit considérer les routes romaines dans leur entité politique, économique, sociologique. Elles ont varié de parcours au gré des évènements. A considérer le grand oeuvre d'Agrippa, au cours du dernier quart du Ier siècle avant J.- C. on doit bien comprendre qu'à la fin du IIIe S. des modifications ont été apportées quant aux itinéraires. On ne peut comparer l'état de nos routes actuelles avec celles d'il y a trois cents ans. Pourtant, on en était aux réfections d'un Colbert, le premier depuis des siècles à s'être intéressé aux Ponts et Chaussées du Royaume depuis Charlemagne. Or, sans parler de l'Europe, les intérêts de la France, les pôles d'attraction ont changé depuis la fin du XVIIe siècle. Il en fut de même à la fin du IIIe siècle : les déviations existaient bel et bien et, à moins qu'une modeste bourgade soit un relais routier, on ne passait plus dans certaines agglomérations mais à ses abords ou, parfois, à de plus grande distance. C'est ainsi que TEGNA ayant été détruite, la Voie Romaine du Bas-Empire n'y passait plus. A partir du " POnt de Crozes ", au lieu de suivre le fleuve dans son défilé de " Pierre-Aiguille " (où il devait y avoir des ouvrages d'Art), la voie s'infléchissait dans le val de Crozes dès le lieu-dit de " Le Caire " (au sud de " Ravel " et de GERVANS), longeait la courbe de niveau et coupait le ruisseau de CROSES par un angle très aigü (à la hauteur de l'angle du cimetière actuel), suivait le cours de la route moderne (qui s'est assise sur la voie antique) et arrivait ainsi dans le village qui n'existait pas encore. La première maison rencontrée après avoir franchi le ruisseau a été bâtie en grande partie avec les dalles du gué pavé antique . Dans CROSES même, la voie s'infléchissait Sud - Sud-Est pour grimper sur le plateau loessique confortant les arrières orientaux de la chaîne de " Pierre-Aiguille ", contournant ainsi le massif de l'Hermitage. Ce thalweg correspond à un lit tertiaire du Rhône, ennoyé de limons et de graviers étagés. Le grand sanctuaire de l'Hermitage était-il encore fréquenté ? Peut-être localement ... On n'y a pas encore découvert d'Antiquités du Bas-Empire attestant des visites ou des inhumations. Pourtant des chemins anciens se greffent sur la nouvelle voie romaine et permettent d'accéder à différents niveaux de la colline inspirée.

Ce nouveau tracé antique descendait dans la plaine de TAIN par la " Croix de l'Homme " (Comme à la sortie sud de SERVES, même toponyme) et non pas par l'Ermite. La nouvelle voie passait ensuite par " La Croix " puis sous " Le Colombier " (lieu-dit moderne à environ 800 m. à l' W - SW du Château de Blanchelaine qui s'appelait encore au XVe s. " Pencheanas ") et, de là, gagnait " La Teppe " pour regrimper sur le plateau (20 m. de dénivella-

tion) et se greffer sur l'ancien tracé rectiligne jusqu'à l'Isère. En évitant ainsi de passer par TAIN, le parcours gagne un mille (1480 m.). Mais cela ne concerne que cette partie entre l'entrée du défilé de " Pierre-Aiguille " et le plateau alluvionnaire du confluent Isère/Rhône.

Datant du Bas-Empire, nous connaissons deux Milliaires :

* Le milliaire XXX aurait été découvert à EROME (du moins il est enregistré comme tel ... parce qu'il servait de support au bénitier dans l'église) mais, en fait, il n'en est rien. Le milliaire XXIII a toutes les chances pour avoir été trouvé in-situ (passage du Bancel). Le milliaire XXVII se placerait ainsi exactement au "Quadrivium" d'URSOLIS. Quant au milliaire XXX, il ne peut provenir que du nord de SERVES, (à environ 440 m. au midi du lieu-dit " Le Just ").

Comment un tel monument découvert sur le terroir Servois a-t-il pu se retrouver à EROME ? Administrativement cela est pourtant réel, si ce milliaire a été trouvé entre 1790 et 1844, époque où SERVES était une simple section d'EROME. Le libellé, s'il y en a eu un, portait : "antiquité mise au jour à Serves, commune d'EROME, etc ...

Ce milliaire est en fait une colonne remployée comme borne (comme la colonne du Calvaire de Saint-Alban, disparue voici vingt-cinq ans, les deux colonnes pouvant être de même provenance. Si ce milliaire-colonne fut découvert près du " Just ", lieu-dit à l'extrémité méridionale de la courbe de la voie passant par le terroir de PONSAS, entre " Le Caire " et " Les Romanets ", puis franchissant le " Riverolles " (rivulum) au " Chastelard ", puis en terroir Servois avec l'assiette du Château de Fontager. Cette colonne (voire " ces colonnes ") ne peut alors que provenir de la luxueuse villa du " Chastelard ", alors détruite en 251-253, puisque ce milliaire date de CONSTANTIN (César Flavius Valerius Constantinus), vers l'an 320. Mais cela n'a guère d'importance, la voie n'ayant pratiquement pas changé, de VIENNE jusqu'en ces lieux. Ce milliaire XXXI est dans le jardin de la Cure d'EROME.

Mais, il y eut une découverte faite en Ardèche qui n'est pas sans intérêt. En effet, en face de SERVES, à ARRAS fut découvert le milliaire XXXI de la Voie de VIENNE à ALBA HELVIORUM (Rive droite du Rhône). Le fait curieux, c'est que la Voie d'Agrippa (Rive gauche), dans sa traversée Servoise (en retrait oriental du tracé de l'ex-N.7) devait voir le milliaire XXXI (tronçon de la Voie sur le trajet de VIENNE à VALENCE) placé à hauteur du Groupe Scolaire, c'est à dire au lieu-dit : " La Croix de l'Homme " ! Peut-être que le tronçon de colonne servant de support à la Croix de Saint-Alban était ce milliaire sectionné à hauteur de l'inscription par souci de christianisation. Ce milliaire d'ARRAS est conservé au Musée du Château de TOURNON (6).

Un autre milliaire datant lui aussi du Bas-Empire, d'AURELIEN, de l'an 273 pour être précis, indique le XXXIXe mille (7). TAIN ayant disparu en 251-253, avait-on déjà changé, en vingt ans, le parcours de la Voie ? La différence, on l'a vue, entre l'ancien et le nouveau tracé varie de UN mille (entre 1200 et 1500 m.). S'il s'agit de l'ancien, le milliaire XXXIX serait au pied de l'escarpement de la zone tabulaire du confluent de l'Isère et du Rhône. S'il s'agit du nouveau tracé, évitant TAIN, ce milliaire XXXIX serait au droit de la "ferme Chosson" (à 150 m. à l'ouest de celle-ci) juste à la coupure de la Voie Romaine par l'Autoroute A-7. Ceci est plus conforme à la description qu'en a faite l'Abbé CHALIEU en 1796 (An V de la République) date de la découverte.

La toponymie a conservé le nom de la Grand'Route antique (La " Vie Magne ") mais que dire de la " Maison Rouge " qui figurait sur les anciennes cartes I.G.N. au 1/20.000e ? Est-ce un " Riobé " ? (8).

B - LA NAVIGATION

Le Rhône est soumis à un contrôle permanent de la marine fluviale militaire de LYON et VIENNE. Il est vraisemblable que les ports aménagés disposaient de casernements en liaison avec les Légions (cavalerie).

Dans notre région, où se trouvaient de telles installations portuaires ? A URSOLIS, ville reconstruite. Outre la surveillance du Rhône, il y avait celle de la Vallée de la Galaure, rivière navigable pour des utriclarii.

A TOURNON, sous le confluent du Doux, navigable lui aussi, TOURNON remplaçant TEGNA détruite, par suite de sa position stratégique.

Entre les deux :
A SERVES, zone portuaire entre Saint-Alban et le piton plongeant dans le fleuve et à l'abri de celui-ci.

A MUZOLIUM, face à " La Table du Roi ".

Ce tronçon fluvial, entre le Bancel et l'Isère , disposait donc de quatre ports : Deux surla Rive Gauche : URSOLIS (Saint-Vallier) et CERVIAM (Serves)
Deux sur la Rive Droite : MUZOLIUM (Saint-Estève (9)-) et TOURNON (suppléant TEGNA disparue).

Cette flotille assure la sécurité du trafic et peut intervenir rapidement tant sur l'eau que sur terre avec l'appui de "centuries" (10) qui réoccupaient les points stratégiques comme aux plus beaux jours de la Conquête (121-120 av. J.C.) à Serves, à Arras, à Pierre-Aiguille, à Tournon; ou qui surveillaient les ponts : URSOLIS et " Le Pont de la Déesse " sur l'Isère.

C - LES COMMUNICATIONS OPTIQUES

Dès le début du IVe siècle, les Romains implantèrent un réseau de " speculatoriae " (ou " speculae "), c'est à dire des " Tours à Signaux " (les signaux correspondant, comme le télégraphe Chappe, à des messages codés), par fumée (le jour), par feu (la nuit). Le réseau principal reliait les deux capitales, TREVES et ARLES, en moins de quarante-huit heures.

Ces Tours de Guet existaient dès le Haut-Empire sur le Limes Germanique. On les a reconnues le long du Rhin Helvétique et l'on connaît l'Inscription de TREVES (11).

Charles RABANY qui fut le Conservateur du Château et du Dépôt d'Archives de TOURNON (Avant d'être le Bibliothécaire de la Ville), alors qu'il habitait le dit château, fit des observations quotidiennes pendant deux ans lorsqu'il s'intéressa au problème des Tours à Signaux Rhodaniennes. Cela ne correspondait à rien que de se contenter de faire communiquer TREVES avec la SUISSE, si l'on ne prolongeait pas, au Bas-Empire ce système jusqu'en ARLES.

Il ne fallait point chercher de telles Tours à Signaux sur de grandes hauteurs mais tout juste au-dessus de la couche des bas-brouillards. S'il y avait une défaillance de visibilité, la Tour devait se situer au plus près de la Voie afin qu'une estafette à cheval puisse assurer la liaison avec la tour suivante. La région située entre ALBON et TOURNON est accidentée et, par suite d'avancées rocheuses, les " Speculae " doivent être rapprochées les unes des autres. Nous avons publié les recherches de Charles RABANY et les avons complétées sous sa conduite (12). Du nord au sud, nous avions OZON (recevant communications d'ALBON) - PONSAS - SERVES - ARRAS et TOURNON (communiquant avec CRUSSOL). RABANY avait constaté que la quasi-totalité de ces Tours avaient servi de supports aux donjons primitifs des forteresses rhodaniennes (les donjons primitifs ne sont pas obligatoirement les donjons du XIIIe- XIVe s.), ou des chapelles. Ainsi, les "speculae" voisines d'ERÔME étaient les suivantes :

* OZON, château delphinal. Les fondations de la specula ont été reconnues in-situ voici trente-cinq ans.

* PONSAS : Il s'agit de la pile ouest du Chastelard. De ce point, on ne voit plus le point suivant par suite de l'implantation du Chemin de Fer avec exhaussement du ballast.

* SERVES : Tour barlongue entrée par la suite dans l'ensemble fortifié du Château Delphinal mais qui, au Bas-Empire, faisait partie d'un système défensif tout autre (V. plus loin).

* ARRAS : Base de la Tour Blanche, détruite, à proximité immédiate de la Tour Brune, seule subsistante.

* TOURNON : Chapelle du Château reconstruite sur des bases antiques de même proportion.

Ce système prit fin lors de la chute définitive de l'Empire Romain d'Occident. Aux Epoques Barbares puis au cours du Haut Moyen-Age (et périodes suivantes, puis, après un hiatus de plusieurs siècles, sous les Guerres de Religion), certaines Tours à Signaux subsistèrent pour des liaisons ponctuelles, eu égard à des arrivées inopinées de bandes pillardes (Francs, Sarrazins, Normands, etc ...). Ici, subsista le tronçon ALBON - CRUSSOL. A EROME, des lieux occupés dès les tous débuts du IVe siècle, au lieu-dit " LES VERRES " (Oppidum de l'Epoque du Bronze abandonné seulement à LA TENE I-II) fut édifiée une Tour probablement en bois, sur la motte de galets déjà signalée. Prenant appui sur la specula d'ARRAS : C' ETAIT LA SEULE COMMUNICATION avec le Château et Village d'ISERAND. Mais, n'anticipons pas.

o

o o

LE PEUPLEMENT - VILLAGES ET MONUMENTS

Il est très difficile de procéder à un choix de tel ou tel site correspondant à des antiquités du Haut-Empire ou du Bas-Empire. La plupart des lieux signalés précédemment ont été ruinés. Pourtant certains indices permettent d'approcher une datation quand les monnaies font défaut (oboles à Charron - trésors numismatiques).

Postérieurement au milieu du IIIe siècle on assiste à une transformation radicale, en sociologie funéraire :

* le rite de l'inhumation succède à celui de l'incinération sous des influences orientales où le christianisme n'est pas encore prépondérant, (13).

* le Christianisme suit une ligne en dents de scie : abhorré, indifférent, interdit, toléré, pourchassé, admis, reconnu, triomphant, avec un rituel spécifique, des lieux de culte différenciés (14), des interdits (15), des usages qui deviendront coutumiers, (16).

* des inscriptions et graffiti, (17).

* la céramique commune et sigillée (18).

* Malgré la promulgation de la religion chrétienne comme l'unique religion reconnue de l'Empire Romain (383), la concomitance de deux factions distinctes dans les sépultures (toutes à inhumations) d'un côté avec des nécropoles paléochrétiennes, de l'autre avec des cimetières " païens ", (19).

EROME :

L'agglomération Gallo-Romaine sise entre les Orpaillots et la Voie d'Agrippa fut pillée, incendiée, ruinée. Les habitants survivants ont gagné les hauteurs boisées et s'y cachent. Par la suite, ils regagnèrent les bas coteaux et la plaine de façon épisodique, cultivant à nouveau les champs mais

se réfugiant sur les hauteurs à la moindre alerte. Pourtant, le calme revenait, notamment dans la Vallée du Rhône même, par suite du trafic assuré, tant par voie de terre que par voie fluviale, par la présence militaire omniprésente.

EROME et ses environs ont été ravagés selon des degrès divers : c'est une vague qui est passée, comme les Invasions de 105 av. J.- C., avant d'être anéantie en Italie. Les envahisseurs ont détruit systématiquement tout ce qui environnait la route et leurs arrières-gardes ont certes pillé et incendié les villae rurales de la plaine, mais le Temple Gémellaire (N.D. de la Mure future) est resté partiellement debout, alors que le sanctuaire de source des Orpaillots, à proximité immédiate de la Voie d'Agrippa était dévasté de fond en comble, d'autant qu'un sanctuaire de source suscite des pélerins et donc un " Trésor ", des richesses propices aux pillards passant près de lui.

Ce n'est pas pour autant que nous assistons à une stabilité politique. Nous n'allons pas énumérer les différents faciès, réels avatars, de l'Empire mais pour que le lecteur s'y retrouve, force nous est de lui donner un canevas dont les grandes lignes seules sont retenues, même si elles sortent du cadre chronologique que nous lui avions assigné, (20).

L'Empire se déchire dans ses luttes pour le pouvoir. Avec la partition entre Empire d'Occident et Empire d'Orient, les Gaules se sentent abandonnées de ROME. Les Légions font d'un des leurs, un Empereur Gaulois, POSTUME (qui ne fut pour le Sénat qu'un usurpateur). Pourtant, c'est sous son règne que la Narbonnaise va être coupée en deux, pour des raisons stratégiques, entre 257 et 267.

Dès cette époque, EROME dépend donc de la VIENNOISE.

La VIENNOISE comprend les Cités suivantes (toutes sur la Rive Gauche du Rhône) : Allobroges (VIENNE, Genève, Grenoble) / Voconces (Die, Vaison) / Ségovellaunes (Valence) / Tricastins (Saint-Paul) / Cavares (Orange, Avignon, Cavaillon) / Memini (Carpentras) / Desuviates (Arles) / Commoni (Toulon) / Plus Marseille (et Nice qui en dépendait) / Fait exceptionnel, les Helviens (Alba) étaient rattachés à la Viennoise bien que situés sur la rive droite du Rhône.

La Réforme de DIOCLETIEN ne fit qu'entériner ce partage. Au IVe siècle tout reste en l'état ainsi défini mais, en 392, en présence de l'invasion menaçante des Barbares, le Préfet des Gaules se replia du Rhin (TREVES) sur ARLES, Cité qui, depuis CONSTANTIN (306-337), était une résidence impériale. Les Invasions débutent en 383, se poursuivent en 407 et deviennent sporadiques affectant toute l'Europe Occidentale. En 410, ROME tombe aux mains d'ALARIC, Roi des Wisigots. Désormais, les Empereurs d'Occident sont soumis à la tutelle des Barbares mais l'Administration Romaine reste en place. Vers 418, le Préfet des Gaules siégeant en ARLES dépêche son Vicaire qui était à

VIENNE, à AUTUN afin de surveiller plus efficacement les incursions des Barbares, de plus en plus nombreuses. Cet évènement fut la cause pour laquelle ARLES devint depuis la Capitale de la Provence, au détriment de VIENNE.

Le pouvoir politique tend de plus en plus à passer entre les mains des Papes et c'est l'organisation épiscopale en Gaule qui va influencer les divisions administratives. Ce fut une lutte acharnée entre VIENNE et ARLES, afin de savoir qui des deux l'emporterait pour le siège de Métropole !

Mais, en fait, ce sont les Barbares qui devaient les départager. Déjà, en 440, ce sont les ALAINS (des Asiates) qui occupèrent les plaines désertées du Valentinois. En 443, les BURGONDES occupèrent à leur tour la SAPAUDIA (Savoie, donc partie des diocèses de Grenoble et de Genève, en Viennoise). Avant la fin du 3e quart du Ve siècle, la situation est la suivante : la rive gauche du Rhône est au ROYAUME BURGONDE, la rive droite aux WISIGOTS. Les Burgondes ont ainsi progressé : En 456 ou 457, de Genève et Grenoble, ils s'emparèrent de Die. En 470, ils occupent Lyon; en 474, c'est Châlon, mais c'est aussi Vaison et Avignon puis toute la rive droite de la Durance qui devient leur frontière méridionale. Enfin, en 479, ils s'emparent de Langres. EROME et ses alentours sont donc devenus Burgondes vers 456.

Avant que ne s'achèvent les conquêtes burgondes, les Wisigots ont encore rançonné la rive gauche du Rhône, incendiant successivement, en 470, Arles, Riez, Avignon, Orange, Saint-Paul, Valence et Alba, mais ils ne s'arrêtent pas, ils ne font que passer. Enfin, en 480, ils s'emparent de Viviers et sont maîtres absolus de la rive droite du fleuve, face aux Burgondes. On ne pense pas qu'ils aient franchi l'Isère donc EROME a été épargnée.

Pendant ce temps, ATTILA a été battu par AETIUS, Général Romain commandant ce qui restait des Légions ainsi que les contingents barbares dont les Francs étaient l'élément déterminant. Mais ceci s'est passé loin d'ici ...

Donc EROME eut à souffrir des incursions barbares vers 407 mais vécut après en insécurité jusqu'en 456 où s'instaura ici le Royaume Burgonde (hélas éphémère).

Il est fort difficile de distinguer les vestiges du Bas-Empire de ceux des Temps Barbares. Le Royaume Burgonde correspond en fait aux Mérovingiens. Certaines coutumes, certains fossiles directeurs(21) furent identiques dans les deux civilisations et si nous parlons de civilisation mérovingienne (22), il s'agit de sociologie et non d'Histoire.

Les antiquités du Bas-Empire à EROME se réduisent à des vestiges minimes, certaines chrétiennes et d'autres demeurées dans les traditions du paganisme.

Nous avons le peuplement principal dans le site des VERRES mais nous ne savons pas s'il s'agit de Chrétiens.

Au pied de ce hameau-refuge (peut-être déjà agglomération principale ou en passe de le devenir) le lieu-dit les MOTTES correspond à une nécropole

barbare du VIe s. plus qu'à un cimetière antique (entre 253 et 450). Fait curieux, c'est l'absence de tertres (ou mottes) mais peut-être que ces derniers ont disparu, arasés pour la mise en culture ? Il s'agit d'un replat légèrement pentu S-SW, au pied des VERRES, orienté plein midi, abrité du vent dominant (bise), aux abords d'un ruisseau affluent de la Rionne, conforme ainsi à tous points de vue à un cimetière barbare (23) avec le culte des eaux en survivance. La remise en culture de ces terres ne date que de 1910 et nous avons pu interroger (en 1960) les "inventeurs" de ces découvertes macabres : il s'agissait d'inhumations en pleine terre. Les squelettes étaient dans toutes les orientations. Mes témoins ne se souvenaient plus si les corps étaient accompagnés de poterie ou d'armes. Peu importe, le fait intéressant c'est d'avoir exhumé une dizaine d'individus entre 1910 et 1950. A l'époque, les Erômains décrétèrent qu'il s'agissait du " Cimetière des Autrichiens ". Il serait utile d'effectuer un sondage de contrôle, afin de tenter une datation (24).

Or, il y a deux nécropoles plus anciennes à EROME : d'abord aux ORPAILLOTS, dans les vestiges du sanctuaire de source : On ne cultive pas les ruines et les morts peuvent reposer en paix. C'est une nécropole encore non Chrétienne où les défunts étaient accompagnés d'un riche mobilier ainsi que d'obole à Charron donnant une datation approchée. Les corps (une quinzaine) étaient aussi bien NS qu'EW (25).

Ensuite, la seconde nécropole, essentiellement chrétienne, contemporaine de la précédente, avait pour siège une église primitive. Celle-ci était la transformation de l'un des temples gémellaires proches du Rhône. Le temple Nord très ruiné fut rasé et ses matériaux furent employés pour réparer le temple méridional contigü. La galerie méridionale antique n'avait pas de correspondance au nord et les bâtisseurs du IVe s. s'employèrent à édifier une réplique de ce côté (sans divisions internes). La Cella initiale eut donc deux bas-côtés lesquels furent comblés et mis au niveau du sol de la cella (ce sol étant en fait un socle de près de 2 m. d'épaisseur). La cella fut assez vaste pour accueillir nef, choeur et abside à chevet plat. Les bas-côtés reçurent les corps des défunts, les plus anciens reposant sur le sol d'opus signinum, le crâne appuyé sur la bordure W (en oreiller funéraire), en orientation EW comme tous les autres corps exhumés sur ce qui devait devenir NOTRE-DAME DE LA MURE (Ce qui n'était pas le vocable initial). Il n'y avait pas de mobilier et aucun tesson de sigillée. Par contre, il y avait des lateres portant des Chrismes.

Cette église peut dater du IVe siècle, peut-être de 313, assurément après 380.

Dans ce même quartier dit de " SAINT-ANTOINE ", nous avions pu

découvrir les vestiges de deux tombes sous tuiles détruites lors de défoncages au tracteur. L'une était à l'est de la chapelle, au delà de la voie secondaire (Chemin de la Plaine), (26). L'autre était dans l'angle NE du croisement du Chemin de Saint-Antoine et de la même voie secondaire (27). On connait une troisième tombe sous tuiles, également païenne au sommet du Ravin de Prétenêt (28). Ces sépultures sont datables approximativement (entre 250 et 380) faute d'oboles à Charron.

DES CETTE EPOQUE, EROME A LA PRIMAUTE DE LA PUISSANCE SPIRITUELLE qui devait durer quatorze siècles !

o

o o

Venons-en aux terroirs voisins.

SERVES :

La tourmente passée, les carrières de granite connurent une activité intense d'autant plus que toutes les Cités étaient à reconstruire ainsi que des remparts. Qui dit carrières dit transport et qui dit transport dit batellerie. Le tout sous surveillance des Légions.

Si EROME devait détenir le chef de la SPIRITUALITE, SERVES, s'il ne le détenait pas auparavant (29), fut détenteur du POUVOIR TEMPOREL, c'est à dire que, eu égard à ses dites activités, il appartint d'autorité à l'Etat. Ce fut un FISC IMPERIAL et devint, au fil du temps, toujours la propriété inaliénable de la puissance du moment.

Lors de nos recherches sur le sanctuaire du Bronze Récent (que nous avons signalé), nous avions récupéré les débris d'une statuette gallo-romaine en terre blanche de l'Allier (ateliers d'ex-voto de Vichy) et il est probable que ce lieu fut d'abord romanisé, ensuite christianisé de bonne heure car le site était occupé religieusement, dès les débuts du IVe siècle. La Tour Saint-pierre qui devint l'abside de l'église primitive est romane (de l'An Mil, comme nous le verrons par la suite). Au XIe s., on utilise le petit appareil de section cubique comme à l'Epoque d'Auguste. Dans nos fouilles (30), nous avons découvert quantité de matériaux romains en remploi mais également des débris architecturaux et des objets " mérovingiens " (VIe - VIIIe s.). On peut se poser la question quant à savoir si cette tour Saint-Pierre n'était pas simplement d'origine romaine surélevée ensuite aux époques médiévales ? Car s'il en avait été autrement la " speculatoria " (relais indispensable entre les speculae de Ponsas au nord, d'Arras à l'ouest) se serait implantée à cet emplacement, la priorité de la sécurité de l'Etat passant avant toute autre considération, fût-elle

religieuse. La dite specula correspond à la tour barlongue arasée intérieurement, jouxtant le corps principal du château qui se d ressait au midi. Cette tour fut reprise dès l'Epoque Romane et demeura le donjon (primitif). Cette tour à signaux n'était pas isolée au IVe siècle car elle entrait déjà dans un complexe fortifié et défensif. Sur les pentes occidentales subsistent en effet deux murailles superposées, incontestablement du Bas-Empire(opus caementicium avec, en parement, appareil barlong). En restituant le tracé de leur développement (suivant des indices encore in-situ) on remarque que l'accès à cette tour s'effectuait par une galerie ouverte formant clavicula permettant ainsi de contrôler les arrivants (31).

On ignore tout de l'habitat servois du Bas-Empire mais la voie antique ainsi que la place de la Mairie récèlent des sépultures dont les plus anciennes datent de la fin du IIIe - début du IVe siècle (32).

* FONTAGER : Lors des travaux d'aménagement du château, on s'aperçut que la maison-forte avait prise pour assise la Voie d'Agrippa. Avant de rencontrer les tombes à incinération précédemment décrite, les ouvriers avaient exhumé une dizaine de Tombes sous-tuiles du Bas-Empire, de part et d'autre du chemin. On ne sait pas non plus où se situait l'habitat de cette population, (33), mais les dites tombes ont donné des objets d'accompagnement dont des oboles à Charron (34).

* LE CAIRE : Il est vraisemblable que les vestiges antiques retrouvés en bordure du Chemin de la Plaine (Voie antique secondaire) soient en fait des tombes sous tuiles (35) alors que les autres antiquités exhumées en milieu de parcelle correspondent à des débris de villa.

* LE CIMETIERE DES JUIFS : Le fait de découvrir des ossements en dehors du cimetière paroissial laissait supposer qu'il s'agissait de Juifs, nombreux à Serves au Moyen-Age. Il n'en ést rien et il s'agit en fait d'une petite nécropole du Bas-Empire (36). Ce toponyme rappelle le souvenir des juifs de Serves mais les travaux de la C.N.R. n'ont apporté aucune lumière à ce sujet, aucune inscription hébraïque, aucun vestige rituel et cette nécropole reste à découvrir.

* CHATEAU DELPHINAL : L'assiette du château est une assise rocheuse, semelle de 3 à 4 m. au-dessus du replat oriental. Sur ce replat, des indices laissent supposer la présence de quelques tombes sous-tuiles (37) détruites lors de travaux agricoles : fragments de tegulae & imbrices, débris humains (os longs).

* PUY DE SERVES : Monnaie romaine découverte, au cours d'une promenade, par le Docteur SCHATZMANN (38).

o

o o

GERVANS

Le site du village actuel est déjà occupé, vraisemblablement plus par un locus que par une simple villa. Situé sur un léger contrefort GERVANS avait-il partiellement échappé aux destructions du milieu du IIIe s. ? Nous ne le pensons pas, du moins pas avec la même gravité qu'EROME. Il reste des substrtuctions romaines dans le sous-sol du village mais sont-elles antérieures ou postérieures à 251/253 ?

Toujours est-il que les habitants connurent l'invasion puisque l'un des survivants dissimula, dans la cache d'un mur, un trésor, trésor qui fut découvert en abattant des ruines, en Juin 1798 (39).

Soit Gervans, soit le locus sous le hameau des " Blancs " survécut, car la nécropole à incinération sise au N. du cimetière actuel reçut également des sépultures à inhumations, datant sans doute de la seconde moitié de ce IIIe siècle (40).

On doit noter un autre site détruit, celui des CHARNAYS dont les ruines accueillirent des tombes sous-tuiles (41).

LES MARTINELLES :

Il ne semble pas que la villa luxueuse des Martinelles-Nord ait survécu, pas plus que celles du midi. Mais aux Martinelles-sud on a découvert autrefois des sépultures représentées par des inscriptions et des ossements (42) et une monnaie d'or de VALENTINIEN (43).

o

o o

PONSAS

LE CHASTELARD est ruiné de fond en comble. On ignore si le pont subsiste ou s'il est déjà remplacé par un pont en bois sous la surveillance des Légions car le Bâtiment SW porte des traces de réfection. Il doit avoir été transformé en specula, indispensable pour la liaison SERVES - OZON, (44).

ROCHEGUDE doit suppléer au Chastelard en tant qu'habitat, (45).

LE-CAIRE et LES ROMANETS sont abandonnés

MAISON-ROUGE est occupée car on y trouve des tegulae de basse époque, (46).

o

o o

CROZES

Les lieux-dit suivants : BARBARI et LES VOUSSERES appartiennent, à notre

époque à la commune de CROZES mais ils sont au-dessus de GERVANS. BARBARI à l'Est (47) et LES VOUSSERES au Sud-Est (48). Ce sont des hameaux-refuges de GERVANS. LES BRUSCLATS sis au voisinage ont quelques traces (49) mais douteuses du moins dans l'état actuel de nos recherches (50).

CROZES doit sa fondation au Bas-Empire par suite du passage de la Voie et l'on peut noter des remplois dans la motte féodale (51) dont des tegulae.

o

o o

LES EPOQUES BARBARES

Il est préférable pour ces temps de comprendre ce mot non comme une injure mais selon le sens étymologique grec, c'est à dire : " étranger ", porteurs d'une civilisation différente, parfois abrupte et radicale sur le plan politique, différente quant " à la manière de ... " des Romains, avec moins d'ambiguité, en définitive. Tous ces peuples venus à la Conquête révaient certes de la richesse d'un pays décadent mais entendaient copier l'Administration Impériale dans ses moindres rouages. Comme l'Eglise tendait de plus en plus à se substituer au pouvoir central, ils se firent chrétiens, dans l'orthodoxie Catholique (les FRANCS), ou selon la doctrine d'ARIUS (les BURGONDES), car cette "hérésie" fut longtemps à égalité avec le Catholicisme en Europe Occidentale.

Barbares ? C'est à voir ! ...

Entre 251 et 450 (donc en deux cents ans), il y eut 39 Empereurs et 13 usurpateurs. Sur ce nombre, il y eut 17 Empereurs assassinés et 4 tués au combat. Parmi les usurpateurs, 10 furent assassinés. Sur les 52 détenant le pouvoir suprême, 27 furent assassinés et 4 tués à la guerre, soit 31 disparus de mort violente soit près de 60 %, triste record. Pour une période semblable, 450-650, les Barbares, malgré de rudes moeurs et bien des atrocités paraissent des enfants à côté des tenants de la Civilisation Classique.

Le plus étonnant, c'est que l'Eglise épousa les moeurs Romaines et en plus d'excommunications procéda (ou fit procéder) a autant d'assassinats pour le dogme !

Nous tenons à souligner qu'en lieux et place de Civilisations Barbares, nous préférons substituer le terme générique de " Siècles obscurs ". Nous connaissons les " Généralités " mais nous n'avons que des données insignifiantes pour les évènements locaux.

Il est évident qu'en ce qui concerne la période analysée dans les pages précédentes concernant le Bas-Empire et la période troublée jusqu'à l'installation des Burgondes, tout ce qui précède l'an 392 peut être considéré comme la naissance du Christianisme en Gaule (52). On va avoir affaire à des sépultures chrétiennes symboliques puis ouvertement reconnues comme telles, dès l'épo-

que alors qu'en parallèle nous aurons des sépultures d'une partie de la Population restée dans la coutume de leurs ancêtres, Christianisme et Paganisme se cotoyant et, cependant, dont les inhumations sont déjà distinctes dans des nécropoles parfaitement définies.

Après le décret impérial de 392, seule la religion chrétienne est reconnue comme religion d'Etat (THEODOSE).

o

o o

NOTIONS DE PALEOCHRISTIANISME :

Il ne s'agit ici que d'un court résumé renvoyant à des ouvrages spécialisés sur la question (53).

Le Christianisme s'est développé très tôt en Gaule par les colonies de commerçants orientaux, mais à la suite des persécutions de 177 (sous MARC-AURELE) puis en 202 (SEPTIME SEVERE), avec le martyre de Blandine puis d'Irénée, on crut l'Eglise décapitée. Elle se poursuivit clandestinement, elle en avait pris l'habitude. Le fait principal de ces persécutions tenait essentiellement au refus de sacrifier à l'Empereur divinisé, représentant Jupiter en ce monde et considéré comme le Père des Dieux.

Simple aparté pour le Candide : Quelques décades plus tard (et que dire aux siècles suivants !), malheur à celui qui ne reconnaissait pas l'autorité du Pape ! A l'image de l'Empereur déchu, c'était le représentant de Dieu sur Terre ! Anathème et bûcher pour ceux déjà hétérodoxes et pour tous les Gentils ! De persécutés devenir persécuteurs, tel est le lot qui échoit pour les tenants de n'importe quel dogme !

Déjà GALERE (311) avait promulgué un édit de tolérance pour les Chrétiens, considérés comme simples sectateurs. CONSTANTIN, par l'Edit de Milan (313) ne fit que reconnaître le Christianisme au même titre que toutes les autres religions de l'Empire. Il ne se fit Chrétien lui-même qu'au moment de sa mort (et cela n'est pas encore prouvé). On ne peut dire que celle-ci fut bien édifiante car il poursuivit, tout au long de son existence, une série de meurtres délibérés contre tous ceux qui auraient pu entraver son exercice du pouvoir. Par quelle mansuétude en a-t-on fait un Saint ? ... Auréole qui rejaillit sur sa Mère, sa pauvre Mère tenancière d'un bouge à soldats (pour ne pas dire lupanar mais on connait plus d'une pute méritant la palme par rapport à certaines grenouilles de bénitier !, mais une mère-maquerelle ?).Il y eût plus d'un martyr dont les mânes durent se contenter d'une simple béatification ... suivant que vous serez puissant ou misérable ...

Les enfants de CONSTANTIN, en tant que chrétiens, s'entredéchirèrent

allègrement, allant même jusqu'à diviser l'Empire en trois parties ! Ils ne firent qu'accélérer la décomposition du Monde Romain !

JULIEN, avait été élevé dans les précepte de la religion chrétienne sans être baptisé. Adulte, ce fut l'un des derniers Pythagoricien. C'est bien injustement que les Chrétiens l'affublèrent de l'épithète injurieuse, d'apostat, parce qu'il tenta de réaffirmer la prééminence de la Morale et du Civisme, par rapport à la déliquescence de tous principes, par le libre exercice de tous les cultes et l'on sait combien, notamment, la religion chrétienne doit au culte de Mithra. C'est peut-être à cause de cela qu'il fut méprisé ? Ce fut un grand homme d'Etat et fut tué, après deux ans de règne (361-263) en défendant l'Empire d'Orient contre les Perses.

Donc, dès CONSTANTIN, réaffirmé sous JULIEN, les Chrétiens sont autorisés à pratiquer leur culte, à faire des prosélytes, à construire des églises quand ils n' occupent point des temples abandonnés (cultes tombés en désuétudes), à ce que leurs défunts reposent désormais dans des nécropoles consacrées.

A peine THEODOSE eût-il re vêtu la pourpre impériale qu'il promulgua le décret de 392 par lequel le Christianisme devenait la seule religion reconnue de l'Empire. Tous les autres cultes furent désormais interdits et pourchassés !

Le Christianisme s'était organisé à l'image des rouages de l'Administration Impériale et il se substitua peu à peu à l'organisation civile.

Le Christianisme s'était développé non pas spécifiquement en opposition aux autres cultes et aux moeurs dissolues et sanguinaires des anciens Romains (comme de leurs supplétifs asiates), mais en faisant des Barbares, de plus en plus pressants aux frontières de l'Empire, les représentants directs des forces obscures et maléfiques, sujets sataniques des Ecritures.

C'était oublier que ces " Etrangers " s'étaient romanisés pour la plupart, voire christianisés comme les BURGONDES (quoique ces derniers fussent Ariens). Même ATTILA ne fut pas le "Fléau de Dieu" comme l'ont prétendu les commentateurs Chrétiens (suivis du reste par les historiens rationalistes), du moins pas plus sanguinaires que les Romains eux-mêmes. ATTILA avait des ambassadeurs ... On l'avait de plus roulé dans la farine et, de plus, la soeur de l'Empereur d'Orient s'était promise, (voire offerte, car le frère et la soeur était en rivalité de puissance et d'argent !) et, en fait il était dupe. Avouons que plus d'un se serait fâché ! Pour un simple coup d'éventail, on s'est bien emparé d'Alger, en 1830, puis d'un pays tout entier ...

Par opposition à ces nouveaux "arrivants" les conversions au Christia-

nisme se firent nombreuses. Mais ces adhésions de fraîche date, sans attaches spirituelles profondes, firent autant de défections à la moindre occasion : le fait de marcher sus aux ennemis, sans armes, sous la simple protection d'une croix peinte sur le labarum et se soldant par le massacre quasi-général des troupes du Christ, tout cela n'était guère encourageant pour les rares survivants !

Comme ce fut le cas un peu partout, avec le même succès, les masses rurales (90% de la population de cette époque) jetèrent tout aux orties et ce fut le Paganisme triomphant avec un retour à l'adoration des forces primitives bien antérieures à toutes traces de philosophie déïstes, un retour à la Préhistoire ! D'où la multiplication, pendant des siècles, d'évangélistes étrangers au pays, comme s'ils n'avaient été précédés de nul apôtre à la fin du IVe s., succédant eux-mêmes aux premiers martyrs. Ces évènements n'ont guère touché la Vallée du Rhône même mais certaines zones de l'arrière-pays et cela va entraver, ralentir la christianisation.

Dans le Bas-Rhône, les évêchés furent distants les uns des autres d'une journée de marche (soit une trentaine de kilomètres) à compter de l'Edit de Milan (313). Il n'en est plus de même dans le bassin du Rhône Moyen : Avec Valence et Vienne, Valence-Grenoble, etc ... Cela tendrait à démontrer la grande diffusion du Christianisme. Mais on peut penser, pour notre région que la christianisation s'est surtout développée auprès des grands axes routiers et de moins en moins au fur et à mesure de l'éloignement du grand chemin.

Les manifestations paléochrétiennes de cette époque charnière entre le Monde Romain et les Temps Mérovingiens sont apparemment en opposition puisque les uns vont se réfugier dans les solitudes et développer la vie érémitique alors que naissent les communautés monastiques d'hommes et de femmes. Les premières abbayes naissent à cette époque. Dans cette partie de la moyenne vallée du Rhône, l'une des toutes premières fut l'abbaye d'AINAY (Lyon)fondée au Ve siècle. Elle avait été précédée, au IIIe siècle par l'ILE-BARBE mais celle-ci eut moins de dépendances dans ce secteur au contraire d'AINAY, (54).

Ce qui est aussi important, c'est la connaissance des Conciles qui permettent d'apprécier quantitativement la Christianisation car on n'a point tenu de telles réunions épiscopales sans qu'il y ait un support ecclésial relativement important (55).

o

o o

NOTES ET REFERENCES

(1) - Claude BOISSE : " Monographie de Serves ", op. cit., V. la Navigation sur le Rhône, pp. 72-73.

(2) - Se reporter à la stratigraphie de la zone urbaine de TAIN livrée à la page 59 du présent ouvrage.

(3) - Villa TINGNO, en 1064 (Cartulaire de Romans, 53).

(4) - Claude BOISSE : " Centre Historique et développement urbain " (résumé d'un cours professé aux stagiaires du C.R.U. possédant déjà au minimum un diplôme d'architecte), in CAHIERS SERVOIS, nouvelle série, 1972, n° 1 (44 pp. & XII illustrations in-texte). Exemples choisis : Nimes, Toulouse, Valence, Tours, Poitiers, Reims, Amiens.

(5) - Nous pouvons citer l'exemple de Novem-Craris, antérieurement à la Conquête Romaine, avant que les lieux ne deviennent le siège d'une station routière. Dans le comptoir celtique (Bâtiment Sud) qui fut à la fois boutique et habitation, il y avait deux sépultures à incinération (dont l'une dans une amphore massaliète) enfouies dans le sous-sol de l'habitation. On a constaté de tels faits également au cours des fouilles d'Alésia, etc ...

(6) - André BLANC : " Carte Archéologique de la Gaule Romaine - Forma Orbis Romani - Fascicule XV : ARDECHE (C.N.R.S., Paris, 1975), V. p. 74, n° 110, § 3.

(7) - La Forma de la Drôme, tout en se référant à l'abbé CHALIEU, comporte une grave erreur. Pour elle, il s'agit du Milliaire XXVIII (op. cit. p. 104, n° 137, § 1). Dans ses "Mémoires" (op. cit.) l'abbé CHALIEU dit avoir vu ce monument in-situ, lors de sa découverte. Il consacra une notice de 16 pp. (pp. 67-82) à ce milliaire représenté dans la gravure hors-texte (entre les pp. 66-67)où l'inscription est reproduite fidèlement : " IMP CAES / LVC.DOM/ AVRELIANO / P.FEL.INV / AVG / PONT MAX / GERM.MAX / CAR.MAX / PRO.V.IMP. / III COS / P.P / XXXVIIII "

Le lecteur aura déjà remarqué que les milles sont comptés depuis VIENNE et que, plus au nord, ont été déjà énumérés les milliaires XX (Pont sur Le Bancel), XXV (Le " Creux des Mailles, nord), XXX (Erôme-Serves). Il était donc impossible que ce milliaire situé grosso-modo à env. 13 Km. de Serves soit le 28e ! Si l'on comptait les milles depuis VALENCE, même avec le détour de Bourg-lès-Valence, Le Valentin, Les Robins, Le "Pont de la Déesse", les 7 Chemins, c'est encore plus faux ! 28 milles valent 41.440 m., or ce milliaire était à 16 Km. de Valence ! Si l'on compte à rebours, ce milliaire 28 était à env. 5 Km. de Tain. Tain-Serves = 8,5 Km. et le 30e mille était au nord de Serves, soit à environ 15 Km du 28e. On aboutit ainsi à un mille de 7.500 m. au lieu de 1.480 m. ! Aberrant !

A l'époque des ordinateurs, les volumes de la Forma sont ineptes dans leur conception. Nous l'avons dit voici trente ans et on nous a placé dans le colimateur car nous dénoncions le gâchis des fonds publics. Un tel volume est déjà caduc à peine sorti de presse

avec les multiples et quotidiennes découvertes effectuées à notre époque. Comment un archéologue, un historien, un chercheur, un étudiant peuvent-ils utiliser un tel ouvrage pour leurs travaux ? Quand encore le texte même n'est pas entaché d'erreurs grossières ? C'est pour cela que nous avions lancé le " Fichier des Suppléments à la Forma de la Drôme " (op. cit.)permettant de tout mettre en mémoire. Vu le succès de l'opération et tous les ennuis que cela a causé à notre carrière universitaire ...

L'intérêt d'un tel fichier n'est plus à démontrer. Il permet entre autre d'enregistrer toutes les nouvelles découvertes signalées, de corriger les erreurs, etc ... et, par là même, d'être efficace et utile. Les Thèses et Mémoires qui n'ont usé que de la Forma sont entachés d'inepties monumentales qui ont faussé toutes les données statistiques, sociologiques, démographiques, etc ... La connaissance du Passé, c'est mieux comprendre notre Présent ! Si l'on se trompe sur ce Passé on ne risque pas d'aller bien loin dans les aperçus de notre Devenir. La FORMA est un DOGME et l'on continue à en rédiger des volumes. Mais, à la vitesse où vont les publications, la France sera couverte vers l'An 2.500 ! Cela pouvait avoir quelque valeur au XIXe siècle, plus du tout à notre époque !

(8) - Albet GRENIER : " Manuel d'Archéologie Préhistorique, Celtique et Gallo-Romaine " (Tome V du " Manuel ... " de DECHELETTE), Archéologie Gallo-Romaine, les Routes (op. cit.) : La Toponymie des Voies Romaines : Les " Maisons Rouges ", pp. 286-291.

(9) - Ce toponyme laisse-t-il présumer, à l'origine, un temple circulaire christianisé ? Saint-Estève (Saint-Etienne) se situe à env. 200 m. en amont du port des NAUTAE de MUZOLIUM. Cette chapelle (que j'ai connue transformée ignominieusement en porcherie !) était incluse dans l'auberge-relais des mariniers du Rhône (seconde moitié du XVIIe siècle). Elle possédait encore des parties romanes et sa base était antique. Comme elle se situe à 250 m. NW en amont de la " Table du Roi ", peut être était-ce une façon de sacraliser aussi le Pont Gaulois (ou son souvenir) puisque la destruction de celui-ci avait contribué largement à la déroute des armées celtiques ?

(11) - Albert GRENIER : Manuel d'Archéologie Gallo-Romaine (T.V de DECHELETTE) - Première Partie : Généralités - Travaux Militaires (Picard, Paris, 1931), chapitre X : Les Fortifications du Bas-Empire, les Types de Fortifications - IV, Tours de Guet et de Signaux, pp. 469-471.

(10) - Centurie : le soixantième d'une Légion = Cent soldats commandés par un centurion.

(12) - Charles RABANY & Claude BOISSE : " Les Speculatoriae Rhodaniennes " Ière Partie : Ligne Principale, in CAHIERS SERVOIS, 1965, n° 6.

Idem, IIe Partie : Les Speculae rayonnantes, in CAHIERS SERVOIS, 1965, n° 8.
Idem, IIIe Partie : Lignes Secondaires, in CAHIERS SERVOIS, 1966, n° 10.

(13) - L'inhumation succède à la crêmation dès la fin du Second Siècle en Italie et en Gaule méridionale côtière. Au cours de la 2e moitié du IIIe S. dans la vallée du Rhône. Cela n'empêche point une survivance (modeste) du rituel de l'incinération dans des nécropoles à inhumation. Cas particulier : la découverte dans une tombe à incinération datée (par obole à Charron, monnaie de 360), d'un sujet Germanique (supplétif de Légion Romaine) dont le mobilier funéraire comportait une lampe en terre blanche (atelier de l'Allier), lampe chrétienne dont le disque comportait un " chrisme ". V. Claude BOISSE : Le-Logis

de Berre, Essai d'Etude Economique d'un Carrefour Routier - Les Fouilles de NOVEM-CRARIS, Thèse de Doctorat (Sorbonne, 1968) - (ABC, Paris, 1970) - Ch. X, Les Sépultures, complément, pp. 412 et suiv.

(14) - Il s'agit avant tout des églises. Le Christianisme s'est tout d'abord implanté et développé dans les villes, notamment auprès des commerçants d'origine orientale (Juifs, Grecs, Syriens, etc ...), notamment dans les villae urbanae sises à la périphérie des zones denses. Il y eut fort peu de villas rurales où le christianisme se soit développé au cours de la seconde moitié du IIIe s. Il faut attendre le IVe siècle et encore le couloir rhodanien est-il un lieu particulièrement favorisé ! Aussi, au IVe siècle, les églises primitives s'implantèrent-elles dans les temples dont le culte était abandonné (tout d'abord avec accord tacite des magistrats et des édiles, plus tard d'autorité. La transformation d'un temple en église nécessitait de faibles travaux de restructuration interne. Le lieu cultuel d'un temple, la CELLA, était à l'ouest et le PRONAOS (parvis et déambulatoire) à l'orient. Il suffisait d'obturer les vides entre les colonnes du Pronaos et d'ouvrir une porte au fond de la Cella pour obtenir une nef avec accès par l'ouest. La largeurde la Cella déterminait celle de la Nef jusqu'à l'extrémité orientale close, intégrant choeur et abside à chevet plat. Les intervalles (nord et sud) entre la colonade et les murs de la nef constituaient les bas-côtés. Dans ce mode de transformation, seuls les temples, en premier, disposèrent d'un narthex, ou parvis couvert (lieu des catéchumènes) et d'une nef avec abside et bas-côtés pour les fidèles. V. Croquis ci-dessous). Il n'en était pas de même avec les basiliques (civiles, ou autres) où il ne s'agissait que d'adaptation interne, l'accès d'origine d'un tel bâtiment étant de n'importe quelle orientation.

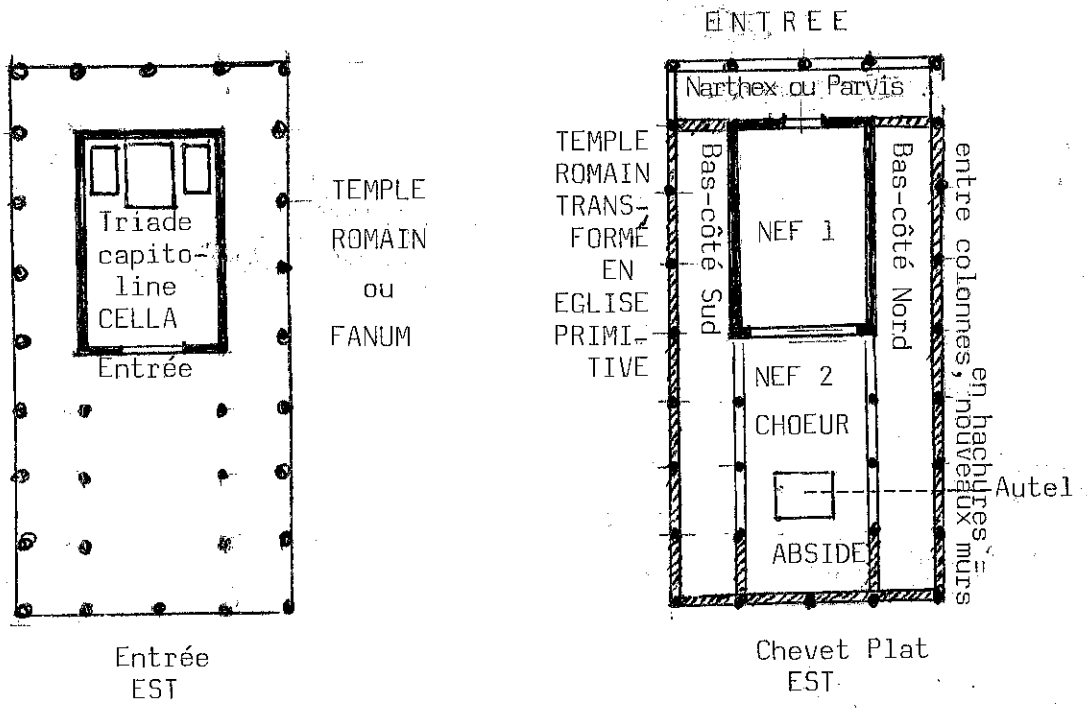

(15) - De tous temps, il a été interdit de procéder à des inhumations in-ecclesia comme d'expulser des défunts de leurs tombes (sarcophages ou non) afin de les remplacer par d'autres plus récents. Or, malgré les interdits, clergé local et paroissiens sont toujours passés outre !

(16) - Parmi les usages coutumiers du IVe au XIe s. figurent :
* la position des squelettes dans leurs sépulcres (à ce propos, v. Cl. BOISSE : " Positions rituelles des bras et jambes observées au cours de la fouille de sépultures du Bas-Empire et du Haut Moyen-Age ", in CAHIERS SERVOIS, 1969, n° 19 (1ère éd.).
* les mutilations post-mortem.
En ce dernier cas, en ces époques, on enlevait fréquemment la jambe d'un mort (post-décharnement) en luissant les pieds in-situ, afin que le défunt ne puisse se relever (et ne remette pas son héritage en question, par exemple). Même de nos jours, le fait de couvrir une tombe avec une lourde pierre tombale est une réminiscence semblable, celle d'empêcher le mort de sortir de son tombeau. Il nous est aussi arrivé deux fois, dont une à EROME, de découvrir des corps encloué post-mortem. A preuve que le vampirisme ne remonte pas qu'aux XVIIe XVIIIe s. !
Parmi d'autres interdits figurent pour les Chrétiens tout ce qui peut rappeler la Romanité païenne, notamment la céramique sigillée à décor zoomorphe ou anthropomorphe, érotique ou non !

(17) - Les inscriptions paléochrétiennes sont assez fréquentes dans la région et datent de la fin du IVe s., plus nombreuses au Ve s. - Des graffiti figurent généralement sur des briques (lateres) par la représentation de chrismes simples (" X "), tracés avant ou après cuisson (notamment à N.D. de la Mure, à EROME). Les dites briques sont vraisemblablement de fabrication locale.

(18) - La céramique sigillée change de teinte et de décor. Son "vernis" vire au brun-rouge et au brun-noir, noire ou gris foncé avec décor de palmettes imprimées (fin IVe au VIe s.). La céramique commune est issue de la poterie commune gallo-romaine avec évolution des formes.

(19) - Le fait est on ne peut plus flagrant avec deux des nécropoles sises sur le terroir d'EROME, avec celles des ORPAILLOTS et de NOTRE-DAME DE LA MURE.
* LES ORPAILLOTS : corps inhumés E.W et N.S (avec prédominance E-W mais certaines sépultures N-S leur sont supérieures en stratigraphie et sont donc postérieures aux tombes E-W). L'ensemble des sujets est homogène et correspond à la population locale (brachycéphales bas-alpins). Les morts sont accompagnés d'un riche mobilier : céramique sigillée du Ier siècle en remploi tardif, vases en verre, offrandes alimentaires pour le voyage dans l'au-delà, obole à Charron). Absence de toute trace de Christianisation. Datation : 2e moitié du IVe s. - Ve-VIe s.).
* NOTRE-DAME DE LA MURE : Les plus anciennes tombes sont de la même époque que celles des Orpaillots. Tous les corps sont inhumés E-W (la tête à l'ouest le regard tourné vers l'Orient, les pieds à l'Ouest) sauf rares exceptions. Pas de mutilations post-mortem, sauf cas exceptionnels. Aucune obole à Charon, mobilier quasi-inexistant, absence totale de céramique romaine. Peut-être quelques objets d'accompagnement mais sans garanties car ils peuvent avoir été in-situ bien avant même l'implantation romaine et charriés là lors de translations tardives sauf deux cas flagrants (triangle et vulve). Seuls, quelques accessoires de vêtements (boucles de ceintures).
La population n'est pas homogène. Certes la majorité des sujets correspond à des brachycéphales bas-alpins de petite taille, mais on note une dizaine d'individus (hommes & femmes) dont la taille atteint ou dépasse 1,90 m.- Il s'agit vraisemblablement de Francs ou d'Alamands, sujets dolichocéphales (voire mésocéphales pour deux ou trois cas). De toutes façons, cette population est chrétienne (peut-être Arienne) comme l'attestent des briques porteuses de chrismes déposées volontairement dans les tombes.

(20) - Pour cette époque chanière, V. notamment MANTEYER : " La Provence du Ier au XIIe siècle " (Laffitte Reprints, Marseille, 1975), Ch. Ier : La Province Romaine, pp. 1-25.

(21) - Un fossile-directeur est un objet déterminé, représentatif d'une époque, susceptible de donner une indication chronologique. Une monnaie demeure le plus parfait des fossiles-directeurs car on peut la dater au plus près, sauf dans le cas d'un remploi.

(22) - Edouard SALIN : " La Civilisation Mérovingienne " 4 vol., Picard, Paris, 1950-59).

(23) - SALIN, op. cit., Tome 2, " Les Sépultures" , § I, inhumations dans les campagnes, p. 13.

(24) - Pour les Erômains, il s'agit des troupes autrichiennes d'occupation, après 1815 !

(25) - Claude BOISSE : " Rapport de Fouilles des Orpaillots ", Tome II, 1964, Tableau de la p. 11 : Notes complémentaires sur les sépultures, dont nous donnons les extraits ci-dessous :
Nombre de corps (ou parties) : 15 (dont 8 EW et 2 NS) - Enfant en Bas-Age = 1 / Enfant = 1 / Adolescents = 2 (dont probablement un sujet féminin) / Adultes 10 (2 Hommes + 2 Femmes + 6 indéterminés) / Vieillard = 1 (Homme).
Sur 15 individus, 7 étaient observables, avec mobilier plus ou moins riche. 7 étaient en terre libre, 2 en caissons de tegulae et 2 en caisson de pierres sèches ou hétéroclite.
Cette nécropole n'a été explorée que sur le dixième de sa superficie.
La Femme de la sépulture n° 7 était accompagnée d'une obole à Charron, déterminée au "Cabinet des Médailles " (Melle BRENOT):
Droit fruste de CONSTANT ou CONSTANCE II
R/ GLORIA EXERCITVS - Une Enseigne entre deux soldats (P.CONST.)
Pièce probablement frappée en ARLES, entre 335 et 337
Poids : 1,04 g.

(26) - C. BOISSE : " Fichier ... ", op. cit., n° 140/18.

(27) - C. BOISSE : " Fichier ... ", op. cit., n° 140/19.

(28) - C. BOISSE / " Fichier ... ", op. cit., n° 140/53.

(29) - On ne sait, mais on suppose que ces carrières appartenaient à la Colonie à moins qu"elles aient été déjà un fisc parce qu'utilisées lors de l'implantation de la Voie d'Agrippa.

(30) - C. BOISSE : " Monographie de Serves ... ", op. cit., P. 32 et suiv. - V. également du même : " Antiquités Servoises, op. cit. et relevés archéologiques in REVUE DROMOISE N° 407, 1978, pp. pp. 30-32, fig. 11 à 13.
Les murs de la clavicula sont enfouis de nos jours (1992), mais le nouveau propriétaire du château doit les remettre au jour prochainement.

(31) - Un guerrier porte son bouclier à gauche, son même bras étant coudé à angle droit. Le principe de la clavicula, c'est qu'en débouchant de cette galerie, après une chicane étroite et coudée, il présente son flanc droit à découvert. Si c'est un ami, on laisse passer. Si c'est un assaillant, on frappe !

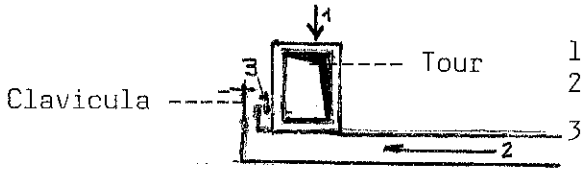

1 = Entrée haute
2 = Chemin suivi par l'assaillant
3 = Garde de la Tour

(32) - On trouve encore à Serves, Place de la Mairie, lors de travaux d'édilité, des tombes sous-tuiles, vers 2 m./ 2,50 m. de profondeur.

(33) - Cet habitat pouvait se trouver en retrait, au-dessus du confluent des deux ruisseaux, à Rochegude.

(34) - C. BOISSE : " Fichier ...", op. cit., nº 138-A/46. Monnaies de 320 et 350, v. GALLIA (C.N.R.S.), Tome XXII, 1964, Fasc. 2, pp. 532-535.

(35) - C. BOISSE : " Fichier ... ", op. cit., Fiches nº 138-A/35 et 44.

(36) - C. BOISSE : " Fichier ... ", op. cit., nº 138-A/nº 43, 61, 62, 70.

(37) - C. BOISSE : " Fichier ... ", op. cit., nº 138-A/73.

(38) - C. BOISSE : " Fichier ... ", op. cit., nº 138-A/53.

(39) - Abbé CHALIEU : Mémoires ..., op. cit., " Mémoire sur quelques médailles du commencement de l'empire de Dioclétien, trouvées dans un petit vase de cuivre déterré à Gervans, petit village situé sur le penchant d'une colline, à peu de distance du Rhône, et à trois-quarts de lieue de Tain (pp. 143-152).
Il s'agissait de monnaies saucées. A ce propos, avec la dévaluation monétaire de cette époque, on trempa des monnaies de cuivre ou de bronze dans un bain d'argent afin de faire légalement des monnaies légères d'argent.
Il y en avait de GALLIEN (253-268) et de son épouse SALONINE, de POSTUME (258-268) et de VICTORIN 5268-270), de CLAUDE II (268-270) et de son frère QUINTILE (270) des deux Tétriques (TETRICUS I, 268 - 273, et TETRICUS II, 273), d'AURELIEN (270-275) et de SEVERINE sa femme, de TACITE (275-276), de PROBUS (276-282), de CARUS (282 - 283), de ses fils NUMERIEN (283-284) et CARIN (283-285), de leur M Mère MAGNIA URBICA et, enfin, de DIOCLETIEN (284-305).

Le vase contenant les monnaies est représenté dans la planche hors-texte du même volume, entre les pp. 66-67.

Commentaires sur cette découverte de 1798. Le propriétaire de ce magot dissimulé avait dû connaître l'invasion de 251-253. Il avait dû entendre parler de celle de 383 (stoppée vers Dijon). Malgré la réorganisation de DIOCLETIEN, il n'avait pas confiance et, à la fin de sa vie, il avait préféré dissimuler ses économies !

(40) - C. BOISSE : " Fichier ... ", op. cit.,Nº 138-B/10.

(41) - C. BOISSE : " Fichier ... ", op. cit., nº 138-B/5, 14 & 15.

(42) - SAUTEL : FORMA ORBIS ROMANI, T. XI, DROME, op. cit., nº 139, p. 104, p. 105, § 2 et 3 - Erreurs de la Forma qui enregistre ces sites comme étant de CROZES alors qu'ils relèvent de GERVANS.

(43) - Mgr BELLET : " Tain ", in Bulletin de la Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme, 1907, pp. 328-329.

(44) - Ch. RABANY & Cl. BOISSE : " Speculae Rhodaniennes, op. cit., in CAHIERS SERVOIS, n° 6, p. 10, § XX -

(45) - On y trouvait déjà des tegulae éparses en surface. Des villas nouvelles ayant été construites, les terrassiers en creusant les fondations de celles-ci auraient rencontré des substructions enfouies. le fait reste cependant à vérifier (enquête de 1992).

(46) - Il s'agit de tegulae de teinte rose saumon ou jaune clair. Le dégraissant est imperceptible ou inexistant. Les rebords sont minces, de faible hauteur et non rectiligne. Le condyle est inexistant. Le tout est d'une technique lamentable.

(47) - BARBARI serait pourtant sur la commune de GERVANS ainsi que le démontre le Cadastre d'EROME, de 1833 (GERVANS étant alors une section d'EROME). On ne trouve pas trace de ce toponyme dans le "Dictionnaire Topographique de la Drôme, de BRUN-DURAND, (Imprimerie Nationale, Paris, 1891).

(48) - LES VOUSSERES amènent une confusion chez BRUN-DURAND, bien que le nom se retrouve en 908. A cause des VOSSERTS de Chantemerle-les-Blés, cet auteur suppose que l'ager (ou territoire démembré d'une viguerie) des Vosserts comprenait les paroisses de Chantemerle, de Larnage, de Crozes, de Gervans et d'Erôme. Ceci ne correspond pas aux origines de Serves-EROME et Gervans qui forment une unité depuis le Bas-Empire et qui se retrouvèrent intimement liés sur le plan spirituel jusqu'en 1790 et sur le plan fiscal jusqu'à la cession du Dauphiné à la Couronne et, postérieurement à 1349, dans la " Baronnie de Serves " jusqu'à la Révolution Française.

(49) - La seule présence de fragments de tegulae n'est pas suffisante si l'on ne trouve point associés de la céramique commune ou sigillée, des têts d'amphorisque ou de dolium, etc ...

(50) - Le toponyme apparaît encore sur les cartes récentes de l'IGN mais il a été déplacé par rapport à l'ancien 1/20.000e de 1951. Il ne se trouve pas dans le BRUN-DURAND. Il peut aussi bien s'agir de l'incendie accidentel d'une ferme au XVIIIe ou XIXe s.

(51) - La motte de CROZES est en fait comme dans 90% des cas de notre région d'une pseudo-motte. Pour répondre à la mode du temps, on a (comme à Mercurol, par exemple) taillé la colline naturelle en tronc de cône. La base de cette modeste fortification peut appartenir à un monument du Bas-Empire remployé au cours du Moyen-Age.

(52) - Décret de THEODOSE du 8 Nov. 392. après la défaite de l' usurpateur EUGENE - Cf. Pieeee CHUVIN : Chronique des derniers Païens (BL,P.,1990)

(53) - L'Oeuvre du Chanoine GRIFFE demeure un texte de base : " La Gaule C chrétienne à l'Epoque Romaine, Tome 1 : Des origines chrétiennes à la fin du IVe s. (Picard,Paris,1947) et le Tome 2 : l'Eglise des Gaules, au Ve S. (Picard, Paris, 1957) - Le tome 1er de la Civilisation Mérovingienne de Edouard SALIN, comme l'excellent ouvrage de MANTEYER : " La Provence ... ", op. cit., restent indispensables. D'autres ouvrages complémentaires seront cités au fur et à mesure de cette histoire, en fonction des détails inhérents à l'illustration des faits locaux.

(54) - Jean BEYSSAC : Abbayes et Prieurés de l'Ancienne France - Tome X, Province ecclésiastique de Lyon, Ière Partie, Diocèse de Lyon, (Archives de la France Monastique, vol. XXXVII, Abbaye St-Martin, Ligugé, & Picard, Paris, 1933) - V. pp. 77-80.
Cependant, dans la liste des Prieurés on constate une erreur avec " MURA " qui est en fait N.D. DE LA MURE à EROME, proposition soutenue par les RR. PP. Bénédictins, d'après le Cartulaire d'Ainay lui-même (50). C'est ainsi que les églises paroissiales de Serves, Erôme, Gervans appartenaient également à l' Abbaye d'Ainay (et, indirectement, à l'Eglise de Lyon).

(55) - Chanoine GRIFFE : " La Gaule Chrétienne ... ", op. cit., Cf. T. I et T.II ppt :
Les Conciles se sont multipliés aux IVe et Ve S., à peu près tous les ans, parfois deux par an !, tant sont vives les controverses entre orthodoxes et tenants de l'Arianisme qui sont à égalité. Les Conciles permettent de connaître les Evêchés mais les représentants des églises ne sont pas forcément des évêques de même que des diacres ou des prêtres délégués à un Concile n'assurent pas que l'église qui les a députés ait le rang épiscopal. Dans notre région, il est incontestable que l'Evêché de Lyon soit le plus ancien (milieu du IIe s.), suivi de celui de Vienne (fin du IIe s.) avec les persécutions de 177 et de 202. L'évêché de Valence est de la seconde moitié du IVe s., avec le Concile de Valence de 374. Mais il faut demeurer extrêmement prudent.

o
o o

CHAPITRE NEUF

LE ROYAUME BURGONDE (1).

Le Royaume Burgonde fut de durée éphémère. Nous avons vu celui-ci naître et se développer pour atteindre des dimensions considérables, de Langres à la Durance et du Lyonnais aux Alpes. Il allait bien vite se rétrécir sous la pression des autres Barbares Francs, Wisigots et Ostrogots, notamment dans le midi, et ne plus comprendre que la Bourgogne, la Savoie, partie du Lyonnais, à la moyenne vallée du Rhône et la vallée de la Drôme avec Die.

EURIC, Roi des Wisigots, ravagea même toute la rive gauche du Rhône, sans s'y arrêter, en 470, avant que CHILPERIC Ier, Roi des Burgondes, assure sa suprématie, dans les limites définies ci-dessus, en 472.

Toute la rive droite est soumise par les Wisigots mais EURIC meurt en 484 et son successeur ALARIC II est le grand vaincu de la Bataille de Vouillé, en 507, remportée par CLOVIS, Roi des Francs.

On peut donc soutenir qu'à partir de 507, toute la rive droite du fleuve est désormais Franque alors que la rive gauche est Burgonde. Ces ennemis irréductibles sont tous Chrétiens. Si les Wisigots sont encore Ariens, il n'en est plus de même des Burgondes devenus Catholiques : le Roi SIGISMOND, petit-fils de CHILPERIC, s'était publiquement converti en 506, sous l'influence de SAINT-AVIT, évêque de VIENNE.

Mais, à la mort de CLOVIS (511), le Vivarais (dont la limite septentrionale correspond à la vallée de l'Eyrieux) tombe entre les mains des Ostrogots qui s'étaient emparés de la Provence. Cette occupation fut très brève puisque, en 517, lors du Concile d'EPAONE (2), les Burgondes assure un protectorat sur le Vivarais, tentative d'un établissement sur la rive droite pour déjouer une manoeuvre d'encerclement Franco-Gothique. C'était ne pas compter avec le Roi Franc d'Orléans CLODOMIR qui porta le fer sur la rive gauche du fleuve et vainquit SIGISMOND. Celui-ci fait prisonnier fut enfermé dans un étroit cachot, avec sa femme et ses filles, pendant plus d'un an. Puis CLODOMIR les massacra tous car GODOMAR, le frère de SIGISMOND, s'était déclaré Roi des Burgondes.

CLODOMIR vainquit GODOMAR à la Bataille de Vézeronces-en-Viennois (3) le 25 Juin 524, bataille sans effet pour les Burgondes car CLODOMIR y fut tué et GODOMAR put ainsi assurer dix ans de paix à son peuple. Mais, c'était trop beau car GODOMAR ne put résister à la coalition Franque des frères de CLODOMIR : CLOTAIRE & CHILDEBERT et leur neveu THEODEBERT Roi d'Austrasie. GODOMAR disparu, ainsi s'acheva le Royaume des Burgondes en l'An 534. Mais celui-ci avait marqué profondément l'Histoire pour qu'avec une durée de trois quarts de siècle on en parle encore !

L'ETAT DES LIEUX aux Ve ET VIe SIECLES SOUS LES BURGONDES & LES FRANCS

LES VILLES

A - SAINT-VALLIER : La ville réduite fortifiée s'appelle ORSOLES (pro URSOLIS) et ne portera son nom actuel qu'à l'Epoque Carolingienne(4). La communauté chrétienne est bien représentée (5) et on doit noter que les nécropoles urbaines datent de cette époque, in- et hors ecclesia. Des inscriptions du Ve s. ont été trouvées à la chapelle du Château des Rioux (6) mais on ne sait (faute de recherches) s'il s'agit d'un remploi, s'il y avait une nécropole dépendant d'URSOLIS en ces lieux à cette époque, s'il existait hors les murs une église ou chapelle in-situ en bordure de route (7).

Il n'est pas invraisemblable de penser que le monument romain existant dans le parc du château (extrémité SE du parc), déjà signalé, détruit, au sommet d'une petite butte de terrain ait vu la dite butte retaillée en motte afin d'accueillir une petite forteresse en bois (tour et palissade) afin de surveiller l'accès des gorges de la Galaure, en bordure du chemin existant alors rive droite, bien que les dites gorges aient été fort probablement gardées en leur ermitan au verrou de VALS. Au-dessus de VALS, il y avait, dès cette époque, un habitat sur le site de Sainte-Euphémie (8).

B - TAIN : La ville détruite en 253 et non reconstruite dut être rebâtie en bordure du Rhône, vers l'an 500. En effet, Tournon étant tombée aux mains des Wisigots puis des Francs, les Burgondes durent riposter en organisant sinon un port (comme dans l'Antiquité) du moins une zone portuaire défendue par un "burgus" car il apparait encore des anomalies dans le tissu urbain de TAIN, anomalies qui ne correspondent pas au réseau viaire issu du carroyage romain (9). C'est à partir de ce noyau barbare qu'une agglomération se développa sous les Carolingiens et au-delà pour devenir la rivale de Tournon.

LES VOIES DE COMMUNICATIONS

Il s'agit toujours de la Voie d'Agrippa avec son tracé primitif passant par Pierre-Aiguille mais réduit à une piste, et du tracé du Bas - Empire passant par CROZES et contournant le massif de l'Hermitage. Mais voici déjà, en l'an 500, près de 150 ans d'abandon de tous travaux de voirie ! Qu'en sera-t-il au Moyen-Age jusqu'au XVIIe s. où Colbert, le premier, se préoccupa de l'état des chemins ! L'entretien n'étant plus assuré, les voies romaines possédaient déjà de longs tronçons impratica-

bles. La particularité de ces chaussées étaient d'être surélevées par rapport aux terrains traversés. Entre SAINT-VALLIER et TAIN, elles ne se situaient pas (sauf quelques exceptions) au pied même des collines plus ou moins abruptes mais en léger retrait des piémonts (largeurs variant de 5 à 50 m. permettant l'implantation d'un fossé et de l'agger maintenant une voie piétonne, des ouvrages d'art multiples chaque lit de torrent étant aménagé afin que le dit ruisseau passe sous la route par le biais d'un ponceau). Abandonnée à elle-même, la voie se dégrada rapidement. Les ponceaux furent obturés par des branchages et terres et limons transportés à chaque pluie colmatèrent les dits ponceaux. Les eaux de ruissellement n'étant plus évacuées formèrent des étangs entre le piémont des collines et le substratum de la voie, étendues d'eau bien vite transformées en marécages lesquels s'engorgeant envahirent la chaussée, la recouvrirent et ne se déversèrent de l'autre côté (à l'ouest) qu'après être passés au-dessus de l'agger occidental formant retenue. Pour faciliter tout déplacement, on créa un nouveau chemin, à flanc de coteau, mais celui-ci suivait tous les contours des courbes de niveaux. Ce chemin de substitution contournait donc tous les obstacles, changeant parfois d'altitude pour éviter les berges trop abruptes d'un torrent. On multiplia ainsi les distances par deux ou trois et la sinuosité des parcours remplaça les tronçons rectilignes de la Voie Romaine. Seuls, les passages en corniche comme Serves ou sur le plateau méridional de TAIN à l'Isère (de La Mule Blanche jusqu'au Pont de la Déesse) laissa son indélébile empreinte qui a subsisté jusqu'à nos jours.

Restait la navigation très aléatoire car alors sujette à piraterie (Chaque rive du fleuve étant tenue par des adversaires). Seuls les transports ecclésiastiques avaient quelque chance d'arriver à bon port.

VILLAGES ET MONUMENTS

EROME : L'agglomération ne porte pas encore ce nom. Il s'agit toujours du hameau-refuge des VERRES (10) et s'il y eut un habitat dispersé dans l'environnement preche, rien n'a subsisté ou n'a encore été retrouvé. Les sarcophages déjà signalés, provenant de la zone NE des Orpaillots peuvent dater de cette époque.

L'église primitive qui a succédé au Temple gémellaire proche du Rhône a pu être dévastée lors du raid des Wisigots en 470. Elle fut immédiatement reconstruite. Il s'agissait d'un vaisseau simple à chevet plat avec deux bas-côtés. Le bas-côté méridional était représenté par la galerie (cubiculae) sud. Comme un tel dispositif n'existait pas au nord, on construisit de toutes pièces un mur (sans fondation), mur goutterot du bas-

côté septentrional. C'est dans ce bas côté nord qu'on creusa une fosse qui accueillit un tombeau en pierres sèches et que les archéologues s'accordent à reconnaître comme "Burgonde" (11).

Cette église apparait sous le vocable de N.D. et il s'agit de N.D. DE LA MURE, hélas détruite en 1970 pour les travaux du Canal. Ce n'était pas son seul vocable, nous y reviendrons plus loin.

Deux témoignages importants subsistent quant à l'invasion des Francs qu'il s'agisse du passage de ces derniers pour la Bataille de Vézeronces (en 524) ou pour l'ultime invasion de 534.

Le ler témoin est une sépulture de guerrier Franc attestant que les Burgondes ont résisté à EROME. Voici une douzaine d'années, un Erômain en poursuivant des travaux d'aménagement de sa maison (sise près du chemin de fer, découvrit, sous les fondations de sa demeure, une sépulture en terre-libre semble-t-il. Le sujet était le squelette d'un homme de haute taille enterré avec ses armes dont une francisque, hache de jet, arme franque typique (12).

Le second témoin est le squelette d'une jeune femme inhumée dans le caveau burgonde de N.D. de la Mure (signalé ci-dessus). Celle-ci avait été tué d'un grand coup d'épée lourde (scramasax ?) par un cavalier, coup porté d'en haut sur un piéton dont toute la partie gauche du crâne (du frontal au menton) avait été tranchée (voir photo), (13). Cette femme fut le dernier défunt inhumé dans cette tombe en caisson mais elle avait été précédé par au moins quatre morts précédents et inhumés successivement, malgré les interdits religieux.

SERVES : Les lieux n'ont pas évolué, bien au contraire. L'habitat demeurait sur le replat du promontoire, lieu qui devait être occupé par la suite avec le château delphinal, (14).

Qu'en est-il de Saint-Pierre ? Le sanctuaire païen a été christianisé, cela ne fait aucun doute. Qu'en subsiste-t-il. Comme à N.D. de la Mure, on a retrouvé des vestiges mérovingiens (15) mais il peuvent avoir été remployés postérieurement. Notons que le tympan de la porte d'entrée de la chapelle romane est en fait le côté d'un sarcophage mérovingien remployé (16). Provenait-il du même lieu ?

Sur le plateau, à l'Est de la ferme du Château, on découvrit, vers la fin du siècle dernier, partie d'une nécropole de guerriers (?). Il s'agissait de squelettes de hautes tailles dont certains étaient accompagnés de leurs armes (17). Au même lieu, en surface, nous avons découvert autrefois de la céramique du Haut Moyen-Age et des stèles votives (18).

GERVANS : les lieux sont toujours abandonnés. Les habitants sont tou-

jours dans les hameaux-refuges des VOUSSERES et de BARBARI, (19).

PONSAS : Tout a disparu. Pas de traces actuellement reconnues à Fontager (sur Serves), à Rochegude, aux Romanets ou au Caire. Si habitants il subsiste, ceux-ci doivent encore occuper le plateau de Saint-Victor.

CROZES : On ignore tout du sort des habitants. Il en est de même avec les Martinelles (sur Gervans). Peut-être y-eut-il des réfugiés sous Pierre-Aiguille (versant oriental) ?

Le fait important, entre autres, c'est la Tenue du CONCILE D'EPAONE (ALBON) en 517, Concile Burgonde, nous l'avons vu.

Si N.D. de La Mure représente la seule église de notre secteur, église qui accueillait les fidèles d'EROME, SERVES et GERVANS, n'y avait-il pas déjà d'autres édifices religieux sur ce terroir ? Etant donnée l'importance de la Christianisation cela peut paraître curieux (20).

Enfin, il y a la possibilité de faire dépendre NOTRE-DAME-DE-LA-MURE de l'Abbaye d'Ainay, dès le VIe (voire VIIe siècle) à l'instar d'autres abbayes (21) ce qui justifierait les campagnes de reconstruction chaque fois que ce sanctuaire était détruit par Guerres et Invasions, les communautés du secteur étant trop pauvres pour assurer de telles dépenses.

o

o o

REFERENCES ET NOTES

(1) - Ce résumé historique a choisi les oeuvres suivantes :
MOREL-DEMETZ : " Pathologie osseuse du Haut Moyen-Age - Contribution aux problèmes des Burgondes (Masson, Paris, 1961).
MANTEYER : " La Provence ..., op. cit.
Abbé Jean CHARAY : Petite Histoire politique et administrative du Vivarais, (Audin,Lyon, 1959).

(2) - Le Concile d'Epaone se déroula fort probablement dans la vaste basilica retrouvée à la fin du siècle dernier à ALBON. Il réunit tous les évêchés du domaine et d'influence burgondes (Par ex. ceux de Haute Provence, au nord de la Durance).

(3) - Vézeronces, de nos jours Vézeronce, commune de l'Isère, Arrondissement de La Tour du Pin, canton de Morestel, à une cinquantaine de Km (E-NE) de VIENNE.

(4) - Saint-Vallier doit son nom à S. Valère (dit : Valère d'Orsoles) le 3e évêque de Viviers après le transfert du siège épiscopal, en 411, d'Alba à Viviers (D'après le "Charta Vetus", rédigé en 950. Le prédécesseur de Valère, Lucianus, vivait du temps d'Alaric).

(5) - En 1850, lors de la translation du cimetière de St-Ruf, près de l'église, on découvrit des fragments de plusieurs épitaphes chrétiennes dont une du VIe s. et une autre de l'année 534. Il est probable que le sous-sol en renferme d'autres et que certaines ont dû être remployées dans les constructions voisines, dont l'église.

(6) - Avec d'autres fragments paléochrétiens on trouva dans la chapelle du Château des Rioux (Rivis, en 1474), l'épitaphe de BATENA datée de l'an 503.Le château des Rioux se situe à 1 Km. au N. de St-Vallier au bord d'un vieux chemin conduisant à Albon (entre la ligne PLM et le piémont du coteau. S'il y eut une chapelle paléochrétienne en ce lieu, la voie passait au pied du parvis. Ce chemin ne correspond pas à la Voie d'Agrippa (partie de l'actuelle N.7 - N'oublions pas qu'ALBON à cette époque est une bourgade sinon plus importante du moins équivalente à St-Vallier. Cette ville a éclaté et ses vestiges se retrouvent à Albon, St-Romain-d'Albon (centre actuel sous le nom d' "Albon"), St-Martin-des-Rosiers. Le centre cultuel se trouvait dans la partie orientale de St-Romain et la Tour d'Albon. On y a découvert une douzaines de fragments d'épitaphes différentes dont celles de Constantiola (467), Levianus (516), les autres des Ve et VIe siècles. Albon est à une dizaine de Km (N-NE) de St-vallier et l'on peut se demander même si St-Vallier ne fut pas une antenne d'Albon, antenne sur la Voie d'Agrippa assurant de surcroît le passage de la Galaure. Il serait intéressant d'étudier le vieux chemin de St-Vallier à Albon afin de découvrir des vestiges paléochrétiens au-delà du Château des Rioux, au centre-ville de Laveyron et de Beausemblant (épitaphes, sarcophages, chrismes, substructions de fanum christianisé, monnaies, etc ...).

(7) - Contrairement à N.D. de la Mure, temple gémellaire romain à l'origine, cette chapelle si tant est qu'elle repose sur des ruines paléochrétiennes ne saurait être romaine christianisée. Il s'agirait ainsi, réellement d'une église ou chapelle de la fin du IVe ou Ve s. en stricte observance quant à son orientation le parvis s"ouvrant du côté du chemin et non l'inverse comme à La Mure à EROME où c'est le chevet qui se présente face au chemin.

(8) - A Sainte-Euphémie (commune de Saint-Uze) outre les vestiges signalés du Néolithique, de l'Epoque des Métaux (Principalement de l'Epoque du Bronze), on trouve quantité de tessons céramique du Haut Moyen-Age. Ceux-ci ont été mis au jour lors d'un défonçage agricole pour une vigne et comme les tessons ne voisinaient aucun débris humain il s'agit plus vraisemblablement de l'emplacement d'un hameau-refuge et non d'une nécropole (Saincte Phemie en 1455).

(9) - Nous renvoyons à l'annexe consacrée à l'interprétation de la photographie aérienne de TAIN.

(10) - L'Oppidum des VERRES a été réoccupé pendant tout le Haut Moyen-Age comme l'attestent les tessons céramique correspondants. Il s'agit là uniquement de prospections de surface qui mériteraient que l'on procédât à quelques sondages archéologiques.

(11) - Edouard SALIN : " Civilisation Mérovingienne ", op. cit., Tome 2, Les Sépultures, fig. 53-54, p. 101.

(12) - SALIN, ibid., Tome 3, Les Techniques, pp. 23-45 (Forme F. 1 b). L'inventeur de cette francisque n'habite plus EROME mais cette maison lui appartient encore. Nous essayons actuellement de connaître le sort advenu à cette francique. Est-elle toujours en sa possession ? L'a-t-il vendue ? (Affaire à suivre ...).

(13) - Cl. BOISSE : " Fouilles de N.D. de la Mure, à EROME " (Rapport Tome II, 1958). Le squelette de la jeune femme, in-situ, était le 4e défunt inhumé dans cette tombe en caisson de pierres sèches. Les autres sépultures étaient des tombes réduites, distinctes les unes des autres. Cette jeune femme avait une taille d'env. 1,55 m. Il s'agissait d'une autochtone brachycéphale (peut-être mésocéphale) avec un indice céphalique restitué de 78,9 à 80,0. Nous renvoyons à l'annexe consacrée aux sépultures de N.D. de la Mure.

(14) - Ce hameau-refuge était défendu par la specula et sa clavicula. Le tout était entouré probablement par une palissade.

(15) - Cl. BOISSE : " Monographie de Serves ", op. cit.,pp. 30-33, fig.

(16) - Cl. BOISSE : " Antiquités Servoises ", op. cit., texte p. 7 et fig. hors-texte page suivante.

(17) - Cl. BOISSE : " Fichier ... ", op. cit.,Fiche n° 138-A/9 (vers 1890) et n° 138-A/73 (vestiges retrouvés en 1974).

(18) - Cl. BOISSE : " Fichier ... ", op. cit., n° 138-A/74 (1974). V. également Ed. SALIN : " Civilisation Mérovingienne ", op. cit., Tome 2, Les Sépultures, p. 81, fig. 37. Nous avons découvert dans la campagne Auxerroise une sépulture barbare signalée par des stèles semblables quoique frustes. Cf. Cl. BOISSE : " Auxerre antique - Histoire et Archéologie ", pp. 150-155, fig. 144, p. 155, in " Photographie aérienne & Urbanisme ", ouvrage collectif ss la direction de J.P. MURET, CRU, Paris,1972).
Il a également existé de petites stèles triangulaires, taillées dans des matériaux divers, signal de sépultures de sujets masculins. L'emploi de telles stèles a été vérifié maintes fois et la datation extrême se répartit entre 300 et le VIIIe s.- Cette recherche a débuté avec un petit triangle chanfreiné accompagnant un squelette d'homme de la nécropole de N.D. de la Mure à EROME. Par contre, le squelette voisin était celui d'une femme et un galet ovoïde retaillé en forme de vulve indiquait qu'il s'agissait bien d'un sujet féminin. A ce propos, V. Cl. BOISSE : " Les stèles votives triangulaires ", in LE PAYS TRICASTIN, 1979, Tome 5, n° 10, pp. 5-36, av. 20 illustr. in texte dont une carte.

(19) - On connait ainsi la " Plaine de Barbari ", près de Guillestre, champ de bataille où le patrice Mummole vainquit les Lombards dont nous parlons au chapitre suivant.

(20) - Cette absence est due pour une très large part au manque de recherches systématiques. 95% des antiquités signalées dans la FORMA résultent de découvertes fortuites.

(21) - En général, il ne s'agit pas de fondation matérielle mais de fondation spirituelle, un bâtiment existant (église, chapelle, voire ... masure) étant donné à telle ou telle abbaye. En général, c'est au VIIe siècle que ces filiations ont eu lieu, ainsi la 1ère abbaye de DONZERE, fille de FONTENELLE résultait du don d'un fisc par DAGOBERT 1er.

o

o o

CHAPITRE DIXIEME

LES SIECLES OBSCURS

Après la ruine du Royaume Burgonde, son territoire tout entier entra dans le domaine Franc avec la constitution d'un Royaume de Bourgogne - Provence, la Provence étant elle-même définitivement tombée entre les mains des Francs. Indirectement, ce Royaume dépendit ainsi des dynasties Mérovingiennes. Nous connaissons, certes, les grandes dates de la seconde moitié du VIe siècle jusqu'aux limites de l'Empire Carolingien mais fort peu de choses dans le détail. On s'est penché, depuis vingt-cinq ans environ sur des fouilles archéologiques se rapportant à ces époques et si l'on a beaucoup appris sur la vie urbaine on n'a guère évolué dans la connaissance du monde rural. Les documents écrits sont insignifiants. Les traces de vie matérielle sont d'une rare indigence, sauf en certains secteurs mais on ne sait encore si l'on peut relier les points ayant fait l'objet de fouilles les uns et les autres, s'il s'agit de phénomènes généraux ou de cas particuliers. A compter du VIIe - VIIIe s., les sépultures elles-mêmes ne nous révèlent que peu de chose quant à la vie matérielle des vivants qui ont enterré leurs défunts : Il n'y a plus de vases d'accompagnement rituel, vases étant censés avoir contenu de l'eau bénite ou des aromates. Ce n'est qu'au XIIe s. qu'on retrouvera des vases funéraires avec charbons de bois de l'encensoir. Pendant près de cinq cents ans, cette coutume fut frappée d'interdit. Les tombes en murettes de pierres sèches, voire les sarcophages, ont disparu eux aussi même s'ils sont remployés malgré les défenses. Les défunts sont inhumés dans des cercueils en forme de caisses rectangulaires, sur brancards et, le plus souvent, en terre libre. Certains sujets (2 à 3%) ont été inhumés dans leurs vêtements ce qui a permis de retrouver certains accessoires de costume (boucles de ceintures, par exemple); de rares bijoux magiques (comme des pyxides prophylactiques pour le voyage de l'au-delà)ont échappé au rigorisme de l'Eglise. Les morts devaient être inhumés nus, enveloppés dans un linceul (1). Mais si l'Eglise manifestait de telle rigueur quant au rituel funéraire, elle n'a jamais empêché les mutilations post-mortem et cela pose problème. Il n'y a aucune trace dans la liturgie et l'archéologue qui constate les faits ne peut qu'être perplexe. Il ne s'agit pas, bien entendu, de phénomènes de bouleversements sépulcraux par des agents extérieurs (animaux par exemple, taupes, lapins, renards, etc ...). De telles pratiques n'ont pu être réalisées qu'après le décharnement total du mort et cela suppose donc de doubles obsèques à des intervalles plus ou moins éloignés dans le temps. Il est impossible de pratiquer clandestinement une telle opération, in- ou hors ecclesia ! Elles n'ont pu être faites qu'avec l'accord du clergé, peut-être

avec l'aide d'un prêtre-exorciste. Les observations que nous avons pu effectuer se rapportent à des tombes du Ve au XIVe siècle. Toutes ces mutilations ont un seul sujet de préoccupation : empêcher le mort de sortir de son sépulcre (sous-entendu : pour venir troubler les vivants et l'ordre établi). Quelles sont ces mutilations :

* Prélèvement sur un squelette d'une ou deux jambes (parfois un ou deux fémurs, le ou les tibias & péronés restant en place - Parfois l'inverse : les fémurs restant in-situ) mais les pieds demeurant en place.

* Substitution du crâne, les cervicales restant en place, axis compris. Parfois remplacement du crâne par celui d'un enfant.

En aucun cas il ne s'agit de mutilations pré-mortem relevant d'un règlement judiciaire ou d'un accident (dans le cas d'une main coupée, suturation du poignet).

Ces observations proviennent de différents sites drômois mais des faits identiques ont été signalés un peu partout (2).

LES INVASIONS LOMBARDES

Les Lombards faisaient partie des Barbares qui fondirent sur l'Occident aux IVe et Ve s. mais ils ne déferlèrent point sur la Gaule mais sur l'Italie. Les Goths s'étant implantés en Insubrie, ils en furent chassés par les Lombards qui s'en emparèrent définitivement, donnant leur nom au pays ainsi conquis : La Lombardie. Au cours de la seconde moitié du VIe s., lassés d'une vie sédentaire pour laquelle ils n'étaient pas encore fait, ils partent à la conquête d'en-deçà les Alpes. Ils s'emparèrent d'Embrun et de l'arrière-pays mais furent repoussés par le légendaire Mummol, général des Francs.

Un an après, ce sont des bandes Saxonnes venues elles aussi d'Italie qui ravagent la Provence. Les Francs les exterminèrent presque tous et les survivants payant tribut (en restituant les biens qu'ils avaient volés) furent autorisés à s'installer en Auvergne.

A peine ce danger fut-il écarté qu'un autre se présenta, beaucoup plus sérieux, avec une levée en masse des Lombards. Leur troupe se divisa en trois corps d'armées. Le premier suivit le cours de la Durance, assiégea Avignon et s'empara d'une partie de la Provence jusqu'à la mer. Le second corps d'armée descendit la Drôme, s'empara de Die et mit le siège devant Valence. Le troisième, occupant le bassin de l'Isère assiégea Grenoble. Mummol et les armées Franques commençèrent par battre les Lombards à Grenoble. Les fuyards gagnèrent Valence et la seconde armée lombarde s'empressa de déguerpir imitée par la première (Avignon). Mummol les attendait au passage des Alpes et en fit un grand carnage. Les Francs gagnèrent alors la plaine

du Pô et, aidés des peuples révoltés contre l'occupation, chassèrent les Lombards d'Italie. Il ne resta que le nom de LOMBARDIE en souvenir (3).

Nos contrées connurent-elles certaines péripéties de ces batailles on ne saurait-le dire ou le prétendre. Mais il y eut certainement déplacement de troupes franques et quoique désormais en pays Franc quand la soldatesque se déplace, tout le monde commence par se cacher!

Mais, parmi les généralités, le fait principal qui demeure, c'est que les "nouveaux" arrivants (Francs, Gots, Burgondes, etc ...) étaient placés sous les Lois germaniques(La Loi "Gombette" pour les Burgondes), alors que les autochtones, gallo-romains d'origine, demeurent de Droit Latin, (4).

Il est évident que dans ces siècles de troubles et de remaniements incessants, ces évènements ne sont pas propices à des développements urbains, à un renouveau des campagnes, à la renaissance du commerce. Le VIe siècle s'achève avec les sanglants démêlés de Brunehaut et de Frédégonde. Ce Royaume de Bourgogne-Provence qui est en fait de Viennois-Provence, est à marquer d'une pierre noire, dans nos contrées. Saint-Didier, évêque de Vienne et apôtre de paix fut massacré sur ordre de Brunehaut en 607 (5).

Peu à peu la Haute Provence s'est détachée de la Viennoise pour une réunification d'un seul Royaume, dépendant des Francs et dirigé par un Patrice, comme la Viennoise au sein de l'Austrasie.

L'influence de l'Auvergne est prépondérante en Provence (6) et ses abbayes, notamment Saint-Chaffre rivalisent par rapport aux églises et abbayes de Lyon et de Vienne (7). C'est là l'une des conséquences des luttes d'influences des Royaumes Francs (Mérovingiens). C'est aussi l'une des preuves d'existence de paroisses (c'est à dire communautés villageoises ayant une église paroissiale), même si les actes sont de loin postérieurs au VIIe s., mais tous ces actes sont des confirmations d'appartenance.

Le VIIIe s. voit la déchéance de la dynastie mérovingienne (Rois Fainéants) et la substitution des Maires du Palais à l'abandon des charges politiques et diplomatiques des rois en titre à leur profit. C'est aussi une nouvelle invasion, celle des Sarrasins d'Espagne, dont la civilisation est beaucoup plus avancée que celle des peuples d'origine germanique, Francs en particulier, civilisation qui admet en Espagne les communautés non musulmanes, juives et chrétiennes, dans un esprit de tolérance manifeste. Les Francs sont Chrétiens, certes, mais ils font la guerre aux Chrétiens, Ariens et Catholiques. Ils se servent de leur orthodoxie pour faire des évêques à leur dévotion et si ceux-ci essaient de modeler les monarques suivant les préceptes des Evangiles, ils les tuent.

LES INVASIONS SARRASINES ET LA RECONQUETE FRANQUE

Les Sarrasins d'Espagne (où ils demeurèrent jusqu'en 1492) ont franchi les Pyrénées et envahi l'Aquitaine et le Languedoc. D'autres ont débarqué sur les côtes de Provence. Ils s'installent à Nimes en 725. Un an après, tout en laissant garnison, ils remontent la Vallée du Rhône par voie de terre sur les deux rives et par bateaux.

Toutes les villes riveraines du Rhône et de la Saône tombent entre leurs mains et ils s'infiltrèrent dans l'arrière pays où il fut difficile de les en déloger (la Maurienne, parexemple). Ils s'emparèrent d'Autun en 731.

CHARLES-MARTEL devait stopper leur avance, en 732, du côté de Poitiers. Puis, par un mouvement tournant, les Francs reprenaient toutes les villes rhodaniennes jusqu'à Lyon, en ... 737 ! Cette reconquête mit donc cinq ans pour "libérer" les pays sous influence musulmane et encore, les Arabes demeurèrent de longues années sur les côtes provençales (Massif des Maures).

S'il y eut incendies et pillage des villes d'Autun à Marseille, ce fut le fait des Francs et non des Sarrasins ! Les Francs se montrèrent plus cruels que, jadis, les Gots !

Comme en Espagne, les Sarrasins laissaient aux pays conquis la liberté des cultes. Ils visaient surtout à développer l'économie du pays, dans une unité territoriale s'apparentant au Monde Romain.

Non seulement les "Seigneurs du Nord" eurent riche butin, mais CHARLES-MARTEL les dota en terres et propriétés indûment prélevées sur les abbayes, sur les Fiscs, sur les biens publics et privés. Les faits sont tellement véridiques qu'à la suite des temps, leurs descendants devaient restituer ces biens usurpés et volés " pour le pardon des pêchés de leurs ancêtres " ! Les Francs se firent tellement haïr des populations que le patrice de Provence, Mauronte, appela non seulement les seigneurs et hommes libres à l'auto-défense, mais également les Emirs à leur secours. Mais les Arabes, coupés de leurs bases, furent vaincus, peu à peu. Ils devaient se maintenir dans les massifs montagneux, quelques décades. Il n'empêche que ce sont les prétendus "Libérateurs" qui ravagèrent le pays de fond en comble !

Il est très probable que SERVES (specula et oppidum), EROME (notamment N.D. de la Mure) eurent à souffrir des Francs. Les hameaux-refuges des VERRES, de BARBARI et des VOUSSERES échappèrent aux destructions car leurs positions reculées n'en faisaient pas des points stratégiques pour la conquête des plaines fluviales et le libre passage des troupes dans la vallée. Il en fut de même pour la rive droite du fleuve. Oriol, Ozon et Iserand durent échapper au massacre mais il n'en fut pas de même avec Sarras, Arras, Vion et Saint-Jean-de-Muzols.(8).

LES CAROLINGIENS

On peut dire que la nouvelle dynastie, née des " Maires du Palais ", eut une ascension rapide (trois-quarts de siècle) pour se substituer aux débris des Mérovingiens éparpillés sur les ruines de l'Empire Romain d'Occident. PEPIN D'HERSTAL, Maire du Palais d'Austrasie, commença par éliminer THIERRY III, Roi de Neustrie (Bataille de Tertry, 687) et s'empara du pays. Son petit-fils, PEPIN-LE-BREF, hérita non seulement des titres échus à son Grand-Père mais également de ceux dûs aux conquêtes de son père CHARLES-MARTEL. Dès 741, il était Duc de Neustrie mais également Duc de Bourgogne et de Provence. Enfin, son frère, CARLOMAN, ayant abdiqué (747), il devint Maire du Palais d'Austrasie. Il fit la guerre, alors, pour la sécurité de ses états et celle de l'Austrasie, contre les Aquitains, les Alamans, les Bavarois et les Saxons. Proclamé Roi des Francs en 751 (avec l'appui de l'Eglise), il déposa CHILDERIC III et devint ainsi Roi d'un pays réunifié. Le hic !, c'est qu'à sa mort (768), le pays fut partagé entre ses deux fils CARLOMAN et CHARLEMAGNE. CARLOMAN devint donc Roi d'Austrasie, à 17 ans. Ce cadet était vraiment trop jeune bien qu'ayant déjà progéniture. Mais hasard, bonne fortune de l'aîné ... il ne régna que trois ans ! A sa mort (en 771) l'Austrasie tomba entre les mains de CHARLEMAGNE qui s'empressa de ... se saisir de ses neveux qui furent ensuite cloîtrés, l'aîné de ces derniers pouvant prétendre au Royaume d'Austrasie à sa majorité ... On ne sait jamais.

A l'avènement de CHARLEMAGNE, Roi des Francs, (771), le pays correspond à l'Hexagone (moins la Bretagne) mais augmenté des pays suivants : Suisse, Rhétie, Allemagne du Sud, Luxembourg, Belgique, partie de la Hollande. La Capitale est Aix-la-Chapelle. Mais CHARLEMAGNE va réinstituer l'Empire d'Occident (sans l'Angleterre détenue par les Angles et les Saxons) avec ses conquêtes : Navarre et moitié de la Catalogne, Lombardie, Carinthie, Bavière, Saxe, Frise,Marche de Bretagne (Vannes). De plus, des pays deviennent des Etats dépendants de cet ensemble et étendent le Grand Empire Carolingien, avec l'autre moitié de la Catalogne, les Duchés de Spolète et de Bénévent, le Royaume des Avars, la Bohème et la Prusse, la Corse et la Bretagne. Seul état souverain, l'Etat Pontifical et c'est à Rome que CHARLEMAGNE fut couronné Empereur, en 800.

Sentant sa fin prochaine, il fit couronner son fils LOUIS-LE-PIEUX (ou LE-DEBONNAIRE) en 813. Effectivement, CHARLEMAGNE mourut l'an suivant. Le Pauvre LOUIS eut fort affaire avec ses enfants en rébellion continuelle contre leur père et entre eux. Il leur fallut encore trois ans après la mort de l'Empereur pour procéder à un partage non équitable, puisque les

hoirs de PEPIN en auraient été évincés (9).

LOUIS-LE-PIEUX avaient eu quatre enfants, de sa première femme IRMENGARDE : LOTHAIRE, LOUIS et PEPIN. De sa seconde femme, JUDITH-DE-BAVIERE, CHARLES.

Au Traité de Verdun, il ne restait que trois frères, PEPIN étant mort en 838 : LOTHAIRE, LOUIS et CHARLES.

Le Royaume de Charles comprenait les trois-quarts de la France augmentés d'une partie de la Belgique et d'une partie de la marche d'Espagne. Charles devint Roi de France : CHARLES II LE CHAUVE (840-877). Il était né à Francfort-sur-le-Main en 823.

Le Royaume de Louis comprenait la Germanie, parties septentrionales de la Lorraine et de l'Alsace, la Suiise Alémanique, Italie du Nord et Basse Autriche. Louis devint Roi de Germanie sous le nom de LOUIS II LE-GERMANIQUE (804-876).

Le Royaume de Lothaire s'étendait de la Baltique à la Méditerranée et comprenait parties de l'Allemagne, Hollande, Belgique, Picardie, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Suisse Romande, Lyonnais, Velay, Vivarais, Dauphiné, Provence, Savoie, Italie du nord jusqu'à Trieste, Lombardie jusqu'aux Etats du Pape.

LOTHAIRE, Roi de Lotharingie devint Empereur d'Occident, à la mort de LOUIS-LE-PIEUX, son père, et le fut de 840 à 855.

Son fils, LOUIS II, lui succéda de 855 à 875.

L'Empire échut alors à CHARLES-LE-CHAUVE pendant deux ans : 875-877.

En 880,la LOTHARINGIE échut en totalité à LOUIS III LE-GERMANIQUE, fils de LOUIS II. De là vient l'appartenance de nos contrées au SAINT-EMPIRE GERMANIQUE.

Les conflits pour le partage de l'Empire de Charlemagne se produisirent loin d'EROME et l'on peut bien dire que nos contrées vécurent en paix pendant près de cent-cinquante ans. Le règne de CHARLEMAGNE à lui seul fut des plus bénéfiques pour le pays. C'est à cette époque, en effet, qu'on attribue la naissance de la bourgade même d'EROME, y compris son nom de : HEIRAMEN qui est de désinence germanique. HEIRAMEN se construisit à cheval sur deux tronçons de routes empruntées, la Voie d'Agrippa et la voie qui lui avait succédée. Cette érection fut concrétisée par la présence d'une église sous le vocable de Saint-Martin. Le peuplement de ce village se fit peu à peu, au détriment des VERRES mais ce n'est qu'avec le temps, la confiance en la sécurité revenant que le hameau-refuge fut à jamais déserté (en tant que tel). Les champs de plaine furent à nouveau cultivés et il y eut sans doute une dispersion d'habitat, pas avec la même densité qu'au temps du colonicat romain mais avec la constitution de hameaux comme celui de Paturel.

CHARLEMAGNE, l'Empereur à la barbe fleurie qui était imberbe, a su réorganiser l'Empire d'Occident, Empire qu'il s'était forgé, et à le contrôler dans son administration, que ceux qui le représentent soient comtes ou évêques par l'intermédiaire des missi dominici, inspecteurs de l'Administration Centrale (l'un clerc, l'autre laïc) et d'une assemblée annuelle de notables. Le temps de CHARLEMAGNE est celui d'une véritable renaissance culturelle. Non seulement il veille au développement économique du pays mais il renoue des contacts perdus depuis la chute de l'Empire Romain avec les INdes et la Chine (10). Sacré CHARLEMAGNE ! (qui a eu cette idée folle, un jour d'inventer l'Ecole ? ...), béni des potaches, qui créa une Ecole du Palais pour lutter contre l'analphabétisme des laïcs de sa Cour, exemple qui fut suivi, plus ou moins, par ses Provinces. Mais entre tout, ce fut le restaurateur de l'Etat contre les usurpations des biens relevant de celui-ci. Certes, il ne touche point à la propriété privée fût-elle constituée illégalement. Mais les possesseurs de grands domaines fonciers vont se croire obligés de restituer ce qui appartenait à l'Etat. Ils vont procéder à des dons pour réparer les vols et rapines de leurs ascendants sur les biens ecclésiastiques et abbatiaux. Ils fondent des villas et la villa carolingienne est à l'image de la villa du Bas-Empire Romain, c'est à dire qu'il s'agit d'un village pouvant vivre en autarcie, avec ses agriculteurs et éleveurs mais avec tous les artisans de tous les corps de métiers. Pour le développement économique, il réorganise le marché intérieur et afin de le favoriser il tenta d'imposer de nouveaux circuits suivant des pôles d'intérêts nouveaux. Il s'occupa donc du réseau routier, support logistique, sans avoir le temps d'y parvenir, hélas !, son règne étant de trop faible durée (quarante-deux ans) et ses successeurs ne poursuivant pas l'oeuvre entreprise. Quoiqu'il en soit notre région vit en paix : elle a le temps d'asseoir l'organisation étatique et la division administrative qui devait se perpétuer dans le temps, en vigueries (11), en pagus et en ager(s)(12).

Nous avons constaté la naissance d'EROME, Heyramen dans les plus anciens textes (13). Qu'en est-il de son environnement ?

SERVES, fisc impérial pour ses carrières et tout à la fois sa tour à signaux (entrant dans le concept étatique de "Défense en Profondeur") et son port, récupère (si tant est qu'elles aient été perdues) ses prérogatives. Un village naît au pied de la specula, village d'ouvriers carriers, très limité topographiquement. Ce village est doublé par un village agricole situé au carrefour de la vieille Voie d'Agrippa et du Chemin de la Plaine, entre la Croix de l'Homme et Saint-Alban. Ce village est destiné à nourrir la main d'oeuvre ouvrière mais comme cela ne saurait suffire on y adjoignit EROME et GERVANS et ces deux habitats n'ont survécu et se sont dévelop-

pés en fonction de leur position sur ce grand axe routier. Au départ, cette situation sociale n'est nullement servile. Sans EROME et GERVANS, SERVES n'aurait pu exister et, surtout, n'aurait pu se développer et acquérir le rang de "ville" qu'elle devait avoir par la suite, non pas à cause de l'étendue de l'urbs mais par la qualité de certains de ses habitants. EROME et GERVANS, dès l'Epoque Carolingienne, entrent dans les dépendances servoises et, par voie de conséquence, font partie du FISC de SERVES, bénéficiant de toutes les prérogatives accordées par le pouvoir central. La réorganisation administrative comprend l'unité territoriale qu'est une viguerie. Une viguerie est l'intermédiaire entre nos modernes sous-Préfecture et Chef-lieu de Canton. Le Viguier est un fonctionnaire Impérial. De qui vont relever Serves-EROME-Gervans ?

Notons d'emblée que l'ager est une division de terroir correspondant, en sa totalité (plusieurs "agers") à la superficie administrée par une viguerie. Mais les agers sont flottants si bien que le même village peut appartenir à tel ou tel ager. De plus, en Lotharingie on a restitué les anciennes limites du temps de l'Indépendance Celtique. Il y a le Viennois de la Rive Gauche et le Viennois de la Rive Droite. Les Ségovellaunes ont disparu mais le Valentinois s'étend à peu près dans les mêmes limites, avec le Valentinois de la Rive Gauche et celui de la Rive Droite et le Seigneur qui l'administre est alors l'Evêque de Valence. Ainsi de suite. Or la viguerie la plus proche de Serves-EROME-Gervans est en fait celle d'ARRAS-SUR-RHONE, sur la rive droite, face à Serves. Et l'on comprend alors mieux les raisons pour lesquelles, aux Xe et XIe s., les possessions riveraines du Rhône, dans cette zone, aient relevé des mêmes "seigneurs", issus au départ de viguiers ou d'agents impériaux subalternes (sous-viguiers, par exemple).Qui est possessionné à Serves l'est aussi à Arras. Qui est possessionné à Vion l'est également dans les trois paroisses sus-nommées. Crozes est totalement différent et si son terroir comprend une partie de plateau ("Les Méjans") qui remonte au nord, englobant " Les Voussères " qui fut, rappelons-le, le hameau-refuge de GERVANS, c'est à l'origine une usurpation probable des premiers CLERIEUX qui ont faussé toutes les données du problème. Les "Voussères" de Gervans n'ont rien à voir avec les "Vosserts" de Chantemerle-les-Blés et la paroisse de "Valserrii" est plus probablement les "Voussères" que les "Vosserts". Nous verrons cela dans le prochain chapitre avec une tentative de démembrement de la communauté de Serves-EROME-Gervans. Si GERVANS a existé dans l'Antiquité Romaine, il n'y a rien encore, sauf avis contraire, à l'emplacement du village moderne. Seul existe le hameau-refuge des "Voussères" et le lieu-dit "Les Charnays". Avec le règne de CHARLEMAGNE on a assisté à une tentative de restitution du cours de la Voie d'Agrippa, notam-

ment dans la Vallée du Rhône. Or, la voie romaine n'a jamais gravi le promontoire de GERVANS, il s'agit essentiellement du chemin indigène, puis d'un chemin médiéval postérieur aux Carolingiens. Si GERVANS avait fait l'objet d'une nouvelle fondation, ce village se serait constitué près de la voie, en piémont de son coteau. GERVANS ne devait renaître que sous LOUIS III LE GERMANIQUE, à la fin du IXe siècle, comme nous le verrons plus loin.

Pendant ce temps, tout se gâtait dans le ROYAUME DE CHARLES-LE-CHAUVE, c'est à dire en FRANCE. Les NORMANDS se faisaient de plus en plus pressants. Non seulement ils ravageaient les côtes de la Mer du Nord et de la Manche (1ère moitié du IXe s.) mais ils pillaient désormais les rivages atlantiques (2e moitié du IXe s.). Bien mieux, leurs drakkars remontaient les fleuves et les rivières et assiégaient les villes de l'intérieur.

Jusqu'alors, seul le pouvoir central avait autorité pour faire édifier des forteresses. Incapable de faire face à cette situation, peu de temps avant sa mort, CHARLES-LE-CHAUVE, les caisses du Royaume étant vides de surcroît, autorisait tout un chacun à bâtir châteaux-forts et défenses pour tenter de s'opposer au déferlement des Wikkings. Bien sûr, les viguiers furent parmi les premiers à répondre à ce Traité de Kiersy-sur-Oise en réquisitionnant la main-d'oeuvre utile, en engageant les fonds nécessaires prélevés sur les impôts de l'Etat. Mais, le dit Traité marquait ainsi la décomposition du Royaume et ne sachant à qui transmettre cette propriété, ils usurpèrent titres et fonctions comme un fonds en bien-propre avec transmission héréditaire. Il en fut de même pour les simples mais riches particuliers qui par la suite, pour entretenir de tels édifices, s'arrogèrent le droit de lever des impôts sur l'étendue du terroir qu'ils étaient censés défendre et non de rançonner. La transmission de ce bien ne pouvait être partagé et les successions se firent selon le droit d'aînesse des mâles.

La LOTHARINGIE, avant de passer à la NEUSTRIE (880) avait subi les mêmes invasions en Frise.

Entre temps, vers 850, les Normands avaient remonté le Dniepr, pris Smolensk et Kiev et poussé une pointe jusqu'à Constantinople. Ils se firent ainsi les intermédiaires entre Byzance et l'Occident, voire même les intermédiaires entre Chrétiens et Musulmans.

Mais on peut écrire qu'avec ce TRAITE DE KIERSY-SUR-OISE naît la Féodalité, d'abord en France, puis, dans notre région, quelque cent vingt cinq ans plus tard.

NOTES ET REFERENCES

(1) - Ces inhumations sont effectuées dans un linceul simple et non pas dans un "taleth" juif comme ce fut le cas pour l'un des premiers évêques (?) de Saint-Paul-Trois-Châteaux, au Ve s. (Cf. Cl. BOISSE " Recherches dans la cave Reynaud ", in TRICASTINI, T. 1, 1974, pp. 24-31). Le "taleth" est une longue bande de tissu (lin) dont la longueur est plus du double de la taille du défunt. Le mort est couché sur ce linceul puis on relève celui-ci, pour recouvrir le défunt, et l'extrémité du tissu est ramenée derrière la tête puis fixée à l'autre partie du "taleth" avec une épingle de bronze. Quand on procède à une fouille méticuleuse, le "taleth", matière périssable, a disparu, mais l'on retrouve l'épingle à sa place, à la base du crâne, à la hauteur de la 2e cervicale. La plupart des "Saints Suaires" sont des "taleths".

(2) - Nous avons pu procéder à ce genre de constations dans les nécropoles suivantes :

* EROME : Les Orpaillots (IVe - Ve s.) / N.D. de la Mure (fin du IVE s. aux XIIIe - XIVe s.).

* SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX : Nécropole urbaine de la cathédrale primitive de Saint-Jean (fin IVe - VIIIe s.).

* DONZERE : Cimetière Saint-Benoît (fin IVe - XIVe s.)

* LES GRANGES-GONTARDES : Le-Logis-de-Berre (NOVEM-CRARIS), cimetière burgonde (Ve - VIe s.) - St-Pierre de Bertoare, cimetière paléochrétien (Ve - IXe s.)

* etc ..., pour le seul département de la Drôme, sites que nous avons personnellement fouillés et qui représentent près d'un millier d'individus des deux sexes et de tous âges. Les mutilations post-mortem, variant suivant les nécropoles, atteignaient de 15 à 28% de cette population.

(3) - En fait, les Francs repartis, les Lombards réoccupèrent cette partie de l'Italie et fondèrent un Royaume qui eut une existence éphémère et fut intégré au IXe siècle dans l'Empire de Charlemagne. Les personnes qui portent le nom de Lombard, Lombardo, Lombardini, etc ... sont d'origine Lombarde mais de Lombards venus en France, en Dauphiné, Savoie, Provence, principalement au XIVe s. avec les commerçants, architectes et banquiers, c'est à dire des provinces de Bergame, Brescia, Côme, Crémone, Mantoue, Milan, Pavie, Sondrio et Varèse.

(4) - V. MONTESQUIEU : " De l'Esprit des Lois ", Tome 2,qui a pu donner, vivant dans un siècle d'absolutisme d'utiles comparaisons. Nous utilisons l'édition de Genève (postérieure cependant à celle de 1748, la 1ère étant d'Amsterdam, je crois, ce livre étant interdit dans le Royaume).

(5) - Il y eut deux Saint-Didier :

* Saint-DIDIER, évêque de LANGRES, martyr en 407, assassiné par les Vandales. Il était peut-être originaire de Lombardie où son culte s'est développé et maintenu. Ses reliques se trouvent à Gênes et en Arles.

* Saint-DIDIER, évêque de VIENNE, martyr en 606 ou 607. Défenseur intrépide de la loi chrétienne, DIDIER était fort mal vu de THIERRY II et de sa cour. Il fut exilé, puis rappelé. Sans crainte de

représailles, DIDIER tenta d'amener BRUNEHAUT et THIERRY II à corriger leurs moeurs dissolues. Il fut arrêté dans sa cathédrale et emmené par des soldats qui le lapidèrent et l'achevèrent à coups de bâton.

Dans notre région et dans le Sud-Est notamment, c'est Saint-DIDIER de VIENNE dont il s'agit. Il fut honoré comme un martyr aussitôt après sa mort. Son corps fut transféré dans l'église St-Pierre de Vienne. Au martyrologe romain, il se trouve au 23 Mai & au 11 Février : l'origine de cette double mention est des plus obscures, affirment les RR PP Bénédictins de Paris. Peut-être était-ce pour le différencier de Saint-DIDIER de LANGRES dont le festiaire est également le 23 Mai ?
V. : RR PP BENEDICTINS DE PARIS : " Vie des Saints " (Letouzey & Ané, Paris, 1947), MAI, 23 Mai, St-Didier de Langres, pp. 446-447 - Saint-Didier de Vienne, pp. 448-449.

Pour Saint-Didier de Vienne, les RR PP Bénédictins donnent en Bibliographie :

" Une vie de saint Didier a été écrite par un contemporain
" anonyme et une autre par Sisebut, roi des Wisigoths, entre 612
" et 620. - Mon. Germ. hist., Script. rer. merov., t. III, pp.
" 620-648. Ils ne racontent guère que sa mort. Cinq lettres de
" Saint Grégoire (Pape) lui sont adressées : I. VI, n. 55; I. IX,
" n. 106 et 112; I. XI, n. 54; I. XII, n. 35 - Chronique de Fré-
" dégaire, IV, 24, 32. - DUCHESNE, Fastes épisc., t. I, pp. 207
" & 208. "

Nous nous sommes étendus sur SAINT-DIDIER de VIENNE car il est d'une grande importance pour l'Histoire d'EROME, comme nous le verrons par la suite.

(6) - V. MANTEYER : " La Provence ... ", op. cit., " La Provence Franco-Auvergnate ", pp. 26-70.

(7) - L'Abbaye de Saint-Chaffre rivalise avec Ainay (Lyon) et S. Barnard (Romans). C'est ainsi qu'au voisinage les paroisses de S.Barthélémy-de-Vals, S.Victor (disparue), Marnas dépendaient de prieurés de Saint-Chaffre. Quant à Chantemerle-les-Blés elle dépendait d'un prieuré de l'église du Puy-en-Velay. Etc ...

(8) - Nous avons pu, depuis 1945, vérifier l'ensemble des sites rhodaniens des cantons de Saint-Vallier, Tain, Tournon et Annonay. Notamment lors de nos fouilles de Serves (1945-48, autorisées comme sondages par le regretté Chanoine SAUTEL), d'EROME (N.D. de la Mure de 1956 à 1964 et de 1969-70 - des Orpaillots, 1960 et 1964, chantiers autorisés et subventionnés par l'Etat et le Conseil Général de la Drôme), et par d'innombrables prospections. Par exemple, pour le seul monument de N.D. de la Mure nous avons constaté la présence de cinq églises successives entre la ruine du Monument Romain et la reconstruction à l'Epoque de transition romano-ogivale (début de la 2e moitié du XIIe siècle). L'une de ces églises a dû être incendiée au VIIIe siècle pour être reconstruite sous Charlemagne. Les traces d'incendie sur des monuments d'Oriol & Iserand, Ardèche, (par exemple), paraissent médiévaux (Routiers ?).

(9) - Cela n'aurait été que la répétition de ce que CHARLEMAGNE fit des enfants de son frère CARLOMAN ! ni du sort de leur malheureuse mère qui vit ses enfants à la mamelle arrachés de son sein, avant d'être cloîtrée, elle aussi, et de mourir folle ! Ah !, le bon Tonton ! Roland (dont l'existence reste à démontrer) eut plus de chance com-

me neveu puisqu'il eut le temps de devenir le modèle des Paladins ! Autre "entourloupette" historique. Roland ne succomba pas dans une embuscade mauresque ... mais il aurait été tué, en 778, par les montagnards Basques !

(10) - On connait l'extension commerciale sous les Romains. Par exemple, des produits manufacturés en Gaule ont été retrouvés lors de fouilles archéologiques à Pondichéry (Ancien territoire Français rétrocédé récemment à la République Indienne). Il s'agissait d'un stock de céramique sigillée provenant de La-Graufesenque (près de Millau) pièces fabriquées entre 25 et 50 de notre ère. Plus tard, c'est l'Empire Romain d'Orient qui servit d'intermédiaire, par les caravanes arabes interposées, pour assurer les liaisons de la route de la soie avec Indes et Chine.

(11) - Viguerie, c'est l'étendue d'une juridiction où le viguier (ou vicaire laïc) exerce son autorité. Ce terme s'appliquait surtout dans le sud de l'Hexagone. Il avait non seulement des fonctions administrative mais aussi de Justice.

(12) - L'Ager est une division tout à la fois de la Viguerie mais aussi du Pagus (Pays). Certes, nos régions sont du Pagus de Vienne mais aussi du Pagus de Tain. Autant qu'"ager" le terme de "pagus" est flou et mouvant, à tous points de vue.

(13) - On a voulu voir dans ce nom d'HEYRAMEN le nom propre d'un grand propriétaire foncier carolingien (Hermann, Hermancius, ...). On sait que le village moderne naît d'une "villa" carolingienne mais il faut s'entendre sur ce terme fort éloigné de la villa romaine du Haut-Empire et proche de la villa du Bas-Empire, grande propriété privée à la fois agricole avec tous les artisans. Ce n'est pas un locus (lieu-dit, hameau) ou un vicus (village) de l'Antiquité. Certes, du VIIIe au Xe s., bien souvent les églises sont construites par les mêmes propriétaires fonciers qui en font don, par la suite, à telle ou telle autorité religieuse. Ceux-ci ne se contentent point de donner les bâtiments mais également ce qui lui permettait de vivre, c'est à dire des terres cultivables.

Le nom même d'EROME - HEYRAMEN provient plus vraisemblablement de l'Allemand EINRAUMEN en Haut-Allemand Heinràumen (pro "permittere, concedere" en latin) ce qui peut se traduire par " CONCESSION". Or, on ne concède que quelque chose qui vous appartient. D'emblée, EYRAMEN était distinct des VERRES et, selon toute vraisemblance, c'est un représentant du viguier, si ce n'est le viguier lui-même, qui a concédé ce territoire à un particulier lotharingien, pour l'implantation d'une villa carolingienne avec un domaine permettant aux habitants d'y vivre. Ce n'est pas pour autant que les "indigènes" ont déserté les VERRES, cela s'est fait peu à peu, vers le XIe s. sinon au XIIe S.- Les lieux portaient un tout autre nom, cependant c'est celui d'EYRAMEN ou HERAUME qui s'est conservé pour bien marquer le régime politique et fiscal des lieux.

Nous voyons dans le chapitre suivant quel pouvait être le nom hypothétique et original d'EROME sans que nous puissions bien déterminer l'étendue de la paroisse correspondante qui comprenez également la paroisse de GERVANS et dont nous ignorons également les limites. Toutefois, si SERVES détient le FISC IMPERIAL, c'est EROME qui détenait le pouvoir spirituel avec NOTRE-DAME-DE-LA-MURE (vocable initial), prieuré de l'abbaye d'AINAY (LYON) depuis, peut-être, dès le VIIe siècle sinon sous CHARLEMAGNE seulement. Si les églises de SERVES et d'EROME sont dites appartenir à cette abbaye (dans des confirmations de donation au XIIe s.) c'est par N.D.-DE-LA-MURE.

o

o o

PLANCHE 1

ESQUISSE DE GEOLOGIE DU SECTEUR

D'après Claude BOISSE, REVUE DROMOISE, Tome LXXXI, N° 406, p. 363.

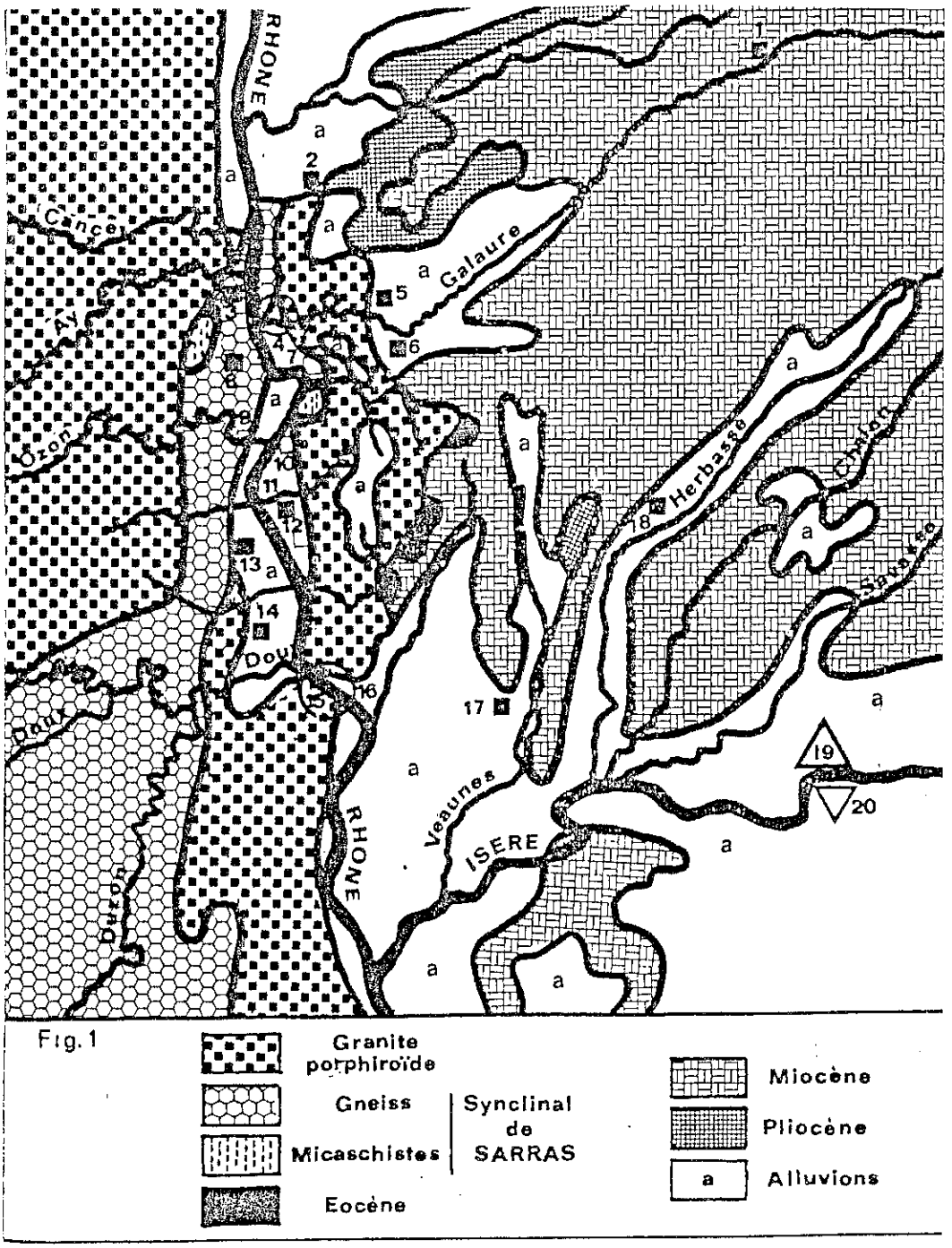

Fig. 1

Figure 1.

D'après Demay et Rey-Galiay, révision Cl. B.

1 : Hauterives - 2 : Beausemblant - 3 : Sarras - 4 : SAINT-VALLIER - 5 : Saint-Uze - 6 : Saint-Barthélemy-de-Vals - 7 : Ponsas - 8 : Ozon - 9 : Arras - 10 : Serves - 11 : Erôme - 12 : Gervans - 13 : Vion - 14 : Saint-Jean-de-Muzols - 15 : TOURNON - 16 : TAIN-L'HERMITAGE - 17 : Chanos - 18 : SAINT-DONAT - 19 : ROMANS - 20 : BOURG-DE-PÉAGE

"C C"

ANTIQUITES ROMAINES DE SERVES

⊗ VESTIGES ROMAINS

PLANCHE 2

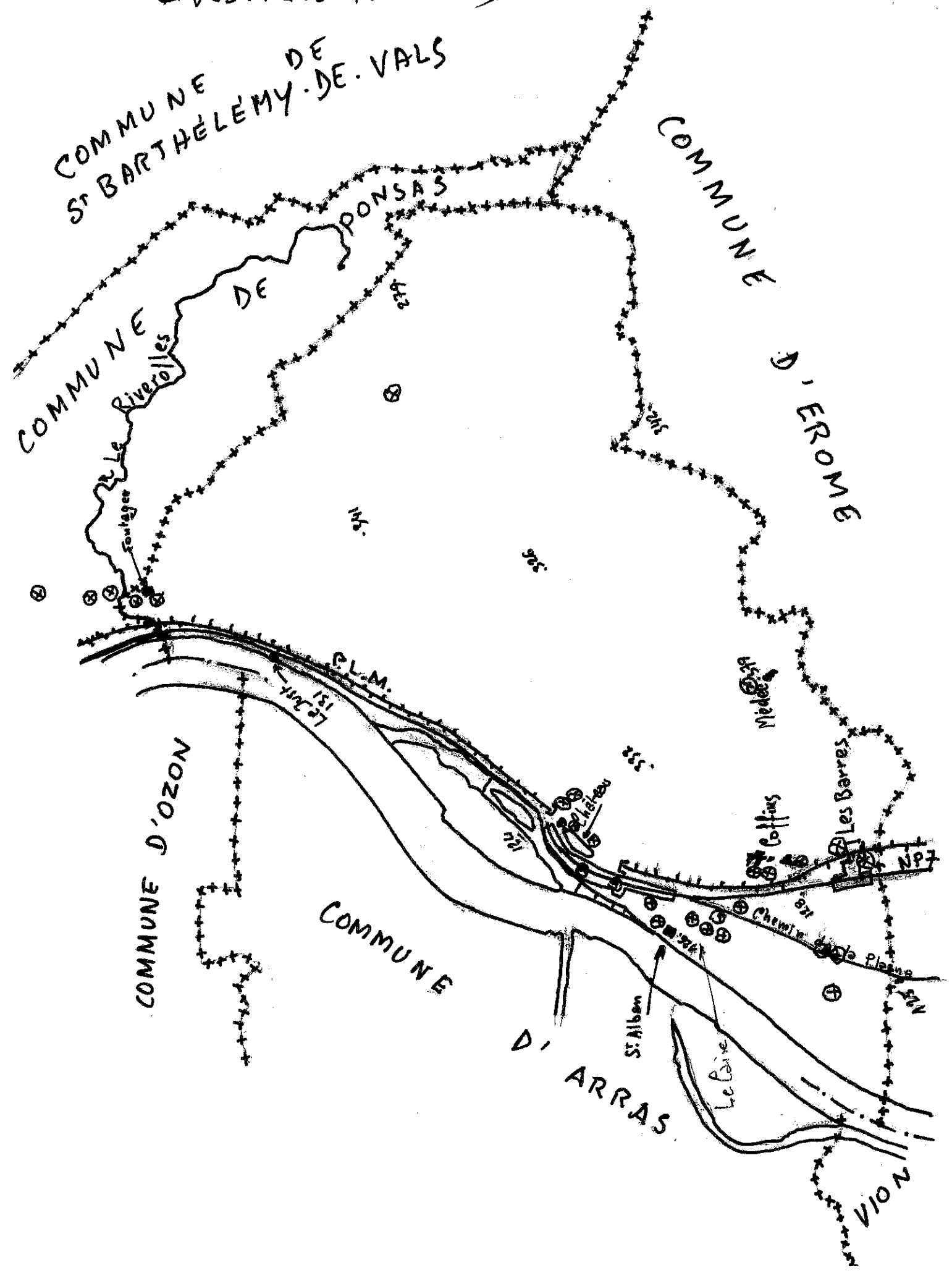

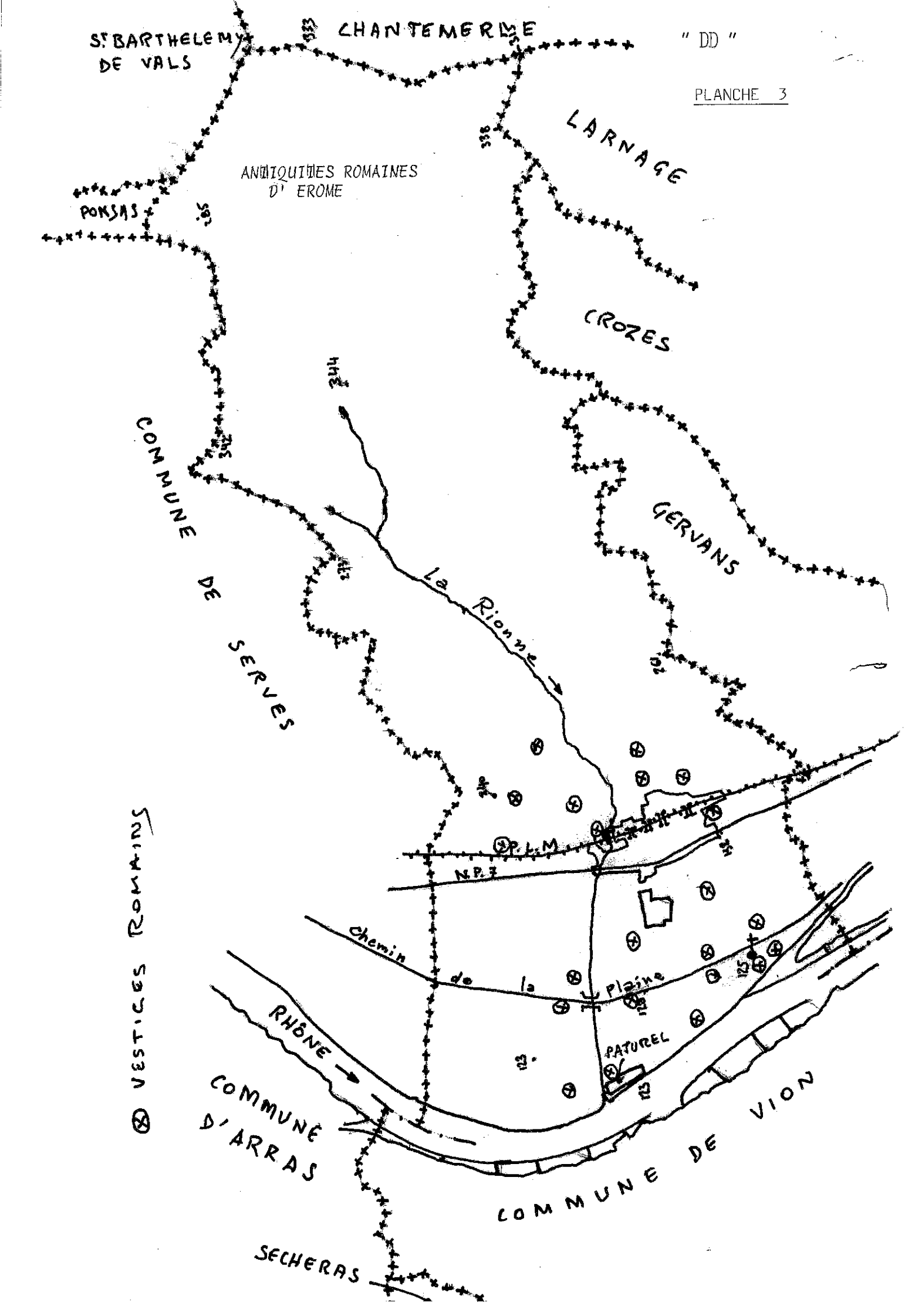
St BARTHELEMY DE VALS
CHANTEMERLE
" DD "
PLANCHE 3
LARNAGE
ANTIQUITES ROMAINES D' EROME
PONSAS
CROZES
COMMUNE DE SERVES
GERVANS
La Rionne
P.L.M
N.P.7
Chemin de la Plaine
RHÔNE
PATUREL
VESTIGES ROMAINS
COMMUNE D'ARRAS
COMMUNE DE VION
SECHERAS

"E E"

ANTIQUITES ROMAINES DE GERVANS

PLANCHE 4

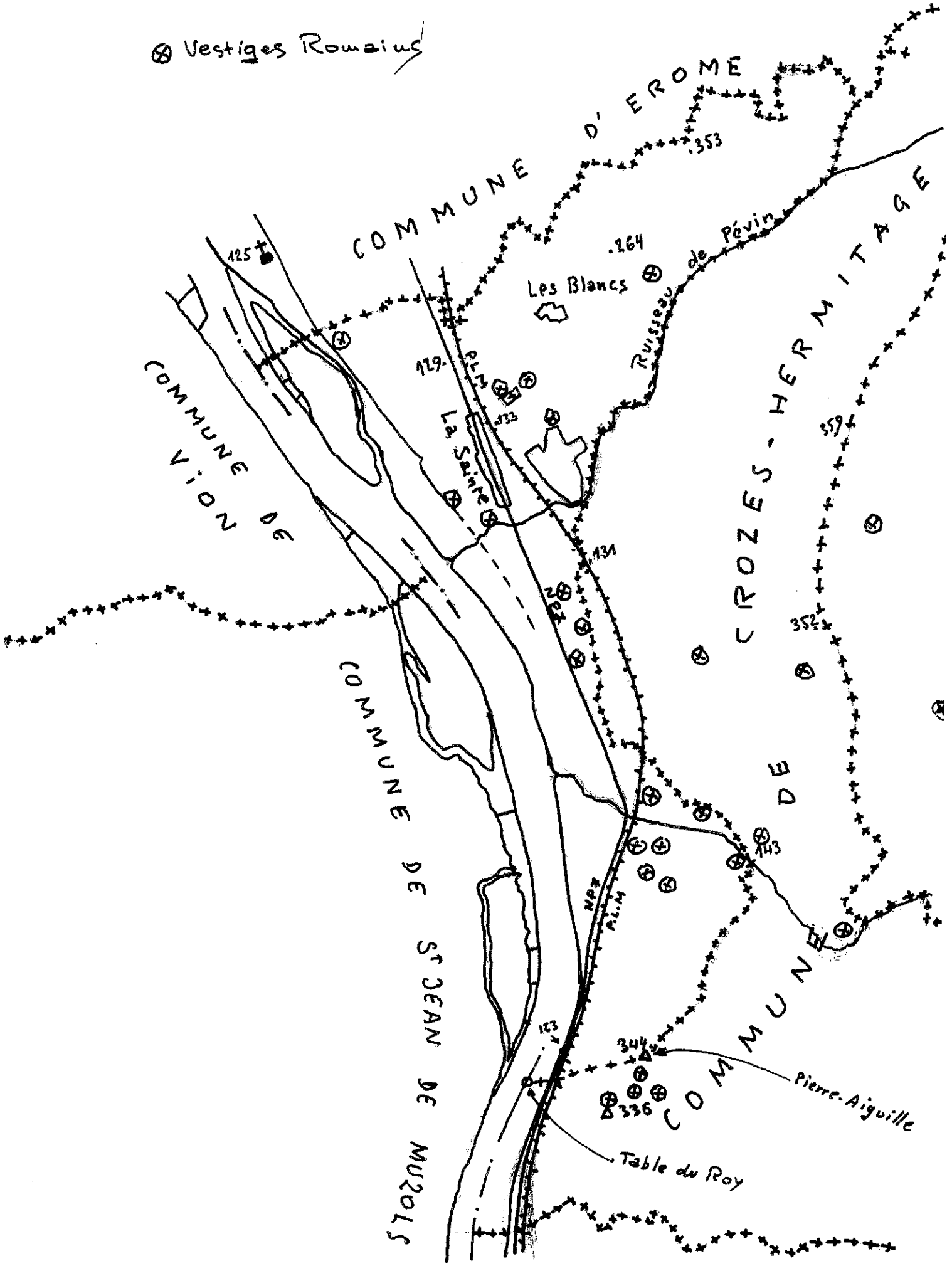

PLANCHE 5

SANCTUAIRE DE SERVES

D'après Claude BOISSE : " Sanctuaires de l'Epoque du Bronze Récent de la moyenne Vallée du Rhône (Drôme) " in REVUE DROMOISE, op. cit.

PLANCHE 6

SANCTUAIRE DE SERVES - EPOQUE DU BRONZE RECENT

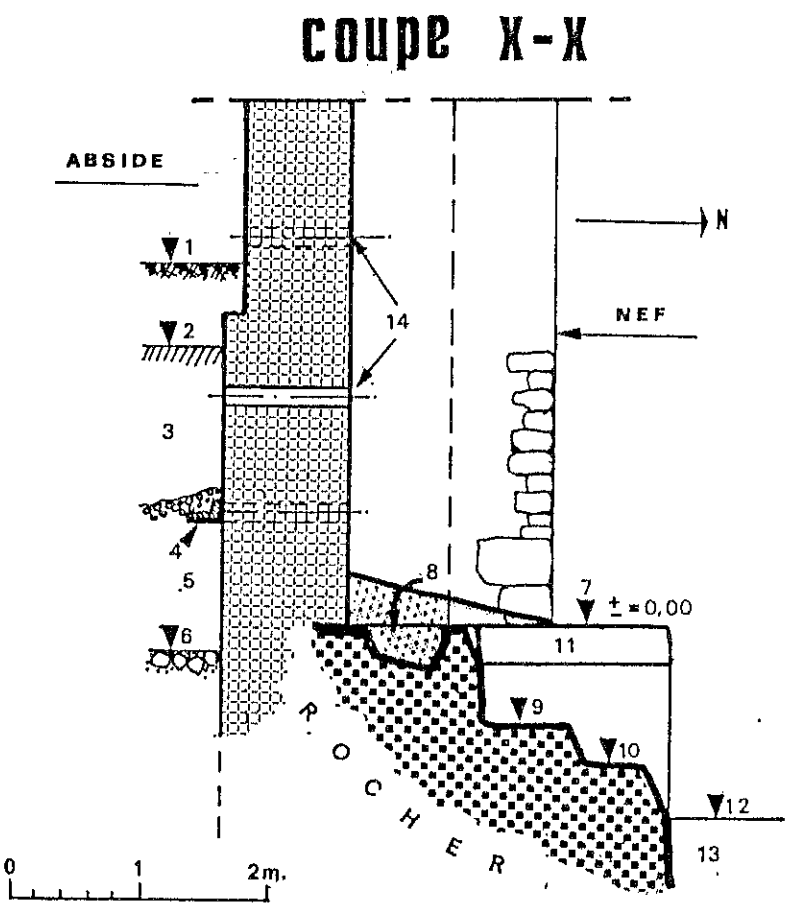

Sanctuaire de Serves.

1 = sol de l'abside en 1946 — 2 = sol du XIe siècle — 3 = remblais du XIe au XVIIIe siècle — 4 = couronnement de tegulae — 5 = remblais carolingiens — 6 = fond de fouilles 1946-47 — 7 = assise rocheuse — 8 = tine comblée — 9 = siège lustral — 10 = siège bas — 11 = gravure pariétale (?) — 12 = sol actuel — 13 = pied rocheux taillé en quart de cylindre — 14 = trous de boulins.

Château Delphinal de Serves-sur-Rhône, chapelle Saint-Pierre (église castrale), sanctuaire protohistorique (repère 6 des fig. 7 à 9) situé dans l'angle N.E. extérieur de la tour absidiale sur la nef, face au Rhône.

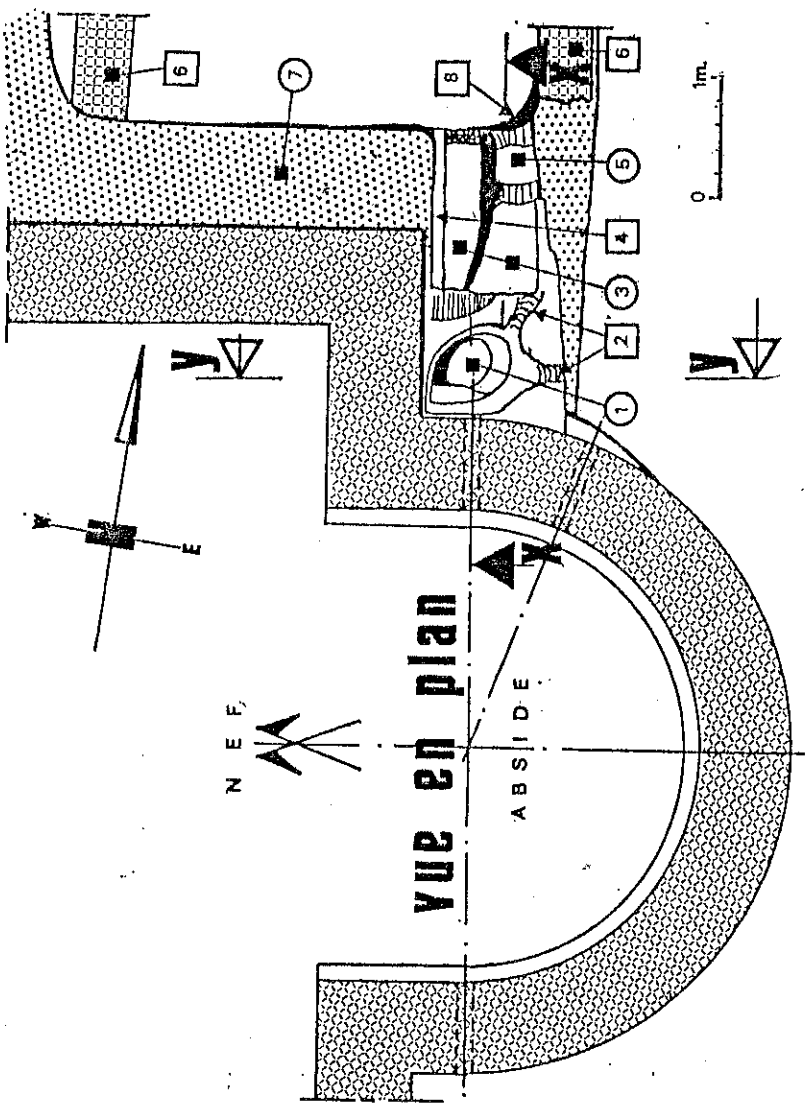

1 = cuve (tine) — 2 = déversoirs — 3 = siège lustral — 4 = gravure pariétale (?) — 5 = siège bas — 6 = murs médiévaux pour le soubassement de la place Saint-Pierre effondrée — 7 = assise rocheuse aménagée au cours de la protohistoire et sur laquelle la chapelle a été par la suite édifiée — 8 = assise rocheuse taillée en quart de cylindre.

PLANCHE 7

SANCTUAIRE DE SERVES
Vue d'ensemble de la Tine avec, en dessous, ses sièges lustraux

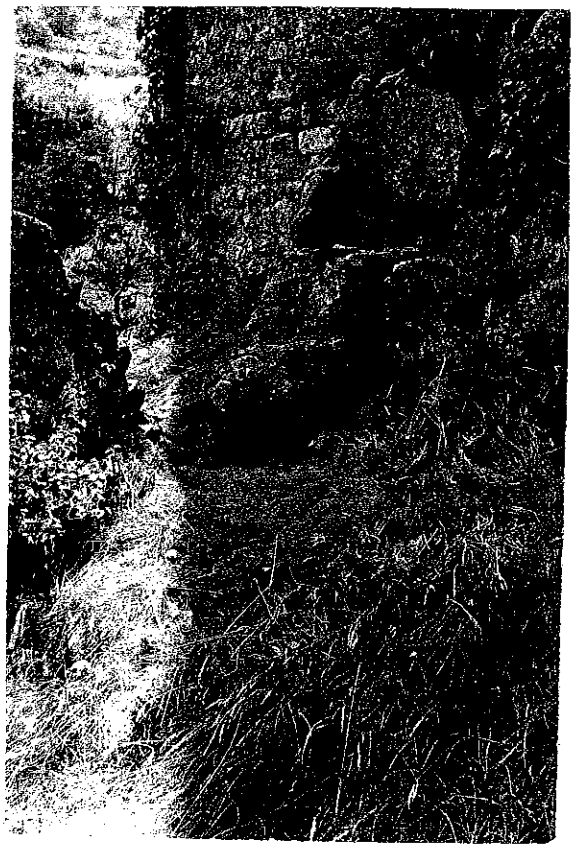

Détail du siège principal

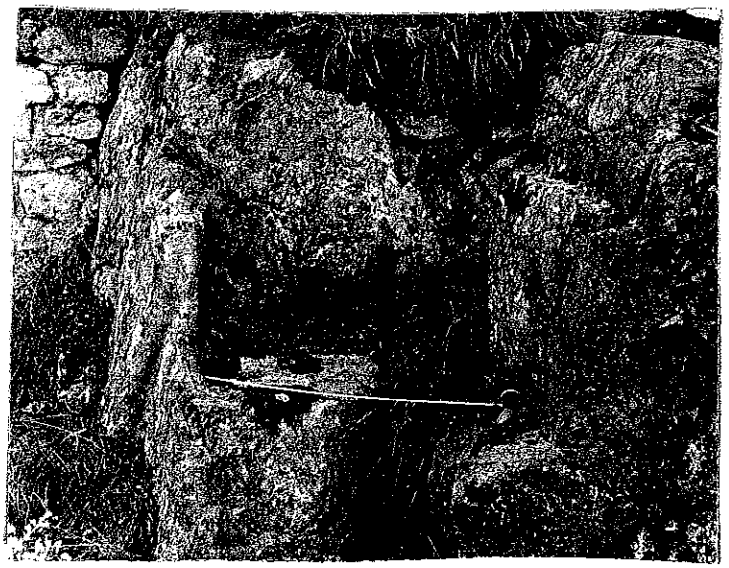

2 Clichés Claude BOISSE

PLANCHE 8

SANCTUAIRE DE SERVES - EPOQUE DU BRONZE RECENT

La paroi méridionale du fauteuil lustral porte cette gravure schématique qui serait une représentation de Labour (?).



Cliché Claude BOISSE

Sur la roche constituant (en partie) la chaussée de l'ancienne Rue Saint-Pierre, à hauteur du donjon primitif, on remarque une autre gravure schématique qui serait un " tectiforme " (en forme de " tente ").



Cliché Claude BOISSE

PLANCHE I

LE CHATEAU DELPHINAL DE SERVES VU DE L'ORIENT

Au premier plan, zone tabulaire. Sur la gauche, emplacement de la nécropole barbare (VIe- VIIe s.) puis chrétienne (VIIIe au XIIIe s.).
2e Plan : A gauche, basse-cour méridionale - Au centre, sur sa motte rocheuse, corps principal du Château - A droite, basse-cour nord avec, à l'extrémité, tour absidiale de Saint-Pierre - complètement à droite, lône et île de Serves.
3e Plan : le Rhône.
4e Plan : Ligne de peupliers de la rive droite (Ardèche).
5e, 6e et 7e Plans : ARRAS-SUR-RHONE, les coteaux et le plateau ardéchois.

Nota : Aux 1er & 2e Plans, le mur vertical est moderne (XIXe s.).



Cliché Claude BOISSE

PLANCHE II

SERVES - LE CHATEAU DELPHINAL VU DU COUCHANT

1er Plan : Quai du Rhône et chemin de halage

2e Plan : Sur ces pentes raides et désertiques se dressait le village de SERVES. Il ne reste plus que la maison de M. REY, coiffeur, située près du lacet de la Rue Vitrée et à l'amorce de la Rue (effondrée) menant à Saint-Pierre (à Gauche).

3e Plan : (de Gauche à Droite), au N.E., façade romane de Saint-Pierre (Xe- XIe s.), rempart démantelé (fin XIVe), Tour quadrangulaire (Donjon primitif, IXe s., reposant sur une assise romaine de specula (début IVe s.), Tour cylindrique NW - corps principal - Tour SW (XIIe s. tous bâtiments repris fin XIVe s.), Remparts démantelé de la basse-cour sud (XIIIe - XIVe s.)

En arrière plan, coteaux servois jadis complantés en vignobles (jusqu'au phylloxéra).

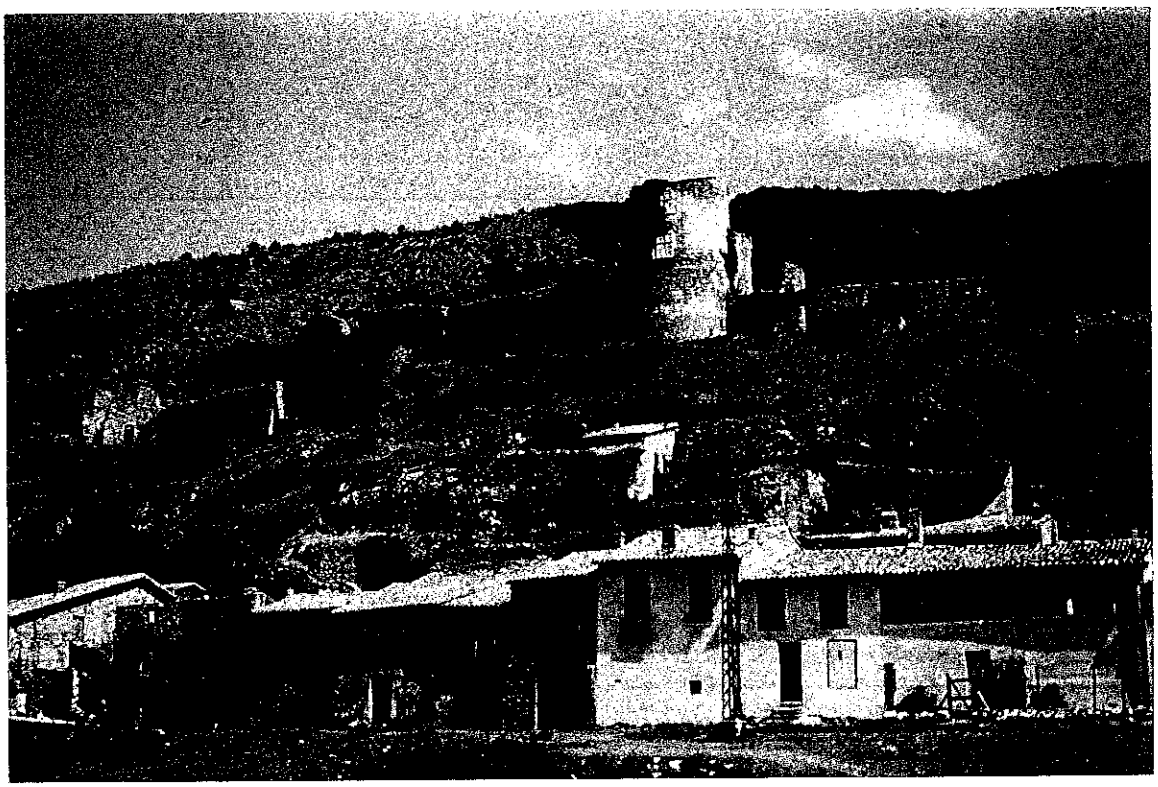

Cliché Claude BOISSE

PLANCHE III

SERVES - LA RUE VITREE

Partant du bas (Sud) celle-ci grimpe jusqu'au lacet (Nord). La Rue est défoncée de nos jours mais elle était pavée en calade. Ruines médiévales et qui étaient encore habitées au début du XXe s. (ateliers des tisserands servois aux XVIIIe et XIXe s.)
Au 1er Plan, à gauche des fleurs, petite porte en bois masquant une source.

2e Plan : La partie haute de l'immeuble (cette ruine a nom de "Château-Grillet", pour "grillé", incendié postérieurement à 1900) fut le siège du presbytère du XVIe au XVIIIe s. La construction par elle-même remonte au XIIIe s. avec des modifications aux XIVe-XVe s. C'est l'un des "hôtels particuliers" (maison-forte) de la noblesse delphinale aux heures de fastes de Serves (XIVe s.).

Au 3e Plan, à gauche de la photo, maison du père REY, encore coiffeur en 1950, près du crochet de la rue en lacet.

Au dernier plan, Tour S.W. du corps principal.

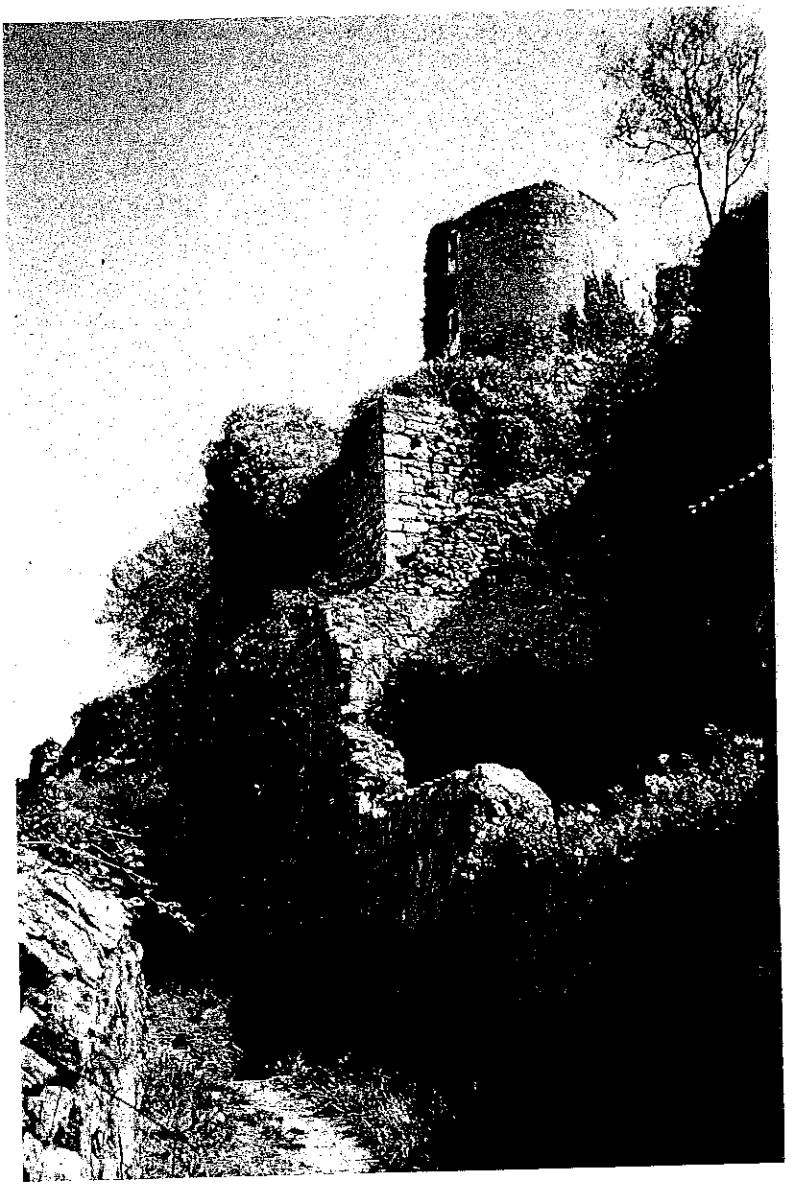

Cliché Claude BOISSE

PLANCHE IV

TOUR ABSIDIALE SAINT-PIERRE

Il ne serait pas impossible que le couronnement de base soit du Bas-Empire Romain. La première partie d'appareil régulier (imitant un appareil augustéen), date de l'Onzième siècle. Une première ligne, soulignée extérieurement par des moellons barlongs, marque, en fait, le sol intérieur de la chapelle (alors église) pavé. La brêche est l'oeuvre de vandales qui, au XIXe s., auraient volé les armes (blason en bas-relief) des Dauphins lesquelles ornaient l'abside. Au-dessus, on voit encore les vestiges de la toiture antérieure au XIVe siècle. - La partie supérieure de la tour (ouverte à la gorge et fermée d'un mur de refend contre lequel venait s'appuyer la toiture de la nef), avec crénelage et certainement lourde toiture est de la fin de la 1ère moitié du XIVe s. C'est plus l'oeuvre d'un ROUSSILLON que celle du dernier Dauphin, et serait donc postérieure à 1339. C'est d'ailleurs de la mauvaise ouvrage puisque l'exhaussement a flambé par rapport à l'ensemble de la tour qui est demeuré vertical sans déformation. On peut noter dans l'édification de cette partie haute, l'absence de trous de boulins. La porte dégradée qui s'ouvre et donne accès à la plateforme permettait de passer du chemin de ronde (rempart) à la tour. Un ouvrage en bois devait abriter et faciliter l'accès du guetteur. On remarque au niveau de la porte et sur le rempart une suite de trous laissant supposer une coursière appuyée sur des arbalétriers. On note aussi, dans l'angle, le décrochement d'une pile. En fait, celle-ci n'est autre que l'extrémité du mur goutterot méridional de la nef. Le rempart est régulier quant à son appareil jusqu'à hauteur du toit ancien de l'abside. Celui-ci a également été exhaussé lors de l'exhaussement de l'abside.
A droite, la pente abrupte résulte d'une carrière antique, romaine.
A droite de la photo, îônes et île de Serves. La rive qu'on aperçoit au fond est celle de la rive gauche, le Rhône épousant une vaste courbe, en amont de Serves, mais les coteaux, au fond, sont ceux d'Ardèche.

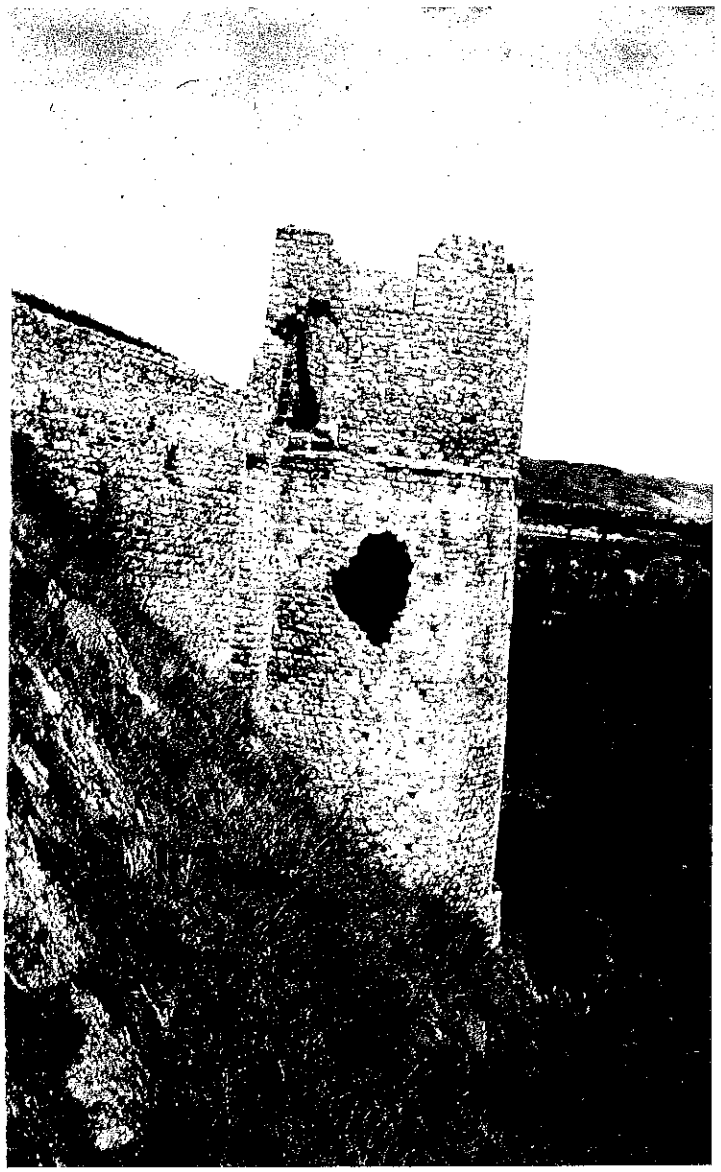

Cliché Claude BOISSE

C. BOISSE

ERÔME (DRÔME)

ESSAI D'ETUDE HISTORIQUE

DANS LE CONTEXTE DU

MANDEMENT DE SERVES

1995

TROISIEME PARTIE

Le Moyen - Age

o

CHAPITRE ONZE o o

De la Lotharingie au Dauphiné :

La Lotharingie fut tout aussi éphémère que les royaumes environnants. Oncles, neveux et cousins poursuivirent allègrement le dépeçage de l'Empire de Charlemagne. A la mort de Louis-le-Bègue, le Duc BOSON, gouverneur du Viennois, réunit un Concile à sa dévotion, à Mantaille (qui fut aussi un fisc royal, à 16 Km. au NE d'EROME)où il se fit élire (indûment) Roi de Provence et Viennoise. BOSON était le beau-frère de CHARLES-LE-CHAUVE (père de LOUIS-LE-BEGUE) et gendre de l'Empereur LOUIS II (frère de LOTHAIRE II). Ce n'était donc pas un inconnu ! Mais les derniers Carolingiens en titre, les premiers Capétiens en puissance ne l'entendaient pas ainsi et ce fut la guerre. A la mort de BOSON, en 887, ce royaume disparut, passant dans les mains de l'Empereur CHARLES-LE-GROS. Toutefois, il fut rétabli en 890 (lors du Concile de Valence) en faveur du fils de BOSON : LOUIS III. Le Pape BENOIT IV devait le couronner Empereur, à Rome, en 901. Mais son compétiteur à l'Empire, le Roi d'Italie, BERENGER Ier (petit-fils de LOUIS-LE-PIEUX) le fit prisonnier en 902 et ne lui rendit la liberté qu'après lui avoir crevé les yeux d'où son surnom de LOUIS-L'AVEUGLE. Celui-ci dut se retirer à Vienne et c'est son parent, HUGUES, Comte d'Arles qui prit la conduite des affaires. A la mort de LOUIS-L'AVEUGLE (928), HUGUES conserva les rênes du pouvoir au détriment de l'héritier CHARLES-CONSTANTIN (fils de LOUIS-L'AVEUGLE). HUGUES devenu donc Roi de Provence et Viennois n'entendait pas en rester là et briguait la couronne d'Italie, se heurtant au puissant Roi de Bourgogne RODOLPHE II. Cependant, la sagesse l'emporta sur ce conflit ouvert : HUGUES devint ainsi le seul prétendant à la couronne d'Italie et RODOLPHE II devint Roi de Provence et Viennois qu'il réunit à la Bourgogne, fondant ainsi le Royaume de Bourgogne-Provence (933). RODOLPHE II mourut en 937 et son fils CONRAD, reconnu par l'Eglise et la Noblesse, fut appelé à lui succéder. Trop jeune, il fut placé sous la tutelle d'OTTON Ier, Roi de Germanie. En 940, CONRAD reconnaissait la suzeraineté d'OTTON Ier. En 943, CONRAD prit en mains les destinées de son royaume non sans user de magnanimité en confiant le Comté de Viennois à CHARLES-CONSTANTIN (le fils de LOUIS-L'AVEUGLE jusqu'alors évincé). En 962, OTTON Ier fondait le Saint-Empire Romain Germanique succédant au Saint-Empire-Romain d'Occident. Tous ces états, à l'exception des

Royaumes de France et d'Angleterre, devenaient les vassaux de l'Empire d'Allemagne. CONRAD mourut en 993 après cinquante ans de règne sans guerre ce qui lui valut, pour l'Histoire, le surnom de CONRAD-LE-PACIFIQUE. Ce dernier eut son fils, RODOLPHE III, pour successeur mais celui-ci était une fin de race et renouvela en un seul règne celui des Rois Fainéants puisque ses pairs lui attribuèrent l'épithète d' IGNAVUS ! Sans descendance, il voulut disposer de ses états (dès 1016) en instituant pour héritier son neveu HENRI II - LE-SAINT. Déjà, prélats et noblesse refusèrent ce choix. A la mort du dernier représentant de la dynastie saxonne, RODOLPHE III renouvela sa dotation en faveur du nouvel empereur, CONRAD II - LE-SALIQUE, successeur d'HENRI II mort entre temps, fondateur de la dynastie franconienne. Le hic ! c'est qu'entre temps, ses sujets profitèrent de sa mollesse, puis de sa mort, vers 1030 - 1032) pour s'emparer des domaines de la couronne, comme nous le verrons dans un prochain chapitre, états indépendants qui restèrent cependant vassaux du Saint-Empire-Romain-Germanique.

o

o o

ETAT DES LIEUX DE LA FIN DU IXe SIECLE A 1032.

Si Serves-EROME-Gervans demeurent Fiscs d'Etat, on ne doit pas oublier que des dons ont été consentis à l'Eglise de LYON et à des abbayes comme celles d'AINAY et de SAINT-CHAFFRE pour certaines communautés environnantes ... tout en dépendant, sur le plan administratif, de l'archevêché de VIENNE. Mais, au IXe siècle, BARNARD, archevêque fondait une abbaye d'hommes près de la petite agglomération du CONQUERS (1), aux bords de l'Isère, en 837. A la mort de BARNARD, après la canonisation de celui-ci (après 841), cette abbaye fut placée sous son vocable (2). Elle fut immédiatement dotée, dans la seconde moitié du IXe siècle et au début du Xe. Et c'est là que sortent de l'ombre nos communautés par une citation connue des érudits, citation qui pose problème et qui n'a pas encore été pleinement satisfaisante quant à son interprétation.

" Novembre 908 : TEUBRANNUS, pour le pardon de ses pêchés, donne
" au monastère de ROMANS, construit sur l'Isère et gouverné par
" l'abbé DAVID, l'église de SAINT-CYRICE de la villa de GERVANS
" (GERVANCIACO), dans l'ager des VOIRASSIERS (VOCIRACEM) et le pa-
" gus de VIENNE. Les terres sont limitées par le chemin de GRECIO
" à ACARIO, celui de SAINT-DIDIER à AURIACO, la Villa ALILACIO et
" le ruisseau FLUMICELLO. " (3).

PLANCHE IX

EROME - AMULETTES BARBARES (Ve - VIIIe S.)

RETROUVEES DANS DES SEPULTURES

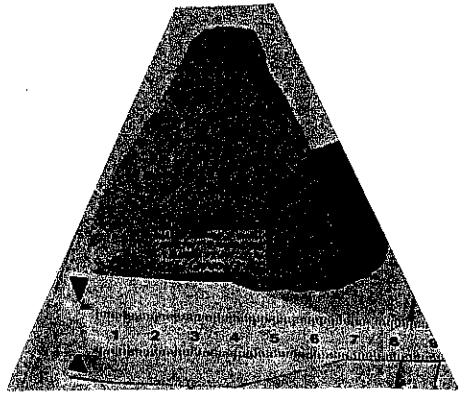

1
EROME
N.D. de la Mure
Nécropole
Triangle Votif
Sépulture d'Homme
1958

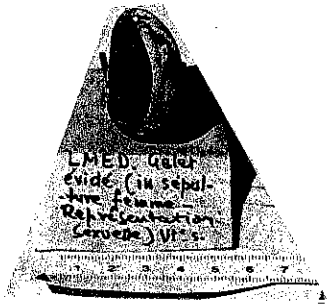

2
EROME
N.D. de la Mure
Nécropole
Silex taillé en forme
de Vulve
Tombe de Femme
1958

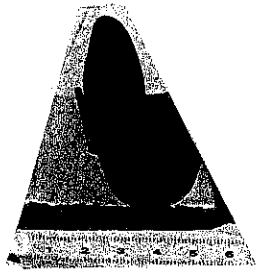

3
EROME
Les Orpaillots
Nécropole
Galet retouché en forme
de vulve (virginité ?)
Tombe de Femme
1960

PLANCHE X

EROME - LES VERRES

LE COTEAU DES VERRES (VOIRIACO EN L'AN 908)

La vue est prise du midi.
Au 1er Plan : Verger des Orpaillots.
A l'arrière plan se découpe, de forme pyramidale, le coteau des VERRES. Celui-ci est accolé (à droite) au coteau des MOTTES dont la base récèle une nécropole barbare connue des paysans sous le nom de "Cimetière des Autrichiens" (ceux ayant occupé le pays à la chute du Premier Empire, 1815-1820).
Le tiers supérieur et le sommet du coteau des VERRES furent le siège du hameau-refuge de VOIRIACO (Ve - IXe S.)



Cliché Claude BOISSE

PLANCHE XI

EROME - LE COTEAU DES VERRES (VOIRIACO, 908)

Presqu'au sommet du coteau, zone tabulaire d'habitat.

Au Ier Plan, vigne complantée sur des fonds de cabanes du Haut Moyen-Age (Datation par céramique).
A l'arrière plan, le tas de galets écroulés représente une motte artificielle qui devait supporter à l'origine une tour en bois. Du sommet de cette motte, on découvre la tour d'Arras (specula romaine) mais aussi le site d'Iserand (Château, église, village) et c'est la seule liaison avec celui-ci démontrant qu'autrefois EROME et ISERAND relevaient sinon de la même administration du moins des mêmes seigneurs.



Cliché Claude BOISSE

PLANCHE XII

EROME - LES VERRES (VOIRIACO, 908)

Cette partie confine le coteau des Mottes. La taille de cet ensemble rocheux doit remonter à l'Epoque du Bronze Récent (entre 1100 et 900 avant J.C.) démontrant la haute antiquité d'occupation des lieux (sanctuaire). Le même site a été réoccupé au cours du Haut Moyen-Age. Cette "Porte" à reçu (côté gauche) un mur en pierres sèches. Le sentier qu'on devine (à droite de la "Porte") est sur un chemin dont on a retrouvé les traces. L'ensemble du site mériterait des Fouilles archéologiques. C'est la population des VERRES qui est à l'origine directe de la population d'EROME à partir de l'Epoque Carolingienne.



Cliché Claude BOISSE

Près de cinquante ans de recherche nous permettent une certaine approche quant à déterminer, quant à tenter (en hypothèse de recherche) d'offrir une solution cohérente à l'attribution de noms disparus au profit de noms modernes lesquels ont survécu.

Au prime abord, on remarque que le "don" est celui d'un particulier qui a édifié (lui ou ses ancêtres directs) cette église. Elle est sa "propriété" au même titre que la "villa" (village). En fait le dit TEUBRANNUS, tout en portant un nom celto-romain, doit être d'origine germanique (carolingien). Ce dernier est bénéficiaire d'un fisc probablement usurpé. Avait-il une fonction dans l'administration carolingienne, c'est probable.

SAINT-CYRICE est inconnu des Bénédictins (4) de Paris. Seuls, les Bénédictins anglais (5) traduisent St-Cyrice par St-Cyr (et sa Mère Ste-Juliette). Il ne s'agit donc pas de St-Syrice, Pape (5 Bis).

Secondo, il y a là ou une erreur du copiste, ou une erreur d'interprétation quant à l'ager. Celui des VOIRASSIERS (6) est trop éloigné de GERVANS et il s'agit plus vraisemblablement de celui des VOUSSERES (7) bien que nous soyons plus favorable quant à sa situation géographique avec les VOUSSERES (hameau-refuge de GERVANS, administrativement sur la commune actuelle de CROZES-HERMITAGE) plutôt que le hameau des VOSSERTS près de CHANTEMERLE-LES-BLES.

Tertio, cette église n'est pas donnée seule. Il lui fallait bien un viatique pour le prêtre qui la desservait. Elle possédait donc des terres cultivables, pâture, etc ... Cette propriétés avait donc des confronts qui permettent d'en évaluer l'importance, sous réserve de traduire le nom de chacun et ceci demeure conjectural.

" Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage ... "

Il n'est pas dit que ce que nous allons avancer corresponde à la réalité des faits mais notre interprétation s'en approche.

1° - Quel est donc ce "chemin de GRECIO à ACARIO ? Quels sont donc ces agglomérations ou simples lieux-dits ? Précisons, en effet, que ces noms de lieux n'apparaissent qu'une fois, dans le document cité datant de l'An 908. A la fin de ce même Xe siècle, la plupart (sauf deux !) ont disparu ou n'ont pas fait l'objet d'une citation, citations qui demeurent extrêmement rares concernant cette époque. Nous estimons que ce chemin ne peut être que la route principale existant à cette époque, chemin qui suppléait à la Voie d'Agrippa et que nous avons cité, celui passant à mi-pente, à flanc de coteau en épousant tous les accidents de terrain et tant soit peu à la même altitude que celle de l'assiette du village de GERVANS. GRECIO est un toponyme de lieu disparu. Il ne peut s'agir de CROZES (CROSIS à la fin du Xe siècle). Plus vraisemblablement, il pourrait s'agir du nom

primitif du lieu-dit "Les Martinelles" et plus les "Martinelles-Sud" que les "Martinelles-Nord" ces dernières n'ayant livré aucun élément archéologique d'époque Carclingienne. Ce nom de "Martinelles" (aux XVIIe et XVIIIe s. "Martinel") est là pour marquer la dépendance de ce terroir à EROME par GERVANS interposé (GERVANS dépendant alors d'EROME), et non de CROZES comme la logique le voudrait. Au début du Xe s., le lieu de GRECIO doit correspondre à une croisée de chemins, l'un partant à l'orient vers CROZES, l'autre suivant le défilé de "Pierre-Aiguille" et gagnant TAIN. Les "Martinelles" se rapportent à EROME dont l'église était sous le vocable de Saint-Martin, mais en 908, date d'élaboration du village, il n'y a pas encore d'église et donc pas encore de "Martinelles" mais un lieu-dit dont le nom s'est perdu au cours de ce même Xe siècle ce qui permet de supposer non sans quelques raisons que le village d'EROME a pris corps en devenant paroisse au cours de ce même Xe siècle. Cette agglomération naissante ne porte pas encore ce nom (nous le verrons plus loin) mais partie intégrée au fisc de SERVES, c'est en riposte à une usurpation de l'abbaye de ROMANS (donc de VIENNE) que son nom ancien, poétique, disparut lui aussi. Le choix du nom d'EROME n'est pas anodin. C'est, rappelons-le, façon de bien définir son appartenance et au Fisc de SERVES, et à l'EGLISE DE LYON (abbaye d'AINAY) par NOTRE DAME DE LA MURE (d'ailleurs de tous temps sur le terroir d'EROME).

Venons-en à ACARIO. Nous pensions autrefois qu'il pouvait s'agir du toponyme : " Les Charnays ", aux abords du ruisseau de GERVANS. Mais cela ne nous menait à rien dans les confronts de cette donation. Il s'agit vraisemblablement d'un hameau disparu, situé à l'opposé de GRECIO, c'est à dire sur le terroir de la commune (et paroisse) de SERVES. Là encore, il s'agissait d'une croisée de chemins : La Voie d'Agrippa (puis le chemin la suppléant) en piémont de coteaux d'une part et, d'autre part, la voie antique secondaire passant par la plaine et bordée, elle aussi, de vestiges antiques ainsi que nous l'avons souligné. Au XVIe s., ce carrefour se situait à "La Croix de l'Homme " (Ecoles Publiques) mais le carrefour au Xe siècle, devait être plus au sud. Il reste (cadastre de 1833) un toponyme qui rappelle ACARIO, avec celui de " LE CAIRE ". ACARIO est complètement distinct de CERVIAM (SERVES). Si l'on prend la bourgade ancienne de SERVES, ACARIO s'en trouve distant de plus de 500 m. au midi (au-delà des remparts méridionaux qui englobaient la moderne "Place du Monument aux Morts").

Autrement dit, le chemin de GRECIO à ACARIO correspondrait à un chemin reliant "Les Martinelles" au "Caire" (au sud de Serves), ce qui ne veut pas dire que les biens de l'église de GERVANS se soient appuyés sur la totalité du parcours mais sur un faible tronçon de ce chemin, limite orientale de cette donation.L'église (monument) de GERVANS se situe à 100 m. à l'ouest de ce chemin.

2° - L'autre chemin indiqué en limite est moins sujet à caution.Il s'agit du chemin de SAINT-DIDIER à AURIACO.

Pour résoudre l'énigme, il faut dépasser les débuts du Xe siècle pour se reporter à la fin du XIe siècle et au XIIe siècle.

SAINT-DIDIER n'apparait plus dans aucun vocable des paroisses environnantes. PONSAS, à l'époque, n'existe pas et FONTAGER (sur SERVES) non plus alors que l'un et l'autre ont disparu lors des Grandes Invasions (voici déjà 500 ans (entre le Ve et le Xe s.). Seul a subsisté le passage difficile du torrent "Le Riverolles", lieu-dit de " PONS AD RIVULUM ". Les habitants ont fui sur la hauteur du NE qui accueillait une paroisse (disparue au XVIIe s.) sous le vocable de SAINT-VICTOR.

SERVES a toujours été sous le vocable de SAINT-PIERRE.

Le hameau de LE CAIRE (si tant est qu'il ait eu un lieu de culte) pouvait dépendre de SAINT-ALBAN.

EROME, qui n'a pas encore d'église en 908, sera sous le vocable de SAINT-MARTIN.

GERVANS, paroisse, est sous le vocable de SAINT-CYRICE mais celui-ci est apocryphe pour les RR PP BENEDICTINS, à moins qu'il s'agisse de SAINT-SIRICE, Pape mort en 399 (Festiaire le 26 Novembre). On connaît des SAINTS-CYR : Cyr et Jean, martyrs à Canope en 303 (Fest. le 31 Janvier) - Cyr, évêque de Carthage (s.d., Fest. le 14 Juillet) - Cyr, Patriarche de Constantinople, 714 (Fest. le 8 Janvier) - Cyr et Julitte, martyrs à Sarte au IVe s. (Fest. le 16 Juin) et même une Sainte-Cyre, recluse à Bérée, Ve s. (Fest. le 3 Août) - On connaît aussi un Saint-Syr, évêque de Gênes, mort en 330 (Fest. le 29 Juin), une Sainte-Syre abbesse à Châlons-sur-Marne au VIIe s. (Fest. le 23 Octobre) et une Sainte-Syre, vénérée à Troyes, du IVe ou Ve s. (Fest. le 8 Juin).Mais il s'agit de CYR,bambin de 3 ans martyrisé sous les yeux desa mère (5).

CROZES et LARNAGE : SAINT-ANDRE.

Pas trace donc de SAINT-DIDIER, archevêque de VIENNE assassiné sur ordre de la sinistre BRUNEHAUT et dont la canonisation et le culte furent immédiats.

Il faut alors se reporter à la fin du XIe siècle. Le seigneur de LA-MOTTE-SAINT-DIDIER, dans l'ISERE, ayant fait voeu de se rendre en Terre - Sainte ne tint pas parole mais son fils le suppléa. Au retour passant par Constantinople, il défendit vaillamment l'Empire Romain d'Orient. En récompense, il obtint de pouvoir ramener dans son pays les reliques du Grand SAINT-ANTOINE. C'était en 1095(8). Abordant sur les côtes de Provence, le Seigneur de La-Motte-Saint-Didier forma une procession, gagna le Rhône et remonta le fleuve par bateau. A chaque station, la foule des croyants se pressait pour vénérer les reliques de SAINT-ANTOINE. Or, les Archives (9) nous révèlent que, parmi les stations, le cortège passa une nuit dans une

église d'EROME et il ne peut alors s'agir que de NOTRE-DAME-DE-LA-MURE distante d'à peine 100 m. du fleuve et possédant un petit port.

Les reliques arrivèrent donc à LA-MOTTE-SAINT-DIDIER où, en plus de l'église paroissiale, existait déjà un prieuré appartenant à l'abbaye de MONT-MAJOUR (10). Bien vite, le nombre de pélerins affluant chaque jour, l'Oeuvre de Saint-Antoine l'emporta sur Montmajour et une église abbatiale fut fondée autour des reliques de SAINT-ANTOINE. Le nom même de la Motte-Saint-Didier subsista encore un temps puis fut remplacé par celui de SAINT-ANTOINE-EN-VIENNOIS qui est le seul connu à notre époque.

Or, si le culte principal (1er Vocable) de cette église Erômaine fut toujours celui de la T. S. V. sous le titre de NOTRE-DAME-DE-LA-MURE (11), le second vocable de SAINT-DIDIER tomba en désuétude pour celui de SAINT-ANTOINE qu'elle porta jusqu'à sa honteuse démolition en 1970. Ce qui est arrivé à LA MOTTE SAINT-DIDIER arriva également à EROME. En ces mêmes XIe et XIIe siècles, le quartier nord jouxtant le prieuré de NOTRE DAME DE LA MURE prit le nom de SAINT-JAMMES. Il dut y avoir des habitations légères accueillant les pélerins de SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE. Nous avons recueilli les ossements de plusieurs pélerins (portant la coquille) dans la nécropole de NOTRE-DAME DE LA MURE, voisine, tombes des XIIe - XIVe s. - Si le culte de SAINT-DIDIER s'était perpétué il se serait manifesté. Toutefois, NOTRE-DAME DE LA MURE fut reconstruite postérieurement à l'accueil des reliques de SAINT-ANTOINE, au début de la seconde moitié du XIIe siècle, et la nouvelle église dut être essentiellement consacrée à la T.S.V. et à SAINT-ANTOINE.

Le chemin dont il est question correspond donc à la Voie Romaine secondaire. Et si on laisse de côté le tronçon méridional de cette voie pour ne la citer qu'à partir de SAINT-DIDIER (N.D. DE LA MURE) c'est que la propriété de l'EGLISE DE GERVANS s'étendait jusqu'au Rhône pour longer ensuite les limites du prieuré de La-Mure (du fleuve au chemin) et ce n'est qu'au-delà de N.D. de la Mure que la limite était, vers le Nord, cette voie seconde.

AURIACO porte la désinence " ACO " démontrant que, dans l'Antiquité Romaine (postérieurement à 253, sans doute), il s'agissait d'un vicus et donc d'un village et non d'un quelconque et obscur lieu-dit (Locus). Or, par la suite, ce nom disparait pour ne réapparaître qu'en 995 ou 996 (12) sous la forme de VOIRIACO et parmi tous les noms voisins qui nous sont parvenus, c'est le seul à porter la désinence " ACO ". Il s'agit donc du même site. En fait, c'est peut-être le nom de " AURIACO " (908) qui était déjà déformé et que celui de la fin du Xe siècle a été écrit correctement. Il ne s' agit pas de " ORIACO " (que l'on traduit par Heyrieux) mais de " AURIACO " et, dans le cheminement de "AURIACO" - "VOIRIACO " on passe par OUHA - WOUHA - VOUA et VOIriaco. VOIRIACO, ce sont " Les Verres ", déjà connus comme hameau-refuge des

populations pré-érômaines des Orpaillots et autres lieux, et dont nous vous avons suffisamment entretenus.

Mais, pour aller de N.D. DE LA-MURE (alors SAINT-DIDIER) à AURIACO (" Les Verres "), il n'y a pas de chemin direct. Il faut suivre la route secondaire pendant un certain parcours puis tourner à angle droit en direction de l'orient. Les voies décumanes de la Centuriation de la Colonie Romaine de Valence qui ont subsisté jusqu'à notre époque existaient à plus forte raison au début du Xe siècle. Il s'agit selon toute logique de la voie sise au sud de la Rionne (torrent d'Erôme). On recoupait (si on ne le suivait pas un certain temps) le chemin de GRECIO à ACARIO mais ce dit chemin ne correspondait pas à la limite de la propriété donnée, avec l'église de GERVANS à l'Abbaye de SAINT-BARNARD, dans ce secteur.

3° - En effet, la dite donation se heurtait alors au site de " ALILACIO " qui ne peut être que le nom réel d'EROME et qui est autrement plus poétique pouvant se traduire par " LES LILAS " ou par " LILIAL " en dévotion à la T.S.V. par LIS interposés.

4° - Quand au " FLUMICELLO " le fait de noter " ... le ruisseau Flumicello ... " est un pléonasme puisque en Bas-Latin "Flumicello" indique un "petit cours d'eau". Nous ne retenons pas la proposition de BRUN-DURAND qui voit là le "ruisseau de CROZES" (13) mais simplement celui de GERVANS, réunion de plusieurs torrents dont le principal estcelui de PEVIN. La limite méridionale du "don" était donc à partir du pont (ou du gué) du chemin de GRECIO à ACARIO, sur le dit ruisseau, jusqu'à son confluent sur le Rhône.

Pour illustrer ce propos, nous renvoyons à la carte des lieux, en précisant bien que le fonds utilisé est celui d'une carte antérieure aux travaux de la Compagnie Nationale du Rhône.

o
o o

A la fin du Xe siècle, EROME est bel et bien constitué comme village et " Les Verres " sont tombés en désuétude. Il ne s'agit plus que d'un lieu-dit dont les abords sont cependant cultivés. En effet, soit le 13 Novembre 995, soit le 6 Août 996, il est procédé à un don à l'Eglise de ROMANS :

" Arbert et sa femme Giberge donnent à l'Eglise de ROMANS ... et un manse "situé aux VERRES (VOIRIACO) dans l'ager de TAIN et le pagus de VIENNE " (14).

Notons que les noms des donateurs sont d'essence germanique. Pourquoi ce nouveau don à l'église de ROMANS ? C'est qu'entre temps, en 950, l'abbaye de SAINT-BARNARD avait été sécularisée avant que d'être unie à l'archevêché de VIENNE quant à son titre abbatial. C'est entre 950 et la fin du Xe s. que l'église de GERVANS dut faire retour à l'Abbaye d'AINAY, par le prieuré de NOTRE-DAME-DE-LA-MURE. Par la suite, le don des "Verres" était une compensation.

Nous devons bien préciser, à propos de ce don en 995-996, que :

* l'intéressée est l'Eglise de ROMANS et non l'Abbaye. Il y a distingo même si l'Eglise est abbatiale, le don n'est pas propre au couvent mais à la paroisse comme à l'abbaye.

* Il s'agit non pas du vicus mais d'un simple mense, donc partie plus ou moins étendue de VOIRIACO. Cette partie ne comprenait donc pas le chef-lieu du vicus (VOIRIACO lui-même) sans quoi il eût été indiqué que le don concernait celui-ci. Ce mense devait se situer sur le plateau oriental et c'est peut-être l'origine de la possession de ce terroir par la communauté de CROZES, toujours dépendance, administrativement, de la commune moderne de CROZE-HERMITAGE (CROSIS, au Xe s.). A cela répond un équilibre politique, féodal, entre "seigneurs" issus d'une même famille, branche principale dont les rameaux, dès l'Onzième Siècle (et ce don est fait à 5 ou 4 ans des débuts du-dit XIe s.), furent les SAINT-ROMAIN de VALMORDANE, les GUIGUES de VION, les CLERIEUX. Cette incontestable parenté est née d'alliances militaires en préalable. En effet, au départ, le Traité de KIERSY-SUR-OISE (877) n'a pas intéressé que les seuls sujets du ROYAUME FRANC mais tous ceux de LOTHARINGIE et de GERMANIE. Dans nos contrées, ce sont des Viguiers Carolingiens que naissent les Familles féodales des siècles suivants.

En 911, CHARLES III (CHARLES-LE-SIMPLE, Roi de France de 898 à 923) céda toutes les terres de la basse-Seine aux VIKINGS) qui s'y implantèrent définitivement créant la NORMANDIE (Traité de SAINT-CLAIR-SUR-EPTE entre ROLLON et CHARLES III). Ce Traité ne faisait qu'entériner un état de fait car les VIKINGS occupaient les lieux (dont toute la côte) depuis le milieu du IXe siècle ... grâce à l'Empereur d'Occident CHARLES III LE-GROS (881-887) qui fut aussi Roi de France (884-887) tout en étant Roi de Germanie (882-887),lequel, pour avoir la paix, laissa libre passage sur ses terres pour que les dits VIKINGS aillent piller la BOURGOGNE. C'est bien pour cela que "drakkars" et "snekkjurs" semèrent ruines et terreur le long des rives de la Saône puis du Rhône, (à partir du dernier quart du IXe siècle), bien que cela soit contesté par la plupart des historiens, (15). Il se peut, effectivement, qu'il s'agisse des Hongrois dont l'une des invasions remonte à cette époque, toujours est-il, c'est que la Vallée du Rhône a toujours été l'axe principal entre le nord et le sud et qu'elle a toujours obligé ses résidents à se prémunir de tels aléas. Dès ce Xe siècle, la Vallée du Rhône se hérissa de forteresses et non seulement la vallée mais également, en retrait, toutes les voies tortueuses menant vers l'arrière pays (le long de profondes gorges accueillant le lit de torrents impétueux) furent barrées d'ouvrages défensifs. Ce sont les détenteurs de ces châteaux-forts qui formèrent une féodalité régionales, les simples fortins étant déjà inféodés aux plus puissants.

ORIGINES DES DAUPHINS DE VIENNOIS

Georges PINET DE MANTEYER a excellé dans l'Histoire des origines des Dauphins de Viennois (16), l'abbé BERNARD a été son digne émule (17) et le regretté Charles RABANY a su magistralement résumer l'Oeuvre du premier (18) ou quand et comment les GUIGUES ont gagné la rive gauche du fleuve. Laissons lui la parole (19) :

" Le premier acte connu citant SERVES (et, sous entendu, EROME & GER-
" VANS) est bien de 1070 (20).

" Le 10 Mai 1070, GUIGUES VII épouse, en secondes noces, Agnès
" fille de RAYMOND BERENGER Ier, comte de BARCELONE ... Il lui donne
" le château d'ALBON, MORAS, VALS de Galaure, SAINT-DONAT et tout ce
" qu'il a généralement dans le comté de Viennois ou de l'évêché de
" VIENNE. Il en excepte sa suzeraineté sur les sires de CLERIEU (c'est
" à dire le château de Clérieu), SERVES et CHEVRIERES. En compensation
" il y ajoute, dans l'évêché de GRENOBLE, ... (21).

" Ainsi, les GUIGUES possédaient le comté de Viennois : depuis
" quand et comment ?

" A la mort du dernier comte de Viennois, RODOLPHE (1009/1011),
" le Roi de Bourgogne avait concédé, le 24 Avril 1011, les comtés de
" Viennois et de Sermorens en dot à sa nouvelle femme IRMENGARDE. Cel-
" le-ci, gardant le comté de Sermorens ... fait offrir le comté de
" Viennois, le 14 Septembre 1029 (?) à l'Eglise de VIENNE gouvernée
" par l'Archevêque BROCHARD (1001 - 19 Août 1031). Celui-ci, fils du
" comte de NYON, ANSELME II, ... avait deux frères et une soeur. L'un
" de ses frères, ANSELME, évêque d'AOSTE ... L'autre, le comte ULRIC,
" était tout naturellement l'avoué de l'archevêché de VIENNE et il y
" figure en cette qualité le 19 Août 1019, mais il meurt probablement
" sans enfants. Proche de sa mort, l'archevêque, entre le 14 Septembre
" 1029 et le 22 Octobre 1030, veut assurer le sort du comté de Vien-
" nois. Il le partage entre HUMBERT II (*aux Mains Blanches*)(22) et
" GUIGUES VI de VION ...

" Cette division du VIENNOIS en deux Maisons distinctes est la
" base essentielle de l'évolution d'où sont sortis les deux pays mo-
" dernes de la SAVOIE et du DAUPHINÉ.

" Pour le Viennois, l'enceinte urbaine de VIENNE et de sa ban-
" lieue demeurant cité royale, puis impériale, en dehors de cette in-
" féodation, la limite septentrionale du domaine des GUIGUES comprenait
" désormais en Viennois, du Rhône à l'Isère, le terroir des communes
" de REVENTIN, des COTES-D'AREY, VERNIOZ, MONSTEROUX-MILIEU, MONTSEVE-
" ROUX, PRIMARETTE, PISIEU, POMMIER, SAINT-BARTHELEMY-DE-BEAUREPAIRE,
" BEAUFORT, THODURE, SAINT-CLAIR-SUR-GALAURE, MONTFALCON, ROYBON,

" CHASSELAY, NERPOL-ET-SERRES, QUINCIEUX, LA-FORTERESSE, MORETTE,
" TULLINS, BEAUCROISSANT, RIVES, CHARNECLES, MOIRANS, SAINT-JEAN-DE-
" MOIRANS, LA-BUISSE, (autre) POMMIERS (avec un "S") et VOREPPE.

" Par cette inféodation seulement, les Sires de VION sont deve-
" nus comtes d'ALBON en VIENNOIS et suzerains de leurs alliés, les
" Sires de CLERIEU ...

" Les possessions viennoises des GUIGUES, en directe ou en suze-
" raineté (CLERIEU, par exemple) étaient limitées :

" * au N. et N.E. parla ligne REVENTIN-VOREPPE (voir ci-dessus),

" * à l'O. par le RHONE,

" * Au S.& S.E. par l'ISERE jusqu'à TULLINS où elles rejoignaient
" la ligne REVENTIN-VOREPPE.

" Donc, SERVES, dès 1029-1030 relevait des GUIGUES, ce qui est
" confirmé par l'acte de 1070.

" Démontrons que le point principal, ALBON, appartenait bien, a-
" vant cette donation, au comté de Viennois. L'église de VIENNE (SAINT-
" MAURICE, la cathédrale) avait été dépouillée, peu à peu, d'une par-
" tie de ses biens. Voici pour ALBON :

" * 887/890 (23) :
" Le comte THEUTBERT apprenant que la "villa" de MANTAILLE, à lui don-
" née par le roi BOSON, avait été du domaine de l'église SAINT-MAURICE
" de VIENNE, la lui restitue pour l'âme du roi BOSON, de son épouse
" IRMINGARDE, de leur fils LOUIS ...

" * 887/890 (24) :
" BERNUINUS, archevêque de VIENNE, rétrocède en usufruît au comte
" THEUTBERT la "villa" de MANTAILLE, celle d'ALBON ou TORCHEFELON, et
" celle de GENISSIEUX, que lui et sa femme avaient rendues à l'église
" de SAINT-MAURICE, sans condition de retour après leur mort (condition
" qui fut oubliée ou bien la donation fut reconduite).

" Puis, nous trouvons TULLINS et retrouvons GENISSIEUX :

" * 856/858 (25) :
" Diplôme de CHARLES, roi (de Provence) et fils de l'empereur LOTHAIRE
" par lequel, sur les instances de GIRARD, comte (de VIENNE) et de RE-
" MY, archevêque de LYON, il restitue à l'église SAINT-MAURICE de
" VIENNE, dont AGILMAR est archevêque, la "villa" de TULLINS au comté
" de ce nom et au pagus de VIENNE, la villa de GENISSIEUX, au comté
" de VIENNE, et l'église SAINT-MARCEL hors-lès-murs de VIENNE, entre
" les deux châteaux HEUMEDIUM (PIPET) et CRAPPUM (SAINT-JUST).

" On peut conclure, en ne tablant que sur les références précé-
" dentes :

" L'église de VIENNE possédait -au départ- tout le comté de VIEN-

" -NE et même celui de TULLINS.

" à partir d'un certain temps -au pré-Moyen-Age- elle est dépouil-
" lée par les laïques, en partie (autorité impériale, ou royale, ou
" autre); (26)

" elle rentre en possession, peu à peu, de ce qui lui avait été
" enlevée (en tout ou partie) et donne un fief au comte de Viennois
" ce qui lui revient, le dit comte possédant le reste en directe ou
" en suzeraineté (sauf, bien entendu, ce qui appartient encore à
" l'église de VIENNE ou qui est en alleu);

" Il y a un dernier comte de Viennois, RODOLPHE, qui meurt vers
" 1009/1011.

" Par droit de commise (pas d'enfant) ou autre, le dit comté
" revient au roi de Bourgogne qui le donne en dot à sa femme.

" Celle-ci remet en 1029 (?) ce comté à son ancien possesseur
" l'archevêque de VIENNE (alors BROCHARD).

" L'archevêque n'en a que faire ou, tout au moins, s'en débar-
" rasse à la veille de samort (1029-1030) en le partageant entre le
" comte de Savoie et GUIGUES VI de VION.

" Le Sire de VION en a la partie sud et prend le titre de COMTE
" D'ALBON -en attendant d'y ajouter : ET DE VIENNE.

" SERVES (EROME & GERVANS) est dans la partie Sud du comté Vien-
" nois et en subit toutes les vicissitudes. Seule la construction
" gallo-romaine existait (utilitaire), donc il n'intéressait personne
" et a dû relever sans discontinuité de l'église SAINT-MAURICE de
" VIENNE, c'est à dire de l'Archevêque, jusqu'au moment de la donation
" de l'archevêque BROCHARD, (27).

" Ce ne peut être que GUIGUES VI qui y fit élever une petite
" forteresse, dont la partie gallo-romaine en était le noyau, vis à
" vis celle qui lui appartenait, ab-antiquo, à ARRAS. Les GUIGUES
" possédaient déjà toute la partie viennoise de la rive droite du
" Rhône -avec quelques chipotages de l'église de LYON sur ANNONAY et
" ARGENTAL- puis pénétraient dans le FOREZ jusqu'à ROCHE-MOLIERE et
" BOUTHEON.

" Les GUIGUES possédèrent SERVES en directe jusqu'au moment où
" leurs descendants l'inféodèrent par échange, aux ROUSSILLON-ANJOU,
" en 1339...."

Et Charles RABANY d'ajouter :

" Les (seigneurs) d'ARRAS avaient des biens nobles à SERVES et
" je me demande s'ils ne les avaient pas obtenus par alliance avec
" les SAINT-ROMAIN (de MORDANE) qui étaient à SERVES avant eux et qui
" n'y étaient plus quans les d'ARRAS s'y trouvaient. Il y eut au moins
" deux alliances entre les deux familles ... "

Il y a beaucoup de justesse dans les propos de RABANY. Mais on doit remarquer, avec l'abbé BERNARD, que les GUIGES ne sont pas des personnages ordinaires. Qu'il s'agisse de GUIGUES Ier (dit : " Le Vieux ") ou de GUIGUES II (dit : " Le Gras "), ceux de la Première " Race " au IXe siècle (28) se succédèrent déjà dans la charge impériale de Viguiers du pays (pagus) d'ANNONAY. Ils étaient seigneurs (déjà héréditaires) de VION (WGON), le nom de GUIGUES provenant lui-même de WGON et il semble bien que ce soit eux qui aient donné le nom au village (vicus) dont le nom réel est perdu. La crypte carolingienne de l'église de VION correspondrait à l'église primitive annexée au Palais des GUIGUES. Par suite de l'avancée des terres (église et palais étant adossés à une colline)partie du monument ancien devint souterrain et l'église que l'on peut encore admirer de nos jours, d'époque Romane, chevaucha l'ancienne transformant ce qui était jadis de plain-pied en crypte. Où a-t-on vu qu'un simple viguier était en mesure de détenir un palais ? Autre fait, c'est que leur nom même est précédé dans les actes du qualificatif " DOM " indiquant déjà un rang bien supérieur à celui d'un simple viguier (dont la charge, à notre époque, pourrait être intermédiaire entre celle d'un Conseiller Général (en supposant que celui-ci ait été nommé par le pouvoir central et non pas élu) et un sous-préfet ! C'est bien cela qui avait attiré l'attention de l'abbé BERNARD qui entrevoyait chez les GUIGUES DE VION les ultimes descendants des rois déchus d'Aquitaine, les YON.

Si les SAINT-ROMAIN, Seigneurs de MORDANE (de nos jours, ruines du châteaux de VALMORDANE, édifié sur une construction romaine, au sommet d'une boucle du Doux, dominant la R.D.534, route de LAMASTRE, à l'extrémité N.E. de la commune de SAINT-BARTHELEMY-LE-PLAIN) étaient alliés aux seigneurs d'ARRAS, on ne saurait passer sous silence l'étroite parenté entre les GUIGUES et les SAINT-ROMAIN (par les Femmes) et donc, indirectement, une parenté entre les GUIGUES et les " d'ARRAS ". Les GUIGUES sont viguiers du pays d'ANNONAY. Or, la viguerie carolingienne la plus proche de VION est justement celle d'ARRAS. On ignore qui fut le viguier d'ARRAS mais compte tenu de la parenté entre les SAINT-ROMAIN, les d'ARRAS et les GUIGUES on serait tenté de voir les seigneurs d'ARRAS viguiers du même ARRAS à moins qu'il s'agisse alors des SAINT-ROMAIN et l'on comprendrait mieux que ces derniers aient occupé SERVES, ab antiquo, les deux bourgades se faisant face de part et d'autre du RHONE et constituant un verrou tant pour les routes que pour le fleuve.

ORIGINES ET EVOLUTION DU CHATEAU DE SERVES

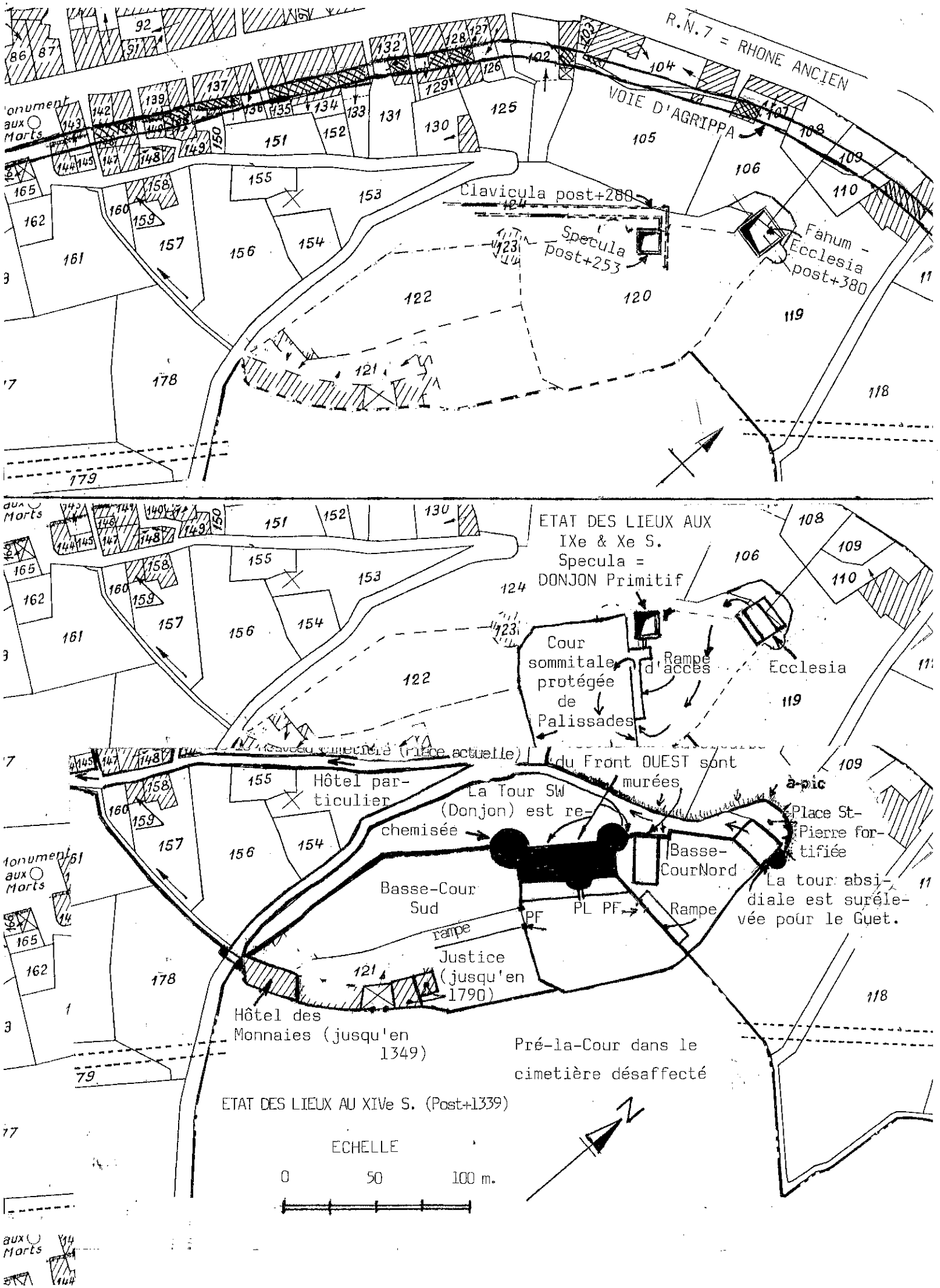

NOS VILLAGES VERS L'AN MILLE

Charles RABANY ne croyait pas à une forteresse carolingienne à SERVES. Pour lui, le premier et modeste castrum serait du milieu du XIe siècle et l'oeuvre de GUIGUES VI (Seconde "Race" des DAUPHINS de VIENNOIS et qui étaient déjà DAUPHINS avant que d'être Comtes d'ALBON et de VIENNE par GUIGUES IV, de la lère "Race",du temps où les GUIGUES n'avaient pas encore gagné la rive gauche du fleuve et qui, cependant, étaient largement possessionnés dans le VIENNOIS de la Rive Droite.

Sur le plan monumental, les parties les plus anciennes du château de SERVES sont effectivement du XIe siècle, toutefois des vestiges internes de la tour barlongue (au NE du corps principal) indiquent leur appartenance possible au Bas-Empire Romain et c'est bien pour cette raison que nous l'avons reconnue comme "specula" ou "tour à signaux". Avant que d'être transformée en corps principal au XIe s. (devenant ainsi le donjon primitif de cette forteresse) cette tour alors romaine pouvait déjà jouer un rôle militaire en connexion avec les parties monumentales primitives (elles aussi sur des vestiges antiques qui subsistent encore de nos jours)du château d'ARRAS.

Charles RABANY ne subodorait pas non plus que SERVES ait pu être un fisc d'Etat issu directement d'un fisc romain, fisc étendu aux paroisses d'EROME et GERVANS, dès l'origine. Or, l'appartenance de NOTRE-DAME-DE-LA-MURE à l'abbaye d'AINAY (à LYON) démontre à elle seule qu'il s'agit déjà d'un fisc. AINAY est contemporaine de l'ISLE-BARBE (également abbaye Lyonnaise). Les Prieurés de l'ISLE-BARBE ont toujours, depuis les temps "mérovingiens" étaient désignés comme "MASURES DE L'ISLE-BARBE" (masure n'ayant pas le sens restrictif et péjoratif qu'on peut lui donner à notre époque mais celui de construction ancienne, vénérable et méritant une respectueuse reconstruction). Or, étymologiquement, N.D. de LA MURE n'est pas autre chose que N.D. de LA MASURE. Les fouilles que nous y avons conduites et dont nous vous avons entretenu ont démontré la présence de cinq églises successives entre la christianisation d'un sanctuaire romain et la reconstruction d'une église au cours de la seconde moitié du XIIe siècle. Si l'on a bien souvent fait état des luttes ecclésiales entre les archevêchés d'ARLES et de VIENNE, au sujet de "métropoles" on ne saurait oublier les affrontements semblables entre les archevêchés de VIENNE et de LYON. Jamais les églises de SERVES et d'EROME n'ont appartenu à VIENNE. Un temps, GERVANS a dépendu de VIENNE par l'abbaye de SAINT-BARNARD DE ROMANS interposée (de 908 à la seconde moitié du Xe s.) mais elle est bien vite retournée au giron initial. Au Moyen-Age, le Prieur de

N.D. DE LA MURE était non seulement suffragant des paroisses de SERVES, EROME et GERVANS mais également collateur et décimateur d'y celles. Ce n'est qu'au XVIe siècle que les dites paroisses virent leurs prêtres desservant les trois églises échapper à l'agrément du prieur mais celui-ci présenta à la cure de chacune jusqu'à la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Les documents les plus anciens qui nous sont parvenus concernant les églises de SERVES et d'EROME remontent à 1153 mais il s'agit là de confirmation de donation ce qui tend à démontrer la réalité de tentatives d'ingérences sinon d'usurpations nécessitant la riposte de l'abbaye-Mère. C'est d'ailleurs à la même date de 1153 qu'on peut percevoir la reconstruction générale de NOTRE-DAME-DE-LA-MURE en style de transition romano-ogival de type Bourguignon. Le vocable principal est bien celui de la T.S.V. - Saint-Didier (si tant est notre hypothèse justifiée) n'apparait aucunement et celui de Saint-Antoine n'est pas encore affirmé à cette époque comme vocable secondaire.

Si les églises d'EROME et de GERVANS ont été reconstruites au cours du XIXe siècle dans ce style Néo-Gothique de goût douteux, en lieu et place d'églises romanes certainement beaucoup plus belles mais sans doute jugées trop exiguës vu l'accroissement de population, on ne peut que se retourner vers les églises successives de SERVES, à commencer par la première, celle de Saint-Pierre, au Château.

Orientée, celle-ci ne fut jamais castrale bien que participant aux défenses du château par sa tour absidiale dans laquelle se nichait un choeur en cul de four. Il ne semble pas que cet édifice ait jamais été couvert par une voûte en plein cintre mais simplement par une toiture en charpente. Cette église est déjà la seconde car au même emplacement il a dû exister un sanctuaire primitif. Le bâtiment ruiné qu'on peut encore visiter est d'époque romane (XIe siècle) et pourrait dater de l'arrivée des GUIGUES DE VION sur cette rive rhodanienne, vers 1031. Les matériaux provenant de la démolition du sanctuaire primitif ont été remployés pour l'édification de la nef et du parvis, dans les murs de soutènement de la Place Saint-Pierre (du NW au NE de l'église)(29) et à combler la partie basse de la tour absidiale. Le sol de la nef jusqu'à l'arc triomphal est représenté par le socle rocheux; au-delà, c'était le vide, la tour prenant appui sur un ressaut rocheux quelques cinq mètres plus bas. Cette tour était partiellement ouverte à la gorge épousant la masse rocheuse (au NW et au midi). Cette tour est construite en ce superbe appareil de petit moellons granitique typiques. Le vide interne de la tour fut donc comblé de terre rapportée, de blocs de pierres grossièrement équarries et de nombreux fragments de tuiles

romaines de bonne époque (Ier - IIe siècle). Il nous a pourtant été donné d'exhumer une tegula presque entière de basse époque (30). Fait rarissime, nous avons également mis au jour deux fragments de tuiles faîtières, imbrices à crêtes (31) de haute époque. Illustration magique d'un rituel hétérodoxe qu'on ne s'attendrait pas à découvrir dans une église, protégés dans une anfractuosité de muraille, nous avons rencontré, in situ, deux oeufs de poule : l'un enfoui dans l'abside, dans un milieu non remanié de l'Onzième siècle, l'autre dans le mur pignon occidental, syboles de vie contre le Malin, protection contre la foudre, cérémonial secret dû aux bâtisseurs à l'insu du curé (32). Enfin, le linteau de la porte romane était en fait, rappelons-le, un fragment de sarcophage "mérovingien" orné d'une croix. Tous ces matériaux indiquent la présence d'une église ou chapelle primitive sacralisant les sanctuaires ligure, celtique puis romain lors de la christianisation.

SAINT-PIERRE de SERVES, à l'époque romane, pouvait accueillir de 70 à 100 personnes (33).

Au XIe siècle, cette église était distante d'une vingtaine de mètres, du parvis jusqu'au mur goutterot NE du donjon primitif, beaucoup plus si l'on suppose la défense avancée d'une clavicula débouchant contre le mur opposé du-dit donjon. C'est à la même époque, v. 1030, que la specula fait place à la tour barlongue (ouverture romane dans le mur pignon NW, face au Rhône). La place forte se réduit essentiellement à la zone sommitale rocheuse formant une semelle naturelle dominant l'environnement (dont l'assiette de l'église) d'environ 7 à 8 m.;la tour barlongue est au pied de cet escarpement à un peu plus de 3 m. en deçà, cette séparation formant fossé naturel, une passerelle jetée de l'arasement sommital permettant d'accéder au 2e étage du donjon qui devait comporter 3 niveaux et une plateforme (34). Le socle rocheux sommital, de forme trapézoïdale, (côté NE, 30 m. - côté SW, 40 m. - côté S, 35 m.), d'une superficie de 1225 mètres carrés fut ceinturé d'une muraille haute de 10 à 12 m., crénelée, avec chemin de ronde et, peut-être, hourds (ce dernier dispositif étant usité de l'Antiquité jusqu'au XIIIe siècle. En cas de conflit ou lors de passage de bandes pillardes, les Servois pouvaient trouver là un refuge avec leur bétail. Si l'on ne connaissait point les lieux, on serait tenté de croire en la présence, antérieurement au XIe s., d'une simple mais forte palissade. Le peu de terre arable sur ce sommet plat (de 0,10 à 0,50 m. d'épaisseur) interdisait ce genre de défense. Il dut y avoir de tous temps une muraille (les carrières gallo-romaines étant dans l'environnement immédiat, ce n'est pas la pierre

de taille qui manquait) mais celle-ci devait être bien moins haute alors, avec ou sans créneaux et sans coursières extérieure.

Le rempart enfermant la bourgade est tout au plus de la fin du XIIIe siècle, nous en reparlerons en temps utile. A cette époque, le " château " (réduit) de SERVES, bien moins important que celui d'ARRAS outre-Rhône, n'est là que pour assurer le péage terrestre et fluvial. A la latitude de SAINT-PIERRE, il y a le rocher à pic, la voie d'Agrippa (toujours elle !), un nouvel à-pic et les eaux furieuses du Rhône se heurtant contre le promontoire servois. Or cette route demeure le chemin principal de la Vallée du Rhône et il est impossible d'échapper au contrôle péager. Les habitations du village sont sur la pente occidentale, sans protection jusqu'alors. Le chemin d'accès tant au castrum qu'à l'église est déjà la 1ère partie de la "future Rue Vitrée " (tronçon rectiligne du SW (bas) au NE (haut). Les enterrements partent de la petite église et le cercueil (ou brancard) du défunt est porté par quatre hommes qui contournent le castrum par le nord-est, longeant le pied du socle rocheux supportant les remparts et se dirigent vers le sud pour atteindre l'ancien cimetière qui se trouvait à hauteur du portail de la ferme (qui a cessé d'exister depuis à peine trente ans) à quelques cent-vingt-cinq mètres à vol d'oiseau depuis SAINT-PIERRE, plein sud. Il est vraisemblable que cette nécropole qui existait depuis le Royaume Burgonde fut abandonnée aux siècles suivants pour la place actuelle de la Mairie.

La bourgade du CAIRE n'est pas utopique à 500 ou 600 m. au sud de SERVES, à l'embranchement ancien de la "Route de la Plaine" et de la Voie d'Agrippa, carrefour qui se situait jadis au NE de la villa (actuelle) de M. MALLEVAL. Toute cette zone, entre le "Chemin de la Plaine"et la R.N.7, a livré outre des vestiges de villae et sépultures antiques, des matériaux de constructions pré-médiévales et médiévales, depuis une cinquantaine d'années, lors de défonçages agricoles ou lors de creusages de fondations des nombreuses villas du secteur. Il s'agit pour nous, soulignons-le une nouvelle fois, du lieu d'ACARIO, fort probablement.

ALILACIO qui adopte définitivement le nom d'EROME (HEYRAMEN) pour bien justifier qu'il s'agit d'une partie (portion) du fisc de SERVES, face aux prétentions Viennoises et, jusqu'au Xe S. de celles des Sires de CLERIEU (35) et dont les possessions, outre le castrum de CROZES et celui de LARNAGE, sont voisines dans l'environnement immédiat des terroirs d'EROME et GERVANS (sur tous le plateau qui domine nos deux villages).Si EROME a été, hélas !, défigurée par la saignée du chemin de fer, ce passage ferroviaire a épargné le coeur de ville mé-

diéval centré sur l'église SAINT-MARTIN, la Grande-Rue correspondant tant soit peu à la Voie Romaine dont le tracé se remarque encore à la sortie méridionale du Pays, au plus près du chemin de fer et entre celui-ci et la R.N.7. N'oublions pas qu'au midi ce tronçon subsistant de voie antique était abandonné bien avant le XIe siècle et que le chemin d'alors correspond à la vieille route d'EROME à GERVANS, à mi-coteaux, (passant au pied du terrain de Camping).

EROME est alors plus une bourgade qu'un simple village et sa population doit dépasser largement celle de SERVES (peut-être même celles de SERVES et du CAIRE réunies). Il s'agit de population rurale mais, déjà, les artisans y sont nombreux (potiers). Enfin quelques carrières justifient la présence de quelques ouvriers, enfin il y avait aussi des pêcheurs. De plus, peut-être dès ce XIe s., on subodore l'existence de professions vivrières (boulanger avec four banal, boucher, etc ...). Ce que l'on peut également révéler c'est l'existence probable, dès cette époque, d'un locus à PATUREL (détruit par le Canal de la C.N.R.)PARCE QUE JUSTE EN FACE DE VION, berceau des DAUPHINS DE VIENNOIS. Ce lieu qui fut le port "reconnu" d'EROME du XVIIIe s. jusqu'en 1914, nous a livré autrefois des vestiges antiques mais aussi des traces de constructions médiévales.

Dans le même secteur, au midi, se trouvait NOTRE-DAME DE LA MURE. Si les anciens d'EROME, de SERVES, de GERVANS et de maints autres villages de Drôme et d'Ardèche se souviennent encore de ce monument remarquable (36) mais ils ne peuvent imaginer ce qu'il en était de l'environnement de cette église qui était avant tout celle d'un prieuré. Il faut que le lecteur qui a eu le privilège de connaître ce fleuron de 1153 au plus tard (date de la confirmation du prieuré comme dépendance de l'ABBAYE D'AINAY), d'imaginer un plus modeste édifice car nous n'en sommes encore qu'au XIe siècle et il s'agit d'un monument pré-roman, carolingien mais déjà avec un cloître au midi, cloître dont la galerie nord (adossée au mur goutterot sud du sanctuaire) accueillait les morts de nos trois paroisses ainsi que les dépouilles des prieurs et moines. Là s'élevaient également les bâtiments clostraux et les dépendances à l'image de ceux d'une ferme modèle : écurie, étable, porcherie, basse-cour, etc ... Jardin potager, le jardin floral étant au milieu du cloître. Et, vers le couchant, d'autres cultures sous forme de verger, de vignes, précédant les rives du Rhône (alors beaucoup plus proche de la rive gauche) avec un petit port et les barques nécessaires au transport de toutes sortes pour la vie monastique qui dépassait largement le cadre religieux avec les secours aux pauvres, trafic qui était exempté de péage.

Un demi siècle plus tard, c'était la gloire pour NOTRE DAME DE LA MURE avec l'accueil, une nuit, des reliques du Grand SAINT-ANTOINE lors de leur translation de CONSTANTINOPLE à LA MOTTE SAINT-DIDIER. Des populations entières se déplacèrent bien après que le cortège ait atteint son but. Des miracles eurent sans doute lieu dans ce sanctuaire : réels (Mystère de la Foi), autosuggestion, etc ... toujours est-il c'est que cette visite inopinée nécessita, soixante ans plus tard, la reconstruction complète de l'édifice pour le rendre encore plus insigne, avec des agrandissements considérables : Transept, choeur, abside à pans coupés, clocher monté sur trompes. Quoique limitées, les sépultures continuèrent, nombreuses jusqu'au début du XIVe siècle.

Mais, en cette fin du XIe siècle, alors que des pélerins remontaient le fleuve, accompagnant le bateau des reliques de SAINT-ANTOINE, d'autres pélerins descendaient le long des berges du Rhône, vers Compostelle, le pélerinage de SAINT-JACQUES commençant à cette époque. Ce que nous pourrions baptiser " Centre d'Accueil " fut implanté au nord du prieuré de NOTRE-DAME DE LA MURE, au Quartier " SAINT JAMMES " (ou ST-JAMES). D'autres pélerins revenant de SAINT-JACQUES et porteurs de la légendaire coquille justifiant qu'ils avaient bien été à Compostelle, ad pedibus cum jambis, exténués, rendirent l'âme en ses lieux et nous devions exhumer leurs squelettes quelques sept cents ans plus tard, la coquille placée au niveau du coeur justifiant leur sainte dévotion,(37).

GERVANS qui a la chance d'être citée dès l'an 908 était déjà paroisse et le village du XIe siècle correspond à celui du XXe, bien entendu sans ses écarts. Ce devait être un village agricole mais plus spécialisé dans la culture des fruîtiers et de la vigne. Le village s'étendait essentiellement sur l'éperon, l'église se dressant à l'emplacement de l'actuelle, découvrant la plaine rhodanienne depuis son promontoire et sans habitations au-dessous d'elle au couchant. Le village avait déjà forme elliptique et la route le contournait au levant avant de dégringoler la butte et franchir le ruisseau " Flumicello ". GERVANS devait avoir le même nombre d'habitants que SERVES. Les carrières y sont insignifiantes et les maisons sont construites avec les pierres de SERVES comme la plupart des maisons d'EROME. Car la richesse de SERVES devait longtemps résider dans l'exploitation de son granite. Toutes les villes des environs, moyennes (St-Vallier, Tain, Tournon, etc ...), plus importantes (Valence, Romans, etc ...) quand elles ne sont point plus lointaines ont été bâties avec ce matériau.

Il est ainsi démontré que SERVES a possédé la puissance d'un FISC dont ont bénéficié EROME et GERVANS. Mais, sur le plan spirituel c'est EROME qui détint la palme avec NOTRE-DAME-DE-LA MURE (AINAY)

NOTES ET REFERENCES

(1) - BRUN-DURAND : " Dictionnaire Topo. de la Drôme ", op. cit., p. 110, col. 1-2 : " Ager Concoarense in loco nuncupante Romanis, 860.

(2) - Idem, p. 331, col. 1 : Le 1er vocable fut celui des Martyrs de Vienne : Ecclesia que est sita in honore Sanctorum Apostolorum et Martyrum Viennensium, 860.
Puis celui de Saint-Pierre : Ecclesia Sancti Petri Romanis, 1051.
Puis, Saint-Pierre et Saint-Barnard : Abbatia Sancti Petri et Sancti Barnardi in loco qui dicitur Romanis, 1068. Etc ...

(3) - Chanoine Ulysse CHEVALLIER : " Regeste Dauphinois " (Imprimerie Valentinoise, Valence, 1910-1927), Tome Ier, nº 1.000

(4) - RR PP Bénédictins de PARIS," Vie des Sts ",op.cit.,T.XIII,Suppléments & Table Générale

(5) - RR PP Bénédictins de RAMSGATE (ENGLAND) : "10.000 Sts - Dictionnaire Hagiographique", (Brepols,1991). St-Cyr, fils de Julitte, veuve noble d'Iconium,martyrisés à TARSE, v. 304-306. Cyr,âgé de 3 ans,fut torturé et assassiné sous les yeux de sa mère avant que celle-ci soit décapitée.CYR est le patron de NEVERS.Culte très populaire dès les V-VIe S

(5BIs) Mgr.P.GUERIN,"Petits Bollandistes,Vie des Sts" (Bloud,Paris,v.1880).

(6) - BRUN-DURAND, op. cit., quartier, commune de CLERIEUX

(7) - BRUN-DURAND, id. - Nous estimons qu'il y a là une grande confusion de la part de l'auteur qui ne pouvait tout connaître dans le détail. Les VOSSERTS (Chantemerle & Larnage) seraient chef-lieu de l'ager VOCIRANCENSIS (comprenant EROME qui est dit appartenir à l'Ager de TAIN). VOSSIERE, sur Arthemonay, serait le chef-lieu de l'ager VOCIRATENSIS (il n'y a qu'une lettre différente un " T " au lieu d'un " C "). Id. avec les VOIRASSIERS sur Clérieux et Romans (tout cela entre 909 et 942). Les VOUSSERES de Crozes (au-dessus SE de Gervans) seraient à la fois de l'Ager des VOSSERTS (VOCIRACENSIS) et chef-lieu de la paroisse de VALSERIIS sur Larnage, alors que le site de VALS (dans les gorges de la Galaure) serait celui de VALLE (bien qu'il n'y ait jamais eu de "vallée" ou de "val" mais un castrum et une chapelle sur un piton abrupt.

(8) - DASSY : " L'Abbaye de Saint-Antoine, en Dauphiné, (S.L.N.D., vers 1850), suivi de pièces justificatives.

(9) - Archives Départementales de l'Isère - Fonds : Saint-Antoine.

(10) - Archives Départementales des Bouches-du-Rhône. Répertoire de la série " H " - 2 H : Abbaye de Montmajour, par E. BARATIER (A.D., Marseille, 1959).

(11) - La Mure = Mura = Macheria - V. DUCANGE
Claude BOISSE :" Recherches étymologiques sur La Mure ", in RHODANIA 37e année, 1961,fasc. 1-2, pp. 3-6.

(12) - Nom d'origine Latine (A)lilacio.

(13) - BRUN-DURAND, op. cit., Table des Formes Anciennes, p. 448, col. 2.

(14) - REGESTE DAUPHINOIS, nº 1.505

(15) - Jean HUBERT : Arts et Vie Sociale de la fin du Monde Antique au Moyen-Age, (Droz, Genève, 1977). In : l'abbaye de Déols et les constructions monastiques, pp.449-458 (V. les cartes des pp. 454-5).

(16) - George PINET DE MANTEYER : Origines des premiers Comtes d'Albon (Origine des Dauphins de Viennois), in Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes, 1925.

(17) - Abbé BERNARD : Les origines féodales en Savoie et en Dauphiné

(18) - Charles RABANY, Conservateur du Château, de la Bibliothèque et du Dépôt d'Archives de Tournon (1888-1962).

(19) - Charles RABANY : " Correspondance : 75 Lettres adressées à C.B., du 3 Janvier 1957 au 28 Septembre 1962 - Documents suivis de la dernière lettre de C.B. à C.R. (27.XI.62) comprenant 2 Lettres du Colonel FONTAINE (4 et 7.XII.62), 1 Lettre de Mme Jeanne SUFFERT (Soeur de Charles RABANY, du 30.I.63) avec copie d'une lettre de l'abbé FONTENAT (à Mme J.S.) et sollicitant le don de la collection de Minéralogie de C.R. au Collège du Sacré Coeur d'Annonay (comme il en avait été convenu avec le défunt en 1957), 1 Lettre du Dr J. BALAZUC (8.XII.62), 2 pages d'une lettre du Baron BOREL DU BEZ (même date), 1 Lettre de Robert DE JOLY (Président-Fondateur de la Sté Spéléologique de France, du 7.XII.62), 1 Lettre de M.-A. DE JONG, du 8.IV.63).
Ici : Lettre n° 29 (7.VII.58, 6 pp. en 3 ff.)

(20) - REGESTE DAUPHINOIS, Tome Ier, n° 2066.

(21) - MANTEYER : " Origines des Dauphins ... ", op. cit., T. à part,p. 40.

(22) - Humbert II devint ainsi le 1er Comte de Savoie avec transmission héréditaire puisque, antérieurement Savoie et Piémont étaient partie intégrante du Viennois.

(23) - REGESTE DAUPHINOIS, Tome Ier, n° 868.

(24) - REGESTE DAUPHINOIS, Tome Ier, n° 869.

(25) - REGESTE DAUPHINOIS, Tome Ier, n° 705.

(26) - Le fait en revient au régime carolingien, notamment en ce qui concerne les nouvelles églises. Les Francs occupant un terroir celui-ci accueille de grands domaines fonciers et chaque propriétaire implante sa "villa" qui correspond en fait à la villa romaine du Bas-Empire qui a les proportions d'un vicus, c'est à dire d'un village. Bien entendu, dans nos régions, les anciens propriétaires (d'origine Gallo-Romaine) ont été expulsés. Dans cette "villa" - village, le propriétaire fait bâtir une église qui est donc sa propriété personnelle. S'il se trouve déjà une église dans sa propriété, il l'annexe à son domaine. Seuls ont pu échapper à cette main-mise (et encore !) les prieurés relevant d'ordres puissants, notamment ici ceux de l'Eglise Lyonnaise : les abbayes de l'Isle-Barbe et d'Ainay. Bien souvent, les descendants des propriétaires spoliateurs restituèrent ces églises "pour le pardon des pêchés de leurs ancêtres ... ". On l'a vu avec le don de TEUBRANUS (908) à l'abbaye de ROMANS. Comme SAINT-BARNARD avait fondé cette abbaye vers 840, l'église de GERVANS ne lui appartenait pas à l'origine mais relevait de l'Evêché & Archevêché de VIENNE. Pour NOTRE-DAME DE LA MURE, non seulement elle appartenait à la puissante abbaye d'Ainay mais elle se trouvait sur le terroir

du Fisc de SERVES. Il est aussi démontré l'importance de la population d'EROME comprise dans ce fisc et sans qui SERVES n'aurait pu vivre et les églises des deux paroisses relevaient de N.D. DE LA MURE. A l'origine, il en était de même de GERVANS mais c'est sa position et sa faiblesse qui en faisaient une proie facile pour ROMANS avec la possibilité d'accès au Rhône. En effet, l'église et le terroir de TAIN appartenait en directe à CLUNY. La tentative de ROMANS démontre à elle seule qu'EROME (dont dépendait GERVANS) s'étendait au midi jusqu'au sommet de Pierre-Aiguille, CROZE n'atteignant le fleuve qu'aux Varognes, c'est à dire dans le défilé abrupte même interdisant toute possibilité d'y créer un port. Effectivement, CROZE et LARNAGE relevaient du Prieuré d'Humilian qui dépendait directement de SAINT-ANDRE LE BAS, à VIENNE. Il en était de même au nord du fisc de SERVES. PONSAS n'existant plus alors (les habitants ayant fui sur SERVES ou SAINT-VICTOR. Les églises de SAINT-VICTOR (disparue), SAINT-BARTHELEMY DE VALS, et leurs terroirs dépendaient du prieuré de VALS, directe de l'abbaye auvergnate de SAINT-CHAFFRE. Quant à SAINT-VALLIER, l'église était en même temps celle d'un prieuré de SAINT-AUGUSTIN. On est bien loin de Dieu dans ces querelles et tentatives permettant à l'abbaye de ROMANS toute nouvelle d'avoir un débouché économique direct sur le Rhône. Il est vrai que tous ces gens d'église sont des politiques et que notre propos se place en un temps où les GUIGUES DE VION sont COMTES D'ALBON (création toute nouvelle du seul fait des GUIGUES car ALBON n'a jamais été un Comté) mais pas encore Comtes de Vienne.

(27) - Je puis me permettre, au bout de ~~temps~~ tant d'années de recherche, d'être en désaccord avec Charles RABANY qui ne croyait pas à l'héritage des fiscs impériaux et à leur transmission à travers les siècles et tous les régimes qui se sont succédés en FRANCE. C'est sur un fisc royal (hérité des Romains) que fut fondée la première abbaye de DONZERE, au VIIe s., fille de l'abbaye-mère de FONTENELLE (en Normandie, afin de procurer l'huile des luminaires, Donzère étant le dernier lieu où poussait l'olivier). Il en a été de même, à notre époque, avec l'implantation de l'Aéroport Charles DE GAULLE, ROISSY étant un fisc hérité de l'Ancien Régime, fisc depuis la nuit des temps, etc ...
L'archevêque BROCHARD a transmis le Comté de Viennois aux GUIGUES mais détenant à la fois le spirituel et le temporel, il n'a donné aux GUIGUES que le temporel. Détenant ce pouvoir de suzeraineté sur le VIENNOIS, les GUIGUES n'ont pas touché aux propriétés ecclésiastiques (églises, chapelles, prieurés et terroirs, plus ou moins vastes, leur permettant de vivre. Héritiers du Fisc de SERVES, ils l'ont exploités directement, en instituant immédiatement un péage et en confortant celui-ci par l'érection d'un château delphinal. Libre à eux, par la suite, de l'inféoder sans jamais l'aliéner car toutes forteresses delphinales dépendaient alors, à travers eux, du Saint-Empire-Germanique dont ils se reconnaissaient les vassaux.

(28) - Quand il s'agit de familles régnantes, "Race" est employé comme synonyme de "Dynastie".

(29) - Ces murs de soutènement ne sont visibles que du pied de l'escarpement, depuis la R.N.7 - Il n'en subsiste qu'une faible partie mais cette dernière atteste des dimensions de la place d'autant plus que des défenses y avaient été aménagées postérieurement (débris de rempart et tourelle ouverte à la gorge vraisemblablement du XIVe s.).

(31) - Cette tuile de pâte jaune, peu cuite, ne possède que des rebords insignifiants. Toute trace de condyles a disparu. Elle est datable du VIe ou VIIe s.

(31) - Au contraire de la précédente tegula, ces fragments d'imbrices (tuiles demi-rondes) à crêtes sont de très bonne qualité et peuvent remonter aux deux premiers siècles, comme les autres fragments de tegulae rencontrés lors de ces sondages (1945-50) ou employés dans les murs. Si l'on accepte une église à SERVES dès 380 (Comme à N.D. DE LA MURE, par Christianisation de sanctuaires antiques), ces tuiles étaient déjà vieilles de deux cents ans. On ne peut imaginer les stocks réalisés au premier siècle, en matériaux utilitaires comme en céramique de luxe.Dans la nécropole des Orpaillots, à EROME, une sépulture datée de la fin du IVe siècle (par monnaie représentant le viatique du mort afin de payer le passage du Styx) nous a livré deux petits vases de sigillée. Les poinçons nous permettent d'affirmer que ces potiers ont oeuvré entre 50 et 70 de l'Ere, à La Graufesenque (Faubourg de Millau). Ces pièces céramiques d'accompagnement dans l'Au-delà avaient ainsi plus de trois cents ans ! Imaginons un seul instant qu'un défunt contemporain (1993) se fasse enterrer avec une monnaie de la fin du règne de Louis XIV ! Encore faudrait-il trouver un tel témoin ...
Un fragment d'imbrex à crêtes (comme certains fragments de tegulae) a subi l'action du feu et démontre, semble-t-il, que la première église servoise a été détruite par un incendie (accident ? Invasion des Lombards, des Francs, des Sarrazins, des Hongrois ?).

(32) - Claude BOISSE : " Castrum Cervia ... ", op. cit., pp. 32-33.-
V. également Ch. JOINSTENS : " Manuel de Folklore Dauphinois ".

(33) - V. Plan annexe. La nef de Saint-Pierre mesure 7,20 m. de large et 10,40 m. de long. En gardant une allée centrale de 1 m. de large, on peut disposer 8 double-rangs de bancs, chaque banc mesurant 3,10 m. de long et accueillant5 à 6 personnes suivant leur encombrement (gens maigres ou corpulents) ce qui, au minimum, peut représenter : 5 personnes x 8 x 2 = 80 personnes + 1 enfant x 8 x 2 = 16 enfants et au total : 80 + 16 = 96 personnes. Il reste suffisamment de place dans le choeur et abside(plus de 18 mètres carrés) pour placer le curé et 2 enfants de choeur.

(34) - On connaissait déjà une première salle éclairée par une baie romane en plein cintre. Au cours de travaux d'assainissement récents (1993) on vient de découvrir une salle basse reposant sur le vif du rocher. Il n'y a rien de surprenant, vue l'épaisseur des murs, à ce qu'il y ait eu un étage (voire deux) au-dessus de la salle déjà connue et une terrasse en plateforme avec créneaux.

(35) - Les CLERIEU possédait l'essentiel des terroirs limitrophes avec la moitié du plateau (Les Méjans), et les châteaux de LARNAGE et de CROZE(S). Mais les CLERIEU qui comptèrent parmi les plus puissantes familles dauphinoises (qui auront même des fiefs à "l'étranger" puisqu'ils furent co-seigneurs de VALREAS et de VISAN, dans le Comtat), n'eurent jamais d'accès au Rhône.

(36) - Une lutte épique s'engagea entre les conservateurs et les démolisseurs ! Nous avions, en temps utiles, présenté un contre-projet à la Direction de la C.N.R. - En déviant l'axe du Canal d'environ 1° on pouvait éviter Notre-Dame-de-la-Mure. Celle-ci se serait trouvée dans une ile accessible comprenant une zone culturelle (N.D. et Musée), une zone naturelle (réserve ornithologique pour les migrateurs) et une base de loisirs. Précisons que Notre-Dame de la Mure était la dernière église rurale, en dehors de toute agglomération, entre Lyon et Arles, encore ouverte au culte.

(37) - La nécropole de N.D. de la Mure a livré près de 500 individus. Les sépultures les plus anciennes remontaient à l'extrême fin du

IVe s. - débuts du Ve - Jusqu'au IXe s., il s'agit de la population, hommes-femmes-enfants. A partir du Xe, les défunts sont plus sélectifs. Il y a très peu de femmes (10%) puis au XIIe plus du tout. Il est vrai qu'aux mêmes époques (IVe - XIVe s.), on connaît des nécropoles gallo-romaines et barbares païennes, gallo-romaines, burgondes, franques, germaniques, à proximité immédiate des villages existants : le long de la Voie d'Agrippa et le long du Chemin de la Plaine. En ce qui concerne SERVES : à 150 m. au SE de St-Pierre puis à l'emplacement de la Mairie. Dans la Plaine, au Cimetière des Juifs (nous en reparlerons) - A EROME : Aux Orpaillots, aux Mottes, à N.D. de la Mure et (à partir du IXe s.) autour de l'église St-MARTIN - à GERVANS, près du cimetière actuel, aux Charnays, autour de l'église St-CYRICE (à partir du Xe s.).

o

o o

PLANCHE 9

SERVES - DONJON PRIMITIF - 2e Etat

Arcade de la grande baie occidentale murée à la fin du XIVe s. (Routiers)

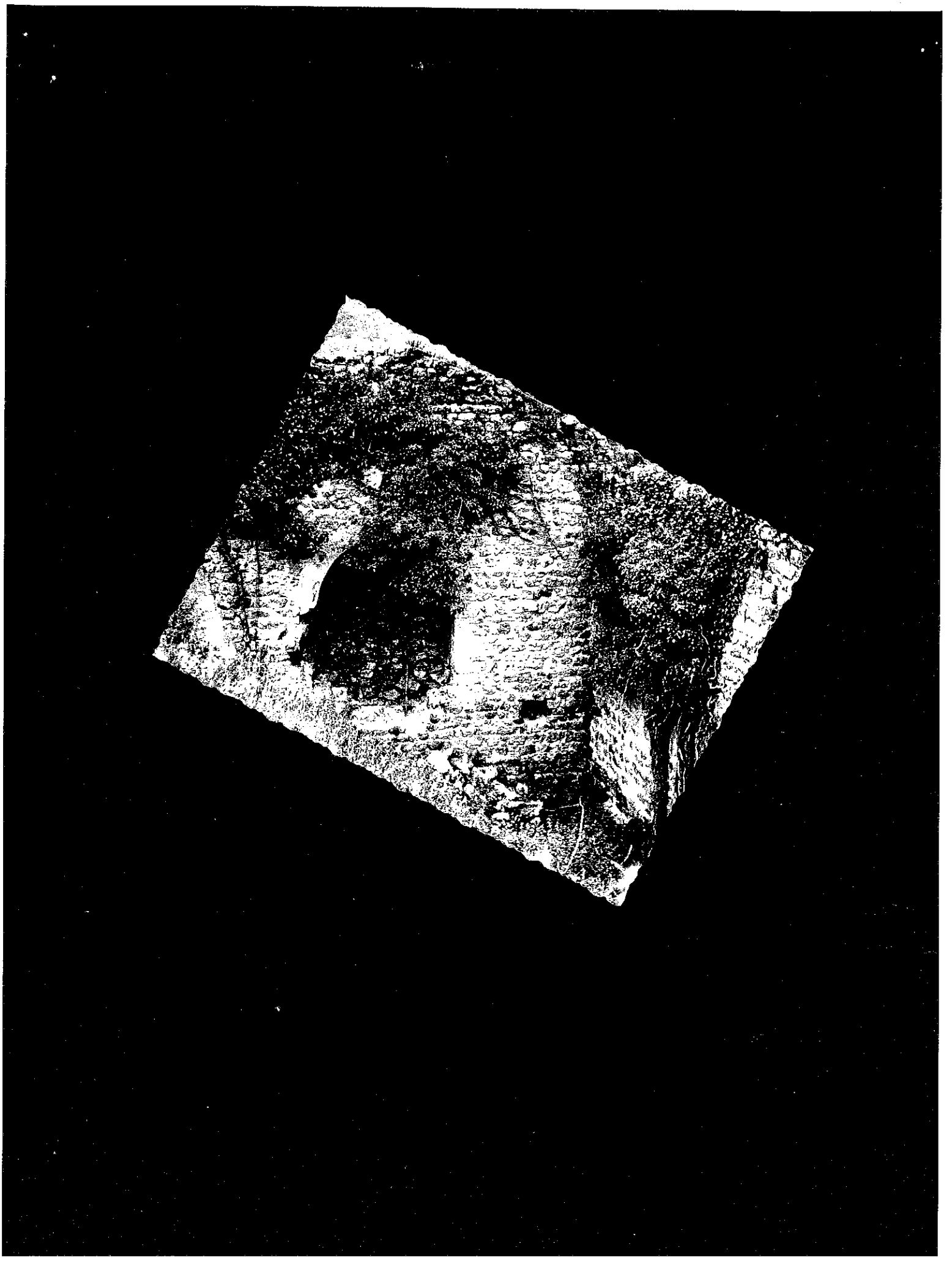

PLANCHE 10

ENTREE NORD DE SERVES

En 1816, le rocher existe encore à l'ouest de Saint-Pierre

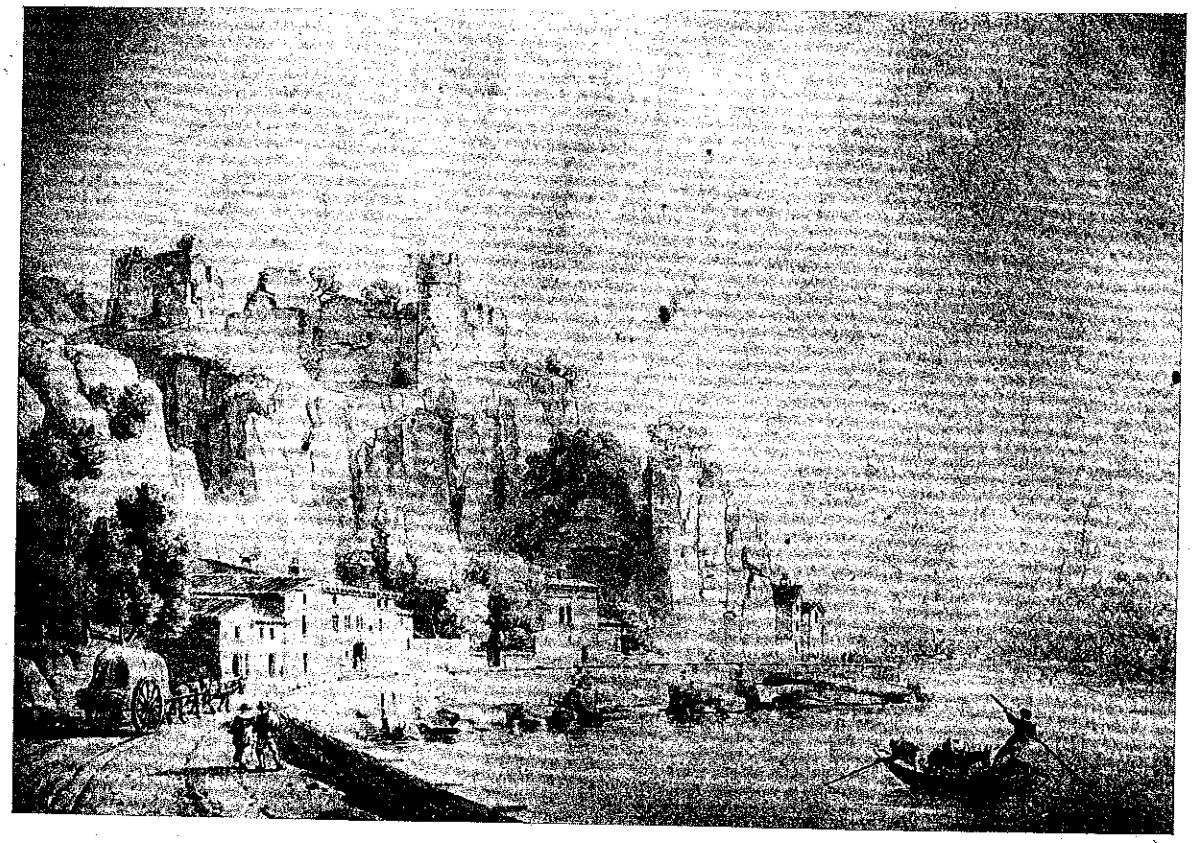

BOURGEOIS : « *Le château de Serves en 1816.* »
Reproduit avec l'autorisation du Musée de Valence. (Photo Deval, Valence.)

PLANCHE 11

ENTREE NORD DE SERVES

A l'époque de la publication de l' "ALBUM DU DAUPHINE "
du Baron TAYLOR, seule la partie haute du massif
a été détruite à l'explosif. Par la suite, le dit massif
sera anéanti de façon à repousser la route à l'Est.
La nef de la chapelle a été, à nouveau, couverte d'une toiture
car on y disait encore des messes de pélerinage (la Madone de
Serves ne date que de 1861). La toiture et le mur goutterot occidental
s'effondreront lors du percement du tunnel de chemin de fer
en 1853-54

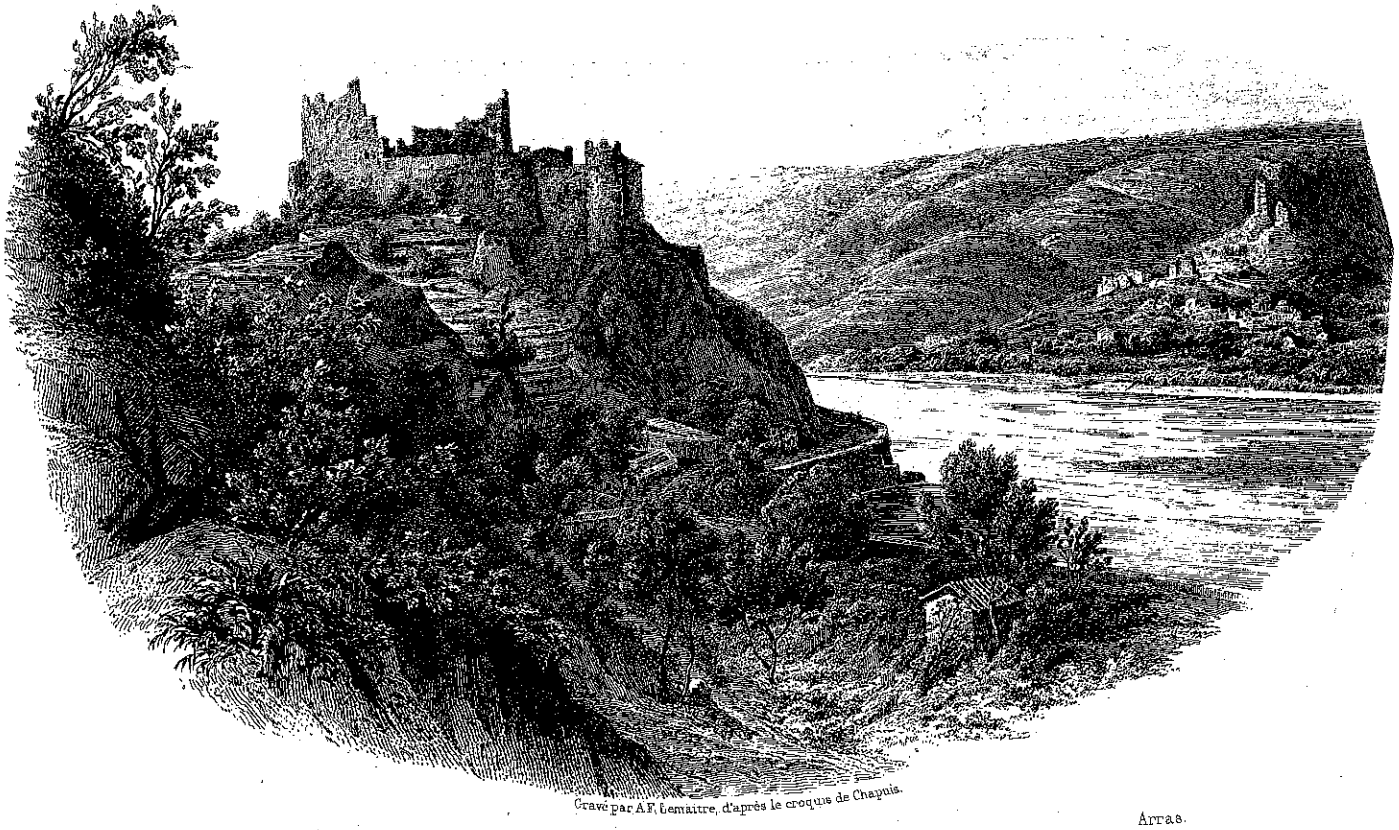

VOYAGES

pittoresques et romantiques

DANS L'ANCIENNE FRANCE

par I. TAYLOR

Membre de l'Institut

D A U P H I N É

o

o o

A PARIS

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRERES

MDCCCLIV

CHAPITRE DOUZE

APERCU D'HISTOIRE DU DAUPHINE

* Préambule

On a vu, dans les pages précédentes, comment les GUIGUES DE VION, viguiers héréditaires (déjà !) du Pays d'Annonay, contrôlant de plus la Viguerie d'Arras, ont réussi à s'implanter sur la rive gauche du Rhône (1) grâce à la vacance du pouvoir central (Tant au sommet du Saint-Empire Germanique qu'à celui du Royaume de Bourgogne son vassal). Le don de l'archevêque de Vienne n'était pas, cependant, celui du VIENNOIS mais essentiellement celui du Comté de Vienne et partie du Comté de Tullins. On doit y associer des Comtés Mythiques, fabriqués par les GUIGUES : celui d'Albon et celui de Vals-de-Galaure. Echappaient ainsi aux GUIGUES, la Savoie et le Piémont (donné en même temps à HUMBERT AUX BLANCHES-MAINS) et le diocèse de Genève. On ne peut confondre les divisions ecclésiastiques relevant de la Métropole de VIENNE (2) et les Comtés (ou partie) distraits de la VIENNOISE. Les diocèses demeurèrent sous l'obédience de VIENNE quel que soit les états politiques desquels ils relevaient temporellement.

Mais les GUIGUES étaient déjà possessionnés sur la rive gauche du Rhône, comme simples particuliers nobles. L'acte de BROCHARD, archevêque de VIENNE, leur permet de traverser le fleuve comme souverains d'une partie du VIENNOIS.

Mais un GUIGUES DE VION avait déjà franchi le Rhône avant le 7 Septembre 996 (3). Grâce à qui ? Grâce à son fils HUMBERT (4), évêque de GRENOBLE (d'où des fiefs dans le Graisivaudan, avant la fin du Xe s.), qui dilapidait son évêché au profit des siens. MANTEYER avait raison d'écrire :

" On peut dire que le sceptre de la Maison d'Albon a été
" taillé dans la crosse de ce pontife ... " (5).

Vers la fin de ce même siècle (1095-96), le DAUPHIN ne prit nullement part à la Première Croisade (6) et se contenta d'administrer ses états, voire de les agrandir avec les fiefs de certains de ses vassaux qui ne revinrent point de Palestine (7).

Il n'est pas question pour nous de décrire par le menu tous les évènements qui illustrèrent l'Histoire du Dauphiné, à travers le microcosme que furent nos trois paroisses d'EROME, Serves et Gervans. Indépendamment des guerres notamment entre le Dauphiné et la Savoie (8), des batailles et rivalités de seigneurs locaux (9), entre gens d'église (10), nos communautés villageoises auraient vécu en toute tranquillité si elles ne s'étaient trouvées sur le passage déjà transeuropéen des grands pôles économiques mais aussi, hélas !, au passage stratégique prépondérant de tous les gens de guerre. Encore heureux qu'elles se soient trouvées sous la protection du château de Serves (11) et sous la mouvance juridique directe de celui-ci.



Elément de CLAVICULA au Midi de la Tour S.W. Celle-ci a été rechemisée complètement vers la fin du XIVe s. d'un pied (à la hauteur de la fenêtre Supérieure) à 5 pieds à la base (1,50 m.), l'épaisseur de ce mur voisinant alors 2,50 m.)

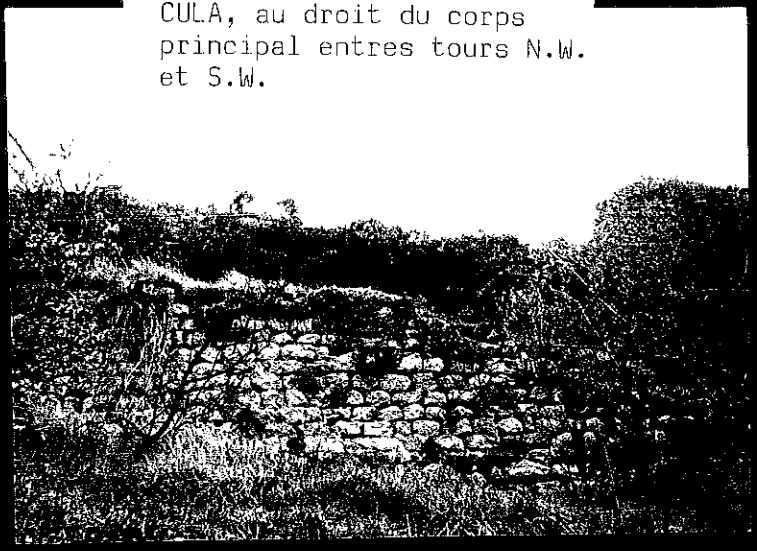

Seconde élément de CLAVICULA, au droit du corps principal entres tours N.W. et S.W.

2 Clichés Claude BOISSE

Grands Evènements

Par suite de sa position géographique, la partie occidentale du Dauphiné subit tous les inconvénients qu'amenaient la voie principale des échanges entre le Nord et le Sud (voire l'inverse) mais les Dauphins des trois "races" qui se succédèrent pendant les trois cents ans d'indépendance surent toujours négocier avec les plus puissants et notre région connut toujours une paix relative, sous la protection du château de Serves, forteresse delphinale.

Le modeste castrum, issu directement de la specula romaine, reçut quelques aménagements dès la fin de la 1ère moitié du XIe siècle mais, les GUIGUES ayant pris possession de partie de la Rive Gauche du fleuve ne pouvait décemment se contenter d'une aussi piètre représentation ! Avant la fin de cet Onzième siècle, ils firent construire une forteresse à la mesure de leurs ambitions ... car de puissants seigneurs environnaient les lieux. Les Clérieux étaient parmi les plus puissants et se trouvaient même possessionnés en des lieux très éloignés de leur fief principal puisqu'ils étaient parmi les coseigneurs de bourgades importantes comme Valréas et Visan. Dans les premiers temps, devenus vassaux des GUIGUES, ils ne l'entendaient pas de cette oreille. Ce n'est que par la suite qu'ils ployèrent le genou. Nous avons vu déjà que, par le passé, ils avaient ceinturé le Fisc de SERVES, (avec leurs fiefs de Crozes, Larnage, Mercurol, Chantemerle, Claveyson, St-Andéol & St-Véran, etc ...). C'est bien pour cela que les GUIGUES tout en se faisant Comtes d'Albon, créèrent de leur propre chef le Comté de Vals afin de barrer la route aux Clérieux en direction du Rhône, par les gorges de la Galaure.

Ce n'est qu'au XIIe s. que les Dauphins vont étendre leur domination dans le sud de notre Drôme actuelle (avec, comme appui, ce qu'ils possédaient dans les diocèses de Grenoble puis de Gap. Beaucoup plus tard, ils hériteront de tous les fiefs des anciennes baronnies de Mévouillon - Montauban, mais nous n'en sommes pas là. Toujours est-il, c'est que le Dauphiné du Nord a toujours été coupé du Dauphiné Méridional par le Comté de Valentinois. Sur le plan féodal, le Valentinois n'était pas homogène et les fiefs se partageaient entre les Poitiers (12) et l'Evêque de Valence les deux plus puissants. Mais tous se reconnaissaient comme les vassaux directs de l'Empereur (Saint-Empire Germanique) et cela facilita bien les choses.

Les seules guerres endémiques se déroulèrent loin à l'Est, entre Dauphinois et Savoisiens, malgré des alliances matrimoniales (et justement à cause d'elles, le Dauphiné ayant le Faucigny et partie du Genevoix, en pleine Savoie ou aux abords d'y celle !

Profitant du même état de fait (vacance du pouvoir impérial),

une bonne partie de la rive droite du Rhône sortait du giron des GUIGUES. Ceux-ci possédaient leurs bases de départ, Vion, Arras, Ozon, Iserand, Champagne, Eclassan, Thorrenc. Mais au XIe s., ils ne possédaient point encore, sur le plan féodal, les possessions des Comtes de Vienne-Bourgogne (Serrières et Peyraud) ni les fiefs de l'Archevêché de Vienne (Satilleu, Ardoix, Félines, Quintenas, Boulieu, etc ...). Au cours des temps, ils finirent par les posséder mais ils n'en fut rien avec les fiefs de l'Archevêché de Lyon (Tournon, Lamastre, Annonay, Argental, etc ...) et les Comtes de Forez s'avancèrent jusqu'au Rhône et y demeurèrent.

Si SERVES (EROME & GERVANS) n'avait été encore un Fisc (devenu Impérial), les GUIGES, dès 1030 s'en seraient emparés directement. Ils auraient certes érigé Albon en Comté (Albon avait trop d'importance spirituelle et politique avec le Concile d'Epaone en 517 et celui de Mantaille -à 3 Km. à l'ESt- en 879) mais certainement pas Vals ! C'est parce que SERVES est toujours un Fisc qu'il ne fut pas compris dans le dotalitium d'Agnès (13) lors de son mariage avec GUIGUES, en 1070. Demeurer FISC impérial n'empêchait pas celui-ci d'être enrichi par la construction d'un château-fort destiné à le protéger et, à court terme, imposer un péage (par eau et par voie de terre), une gabelle, assurer la sûreté d'un Tribunal (même si la justice n'était pas rendue dans l'enceinte, il y eut au château de Serves des prisons delphinales) et d'un Monnayage delphinal (Hôtel des Monnaies compris dans l'enceinte), etc ... Le château de Serves eût résisté à un siège et à une tentative d'assaut mais il fut avant tout un château de façade " pour en imposer " !

Avant la fin du XIe s., furent construit à Serves le Château (les deux tours occidentales séparées par un long corps de bâtiment rectangulaire (les dites tours flanquant les angles NW et SW) et, vraisemblablement, l'Hôpital en piémont SW. Furent reconstruits le donjon primitif (ex-specula romaine qui perdit ses caractères d'architecture militaire avec baie romane en plein cintre perçant le mur ouest), encore compris dans l'enceinte; et, hors les murs du château et de ses remparts, l'église romane St-Pierre (devenue chapelle mais qui ne fut jamais castrale bien que la tour absidiale soit entrée, bien plus tard, dans le système défensif du château), hors-les murs.

C'est en ce même Onzième siècle que furent reconstruites les églises d'EROME et de GERVANS (14). NOTRE-DAME DE LA-MURE ne bénéficia point de tels travaux car elle devait être en parfait état.

Parmi les évènements importants de ce XIe siècle qui voient l'avènement des GUIGUES et la naissance du Dauphiné, le principal n'est cependant point le politique mais le spirituel qui l'emporte. C'est en effet vers 1070 que se place l'épisode érômain de la translation des reliques du Grand Saint-Antoine, de Cons-

tantinople à la Motte-Saint-Didier (qui devait devenir La Motte-Saint-Antoine, puis Saint-Antoine en Viennois). Cette simple halte, pour une nuit, devait entrainer une gloire durable pour cet édifice, malgré les vicissitudes des Guerres Religieuses (XVIe et XVIIe s.), et de la Révolution (Vente des Biens Nationaux), et bien que seule l'église soit parvenue jusqu'à notre époque !

En cette fin du XIe siècle, se place le prêche et le départ de la Première Croisade (1095) qui n'a pas d'effet sur notre petite région, d'autant plus que les GUIGUES (qui n'ont pas encore le nom de "Dauphin")n'y participèrent point se contentant d'asseoir leur pouvoir et d'administrer le pays.

La réorganisation administrative (Xe - XIe S.) n'est pas limitée au seul Viennois. Elle intéresse Provence et Languedoc, comprenant les marches Gênoise (Monaco, Nice, ...) et Catalane (Barcelone). Mais en Provence, les Vicomtes (Avignon, Arles, Nice, Marseille, en Diois, en Venaissin, ...) paraissent provenir de grandes Familles du Viennois (15). On comprend alors mieux l'ascension des GUIGUES si ceux-ci étaient des vicomtes héréditaires et non de simples viguiers... Position sociale leur permettant d'instituer Albon et Vals en comtés vassaux du Saint-Empire, sans que leurs pairs y trouvent à redire, notamment le Comte de Vienne-Bourgogne ou d'autres puissantes Familles puisque ces dernières avaient transféré leurs tiges aînées aux vicomtés "provençales" sans se soucier de leurs fiefs initiaux qui tombèrent entre les mains des GUIGUES.

Les faits importants, c'est que toutes nos populations restèrent de Droit Romain (La Loi Salique n'étant appliquée qu'aux seuls représentants de l'Administration Impériale). Il en est de même de la population qui est avant tout composée d'Hommes Libres. Le servage parait inexistant. A l'instar du diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux (lui aussi Dauphinois) cette condition représente-t-elle 0,5 % des habitants ? Fait inconnu dans les états au nord de Lyon, les rares familles serves du Tricastin possédaient des biens propres (maison & terres cultivables) et les dites familles étaient indissociables (les époux ne pouvaient être séparés pas plus que leurs enfants dispersés à leur majorité, de 12 à 14 ans). Un tel fait était une anomalie ailleurs (16).

Venons en au XIIe siècle pour tenter de dresser un état de nos communautés.

SERVES : La configuration des lieux subit des modifications très importantes dues, pour l'essentiel, à l'érection de la forteresse delphinale. Contrairement à ce que l'on pouvait croire jusqu'alors, le château n'a pas été édifié sur un replat sommital secondaire mais sur une pente rocheuse abrupte, comme l'ont révélé des aménagements récents où quelques plans horizontaux marquent l'exploitation de carrières antiques de granite. On ne peut comprendre l'état des lieux tel qu'il apparaissait jusqu'à ces dernières années et une suite de croquis

schématiques vaut mieux qu'un long discours (17).

Au XIIe s., le château est limité au bâtiment décrit précédemment : un long corps de bâtiment avec deux tours rondes en appui sur la façade ouest (tour NW et tour SW). Le donjon primitif est transformé en habitation, peut - être pour le Dauphin (18). Les remparts (avec chemin de ronde en hourds) existent-ils déjà ? De toutes façons, cet ensemble fortifié est ceinturé peut-être encore par une simple et haute palissade ?

L'église Saint-Pierre, dont la reconstruction est achevée sinon dès la fin du XIe s. du moins au cours de la 1ère moitié du XIIe s., est sur le replat rocheux inférieur au château, à l'extrémité nord du promontoire abrupt. C'est au pied de cet escarpement que s'accroche la route avant que le rocher vertical plonge dans le Rhône. Le fleuve a creusé, en amont, une vaste courbe et le courant vient se fracasser sur l'éperon qui le renvoit sur la rive opposée, c'est à dire la rive droite. Donc, le cours navigable, en eaux profondes, est côté servois, à portée des archers ou arbalétriers delphinaux, les plus gros bateaux à la merci de l'artillerie à ressort (catapulte, baliste, etc ..) du château... assurant ainsi le paiement du péage.

Cette église est complètement détachée du Château. Le cimetière est encore sur le replat oriental succédant à l'émergement rocheux. Le chemin y conduisant passe au pied nord de la forteresse qu'elle longe ensuite à l'est. Déjà existe une voie d'accès occidentale taillée dans le rocher depuis le piémont. Cette voie conduit directement à Saint-Pierre (large de 3 à 4 m.), d'orientation SW (bas) - NE (haut). A mi-course, par une épingle à cheveu, la voie monte du N au SE pour atteindre le plateau intermédiaire et donc le château. Il est vraisemblable d'admettre que la clavicula romaine fut alors en grande partie détruite. Elle ne correspondait plus à la nouvelle stratégie. Ses matériaux paraissent se retrouver dans la construction du château et des remparts. Cela demeure cependant du domaine de l'hypothèse.

Bourgade. Le village initial fait place à une bourgade limitée en pied de château (au sommet), et s'élargissant en éventail, jusqu'à la rive du fleuve. La voie décrite précédemment en est l'artère principale et des ruelles, ménagées entre les ilôts d'habitations dégringolent vers la route qui est encore à l'emplacement de la Voie d'Agrippa. Si les habitations ont pour la plupart disparu, leur dénombrement est possible en consultant le compoix de Serves (1698) l'ancien cadastre 1833 et sur le terrain. On peut estimer ainsi la présence d'environ 250 maisons. Nous basant sur des études récentes (18) on avoisine ainsi une population de 2.000 âmes, autochtones et forains. Ce qu'on appelle "forains" concernent ce que l'on est tenté d'appeler population en résidences secondaires. La population locale (XIIe - XIVe s.) pouvait doubler lors de la venue du Dauphin ... et de sa cour. Etaient cependant à demeure (outre la garnison), les

membres de la Cour de Justice, les employés de l'Hôtel des Monnaies, les Notaires & tabellions, etc ... De plus, il y avait les péagers et, vraisemblablement, une "carrière" (ghetto). En plus des artisans traditionnels, ce que nous nommons artisans d'art afin de satisfaire la clientèle de la cour delphinale mais aussi celle que représentait tous les nobles qui étaient possessionnés à Serves non pas spécifiquement sur partie plus ou moins importante du château mais aussi sur des propriétés bâties ou non bâties des trois communautés. Un tel, damoiseau, un tel Chevalier, etc ... était possessionné de 1/96e à Serves mais cela pouvait correspondre à une garenne ou une métairie, voire un champ de blé, sis à Serves ou à Erôme, ou à Gervans, mais enregistré à SERVES puisque Serves était le chef-lieu des TROIS COMMUNAUTES (jusqu'en 1790).

La limite nord de cette bourgade se trouvait près de l'entrée nord actuelle (à la hauteur de la Croix de Mission récemment disparue, à l'emplacement des escaliers menant à un immeuble avec terrasses à l'italienne), côté oriental (19).

La limite méridionale avoisinait la Place du Monument aux Morts, la tour de l'Hôpital médiéval (20) s'adossant au-dit rempart. Au-delà, le dit rempart gagnait le Rhône à l'emplacement de la ruelle (la 1ère au nord de la Place de la Mairie) voisine, au-delà du Grand Chemin, (21).

Entre ces deux points, une anse naturelle accueillait le port mais celui-ci représentait à peine le tiers des installations portuaires de l'Antiquité Romaine.

La population paysanne de Serves devait habiter la zone comprise entre le Grand Chemin et le fleuve. Elle comprenait également mariniers et pêcheurs. Si la chasse était réservée à la noblesse, il semble que la pêche ait été libre (22).

HAMEAU(X) SERVOIS -

* Si le nom de SAINT-ALBAN subsiste encore de nos jours bien que ce quartier ait été amputé de 50% en 1970 (Ferme, villa, terres, vignes et vergers) lors des travaux de la Compagnie Nationale du Rhône, et qu'ultime témoignage son calvaire ait disparu à la même époque, on ne sait à quand attribuer la disparition de ce hameau. On connait les vestiges romains puis du Haut Moyen-Age répartis entre LE CAIRE et le chemin de SAINT-ALBAN. Peut-être que celui-ci n'a même pas atteint l'époque carolingienne. Quant à l'hypothétique chapelle elle n'aurait pas manqué d'entrer dans le giron de l'église de LYON. Pourtant nous connaissons un certain nombre de chapelles reconstruites à l'époque romane (ruinées de nos jours mais dont il subsiste des restes éloquents avec abside & absidioles en cul de four) qui sont absolument inconnues et n'apparaissent dans aucun texte. Il n'est donc pas impossible que les vestiges d'un tel édifice apparaissent un jour.

* LES COFFINS - Nous avons signalé les vestiges antiques retrouvés dans ce secteur. Les bâtiments les plus anciens remontent au XVIIe s. mais le hameau existait-il au Moyen-Age ? Le nom même ne peut-être approché de "couffin" (mot provençal emprunté à l'arabe) désignant non seulement un panier mais aussi une sépulture (bien qu'il y ait eu des tombes à incinération bordant la voie romaine qui y passe) mais bien plutôt "confins" (Lat. confines) marquant ainsi les limites anciennes de la paroisse de SERVES vis à vis celle d'EROME. Limites anciennes, mais de quelle époque ?, puisqu'en général les limites communales ont succédé aux limites paroissiales ? Est-ce lors de l'érection de Serves en commune (1844) ?

* En dépit de ces questions, il est vraisemblable de supposer que des paysans aient résidé dans la plaine ou aux abords des coteaux. Les trois communautés ont vécu dans des temps pacifiques tant que le Dauphiné a été un état souverain d'autant plus que l'on était sous la protection efficace de la garnison permanente du château de SERVES et parce que l'on se trouvait aux sources mêmes des Dauphins de Viennois, les nobles de la rive droite étant tous possessionnés aux mêmes lieux de la rive gauche.

EROME : Bien que défiguré par la traversée du chemin de fer, on peut reconstituer la bourgade médiévale (et non pas "village" par le nombre d'habitants). EROME, dès cette époque, est une agglomération agricole, possédant bien entendu ses propres artisans liés à la glèbe : maréchal-ferrant, forgeron, bourrelier, tonnelier, etc ... et dont les cultures s'étendent sur toutes les paroisses de la communauté, les paysans de Serves représentant une infime minorité de sa population. Or, c'est EROME qui fit vivre tout le monde ! Il y avait également comme à Serves, des carriers (quelques carrières de granite ont subsisté jusqu'à notre époque, sur le terroir érômain) mais l'artisanat de la terre emploie déjà de nombreux potiers.

Bien que cette bourgade ait été "ouverte" à l'époque, la noblesse dauphinoise était possessionnée à Erôme. Cette agglomération, sans remparts était toutefois sous la protection d'une "maison-forte" au XIIIe siècle (23). Vue la richesse de son terroir et de ses vignobles au XVIIe s., on est endroit de supposer que celle-ci n'était pas nouvelle.

Comme à Serves, l'église d'EROME a été reconstruite à l'époque romane. Au milieu du XIXe s., ce monument fut rasé et l'on édifia en lieu et place l'église actuelle, en ce style pompeux néo-gothique, totalement étrangère à notre région. Si nous sortons de notre cadre chronologique, c'est pour signaler que des pierres de l'ancien temple ont été réutilisées dans le nouveau, notamment dans ses soubassements visibles. Or certaines de ces pierres portent encore (malgré les intempéries et la pollution) des vestiges de peinture à fresque remon-

tant aux XIIe - XIIIe et XIVe siècles !

La Grande-Rue d'EROME reprend en partie le tracé de la voie romaine (tronçon droit n'empruntant pas le deverticulum, le ruisseau étant alors en eaux basses), comme celui de la route médiévale mais, au midi, au lieu de descendre vers la N.7 elle remontait à l'est pour passer par le terrain de camping actuel.

C'est de cette Grande Rue même que partaient des chemins vers le couchant et le Rhône qu'elles atteignaient après avoir coupé le "Chemin de la Plaine" (ancienne voie romaine secondaire).

Il est vraisemblable que le hameau de PATUREL (qui existait à l'Epo-Romaine) fut réaménagé au Moyen-Age : c'est l'accès direct à VION, patrie des GUIGUES. Il existait, dans la ferme du passeur-buvette, un grand mur médiéval. Peut-être s'agissait-il d'un vestige de la "Maison-Forte" signalée plus haut ?

NOTRE-DAME DE LA MURE : Le fait le plus remarquable de la communauté de paroisses c'est, avec la construction du Château Delphinal de SERVES, la reconstruction de cette église prieurale.

Nous avons livré les phases successives de ce monument depuis ses origines cultuelles romaines. De la petite église à chevet plat, lui succéda un édifice agrandi de deux bas-côtés. Puis, à la suite des malheurs du Temps, on en revint à un simple vaisseau qui fut reconstruit deux à trois fois dans les mêmes proportions, les bas-côtés accueillant des sépultures. En ce milieu du XIIe siècle, s'achevait un monument remarquable, fort différent. Echappant à la contrainte du vaste massif romain (opus caementicium) sur lequel s'élevèrent une nef de deux (peut-être trois) travées et la partie occidentale d'un transept. Si les deux-tiers de celui-ci prenait appui profond sur une couche de galets (sol naturel à près de - 2 m.), l'autre tiers s'ancrait sur le massif romain. Les bras du transept s'appuyaient, eux aussi, sur de solides assises romaines. Les arcs tant des voussoirs de travées que l'arc triomphal étaient en berceau brisé dénotant la seconde phase de l'époque romane (un peu avant le milieu du XIIe s.). Mais la croisée de transept voyait se dresser vers le ciel une haute coupole montée sur trompes. Au-delà, dans l'axe du monument (avec un infime décalage angulaire) se trouvait une abside en cul de four, romane de la 1ère époque) à pans coupés extérieurement.

La coupole quant à elle, s'insérait dans un puissant et massif clocher, ouvert au sommet par des baies géminées. Cet ensemble architectural a été toujours considéré par les archéologues comme étant de style Bourguignon.

L'appareil était de granite mais les angles de molasse miocène, matériaux locaux.

Les bâtiments du prieuré durent être alors augmentés et vraisemblablement

reconstruits à la même époque mais nous l'ignorons car ceux-ci ne subsistaient plus que par leurs fondations.

Cette magnificence ne pouvait être dûe qu'aux libéralités des pélerins de Saint-Antoine, en souvenir de l'accueil des reliques une nuit de 1070 (ou de 1050, les historiens n'étant pas d'accord sur la date). Le vocable principal de cette église prieurale demeurait la T.S.V. (NOTRE-DAME), mais le second de Saint-Didier disparaissait au profit de SAINT-ANTOINE (de la même façon que cela se produisit à la Motte-Saint-Didier). La principale donatrice voyait son nom conservé dans une inscription sur le bandeau de l'abside : " CATIN (pro : Catherine) SARRETTE ". Jusqu'à sa démolition (1970) deux pélerinages avaient lieu tous les ans : au 15 Août (Assomption de la T.S.V.) et 17 Janvier (Saint-Antoine).

Jusqu'à la Guerre de 1914, les paysans venaient en pélerinage de Saint-Antoine accompagnés de porcs et ils offraient au curé des queues de cochons.

Tous ces faits sont confirmés par une bulle papale (24) remontant à 1152 ou 1153. Il s'agit d'une confirmation de donation à l'abbaye d'AINAY or on ne confirme un bien que lorsque celui-ci a été donné précédemment. Et les confirmations s'effectuent généralement de siècle en siècle, sauf exception.

Mais cette bulle n'intéressait pas que Notre-Dame de la-Mure mais aussi les églises d'Erôme, de Serves et de Gervans qui, elles, relevaient de Notre-Dame de la-Mure, comme elles en dépendaient précédemment.

Cette bulle est aussi une sauvegarde contre toute main-mise laïque sur des bénéfices ecclésiastiques.

GERVANS : Si l'église de Gervans n'étaient pas citée dans la bulle de 1152-53, si l'on ignorait que celle qui a été remplacée par l'église actuelle était romane, on ne saurait pratiquement rien sur ce village sinon qu'il existait dans l'Antiquité.

Ce n'est que par recoupements ultérieurs que l'on constate une population laborieuse de paysans (et de vignerons), de potiers et, peut-être,de carriers). Quant aux Martinelles (ou : Martinel) sous Gervans rien ne nous assure que les lieux aient été alors habité.

PUY-DE-SERVES - LES PLANARDS : Les plateaux sommitaux de Serves et d'Erôme ne paraissent pas avoir été livrés à la culture au Moyen-Age, bien qu'ils l'aient été à l'époque romaine. La nature avait dû reprendre l'avantage et tout n'était que bois et forêt dont il ne subsiste que des lambeaux en bordure de ravins. Comme on sait (25) que Dauphins et noblesse chassaient l'ours, le sanglier et le cerf quand ils étaient à Serves, il fallait bien que cette zone accueille le gibier, les terroirs de plaine étant livrés à l'agriculture et les côteaux aux vignes et fruîtiers.

ETAT DES LIEUX AUX XIIIe et XIVe S.

Les archives rares au XIIe s. deviennent abondantes dès les débuts du XIIIe siècle. Notons que les grands évènements (comme la Guerre des Albigeois) échappent totalement à nos contrées. En 1248, Saint-Louis, descendant le Rhône pour s'embarquer à Aigues-Mortes (26), lors de sa Croisade, s'arrêta, suivant la Légende (27) sur l'écueil de la " Table du Roy " afin d'y pique-niquer ! Fait plus sérieux : c'est le sire de Clérieu qui prétendit faire payer le péage de La Roche-de-Glun à Saint-Louis ! L'armée royale assiégea la forteresse et la prit d'assaut. Elle ne fut pas démantelée comme le prétendent les auteurs populaires puisque longtemps après on en connait les gouverneurs ... (28)

En ces XIIIe et XIVe s., on est à l'apogée de SERVES et des deux autres communautés.

XIIIe siècle :

SERVES : Si des modifications du Château sont du domaine de l'hypothèse antérieurement à cette époque, elles sont assurées au XIIIe siècle. Au cours de la *ère moitié de ce XIIIe s., le bâtiment principal entre les tours NW et SW est doublé par un bâtiment parallèle et une tour identique aux précédentes vient flanquer le nouveau corps de bâtiment au mitan (29). Si les remparts n'existaient pas jusqu'alors, ils sont construits à cette époque. Une première enceinte enferme essentiellement le Château et le donjon primitif devenu résidence. Il semble qu'à cette époque, le château proprement dit ait été séparé de l'esplanade par un fossé. Mais cette enceinte est prolongée tant au nord qu'au midi. Au Nord elle va s'appuyer sur le mur goutterot méridional de Saint-Pierre, si bien que cette église se trouve désormais hors-les-murs. Cette zone parait ainsi être devenue basse-cour, lieu susceptible d'accueillir la population servoise (et ses bêtes) lors d'un siège. La plateforme du château marque une déclivité de 7 à 8 m. par rapport au plan de la basse-cour.

Au midi, l'enceinte va se prolonger en contrebas du seuil rocheux supportant la forteresse proprement dite. On doit remarquer que les défenses occidentales (côté Rhône) sont beaucoup plus puissantes que les défenses orientales; à l'est, le rempart ne dépasse pas 1,50 m. d'épaisseur; il est du double au couchant. Cette enceinte méridionale délimite une superficie barlongue de 1250 mètres carrés à laquelle succède une zone trapézoïdale de 50 m. de long et d'une superficie de 1500 $m.^2$ - (30)

C'est la partie la plus méridionale qui accueillait une suite de bâtiments dont nous pouvons supposer l'utilité : Un premier bâtiment, au nord, est totalement indépendant de l'enceinte. Il a pu accueillir la Cour de Justice. Le bâtiment situé le plus au sud pouvait être l'Hôtel des Monnaies (31). Les autres corps de bâtiments, tous adossés à l'enceinte orientale, ont été rema-

niés à maintes reprises au cours des temps (principalement au XIXe s.) et totalement de 1991 à 1993. La plus grande longueur de l'ensemble monumental atteint 135 m. pour une largeur maximale de 42 m. et sa forme générale est en losange.

Toutes les tours possèdent des culs-de-basse-fosse qui ont dû représenter les cachots de la Prison Delphinale. Mais les autres sous-sols accueillaient (comme partout ailleurs les cuisines, réserves vivrières, bûcher, eau potable en citerne, armement, etc ...

Ce château a été inféodé à un nombre considérable de nobliaux. Certaines inféodations ont été héréditaires, d'autres non. Ces inféodations consenties par le Dauphin sont surtout honorifiques, en remerciements de services rendus; même si les "détenteurs" sont de petite noblesse, damoiseaux (32) et chevaliers, même si leur part est infime, ils ont ainsi la possibilité de se parer du titre de co-seigneur de Serves, se plaçant au même rang que le représentant d'une grande famille, hautement titrée, qui possédera quant à elle le quart de la Chatellénie. Mais cette dernière se verra dans l'obligation d'entretenir (en tout ou en partie) la garnison delphinale.

Sont bien mieux placés ceux à qui sont concédés, pour une durée déterminée et contrôlée, les fonctions achetées concernant le Péage, la Gabelle, le Monnayage, etc ... En de nombreux cas, il s'agit de roturiers, souvent même des Juifs (33). Il va sans dire que cette population servoise ne comprend pas, dans la roture (artisan, commerçants, paysans enrichis) que des autochtones mais également des gens d'Erôme et de Gervans parce que la Cour Delphinale réside à Serves. Les hôtels particuliers dressent leurs façades sur la Rue Vitrée et certains de ces immeubles appartiennent à des roturiers, dont des Juifs ou des Lombards. On trouve également des boutiques d'artisans. Le populaire vit dans des maisons construites à l'intérieur des ilôts urbains, entre les boucles de la grande-rue ou entre la plus basse et le Grand Chemin. Les ilôts entre le Grand Chemin et le Rhône regroupant cultivateurs et mariniers-pêcheurs.

* CHATEAU DELPHINAL : Le seigneur principal est le Dauphin mais celui-ci réside dans le donjon primitif désaffecté et transformé en maison d'habitation, jusqu'au XIIIe siècle seulement. Les nobles possessionnés au château comme co-seigneurs sont les Saint-Romain (Seigneurs de Mordane et les Pons de Heyras (Arras) les plus anciens. Viennent ensuite : En 1243, Amaury de Thury (Seigneur de Limons) (34) - En mars 1262 : Aimé de Monteil (représentant des Adhémar) - au 9 des Calendes d'Août 1282, renouvellement avec : Pons de Monteil, Humbert de la Tour, Jean de Lunel, Silvion de Héra (Arras), Guillaume de Veynes, etc ... (35). Des co-seigneurs ont concédé des parts (tout en gardant la majorité de leur co-seigneurie) à certains de leurs vassaux. Les premiers sont hommes-liges du Dauphin et les seconds ne le sont qu'indirectement par leur suzerain direct. Ceci créa un tel imbroglio que le Dauphin lui-même dut procéder à une enquête,

en 1261, pour définir ses propres droits ! (36).

En 1294, nous connaissons un certain Hugonin de Serves, Damoiseau qui, étant clerc, devait dépendre de la Justice de Serves.

En ce même XIIIe siècle, compris dans l'enceinte du Château, nous trouvons le siège d'un TRIBUNAL qui releva toujours du Baillage de Saint-Marcelin. Ce Tribunal était composé d'un Juge, d'un Lieutenant, d'un Procureur, d'un Sergent et d'un Greffier. Nous assignons comme siège à cette cour de Justice, le bâtiment médiéval le plus septentrional de l'enceinte sud (37), la Justice se rendant et étant exécutoire auprès la Cour,extérieurement au rempart SE et entre celui-ci et le cimetière (38).

Au même lieu mais à l'extrémité méridionale de la même enceinte, se trouvait le siège de l'HOTEL DES MONNAIES, cité en 1237 (39) puis 1245 (40). Le monnayage était déjà à ferme et cette concession (généralement annuelle, renouvelable ou non) était sévèrement contrôlée par la Chambre des Comptes delphinale de Grenoble.

Dans l'intervalle de ces deux bâtiments médiévaux mais disparu depuis la fin du XVIIIe siècle devait se trouver le SIEGE DU PEAGE de Serves. Celui-ci existait déjà en 1243 (41), tant sur terre que sur le Rhône. A l'époque, il avait été concédé au Seigneur d'Arras, co-seigneur de Serves. Au départ, il était distinct de la Gabelle qui lui fut unie au XIVe s.(42). Péage et gabelle furent supprimés en 1776 (43). Ce siège devait se situer à l'emplacement de la Ferme du Château, immeuble des débuts du XIXe s., détruit en 1991. Le dit Péage était également sous contrôle de la Chambre des Comptes.

* EGLISE SAINT-PIERRE : Au XIIIe siècle, le rempart de la première enceinte (angle NE) voit s'accrocher une muraille qui va prolonger le mur oriental et se raccorder à la tour absidiale de Saint-Pierre, à la hauteur de l'arc triomphal et conforter celui-ci extériurement. Le mur goutterot sud de l'église sert de rempart. De l'angle SE de Saint-Pierre s'accroche le rempart ouest, en direction du midi mais celui-ci ne s'adosse point au donjon primitif : il déborde d'environ 3 m. par rapport au mur pignon ouest de ce bâtiment. Cet aménagement résulte d'une volonté délibérée lors de l'érection de l'enceinte générale. Cet espace compris entre rempart et donjon-primitif (converti en habitation) devait nécessairement ménager un portail permettant le passage des convois funèbres de Saint-Pierre au cimetière. De ce portail fortifié (en aucun cas il ne peut s'agir d'une poterne), un chemin passait au pied de la forteresse proprement dite, et par une rampe gagnait l'esplanade et sortait du château par un autre portail fortifié perçant l'enceinte orientale (ouverture dont il reste des traces, murée au XIVe s.). On connait le nom de quelques desservants de cette église (44).

BOURGADE : On connait quelques noms des habitants de Serves (44) mais, en dehors du nom (plus récent) de la voie principale (Rue Vitrée), les archives ont conservé les noms de certaines ruelles secondaires (45) qui peuvent remonter, quoique déformés, au XIIIe s. Il y avait ainsi la ruelle de " la Poterle " (pour " poterne " ?), celle de la " Burgaude " (pour " Burgonde ", c'est à dire " Bourgogne " ? - On connait également sur le terroir servois un lieu-dit : " Les Brégaudes "), etc ...

SOURCE DU CHATEAU : Dans un ravin au NE du château, en partie comblé par des alluvions quaternaires, se trouve une source. Celle-ci est recueillie dans un bassin construit et recouvert par une voûte en plein cintre. Cette appellation remonte au XIXe siècle, le château étant déjà démoli. L'alimentation en eau ptable du-dit devait se faire par citerne recueillant les eaux pluviales (ruissellement sur les toitures). L'abri de la source est en partie écroulé par suite du percement du tunnel de Serves (1853-56), puis lors de son élargissement, cent ans plus tard, lors de l'électrification. Déjà, les explosions répétées du siècle dernier avaient entrainé la disparition de toutes les sources du massif. La source du château était très abondante jusqu'à cette époque et les eaux formaient un torrent dont le lit existe encore. Les Romains avaient dû en tenir compte puisqu'ils aménagèrent un ponceau pour le passage de la Voie d'Agrippa (cet ouvrage d'art subsiste sous la N.7 actuelle).

FONTAGER : au XIIIe s. ce château est sur le terroir de Ponsas et relève du Comté et du Mandement de VALS (46) qui appartient au Dauphin. La partie ancienne de monument érigé, on s'en souvient, sur un deverticulum de la voie romaine bordée de sépultures à incinération, remonte à la fin du XIIe - XIIIe s.
On peut retrouver les noms des nobles possessionnés en consultant les archives (47) mais certains vassaux qui sont déclarés à VALS sont en fait possessionnés à Fontager tout comme à SERVES avec Erôme et Gervans.

EROME : On ne connait alors que le nom du possesseur de la Maison-Forte (si tant est qu'il y ait eu un tel édifice à Erôme, à cette époque). Il s'agit du seigneur d'Arras qui est aussi co-seigneur de Serves.

NOTRE-DAME DE LA MURE : En 1250 (48), confirmation de donation à l'Abbaye d'Ainay, (entre autres) du prieuré de (N.D. de) la Mure (Mura) ainsi que des églises de Vion, Ayserant (Iseran), Sacheraz (Sècheras), Estabulis (Etables), Chamalatis (?), CYRVIA (SERVES), AIRAMENT (EROME), Vallibus (Vals), JURVANT (GERVANS), Chasno (Chanos), Sacalatis (?), Chavaniaco (Chavannes)... etc ...

XIVe SIECLE

SERVES atteint son apogée ... et amorce son déclin. Il n'en est pas de même des autres bourgades de la communauté, EROME et GERVANS, qui sont avant tout des pôles d'attaction (celui de Serves disparaissant) pour l'Agriculture et l'Arti-

sanat, principalement les ateliers de potiers (49), créant, vu leur nombre, une véritable industrie avant la lettre et qui devait perdurer, suivant les techniques (de simple terre cuite à terre vernissée, de faïence à porcelaine, de terre blanche à porcelaine, de porcelaine électrique à porcelaine pour fusées et satellites) pendant près de sept cents ans !

Si les Dauphins des trois " races " successives avaient, par la suite quelque peu négligé Serves et ses communautés, le dernier souverain, HUMBERT II, vint très souvent en ce terroir à l'instar du premier en puissance, GUIGUES-LE-GRAS, vers 1030. C'est en effet au château de SERVES que furent rédigés les actes définitifs de cession du Dauphiné au Royaume de France (1349), dès l'entrevue secrète de Tournon (50) avec les chambellans du Roi de France, quelques années auparavant. Qu'était-ce pourtant qu'effectuer le voyage de Grenoble à Serves ? Humbert II était un grand voyageur avec ses périples en Orient (avoir flirté avec la mort, à Rhodes, au retour). Puis son voyage en Hongrie, celui de Naples. Veuf, sans descendance, acculé par ses créanciers (51) il se trouvait dans l'obligation de céder ses états à une puissance étrangère, sous certaines conditions. Il était quant à lui trop attiré, depuis longtemps, par la vie monastique.

Dès 1339 (52), Girard de Roussillon, seigneur d'Anjou, devient par échange (53), seigneur majeur de SERVES et de son terroir (avec, donc, EROME et GERVANS). Cela n'excluait pas les autres co-seigneurs qui devenaient vassaux des Roussillon, tout en étant tous hommes-liges du Dauphin. Cela n'empêchait point le Dauphin de venir à SERVES d'autant plus qu'il ne résidait jamais au Château mais y possédait une maison particulière achetée autrefois à un certain sieur BONENFANT (54). Après la cession du Dauphiné à la France, les ROUSSILLON possédèrent SERVES et son mandement en biens propres, leur Suzerain étant le fils aîné du Roi de France, héritier de la Couronne lequel, dès 1349, eut le titre de Dauphin (dans la vacance d'un jeune Roi n'ayant pas encore d'héritier mâle, le suzerain était le Roi, bien entendu).

Lors du VIe centenaire du Rattachement, nous avons participé à l'Exposition du Musée de Valence, rendant ainsi hommage à notre petite patrie (55).

Qu'en est-il en cette époque de SERVES et de ses communautés ? En Dauphiné, ce sont les dernières guerres avec la Savoie. Elles se terminèrent par le désastre de VAREY, le 9 Août 1325. La bataille avait duré trois jours et au soir du 9 Aôut, les armées Savoisiennes avaient été anéanties ainsi que celles de leurs alliés (56). Les Dauphinois firent quantité de prisonniers dont Robert, Comte de Tonnerre (Frère du Duc de Bourgogne), Jean de Châlon, Comte d'Auxerre, Guichard, Sire de Beaujeu.

Ce dernier, tout beau-frère du Roi de France qu'il fut, devait être transféré dans les "casses et prisons de chasteau de Serve" où il moisissait encore en 1326 (57).

En France, hélas !, ce sont les affres de conflits sanglants avec les Anglais et qui durèrent si longtemps qu'ils prirent nom de Guerre de Cent Ans. En Dauphiné, on est loin du théâtre des opérations ... mais on va en connâitre des ravages indirects. En effet, il n'y a pas de front permanent et les armées se défont la bataille terminée. Comme les soldats ne sont pas payés, ils perçoivent une solde avec le droit de prise, de pillage et de rançons quand il y a ville conquise et prisonniers de marque. Mais, au-delà, le temps d'être enrôlés pour une autre campagne ... il faut bien vivre ... en tuant son prochain ! Imbus de leur force numérique, ils restent en bandes et pillent l'arrière-pays, s'emparant de châteaux, d'abbayes, de villes même. Ce sont les Grandes Compagnies qui vont semer la terreur dans le pays tout entier et ses voisins jusqu'au jour où DUGUESCLIN les réunira et les conduira en Espagne, pour participer à la reconquête sur les Arabes. Quand ils étaient en petites bandes, ils évitaient quand même les grands axes de circulation, empruntant, en Dauphiné, des voies parallèles à celles du couloir rhodanien. C'est ainsi qu'on trouve encore des chemins qui portent le nom de "Route des Allemands", par exemple. Quand ils étaient plusieurs milliers réunis, c'était autre chose ! D'où aménagements spécifiques des villes et des châteaux. Il en fut ainsi de SERVES.

Voyons l'état des lieux au XIVe siècle.

SERVES

CHATEAU : On n'a pas trouvé trace encore du corps de bâtiment qui prolonge le château vers l'est formant ainsi une aile septentrionale ainsi que cela figure sur le relevé de 1833. Du reste, contrairement au plan de cette époque, cette partie ne s'accroche absolument pas sur la Tour orientale, celle-ci et le corps principal étant séparés de l'esplanade par un fossé. S'agit-il simplement d'un bâtiment léger, sans fondation, largement postérieur au XIVe siècle, aménagement plaisancier Renaissance ou du XVIIe ?

La tour d'angle SW est déjà plus forte que toutes les autres. Au-delà de la période révolutionnaire, les propriétaires du XIXe s. avait contre-percé la muraille de la tour pour faciliter l'accès de la salle-basse (58). C'est dans ce percement qu'on peut constater que cette tour a été rechemisée extérieurement, augmentant le mur d'un bon mètre d'épaisseur. Cette tour dut avoir vocation de donjon. Bien entendu, les fenêtres sont un aménagement postérieur (2e moitié ou fin du XVe s.).

Le corps principal, côté ouest, avait deux baies romanes qui éclairaient la salle-basse (l'intérieur du chateau et de l'enceinte étant beaucoup plus haut que les pentes extérieures

coup plus haut que les pentes extérieures fort raides. En abordant cette muraille après avoir escaladé la pente, on ne remarque rien. C'est de l'intérieur même de cette galerie qu'on retrouve l'encadrement roman de ces baies. Celles-ci ont été murées à la même époque sans doute.

Le donjon primitif, au nord du corps principal, qui avait été transformé en logis seigneural et où le 1er étage était éclairé par une grande fenêtre en plein cintre vit celle-ci obturée totalement pour le même motif.

Enfin, le passage aménagé entre rempart et ce dernier bâtiment, avec porte fortifiée, permettant le cheminement de Saint-Pierre au cimetière fut supprimé et la muraille intermédiaire fit corps avec rempart et logis. On a ainsi l'époque de transfert du cimetière en un nouveau lieu qui perdura jusqu'à la Restauration (59).

Ces travaux effectués tous côté Ouest participèrent à la mise en état de défense du château.

A l'extrémité méridionale de l'enceinte, une porte fortifiée fut édifiée, adossée au rempart (lui-même conforté intérieurement par la masse de l'Hôtel des Monnaies) et au Mur d'enceinte de la bourgade. Il en est resté quelques traces jusqu'en 1950. Ce portail clôturait le haut de la Rue Vitrée.

SAINT-PIERRE : A la même époque, on suréleva la tour absidiale d'un étage crénelé. On voit encore l'arasement des tuileaux qui couvrait jadis la tour. Comme il s'agit d'une reprise hâtive, d'un appareil différent, cette partie surajoutée a pris un gîte inquiétant. Une ouverture étroite s'ouvre au SE et permettait l'accès depuis le rempart NE (on voit encore un emmarchement côté rempart) et il devait y avoir une guérite en bois facilitant le passage de l'un à l'autre. Faute de moyens financiers on ne construisit pas d'échauguette. Pour les mêmes raisons, on ne put renforcer les tours NW et orientale.

BOURGADE : Rien ne subsiste, mais les portes du Grand Chemin durent être renforcées. Celle du nord s'appelait " Portail Enguerrin " (60).

COMMUNAUTES : On ignore tout d'elles. On peut seulement supposer que les maisons fortes d'EROME et de PONSAS (Fontager) furent renforcées mais tout demeure conjectural.

Nos Communautés qui avaient applaudi au passage de Papes, de Rois et d'Empereurs, qui s'étaient prosternées devant de saintes reliques et leur procession, se seraient bien passées du passage sanglant des Routiers accompagnés de plus par la peste noire !

A partir du XIVe siècle, les Archives vont conserver d'innombrables documents sur SERVES et ses communautés. Les citer tous n'entrant pas dans le cadre de cette étude limitée, nous nous contenterons d'en indiquer les grandes sources et leur objet afin de faciliter la tâche aux chercheurs souhaitant entreprendre des études médiévales en histoire & sociologie.

Le REGESTE DAUPHINOIS, oeuvre magistrale du Chanoine Ulysse CHEVALIER (entre autres grands travaux d'érudition) n'était en fait que le pense-bête, le résumé, les jalons de cet Homme Illustre. Ce sont des textes liminaires référencés et qui permettent de consulter des documents originaux à la Chambre (Delphinale) des Comptes de Grenoble mais bien d'autres archives se retrouvent à Turin, à la Tour-de-Londres, aux Archives Nationales et aux Archives de la plupart des Pays d'Europe Occidentale.

En plus du RGESTE, on trouve parfois des documents inédits qui ont échappé à la sagacité d'Ulysse CHEVALIER car ils appartenaient à des collections privées, ainsi celles de M. le Comte de la Tullaye transmises aux Archives Départementales de l'Ardèche en 1930, donc postérieurement à la mort du Chanoine CHEVALIER (61).

Dans le REGESTE DAUPHINOIS, il y a deux sortes de Documents : ceux qui se rapportent à SERVES (qu'ils aient été écrits à Serves ou ailleurs) et ceux qui émanent de Serves (s'y rapportant ou intéressant la diplomatie delphinale, tous azimuts). Ces derniers démontrent la présence fréquente de la Cour Delphinale à SERVES même. Si le Dauphin demeurait dans la maison du sieur Bon-Enfant, l'Administration Delphinale résidait dans l'immeuble de Durand Radicii. Ce ne sont pas les seuls Hôtels particuliers de Serves (qui devaient s'élever dans la Rue Vitrée). On sait que les co-seigneurs majeurs occupaient le donjon primitif transformé en Logis (postérieurement aux Dauphins). Les co-seigneurs mineurs et dont la présence était occasionnelle devaient loger dans l'une des auberges servoises. D'autres, cependant, intermédiaires en puissance, avaient des résidences à Serves, à Erôme et à Gervans, comme avec la Maison-Forte d'EROME ou le Château de Fontager (dans le Comté et Mandement de VALS.

En ce qui concerne FONTAGER, c'est là que résidait Humbert PILATI, notaire delphinal et intime conseiller de HUMBERT II dans la mise au point ultime des documents de cession du Dauphiné à la France. Toutes les Légendes de la Renaissance (qui renouaient avec l'Antiquité Classique) jusqu'aux vulgarisateurs du XIXe siècle en passant par les Annuaires Départementaux (62) ont voulu voir soit dans le Château de Serves, soit dans celui de Fontager, la forteresse romaine dans laquelle PONCE-PILATE termina ses jours (63). A ce compte, que dire du Mont Pilat !

Revenons aux textes concernant nos communautés. Ceux-ci se rapportent ou émanent de SERVES intéressant :

la Bourgade ou l'extérieur (64), le Château et ses co-seigneurs (65), l'Eglise et N.D. de la Mure (66), le Péage (67), la Gabelle (68), l'Hôtel des Monnaies (69), les casses et prisons de Serve (70), les Juifs de Serves ou à Serves (71), etc ...

Au moment où le Dauphiné passe à la France, SERVES & SES COMMUNAUTES sont déjà devenus fiefs majeurs de Girard DE ROUSSILLON, Seigneur d'ANJOU ... et neveu de HUMBERT II. Tous les autres co-seigneurs sont mis dans l'obligation de lui prêter serment, ROUSSILLON se déclarant vassal du Roi de France mais également Homme-Lige de l'Empereur (Saint-Empire Germanique).

Le Fisc de Serves a ainsi disparu (après quinze cents ans d'existence) et la seule forme juridique où l'on peut encore en trouver trace tient dans l'union étroite des trois communautés, au-delà de la Révolution Française (où il y a cependant bouleversement avec EROME chef-lieu des communautés) jusqu'en 1844 (où SERVES devient commune indépendante) et 1948 (date d'émancipation de GERVANS).

L'Empereur, comme le Roi de France, jugèrent ce fisc plus comme une charge qu'une source de revenus puisqu'il était axé sur les carrières de granite qui avaient servi à la construction de tous les monuments romains depuis URSOLIS (St-Vallier) jusqu'à Montilium (Montélimar) et les ouvrages d'art. Les marques de la féodalité fiscale n'avaient plus rien à voir avec des carrières de pierres à bâtir mais avec la fréquentation de ces lieux de passage, passage obligatoire et déjà international.

Il en aurait été tout autrement si ce fisc avait compris des terres productives et rentables comme le fisc de Donzère, par exemple, fisc agricole où sur partie duquel fut fondée la première abbaye de Donzère, lequel fisc à l'origine devait comprendre le complexe vinicole du Mollard (72).

Le morcellement féodal de Serves et de ses trois communautés devait se résorber rapidement, comme nous le verrons dans la suite de cet essai.

o

o o

NOTES ET REFERENCES

(1) - Un problème reste posé : celui de l'étendue réelle des vigueries, à cette poque. Etant donné que le VIENNOIS (comme le Valentinois du reste) correspond à l'entité du pays des Allobroges de l'Antiquité pré-Romaine, le Rhône ne sert absolument pas de frontière ou de limite administrative.
Si, en Ardèche, on rencontre encore des vigueries, ce terme n'existe plus sur la rive gauche, il n'y a plus que des AGERS lesquels comprennent des VILLAS (Villages) et AGRI (terroirs cultivés ou rentables). L'ager possède son chef-lieu (certains de ces derniers ont disparu ou changé de nom). Agers et Agri entrent dans le cadre d'un PAGUS (Pays) ou COMITATUS (Comté) mais il n'est pas question, au-delà des débuts du Xe s., de VICARIA (Viguerie). Or, l'AGER ne peut-être, juridiquement, qu'une subdivision de la viguerie. C'est ainsi que sur la rive droite du Rhône on trouve des "villas" et des "agris" sous l'autorité de l'une ou l'autre des deux vigueries d'ANNONAY ou d'ARRAS, dépendant elles-même du Pays ou Comté de VIENNE. Cet émiettement spécifique des pays de la rive gauche signifie-t-il un démembrement (donc une multiplication) de la Justice et de la Fiscalité ? En fait, alors que SERVES (CERVIAM) n'est attaché à aucun ager, EROME (HEYRAMEN) et les VERRES (VOIRIACO) relèvent, aux hasards des actes qui nous sont parvenus, tantôt de l'ager de Tain (parfois même du pagus de Tain), tantôt de l'ager des VOSSERTS (sur le terroir de Chantemerle-les-Blés). Il n'est pas impossible que, ab origine, Serves-Erôme-Gervans aient dépendu de la viguerie d'Arras bien que cette agglomération ait été d'outre-Rhône. Cela tendrait à expliquer pourquoi les SAINT-ROMAIN (Seigneurs de Valmordane) et les DE HEYRAS (seigneurs et viguiers d'ARRAS) étaient possessionnés à Serves. Par la suite, le Comté de VIENNE revenant aux GUIGUES DE VION (viguiers d'ANNONAY) entreront en possession du Fisc de SERVES (avec Erôme et Gervans) et, confortant, agrandissant le castrum de Serves, l'inféoderont prioritairement aux seigneurs d'ARRAS qui seront longtemps co-seigneurs de Serves sous la suzeraineté des Daphins de Viennois. Mais, dès l'aube du Xe s., les GUIGUES se seraient apparentés (par les Femmes) aux SAINT-ROMAIN et aux D'ARRAS.

Au XIe siècle, avec l'accès des GUIGUES à la moitié du VIENNOIS de la rive gauche, on assiste à un démembrement du VIENNOIS de la rive droite, sous la poussée du Comte de Forez. En 1030, les GUIGUES n'étant pas encore Comtes de VIENNE, ce qui n'est pas entre les mains des-dits Comtes de Forez, se répartit ainsi :

* Comtes de VIENNE-BOURGOGNE : Serrières, Peyraud, etc ... jusqu'à Sarras.

* Archevêques de LYON : Tournon et les deux rives du Doux (donc : Valmordane) jusqu'à Lamastre, Annonay, Argental, etc ...

* Archevêques de VIENNE : Satilleu, Ardoix, Félines et des domaines éparpillés sur les terroirs d'Annonay, Quintenas, Boulieu-lès-Annonay, etc ...

* Comtes d'ALBON (ce sont les GUIGUES) détenant la pleine souveraineté : Champagne, Eclassan, Thorrenc, Arras, Vion, Iserand, etc ... donc toute la rive droite spécifiquement en face de Serves, EROME et Gervans.

(2) - Le Dauphiné ne posséda jamais un terroir homogène. Il était ainsi coupé de ses possessions méridionales par le Comté de VALENTINOIS

alors entre les mains de l'Evêque de Valence qui possédait ainsi les pouvoirs spirituel et temporel, et le DIOIS (avant la réunion de l'Evêché de Die à celui de Valence, en 1277).
Cf. SINTILLE : La Drôme ancienne épiscopale et paroissiale (Jacomet, Villedieu, 1926). Du Xe s. à 1790, la Province ecclésiastique de Vienne comprenait outre Vienne, les diocèses de Genève, Grenoble, Viviers, Die, Valence, Moûtiers (Tarentaise), Saint-Jean (Maurienne). Or le Dauphiné tel qu'il devait parvenir au Royaume de France ne correspondait aucunement à la Métropole ecclésiastique de VIENNE, en 1349. Si, au cours de sa période en tant qu'Etat Indépendant, le Valentinois devint l'un de ses vassaux, le dit Valentinois reprit son indépendance lors de la cession du Dauphiné à la France.
Le Roi de France étant devenu Dauphin de Viennois (en fait ce fut son fils aîné, héritier de la Couronne qui devint Dauphin à partir de 1349) augmenta ce patrimoine initial avec la passation des états (ou partie des dits) suivants :

* possessions des évêques de Saint-Paul-Trois-Châteaux (1408).
* possession des Comtes de Valentinois et de Diois enchevêtrées dans celles des évêques de Valence & Die (1419).
* possessions des évêques de Valence et de Die (1456)
* possessions des Comtes de Provence en ce qui concerne les Terres adjacentes, en 1486.
* Ce n'est qu'en 1792 que des possessions delphinales comprises dans divers Inventaires des Dauphins (comme Bouchet, par exemple) mais passées aux Papes entre temps furent réunies à la France.

Les terroirs compris dans la Métropole de Vienne, à l'origine, donnés à HUMBERT-AUX-BLANCHES-MAINS sont restés indépendants dans la Souveraineté Helvétique (Canton de Genève), mis à part la période révolutionnaire, et la Savoie rattachée à la France en 1860 ... mais pas le Piémont !

En gros, le Dauphiné, Province Française, forma les départements de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes. La Capitale initiale du Dauphiné, VIENNE conserva le seul pouvoir spirituel alors que GRENOBLE (dès les Dauphins de Viennois) devenait capitale politique, administrative et judiciaire.

(3) - MANTEYER : Origines premiers Comtes d'Albon, op. cit., :
" 7 Septembre 996, WIGO (GUIGUES IV) et sa femme Fredeburge
" concèdent aux chanoines de St-Maurice de VIENNE que préside
" l'archevêque THIBAUD, des biens qu'ils ont acquis d'ASPASIUS
" et qui se trouvent dans le Comté de VIENNOIS, au pays de Ches-
" sieux, dans le village de Vernioz. Cheyssieux se trouve sur
" la Varèze, au Sud de VIENNE : le Rhône est franchi par les
" sires de VION. "

(4) - Les noms de GUIGUES et de HUMBERT sont héréditaires chez les sires de VION. Bien mieux, dans cette famille (à l'instar des familles régnantes de l'époque), les deux aînés mâles portaient le même prénom de crainte que l'un des deux venant à mourir avant de fonder une famille et d'avoir lui même des rejetons mâles, le nom vint à se perdre. Le 3ème fils, généralement destiné à l'état ecclésiastique, portait le nom de HUMBERT. On devait constater par la suite des hiatus dans ce nom de GUIGUES mais il s'agit alors d'autres dynasties le Dauphiné étant échu à des femmes. Il en fut ainsi, successivement, de HUGUES III (Duc de Bourgogne, marié à Béatrix, Dauphine de Viennois) et, beaucoup plus tard, de HUMBERT (Baron de La Tour, marié à Anne, Dauphine de Viennois à son tour). Entre temps, il y eut Guigues VI et Guigues VII puis JEAN Ier (arrière petit-fils de HUGUES III), puis JEAN II (fils de HUMBERT Ier et de ANNE), GUIGUES VIII (le dernier du nom) père de HUMBERT II (dernier Dauphin de Viennois).

Ce nom de HUMBERT a retenu l'attention lors du partage du VIENNOIS vers 1030 avec HUMBERT-AUX-BLANCHES-MAINS pour accréditer une pa-

renté proche avec les seigneurs de VION quoique ces noms soient relativement usuels à cette époque.

Certaines chartes mentionnent le Dauphin André en fait il s'agit de GUIGUES VI dont le véritable patronyme était double sous celui de " Guigues-André ".

(5) - MANTEYER, Origines des Dauphins ..., op. cit., p. 26 et Ch. RABANY, Correspondance, op. cit., Document 19, p. 2.

(6) - Abrégé d'Histoire du Dauphiné, op. cit., citation de GUY-ALLARD (Introd. de Chalv. à la bib. du Dauph.), pp. 234-235, note b.d.p. (1) :

" Les Croisades qui éloignèrent les hommes les plus belliqueux,
" concoururent à affermir l'autorité des Comtes d'Albon, qui, sous
" le titre de Dauphin de Viennois, ne s'occupèrent qu'à maintenir
" la tranquillité publique. A la tête de la première de ces émigra-
" tions militaires, parut Adhémar de Monteil. "

(7) - Sous toutes réserves, il en aurait été ainsi des MORAS, MERCUROL? ...

(8) - Par leurs alliances matrimoniales, les Dauphins de Viennois eurent le Faucigny qui fut l'une des pommes de discorde avec les Savoisiens. Du 7 au 9 Août 1325 eut lieu la Bataille de Varey : les Savoisiens et leurs alliés furent anéantis par les troupes delphinales. Les Dauphinois comptèrent, parmi leurs prisonniers des gens illustres comme ROBERT Comte de Tonnerre (Frère du Duc de Bourgogne), JEAN de Châlon, Comte d'Auxerre, GUICHARD, sire de Beaujeu (Beau-Frère du Roi de France). Même le Comte de Savoie fut pris mais délivré par ses vassaux. GUICHARD fut enfermé dans les prisons du Château de SERVES; d'autres dans celles des châteaux de Saint-Vallier et de Vals-de-Galaure. GUICHARD fut libéré un an après en 1326 mais il n'avait pas encore tenu parole un an après, en 1327. (Tous détails et références dans le REGESTE DAUPHINOIS).

(9) - Il en fut ainsi des seigneurs de HERAS (Arras-sur-Rhône) lesquels n'étaient en fait que co-seigneurs, ce fief étant partagé avec d'autres puissants co-seigneurs : le Dauphin de Viennois et le Comte de Forez ce qui tend à démontrer l'importance symbolique de ce lieu. Les deux ennemis, parents, détenaient l'un la Tour Blanche et l'autre la Tour Brune. Comme les deux tours étaient distantes l'une de l'autre d'une dizaine de mètres, ils se gardaient bien de s'entretuer sur place, craignant de s'entredémolir leur forteresse respective. Ils s'en allaient chevaucher l'un contre l'autre, accompagnés de leurs hommes d'arme et servants en plaine, du côté d'Albon ...

(10) - L'Archevêque de Vienne vint ainsi assiéger et piller l'Abbaye de St-Barnard de Romans. Ce qui n'empêcha point, plus tard, de voir l'archevêque du moment prendre fait et cause pour Romans contre le Dauphin de Viennois, lors d'une autre affaire. Alors que l'Eglise, en général, était contre les franchises delphinales accordées à l'émancipation bourgeoise, il était naturel de la voir agir ainsi craignant pour ses prébendes. Parmi les droits perçus par le chapitre de Romans, on connaît le ban établi dans les maisons de prostitution (de prostibulo,seu bordelis). Il était de 3 sous 6 deniers le jour et de 7 sous la nuit !

(11) - Au cours des temps, les Dauphins (tout en inféodant le Château de Serves et en tirant revenus) modifièrent profondément celui-ci du XIe au XIVe s. et en y maintenant une importante garnison. Comme nous le verrons, outre ses prisons pour gens de marque, ce château assurait péage et gabelle. Une cour de Justice y résidait bien que la

dite justice soit rendue au " pré-la-cour " et non dans un champ-clos. Dans l'enceinte même du château, il y eut un hôtel des monnaies où étaient ouvrées des pièces blanches (argent) et de cuivre, dès le XIIIe s. Enfin, l'agglomération servoise était à l'abri d'un rempart qui descendait jusqu'au Rhône. Dans un espace aussi restreint, on dénombrait plus de 250 habitations et près de 2.000 âmes, forains compris, c'est à dire courtisans et domesticité qui ne résidaient qu'avec la présence du Dauphin lui-même en ses murs, Dauphin qui ne se logea lui-même jamais dans le château qui était une forteresse, mais dans un hôtel particulier (on peut voir les ruines de celui des derniers Dauphins, immeuble acheté à un certain Bonnamy). La présence permanente d'une garnison renforcée épisodiquement par l'armée delphinale (cavaliers et gens de pied) assura efficacement la sécurité d'ERÔME et de Gervans, les deux communautés assurant le ravitaillement de Serves tout au long de l'année et la cour delphinale lorsque celle-ci résidait à Serves plusieurs fois par an.

(12) - Poitiers - Il s'agit des Poitiers qui ne devaient devenir Comtes de Valentinois qu'à partir de 1125. Ils étaient originaires de PEYTIEU bourgade et château disparus dont il restait quelques ruines près du sommet de la montagne de Peytieu, dominant au levant le chef-lieu de la commune actuelle de Châteauneuf-de-Bordette. Ces vestiges se voyaient encore à la veille de 1914. Au XVIe siècle, le père de Diane de Poitiers ne signait pas autrement que " Peytieu ". Ils tiraient leur noblesse de la Maison de NICE - V. RIPERT-MONTCLAR, Cart. de Richerenches, op. cit., Introduction pp. XXII-XLVI.

(13) - REGESTE DAUPHINOIS, op. cit., T. I, n° 2066 (Original aux Archives Départementales des Bouches-du-Rhône) :

" 10 Mai 1070 - (Le Comte) GUIGUES (Le Gras, WIGO) donne à sa " fiancée (sponsae) AGNES, comme spontalitium ou dotalitium, le " château d'Albon (Castellum Albionem), Moras (Moratum), Lavals " (Vallem), la ville de Saint-Donat avec son territoire (mandatum) " et tous ses alleus et bénéfices au Comté ou Diocèse de VIENNE, à " l'exception de Clérieu, Serves (Cerviam) et Chevrières, etc ... "

Nota C.B. : Vallem = Lavals = VALS de Galaure.

Commentaires in Ch. RABANY, "Correspondance...", op. cit., Docum. n° 16 (3/I/1958) : " Agnès était la fille de Raymond Bérenger, " Comte de Barcelone, et de sa 3e Femme Almodis ... "

Ce qui ne peut entrer dans la dot d'Agnès, n'appartient pas aux GUIGUES. Les Clérieu sont seigneurs dominants même s'ils sont déjà (ou ne vont pas tarder à l'être) vassaux des Guigues - Serves et, probablement, Chevrières sont des Fiscs inaliénables et entrent pour une bonne part dans les revenus des Guigues et d'autant plus que la puissante église de LYON (par Abbaye d'AINAY interposée) y est possessionnée avec les églises de Serves, Erôme et Gervans (et le territoire qui leur appartenait en propre, terres agricole pour le casuel des curés) et le Prieuré de Notre-Dame de la Mure (sur Erôme) et ses dépendances.

De plus la châtellenie de Serves est déjà inféodée à diverses fammilles nobles qui, dès le départ, ont été dans la mouvance des Guigues, par exemple des parents comme les seigneurs de Saint-Romain, d'Arras, etc ... Ceci tend à démontrer l'existence du nouveau château de Serves et non pas la seule présence de la specula romaine améliorée en donjon-primitif.

(14) - Les textes du milieu du XIXe s. s'accordent à reconnaître ces dites églises comme étant " romanes " mais vétustes et trop petites pour accueillir le nombre trop élevé de fidèles (En 1863, Erôme et Gervans totalisaient 1338 habitants, près de 1000 pour ERÔME seul).

(15) - MANTEYER : " La Provence ... ", op.cit.," La hiérarchie administrative et le régime féodal ", pp. 329-449.

(16) - RIPERT-MONCLAR : " Cartulaire ... de Richerenches ", op. cit., nº 131, (entre 1156 et 1158), p. 125.

(17) - Coupes schématiques NE - SW

CHATEAU

Hypothèse avant 1992 — Constat 1993

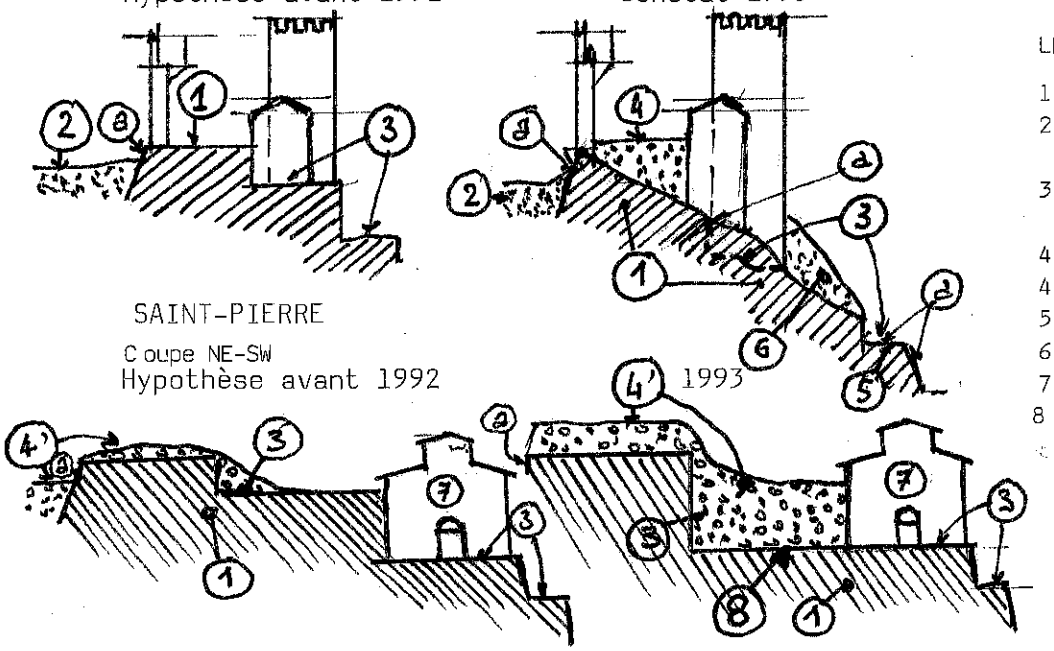

SAINT-PIERRE

Coupe NE-SW

Hypothèse avant 1992 — 1993

(18) - Séjournant à Serves au XIIIe s. (V. REGESTE DAUPHINOIS, T. II), le Dauphin résidait dans une maison sise en face de Saint-Pierre. Il s'agit vraisemblablement du donjon primitif transformé en Logis. A cette époque, St-Pierre n'est pas relié par un rempart NW à la masse du Château.

(19) - Côté rocher, en gravissant les premières marches on trouve, au premier palier l'amorce d'une ruelle (côté sud) qui aboutissait sur le chemin de St-Pierre entre la chapelle et l'ex-donjon primitif. L'immeuble, au-dessus de la R.N.7 (restaurant avant-guerre) asseoit son pignon nord sur le rempart ici arasé.

(20) - L'Hôpital de Serves (Maison de l'Aumône) a été complètement remanié voici un quart de siècle, en maison d'habitation. C'était une énorme tour quadrangulaire dont il subsiste de visible le soubassement oriental et des annexes nord. Sa construction peut effectivement dater du XIIe s.

(21) - Lors de l'aménagement du port de Serves pour la navigation à vapeur (en 1835), il est fait mention dans les Archives de la démolition des ruines de ces tours et de la portion de remparts gênant les travaux. Les Archives sont muettes quant aux portes fortifiées qui devaient cependant exister pour le passage du Grand Chemin (Voie Romaine) mais comme la route a été déplacée vers l'ouest au cours du XVe-XVIe s. ces défenses ont dû disparaître à cette époque et se trouver englobées dans les maisons construites sur leur emplacement.

(22) - Lorsque le Dauphin résidait à Serves, les pêcheurs lui offraient leurs plus belles prises. On sait aussi que le cuisinier delphinal achetait du poisson. La pêche apparait donc comme une libéralité delphinale et épiscopale.

(23) - Cette maison-forte aurait appartenu au seigneur d'Arras, vers 1266. Ceci n'est pas mentionné dans le Regeste Dauphinois et nous ne nous souvenons plus où nous avons trouvé ce document n'ayant pas noté, à l'époque, la référence (Archives de la Chambre des Comptes du Dauphiné, à Grenoble ?). A la même époque, on sait que le seigneur d'Arras était possessionné à Serves (le lieu n'est pas précisé et il peut s'agir d'un bien situé sur le terroir de l'une des trois communautés, donc pourquoi pas Erôme ?).

(24) - REGESTE DAUPHINOIS, n° 3936 : Bulle de Eugène III, de Saint-Pierre (de ROME), en date du 26 Février 1152/3, confirmation de donation de l'église de La Mure (Mura) à l'Abbaye d'Ainay ainsi que les églises de Serves, Erôme et Gervans. Le Prieur titulaire de N.D. de la Mure nommait les curés des trois paroisses, paroisses dont il était également collateur et décimateur.

(25) - Ce n'est qu'au XVIIe s. que l'on commença à défricher ces plateaux, au début pour en faire des pâtures pour le bétail. Dès cette basse époque, des métairies s'implantèrent au Puy-de-Serves comme aux Planards. Les plus vieilles fermes remontent au règne de Louis XIII.

(26) - Le XIIIe s. est marqué par un renouveau urbain. C'est l'époque des villes nouvelles (VILLENEUVE-le-Roi/ St-Georges/ -sur-Yonne/ -sur-Lot/ de Galaure/ etc ...) et des bastides. Ce sont des agglomérations édifiées sur plan orthogonal, avec des ilots d'habitations réguliers. Villes, ou bourgades, sont généralement ceinturées d'un rempart. Celui-ci ne voit aucun immeuble s'y appuyer. Un dégagement (rue) laisse libre accès au chemin de ronde. Les extrémités de la rue principale aboutissent à des portes fortifiées. Aigues-Mortes est doublée d'un port de mer, à cette époque. Les tombolos (cordons littoraux) rhodaniens ont formé des lagunes et de nos jours, le rivage marin est à plus de 7 Km. au SW. C'est d'Aigues-Mortes s'embarqua pour les Croisades (1248, Egypte - 1270, Tunis).

(27) - Cette légende remonte, nous l'avons vue, à l'époque celtique. Elle fut revivifiée avec la geste de St-Louis.

(28) - JOINVILLE (1224-1317) : " Mémoires " - V. REGESTE DAUPHINOIS, n° 8452, Juillet 1248 - Roger de Clérieu s'opposant au passage des Croisés outre-péage, Saint-Louis et Aymar de Poitiers assiègent et emportent la forteresse qu'ils détruisent en partie.

(28') - REGESTE DAUPHINOIS, n° 8453 - Au cours du même mois de Juillet 1248, des actes sont rédigés du même château occupé par les Croisés. Par exemple : " Trancavel (vicomte) de Béziers reconnait devoir à Louis, roi de France, " 290 livres Tournois à lui assignées sur le péage de Beaucaire (Act. ante Rocham de Gluy ...) - Ce n'est que longtemps après que le château, tenu alors par les Roussillon seigneurs d'Anjou, fut restitué aux Clérieu.

(29) - Constat in-situ avec l'association "Evocations-Roussillon" en Octobre 1993, à la suite des travaux d'aménagement et de sauvegarde du Château.

(30) - Château de Serves : états successifs - I = origines (Specula Romaine). II - Specula transformée en donjon primitif, peut-être par les Saint-Romain seigneurs de (Val)Mordane, au Xe s., au plus tard par les Guigues vers 1030 - III - Création du Château (Corps de bâtiment avec deux tours d'angle au NW et au SW - Maintien du donjon primitif - Reconstruction de St-Pierre de Serves 2e moitié du XIe s. - IV = Agrandissement du château aux XIIe et XIIIe s. et érection de la tour orientale en appui du nouveau bâtiment accolé à celui de la fin du XIe s. - Ceinture de remparts englobant l'ensemble du plateau. Implantation de la Cour de Justice et de l'Hôtel des Monnaies dans l'enceinte sud.

(31) - Pour certains historiens (Valbonnais, par ex.) cet Hôtel des Monnaies remonterait à 1237 - Pour d'autres, il n'aurait ouvré qu'au cours de la 1ère moitié du XIVe siècle.
Nous pensions autrefois qu'il se situait à l'emplacement de l'immeuble Ferrand, dans la Rue Vitrée. Depuis, nous avons revu notre hypothèse pour le situer dans le bâtiment médiéval conservé dans l'enceinte méridionale, à l'abri des remparts ... et des voleurs ! Avant les travaux de restauration (1991/92), il s'agissait de l'écurie de la ferme attenante, bâtiment adossé au rempart SE et ne comprenant plus qu'un rez-de-chaussée et un fenil en soupente. Initialement, il devait posséder un étage. Les ouvertures sont typiquement du XIIIe - XIVe s.

(32) - Un damoiseau est un gentilhomme qui n'a pas été armé chevalier. Contrairement à ce que dit le Petit Larousse en prétendant qu'il s'agit d'un jeune gentilhomme nous rencontrons dans les textes des damoiseaux dont l'âge varie de 50 à 70 ans !

(33) - Juifs de Serves. Il y eut des juifs effectivement à Serves, ainsi que nous le verrons à nouveau. Ils y habitaient probablement mais il n'y eut jamais de carrière (ghetto). La juiverie la plus proche est celle de Tournon (V. BLUMENKRANZ : " Art et archéologie des Juifs en France Médiévale " , Privat-Toulouse-1980, Inventaire, pp. 307-387). Il n'est pas invraisemblable qu'il y ait eu des Juiveries à St-Vallier et à Tain, mais cela est en cours de vérification. Quant au " Cimetière des Juifs ", à Serves, il doit s'agir du cimetière des lépreux et contagieux de l'Hôpital de Serves d'autant plus que le quartier sis immédiatement au nord de ce lieu-dit a nom " L'Hospitalière " (lieu, dépendant de l'Hôpital, où devaient s'élever des cabanes recueillant ces malheureux.

(34) - REGESTE DAUPHINOIS, n° 8013.

(35) - Abbé D'EXPILLY : Dictionnaire, 1764, Tome VI, art. SERVE, pp. 799-800.

(36) - REGESTE DAUPHINOIS, n° 9703.

(37) - V. plans d'évolution du Château.

(38) - Justice instruite en champ clos et rendue à l'extérieur, " au pré la Cour " (se souvenir du " Pré aux Clercs ") - V. BOISSE : Castrum Cervia, op. cit, p. 17.

(39) - VALBONNAYS : Documents, T. II, p. 215 : "Moneta Cerviae".

(40) - VALBONNAYS, op. cit., p. 529 : "Magister monetarum de Cervia domini Dalphini"

(41) - ITINERAIRE DES DAUPHINS, 92 : Pedagium Servie - REGESTE DAUPHINOIS, n° 8623 : " Vers 1250, Ithier RAYBI, chevalier, reçoit 25 Lb sur le péage de Serves. " (Ce RAYBI ne serait-il pas un Juif converti ?)

(42) - Postérieurement à 1333.

(43) - Comme la plupart de ceux du Royaume de France.

(44) - V. Archives Drôme, Regeste Dauph., Ch. des Comptes (Grenoble)

(45) - BOISSE, Castrum Cervia, op. cit., p. 14 - On a des noms, v. 1800, concernant le prolongement de ruelles, au delà de la route n° 7, vers le Rhône, comme celles de "La Chaîne", "Le Magasin". Quel était leur nom au Moyen-Age ?

(46) - BRUB-DURAND, Dictionnaire Topographique, op. cit., art. VALS.

(47) - Archives de la Drôme ant. à 1790.

(48) - REGESTE DAUPHINOIS, N° 8625. Quelques noms de prieurs se retrouvent dans CHARPIN-FEUGEROLLES et GUIGUES : Grand Cartulaire de l'Abbaye d'Ainay (Lyon, 1885) :
* 27 Mars 1250 (I, p. 153, n° 86), Raymond TRENCHET, moine d'Ainay est envoyé à (N.D. de) la Mure.
* Avril 1266 (II, p. 52, n° 21), JARENTON, Prieur de (N.D.de)la Mure.

(49) - La céramique des potiers de Ponsas, EROME, Gervans (plus tard, de Serves) se reconnait par ses terres et dégraissants provenant de laissées du Rhône ou de diverses terrasses fluviatiles et contenant des pailloles d'or. La plupart des torrents des dites communes coupent un filon aurifère et en chargent leurs alluvions.

(50) - R.P. GIRARD : Humbert II et le "Transport" du Dauphiné à la France (Allier, Grenoble, 1950).

(51) - Les revenus du Dauphiné étaient de nature féodale (inféodation, Péages, Gabelle, etc ...). Mais la Chambre des Comptes de Grenoble démontre qu'il y eut toujours des fuites de revenus. Bien souvent les bénéfices sont amputés de 50%. Le déficit va croissant et l'endettement est d'autant plus fort que les banquiers lombards s'enrichissent. Les Dauphins de Viennois avaient une politique fâcheusement libérale (Chartes de franchises pour les villes, servage infime, exonérations péagères, etc ...). Il n'en fut plus de même dans le Dauphiné simple province française !

(52) - REGESTE DAUPHINOIS n° 29650, de Grenoble le 3 Mars 1339. Cet échange portait sur sur le château de Rives et tous les droits des ROUSSILLON sur les châteaux de Tullins, Beaucroissant et Vourey augmentés de la totalité de l'héritage de feu le Seigneur de Tullins (beau-père de Girard). On se rend ainsi compte de l'importance financière de Serves et sa communauté de paroisses car les Roussillon tiraient déjà des bénéfices fiscaux de la Foire (européenne) de Beaucroissant !

(53) - REGESTE DAUPHINOIS, n° 29651, 3 Mars 1339.

(54) - Maison du Dauphin à Serve jadis à Bon Enfant, dès 1306 - 2 citations, in REGESTE DAUPHINOIS n° 16805 et 16855.

(55) - Dans le grand hall du Musée de Valence, relevé architectural du Château de Serves par Claude BOISSE et tableaux du XIXe s. (collections du même et de M. Armand DELAYE) - Bulletin de la Sté d'Archéologie et de Statistique de la Drôme, Tome LXXI, n° 305, 1949, p. 19.

(56) - Regeste Dauphinois, n° 22629.

(57) - Regeste Dauphinois, n° 22895 : St-Vallier le 15 Mars 1326.

(58) - Il y a peut-être encore sous celle-ci un cul de basse-fosse. Extérieurement à cette tour et hors de l'enceinte (pente W) on note un trou d'aération dont le niveau est inférieur à celui de la salle-basse connue.

(59) - Ce cimetière se trouvait à l'emplacement de la Place de la Mairie. Il ne fut désaffecté qu'aux environs de 1830. Près du Grand Chemin (N.7), il y avait une maison détruite vers 1920 afin de dégager complètement la Place de la Mairie qu'elle obstruait en partie du côté oriental, côté nouvelle église (1836). Cette maison aurait été fondée sur les substructions de la léproserie mais cet immeuble était bien trop près de l'enceinte de la bourgade pour qu'on puisse accréditer cette asertion. A la fin du XIXe s., cette maison était le bureau de Poste.

(60) - C. BOISSE : Castrum Cervia, op.cit., p. 14 (Archives Communales de Serves).

(61) - Jean RÉGNÉ, Archiviste en chef de l'Ardèche : Répertoire des plus anciennes délibérations municipales (1930). P. 5 et suiv. : Dons, dépôts et réintégrations, suite ... : " Mais le don le plus important nous a été consenti par " M. le Comte de la Tullaye demeurant au Château de Pierrefitte, à Au- " zouer (Indre-et-Loire). Notre confrère de l'Indre a bien voulu servir " d'intermédiaire. Il s'agit de 19 documents, ou groupes de documents, cou- " sus entre eux, presque tous émanant d'un notaire et revêtus de son seing " manuel. Quatre sont écrits sur papier, le restant sur parchemin. Primi- " tivement l'ensemble faisait partie des Archives de la Maison de Tournon " et remplissait le sac dit : "d'ARRAS". La plupart des actes remonte au " XIVe siècle. "

Nous pouvons citer ici :

* (nº 2) - 1321-22, 5 Janvier, Saint-Vallier : Reconnaissance à Jocerand d'Arras (HERASIO) co-seigneur du lieu, par gente Roberte Guillem BRESSENC de St-Vallier pour ce qu'elle tient de lui dans le château de SERVES (CER- VIA) et de VALS - Pièces annexes du 10-XI-1312 et du 19-X-1329.

* (nº 3) - 1325-26, 17 Février, St-Vallier : Reconnaissance à Ponzon, co- seigneur d'ARRAS par Galbert BERARD d'ANNEYRON, damoiseau, pour fief au mandement de SERVES, et annexe de la même date.

* (nº 5) - 1330-31, 3 Mars, St-Vallier : Reconnaissance à Ponzon, co-seigneur d'ARRAS, par Arthur RASPAIL de CHANTEMERLE, damoiseau, d'un fief au mandement de SERVES, avec annexe du 10-II-1224-25.

* (nº 6) - 1330-31, 3 Mars, St-Vallier : Reconnaissance à Ponzon, co-seigneur d'ARRAS, par Jean de SERVES, damoiseau, pour fief au mandement d'ARRAS, ave annexe du 14-II-1320-21.

* (nº 9) - 1332-33, 20 Février, SERVES : Hommage-Lige à Ponzon d'ARRAS par André DE LAFARGE de CHANTEMERLE et autres y énumérés, avec une pièce annexe du 28-XI-1287 où il est question de Joceran d'ARRAS, chevalier, seigneur de la Tour Brune à ARRAS.

* (nº 10) - 1335-36, 25 Février, SERVES : Hommage à Pons, seigneur d'ARRAS par Raymond fils de Raymond DE VEAUNES (VEANA), chevalier, pour fief à SERVES, avec deux annexes du 3-III-1300-01 et du 25-II-1336.

N.B./C.B. : les documents nº 3, 5 & 6 se rapportent à des fiefs dans le MANDEMENT de Serves. Ces dits fiefs peuvent se situer aussi bien à EROME & GERVANS plutôt qu'à SERVES.

(62) - Annuaire Officiel du Département de la Drôme (Chenevier & Chavet, Valence, 1863) - Art. SERVES, p. 309, § 2, l. 5 à 7 : " On y remarque les ruines de " l'ancien château sz Ponce-Serves et un nouveau reconstruit, dit-on, sur " les ruines d'un château de Pilate."

(63) - PONCE-PILATE fut procurateur de Judée. Convoqué devant le Sénat (ROME) il fut convaincu de concussion et déporté en Gaule. Il finit ses jours enfermé dans une forteresse du Viennois.

(64) - REGESTE DAUPHINOIS : nº 16804 & 16855 (1306) - 18120 (1311) - 18389 & 90 18498 (1312) - 18950-51-52 (1314) - ... - 23254 (1326) - 23879, 24139-40 (1328) - 24753-54 (1330) - 26757, 26831 (1334) - 28013 (1336) - 28914(1337) 30230 (1340) - etc ... etc ...

(65) - IDEM : 18876 (1314) - 19309 (1316-1321) - 21248 (1322-23, 1327,1330) - 22172 (1324) - 23776 (1328) - ... - 29650-51, 29974 (1339) - 33181 (1345)

(66) - Grand Cartulaire d'Ainay, op. cit., (I, p. 573, nº 255) : " Silvion de

Mastra, prieur de (N.D. de) la Mure à qui Guichard de HEREMO (EROME) avait donné le prieuré d'ECLASSAN ...

(67) - REGESTE DAUPHINOIS, op. cit., 17791 (1310) - ... - 22748 (1325) - 27774 (1326) - 28897 (1337) - 30104 (1339) - etc ...

(68) - IDEM, 26740 (1334) - 28841 (1337) - 33232, 33238, 33240, 33244, 33282 (1344) - etc ...

(69) - ID., 23396 (1327) - 23879 (1328) - 28338 (1336) - 30008, 30082, 30085 (1339) 30206 (1340) - etc ...

(70) - ID., 22895 (1326).

(71) - ID., 18245 (1311) - 18924 (1314) - 23510 (1327) - 23754 (1328) - 28932 (1339) - 33232 (1344) - etc ...

(72) - V. Recherches Donzéroises (depuis 1977). La 1ère Abbaye était fille de Fontenelle (Seine-Maritime). Donzère fournissait l'huile du luminaire avec ses plantations d'oliviers. Cet arbre ne dépassait pas la montagne de Donzère au nord.

o
o o

QUELQUES NOMS DE PERSONNES

Les noms de personnes à nous être parvenus sont rares quant aux roturiers des trois communautés. Les noms de la Noblesse correspondent au lieu d'origine des Familles (Prénom suivi du nom du fief principal précédé de la particule "de")mais cela ne prouve pas du tout que le dit noble ait encore la jouissance du lieu dont il porte le nom.

Parmi les prénoms, il en est déjà qui tombent en désuétude au XIVe s., ainsi : Symonde, Franconne, Hélis, Béatrix, Humilie, Miracle, Jordane, etc ... et Guigues et Humbert (bien entendu), Rostang, Lantelme, Agon, Guillelmon, Aymaret, Soffred, Viviand, Hugonnet, Jocerand, Ponzon, etc ...

On trouve à SERVES : Arnaude (Vve de Richard Berardi, 1303), Philippe de Clara (1303), Durand Radicii et Humbert Clareti (1306) et les Juifs (Salvus, 1306) et Astrug (1339). Etienne Rayni, chevalier, pourrait être un juif converti. Etc ...

On trouve à EROME et GERVANS : Nicolas Milon, Reymond Charbonelli, Jean Giraudi, Thomas et Michel de Agnete, Jeanne Nola, Clément Saunerii, Panonus Coynam, Panonus Co(r)perii, Laurent Richard, Etienne Oucelli, etc ..., tous en 1340.

o
o o

CHAPITRE XIII

LA FIN DU MOYEN-AGE

* SERVES ET SES COMMUNAUTES, PATRIMOINE DES ROUSSILLON

Les Roussillon furent l'une des principales familles du Viennois qui survécurent aux Clérieu (1) cent cinquante ans après la disparition de ces derniers. Cette Famille avait plusieurs branches dont celle Seigneur de Roussillon cédait le pas aux Roussillon, Seigneurs d'Anjou (Isère). La subtilité des Roussillon fut, comme les Guigues lors de leur ascension, de posséder spirituellement et temporellement, le Valentinois. En effet, successivement, Didier, Humbert puis Amédée de Roussillon furent évêques de Valence et de Die, Comtes de Valentinois. Le dit Valentinois avait la particularité de posséder simultanément deux Comtes. L'un était l'évêque en titre, l'autre, laïque, était un Poitiers (Peytieux, à l'origine, et déjà au XIVe s. Châteauneuf-de-Bordette). Après Amédée, il y a interruption avec Jean de Genève mais sitôt celui-ci disparu, c'est Guillaume de Roussillon qui prend la crosse et la Comté.

En 1339, SERVES, sa communauté de trois paroisse et son mandement échoient aux Roussillon. Le même Roussillon fut chambellan du Dauphin Humbert II, entre autres titres, et la même année, se trouvait à Paris avec la noblesse dauphinoise. De retour en Dauphiné, il oeuvra en faveur d'une cession à la France, Humbert II hésitant entre diverses puissances. Il fut même question de céder la plus grande partie du Dauphiné au Pape (sauf le Comté de Viennois). Roussillon se déclara vassal de Philippe, Roi de France, le 19 Octobre 1340 (2), tout en restant fièle à ses suzerains (le Dauphin et l'Empereur). Il acquérait ainsi une place prépondérante dans la seigneurie de SERVES (Communautés, Péage, Gabelle et Mandement compris) du moins dans ce qui restait de fiefs nobles car il ne pouvait usurper ce que détenait déjà d'autres grands feudataires. Si les Roussillon devenaient ainsi seigneurs majeurs de Serves-Erôme-Gervans, ils n'en étaient cependant point suzerains des autres familles possessionnées aux mêmes lieux, les Claveyson (3), les deux familles d'Arras (4), celles de Fraxino (5), de de Clara (6), etc ... Quand péage et gabelle ne sont pas concédés à de puissants seigneurs en remboursements de dettes du Dauphin à ceux-ci, voire pour assurer le "dotatilium" de la Dauphine (7), ceux-ci sont affermés, pour un laps de temps très court (renouvelable) à des roturiers dont des Juifs (8). Il en est de même de l'atelier monétaire (9). Ce n'est pas parce que le Château Delphinal est possessionné en totalité que le Dauphin n'y a plus accès. Il demeure le premier Suzerain. Quand il venait à SERVES, il résidait hors-les-murs du château (mais dans l'enceinte du bourg) dans l'un des hôtels particuliers déjà cités (alors que le vassal-major logeait dans l'ex-

donjon primitif transformé en logis, donc in castrum), les troupes delphinales venant renforcer la garnison du château. Bien entendu, tout comme les Dauphins des XIIIe et XIVe s., les seigneurs majeurs ne résidaient pas à SERVES en permanence. Celui-ci est gouverné par un châtelain lequel, dans les premiers temps, est noble (10).

Quand nous avons estimé la population de SERVES à plus de 2.000 âmes (sans compter EROME et Gervans), avec près de 200 immeubles dans l'enceinte du bourg, on ne doit pas oublier que trois familles nobles possèdent à elles seules près de 50 maisons (11), au XIVe s.- On a aussi la preuve de l'antériorité de la seconde enceinte méridionale par rapport à la seconde enceinte septentrionale qui doit être l'oeuvre des Roussillon et non celle des Dauphins. Cette dernière enceinte qui devait accueillir la basse-cour n'existait pas encore au début du XIVe siècle mais un quartier d'habitations nobles et roturières. En effet, le 13 juin 1303, le Dauphin acquiert une maison située face à l'église (St-Pierre) et séparée de celle-ci par une rue. Les lieux qui n'ont pas changé, malgré les déprédations des hommes et les vicissitudes du temps, nous font connaître la Place St-Pierre (12), citée dans les textes, ainsi que la placette (parvis) et l'ancienne rue d'accès à l'église. Or, tout le côté occidental est abrupt et les premières maisons qui ont pu être construites se trouvaient au niveau du donjon primitif, ou en contrebas et donc ne faisant pas face à l'église et, surtout, sans possibilité de rue ou ruelle. Il faut donc que rue et immeuble(s) aient été situés au-delà du mur goutterot sud de l'église et, probablement, au même niveau que le sol de la nef. Tout cela dut disparaître au cours de la première moitié du XIVe siècle et plus vraisemblablement vers 1340-1350, première oeuvre des Roussillon, (12), leur second oeuvre étant le renforcement du château devant la menace des Routiers (13), donc au cours de la seconde moitié du XIVe siècle.

Lorsque les Roussillon devinrent Seigneurs-Majors de SERVES (14) (tout en s'intitulant encore co-seigneurs de ce lieu) en partage principal avec les Claveyson, ils entendaient assurer la protection de nos communautés contre le fléau des guerres qui ravageait les environs. A cette époque, l'armistice était signé entre Dauphiné et Savoie, ce qui n'empêchait point les chevauchées et le Dauphin de dénombrer ses hommes-liges et leurs servants. C'est bien grâce aux Papes d'Avignon que la trêve fut prorogée. Mais on venait aussi d'assister à la fin des gueres endémiques qui déchirèrent le Valentinois, entre l'Evêque de Valence & Die, Comte de Valentinois et les Poitiers, Comtes de Valentinois (qui possédaient aussi Saint-Vallier, en Viennois. La paix avait été signée en 1332 (15). Guère plus tard, en 1341-42, c'était la Révolution de Romans. Non seulement celle-ci sema désordres, pillages et mort d'hommes tant à Romans qu'à ses abords (Bourg-de-

et Pizançon), mais également sur le terroir de la Baronnie de Clérieu, alors que cette famille venait de s'éteindre et que les Poitiers venaient d'en hériter (1336). Or, SERVES et son mandement (EROME & Gervans) étaient limitrophes des possessions des Clérieu par leurs arrières-fiefs de Crozes et de Larnage. Il n'est pas invraisemblable de subodorer que la ruine des châteaux de Larnage et de Crozes soit dûe à une bande de Romanais plus qu'à des exactions de Routiers. Ceux-ci ne s'aventurèrent point dans la Vallée du Rhône trop puissamment gardée par les troupes delphinales !

Si au cours des temps, EROME et Gervans avaient bénéficié du Fisc de Serves, celui-ci avait déjà perdu la majeure partie de son intérêt du jour où se substitua, en son lieu et place, le Mandement de Serves recouvrant le terroir des trois mêmes paroisses, mandement dépendant lui-même du Baillage de Saint-Marcellin (Isère), le tout très difficilement dissociable. Ce Fisc, rappelons-le, était lié aux carrières de granite, depuis le Bas-Empire Romain (peut-être même le Haut-Empire) avec l'érection des villes romaines puis, postérieurement aux Invasions du milieu du IIIe s., pour l'édification des remparts des villes-réduites. Par la suite, ces carrières servirent surtout, à la construction des principaux bâtiments religieux, militaires et civils, leur reconstruction et aménagements ultérieurs. Mais, en 1350, ce Fisc n'avait plus d'intérêt. Il aurait dû revenir à l'Empire et à son administration mais celle-ci n'en avait cure si tant est qu'elle ait été au courant de son existence, d'autant plus que le Dauphiné devenait Province du Royaume de France.

Mais le Dauphiné n'était pas homogène puisque son vaste territoire se trouvait coupé en deux par le Valentinois.

Précédé par l'Evêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux qui associa son droit de souveraineté (sur St-Paul, La Baume-de-Transit, St-Restitut et partie de Chamaret) aux Rois de France en 1408, les Poitiers, Comtes de Valentinois et de Diois cédèrent leurs possessions aux Rois de France en 1419. Les Evêques de Valence et de Die, également Comtes de Valentinois et de Diois avaient vu fondre leurs possessions au cours des temps au profit des Poitiers et ils finirent par céder ce qui leur restait à la Couronne de France en 1456.

La Provence ne devint française qu'en 1486 et entrèrent en Province dauphinoise les paroisses les plus septentrionales, terres adjacentes comprises.

Toutefois, le Comtat Venaissin (enclave Valréassienne comprise) ne fut annexé à la France qu'en 1792. Pourtant, à l'exception de Solérieux, Aubres, Bouchet, Eyrolles, les Pilles, Rochegude, Rousset, Saint-Pantaléon avaient été toutes terres delphinales.

Si nous nous intéressons à des communautés parfois très éloignées

de SERVES et de son Mandement, c'est que certaines Familles nobles possessionnées en ces lieux l'étaient également à SERVES, EROME ou GERVANS.

Lorsque le Dauphiné passa définitivement à la Couronne, les Roussillon n'eurent plus comme suzerain que le lointain Roi de France aux prises avec les Anglais !

La cession du Dauphiné à la France en 1349 coïncide avec la fin du règne de Philippe VI de Valois et l'accession au trône de Jean le Bon (1350). Depuis treize ans, les hostilités ont repris entre Français et Anglais et s'est soldée par la défaite de Crécy (1346) suivie de la peste noire ! Celle-ci ne semble pas avoir atteint nos contrées.

Peut-être que les malheurs de la France ralentirent les autres unions, cessions, annexions énumérées ci-dessus?(1408, 1419, 1456, 1486) avec notamment la défaite de Poitiers (1356), la révolte du prévôt des Marchands de Paris (Etienne-Marcel, 1358). A Poitiers, la noblesse Dauphinoise fut à l'honneur. Elle y trouva la gloire ... et la Mort !

Ce n'est pas sans mal que les Roussillon finirent par s'imposer à Serves ! En 1343, Ponczon d'Arras et quelques autres co-seigneurs mineurs refusèrent de prêter hommage à Girart de Roussillon se considérant toujours Hommes-Liges du Dauphin. Ils déposèrent donc un recours en justice mais ils en furent déboutés (16).

Les plaignants n'entendirent pas en rester là. L'Abbé D'EXPILLY nous explique dans sa notice consacrée à Serves (17) la suite des évènements qui furent cause du dépérissement du lieu de Serves :

" Le Dauphin ayant transmis la terre de Serves à Girard de Rous-
" sillon ... ce dernier prétendit que les possessionnés des fiefs de
" Serves lui devaient hommage. En conséquence, le Juge-Mage de Vien-
" nois, commissaire député par le Dauphin, rendit une ordonnance (9 Mars
" 1345) dans laquelle il est fait mention, parmi les co-seigneurs de
" Serves, de nobles et puissants hommes Hugues de Monteil, Artaud de
" Clavaison, Guillaume Allaman, Rolande de Veynes, Pons d'Héras (Arras),
" Lancelot de Briord, Aimar de Lunel, Griot de Grolée, Bertrand de Cur-
" son, etc ... L'issue de ce jugement (condamnation des plaignants, NB)
" entraina dès lors le dépérissement du lieu de Serves. Les différents
" seigneurs devenus vassaux de la Maison de Roussillon, négligèrent son
" établissement que les circonstances du temps rendaient d'ailleurs
" inutiles. En effet, on peut observer que, parmi les raisons qui a-
" vaient contribué à établir dans ces places-fortes des Maisons appe-
" lées en latin "Fortalitia", une des principales était la sûreté que
" cherchaient à donner à leurs familles, à leurs hommes et à leurs ef-
" fets, les nobles qui possédaient des biens à portée de ces mêmes

" places. Cette précaution était alors d'autant plus néces-
" saire que le pays était exposé à des désordres affreux qu'occasion-
" nait la continuité des guerres presque toujours accompagnées de Révo-
" lutions ... "

Le texte d'époque existe quant à l'issue du procès (18). La plupart des co-seigneurs abandonnèrent leurs menus fiefs ... sauf les Claveyson qui tinrent bon pendant quinze ans (1360) (19). Il en fut de même des Monteil qui s'accrochèrent désespérèment ... jusqu'en 1610 ! (20).

o
o o

* SERVES SOUS LES ROUSSILLON - LES SUCCESSEURS DE CES DERNIERS

Les Roussillon ne devaient garder SERVES et son Mandement qu'un peu moins de cent-cinquante ans. Cette Famille étant tombée en quenouille vers 1471, les héritiers vendirent le tout en 1485 à Anthelme de Miolans, très vieille Famille, mi-Dauphinoise, mi-Savoisienne.

Nous allons examiner rapidement ce que devinrent nos communautés entre 1339 et 1485, la fin du XVe siècle annonçant la Renaissance. Désormais Terre de France, il est bon de citer les grands évènements du Royaume, même si, en définitive, ils n'ont eu que peu de résonance politique à EROME, SERVES et GERVANS.

Nous en étions resté à Etienne-Marcel, précédant de peu la Paix de Brétigny (1360), coupure dans la Guerre de Cent ans (!). En 1364, Charles V succéda à Jean le Bon, suivi par Charles VI, roi en 1380. Malheureusement la guerre reprend et c'est le désastre d'Azincourt où périt, entre autre, la fine fleur de la noblesse dauphinoise, fière d'une chevalerie totalement dépassée ! " 1415 ! Toute aussi morne plaine que celle de 1815 ! ".

1419, le Valentinois épiscopal fait allégeance à la Couronne et compense un peu la perte de la moitié de la France cédée aux Anglais par le honteux Traité de Troyes (1420). Dix ans après, c'est le miracle de Jeanne. La Pucelle traîne le pusillanime Charles et le fait couronner à Reims septième du nom. Et c'est la reconquête suivie de la mort de l'héroïne en 1431, torturée physiquement et moralement par la Sainte Eglise Apostolique Romaine, brûlée vive comme hérétique et relapse ... et canonisée 489 ans après ! Mais sa geste demeura longtemps inconnue de nos contrées et se confondit au début avec la légendaire Reine Jeanne des Provençaux.

Le Traité d'Arras (1435) met fin aux hostilités mais celle-ci reprennent en 1450 avec la reconquête de la Normandie. Entre temps, le Dauphin Louis s'est déjà soulevé contre Charles VII, son père (1440). Réconcilié, le roi lui offrit le gouvernement du Dauphiné ... et il entra derechef en lutte ouverte contre le pouvoir royal, appuyé du reste par la noblesse du

du pays, réarmant les forteresses. Il est assuré qu'il passa par Serves mais on ignore s'il s'y arrêta. Cette "fronde" dura jusqu'à son accession au trône, en 1461. C'est à ses actions multiples qu'on doit le rattachement du Valentinois Comtal (Poitiers) au Royaume (1456). Diplomate retors mais efficace, il avait su habilement réaliser l'unité dune Province. Devenu roi, il sut dissocier l'Angleterre de la Bourgogne son alliée. Les péripéties de sa lutte acharnée contre Charles-le-Téméraire lui permit d'annexer ce duché à la Couronne (Traité d'Arras de 1481). Cette conquête eût un retentissement en Dauphiné d'autant plus que le Duché de Bourgogne était issu du Royaume de Bourgogne duquel les Dauphins avaient été jadis vassaux !

Charles VIII succède à son père en 1483, âgé de 13 ans. Anne de Beaujeu assura la Régence et convoqua les Etats Généraux du Royaume, à Tours, en 1484.

Le Dauphiné ayant été cédé à la France en 1349, les Roussillon d'Anjou sont vassaux du Roi. Si en 1339, les dits Roussillon étaient censés détenir le péage et la gabelle de Serves, cela ne dut être que très momentané. En effet, postérieurement à 1339, on note :

* Avignon, 17 Juin 1344 : Humbert s'engage à servir à sa belle-soeur (Isabelle de France, veuve de Guigues) pendant sa vie 3.000 Lb Tournois. Il les lui assigne sur les péages et gabelles de St-Alban, Serves et La Roche de Glun (21). A propos de St-Alban, je ne sais s'il s'agit de celui d'Isère ou du St-Alban servois où il y eut un port de l'Antiquité jusqu'à la fin du siècle dernier (XIXe s.) sans discontinuité.

* Romans, 18 Août 1344 : Guillaume Allamandi, seigneur de Margès, chevalier, venait d'acquérir par échange de Ponzon d'Arras, seigneur de ce lieu, son péage à Serves (22). Est-ce bien à Serves ou à Erôme (sous-entendu : dans le mandement de Serves) ?

* Postérieurement à la cession du Dauphiné à la France, 9 Mars 1363, lettres patentes de Charles, fils aîné du Roi de France, Duc de Normandie, Dauphin de Viennois ... portant ordre au Trésorier delphinal de payer à Charles de Poitiers, Seigneur de Saint-Vallier ... la somme de 2.000 florins ... sur le péage de Serves (23).

* 1376 : Informations prises par Guillaume Alberge, châtelain de Saint-Nazaire en Royans sur la valeur du péage de Serves (23).

* 1388-89 : Etat de la recette du péage de Serves. Dans cette recette, figurent, savoir :

" - 3 Florins pour le péage des gens du Cardinal de Montmorency " ayant 10 bosses pleines de vin.

" - 4 Gros pour Bertrand Chabrier, batelier de Lyon.

" - 2 Blancs pour un homme conduisant une bête de somme chargée " de peaux de lapins.

" - 2 Blancs pour le péage de Pierre Colombier du lieu de Saint- " Vallier ayant 8 bêtes chargées de chanvre.

" - 4 Liards pour Jean Anneyron du lieu d'Auberives, conduisant 4 bêtes " chargées de sel.

" - 3 Gros pour Jean Dubourg avec 2 bêtes chargées de drap.

" - 2 Gros pour le nommé Pierre qui conduisait le Seigneur Abbé de La-" Chaise-Dieu.

" - 10 Francs pour les gens du Cardinal d'Embrun conduisant 2 petites " sapines (bateaux NB) chargées de froment et d'avoine, pour les provisions de la " Maison du Cardinal.

" - 1 Gros pour le péage d'un Juif.

" Exemptés : Les gens dépendant du Comte de Valentinois, du Seigneur de " Saint-Vallier, de la Duchesse de Bourgogne, etc ... (23)

* XVe siècle : Lettre du Roi-Dauphin, Charles VI qui accorde à Marguerite de Miribel, Dame d'Anjou, la main-levée du péage de Serves (23).

En ce qui concerne la Gabelle, il en est de même, alors que les Roussillon sont censés en avoir la jouissance. ainsi :

" - Grenoble, 16 Décembre 1344 : Le Juif Austrugonis et Bartholeù Cambi " rendent compte de la gabelle de Serves à eux affermée à l'encan, le 24 Juin 1343 " pour un an, au prix de 425 Lb Tournois . (24)

" - Grenoble 21 & 22 Décembre 1344 : Compte-rendu de la Gabelle de " Serves (25).

" - Grenoble, 28 Décembre 1344-45. Le Dauphin Humbert reconnait avoir " reçu de Jean Mafey au nom de Philippe Spine, Régent, les gabelles de la Roche-" de-Glun et de Serves : 100 Florins d'Or, poids delphinal, qui lui seront alloués " en son premier compte, (26).

" - 1346-49 : Compte-Rendu pour la gabelle de Serves ... par le Juif " Ysacon, Béraud, Poncier et Marin-Marin (23).

Quoiqu'en dise l'abbé d'Expilly, la désertion de SERVES ne se fit pas du jour au lendemain. On sait (27) que les actes préparatoires de la cession du Dauphiné à la France furent rédigés à SERVES et à SAINT-VALLIER. A SEFVES passée à Girart de Roussillon, Grand Chambellan delphinal et vassal du Roi de France. A SAINT-VALLIER, fief des Poitiers - Saint-Vallier, Seigneurs Major delphinal assurant la relation entre le Dauphin et les Poitiers, Comtes de Valentinois et Diois. Il est ainsi reconnu que le Dauphin Humbert II résidait à SERVES, ainsi que Girart de Roussillon et la Cour delphinale, Humbert Pilati, notaire delphinal et impérial ayant pour résidence le château-fort (plus qu'une simple maison-forte) de Fontager, (28). Tout cela en 1341-42 puis en 1348-49. Si les Dauphins avaient accordé des franchises dans la plupart des villes & bourgades, suivis en cela par les Comtes (laïques) de Valentinois et Diois, ou autres puissances (28), SERVES et ses deux autres communautés d'EROME et GERVANS, malgré leurs libertés (29) allaient voir celles-ci rognées par les ROUSSILLON, en ce qui concerne la Chasse et la Pêche, par exemple et bien qu'il n'y eut ici que des hommes libres et nulle trace de famille condamnée au servage. Même la petite et antique noblesse ne détenant plus de feux nobles qu'en portions congrues se désintéressa peu à peu de SERVES et de son mandement, vendant leurs arrières fiefs aux plus puissants.

Si les Routiers amenèrent des ruines certaines auvoisinage (30), SERVES et sa bourgade étaient trop puissamment défendues pour faire l'objet d'une tentative : sur la voie principale, tout assaillant pouvait se voir pris à revers. Et pourquoi assiéger une telle forteresse qui ne fut jamais siège de châtellénie, fief principal d'une puissante famille, mais un château de façade pour assurer les péages et gabelle de l'autorité centrale. Le bénéfice en eut été bien maigre si tant est que les murs soient tombés.

D'après ce que nous avons déjà vu, les remparts de l'enceinte nord durent être édifiés entre 1339 et 1349, par les Roussillon tout en laissant un passage au pied nord du donjon-primitif et un portail fortifié dans la première enceinte (castrum) côté oriental afin de faciliter la liaison église St-Pierre - cimetière. La création de la basse-cour septentrionale entre la dite église et le castrum amena la démolition du quartier d'habitations qui existait encore en 1303.

Ce sont les Roussillon qui,après 1350, confortèrent l'antique forteresse : rechemisage de la tour cylindrique SW (les murs doublent d'épaisseur et la base de cette tour est à fruît côté extérieur); obturation de toutes les ouvertures basses, tant celles de la grande galerie entre les tours NW et SW, que celle du donjon-primitif (transformé en logis seigneurial); exhaussement de la tour absidiale de St-Pierre qui devient tour de guet, etc ... La tour NW et la tour orientale n'ont pas été renforcées, soit par économie, soit parce que le danger des Routiers était écarté. Par contre tout passage permettant la liaison entre église et cimetière fut définitivement clos sans même laisser subsister une poterne et si nous connaissions la date exacte de ces travaux nous connaîtrions la date précise d'implantation du nouveau cimetière (au midi, hors les murs de la bourgade, actuelle "Place de la Mairie").

Que cherchaient les Routiers lors de leur passage ? De la nourriture, un logis, étable ou fenil pour dormir, une fille (ou femme) à forcer, un rustre à châtier, un peu à la façon des conquérants des Grandes Invasions, mille ans plus tôt. Ce sont les hameaux existant alors (St-Alban, Le Caire, Les Coffins) qui eurent à souffrir, du moins si leurs habitants ne s'étaient point enfuis pour se réfugier, avec leurs bêtes, dans la basse-cour du château.

SERVES a dépéri en fonction de la désertion de la noblesse et de la domesticité, des commerçants et artisans (produits de luxe destinés aux courtisans en résidences secondaires lorsque les Dauphins venaient à SERVES avec la Cour; marchands d'épices et de dentelles des Flandres; armuriers, taillandiers; auberges et filles publiques; etc ...), des ecclésiastiques et hommes de Loi, des notaires (il n'y eut à cette époque point d'étude fixe) et tabellions; des personnels administratifs nombreux (Péage par terre et par eau, Gabelle, ouvriers attachés à l'Hôtel des Monnaies et dont le monnayage disparaît à la cession du Dauphiné; Tribunal, etc ...). Si les Péages, Gabelle et Tribunal subsis-

tèrent par la suite, leurs personnels furent réduits à leur plus simple expression. Même l'effectif de la garnison dut être diminué le danger des Routiers disparu. Les Roussillon avaient bien d'autres places à défendre, à commencer par leur fief principal.

Nous estimons que la population de SERVES diminua de 50% en un siècle (de 1350 à 1450). La présence d'une étude notariale à SERVES(31), de 1445 à 1450, démontre, même si celle-ci fut de courte durée, que sa présence était indispensable. Elle dut avoir à traiter la vente des biens de la petite noblesse liquidant tout ce qu'ils possédaient encore dans le Mandement.

Les immeubles désertés ne tardèrent point à accueillir la population roturière de SERVES et, selon toute vraisemblance, les plus mal lotis, ceux dont le domicile s'élevait entre le Grand-Chemin et la berge du fleuve : Paysans et vignerons, pêcheurs et mariniers. Si les enceintes de la bourgade se terminaient, tant au nord qu'au midi, par deux tours dont les bases étaient la plupart du temps baignant dans les eaux du Rhône, on dut assister à une régression urbaine avec l'élimination complète de ce quartier excentrique devenant ainsi extra-urbain, le port se trouvant désormais hors-les-murs. Lors d'importants travaux d'édilité, 1956-58, les terrassiers exhumèrent une partie des fondations du rempart de la bourgade (32). Le Grand-Chemin fut donc déplacé légèrement vers l'ouest de façon à passer en pied de muraille, à l'extérieur de l'agglomération.

L'Hospital et Maison de l'Aumône se situait donc en dehors de l'enceinte méridionale. Il semble qu'il était édifié (à l'instar du château de Fontager) sur l'assise même de la Voie d'Agrippa, la route médiévale passant alors au pied ouest de ce monument. La partie principale de cet hôpital était représentée par un donjon de section carrée d'environ douze mètres de côté. Une salle-basse, antique rez-de-chaussée, présente une porte en plein cintre murée à notre époque, l'accès se faisant par une ouverture moderne. La muraille atteint 1,50 m. d'épaisseur. Cette partie basse (33) date vraisemblablement, d'après l'appareil, du XIIe s. mais la base est indubitablement romaine (agger de la voie ?). Du rez-de-chaussée actuel (correspondant au plan de la "Place du Monument aux Morts", la hauteur atteint encore une douzaine de mètres mais la toiture actuelle recoupant des fenêtres médiévales démontre que le bâtiment était jadis beaucoup plus élevé. A 7 ou 8 m. du sol, on distingue encore l'emplacement d'une vaste cheminée. Cette partie haute a été entièrement reprise aux XIVe et XVe siècles.La partie inférieure et septentrionale appartenait en 1959 (date du constat) à la famille Mialonier et toute la partie supérieure à la famille Lafuma. Cette dernière a restructuré toute cette bâtisse habitée depuis et crêpi l'extérieur des murs. La toiture a été abaissée et ce monument totalement défiguré depuis. Il va sans dire que l'hôpital se présentait aux XIVe et XVe s. comme une forteresse capable de résister à tout siège ! ... Mais, ne

respectait-on point alors de tels lieux ? Ce donjon avait, sous-sol compris, au moins cinq plans d'occupation. Le sous-sol avait conservé sa voûte d'origine et l'on pouvait noter une absence de communication interne avec le rez-de-caussée. La porte murée orientale devait donner dans une cour comprise entre le corps principal et le rocher abrupt. Cette cour est de nos jours enfouie sous cinq à six mètres de déblais. Sur cette façade orientale, on ne distingue aucune trace d'escalier extérieur et l'accès aux différents niveaux supérieurs devait être interne. Tous les planchers des trois étages successifs avaient disparu et du rez-de-chaussée on voyait la charpente de la toiture moderne. A partir du même rez-de-chaussée, tout le mur occidental avait été reconstruit vraisemblablement entre le début et le milieu du XIXe siècle et c'est peut-être de ce côté que se trouvait l'escalier desservant les étages.

L'Hôpital ou Maison de l'Aumône de SERVES accueillait les malades des trois communautés (Serves-EROME-Gervans). Pour ne point y revenir dans les chapitres suivants, cette oeuvre charitable fut désaffectée au XVIIe s. et rattachée à l'Hôpital de SAINT-VALLIER (34). Devenu propriété privée, ruiné dans ses parties hautes, l'ancien hôpital ne fut pas compris dans la liste des biens suspects et échappa ainsi à la vente des Biens Nationaux (35).

Le populaire parle encore de la Léproserie de SERVES mais on ne trouve nulle trace d'un tel établissement dans les Archives (36). On peut juste supposer qu'en cas d'épidémie, ou pour les lépreux, de simples cabanes furent construites dans la Plaine, loin du bourg comme de tout hameau alors existant, au lieu-dit : " L'Hospitalière ". Ce toponyme se trouve à environ 150-200 m. au nord du lieu-dit : " Le Cimetière des Juifs " lequel, en fait, correspondrait plus à une petite nécropole accueillant les morts de l'Hospitalière. Le vent dominant étant le mistral (la bise vient du nord), l'Hospitalière et le bourg échappaient aux miasmes des putréfactions. Peut-être est-ce la présence d'un hypothétique cimetière juif qui conditionna l'implantation de l'Hospitalière ? Nous avons déjà dit ce que nous pensions à ce sujet. Nos anciennes investigations nous ont permis de noter en ces lieux (hors de toutes terres consacrées) des vestiges de sépultures, reconnaissables par des débris humains dispersés en surface par des labours profonds. Mais nous n'avons jamais découvert des vestiges de mobilier hébraïque (Inscription, par exemple).

Ce même toponyme d'Hospitalière signifie peut-être tout autre chose ?, simplement des parcelles ayant appartenu, aux XVIIe et XVIIIe siècles, à l'Hôpital de Saint-Vallier (37).

En cette même année 1370, date de passage de la plus grande masse des Routiers, durent disparaître les hameaux de St-Alban, du Caire, peut-être des Coffins ainsi que le sanctuaire de Saint-Alban si tant est qu'il y ait eu une chapelle sous ce vocable, un tel monument ne figurant dans aucun texte (38).

EROME - Le village dut être pillé lors du passage des Routiers mais les habi-

tants qui n'avaient pu gagner l'abri des murailles servoises s'étaient certainement réfugiés sur les hauteurs boisées et d'accès difficile. On ignore à peu près tout d'EROME à ces époques car lorsqu'on mentionne les propriétés civiles de SERVES il faut entendre celles des trois communautés du Mandement. Rien n'a jamais été signalé lors de travaux d'édilité ou de démolition de bâtiments vétustes, sinon longtemps après coup, et il est très malaisé de connaître, de reconnaitre la nature de ces découvertes fortuites, encore moins de dater les vestiges alors exhumés, ou laissés en place in-situ. La photographie aérienne du tissu urbain petmet toutefois d'acquérir une vision globale de la bourgade médiévale, malgré les bouleversements de l'implantation du chemin de fer, au milieu du XIXe siècle. Il faut restreindre les investigations autour de l'église sachant que celle-ci, bien que reconstruite entièrement au XIXe siècle, n'a pas varié quant à son implantation. L'adduction d'eau en tuyaux de poterie à emboîtement, découverte lors des premières fouilles du monument romain des Orpaillots,peut remonter aux XVe-XVIe siècles. En suivant le tracé de cette adduction on devrait découvrir (sous réserve qu'elle demeure rectiligne) l'emplacement du monument qu'elle alimentait en eau potable. Il ne peut s'agir que d'une habitation importante et si la Maison-Forte du seigneur d'Arras n'est point comprise dans les immeubles (disparus en 1970 par les travaux du Canal du Rhône) on pourrait subodorer la présence de la dite Maison-Forte en ces lieux et place, à l'extrémité de l'adduction. Cette Maison-Forte dut résister aux Routiers (lesquels ne faisaient que passer) d'autant plus qu'elle pouvait être secourrue par les forces de la garnison servoise.

NOTRE-DAME DE LA MURE (Saint-Antoine d'EROME). Le Prieuré eut-il à souffrir des Routiers, en 1370 ? Il ne le semble pas. Prieur et moines purent se réfugier dans l'église (voire dans l'inaccessible clocher), la horde pouvant se contenter de piller les bâtiments conventuels, les incendiant ensuite, leur forfait accompli. Il ne le semble pas. Dans la zone des ruines des dits bâtiments on n'a jamais trouvé traces d'incendie. De plus, les Routiers qui sont passés ici étaient sous la conduite de Duguesclin qui les emmenaient en Espagne. Les autres bandes évitèrent cette portion de la Vallée du Rhône bien trop défendue, et défendable, par des forces numériquement plus faibles mais disposant d'atouts stratégiques considérables. En effet, au détroit de SERVES comme à Pierre-Aiguille (face à la Table-du-Roi), une poignée d'hommes (frondeurs, archers & arbalétriers) suffisaient pour stopper une armée. Les autres compagnies de Routiers suivirent un chemin parallèle à la vallée, dans l'arrière-pays dauphinois.

GERVANS - On ignore tout du village médiéval quant à des monuments précis. De mêmes remarques peuvent être faites, comme à EROME, sur des découvertes fortuites lors de travaux d'édilité, de démolition et de construction. Les textes que nous avons produits mentionnent les noms d'habitants d'EROME et de GERVANS attestant

ainsi que ces agglomérations existent à ces époques. Il y a même des noms à particules démontrant ainsi la présence (résidences principale et secondaire) de Familles Nobles ne se contentant point d'une bicoque de paysan mais d'habitations solides, voire de Maisons-Fortes... A EROME on trouvait déjà le port de PATUREL (avec passeur pour VION aux Temps Modernes mais au Moyen-Age pour le village et le Château-Fort de HAISERANT-Iserand). Il en était de même avec le port abbatial de Notre-Dame de la Mure (face à VION) à 700 m. S-SE au midi de Paturel. Par contre, il n'y avait aucun port sur le terroir de GERVANS et, partant, point de hameau, le courant principal du Rhône ayant changé de rive, au sud de La-Mure et la violence du courant l'interdisant (un hydronyme est parvenu jusqu'à nous, avant travaux de la C.N.R., caractérisant l'aspect géographique des lieux, avec l'Ile de "La Goule"). Le seul hameau existant à cette époque pour GERVANS était celui des Martinelles.

Côté Nord, le Mandement de SERVES ne dépassaient pas le lieu-dit : " Le Just ". FONTAGER appartenait à la paroisse de Saint-Victor, la communauté de PONSAS n'existant pas encore, et relevait du Mandement et Comté de VALS-DE-GALAURE, haut-lieu delphinal lui aussi quoique déjà inféodé à différentes familles seigneuriales.

Du temps de HUMBERT II, dernier Dauphin, c'est à la Maison-Forte de FONTAGER que résida Humbert PILATI, notaire delphinal et impérial. Quoique remanié à la Renaissance, on peut restituer l'aspect de ce castrum : une grosse bâtisse avec quatre tours d'angles. Elle était directement fondée sur l'assise et le pavage de la Voie Romaine. Ce monument était déjà à près de 200 m. à l'Est du Rhône, en dehors du passage, le pont romain n'étant qu'un très lointain souvenir, si tant est que les occupants du XIVe s. aient pu supposer la présence d'un pont dans l'Antiquité. Comme les bois étaient alors épais et que Fontager était dans une clairière éloignée du chemin , les Routiers ne durent même pas soupçonner sa présence. A l'époque où SERVES et son Mandement passa aux Roussillon, FONTAGER passa aux Briord, en 1339.

Au fur et à mesure que SERVES déclinait, EROME (surtout) et GERVANS voyaient s'accroître leur population et, par voie de conséquence, ces agglomérations rurales s'agrandirent. Il s'agissait non seulement des paysans servois mais également d'une bonne partie des artisans liés à l'agriculture. Par ce jeu de bascule socio-économique, à la fin du XVe siècle, la population d'EROME peut être évaluée au double de celle de SERVES. Le terroir cultivable d'EROME (près de 231 Ha) est 3,2 fois plus important que celui de SERVES (71 Ha environ). Celui de GERVANS représente les douze dixièmes de celui de SERVES.Dans cette évaluation, ne sont pas comprises les zones sommitales (Puy de Serves,Planards), en bois et pâtures. Il était donc nécessaire d'accroître la population rurale . A l'Epoque Romaine, 32 Familles de Colons auraient suffi pour effectuer la totalité du travail agricole.

NOTES ET REFERENCES

(1) - DE GALLIER : Histoire de la Baronnie de Clérieu

(2) - REGESTE DAUPHINOIS, nº 30692.

(3) - Les Claveyson étaient déjà possessionnés à SERVES dès le XIIIe s. - Au XIVe s., on trouve les détails suivants : REGESTE DAUPHINOIS nº 26239 - Saint-Marcellin, le 3 janvier 1334 : Hommage rendu au Dauphin par Artaud, seigneur de Claveyson qui reconnait tenir de lui, en fief franc, noble et antique la moitié de 3 parts du domaine et seigneurie du château et mandement de SERVES, 3 oboles au péage du Rhône sur chaque sommée de sel, son droit sur l'ancien péage de Serves par terre, la moitié du four (banal) de ce lieu, divers cens sur le même château, le tiers de la 5e part de ROVOYROLES, plusieurs fiefs nobles et roturiers au mandement de Serves, 15 maisons qu'il y possède par indivis avec Pons de Héris (Arras) et 8 avec le dit Ponczon ...
Le dit " Rovoyroles ", cité au milieu des possessions servoises n'est pas à chercher bien loin et n'a aucun lien avec un St-Didier lointain. Il s'agit de l'ancien nom probable de " Fontager " ou de " Ponsas " (dont les noms n'apparaissent qu'entre le milieu du XIVe s. et le début du XVIe s.). Ce nom peut se retrouver encore de nos jours avec celui du torrent de Ponsas : Le Riverolles.

(4) - Il y a bien deux Familles (ou plus exactement deux branches distinctes de la même Famille) sur le fief de la Tour Brune à ARRAS. Le scribe de l'acte précédant (in "3") fait remarquer qu' Artaud de Claveyson possède 15 maison par indivis avec Pons d'Arras et 8 autres avec le dit Ponczon, marquant ainsi que Ponczon N'EST PAS Pons tout en appartenant à la même famille d'Arras. S'il s'agissait du même personnage, le scribe aurait indiqué 23 maisons et non pas 15 d'un côté et 8 de l'autre.
Cette Famille d'Arras (de la Tour Brune) fut parmi les plus anciennes à être possessionnée à SERVES. Il est vraisemblable que cette dite famille soit issue des viguiers d'Arras (comme les Dauphins de la lère "Race", les Guigues de Vion,étaient viguiers d'Annonay). Il y eut une seconde seigneurie à Arras avec les d'Arras de la Tour Blanche, fief qui, au XIVe s., appartenait aux Roussillon-Annonay, puis aux Montchal qui n'avaient rien à faire à Serves. Ces deux tours étaient distantes l'une de l'autre d'une vingtaine de mètres et l'on voit encore sur les gravures romantiques du siècle dernier la Tour Brune et les vestiges (encore imposants) de la Tour Blanche. Aux XIIe s., les deux familles étaient ennemies mais il ne s'agissait pas de s'entredétruire in-situ. Les deux seigneurs et leurs servants allaient rompre des lances dans la plaine d'Albon, c'est du moins ce que content les légendes populaires du XIXe s. ! Silvion d'Arras était possessionné à Serves en 1282 (Dictionnaire d'EXPILLY).....

(5) - REGESTE DAUPHINOIS, nº 28013 - La Sône, 18 Juin 1336 : Hommage-Lige prêté au Dauphin Humbert,par Aymonet de Fraxino, fils de feu Guigues de Fraxino, de Serves. Il reconnait en fief franc et noble 21 immeubles ...
Cela nous a permis également de rechercher le dit " Fraxino " dont nous ignorions l'existence, tant s'en faut, peut-être berceau de cette Famille. En ce XIVe siècle, il s'agissait du chef-lieu d'un Mandement, celui du Fraisse : Mandamentum de Fraxino, 1313 (Inventaire des Dauphins), sur l'actuelle commune de Montbrison-sur-Lez (Canton de Grignan). Il doit s'agir du nom originel de " La Vialle " (Village remparé au pied des ruines d'un château et d'une chapelle castrale). Ce nom de " Vialle " est relativement moderne. BRUN-DURAND en fait le siège du vieux Mont-

brison/Lez bien qu'au XIIIe s. et suivants le village avait déjà nom de Montbrison : " Monte Brissono " (1284) et qu'il y a encore sur le site de ce village des vestiges médiévaux. Il n'y a pas lieu de s'étonner quant à l'éloignement de la seigneurie par rapport à Serves, les Clérieu, par exemple, étaient bien co-seigneurs de Valréas et de Visan tout aussi éloignées.

(6) - REGESTE DAUPHINOIS, n° 16220 - 5 Août 1303 : Philippe de Clara, habitant de Vienne, promet au Dauphin Humbert, de lui rendre la moitié du four (banal) de Serves que celui-ci avait acquise de Jocerand d'Arras, chevalier, dès qu'il sera remboursé de 50 Lb Viennois. Le susnommé de Clara était autrement possessionné à Serves puisqu'il figurait parmi les vassaux des d'Arras.
REGESTE DAUPHINOIS, n° 18389 - Serves, 6 juin 1312 : Ap. Cervyam, dans la salle du Dauphin Jean, Helieta, veuve de Philippe de Clara, ...
REGESTE DAUPHINOIS, n° 18390 : Serves (même date, même lieu). La susdite Helieta reconnait devoir à Hugues de Châteauneuf, seigneur de Vatilieu, 150 Lb de bons Tournois petits du roi de France, pour "arnesia", vêtements, joyaux et roncin de sa fille Elyenot, épouse dudit Hugues.

(7) - REGESTE DAUPHINOIS, n° 26008 - Beauvoir, 23 Août 1333 : Le Dauphin Guigues avait assigné la gabelle et le péage de St-Alban et Auberive par terre et eau et le péage de SERVES par terre à son épouse Isabelle de France, Dauphine de Viennois ...
REGESTE DAUPHINOIS, n° 27774 - 1336, Quittance donnée à Humbert, Dauphin de Viennois, par Dame Isabelle de France, veuve du Dauphin Guigues, de tous les arrérages de son douaire. Elle se déclare satisfaite des assignations des terres de Peyrins, SERVES et Vals, bien qu'elles ne valent pas les 5.000 Lb Tournois de revenu qui lui étaient dues par son contrat de mariage. Le Dauphin lui assigne en outre les terres d'Albon et d'Auberive, avec leurs droits et appartenances, ainsi que les péages de St-Alban et de SERVES.

(8) - REGESTE DAUPHINOIS, n° 33232 - Grenoble, 16 Décembre 1344 : Le Juif Austrugonis et Bartholeù Cambi rendent compte de la Gabelle de SERVES à eux affermée à l'encan le 24 Juin 1343, pour un an, au prix de 425 Lb T.
CHAMBRE DES COMPTES de Grenoble : 1346-1349, Compte-Rendu pour la Gabelle de SERVES à la Ch. des C., par le Juif Isacon, Béraud, Poncier et Marin-Marin.

(9) - CHAMBRE DES COMPTES de Grenoble :
* 1341 - C.R. à la Ch. des C. pour la Monnaie de Serves par Guillaume Fantinel.
* 1342 : C.R. à la Ch. des C., pour la Monnaie de Serves par Berthet Banson.
* 1343-44 : C.R. à la Ch. des C., pour la Monnaie de Serves, par Duranton-Dupont (pour Berthet-Banson).
REGESTE DAUPHINOIS :
* n° 32741, Avignon 2 Mars 1344 - Acte concernant la Monnaie de Crémieu, devant François de Rèvel, Chevalier ... Egalement C.R. de la Monnaie de Serves du 16.XI.1342 au 7.I.1343.
* n° 32747, Avignon 4 Mars 1344 - Philippe Espine et Rosso de Semay, Maîtres des Monnaies de Serves, La-Tronche, Crémieu et Visan rendent compte de leur gestion du 23.II.1343 au 12.VIII.1343.
* n° 33005, Avignon 14 Juillet 1344. Devant l'introduction de monnaies étrangères et falsifiées, le Dauphin constitue Maître de ses Monnaies d'or et d'argent, Pierre Fabri (de Romans) et ses associés pour oeuvrer à Serves, La-Tronche, Crémieu et Mollans, et ailleurs sous Loi.
REGESTE DAUPHINOIS :
* n° 32267 - 1345 : C.R. des monnaies fabriquées à Serves, Crémieu, Visan et La-Tronche par Jacques Campagne et Guy Vannoux, au nom de Pierre Faure, Maître de la Monnaie du Dauphin.

V. également ROMAN : " Notice sur les ateliers monétaires (delphinaux) " (in "Bulletin de la Sté d'Archéologie & de Statistique de la Drôme", 1888, p. 24 :

" Au 7 Février 1327, on avait ouvré 5375 Marcs d'espèces blan-
" ches à Serves, 2219 à Visan et 2292 à Grenoble ... "

Serves ne battait que monnaies d'argent et de cuivre, à la légende :

" DALPH VIENS COMES ALBONIS "

Cette dizaine de Maîtres et associés sont tous des roturiers.

(10) - RD 18876 - 1314, Comptes de Pierre Roux, châtelain de SERVES
RD 19309 - 1316 à 1321, Comptes de Bartélémy de Varey
RD 21248 - 1322-1323 puis 1327 et 1330 - Comptes de Pierre de Crest.
RD 28932 - 1337, Comptes de Amédée de Bressieux
RD 29974 - 1339, Comptes de Jeanne de Boën(c)
etc ...

(11) - Artaud de Claveyson possède déjà 23 Maisons (V; note " ci-dessus) - Aymonet de Fraxino en possède 21 (note 5) - Aymar Lunel, écuyer, a une maison-forte (RD 26757), etc ... cela représente déjà 45 immeubles.

(12) - RD nº 16191 - 13 Juin 1303 : Vente faite au Dauphin (Humbert) par Arnaude, veuve de Richard Berardi, d'une maison près de la forteresse de Serves, séparée de l'église du château par un chemin, au prix de 35 Lb Viennois. Albert de Bréda, notaire.
La nef romane de St-Pierre se dresse toujours sur un replat granitique qui se prolonge au S-SW avec son parvis. Avant la construction du rempart NW ce replat devait se poursuivre sur une distance d'environ 25 m. au midi se heurtant alors à la butte servant d'assiette à l'esplanade du castrum, haute de 5 à 6 m.- Cette basse-cour avant la lettre, non remparée, accueillait des maisons nobles et ce "quartier d'habitation, dominé par la forteresse, était desservi d'une part avec le prolongement de la Rue Vitrée, d'autre part avec le chemin signalé dans cet acte de 1303 menant à une rampe d'accès au castrum (plan incliné plutôt qu'escaliers et accessible aux cavaliers). Ce plan horizontal résultait peut-être de l'exploitation d'une carrière. En édifiant les remparts NW-NE, on masquait l'horizon des immeubles. Ceux-ci furent alors rasés et tout ce "champ-clos" remblayé sur une hauteur de 3 m., accueillant alors paysans et bétail en cas de guerre et de siège, ou pour asseoir des pièces d'artillerie à ressort (mangonneau, catapulte, baliste, ...). Cet aménagement dut être réalisé postérieurement à 1339. L'église était alors extérieure à l'enceinte septentrionale mais un passage avait été ménagé entre le rempart NW et le donjon primitif (devenu Logis du co-seigneur-major).

(13) - Le point culminant du passage des Routiers se situe vers 1370, précédé de plusieurs incursions de bandes pillardes, postérieurement au Traité de Brétigny (1360), sous Charles V, avec le licenciement des Grandes Compagnies. C'est donc entre 1360 et 1370 que les Roussillon renforcèrent les défenses du château de Serves.

(14) - RD nº 29650 - Grenoble, 3 Mars 1339 : Girard de Roussillon, seigneur d'Anjou, et sa femme Jordane (de Tullins) échangent avec le Dauphin Humbert le château de Rives et tous leurs droits sur les châteaux de Tullins, Beaucroissant et Vourey, et sur l'héritage du feu seigneur de Tullins, père de Jordane, contre le château de Serves en Viennois, valant avec la gabelle 700 florins de revenu, qu'ils reconnaissent tenir en fief rendable ...
RD nº 29651 - Sainte-Colombe, 3 Mars 1339 : Convention entre le Dauphin Humbert et Girard de Roussillon, pour lui et son épouse Jordane : il sera loisible au Dauphin de reprendre la terre et gabelle de Serves, en cédant auxdits mariés une terre en Dauphiné de la valeur de 700 Florins de revenu avec juridiction ...

(15) - Guerre entre Dauphiné & Savoie. Celle-ci fut acquise par reconduction tacite d'une trêve qui devait prendre fin à la Pentecôte et qui se prologea sine die.

(16) - REGNE (Archiviste de l'Isère), op. cit., Document nº 11.
RD nº 33181, 20 Novembre 1344.

(17) - Abbé D'EXPILLY, Dictionnaire ..., op. cit., art. Serve.

(18) - Grenoble, 20.XI.1344 : Sentence du Juge-Mage de Viennois qui condamne plusieurs nobles possédant des biens dans le mandement de Serves à faire hommage et reconnaissance au profit de G. de Roussillon ...
Ayant renouvelé leurs doléances, les plaignants furent définitivement déboutés par un jugement sans appel, en 1345.

(19) - Les Claveyson avaient hérité partiellement des fiefs des Saint-Romain (de Mordane) et qui étaient dans l'environnement servois dès la fin du Xe S. Sur leur disparition, v. l'abbé D'EXPILLY.

(20) - Ch. RABANY, " Correspondance ... ", op. cit. Voici la transmission majeure du château de SERVES : Dès 1339, les Roussillon sont seigneurs majeurs mais ils ne possèdent pas tout. En 1441, Louis de Miolans, co-seigneur d'Anjou et de Serves vend sa part à B. de Brion. En 1442, B. de Brion achète le tiers de la juridiction appartenant au Sgr de (Val)Mordane (bien acquis par Guillaume de la Bastide, autre héritier des St-Romain et des d'Arras). En 1540, c'est Guillaume de Poitiers (St-Vallier) et sa femme, Claudine de Miolans, qui est seigneur-Majeur de Serves dont hérite en partie (la 1/2) Henri de Saluces, baron d'Anjou et celui-ci vend Serves à J.-Cl. Audeyer. L'autre demi est toujours à un Miolans qui passe directement au même Audeyer. La quasi totalité de Serves (seigneurie et mandement) passe, par héritage, aux Mitte-de-St-Chamond et ce sont les héritiers de ces derniers qui vendirent Serves aux La-Croix-Chevrières devenus Comtes de St-Vallier et qui érigèrent Serves et son Mandement en Baronnie, ayant de leur côté récupéré(biens nobles & roturiers) les petites parts (infimes, plusieurs 1/96e) dont celle des Monteil: V. également le " Dictionnaire ..."de D'EXPILLY, art. " SERVE ".

(21) - RD nº 32783 - Avignon, 17 Juin 1344.

(22) - RD nº 33042.

(23) - Archives de la Chambre des Comptes de Grenoble.

(24) - RD nº 33232.

(25) - RD nº 33238 & 33240.

(26) - RD nº 33244.

(27) - CAISE : Histoire de Saint-Vallier
V. également REGESTE DAUPHINOIS, Tome VI (années 1348-1349)et Tome VII, Suppléments.

(28) - Fief du Comté de Vals appartenant aux Briord en 1339). V. BRUN-DUDAND, Dictionnaire Topographique ..., op. cit., art. " Fontager".

(28 Bis) - On parle de " Libertés ... " pour Serves (av. Erôme & Gervans en sous-entendu) en 1314 - V. REGESTE DAUPHINOIS nº 18951, de Serves, le 4.XII.1314. Les puissances "étrangères" à cette date comprennent la France, le Cotat Venaissin étant déjà aux Papes (d'Avignon). Dauphiné, Valentinois, voire Provence, sont toujours vassaux du Saint-Empire Germanique.

(29) - RD nº 18951.

(30) - C'est l'Ardèche (Viennois de la rive droite)qui eut le plus à souffrir du passage des Routiers, à des dates diverses : le château de Mahun, vers 1420 - celui d'Oriol (au XIVe s.) - Même celui d'Arras, au XIVe s.

V. Al.MAZON (Dr FRANCUS) : " Voyage autour d'Annonay " (Hervé, Annonay, 1901).
Il en fut de même du Château et village d'Iserant qui ne se relevant pas de leur ruine furent abandonnés, désertés, avant la fin du XIVe s.

(31) - LETONNELIER : Répertoire des Minutes de Notaires conservées aux Archives Départementales de l'Isère, (A.D., Grenoble, 1930) :
SERVES - Me VANUEL (en lat. Vanuelli), 1445-1450 - Minutes conservées à la Bibliothèque de Grenoble, cote R-7992.

(32) - Il s'agissait de l'implantation du réseau d'adduction d'eau de ville et du tout-à-l'égout. Cette muraille très dégradée fut rencontrée à une profondeur d'env. 1,50 m., côté oriental de la Grand'Rue (ancienne N.7), au-delà de la place du Monument aux Morts, vers l'entrée Nord du village, sur une longueur d'env. 25 à 30 m.- Toutes les maisons appuyaient les fondations de leurs murs "pignons" (et partie probable des "goutterots" sur cette muraille. Il est vraisemblable que cette muraille avait été arasée préalablement à l'édification de ces immeubles, à la fin du XVIIIe s. et au cours de la première moitié du XIXe s.-

(33) - Cette "salle-basse" descend un peu au niveau de la Grand'Rue actuelle (ex-N.7) et son portail muré devait s'ouvrir légèrement au-dessus de la chaussée médiévale. Notons que la Place du Monument aux Morts a été édifiée, vers 1920, sur des ruines, surélevant celle-ci de près de 2 m. par rapport à la N.7 - C'est de cette placette que part maintenant la " Rue Vitrée ". La dite "salle-basse" a conservé sa voûte. Le mur oriental est constitué de blocs moyens non équarris (à peine dégrossis), sur une hauteur interne de 60 à 77 cm. et sur une hauteur extérieure d'au moins 5 m. (à l'est, la cour extérieure a été comblée sur cette hauteur et l'assise n'apparait plus que sur une hauteur d'env. 30 cm. L'appareil suivant est très régulier composé de moellons barlongs bien équarris et on remarue encore par place les joints de mortier dressés au fer. A l'intérieur de ce monument, ce mur oriental est au droit de l'assise. A l'extérieur, celui-ci est en retrait de 15 à 20 cm. par rapport à l'assise. (Constat effectué en 1960, en compagnie de M. Maurice LAMBERT, descendant direct d'un Baron d'Empire; simple précision car ce témoin a des homonymes).

(34) - J. DE FONT-REAULX : Répertoire Numérique de la Série " H " (2e Fascicule) " Abbayes et Couvents de Femmes - Ordre de Malte - Confréries - Hôpitaux et Maisons de Charité " (Archives Départementales de la Drôme, Valence, 1943) -
P. H-65 : Saint-Vallier : Archives classées et inventoriées en 1935. Un inventaire en a été imprimé dans J. de Font-Réaulx, l'Hôpital de St-Vallier, in Bulletin de la Sté d'Archéologie de la Drôme, T. LXV, 1935-36 pp. 318-328. L'inventaire manuscrit analyse les registres de délibérations. Cet état résume l'inventaire imprimé. Un certain nombre de pièces signalées en 1861 ne se retrouvent plus en 1935.

A 1. Arrêt d'union des anciennes maisons charitables de SERVES, Champagne et Saint-Romain-d'Albon. 1696 - Quelques pièces sur ces maisons.
1598 - 1691

(35) - ESTIENNE & DE FONT-REAULX : Inventaire sommaire des Archives Départementales de la Drôme, T. Dixième : Archives de la Révolution, (A.D., Valence, 1933).

Nous aurons recours à ce volume dans la Vème Partie. Mais nous pouvons d'emblée révéler que le château de Serves, ruiné depuis près d'un siècle ne fit pas partie des saisies et ne fut donc pas vendu comme "Bien National".

(36) - Nous avons vu, dans la n. 34, que certaines pièces ont disparu entre 1861 et 1935. Quand bien même aucune ne se serait égarée, ou n'aurait été dérobée, de semblables archives sont fort rares du moins jusqu'à la fin du XVIe s.- L'étude des sujets des nécropoles sur les terroirs de Serves (Château et plaine), d'Erôme (Orpaillots et N.D. de la Mure), de Gervans (Charnays) nous ont beaucoup plus appris que des textes qui auraient pu parvenir à notre époque ! D'abord quant à leur datation puisqu'il s'agissait d'une population échelonnée du IVe s. au XV-XVIe, tant par l'étude anatomique et sociologique que par l'étude du mobilier, voire par l'absence de mobilier funéraire. V. ANNEXES.

(37) - Nous reviendrons sur ce sujet avec l'étude du compoix de Serves (XVIe s.) conservé dans les Archives Municipales.

(38) - Nous connaissons des chapelles romanes (certaines ont été édifiées sur des nécropoles paléochrétiennes des Ve - IXe s.) qui ne figurent dans aucun inventaire. Ruinées sous les Guerres de Religion, certaines ont fait l'objet de reconstruction partielle (en diminuant la longueur de la nef, en remplaçant une voûte effondrée par un toit sur charpente, etc ...) ou non. Le vocable n'est connu que par tradition populaire. Trois exemples entre cent : * Château des Rioux (St-Vallier) Chapelle construite au XIXe s. sur une chapelle médiévale (XIVe) ruinée. Epitaphes chrétiennes du VIe s. Quelle chapelle d'origine ? Quel vocable ?

* St-Ferréol de Clansayes, (vox populi), romane et ruinée, sur une nécropole du Ve au IXe s.- Signalée nulle part.

* PLaisians, entrée de "La Clue" près du confluent du torrent et du Derboux, église pré-romane (abside,nef,deux bas-côtés) et nécropole totalement inconnus mis au jour dans un défonçage agricole (1989)

o

o o

CHAPITRE XIV

* DES MITTES DE MIOLANS AUX LA CROIX-CHEVRIERES, COMTES DE SAINT-VALLIER

Les seigneurs-majeurs de SERVES et sa communauté de trois paroisses ont été multiples de 1429 à 1604. BRUN-DURAND (1) n' a fait qu'en résumer les grandes lignes. Charles RABANY (2) est un peu plus explicite (3) mais le lecteur non familiarisé avec les dédales généalogiques l'eut préféré un peu plus prolixe.

Toutes les grandes familles finissent par tomber en quenouille, faute d'héritier mâle d'une part et faute également du Droit Romain dans le régime successoral. En règle générale, c'est l'aîné des enfants mâles qui, bénéficiant du droit d'aînesse, héritait de la seigneurie-major. Les Dauphins des premières "races" (pro-dynasties) appelaient leurs deux premiers rejetons mâles du prénom de leur père régnant, c'est à dire WGO (GUIGUES), par simple précaution, la mortalité infantile frappant toutes les couches de la société. Le troisième garçon était destiné d'emblée à épouser une fonction ecclésiastique non pas comme simple petit curé ou comme moinillon mais propulsé en de hautes fonctions sacerdotales (évêque ou prieur-général de leur Ordre).

Les Filles, pardonnez-nous cette incongruité, servaient de monnaies d'échange par leur mariage avec quelque grand seigneur dauphinois ou étranger, les autres (faute de pécule suffisant malgré leur dot) vouées au Seigneur.

Pour concentrer leurs possessions au voisinage de leur fief initial et héréditaire, pour accroître leur revenu afin de conserver le faste de leur Cour, HUMBERT II, dernier souverain en titre, fut amené à vendre ses Etats, le Dauphiné augmenté de ses terres adjacentes comme le Faucigny (en pleine Savoie) ou ses enclaves dans le Valentinois. Ce dernier état de chose avait été précédé de la vente de SERVES et de son mandement à une Famille Dauphinoise en pleine ascension : les ROUSSILLON ... auxquels il devait une forte somme. Car le malheureux Dauphin était déjà grevé de dettes. En son temps, il se devait d'effectuer de nombreux voyages : à Paris (où il possédait un Hôtel particulier dit : "La Maison du Dauphin") à la Cour de Philippe VI mais aussi à l'Etranger avec un voyage pratiquement obligatoire en Orient, en Terre Sainte; en Italie, tant à Naples qu'à Rome (du temps de son père) auprès du Pape, puis moins loin en Avignon par la suite; mais également en Hongrie puisque la Dauphine était la fille du roi de ce pays déjà en lutte contre les Turcs (4).
La vente de SERVES est fictive en ce sens qu'il s'agit déjà d'un échange permettant aux ROUSSILLON d'alors d'esquisser une concentration en Viennois, tant

de la rive gauche que de la rive droite. Ceci se passe avant tout émiettement des ROUSSILLON (5). On évalue l'importance de SERVES et de son mandement en fonction de l'échange : quatre châteaux dont celui de Tullins (qui est à la tête d'un Comté) et tout l'héritage du seigneur de TULLINS (beau-père de Girard de Roussillon), Serves (son mandement et ses péages) étant évalué à 700 Elorins de revenus.

Humbert II est revenu veuf de son voyage d'Orient. Pendant un temps, bon nombre de commensaux et gens d'église, dont le Pape(6), envisagèrent un remariage du Dauphin, sans postérité (celui-ci n'ayant eu de la Dauphine qu'un rejeton mort en bas-âge). Les envoyés du Roi de France par puissants seigneurs Dauphinois stipendiés par Philippe VI, accentuèrent les pressions vers les intimes souhaits de Humbert II face à la vie monastique pour laquelle il avait toujours eu une puissante attirance. C'est ce qui se fit et c'est déjà un moine qui procéda à la cession de ses Etats dans le siècle au profit de la couronne de Philippe VI, à la veille de la mort de ce dernier (1350).

Déjà les Dauphins n'avaient survécu qu'en fonction du mariage des Filles ou du remariage des Femmes avec les puissances environnantes comme les rois (Ducs d'Empire) de Bourgogne.

A peu de temps de la vente de SERVES puis de la cession du Dauphiné, les ROUSSILLON allaient se diviser en plusieurs branches : les ROUSSILLON-Roussillon, les ROUSSILLON d'Anjou, les ROUSSILLON d'Annonay, etc ... Chaque aîné de chaque tige recevant indistinctement les prénoms ancestraux de Guillaume (W), Girar(d-t), Aymar ...

Il en fut de même avec les Miolans tombés en quenouille d'autant que l'un des principaux avait été tué à la Bataille de Varey contre les Dauphinois (7). Le nom de Miolans se perpétua par les MITTE et même ces derniers se conservèrent par des collatéraux qu'il s'agisse des MITTE de Miolans, comme des MITTES de Saint-Chamond, alors qu'un cadet a pu jusqu'alors conserver (ou "pièce rapportée" relever) le nom des MIOLANS mais il s'avère qu'il n'est plus majoritaire des seigneuries d'Anjou et de Serves mais co-seigneur. C'est en tant que tel qu'il vend ses biens à un parent éloigné, DE BRIORD, en 1441. Les ROUSSILLON et leurs héritiers ont donc possédé la plus grande partie de SERVES et de son mandement pendant 102 ans, (soit à peu près le tiers du temps du SERVES DELPHINAL : 1030-1339). BRION réussit, l'an suivant, à acheter le tiers de la juridiction de SERVES qui était échu par héritages successifs (donc : par les Femmes) à Guillaume DE LA BASTIDE qui avait relevé le nom des seigneurs de VALMORDANE (étant héritier direct, donc du chef de sa Mère, des SAINT-ROMAIN et des seigneurs D'ARRAS de la Tour Brune). Or, fait curieux où il est démontré que "l'on tourne en rond" nous rappellerons que les SAINT-ROMAIN DE VALMORDANE furent les premiers à s'implanter sur la rive gauche du Rhône (et très probablement à SERVES bien que l'acte manque)

dès la seconde moitié du Xe siècle, bientôt suivis par les GUIGUES DE VION (vers 1030), lequel GUIGUES-LE-GRAS était soit le gendre, soit le petit-fils (du chef de sa Mère) du sire SAINT-ROMAIN DE VALMORDANE au XIe s. Mais quelques décades après, à la fin du XVe s., le sire de BRION, sans héritier mâle, lègue ses biens à ses parents les plus proches qui s'avèrent n'être autres que le couple Guillaume DE POITIERS-SAINT-VALLIER (9) et Claudine DE MIOLANS (sa Femme). POITIERS-SAINT-VALLIER n'a pas d'enfant mâle de son second lit avec Claudine DE MIOLANS. Possesseur de la totalité de SERVES et de son mandement, il ne peut en léguer que(8) la moitié à un parent Henri DE SALUCES qui n'est autre que le Baron d'ANJOU, l'autre moitié à (probablement) sa Fille (ou petite-fille), une Dame DE MIOLANS. SALUCES qui n'en peut mais de ne pouvoir posséder SERVES et son mandement en totalité, finit par vendre cet héritage à un certain AUDEYER lequel ne peut être qu'un parent éloigné car le dit AUDEYER devait hériter, par la suite, en directe de la dernière (?) des MIOLANS. Ainsi, vers le 3e quart du XVIe s., AUDEYER DE ..., devient seigneur-major de la quasi totalité de SERVES et de son Mandement (sauf quelques 1/96e de familles comme les MONTEIL qui finirent par céder un maigre bien qui leur coûtait plus qu'il ne leur rapportait !). Preuves évidentes de lointaines parentés entremêlées, c'est par héritage du sire d'AUDEYER que les MITTE-DE-SAINT-CHAMOND devinrent Seigneurs de SERVES et de son Mandement. Ce sont les héritiers des MITTE qui, en 1604, vendirent entre autres SERVES et son mandement aux LACROIX-CHEVRIERES (ou La Croix-Chevrières) eux-même issus des Poitiers-Valentinois et qui en ont été possesseurs jusqu'à la Révolution. Ayant érigé leurs domaines (la plupart attenant) en Comté ils en profitèrent pour faire de SERVES et de ses trois Communautés une Baronnie qui fut homologuée par Louis XIII.

Les LA CROIX-CHEVRIERES possédèrent titres, propriétés et prérogatives jusqu'à la Révolution Française.

Au-delà des La CROIX-CHEVRIERES, le Comté de Saint-Vallier réduit au Château et quelques terres passa aux CHABRILLAN. J'avoue, à ma grande honte, ignorer qui releva le nom des CHABRILLAN, cette illustre et très ancienne Famille s'étant éteinte au XVe siècle. Est-ce par les MORETON ? Toujours est-il c'est que leurs fiefs furent érigés en Marquisat. La tige mâle des CHABRILLAN, relevant la geste chevaleresque, s'est éteinte glorieusement avec un pilote de chasse tombé face à l'ennemi, au cours d'un combat aérien, dans les débuts de la Guerre 1939-45.

La succession des CHABRILLAN est passée aux NADAILLAC et, en 1993, Madame DE NADAILLAC aurait, dit-on, mis le Château de Saint-Vallier en vente. Cela sous les réserves d'usage. Ce qui importe, c'est d'assurer la sauvegarde des Archives (bien que celles-ci aient été microfilmées par les ARCHIVES DEPARTEMENTALES) et la Bibliothèque ancienne.

* L'ETAT DU PAYS DU XVe S. AU DEBUT DU XVIIe SIECLE

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour révéler que les habitants de nos trois communautés n'ont rien gagné à devenir François, comme on disait autrefois. Avec le Dauphiné intégré dans le Royaume, les charges se firent d'autant plus lourdes que les grands seigneurs pour être en cour se devait d'être à Paris au lieu de Grenoble ou Vienne. Leur train de vie dut copier celle des gentilshommes d'Ile-de-France. Le Dauphiné dut recevoir les troupes royales autrement plus nombreuses que celles répondant à l'appel du ban et de l'arrière ban du Dauphin. Les denrées, suffisantes ou excédentaires disparurent vers des contrées plus soumises aux intempéries que les nôtres et il ne fut plus permis de constituer des réserves en cas de disette. On constate le relèvement des impôts avec le taux d'augmentation de la Gabelle (9) qui n'a peu de rapport avec l'augmentation des tarifs péagers ces derniers marquant surtout l'augmentation du trafic général (Royaume et pays étrangers) alors que la gabelle frappait tout individu, y compris les locaux.

Sous les Dauphins la règlementation était plus souple et les habitants privilégiés (quant à la dîme par exemple) par rapport à ceux soumis au régime féodal des contrées du nord. Il en était de même avec la petite noblesse qui ne perdait pas son rang malgré l'émiettement de ses possessions (Droit Romain) par rapport au renouvellement des feux nobles (selon les Lois Germaniques), impôt déguisé frappant la Chevalerie. Le fait remarquable du Dauphiné indépendant, c'était d'avoir conservé le Droit Romain tout en étant lié au Saint-Empire Germanique. Tout petit noble qui n'était pas adoubé conservait le titre de damoiseau quel que soit son âge. On trouve ici des damoiseaux septuagénaires ce qui est une exception rarissime en Ile de France. La longévité des sujets de basse extraction est aussi remarquable ... jusq' au XIVe siècle (fouilles de sépultures médiévales) notamment en ce qui concerne les sujets masculins (10), toujours par rapport à l'étude de sujets semblables quant à l'époque pour les régions au nord de la Loire.

Malgré la disparité des conditions de vie, entre roturiers (11) et noblesse, on peut dire que, sous les Dauphins, les gens ont mangé d'abord leur pain blanc eu égard à ce qu'ils devaient connaître sous la férule du Royaume de France, sauf trop rares exceptions (début du XVIIe s. et fin du XVIIIe s.).

Placés dans le couloir rhodanien qui fut toujours sujet à un trafic international intense, les habitants de nos trois communautés en retirè-

rent tous les avantages mais en subirent, hélas !, tous les désastres. De ceux-ci, le passage des gens de guerre (12) n'est que broutille par rapport à de plus insidieuses comme le furent les épidémies lesquelles par égalitarisme frappaient sans discernement toutes les conditions sociales. On constate l'importance des ravages causés par le "Feu Saint-Antoine"(13), par la peste (14), moindre avec la lèpre (15), avec l'importance du financement accordé pour tenter de s'opposer au fléau.

A l'exception des prieurés urbains, il est très rare de rencontrer des prieurés ruraux de l'importance qu'avait celui de Notre-Dame de La-Mure, à EROME, avec une église-majeure et non pas une simple chapelle, dès le X ou XIe s. (Ecclesia de Mura). Et " La-Mure " fut, au delà de la fin du XIe s., le nom savant (complètement ignoré du commun des mortels en plein XXe s.), car le populaire, à la suite d'une simple halte des reliques du Grand Saint-Antoine (vers la fin du XIe s., lors de leur translation de Constantinople à La Motte-Saint-Didier) devait toujours l'appeler SAINT-ANTOINE (substitution du vocable ancien de Saint-Didier pour celui de Saint-Antoine). C'est bien avec le fruît des offrandes consécutives à des "miracles" probables que la modeste église carolingienne fut reconstruite et considérablement agrandie au cours de la seconde moitié du XIIe s. (16), église qui fut toujours l'objet d'une profonde vénération, malgré les destructions des Guerres Religieuses plus néfastes que la Révolution Française.

Autre fait remarquable : celui de l'importance accordé à l'HOPITAL de SERVES. On ne peut exagérer l'impact du Château de Serves, simple décor s'il en fut pour assurer le péage par voie de terre et sur le Rhône. Ce barrage fiscal doublait d'efficacité avec celui d'Arras, sur la rive droite, sous la protection d'un autre château (17), les deux "castra" relevant des mêmes coseigneurs et, à partir de la fin du XIe S., dépendant de la même autorité qui institua le péage au début du XIIe siècle. Ce verrou sur le fleuve fut source de richesse delphinale plus que tout autre connu (18). La transformation de SERVES de petit village en "burgus" est essentiellement dûe aux Dauphins de la 1ère "Race" (dynastie) par souvenir de leur première implantation sur la rive gauche, bien plus pourtant qu'ALBON malgré sa gloire passée (19).

Il y eut, à la même époque, d'autres forteresses beaucoup plus importantes que le château de Serves, sur le plan monumental comme sur les dispositifs stratégiques, châteaux qui virent se développer des agglomérations conséquentes avec lesquelles SERVES ne pouvait rivaliser (Crussol, Soyons,La-Voulte, Le-Pouzin, Cruas, Le-Teil,20; Livron, etc ...). Or, ce qui restait de l'Hôpital de Serves, encore vers 1960, démontrait l'attention voulue de marquer les lieux par une fondation civile digne d'une capitale. Le corps principal ("donjon") décrit dans le précédent chapitre n'était pas isolé. D'après

l'étude conduite en 1960, nous notions les bâtiments de même époque dont les murs s'accrochaient dans les murs porteurs du "donjon", murs qui, à la base, avaient été édifiés simultanément. Les annexes du corps principal, tout en triplant la superficie du "donjon", étaient d'élévation moindre. Un tel ensemble atteignait les dimensions d'un "Hôtel-Dieu" tel que celui de Provins, ville médiévale autrement plus importante que notre Serves bien modeste.

Cet hôpital ne pouvait pas accueillir les maladies contagieuses mais les éclopés et, oeuvre charitable, le commun des pélerins, suppléant ainsi l'accueil sans doute restreint du prieuré de Notre-Dame de La-Mure.

C'est de cet HOPITAL que dépendaient les cabanes de l'Hospitalière (toutes réserves faites quant à une appartenance tardive à l'Hôpital de Saint-Vallier, comme nous l'avons précédemment souligné). Mais à la même époque, on ne pouvait mêler pestiférés et lépreux. C'est l'une de ces catégories qu'on doit choisir. Comme les pestiférés provenaient d'une épidémie relativement occasionnelle alors que la lèpre résultait d'un fléau endémique nous estimons que l'Hospitalière accueillait les lépreux. Pour que le toponyme se soit ancrée aussi profondément il faut qu'il soit issu, non pas d'un phénomène passager,mais ait été le fruît d'une longue occupation des lieux.

Il reste à savoir où étaient relégués les pestiférés. Nous avouons l'ignorer encore à ce jour.

Mais, comme la plupart des riverains, les SERVOIS ne manquaient pas d'hygiène (21).

Si la population de SERVES comprenait surtout la domesticité des nobliaux gravitant autour du Dauphin et des artisans et commerçants, un bon nombre d'habitants vivaient du Rhône, les agriculteurs étant largement minoritaires. Bien entendu, SERVES devait accueillir des forains et, en premier lieu, des gens de la communauté, d'EROME et de GERVANS, qui, tout en exerçant leurs activités (artisanat-commerce) à SERVES, continuaient d'habiter les dites agglomérations voisines. Les chefs-lieux des dites communautés ne se trouvaient distantes que de 2 Km. (Erôme) ou 4 Km. (Gervans).

La culture était traditionnelle, jusqu'à la découverte de l'Amérique, et comprenait, pour l'essentiel des céréales (différentes sortes de blés -blé, épeautre, méteil-, seigle, avoine), luzerne et autres fourrages; des légumes et des fruîts (22) et le vignoble (23) recouvrait les coteaux dès le XIIIe siècle. La basse-cour accompagnait le cochon (24). Enfin, du temps des Dauphins, la pêche et la chasse n'était pas une exclusivité noble (sauf le courre des fauves : sanglier, cerf & biche, loup & lynx, ours, auroch, ou la chasse à l' épervier) et nul n'était poursuivi, menacé des fourches patibulaires, pour s'être égaré dans une garenne, avoir colleté capucin, perdrix et faisan, occis quelque bièvre ( ).

Enfin l'élevage comptait un cheptel important en bovins, moutons et chèvres, les deux premiers étantsur les bords du Rhône ou sur les plateaux défrichés ou essartés non pour être livrés à l'agriculture mais par suite de coupes de bois de chauffage ou par les fourniers (charbon de bois).

Une constante artisanale fut la poterie (céramique utilitaire et domestique mais aussi tuilerie de toiture et revêtement de sols).

Tel était l'état de nos campagnes durant le XIVe et partie du XVe siècle, sous les Dauphins puis sous les ROUSSILLON à l'aube du Dauphiné Français.

Le Dauphiné devenu province va voir se multiplier les impôts et les vexations. Les nobles vont en cela copier les seigneurs français et la classe paysanne, par paupérisation, va se trouver ravalée au rang des serfs des pays de Langue d'Oil. Nul besoin de supprimer le statut d'homme-libre, cher aux Dauphinois, entre autres. Il suffit d'exiger les droits souverains de la noblesse, de l'Eglise, des détenteurs de richesses. Alors que se manifestaient déjà dans le " nord " l'émancipation de la petite bourgeoisie des cités on assistait dans le sud au phénomène inverse par suite de l'élimination progressive des forces vives, en quelques décades, commencée avec la Guerre des Albigeois (130 ans avant la cession du Dauphiné), l'anéantissement des Vaudois et la suppression des Templiers (35 ans avant la cession), puis l'extinction fiscale de la petite noblesse dès la seconde moitié du XIVe s.

Si nos gens se sont jusqu'alors contentés de voir passer les gens de guerre, de loin, tout en dissimulant, en plus des jambons et saucisses, leurs femmes et filles, car il s'agissait jusqu'alors de chevauchées, le Roi de France ne peut se contenter de preux chevaliers et de leurs servants, il lui faut des dizaines de milliers d'hommes de troupes, de fantassins, tout justes bons à porter l'épieu ou la lance, ni archers, ni arbalétriers, mais de la piétaille sans solde (se payant sur l'ennemi ou la ville voisine et sans souci qu'elle soit amie ou ennemie, surtout quand on est à l'étranger !). Ceux qui fuient dans les bois ou désertent en cours de route sont pendus haut et court pour l'exemple.

Ce remue-ménage propage les épidémies autant que la vérole, les campagnes vont se dépeuplant. Comme les excédents de récoltes n'existent plus, il suffit d'une mauvaise année pour amener disette puis famine.

La Province de Dauphiné à une capitale, Grenoble, dirigée ordinairement par un gouverneur sauf dans le cas où le Roi de France juge son fils aîné, le Dauphin, apte à occuper ce poste qui n'est pas qu'honorifique et peut, justement l'initier à son futur rôle de chef d'état. Du temps du Dauphiné indépendant, SERVES et son Mandement de trois communautés eurent des statuts privilégiés dont ils furent dépossédés par la suite compte tenu qu'ils dépendaient d'un particulier et non du pouvoir central.

A partir de 1349, la communauté servoise (sortie du fisc imérial) va être ravalée au titre de simple fief d'une Famille Seigneuriale placée sous la coupe de l'administration de la nouvelle Province Royale et dépendant elle-même des vicissitudes du Royaume. Elle va en connaître toutes les contraintes et ne bénéficier des très rares avantages parfois accordés sur le plan général. Elle a donc plus perdu que gagné de nouveaux lauriers. Son statut a été rogné puisque de ville elle est passée au rang de simple communauté rurale. Alors que les cités s'émancipent avec l'ascension de la bourgeoisie et l'organisation communale, l'entité servoise régresse sur tous les plans. Elle est désormais soumise à toutes les vicissitudes des campagnes et subit toutes les pressions d'évènements qui se passent loin de ses limites initiales !

C'est à travers l'Histoire de France en général, sur le plan européen déjà élargi, que les difficultés vont assaillir ce microcosme, (26).

Il y a, en préalable, à compter de la seconde moitié du XIVe siècle (1350)
* la poursuite de la Guerre de Cent Ans (jusqu'en 1468 et encore Calais ne fut reprise qu'en 1558).
* La guerre contre la Bourgogne, sous louis XI, la Bourgogne étant l'alliée des Anglais (1364-1477).
* Les guerres d'Italie (commencées sous Charles VIII, 1494, terminées sous François Ier en 1544).
* La lère Guerre contre l'Autriche & l'Espagne, par Charles-Quint interposé, (1520-1544).
* Les lères Guerres de Religion (François II, 1560 - Avènement d'Henri IV, 1589)

Toutes guerres où furent embringués les Dauphinois !

Alors que bon nombre d'habitants voyaient fondre la jeunesse dans des enrôlements forcés (c'est à partir de François Ier que furent créées les Compagnies d'ordonnance, amorçant la création d'une armée "nationale" et permanente) mettant ainsi en péril les productions vivrières d'une part (apauvrissement avec la réquisition des récoltes au détriment des excédents pour l'ensemencement), avec une baisse de natalité (en partie du à des mariages d'hommes d'âge mûr avec des pucelles de quinze ans, s'ils n'étaient plus bons pour la guerre du moins étaient-ils encore bons pour engrosser des fillettes ! Tant pis pour la dégénéréscence ... alors insoupçonnée).

Ce n'est pas non plus pour cela qu'on assista à un renouveau dans l'architecture des monuments de ce mandement, qu'ils s'agisse de bâtiments religieux, civils ou militaire quand bien même on abordait la Renaissance ! Certes des châteaux (notamment) bénéficièrent de ces nouveautés appelées à les transformer, quitte à leur faire perdre leur caractère défensif et austère modifiant ainsi leur but social essentiel. Il s'agissait avant tout des châteaux habités en permanence, résidence de seigneurs fortunés. On fit venir ici et là des architectes d'Ile de France et du Val de Loire pour mettre ces an-

tiques castels au goût du jour. Quand le château-fort s'avéra incapable de subir de telles modifications, il fut rasé et un "palais" le remplaça avantageusement (27). Ce mouvement artistique fut amplifié par les Guerres d'Italie mais il fut précédé pae une indéniable influence qui s'exerça dès le 3e quart du XVe siècle, notamment pour des maisons-fortes (28) transformées en gentilhommières ou construites selon ce nouveau canon (29). Le château de Saint-Vallier, celui de Roussillon, tirèrent avantage de telles dispositions. Toutefois, ce fut toujours au détriment de l'hygiène la plus élémentaire. Il n'est pas une forteresse, un simple donjon primitif, sans latrines (30), lieu d'aisance qui disparut en ce XVIe s. au profit d'une "garde-robe" nécessitant un porte-pot et astreignant la domesticité (parfois noble ou ennobli) à la tâche servile de "videur de merde" et qui devait perdurerpendant trois ou quatre cents ans ! On sait qu'à Versailles, au temps du Roi Soleil, on défaquait dans la Galerie des Glaces, derrière une haute potiche et on se torchait avec une tapisserie des Gobelins voisine !

Le seigneur aménageait ainsi sa demeure principale mais les vieilles forteresses qui étaient de ses fiefs échappèrent à de tels réaménagements. Il en fut ainsi de Serves et de son château delphinal.

Les seules modifications parfois apportées à ce genre de forteresses provient de l'artillerie à poudre à canon et aux améliorations amenées ensuite avec la précision, la puissance, la sûreté et la portée du tir. Les tours trop hautes furent en partie démolies, réduisant le nombre d'étages et en leur donnant ainsi un aspect massif. Les archères furent munies et contrepercées d'un trou circulaire (couleuvrinières), de nouveaux postes de tir, par percement des murailles, accueillirent des bouches-à-feu ou canonnières. Enfin, le corps de bâtiment principal fut également abaissé et la toiture de charpente supprimée pour être remplacée par une plateforme en terrasse. Dès ces dispositifs adoptés on tend à la mutation du château-fort qui porte déjà en gestation la citadelle à la Vauban, deux siècles plus tard.

A SERVES, il est indéniable que la tour SW fut abaissée au moins d'un étage, la plateforme étant ainsi abaissée d'autant. L'état de cette tour ne permet pas de déterminer si la plateforme fut reconstruite au XVe-XVIe s. (elle a pu être démolie au XVIIIe s.). Nous l'avons connue avant-guerre, après les destructions de celle-ci (31), avant et après restauration.

Les tours NW et Est subirent probablement le même abaissement et, surtout, le corps principal qui perdit ainsi toiture et charpente au bénéfice d'une plateforme protégée, bien entendu, par des créneaux. Ce qui nous permet d'envisager une telle modification, c'est l'ouverture d'une fenêtre orientée N.- NE dans la tour SW, vraisemblablement à la fin du XVIIe - début XVIIIe S. et qui aurait ainsi débouché en pleine toiture du bâtiment principal si, à la

dite époque, le corps de logis n'eut point été déjà abaissé précédemment. De toute façon, à l'exception de la tour SW tout l'ensemble du monument avait été rasé intérieurement au milieu du XIXe siècle, ainsi que nous le constaterons ultérieurement. Il ne faut pas oublier que le niveau extérieur, côté occidental, est plus bas que l'intérieur de l'enceinte.

Cette diminution de hauteur ne se justifiait pas, c'est donc bien aussi une question de mise au "goût du jour". En effet, les pentes sont très raides et, de plus, elles étaient quand même, jadis, encombrées par les maisons du bourg, constructions ancrées dans le rocher, superposées les unes par rapport aux autres, par petits palliers successifs. Le Rhône étant très proche, la bourgade étant de surcroît elle-même à l'abri de son rempart, un canon était complètement inefficace, sa hauteur de tir ne lui permettant même pas d'atteindre la mi-pente. Pour atteindre le château il aurait fallu un obusier capable d'atteindre, depuis les berges du fleuve, et la hauteur et la distance de l'objectif. Craignant surtout l'incendie de la toiture, il suffisait de supprimer celle-ci et de la remplacer par une plateforme crênelée sans pour autant diminuer la hauteur de l'ensemble monumental.

Un tel abaissement a été général quant aux bâtiments de l'enceinte méridionale, constructions adossées au rempart sud-est, notamment celui de l'ancien " Hôtel des Monnaies " et Logis remplacé au XIXe siècle par la ferme. Côté S.- SE, le mur d'enceinte montait au double de la hauteur du-dit Hôtel des Monnaies et, là encore, une fenêtre béée bien au-dessus du toit de l'Hôtel Monétaire. A ainsi disparu le chemin de ronde qui subsiste dans le même rempart plus au nord mais dont la base est plus haute par suite du ressaut rocheux. Cette partie septentrionale a conservé le chemin de ronde mais celui-ci a été décrénelé, le parapet étant limité à la hauteur du merlon (32).

1492 vit tout à la fois la fin de la Reconquête Espagnole (33) et la Découverte de l'Amérique. Cette dernière devait amener, dès le milieu du XVIe s., un bouleversement économique dans l'alimentation absolument remarquable, notamment en Dauphiné, mais perceptible dans les autres provinces, principalement en Ile-de-France, avec deux cents ans de retard et encore grâce au subterfuge d'un certain Parmentier(34) En plus de l'irremplaçable pomme-de-terre, nos paysans connurent d'autres richesses inestimables avec les tomates, les haricots, le maïs, plus ou moins adoptés dès cette époque. Si la tomate fut vite adoptée par les Provençaux et Comtadins, il n'en fût pas de même de la pomme-de-terre les terrains étant moins propices à sa culture que ceux du Dauphiné ... mais aussi par un refus clérical comme nous le constaterons un peu plus loin. Quant aux haricots, ils ne firent pas florès là à cause du climat trop sec et parce que l'on connaissait déjà d'autres papillonacées, eux de provenance africaine & asiatique, comme pois et pois-chiches, fèves, déjà largement cultivés.

Toutes ces guerres, toutes ces expéditions, n'amenèrent pas que des deuils et abominations, elles propulsèrent dans tous les domaines des idées nouvelles. Parmi les non-moindres figurait la Réforme et, déjà, en filigrane, l'antidogmatisme,

la liberté de pensée, de penser autrement que la "Sainte Eglise Apostolique Romaine". Cette audace avait bien existé, surtout clandestinement, mais elle avait alimenté tant de supplices et de bûchers qu'il était on ne peut plus dangereux de sortir d'une ornière tracée pour les siècles des siècles ...

La Réforme eut un tel succès, par Luther et Calvin interposés, l'un dans les pays germaniques et anglo-saxons, l'autre en France et dans ce que l'on a coutume à notre époque d'appeler (dans les pays du vieux monde s'entend) francophones, que catholiques, clergé (Pape en tête) tentèrent de s'y opposer par tous les moyens. La Réforme est partie pourtant de fervents catholiques de même que le Christianisme est né et a été diffusé depuis le Judaïsme et les culs-bénis pourfendeurs de Juifs en ont oublié un, un certain Jésus, et la fête du 1er Janvier avant qu'elle ne soit celle du 1er de l'An (35) était bien autre chose !

Cette explosion était due au non-respect des commandements et à la turpitude du clergé. Pour un François d'Assise combien d'horribles Dominique ! Combien d'auto-dafés (36) ? Les archives abondent en dénociations de prêtres dévoyés et vivant dans la luxure, non pas avec de seules prostituées mais avec la femme du voisin (37) ou leurs filles impubères, voire de petits garçons non-consentants, toutes et tous obéïssants la frousse au ventre sous l'anathème du curé ou du moine paillard (38). Il y eut même des évêques qui entretenaient des concubines dans le palais épiscopal, (39) : " Faites ce que je dis, mais ne faites pas ce que je fais ! ". Je ne souligne ici que les démons de la chair, j'omets volontairement l'ivrognerie, les vols ou détournements ou dépenses somptuaires de cette époque, m'abstenant du scandale des castrats (40) comme des crimes sexuels (41) ou de l'avortement de religieuses (42). Je suis contre le célibat des ecclésiastiques et dans l'âme simple de nos ancêtres on comprend leur adhésion au Protestantisme puis à leur abjuration forcée (à la pointe du fusil) par la suite avec pour ceux du Désert (43) la menace du bûcher, de la hache, de la roue, voire des Galères ... Tout en les condamnant, on peut deviner le pourquoi des exactions lors des Révolutions qui ensanglantèrent la France ... Mais nous n'en sommes pas là...

La Réforme eut deux conséquences pour le Dauphiné. Tout d'abord un manquement de parole :

Lors de la cession du Dauphiné à la Couronne, l'une des quatre conditions toujours exigibles dans le maintien de cette Province au sein du Royaume, sous peine de partition dans le cas où elle ne serait plus respectée, figurait l'acte d'allégeance au Saint-Empire- Germanique. Cela se passa toujours ainsi mais commença à se gâter quand François Ier entra en compétition avec Charles-Quint pour la couronne d'Empereur et que ce dernier l'emporta ! Ce fut bien pis quand Charles-Quint Empereur et parfaitement Catholique trouva plus sage d'accorder la liberté de conscience pour les Luthériens d'Allemagne (accord d'Augsbourg, 1555, survenu 25 ans après la

Confession d'Augsbourg). Alors ce fut le tollé parmi la noblesse dauphinoise catholique et bien que celle-ci ait été déjà minoritaire par rapport à celle passée (ou sur le point de) à la Réforme ... mais, il y avait avant tout décision royale de Henri II qui était en lutte contre Charles-Quint et bien que Henri II se soit allié avec les Protestants Allemands en 1552 pour s'approprier les Teois Evêchés (Metz, Toul et Verdun). Mais ce qui était bon en 1552 ne l'était plus trois ans après! Depuis 1555, les Dauphinois ne prêtèrent plus serment au Saint-Empire.

C'est pourtant par le Saint-Empire que devait arriver la panacée universelle que fut, qu'est, la pomme-de-terre. Venue d'Amérique, le précieux tubercule parvint d'autant plus facilement en Allemagne que Charles-Quint était souverain d'Espagne (et de ses Colonies), des Flandres, d'Autriche et d'Allemagne ! Moins bêtes que les Français, les Allemands (Catholiques et Protestants)adoptèrent cette nouveauté. C'est pourtant par les Protestants, via la Suisse, que la pomme-de-terre fut reçue et accueillie en Dauphiné, sous le nom de " Tarteifle " (44), nom de dérision de catholiques Allemands adopté par les Français réformés mais pomme-de-terre tenue en suspicion par curés interposés qui en faisaient un " fruît du diable ", envoûtant les consommateurs et les poussant à l'hérésie. Ce tubercule fut cependant l'objet de plantations et de récolte clandestines, même dans le mandement de SERVES, par des Catholiques empreints d'esprit de contradiction. On peut soupçonner l'adoption de la pomme-de-terre,anciennement, dans les pays qui l'ont appelée "tarteifle" au lieu de "pomme-de-terre", ce qui est le cas dans les trois communautés du Mandement de SERVES.

Les Seigneurs successifs de SERVES étant Catholiques, c'est à partir de l'ouverture des hostilités (1560) que la garnison fut considérablement augmentée (de moins de 10 à une centaine d'hommes) et le château armé d'un (ou plusieurs) canon(s), canon destiné surtout à couler toute embarcation se risquant sur le fleuve, bateau ennemi.

On connait la suite des évènements et les massacres de la Saint-Barthélémy. Et comment le rusé Béarnais n'aurait-il eu l'intelligence de savoir plier le genou, abjurer et devenir catholique, non pas pour séduire Paris (" Paris vaut bien une messe !..") mais devenir simplement Roi de France, asseoir son pouvoir en 1589 et moins de dix ans après être en mesure de promulguer l'Edit de Nantes (1598) permettant de ramener la Concorde entre Français des deux confessions, pour le plus grand bien du Pays qu'il fallait reconstruire moralement et matériellement, réinventer l'agriculture, relancer les finances et l'économie, développer l'industrie et le commerce, avec les esprits les plus éclairés qu'étaient justement les Protestants. Qui nous dit qu'il n'y en eut pas dans le Mandement de SERVES et

qu'en fait le " Cimetière des Juifs " (toponyme récent et qui n'existe pas encore dans le Compoix de Serves de 1598)ne serait-il pas celui des Réformés des lieux, le terme de " Juifs " étant livré en pâture par la bêtise raciste de l'Eglise à nouveau omniprésente, après la Révocation ? ... Le mépris de l'Agneau de Dieu, vous connaissez ? Et les termes usités justement pour ainsi qualifier toute nécropole sise en dehors des limites d'un cimetière paroissial connu à cette époque ?

Tant et si bien qu'un lieu de sépultures fut-il chrétien des premiers temps (sans souvenir maintenu de chapelle cémétériale et dont les ruines informes ne rappelaient rien), mis au jour incidemment dans un déboisement ou dans un défrichage, était systématiquement catalogué comme "cimetière Juif", ou " Sarrasin " quand il ne s'agissait pas de celui des " Boumians " (Bohémiens), ou, pire injure, pour le commun des XIXe et XXe s., du " cimetière des Chiens " ! C'est bien pour cela que la plupart des paysans (la grande majorité d'entre eux est demeurée réactionnaire et de droite jusqu'à la seconde guerre mondiale, avec la bénédiction des curés) ont détruit systématiquement ces vestiges, jetant les os aux corbeaux ! Et quand bien même ils auraient été Juifs ou Arabes ? " Tes Père et Mère honoreras ... " Pauvre Marie, pauvre Joseph ... Sales Juifs ! Ah !, on dut les trier sur le volet, les Prêtres animés de charité chrétienne !

Dans les villes, la bonne bourgeoisie avait gardé le même esprit conservateur étriqué. Tant mieux !, il a fait les délices de nos caricaturistes, dès le XVIIIe siècle !

Le trop court règne de Henri IV (1589-1610) permit le relèvement du Royaume et amena de nouvelles perpectives dans l'agriculture grâce à Olivier de Serres (45), les Finances furent assainies grâces à Sully. Pourquoi a-t-on aussi injustement oublié Laffémas (46)le créateur des premières entreprises industrielles organisées selon le principe du capitalisme libéral (aucune comparaison avec le capitalisme effréné et paternaliste du XIXe s.) peut-être entaché de Protestantisme ?

Et qu'est-ce que c'est que ce Roi dont le règne fut sans guerre ? Il se permit tout juste des explorations et, pour rivaliser toutefois avec les puissances étrangères européennes, il se permit tout juste, par un certain Champlain interposé, de fonder pacifiquement une ville au Nouveau Monde, une certaine Québec, en 1608.

A cette date, un seigneur en pleine ascension, représentant ultime des Poitiers-Valentinois, par collatéraux, achetait SERVES et son Mandement (1604). Il s'agissait des La Croix-Chevrières, Comtes de Saint-Vallier. Ils firent de SERVES une Baronnie qui contribua à unifier ses domaines voisins puisqu'il avait déjà acquis Vals et son mandement (1568), et même la Baronnie de Clérieu (1594), etc ...

NOTES ET REFERENCES

(1) - BRUN-DURAND : " Dictionnaire Topographique de la Drôme ", op. cit., V. SERVES, p. 377, (bas de)Col. 1 et (Haut de)Col.2, § 3. Nous renvoyons également le lecteur à la n. 20 du précédent chapitre, p. 198.

(2) - Charles RABANY : " Correspondance ..., op. cit.

(3) - Charles RABANY : CRITIQUE de l'Essai (resté inédit) de C. BOISSE : " Essai de description raisonnée de Castrum Cerviam " (1958).

(4) - Bien avant la chute définitive de Constantinople (Capitale de l'Empire Byzantin, héritière directe de l'Empire Romain d'Orient) en 1453, les Turcs poursuivaient d'incessantes incursions dans les Balkans, dès les débuts du XIVe siècle. Ils devaient s'emparer successivement de la Grèce en 1358, puis, avant la fin du XIVe siècle, de la Roumanie et de la Serbie.

(5) - Les ROUSSILLON comptaient parmi les Familles les plus célèbres du Dauphiné, tant parles Armes, la Jurisprudence, que par les Lettres (ne serait-ce que par la fameuse Chanson de Geste de Girart de Roussillon ! Cette Famille fournit les plus fidèles Hommes-Liges des Dauphins de Viennois.

(6) - Il s'agit du Pape Clément VI, en Avignon, de 1342 à 1352.
V. Yves RENOUARD : " La Papauté à Avignon " (Que Sais-Je, n° 630, PUF, Paris, 3e éd. 1969). Rappelons rapidement la liste des Papes d'Avignon : I - L'Evêque de Bordeaux qui n'assiste pas au Conclave et qui ne mettra jamais les pieds à Rome est élu Pape. Il transfère le siège de la Papauté en Avignon (et non pas dans une cité du Comtat Venaissin, aux Papes) car c'est presque la Guerre Civile au Vatican, entre Familles, pour l'élection au trône pontifical ! Il règnera de 1305 à 1314 sous le nom de CLEMENT V - II - JEAN XXII lui succéda de 1316 à 1334. Il faut dire rapidement que ce conclave fut chaotique (vacance de 1314 à 1316) car fixé tout d'abord à Carpentras cette ville fut prise d'assaut par des mercenaires à la solde des cardinaux et évêques Gascons ! D'atermoiements en atermooiements un second conclave se réunit à Lyon en 1316 où l'élection eut lieu. Les habitants de SERVES-EROME-GERVANS virent donc passer toute cette cohorte à l'aller comme au retour triomphal de Jean XXII ! - Le suivant fut (le IIIe)BENOIT XII (1334-1342) suivi de CLEMENT VI (1342-1352) et(le Ve) INNOCENT VI (1352-1362) - VI - URBAIN V (1362-1370) eut la ferme intention de regagner ROME (1367) mais il revint mourir en AVIGNON ! GREGOIRE XI est le 7e et, officiellement, le dernier Pape d'AVIGNON. Mais là se plaça le Grand Schisme de l'Eglise ! Il y eut simultanément deux, voire TROIS Papes !
D'abord ceux qui ayant regagné ROME AVEC GREGOIRE XI entendaient y rester désormais. Elu en 1370, GREGOIRE XI mourait huit ans plus tard. Tandis qu'un conclave Romain élisait URBAIN VI un autre conclave élisait en Avignon CLEMENT VII !
A ROME, le Conclave élisait en 1389 le successeur d'URBAIN VI, avec BONIFACE IX (1389-1404) alors que CLEMENT VII régnait toujours en AVIGNON du moins jusqu'en 1394 date où un nouveau conclave amenait BENOIT XIII à la tiare pontificale. Celui-ci fut véritablement le dernier Pape d'Avignon, le neuvième de 1394 à 1423 bien que désigné anti-pape en 1417, pour avoir refusé (même à ses principaux partisans initiaux de se démettre en 1409)...
Imperturbable, la Curie Romaine élisait ses Papes : INNOCENT VII (1404 -

1406), puis GREGOIRE XII (1406-1415).
Pendant ce temps, l'autre faction, (BENOIT XIII siégeant encore en AVIGNON), élisait ALEXANDRE V (1409-1410) puis (un autre anti-pape) JEAN XXIII (1410-1415) qui prit PISE comme siège de sa Papauté.
Entre 1410 et 1415, régnèrent donc TROIS Papes !

à ROME :	à PISE :	En errance d' AVIGNON :
GREGOIRE XII	JEAN XXIII	BENOIT XIII

En effet, déposé en 1398, BENOIT XIII et ses fidèles s'enfermèrent dans le Palais des Papes et résistèrent à tous les assauts pendant quatre ans et demi ! Sous un orage épouvantable mais sans lune, BENOIT XIII s'évada avec ses plus fidèles acolytes, trouva refuge auprès du Comte de Provence et commença une vie errante, de 1403 à 1415 ! Déposé au Concile de Constance en 1415, il n'accepte pas. Il se réfugie au pays natal en Catalogne, sur un nid d'aigle imprenable, avec ses fidèles et il meurt toujours Pape et martyr en 1422 !

Ce n'est qu'avec MARTIN V (1417-1431) que l'Eglise devait recouvrir sa quiétude, ce Pape ayant d'autre part choisi définitivement ROME (1420) comme siège de la Papauté.

(7) - REGESTE DAUPHINOIS n° 22644 :
26 Août 1325 : Le Comte de Savoie annonce la mort à VAREY, d'Anterme de Miolans, bailli de la Vallée de Suse.
La bataille de Varey a eu lieu du 7 au 9 Août 1325. On ne doit pas oublier non plus que la Savoie comprend alors le Piémont et qu'il s'agit de Susa (Italie). Miolans est en Savoie, à proximité de Saint-Pierre d'Albigny, dominant la vallée de l'Isère.

(8) - Cette vente eut lieu en 1540 sous le règne de François Ier. Guillaume de Poitiers était le père de la belle Diane (1499-1566). C'est grâce à Diane que Guillaume échappa à la hache du bourreau pour conspiration contre le Roi. Mariée au sire de Brézé, veuve,Diane devint la maîtresse de Henri II (1519-1559) de vingt ans son cadet et alors que le fils de François Ier n'était que Dauphin. C'est bien parce qu'il était investi de ses états que le futur Henri II érigea le Valentinois en Duché (alors que, jadis, il était divisé en deux Comtés rattachés à la France en 1409 puis en 1456), Duché qu'il offrit à Diane avant que de lui faire construire le château d'Anet. Diane était probablement née au château de Saint-Vallier. Il n'est pas invraisemblable de penser que le même château fut mis au goût du jour, sous les auspices de la Renaissance, et grâce au concours généreux d'une bourse royale (ou presque), on ne saurait mieux dire.

(9) - De 20 à 30% d'augmentation généralement. V. les archives de la Chambre des Comptes de Grenoble.

(10)- Si nous nous en tenons aux fouilles de N.D. de la Mure, la population du Bas-Moyen-Age (XIIIe-XVe s.) représentait près de 25% des individus des deux sexes examinés, soit une soixantaine d'individus. A ces époques, il s'agit d'éléments distinctifs (sujets particulièrement méritants pour être inhumés au voisinage de ce sanctuaire, alors qu'il existait des cimetières paroissiaux à Seeves, Erôme et Gervans.Les plus de 50 ans totalisaient 46% de l'ensemble (et sur ces 46%, 12% étaient des Hommes, 7% des Femmes, le reste -27%- étant indéterminés). Sur ce dénombrement de 62 peesonnes, 35 avaient dépassé la cinquantaine et 3 étaient vraiment des vieillards de 75 à 80 ans (indice de longévité retenu : position du trou mentonnier). Alors que la population du Haut Moyen-Age avait les dents usés avant l'âge, cette population médiévale et post-médiévale possédait des dents saines pour les individus qui les avaient conservées. En règle générale, sauf cas d'exception (V. plus loin) concernant des squelettes des deux sexes des époques barbares, les individus de la popu-

(54%)

lation locale n'avaient pas variés de taille en mille ans ! Hommes, de 1,60 à 1,65 m. - Femmes de 1,45 à 1,55 m.
Sur le plan crâniologique observable 11% seulement étaient dolichocéphales. La grande majorité était celles d'autochtones brachycéphales bas-alpins - Indices céphaliques : le plus faible = 74,62 - le plus fort = 86,31.

Les exceptions concernent toutes les Ve - VIIe s. Il s'agit d'individus de haute taille. Sépulture n° 21, Femme de 1,85 m. et S. n° 26, Homme d'au moins 1,90 m. ! Ces 2 sujets étaient cependant Brachycéphales ! Dans un charnier voisin, nous avions mis au jour les fémurs d'au moins 6 individus de taille semblable. Appartenaient-ils à des dolichocéphales ? Toujours est-il c'est qu'il s'agissait probablement d'envahisseurs germaniques cependant chrétiens.

Parmi la population chrétienne du Ve s., le squelette 61 (Femme) livrait un sujet atteint de bathrocéphalie (diagnostic du Professeur Vallois de l'I.P.H.). Cette dame était agée de 25 à 30 ans.

Aux Orpaillots (EROME), même type de population strictement locale, du IVe et Ve s., non-chrétienne. Là, 6 Crânes de Femmes présentaient les mêmes hydrocéphalies partielles dans le chignon occipital. Les sujets étaient jeunes (adultes).

Dans la nécropole de N.D. de La-Mure;combien de damoiseaux ?

La fouille du cimetière Saint-Benoît à DONZERE a donné les mêmes constantes.

(11) - Roturier = non-noble mais aussi Homme-Libre.

(12) - Ceux-ci, sans solde, vivait sur le dos des civils.

(13) - Celui-ci était sans doute provoqué par l'ergot de seigle dans un mélange blé-seigle. On se souvient de la catastrophe de Pont-St-Esprit, vers 1946, avec le pain empoisonné due à de la farine transportée dans des sacs qui avaient contenu du seigle !
Cf. Extrait de "La Loire Médicale", 1937, pp. 137-140, reproduit dans : Le Fureteur Médical, 1963, n° 11, pp. 274 & 277 : Mal des Ardents et Mal Saint-Antoine.

(14) - Les rats pullulaient d'autant que le Chat était pourchassé comme bête démoniaque !

(15) - Les gens ignoraient qu'elle n'était pas contagieuse et provenait d'un manque d'hygiène en grande partie.

(16) - Et que le cimetière de la population locale se poursuivit là quand bien même ce fut avant tout celui du prieuré et de ses desservants !

(17) - Celui des d'Arras également co-seigneurs de SERVES et vassaux des Dauphins.

(18) - Cf. nos citations puisées dans les Archives de la Chambre des Comptes du Dauphiné, à Grenoble.

(19) - ALBON, siège du Concile d'EPAONE en 517, certes, mais SERVES fut occupée bien avant les Guigues par les Saint-Romain de Valmordane, des aïeux maternels des Guigues.

(20) - LE TEIL à en Allemand du Moyen-Age la même signification que HEYRAMEN (la "Part", la partie d'un tout).

(21) - Sauf cas d'exception, Servoises et Servois savaient tous nager, en quelque saison que ce soit. Au début du XXe s., la population vivant du fleu-

ve (mariniers, pêcheurs, etc/...) atteignait ~~le~~ nombre de cultivateurs. De plus, il existait des ~~puits~~ d'eau à domicile pour les abblutions et les bêtes, l'eau de source servant essentiellement à la consommation.

(22) - A l'exception de l'olivier et des essences exotiques, tous les fruîtiers étaient représentés. On sait que pêchers, abricôtiers, cerisiers, pruniers, etc ..., ne furent pas introduits dans nos contrées par le biais des Croisades. Lors de l'implantation de la Gare maritime de Trinquetaille au cours du siècle dernier on trouva, avec des vestiges pré-romains, des noyaux de tous ces fruîts attestant qu'ils étaient déjà récoltés dans le Bas-Rhône.

(23) - Dès les débuts de l'Ere, les Allobroges avaient créé un cépage capable de résister aux gelées, selon PLINE. Au Moyen-Age, l'Hermitage était déjà célèbre.

(24) - En dévotion particulière avec Saint-Antoine.

(25) - Le bièvre est le nom (Vx Fr.) du castor (Bevar, en Anglais), animal dont la fourrure était très prisée, en chapellerie notamment, pour les hommes comme pour les Dames.

(26) - Les Seigneurs étant eux-même dans l'obligation de paraître et de tenir leur rang à la Cour comme en guerre, ils se retournèrent vers leurs sujets, les pressurant d'impôts de toutes sortes.

(27) - Bulletin Sté Archéologie de la Drôme, Tome , n° , pp.

(28) - Ainsi le "château" de Fontager : alors que les tours d'angle restaient en place, le corps principal fut modifié. La lourde et massive bâtisse fut aérée avec une cour pavée centrale entourée de bâtiments.

(29) - L'une des rares maisons-fortes édifiée vers la fin du XVe, Renaissance, demeure celle de Conflans à Chanos-Curson. Elle fut édifiée pour Jean de Conflans qui avait été l'un des favoris du futur Louis XI. Elle devait entrer, au XVIIe siècle, (pendant quelques temps) dans les possessions des LA CROIX-CHEVRIERES, Barons de Clérieu.

(30) - Au Moyen-Age, les latrines entrent dans les défenses, avec,dans le conduit succédant à la cuvette, la présence d'une archère.

(31) - Après avoir été louée par l'une de mes grand'tantes, antiquaire à Paris et à Serves, cette tour SW, réquisitionnée par les Allemands en 1942, fut transformée en dépôt de munitions en 1944. Ces explosifs sautèrent à la Libération et le plancher du 2e étage ainsi que la toiture furent expédiés à une hauteur prodigieuse. La carcasse, agissant comme un obusier, demeura intacte ainsi que la voûte (sol) et la salle-basse.

(32) - V. Croquis ci-dessous.

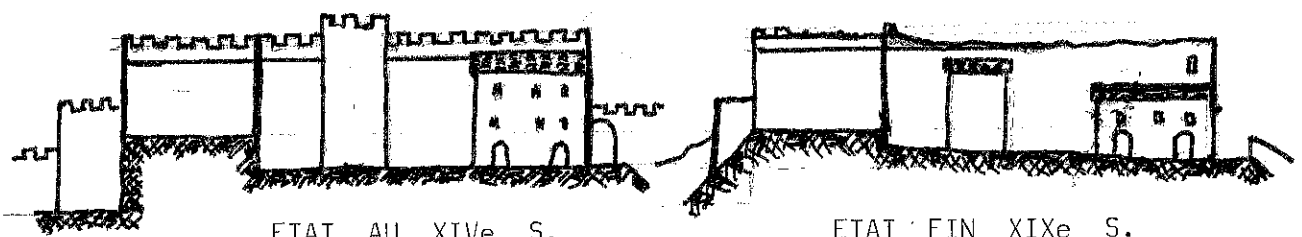

ETAT AU XIVe S.

ETAT FIN XIXe S.
sans la Ferme

(33) - Contrairement à la parole donnée (les Califes partant en exil, il n'y eut pas d'ultimes combats), la population musulmane, convertie ou non, fut réduite en esclavage et vendue à l'encan. Les Juifs furent expulsés (Maroc) et l'Inquisition fit le vide de tout ce qui n'était pas Catholique. A l'exception de la période Napoléonienne puis de la République (1873-74 puis 1931-39), toute les religions, tous les partis de gauche et les Francs-Maçons, les Juifs, furent interdits, jusqu'à la mort de Franco ! Seule, la Catholicité régnait en maître absolu. Les rares protestants, étrangers, se rendaient au prêche dans les ambassades britannique et américaine, les juifs restant exclus et les musulmans contingentés dans le Maroc Espagnol. Avant 1492, les communautés vivaient en paix.

(34) - Du XIIIe s. au milieu du XVIe, en Allemagne catholique, c'est un million de Femmes qui furent brûlées vives à la suite de procès en sorcellerie (d'autant qu'elles avaient un chat pour compagnie, bête jugée à part), ou prétendues telles ... après la Question de tribunaux ecclésiastiques, l'exposition au pilori et l'aveu et pardon des "pêchés" !

(35) - C'est en effet au Château de Roussillon que Catherine de Médicis et le roi Henri III signèrent la réforme du Calendrier en 1582, la nouvelle année commençant désormais le 1er janvier.Or, le 1er janvier, c'est la fête de la Circoncision. V. du Dr Emile BACHELIER : " Le Culte du Prépuce de Jésus-Christ ", in "Le Fureteur Médical", 1964, n° 12, pp. 311-320.

(36) - Certains en profitèrent même pour livrer aux flammes d'innocents lépreux ! Cf. REGESTE DAUPHINOIS, n° 26127, Beauvoir-de-Marc, 9.XII.1333 : Testament du Seigneur de Beauvoir ... On cherchera une fin à son inimitié au sujet des lépreux brûlés dans sa terre ...

(37) - Alors que l'adultère avait été toujours réprimé avec la plus extrême des rigueurs.

(38) - Par exemple REGESTE DAUPHINOIS, n° 5882, 1204,enquête sur l'abbé de Franquevaux - n° 5889, (1204-05), dénonciation de la vie scandaleuse des Frères.

(39) - REGESTE DAUPHINOIS, n° 5879, (1204), enquête déclanchée quant aux méfaits de l'évêque de Vence.

(40) - Jusqu'en plein XIXe siècle, en Italie notamment, on émasculait de jeunes garçons pubères pour leur conserver une voix de femme (ou d'ange ?) dans les chorales de chants religieux !

(41) - Du Curé d'Uruffe (près de TOUL, vers 1950) qui éventra la femme qu'il avait mise enceinte afin d'en retirer le fruît du pêché, jusqu'à ce Frère Portier qui, sous la Restauration avait étranglé la petite lingère qu'il avait préalablement violentée ? Et les cas de pédophilie (initiation à la sodomie d'adolescents mineurs)dans les collèges religieux les mieux cotés ?

(42) - Lors de la Révolution au Congo Belge, bon nombre de religieuses violentées furent autorisées à se faire avorter sans pêcher pour autant. Il n'en est plus du tout de même maintenant avec les femmes violentées collectivement, en Bosnie-Herzégovine , dans le cadre d'une prétendue purification ethnique !

(43) - Après la Révocation de l'Edit de Nantes, lieu agreste où, de jour comme de nuit, avaient lieu des prêches sous la conduite de Pasteurs clandestins, notamment dans les Cévennes, le Diois et les Baronnies, régions déboisées à outrance (pour la plus grande gloire de la Marine Royale et parce que pays à majorité protestante), réduites à l'état de garrigues et désertiques.

(44) - Ce nom provient de l'Allemand " Der Teufel ! ", juron pouvant se tra-

duire par : " Du Diable ! ... ". D'où : " Pommes du Diable " parce que poussant dans le sol au lieu de s'épanouir au soleil. D'autre part, les fleurs de la plante sont toxiques ...

(45) - Le grand principe de l'auteur du " Théâtre d'Agriculture et mesnage des Champs "fut de faire connaître la pratique méthodique de l'assolement. C'est aussi lui qui lança la Sériciculture dont nous vous entretiendrons au chapitre suivant.

D'autre part, toujours en Agriculture, des mesures draconiennes furent prises ... contre le Riz ! En effet, les rizières étaient nombreuses, notamment dans la plaine de Livron. celles-ci étaient alimentées par d'innombrables "roubines" (petits canaux) mises en eau par la Véore (rivière confluant au Rhône, au nord des Petits-Robinset dont le débit peut atteindre 300 mètres cubes/seconde !). Ces roubines dessinaient, dessinent encore, la centuriation de la Colonie Romaine de Valence. Un décret royal (Henri IV) les interdit car elles entretenaient la Fièvre Jaune (malaria) ainsi que le paludisme.

(46) - LAFFEMAS était originaire de Beausemblant (Comté de Saint-Vallier). Simple chaussetier à la Cour de Navarre, Henri se l'attacha comme valet et c'est lui qui devint chargé de la "taillerie" du Roi, habillant toute la cour, au temps de la Reine Margot. Autodidacte de génie, il favorisa l'établissement de nombreuses industries avant que d'être Contrôleur Général du Commerce (1602). Il survécut de peu à l'assassinat du Roi (1612). Il était protestant et, quoiqu'on dise, il y eut certainement des Réformés à 10 Km plus au sud ...
V. Félix BETHOU : " Un grand méconnu : Barthélémy Laffémas ", in " Le Fureteur Médical ", 1958, n° 7, pp.195-212, et n° 8, pp. 227-238.

Si Olivier DE SERRES FUT UN CHAUD PARTISAN DE LA Sériciculture, c'est LAFFEMAS qui l'organisa pratiquement et lança, avec tout autant de brio, l'Industrie Lainière, La Verrerie, l'Industrie du Cuir, ~~la Verrerie~~, la Sidérurgie, et propagea les sciences appliquées, sans oublier le rôle social auquel il était attaché.

o

o o

SERVES - VESTIGES DE LA SECONDE EGLISE PAROISSIALE

(DU XVIIe S. A 1836)

Cet édifice comportait une nef principale et un bas-côté nord et une sacristie au midi, sans doute de même longueur que le bâtiment. Au cours de travaux de voirie (notamment lors de l'adduction d'eau de ville) l'ancienne façade (fondations) fut mise au jour : celle-ci était au milieu de la Grande Rue (R.N. 7). Le bâtiment désaffecté avec la construction de la nouvelle église (1836) fut frappé d'alignement, et la façade occidentale est donc postérieure à cette date. Depuis 1959, tous ces immeubles ont été démolis et il ne reste que le fond de ces bâtiments. Toute cette construction était à chevet plat et s'appuyait à l'est sur un gros mur médiéval épais de plus de un mètre. La partie basse de ce mur (chevet) était en fait un mur romain représentant l'agger occidental de la Voie d'Agrippa laquelle passait dans les sous-sols de la cure et de l'immeuble DELAYE (Antiquaire). Il n'a pas été possible de retrouver l'agger oriental. A l'ouest de l'Agger occidental (donc initialement in-ecclesia) nous devions exhumer (en 1959) les vestiges d'une sépulture à inhumation, à plus d'un mètre sous le sol absidial du XVIIe s. C'est dans la règle classique : les sépultures bordent les voies en dehors des agglomérations. Donc, SERVES aux IIIe et IVe s. de notre ère n'existait pas à cet emplacement. Si village (vicus ou locus) existait, ne serait-ce que pour loger les carriers, c'était à partir de la Place du Monument aux Morts, dans le secteur de la Rue Vitrée, la partie haute étant militaire (Specula doublée d'une clavicula)
Au Moyen-Age et dans les siècles suivants, la route avait été repoussée vers le couchant. La dernière phase d'alignement concerne tous les immeubles du quartier nord (de la Place de la Mairie à la Croix de Mission, au N.) côté ouest. Ceux-ci ont été repoussés de 2 m. vers l'ouest entre 1911 et 1913.

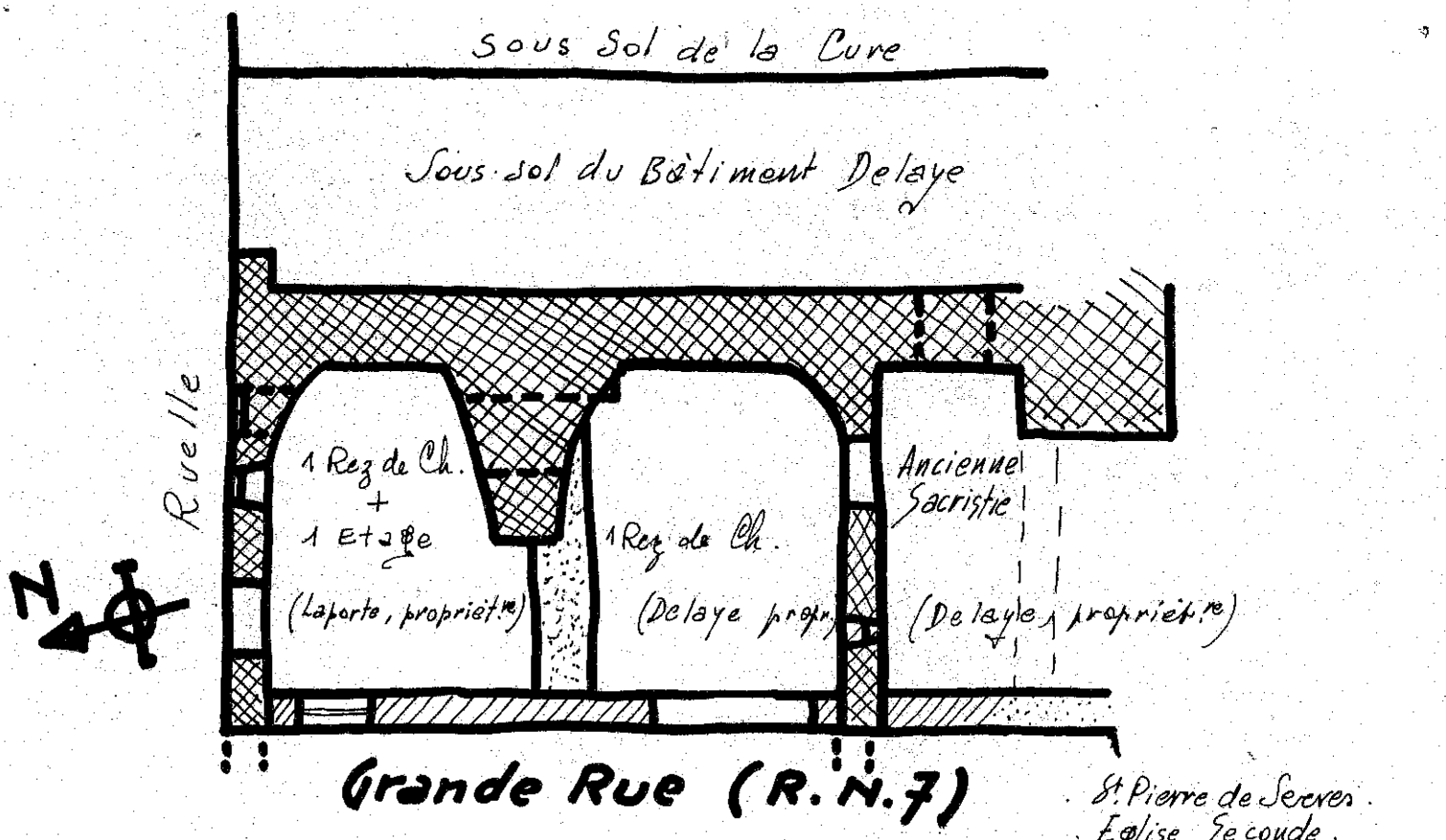

St Pierre de Serves.
Eglise Seconde.
(fin du XVIIe à 1836)

Plan Schématique.
Avril 59

PLANCHE 14

SERVES - L'HOPITAL OU MAISON DE L'AUMONE

DU XIIe S. AU MILIEU DU XVIIe S. DATE OU IL FUT RATTACHE A L'HOPITAL DE ST-VALLIER

Le corps principal était celui d'un donjon. Le sol extérieur moderne est surélevé d'environ 2 mètres. Au milieu de la Photo : accrochement du rempart de la bourgade.



Ancien Portail de l'Hôpital. Celui-ci reposait directement sur l'assise solide de la Voie d'Agrippa.

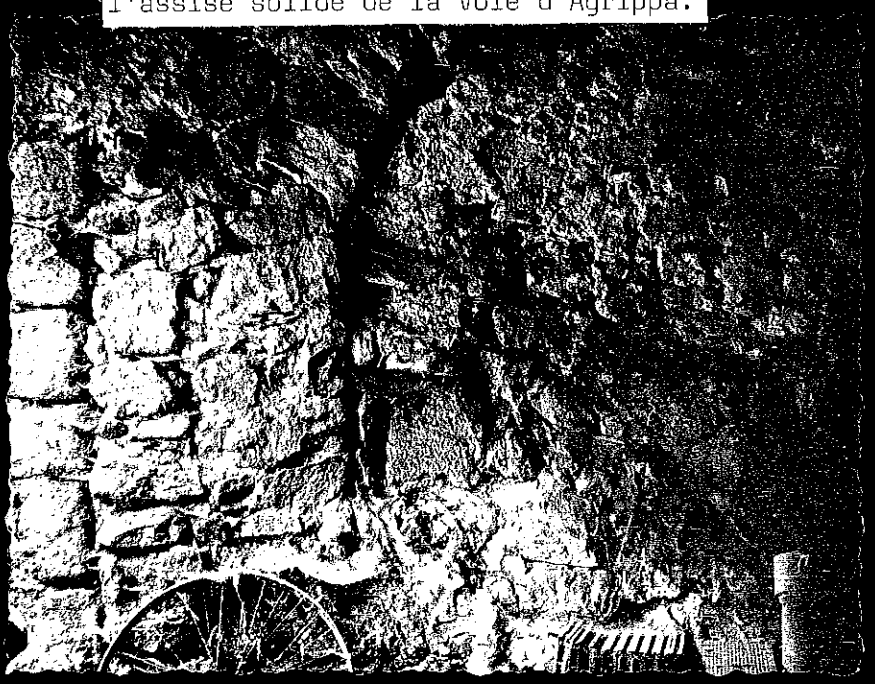

2 Clichés de Claude BOISSE

LES SPECULAE RHODANIENNES

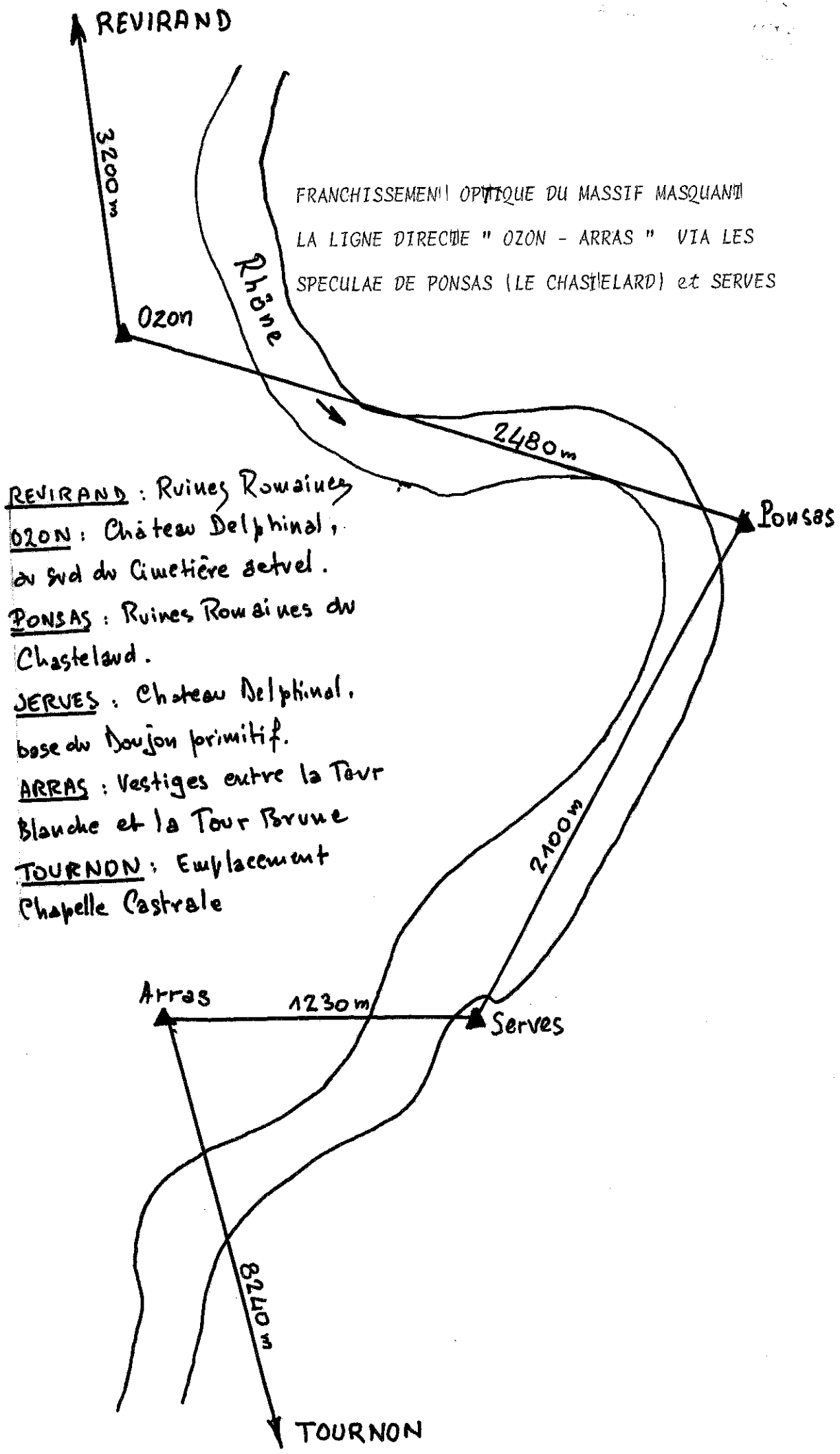

REVIRAND : Ruines Romaines

OZON : Château Delphinal, au sud du Cimetière actuel.

PONSAS : Ruines Romaines du Chastelard.

SERVES : Château Delphinal, base du Donjon primitif.

ARRAS : Vestiges entre la Tour Blanche et la Tour Brune

TOURNON : Emplacement Chapelle Castrale

ISERAND est plus qu'un hameau-refuge. Dès l'époque Carolingienne c'est une paroisse (Village, église, cimetière et Château. Les deux rives appartiennent aux mêmes Seigneurs les SAINT-ROMAIN (de Valmordane) et les d'ARRAS - ARRAS est une Viguerie. Or, la MOTTE trouvée aux VERRES (EROME) est la seule antenne communiquant avec ISERAND. Cette Motte se greffe sur d'antiques SPECULAE toutes possessionnées par les mêmes familles pré-delphinales : ARRAS, SERVES, Le-Châtelard de PONSAS qui sera du Mandement de Vals, CZON (Delphinal), Revirand (?), ALBON. Au sud, chapelle primitive du chateau de TOURNON (Eglise de LYON)

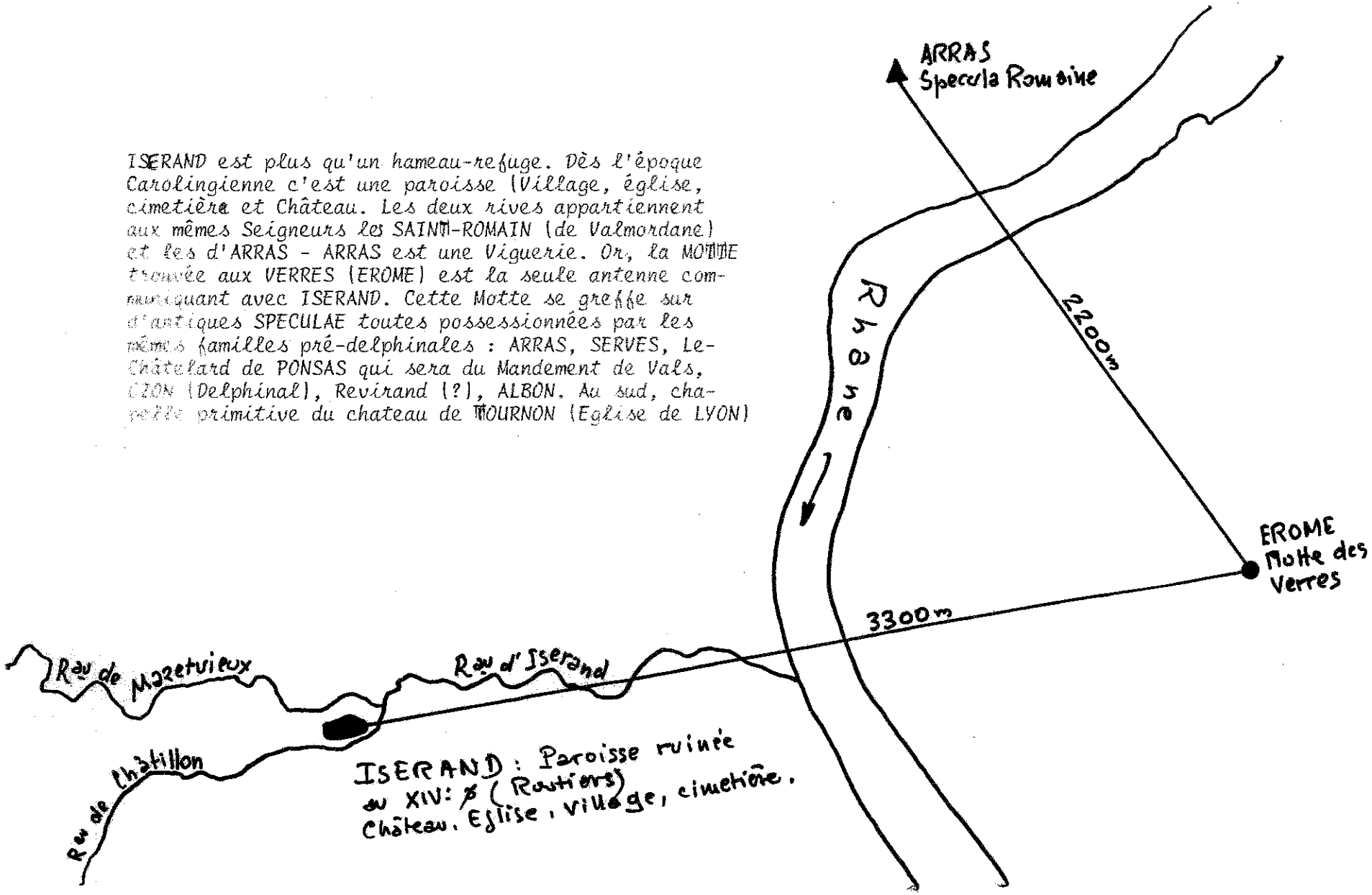

* - LA BARONNIE DE SERVES

Il s'agit d'un titre usurpé, à l'origine, qui sera entériné au fil du temps et indûment enregistré par la suite, en fiscalité du moins. En effet le Comte de Saint-Vallier ne pouvait se contenter de l'achat d'un simple mandement et c'est lui l'inventeur du titre (1604). La position stratégique du château dominant le fleuve, du nord, le village du couchant, bourgade à l'abri de son enceinte propre avec les vestiges de ses portes fortifiées, la présence de maisons-fortes, de la tour (corps principal) de l'Hospital se dressant sous l'aspect d'un donjon, la survivance de sa Cour de Justice, tout concourait à l'ennoblissement des lieux.

Sur le plan économique, le Comte de Saint-Vallier bénéficiait du péage contrôlant le trafic (tant par eau que par voies de terre) d'une des principales artères du Royaume ce qu'il ne possédait point avec Saint-Vallier, le château étant trop loin du Rhône, Serves détenant la position-clef. Il en était de même avec l'économie vivrière assurée par les riches exploitations des communautés d'Erôme et de Gervans elles aussi incorporées à la nouvelle baronnie comme elles l'étaient jadis dans le mandement servois. Tout étant du reste sous la surveillance permanente de la garnison du château de Serves (1). Celle-ci avait été renforcée, lors des Guerres de Religion, et cet état fut conservé par le Comte de Saint-Vallier et ses descendants.

La Baronnie de Serves ne connut cependant point les fastes du mandement du temps des Dauphins. Elle contribuait largement aux finances du Comte de Saint-Vallier ... au détriment de ses habitants pressurés d'une part par le dit Comte et, d'autre part, par l'Eglise, tant par le diocèse (alors celui de Vienne) que par l'Abbaye d'Ainay, à Lyon (le prieur de N.D. de la Mure, à Erôme, étant toujours collateur et décimateur des églises des trois paroisses). Venaient ensuite des impositions extra/ordinaires qui, à force d'être renouvelées, devenaient ordinaires, avec le passage des troupes royales (2). Les anciens droits delphinaux étaient battus en brêche notamment pour la pêche et la chasse (il ne s'agissait pas de braconner)(3). Et les consuls avaient fort affaire pour défendre des libertés déjà séculaires, battues en brêche notamment sous Louis XIV et Louis XV. Il fallait bien payer la rénovation architecturale du Château de Saint-Vallier et l'aménagement de son parc dessiné par Le-Nôtre ! Ou son hôtel et son train à Versailles.

Si le Comte de Saint-Vallier fit aménager à grands frais un moulin sur le RHONE (4), ce n'était point au bénéfice de la communauté de Serves (et des autres paroisses) mais pour le sien propre. On peut écrire que, de 1604 à 1789, les Comtes de Saint-Vallier se sont engraissés du travail des populations de Serves, EROME et Gervans.

* L'ETAT DU PAYS DE 1604 A 1789

Grâce au règne pacifique de Henri IV, après les luttes abominables des Guerres de Religions (5), avec l'assainissement des finances d'un Sully et d'un Laffemas, l'agriculture va connaître un large développement avec l'application des mesures préconisées par Olivier de Serres. La multiplication d'artisanat spécialisé (ici la céramique) va accroître l'industrialisation. L'organisation générale des Transports va nécessiter des travaux d'aménagement remarquables, tant pour les routes que pour la navigation. Mais qui dit trafic annonce multiplication des passages. Certes notre petite patrie connut des épidémies au cours du Moyen-Age (Feu Saint-Antoine) ou des maux comme la lèpre mais la peste n'était alors qu'exceptionnelle. Elle allait devenir endémique avec cet accroissement des échanges et elle fut d'autant plus désastreuse qu'il y avait eu une expansion démographique surtout dans les villes alors que les principes élémentaires d'hygiène avaient régressé (6).

Dès la disparition des Dauphins et de leur Cour, Serves perdit la moitié de ses habitants. Le maintien d'une garnison jusqu'à la fin du XVIIe siècle évita le ravalement de Serves en simple hameau. C'est le roulage et la navigation qui permirent un nouvel accroissement de population et l'extension de la bourgade bien en-dehors de ses remparts désormais tombés en désuétude de même que le village ancien, accroché sur les rudes escarpements, se vidait peu à peu de ses habitants, tant pour le nouveau village que pour la renaissance de hameaux extérieurs comme ceux de Saint-Alban et des Coffins (7).

Postérieurement à 1349, Erôme principalement s'agrandit avec l'apport d'une partie de la population servoise, celle des agriculteurs, le terroir cultivable servois étant par trop exigü. Sous Colbert naît ici le tracé général de la Grande Route Royale déjà n° 7 et l'extension urbaine va s'effectuer le long de celle-ci ainsi qu'à l'ouest jusqu'en pied de coteau. Au bord du Rhône même, sur des ruines médiévales, va se créer le hameau de Paturel (8).

Gervans a bénéficié à une échelle moindee de l'apport de servois mais le village ne s'accroît que fort modérément, en demi-coueonne sous l'église car la Route Royale ne passe qu'en pied de coteau et le phénomène urbain d'Erôme ne peut se reproduire.

Par suite de conditions climatiques désastreuses, le XVIIIe s. va connaître la paupérisation des classes laborieuse avec la famine même ! Cela résulte avant tout d'une organisation déplorable des services de sa " Majesté " mais les temps sont moins durs que dans les autres provinces à ceux qui connaissent les vertus de la pomme-de-terre et de la farine de châtaignes.

Ces deux derniers paragraphes sont écourtés car, s'ils complètent les précédents, ils annoncent, en prologue, le chapitre suivant.

o
o o

NOTES ET REFERENCES

(1) - En 1581-82, la somme de 109 écus 53 sols fut dépensée pour l'entretien de la garnison du château de Serves. Cette somme, importante à son époque, était justifiée par les incursions protestantes du Baron des Adrets (Cf. ARCHIVES DE LA DROME, E, 12190, CC 1, Tome 7, p. 148).
Au XVIIe s., quelques temps avant la Révocation de l'Edit de Nantes, cette garnison permanente, comptait encore une cinquantaine de militaires (Gouverneur, officiers & sous-officiers, hommes de troupe), aux frais du Comte de Saint-Vallier. En 1681, l'arsenal comprenait : une pièce de campagne en fer montée sur affût et roues en bois, 4 couleuvrines (ce sont des pièces de siège, plus petits canons à très long tube, que fusils de gros calibre), 5 mousquets, 5 arquebuses à rouet et un archangelet, 12 piques ... (Archives du Château de Saint-Vallier).

(2) - Ni Serves, ni Erôme et encore moins Gervans, ne furent des étapes régulières, lors des marches des troupes royales. Celles-ci étaient accueillies à Tain (Tournon possédaient de vastes casernes) et à St-Vallier. Mais nos communautés étaient taxées pour les dépenses occasionnées à ce propos par les dites villes-étapes (Cf. ARCHIVES DE LA DROME, CC 1, Tome 7, op. cit., p. 164, par exemple).

(3) - On ne parle pas ici de sanctions (peines pécuniaires, pilori et galères pour les récidivistes) mais des modes de chasse des braconniers. Ceux-ci ne disposaient pas d'armes à feu et, quand ils ne tendaient point des collets, ils chassaient à l'arc (remploi de pointes de flèches en silex, préhistoriques) et à l'arbalète, armes désuètes mais silencieuses, ainsi qu'on peut le constater dans les illustrations des premières éditions des Fables de La-Fontaine. Pour la pêche, sans engins, il s'agissait de pêche à la main, voire de rares lignes de fond.

(4) - Ce moulin fut édifié, " ... à grands frais ... "), en 1646, en charpente et bâti de pierres de taille. Il prenait appui sur une pierre plate, écueil dans le lit du fleuve (visibles par basses eaux) et était ancré sur la berge rocheuse de la rive gauche, sous Saint-Pierre. Il était en contre-bas de la route mais l'étage de niveau avec celle-ci. Il remplaçait de précédents moulins médiévaux montés entre deux embarcations ancrées dans le courant du Rhône. Ce moulin, pourtant solide, fut emporté lors d'une crue, au cours de la Révolution (Cf. Claude BOISSE : " Monographie de Serves ", op. cit., pp. 81-82).

(5) - On ignore la date exacte de la disparition du prieuré de Notre-Dame de la Mure. On subodore la fin du XVIe siècle, lors des "Guerres de Religion", eu égard la prise de Saint-Vallier par le Baron des Adrets. En effet, la destruction partielle de l'église paroissiale de Saint-Vallierremonte à 1583. Notre-Dame de la Mure, isolée dans la plaine, était une proie facile. Les bâtiments conventuels et

leurs annexes furent détruits. De l'église romano-ogivale, il ne demeura que le transept et son clocher, le choeur et l'abide. La voûte de la nef, la façade et les murs goutterots nord et sud, furent rompus et seuls restèrent en place les massifs piliers de voussure. Pendant près de trois cents ans, l'église demeura en cet état mais, dès la paix de Henri IV, un mur de charpente et de planches obtura l'ouverture de l'arc triomphal reporté de l'arc Abside/Transept à l'arc Transept/Nef (disparu). Le service divin se tint désormais (sauf sous la Révolution) dans cette église réduite, le choeur étant avancé sous la coupole du transept, en avant de l'abside, les fidèles occupant chaque bras du transept.

Toutes les ruines servirent de carrières de pierres à bâtir et on retrouvait certaines d'entre-elles à l'emplacement de fermes disparues (à l'aube du XXe s.) au nord de Paturel. Certaines maisons d'Erôme même ont dû bénéficier de charrois de même provenance.

Les quelques sondages (complément des fouilles portant sur sanctuaire et nécropoles, 1956-64 et constat de 1968), partiels, ne nous ont point permis de juger de l'état des bâtiments conventuels, il s'agissait des rez-de-chaussée d'habitation mais nous notions l'absence de toute trace d'incendie.

Le prieuré ne disparut pas pour autant, sur le plan juridique. Les archives révèlent le nom de prieurs postérieurement à la destruction, mais il n'y a plus de moines apparemment, tout au plus un vicaire. Le Prieur et ce dernier devaient se loger au plus près, à EROME, voire à " Paturel ", afin d'assurer le service quotidien et ceux des pélerinages de la T.S.V. et de Saint-Antoine.

(6) - Sans remonter aux Romains, on se souvient des bains publics (étuves) du Moyen-Age; des égouts et cloaques à ciel ouvert dans les bourgades (généralement nettoyés par les eaux courantes d'un ruisseau détourné qui a souvent encore nom de " Merdari "); des donjons qui comprenaient tous des latrines; commodités désormais inconnues à partir de la Rénaissance !

(7) - L'extrémité SW de ce hameau comprenait la partie orientale du (futur) hameau " Les Barres " créé postérieurement à l'implantation de la Route Royale n° 7. La zone orientale des Coffins, puis le nouvel hameau des Barres marquèrent les limites des communautés de Serves et d'Erome, limites modifiées en 1844.
Dès le XVIe siècle, Les Coffins N. et S. comprenaient une douzaine de maisons représentant une cinquantaine d'habitants.
Au XVIIe siècle, avec le nouvel hameau des Barres comprenant des habitations de part et d'autre de la route et entre la route et les dernières maisons méridionales des Coffins, en pied oriental du coteau, on dénombrait une vingtaine d'habitations nouvellement érigées (cultivateurs et artisans) représentant 80 à 100 individus (à cause de la présence de deux poteries). Les deux hameaux joïntifs désormais,totalisaient au début du XVIIIe s. plus de 150 habitants. Cette population, on le constatera par la suite, comprenait des représentants de familles servoises mais également des familles d'EROME qui firent souche; ceci concerne surtout les artisans et se constate à partir de la seconde moitié du XVIIe siècle. Antérieurement, bien que les 3 Communautés aient été du même mandement, il n'y avait presque pas de brassage de population, chacun demeurant chez soi. C'est donc l'industrie naissante (ici la Poterie) qui provoqua le mêlange de nos populations, plus que l'Agriculture. Du fait qu'un artisan emploie plus de 5 peronnes dans son atelier on peut estimer qu'il s'agit déjà d'une pré-industrie (base des P.M.E.).

A propos de mobilité de familles on constate le même phénomène entre Ponsas et Serves .Sous l'ancien Régime, Ponsas n'est

qu'une succursale de Saint-Vallier (au temporel comme au spirituel) et encore partie de son terroir (fermes isolées et hameau) relevait de la paroisse de Saint-Victor (église et village remontant au Xe siècle et disparus de nos jours) unie à celle de St-Barthélémy de Vals au XVIIe siècle. Contrairement à ce qui devait faire sa fortune à partir des XVIIIe et XIXe s., il n'y a pas d'artisan conséquent à Ponsas.

L'apport de population de Ponsas à Serves (et non l'inverse) tient à la présence d'artisans à Serves, embaucheur de personnel, apport remplaçant ceux des Servois partis aux Barres, voire à EROME et Gervans.

Aux XVIIe et XVIIIe s., si on dénombre de 1 à 3 artisans potiers à Serves (représentant de 5 à 20 employés), on en compte quatre fois plus à Gervans et 22 fois plus à EROME. Et encore les Fayenciers sont distincts des Potiers (1 à Serves, 1 à Gervans et 4 à Erôme).

Ce nouvel hameau des Barres accentue en fait le dépérissement du chef-lieu (Serves)alors qu'EROME est en pleine expansion.

(8) - Paturel fut toujours (?) le siège d'un passeur (bac au XIXe s.) outre-Rhône (pour Vion et Iserand). Les lieux furent protégés par une maison-forte au Moyen-Age (si tant est qu'elle ait existé à Erôme). La présence d'une forte muraille médiévale, comprise dans l'immeuble Jourdan (détruit de nos jours) permettait d'affirmer une construction solide dès le XIIe s. Par la suite, quatre bâtiments distincts s'édifièrent, formant un petit hameau, même si les dits bâtiments furent ensuite jointifs. Mais, au nord de ce petit ensemble, on notait la présence de 3 à 4 fermes qui étaient déjà totalement ruinées au milieu du XIXe siècle. Jusqu'à la construction du Canal du Rhône (mise en eau en 1970), on ne trouvait que quelques ruines, la plupart du reste enfouies. Un ou deux "mazets" (cabanes de vignes),en ruines au XXe s., marquaient des emplacements de constructions plus importantes. Les murs de ces cabanons employaient des pierres de taille monumentales qui ne pouvaient provenir que de N.D. de la Mure ou de son prieuré.

o

o o

CHAPITRE QUINZE

* L'EVOLUTION ECONOMIQUE DU PAYS, de HENRI IV à la REVOCATION DE L'EDIT DE NANTES.

Henri IV n'avait abjuré le Protestantisme qu'afin de mieux assurer le pouvoir royal tout en tentant de réconcilier ses sujets avec l'Edit de Nantes (1598) reconnaissant aux Protestants la liberté de culte mais également des garanties juridiques, politiques et militaires, au grand dam du Pape et des Catholiques. Henri IV fut aidé, dans la rédaction de l'Edit, par Daniel Chamier, célèbre théologien calviniste de Montélimar (1). Non seulement les Réformés étaient autorisés à jouir de tous droits dans deux villes ou bourgades par baillage mais ils détenaient en plus cent places-fortes pour huit ans, durée limitée renouvelable.

A peine le sieur Ravaillac (2) eut-il été écartelé pour régicide, Louis XIII (gamin de neuf ans) devenu Roi sous la régence de sa mère Marie de Médicis, que les vexations anti-protestantes recommencent. La Reine-mère avait laissé tous pouvoirs à l'un de ses favoris, Concini. A l'instigation de Louis XIII devenu jeune homme jaloux de la prépondérance de Concini, sur les conseils de de Luynes, le fit assassiner (1617) et l'épouse légitime du favori expédié ad patres, la Galigaï, convaincue de sorcellerie fut brûlée vive après avoir été décapitée.

La France se voit alors partagée entre deux partis, celui du jeune Roi qui a laissé la politique à de Luynes son favori; celui de la reine-mère (déjà manipulée par Richelieu, dans son ombre) et la grande noblesse. Les deux partis rivaux finissent par s'entendre très vite pour crier haro !, sur le baudet, en l'occurrence les Protestants ! Unis, ils déclanchent une nouvelle Guerre de Religion et mettent le siège devant Montauban où de Luynes y est tué (3).

Ces évènements sont éloignés de nos contrées mais les exactions vont allumer des incendies et de pacifiques les Réformés vont se soulever entraînant avec eux des paysans de toutes confessions réduits à la misère en de sanglantes jacqueries, en Languedoc et Dauphiné.

Richelieu trouve un allié de marque, le rénégat de Laffemas (de Beausemblant) qui devient chef de sa police (1).

En 1622, le duc de Lesdiguières devenu Catholique (1), attaque Le-Pouzin (place-forte protestante) avec 8.000 hommes de pied et 300 cavaliers. Le duc Henri de Rohan, gendre de Sully et généralissime des Protestants révoltés en Languedoc, envoya un renfort de 800 hommes. Ce renfort fut arrêté à Mirabel. Après un siège de 15 jours la ville capitula.

En 1627, Soyons est prise et incendiée, la forteresse démolie. Baix et Beauchastel tombèrent ensuite (1) ...

C'est au cours de cette période que la forteresse de Serves fut dotée, sans doute, d'artillerie et les catholiques possédant désormais toutes les fortifications bordant le fleuve, les troupes royales purent circuler librement sur le Rhône.

En 1628, prise de Chomérac par Montmorency. La garnison protestante forte de 120 hommes, et son chef Badel, n'eurent pas droit aux honneurs de la guerre : tous furent pendus haut et court.

Pendant ce temps, La-Rochelle tombait ... tandis qu'ici, le Pouzin ayant succombé, la ville, Oradour du XVIe siècle, une entre cent, était incendiée, les habitants brûlés vifs.

Le 6 mai 1629, Louis XIII arriva à Valence en même temps que Richelieu et les armées royales qui venaient de conquérir le pas de Suse en Piémont, mettaient le siège devant Privas qui eut le même sort que celui qui échut au Pouzin ...

A cette époque, Richelieu tissait sa toile et tendait ses rêts depuis le château de La-Voulte qui était détenu par le Cardinal de Rohan - Soubise. C'est de là que furent décidés les sièges de Crest et de Livron. Les villes, canonnées par plusieurs centaines de pièces des armées royales durent capituler. Les garnisons furent exterminées et la plus grande partie de la population protestante emprisonnée(Femmes recluses) ou vouée, quant aux Hommes, aux Galères.

La population de Livron (toutes confessions) fut condamnée à raser les défenses et le château du Haut-Livron : 500 hommes y peinèrent quotidiennement, de tous temps, pendant deux ans !

Seul, le donjon (Tour) de Crest fut épargné et servit illico de prison d'Etat. Du château de Livron, il ne reste que les fondations et une tour démantelée, isolée et dominant la Drôme (Tour du Diable).

Au cours des mêmes campagnes (1627-1630), Richelieu fit démanteler bien d'autres forteresses (nous n'avons cité que celles du couloir rhodanien) et même les fortifications du château de La Voulte furent abaissées. Cela tend à démontrer la force des troupes protestantes (battues mais invaincues) toujours susceptibles d'enlever des positions-clefs, souvent avec des complicités au sein des garnisons.

Le château d'Etoile, appelé " Bistour " (1) fut aussi démoli. Cela permit, dès 1630, à la Duchesse de Nemours d'ajouter à ses titres, celui de " Dame d'Etoile et du Valentinois ". Enfin, par un édit du 28 juin 1638, Louis XIII cédait à Messire de Guideville, la Châtellénie et

le péage d'Etoile pour la somme de 102.000 livres ....

Il va sans dire qu'avec cet état de guerre endémique, ce passage continuel de troupes qui n'est plus le déplacement régulier, ordonné, des armées royales, nos populations (bien que catholiques) et les récoltes, eurent beaucoup à souffrir ainsi que les immeubles et les monuments. Par exemple, lors de cette campagne de répressions, les troupes royales détruisirent à Donzère (alors Principauté de l'Evêque de Viviers), l'antique chapelle de Saint-Benoît, utilisant la charpente de celle-ci pour alimenter le feu de leurs bivouacs, (4). Il en fut de même un peu partout. Ni Erôme, ni Serves, ni Gervans ne purent échapper à la règle commune.

A cette misère générale, s'ajoutèrent des impositions extraordinaires avec les débuts de la Guerre de Trente Ans (1635). Le peuple se soulève (paysans et petits artisans) en des jacqueeies sanglantes qui sont réprimées tout aussi férocement. Des zones entières sont décimées et retournent en friches. On ne cultive plus et la famine sévit. Tous ces remue-ménages (Guerre civile, guerre étrangère, révoltes) mêlant des populations venues des quatre points cardinaux sont propagateurs d'épidémies et la peste, inconnue de nos communautés, depuis 1456, réapparait en force, frappant surtout les populations urbaines (Tain, St-Vallier).

A la mort de Richelieu (1642) puis de Louis XIII (1643), le Royaume s'est agrandi territorialement, mais la France est ruinée, exangue. Le seul triste souvenir que les Servois conservent, c'est celui d'avoir vu passer sur le Rhône, l'embarcation menant Cinq-Mars et de Thou vers le dernier supplice pour avoir conspiré contre son Eminence (1642).

Quant aux Protestants, ils sont réduits au rang des Juifs du Moyen-Age. La plupart de leurs places de sûreté ont été supprimées, conséquence de la Paix d'Alès (1629). Ils ont tout juste sauvé leur liberté de conscience mais, dans les faits, quand ils ne constituent pas la majorité de la population (Nimes, le Diois, par exemple), tout en vivant en harmonie avec le peuple catholique, sont-ils en butte au mépris précédant vexations et exactions des plus bas rouages de l'Etat, curés et confréries corporatives toutes catholiques, baillis, agents péagers, etc ...

Louis XIV a à peine cinq ans en 1643. La régence, constituée par Louis XIII à la veille de sa mort,est composée de la Reine-Mère Anne d'Autriche et le Cardinal de Mazarin. La minorité du Roi connut les humiliations de la Fronde, révolte de la haute Noblesse. A vingt-deux ans, majeur, Louis XIV, sous l'influence de Mazarin, épouse Marie-Thérèse d'Autriche. Profitant des leçons de Mazarin, à la mort de celui-ci (1661)

il exerce un pouvoir absolu. Certes, il s'entoure des meilleurs conseillers (sans distinction si ceux ci appartiennent ou non à la noblesse), Colbert (Finances), Louvois (réorganisation des Armées), Vauban (fortification des frontières). L'agriculture, le commerce, l'industrie, les travaux publics, la marine sont protégés et développés. Se considérant comme un monarque absolu, il fait de son règne celui de la force, plaçant la France au premier rang des puissances européennes. Par la guerre, il acquiert la Flandre et la Franche-Comté. Toutefois, pour que son petit-fils, Philippe V, conserve l'Espagne et ses colonies, il abandonne nos premières possessions américaines (Acadie, Baie d'Hudson, Terre-Neuve), mauvais calcul dans le temps puisque celles-ci protégeaient le Canada. Il est vrai que les richesses du Mexique, de l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud valaient bien des pays couverts de neige et de glace !
Le règne de Louis XIV, c'est celui du plus grand faste. A ce roi, il fallait une capitale toute neuve. Fuyant le triste Louvre, ce fut Versailles, ses jardins et son parc, ses fêtes et sa magnificence, sa Cour où se pressèrent toutes les célébrités du temps. Oui, ce fut le " Grand Siècle " à défaut d'être celui des Lumières.

A la mort de la Reine (1683), Louis XIV épousa secrètement Mme de Maintenon, sa maîtresse (1683). Celle-ci, confite en dévotion, eut une influence prépondérante dans la Révocation de l'Edit de Nantes (1685). Mme de Maintenon était pourtant la petite-fille du grand Agrippa d'Aubigné (chantre et gloire du Protestantisme). Ayant abjuré, elle se fit l'instrument de leur perte ... Et le règne de Louis XIV, qui devait encore durer trente ans, allait se terminer de façon tragique, par une nouvelle guerre civile, d'autant plus atroce que la France réduite à la Galerie des Glaces et à ses courtisans, aux Grandes-Eaux (amenées par la Machine de Marly) et aux Feux d'Artifices, achevèrent de ruiner le pays.

o o o

* LA REVOCATION DE L'EDIT DE NANTES : SES CONSEQUENCES POLITIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES.

Au moment de la Révocation, la France possédait la maîtrise absolue des Mers. Sa marine était la plus puissante, tant en tonnage qu'en unités, bien supérieure aux marines anglaises et suédoises. Mais si la construction navale allait bon train ce fut au détriment des communautés protestantes du midi, le bois nécessaire provenant essentiellement des zones géographiques à forte densité de Réformés. Les grandes forêts cévenoles, celles du Vercors, du Diois, des Baronnies, du Tricas-

tin furent décimées ... et remplacées progressivement par la garrigue laquelle résulte, comme on sait, d'une dégénérescence ... capable d'engendrer, trois cents ans après, les catastrophes naturelles de 1988, 1992, 1993, 1994.

Seuls échappèrent au massacre les bois appartenant à de hauts dignitaires catholiques, bien placés à la Cour : en Tricastin, par exemple, les bois du Comte de Grignan (le gendre de Mme de Sévigné était Gouverneur de Provence) notamment ceux de Rochecourbière, les bois appartenant aux descendants des Adhémar et des La-Baume, avec ceux de Chartroussas et du Val des Nymphes (La Garde-Adhémar), et de Clansayes.

Louis XIV voulait l'unité religieuse dans ses Etats. Il entra même en conflit avec le Pape (La Régale) et persécuta les Jansénistes mais cela n'était que broutille. Parce que les Protestants vivaient en paix, Louis XIV bien mal informé crut mener rondement l'affaire, à la simple vue des soldats les Protestants abjureraient en masse ... La braise couvait sous la cendre ...

En premier lieu, 300.000 Français Réformés prirent le chemin de l'exil, pour la Suisse et l'Allemagne, principalement. Du jour au lendemain, Berlin, simple bourgade prussienne, devint une capitale florissante. La plupart de ces expatriés détenaient l'économie du ROYAUME, en tant que Commerçants (dont le commerce international) et Industriels. D'autres étaient de simples communautés agricoles et pastorales.

Il fallait arrêter l'hémorragie et Louis XIV autorisa les Dragonnades (semblables aux "Ratonnades" de la Guerre d'Algérie), avec des abjurations forcées, au choix avec l'enfermement pour les Femmes, les Galères pour les Hommes. L'émigration clandestine perdura un temps vers la Suisse, via la Savoie. Les Religionnaires se déplaçaient la nuit, se terraient le jour. Malheur à ceux qui étaient pris ! Puis les brebis devinrent loups et les dragons se heurtèrent aux Camisards (1702-1710).

Plus proches de nos communautés, des troupes protestantes se concentrèrent à Loriol, Châteaudouble et Bourdeaux, les deux premières afin de harceler les dragons (diversions pour soulager les Camisards), la troisième pour s'opposer aux envahisseurs savoisiens (5).

Les villes si florissantes et si industrieuses comme Die et Romans perdirent 50 % de leur population !

Ceux des Protestants qui restèrent en France abjurèrent en masse entre 1710 et 1715. Désormais, ils se rendirent à la messe ... mais cela ne les empêchait point, la nuit venue, de s'assembler dans des lieux inaccessibles et désolés pour célébrer clandestinement le Culte.

Des prédicants venus de Suisse, Pasteurs du Désert, soutenaient leur foi. Malheur !, à ceux qui étaient dénoncés ou surpris par les Dragons.

A ce règne de soixante-treize ans (dont cinquante-cinq ans de despotisme absolu) allait succéder celui de Louis XV et cinquante-cinq ans de " Bien-Aimé " ça pèse dans la balance d'un certain Louis XVI, en hérédité ... pour payer les pots cassés par ses prédécesseurs ...

Louis XV, arrière-petit-fils de Louis XIV n'avait que cinq ans à peine lors de son avènement ... et la succession était lourde. Lorsque, majeur, il put prendre les rênes du pouvoir, les finances étaient dans un état catastrophique. Louis XIV avait laissé la France exsangue. Comme il n'était pas question de remettre les fastes de la Cour en question, on devine qui devait suppléer à renflouer le pays ruiné. Jamais le peuple n'avait été soumis à de telles pressurations de même que la noblesse surtaxée pour maintenir le droit féodal. Seuls s'en sortaient les agioteurs et barons et chevaliers, voire comtes, s'avéraient on ne peut plus fortunés de marier leurs filles à un épicier capable de redorer leur blason !

Le règne avait fort mal commencé avec la propagation de la peste de Marseille (1720-21). Dans la Vallée du Rhône, on établit des barrages, mais en vain. A la hauteur de Loriol, une île du Rhône prit le nom de : " Ile de la Quarantaine " parce qu'on y envoyait tous les malades susceptibles de propager le fléau (6). Cela n'empêcha point le mal de passer. On ignore les victimes de nos trois communautés, toutefois on devait constater que la famille de Chastelard, seigneur de Fontager, avait été décimée à cette époque (7).

La politique extérieure de la France entrainait le pays dans de nouvelles guerres dispendieuses : succession de Pologne, succession d'Autriche, Guerre de sept Ans. Choiseul eut le temps d'annexer la Lorraine et la Corse. C'était bien le moindre après qu'on ait perdu les possessions de l'Inde et le Canada. Bien entendu, on trouva un responsable en la personne de Lally-Tollendal (né à Romans) gouverneur des Indes qu'on laissa sans secours et qui mourut innocent sur l'échafaud (1766).

L'avènement de Louis XVI (1774) arriva sous les meilleurs auspices mais totalement indépendants de sa volonté puisqu'il s'agit du Congrès de Philadelphie qui épaula la révolte des treize colonies anglaises d'Amérique du Nord. Cette Guerre d'Indépendance, commandée par Washington, aidée par les contingents Français de La Fayette et de Rochambeau, se termina par le Traité de Versailles (3 Septembre 1783), en partie rédigé par Franklin. Il ne faudrait pas croire à une revanche des Français (après la perte du Canada) mais constater que ce fut avant tout une victoire de la Franc-Maçonnerie Universelle. La puissance britannique eut

la sagesse de signer ce Traité (avant même que d'engager la toute puissance de ses armes) sous l'influence des Loges Ecossaises et Anglaises. La Constitution Américaine est leur oeuvre et servit de modèle à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen quelques années plus tard. En ce siècle des Lumières, l'Intelligentsia européenne appartint à la Franc-Maçonnerie et cet engoûement était justifié contre tous les despotes qui jusqu'alors présidaient à la destinée des peuples.

Louis XVI paraissait bonasse et plein d'indécision. En fait, ce n'était qu'apparence, il devait se révéler plein de duplicité. Tout en s'entourant d'hommes de talent (Saint-Germain, Turgot, Malesherbes), il dut rappeler le Parlement qui avait été supprimé sous Louis XV. Mais les Ministres qui avaient tenté d'appliquer quelques réformes se heurtèrent à la classe des nantis et durent démissionner, 1776. Louis XVI les remplaça par Necker mais après que celui-ci ait publié son " Compte rendu au Roi " (Finances), il le renvoya en l'an 1781. Banquier genevois, protestant, Necker eut été le seul capable de résoudre la crise en appliquant des réformes encore plus drastiques que celles préconisées par ses prédécesseurs. Calonne, puis Loménie de Brienne, échouèrent et le Roi dut rappeler Necker (1788) et, surtout, promettre de réunir l'an suivant les Etats Généraux. Louis XVI renvoya Necker le 11 Juillet 1789 et cela mit le feu aux poûdre d'autant plus qu'à Versailles même les Etats Généraux étaient en crise : le Tiers-Etat regimbait ! Ses députés avaient juré de ne pas se séparer avant d'avoir donné une Constitution à la France (Serment du Jeu de Paume, le 20 Juin 1789).

Les Etats Généraux avaient été précédés, dès 1788, des Etats de Provinces et, pour le Dauphiné, par ceux tout d'abord de Grenoble qui avaient été interrompus par des émeutes (Journée des Tuiles) puis transportés à Vizille puis à Romans où les députés des Trois Ordres purent être élus.

Les Etats de Romans se séparèrent le 16 Janvier 1789 après avoir nommé 24 députés :

Clergé : 4 - Noblesse : 8 (dont le Marquis de Blacons et le Comte de Marsanne-Fontjuliane)

Tiers Etat : 12 (dont Mounier; de Lacour, avocat à Romans; Barnave, de Vercheny; de Bertrand de Montfort, de Buis les Baronnies; Bignan de Coyrol, de Suze-la-Rousse; Guy Blancard, propriétaire à Loriol), (8).

En cette fin du XVIIIe siècle, citons quelques célébrités "drômoises" : Bon, Romans, (9) - Faujas de Saint-Fond, Montélimar, (10) - Payan, St-Paul-Trois-Châteaux, (11) - Servans, Romans, (12).

* LA REPRISE ECONOMIQUE AU XVIIIe SIECLE - QUELQUES EXEMPLES-TYPES : AGRICULTURE

a) - Agriculture & élevage

De tradition, la plaine rhodanienne était céréalière. Avec les principes d'un Olivier de Serres (Henri IV), nos paysans apprirent l'assolement. Les crues du Rhône n'avaient alors point l'allure de catastrophes comme elles l'acquirent à partir des XVIIIe et XIXe s., sauf débordements hors du commun, exceptionnels,(crue centenale)Le fleuve recouvrait tout juste la plaine pour y déposer son limon fertile en se retirant. Toutefois, comme le fait n'était pas annuel, la culture du blé, du méteil, de l'avoine, du seigle, etc .... nécessitait des jachères. En procédant aux cultures tournantes (céréales-fourrages) on obtint de meilleurs rendements.

Les toutes premières terrasses accueillirent, au fur et à mesure de leur acclimatation, des plantations nouvelles, étrangères : tabac, et, dans les zones protégées du mistral, des arbres fruîtiers. Ensuite, sur les pentes les plus raides où le granit était juste sous-jacent, nos cultivateurs se firent vignerons. Ils élevèrent force murettes en pierres sèches, créant des paliers successifs (vasées ou faysses). Puisque le sol était identique à celui de l'Hermitage, terre et gore (granite détritique) mélangées, ils connurent une réputation méritée, ainsi qu'on le constatait encore officiellement au milieu du XIXe siècle, avant le phylloxéra.

Les autres "herbes" étaient essentiellement de production ménagère, dans les potagers aux abords des maisons dans le village même ou au plus près de celui-ci. On y trouvait, avec ces "herbes" (salades, poireaux,ail, oignons, etc ...), des "racines" (carottes, navets, raiforts, etc ...), des légumes traditionnels (pois) ou nouveaux, d'importation (haricots). Certains fruîts connus (fraisiers) ou en cours d'acclimatation (Tomates). Enfin, depuis le XVIe siècle : la pomme-de-terre. Mais tout ceci ne donnait pas lieu à une grande extension productive. On les trouvait cependant sur les marchés citadins mais il suffit de voir l'étendue que représentait toute "Place aux Herbes" pour constater la faiblesse du rapport comparé au Foirail ou au simple marché d'où les dites "herbes" étaient exclus. L'immense foire aux oignons, à Tournon, ne remonte qu'au milieu du XIXe siècle.

La zone sommitale des coteaux accueille des plateaux plus ou moins vallonnés et la masse rocheuse sous-jacente n'apparait qu'incidemment, sauf au midi avec le massif dénudé et abrupte (au couchant) de Pierre-Aiguille. Partout ailleurs, le granit est ennoyé de limons fertiles

avec des bancs alternés de sables et graviers, d'argile et de loess. Parfois, richesse du pays dont nous reparlerons, surgissent des gisements de kaolin, de blanc immaculé.

Au Moyen-Age, une forêt dense couvrait ce plateau, bien que de petites clairières marquent déjà des essartages. Les textes (13) mentionnent cependant des incendies certainement volontaires. Des toponymes anciens, comme celui des "Brusclas" au-dessus de Gervans, en conservent le souvenir. Jusqu'au XIXe siècle, ces plateaux étaient des pâtures pour de nombreux troupeaux (bovidés, capridés et ovins) et les bois alternaient avec celles-ci, bois impénétrables dans les combes rafraîchies par les torrents aux eaux alors abondantes.

L'animal de trait, dans le monde rural était le boeuf pour les labours, le cheval ou le mulet pour les carrioles. Si parfois le mulet a été bâté ici, seul le cheval était animal de selle. Mais il ne semble pas que la plus noble conquête de l'Homme ait fait l'objet de haras dans nos contrées.

Bien entendu, chaque ménage (même les artisans mais à un échelon moindre) disposait de sa basse-cour et de son cochon. Seules, les fermes pouvaient se permettre d'avoir plusieurs porcins mais même dans les villages il y avait des boeufs (travail agricole) des vaches (lait), des chèvres (lait et fromage) et quelques moutons. La seule forme de fromage (frais et fermenté) demeurait celui de chèvre. Le lait de vache ne dépassait pas le stade de la tome fraîche en faisselle.

Le seul sucre connu,(depuis la Préhistoire) était le miel des abeilles et les apiculteurs dûment représentés dans nos communautés passaient pour quelque peu sorciers. La canne à sucre importée d'Amérique ne fit florès qu'au cours de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Auparavant, c'était un luxe.

Outre le plateau, des pâtures existaient aux berges du Rhône, non loin des plages où les animaux venaient boire. Au Puy de Serves, aux Planards (14), aux Méjeans, les troupeaux s'abreuvaient à des sources, dans des mares artificielles (dont le fond avait été damé d'argile rapportée) remplie par les pluies.

On se souvient qu'en pied de coteau longtemps subsistèrent des marécages artificiels dûs à la présence de la voie romaine abandonnée et formant digue (les ponceaux antiques non entretenus ne permettaient pas l'évacuation des eaux des torrents sinon en passant au-dessus de la vieille route. Il fallut attendre le milieu du XVIIe s. et, surtout, le début du XVIIIe s. pour que soient entrepris les travaux nécessaires

d'assèchement. A Serves, aux Coffins, l'eau des dits marécages fut drainée dans un canal empierré large de 3 m., profond de 2 m. au débouché du torrent des Coffins. De nos jours (1965), le rebord de ce canal disparaissait sous un mètre de terre rapportée et le canal, par lui-même était comblé, remplacé par des ouvrages d'art plus récents (Route n°7, Chemin de fer, etc ....) et la destruction du substratum de la voie romaine. Ce Canal des Coffins allait se déverser au Rhône, coupant la voie secondaire romaine support du chemin de la Plaine par N.D. de la Mure. Au-delà de la Ferme dite " ... du Canal ", le dit canal subsistait par un chemin encaissé, limite méridionale de la parcelle dite " Cimetière des Juifs ". Il ne semble pas que ce dit canal soit entré dans un système d'irrigation ou d'arrosage. La nature d'exploitation s'est différenciée dans la 2e moitié du XIXe s. quand on a pu arroser les nouvelles cultures par éoliennes et moteurs électriques.

Ce canal des Coffins n'était pas isolé puisque le ruisseau d'Erôme (La Rionne)avait été lui aussi canalisé (le Chemin de la Plaine le franchissant sur un pont avec dos d'âne) sans qu'il y ait eu jamais trace de prises d'eau latérales pour irrigation. Il en était de même avec Gervans et le ruisseau de Pévin. Le Ruisseau de Crozes avait nécessité des gués aménagés, dans l'Antiquité mais aucun ouvrage d'art jusqu'à l'implantation du chemin de fer.

Cette plaine centuriée pourtant au premier siècle ne servit pas à l'implantation de rizières comme ce fut le cas dans celle de Livron notamment. Rappelons que les dites rizières firent l'objet d'un interdit royal parce que propagatrices de malaria. Maintenant, il n'est pas impossible que ces ruisseaux canalisés aient été utilisés dans le rouissage du chanvre.

b) - La Sériciculture

C'est dès le XIIIe s. que la sériciculture prend pied en France, mais la culture du mûrier se fit progressivement dans le couloir rhodanien au fur et à mesure de son acclimatation. Le mûrier apparaît ainsi dans nos contrées vers la fin du XVe - début du XVIe s. Qui dit mûrier dit, bien entendu, vers à soie. Toutefois, dans le commerce de la soie, Lyon commença par détenir un monopole royal dès 1484 par ses douanes sur les soies importées (de Chine et des Indes, via le Levant et l'Italie) comme sur les cocons frais français (15) mais ce n'est qu'avec les bouleversements des Guerres de Religion, les écrits d'Olivier de Serres, que cette exclusive fut contournée. En effet, la pre-

mière manufacture de soierie se fit à Chomérac, en 1670.

Mais la culture du mûrier n'était pas sans aléas car les racines de ces arbres sont rayonnantes et sont nuisibles à la culture des céréales. Les paysans apprirent rapidement, à leurs dépens, " à tout mûrier point de blé ". Ce ne furent donc que les gros propriétaires, disposant de sols variés, qui plantèrent des mûriers et purent devenir encore plus riches en devenant sériciculteurs. Pour EROME, Serves et Gervans, nos communautés durent attendre les effets des réformes agricoles révolutionnaires pour que mûriers et élevage des vers à soie deviennent une source appréciable de revenus au XIXe siècle. Les mûriers furent donc plantés le long des berges du Rhône (en dehors des limites du chemin de halage), près des laissées du fleuve et dans les îles. D'autres mûriers furent plantés en bordure des voies de communications, sur les places publiques et aux abords de bâtiments publics, près des cimetières, dans certains bois communaux. La récolte des feuilles donnait lieu à des adjudications. Le décoconage se faisait en famille, avec l'aide des voisins et, parfois, donnait lieu à des embauches. Les écheveaux de soie étaient ensuite vendus à une filature proche. Au milieu du XIXe s.,il y avait 5 filatures à Saint-Vallier (Baboin, Bonneton, Chartron, Poncin, Malgontier) et 3 à Tain (Bertrand, Chierpe, Suel) mais on n'hésitait point de les livrer un peu plus loin si les cours étaient plus avantageux. C'était quand même mieux payé que de livrer des cocons à des mouliniers en soie à St-Barthélémy-de-Vals (Clermont, Donet) ou à Saint-Vallier (Chartron, Poncin et Malgontier qui étaient également filateurs).

o
o o

ARTISANAT ET INDUSTRIE

c) - LA POTERIE VERNISSEE D'EROME

On aurait grand tort de considérer EROME comme un village essentiellement agricole et qui, brusquement, à partir du XVIe siècle, se serait découvert une vocation de céramiste. Etant donné le nombre considérable d'officines (au sens latin du terme : officinae), aux XVIIe et XVIIIe siècles, tant en potiers qu'en faïenciers, cela dépasse le cadre artisanal pour atteindre le stade de pré-industrie. Si la concentration en manufacture ne se réalisa pas au XIXe s., c'est que chaque artisan garda sa spécifité, les uns fabriquant de la "grosse cavalerie utilitaire" et les autres choisissant d'être "artistes".

EROME et Gervans avaient déjà une longue tradition de potiers quand les Romains s'implantèrent ici, postérieurement à la Bataille de Tain, en 121 avant notre ère. Par la suite, ils conservèrent cette habileté, améliorant leurs techniques (pâtes et cuisson), conservant les formes traditionnelles et adoptant d'autres types, se mettant au goût du jpur. On n'a pas retrouvé de complexe de céramique sigillée (quoique les sites aient livré de nombreux tessons dont la grande majorité provient d'ateliers de la Gaule Centrale et parmi ces derniers, en ordre décroissant, les officinae de La-Graufesenque (Millau), Banassac, Lezoux. La céramique originaire des deux communautés est de pâte commune et concerne aussi bien l'amphorisque et les grands vaisseaux de terre cuite que la poterie fine, non vernie, à engobe et couverte, ou sans, certaines pièces étant peinte après cuisson (comme la céramique de l'Allier) ou lustrée (assez analogue à la poterie de l'Epoque des Champs d'Urnes mais essentiellement de teinte claire). Les pâtes, plus ou moins cuites, sont généralement fines. Les grands vases possèdent de forts dégraissants de quartz et mica (consolidation de la pâte cuite à basse température, 4 à 500 degrès) alors que la poterie fine, tout en restant domestique, contient un dégraissant dont les éléments sont de l'ordre du micron. Mais toutes, sans exception, peu cuite ou cuite entre 800 et 1100 degrès, présentent des pailloles d'or mêlées au dégraissant, visibles dans la pâte ou en surface. Argiles et graviers fins (concassés plus ou moins comme dégraissants) aurifères ne proviennent pas spécifiquement d'alluvions du Rhône mais des cônes de déjection de ses mini-affluents, torrents dégringolant en coups de sabre, au travers du massif granitique de la rive gauche.

Les témoins locaux sont rares en ce qui concerne le Haut Moyen-Age, faute de recherches. De rares exemples proviennent de N.D. de la Mure mais on sait que, rituellement, les vases d'accompagnement funéraire ont été interdit (comme survivance de coutumes du paganisme) du VIIe à la fin du XIe siècle. S'ils réapparaissent du XIIe au XIVe siècle, c'est que les dits vases sont censés avoir contenu de l'eau bénite ou accueillent encore des charbons et des cendres aromatiques provenant de l'encensoir. Ces vases funéraires sont des "pégaux" à becs pontés ou non pour les plus anciens et à col grand ouvert (à anses ou sans anses) pour les plus récents. On trouve, dans les Archives (16) à des dates diverses, pour les trois communautés, des noms de potiers. Mais au XVIIIe siècle, c'est l'explosion car on note, pour EROME seulement, 55 potiers dont 11 Maîtres (période s'étendant de 1708 à 1794) et, pour une période plus récente (1750-1794), distincts des potiers, 7 Faïenciers (dont 4 Maîtres). Et, de plus, dans les Arts de la Terre et du Feu, il y a également une tuilerie à EROME.

Parfois, une officine est indiquée par un seul nom. Il doit s'agir de l'ouvrier (et patron) tourneur ce qui ne signifie pas que l'entreprise artisanale soit réduite à une seule personne ! La préparation et le pourrissement de la terre, le mélange approprié du dégraissant, le séchage, la confection du laboratoire et l'emmagasinement des pièces, la cuisson et l'entretien du foyer (durée de cuisson 48 h. au minimum sans interruption) le déchargement et le tri des pièces, voire leur emballage dans des caisses empaillées, tout cela nécessitait une main d'oeuvre suffisante comprenant souvent des mousses (enfants) mais aussi du personnel musclé et qualifié, soit pour chaque officine un minimum de 6 personnes. Sans évaluer le personnel de la tuilerie, potiers et faïenciers d'EROME, devaient disposer d'une main d'oeuvre comprenant 300 à 350 personnes.

POTIERS D'EROME (17)

1708 - 1749 : BEDOT Jacques, Antoine et Louis.
CHAMPION Jean
GIRAUD Jean
JOURDAN Antoine
NICOLAS Charles
PECHEUR Antoine
REBATET Henri et Etienne
REVOL Jean et Etienne
ROUX Jacques et Jean
SAUVAJON Antoine
TRIBOULET Pierre

1750 - 1769 : BEDOT
BERGER (3 du même nom)
CHAMPION
DUCHAINE
EMBLARD (2 du même nom)
FOUR (2 du même nom)
GAUZAN
GIRAUD
JOURDAN (2 du même nom)
LAREAT
MARION
NICOLAS (4 du même nom)
ORIOL
PECHEUR
PEROUSE (3 du même nom)
PINET
REBATET
REVOL (3 du même nom)
RONDET

ROUX

SAUVAJON (3 du même nom)

TRIBOULET

1770 - 1794 : COLIN
ORIOL
PECHEUR (2 du même nom)

FAIENCIERS D' EROME (17)

1750 - 1769 : ADAM, Pierre
NICOLAS, Joseph
REVOL, Jean
SAUVAJON, Jean

1770 - 1794 : CHAMPION, Barthélémy
SAUVAJON, Jean et Jacques

o
o o

POTIERS DE GERVANS (17)

1708 - 1749 : BARTHELEMY, Gabriel
CHATRON, Gabriel et Jean-Baptiste
CHOPART, Pierre
VIALET, Jean

1750 - 1794 : sont compris dans les listes d'Erôme avec une moyenne de 4 potiers par décade.

FAIENCIERS DE GERVANS

On ignore s'il y eut des Fayenceries à Gervans au XVIIIe s.

o
o o

POTIERS DE SERVES

Il ne semble pas qu'il y ait eu d'artisan potier à SERVES, au XVIIIe siècle.
Dès la fin du XVIIe s. les potiers se sont reconvertis et sont tous devenus " Pipiers ", c'est à dire fabricants de pipes en terre.

FAIENCIERS DE SERVES

1737 : PERRIER, Claude

1774 : FLEURY-MARMANET, Jean

1781 : AMBLARD, Jean

o
o o

En ne considérant que les potiers et fayenciers d'EROME et de GERVANS, en accordant une durée d'existence de 20 ans pour chaque entreprise, on dénombre 14 entreprises artisanales fonctionnant simultanément pour chaque

double-décade. On comprens alors que cette production a dû inonder toute la région. Si elle périclite à la fin du XVIIIe s. puis au XIXe s., c'est que les fabriques de grès (porcelaine) de Ponsas et de Saint-Uze sont devenus des concurrents redoutables en faisant chuter les prix. Les grès ne sont pas tournés mais moulés, en série. Même si la porcelaine passe par deux cuissons (la première, à basse température donne le "biscuit"), le séchage et l'empilage des produits sont d'une rapidité sans commune mesure avec la poterie, d'où gain de temps et d'espace et la porcelaine est moins fragile que la simple poterie.

Cela vient du progrès des recherches géologiques (Faujas de Saint-Fond) et de la découverte d'importants gisements de kaolin sur les versants orientaux de nos collines, sur les terroirs de St-Vallier, St-Uze, St-Barthélémy de Vals, Ponsas, Larnage, Erôme, Crozes. Les Erômains possesseurs de cette nouvelle richesse firent fortune en exploitant le kaolin et en le vendant aux fabriques de Ponsas et de Saint-Uze, potier & fayenciers locaux n'en ayant aucune utilité à moins de se convertir,

Mais à EROME on s'était fait une spécialité avec des productions vernissées, tant pour la céramique utilitaire (tuyauterie d'adduction d'eau, par exemple, rendue parfaitement étanche avec l'emploi -en vernis- d'oxydes métallifères et ne sachant pas, autre exemple, la toxicité du plomb). Il en était de même pour la préparation des aliments (casseroles, marmites,oules, etc ...) permettant surtout de cuire et faire mitonner soupe, daubet, en principe, toute nourriture cuite servie chaude ou froide.

o
o o

d) - LES PIPIERS DE SERVES

Connaissant le cigare (et rêvant déjà à quelque Carmen cigarière roulant une feuille de tabac sur l'une de ses cuisses dénudées, rêve érotique par l'herbe à Nicot), la prise (de bon ton, même dans le beau Monde et l'on se souvient de " J'ai du bon tabac ... ") et de la peu élégante chique des matelots, la cigarette était alors totalement inconnue pour n'apparaître en France que vers la fin du 3e quart du XIXe siècle. A part quelque Londrès de fabrication espagnole avec du tabac de La-Havane (alors Colonie Espagnole), la seule autre façon de fumer, c'était la pipe. Or les pipes d'ambre, de bruyère ou de buis, étaient fort chères jusqu'au jour où l'on se décida d'en faire en terre, puis en porcelaine.

Or, la toute première fabrique de pipes en terre, bien avant celle de Denain, dans le Nord, fut celle d'un potier de SERVES, vers la fin du XVIIe siècle (certains parlent de la fin de la 1ère moitié du même siècle) mais les éléments en notre possession sont du début XVIIIe s.

Si l'on dépouillait les Archives de la Drôme soigneusement (Série " E ") on trouverait certainement les noms des premiers pipiers de Serves (XVIIe - XVIIIe s.). Au milieu du XIXe s., les pipes en terre fabriquées à Serves, puis à EROME, avaient déjà acquis une renommée mondiale. Elles avaient d'abord eu, comme clientèle, la France même, prioritairement la Provence et leur diffusion dans les autres pays du globe fut le fait des marins provençaux. Pour tout Provençal, il n'y a d'autre pipe en terre que la Pipe de Serves (18).

Nous avons eu en mains (18 Bis) l'un des premiers moules de pipes car le fourneau et le départ du tuyau (plus ou moins long) étaient moulés. Cela indique que le tuyau proprement dit, jusqu' à l'embouchure, était en bois, en roseau ou, simplement, pour les plus légères, une paille.

Le fourneau fut d'abord simple (XVIIe s.), mais dès le XVIIIe s. apparaissent les fourneaux à sujets, représentant un " Turc " barbu, avec son turban (" Jacob "), puis au cours de la seconde moitié du XIXe s., un " Turco " (Tirailleur Algérien rendu célèbre avec la guerre de Crimée), modèle en terre blanche colorée, notamment la chéchia rouge, ou en porcelaine (par utilisation du kaolin local). Mais, entre temps et au-delà, il y eut les sujets les plus variés (Garde-Française, Sans-culotte, Napoléon Ier, Grognard, Louis-Philippe, etc ...), zoomorphes, érotiques.

Au cours de la seconde moitié du XIXe s., apparut la " Southampton ", pipe d'un seul jet (fourneau et tuyau jusqu'à l'embouchure), légèrement courbée et dont le dit tuyau atteignait près de 35 cm. de longueur. Parmi les maîtres-pipiers, il y avait pour ce modèle, le " perceur de trous " qui, avec une habileté extrême, d'un seul coup d'une longue et flexible aiguille forait le tuyau dans la pâte presque sèche, avant cuisson. Les autres pipes conservait au moulage une ficelle pour l'âme de la tuyauterie, ficelle disparaissant à la cuisson, tout en ménageant le conduit.

Entre 1890 et 1914, Serves et Erôme produisirent également les pipes en terre les plus simples, pour les Tirs forains. Ces fabriques produisirent également, en sous-traitance, des pipes en terre portant l'indication " DENAIN ".

Dans l'argumentation de la Municipalité de Serves, pour que la Société P.L.M. implante une station du chemin de Fer à SERVES même, vers 1853, avec Gare de Voyageurs et Gare de Marchandises, avec voies de garage, il est stipilé (entre autres) que :

* les seules fabriques de Serves emploient plus de 500 personnes,

* les dites fabriques expédient quotidiennement 80 caisses de pipes (en France, Europe et Amérique du Sud).

* d'autre part il est indiqué que la matière (terre blanche) provient du Midi du Département. Désormais, le transport de celle-ci pourrait s'effectuer par chemin de fer, (19).

Les Pipiers étaient implantés aux Barres (SERVES) principalement, mais, dès le milieu du XIXe s., d'autres fabriques s'ouvraient à EROME.

Nom des fabricants de SERVES (20) :

CHAMPION
MOTTON
POPON
REVIRAND

Nom des fabricants d' EROME (20) :

BELLE
ENTRESANGLE
FORET
SAUVAJON

Parmi ceux-ci on retrouve le nom de potiers d'EROME (Champion et Sauvajon), les autres sont nouveaux. On trouve d'ailleurs, toujours à EROME, 4 ateliers de Potiers (21).

Les pipiers les plus renommés furent CHAMPION et MOTTON (SERVES), BELLE (EROME).

La pipe en terre fut tuée par la Guerre de 14. Les " Poilus " fumaient tous la pipe de bruyère (ou d'autres essences de bois, merisier par exemple), pratiquement incassable & le fumeur demeurait invisible de l'ennemi. La cigarette était formellement prohibée en première ligne : sa braise incandescente faisait un point rouge dans la nuit, rendant le fumeur vulnérable aux tireurs d'en face ! Les ouvriers pipiers mobilisés, les fabriques fermèrent. Les vieux et ceux de l'arrière épuisèrent les stocks. Au retour, les survivants trouvèrent d'autres emplois, notamment à l'Usine de Porcelaine Electrique à EROME, nous verrons cela plus loin.

Mais les PIPIERS du XVIIIe siècle sont avant tout CHAMPION, MOTTON, BELLE, FOREST et SAUVAJON, originaires d'EROME pour la plupart, mais TOUS implantés à SERVES (hameau des Barres).

o
o o

e) - NOTE SUR LES AUTRES FORMES ARTISANALES

A l'instar de tout village agricole, EROME (tout comme Serves & Gervans) possédait ses artisans traditionnels, en rapport direct avec le Monde Rural : FORGERON, MENUISIER, BOURRELIER, BUCHERON, CHARBONNIER (ces dernier fournissant essentiellement fagots, bûches et charbon de

bois pour l'alimentation des fours de potiers), probablement BOULANGER (un pour chaque communauté, le four banal étant une antiquité au XVIIIe siècle) bien que de nombreux paysans cuisaient eux-même leur pain. Enfin, indispensable à cette époque, le MARECHAL-FERRANT, tant pour le service des communautés que pour les voyageurs de la Route Royale nº 7.

Cas particulier : les gens vivant du Rhône :

* Passeurs : un à SERVES et un à EROME (Paturel)

* Pêcheurs (principalement pour les auberges en bordure de route et vers les villages et bourgades de l'arrière pays, voire les grandes villes pour les pièces nobles et non pas la petite friture : carpes, brochet, saumon, esturgeon (22). Il y en avait plusieurs à SERVES et au moins un à EROME (Paturel).

* Mariniers : Ceux-ci étaient dans leur grande majorité de SERVES et assuraient certains transports fragiles (production des potiers) ou autres. De plus, ils fabriquaient les embarcations (types de barques et barcasses spécifiques au Rhône)

* Enfin, il y avait tous ceux qui entraient dans l'encadrement logistique des bateliers et hâleurs du fleuve, voire comme pilotes des coches d'eau (nous verrons cela plus loin).

Autre spécifité pour les trois communautés, vigneronnes de surcroît, il y avait dans chaque village, un ou plusieurs TONNELIERS.

Pour les trois communautés, il y avait un seul MEUNIER, à SERVES (Moulin du Comte de Saint-Vallier).

Autre spécifité, temporaire mais devant répondre à la demande, les CARRIERS. A partir de Louis XIII, des premiers grands travaux furent entrepris pour tenter d'endiguer le Rhône et pour l'aménagement (en digues, barrages, épis), les antiques carrières de granit furent remises en exploitation (EROME, Serves, Gervans). Chaque chantier disposait d'un artificier pour les tirs de mines.

Enfin, spécialement à EROME on trouvait des ORPAILLEURS, c'est à dire des prospecteurs lavant les sables aurifères du Rhône et de ses affluents. Du moins, c'est ce que prétendait feu M. DARNAUD, ex-Maire-Adjoint d'EROME, vers 1960. Ainsi expliquait-il le nom de l'une de ses propriétés : " Les Orpaillots " (riche en monuments et antiquités romaines). D'autres Erômains appellent ces lieux : " Les Empaillots ". Lesquels ont corrompu le toponyme d'origine ? Toujours est-il c'est que du Rivérolles (Ruisseau de PONSAS) au Ruisseau de CROZES tous les torrents ont des sables riches de pailloles d'or, comme le fleuve lui-même. Mais, sous l'Ancien Régime, la quête de l'or était un privilège royal et quiconque y contrevenait finissait ses jours dans un cul de basse-fosse ou aux Galères. Maintenant, il y avait des clandestins ... Il faut attendre

attendre l'avènement de la République pour que cela soit autorisé, sous réserve. Notre ami regretté, le Baron BOREL DU BEZ, avait connu dans sa jeunesse, avant la Guerre de 14-18, les derniers orpailleurs du Rhône. Ceux-ci lavaient les sables, à la battée, entre la passerelle et le pont-suspendu de TAIN. Pour une journée de quinze heures, dans l'eau glaciale, à peine se faisaient-ils un Louis (20 F. or), ce qui était pourtant une coquette somme comparée à celle que pouvait gagner un mineur de fond à la même époque... Mon père, Georges BOISSE a connu quant à lui les derniers orpailleurs du Chéran (Savoie), en allant pêcher la truite, vers 1935. En 1968, nous avons pu consulter les carottages géologiques de la Compagnie Nationale du Rhône, lors de l'aménagement du canal SERVES-GERVANS (Chute dite " de St-Vallier "). A la cote variable de 95 à 100 m. (c'est à dire à environ 20 m. sous l'étiage du Rhône) se trouve une couche de sables aurifères dont l' épaisseur variait, sur une distance de 5 à 600 m., de 0,75 m. à 2,50 m.- Le 1er sondage fut effectué dans le parc de la Villa Saint-Alban (SERVES), les autres vers le midi. Cette couche aurifère est parmi les plus riches connues en France. La teneur en or est largement supérieure à celle du gisement de SALSIGNE(Aude), la dernière mine d'or encore exploitée en France.

Tout cela pour accréditer les ORPAILLEURS d'EROME bien que nous ne soyons point en mesure de connaître l'époque où ils exerçaient leur talent : clandestinement jusqu'à la fin du XVIIIe s., permis aux XIXe et XXe siècles, (46).

Il y avait aussi dans les trois communautés des TISSERANDS mais nous n'avons pu trouver trace, du moins pas encore, dans les Archives de CORDIER, bien que l'on sache que le chanvre soit l'objet de récolte puis de rouissage.

o

o o

C O M M E R C E

f) LA CIRCULATION ROUTIERE

Jusqu'à la seconde moitié du XVIIe siècle, la route principale du couloir rhodanien est un affreux chemin défoncé et tortueux. C'est toujours le même parcours depuis la disparition de la Voie Romaine. La traversée des bourgades ne s'est pas améliorée, bien au contraire. Les accidents de terrain majeurs demeurent le passage des rivières, l'encorbellement servois au pied du promontoire plongeant dans le fleuve puis la traversée des villages de Serves et d'Erôme, le tronçon sinueux (sujet à des glissements de terrain) entre Erôme et

Gervans, puis le défilé de Pierre-Aiguille (sujet à des éboulements).

Antérieurement à Colbert (23), tel était l'état de l'une des principales routes du Royaume. Passé Saint-Vallier, le 1er obstacle d'importance était le ruisseau de PONSAS (le Riverolles). On a vu ce qu'il en était au cours de l'Antiquité : par basses eaux, un gué pavé. En période de crue, obligation d'emprunter un deverticulum, avec pont de pierre au Chastelard, la courbe concave du chemin rattrapant la voie principale au lieu-dit " Le Just ". Ce pont, détruit sous les Grandes Invasions, ne fut pas reconstruit et quand même il l'aurait été par la suite, lors d'une situation politiquement stable (Carolingiens) cela n'aurait abouti à rien étant donné qu'entre temps une maison-forte s'était érigée sur la voie même. Celle-ci après maints remaniements subsiste toujours au même emplacement. Il s'agit du Château de Fontager. Un pont de bois, solide mais reconstruit systématiquement après chaque crue dévastatrice du Riverolles, se substitua au pont antique. Il suffit d'examiner le pont de chemin de fer, gigantesque par rapport au lit de ce torrent par basses eaux (24) pour mesurer la valeur de l'obstacle.

Au-delà, le vieux chemin passait au plus près du massif rocheux sujet à éboulements (25), pour atteindre le promontoire de SERVES, en encorbellement. On a vu, dans l'étude des lieux au Moyen-Age, que le Grand Chemin avait varié du XIe au XIVe s. traversant la basse bourgade et franchissant deux portes fortifiées (25), plus tard passant en pied de remparts. Au XVe s., la route empruntait une courbe à grand rayon pour passer sous l'église actuelle et les immeubles Delaye et Chevalier.
A la suite de la cession du Dauphiné à la France, les Roussillon étant devenus Seigneurs-Majeurs de SERVES, l'église Saint-Pierre étant retranchée définitivement du château, la rue St-Pierre se raccordait à la boucle de la Rue Vitrée, à mi-pente, mais ne se terminait pas alors à l'actuelle Place du Monument aux Morts. Sur la même assiette elle se greffait sur le Grand Chemin (in-Urb). A gauche de la partie basse se trouvait l'Hospital et son donjon et, au-delà, du même côté oriental, empiétant même sur la RUE Vitrée prplongée, fut édifiée la nouvelle église (ex-immeubles Delaye et Laporte). Cette dernière était probablement succursale de St-Pierre. St-Pierre pouvait accueillir une centaine de fidèles par service (le Dimanche, 1ère messe à 6 ou 7 h. - 2e messe à 9 ou 10 h.) et desservait la partie haute du village (château compris). La nouvelle église pouvait accueillir 150 à 200 fidèles tous du Bas-Serves. Le cimetière lui faisait face, à l'ouest, de l'autre côté du Grand Chemin. Ce cimetière s'étendait jusqu'à la courbe de niveau surplombant le chemin de halage (26).

Cette 2e église comprenait une abside avec nef, une absidiole prolon-

geant le bas-côté nord. Au midi, le bas-côté sud était remplacé par une galerie recoupée comprenant à l'est la sacristie; l'ouest pouvait servir de salle de catéchisme, peut-être d'école. Absidiole, Abside et sacristie étaient à chevet plat, directement érigées sur l'agger occidental de la Voie d'Agrippa. Agger occidental (et non oriental) parce qu'au cours d'un sondage en compagnie de notre cher Armand Delaye nous devions mettre au jour les vestiges d'une sépulture à inhumation. Depuis les Romains, en ce point, le Grand Chemin a changé cinq fois d'emplacement. Jusqu'au milieu du XVIIe s., la courbe évitant la 2e église a subsisté et, peu à peu, des maisons se sont édifiées de part et d'autre.

Le plus extraordinaire, c'est que la voie romaine secondaire devenue chemin de la plaine, passant par N.D. de la Mure, ne soit pas devenue le Grand Chemin. C'est que cette dernière ne passait pas par les villages échelonnés au Midi. A partir de la Croix de l'Homme (Ecoles Publiques) jusqu'à EROME nord, la Voie d'Agrippa servit de support au Grand-Chemin.Elle entrait dans le village en un point sis sous le cimetière actuel. Le Grand chemin subsiste encore de nos jours sous la forme sinueuse, purement médiévale, de la Grand'Rue. Mais à la dernière courbe, l'église dépassée, elle se prolongeait vers le sud-est. Avec l'implantation du P.L.M., toute cette zone urbaine a été remaniée au cours de la 2e moitié du XIXe siècle. Le Grand Chemin médiéval aboutissait au chemin qui passe à mi-coteau. Elle ne correspondait plus à la voie romaine qui subsiste entre la ligne de chemin de fer et la N. 7. Le vieux Grand Chemin subsista, au-delà de la 2e moitié du XVIIe s. car il desservait les cultures (vignes et vergers). C'est la V.O. qui passe au pied occidental du terrain de camping et aboutit au cimetière de GERVANS. Au nord du-dit cimetière, un petit vallon (de nos jours, accueille un ruisselet qui, autrefois était un torrent dont les crues, à chaque orage, coupait le chemin et le recouvrait de limons et graviers. Au-delà du cimetière (moderne) le Vieux-Chemin s'infléchissait lègèrement vers l'ouest pour passer devant le parvis de l'église et dégringolait le coteau, franchissant en bas de pente le ruisseau de Pévin. Le Chemin de fer, là encore, a bouleversé les lieux. Le vieux Chemin aboutissait par un angle aigü sur la V.O. actuelle Gervans - Pont-de-Crozes. Le tracé de la voie romaine de basse époque (celui qui évitait TAIN) existait encore sous forme de chemin de terre menant à CROZES et c'était le seul, à l'époque, qui menait à ce village. Le Chemin médiéval, à l'ouest de Martinel, aboutissait au Pont-de-Crozes actuel et s'engageait délibérément dans le défilé de Pierre-Aiguille, le long de la vieille piste celtique, la Voie d'Agrippa n'étant plus qu'un souvenir, en partie enfouie sous les éboulis, mais les voitures devaient passer quand même (27).

A partir de l'administration de Colbert, on assiste à des remaniements importants et au tracé général de la Route Royale n° 7. Les principaux obstacles que sont les traversées de villages et de cours d'eau font l'objet de travaux spécifiques lesquels seront repris et améliorés jusqu'en cette fin du XXe siècle mais les projets initiaux remontent en cette seconde moitié du XVIIe siècle. Saint-Vallier et Tain sont des villes-étapes, tant pour la poste que pour les diligences ainsi que pour les bivouacs des armées royales. La route principale est donc redressée afin d'éviter les resserrements dans les villages, évitant ainsi Ponsas, Erôme et Gervans mais elle ne peut éviter Serves. Entre Saint-Vallier et l'entrée Nord de Serves, elle s'implanta sur le tracé même de la voie romaine surhaussée d'un bon mètre. Dans la traversée du quartier nord de Serves elle correspondait au tracé de la N. 7 (avant la déviation). A la hauteur de la nouvelle (et seconde) église, elle se redressait car il était déjà question de changer l'église d'emplacement car celle-ci devenait un obstacle réduisant la chaussée de 50% quant à sa largeur en formant une chicane. Il fallut cependant attendre près d'un siècle et demi pour que ce voeu devienne réalité. Passée cette église seconde, la route n° 7 était redressée en conséquence. Cela peut encore se constater par l'étude et l'analyse des immeubles bordant son cours, tant à l'est qu'à l'ouest (28). Dès la bifurcation de la Croix de l'Homme atteinte, elle abandonnait le tracé de la voie d'Agrippa (et partiellement tracé de l'ancien Grand Chemin) pour s'asseoir sur le substratum de la voie secondaire passant par N.D. de la Mure (dite encore " Chemin de la Plaine "). Au droit du chemin de Saint-Alban (présence du calvaire de St-Alban au carrefour du chemin allant au RHONE et vers ce hameau servois méridional, du chemin dit de la Plaine; et de la nouvelle Route Royale n° 7), le nouveau chemin épousait une courbe et filait plein sud, rectiligne, vers EROME, village assis sur le replat supérieur servant d'assiette à ce village (29) que la route évitait, passant légèrement au couchant de celui-ci. Au sommet de cette légère dénivellation, la Route Royale n° 7 marquait un léger virage et, tout aussi rectiligne, atteignait en bout le Pont de Crozes, évitant complètement GERVANS. C'est la route toujours présente de nos jours bien que considérablement élargie à notre époque. Aussitôt créée, le trafic étant très important dès son accessibilité, nécessitait des aménagements spéciaux pour la survie de nos trois communautés en cette fin du XVIIe siècle. C'est l'acte de naissance du hameau le plus méridional de SERVES, celui des BARRES, antenne SW du hameau des Coffins. LES BARRES, c'était en premier lieu l'endroit où l'on barrait la route pour percevoir le Péage de la voie de terre. Celui-ci avait dû être déplacé à cet emplacement. Il fut supprimé définitivement en 1776 (30).

EROME ne pouvait demeurer en reste. Tout en conservant l'animation de sa Grande-Rue passant devant le parvis de l'église et ses commerçants et artisans, procéda à une extension urbaine vers le couchant et des immeubles s'édifièrent bordant le côté oriental de la nouvelle route, avec auberge et débit de boissons ainsi que des commerçants principalement d'alimentation. Plus tard, jusqu'à ces dernières années, ce faubourg s'étendit progressivement vers le midi, de part et d'autre de la chaussée. Le phénomène ne se produisit pas dans l'autre sens, vers le nord.

Au droit de GERVANS, le même phénomène que celui des BARRES, avec l'implantation d'un nouvel hameau, celui de LA SAINTE, destiné essentiellement au commerce avec les voyageurs. D'où prolifération d'auberges, débits de boisson, marchands de produits vivriers avec possibilités aux habitants des lieux d'accéder au service des diligences. Si pour les transports de tels villages ou hameaux ne répondaient pas à une halte (31), Le trafic comprenait bien d'autres voyageurs possédant leurs propres chevaux ou attelages, ou se déplaçant à pied : marchands, voyageurs d'affaires ou d'agrément, curistes se rendant aux eaux, artistes voire touristes (32) dès le ler quart du XVIIIe s., etc ...

Entre PONSAS et SERVES, je ne sais si le hameau dit : LE JUST correspond à l'une de ces fondations ou si celui-ci n'est pas plus tardif ?

Il n'en est pas moins vrai que nos trois communautés vont trouver là un débouché économique qui n'était point négligeable.

o
o o

g) - LA NAVIGATION SUR LE RHONE

Dès les temps préhistoriques l'homme utilisa les cours d'eau pour se déplacer puis, successivement, pour transporter des marchandises, utiliser sa force motrice, etc ... Aux temps qui nous occupent encore et dont il ne sera plus question dès le ler tiers du XIXe siècle, la descente du Rhône était facile sous réserve de disposer d'un bon pilote afin que l'esquif ne heurte point d'obstacles : autres bateaux et trains de bois, rares piles de ponts et sournois écueils. Pour remonter le fleuve avec une lourde barcasse chargée cela avait été pratiquement abandonné pour les longs parcours. Les Romains remontaient à la voile jusqu'au défilé de Donzère et, au-delà, disposaient de cohortes d'esclaves pour hâler... Il n'en était même pas question au Moyen-Age aussi usait-on de boeufs a ttelés mais c'était désespérément long. Enfin, le XVIe s. arriva et les chevaux prirent la relève (33). Toutefois, il n'y avait pas

que les problèmes de force motrice qui étaient à résoudre mais aussi ceux posés par la navigation quant à la connaissance même du fleuve. Quand le RHONE traversait des défilés (Ponsas-Serves, Pierre-Aiguille, Châteauneuf-Donzère), il ne possédait qu'un lit et il n'y avait qu'à suivre (à la descente comme à la remontée) le fil du courant majeur. La particularité de ce genre de fleuve, c'est de voir s'alterner "étroitures" et plaines fluviatiles. A la sortie de tout défilé, le lit principal se divisait en de multiples bras formant entre eux autant d'ilots et d'îles parfois très vastes (après Tain-Tournon, les îles de la Roche-de-Glun ; sous Valence, l'Epervière; dans la plaine de Livron-Loriol; dans la plaine de Pierrelatte, etc ...). Au printemps et à l'automne, le Rhône avait des crues saisonnières. Je ne fais pas mention ici des crues anormales, exceptionnelles, qui noyaient villes et villages et dont les annales ont conservé le souvenir. Il s'agit de phénomènes centenaux, ou bi-centenaux. Ils se comptent sur les doigts de la main, entre la fin de l'Antiquité et la fin du XVIIe siècle. En général, en ces saisons, au-delà des défilés, le RHONE s'étalait pleinement, recouvrant les plaines mais, à la décrue, il laissait ses limons fertiles. Le hic, c'est qu'il modifiait constamment la configuration des îles. Parfois, un chenal s'avérait une impasse et formait une lône. Le bateau devait alors, à la remonte, rebrousser chemin et trouver la bonne passe. Les mariniers n'avaient que des croquis sommaires et les cartes hydrographiques précises n'existaient pas. Il aurait fallu disposer d'une vision aérienne pour éviter les errements. Dès l'époque de Henri IV et de Louis XIII, on songea à régulariser le cours du fleuve et l'on construisit des digues, des barrages, des épis destinés à maintenir le fleuve dans son lit principal. Les carrières antiques de SERVES(et, à un échelon moindre, celles d'EROME-GERVANS-CROZES et TAIN) furent remises en exploitation. Dès l'époque de Louis XIII existait un coche d'eau avec service régulier, dès 1625, sur la Seine et la Loire, partie de la Garonne, en utilisant et les fleuves et les canaux achevés au cours du 3e quart du XVIIe s. : canal du Midi de l'ingénieur Riquet, canal du Loing, de la Loire dit d'Orléans, etc ... Des tentatives eurent lieu sur le Rhône (on se souvient de l'esquif de Richelieu ou, plus tard, du bateau de la Comtesse de Grignan où la fille de la Marquise de Sévigné manqua de peu un naufrage tragique ...) mais cela était alors très aléatoire.

Ces travaux de régularisation permettaient d'établir un chemin de hâlage ou, plus exactement, des tronçons de chemin de hâlage, la remonte nécessitant de changer souvent de rives. Ainsi, à Pierre-Aiguille, le chemin de hâlage était rive droite de Tournon - St-Jean-de-Muzols à la hauteur du ruisseau des Perrets. Les Romains avaien déjà saisi le sens de la remonte puisqu'ils avaient créé, face à la Table du Roi, le port

antique de MUZOLIUM que l'on ne connaissait plus du tout au XVIIe s.- Cependant, une auberge-relais de mariniers s'implanta quelques 200 m. en amont, avec chapelle de St-Estève (XVIIe s.). Du ruisseau des Perrets, le chemin de halage passait rive gauche à la hauteur des Noyarais (terroir de GERVANS) et remontait ainsi jusqu'au port médiéval de SERVES, via (ce qui devait devenir) le chenal de l'Ile de la Goule et l'ancien petit port de N.D. DE LA MURE, à 700 m. au SE de PATUREL (EROME). Au port de SERVES, nouvelle traversée du RHONE, puis chemin de halage sur la rive droite jusqu'à la hauteur de l'Ile de SAINT-VALLIER, etc ...

C'était là méconnaître complètement le mécanisme du fleuve. La construction de tous ces ouvrages destiné à corseter le RHONE furent les créateurs de nouveaux obstacles, en l'occurrence de nouvelles iles, justement aux endroits où la nature n'en avait jamais constitués ! Cela remonta les berges et combla les anses anciennes comme celle du port romain de SERVES (34). Ces digues n'étaient pas hermétiques et il se forma des lônes entre le rivage et celles-ci. De plus, il existait obligatoirement des passes mettant en relation les ports devenus fermés et le cours principal. Mais les lônes se comblèrent peu à peu. Tant et si bien qu'au début du XIXe siècle on devait assister à la destruction des barrages pour ne laisser subsister que les épis. N'anticipons pas.

Cette supression arrivait trop tard : les berges des deux rives s'étaient surélevées et elles avaient avancé, réduisant la largeur naturelle du cours d'eau. En dehors des défilés, les plaines fluviatiles étaient autant de vases d'expansion lors des crues. Ne disposant plus d'assez de terroir pour s'étaler pleinement, le RHONE enflé démesurément (d'autant que des travaux similaires n'avaient point touché ses principaux affluents : Saône, Isère, Drôme, Roubion, Lez, Ardèche, Eygues, Cèze, Sorgues et Durance), partait à l'assaut de terroirs lesquels n'avaient jusqu'alors (sauf rares exceptions, une à deux fois par siècle) jamais connu les affres des inondations car toutes les villes et villages riverains étaient en partie sous les eaux. Jamais les crues n'avaient été aussi catastrophiques qu'entre les débuts du XVIIIe s. et notre époque. Je dis bien notre époque avec les catastrophes de 1988, 1991-92-93-94 !, mais cela est dû à l'impéritie des hommes.

Il n'en demeure pas moins que SERVES (et à un échelon bien moindre EROME, grâce au bac de Paturel et à son auberge) dut sa survie à la batellerie du Rhône.

En effet, il n'y avait pas que les mariniers locaux à s'intéresser à ce genre d'activités. SERVES était un relais des équipages (Auberges alors toutes dotées d'écuries, assurant aussi bien la nourriture des

hommes que celle des chevaux).

Il a existé à SERVES, jusqu'alors, une vaste bâtisse des débuts du XVIIIe s. (35) capable d'accueillir une centaine de chevaux destinés à remplacer les bêtes exténuées.

De plus, il y avait également des maréchaux-ferrants car les chevaux de traction étaient ferrés de fers spéciaux, largement débordants évitant ainsi aux bêtes de s'enliser dans la vase ou la terre molle des bords de rive, voire dans la boue du chemin de hâlage celui-ci n'étant pas encore empierré (36).

En tâches annexes, les passeurs du Rhône aidaient à tendre les câbles entre les deux rives (le hâlage se faisant rive droite en amont) et faire traverser les chevaux d'attelage à la nage. Il y avait donc également des cordiers à Serves, simples dépositaires des cordiers de TAIN déjà cités par Rabelais (37).

Nous avons maintes fois donné les détails de cette navigation et nous renvoyons le lecteur à ces ouvrages(38). Ajoutons simplement que halage et coches d'eau relevaient d'une Intendance particulière (comme pour les " Courriers, Postes et Relais (routiers) de France " au XVIIIe s.), dépendant des Fermiers Généraux.

o o o

* LA DECHEANCE DE SERVES

Serves connut son âge d'or sous les Dauphins de Viennois dès l'origine où Guigues le Gras reçut le Comté de Vienne et partie du Comté de Tullins. Serves fut l'une de leurs premières forteresses, avec Albon et Mantaille, mais Serves déjà avec le souvenir d'une possession de leurs grands-parents maternels, les Saint-Romain de (val)Mordane.

Serves fut sans doute un fisc impérial (issu de l'Empire Romain) comprenant alors deux autres communautés insignes : Erôme et Gervans à qui Serves devait aide et protection.

L'intérêt des Dauphins pour Serves et son mandement ne se démentit point jusqu'à Humbert II, dernier souverain du Dauphiné indépendant. C'est à Serves plus qu'à Saint-Vallier que furent rédigés les actes de cession au Royaume de France (39). Humbert II y avait amené sa Cour de Grenoble et de Vienne.

Serves fut cédé en 1339 (échangé plutôt) aux Seigneurs de Roussillon, grands personnages mais ... ceux-ci ne représentaient plus le pouvoir souverain et l'on assiste déjà à une désaffectation, une défection d'au moins 50% de la population servoise, au début du XVe siècle. Mais les libertés accordés par les Dauphins sont respectés par les seigneurs successifs.

Il n'en est plus de même avec les La-Croix-Chevrières, Comtes de Saint-Vallier, du moins celui règne au cours de la seconde moitié du XVIIe siècle. Celui-ci dépense sans compter et entretenait un train de vie largement supérieur à ses revenus. La plupart du temps, il était à la Cour. Sans se départir de son hôtel particulier à Paris, il en possédait un second, somptueux à Versailles. A la Cour, il avait une charge enviée de Capitaine commandant les Gardes (tous nobles) de la Chambre du Roi. Bien entendu, la solde des dits gardes était à sa charge. Ajoutons à cela la "modernisation" du Château de Saint-Vallier. Celui-ci avait été déjà l'objet de soins attentifs de Diane de Poitiers pour transformer le château féodal en résidence Renaissance. Cela était passé de mode ... De plus, fut créée l'orangerie et le parc fut dessiné par Le-Nôtre ...

La population de Serves avait été exemptée (les trois communautés) de nombreuses charges (dîme, péage, gabelle, four banal réduits au strict minimum). Se mirent alors à pleuvoir des révisions injustifiées et les Consuls (de la communauté) réagirent, menaçant d'en référer en cour et en Chambre des Comptes de Grenoble.

En 1682, le château de Serves possédait encore garnison et armement. Il n'avait pas été démantelé, contrairement aux ordonnances déjà anciennes (mais non caduques) de Richelieu. Les La-Croix-Chevrières avaient été toujours bien en Cour et de parfaits Catholiques (depuis Henri IV) et le château de Serves, avec ses canons, contrôlait la navigation sur le Rhône, comme sur les voies de terre.

En réponse aux doléances des Consuls, le Comte de Saint-Vallier retira la garnison et désarma le château. C'était encore un peu moins de revenus pour Serves et sa communauté et des économies pour le Comte de Saint-Vallier.

A la suite de la Révocation de l'EDit de Nantes et du soulèvement des Protestants cévenols (1685), craignant que les Religionnaires s'emparent du Château de Serves, par surprise, voire aidés par les Servois ses propres sujets, le Comte de Saint-Vallier fit démanteler le château et retira même la toiture du corps principal. La ruine de l'ensemble monumental fut rapide. Autant de misère sans espoir pour les Servois en cette aube du XVIIIe siècle, (40).

Bon nombre de ses habitants, agriculteurs, transférèrent leurs pénates à EROME & GERVANS. Restèrent à Serves une minorité de paysans et des artisans qui devaient redresser la situation économique, que leur travail soit en relation avec le Rhône (Hâlage principalement) ou de la poterie spécialisée (Fayence et fabrication de pipes en terre). Bien qu'agriculteurs et vignerons, les gens d'Erôme et de Gervans adoptèrent et développèrent la fabrication de poterie vernissée et la faïence.

Malgré les souhaits du Comte de Saint-Vallier de réduire encore plus les Servois de leur insoumission, il obtint la fermeture de son Hôpital (1691) et le transfert de ses biens à celui de Saint-Vallier (41). Ce qu'il ne put jamais obtenir c'est la révision du mandement. La Cour de Justice dépendit toujours du Baillage de Saint-Marcellin jusqu'en 1790, et SERVES chef-lieu de Mandement.

A la fin du XVIIe s., il y a encore un notaire à Serves, avec son étude (42). Ce fut le dernier.

Grâce à ses activités, Serves va se développer démographiquement mais sa population sera désormais inférieure à celle d'EROME, même si des Erômains on défalque la population de Gervans. En règle générale, si l'Unité représente la population d'EROME, celle de SERVES en est les 3/4 alors que la population de GERVANS et la moitié de celle de SERVES.

o
o o

* MANDRINS & GAPIANS

La plupart des historiographes et dictionnaires demeurent des suppôts de l'ordre établi. Ce sont eux qui ont fait de MANDRIN un scélérat, un brigand alors qu'il s'agissait d'un contrebandier mais qui pis est, pour les porteurs de bannes (43), le "Bandit Bien-Aimé", le rival de Louis XV auprès des Dames ! Fils d'un honorable artisan de St-Etienne-de-St-Geoirs il vit sa Famille ruinée, dépossédée par les agents du Fisc. Le recouvrement des impôts était l'objet des Fermiers Généraux et de leurs séïdes représentés par des corps de troupes armées privées et pouvant, le cas échéant, recquérir la force publique (Armée, Gendarmerie). Ce corps de supplétifs fut l'ancêtre des Pinkertons (44). Connaissant l'esprit frondeur des Dauphinois, on devine sans peine l'accueil fait au contrebandier qui fut soutenu, plus ou moins ouvertement, par toutes les classes sociales ! Il avait formé une bande qui, à son apogée, comprit jusqu'à 300 hommes armés. Transportant des marchandises de Savoie, Piémont et Suisse, ses caravanes protégées par sa cavalerie, évitaient les douanes en franchissant les frontières par des cavernes ou des chemins périlleux. Ils organisaient des marchés publics en Dauphiné et autres Provinces (Bourgogne, Auvergne, ...) dans des bourgades et châteaux préalablement investis. Ils ne détroussaient personne sans quoi les volés n'auraient pu acheter les marchandises qu'ils proposaient à des prix battant toute concurrence, sans taxes ! Mais quand les contrebandiers tombaient dans une embuscade ou rencontraient les agents de la Ferme ou de la Gabelle, il y avait bataille (45).

Mandrin et ses principaux lieutenants furent arrêtés en Savoie, au mépris de la souveraineté du Royaume Sarde, et immédiatement trans-

férés en France, emmenés et enfermés dans la prison de Valence.

Le procès fut hâtif, d'autant plus qu'il avait été cause d'un incident diplomatique ... et que la population n'hésitait plus à rosser les agents des Fermes quand ces derniers n'étaient pas armés. Le Dauphiné était en état de révolte latente alors que les Réformés, de leur côté, donnaient du fil à retordre aux autorités.

Le Roi entendit les conseils de prudence et grâcia Mandrin ... le hic, c'est que cette grâce arriva vingt-quatre heures après le supplice des condamnés qui périrent sur la roue ! (1755).

Quelques trente ans avant, Cartouche avait été lui aussi roué vif à Paris. Mais celui-ci était bien un voleur de grand chemin, un assassin courageux, certes, mais sans envergure politique.

Au contraire de Mandrin qui écoulait de la marchandise non pas dérobée mais bon marché parce qu'échappant aux impôts, Cartouche, lui, volait à n'importe qui : gens du peuple, peu fortunés, comme avec des gens riches, sans distingo.

Quelques trente ans après la mort de Mandrin ce fut au tour de quelques uns de ses juges de perdre la tête ...

Entre temps, sans aller jusqu'à faire école, la misère se doublant de mauvaises récoltes dues à d'exceptionnelles intempéries, les petites gens ne se résigneront pas à implorer la seule Providence ! Peu d'années avant la Révolution, des châteaux vont flamber et des sièges de la Ferme attaqués. Les entrepôts des Gâpians ayant procédé à des saisies en nature sont pillés par les affamés.

Dès 1782 , sur injonction de Grenoble, le Comte de Saint-Vallier est mis dans l'obligation d'informer les Consuls de Serves de préparer des cahiers de doléances en vue des Etats Généraux de Province ...

En fait, ceux-ci ne furent convoqués qu'en 1788 ...

Cela allait si bien dans cette Province que le Tiers-Etat étant considéré comme quantité négligeable par les autres (Noblesse & Clergé) reçut le soutien du Peuple, à l'extérieur. La troupe expédiée fut accueillie à coups de pierres ... et de tuiles : réfugiés sur les toits, les Grenoblois révoltés bombardèrent les soldats avec tout ce qui leur tombait sous la main. Finalement les Etats se déplaceront à Vizille, puis à Romans. Si d'un côté se pavanent haute Noblesse et dignitaires de l'Eglise, il n'en est pas de même du Tiers-Etat qui comprend aussi bien le Peuple (artisans, professions libérales, propriétaires agricoles, etc..) & que les curés de paroisses ou les représentants de la noblesse authentique mais ruinée ne vont pas tarder à rejoindre !

o

o o

NOTES ET REFERENCES

(1) - Ernest BOISSE, alors Instituteur aux Petits-Robins, puis Directeur d'Ecole Publique à Livron, O.A., (1877-1961) : " Notes relatives à l'Histoire locale et régionale - Complément au Carnet spécial d'Histoire nationale ", (rédaction antérieure à 1914).

(2) - On sait que Ravaillac était clerc et qu'il avait été poussé dans sa voie régicide, l'Eglise n'ayant jamais admis qu'un Protestant, eût-il abjuré, soit Roi de France (la France étant la "fille aînée" de l'Eglise). Par la suite, elle abandonna le tonsuré au supplice.

(3) - Daniel Chamier, Protestant, fut tué du côté des assiégés.

(4) - Claude BOISSE : " Les recherches sur la chapelle cémétériale Saint-Benoît ", in RECHERCHES DONZEROISES, n° 3, 1977, pp. 18-26 (ici, p. 23 § 3).

(5) - Là se place l'épisode légendaire de Philis de la Charce (Résumé de E. BOISSE : " Notes ... Histoire locale ... ", op. cit., p. 43 (Leçon n° 41) : " ... jeune amazone de 21 ans, nommée colonelle par le roi, au-" rait remporté au Col de Cabres, une victoire totale sur les envahis-" seurs(savoisiens, NB/CB)... En réalité, Philis, protestante, nouvel-" lement convertie au catholicisme, s'opposa avec son voisin Achard " aux tentatives d'enrôlement que le duc de Savoie pratiquait parmi " les fermiers dauphinois. Peut-être a-t-elle armé et lancé les siens " contre les envahisseurs, mais là se borna son rôle. Le roi, après la " mort de son père, le marquis de la Charce, lui continua la rente de " 9000 écus qu'il servait à son père, huguenot(à l'origine) qui avait " encouragé ses coreligionnaires à abdiquer ... rendu de grands servi-" ces à la pacification du pays, (faisant fi)à toute morale ".

(6) - De même que dans les Etats du Pape on avait construit une longue muraille coupant le pays en deux, rempart gardé militairement. Tout suspect surpris escaladant ce mur était impitoyablement fusillé.

(7) - Ces tombes ont été retrouvées lors de travaux de réfection du château (Hiver 1960-61), sous le pavé de la cour intérieure. La présence de traces de chaux indiquait qu'il s'agissait bien de pestiférés quant à l'époque, des médailles pieuses retrouvées parmi les ossements correspondaient à l'épidémie de 1721.

(8) - Ne sont cités ici que les représentants du futur département de la Drôme.

(9) - Ernest BOISSE, op. cit., p. 49 : " Pendant la Guerre d'Amérique se " distingua BON, de Romans, sous les ordres de Rochambeau - sera plus " tard général de la République."

(10) - E. BOISSE, op. cit., p. 48 : " FAUJAS DE SAINT-FOND (1750-1819), né à " Montélimar, fondateur de la Géologie ".

Faujas avait présidé la Commission d'Enquête dépêchée par l'Académie Royale des Sciences, pour l'étude des phénomènes sismiques de Clansayes. C'est là que furent enregistrées au centième de seconde près la durée des secousses. Ce sont les observations de Faujas qui ont permis d'évaluer la puissance du tremblement de terre à F 9-10, le village et les monuments étant détruits il ne subsista que l'église romane lézardée, le donjon (partie du chemin de ronde abattue) et tour à

bossages (XVe - XVIe s.); Le château et ses dépendances, les remparts avaient été abattus. Le Parlement de Grenoble prit la décision (contresignée du Roi) d'interdire la reconstruction des lieux et les habitants survivants se logèrent dans des barraquements, en plaine méridionale entre Clansayes et Toronne. Ce n'est qu'en 1783 que les habitants furent autorisés à réoccuper le site. Ces tremblements de terre seraient dû au volcanisme plus qu'à des phénomènes orogéniques ou tectoniques (N.B./C.B.).

(11) - E. BOISSE, op. cit., p. 48 (Fº 2) : " Jean-François PAYAN, né à St-Paul " 3 Châteaux - conseiller maître à la Chambre des Comptes (Grenoble), " le 12 X 1787 - maire de sa ville natale - plus tard, membre de la Com- " mission départementale, puis procureur syndic général du département " de la Drôme - se fit remarquer de bonne heure par l'exaltation de son " esprit.Le 19 Décembre 1792, il déclare que Louis XVI doit périr sous " le glaive de la loi et il félicite, 1 mois 1/2 après, la Convention " de ce que ... ce monstre politique ne souille plus la terre de la " liberté et de laphilosophie - Fut appelé à Paris, avril 1794, pour y " être Directeur de l'Instruction Publique - Décrété d'accusation le 9 " Thermidor, condamné à mort avec Robespierre; il réussit à s'échapper " passe en Suisse d'où il revient en Octobre 1795; Employé des Contri- " butions directes, prend sa retraite et vient se fixer à Alixan, dont " il fut Maire de 1830 à 1848. C'est là qu'il mourut le 20 Mai 1852. "

(12) - E. BOISSE, op. cit., pp. 48 et 52 :"SERVAN (1737-1807) né à Romans, célè- " bre magistrat et Publisciste, propagea les idées de la Révolution. " VOLTAIRE en fit l'éloge. Par la suite, fut Ministre de la Guerre et " prit toutes les mesures pour repousser les Prussiens. Présida à la " formation de l'armée de Dumouriez qui devait remporter la Victoire " de Valmy ... "

(13) - REGESTE DAUPHINOIS, T. III et, en dernier lieu cf. BRUN-DURAND, Dictionnaire topographique, op. cit., V. art. Planas : Bois incendiés en 1742.

(14) - Les PlanaRDs sont encore Les PlanAS en 1891 car il s'agit d'une zone tabulaire, (assez) plane.

(15) - Cf. Daniel FAUCHER : " Plaines et bassins du Rhône Moyen ", op. cit., Voir : " Sériciculture " pp. 348-366.

(16) - Archives de la Drôme, Série " E ", Tome 7, pp. 122 et suiv.

(17) - Les noms soulignés sont ceux des " Passés Maîtres ".

(18) - Frédéric MISTRAL : " Lou Trésor dou Félibrige - Dictionnaire Provençal-Français ", Edition du Centenaire (de la naissance de Mistral), Delagrave, Paris, 1930, Tome 2, p. 885, col. 2, § 3 :
" SERVI (b.lat. Servia, Cervia), n. de l. Serves (Drôme) ... Pipo de " Sèrvi, pipe de terre blanche qu'on fabrique à Serves - Poumo de Sèr- " vi, variété de pomme.
" En fumant ma pipo de Sèrvi
" Vau durbi la pouerto : èro un nèrvi !
" G. BENEDIT "

(18 Bis) - Collection feu Armand DELAYE, Antiquaire, Serves.

(19) - Archives communales de SERVES - Registre des Délibérations du Conseil Municipal (28 Mai 1853) - V. C. BOISSE : " Monographie de Serves ", op. cit., p. 86, § 3.

(20) - Annuaire Officiel de la Drôme (Chenevier & Chavet, Valence, 1863), p. 352, col. 1

(21) - Annuaire ... Drôme, op. cit., p. 352, col. 2.
Il s'agit des potiers suivants : GRAILLAT, JOURDAN, PINET & ROUX.

(22) - Le dernier esturgeon pêché dans le Rhône le fut à Donzère (depuis le pont de " Robinet ", au lancer), au cours de l'Eté 1940.

(23) - Ce n'est évidemment pas Colbert qui fit construire cette route ! Surintendant des Finances, c'est grâce à sa politique d'assainissement qu'on put réaliser de grands travaux dont l'amélioration du réseau routier.

(24) - A son confluent avec le Rhône, le Riverolles, encore de nos jours, mesure à peine 2 m. de large pour une profondeur d'à peine 10 cm.mais on voit déjà que son lit a entaillé un ressaut de terrain de 7 à 8 m. de dénivelé. En crue, dans ces lieux, le Riverolles peut grimper de 9 à 10 m. et dépasser 200 m. de large !

(25) - Il l'est toujours malgré de hauts murs de confortements édifiés à plusieurs reprises, les derniers en date vers 1937-Quant à ceux-ci, ils datent de la fin du XIXe S.

(26) - Ce chemin de halage est alors inexistant et la pente va jusqu'au bord du fleuve, à l'extrémité méridionale du Port de Serves.

(27) - Archives de la Drôme, série " E ", Tome 7 : le 29 Juillet 1635 on mentionne encore le mauvais passage de Pierre-Eguille ... (P.157, col. 2) : ....Lettre de Chastillon, de Romans, au sujet du passage à Tain de l'intendant Talon, lequel " apprehande fort le mauvais passage qui est vers " Pierre-Eguille et desireroit fort qu'il fut un peu facillité par quel- " que travail et qu'il y hust quelques hommes proche le carosse pour " esvicter le danger".

(28) - Ces immeubles (en état ou en ruines) et leurs sous-sols ne sont pas antérieurs à la seconde moitié du XVIIe siècle.

(29) - Le Calvaire de St-Alban (Serves) est à 127 m. d'altitude. Le replat d'EROME O% ACC7DE LA N. 7, est à 134 m. d'altitude.

(30) - On doit à Turgot la suppression de tous les péages du Royaume à partir de 1774.

(31) - Les seules haltes du secteur étaient celles de St-Vallier et de Tain, Cf. : Guide des Chemins de la France (Vincent, Paris,1768), p. 3, col. 1, § 3.
Ni Serves, ni Erôme, ni Gervans ne furent non plus des haltes pour la Troupe mais la communauté était taxée pour subvenir à ses besoins quand celle-ci était accueillie à St-Vallier ou à Tain. V. Archives Drôme, "E", T. 7, p. 164, col. 1 : " Etat de l'étape de Tain, en 1557, pour " le passage de 7 bandes et de 11 enseignes : SERVES fournit 5 setiers de " blé,10 moutons, 1 sommée d'avoine, 1 quintal de lard, 25 livres de " chandelles ... "

(32) - En 1720, quatre Anglais en promenade avaient acheté le Taurobole de Tain à l'ermite de St-Christophe. Archives Drôme, T. 7, p. 141 (col. 2) et p. 142 (col. 1), " E. 12188).

(33) - Ce n'est qu'au XVIe s. que l'on sut atteler correctement un cheval afin qu'il tire une charge par le poitrail et non pas par le ventre : Passage de l'Artillerie Française à travers les Alpes, en 1515.

(34) - Simple rappel. Le port antique de Serves se situait entre l'emplacement de la Mairie (chemin de halage) et le site de St-Alban (Ferme et villa disparues en 1968). A l'origine, il y avait une anse naturelle entre la Mairie et les jardins de l'Hôtel. Les Romains aménagèrent les lieux, tant en profondeur (vers l'Est) qu'en longueur (vers le Midi). L'assiette de la ferme et de la Villa St-Alban était artificielle et constituée (en sous-sol) par un amoncellement de gros blocs de granite extraits des carrières antiques. Ce point se voyait prolongé par un terre plein empierré de 50 m. de large (NS) se raccordant à la Voie d'Agrippa quelques 250 m. au levant. En ce point, la Voie était à la cote 124,50 m. et le soubassement de St-Alban à 125,50 m.
Avant les travaux de la C.N.R. au nord de la terrasse de la villa St-Alban, les vergers (et le chemin de halage) se trouvait encore à près de 3 m. en contrebas alors qu'au levant à 200 m. de là, les mêmes propriétés agricoles étaient au niveau de la N.7 (route moderne assise sur le substratum de la voie antique secondaire. Mais à une quarantaine de m. du chemin de halage, une crête elliptique se dessinait encore sur le terrain : il s'agissait sans doute du fond de l'anse aménagée au Ier siècle. Tout avait été remblayé au fil du temps, à la suite de la disparition du port (IIIe s. ?, Ve s. ?) par les crues du fleuve. Ce bassin était certainement en eau profonde, pour accueillir des bateaux à fort tirant d'eau, transporteurs de matériaux de construction (granite) destinés aux bourgades et villes romaines sises en aval (Tain, Valence, Romans, etc ...).
Il y a un quart de siècle tout au plus, le chemin de halage lui-même présentait encore une légère courbe concave marquant l'ancien port.

Au Moyen-Age, le port a été déplacé en fonction de la bourgade, plus au nord, dans une courbe légèrement convexe, échappant à la violence du courant. Le Rhône se heurtant au seuil granitique du promontoire supportant à son sommet la chapelle-forte St-Pierre, été renvoyé en écho vers la rive droite. Tout ce qui était situé au midi de ce promontoire était à contre-courant ou en eaux calmes.

Le port médiéval était protégé par le prolongement des remparts de la bourgade, chacun se terminant par une tour dont les vestiges disparurent lors de l'aménagement du port de Serves, vers 1835.

(35) - Ex-propriété Armand Delaye, local transformé en entrepôt.

(36) - Ex-collection Armand DELAYE, antiquaire (V; dessin).

(37) - F. RABELAIS : " Gargantua-Pantagruel ", Lib.II, Ch.IV (Enfance de P.)

(38) - Claude BOISSE : Les vestiges antiques entre Saint-Vallier et Tain-l'Hermitage, Cahiers Servois, 1964, n° 1, Préambule, pp. 1-5
du même : Sanctuaires de l'époque du Bronze, op. cit. in REVUE DROMOISE, Tome LXXXI, 1977, n° 406, pp.360-365.

(39) - REGESTE DAUPHINOIS, op. cit., nombreuses citations dans le T. VI.

(40) - Archives du Château de Saint-Vallier

(41) - Archives Drôme, série "H" (2e Fasc.), Hôpitaux, Maisons de Charité, (Valence, 1943) - H-65, St-Vallier, Arrêt d'union des anciennes maisons charitables de Serves, Chapagne & St-Romain-d'Albon (1691).

(42) - Archives Drôme, Série "E", Suppl., T. 7, E-12186 : Pierre Habrard notaire de Serves (3 mai 1683), p. 140, col. 1.

(43) - Bannes = Cornes, d'où " Cornards ", " cocus ".

(44) - Vers 1880, aux U.S.A., les Patrons avaient recours à un certain M. Pinkerton et à ses agents privés et armés. Le dit Pinkerton louait ainsi ses services pour briser les piquets de grève et permettre l'embauche de nouveaux personnels sous leur protection paramilitaire. Les grévistes s'armèrent à leur tour mais leur riposte fut condamnée par les autorités. Sans être de la Police, les Pinkertons étaient assermentés...

(45) - BOISSE : Monographie de Serves, op. cit., p. 21 - Le combat le plus proche de nos communautés eut lieu à Curson, le 7 Janvier 1754. Louis Mandrin, à la tête d'une poignée d'hommes, tue, blesse et met en fuite les Gâpians pourtant largement supérieurs en nombre

(46) - La découverte in-situ de limons compacts aurifères provient des sondages géologiques effectués par la Société ESCO pour le compte de la C.N.R. à la fin Mars 1966, au quartier St-Alban. Dans le sondage n° 197, cette couche aurifère se situait entre les cotes -20 et -22 m.- Dans le sondage n° T-304, entre les cotes -12 et -14 m. Dans le sondage n° T-302, entre les cotes -18 et -20 m., etc ....

o

o o

C. BOISSE

ERÔME (DRÔME)

ESSAI D'ETUDE HISTORIQUE

DANS LE CONTEXTE DU

MANDEMENT DE SERVES

1995

o

o o

CINQUIEME PARTIE
DE LA REVOLUTION FRANCAISE JUSQU'A NOS JOURS

o

o o

AVANT-PROPOS

Nous avons laissé nos concitoyens dans l'expectative. Que pouvait-on donc bien attendre de ces Etats Généraux, les Etats de Provinces ayant eu déjà tant de mésaventures, principalement ici, en Dauphiné !

Les opinions étaient différentes tant à Serves qu'à Erôme & Gervans. Les gens de Serves, de par la topographie des lieux, étaient plus enclins à l'aventure, déjà avec un trafic continuel, tant par le Rhône qu'avec le Roulage. Les gens de Serves pouvaient être cultivateurs, artisans ou commerçants mais avant tout ils étaient mariniers, un tant soit peu braconniers, voire contrebandiers.

Ceux d'Erôme et de Gervans avaient toute autre mentalité . Eloignés du fleuve, ils ne vivaient que par la terre, pour la terre. Ils en voulaient également aux Servois d'avoir suscité le courroux du Comte de St-Vallier, à propos de libertés archaïques. Serves avait donc plus perdu qu'Erôme, à l'époque, avec le démantèlement de son château et surtout parce qu'ils étaient tributaires de Serves toujours chef-lieu des trois communautés, d'où l'amalgame.

Maintenant, le nouveau Comte de Saint-Vallier était entiché des idées nouvelles, preuve manifeste d'un changement dans les mentalités, soutenu parmi ceux des classes laborieuses avec l'extension des entreprises de pipiers dépassant le cadre artisanal. Cette expansion industrielle développait aussi l'intellect de ses ouvriers et gazettes et pamphlets réveillaient tout un peuple.

CHAPITRE SEIZIEME

DE L'EMEUTE A LA REVOLUTION : LES EVENEMENTS DE JUILLET-AOUT 1789

La plupart des Archives de nos trois communautés ayant été détruites après la chute de l'Empire, ce n'est que par recoupements avec d'autres documents que nous pouvons restituerce qui se passa à EROME, SERVES et GERVANS durant ces périodes troublées.

On connait les motivations de la Prise de la Bastille, à Paris, puis de sa démolition.

Lors de la réunion des Etats Généraux, le Tiers Etat n'entendit point se séparer sans avoir doté la France d'une Constitution, (20 Juin). Le Tiers Etat se sent d'autant plus fort que, la veille, le Clergé (par 149 voix contre 137) a décidé de rejoindre le Tiers Etat. La séance royale du 23 se termine par une ordonnance de Louis XVI demandant la dispersion des députés pour s'attirer la réplique de Mirabeau, le Marquis refusant de considérer ce 23 Juin comme une journée de dupes : " Nous sommes ici par la volonté du peuple et nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes!" Le 24 juin, le clergé rejoint le Tiers pour délibérer en commun. Après que la Noblesse eût reçu l'ordre de rejoindre l'Assemblée (27 juin), celle-ci désigne un comité de rédaction de Constitution (7 juillet), puis celle-ci se proclame Ass mblée Nationale Constituante (9 juillet 1789).

Si ces évènements se déroulent à Versailles, la capitale reste Paris. Dans celle-ci, comme dans tout le Royaume, c'est la pénurie. Des conditions climatiques désastreuses (sécheresse de l'été 1788, hiver 1788-89 dont la rigueur a détruit les récoltes prochaines) ont vu flamber le prix des denrées. Les émeutes se multiplient. Déjà celle du 26 au 28 avril 1789 ont, sur intervention des troupes royales, fait 300 morts et plus de 1000 blessés. Mais, face aux évènements de Versailles, les Gardes Françaises, troublées par la répression du Printemps, font sédition. Le 24 juin, deux compagnies refusent de prendre leur seevice. Le 28 juin, des soldats rejoignet les patriotes au Palais-Royal. Le Colonel de leur régiment en fait arrêter 14 qui sont libérés sous la pression de la foule.

Le 11 juillet, le roi renvoit Necker ... et concentre des troupes à Paris, notamment des troupes étrangères n'étant pas assuré du soutien des Gardes Françaises. Le lendemain, les Parisiens apprennent le renvoi de Necker et des attroupements se forment. Camille Desmoulins harangue la foule au Palais-Royal. Un cortège se forme mais celui-ci sera dispersé aux Tuileries, par les charges de cavalerie du Royal Allemand.

Le lendemain, 13 juillet, c'est l'attaque des barrières de l'octroi et le pillage de quelques réserves à grains. Pendant ce temps, les députés

de Paris formaient une milice bourgeoise de 48.000 hommes. Le signe distinctif de cette milice est une cocarde aux armes de Paris, bleu et rouge. Le matin du 14 juillet, les Parisiens assiègent les Invalides et s'emparent sans coup férir de 40.000 fusils, d'autant de piques et de 12 canons mais de peu de munitions. Les troupes massées sur le Champ de Mars n'ont pas bronché, leur Etat Major s'est tu craignant la sédition. La Bastille passait alors pour une poudrière et, de plus, c'était une épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête des émeutiers, ses grosses pièces de siège pouvant à tout instant bombarder Paris. La foule s'y porta en masse, ses douze canons furent mis en batterie face aux portes. Le Gouverneur sommé de se rendre repoussa l'ultimatum des Parisiens ... et à cinq heures du soir, le symbole de la Royauté tombait, les insurgés n'ayant eu qu'une centaine de tués.

Les deux jours suivants sont occupés à des négociations avec Louis XVI et le Roi tente de transiger : les troupes sont renvoyées et Necker est rappelé. Le 17 Juillet, de Versailles le Roi vint à Paris et reçut du nouveau Maire, Bailly, la nouvelle cocarde militaire, unissant la cocarde blanche des troupes royales à la cocarde bleu et rouge de la milice de Paris.

Les évènements du 13 au 17 juillet 1789 ont conforté l'Assemblée Constituante et porté un rude coup à la Monarchie absolue (1).

Pendant ce temps, nos compatriotes sont dans l'ignorance des récents évènements (2) mais quand les nouvelles officielles sont divulguées le 18 au matin, c'est une explosion de joie et d'espoirs (3). Partout, des milices patriotiques s'arment, bien souvent curés en tête : le Clergé n'avait-il point rejoint le Tiers-Etat dès le 19 juin dernier ?

La prise de la Bastille, les débuts de sa démolition, suscitent l'enthousiasme et donnent lieu à la plantation des premiers arbres de la Liberté, cérémonie toute rousseauïste.

Mais à cette joie succède l'inquiétude et l'épouvante, dès le 28 juillet dans nos pays ! Les Brigands arrivent ! Ce sont les Savoisiens profitant de la désorganisation des troupes et de l'administration. Il serait trop long de détailler les informations conservées aux Archives de la Drôme (4). Citons les principales :

* 28 juillet 1789 : Lettres des Municipalités de MORAS et de SAINT-VALLIER sur l'arrivée d'une troupe considérable de Savoyards à LA COTE SAINT-ANDRE et VIRIEU - de ROMANS annonçant que VOIRON est tout à feu et à sang - d'ANNONAY demandant des nouvelles et offrant des secours - de VALENCE, où des mesures ont été prises, malgré la division des forces à la campagne et la présence à l'arsenal de 460 fusils seulement - de CHANTEMERLE, MERCUROL et LA ROCHE DE GLUN, où le tocsin a sonné.

* 29 Juillet : de ROMANS, ou malgré la fausse alarme dissipée, il a été établi des corps de garde aux portes.

* 30 juillet : de VIENNE, invitant au calme.

* 4 août : d'ANNONAY sur l'engagement du 3 août entre un détachement de la milice nationale de SERRIERES, soutenue par des piquets de SAINT-RAMBERT et de SALAISE, : " ... et les brigands qui pilloient le " château de Terrebasse ... ", 22 de ces derniers sont restés sur le carreau mais le chef a pu s'échapper ...

Les historiens se sont souvent interrogés sur les propagateurs de nouvelles alarmistes. Il n'est pas besoin d'aller chercher bien loin : les parlements de Provinces étaient pour la plupart tenus en main par la Noblesse et le Clergé et, dans le Tiers-Etat on trouvait des bourgeois enrichis alliés des premiers. Mounier et Barnave, patriotes, étaient sujets d'exception.

Les courriers réguliers mettaient trois ou quatre jours pour relier Paris à Valence. Les courriers exceptionnels moins de vingt quatre heures, à condition de disposer de relais frais de poste en poste. L'abolition des privilèges était prévue depuis la capitulation du Roi (17 juillet), comme imminente, sans attendre la nuit du 4 août. Susciter la panique, fomenter des troubles s'attaquant à la propriété privée, maintenir les milices patriotiques en haleine, étaient autant de manoeuvres réactionnaires contre l'Assemblée Constituante. Le fait s'étant produit en de multiples endroits tend à accréditer un complot monarchiste qui aurait pu avoir quelques chances de succès si Louis XVI, de retour à Versailles, avait fait appel aux troupes loyalistes étrangères.

On peut étayer cette thèse avec les documents suivants :

* Lettre de SAINT-VALLIER dénonçant une assemblée de nobles à Tournon (14 Août). Il est intéressant de noter que Charette était officier en garnison dans cette ville (où il s'était du reste marié). Participait-il déjà à cette assemblée ?

* Lettre de MONTELIMAR flétrissant les écrits séditieux contre l'Assemblée Nationale (13 octobre).

* - de ROMANS s'opposant à toute délibération des Etats de la Province, convoqués dans leur ville pour le 2 novembre, qui pourrait être prise contre l'Assemblée Nationale (25 Octobre) (4).

La commission intermédiaire a eu des précédents dans la contradiction : tantôt elle prêche aux bons patriotes de prendre les armes, mais ce qui était bon le 6 août ne l'est plus le 8 puisqu'elle félicite la municipalité de Tain de désarmer les citoyens. Le 10 août, il n'est plus question que d'exercer une surveillance prudente : 100 soldats réguliers sont prêts à marcher sus aux brigands, (5).

LA FIN DE L'ANCIEN REGIME

La chute de la Bastille, symbole de l'absolutisme, l'abolition des privilèges dans la nuit du 4 août, le retour à Paris du " Boulanger, de la Boulangère et du Petit-Mitron" le 5 Octobre furent des évènements marquants, certes, mais des images d'Epinal comparés au travail colossal de la Constituante qui, dès l'hiver 1789-90 prit des mesures irréversibles qui allaient bouleverser totalement le Royaume. Car nos députés sont encore presque tous royalistes mais pour une monarchie constitutionnelle de type britannique. Qui pense alors à la République ?

En cette fin 89, les députés de la Constituante sont confrontés à la nécessité d'une refonte complète des pouvoirs publics. Parce que les Etats provinciaux ne sont pas représentatifs de la population, leurs parlementaires sont mis en vacance (3 Novembre), l'expression de la souveraineté nationale exigeant un nouveau système électoral (14-22 Novembre). Face aux intrigues de la Noblesse et des dignitaires de l'Eglise, la Constituante avait proclamé la loi martiale, dès le 21 Octobre, sans quoi toutes les nouvelles dispositions n'auraient pu être entérinées. Ce sont les lois des 14-22 Décembre 1789 qui créent les départements, les districts, les cantons et des municipalités.

Le clergé catholique n'est plus un ordre politique ayant perdu toutes ses sources de revenus. La dîme, abolie dans la nuit du 4 août, fut suivie de la nationalisation de tous ses biens (2 Novembre). La Constituante, reprenant un vieux projet de Calonne, mit illico les biens ecclésiastiques en vente afin de rembourser les dettes de l'Etat mais avant toute chose la Constituante émit des billets garantis sur les bien assignés du clergé. Ce numéraire prit le nom d' "assignats" (Loi du 19 Décembre).

Bien d'autres lois devaient intervenir en 1790-91 (Constitution Civile du Clergé, réorganisation des Finances, de la Justice, des Armées, etc ...) mais ces premières devaient amener déjà un total bouleversement de nos communautés.

* JUSTICE

SERVES, par ses origines (XIe s.) avait la prééminence sur les communautés d'EROME et de GERVANS. Le Comte de Saint-Vallier ayant conservé son tribunal de haute et basse justice soumise cependant au baillage de Saint-Marcellin. Toute fois,une première réorganisation eut lieu sous Louis XIII. Celle-ci répondait à la création de la sénéchaussée de VALENCE (en décision de la Généralité de GRENOBLE contre les abus de pouvoirs exhorbitants de l'Evêque de Valence qui possédait toujours tous les pouvoirs, spirituel et temporel.

Comme SERVES possédait encore un Tribunal (ancienne Cour de Justice),

elle devint judicature mais celle-ci, contrairement à la composition de sa communauté ne comprenait plus EROME et GERVANS.

Par contre, EROME qui représentait la paroisse la plus peuplée fut élevée au rang de judicature.

On arriva ainsi à l'anomalie d'une communauté de trois paroisses régie par deux judicatures et cet état de fait perdura jusqu'à la fin de 1789.

* FINANCES

On a déjà vu que le Péage de Serves fut supprimé en 1776; il ne restait comme revenus que la dîme et les impôts fonciers suivant deux catégories distinctes : les Feux Nobles et les Feux Roturiers.

Lors du Régime des Généralités (1628-1790) on en comptait 5 dans ce qui devait devenir la Drôme : celles de ROMANS (dont nous dépendions), Valence, Crest, Die et Montélimar. Lors de la révision de 1636 on n'en compta plus que 3, celles de Crest et de Die étant intégrées à celle de Montélimar.

Les feux nobles devaient se maintenir dans les campagnes, sous réserve que les populations soient calmes ..., alors que les villes devenant de plus en plus bourgeoises, c'était les feux roturiers qui étaient de beaucoup les plus nombreux. Citons quelques exemples :

FEUX NOBLES

Albon : 27 3/4 1/6 1/24 1/96
Valence : 16 1/2 1/24 1/96
Lens-Lestang : 11 1/6 1/24 1/32
Etoile : 8 1/8 1/16
Montélimar: 7 3/4 1/96
ROMANS : 6 3/4 1/96
Vals : 2 1/2 1/96
SAINT-VALLIER / 1 3/4 1/6
Tain : 1 2/3 1/24 1/32
SERVES : 0 1/2 1/8

FEUX ROTURIERS

Montélimar : 37 1/4 1/96
ROMANS : 33 1/2 1/8 1/48
Valence : 18 1/24
Etoile : 16 1/4 1/8
Albon : 8 2/3 1/96
Lens-Lestang : 7 1/3 1/24 1/96
Tain : 7 1/4 1/24 1/96
SAINT-VALLIER / 6 1/6 1/24
SERVES : 5 2/3 1/96
Vals : 3 1/32

Ces états se rapportent à 1789. SERVES, on s'en souvient, est tombée en disgrâce, ses consuls ayant osé protester parce que le Comte de Saint-Vallier entendait rogner les libertés accordées jadis par le Dauphin. Ces feux nobles ne se rapportent pas au château ruiné à moins qu'un seigneur lointain ait voulu conserver une portion infime de celui-ci.

Les feux roturiers concernent plus les habitants d'EROME et GERVANS plutôt que ceux de SERVES, les trois communautés totalisant alors 2.000 habitants environ.

Dès 1789, lors de la réorganisation territoriale, SERVES fut érigée en commune, EROME et GERVANS devenant de simples sections. Mais, lors du nouveau modelage , on rendit justice à EROME de loin beaucoup plus importante en nombre d'habitants que Serves et Gervans réunies. Le chef-lieu de la commune passa donc à EROME, Serves et Gervans devenant de simples sections à leur tour. On profita de l'occasion pour annexer à la commune d'EROME le château de Fontager (Section Servoise) et de faire du Riverolle, ruisseau de PONSAS, la limite intercommunale EROME/PONSAS et intercantonnale TAIN/St-VALLIER. En 1789, Fontager relevait encore du mandement de VALS et la limite servoise était près du hameau de " Le Just ".

La communauté servoise va se distinguer par une animosité contre EROME qui se manifesta jusqu'à la Guerre de 1914 ! Guerre de Clochers digne de la " Guerre des Boutons ", succédant à plus de huit cents ans d'entente pacifique.

Nous avons anticipé sur la dislocation du mandement de SERVES mais la partition de nos trois communautés était effective dès l'aube de 1790.

Nous n'allons pas suivre la totalité des évènements de la REVOLUTION, nous contentant des principales péripéties, pas même de citer toutes les archives administratives se rapportant à EROME, SERVES et GERVANS (6). Nous aurions de loin préféré livrer les débats mais le Registre des Délibérations Communales a été en grande partie détruit lors de l'occupation du pays par les Impériaux, après la chute de NAPOLEON Ier.

La copie de ce registre dut être déposée, à l'époque, dans les archives de la Préfecture de la Drôme. Mais tout a disparu dans le bombardement aérien de Valence, en 1940.

Il n'est pas impossible que des débris d'archives dorment encore dans quelque vieille malle, dans un grenier d'EROME, SERVES ou GERVANS. J'incite ici nos concitoyens à la recherche de papiers perdus et s'il ne s'agit pas de documents officiels, des lettres, mêmes intimes, comblent souvent les lacunes de l'Histoire alors que leurs propriétaires actuels n'en soupçonnent pas l'importance.

Revenons à la chronologie de ces évènements qui bouleversèrent et la France, et le Monde.

L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE

Née dès le 17 Juin 1789, elle se manifesta surtout en 1790 avec la réorganisation générale du Royaume. Le long travail des députés, à partir de la naissance de la Constituante prit effet en 1790. On se doit de souligner que bien de ses initiatives étaient des reprises d'économistes célèbres (Calonne, Turgot, par exemple) qui, à l'époque, avaient soulevé le tollé de la Noblesse et du Haut-Clergé, avant d'être remercié par le Roi.

1790 fut donc :

* la naissance des Départements avec la suppression des Provinces et c'est aussi la suppression des enclaves à l'exception de celles qui échappaient au domaine de la Couronne. Il en était ainsi, ici, avec les territoires appartenant au Pape. Le Département du Vaucluse est alors limité aux seules possessions françaises et c'est ainsi que, dans la Drôme, on trouve l'enclave de Valréas. Le Dauphiné est représenté par l'Isère, la Drôme et les Hautes-Alpes.

Automatiquement, c'est la division administrative du département avec chef-lieu d'arrondissement, arrondissements ou districts, cantons et communes. Voici là la naissance d'EROME en tant que chef-lieu de la commune comprenant trois sections : EROME, SERVES et GERVANS. Le choix d'EROME répondait à plusieurs impératifs : c'était d'abord la communauté la plus peuplée. Ensuite, ce village se trouvait au centre d'équilibre du terroir géographique des communautés, du ruisseau de Ponsas jusqu'au point culminant du Massif de Pierre-Aiguille. C'était aussi une revanche sur la féodalité ... et c'est bien pour cela qu'EROME fut rattachée au canton de TAIN, au détriment de celui de SAINT-VALLIER (tout appartenant, jusqu'alors, au Comte de Saint-Vallier. Le canton de Tain comprend, en 1790, les communes de TAIN, CROZES, EROME, LARNAGE.

* La vente des Biens Nationaux de Première Origine, c'est à dire tous les biens ecclésiastiques qui n'ont pas été directement nationalisés. A chaque municipalité répondait une église bien intrinsèque du chef-lieu, une seule et non plusieurs. Si nous ne possédons point l'acte de naissance d'EROME, nous constatons qu'en 1790-91, furent vendues les églises de SERVES et de GERVANS ainsi que SAINT-ANTOINE (prieuré de NOTRE-DAME DE LA MURE, toujours propriété de l'Abbaye d'AINAY, à LYON). Si ces monuments furent achetés en sous-main pour être, par la suite, restitués à l'Eglise, il n'en demeure pas moins qu'ils avaient été vendus au préalable. Le Curé du chef-lieu est pris en charge par l'Etat. Toutefois, il lui est attribué un jardin potager. Les sections qui n'ont plus d'église n'en ont pas moins un prêtre (mais celui-ci est-il rétribué par l'Etat ?) et ces curés bénéficient également de l'attribution d'un jardin, (7).

* Mais c'est surtout la Constitution Civile du Clergé qui impose aux représentants de l'Eglise de prêter serment à la Constitution, donc aux Lois de l'Etat, comme n'importe quel fonctionnaire. Ceux qui s'y refusent sont considérés comme des ennemis de la Nation. Mais, plus de 90% des curés drômois prêtèrent ce serment, malgré les cris des évêques, comme en témoigne un document, la lettre d'un petit lieutenant nommé Napoléon BONAPARTE, le 8 Février 1791 (Voir plus loin).

* Dès la fin de 1790, on surveille les frontières et les passeports s'ils sont délivrés n'en donnent pas moins lieu à enquêtes : on demande le motif du déplacement hors-département, à plus forte raison pour l'étranger. Ceux qui échappent à ce contrôle deviennent déjà suspects et ce n'est que par la suite qu'ils fournirent les premières listes permettant (lors de récidives ou de séjours prolongés dans des Etats susceptibles d'être des ennemis potentiels de la France) de saisir leurs biens. Ceux-ci constituent, parmi les Biens Nationaux, les Biens de 2e Origine.

Si le Comte de Saint-Vallier demeura en ses château et terres qui lui restaient, certains LACROIX-CHEVRIERES prirent le large, par la suite. Ce n'est pas pour autant qu'on considéra celui qui ne suivit point ces exemples comme complice et aux pires instants révolutionnaires ses biens lui demeurèrent. C'est ainsi qu'il semble avoir pu vendre le château de SERVES, en toute quiétude, à un roturier. Il restait alors bien peu de chose de l'antique forteresse, après cent ans d'abandon, d'autant plus que ses ascendants avaient fait retirer les toitures de tous les corps de bâtiments. Ce n'était qu'une ruine et c'est ce nouveau propriétaire qui devait protéger la tour SW en y replaçant un toit bien que celle-ci ait été abaissée d'un étage (plateforme et créneaux). Il en fit de même, dans la basse-cour méridionale, avec l'ancien Hôtel des Monnaies (réduit à un rez-de-chaussée et à un fenil) qui devint une étable. Le bâtiment voisin devint un corps de ferme. Ce propriétaire ne l'habita jamais et y plaça un métayer. D'autres modifications furent apportées au milieu du XIXe s. mais nous en reparlerons.

Dans cet état, le Château de Serves n'intéressa personne au cours de la Révolution, surtout pas l'Etat représenté par la Municipalité car il eût été une charge plutôt qu'un bénéfice. Même comme symbole de féodalité il ne fut pas l'objet de proposition de démolition !

On ne sait rien de Saint-Pierre qui, pourtant, semble avoir encore été en état. Vers le milieu du siècle dernier, il y avait, paraît-il encore une messe annuelle. Mais, après tout, le service se déroulait-il en en plein air ? Toujours est-il c'est que cette chapelle échappa totalement aux Biens de 1ère Catégorie et cela démontre qu'elle était trop

vétuste pour être vendue.

CHRONOLOGIE REVOLUTIONNAIRE

Pour mémoire, nous livrons les principales étapes historiques, de la Constituante (9 juillet 1789) à l'Empire avec, en premier lieu, l' Assemblée Législative (1er Octobre 1791 - 21 Septembre 1792). Celle-ci tenta d'instituer une monarchie constitutionnelle. C'est au cours de cette législature que se produisit la tentative de fuite de Louis XVI et de son arrestation à Varennes-en-Argonne (22 juin 1791), avec sa famille. Pour la petite Histoire, il faut bien qu'on sache que ce roi était atteint de boulimie. Au lieu de se précipiter au rendez-vous prévu dans le complot et se placer sous la protection d'un peloton de cavalerie dépêché de Coblence, il s'attarda à un plantureux repas à l'auberge. Ce "gueuleton" changea le cours de l'Histoire. Lui et sa famille furent ramenés à Paris. Il ne cessa alors de comploter ouvertement contre l'Assemblée jusqu'au 10 août 1792 où une Commune Insurrectionnelle le suspendit de toutes fonctions et l'enferma, lui et les siens, dans la forteresse du Temple. Alors que l'Etranger envahissait la France, la Législative ripostait en proclamant la Patrie en danger et procédait à l'enrôlement des volontaires. Cette troupe hétéroclite, dépenaillée, mal armée mais animée d'une foi révolutionnaire et patriotique devait écraser les Prussiens aguerris, commandés par le Duc de Brunswick et le Roi de Prusse, à Valmy, le 21 septembre 1792. Cette éclatante victoire de Kellermann et de Dumouriez rompit la coalition contre la Révolution Française. Cette même date vit, avec ce succès, l'abolition de la Royauté, la déchéance de Louis XVI, la proclamation de la République et la déclaration de guerre à l'Autriche, Marie-Antoinette étant la fille de l'Empereur Germanique François Ier. Ce 21 septembre 1792 fut aussi l'acte de naissance de la Convention Nationale. Louis XVI accusé de trahison fut jugé, condamné à mort et exécuté le 21 janvier 1793. La cy-devant reine Marie-Antoinette, veuve Capet, monta à l'échafaud le 16 octobre suivant. C'est au cours de la Convention que les Républicains, pour des questions de doctrine, s'entredéchirèrent en frères ennemis avec les sanglants épisodes des Girondins et des Montagnards. La Terreur s'institua avec le vote de la Loi des Suspects (5 septembre 1793) jusqu'à la chute et l'exécution de Robespierre et des Montagnards, le 9 Thermidor de l'An II de la République Une et Indivisible. L'année 1793 vit aussi le début des Guerres de Vendée lesquelles ne répondaient alors pas du tout à un soulèvement royaliste. La population paysanne de cette ancienne province, en grande partie illettrée, n'avait aucune notion de ce que pouvait être la Nation. Ils refusèrent à peu près tous la conscription et l'infime mino-

rité qui avait été enrôlée, déserta avec armes et bagages. La noblesse vendéenne n'était pas du tout disposée à suivre ce mouvement et, bien souvent, ce sont les troupes d'insoumis qui vinrent les chercher en armes dans leurs châteaux où ils se cachaient. Ce n'est que par la suite (mort de Louis XVI) qu'ils firent de cette révolte (contre le service militaire, en fait, qui les emmenait combattre bien loin, trop loin du pays) une sécession royaliste. Préférant se trouver à la tête de leurs paysans plutôt qu'attendre une arrestation comme suspects, ils devinrent par la suite l'âme de la rébellion. La répression fut sanglante avec, notamment, les Colonnes Infernales qui réduisirent ces contrées. A l'instar de la Guerre des Albigeois, ces Bleus ne firent aucun quartier, assassinant sans distinction royalistes et républicains car, en Vendée, il y eut des villages et des bourgs qui étaient acquis à la République. Il fallut attendre un Hoche pour que la Vendée exangue soit pacifiée (1796). Dans nos contrées, il y eut des tentatives de soulèvement puis des sociétés secrètes monarchistes comme celle des " Compagnons de Jéhu " qui perdurèrent jusque sous l'Empire et aussi des brigands, comme le Curé d'Aleyrac. Ce dernier, à la tête d'une puissante troupe armée, terrorisa le sud de la Drôme, rançonnant aussi bien royalistes que républicains pour son profit personnel. 1793 vit aussi les Royalistes s'emparer de Toulon et livrer ville et port de guerre aux Anglais. Les troupes de la Convention en firent le siège et enlevèrent la place grâce à l'artillerie où se fit remarquer, quant à sa tactique particulière, un certain BONAPARTE qui s'avéra déjà un fin stra tège.La même année, hélas !, vit la révolte de Lyon contre la Convention, entre autres villes. Cette sécession n'était pas anti-républicaine, elle se voulait "Fédéraliste" et échapper au centralisme parisien. C'était vraiment une idée prématurée, envisageable avec réserve en cette fin du XXe siècle ! La Nation Française, à peine instituée, déjà déchirée par la Vendée et Toulon, qui ne comprenait pas encore, ou tout juste, une unité nationale francophone, ne pouvait tolérer cette partition du pouvoir exécutif. Les Etats du Pape (Comtat Venaissin et enclave) malgré les tentatives puis référendum de 1790-91 ne voulaient pas d'intégration à la France, malgré l'opposition d'Avignon. La formation du département du Vaucluse fut effective en 1792 mais celui-ci manquant d'enthousiasme était moins sûr que d'autres pays annexés à cette époque, Savoie, Genevois et ex-Comté de Nice (lesquels furent distraits en 1814 pour faire retour en 1860, sauf Genève Suisse. La répression contre Lyon fut terrible et le siège réduisit les habitants à la famine. La ville rebelle dut capituler et fut nommée " Commune affranchie " perdant jusqu'à son nom.

A la Convention succéda <u>le Directoire</u> (26 octobre 1795 - 8 octo-

bre 1799). Le régime a évolué après l'adoption d'une nouvelle Constitution (celle de l'An III)et devint une république bourgeoise et conquérante. Les cinq Directeurs gouvernaient avec l'aide de deux Chambres : Le " Conseil des Anciens " et le " Conseil des Cinq-Cents ". Dès les premiers succès de la Révolution et notamment celui de Valmy, les peuples d'Europe déclanchèrent des insurrections contre les régimes despotiques qui présidaient à leurs destinées. Devant ces actes d'émancipation, la République Française envoya ses troupes soutenir les émeutiers afin de constituer des Républiques-Soeurs. Le Directoire fit ainsi la guerre à l'Autriche (Campagne d'Italie) et à l'Angleterre (Campagne d'Egypte). Mais cela provoqua la 2e coalition contre la France. A l'intérieur ces expéditions lointaines amenèrent une grave crise financière. Par contre-coup, la réaction releva la tête et poursuivit les patriotes par " Muscadins " interposés. Les Inc(r)oyables et les Me(r)veilleuses de façade masquaient, malgré la légèreté des moeurs, l'arrivée des enrichis de tous poils (agioteurs profitant des dévaluations, trafiquants sur les subsistances, revente de biens nationaux, usurpations dans l'exécutif, etc ...) qui ne pouvaient profiter qu'à la noblesse nouvelle, d'où complots, tentatives de coups d'Etat, alors que la plus grande masse des forces vives de la Nation étaient à cent lieues et plus de la Métropole.

A la déconfiture du Directoire (8 octobre 1799) succéda le Consulat (gouvernement établi avec la Constitution de l'An VIII) qui se maintint du 9 novembre 1799 au 18 Mai 1804. La direction du pouvoir échut à trois Consuls provisoires (Bonaparte, Sieyès et Ducos) et, dès cette époque Bonaparte réorganisa totalement la France. Trois Consuls nommés pour dix ans succédèrent aux premiers (Bonaparte, Cambacérès et Lebrun). Le Senatus-Consulte, de l'An X, nomma Bonaparte Consul à vie et celui de l'An XII vit en fait la reconnaissance de l'Empire mais il y avait déjà belle lurette que la Révolution Française était morte !

o

o o

CHRONOLOGIES LOCALES

Nous consacrons les pages qui suivent à des éphémérides concernant EROME, SERVES et GERVANS. Disons d'emblée qu'elles sont d'une rare pauvreté. Elles couvrent les années 1790 à 1800. Là se bornent nos connaissances les archives communales ayant été détruites pour la période 1789-1815. Nous profitons de cet " Essai Historique " pour lancer un appel auprès de nos concitoyens. A n'en pas douter, ceux-ci peuvent avoir des

trésors insoupçonnés dans des archives de famille (correspondance du temps, écrits, quelconques à des yeux non avertis), voire dans les greniers.

Les documents présentés sont numérotés et renvoient à une table analytique ainsi qu'à des commentaires dans les " Notes et Références " en fin de chapitre.

Le seul document anecdotique transcrit ci-dessous est une lettre de BONAPARTE tirée de l'oubli vers la fin du siècle dernier et publié alors dans le Bulletin de la Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme et que nous avons livré dans notre Monographie de Serves (8). Elle est intéressante car elle rend compte de l'état d'esprit dauphinois.

Serve, près de Saint-Vallier en Dauphiné, le 8 Février 1791.

Je suis dans la cabane d'un paysan d'où je me plais à t'écrire après m'être longtemps entretenu avec ces bonnes gens. Il est quatre heures du soir, le temps est frais quoique doux; je me suis amusé à marcher; la neige ne tombe pas mais n'est pas loin. J'ai trouvé partout des paysans très fermes sur leurs étriers, surtout en Dauphiné. Ils sont disposés à mourir pour le maintien de la Constitution. J'ai vu à Valence un peuple résolu, des soldats patriotes et des officiers aristocrates; exception cependant, puisque le Président du Club est un capitaine dénommé Du Cubrau. C'est un capitaine du régiment du Forez, en résidence à Valence. Les femmes sont partout royalistes; ce n'est pas étonnant, la Liberté est une Femme plus jolie qu'elles qui les éclipse. Tous les curés du département ont prêté le serment civique, l'on se moque des cris des évêques.

Il ne faut pas tant plaindre notre département. Je connais les personnes qui composent celui de Valence, elles ne valent pas les nôtres.

Le Club est ici composé de deux cents personnes; quand ils tiennent leurs réunions publiques, ils s'assemblent dans une église. Les femmes y vont alors. Ce qu'on nomme la "Bonne Société" est aux trois-quarts aristocratique, c'est à dire qu'ils se couvrent du masque des courtisans de la Constitution anglaise. Dimanche prochain, le département de la Drôme nomme son évêque. Il est probable que ce sera le curé de Valence. J'entends rien de nouveau mais il faut que tout soit tranquille.

La Société Patriotique de Valence a envoyé une députation pour tâcher de concilier Avignon avec Carpentras. Cette députation se joindra aux députations de l'Escot, de Rouges, de Montélimar, etc ...

Il est vrai que Perrêti a menacé Mirabeau d'un coup de couteau, cela n'a pas fait honneur à la Nation. Il faudrait que la Société Patriotique fit présent d'un habillement complet de Corse à Mirabeau. C'est à dire une barette, veste, culotte et caleçon, cartouchière, stylet, pistolets et fusil. Cela ferait bon effet.

(9) Je vous embrasse, mon cher Fesch, la voiture passe, je vais la joindre; nous couchons à Saint-Vallier.

Buonaparte

o

o o

NORD ← SAINT-VALLIER — ANNEE 1790 — TAIN → SUD

SERVES (Section)	EROME (CHEF-LIEU)	GERVANS (Section)
11 Novembre : Impositions particulières (275). 14 Décembre : CHOPARD, Curé (279) (9)	14 Décembre : BABORIER, Curé (278).	

ANNEE 1791

		3 Janvier : Comptabilité communale de EROME, section de Gervans, imposition d'une certaine somme, (275). 11 Janvier : PALISSE, curé (278) (10).
5 Février : TROLLAT, curé - Octroi d'un jardin (287), (11).	5 Février : suspension de vente de Biens Nationaux en faveur de BABORIN (sic, pro-BABORIER), curé.(283), (12). Même date : Octroi d'un jardin à BABORIER, curé. (286), (13).	
8 Février : Lettre de BONAPARTE (V. ci-dessus, p. 271).	11 Avril : Requête sans explication de ARNAUD (305)	11 Avril : Requête sans explication de CHAMPION (305), (14).
4 Mai : Réfection du rôle d'imposition (294).		18 Mai : Indemnités demandées par CHAMPION pour graviers pris dans son terrain pour l'entretien de la route (290)
13 Juin : Nomination d'un Géomètre, vu le mauvais état du parcellaire (193).	13 Juin : Nomination d'un Géomètre, vu le mauvais état du parcellaire(293).	13 Juin : Nomination d'un Géomètre, vu le mauvais état du parcellaire (293). 20 Juin : autorisation d'imposer 520 livres destinées à RONDET, pour répa-

NORD ——— SAINT-VALLIER

ANNEE 1790

TAIN ——— SUD

SERVES (Section)	EROME (CHEF-LIEU)	GERVANS (Section)
11 Novembre : Impositions particulières (275). 14 Décembre : CHOPARD, Curé (279) (9)	14 Décembre : BABORIER, Curé (278).	

ANNEE 1791

		3 Janvier : Comptabilité communale de EROME, section de Gervans, imposition d'une certaine somme, (275). 11 Janvier : PALISSE, curé (278) (10).
5 Février : TROLLAT, curé - Octroi d'un jardin (287), (11).	5 Février : suspension de vente de Biens Nationaux en faveur de BABORIN (sic, pro-BABORIER), curé.(283), (12). Même date : Octroi d'un jardin à BABORIER, curé. (286), (13).	
8 Février : Lettre de BONAPARTE (V. ci-dessus, p. 271). 4 Mai : Réfection du rôle d'imposition (294).	11 Avril : Requête sans explication de ARNAUD (305)	11 Avril : Requête sans explication de CHAMPION (305), (14). 18 Mai : Indemnités demandées par CHAMPION pour graviers pris dans son terrain pour l'entretien de la route (290)
13 Juin : Nomination d'un Géomètre, vu le mauvais état du parcellaire (193).	13 Juin : Nomination d'un Géomètre, vu le mauvais état du parcellaire(293).	13 Juin : Nomination d'un Géomètre, vu le mauvais état du parcellaire (293). 20 Juin : autorisation d'imposer 520 livres destinées à RONDET, pour répa-

SERVES (Section)	EROME (CHEF-LIEU)	GERVANS (Section)
13 Janvier : Municipalité, traitement du Secrétaire André MONET (324 Livres), (309), (15).	26 Janvier : Expertise des réparations à la Cure, ((309).	10 Janvier : Au sujet de l'aliénation des Fontaines (317)
3 Février : débat sur les réparations à faire à l'église (308), (16).		
6 Février : Autorisation pour la vente d'une écurie (307), (17).		
9 Février : Ajournement des réparations à l'église (308).		
	21 Mai : (Liquidation des comptes de 1790)Prieuré de N.D. de la Mure (Saint-Antoine), OFFAREL, prieur - Recettes = 6.107 Livres. Dépenses = 5.337 Livres.(651).	
	8 Juin : Rejet (ou renvoi ?) d'une demande de dégrèvement (333).	
13 Juin : Redressement des rôles des Patentes, (324).	13 Juin : Redressement des rôles des Patentes, (324).	13 Juin : Redressement des rôles des Patentes, (324).
		13 Octobre : Emigrés - Dossiers particuliers (créances, administration de leurs domaines) - Examen des propriétés du cy-devant DU CHATELARD Cadet, émigré, (448)
22 Octobre : Reliquat de comptes des impôts communaux - 140 Livres à Louis CHOPARD (au titre de l'année 1790), (331).		24 Octobre : suite & Fin de l'examen des Propriétés DU CHATELARD, (448)

ANNEE 1793

AN II DE LA REPUBLIQUE (Le 31 Décembre 1793 se termine le 11 Nivôse de l'An II)

SERVES (Section)	EROME (CHEF-LIEU)	GERVANS (Section)
7 Janvier : Travaux Publics - l'immeuble FAURE est frappé d'alignement (392).	Février : Rejet d'une requête de retraite avec pension de BARBORIER (sic), curé (578)	15 Février : 625 Livres à RONDET, adjudicataire des réparations à effectuer au presbytère (338)
	12 Mars : Rejet d'une requête de BABORIER, curé, à propos de vente de biens sis à Albon, (582).	
	11 Mai : Gratifications de 286 Livres à des Volontaires Nationaux, (337).	
	Même date : 10 Livres accordées au Greffier (338).	
	5 Juin : 12 Livres accordées à GRENIER, Officier Municipal, (338).	
27 Juillet : Etape de Saint-Vallier, extension de logements à Serves(398)	27 Juillet : Etape de St-Vallier, extension de logements à Erôme (398)	27 Juillet : Etape de St-Vallier, extension de logements à Gervans (398)
	6 Août : Réformes-Exemptions, prise en charge par la Commune du citoyen MEILHE (396)	
	10 Août : Stationnement d 'une Compagnie de Volontaires de Crest ayant quitté le Bataillon du Mont-Blanc (397).	10 Août : Stationnement d'une Cie de Volontaires de Crest ayant quitté le Bataillon du Mont-Blanc (397).
17 Août : Venant d'Erôme et Gervans, cantonnement des volontaires de Crest (398)	17 Août: Fourniture de vivres aux-dits Volontaires- Départ de ceux-ci pour Serves (398)	17 Août : Fourniture de vivres aux-dits volontaires - Départ de ceux ci pour Serves, (398).
18 Septembre : Adjudication de l'élargissement de la route à l'extrémité du Quai (Entrée Nord du village) (404) (18)		

ANNEE 1794

AN II DE LA REPUBLIQUE & AN III A PARTIR DU 22 SEPTEMBRE 1794

SERVES (Section)	EROME (CHEF-LIEU)	GERVANS (Section)
2 Pluviose (21 Janvier) : Travaux Publics, approbation du devis des réparations de Serves, (412).		
13 Pluviose (7 Février) : Recouvrement des Patentes (348)	13 Pluviose (7 Février) : Recouvrement des Patentes (348)	13 Pluviose (7 Février) : Recouvrement des Patentes (348)
14 Pluviose (8 Février) : Travaux Publics - Livraison de 50 livres de poudre à ROCHETTE, entrepreneur de T.P. (412)		
28 Germinal (17 Avril) : Idem, livraison de 50 livres de poudre à ROCHETTE, entrepreneur T.P. (412)		
	17 Prairial (5 Juin) : OFFAREL, ex-prieur de N.D. de la Mure (St-Antoine), (347).	
		2 Messidor (20 Juin) : Attribution d'un jardin au curé, (598).
		2 Messidor (20 Juin) : Gervans ne peut disposer de la cure, (598).

ANNEE 1795

AN III DE LA REPUBLIQUE & AN IV A PARTIR DU 23 SEPTEMBRE 1795

SERVES (Section)	EROME (CHEF-LIEU)	GERVANS (Section)
18 Germinal (7 Avril) : Travaux Publics, la propriété de Henri MAURICE est frappée d'alignement (425).		

ANNEE 1796

1er Janvier = 11 Nivôse AN IV - 22 Septembre = 1er Vendémiaire AN V

SERVES (Section)	EROME (CHEF-LIEU)	GERVANS (Section)
11 Pluviose (31 Janvier) : Aliénés - Transfert à Grenoble du citoyen LOVIER, (626).		
6 Floréal (27 Avril) : Résiliation des baux de fermage, (519).	6 Floréal (27 Avril) : Résiliation des Baux de Fermage, (519).	6 Floréal (27 Avril) :Résiliation des baux de fermage, (519).
12 Floréal (2 Mai) : Confirmation du transfert de LOVIER à l'asile de Grenoble, (626).		
25 Prairial (14 Juin) : Confirmation l'église de Serves est rendue au Culte (524).	1er Complémentaire (16 Septembre): Emprunt - Déchargé : Cit.CHIERPE, (659).	
	1er Complémentaire (16 Septembre) : Emprunt forcé de l'An IV : Concernant le citoyen FOURNIER, (655).	
	4e Complémentaire (19 Septembre) : Restitution de Consignations - Citoyen BOISSET, (533).	
	2 Vendémiaire AN V (23 Septembre) : Restitution de Consignations - Citoyen BERGIER, (533).	
3 Vendémiaire AN V (24 Septembre) : Police Rurale = Ban des Vendanges (616)	3 Vendémiaire (24 Septembre) : Police Rurale = Ban des Vendanges (616)	3 Vendémiaire AN V (24 Septembre) : Police Rurale = Ban des Vendanges (616).
		19 Frimaire (10 Décembre) : lancement de l'Emprunt forcé de l'an IV, (655).

ANNEE 1797

1er Janvier = 12 Nivôse AN V - 22 Septembre = 1er Vendémiaire AN VI

SERVES (Section)	EROME (CHEF-LIEU)	GERVANS (Section)
17 Floréal (6 Mai) : 117 livres à MONET pour reliquat de 1791, (351). 19 Prairial (7 Juin) : Travaux Publics - la Propriété BRUNET frappée d'Alignement, (620).	2 Floréal (21 Avril) : Emprunt forcé de l'An IV réduction de cote, (659)	2 Floréal (21 Avril) : Emprunt forcé de l'An IV, réduction de cote - BOUVAREL (655). 2 Floréal : Id., Décharges : MOTTON, SAUVAJON, FOURNIER (659).

ANNEE 1798

1er Janvier = 12 Nivôse AN VI - 22 Septembre = 1er Vendémiaire AN VII

1er Fructidor (18 Août) : Etablissement de nouvelles barrières, (618), (22). 22 Brumaire AN VII (12 Novembre) : En définitive, le citoyen LOVIER est interné à l'asile de Romans, (630)		

ANNEE 1799

1er Janvier = 12 Nivôse AN VII - 22 Septembre = 1er Vendémiaire AN VIII

SERVES (Section)	EROME (CHEF-LIEU)	GERVANS (Section)

ANNEE 1800

1er Janvier = 12 Nivôse AN VIII - 22 Septembre = 1er Vendémiaire AN IX

17 Ventôse (9 Mars) : Recrutement, permis de se faire remplacer (LOI du 17 Ventôse AN VIII) 1er Germinal (21 Mars) : Alignement sur la Grand' Route, les propriétés Jacques ALLEMAND et Jacques CAVARO, (269) 6 Floréal (25 Avril) - Permis de se faire remplacer = Louis VIVIER, (670) 2 Messidor (20 Juin) : Travaux Publics - La propriété CHATRON frappée d'alignement, (631).	17 Ventôse (9 Mars) : Recrutement, permis de se faire remplacer (LOI du 17 Ventôse de l'AN VIII) 29 Germinal (18 Avril) - Permis de se faire remplacer = Pierre NICOLAS, (668). 9 Floréal (28 Avril) - Permis de se faire remplacer = Jean-François GUIGONNET (667). 13 Floréal (2 Mai) - Id. = Guillaume PASCAL (668).	17 Ventôse (9 Mars) : Recrutement, permis de se faire remplacer (LOI du 17 Ventôse AN VIII)

PERSONNAGES CITES DANS CES DOCUMENTS

EROME : Arnaud (1791); Baborier, curé (1790-91-93); Beaujet, vicaire (1791); Bergier (1796); Boisset (1796); Chierpe (1796); Fournier (1796); Grenier, Officier Municipal (1791); Guigonnet (1800); Meilhe (1793); Nicolas (1800); Offarel, prieur de St-Antoine - N.D. de la Mure (1792-94); Pascal (1800), 13 noms cités.

SERVES : Allemand (1800); Bonaparte, de passage (1791); Brunet (1797); Cavaro (1800); Chopard, curé (1790-92); Chatron (1800); Faure (1793); Lovier (1796-98); Maurice (1795); Monet, Secrétaire Municipal (1792-97); Rochette, entrepreneur de Travaux Publics (1794); Trollat, curé (1791); Vivier (1800), 13 noms.

GERVANS : Bouvarel (1797); Champion (1791); Châtelard-Cadet (Du ...), émigré(1792); Fournier (1797); Motton (1797); Palisse, curé (1791); Rondet (1791-93); Sauvajon (1797), 8 noms cités.

Ces trente-deux noms cités ne signifient pas qu'il y avait trente-deux familles à EROME et ses deux sections ! Nous avons excepté Bonaparte (de passage) et du Chastelard (émigré). En 1790, Erome, Serves et Gervans dépassaient 2.000 personnes suivant les registres de l'Etat Civil.

GRANDS SUJETS TRAITES DE 1790 A 1800

1° - Prééminence d'EROME sur SERVES (ancien chef-lieu d'un Mandement Féodal) en 1790 et confirmation en 1795.

2° Clergé - Biens Nationaux de 1ère Origine -

* Mise en vente des églises (Serves & Gervans), des chapelles (St-Antoine d'Erôme, St-Pierre de Serves), des Presbytères (3 ex-paroisses), écuries (Serves), jardins et terres (3 ex-paroisses).

* Seule l'église d'EROME, Chef-Lieu, n'apparaît pas dans ces ventes.

* Les curés (assermentés) de Serves et Gervans n'ont pas d'église.

Les prêtres ayant prêté le serment à la Constitution Civile du Clergé sont rémunérés par l'Etat. Les curés de Serves et Gervans perçoivent-ils ce viatique ?

* L'église de Serves n'ayant pas trouvé d'acquéreur, elle est rendue au culte en 1795. Il en fut sans doute de même pour Gervans.

* Les prêtres des 3 ex-paroisses reçurent de l'Etat un jardin potager (d'un arpent) pour pouvoir subsister, Erôme & Serves le 5 Février 1791, Gervans le 20 juin 1794.

3° Noblesse - Emigrés - Biens Nationaux de 2e Origine -

* Il n'est nulle part fait mention des propriétés du cy-devant Comte de Saint-Vallier. Cette branche des Lacroix-Chevrières étant ralliée à la République.

* Mise à disposition des propriétés de l'ex-Comte du Chastelard-Cadet, à Gervans, en 1792.

4º - Armées - Nulle part (sauf en 1793) il n'est fait mention des passages de troupes lesquelles, pourtant, sont obligatoirement passées par EROME et ses 2 sections ! Les étapes étaient celles de TAIN et de St-VALLIER. Comme elles s'avéraient insuffisantes, on procéda, en 1793, à une extension des cantonnements (et du logement chez l'habitant) à EROME, SERVES et GERVANS, pour cette seule année. Bien qu'il dut y en avoir, on ne cite aucun engagement volontaire. Il est juste fait mention du vote d'une gratification de 286 livres (le 11 Mai 1793) à des Volontaires Nationaux. On voit mal EROME distribuer cette manne à des engagés étrangers au pays !

Quant au-dit recrutement, il est plus question de substitution par achat d'un remplaçant pour la conscription de 1800 et touchant des enfants du chef-lieu et de Serves.

5º - Finances : Qu'il s'agisse des Finances de l'Etat ou des finances municipales, on note de nombreux documents de 1790 à 1800, qu'il s'agisse d'un nouveau par cellaire, d'impositions exceptionnelles, de Biens Nationaux, de liquidation & solde de comptes, d'emprunt forcé, de dégrèvements, etc ...Certaines de ces dépenses ont trait aux :

* Travaux Publics, avec :

* Entretien de la route (déjà N.7), en 1791.

* Aménagement du Quai de Serves (et donc de son port), en 1792.

* Elargissement de la route, sous le château de Serves, à l'aide d'explosif (1793-94).

* à l'expropriation d'immeubles frappés d'alignement, vue l'étroitesse du passage à Serves, notamment ceux des citoyens Faure (1793), Brunet (1797), Maurice (1795), Allemand, Cavaro & Chatron (1800).

* Entrent dans ces dépenses celles concernant l'endiguement du Riverolles, torrent de PONSAS dont le bas-cours est limite entre PONSAS et EROME (section de Serves par rattachement du domaine du Château de Fontager au cy-devant Comte du Chastelard),limite, également, des cantons de Tain & de Val-Libre (ex-St-Vallier).

* Ces documents fiscaux concernent également le redressement des rôles des patentes (1792), de leur recouvrement (1794), de la résiliation des baux de fermage (1796).

* Enfin, vu le nouveau chef-lieu de la communauté, en remplacement du péage de Serves (supprimé en 1776), la commune d'EROME implantait des postes d'octroi (" Barrières ") aux deux extrémités de son terroir, probablement au " Just " (au Nord, Section de Serves) et à la hauteur de la " Table du Roy " (au Sud, section de Gervans).

6° - Agriculture - Industrie - Commerce.

A de rares exceptions, on ne sait rien de ces époques en ce qui concerne nos trois communautés. Le travail reste à faire avec le dépouillement des archives fiscales ci-dessus énoncées, travail de détail, certes passionnant mais qui dépasse le cadre de cette étude, étude qui, malgré tout, demande à être poursuivie.

On subodore, malgré l'incertitude des temps (1790-1800) une relative expansion économique. Elle est signalée par deux documents :

* en 1793, avec la reconnaissance du vin de Gervans en équivalence avec celui de l'Hermitage (article spécial dans le tableau du maximum, en 1793).

* en 1796, avec le Ban des Vendanges

Au point de vue agricole, l'expansion est surtout vinicole avec un classement des vignobles essentiellement de coteaux. Exception faite de la plantation des MÛriers, voire du Tabac, toutes les autres productions restent du domaine local (céréales, fruîtiers, élevage, etc ...). Peut-être que le fourrage (vu l'accroissement de la cavalerie notamment) entre également dans le domaine des productions exportées.

L'industrie reste concentrée sur les villes et les cocons ou le fil de soie alimentent les fabriques extérieures au pays. La seule industrie qui semble subsister parait être celle des pipes en terre.

Le commerce est essentiellement celui du passage des rouliers (voie principale nord-sud, d'où auberges, chevaux frais, charrons, maréchal, etc...) et des équipages du Rhône (importance du site de Serves, lieu du changement de rive dans le halage).

L'artisanat est réduit aux activités locales. Toutefois, GERVANS se distingue avec une petite fabrique de cotonnade dont la production parait absorbée par le canton (TAIN) ou le chef-lieu de district (ROMANS).

o

o o

LA FIN DE LA 1ère REPUBLIQUE On peut dire que celle-ci était consommée du jour où l'Etat Consulaire succéda, par la force, au Directoire. Si le 18 Brumaire avait été un coup d'Etat, c'est par des moyens tout à fait légaux que BONAPARTE devint NAPOLEON Ier. Ayant fait promulguer le Code Civil le 21 Mars 1804, c'est le Sénat qui lui décerna la dignité impériale le 18 Mai suivant.

La France lasse de tant d'évènements se laissa violer une fois de plus mais malgré la Paix à laquelle elle aspirait tant, c'était dans l'immédiat la Guerre.

Sur le plan local, on ne trouve guère de changement(23).

NOTES & REFERENCES

(1) - André BLANC & Michel PERONNET : " La Révolution dans la Drôme ", (Horvath, Le Côteau, 1989), cy Péronnet, pp. 19-25.

(2) - La nouvelle de la prise de la Bastille ne fut connue à Valence que le 18 au matin.

(3) - Dès cette journée, des arbres de la Liberté furent plantés au cours de cérémonies publiques pour bien marquer la fin du despotisme.

(4) - Archives de la Drôme, Série " E ", Suppléments, Tome 7, p. 137, col. 2 et p. 138, col. 1.

(5) - Idem, p. 137, col. 1 & 2.

(6) - Archives Départementales - Drôme - Tome 10 - Archives de la Révolution - Série " L ", (A.D., Valence, 1933) :
EROME : Col. 396, 397, 398, 519, 533, 535, 578, 602, 616, 646, 651, 655, 654, 667, 668, 671.
SERVES : Col. 269, 278, 279, 283, 286, 287, 290, 291, 293, 294, 305, 307, 308, 317, 324, 333, 337, 338, 351, 392, 397, 398, 404, 412, 424, 425, 519, 524, 535, 602, 618, 620, 626, 630, 631, 642, 657, 670, 671.
GERVANS : Col. 468, 519, 598, 655, 659, 671.
(PONSAS) - FONTAGER (sur Serves) et Le Chastelard (sur Ponsas), Col. 292, 354, ...
N.D. DE LA MURE (EROME), Col. 347, ...

Archives Départementales - Drôme - Tome 7 - Répertoire Numérique de la Série " Q " - Domaines Nationaux - (A.D., Valence, 1926); District de ROMANS (P. Q-6) - Biens de Première Origine (Col. 1 & 2, n° Q.110 à Q.122) - Biens de Deuxième origine (Col. 2, n° Q.123 à Q.132).
Administration et Contentieux des Domaines (P. Q.16) - Q.408 (Col. 1 & 2) : EROME.
Domaines, Enregistrement et Timbre (P. Q.28) - 5-Q.1 (Id. Col. 2) (Ponsas), SERVES, EROME (et Gervans)
Dans la notice ALIXAN (P.Q-32) on trouve : " ... Cure de Serves : maison et jardin, 4, 375 " (Est-ce bien une erreur ancienne de Classement ?).

EROME (P. Q.38, Col. 2) R 2, 116. Prieuré de la Mure : 1, 36-8, 4, 397 - Cure de Serves : maison, 372; terres, 370-1, 373-4 - Jardin de la Cure, 63, 43 - Cf. Serves.
GERVANS (P. Q-39, Col. 2) Cure et jardin, 64-90 - Eglise,76-23. cf. Erôme, Serves.
SERVES (P. Q.51, Col. 2) - R2, 116 - Cure : 1, 19-21; 4, 470 - Cure et jardin, 64, 88 - Eglise, 73, 525 - Châtelard ; Bois, R6, 143 (Plan); 18, 803-6, 817. - Cf. Erôme, Gervans.

Il est rappelé que 14 communes drômoises échappèrent à la vente des Biens Nationaux, dont PONSAS, (P. Q-54, col. 2).

Parmi les émigrés dont les biens furent saisis et vendus (Biens de Deuxième Origine), notons les Bois du Marquis du Chastelard (seigneur de Fontager). V. P. Q-56, bas de colonne 1.

(7) - A la campagne surtout, le jardin du curé voisinait le presbytère. A SERVES comme à GERVANS, voire à EROME même, tout avait été mis sous séquestre (Biens Nationaux). Curé sans église mais ayant prêté le serment civique, les autorités communales lui allouèrent un jardin potager sans doute distinct de celui d'origine, afin de ne pas déprécier l'ensemble mis en vente (maison avec jardin).

(8) - Cl. BOISSE : " Monographie de Serves ", op. cit., pp. 93-94.

(9) - En 1790, CHOPARD est un curé assermenté sans église.

(10)- le curé PALISSE partage le même sort

(11)- En 1791, l'abbé TROLLAT succède à l'abbéCHOPARD comme curé de SERVES. Il avait été déjà vicaire dans cette paroisse en 1788 bien que Serves, sur le plan religieux (administratif) ne soit plus rien.

(12)- Le curé d'EROME est seul à disposer d'une église.

(13)- Vue la précédente décision suspendant la vente des Biens Nationaux, le curé d'EROME reçut peut-être le jardin de la cure, bien que le presbytère lui restât interdit.

(14)- Le citoyen CHAMPION fut Maire d'EROME.

(15)- Il s'agit de la Municipalité d'EROME mais la Section de Serves pouvait disposer, semble-t-il, d'un secrétaire administratif distinct de celui (ou ceux) des autres sections.

(16)- L'église avait été mise en vente mais elle n'avait pas trouvé d'acquéreur, comme dans la plupart des cas.

(17)- Cette écurie devait être celle du presbytère de Serves (comprise dans les Biens Nationaux de 1ère Origine).

(18)- Il s'agit du passage alors le plus étroit(à l'entrée nord de Serves). Celui-ci fut élargi à la fin du XVIIIe s. et au cours du premier quart du siècle suivant. Jadis le rocher s'avançait encore plus côté Rhône. Il s'agit des arrières des propriétés FAVIER & VINCENT.

(19)- Cette affaire dut être déclanchée par la bourgeoisie servoise humiliée.

(20)- Il ne peut s'agir que de l'église du Prieuré N.D. de la Mure (St-Antoine), devenue simple chapelle en 1790.

(21)- Il s'agit de la chapelle castrale St-Pierre. Le fait d'être annexée au château procède d'une usurpation. Ce texte apporte la preuve que ce monument était communal.

(22) - Ce terme a pu être déterminant dans la fixation du toponyme " Les Barres ", hameau méridional moderne de Serves et le différenciant désormais de celui des Coffins. Ceci est un piège, soulignons-le. Ces "barrières" correspondent à un octroi. Les Barres de Serves viennent effectivement d'un octroi mais dépendant alors du Péage supprimé en 1776.

Ces nouvelles barrières devaient se situer au nord du hameau " Le Just " dans une partie de terroir nouvellement acquise avec l'organisation administrative de 1790, annexant à Serves partie de ce qui aurait dû revenir à PONSAS. Il s'agit de Fontager qui relevait (ab origine) du Mandement de VALS. Ce terroir a été distrait de celui de la commune de St-BARTHELEMY-DE-VALS (via St-Victor) pour être dévolu au terroir Servois et non à celui de PONSAS et donc dans le Canton de TAIN et non dans celui de SAINT-VALLIER.

Ces barrières ont été éphémères et ne sont pas dans l'élaboration et la fixation d'un toponyme. Elles devaient donc se situer entre " Le Just " et le passage du Riverolles (torrent de Ponsas)en nouveau terroir. Cela se justifie d'autant qu'on change justement de canton. Les nouvelles barrières aux Barres (Serves)auraient été un contresens étant donné qu'on était sur le même terroir d'une commune alors unique.

(23) - Sur le plan administratif, la réorganisation de l'An VIII modifie le canton de TAIN lequel comprend désormais les Communes de Tain, Crozes, Erôme, Larnage, Beaumont-Monteux, Chanos-Curson, Chantemerle, Mercurol, La Roche de Glun, Veaunes. Entrèrent plus tard dans le canton les communes de Serves (1844), Pont-de-l'Isère (1866) et Gervans (1948).
Lors de la réorganisation de l'An VIII, le canton de TAIN fut incorporé dans l'arrondissement de Valence après suppression des districts.

CHAPITRE DIX-SEPT : LA VIE A EROME A TRAVERS SON REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNALES

A V E R T I S S E M E N T

Dans cette aube du XIXe siècle et tout au long des péripéties des années 1800 - 1899, nous n'avons pas la prétention de conter par le menu l'histoire locale de nos trois villages dont EROME fut un temps le Chef-Lieu, suivant le cours d'une histoire nationale événementielle.

Nous souhaitons seulement être l'instigateur à des monographies spécifiques traitant d'économie et de société. Soulevant le coin du voile, nous présentons la radicalisation du monde paysan vers une extension artisanale puis le capitalisme naissant pour aboutir à une société mixte d'Ouvriers-Paysans (ou l'inverse)bien plus qu'à un type de société parfaitement définie de Paysans d'un côté, d'Artisans de l'autre.

Il en est de même avec des nouveautés dans l'acheminement de la production que celui-ci soit par voies terrestre ou fluviale (la modernité consistant à l'amélioration apportée par la navigation à vapeur puis l'invention de véhicules automobiles) ou complètement révolutionnaire avec le Chemin de Fer. Sûreté et Rapidité seront des facteurs déterminants.

Déjà, l'élevage du ver-à-soie offrait au monde agricole le débouché de l'artisanat vers le monde industriel. L'exportation de denrées périssables (fruîts et légumes) ou dont la conservation était assurée (vin & alcool) n'a été rendue possible qu'avec la rapidité des livraisons, rapprochant la Paysannerie de la Ville, voire de la Grand Ville (principalement Lyon et Paris).

Nous espérons que certains de nos jeunes concitoyens puissent s'adonner à la Recherche et que ce chapitre leur servira de guide, sinon d'introduction à des thèses socio-économiques, historiques dans un cadre géographique subissant une accélération sans commune mesure avec les époques précédantes ou la dizaine de régimes politiques différents n'ont guère modifié le sens de l'Histoire.

AVANT PROPOS

Tout au long de ce XIXème siécle, EROME, Serves et Gervans vont connaître des sorts et destin fort différents mais les plus grands bouleversements vont être dus à l'implantation du CHEMIN DE FER.

Un gros point noir fut celui du percement du tunnel de SERVES, en plein massif granitique, avec en plus, une courbe en son milieu. Nous reviendrons par la suite sur cet ouvrage d'Art. Révélons d'emblée que le ballast des lignes s'est effectué au pied même des abrupt côteaux, à un niveau plus élevé que celui de la route, de l'ordre de 5 à 10 m. Du pont de PONSAS sur le Rivérolles (grande arche unique enjambant ce "pipi de chat" aux crues célèbres et devastatrices qui en faisaient un inconvénient majeur pour le trafic)les lignes vont passer en hauteur. A la sortie méridionales du tunnel de SERVES et jusqu'au hameau des Barres, le ballast va être implanté au sommet d'un talus. Puis, à partir des Barres, le Chémin de Fer va s'asseoir sur le tracé de la Voie Romaine jusqu'à la hauteur du terrain des boules d'EROME. Au-dlà du village, il va passer en pied de coteau jusqu'à GERVANS, puis sur un talus jusqu'aux Martinelles-sud. Ayant atteint le massif granitique de Pierre -Aiguille, les voies vont reposer sur un réplat taillé à coups d'explosifs jusqu'à la sortie du défilé. Ni SERVES, (tunnel), ni GERVANS (pied de coteau)n'ont eu à souffrir de cette implantation. Par contre, EROME fut la victime propitiatoire d l'ensemble de la ligne ! En effet, désormais le village se vit coupé en deux, par une tranchée large de plus de 20 m. et profondé de 7 à 8 m.- Coupé en deux, le village survécut par la présence de ponts rendus nécessaires pour la desserte des quartiers bâtis (ou non) orientaux, comme celui des Orpaillots, ou la route montant au sommet du coteau et desservant Les Planards. Il y eut donc quatre ponts pour la circulation et même un cinquième pour le passage de La Rionne, ruisseau d'EROME. Mais cette coupure ne militait pas en faveur d'un développement urbain de l'agglomération vers l'Orient et cette velléité d' xt nsion fut stoppée. Par contre, l'espace intersticiel jusqu'alors pratiquement vide entre la Grande-Rue et les quelques immeublés (auberges, usines) fixés le long de la route n° 7, s'étoffèrent & l'éxtension urbaine s'effectua essentiellement entre la tranchée de Chemin de Fer et la R.N. 7 (tantôt Royale, puis Nationale, puis Impériale, mais toujours N° 7 !). Quelques immeubles vont déjà s'édifier, à l'ouest, de l'autre côté de la N° 7 (au nord, au sommet de la côté - au sud, au-délà de la Place, déjà prévue pour les foires, après le virage, dans la descente) mais sans continuité. Il est vrai qu'alors et pour près d' cent ans, la circulation n'était pas un handicap pour les piétons et la traversée de cette route se faisait sans risques. Un problème semblable existait à SAINT-VALLIER, après le tunnel (à l'ouest du Chateau, dans le granite) puis en tranchée à ciel ouvert jusqu'aux abords de la Gare. Mais devant les protéstations de la Municipalité & des habitants, la Société P.L.M. entreprit de couvrir ce tronçon et la surface accueillit la Place du Marché aux Bestiaux et la voirie de desserte.

C'est ce que l'on aurait dû faire à EROME. Mais SAINT-VALLIER était une ville et ... "suivant que vous serez puissants ou misérables ... "

Le second désastre économique d'EROME fut, en 1844, la partition de SERVES érigée en commune indépendante et de longs procès s'ensuivirent dans le découpage du terroir de la nouvelle commune, notamment avec les Bois des Planards au PUY-DE-SERVES. On disait autrefois " PLANAS " (1745) et ce "PLAN" de vaste étendue était couvert d'une immense forêt couvrant partie des terroirs de Ponsas, St-Barthélémy-de-Vals, Serves, Erôme, Chantemerle, Larnage, Gervans, Crozes. C'était la forêt delphinale où le Dauphin se plaisait à traquer cerfs, sangliers et ours (peut-être aurochs). Cette forêt brûla en 1742 et fit place à des champs & vergers aux abondantes récoltes. Mais certaines zones firent l'objet d'un reboisement en essences diverses (Chênes, Hêtres, Chataîgners, etc ...) notamment sur EROME comprenant alors parties de SERVES et de GERVANS, d'où cette suite de litiges et procès.

o
o o

Avant que d'examiner les DELIBERATIONS COMMUNALES, nous avons jugé bon de présenter deux paragraphes consacrés l'un au CHEMIN DE FER, l'autre à la NAVIGATION.

En 1995, on arrive à une certaine stabilité dans la vie de tous les jours. A cette uniformité, où l'on ne voit toujours pas le bout du tunnel, on peut dire que l'on est tous logés à la même enseigne.

Il fut un temps où Serves fut le pôle d'attraction de nos communautés. Lorsque le dernier Dauphin échangea Serves et que le mandement tomba entre les mains des Roussillon (1339) on assista à un premier reflux vers Erôme & Gervans. Quant au XVIIe siècle, toute l'infrastructure se réaménageet que s'organisent les transports (Route et Navigation) ces débouchés suscitent l'émigration. Mais comme tout le monde ne peut être marinier ou roulier, le reflux ne tarde pas à se manifester. Pendant la Révolution, la brebis s'est faite Loup et le temps passe. Brusquement Serves sort de sa léthargie pour un port de bâteaux à vapeur et c'est encore sur Serves que s'implantera la gare de Chemin de fer alors qu'autre débouché que l'agriculture, le travail de la terre à pipes est sorti de l'artisanat pour prétendre participer à la naissance du capitalisme. Quand le simple artisan va employer des centaines d'ouvriers c'est bien l'échelon industriel qui fleurit dans les 3 communautés, précédant l'Usine d'EROME qui draine à nouveau toutes les énergies dans ce jeu de bascule entre les 3 villages.

LE CHEMIN DE FER

Nous avons souligné, dans le préambule de ce chapitre consacré à l'époque pré-contemporaine, les aléas de l'implantation des voies ferrées dans leur traversée d'EROME, en tranchée, modifiant complètement l'orientation du développement urbain. Ayant déjà payé très cher cette "nouveauté", EROME eut encore à subir l'affront de ne point bénéficier de l'emplacement d'une station. Il est vrai que l'on se demande où les ingénieurs & architectes du P.L.M. auraient pu l'implanter : tant au nord qu'au midi, la proximité de la colline abrupte ne lui permettait pas de créer une gare de marchandises et il n'était pas question de réaliser un tel ouvrage d'art dans la traversée du village sans amener la ruine du centre ancien. C'est déjà la tranchée du chemin de fer creusée, en partie, à l'explosif, qui amena l'effondrement de l'église romane et nécessita sa reconstruction générale au goût du jour, hélas !, dans ce style néo-gothique qui faisait fureur au milieu du XIXe siècle.

Alors que la quasi-totalité du parcours de Paris à la Méditerranée était ouvert à la circulation ferroviaire, le tronçon Saint-Vallier - Tain l'Hermitage ne l'était point, à cause du tunnel de Serves. On ne disposait alors point de dynamite mais de poudre noire pour les mines et le creusage dans le massif granitique (granite porphyroïde) fut extrêment lent et pénible et non exempt d'accidents dont le plus grave, pourtant très rare, fut l'explosion d'une poche d'eau sous pression. Au cours de la formation magmatique des granites, il arrive que des poches de gaz subsistent dans la masse du rocher. Après refroidissement, les dits gaz se liquéfient et quand la roche n'est pas fissurée par un mouvement orogénique, la pression de la dite poche est énorme. C'est pourtant ce qui arriva à SERVES : l'équipe de pointe qui taillait le roc amincit la paroi de cette poche et celle-ci explosa. La partie du tunnel déjà creusée joua le rôle de l'âme d'un canon de fusil et tout fut expulsé à plusieurs centaines de mètres au midi, équipe d'ouvriers déchiquetés, matériel, gare provisoire et même installation définitive ...

Ce dernier accident, fort grave, intervenait à la suite de multiples incidents dûs pour l'essentiel au manque de sécurité et à un travail peu rémunéré. Il eut pour conséquence, la grève générale immédiate. La direction du P.L.M. resta de marbre, attendit une huitaine de jours et, protégée par la force publique, prononça le lock-out de tous les grévistes. Elle embaucha immédiatement des Piémontais qui vinrent remplacer les ouvriers défaillants.

Revers de la médaille : le travail reprit, certes, et fut mené à bien, MAIS les Piémontais apportèrent avec eux le CHOLERA qui frappa la population ouvrière et l'épidémie se propageant frappa indistinctement les populations locales. On trouvera, dans le tableau suivant, les décès des communes de SER-

MORTALITE EPIDEMIQUE

	EROME	GERVANS	SERVES	Observations
DECES EN : 1853				
1854				
1855				
1856				

Observations complémentaires

VES et d'EROME (Gervans compris), des années 1853 (avant l'épidémie), 1854 et 1855 (pendant l'épidémie) et 1856 (post-épidémie) rendant compte de l'accroissement de la mortalité.

On en veut pour témoignage que l'adresse du Conseil Municipal de Serves à Monsieur REGNAULT, curé de cette paroisse :

" ... Le Conseil à l'unanimité, ... considérant qu'à l'occasion des travaux importants exécutés sur la commune par la Compagnie du Chemin de Fer de la Méditerranée, et par suite de l'agglomération d'un grand nombre d'ouvriers sur le même point, une cruelle épidémie, compliquée de typhus et de choléra, a sévi avec violence, pendant près d'une année, non seulement sur les ouvriers occupés aux dits travaux, mais encore sur les habitants de la commune de Serves ... Que dès l'invasion de cette maladie qui a fait tant de victimes et forcé d'ouvrir un nouveau cimetière, l'ancien ne suffisant plus à contenir les morts, Monsieur Régnault, curé de Serves, s'est consacré tout entier au service et au soin des malades, leur sacrifiant le repos de ses jours et de ses nuits, et tout en leur prodiguant les consolations religieuses, leur servant à la fois de médecin et même d'infirmier, ne reculant pas devant les devoirs les plus pénibles et les plus dangereux à remplir ... Que, vers le commencement de cette année (1855,N.B.), l'épidémie a fait de tels progrès que les ambulances établies par l'Administration du Chemin de Fer sont devenues tout à fait insuffisantes et qu'alors Monsieur l'abbé Régnault a fait preuve pendant les jours néfastes de l'épidémie, désire que les services rendus par ce digne pasteur soient inscrits dans les registres de la Commune, comme ils sont déjà gravés dans le coeur de tous les paroissiens ... Considérant que le Conseil est l'organe naturel et légitime des sentiments de la Commune qu'il représente ... Adopte avec enthousiasme la proposition faite par Monsieur le Maire (Pierre Motton, N.B.) et charge ce magistrat de porter à Monsieur Régnault, curé de Serves, le témoignage public de la reconnaissance de toute la Commune et de lui remettre l'extrait de la présente délibération qui sera en même temps adressée à Monsieur le Préfet de la Drôme ... (suivent les signatures) "

La même année (1855) furent créés des Bureaux de Bienfaisance dans nos deux communes :

" ..... pour venir en aide à la malheureuse population ouvrière qui tend "de jour en jour à devenir plus nombreuse ... "

Comment se fait-il que SERVES ait pu bénéficier d'une station de Chemin de Fer ? Il y avait eu, bien sûr la délibération du Conseil Municipal de Serves du 28 Mai 1853 et dans laquelle on a un reflet exact de l'activité économique de la commune :

" ... depuis longtemps le village de SERVES possède de grandes fabriques " de pipes d'une grande réputation et qui s'expédient dans toute l'Europe, " que ces fabriques occupent plus de 500 ouvriers, que depuis que les équi- " pages du Rhône ont été supprimés par suite de l'établissement des bateaux " à vapeur, la majeure partie de ses habitants s'est tournée du côté de " cette industrie qui va toujours en augmentant, qu'outre ces nombreuses " fabriques de pipes, ce village possède encore de grands dépôts de char- " bon qui alimentent non seulement la commune mais encore celles de Ponsas " et EROME où il y a quelques fabriques de grosse poterie, un moulin à " vapeur (à l'emplacement de la villa St-Alban, lieu qu'on appelait encore " La Grande Cheminée, moulin existant dès 1835) et un Dépôt de Blés de Bour- " gogne "

Dans son argumentation, le Conseil Municipal de Serves oubliait totalement d'indiquer que toutes ces marchandises étaient expédiées (poterie et pipes) ou acheminées (Charbon, Blés de Bourgogne) jusqu'alors par les Messageries fluviales et qu'ils mettaient désormais en concurrence la navigation à vapeur et le Chemin de Fer. N'oublions pas que SERVES, dès 1835, était l'un des cinq ports de la Drôme, justement aménagé en fonction de la Navigation à vapeur et que de grands travaux avaient été alors réalisés à cet effet : Berges bétonnées, digues, plans pavés et inclinés, escaliers, docks, depuis l'entrée nord de Serves (et à cette époque, il n'y avait pas d'îles) jusque sous St-Alban, au midi.

Reprenons les propos du Conseil Municipal de Serves :

" ... que chaque jour l'on expédie de Serves, pour le Nord ou pour le Midi,
" plus de 80 caisses de pipes, outre les autres marchandises et denrées ...
" ... que ces terres qui servent à la fabrication des pipes se tirent du Midi
" du département et qu'avec la station de Serves on pourra les faire arriver
" par chemin de fer ... Que pour faciliter l'arrivée ou le départ de ces ter-
" res ou marchandises, il importe que la station soit placée près de la grande
" Route Impériale n° 7 ... Que la station placée à Serves qui, par sa position
" géographique, se trouve presque à égale distance des stations de Hain et de
" Saint-Vallier, sera non seulement à la portée des communes de Ponsas et
" d'EROME, mais encore (Grâce au bac de Serves, N.B.) de celles d'Arras, Sèche-
" ras, Cheminas, Eclassan, Lemps, Saint-Victor et autres de l'Ardèche, etc..."

Ce n'est pas pour autant que l'Administration des Chemins de Fer obtempéra et la décision finale est dûe à un tout autre facteur. A cette époque, l'un des plus riches propriétaires de Serves était M. Bergeron. Celui-ci, après avoir été huissier de justice était devenu tabellion. C'est lui, sans doute, qui avait fait construire le domaine de Coffins. L'immeuble principal est un corps de Logis avec deux ailes en retour mais, respectant le style dauphinois-rhodanien, le rez-de-chaussée est surélevé et desservi extérieurement par une galerie. L'accès à cette galerie s'effectue par des escaliers monumentaux en retour d'ailes. Un parc à l'anglaise et des pièces d'eau où l'on pouvait se livrer au canotage agrémentaient la propriété à laquelle était jointe une ferme, le parc étant bien distinct des vergers, vignes, pâturages, bois, landes et rochers ainsi que du torrent; les communs étaient en de vieilles bâtisses (XVIIe & XVIIIe s.) de ce hameau qui au début de ce siècle était réduit à ce seul propriétaire et à ces fermiers en métayage. Le domaine de Coffins aurait été d'un seul tenant, du sommet de la montagne du "Puy de Serves" jusqu'au Rhône, s'il n'avait été coupé par la Grande Route n° 7.

M. Bergeron, en offrant le libre passage sur ses terres, fit beaucoup plus pour l'implantation de la station à Serves que les voeux du Conseil Municipal. Mettant également à disposition la carrière de granite (qui n'existait pas encore) il obtint en compensation que toutes les expropriations qui se feraient pour l'implantation de la ligne, de St-Rambert-d'Albon à l'Isère, passeraient par son étude.

On avait effectivement bien besoin de matériaux pour édifier la Gare de Serves. A la sortie sud du tunnel, le ballast de la voie se trouve à une dizaine de mètres

du sol. Les maisons anciennes ont perdu une partie de leur cour ou commun (écurie, étable) et les plus récentes ont du s'accomoder d'être à la base d'un talus de chemin de fer. Mais le dit talus, avant que la voie s'asseoit à nouveau sur le sol naturel doit être effectivement talussée sur près d'un kilomètre, au hameau des Barres. Entre temps, il a fallu ménager des ponts pour les chemins, des ponceaux pour torrents et rûs. Pour l'aménagement de la station de Serves, c'est une véritable colline qu'on dut édifier avec une zone tabulaire de 50 m. de large et d'au moins 100 m. de long pour la gare de voyageurs et celle de marchandises avec ses voies de garage et tous les accessoires alors nécessaires. Deux larges avenues menaient à une placette pour les voitures, de bas en haut aboutissant, côté village, au pont desservant le chemin neuf, la carrière et le nouveau cimetière, à l'opposé au midi, un pont desservant le chemin de Coffins. Et dire que la population d'antan s'est promenée sous les frondaisons de ces avenues complantées d'arbres, aux talus d'iris. C'était une affaire que d'attendre les voyageurs et il n'y avait pas que les vaches pour regarder passer les trains !

Sous le Second Empire, sept trains quotidiens s'arrêtaient à Serves, trois à la descente (vers Valence ou Marseille) et quatre à la montée (pour Lyon ou Paris).

La durée des trajets était variable. Ainsi, on effectuait Serves - Ilain en 14 à 19 mn. Mais le retour Ilain - Serves en 12 à 17 mn !

Serves - Valence : de 45 à 48 mn et le retour Valence - Serves de 44 à 49 mn !

Serves - Marseille de 8 h 59 mn à 9 h 9 mn et le retour de Marseille à Serves de 7 h 25 mn à 9 h 5 mn.

Serves - St-Vallier et retour, uniformément 12 mn -

Serves - Lyon de 3 h à 3 h 28 mn et le retour de Lyon à Serves était plus court de 2 h 51 mn à 2 h 55 mn.

Deux trains montaient jusqu'à Paris qu'on atteignait en 19 h 15 mn ou 22 h 29 mais un seul train descendait jusqu'à Serves reliant la capitale au village en 20 h et 6 mn !

Il était préférable de partir de Valence où l'on mettait 13 h 55 mn pour atteindre la capitale, le retour s'effectuant en 11 h 23 mn !

La distance de Lyon à Paris et retour étant couverte, en express, étant couverte en un temps variant de 9 h 5 mn à 16 h 40 mn et de 10 h 50 à 17 h 20 !

Pendant ce temps, le train impérial, comprenant 5 waggons, tous les autres convois étant en attente sur des voies de garage, roulait à plus de 100 km/heure, mettant Lyon à moins de 4 h et demi de Paris !

Nous donnons pages suivantes les horaires de tous les trains de voyageurs, sur le P. L. M., en 1863. Le lecteur trouvera également le prix des places. Il devra se souvenir que le prix du pain blanc (et non du pain de ménage) coûtait cinquante centimes du kilo, soit le même prix qu'un simple aller Serves-Ilain, en 3e Classe.

La ligne fut effectivement mise en service en 1855 et je me souviens avoir vu célébrer son Centenaire, avec un convoi spécial traîné par une antique Crampton tout

droit sortie du Musée du Chemin de Fer, avec ses propres waggons, luxueux pour la première et fort modeste pour la 3ème puisqu'il s'agissait d'un modèle qui n'était déjà plus en usage, la simple caisse sans toiture. Les 3ème de cette époque connurent à nouveau un certain succès, en 1945-46 quand la France dut reconstituer son parc ferroviaire suite à la guerre. Il s'agissait de waggons en bois, sans couloir, chaque portière donnant accès à un compartiment unique (sans toilettes) composé de deux bancs en bois,en vis à vis, mais couvert et à l'abri des intempéries. Ce n'était pas le cas pour cette reconstitution qui se voulait historique et les malheureux voyageurs entrés pimpants dans leur costume d'époque, à l'entrée du tunnel de Serves, en sortirent déguisés en nègres !

La fin du XIXe siècle vit également, toujours grâce à la carrière de Serves, la construction des "Grands Murs", entre "Le Just" et l'entrée nord du tunnel (à environ 250 m. au nord), murs de soutènement de la colline évitant à celle-ci des glissements de terrain le substratum granitique ayant été fissuré par suite de l'explosion des mines, tant pour le percement du tunnel que pour l'implantation même des lignes en son pied, fissures amenant la couverture (rocher, terre et végétaux) à choir sur les voies en d'intempestifs éboulements.

Le percement du même tunnel amena des conséquences fâcheuses pour le Château Delphinal. Bien que ne passant pas sous celui-ci même mais légèrement à l'est de l'enceinte, l'usage des mines entraîna des déprédations à la vieille construction. Déjà ruinée (de la fin du XVIIe s. puis tout au long du XVIIIe, le Comte de Saint-Vallier, face aux doléances des Consuls de Serves, répondit en retirant la garnison et comme cela ne suffisait point il ôta la couverture du corps de logis. Sans toiture, les intempéries eurent tôt fait de dégrader les bâtiments), les explosions accentuèrent les lézardes : la vieille forteresse, transformée en ferme, fut alors abattue par ses propriétaires. On conserva la grosse tour SW (construction déjà rechemisée face aux Routiers) mais l'on rasa tout le reste et sur les vestiges on édifia une esplanade, surélevée par rapport à l'extérieur. Les enceintes conservées perdirent même leur crénelage et, parfois, même leur chemin de ronde. Extérieurement au Château, on abattit ainsi la porte fortifiée (dans le bout de la Rue Vitrée et ses ultimes vestiges, avec départ d'arc de la voûte et accrochement sur la muraille de l'Hôtel des Monnaies, au Château, ont disparu vers 1950) et partie haute de l'enceinte du village.

Au midi du château, subsiste une zone plane, ancienne aire à battre le blé, et il n'y a pas si longtemps se remarquait un tas de pierres; il s'agissait d'une cheminée d'aération creusée pour les besoins du tunnel.

Au nord, dans le ravin (thalweg du ruisseau issu de la source du château) surgit, sur trois à quatre mètres, la voûte même du tunnel.

Puisque nous en sommes au CHEMIN DE FER, nous allons poursuivre son histoire au XXe siècle. Car celui-ci eut également des développements dans son implan-

tation même. Postérieurement à 1937, des aménagements spéciaux furent rendus nécessaires dans le défilé de Pierre-Aiguille. Deçi, delà, des éboulements avaient bien eu lieu, mais ils étaient minimes. A la suite probable d'une secousse tellurique (les tremblements de terre, d'origine orogénique, sont rares dans les massifs granitiques, on note Tournon en 1923 et années suivantes), d'énormes blocs obstruèrent la voie au moment de l'arrivée du rapide de Paris. Ce fut la catastrophe : locomotive, tender et waggons de tête et de milieu de convoi, tanguèrent sur plus de deux cents mètres puis ce fut la dévalade du talus, la traversée de la RN 7 et après avoir défoncé le parapet du fleuve, la loco motive resta suspendue au-dessus du Rhône. Le temps était pluvieux et les secours s'organisèrent dans la plus grande pagaille, avec les waggons de tête couchés sur la route et le restant du train sur les voies. J'en ai quelques souvenirs car, à la villa Saint-Alban, nous attendions, vainement, mon grand-oncle Colin, industriel parisien, pour déjeûner ou dîner, mes souvenirs sont ceux d'un enfant de même pas dix ans. Toujours est-il, c'est qu'en arrivant, avec un retard considérable, la tête enveloppée d'un pansement imitant fort bien un turban, il fut accueilli par une engu ... carabinée : " - Tu avais raté ton train ! N'invente pas une histoire et ôte-donc ce déguisement ! ... ", jamais sa femme, ma grand'tante, ne voulut se rendre à l'évidence, il lui fallut attendre la lecture (et les photos) du Progrès, le lendemain matin. Maurice Colin était dans le dernier compartiment de 1ère à être resté debout, sur les rails. Il l'avait échappé belle !

Toujours est-il c'est que les services du P.L.M. construisirent dans les plus brefs délais, un faux tunnel, ouvert sur le Rhône qu'on voit au gré d'énormes piliers de soutènement. La voûte de même est en béton susceptible de supporter des blocs énormes de rocher et la paroi orientale est la montagnette abrupte. Il aura fallu attendre cinquante ans de plus pour que le reste du défilé soit muni d'un treillage électrifié susceptible de faire stopper les convois, à la montée comme à la descente, en cas de chute de rocher. Du moins, tel est le texte de loi car le ministère Fitermann est tombé avant que l'application ait eu lieu. Alors, la protection existe sur le papier mais dans les faits, elle demeue un voeu pieux. Rien n'a été fait.

Les lignes ont toujours été, qu'il s'agisse du XIXe comme du XXE siècle, l'objet de soins attentifs et les voyageurs ne se sont point rendus compte, n'ont pas assez eu d'hommages à rendre à tous ces humbles besogneux remuant à la fourche les cailloux du ballast, changeant les traverses, sans cesse à l'affût de la corne les avertissant du passage d'un convoi, respectant ou non (sinon à la dernière seconde) l'imminence de la traversée. Et combien, d'ouvriers d'entretien fauchés par le rapide car, qu'il y ait cent ans ou moins, le P.L.M. puis la S.N.C.F. n'ont admis un retard sur les horaires. Combien de Vincenot pour leur rendre hommage, dans la geste du rail ? Que de légendes relevant de l'abnégation de cheminots dans la réalité

du quotidien.

Il n'y a pas de souvenances des guerres du XIXe et XXe siècle, à l'exception de la dernière. Rien sur 1870 (pourtant les Prussiens ont occupé le pays, en 71) et rien en 1914-18. Les faits et les actes héroïques des cheminots ont eu d'autres horizons pour exploits. Il n'en est pas de même pour la Guerre de 1939-45 ! On en a pour traces que celles d'un Pierre Semard, secrétaire général du Syndicat C.G.T. des Cheminots qui fit ses armes alors qu'il était à Valence, avant guerre, dans la même corporation et dont la geste héroïque lui valut le peloton d'exécution de l'Occupant. Ce sont tous les sabotages organisés par les cheminots, eux mêmes, ou par la Résistance, que je veux saluer et notamment ceux de la débâcle allemande avant et postérieurement au débarquement des Forces Française Libres en Provence et dont nous venons de saluer le Cinquantenaire. Déjà, à l'aube du débarquement allié en Normandie, une réunion clandestine se fit chez Antoine Batin, officier d'active en retraite et membre d'un réseau de l'Armée Secrète. Jamais, l'A.S. n'admit que des civils, noyautés le plus souvent par des politiques des Francs - Tireurs et Partisans Français (encore moins ceux du M.O.I. -Main d'Oeuvre Immigrée) de tendance "communistes" (je connais personnellement d'authentiques résistants, anciens F.T.P.F., qui ne furent jamais communistes) et à qui les anciens officiers réguliers engagés dans la Résistance, n'admirent les titres et les galons qu'ils se décernèrent, les ayant durement gagnés sur un champ de bataille obscur. Ces gens de l'A.S. oubliaient nos Hoche, nos Marceaux, nos Kléber, tous soldats de l'An Deux, d'origines serviles et que la Révolution fit généraux, morts héroïquement à 29, 27 ans ou n'ayant pas atteint la cinquantaine pour le dernier ! Les officiers de l'A.S. eurent bien près de la Libération des costumes sentant par trop la naphtaline ... Toujours est-il que Batin reçut en juin 44 des officiers de l'U.S. Air-Force (un général et un colonel) accompagné d'officiers français. Lui-même était en désaccord avec la résistance qui voulait faire sauter le pont de chemin de fer sur la Galaure, à Saint-Vallier. Batin refusait cette action terroriste (les Allemands auraient fusillé des otages) et préconisait l'intervention de l'aviation américaine, d'où le but de cette réunion. C'est son avis qui prévalut et le Mercredi 16 Août 1944, des forteresses volantes, de 10.000 m. d'altitude, bombardèrent Saint-Vallier, rasant la zone sud à 60%, amenant morts et ruines,(3) Un seul objectif ne fut pas atteint : le pont vital de chemin de fer ! Celui-ci devait, par la suite, faire l'objet d'un plasticage réussit, sans que l'Occupant prenne d'otage, trop occupé à sauver sa peau !... il y eut cependant des sabotages (4).

Autre fait de guerre, le dimanche 20 août, un train est stationné en gare de Serves. Ce sont des Allemands et des familles de "Kollabos", Pétainistes notoires qui fuient vers l'Allemagne. Il y a certes des munitions et de la défense aériennes à bord de ce train quand il est pris à partie par des chasseurs anglais et des semi-bombardiers volant en rase-mottes ! Bilan : Quatre morts (ils seront inhumés le

lendemain dans le cimetière communal) et des dizaines de blessés recueillis et soignés par les Dames de la Croix-Rouge de Nain et transportés à l'hôpital de Tournon par les services de cette ville. Les plus suspects seront récupérés directement par les F.F.L. et le Maquis.

Pendant ce temps, passée l'alerte, comme le train est toujours en gare et qu'il est capable d'exploser, on réussit à remettre la locomotive en marche et le convoi est planqué dans le tunnel, à l'abri de l'aviation. Pendant ce temps, les Servois se souvenant de leurs ancêtres pilleurs d'épaves (tout comme ceux de St-Etienne des Sorts) se mettent en devoir de dévaliser le train, sous couvert de la Résistance ! Celle-ci a bon dos et il lui sera très difficile de récupérer des denrées vivrières qui seront ensuite réparties équitablement, sans tickets d'alimentation, à la population.

Les Allemands ont réussi à reconstituer le pont de Saint-Vallier, du moins une voie unique, montante, après le sabotage du maquis. Malheureusement pour eux, tout ce qui remonte de la Vallée du Rhône, par route (RN 7) ou par rail, est pris à partie par les F.T.P.- Ceux-ci disposent de F.M. et de mitrailleuse lourde (récupérée sur le train) et de munitions. Malheur à qui ose s'aventurer ! Les maquisards, le Général de Lattre de Tassigny (épousant les consignes du Général Leclerc) faisaient les Allemands prisonniers de guerre mais les Français pris en uniforme (allemands comme Waffen SS - ou de supplétifs : Milices, Doriotistes, etc ...) étaient fusillés sur le champ, sans tenue de cour martiale.

Après, ce fut la plus dure bataille du rail : reconstruire et reconstituer le parc en locomotives et waggons ! Les Américains y contribuèrent pour beaucoup en envoyant (Plan Marshall) de nombreuses "Pacifiques".

Et puis un jour, on procéda au changement général des rails courts pour des rails longs (de plus de 100 m.) et ce travail effectué dans les années 50 se fit à la main et à dos d'hommes, une rectifieuse motrice inspectant les voies refaites, mais créant des retards sur tout le trafic. On ne doit pas oublier qu'alors, dans les deux sens, il passait un convoi toutes les trois minutes !

Les années 50 virent des améliorations dans les aménagements . Si je reprends ma monographie de Serves (pp. 86-87), on constate la réfection des aiguillages, de l'installation du télégraphe et du téléphone, de la signalisation électrique.

Enfin, on changea le nom de la station. Jadis, sous Napoléon III, il s'agissait de la Gare de Serves. Jusqu'après guerre et ce depuis 1880 environ, ERÔME partageait le nom de la station, les employés de Serves vociférant son nom à tout train qui faisait halte : " - Serves-Erôme! ... Serves-Erôme ! ... ", ce que la verve populaire transcrivait immédiatement par : " Servez l'Rhum ! ... Servez l' Rhum ! ... ", ce qui faisait se tordre les voyageurs ! Allez donc faire rigoler le public avec : " Serves-sur-Rhône - Erôme ! ... Serves-sur-Rhône - Erôme ! ... " L'Humoriste aura beau dire : " France!, ton humour fout le camp ! ... ", les pisse-

vinaigres ont gagné ! La morosité règne mais depuis plus d'un quart de siècle aucun train ne s'arrête plus à Serves !...

En 1955, six trains s'y arrêtaient encore (trois dans chaque sens) pour les trajets de Lyon (via Saint-Rambert), Valence et Avignon. Il ne s'agissait plus des "tacots" d'antan. Bien qu'ils soient tous omnibus, les locomotives roulaient avec des pointes de 100 km/heure et les motrices (diesel, dite "Micheline") à plus de 120 Km/h. - ... A la même époque, il y avait toujours des waggons de marchandises en attente d'un convoi.

La concurrence de la route a ruiné tout le service public, qu'il s'agisse de transport de voyageurs comme de frêt marchandises. La voiture individuelle y est pour beaucoup et a même ruiné le transport par autocar !

Puis, dans les années 60, l'électrification des lignes vint ! Et ce ne fut pas la mince affaire ... La pose des caténaires imposa des modifications brutales aux ouvrages d'art. C'est ainsi qu'à EROME, les ponts furent exhaussés un temps à la Dubout ! Quant au tunnel de Serves, on fut dans l'obligation d'en surélever la voûte. Las !, ce travail de longue haleine exécuté, les caténaires posés, on constata de nombreux courts-circuits amenant l'interruption du trafic ! Les eaux résiduelles, de suintement, de condensation, provoquaient des pannes sans cesse renouvelées. Il fallut reprendre tous les travaux, non seulement en hauteur de voûte mais en élargissement des bas-côtés des voies, de façon a édifier un tunnel en béton étanche dans le tunnel rocheux mettant ainsi à l'abri définitif les catenaires désormais hors d'eau !

L'électrification amena un surcroît de rapidité dans l'acheminement des voyageurs, voire des marchandises. Quand cette électification fut achevée, on installa un ordinateur en gare de Serves. Le bâtiment et les appartements de fonction avaient été remis à neuf. C'était une merveilleuse petite gare déjà dotée des techniques de pointe mais, plus aucun train ne s'y arrêtant plus, on la ferma au public ! Cette gare automatique reçoit des visites périodiques d'agents d'entretien ... et c'est tout. Les appartements neufs ont reçu un temps des ménages d'instituteurs ne sachant où se loger, les appartements de fonction de l'Ecole Publique ayant été loués entre temps à des agents de la S.N.C.F., comble d'humour !

Autre amélioration, le passage à niveau de GERVANS est devenu automatique (route reliant le hameau de "La Sainte" au chef-Lieu) mais comme, décemment, on ne pouvait point chasser l'ancien garde-barrière on l'a laissé occuper le poste jusqu'à sa retraite.

Les T.G.V. qui, jusqu'alors, empruntaient ces lignes ont disparu en 1994 pour emprunter leur réseau spécial. Ce réseau se greffe actuellement au P.L.M. vers Livron, passe à St-Marcel-lès-Valence, Lyon - La-Part-Dieu (sinon déjà Satolas) pour aboutir à Paris - Gare-de-Lyon (dans l'attente de Marne-La-Vallée).

Voici donc résumé, un siècle et demi de l'Histoire du Chemin de Fer et celle de sa gare de SERVES-EROME. Le "train" compta beaucoup pour le développement économique de nos trois villages d'EROME, de SERVES et de GERVANS. Il fut cependant un facteur de dépérissement des campagnes, au profit des villes (exode rural), sources d'emplois mais il joua aussi son rôle d'éducateur en permettant à certains écoliers (les meilleurs) de prolonger leurs études au collège, voire aux lycées et à l'Université.. tout en ayant des contacts autres qu'annuels avec leurs familles.

Il y eut, pour la petite histoire, bien des aventures dûes au "train", parfois d'ordre scatologique ainsi pour les voyageurs de 3e Classe alors dépourvus d'accès aux toilettes. Un témoignage, raconté par mon grand-père (pourtant Directeur d'Ecole Publique !) :

" Chichois était dans le train qui le ramenait de la foire quand il fut
" pris d'une affreuse colique. A se tordre ... et pas d'arrêt en vue ...
" Il faisait nuit noire et d'épais nuages cachaient la lune ... Oh !,
" joie !, le convoi s'arrête en rase campagne et voilà mon Chichois qui se
" précipite, ouvre la portière, dégringole sur le ballast, s'accroupit et
" fait ce qu'il avait à faire ... Le train s'ébranle alors que Chichois
" était à peine installé ! Il se précipite dans l'obscurité, remonte son
" pantalon, ouvre une portière et s'affale à une place jugée libre car un
" pauvre quinquet donne quelque lumière dans le compartiement. Chichois
" de s'écrier : " Coquin de sort !, je suis monté en Première ! ".

Explications pour ceux qui n'auraient pas compris : A tâter de la douceur du siège (les Premières étaient des fauteuils de velours moelleux alors que les banquettes de 3e classe étaient des tape-culs rembourrés de noyaux de pêche), on notera la stupéfaction de Chichois ... puis, son inquiétude : " Si un contrôleur se présentait ? ..." En fait, dans sa précipitation nocturne, Chichois avait oublié de baisser son caleçon ...

Il y aurait toute une saga du même ordre à raconter quand on remit en service de telles voitures en 1944 - 46. Pris d'une envie subite, qui donc n'a pas pissé par la portière ? J'ai même vu une femme prise de la même envie, mettre son cul à la vitre baissée de la portière en se cramponnant à l'encadrement et faire ! Le plus condamnable est bien celui qui mit de telles voitures sur les rails. Révélons d'emblée que la dame au derrière épanoui qui se livra à ce genre d'exercice monta à Main et descendit avant Valence et n'en parut pas le moins du monde gênée. C'était au cours de l'hiver 1945-46...

Il y a d'autres histoires vraies, ayant trait aux pannes. Mes parents étaient dans le rapide Paris-Valence, en panne dans le tunnel de Serves depuis une dizaine de minutes ! Habitant le village, ils descendirent donc du train et s'en allèrent, empruntant l'étroite piste de circulation piétonne (à Valence, ils auraient dû poireauter plus de deux heures avant que l'omnibus leur permette de regagner Serves où ils se trouvaient déjà !). Avant la sortie, ils furent interpelé par un contrôleur et répondirent : " - On est d'ici ! ... " Derrière eux, les voisins, trois personnes : " - Nous aussi, on habite à côté ! ... " quand surgit un dernier quidam : " - Moi, je suis d'Erôme, alors pour une fois que le rapide

nous laisse à Serves, faut en profiter ! ... " Le contrôleur, souleva sa casquette et s'épongea le front : " Ah, çà !, tout le train est donc du pays ! ...."

(Histoire vécue vers 1960).

Autre et dernière histoire véridique, mon beau-père dégustait un demi à une buvette de la Gare de Lyon, à Paris, attendant l'heure de son train. Deux cheminots étaient accoudés au comptoir, devant deux ballons de "Côtes" (du Rhône, précisons !) Sans prêter attention, il entendit leur conversation, l'un étant chauffeur et l'autre mécano, : " ... et oui, le bled où il y a un tunnel en courbe ... On siffle à toute vapeur en sortant, la nuit surtout ... tu vois la tête des gens qui dorment, eux ! ... Mais oui, avant, juste avant Saint-Pon(s), avant Valence, quoi ! "

Antoine Batin était dans l'expectative. Ce ne pouvait être que Serves, un tunnel en courbe, avant Valence ... Mais on ne passe pas à Saint-Pons, qu'il s'agisse du bled près de Condorcet ou de la ville de l'Hérault ... au fait, mon lascar ne prononçait pas le " S " final ... Demandons leur la solution de l'énigme ... " Mais les deux zébres s'éloignaient déjà vers la locomotive du rapide de Valence, le sien ! A force de tortiller ses méninges, mon beau-père eut une illumination : " Saint-Pons ... non !, Saint-Pon ... Saint-Pont mais non, voyons ! ... Saint c'est Cinq et Pon c'est Ponts ! Les cinq ponts d'Erôme, de suite après Serves et avant Valence ! Effectivement, c'était bien çà. Le rapide poussa bel et bien un long ululement à la sortie du tunnel de Serves (mais on était à la tombée du soir) et qui dura jusqu'à " Cinq Ponts", puis ce fut bientôt Valence.

Et voici un surnom que bien peu de concitoyens connaissent : CINQ PONTS pour EROME !

o

o o

o

LA NAVIGATION (5)

La navigation à vapeur naît, sur le plan pratique, en 1835. Ce n'est pas pour autant que le halage disparut à cette date. Il se perpétua un temps mais les impératifs de la vapeur étant prioritaires, les équipages furent bien vite relégués et toute une partie de la vie économique des riverains bouleversée. Jusqu'à cette date fatidique, on entretenait à Serves jusqu'à une centaine de chevaux de trait. C'était donc des habitants du lieu qui trouvaient ainsi un emploi. Avec la vapeur, les mêmes habitants trouvèrent de l'emploi surtout dans l'aménagement portuaire puis comme "dockers" avant la lettre, hommes de peine affectés au déchargement des lourdes barcasses. Si Serves fut effectivement un port c'est que les conditions hydrographiques répondaient en tous points à un tel aménagement.

On pouvait être étonné de l'importance du port de Serves, tout au moins quant à sa longueur. On ne saurait oublier qu'à cette époque, les "vapeurs" étaient porteurs, c'est à dire qu'ils ne trainaient point un convoi de péniches. " L'Océan " et le " Le Méditerranée " mesuraient 157 m. de long pour une largeur de 6,35 m. et une puissance de 1200 chevaux. (6) -

A Serves existait aussi un passeur faisant la navette entre la rive gauche (L'Empi c'est à dire la terre du Saint-EMPIre) et la rive droite (Le Riaume pour le Royaume de France, expressions consacrées qui ont perduré chez les mariniers jusqu'à notre époque), c'est à dire entre Serves et Arras. Dans le voeu du Conseil Municipal de Serves quant à demander l'implantation d'une station de Chemin de Fer, il est dit que, parmi les bénéficiaires, se trouverait tout un potentiel de voyageurs d'Arras et de toutes les communes ardéchoises de l'arrière pays. C'était ainsi reconnaître l'importance de cette liaison d'outre Rhône.

A Erôme, on ne trouve que le hameau de Paturel répondant à l'existence d'un passeur pour la bourgade de Vion et, jadis, Iserand. En effet, le Rhône à cet emplacement n'a guère de fond et les barques seules pouvaient y accoster. (7) Erôme comme Gervans sont éloignées du fleuve et il n'entrait pas dans leur vocation d'être des bourgades fluviales et, par voie de conséquence, de posséder une population toute entière tournée vers le fleuve. En 1950, il y avait encore à Serves, parmi la " population active ", une bonne dizaine de personnes à se déclarer, professionnellement, pêcheurs ou mariniers (c'est à dire membre d'un équipage, mécanicien, chauffeur, sur un vapeur ou une péniche tractée, ou un automoteur genre "Rhodania" ou "Citerna"). Ce qui n'était pas le cas d'Erôme, même pour le passeur de Paturel.

Mais à dater de 1878, selon le " Plan Freycinet ", on va assister au démarrage de grands travaux sur le Rhône. Ceux-ci vont bouleverser totalement la physionomie du fleuve : il s'agissait d'édifier des barrages parallèles au

sens du courant, des épis, des digues reliant les uns aux autres, bref de créer un chenal en corsetant le fleuve. Et des milliers de tonnes de pierres furent nécessaires à ces ouvrages. Les carrières de granite de Serves, Erôme et Gervans furent largement mises à contribution, créatrices d'emploi de carriers et de transporteurs, plus de main d'oeuvre de manoeuvres que d'ingénieurs ! Les bateaux à vapeur sont devenus des remorqueurs de trains de péniches, cinq ou six à la file ou en double. Ils avaient nom : " Le France ", " Le Provence ", " Le Rhône ", " Le Lorraine " et possédaient deux cheminées. D'autres, légèrement plus petits n'en possédaient qu'une : "Le Pelvoux", " Le Pilat ", etc ... Le hic !, c'est qu'aucun ne s'arrêtait plus à Serves, le port y étant supprimé avec l'endiguement du fleuve. Seuls stoppaient les bateaux à la montée de façon à laisser place dans le chenal à ceux qui descendaient le fleuve. Autre conséquence et non des moindres c'est que toutes ces successions de travaux furent créateurs d'îles et du resserrement des berges multipliant les inondations riveraines.

Le port de Serves ne pouvait rivaliser avec la station de Chemin de Fer, avec la régularité et la rapidité du transport ferroviaire. Il y eut même très rapidement beaucoup plus de cheminots que de mariniers. Les catégories socio-professionnelles étaient beaucoup plus variés que celles des équipages. Nombreux furent les habitants de nos trois communes à travailler au Chemin de Fer, tant dans le personnel roulant que dans celui des Gares ou dans les équipes d'entretien.

Les équipages fluviaux devaient durer un peu plus d'un siècle avant de voir les glorieux vapeurs relégués à la ferraille ! Les grands travaux de la Compagnie Nationale du Rhône n'ont servi qu'à créer de vastes bassins propices aux usines hydroélectriques comme de zones de refroidissement pour les centrales nucléaires ! Le fait d'avoir implanté des écluses à chaque chute pour deux ou trois " citernas " par mois ne se justifie pas. La liaison Rhône - Rhin, Méditerranée - Mer du Nord était le rêve du XIXe siècle. C'était sans compter avec la nature même du système capitaliste et la loi du profit.

Autre ressource économique disparue au début du XXe siècle, les trains de bois en provenance du Jura (via la Saône) ou des Alpes (via l'Isère). Ces bois de flottaison étaient liés en radeaux; ils avaient leurs pilotes et leur personnel propre, accueillant même, pour quelques sous, des voyageurs, à l'instar de " La Jangada " amazonienne de Jules Verne. J'ai eu une grand'tante à avoir usé de ce mode de locomotion, avec son Père, vers 1875, pour effectuer le trajet Serves - La-Roche-de-Glun (Cela coûtait vingt-et-un sous par personne, en train) mais c'est du temps du Déluge, de la Préhistoire !

Si le Rhône a été facteur d'emplois pendant toute une période, celle-ci a été vite révolue. Les grands travaux de la C.N.R. ont été le fait d'entreprises générales disposant d'un personnel qualifié mais n'embauchant pas sur

place, sinon pour des emplois subalternes, occasionnels, pour un temps très limité.

Pourtant, le Rhône aménagé devrait donner des emplois à plus d'un puisqu'il apparaît qu'aucun barrage, aucun ouvrage d'art ne serait conforme aux normes européennes de sécurité. Selon toute logique, on serait donc susceptibles de procéder à leur renforcement si l'on veut éviter une catastrophe qui dépasse l'imagination. Je ne doute pas que les pouvoirs publics soient en mesure de résorber une grande partie du chômage !

o

o o

o

NOTES & REFERENCES

(1) - Claude BOISSE : Monographie de Serves ..., op. cit., § le chemin de fer, pp. 86-87.

(2) - Archives Communales de SERVES et d'EROME (GERVANS étant inclus, jusqu'en 1948, dans celles d'EROME).

(3) - Archives Départementales de la Drôme : Bombardement aérien allié de Saint-Vallier (16 Août 1944). Bilan : 86 tués, 248 blessés - 98 immeubles détruits, 83 inhabitables, 250 endommagés.

(4) - Le 31 Janvier 1944, sur la ligne PARIS-MARSEILLE, entre Saint-Vallier et Serves ... interception des voies n° 1 & 2, par explosions sous le tunnel, à 22 h 55. Interruption du trafic pendant 5 h. 30. Les garde-voies avaient été surpris, arrêtés et ligotés par des individus armés (Action à l'actif du Groupe Marius MABBOUX, de Saint-Uze).
Cit.in René LADET : Ils ont refusé de subir, (Vézian, Crest, 1987), cf. p. 117, § 2.

(5) - C. BOISSE : Monographie de Serves, op. cit., § la Navigation, pp. 72-82.

(6) - Michel-André TRACOL : Quand le Rhône était un fleuve, (Impressions Modernes, Granges-lès-Valence, 1980), 144 pp. à l'Italienne.

(7) - DE CASTELLANE, Préfet : Annuaire Officiel du Département de la Drôme pour 1863, op. cit. (Chenevier, Valence, 1863).

o

o o

LA VIE A EROME A TRAVERS LES DELIBERATIONS COMMUNALES

Les Archives Communales de la Commune d'EROME-Serves et Gervans ont fait l'objet d'un reclassement et de bien belles reliures mais nous n'avons pu mettre la main sur des documents antérieurs à 1818 et pourtant consultés voici une quarantaine d'années (1). Avant d'être reliées en plusieurs volumes, les dites archives débutaient courant 1816 et stipulaient que :

" les écrits antérieurs ont été détruits par les Autrichiens .... Les pages précédentes ont été arrachées par les Autrichiens pour allumer le feu."

Bien entendu, les Autrichiens sont ceux de la Campagne de France, après le désastre de Waterloo, alors que les Alliés occupaient le pays.

Leur lecture finit par être fastidieuse et manque d'intérêt. Mis à part le budget prévisionnel les délibérations se divisent, en général,en quatre grands chapitres dont l'un reste inamovible, c'est celui traitant de la voirie, des chemins communaux (vicinaux), les autres variant avec le temps mais perdurant pendant des décennies : Fontaines publiques, églises et cimetières, Bois des Planards, chemin de fer. Si les Maires sont alors désignés par les Préfets (exception faite de la courte période 1848-51, puis de 1875 à 1940 et à partir de 1945) ce sont les élections du Maire-Adjoint qui passionnent les conseillers municipaux et tiennent de pleines pages !

Certes, des indications utiles peuvent être retenues dans la quête de toponymes mais que l'on ne compte pas sur semblables délibérations pour cannaître la professions des gens par exemple. Lorsque l'Administration Centrale a pris une décision qui est contraire au point de vue communal, les conseillers se taisent et l'on n'en parle plus. Ce ne fut pas le cas des Planards lesquels de tous temps furent facteurs plus d'ennuis que de bénéfices !

A l'origine, les Planards étaien représentés par une vaste forêt(2) qui couvrait tous les plateaux des huit communautés d'Erôme, Serves, Gervans, Ponsas (plus la paroisse disparue de St-Victor), St-Barthélémy de Vals, C hantemerle, Larnage et Crozes. Au cours des temps, des essartages avaient livré des espaces pour des cultures et pâtures mais l'essentiel était sylvain. Avec l'incendie de 1742, c'est la quasi totalité de ces bois qui disparut en fumée. Auparavant, d'innombrables poursuites étaient engagées contre les braconniers et les ramasseurs de bois (on n'en était plus à la pendaison pure et simple de la justice seigneurale !). La commune d'Erôme (Serves et Gervans inclus) réussit au bout de plusieurs années de demandes à faire classer l'ensemble des plateaux en régime forestier, dans l'espoir d'un éventuel reboisement et comme si l'entretien de gardes forestiers eut été gratuit ! D'autres espaces reboisés naturellement (repousses à partir d'essarts) furent mis en adjudication pour des exploitations de bois et charbon de bois (à partir de taillis) mais 80% des adju-

dicataires abandonnaient leurs coupes sans en règler les frais, d'où poursuites, saisies ... et frais de justice incombant aux finances locales, donc à Erôme, ces " faillites " répétées grevant lourdement les budgets successifs. Tant et si bien qu'Erôme passa autant de temps à sortir du régime forestier qu'à y accéder ! Finalement, la majorité des plateaux fournit de la terre labourable et autant de pâture pour l'élevage. Entre temps il y avait eu la partition de Serves érigée en commune sur décision préfectorale (1845) et Erôme entama une suite de procès (qu'elle perdit) refusant de partager proportionnellement ces fameux Planards avec la nouvelle commune ! Comme les Erômains ont de la suite dans les idées, plus de cent ans après, elle entendit user de procédure lorsque Gervans prit son indépendance (1948) ! Après avoir eût tant d'ennuis avec ces fichus Planards, ceux-ci devinrent une pomme de discorde entre ces communautés et il n'y a pas de quoi être fiers ! Non seulement ce fut une suite de disputes entre municipalités mais aussi sujets de horions échangés entre les populations de Serves et d'Erôme quand il ne s'agissait pas d'expéditions punitives entre conscrits et jeunes des deux communautés, pugilats et batailles rangés qui perdurèrent jusqu'en plein vingtième siècle ! Il fallut attendre la période d'après-guerre (la dernière) pour assister aux dernières et ultimes escarmouches.

Donnons quelques exemples de ces Registres de délibérations communales.

1818

Conseillers : Boisset, Ollier, Sauvajon, Châtron, Champion, Belle, Arnaud, Rondel, Bouvarel, Crouzet, Chomel, Revol, Boisset (aîné), Champion (Martin), Popon, Delacour, Mossan, Desbot (3).
Journée d'Homme = 1,00 F. - Journée de Cheval ou Mulet = 2 F. - Journée de Boeuf = 1,50 F - Journée de Tombereau = 1,00 F.
A Serves, il est question du nouveau cimetière (acheté en 1813) mais il s'agit de l'extension du premier (Place publique)
Les Coffins sont encore un village habité par les familles Bergeron, Servans, Gouyet, Matton et Chirouze.
Dépenses prévisionnelles pour 1819 :

1°	- Abonnement au Bulletin des Lois	6,00 F.
2°	- Abonnement au Journal de la Drôme	17,00 F
3°	- Pour bois, lumière, encre, papier, plume et entretien de la Maison Commune	20,00 F.
4°	- Pour la cote des Biens Communaux	12,00 F.
5°	- Dépense imprévue	10,00 F.
6°	- Registre de l'Etat Civil	64,50 F.
7°	- Pour la conduite de l'horloge	20,00 F.
8°	- Pour Logement du Maître d'Ecole	44,00 F.
9°	- Pour loyer de la Maison Commune	30,00 F.
10°	- Pour Mandeur ou Garde-Paix	24,00 F.
11°	- Pour la gestion de la Commune	200,00 F.
	Les dites dépenses arrivant à la somme de	447,50 F.

fait et clos à EROME, ce 13 Mai 1818 (suivent les Signatures)

1819

Ban des Vendanges : 28 Septembre.

1820

Serves : La Place Publique est près du Lavoir Public

1821

Le 30 Septembre, le jeune Germain Roupet se tue accidentellement d'un coup de fusil, dans le bas-ventre. En bourrant la charge excèssivement, le fusil a éclaté.
Difficulté budgétaire
Procès Erôme-Crozes (section de Gervans, à Pierre-Eguille) à propos de limites.

1824

Liste des plus forts imposés : Joseph-Henri Faure, Joseph Chirouze, Barthélémy Champion, Jacques-Laurent Popon, Joseph Sauvajon, Jacques-Charles Chomel, Jean Grenier, Jean Popon, Jean Bouvarel.

1825

Habitants de Gervans : Sauvajon, Félix Fayolle, Catherine Jourdan, Entoine Blache, Jean Entressangle, Antoine Chirouze, Jean Champion, Fournier, Maisonnace, Rondet, Jean Chauchat, Champion, Bérard

1826

Le Garde-Champêtre Jean Cluze, révoqué, est remplacé par Etienne Dochier, ancien militaire.
Erôme demande à avoir deux foires par an, les 1er janvier et 9 Mai, la vogue étant le 16 Aout.

1827

Le Dimanche 27 Mai à 10 h. du matin, à l'issue de la messe paroissiale de la commune d'Erôme, en présence du Conseil Municipal, nous, Sixte Sauvajon, Maire de la dite commune, en vertu de l'Arrêté de M. le Préfet de la Drôme du 22 Mai 1827 qui alloue au sieur Etienne Dochier, garde-champêtre, une gratification de 20 F. en récompense de son courage et dévouement pour avoir sauvé le sieur Joseph Forest qui s'était volontairement lancé dans le fleuve du Rhône ...

1829

Délibération pour le battant de la cloche de Serves, sans effet (Cette cloche muette faisait les beaux jours de certains qui se moquaient ainsi des Servois) jusqu'à sa refonte le 26 Décembre 1829 (passée la Noël !)

1830

Population - Erôme : 900 habitants - Serves 678 - Gervans 334.

1838

1er Janvier Garde Nationale - Effectifs (Officiers et Sous-Officiers)

Mullegrand	Jean-Baptiste	1ère Compagnie	Capitaine
Popon	Jean-Pierre	"	Lieutenant
Cettier	Pierre-Bonnaventure	"	Lieutenant en second
Boutand	Louis	"	Sous-Lieutenant
Côti	Simon	"	Sous-Lieutenant en second
Brunet	François	2e Compagnie	Capitaine
Desbos	Joseph-Raymond	"	Lieutenant
Gay	François	"	Sous-Lieutenant
Chatron	Antoine	"	Sous-Lieutenant en second
Fournier	Blaise	3e Compagnie	Commandant
Arnaud	Louis	"	Lieutenant
Sauvajon	Sixte	"	Sous-Lieutenant

Dès la formation de Serves en commune, celle-ci eut sa propre garde-nationale qui devint également compagnie de sapeurs-pompiers pour les trois communautés (et les deux communes de Serves - Erôme & Gervans)

1839

Installation d'une pompe au puits communal.

Donation De Catherine Sauzeat (Vve Revirand) legs d'une maison pour le logement des FF ou Instituteurs religieux - Sinon, vente de cette maison au profit des oeuvres charitables de la commune.

1840

14 Juin, Serves demande son indépendance mais Erôme chef-lieu proteste (Serves a perçu de nombreuses subventions).

1842

Vente de l'ancienne église de Serves; on sait que, dès 1836, Serves s'était dotée d'une nouvelle église et que la construction de celle-ci avait été rondement menée. L'ancienne s'avançait jusqu'à la moitié de la route n° 7 et la circulation se trouvait entravée avec la nouvelle, une chicane formant obstacle. Il est vraisemblable qu'après la vente de l'ancienne église, ce bâtiment désormais déclassé fut frappé d'alignement de façon à libérer la route. Elle dut donc recevoir, dès la fin de 1842, sinon en 1843, une nouvelle façade limitant son extension au couchant.

1843

Liste des enfants admis gratuitement à l'école d'Erôme : Jean Billon (7 ans), Pierre Roulet (6 ans), Louis Dochier (5 ans), Antoine Bergier (7 ans), Joseph-Jean Pichonnier (9 ans), Antoine Thévenas (8 ans), Antoine Rondet (7 ans), Joseph Réol (8 ans), Antoine Mounier (6 ans), Joseph Paillerès (9 ans), François Chatron (10 ans), Joachim Girard (6 ans), Pierre-Victor Raymond (9 ans) Hipolite Rose (6 ans), François Fournier (10 ans), Jean Revol (12 ans), Joseph Nivon (11 ans) tous enfants de cultivateurs, plus Antoine Bérard (10 ans) et Joseph Revol (9 ans), fils de cantonniers.

Il est à remarquer que ces noms sont ceux de familles d'Erôme mais qu'on retrouve aussi bien à Serves qu'à Gervans preuve s'il en fut que toutes ces familles des trois communautés étaient parentes à un dégré plus ou moins éloigné.

1844

Autre liste : Séverin Thévenas (10 ans), Joseph Nivon (10 ans), Jean-Louis Silvestre (7 ans), Victor Reynaud (11 ans), Louis Dochier (7 ans), Joseph Réol (10 ans), Joseph Revol (8 ans), Joseph Combe (13 ans), Zaïre Rebatet (10 ans), Joseph Bachet (10 ans), Antoine Martel (6 ans), François Chatron (12 ans).

Loi du 12 Juillet 1844 qui érige la section de SERVES en Commune.

1845

14 Janvier, mise en application de la Loi du 12 Juillet 1844. Jusqu'à ce jour, le Conseil Municipal s'est intitulé "Conseil Municipal d'EROME-Serves-Gervans". Election de part et d'autre de 3 Conseillers représentant :

* EROME-Gervans : Laurent Popon, Joseph Boisset, Blaise Fournier;
* SERVES : Pierre Motton, Honoré Gay, Augustin Bouvier.

20 Mai, Installation d'une Ecole Communale à Gervans.
29 Juin : Vincent Sauvajon, Maire d'EROME. Adjoint : Charles Chomel. Conseillers Fournier, Champion, Boisset, Roux, Paillaret, Popon, Cettier.
Enfants admis gratuitement : Raynaud, Silvestre, Bergier, Chopard, Dochier, Réol, Revol, Delhomme, Bérard, Durgnat, Montagnon, Martel.
Voeu pour que le chemin de fer aille de Grenoble à Romans et Tain.
16 Décembre : installation de Vincent Popon comme Maire d'Erôme-Gervans.

1846

4 janvier " ... à l'effet de délibérée sur les demandes de la fabrique de l'église d'Erôme en datte l'une du 9 avril 1839 et l'autre du dimanche de quasimodo 1845 ayant pour objet l'établissement d'un plancher dans le coeur de laditte Eglise et la construction d'un Bûcher pour le presbitaire de cette paroisse ... " Il est remarqué que la dite Eglise vient d'être très récemment réparée ... et le Conseil Municipal élude la question.

Achat de la propriété Popon (place de l'église) pour en faire une maison d'école, pour 4.000 F.
27 Mai : Emplacement et étendue de la station de chemin de fer. A l'appui de sa demande, EROME argue de sa population (1370 Habitants av. Gervans), alors que Serves n'a que quelques fabriques de pipes (5), Erôme à des fabriques de faïence, poterie, tuilerie, mais aussi des draps et du vin.

1854

Gervans a 400 habitants et Erôme 970
Pas un mot sur l'épidémie de choléra et de typhus.

1855

Pas un mot sur la traversée d'Erôme par le chemin de fer, en tranchée. Cela méritait quand même une délibération. Comment,voici un village désormais coincé entre la Grande-Route (Impériale n° 7) et le Chemin de fer interdisant tout développement urbain à l'orient alors que cette extension urbaine était justement de ce côté, dans l'opération on ampute la commune d'une trentaine de constructions qui assuraient la liaison entre le centre-ville et les extensions orientales et l'on ne dit rien ?
31 Mai : Projet de construction d'une nouvelle église à Gervans.
Octobre : catastrophe naturelle. De fortes pluies ont grossi démesurément les torrents et ruisseaux d'Erôme. Ces derniers ont emportés les routes et les chemins vicinaux.
20 Décembre : projet de route raccordant GERVANS à la n° 7 (et au hameau de La Sainte avec la traversée de la ligne de chemin de fer)

1859

22 Février : à la suite de la démission de M. Popon, M. Vincent Sauvajon devient Maire d'Erôme.
22 Mai : demande de la fabrique d'Erôme pour l'agrandissement de l'église et la construction du clocher. Etant donné que les recettes sont presque nulles (les récoltes de vin, la mévente des cocons sont les principaux facteurs d'une crise agricole) la demande est ajournée.
14 Août : Le Conseil Municipal émet pourtant un vote favorable quant à la construction d'une nouvelle église à Gervans, l'agrandissement de l'église et le clocher d'Erôme ainsi que l'implantation de fontaines publiques au chef-lieu..

1860

Gratuité scolaire (la profession des parents est indiquée entre parenthèses) : Joseph Fouard (menuisier), Cyprien Darnaud (cultivateur), Jean Cros (cultivateur, de Gervans), Claude Gouillard (cultivateur), Fortuné Coupi (cultivateur), Joseph Combe (cultivateur), Joannin Blache (maçon, de Gervans), Jean Figuet (cultivateur), Antoine Aubrun (Cultivateur, de Gervans), Réol (menuisier, de Gervans), Victor Choppard (cultivateur), Louis Sabon (Granger).
26 Mars : Donation de terrain pour la construction de l'église de Gervans. Crédits votés par le C.M.
8 Avril : adresse à l'Empereur.
25 Mai, création des médecins cantonaux.
Elections Municipales : quoique Popon ait recueilli 98 voix, c'est Vincent Sauvajon qui, avec 74 voix, est Maire le 1er ayant maintenu sa démission (de maire). Les autres membres du C.M. sont les suivants (soulignés = représentants de Gervans) : Popon, Graillat, Boisset, Sauvajon, Cettier, Adam, Chomel, Lapaine, Cros, Bouttier, Paillaret, collet.

1861

Il y a plusieurs médaillés de Sainte-Hélène, à Erôme, devenus indigents. Un secours de 70 F. par médaillé est accordé.

1863

Gratuité scolaire : Pour la première fois, des filles sont admises à bénéficier de

cette gratuité ! :
Gaucher, Combe, Gaillard, Paul Fouard, Bedot, Grenier, Blache, Mazerat.
Filles :Claire Gauthier, Victorine Lovier, Sophie Desfond, Rosalie Pinet, Virginie Despêche, Eléonore Billon, Marie Batandier, Pauline Coupi.
à Gervans : Marie Réaud, Marie Cettier, Annette Grenier, Marie Lambert.
15 Février : Crédit pour les médicaments des pauvres.

1866

12 Août : Ecole d'Adultes.

1867

Joseph Adam, Maire - Conseil : Jourdan, Graillat, Rondet, Buisson, Rousset, Paillaret, Sauvajon, Bouthier, Cros.

1868

3 Février : Demande pour la création d'un bac à traille, au port de Paturel.
17 Mai : Approbation préfectorale

1869

11 Juillet : Demande de reconstruction de l'église du Chef-Lieu
14 Novembre : Etablissement de fontaines publiques à Gervans.

1870

Gratuité scolaire
Erôme : 30 Enfants (pas une Fille) - Gervans : 15 enfants (dont 9 Filles).
19 Novembre : Vote pour le contingent des mobilisés mais pas un mot, pas de voeux pour la Guerre de 1870-71. Pourtant, l'une de mes grands'tantes (Nathalie Faure) se souvenait de l'entrée des Prussiens dans Serves, surtout de leur casque à pointe et de leur marche de parade au pas de l'oie.

1872

Gratuité scolaire :
Erôme = 25 Garçons et 21 Filles - Gervans = 5 Garçons et 12 Filles.

1873

24 Août : Gervans ose demander son indépendance. La majorité refuse cette partition.
Démographie : Population d'Erôme et Gervans : 1266 habitants.

1875

11 Juillet : Vote de secours pour les inondations du Midi.
La construction de l'église d'Erôme est arrêtée à la hauteur du 1er étage du clocher.

1876

Elections du Conseil Municipal (le nom du Maire est souligné) : Pierre Morel, Fortuné Buisson, Jean Jourdan, Joseph Fayolle; Jean Rousset, Victor Moulin, Jean Sauvajon, Joseph Adam, Charles Chomel et jean-louis Rondet. Deux absents n'ont pas pris part au vote : Victor Belle et Victor Popon !
24 Décembre : le Bac à traille fonctionne à Paturel.

1878

21 Janvier : réélections - Adam, 11 voix = Maire - Chomel, 9 voix, adjoint.

1879

Popon est élu adjoint

1880

Le 22 Décembre, l'église d'Erôme est en voie d'achèvement ...

1881

On procède à de nouvelles élections ! 23 Janvier Joseph Adam (élu maire par la suite), Buisson, Victor Belle, Victor Popon, Jean Jourdan, Pierre Cettier, Victor Moulin, Jean Sauvajon, Prosper Belle, Alphonse Rondet, Joseph Fayolle, Fortuné Buisson, Charles Chomel.
La construction de l'église se poursuit encore (!).

1882

Fontaines publiques de Gervans

1883

6 Février, Demande d'un dépôt de dynamite (800 Kg) à Serves, dans la carrière du sieur Louis Crillon (Entrepreneur de Travaux Publics, à Tain). Opposition formelle de la Municipalité d'Erôme.

1884

14 Mai : Elections du Maire (c'est une galléjade ! ...) Joseph Adam (8 voix sur 12, élu), Fortuné Buisson (8 voix sur 11, adjoint).
10 Novembre : Voeux de la Municipalité d'EROME pour que l'Etat autorise la culture du TABAC dans le canton (avec la destruction du vignoble par le phylloxéra et la maladie du ver à soie).
21 Décembre, élection de deux délégués et un suppléant aux élections sénatoriales. Il fallut déjà trois tours de scrutin pour élire Alphonse Rondet (délégué) par 8 voix sur 12 et autant pour les autres. Il y a au moins 6 pages de registre !

1885

23 Février : Création d'une Classe Enfantine.
6 Juillet : Elections : le Maire d'EROME est Pierre Cettier.
16 Août : Demande au P.L.M. que le train n° 32 s'arrête à Serves à 8 h 35' du soir.
21 Septembre : Création de l'école mixte de Gervans.
8 Novembre : Demande de suppression des péages de plusieurs ponts sur le Rhône : St-Vallier, Tournon, Le Pouzin, Le Teil, Viviers et Donzère.
En 1885 et 1886, le Percepteur de Tain s'appelle Monsieur RAPINE...

1887

Habitants d'EROME (entre autres) :
Village : Napoléon Boulon, Jean Nicolas, Ferdinand Serret, Eugène Rousset, Joseph Jourdan, Graillat (époux Rauchon), Jean Brouttier fils, Pierre Monet, Laurent Grenier, Pierre Fayolle.
Au Bois : François Ramat, François Badier, Antoine Logier.
à Gervans : Marius Chochant, Roure, Charles Lapène, Alexandre Arnaud, Alexandre Chirol, Tristan Chirouse, Louis Champion (époux Machon).

1888

Elections : Pierre Cettier (réélu Maire), Charles Chomel (adjoint).

1889

2 Mai : Centenaire de 1789 - Vote de la somme de 50 F. pour fêter ça !
Les fontaines publiques d'Erôme et de Gervans occuperont encore le Conseil Municipal pendant des années pour être réalisées, ensuite pour lutter contre les abus et les plaintes jusqu'en 1905 et au-delà.

1891

4 Janvier, voeux d'imposition sur toutes les soies grèges étrangères qui envahissent le pays.
14 Novembre : EROME demande à être compris dans le périmètre du Bureau Télégraphique de SERVES.
14 Novembre : Eclairage du passage à niveaux entre la Sainte et Gervans.

1892

15 Mai, élections, Pierre Cettier réélu Maire d'Erôme et Charles Lapaine adjoint.

1893

Voeux du Conseil Municipal d'Erôme pour que le train 7010 (passant à 7 h 04 du matin) et le train 7024 (passant à 6 h 27 du soir) s'arrêtent à Serves pour l'expédition des primeurs.
3 Novembre, le précédent voeux est refusé par décision ministérielle.

1894

2 Décembre : Demande de modification du tarif de Blaise Jourdan 'bac à traille de Paturel)

1895

24 Février, Assistance médicale :
Rose Creille (80 ans, ménagère), Louis Sabon (73 ans, cultivateur), Joseph Dreveton (73 ans, cultivateur), Régis Coupi (76 ans, cultivateur), Camille Pinet (73 ans, ménagère)Coupi Fortuné (41 ans, cultivateur), Joséphine Marcel (38 ans, ménagère), Alphonse Coupi (6 ans), Annette Coupi (8 ans), Maria Coupi (14 ans), Antoine Coquelet (53 ans, cultivateur), Joseph-Blaise Jourdan (68 ans, cultivateur), Louise Allemand (57 ans, ménagère), Joseph Bruneil (35 ans, maçon), Romain Lafuma (45 ans, cultivateur), Marie Cömmeigne (38 ans, ménagère), Marie Lafuma (14 ans), Nancy Lafuma (13 ans), Romain Lafuma (11 ans), Louis Lafuma (2 ans), Jules Balandier (34 ans, tourneur), Veuve Réaux (82 ans, ménagère), Jules Batandier, (38 ans, sabotier), Pauline Mayoussier (34 ans, ménagère), Marie-louise Batandier (12 ans), Jeanne Batandier (3 ans), Laurent Combe (71 ans, cultivateur), Denis Bedot (84 ans), Antoine Entressangle (75 ans), Marie Champion (68 ans), Marie Desbos (73 ans), Virginie Delhomme (73 ans), André Blaise (53 ans), Jean Sacour (35 ans), Etienne Lambert (27 ans), Casimir Gaucher (73 ans), Claire Reynaud (73 ans).

1896

Cettier démissionne ainsi que l'adjoint. Il est procédé à des élections partielles est élu Prosper Belle, Maire, et Buisson, Adjoint.
12 Avril : vote et élection des deux précédents confirmés.
17 Mai, idem mais l'adjoint est Jean Darnaud.
20 Septembre : Acquisition d'une horloge.
25 Octobre : l'horloge est posée sur le clocher de l'église bien que ce monument ne soit pas encore achevé !

1897

Liste des répartiteurs :
au Chef-Lieu : Laurent Grenier, Jean Broutier, Pierre Monnet, Ferdinant Serret, Joseph Forel, Joseph Boulon, Adrien Defélix, Fortuné Tardy, François Cettier, Fortuné Jourdan.
Aux Planards :François Ramat, Antoine Laugier, François Durgnat, Louis Rebatet.
A Gervans : Louis Champion, Julien Dalicieux, Victor Fournier Pierre Fayolle (époux Champion), Elie Champion, Paulin Grenier.
7 Février : Demande d'extension du cimetière

1898

Transformation du bac à traille de Paturel en simple bac à rames. Le Conseil Municipal demande le maintien du bac à traille mais que l'Etat prenne à sa charge les travaux d'aménagement des abords (Port d'Erôme) et l'entretien du matériel.

Ce bac à traille devait représenter une gêne considérable pour la navigation à vapeur dont le trafic était en augmentation constante. Il est possible qu'un procès ait eu lieu et que la Municipalité ait perdu celui-ci face aux puissantes compagnies de navigation soutenues par l'Etat. Seul un bac à rames fut autorisé. Mais les archives communales sont muettes à ce propos. On trouve juste ceci :
4 Septembre : Le Conseil Municipal est d'avis de racheter à l'Etat le matériel nécessaire pour l'exploitation du Bac à rames de Paturel et d'assurer aux risques et périls des deux communes d'Erôme (Drôme) et de Vion (Ardèche) l'exploitation du-dit bac.
(Octobre) Ferme du Bac de Paturel : Achat pour huit ans par les frères Jourdan.

1899

Construction du Groupe Scolaire d'Erôme. Création de l'Ecole Mixte de Gervans. 12 Octobre.

1900

20 Mai : Elections Municipales. Prosper Belle est élu Maire et Antoine Darnaud, adjoint.
12 Août : Demande d'arrêt d'un train de messagerie à la gare de Serves-Erôme.

Ce que nous reprochons aux délibérations du Conseil Municipal d'Erôme c'est de ne pas avoir fait état des "modernités" qui allaient révolutionner le pays quand Serves, par exemple, l'a consigné. On chercherait vainement la création de la Commission Communale de Statistique Agricole (1902), le service de la vaccination anti-variolique (1906), l'éclairage public par réverbères à pétrole, l'inspection sanitaire des animaux amenés à des tueries particulières et la surveillance des boucheries par un vétérinaire (1908), l'installation de l'électricité (1912), etc ... etc ...
De quand date l'Usine d'Erôme (Electro-Porcelaine) ? Cela n'intéressait pas du tout le Conseil Municipal d'Erôme beaucoup plus préoccupé par les élections. Nous l'avons appris grâce à Madame Moulin-Astier, Maire-Adjointe d'Erôme. Celle-ci a pu interwiewer M. Louis Peichon, doyen d'Erôme et ancien Maire qui se souvient l'avoir vu construire dans sa prime enfance entre 1902 et 1905 !
Nous renvoyons le lecteur à notre monographie servoise : ce qui est bon pour Serves dut l'être pour Erôme, comme l'électrification (6).

1904

10 Mai : Société de Tir d'Erôme.
15 Mai : Elections Municipales : Louis Prosper Belle, réélu (Maire) et Prosper Chomel, adjoint.

1905

4 Septembre - Bouilleurs de crûs, distillation des marcs de vendange. Emplacements :
* Fournier fils (Victor) : Place de la Madone (Erôme) et Place de la Fontaine à Gervans.
* Fayolle (Joseph) distillera à Erôme, Place de l'Eglise, et à Gervans devant chez-lui.
* Fayolle (Philippe, à Erôme, devant chez-lui, à Gervans (à la Sainte) et à Paturel.
Les fontaines publiques d'Erôme et de Gervans sont enfin installées. Les derniers travaux se terminent en cette année 1905. Ils auront duré une trentaine d'années.

1908

Restauration de la chaussée d'Erôme à Tain (empierement de la R.N. 7).

Arrivé au bout de cette étude, nous constatons de nombreuses lacunes et il est évident que nous ne pouvons qu'en combler une faible partie en utilisant d'autres sources, des souvenirs fragmentaires des uns et des autres. Le téléphone, par exemple, a été installé à Serves en 1906 mais la cabine publique n'a été ouverte qu'en 1908. En fut-il de même à Erôme ?

L'installation d'adduction d'eau potable et tout-à-l'égout datent-elles des années 50 ?

L'électrification du chemin de fer, durant les années 60 amena bien des problèmes non pour les simples usagers (et encore !) mais pour les riverains ! A ce propos, force nous est de faire un retour en arrière à propos du P.L.M.- Nous pensions trouver, consignés dans les délibérations municipales d'Erôme, des propos véhéments sur la mutilation du chef-lieu. Or, il n'y a aucun écho. Comment ? En passant en tranchée derrière l'église on interdisait l'expansion orientale du village, on le mutilait même en détruisant une trentaine de constructions (maisons d'habitation, remises, étables, appentis, etc ...) et personne ne trouvait à redire ? ... sinon que la Municipalité émettait un voeu pour l'implantation d'une gare à Erôme même. Comme si l'implantation des stations était faite coup par coup. Or tout était prévu, dix ans avant l'ouverture des travaux, Implantation générale, tunnel, tranchée, pourcentage des côtes et descentes, rayon de courbure, etc ... Encore heureux que la gare n'ait pas été prévue initialement à Erôme sans quoi la bourgade entière était rayée de la carte. L'électrification a posé bien des problèmes techniques. A Serves, le tunnel a dû être agrandi et doublé intérieurement d'un autre tunnel essentiellement en béton, détaché de celui creusé dans le rocher à vif afin d'éviter les courts-circuits provoqués par les eaux de suintement et de ruissellement sur les caténaires. Un tel travail dura plusieurs années car il ne s'agissait pas de diminuer l'intensité du trafic ferroviaire ! A Erôme, tous les ponts durent être repris car l'intrados des voûtes était trop bas et il fallut le casser, le ferrailler sans compromettre la sécurité des ponts.

Les travaux du Rhône (C.N.R.) ont moins dévalorisé Erôme et Gervans que Serves. Serves-sur-Rhône est devenue Serves-sous-Rhône ou Serves-sans-Rhône et la déviation de la R.N.7 en a fait un village mort ne survivant que par un lotissement dans la plaine, celui de l'Hospitalière qui regroupe les deux-tiers de sa population. Si Erôme a perdu son sanctuaire de Notre-Dame de la Mure et son hameau de Paturel, c'est elle la moins touchée sur le plan agricole. La traversée de la bourgade par la R.N. 7 demeure un grave problème aucune passerelle ne franchissant encore cette voie prioritaire. Encore heureux qu'existe l'autoroute mais comme le parc automobile a considérablement augmenté, la circulation de proximité, intercommunale voire régionale n'a

pas diminué pour autant et le trafic demeure très important.

Gervans du coup a bénéficié du canal puisque l'usine, l'hydrocentrale, est sur son terroir. Ses abords ont été aménagés puisqu'ils comportent une route nouvelle reliant Gervans à Arras (Ardèche) sans passer par Saint-Valerier (Franchissement du canal par le barrage usinier, canal qu'on suit par sa rive droite jusqu'à hauteur d'Arras et franchissement du vieux Rhône par le barrage de retenue). En ce qui concerne le hameau de la Sainte (succursale commerçante de Gervans), la circulation est d'autant plus ralentie qu'il existe désormais un rond-point à la hauteur du barrage.

En remontant le fil du temps, on peut citer quelques souvenirs des années de honte et de tristesse avec Juin 40. Deux jours après mon Certificat d'Etudes (Primaires) passé à Nemours, mon oncle arriva de Paris à vélo, en blouse blanche (il était ingénieur chez Citroën) et l'on voyait au-delà de la forêt de Fontainebleau, poussés par le vent, d'énormes nuages noirs : des dépôts de carburant qu'on avait incendiés afin qu'ils ne profitent point à l'ennemi. Il arrivait, il fallait fuir et le lendemain matin, la Renault Mona-Stella surchargée, des matelas sur le toit, dérisoire protection contre le mitraillage des stukas en piqué, et l'on s'intégra au flux ininterrompu des réfugiés fuyant vers le sud par tous les moyens et même jusqu'à pied ! On mit deux jours pour gagner Serves ... Un seul souvenir, la veille au crépuscule, un tank isolé remontant l'immense cohue des fuyards afin de tenter un baroud d'honneur ... On était depuis deux jours à Serves quand ils arrivèrent, oh !, pas en suivant la N.7, non ! ... par la "Montagne", depuis le Puy de Serves, une auto-mitrailleuse descendant le "Chemin Neuf".

La villa "Saint-Alban" fut réquisitionnée et devint Kommandantur. Nous cohabitions ... Ils étaient alors très Corrects (des Bavarois) d'autant que mon Grand-Père était un survivant de Verdun.
L'Occupant trimballait dans ses bagages un four crématoire ambulant pour ses propres tués. C'est ce qui arriva, accidentellement, à une estaffette motocycliste. Celui-ci fut incinéré à Erôme mais je ne sais à quel emplacement exact. L'Urne fut ensuite expédiée en Allemagne, à la famille.

Deuxième souvenir, autre époque : l'automne 1946. A la suite de pluies diluviennes, la Rionne, cet humble pipi de chat, devien torrent tumultueux. Comme après avoir passé au-dessus du chemin de fer on voudrait que ses eaux s'engagent bien sagement dans un tunnel de section rectangulaire de faible section, une certaine partie de la masse liquide est tombée au fond de la tranchée, a tout inondé interrompant le trafic ferroviaire. L'autre partie a tout balayé sur son passage, inondant la N. 7 et laissant de un mètre à un demi-mètre de limons, graviers et galets sur la chaussée (toute sa largeur) jusqu' à la hauteur des Barres !

Autre fait beaucoup plus grave, touchant Erôme au vif mais dont la responsabilité lui incombait pourtant. En 1947, à la suite d'un vote au Conseil Municipal où une majorité se dégagea en faveur d'une question anodine, certains prirent la mouche et écrivirent une dénonciation-tract. A la majorité d'une voix, ils prononçaient l'exclusion de la minorité (tous de Gervans) et mettaient même le Maire en difficulté : " Puisque vous habitez vous-même Gervans, vous n'êtes pas des nôtres et nous refusons de siéger sous votre autorité. Nous informons le Préfet de cette décision ", suivaient les signatures (8).

C'est pour un motif bien léger qu'ils firent cette colère qui permit aux habitants de Gervans d'acquérir une indépendance qu'ils réclamaient en vain depuis trois-quarts de siècle !

L'Etat ayant approuvé cette partition, GERVANS devient la 380e commune du département de la Drôme, à compter du 1er Janvier 1948.

Depuis cette époque, l'eau a coulé sous les ponts et il a fallu de grands évènements comme les travaux de la C.N.R. pour rapprocher les frères ennemis. Tout cela était de bien basse politique. Un bon point pour EROME était la " Lyre Eromaine ", harmonie municipale disparue hélas de nos jours et qui avait suscité de nombreux concours des communes voisines et même des vocations.

EROME est aussi la seule des trois communes à être jumelée avec une bourgade suisse, vigneronne : GLERESSE (LIGERZ), Canton de Berne, depuis 1987.

La chute démographique de 1948 est enrayée mais le total de nos habitants n'atteint pas les 400 Familles enregistrées en 1767 (environ 2.000 âmes). En 1830 on dénombrait 900 habitants à Erôme, 678 à Serves et 334 à Gervans. En 1955, Erôme comptait 648 habitants, Serves 480 et Gervans 280 habitants. En 1995, Erôme compte 698 habitants, Serves 624 et Gervans 339, tout cela grâce à de nouveaux lotissements et aux gens des villes qui préfèrent de loin vivre à la campagne, dans une maison individuelle plutôt qu'en ville dans un appartement. Les nouveaux venus sont soit étrangers au pays soit des personnes qui ont exercé différentes professions dans des villes parfois lointaines et qui ont pris leur retraite dans l'une de nos trois communes. Ce sont eux les éléments dynamiques entraînant les minorités autochtones à participer à de multiples activités. C'est ainsi qu'à Serves, une association Loi de 1901 a créé une Bibliothèque publique. Adhérente au Bibliobus départemental, elle offre à ses lecteurs toutes les nouveautés dans tous les genres de livres. Elle possède un fonds bibliothécaire mais le bibliobus, deux fois par an, lui dépose de 600 à 900 livres.

Une autre association loi de 1901 vient de voir le jour; elle s'intitule Les Amis du Vieux Serves et de son mandement (Serves-Erôme-Gervans). Elle entend sauvegarder le patrimoine des trois communes, le mettre en valeur, créer un Musée intercommunal, étudier les archives, exhumer les monuments connus, etc ...

Cette association tend à regrouper les éléments les plus dynamiques des trois communes qui ne peuvent pas vivre séparément, nous l'avons démontré dans cette étude. Il ne s'agit pas d'un regroupement de communes chacune voulant avoir ses représentants et son Maire, mais bien des services peuvent être communs, notamment sur le plan culturel.

Depuis près de quinze ans, nos communautés n'ont plus de curé attitré. Il n'y a qu'une messe par mois ou toutes les trois semaines et le desservant est le curé de Tain ou l'un de ses vicaires. Le hic, c'est que toutes les archives des paroisses ont été déposés à Valence, à l'Evêché. Parfois, on apprend qu'une femme de ménage a débarassé le grenier du presbytère et brûlé de vieux papiers ... Serves vient de vendre la Cure (1994) à des particuliers. Cela ne facilite pas les recherches et la mémoire des paroissiens étant fugitive bien des lacunes touchent les XIXe et XXe siècles. Il est toujours intéressant de se souvenir des anciens, il y a toujours à apprendre chez les uns et les autres. Ce n'est pas que ces actes soient devenus inaccessibles mais c'est qu'il faut frapper à une autre porte et que l'Evêché ne dispose pas d'un Inventaire Sommaire de ses archives modernes d'où une perte de temps considérable.

o

o o

LISTE INCOMPLETE DES CURES D'EROME

Pour les époques antérieures à 1658, on trouvera le nom des prêtres dans divers documents (Archives Départementales antérieures à 1790) ou dans le Regeste Dauphinois d'Ulysse Chevallier.

1658 : Bernard, curé d'Erôme pendant 24 ans.
1681 : Lionneton, curé d'Erôme pendant 27 ans
1707 : Vofrère
1708 : Deloche
1715 : Philibert
1720 : Rosière
1720 : Philibert
1726 : Garde
1727 : Philibert
1728 : Rosière
1728 : Philibert
1730 : Rosière
1730 : Mavit
1731 : Remillier, curé d'Erôme pendant 53 ans !
1783 : Baborier conjointement avec l'abbé Bauzit, vicaire , ou Baujet, jusqu'en 1794.

Les curés de Serves, d'Erôme et de Gervans avaient tous prêté le Serment à la Constitution Civile du Clergé. EROME ayant été choisi comme chef-lieu de la Commune d'EROME-Serves-Gervans, elle seule possédait une église reconnue. Les églises de Serves et de Gervans furent déclassées avant d'être vendues comme " Bien National ". Toutefois, le curé d'Erôme perdit sa cure, son jardin et tous les biens que possédait jadis sa charge.

En 1791, le curé d'Erôme bénéficiait de l'octroi d'un jardin. L'Eglise d'Erôme, à cette époque, avait trois curés et un vicaire mais seul le curé d'Erôme, reconnu, percevait des émoluments de l'Etat. Les deux autres et le vicaire percevaient de vagues secours de la Municipalité et vivaient plutôt de charité publique.

Pour l'ensemble du XIXe siècle, nous n'avons que des renseignements épars les archives paroissiales ayant été versées aux archives de l'evêché, à Valence.

En 1850, le curé d'EROME était l'abbé Pierre Avit

En 1863, le curé d'EROME était l'abbé Labeille

En 1875, le curé d'EROME était l'abbé Vallet

Même remarque en ce qui concerne les curés d'EROME jusqu'à la Guerre de 39-45

1925 : Calmels

19.. : Boiteux

19.. : Coste

1951 : Werstegen (ancien curé de Serves).

1975 : Grassot

1985 : Vignon

1986 : Léon Monneron (de la Communauté de Champagne)

A vrai dire, depuis 1985, il n'y a plus de curé en titre avec le départ de l'abbé Grassot pour la paroisse de Chatuzange-Le-Goubet (décédé en 1994). En attendant un nouveau curé qui ne vint jamais, les RP Monneron et Vignon assurèrent les services religieux. Par la suite, les services furent assurés par les curés de Tain, successivement les abbés :

Fougères

et Maxime Rouet (1995)

Liste à compléter si le coeur vous en dit.

o

o o

LISTE INCOMPLETE DES MAIRES D'EROME

Les archives d'EROME ayant été détruites durant l'occupation autrichienne (conséquence de Waterloo et occupation de la France par les "Alliés", nous ignorons le nom des Maires antérieurement à 1818.
Par décision de l' Etat, le MANDEMENT DE SERVES fut supprimé en 1790 . Il comprenait les paroisses de Serves, Erôme et GervansLa communauté d'EROME siège du chef-lieu et les communautés de Serves et de Gervans de simples sections de la commune d'Erome.
En 1790, les communes d'EROME et de PONSAS, font partie du Canton de TAIN.
La réorganisation de l'AN VIII a fait d'EROME une commune du Canton de TAIN alors que PONSAS est devenue une commune du Canton de Saint-Vallier

En 1818 le Maire était Desbos (depuis quand ?)

1821 : Jacques Popon

1826 : Sixte Sauvajon

1831 : Jacques-Laurent Popon

1834 : Vincent Sauvajon

1845 : Vincent Sauvajon

1848 : Vincent Popon

1859 : Vincent Sauvajon (Popon ayant démissioné).

1860 : Vincent Sauvajon (Popon maintenant sa démission).

1867 : Joseph Adam

1875 : Joseph Adam

1876 : Joseph Adam1881 : Joseph Adam

1884 : Joseph Adam

1885 : Piefre Cettier

1888 : Pierre Cettier

1892 : Pierre Cettier

1896 : Prosper Belle (Cettier ayant démissionné)

1900 : "

1904 : "

etc ... etc ...

1925 : Georges Boutherin

19.. : Louis Peichon

1947 : Chirol ?

195. : Maisonnasse

1975 : Defélix

1977 : Joseph Maillet

1983 : Gros-Desormeaux

1995 : Billon

LISTE DES CURES DE SERVES

Pour la période antérieure à 1614, consulter les Archives Départementale antérieures à 1790 et le Regeste Dauphinois.

1614 : Balmas (Balmatius)

1618 : Despinasse (Curé de SERVES pendant 41 ans)

1659 : Jacques Gibert (Religieux desservant en place du curé décédé. Celui-ci, s'il n'était pas directement attaché à N.D. de la Mure avait été nommé par le Prieur.

1660 : Petit

1660 : Romans (curé de SERVES pendant 39 ans)

1699 : Lionneton (était déjà curé d'EROME depuis 1681, il assurait donc l'intérim pendant cette année 1699.

1700 : Leglaine, vicaire

1702 : Benoist.

1703 : Garde (curé à SERVES pendant 26 ans. Il assura également le service de l'église d'EROME pendant toute l'année 1726).

1729 : Buffar (curé à SERVES pendant 22 ans)

1751 : Montéliard, vicaire

1752 : Roche (curé à SERVES pendant 36 ans).

1788 : Trollat, vicaire puis curé. Celui-ci prêta le Serment civique à la Constitution Civile du Clergé, comme la plupart des autres (les prêtres drômois). SERVES et GERVANS n'étant plus que des sections d'EROME ont perdu leurs églises qui ont été vendues comme Biens Nationaux. Le curé de SERVES n'a donc plus de paroisse, ni de cure, ni de jardin. En secours, l'Administration lui accorda un jardin (05.02.1791).

1790 : Choppard

1791 : Trollat. L'église de SERVES n'avait pas trouvé d'acquéreur. Le 3 Thermidor An III de la République (21 juillet 1795), celle-ci était rendue au culte. La confirmation de restitution au culte était prononcée le 25 Prairial An IV de la République (14 Juin 1796).
Les prêtres sermentaires sont rémunérés par l'Etat mais comme les curés de SERVES et de GERVANS n'avaient plus d'églises entre 1790 et et 1796, ils n'ont pu percevoir ce viatique et n'ont pu toucher aucune indemnité.

1809 : Bérenger.

1814 : Bernier (ou Berrier)

1815 : Leyse.

1818 : Hours

1826 : Raymond

1832 : Mazet qui fut le créateur de la nouvelle église (1836). Celle-ci est placée sous le vocable de Saint-Pierre mais en second vocable. Le premier est celui de non pas la T.S.V. mais Sainte-Philomène. Je me demande pourquoi ?

1854 : Régnalt qui se dévoua sans compter durant toute l'épidémie de choléra et de typhus en 1854 et 1855.

1856 : Sarrazin.

1858 : Vignon

1860 : Carrier, qui inaugura la Madone (1861) N.D. de Serves.

1866 : Vincent. Celui-ci fut archéologue et historien. Il a rédigé de nombreuses monographies de villages dont celle de SERVES, avant d'être nommé à Serves. Desservant servois, ce fut la fin de sa carrière d'historien : il n'écrivit plus rien. Coupé des Archives Départementales de la Drôme, à Valence, il ne s'occupa plus que de sa paroisse. Il lui aurait fallu se rendre au Chef-Lieu, en dehors de ses obligations sacerdotales et c'était impossible. Cela coûtait cher (3 F. aller-retour en 3e classe de chemin de fer) ne correspondait pas à ses heures de liberté. Il ne disposait pas d'un vicaire pour le suppléer. Il renonça à ses travaux. C'est une grave faute de la hiérarchie ecclésiastique. A sa mort, il légua tous ses biens aux malheureux. Sa bibliothèque, ses archives(dont des documents inédits et inestimables, d'époque)furent vendues à l'encan.
Sa tombe est à l'abandon et sa pierre tombale pratiquement effacée. Voici l'une des toutes premières tâches de la jeune Société : " Les Amis du Vieux Serves et de son Mandement (Serves-Erôme-Gervans ", restaurer le monument du " Père des Histoires Locales du Département de la Drôme).

1875 : Carre

1882 : Bornand (ou : Bornaud). Sur sa tombe, au cimetière de Serves, on peut lire cette épitaphe :

Vous qui sur terre " était " si doux
Du haut du Ciel, priez pour nous !

1896 : Mathieu

1898 : Brès

1901 : Breynat, l'un des curés les plus populaires de Serves. Il était frère de Mgr Breynat, archevêque du Mackenzie (Nord Canada) surnommé : " L'Archevêque des Neiges ".

1920 : Bouzon

1934 : Vignon

1937 : Abel qui fit le voeu à Notre-Dame

1947 : Verstegen. Ce prêtre d'origine Hollandaise était un ancien missionnaire dans l'ex-A.O.F.
Il partit en 1951 pour devenir curé d'Erôme.

1951 : Wilems (autre prêtre d'origine Batave lui aussi).

19.. : Bellier

19.. : Lacroix

19.. : Grasset, ou Grassot (Il cessa ses fonctions en 1987 et fut le dernier curé de Serves en titre)

1994 : La Municipalité de Serves vend le presbytère.

LISTE DES MAIRES DE SERVES

o

o o

Sur décision Préfectorale, la section de SERVES est distraite de la Commune d'EROME et érigée en commune (1844)

1845 : 29 Juin, Installation du Maire
Louis CHAMPION (Propriétaire)

1848 : Pierre MOTTON (Fabricant de Pipes)

1865 : Antoine MARGIER (Paveur)

1870 : Christophe SAUVAJON (Propriétaire)

1881 : Jean-Antoine VALETTE (Propriétaire)

1904 : Ferdinand CETTIER (Fabricant de Poterie)

1919 : Fernand CHAMPION (Chef de Gare, Serves).

1929 : GUIRONNET (Propriétaire)

1943 : Auguste FREYCINET (Propriétaire)

1944 : fin Août, Comité de Libération

1945 : Antoine BATIN (Officier d'Active en Retraite, Propriétaire).

1963 : André SAUVAJON (Propriétaire)

1965 : Henri CHEVALLIER (Retraité, ex-Chef de Gare à Marseille - Saint-Charles).

1971 : André SAUVAJON (Propriétaire)

1995 : Lafumat

o

o o

LISTE DES CURES DE GERVANS

Peut être que le cantulaire de l'Abbaye de Romans signale le nom du desservant de l' église de Gervans au début du Xe siècle (908) ? Toujours est-il que nous renvoyons aux ouvrages déjà cités en références pour les périodes antérieures au XVIIe siècle.

1682 : Buist

1682 : Constand

1709 : Rosière

1756 : Francon

1785 : Pelisse

Celui-ci préta le Serment à la Constitution Civile du Clergé. Mais EROME étant désormais le Chef-Lieu de l'unique paroisse, à compter de 1790 ce fut un curé sans église puisque celle de Gervans fut mise en vente comme Bien National.
Le 21 Juillet 1795, elle fut rendue au culte(n'ayant pas trouvé d'acquéreur)

Entre temps, le curé Pelisse était dénué de toute ressource. Le 20 juin 1794 un jugement lui avait attribué un jardin mais celui-ci ne pouvait disposer du pres bytère. N'ayant plus d'église il ne pouvait prétendre à être rémunéré. Il ne toucha pas de rappel pour la période 1790 - 1795.

lacune

1826 :
1826 : Odinard
1850 : Mazet
1863 : Bastide
1875 : "
lacune

Depuis 1986, il n'y a plus de curé à Gervans

LISTE DES MAIRES DE GERVANS

Sur décision de l'Etat (Ministère de l'Interieur) et Arrêté Préfectoral, la Section de GERVANS est érigée en COMMUNE à compter de 1947.

1948 : Chirol
1977 : André Delas
1989 : Daniel Badel
1995 :

LISTE DES PRIEURS ET DES RELIGIEUX DE

NOTRE - DAME DE LA MURE

On peut retrouver une partie de ceux-ci dans le Grand Cartulaire d'Ainay ainsi que dans les visites et inspections.

1659 : Jacques Gibert, religieux.

1 1790 : N.D. de la Mure (St-Antoine d'EROME) est saisie et enregistrée dans les Biens Nationaux.

1792 : L'abbé OFFAREL est toujours considéré comme Prieur (21 Mai 1792 : liquidation des comptes de 1790).

1794 : OFFAREL est désigné comme " Cy-devant Prieur ", " ex-Prieur ".

Par la suite, N.D. de la Mure fut rendue au culte et devint une simple chapelle d'EROME. Celle-ci était desservie par le Curé d'EROME pour la messe de deux pélerinages, l'un pour la T.S.V. le 15 Août, l'autre en Janvier, pour la Saint-Antoine.

Ce monument insigne a disparu en janvier 1970, lors des travaux du Canal de la Compagnie Nationale du Rhône.

o

o o

NOTES & REFERENCES

(1) = Lors de la rédaction de la " Monographie de Serves " j'avais consulté les archives communales de Serves-Erome-Gervans et j'avais consulté un registre dont les premières pages avaient été arrachées.Le secrétaire notait l'absence des dites pages et indiquait que les précédentes délibérations avaient été détruites par les Autrichiens qui s'en servaient pour allumer le feu. Les premiers écrits débutaient en 1816. Ici, en 1818.

(2) = Le nom ancien est celui de " PLANAS " (1745) Archives de la Drôme E-2840. Emplacement d'une forêt incendiée en 1742.

(3) = En ces débuts du XIXe siècle on assiste à la fixation définitive (?) des noms de famille quant à l'orthographe. DEBOST actuel est passé par les stades suivants : DERBOS - DESBOC - DESBOST

(4) = Le "Courrier de la Drôme et de l'Ardèche ", notamment le n° 86, du 13 Mai 1848, p. 3, col. 1 à 3.

(5) = Ces "quelques" fabriques produisaient jusqu'à 80 caisses de pipes parjour, soit 100.000 pipes !

(6) = L'électrification du Puy-de-Serves et des Planards dut se faire dans le même temps, entre 1920 et 1930.

(7) = Ce document est conservé au registre correspondant.

o

o o

CHAPITRE DIX-HUIT

L A M O D E R N I S A T I O N D U P A Y S

RESTRUCTURATION DES VILLAGES & HAMEAUX

SERVES

* Fontager : Après avoir été domaine privé, le denier propriétaire étant le Baron de Crozes (1), Fontager accueillit une hostellerie de luxe, peu avant la seconde guerre mondiale. Celle-ci connut des fortunes diverses et sa clientèle étrangère mérita de lui valoir d'être placée sous contrôle des Services de contre-espionnage (2). Après une nouvelle campagne de réaménagement (piscine, courts de tennis, golfe miniature, etc ...) elle parait végéter.

* Village : Dès la Révolution, le passage le plus étroit à la hauteur de la Croix de Mission, immeubles Favier et, anciennement, Badier, Verd; Vincent, antiquaire, fut attaqué à la mine pour l'élargissement de la route et la reconstruction des immeubles précités.

Sous la Restauration, création du port de Serves avec endiguement des berges du Rhone, création de plans inclinés pour le chargement et le déchargement de marchandises, empierrement du chemin de halage, etc ...

A la même époque, construction de l'Eglise de Serves (actuelle). l'ancienne est vendue entre plusieurs propriétaires mais par suite du redressement de la route, elle est amputée de toute la longueur de sa nef.

La Rue Vitrée possède encore une douzaine d'immeubles (En 1995 il en subsiste trois). Ils sont tous occupés par des tisserands.

Sous le Second Empire, l'implantation du Chemin de Fer voit le percement du tunnel de Serves à l'explosif. Craignant de voir s'abattre les murs du château sur le village, les propriétaires rasent les plus vétustes et comblent la basse-cour nord. La chapelle Saint-Pierre est encore couverte et des messes y sont dites (St-Pierre, la T.S.V., etc ...)

Au début du Second Empire, le cimetière (Place publique actuelle) est désaffecté. Il s'en ouvre un autre, au midi, près du Chemin Neuf, route nouvelle et carossable menant au Puy de Serves. Il sera agrandi en 1902 puis encore ultérieurement, (3).-

En 1862, construction de la Mairie et des Ecoles (Ecole de Garçons à la place de la salle de réunion actuelle avec Mairie au 1er étage, école de filles à l'emplacement de la Poste actuelle).

La même année, 14 Juillet, inauguration par l'Evêque de Valence, de N.D. de Serves, Madone en pierre de Velleron qui domine le village, au droit de l'église et où l'on accède par un raidillon abrupt partant du presbytère.

A la même époque, le port de Serves est désaffecté : le chemin de fer l'a emporté dans la compétition pour le transport des marchandises et les bateaux à vapeur jugés trop lents. On entreprit donc de grands travaux qui vont durer jusqu'à l'aube du XXe siècle et l'on remit en exploitation la carrière de granite qui va prendre des dimensions considérables et sise au levant du cimetière jusqu'à Coffins. On va construire un barrage sous forme de digue, du centre de l'ancien port jusqu' à St-Alban au midi et, au nord, du premier point jusqu'à la courbe de Ponsas. Des barrages vont relier cette digue au rivage et une simple passe va tout juste permettre aux barques de Serves (passeur, pêcheurs) de gagner le courant du fleuve. Si la distance entre digue et berge de la rive gauche varie de 10 à 50 m. au midi, au nord la digue principale est à 200 m. de la rive et, au fil du temps, entre 1865 et 1900, une vaste île va se créer au nord de Serves. Entre chaque barrage, des étendues d'eau vont former autant de bassins, les lônes propices à la pêche et aux joutes. La suppression du port de Serves a eu pour conséquence l'arrêt brutal de l'urbanisme avec densification de l'habitat et du commerce entre la route et le fleuve.

Au contraire, la Gare de Chemin de Fer va développer la construction, dans sa direction et faire de Serves, de ce côté méridional, un village-rue. Il en sera de même au nord, à un échelon moindre vue la topographie des lieux et d'autant plus qu'à l'époque où le port des bateaux à vapeur eut son apogée (1835-1860) des immeubles avaient été construit bien au-delà de la Porte Enguerrin laquelle, si elle avait déjà disparue, marquait encore l'emplacement de l'extension servoise aux XVIIe - XVIIIe siècles.

Sous le Second-Empire, il existait deux immeubles mitoyens et adossés à l'église (côté nord) et l'un d'entre eux était le bureau de poste et de télégraphe (électrique).

En 1907, éclairage public installé à Serves.

En 1913, toutes les maisons sises de la Place publique jusqu'à la Croix de Mission (côté ouest) sont frappées d'alignement par suite de l'élargissement de la Rue Principale qui n'est autre que la R.N. 7. Ces immeubles voient leurs façades reconstruites à deux mètres minimum en retrait.

Même année, électrification de la commune

Ce n'est qu'en 1926 que la R.N.7 est goudronnée.

En 1930, électrification du Puy-de-Serves et des Planards.

En 1932, inauguration du Groupe Scolaire. Les nouvelles écoles ont été édifiées à la Croix de l'Homme : elles marquent l'entrée méridionale de Serves.

En 1934, démolition des deux maisons attenantes à l'église et aménagement de la place publique. L'Ecole de Filles libérée depuis la création du Groupe Scolaire accueille le Bureau de Postes.

Au Moyen-Age, SERVES est tout entier contenu par son enceinte, à l'ouest du château, sur les pentes abruptes. La Rue Vitrée est essentiellement la rue noble avec maisons fortes puis hôtels particuliers. Sur la route qui passe dans le bas et qui n'a fait que succéder à la Voie Romaine, deux portes fortifiées, au nord et au sud, marquent l'extension servoise (à 30 m. au sud de la Place du Monument aux Morts, avec l'Hospital qui est également fortifié, et à 30 m. au nord de la dite place, ruelle dite du Père Rolland). Au delà des portes, les murailles se poursuivent au couchant pour atteindre le fleuve et pénétrer même dans son lit (construction effectuées par basses-eaux) où elles se terminaient par une tourelle,(4). Donc, le côté de la route au couchant, entre voie et fleuve, était également bâti. La forme de l'agglomération est donc trapézoïdale et ramassée comme la plupart des bourgades médiévales fortifiées qui ont échappé à la rénovation urbaine du XIIIe siècle (Bastides et Villeneuve).

Avec le désarmement du Château et le démantèlement de ses remparts, Serves va amorcer une extension riveraine (XVIIe - XVIIIe s.) en fonction d'impératifs professionnels et commerciaux : route et Rhône, rouliers et attelages pour le halage, multiplication des auberges, cabarets. Plus la forme ramassée du patatoïde va diminuant, plus augmentent les antennes le long de la route.

Au début du XIXe s., seule subsiste la Rue Vitrée dans l'ancien périmètre urbain. C'est la rue des Tisserands parce qu'il s'agit d'anciens hôtels particuliers, tombant en vétusté, parce que les plafonds y sont hauts et permettent d'installer les métiers à tisser (un peu comme à Lyon avec les quartiers des canuts). Déjà, Serves est en bas, le long de la route.

La création du port (bateaux à vapeur), va développer l'urbanisme côté Rhône : au lieu d'un simple cordon d'habitations le long de la route on y décèle encore trois rangées de maisons vers le couchant. Il y a donc eu extension vers le fleuve, (1835 - 1860).

L'implantation de la Gare de Serves va renforcer la tendance qui vise à réunir (sans y parvenir) Serves chef-lieu à ses hameaux de Saint-Alban, les Coffins et les Barres. Mais telle était la tendance dès 1853-55.

A notre époque, bien des bouleversements sont venus modifier l'urbanisation du village. En premier lieu, les travaux du Rhône avec barrage, lac de retenue jusqu'en amont de Saint-Vallier, tant est si bien que Serves

se trouve désormais à un niveau plus bas que l'étiage de la retenue (on parle de SERVES-SOUS-RHONE ou de SERVES-SANS-RHONE). Ensuite, et ce n'est pas un mal, la déviation de la R.N.7 qui passe partiellement à l'emplacement du chemin de halage puis de la digue du Rhône, pour reprendre son tracé ancien mais relevé à l'entrée nord du pays. Le vieux Serves est donc étroitement contingenté par ses dessertes et la configuration topographique. Bien que Serves ait gagné en calme, de nombreux habitants ont refusé ce nouvel ordre des choses et la population du chef lieu ne représente plus que le quart des habitants de la commune.

Saint-Alban : nous avons dit ce que nous pensions de ce hameau distinct du village et édifié sur un point haut, en bordure du fleuve, construit sur une jetée du port romain. Au XVIIe s. il y avait déjà une ferme importante. Au XVIIIe s., vint s'y adjoindre un immeuble particulier, la maison des frères Poudrel. En 1835, les entrepôts de Blé de Bourgogne et de Charbon occupaient les locaux de la ferme. Sur les dépendances de la maison Poudrel se tenait une machine à vapeur (d'où le surnom de "Grande Cheminée). Enfin, une rampe dirigée vers l'aval marquait l'extension méridionale des aménagements portuaires servois. Dès 1865, le tout était désaffecté.
Les projets de réunir Saint-Alban au Chef-lieu furent abandonnés avec la cessation de toute activité commerciale à Saint-Alban.

Au XXe siècle, il ne subsistait que la Ferme (Reynaud) et la maison des frères POUDREL , agrandie, accueillant la villa Saint-Alban (Faure).

Cette propriété faisait la liaison entre fleuve et grande-route (N.7), avec une terrasse dominant le chemin de halage et le fleuve et, au levant, au bout du parc un portail s'ouvrant sur la R.N. 7, face à la maison (moderne, v.1930) de M. THOMAS (comptable à l'Usine d'EROME) alors le seul immeuble depuis le Groupe Scolaire. La villa Saint-Alban, par son jardin méridional, s'ouvrait par un portail sur le chemin Saint-Alban où, tout au long de son cours il n'y eut jamais qu'une petite maison édifiée peu de temps avant la seconde guerre mondiale. Côté R.N.7, le chemin de Saint-Alban se greffait à un carrefour, celui de la R.N.7, le Chemin de la Plaine (dit de Saint-Antoine d'EROME) et le chemin de Saint-Alban. Dans l'angle sud-est un Garage Citroën (BOUTHERIN) et une maisonnette abritant un fonctionnaire colonial et sa famille (FLOTTAT). Voici donc disséminés les habitants du quartier Saint-Alban (vocable rappelé par un calvaire disparu lors des travaux de la C.N.R.) et représentés par 6 immeubles (dont une ferme et un garage), quartier qui représentait la partie nord d'un quartier disparu celui du " Caire ",(5).

Les Coffins : Ce quartier se trouvait au pied de l'escarpement et était représenté par une maison de maître des débuts du XIXe siècle, longue façade à rez de chaussée surélevé et deux ailes en retour, à laquelle était annexée

une ferme et ses dépendances, masquées côté nord. Au midi, se trouvaient plusieurs immeubles ruinés sauf un (La "Maison Pointue") remontant tous à une époque beaucoup plus ancienne que celle de la maison devenue principale (XVIe XVIIe siècles). Au début XIXe, on trouvait donc groupées 6 à 7 immeubles.

Les Barres : le nom vient des Barres mises en travers de la route au cours de la période révolutionnaire et il est probable que le nom ancien réel soit le même que celui du hameau précédent : Les Coffins. Le coteau, se rapprochant de la plaine, marque la fin du remblai de la voie de chemin de fer, handicap majeur d'une réunion de ces hameaux méridionaux avec le chef-lieu. C'est le seul hameau où l'on a affaire à une concentration urbaine (maisons existantes ou ruinées). En plus d'un noyau, on trouve une antenne de part et d'autre de la R.N.7, plus importante à l'Est qu'à l'Ouest cependant. C'est aux Barres qu'à l'emplacement moderne d'un restaurant renommé entre les deux guerres (Le "Grand R", jeu de mot basé sur "R" de son chef "Rolland") dans les locaux duquel s'implanta, dès 1946, la première usine de fabrication de rasoirs électriques "Robot". Après un réaménagement général et un agrandissement, les lieux sont devenus l'usine annexe de la SARMA (siège principal à St-Vallier). C'est avant tout le bruit qui n'a pas favorisé l'extension de Serves à cet emplacement, (1970, trafic routier et ferroviaire).

Plaine de Serves : Au milieu de celle-ci, il n'y eut (à partir du XVIIe s.) que la ferme du Canal. De nos jours, il y eut d'abord une suite de villas édifiées le long du chemin de Saint-Antoine, depuis le carrefour de St-Alban. Puis, au cours de ce dernier quart de siècle, deux lotissements importants dont celui de l'Hospitalière, l'ensemble regroupant plus de 50% d'habitants de la commune et, avec une antenne en direction des Barres, une entreprise de transports internationaux et son parc automobile(6)Tant et si bien que l'on assiste actuellement à la naissance d'un nouveau Serves méridional, détaché du chef-lieu, lequel dépérit un peu plus chaque jour mais où subsiste l'Administration (Mairie, Poste, Ecoles) et un hôtel-restaurant dont la réputation n'est pas rien qu'être centenaire.

EROME

Village : Celui-ci est totalement différent de celui de Serves quat à son urbanisation et il n'y a pas besoin de sortir de Saint-Cyr pour en comprendre la signification. Le centre-ville est représenté par l'église. Celle-ci, bien qu'entièrement reconstruite (7) au milieu du XIXe siècle, n'avait pas changé d'emplacement, depuis l'époque carolingienne. EROME n'a jamais eu d'enceinte de ville et, partant, l'urbanisme n'a pas été contingenté. Elle s'est agrandie par noyaux successifs et le tissu urbain s'est au fur et à mesure comblé par remplissage de l'espace intersticiel plus ou moins dense. Serves, cité close, n'a eu pour tout recours que celui d'agrandir ses hameaux péri-

phériques, plus ou moins harmonieusement, sans songer un seul instant, sauf au milieu du XIXe siècle, à voir l'antenne méridionale du village-rue rejoindre le hameau-double des Coffins et des Barres.

Au contraire de SERVES initialement bâti sur le flanc abrupt de la colline, EROME se nichait dans un espace elliptique, aux molles ondulations, entre le coteau abrupt et débordant des Verres avec, en retrait celui des Mottes appuyé à l'ensemble de la chaîne de collines moins pentues. Au midi, la courbe concave se refermait sur une zone tabulaire. Le centre de l'agglomération se hissait sur l'ancienne terrasse rhodanienne, les plans successifs étant d'orientation Est-Ouest, la partie la plus basse étant au couchant.

Un premier aléa fut l'implantation de la route (royale) n° 7 qui limitait le village au couchant. Le chemin médiéval, de la sortie sud de SERVES, passait sur l'emplacement de son cimetière moderne, puis, à partir des Coffins, longeait le pied de coteau (de nos jours entre celui-ci et la voie de chemin de fer). EROME était atteinte à l'emplacement du cimetière moderne puis de la Rue aboutissant au presbytère, rue coupée par le chemin remontant le thalveg du ruisseau. Poursuivant cette artère se trouve l'ancienne Grande Rue laquelle, par ses sinuosités, rappelle son cheminement médiéval, puis son accrochage à mi-coteau (ancienne route de GERVANS). Cela ne correspondait qu'imparfaitement à la route romaine. La Voie d'Agrippa était plus rectiligne : on peut en suivre le tracé, dans le tissu urbain, en examinant les anciennes lignes de toit ou les murs pignons, pour aboutir à un tronçon subsistant sur 150 à 200 m., à l'ouest de la voie ferrée, puis se perdant dans les cultures. Elle passait ainsi en plaine, au pied de l'escarpement de GERVANS. A part ce tronçon subsistant, elle a disparu totalement du réseau viaire d'EROME. Sous Colbert et par la suite, la N° 7 s'ingénie à passer en dehors de toute agglomération. Elle est tangentielle au village d'EROME; elle limita le développement du village au couchant.

L'implantation du chemin-de-fer fut fatale à EROME pour près de cent-vingt-cinq ans ! Cette profonde tranchée fut un coup de sabre nord-sud, en plein tissu urbain ! Jamais la Compagnie du chemin de fer P.L.M. n'aurait consenti à construire quatre ponts routiers sur une distance aussi minime si ces ponts n'avaient été ceux de rues existantes, rues bordées de maisons et détruites tout au long de la saignée, ou terrains urbanisés. Ils auraient établi un seul pont. Le cinquième pont, le plus au nord, est un viaduc pour les eaux de la Rionne. C'était là l'arrêt définitif pour l'expansion urbaine orientale, le village coupé en deux.

C'est postérieurement à ce drame, qu'EROME se tourna vers la n° 7 et construisit une longue antenne sur les deux bords de la route, côté

EROME et côté campagne. Il n'y avait alors qu'une circulation insignifiante mais qui prit des proportions jamais soupçonnées à partir de 1895 et des débuts de la circulation automobile.

Si des magasins, des entrepôts, des cafés se construisirent côté village, alors qu'à l'origine ce n'était que des dos de maisons, des façades muettes, le côté campagne vit s'édifier les Ecoles Publiques, la Place du Marché (surtout aux Fruîts mais aussi pour la Vogue), des commerçants (boucher, charcutier, etc ...) et des maisons de rapport.

Au plus fort de l' "enfer de la route", avant la mise en service de l'autoroute A-7, tout le trafic routier de la Vallée du Rhône, passait par EROME puis SERVES et les accidents spectaculaires avaient pris les deux villages comme cible d'autant plus que la route était bordée de platanes, de part et d'autre de son cours. Des C.R.S. de la compagnie basée à TAIN-L'HERMITAGE étaient obligés d'assurer le passage des piétons pour traverser la route, dans les villages (écoliers notamment). Une émission de Radio avait eu lieu à Serves (Il s'agissait du fameux " Bonjour, Monsieur le Maire ". Un quidam interviewé répondait : " - Moi, je ne suis pas à plaindre. Je ne fume pas et ne lis pas de journaux. Et puis, je suis du bon côté avec le boulanger et l'épicerie ... " Il en était de même à EROME, à un degré toutefois moindre, la voirie étant large alors qu'à SERVES elle était très resserrée. L'inconvénient majeur d'EROME tenait au fait qu'un virage sec, en dos d'âne, existait à l'entrée nord du pays, virage succédant à deux lignes droites, l'une de près de 2 Km. (côté SERVES), l'autre de 4 (côté Pont-de-Crozes). De part et d'autre, les véhicules se lançaient à toute allure et abordaient EROME à trop grande vitesse. L'autoroute A-7 a déchargé la circulation à grande distance mais la circulation reste très dense sur la n°7, pour les parcours de proximité surtout. Maintenant, il y a la déviation de SERVES et EROME mériterait une déviation par l'Ouest.

Sur le Chemin de Paturel, mais on peut également y accéder par la Place, se trouve l'Usine. Elle aussi a connu des problèmes d'accès avec son personnel.

Il aura fallu attendre les années 1970 et au-delà, pour que la zone orientale, par-delà le chemin de fer soit l'objet d'une Z.A.C. (8). Nous avions contribué à suggérer celle-ci, soit dit en passant, dans un opuscule en 1969. Cela s'est concrétisé par l'implantation d'un bâtiment moderne municipal, avec salles polyvalentes (9). Notre propos était beaucoup plus conséquent (Terrains de sports, d'activités culturelles, musée, reconstruction partielle de N.D. de la Mure, magasin "Grande Surface", loisirs et terrain d'aventures pour enfants et adolescents, etc ...) Le tout était démontré avec la possibilité de reprendre l'extension urbaine MALGRE le chemin de fer. Il en est de même avec des villas construites le long de la route des Planards.

Paturel : Ce ne fut jamais un hameau mais un simple écart d'EROME comprenant tout au plus deux habitations et dépendances : la maison du passeur et la buvette ne se distinguant pas autrement de la ferme et de l'habitation. La seule particularité des constructions c'est qu'on y voyait encore vers 1950, une muraille n'ayant rien à voir (tant par son épaisseur et la régularité de son appareil), médiévale, démontrant la pérennité d'un habitat très ancien eu égard à la fonction du paysan qui assurait le passage du Rhône en barque, au Moyen-Age plus pour le Château (et village) d'Iserand et, postérieurement à la disparition de celui-ci, pour le village de VION. Les lieux, au début de ce siècle, portaient, pompeusement, le nom de " Port d'Erôme " bien qu'il n'y ait eu aucune installation particulière accréditant la fonction. La fréquentation était tout à fait occasionnelle et s'il y avait eu une réelle fréquentation d'autres maisons auraient été construites pour former un hameau.

Le passeur s'effaçait derrière le gargotier. A la belle saison, il s'agissait plus d'une guinguette servant des canettes de bière et de limonade, voire du vin avec la friture de goujons du Rhône, sous les tonnelles ombragées, pour les nombreux pêcheurs voire les boulistes les dimanches d'été. Il en était ainsi avant la Guerre de 14 et, vers 1950, je crois bien que seule la gent de la villa Saint-Alban fournissait la clientèle de la Famille JOURDAN.

Les Planards : Tout comme Paturel, il s'agit d'un écart d'EROME et non d'un hameau. Jusqu'aux environs de 1960, une école-annexe fonctionna au centre géographique d'un polygone de fermes disséminées sur le plateau dans un rayon de 2 Km., évitant aux enfants des agriculteurs de descendre aux écoles publiques d'EROME, de SERVES ou de GERVANS, voire de CROZES ou de LARNAGE. Ce ne fut jamais le centre d'un hameau constitué. Peut-être qu'au Moyen-Age y eut-il un semblant d'agglomération mais celle-ci disparut vraisemblablement sous les Routiers et il n'en subsiste qu'un lieu-dit, celui des " Brusclats " (Brûlés) où quelques ruines noircies semblent attester qu'une ferme et dépendances ou plusieurs habitations furent jadis incendiées à cet emplacement. L'école-annexe était toute moderne, édifiée dans les années d'après-guerre et fonctionna une douzaine ou quinzaine d'années tout au plus. Il s'est construit quelques résidences secondaires mais de nombreuses fermes se sont transformées pour occuper cette fonction et, même, devenir résidences principales de gens qui n'ont rien à voir avec l'agriculture mais vivent à la campagne, en dehors du trafic routier, passant la journée en ville, lieu de leurs occupations. Il en est de même avec la motorisation des campagnes, une

famille paysanne effectuant le travail de trois ou quatre exploitants d'autrefois, usant d'attelages de boeufs ou chevaux, voire mulets, sans aucun confort. Déjà le grand bon en avant avait été réalisé en 1930 avec l'électrification de tout le plateau ce qui en plus de l'allègement des travaux agricoles (il y avait bien déjà les moteurs à essence) amena ... la T.S.F. et les communications avec l'installation du téléphone qui suivit immédiatement l'électricité. Maintenant, paysans ou résidents ont la télévision ce qui contribue puissamment à uniformiser tout le monde. Certains se distinguent des autres en n'ayant pas la Télévision, justement.

J'oubliais d'indiquer que, depuis fort longtemps, date d'implantation de l'électricité, existe une balise (gonio) pour l'aviation.

GERVANS : C'est un vrai village et ce fut toujours un village, une agglomération, aussi vieille sinon plus qu'EROME, avec son église construite à l'extrême bord occidental de son plateau intermédiaire et qui se termine, détaché, sous forme d'éperon, au midi. L'église ne put être au centre-ville, avec développement concentrique mais semi-concentrique. La fixation de l'église en ce point ne permit pas à GERVANS d'acquérir le développement d'EROME, voire de SERVES. Le site, par lui-même, est tout à fait Campanien et le village, vu du midi, n'est pas sans rappeler, par sa configuration, certain haut-lieu étrusque.

Si EROME existait dès la plus haute Antiquité, on ne peut pas dire que le village pré-médiéval se soit implanté directement sur l'emplacement des lieux les plus anciennement occupés. A EROME, nous avons le site des Verres remontant à l'Age du Bronze mais cette colline, ce contrefort est loin de l'EROME moderne et le domine en partie au nord. Le sanctuaire et les villas des Orpaillots sont à la limite orientale jamais atteinte par le village. Au cours des Grandes Invasions, on assiste au phénomène quasi-général de perchement, sur le même site des Verres et ce n'est que sous Charlemagne, peut-être un peu avant, qu'on vit s'édifier l'église érômaine à l'emplacement actuel.

GERVANS antique s'étendait plus au nord, du cimetière moderne au pied du hameau des Blancs mais un bon tiers de l'agglomération antique occupait l'emplacement du village actuel et ancien, comme l'atteste les vestiges que nous avons pu entrevoir, lorsqu'il y a une quinzaine d'années on entreprit de démolir les maisons les plus anciennes du village, en coeur de ville, pour dégager la Mairie et créer une place publique. Le ruisseau qui descend de la montagne et qui n'est autre que celui de Pévin (sur CROZES), enserre l'extrémité méridionale de GERVANS et limite en fait le développement du village. Sous l'église et la rue qui passe

devant le parvis, sur la pente de l'éperon, une seule rangée de maisons forme une couronne fleurie, suspendue au-dessus de jardins,agrémentant GERVANS. Cette urbanisation remonte à la Renaissance et les presbytère porte les traces d'une rénovation datant des débuts du XVIIe siècle, démontrant ainsi que cet immeuble avait été construit à une époque antérieure. Tout en étant beaucoup plus petit qu'EROME, GERVANS-village est beaucoup plus harmonieux en son développement que le bourg d'EROME. Il est vrai que GERVANS a échappé au massacre de l'implantation ferroviaire. Le chemin de fer passe au pied occidental de GERVANS et la R.N. 7 encore plus au-delà. La grande ligne droite venant d'EROME est interrompue,par une légère bosse du relief et, de nos jours, par un rond-point destiné à casser la vitesse des véhicules. C'est aussi l'accès de la desserte de l'usine (Barrage et canal de fuite avec écluse et usine hydroélectrique) mais plus au midi en bas de pente présence du hameau de La Sainte.

La Sainte : C'est le plus gros des hameaux de GERVANS, ou, pourrait-on dire, GERVANS II, Faubourg en passe de devenir plus important que le chef-lieu parce que construit sur les deux côtés de la route nationale. Si GERVANS n'a plus de commerçants, ceux-ci sont installés dans cette annexe du chef-lieu. Peut-être quelqu'un éclairera-t-il notre lanterne mais le toponyme du lieu " La Sainte " a une origine inconnue ... tout en demeurant récente. En effet, le nom n'existait point en 1890 et brille par son absence dans le Dictionnaire Topographique de la Drôme, de BRUN-DURAND. Faut-il croire à quelque irrévérencieux propos d'un voyageur de commerce 1900 qui, assoiffé sous la canicule autant que par la poussière soulevée par son pétaradant " teuf-teuf ", s'arrêta dans l'auberge propice et rafraîchissante, pour éponger sa soif avec un pastis de l'époque, la beaucoup plus nocive absinthe. L'endroit étant anonyme prit nom de " L' Absinthe " bien vite replacé par quelqu'âme pieuse et indigène de " La Sainte " (?). Ne riez pas et supposons un instant que le terme n'ait aucun nom à notre époque et que semblable phénomène se produit. Le lieu prendrait alors nom de " Pastis ", " Le Pastis " que l'autochtone transformerait bien vite en " Pâtis ", " Le Pâtis " (de pâture où l'on mène paître les animaux), et le tour est joué ! Le nom prit usage après la Guerre de 14-18, or nulle "sainte" s'est manifestée en ces lieux.

Cet écart de GERVANS remonte à la fin du XVIIe s. avec l'implantation de la route, le vieux chemin d'EROME à GERVANS étant trop sinueux, sujet à éboulements, coupé par deux torrents et fort impropre au passage des diligences et encore moins pour la Poste, régulière et n'admettant pas de retard. La plupart des artisans jadis fixé au chef-lieu des-

cendirent auprès du trafic amenant la clientèle : forgeron, maréchal-ferrant, bourrelier, etc ... et, bien entendu, auberge. Suivirent des habitants, les premiers étant les artisans dont les ateliers étaient à demeure. Avec le chemin de fer s'implantant entre le village ancien (GERVANS) et la Route n° 7, en pied de coteau, l'accès au chef-lieu était coupé. Cela nécessita l'implantation d'un garde-barrière et la réfection du chemin qui, passées les voies du P.L.M. se divisait en " Y ", une route menant près du cimetière, l'autre se greffant à la rue de l'église. C'est l'un des rares passages à niveau subsistant de toutce réseau et d'autant plus fréquenté que le marché aux fruîts se trouve justement sur le côté oriental de la grande route ... et que la plupart des vergers se situe en coteaux donc, de l'autre côté du chemin de fer. En 1995, il y a plus de maisons à La Sainte qu'au chef-lieu et l'une des rares caves viticoles (propriétaire récoltant) était dans la zone orientale du village (10).
Au-delà de Gervans, le chemin de fer passe en remblai jusqu' à Pierre-Aiguille. Une route,dont l'embranchement se trouve au sud de La Sainte, permet de gagner GERVANS, contournant le village et y accédant par deux voies. Un pont permet de passer sous le P.L.M. et le même ouvrage sert au chemin et au ruisseau. La branche orientale de ce chemin correspond à la route médiévale mais celle-ci n'épousait pas la courbe moderne. Elle se poursuivait en parallèle avec le chemin de fer pour bientôt se confondre avec l'emplacement du tracé de la ligne de chemin de fer.

En suivant le ruisseau, celui-ci franchi, on se trouve déjà sur la commune de CROZES. Il existe un chemin que n'emprunte plus que les tracteurs (voire les 4 x 4) et qui n'a pas encore connu de réfection moderne. Il fait partie des grands travaux du siècle dernier (entre 1820 et 1860 et n'a pas eu la chance des "Chemins Neufs" d'EROME et SERVES Il monte par lacets jusqu'à Pévin (CROZES) au milieu des bois, forêt aux essences variées : Belle promenade pédestre devenue insolite.

Les Blancs : Il y eut, autrefois, quelques fermes implantées au-dessus de GERVANS, à mi-hauteur entre l'assiette du village et le sommet du coteau. Ce simple écart s'est considérablement développé depuis un quart de siècle avec de nombreuses villas qui jouissent du panorama. C'est un peu dommage car il aurait mieux valu étoffer soit le village d'origine, soit l'écart devenant hameau résidentiel, plutôt qu'assister au mitage de la campagne. L'Homme est parait-il grégaire. On assiste de plus en plus à des individualités et à la dissémination !

Les Martinelles : Depuis la Révolution, il n'existe plus qu'un groupe de grosses maisons (appartenant au même propriétaire, de nos jours, alors que plusieurs familles distinctes les occupaient à l'origine), sur un replat au pied de Pierre-Aiguille. Il s'agit du lieu-dit de " Martinel-sous-Gervans " et ce nom est à classer dans tous ceux dérivés de " Saint-Martin". Les antiquités y abondaient en tant que nécropole romaine (d'abord à incinération puis à inhumation), le nom indiquant que le site fut christianisé, bien qu'aucun vestige paléochrétien n'y ait encore été rencontré.

Certaines parties ont été modernisées mais l'essentiel des construction est du XVIe - XVIIe siècles sur des fondations antiques.

Il existait au nord, par-delà le ruisseau de Crozes, un autre Martinelles mais ce ne fut qu'un écart, en bordure de la Voie Romaine du Bas-Empire (post-l'an 253), simple ferme rasée de nos jours. Le principal attrait c'est que l'on se trouvait à l'emplacement d'un vaste complexe romain dont les Martinelles-Sud (dont on vient de parler précédemment) étaient la nécropole. De cet ensemble, nous connaissons des thermes dans le verger (poiriers) qui borde le chemin de fer : il y avait un cabanon dont le mur occidental était encore romain sur plus de un mètre de haut, tout revêtu de cet enduit hydraulique d'étanchéïté (opùs signinum), démontrant la présence d'un bassin (piscine attestée par d'innombrables tessons de tubuli d'hypocauste - conduits chauffant). Ce cabanon prenant la place de deux fois trois poiriers (en deux files) a été démoli voici une douzaine d'années (vers 1980-83). Mais, par la suite, il n'y eut jamais de bâtiments édifiés sur les lieux. Peut-être à cause des cultures ? Aux Martinelles-Sud qui ont subsisté on aura édifié ce hameau parce que le terrain était par trop improductif et trop proche du rocher ?

En tous cas, il est démontré que le coteau de l'Hermitage, prolongé au nord par les Varognes et le massif de Pierre-Aiguille (jusqu'au ruisseau de Crozes, était tout entier un sanctuaire.

Nous ne pouvons pas considérer Les Martinelles comme un hameau mais comme un simple écart. C'est un hameau avorté par suite de l'accaparement de toutes les maisons par un seul propriétaire foncier. Il aurait pu en être de même avec " Paturel " à EROME si le dit " Paturel " n'avait eu une fonction publique, celle de " passeur du Rhône ", (11).

o

o o

Pour compléter ce paragraphe, nous livrons au lecteur un essai chronologique sur les développements, récessions, transformations du bâti des chefs-lieux de communes, de la nature et de la densité de celui-ci, (12).

EROME-VILLAGE

Onzième siècle (Epoque Romane) : Eglise primitive détruite et reconstruite en style roman. Cimetière tout autour. Au-delà, maisons d'habitation ne dépassant pas l'emplacement du presbytère actuel (au nord), l'épicerie de la Grande-Rue (au midi), une seule rangée de maisons à l'ouest de la dite Grande-Rue (à l'Ouest), quelques maisons (à l'emplacement de la voie ferrée, à l'ESt).

XIIe - XIIIe s. : Le village s'étoffe par suite de la position politique florissante de Serves (n'oublions pas qu'EROME est le pôle économique). Apparition de deux noyaux suburbain (au couchant du site antique des Orpaillots).

XIVe siècle : La bourgade s'étoffe à l'ouest. Un 3e noyau ouvert s'érige au sud des 2 premiers lesquels sont adossés au levant d'un deverticulum de l'ancienne voie romaine. Le 3e voit celui-ci traversé par le chemin qui se confond avec la route médiévale vers Gervans. A mi-distance entre l'église et le 1er noyau, implantation d'un petit noyau intermédiaire.

fin du XIVe - XVe s. : Epoque de récession ; Routiers : Il n'y a pas, semble-t-il d'exactions et de destructions car le mandement (Serves) a dû payer "rançon" mais il y a cependant crise économique

Fin du XVe - première moitié du XVIe s. : Le village s'étend au midi, vers un noyau dense en relation avec le 3e noyau SE. On assiste à un remplissage entre le chef-lieu et les noyaux suburbains orientaux.

XVIIe siècle : Le remplissage se poursuit surtout dans la zone des 2 premiers noyaux et le village (au midi de l'église). La création de la route n° 7 voit s'étendre le village vers l'ouest.

XVIIIe siècle : Le village est en expansion générale et le tissu interstitiel se remplit de maisons et jardins. De premières maisons s'érigent en bordure occidentale de la grande route.

XIXe siècle : Le chemin de fer coupe de façon irrémédiable le village en deux parties distinctes et met un terme à l'agrandissement oriental. Avant cette catastrophe, un noyau 1 Bis s'était constitué à l'est du premier. Ce n'est pas pour autant que le vieux chemin d'EROME à GERVANS ne sert plus. Il est utilisé par les paysans et les vignerons dont les exploitations se trouvent sur les coteaux. Le vieux cimetière est désaffec-

té et transféré au nord du village. Après l'implantation du chemin de fer, EROME se tourne vers la N. 7. Ne pouvant plus s'étendre vers le levant, le village se dirige vers l'ouest, au delà de la R.N.7 - L'église romane vétuste a été remplacé par un vaste monument néo-gothique.

XXè siècle, avant 1914 : Tout est concentré autour de la N.7 : des antennes s'amorcent vers l'ouest, chemin de Saint-Antoine et chemin de Paturel où, à la limite de l'agglomération, s'édifie une usine de porcelaine électrique. Dans le quartier oriental, des maisons sont reconstruites à l'emplacement d'anciennes mais l'espace interstitiel reste en jardins.
Entre les deux Guerres : Il s'agit surtout de reconstructions mais le village stagne dans sa progression, exception faite de villas (maisons de retraités, fonctionnaires principalement) commencent à se construire, en dehors de tout lotissement.
Postérieurement à la seconde guerre : Tant au nord qu'au midi, on va accentuer la partie village-rue le long de la R.N.7. Par contre on ne va pas étoffer les antennes vers l'ouest. Dans la partie orientale, il y avait une ferme, route des Combes, au pied de la colline des Mottes. De nouvelles constructions vont en faire un petit hameau et, tout au long de la route qui monte au Belvédère d'Erôme, des villas vont se construire, principalement en bordure nord du chemin et au plus près de la déclivité, afin d'être exposées plein midi, à l'abri de la bise.
Postérieurement à 1970 : Première relance d'une expansion vers l'orient, malgré la saignée du chemin de fer, la Municipalité va construire un vaste ensemble moderne, siège d'associations avec salles polyvalentes

o

o o

SERVES-SUR-RHONE

Onzième siècle : Le château n'occupe que la partie supérieure de l'éperon rocheux. Il se présente avec deux tours séparées par un corps de bâtiment barlong au dos duquel s'appuie une 3e tour. Contre la déclivité nord s'appuie le donjon (primitif) quadrangulaire. A l'est, un fossé sépare le château de sa chemise crênelée qui l'entoure au nord (le donjon étant extérieur), au levant et au midi. En contrebas, au nord, se trouve l'église romane St-Pierre qui a succédé à des églises primitives. Au midi, protégée de murailles, s'étend la basse-cour sud. Si la place St-Pierre, fortifiée, domine l'à pic, le chemin reliée à la rue Vitrée, s'étagent des plans étroits et successifs, dont la partie nord n'a pas besoin de murailles. Seul le bas en dispose. Au midi, une muraille dégringole de l'extrémité de la basse-

cour sud. Le village se trouve essentiellement compris entre ses murailles mais également sur l'assiette de l'église, entre celle-ci et le rempart nord du château. La muraille occidentale se situe avant la route et celle-ci (qui n'a fait que succéder à la voie romaine) passe à son pied, au couchant. Les abords du château ne sont pas construits. De ce côté les maisons se trouvent essentiellement dans la boucle de la Rue Vitrée, et au-delà vers le bas.

XIIe - XIIIe siècles : Le village reste dans ses limites mais il s'agit de restructuration quand aux constructions. Le rempart méridional s'appuie dans le bas à la Maison de l'Aumône (Hospital) lequel revêt les allures militaires d'un donjon. Au XIIIe siècle, deux portes sont construites, la voie romaine est déplacée légèrement à l'ouest par suite de constructions qui se sont en partie assises sur sa chaussée. Le portail sud est en retrait de l'Hôpital. Le portail nord au droit du rempart. Ces éléments défensifs ont été exhumés, en fondation, lors de l'adduction d'eau de ville, au début de la seconde moitié du XXe s.- L'enceinte du bourg se prolonge jusqu'au Rhône.

Le cimetière est toujours au même emplacement qu'occupait la nécropole mérovingienne au sud-est de la basse-cour méridionale. On y accédait, depuis Saint-Pierre par la plateforme septentrionale et une rue menant, à travers les maisons, jusqu'à une rampe aboutissant à une poterne ouverte dans le rempart du castrum (entre fossé et enceinte), puis on gagnait la campagne par un portail dont on devine encore le plein cintre.

Première moitié du XIVe siècle : C'est l'apogée médiévale de SERVES car les Dauphins de Viennois y résident.
Château : Un rempart septentrional est édifié et il rejoint St-Pierre. Toutefois, un passage en chicane existe entre le dit rempart et le donjon primitif qui change de fonction; de forteresse, il devient habitation et c'est celle du gouverneur (la plus puissante famille inféodée). La tour absidiale est réhaussée de cinq mètres environ et reçoit une plateforme couverte et crénelée. Le sommet de l'église n'est donc pas clocher mais tour de guet. Les maisons construites sur la plateforme rocheuse, au même niveau que Saint-Pierre deviennent des hôtels particuliers (nobles et riches commerçants, bourgeois.

La basse-cour méridionale, vide jusqu'alors et servant de refuge aux habitants, reçoit des constructions nouvelles. La plus importante, comprenant deux étages et combles est le siège de l'Hôtel des Monnaies delphinal. Un autre est consacré à la cour de justice mais celle-ci continue à

se rendre en plein-air, (13).

Bourgade : La Rue Vitrée accueille sur ces deux côtés (avant la boucle au sommet de laquelle se trouve le portail de l'Hôtel des Monnaies, des habitations de luxe et des artisans : armurier, tailleur, épicier, ferronnier, maréchal-ferrant, tous commerces de luxe. Le Dauphin lui-même ne réside pas dans la forteresse mais dans un logis particulier qui changera au gré du temps. Sur l'assiette septentrionale, entre Saint-Pierre et le château qui est essentiellement une forteresse peuplée de soldatesque, dans une rue de laquelle on aperçoit l'église. Puis, probablement Rue Vitrée dans une maison anciennement à Bonami qui devait être un riche bourgeois et qui pourrait correspondre au "Château-Grille(t)" (incendié à la fin du XIXe siècle, car on a des photographies où cette maison possède encore une toiture, bien qu'elle ait été sans doute plusieurs fois remaniée. Ce sont les ruines appartenant (encore ?) à la famille Ferrand.

Le peuple comprenant les artisans les plus modestes, le four banal (où l'on cuisait le pain), les ouvriers agricoles et laboureurs, se logeaient dans les maisons sises en retrait de la rue principale et elles étaient desservies par des calades (ruelles pavées de galets coupés en deux) qui avaient noms "La Poterlr" (pour Poterne ?), "La Burgaude", "La Chaîne", "Le Magasin", etc ... On sait que dans les villes ouvertes, la nuit venue, on tendait une chaîne aux deux extrémités de la rue principale laquelle se confondait avec le chemin. Dans une bourgade munie de portes fortifiées, la chaîne était superflue. Alors qu'est donc cette dite ruelle ? En définitive, il peut s'agir du ghetto, les juifs y étant enfermés le soir. Si le Portail sud reste en place, le portail nord (Enguerrin) est déplacé par suite de l'accroissement du village, jusqu'à la hauteur de la Croix de Mission. Mais comme cette partie a été élargie à l'explosif sous la Révolution on n' a aucun témoignage sinon un texte du XVIIe s. sur lequel nous reviendrons.

L'enceinte, tant au nord qu'au midi, est prolongée de la berge du Rhône jusqu'à un certain point dans le fleuve et n'a été édifiée que lors de basses eaux. Chacun de ces remparts se terminait par une tour défensive. Il est dit que les ruines de ces dites tours ont été rasées lors de l'aménagement du port de Serves vers 1835.

Des maisons de belle allure bordent la grande rue (R.N.7) de part et d'autres. Mais, côté Rhône, les berges sont occupées par un habitat dense, celui des mariniers et pêcheurs mêlés aux gens de la terre. On peut souligner que durant toute la féodalité, il n'y eut pratiquement pas de serfs à SERVES (le servage doit représenter 1 à 2% de la population).

Les prisons sont essentiellement au Château de Serves. Leur emplacement exact n'a pu encore être décelé car il s'agit vraisemblablement de cul de basse-fosse sis en dessous des salles basses de la forteresse. On connaît maintenant tout le premier sous-sol (cuisines, réserves vivriers et en boisson (vin et eau potable), en bois de chauffage, vaste salle servant de réfectoire, etc ... La salle précédente prenait vue sur le versant ouest, côté Rhône, par deux baies en plein cintre.

Serves était prison d'Etat (Dauphiné) et des personnages célèbres y furent retenus notamment Guichard de Beaujeu (beau-frère du roi de France), prisonnier de guerre en 1325

Seconde moitié du XIVe siècle - XVe siècle : Le château (et le domaine utile) est passé (par échange) à Girart d'Anjou et de Roussillon et toutes les modifications apportées sont attribuables aux Roussillon.

Devant la menace des Routiers, le château reçoit des modifications architecturales qui sont encore facilement décelables. Tout d'abord, on doit se méfier du relevé cadastral de 1833, où toutes les tours sont de même importance. Or, il n'y en a pas deux de semblables et la plus importante est celle qui subsiste sur trois niveaux. Celle-ci a été complètement rechemisée l'épaisseur a été doublée à la base légèrement à fruit, (1,20 m. x 2). Ce doublage diminue quand même au fur et à mesure qu'on s'élève.Elle est éclairée par deux fenêtres à meneaux superposées (1er et 2e étages) avec bancs aménagés à l'intérieur du mur. Toutes les ouvertures basses, donnant sur l'ouest (côté bourgade, route et fleuve) sont murées : grande salle du corps principal et baie romane du donjon primitif. La seconde tour (NW) de moindre importance n'a pas été rechemisée.

Les remparts nord forment désormais une enceinte totale, il n'y a plus de poterne d'où impossibilité aux convois funèbres d'aller de Saint-Pierre au cimetière et, par voie de conséquence, abandon de l'ancienne nécropole pour une nouvelle.

Toutes les maisons comprises désormais dans la basse-cour nord sont démolies. Il est vraisemblable que, dès cette époque, tout soit comblé en terrasse, le niveau étant à 1 m. sous le départ de toiture de l'église.

Le rempart de ville n'est pas renforcé et on ignore même ce que devient la bourgade. Par hypothèse de travail, on comprend la déchéance de la ville de luxe. Cédée aux Roussillon, ceux-ci reconnaissent comme vassaux les seigneurs également inféodés aux Dauphins, mais comme il n'y a plus de Dauphiné indépendant mais simple province Française, ils ne viennent à SERVES qu'occasionnellement. Il en est de même de tous les artisans de luxe perdant leur clientèle. Ceux-ci partent pour des villes plus importantes. Ne restent que les

artisans utiles à la population vivant de la glèbe et du fleuve. Les hôtels particuliers abandonnés deviennent des masures et sont habités désormais par la roture. Les maisons des plus pauvres s'écroulent de vétusté et servent d'écurie et de porcherie quand elles ne sont pas tout bonnement rasées et leur emplacement transformé en jardin. Une bonne partie de la population active émigre à EROME.

Le nouveau cimetière est la place publique actuelle. Peut-être y enterrait-on déjà avec les défunts de la Maison de l'Aumône toute proche, mais en dehors de l'enceinte de ville.

La Juiverie disparait à son tour. Un notaire reste quelques temps, ensuite mais son étude sera épisodique. Le dernier en date restera une dizaine d'années, au XVIIe s.

Les péages par voie de terre et par voie d'eau subsistent mais n'impliquent pas que les possesseurs logent sur place. Ils sont affemés et seuls les receveurs sont des habitants de la bourgeoisie servoise.

XVIe et XVIIe siècles : un certain équilibre s'instaure dans la population. Ceux qui ne travaillent pas la terre comme agriculteurs se sont tournés vers le trafic routier et fluvial. Des maisons ont échappé à la contrainte de l'enceinte et les gens préfèrent vivre en dehors des pentes abruptes qui les contingentaient. Il n'y a pas de nouvelles maisons, côté nord puisqu'il n'y a que le rocher, la route et le Rhône. Par contre, on assiste à la construction d'immeubles au-delà de l'Hospital, vers le midi.

Au XVIIe siècle, les Consuls s'étant violemment opposés au nouveau propriétaire du Château, le Comte de Saint-Vallier, celui-ci ne se contente pas de désarmer la forteresse, il retire également la toiture. Tous ceux qui survivaient en faisant commerce avec la garnison, tombent dans le marasme, s'expatrient ou changent de métier. Fort heureusement le trafic s'intensifie et ne cessera de croître. Celui-ci nécessite de la main d'oeuvre.

Dans le premier tiers du XVIIe siècle, l'église Saint-Pierre est jugée trop exigüe, abandonnée au milieu des ruines. On décide d'en construire une mieux adaptée et celle-ci voit le jour à quelques pas de l'hôpital, hors muraille et porte méridionale. Elle comprend abside et absidiole nord mais l'absidiole sud dépassant le devis on remplace celle-ci par une sacristie. La nef s'étend vers l'ouest mais comme on se soucie fort peu de l'état des lieux, la grande route est obligée d'en faire le contour ! Le parvis se trouvait au milieu de la chaussée actuelle. L'église se situant entre l'immeuble de feu Armand Delaye (antiquaire) et la ruelle menant au presbytère désaffecté.

C'est au cours de la seconde moitié du XVIIe siècle qu'on assiste aux premiers grands travaux pour régulariser le cours du Rhône, en faire de

son lit un chenal. A compter de cette époque, les crues jadis centennales vont se multiplier et le fleuve passera dans le village, empruntant la grande rue !, noyant jusqu'à l'étage les maisons sises sur la berge.

On connait à peu près l'emplacement de la porte Enguerrin, au nord, car le Comte de Saint-Vallier fit construire à grands frais un moulin sur le fleuve prenant appui sur une large pierre plate. Tout a disparu maintenant, depuis un quart de siècle, mais comme le dit moulin était placé la porte se trouvait près d'un escalier menant à une ruelle desservant la partie nord du village et aboutissant, en haut, au droit du donjon primitif. Ce moulin installé en 1646 en remplaçait un autre établi sur deux bateaux. Ce dernier subsista jusqu'à la Révolution. ((14).

De ce XVIIe siècle date les premiers pipiers de SERVES. Parmi les artisans au commerce fleurissant, il y avait les potiers et faïenciers. L'un d'entre eux eut le génie de fabriquer des pipes en terre blanche et il fut suivi bientôt par plusieurs autres, faisant ainsi boule de neige.

XVIIIe - XIXe siècles : Le village originel n'existe plus à l'exception d'une rangée de maisons dans la première partie de la Rue Vitrée. On ne s'occupe plus de l'enceinte et les portes fortifiées vont être démolies. Les maisons s'étendent tout au long de la Grande-Route, au nord jusqu'aux abords de la Croix de Mission, au midi jusqu'à l'auberge (Remise actuelle de l'Hôtel de la Table du Roi) et, en face, immeuble Chabert.

La fabrication des pipes ne cesse de prendre de l'ampleur et les artisans pipiers se multiplient.

Sous la Révolution, vers 1791, on décide enfin d'élargir la route, au nord et, en 1791, on attaque le rocher à la poudre noire et celà réussit. Non seulement la route est élargie mais il reste suffisamment de place pour construire , sous forme d'antenne, toute une rangée de maisons et leurs cours intérieures (immeubles Badier, Vincent, Verd, Favier).

En 1835, on créée le port de Serves pour la navigation à vapeur. Les installations portuaires sont implantées jusqu'au-delà de SAINT-ALBAN. S'il reste un espace vide entre le village et Saint-Alban, péniches et remorqueurs (à l'époque, ceux-ci atteignaient 100 m. de long) représentent une antenne fictive car mobile... Entrepôts et moulin à vapeur sont à Saint-Alban.

En 1836, l'église de Serves est désaffectée et l'on construit l'actuelle. La route est redressée.

En 1853, l'implantation du Chemin de fer n'implique pas de modification urbaine puisque la ligne passe en tunnel. La gare sise à l'extérieur, au midi, va tenter de créer une antenne mais celle-ci ne se réalisera pas car le hameau des Coffins et des Barres qui se sont développés indépendam-

ment seront coupés de l'antenne le chemin de fer passant alors en remblai.

Fin du XIXe s. - XXe siècle : Les derniers habitants de la Rue Vitrée sont des tisserands. Après leur disparition plus personne n'habitera cette zone jadis urbaine sauf un couple, dans le lacet de la même rue et qui s'accrochera jusqu'à sa mort vers 1950 (M. Rey, coiffeur). De nos jours trois maisons sont encore habitables à l'amorce de la Place du Monument aux Morts et de la Rue Vitrée et encore ce sont des résidences secondaires.

Les travaux du Rhône (achevées en 1970), puis ceux de la déviation routière ont achevé SERVES qui ne possède plus que le quart de la population de la commune.

Il s'est édifié un nouveau SERVES dont la zone industrielle se raccorde avec le hameau des Barres. Il s'agit de deux lotissements et de villas individuelles ayant pour desserte principale le chemin de la Plaine jadis vers Saint-Antoine (église détruite en 1970) maintenant vers EROME.

Alors que le vieux village connaît maintenant la tranquillité, ses habitants l'ont fui.

o

o o

GERVANS

Antiquité & Haut Moyen-Age

Connaissant les vestiges romains de la commune (locus étendu plus que vicus) on peut penser que le village ne recouvre que fort imparfaitement la surface urbanisée antique (le tiers sud-ouest).

Xe siècle : Présence attestée de l'église de Gervans en 908. Une première agglomération existe et doit entourer l'église (sauf à l'ouest, vue la déclivité du coteau).

XIe siècle : L'église dut être reconstruite puisqu'elle était romane. On ne sait que peu de chose de l'agglomération sinon qu'elle fut du domaine des GUIGUES (dès 1030-1070), n'appartenant qu'un temps à l'église de Romans et les Dauphins de Viennois s'opposant à la main-mise des Clérieux sur le pays. On ignore à peu près tout du village (absence de fouilles archéologiques médiévales).

XVIIe siècle, on connait des maisons dont des éléments (cheminées par exemple) remontent à cette époque (Le Presbytère, entre autres) mais c'est surtout à cette époque que l'on implanta la route numéro 7, voie remplaçant le chemin "indigène" qui passait sur l'éperon et par le village.

Dès cette époque, GERVANS eut son hameau détaché sur la Grande Route. Contrairement à d'autres, pourtant tout aussi modestes, il ne s'est pas créé de GERVANS-LE-HAUT et de GERVANS-LE-BAS.
Le village s'est développé au cours des temps suivant un mode radio-concentrique tandis que le hameau détaché sur la grande route s'agrandissait en village rue.

Au milieu du XIX e siècle , l'implantation du chemin de fer en pied de colline, coupait définitivement la possibilité de réunir village et hameau, malgré la pente de la déclivité.

Fin du XXe siècle : GERVANS s'est restructurée en créant une place au détriment des plus anciennes maisons au dos de l'église.

Le hameau de " La Sainte " s'est développé, s'étoffant au long de la R.N. 7 - Une première route, avec passage à niveaux, permet deux accès à des rues de Gervans. Au sud du hameau, une autre route passe sous un pont (ainsi que le ruisseau) et contourne, l'éperon du village.

Le hameau des Blancs qui s'est constitué à partir d'éléments anciens aura peut-être tendance à se raccorder au village, par suite du mitage et du remplissage du tissu intersticiel.

o

o o

NOTES & REFERENCES :

(1) - Le Baron n'avait rien à voir avec le village proche de CROZES. Il se prétendait originaire du Centre. Il y a effectivement un CROZE(S) dans la Creuse ...

(2) - Antoine BATIN, Maire Serves, était agent de renseignement pendant la Guerre. J'ai trouvé de la Correspondance confidentielle entre le Préfet et lui, des années 50-60. Il s'agissait d'accueillir au château des individus condamnés pour collaboration avec l'ennemi puis grâciés. Comme la clientèle était étrangère, surtout allemande, il était établi que certains d'entre eux étaient de mouvements néo-nazis. Il pouvait tout aussi bien s'agir de reconstitution de ligue dissoute.

(3) - On ignore la date précise de ce nouveau cimetière, du moins officieusement. Entre 1827 et 1855, on inhuma autour d'une chapelle où les Barons de Crozes avaient un caveau funéraire. On ne sait du reste pourquoi, ni à quel titre ? Toujours est-il c'est que la Municipalité transféra le nouveau cimetière près de cette chapelle en 1855. Dès 1856, le cimetière est agrandi. En 1857, sa clôture met la subvention communale en difficulté : il est dit (Archives Communales) : ... que le mur de clôture fut bâti en pierre de Crussol au lieu de l'être en mollasse de Clérieu. En fait, il doit s'agir des encadrements de portail car le dit mur est en granit local. Comme tous les travaux de protection du chemin de fer

(parapet, quais de la gare, ponts, ...) sont en pierres de Crussol, la Municipalité profita peut-être du marché ?. Nombre de stèles sont du reste en pierres de Crussol poli (c'est une belle collection d'ammonites !). Le cimetière s'agrandit encore en 1901 puis en 1927 et en 1985.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que tous ces nouveaux cimetières se sont implantés à l'emplacement de nécropoles antiques (IIe av.J.C. - Ve de notre Ere) alors que leur souvenir avait totalement disparu ! Nous avons constaté le fait dans la Drôme, l'Ardèche, le Vaucluse, la Seine-et-Marne, le Loiret, l'ex-Seine-et-Oise,etc ... dans une proportion de 80%. Ici, le nouveau cimetière est implanté en partie sur la Voie d'Agrippa et des sépultures romaines bordaient celle -ci, ce qui est dans l'ordre des choses. Il en est de même avec le nouveau cimetière d'Erôme, lui-même à proximité immédiate de la voie romaine. Le nouveau cimetière de Gervans, alors que la voie romaine passe au pied du coteau, est en partie (nord) sur une très vieille nécropole romaine qui nous a livré des tombes à incinération (2e moitié du IIIe s.) et à inhumation (IVe et Ve s.).

(4) - Le fait est attesté lors de l'implantation du port de Serves achevé en 1835 et qui nécessita la démolition de ces tours et ce qui restait des remparts.

(5) - La route n° 7 a amené des bouleversements lors de son implantation (décision prise sous Colbert). Si en certains endroits, la Grand'Route n'a été modifiée qu'après le Premier Empire (à La Coucourde et à Derbières, par ex.), Il en fut autrement ici. Aux aléas de la voie d'Agrippa, le chemin médiéval était trop étroit et trop sinueux. L'implantation de la N° 7 modifia complètement le carrefour lequel, antérieurement se trouvait à " La Croix de l'Homme ". Il y avait donc un carrefour entre le chemin de la Plaine et la voie médiévale confondue,(à cet emplacement) avec la voie Romaine. Le chemin de St-Alban, lui, n'avait pas bougé et rejoignait directement les arrières rocheux du cimetière (actuel) où se trouvait déjà une carrière d'extraction de granit.

(6) - L'entreprise BABOIN dispose d'un parc de 50 camions, tous semi-remorques (certains frigorifiques) et effectue des transports internationaux. C'est ainsi que le nom de " SERVES " se promène maintenant dans tous les pays d'Europe, en Asie voire en Afrique !

(7) - L'église d'EROME était romane mais vétuste au XIXe s. Ensuite de quoi, la population de ce village a toujours été plus importante que celle des communes environnante. C'est pourquoi, sous leSecond Empire on édifia le monument actuel, vaste temple néo-gothique dont le plus désastreux effet vient de la toiture du clocher qui n'a rien à voir avec le style régional. On trouve des traces de la vieille église dans des remplois extérieurs où l'on remarque des vestiges de peinture à fresque. L'église précédente était modeste dans ses dimensions mais les bâtisseurs du XIXe siècle ne se souvenait plus que les paroissiens d'antan étaient également accueillis dans l'église du prieuré de Notre-Dame de la Mure.

(8) - Zone d'Aménagement Concerté. En fait, il eut mieux valu avoir affaire à un S.C.A.U. (Société Coopérative d'études pour l'aménagement du territoire et pour l'urbanisme).

(9) - En fait, à EROME personne ne répondit à la proposition d'aménagement urbain que nous lui avions faite (Nous étions alors chercheur & enseignant au Centre de Recherche d'Urbanisme à Paris et, également, professeur-assistant à l'Institut d'Urbanisme, Université de Paris-Dauphine). Nous avons résumé cette proposition dans le n° 20 des CAHIERS SERVOIS (ABC, Paris, Octobre 1969), 12 pp. av. 3 plans (généraux). Il est curieux de noter une première (?) tranche de travaux réalisés conformément à cette proposition ...

le chantier de cette église ne prit fin qu'aux débuts du XXe s.

(10) - N'en déplaise à ceux de CROZES, ce sont les vignerons de GERVANS qui ont fait la réputation du CROZES-HERMITAGE. Il faut remonter au XIXe siècle pour que l'appréciation soit justifiée mais CROZES a vécu sur la réputation du passé. Vers les années (19)50, CROZES fournissait beaucoup plus de vin qu'il n'en produisait. GERVANS n'avait pas besoin de l'A.O.C. CROZES-HERMITAGE. Comme MERCUROL et LARNAGE, le vin de GERVANS se suffisait à lui-même en tant qu'appellation. Les amateurs du bistrot (jadis) "Chez Popaul", à TAIN-L'HERMITAGE, ne s'y trompait pas quand, dégustant, ils reconnaissaient ce qu'ils buvaient : " Hem ... Mercurol ... ", ou bien " Fameux ce Larnage ! ... ", et encore : " ça ne trompe pas, c'est un Gervans, celui-là ! ...".

(11) - DE CASTELLANE, Préfet : Annuaire de la Drôme pour 1863, op. cit., p. 126.

(12) - Des croquis, parfois sans échelle, illustrent le discours. Les zones mixtes (maisons avec jardins et vergers) sont représentés de la même façon que le pavillonnaire (pointillés). La densité urbaine se distingue par des hachures plus ou moins serrées, même les centres-villes afin de rendre les croquis plus lisibles, sauf dans le dernier.

(13) - Au pré la Cour ... qu'on retrouve dans " Le Pré aux Clercs ".

(14) - Cette pierre plate marquait l'emplacement d'un trou d'eau d'une dizaine de mètres de profondeur. Le moulin prenait appui sur la dite roche et sur un bateau. A l'époque, la pierre plate était détachée de la rive gauche. Le Rhône venait encore frapper le promontoire (supportant Saint-Pierre de Serves de plein fouet. Ce sont les travaux d'élargissement de la route, sous la Révolution, qui augmentèrent la berge et éloignèrent le fleuve de la rive gauche, une véritable digue prenant appui sur cette roche. Le moulin fut emporté par la crue de 1791. On lui suppléa un nouveau moulin entre deux barques, au même niveau mais situé plus au large, dans le courant du Rhône. Il fut remplacé, en 1835, par le moulin à vapeur de Saint-Alban. Les travaux d'élargissement se poursuivirent jusque sous la Restauration. Le tableau de BOURGEOIS (Musée de Valence) montre la partie abattue. Les maisons sises au 1er plan datent du début du XIXe siècle et ont été édifiées à l'emplacement des travaux d'élargissement de la Révolution. Tout ce pan de montagne, existant encore en 1816, a disparu vers 1820. La porte Enguerrin se situait à la hauteur des personnages les plus éloignés sur ce tableau.

ERÔME. EVOLUTION URBAINE

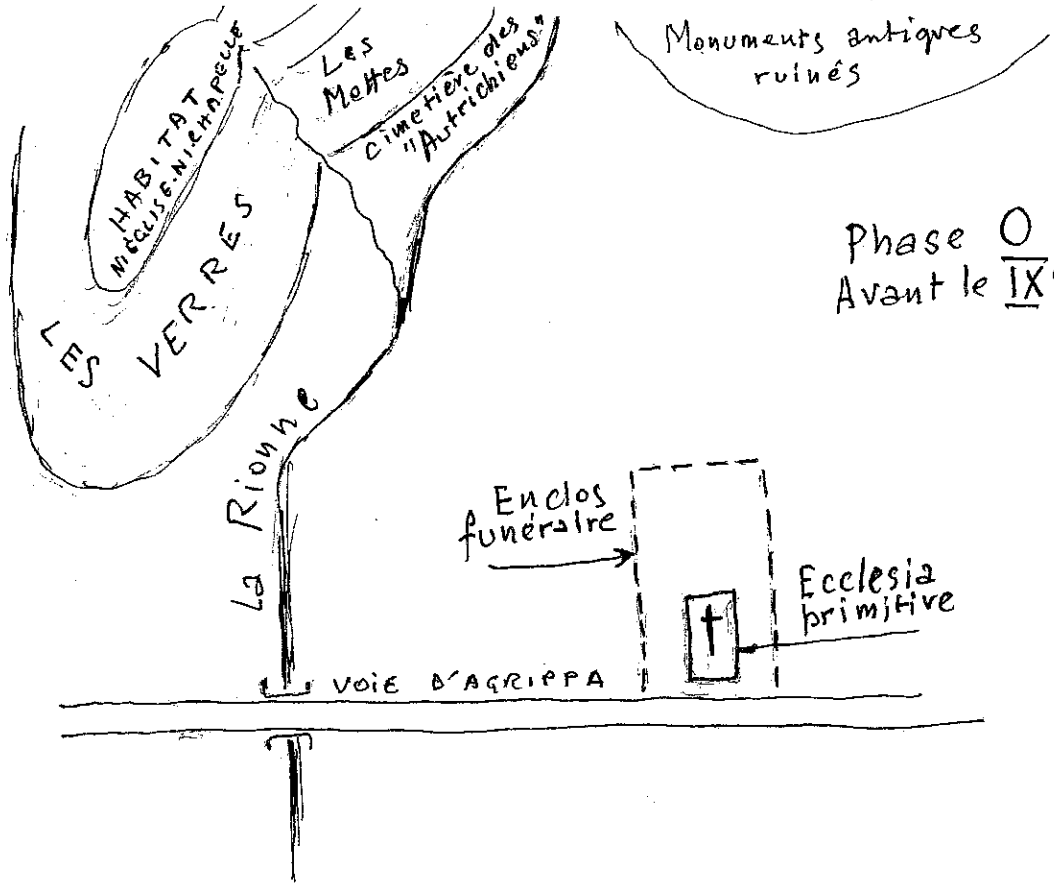

Phase O
Avant le IXe.

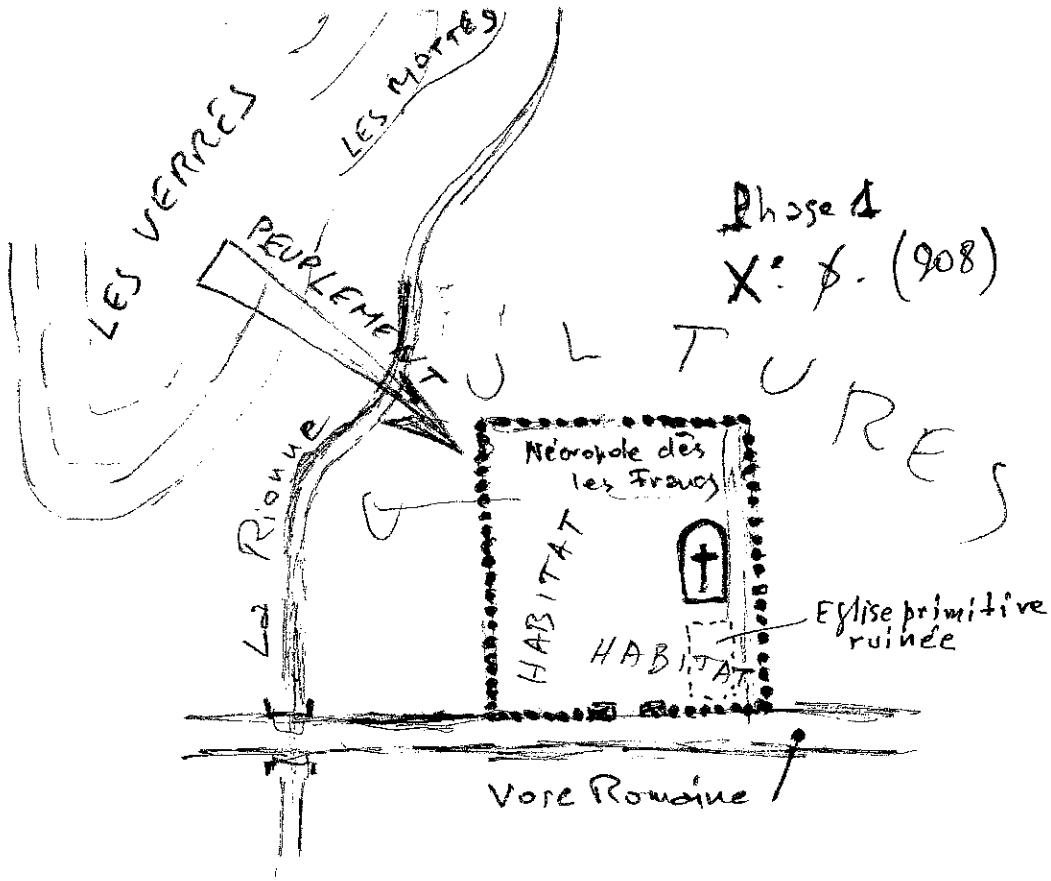
LES VERRES
LES MOTTES
PEUPLEMENT
Phase 1
X^e ∅. (908)
CULTURES
La Rionne
Nécropole dès les Francs
HABITAT
HABITAT
Eglise primitive ruinée
Voie Romaine

Phase (2)

2e moitié du XIIe s.

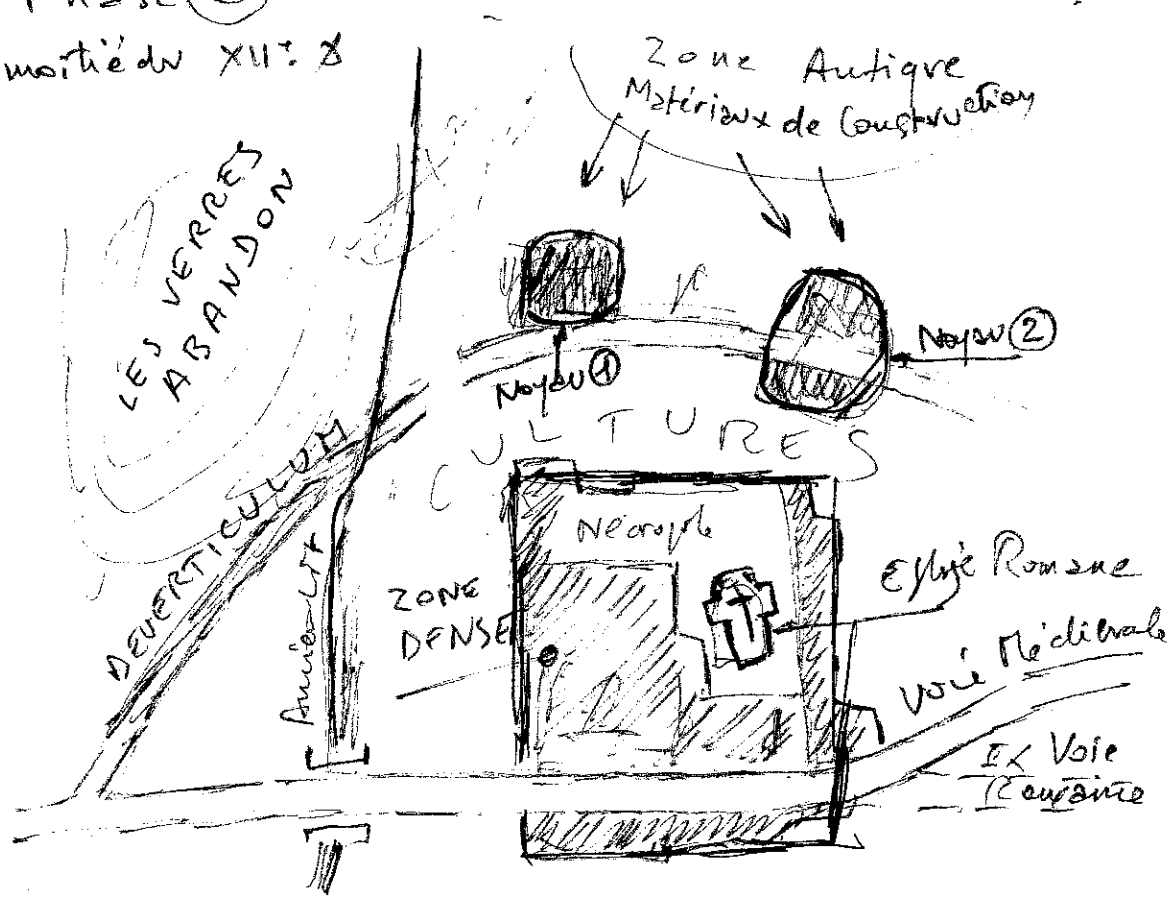

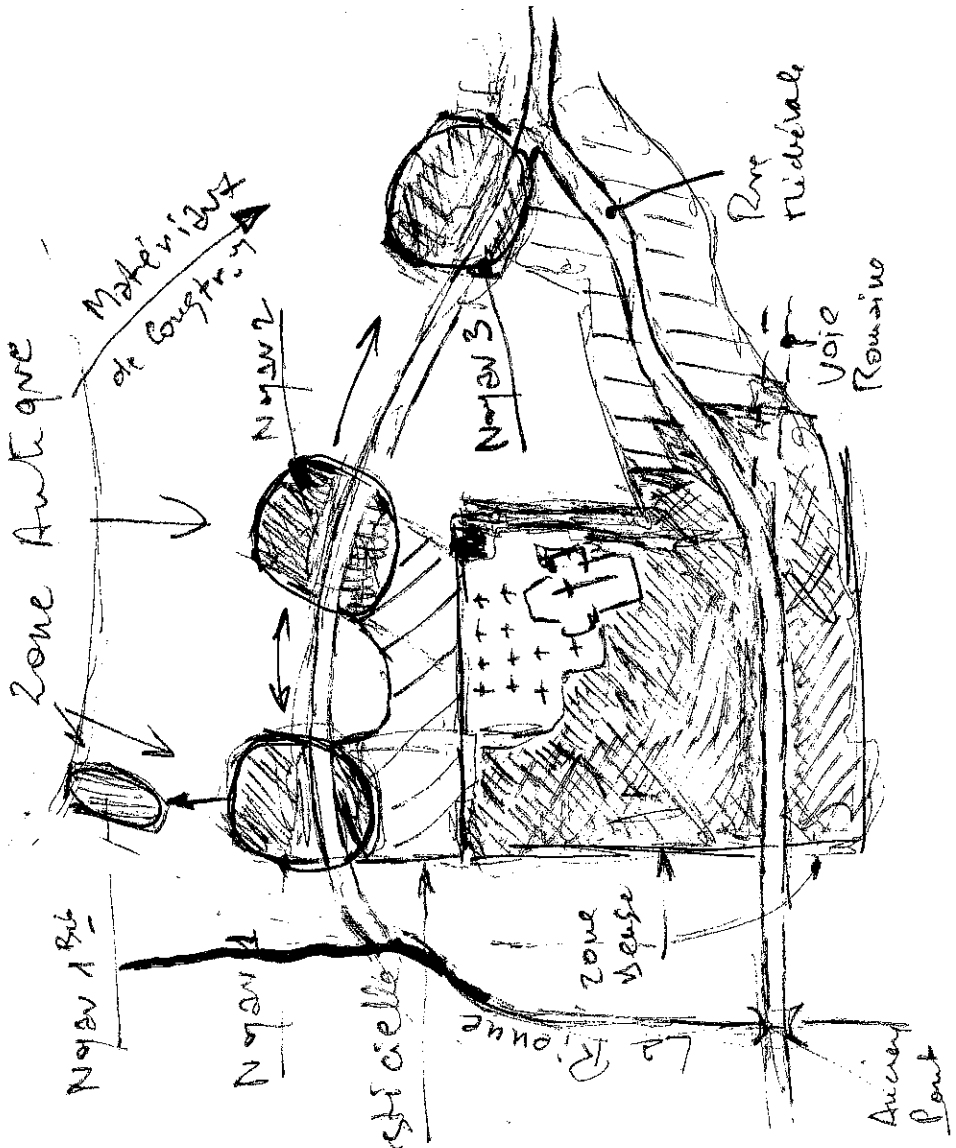

PHASE 3

2e moitié du XIVe - XVe S

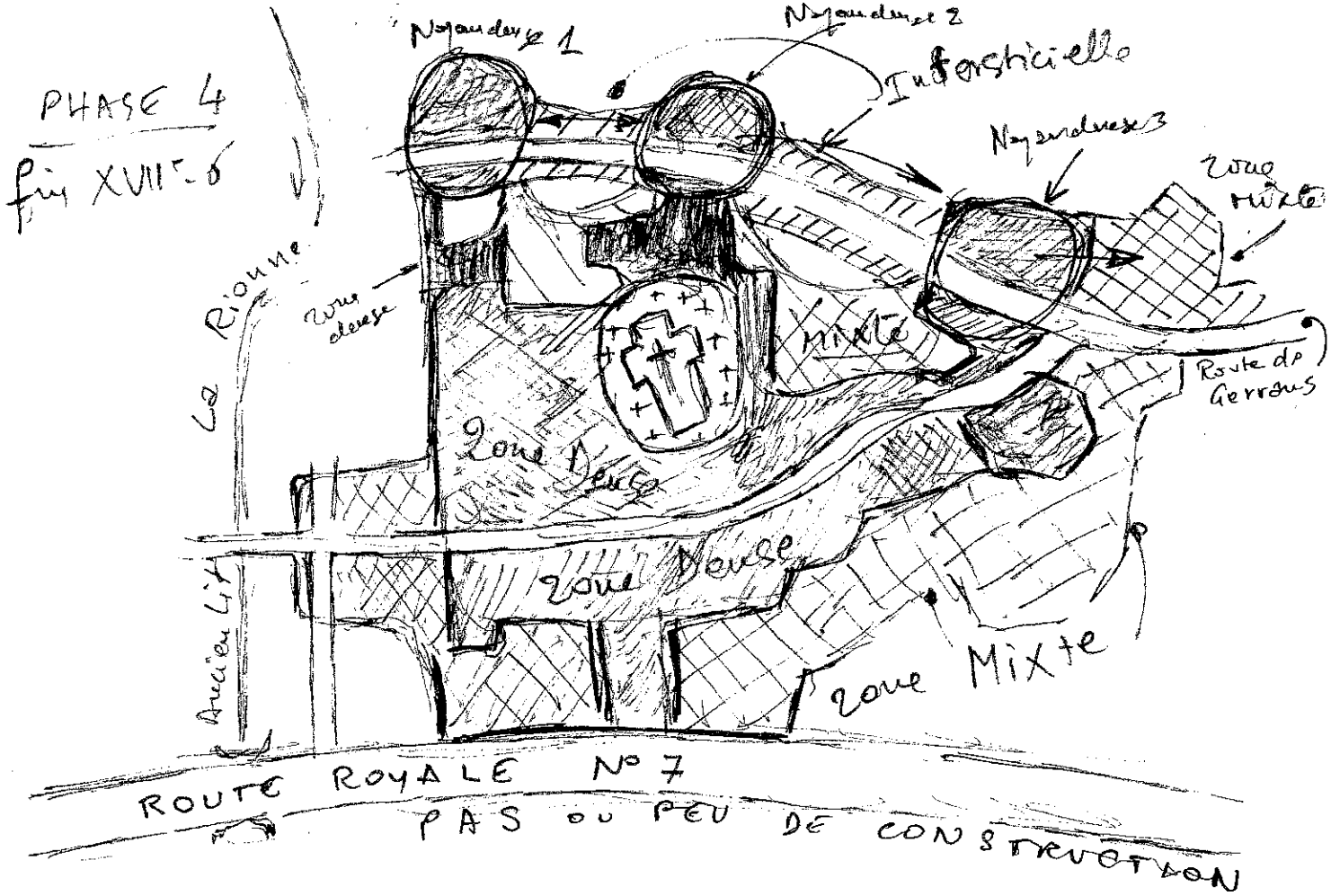
PHASE 4
fin XVIIe-6
Noyau dense 1
Noyau dense 2
Interstitielle
Noyau dense 3
zone mixte
La Rionne
zone dense
Mixte
Route de Gerrans
zone Dense
zone Dense
zone Mixte
Ancien Lit
ROUTE ROYALE N° 7
PAS OU PEU DE CONSTRUCTION

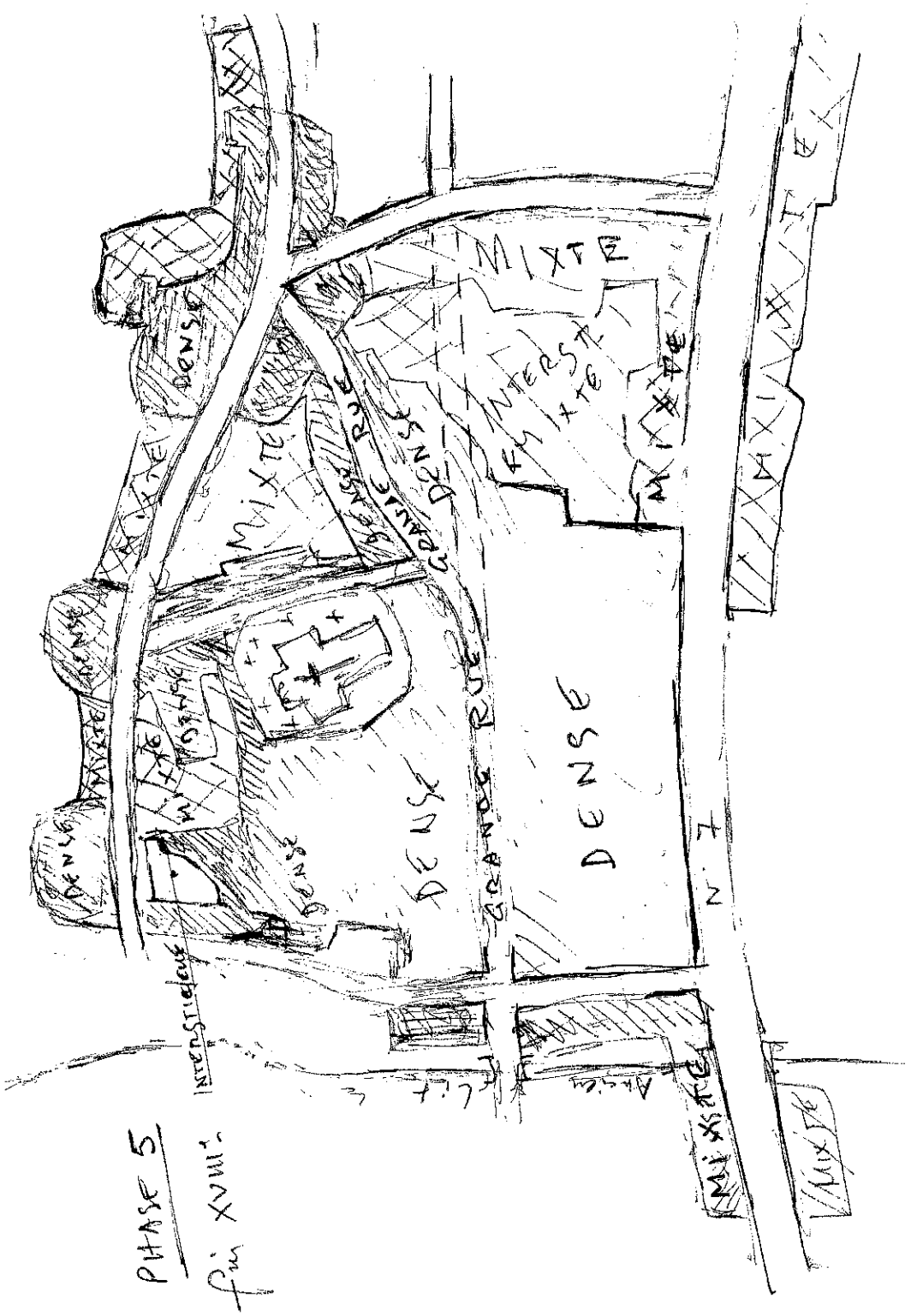
MIXTE
DENSE
DENSE
DENSE
DENSE
MIXTE
MIXTE
MIXT

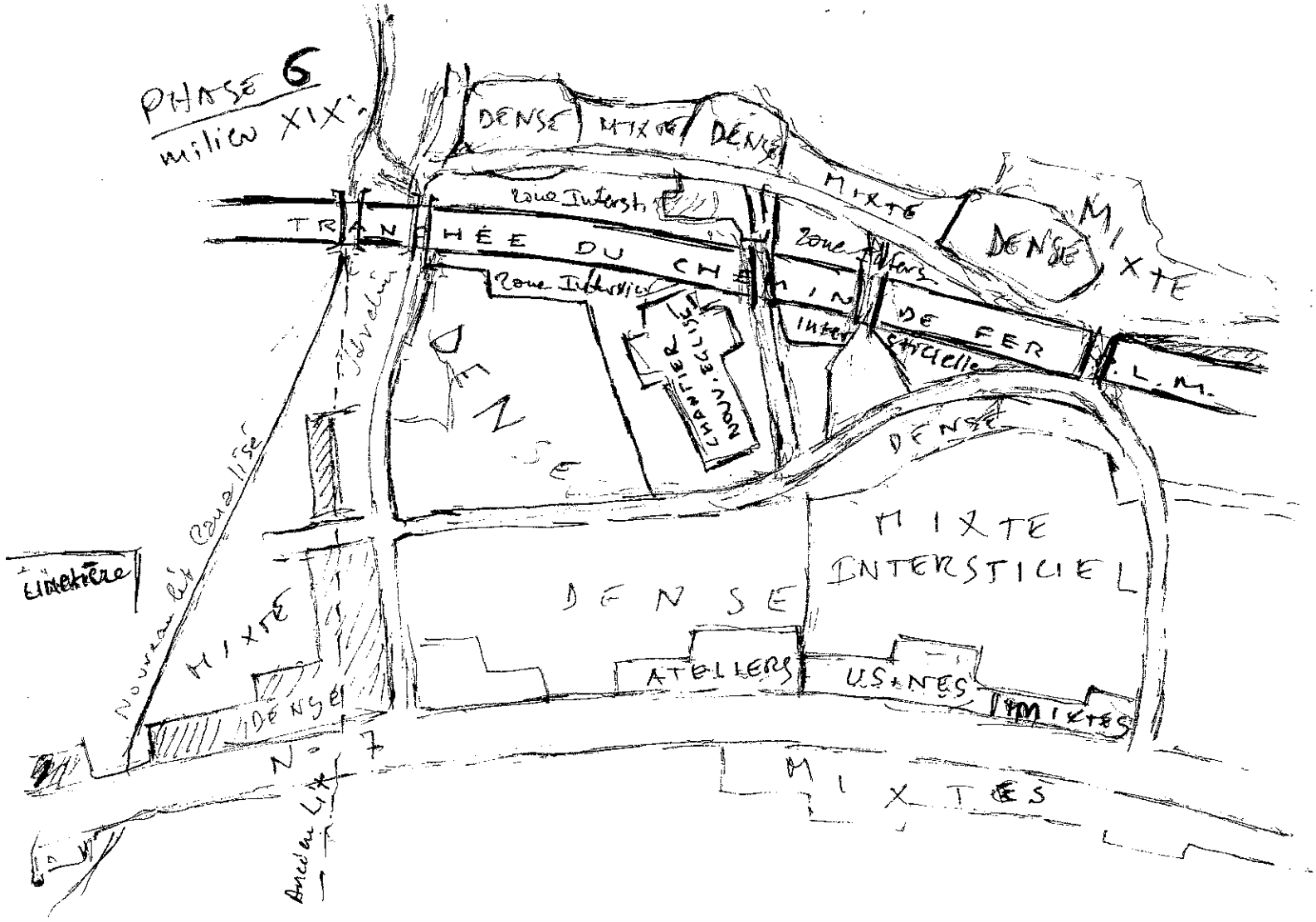
PHASE 6
milieu XIX
DENSE
MIXTE
DENSE
MIXTE
DENSE
MIXTE
Zone Intersti
TRANCHÉE DU CHEMIN DE FER
Zone Intersti
Zone Intersti
Zone Intersti
Intersticielle
CHANTIER NOUV. EGLISE
DENSE
DENSE
MIXTE INTERSTICIEL
DENSE
ATELIERS
USINES
MIXTES
MIXTES
MIXTE
DENSE
Nouveau lit Canalisé
Linetière
N° 7
Ancien Lit

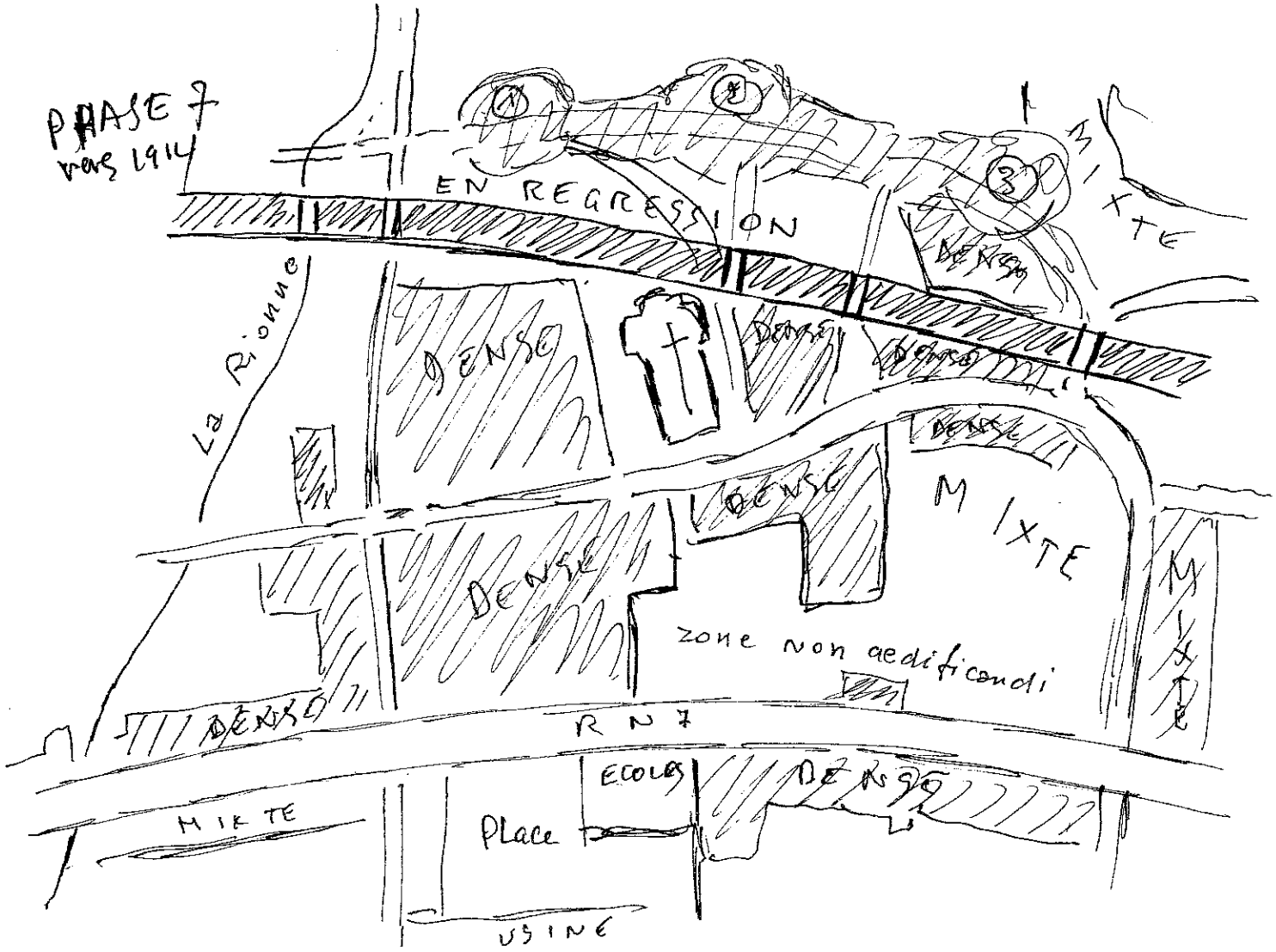
PHASE 7
vers 1914
EN REGRESSION
MIXTE
DENSE
La Rionne
DENSE
DENSE
DENSE
DENSE
DENSE
DENSE
MIXTE
MIXTE
zone non aedificandi
DENSE
RN 7
ECOLES
DENSE
MIXTE
Place
USINE

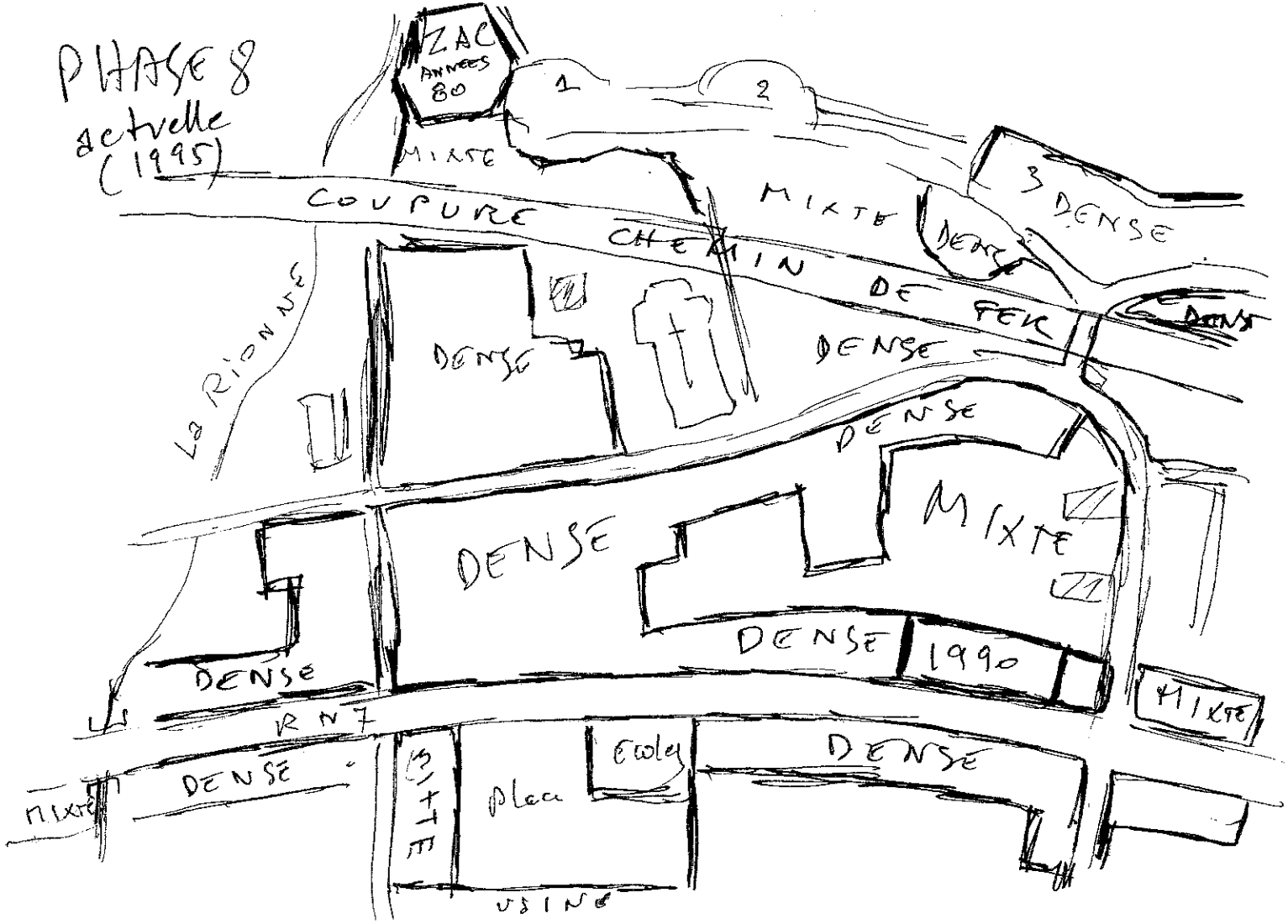
PHASE 8
actuelle
(1995)
ZAC
ANNEES
80
1
2
3
MIXTE
COUPURE
CHEMIN DE FER
MIXTE
DENSE
DENSE
DENSE
DENSE
DENSE
DENSE
DENSE
DENSE
MIXTE
1990
MIXTE
RN 7
DENSE
MIXTE
Ecoles
Place
USINE
LA RIONNE

SERVES EVOLUTION URBAINE

1

Début du XIe s.

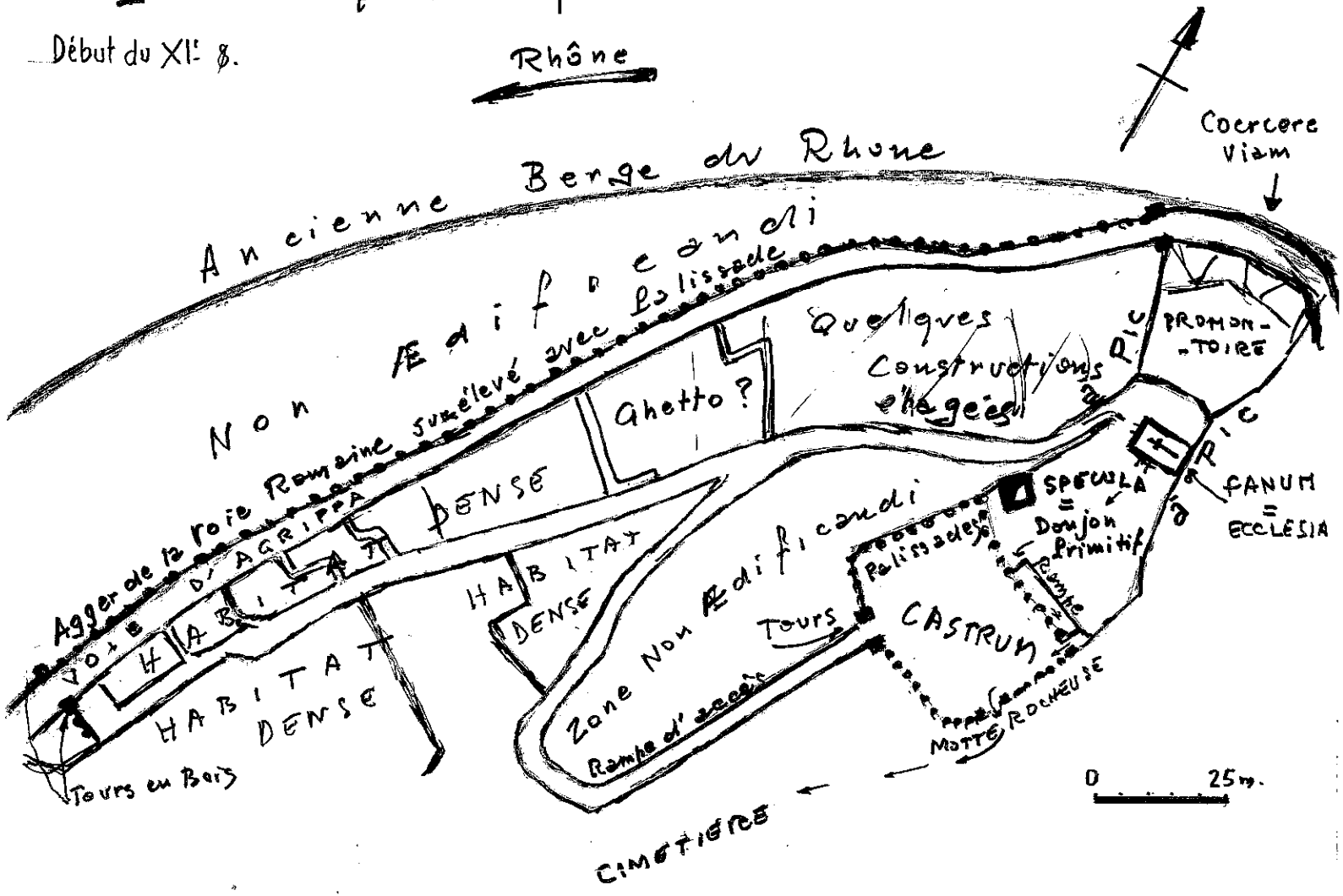

XIIIe - 1ère Moitié du XIVe ϕ.

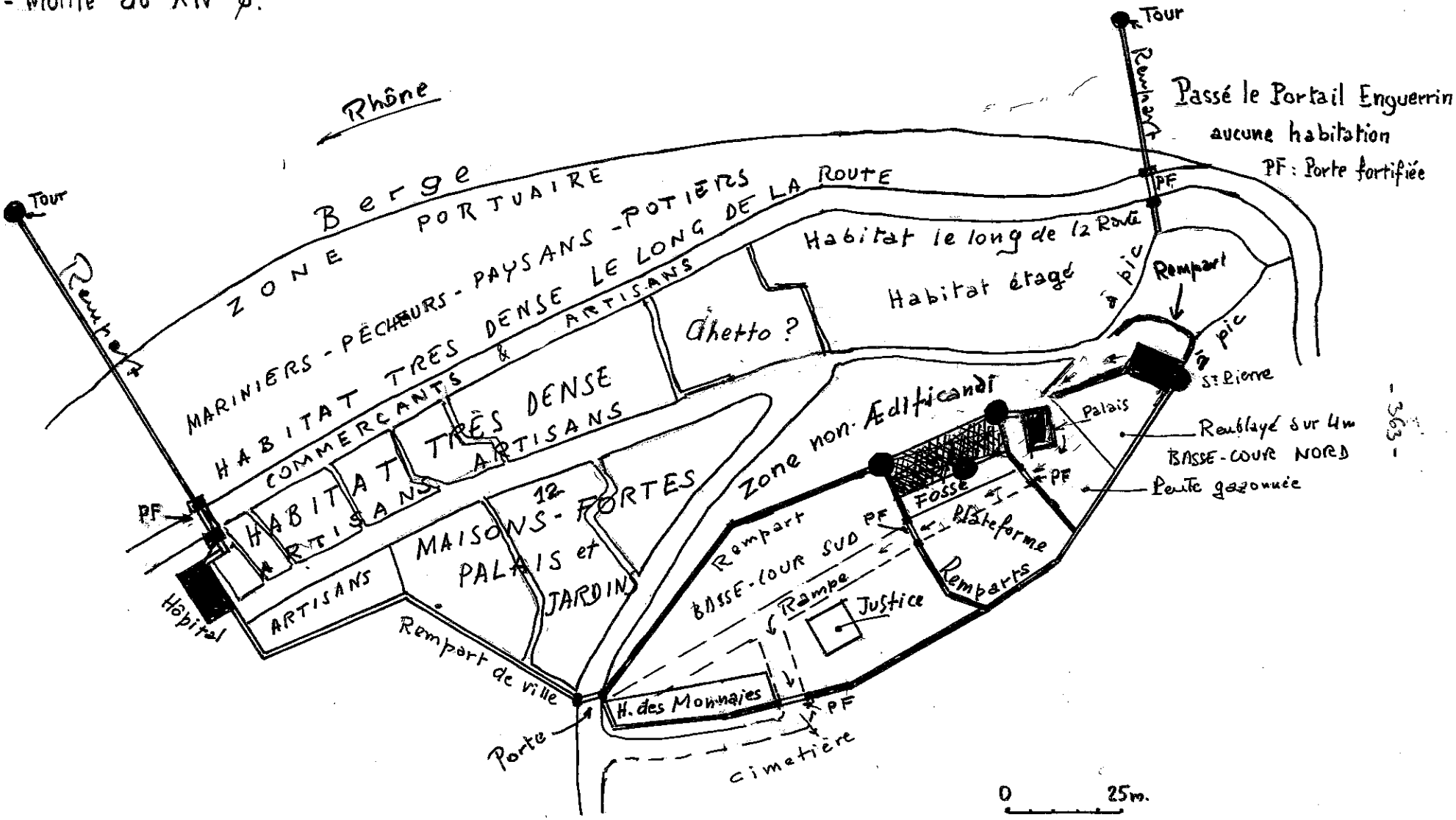

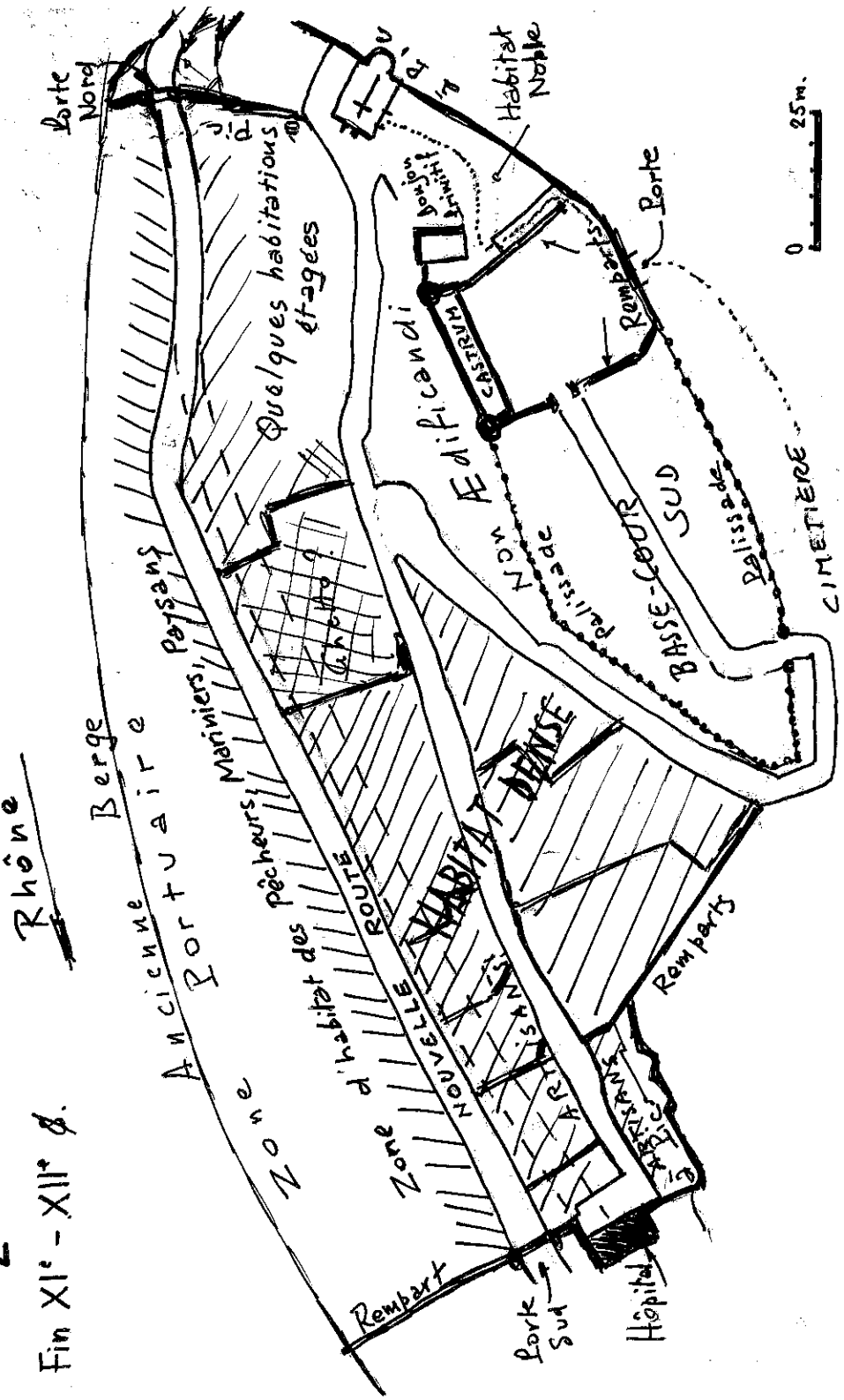

2

Fin XIe - XIIe s.

4

2e moitié du XIVe – XVe s.

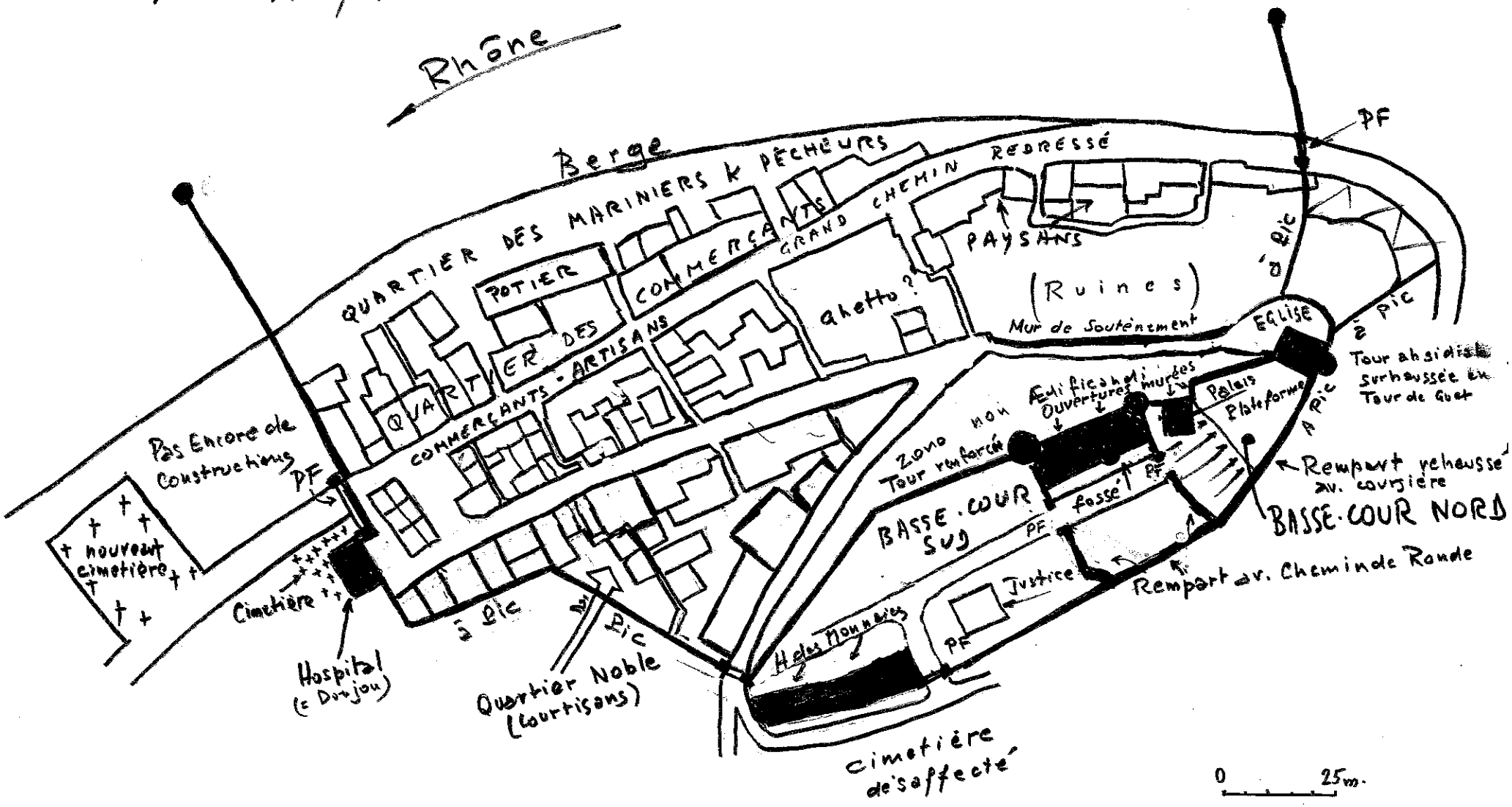

XVIe - XVIIe S.

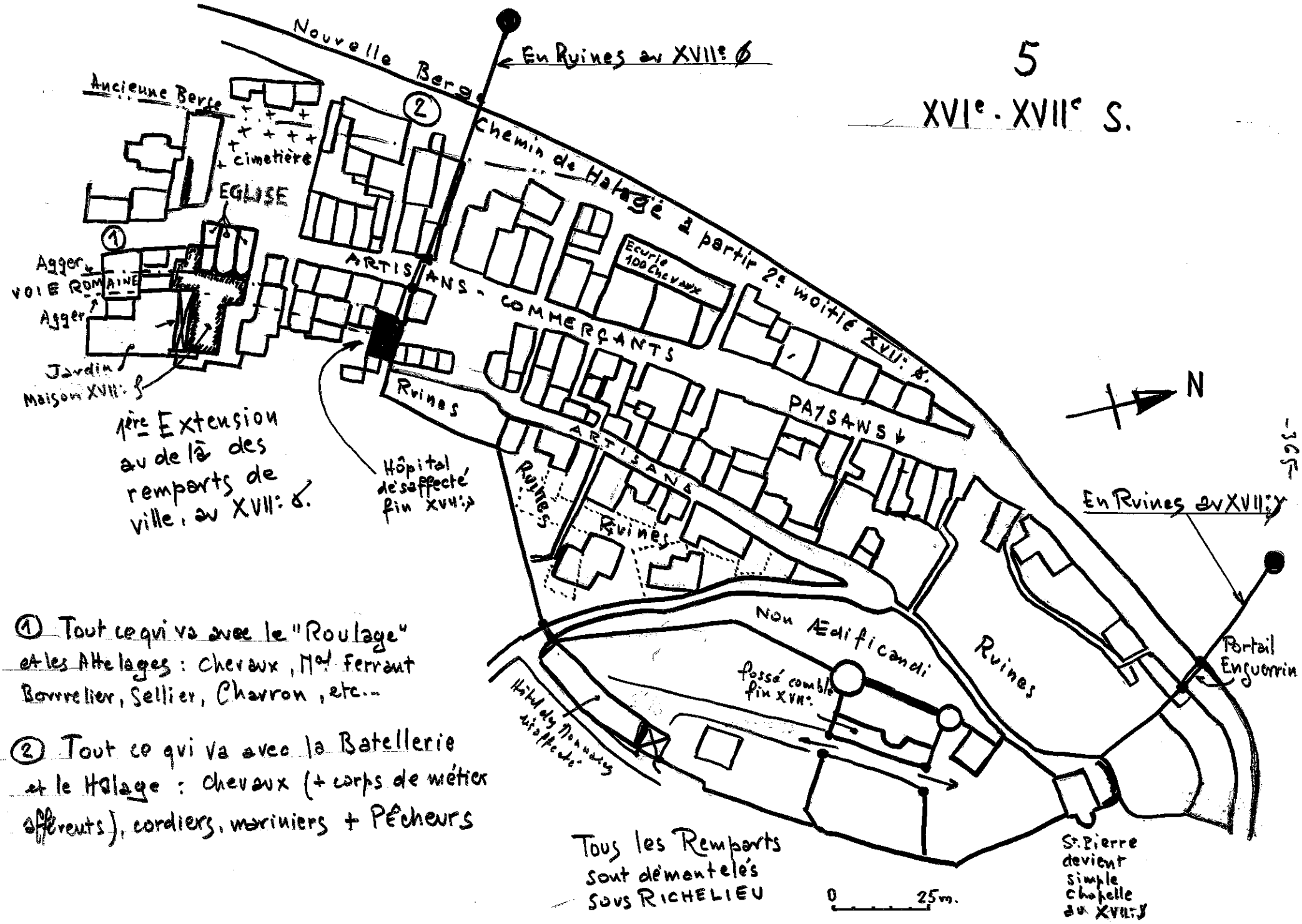

① Tout ce qui va avec le "Roulage" et les Attelages : Chevaux, M^al ferrant Bourrelier, Sellier, Charron, etc...

② Tout ce qui va avec la Batellerie et le Halage : Chevaux (+ corps de métier afférents), cordiers, mariniers + Pêcheurs

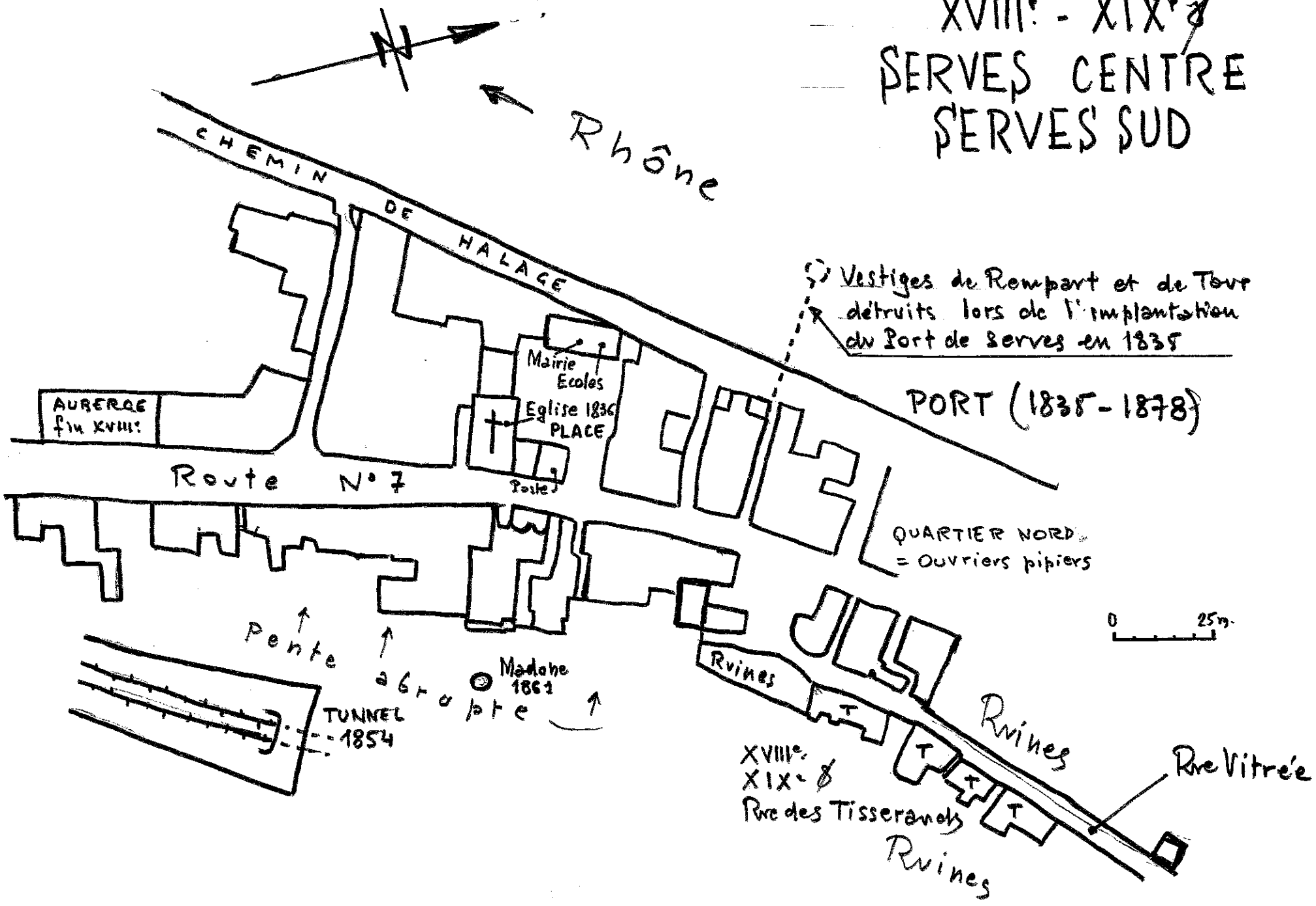
6e
XVIIIe - XIXe
SERVES CENTRE
SERVES SUD
Rhône
CHEMIN DE HALAGE
Vestiges de Rempart et de Tour détruits lors de l'implantation du Port de Serves en 1835
PORT (1835-1878)
Mairie
Ecoles
Eglise 1836
PLACE
Poste
AUBERGE fin XVIIIe
Route N° 7
QUARTIER NORD = Ouvriers pipiers
0
25m.
Pente abrupte
Madone 1861
TUNNEL 1854
Ruines
Ruines
Ruines
XVIIIe
XIXe
Rue des Tisserands
Rue Vitrée

6²

XVIIIe - XIXe ~~8~~

SERVES NORD

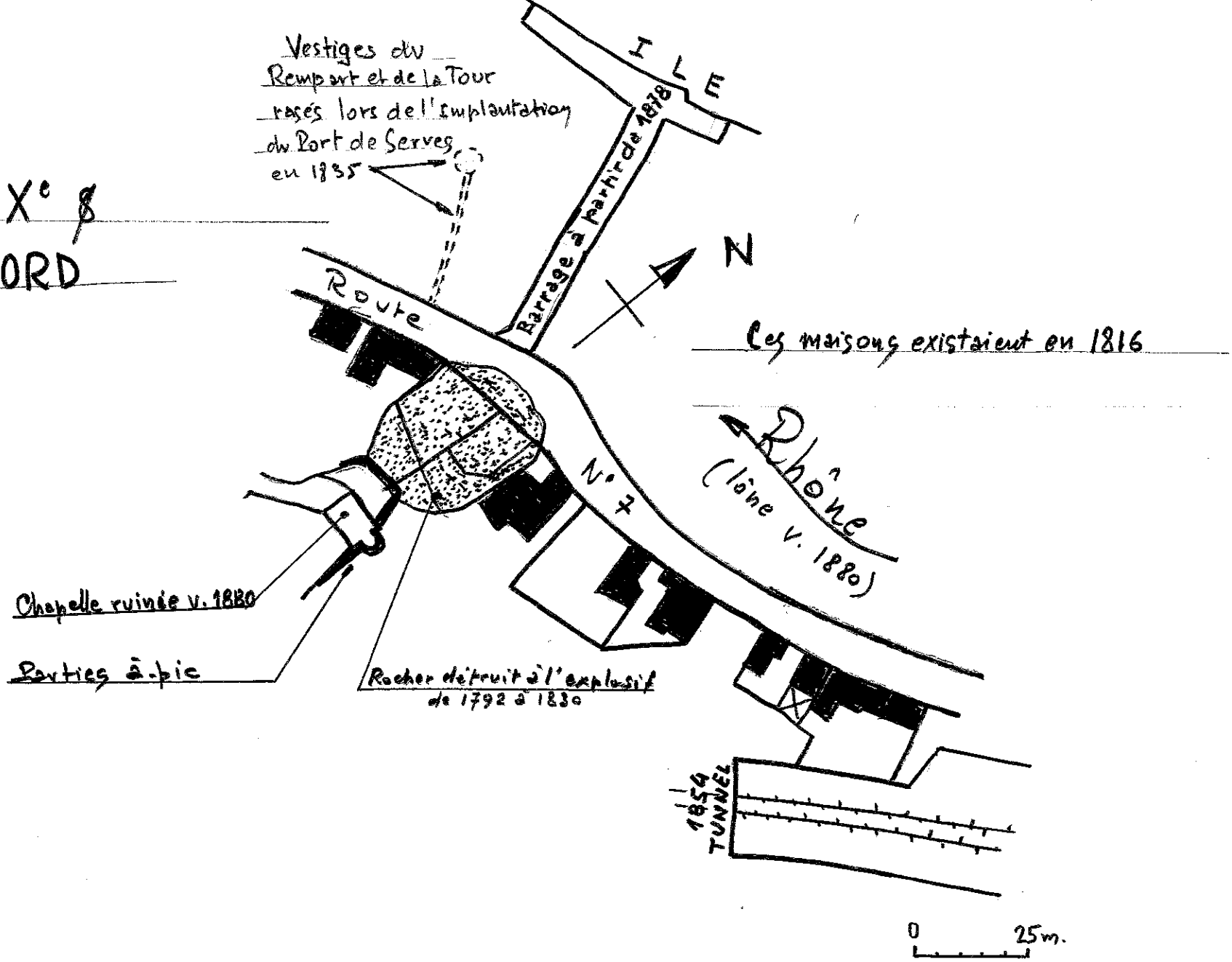

GERVANS EVOLUTION URBAINE

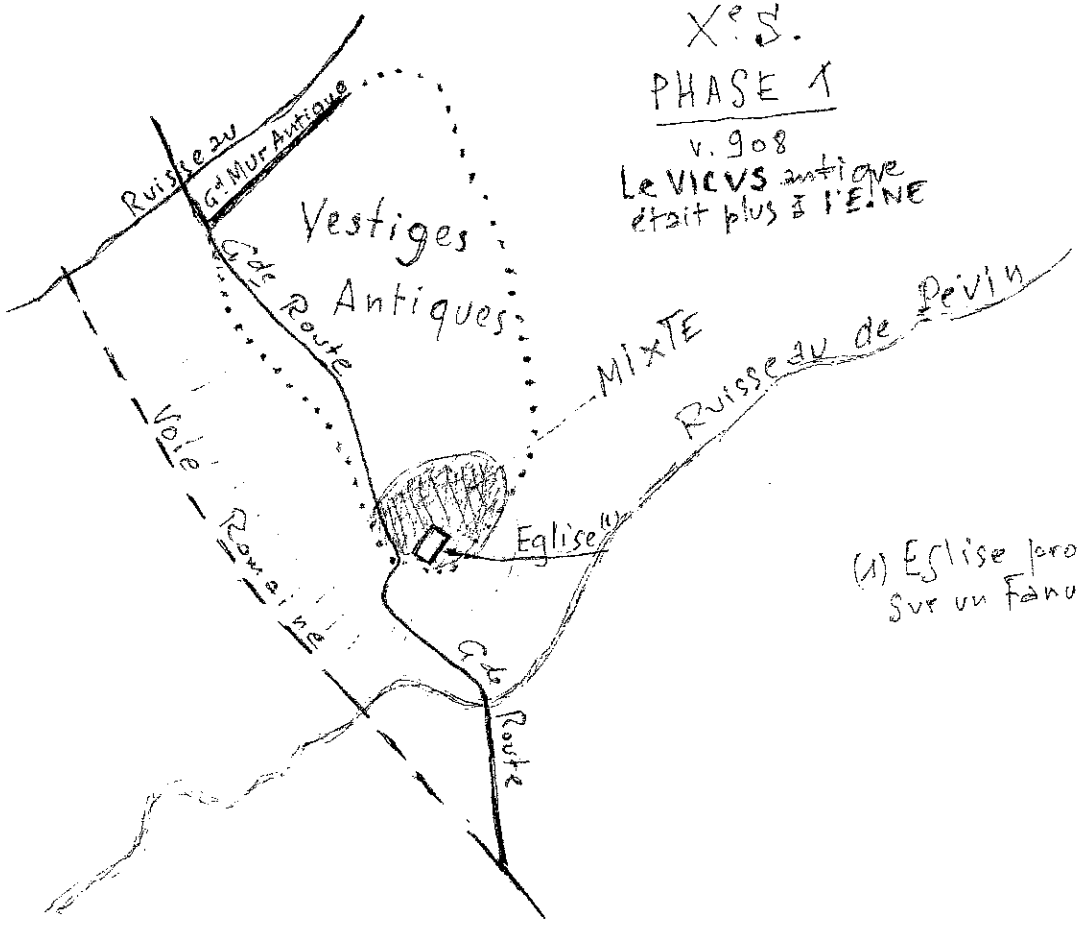

X^e S.

PHASE 1

v. 908

Le VICUS antique était plus à l'EST

(1) Eglise probable sur un fanum

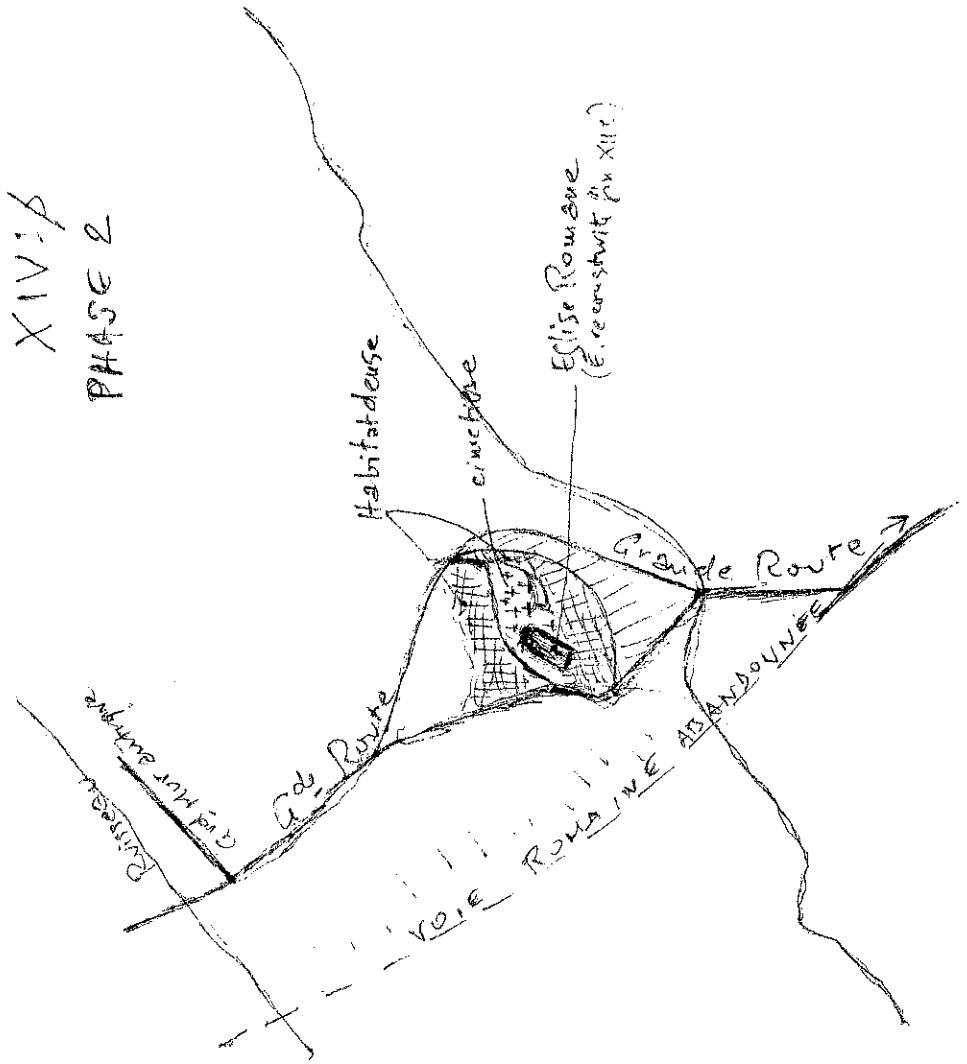
XIV:β
PHASE 2
Habitat dense
cimetière
Eglise Romane
(E. reconstruite fin XIIe)
Grande Route
Gde Route
Ruisseau
Grd Mur antique
VOIE ROMAINE ABANDONNÉE

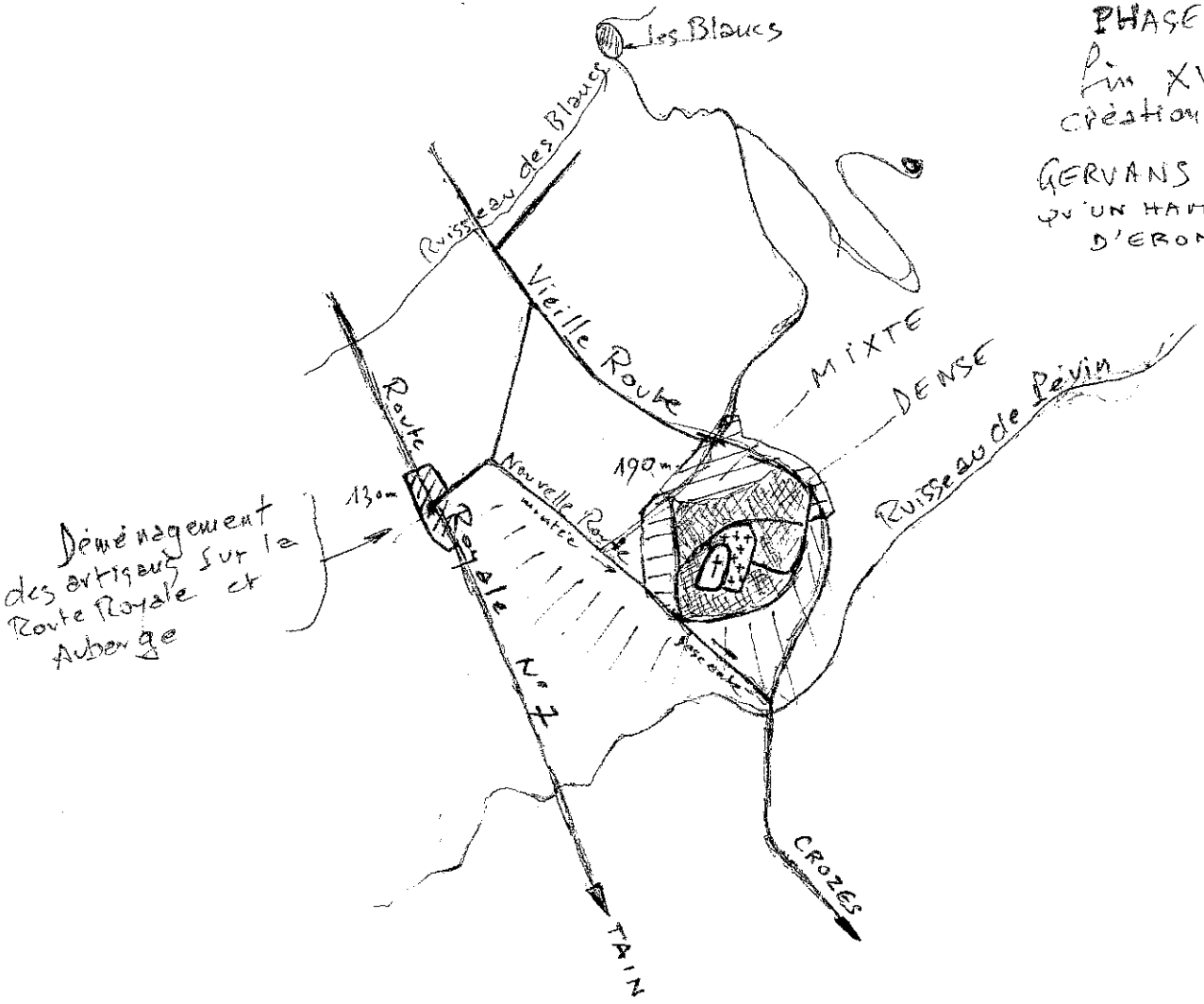
PHASE 3
fin XVIIe
création de la 7
GERVANS n'est qu'un hameau d'Erome
les Blancs
Ruisseau des Blancs
Vieille Route
MIXTE
DENSE
Ruisseau de Pévin
190m
130m
Route Royale N° 7
Nouvelle Route
montée
descente
Déménagement des artisans sur la Route Royale et Auberge
CROZES
TAIN

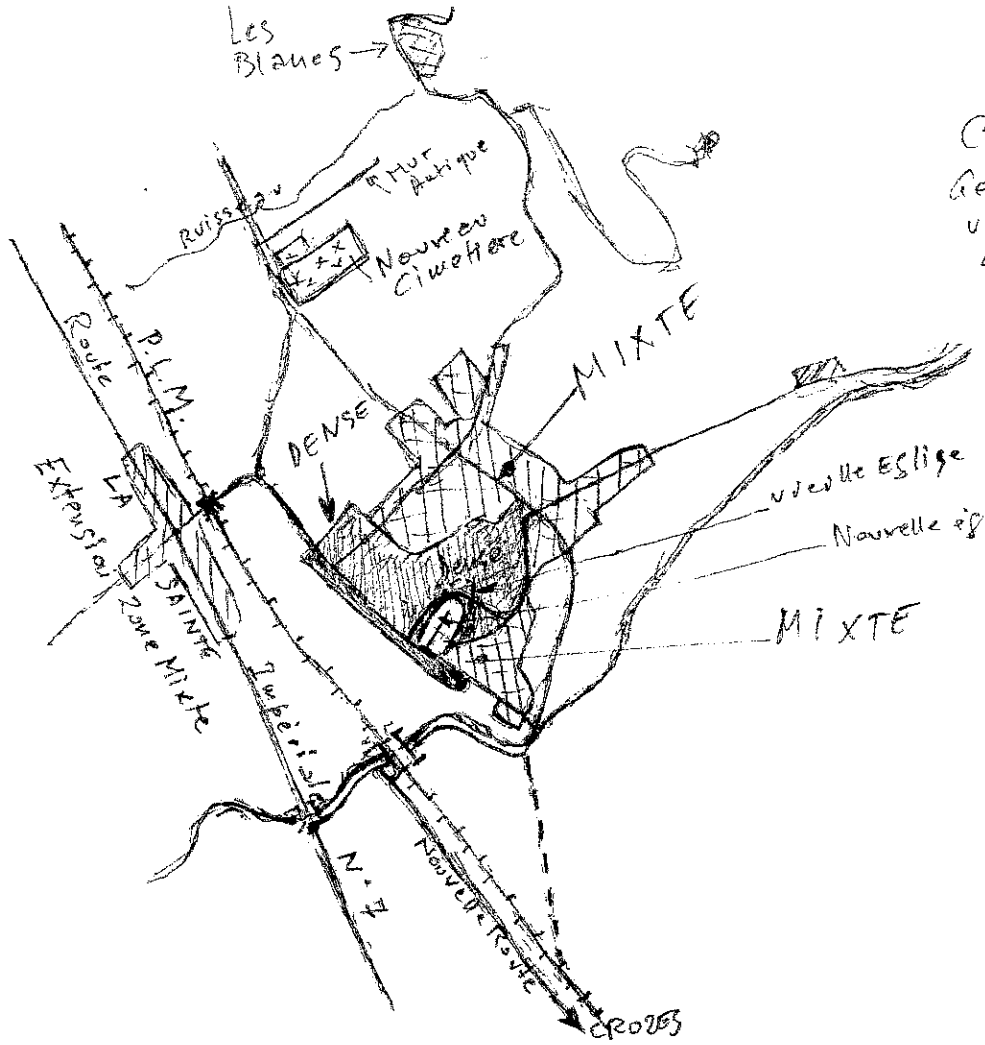

PHASE IV
v. 1860
Chemin de fer
Serveaux est
une section
d'Etoile

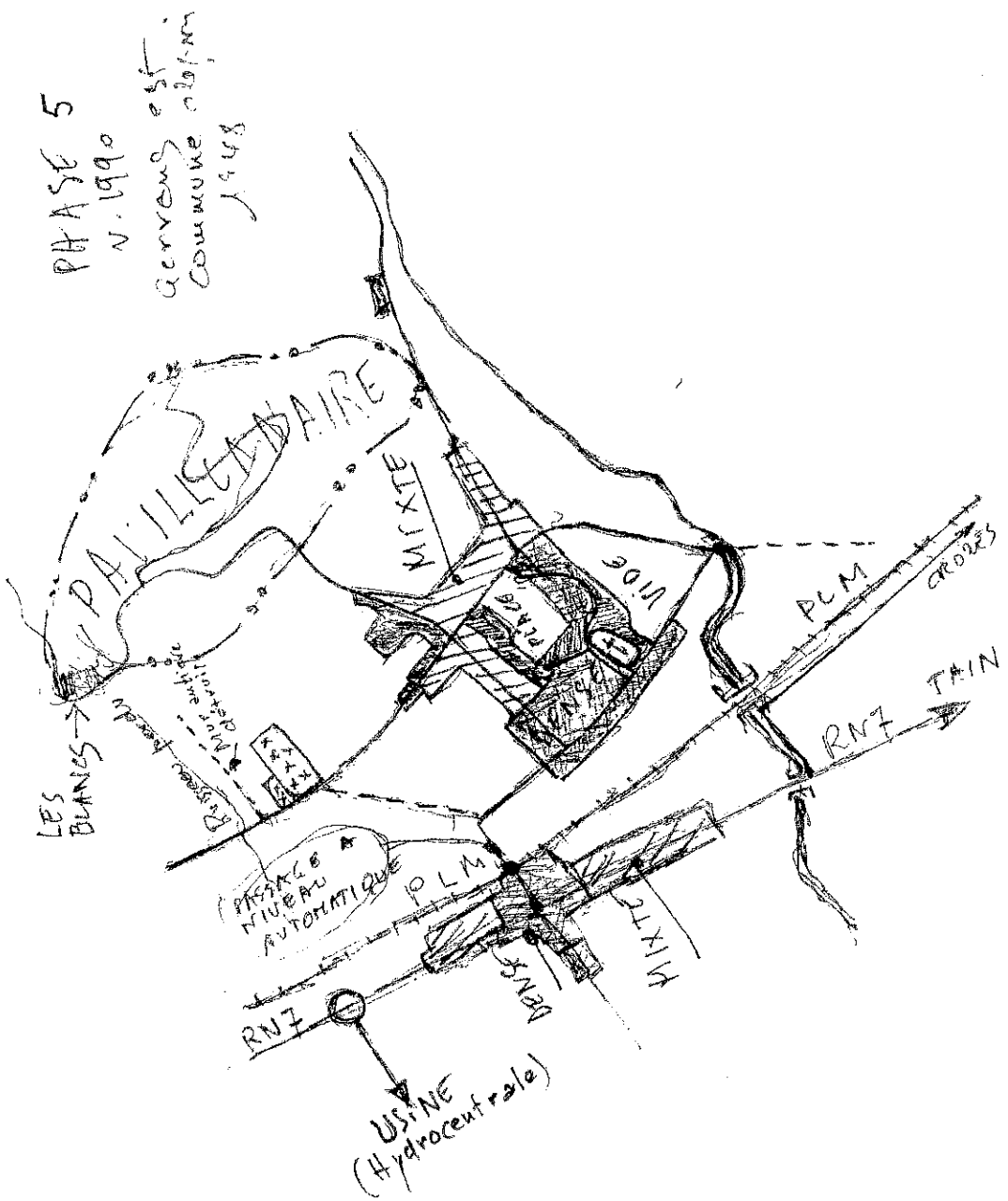
PHASE 5
v. 1990
Gervais est
commune depuis
1948
PAVILLONNAIRE
MIXTE
VIDE
PLACE
DENSE
PLM
CROZES
TAIN
RN7
LES BLANCS
PASSAGE NIVEAU AUTOMATIQUE
PLM
MIXTE
DENSE
RN7
USINE
(Hydrocentrale)

C O N C L U S I O N S

Quelque soit le régime politique, souhaitons-le dans une démocratie éclairée, la survie de nos régions doit se diversifier sur le plan économique. En premier lieu, il faut songer à plus de respect quant à l'environnement et ne pas accuser la fatalité quand il s'agit de cataclysmes naturels lesquels peuvent être contrôlés : tremblements de terre (1), pluies diluviennes entraînant des inondations (2), sécheresse (3), etc ... Il en est de même avec les décharges publiques (4) quand des lois qui devraient être draconiennes s'intéressent plus aux décharges industrielles pour les effluents acides ou radio-actifs (5).

Quels peuvent être les ressources économiques de nos petites cités ? En premier lieu viennent les productions traditionnelles qui ont été, notamment au cours de ces dernières décennies, détournées, abandonnées d'un objectif élémentaires et primitifs. Il ne s'agit pas de revenir en arrière mais, tout en tenant compte des leçons du passé, de repartir sur des bases saines.

Quand on examine les productions, au milieu du siècle dernier, qu'il s'agisse d'EROME (avec GERVANS) et de SERVES, que nous révèlent les textes (6):

EROME : (Production) céréales, soie et vins très estimés.

SERVES : (Production) céréales, soie et vins renommés.

Il est entendu qu'entre le milieu du XIXe s. et le milieu du XXe s. des productions agricoles se sont substituées, parce que plus rentables, à des productions de base comme les céréales; les cerises et abricots, plus que les pêches-fraises-voire framboises ont remplacé le blé, dans la plaine rhodanienne ou le Puy de Serves. En 1863, le vignoble était inexistant dans la plaine même et quand on parle de vins estimés ou renommés, il s'agit pour l'essentiel de vignes de coteaux, sur les "vasées" ou "faysses" accrochées aux pentes abruptes, les ceps dans la gore (7), comme pour les crus célèbres de l'Hermitage. Ce n'est qu'à la suite du phylloxéra que le vignoble sera décimé et que les premiers plans américains furent tentés en plaine fluviatile. Mais quant à reconstituer le vignoble de coteau, il n'y fallait point songer : c'était trop de peine et de labeur et nos paysans se contentèrent de piquette au lieu de nectar, la production de fruîts étant plus rentable et, surtout, moins pénible que le vignoble de coteau. Si l'on examine les coteaux Servois, les vignes nouvelles (post-phylloxéra) représentent à peine le cinquantième de la production antérieure au fléau. On ne peut plus parler

de production monnayable mais essentiellement de production familiale, pour un vin digne d'être mis en bouteille et qui peut se conserver plusieurs dizaines d'années (8). De toute la production servoise, il ne restait plus que quelques arpents de vigne à "La Rochette" et à "Chaubayou". Furent beaucoup plus courageux les vignerons d'EROME et GERVANS. Seuls, à notre époque, sont rentables, les productions de GERVANS et, de façon moindre, EROME. N'existe plus le vignoble de SERVES devenu sinon légendaire du moins artisanal. Ce qui a porté tort, c'est l'appellation contrôlée de CROZES-HERMITAGE donnée à TOUS les producteurs des communes du Canton de TAIN-L'HERMITAGE. Ni GERVANS, ni LARNAGE, ni MERCUROL n'avaient besoin de cette A.O.C., par contre cela réjouit fort tous les propriétaires de vignobles dans les alluvions quaternaires du Rhône et de l'Isère qui arrivent à produire, par mélanges, un vin correct (par chaptalisation si besoin est) au détriment des crûs véritables et naturels. CROZES étant de surcroît la plus petite commune productrice en vins de table.

Les céréales ont disparu, sauf rares exception, des terroirs d'EROME - SERVES & GERVANS.

Il en est de même de la soie. Il y a belle lurette que les mûriers n'offrent plus d'ombre rafraîchissante et les cocons entrés définitivement dans le folklore du XIXe siècle, le développement de la soie artificielle ayant eu pour champ d'action la Vallée du Rhône en principal dès avant la Guerre de 14-18.

Ce qui mériterait un développement appréciable, c'est l'élevage, tant pour une viande de qualité que pour la promenade (Chevaux, mulets,ânes). Il y a à peine cinquante ans, c'est par dizaines que l'on comptait les troupeaux de chèvres tant à SERVES qu'à EROME ou GERVANS. Les vaches ne pâturait pas qu'au Puy-de-Serves ou aux Planards. A SERVES, le Père FAVIER avait encore cinq à six vaches qui broutaient les berges du Rhône. On en rencontrait également dans les Iles ou à l'Auve (Paturel). Il y avait, c'est un fait, fort peu de moutons. Mais ce que l'on est en droit de voir se créer, ce sont des troupeaux communaux de chèvres permettant l'entretien, si difficiles par ailleurs vu le relief de nos trois communes, des bois et forêts. C'est l'une des meilleurs façons d'éviter les feux de forêt. Autrefois, le principal incendiaire était le chemin-de-fer, par projection d'escarbilles. Avec l'électrification, on peut assurer que les feux sont la conséquence d'imprudences mais encore plus d'actes délibérés, criminels. Quand le feu prend du bas et, poussé par la bise (mistral) grimpe inexorablement tout au long d'un coteau, tout y passe : forêt (dont les broussailles et les ronces, voire essarts dont tout le feuillu est abandonné sur place, deviennent autant de foyers multiples alors que c'est régal de chèvres), plantations d'arbres

fruîtiers, jachères, fermes isolées souvent transformées en résidences secondaires. Seule l'intervention rapide de l'aviation (Canadairs)permet de venir à bout du sinistre. Mais cela coûte fort cher et, d'autre part, un avion qui lâche quatre ou cinq tonnes d'eau, fut-elle pulvérisée, écrase ce qui n'a pas disparu dans les flammes.

De nos jours, quel est le cultivateur qui emploie encore un couple de boeufs, un mulet ou un cheval pour les labours ? Tout se fait au tracteur ou au motoculteur. Qui moissonne encore ? Adieu !, la vogue du Puy-de-Serves ou des Planards ...

En résumé, seront ainsi conservé, en fait de production agricole, le vignoble, les fruîts. Ce qui mérite développement, voir création, c' est l'élevage des bovins avec l'extension des jachères, des chevaux de selle (avec le développement de la promenade hippique) voire de trait (attelage touristique) et pourquoi-pas l'élevage d'autruches pour être au goût du jour ? Enfin, à chaque commune son troupeau de chèvres pour l'entretien des bois & forêts.

Quant aux productions industrielles elles doivent surtout revenir à la tradition. Qu'existait-il en 1863 pour prendre une production artisanale devenu, avec l'accroissement du Capitalisme, de véritables usines :

EROME : (Industrie) Fabriques de poterie vernissée (principalement pour les adduction d'eau potable mais également l'irrigation).

SERVES : Fabriques de pipes très estimées ... et nécessitant la création, dès l'origine, d'une gare de marchandises pour l'expédition de 80 caisses de pipes PAR JOUR (ce qui représentait de 80.000 à 100.000 pipes par jour pour l'Europe, les Amériques, l'Afrique ...).

Nos deux communes avaient donc une production toute entière tournée vers les métiers de la terre à poterie, comme PONSAS et SAINT-VALLIER ou SAINT-UZE. La richesse provenait aussi des gisements à ciel ouvert de Kaolin, aux confins orientaux des terroirs communaux (Saint-Barthélémy de Vals, Larnage), richesse toujours latente mais non exploitée malgré l'épuisement total des gisements de kaolin de Haute-Vienne (porcelaine de LIMOGES) mais il serait, parait-il, moins onéreux de faire venir du kaolin de CHINE que d'exploiter nos gisements locaux !

Ce qui fit l'importance économique d'EROME, c'est la création, peu avant la Guerre de 14-18, de son usine de porcelaine électrique, c'est à dire de tous les isolants (qu'il s'agisse de petites pièces pourl'solation des fils de chaque poteau électrique, ou de pièces gigantesques de plus de deux mètres de haut pour les centrales, relais, etc ...) et qui prit de l'extension avec des centaines d'ouvriers pour n'en utiliser, avec modernisation, automatisme ... et rentabilité, une poignée en 1995.

Il faut restructurer cette usine afin qu'elle produise désormais du haut

de gamme car on a besoin de plus en plus de porcelaine que ce soit pour les têtes de fusées ou les satellites.

La poterie vernissée a été avantageusement remplacée par le P.V.C. -

Les pipes en terre ont quasiment disparu, conséquence de la Grande-Guerre au profit de la bruyère.

Des industries florissantes autrefois doit naître une production nouvelle avec d'autres techniques en avance sur notre temps. Ce n'est pas de sitôt qu'on cessera d'user d'engins spatiaux.

Il reste le Tourisme et, avant tout, le tourisme éducatif ce qui ne signifie pas rébarbatif. Encore faut-il permettre aux touristes de découvrir quelque chose ! On a créé une "Route des Belvédères Rhodaniens" en aménageant des routes, en les entretenant ce qui coûte fort cher sans que celles-ci permettent d'être une source de rentabilité pour le privé ou pour les communes. C'est fort bien de conduire les gens à un point de vue : Belvédères du Puy-de-Serves, d'Erôme, des Planards, de Pierre-Aiguille, etc ... Mais ce sites magnifiques attendent un aménagement. Du plus simple (Table d'Orientation) au plus sophistiqué (avec abri, lieu de vente de produits régionaux, mini-restaurant et hôtel; avec point d'eau, électricité, téléphone, boîte postale; que le tourisme soit automobile ou autocars, hippique, pédestre, cycliste). Cet agrément mis à disposition par les communes (avec subvention pour l'entretien partiel de voies spécifiques greffées sur le réseau secondaire) ne les satisfait point. Ils ne rapportent rien aux communes et le quidam qui les fréquente n'a même pas d'eau pour s'y désaltérer. Parfois, ces routes vantent les mérites d'un vin estimé : il n'y a aucun point de vente.

Quant aux monuments, ils sont inexistants. Il n'y a pas même un panneau dans chaque commune indiquant ce que le touriste peut découvrir : Vestiges Romains (ceux-ci sont réenfouis), Château Féodal (La plupart sont propriété privée mais leurs abords extérieurs accessibles), églises et chapelles (peu dignes d'intérêt à moins qu'on ne suscite celui-ci), vieilles maisons typiques dans le style rhodanien (Serves : Village et Rue Vitrée - Erôme : Place de la Mairie, vieille route de Gervans, jardin de la Cure, coteau des Verres - Gervans : Presbytère, cimetière); autres monuments (Serves : bornes royales en toises - Erôme : Borne milliaire - etc ...); route des Belvédères Rhodaniens menant à ... ; ravitaillement sur place, au village (Boulanger, boucher, tabac, hôtel, restaurant, épicerie, etc ...) ou au "Point de Vue"; bois et forêt accessibles au promeneur. Il semble qu'on se soit donné le mot pour faire fuir le touriste plutôt que l'engager à voir le pays. Pas d'indication (Fléchage, banc de repos, ...) sur les sites de proximité.

Il y a là toute une gamme de possibilité, de rentabilisation, non ex-

loitées et qu'il faudra bien, un jour ou l'autre, mettre en valeur si l'on veut donner une chance de survie à ce pays. Ne serait-ce qu'indiquer le bol d'oxygène que représentent Puy-de-Serves ou Planards desquels on découvre l'arrière pays, jusqu'au Mont-Blanc !

Ces facteurs de développements sont sujets à création d'emplois que ceux-ci soient temporaires ou définitifs, saisonniers. Ce n'est pas le tout de voir nos populations augmenter si cet accroissement démographique est factice, s'il est dû aux gens des villes préférant vivre à la campagne, en pavillons plutôt qu'en H.L.M.- Encore faut-il créer des emplois sur place et c'est une possibilité dans l'énoncé des multiples possibilités définies ci-dessus. Si la plupart des habitants doivent trouver une occupation ailleurs, on aura fait de nos villages des lotissements-dortoirs alors qu'avec l'implantation des télécommunications on peut ancrer même des entreprises sur place. Cela n'empêchera pas les villes de s'agrandir mais dans une proportion raisonnable.

Il existe d'autres emplois à la charge de l'Etat ou des grosses entreprises comme la Compagnie Nationale du Rhône. Ce n'est plus un secret pour personne que la plupart des grands ouvrages réalisés sur le Rhône, en particulier, ne sont pas conformes aux normes européennes de sécurité. Loin de moi la pensée qu'ils soient à démolir mais, bien au contraire, à renforcer : c'est le cas de l'Usine de Gervans (quand on dit "usine", il s'agit du barrage et de sa centrale). Je ne vais pas réécrire l'histoire mais ce barrage n'est pas à l'emplacement prévu initialement (Pont de Crozes). Attend on quelque nouveau "Malpasset" (Fréjus) avant que d'avouer que celui-ci s'asseoit essentiellement sur des alluvions quaternaires (au lieu de granite), en amont d'une faille (Rif de Crozes et contournement du massif de l'Hermitage). Voici de quoi créer quelques dizaines d'emplois. Il y en a bien d'autres, par exemple en gravière ne serait-ce qu'avec le dragage du cours du fleuve).

Allons, il y a encore de beaux jours à vivre à EROME, GERVANS ou SERVES, riches de leur passé mais encore plus riches par leur devenir, à la mesure des temps futurs.

NOTES & REFERENCES

(1) - On connait des tremblements de terre dans le granite, dûs à des phénomènes de surrection et orogéniques des massifs alpins et pyrénéens du plus importants (464) aux moindres, d'époque contemporaine. Celui du Ve siècle détruisit Vienne (Isère) aux trois-quarts et Saint-Mamert institua les Rogations lesquelles, à l'origine, n'étaient pas faites pour la bénédiction des champs et des récoltes. On peut prévoir les séïsmes avec un réseau V.A.N.

(2) - On sait que les inondations n'ont jamais été aussi fréquentes ni d'ampleur aussi catastrophiques qu'avec les premiers travaux d'endiguement du Rhône (XVIIe s.) pour la navigation. d'autres phénomènes sont dûs à l'impéritir des hommes comme VAISON-LA-ROMAINE. Un particulier avait eu par adjudication une coupe de bois d'une dizaine d'hectares, du côté d'Entrechaux, en amont de Vaison. Or, contrairement à la Loi et à son Décret d'Application, celui-ci avait abandonné sur place toutes les branchettes et le feuillu ce qui ne se produisait pas jadis; on en faisait alors des fagots pour les boulangers notamment. La pluie, diluvienne, entraina cet-masse dans le lit de l'Ouvèze et à un pont en aval de la coupe, les branches entremêlées prirent appui entre le lit et le tablier du pont. Les limons charriés avec le bois flottant colmatèrent l'ensemble et rendirent étanche ce barrage improvisé. Au fur et à mesure que les eaux montaient derrière cette retenue celle-ci montait d'égale hauteur. Quand le pont reçut une charge supérieure à celle prévue (résistance des matériaux), le pont se rompit et une vague monstrueuse se rua à l'assaut de la ville basse. Une seule construction résista à ce cataclysme : le pont romain. Celui-ci présentait un arc de dimension capable d'absorber la poussée des eaux en crue (un mètre au-dessus du parapet, la vague destructrice atteignant dix-neuf mètres !). L'arc reposait sur des piles énormes, fortement ancrées sur le rocher dans un goulot d'étranglement de la rivière. Les pouvoirs publics font état de 23 à 34 morts (le nombre est variable !) mais en fait la catastrophe fit au minimum plus de deux cent cinquante disparus ! Le pont qui reçut toute la charge de ce barrage intempestif n'était pas en arc mais horizontal, moderne, et si la section libre, sous le pont, était équivalente en surface à celle du pont romain en arc, la dynamique d'écoulement des eaux complètement différente. On peut s'en rendre compte dans notre région en contemplant le pont gigantesque pour le passage du chemin de fer sur le ruisseau de Ponsas ! A l'origine, après son passage sur un pont lui faisant franchir les lignes du P.L.M., le ruisseau d'EROME empruntait un pont en arc et un tunnel pour passer sous la route n° 7, à l'entrée nord du village. Par suite de travaux routiers, on abaissa la route nationale sans songer à baisser le lit du ruisseau et on diminua la section du pont et du souterrain. Ce ruisseau avait déjà, lors d'orage, des crues amenant des ravages dans les champs et jardins du village au Rhône si bien qu'à la fin du siècle dernier on l'avait endigué sur la même distance, la levée de pierre et de terre atteignant plus de deux mètres de haut. En 1946, la section d'écoulement étant insuffisante, la Rionne déborda en amont du village et la circulation sur la R.N.7 fut interrompue pendant une demie journée : Il y avait entre 50 centimètres et un mètre de limons charriés et abandonnés sur la voirie, sur une distance de près d'un kilomètre au nord, jusqu'en bas de pente. Bien mieux, en refluant depuis le faux pont routier, le ruisseau transformé en torrent furieux avait envahi les voies de chemin de fer. Heureusement qu'à l'époque la ligne n'était pas électrifiée car on aurait

assisté à un court-circuit généralisé.

Les catastrophes naturelles sont causes de bien des malheurs pour qu'on ne tente pas d'en amoindrir les effets. Quand les anciens construisaient des ponts en dos d'âne c'est qu'il y avait une raison. La modernité voudrait qu'au lieu de pont en pierre on substitue des ponts métalliques de même profil, comme on l'a fait dès la seconde moitié du XIXe siècle (Garabit) et non comme l'on a reconstruit le pont de Saint-Vallier après le bombardement : On a créé un port de plaisance, entre le "Pont de pierre" et la passerelle sans en relever la chaussée. Si bien que barques, canots et voiliers restent prisonniers ! Avec les travaux du Rhône et la remontée de l'étiage, il y a à peine une hauteur libre de un mètre pour le passage des embarcations ...

(3) - La sécheresse est également prévisible. Si les plaines rhodaniennes peuvent facilement être arrosées, il n'en est pas de même des coteaux et des sommets de plateau. N'oublions pas que l'implantation du Chemin de Fer a détourné beaucoup de sources, voire de ruisseaux et rivières. Un phénomène analogue s'est produit dans l'arrière pays drômoisavec l'implantation du T.G.V. On pourrait pallier à cette sécheresse en utilisant des hydravions pulvérisant l'eau d'arrosage sur cultures et pâtures de sommet comme en créant un lac artificiel susceptible d'être mis à disposition des agriculteurs-éleveurs ... et des touristes.

(4) - Les décharges publiques sont placées sous surveillance. Le hic réside dans le choix de leur emplacement quand on ne peut créer de nouvelles énergies en les incinérant (avec contrôle de rejets atmosphérique et dépoussiérage. Cela nécessite un tri préalable. Dans le cas de décharge, cela dépend du terrain. Tout cela reste insuffisamment contrôlé, je n'en veux pour preuve que la décharge d'une ville moyenne comme MONTELIMAR, en plein massif karstique (calcaires fissurés). Pour éviter toute pollution du sous-sol (rivière souterraine et nappe phréatique) on a commencé par tendre un film plastique sur un plateau intermédiaire taillé en bassin. Puis la décharge a été implantée et les immondices sont recouvertes, au fur et à mesure, avec les terres d'alluvions de pentes (pentes ennoyées). L'inconvénient tient en fait à l'absence de tri méticuleux, des ferrailles étant toujours susceptibles de percer le dispositif de protection. On pourra toujours accuser les sulfates agricoles alors que le sous-sol de proximité est soumis continuellement à des mouvements et n'est pas statique (microséïsmes enregistrés quotidiennement, carrière extrayant du Portlandien à grand renfort d'explosifs, à moins d'un Km., etc...).

(5) - Les décharges de boues ou de résidus radio-actifs ne sont pas rigoureusement choisies. Certaines sont même sauvages, à plusieurs dizaines de kilomètres de Cruas ou du Tricastin, à l'insu du public et, justement, dans des massifs granitiques. Les associations de défense de l'environnement (CRIRad, par exemple) feraient pas mal de s'aventurer dans notre région avec un compteur Geiger, elle pourrait avoir des surprises.

Les décharges industrielles demeurent à la merci d'une erreur humaine, beaucoup plus graves sont les phénomènes induits à la suite d'un tremblement de terre (rupture de pipe-line ou de gazoduc), d'une inondation (station service d'essence ou de gazoïl intempestivement noyée, simple cuve à mazout domestique subissant le même traitement, etc ...).

(6) - Annuaire de la Drôme, 1863, op. cit.

(7) - La gore résulte de la pulvérisation du granit de surface, pulvérisation naturelle dûe à l'érosion.

o

o o

PLANCHE 17

LE TRESOR DE GERVANS

D'APRES LES MEMOIRES DE L'ABBE CHALIEU

MÉMOIRE

Sur quelques médailles du commencement de l'empire de Dioclétien, trouvées dans un petit vase de cuivre déterré à Gervans, petit village situé sur le penchant d'une colline, à peu de distance du Rhône, et à trois quarts de lieue au nord de Tain.

DANS le courant du mois de juin (année 1798) on trouva à Gervans, village à trois quart[illegible] nord de Tain, un petit vase de cuivre plein de médailles [illegible]ailles et du vase.

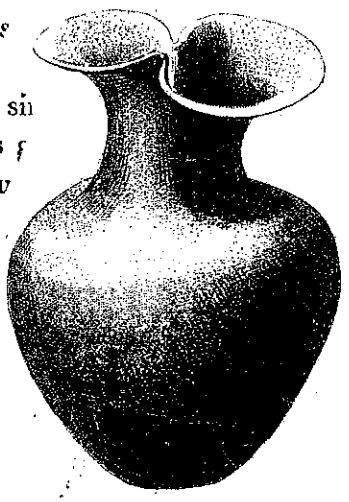

VÂSE TROUVÉ À GERVAN[illegible]

Ce vase est d'une forme si[illegible] comme divisée en deux parties, l'une plus [illegible]. On vidait sans doute par celle-ci la liqueu[illegible] celle-là. J'ai vu un vase semblable, mais [illegible]ités recueillies par l'infortuné M. de S[illegible] ticulier, c'est qu'il conserve une emp[illegible] plusieurs des médailles qui y ont été [illegible]les.

Il y en avait aux co[illegible] Salonine, de Postume et de Victorin[illegible]rère Quintile, des deux Tétriques; d'[illegible]ne, de Tacite, de Probus, de Carus, d[illegible], de leur mère Magnia Urbica; enfin, de

PLANCHE 18

MONUMENTS PALEOCHRETIENS

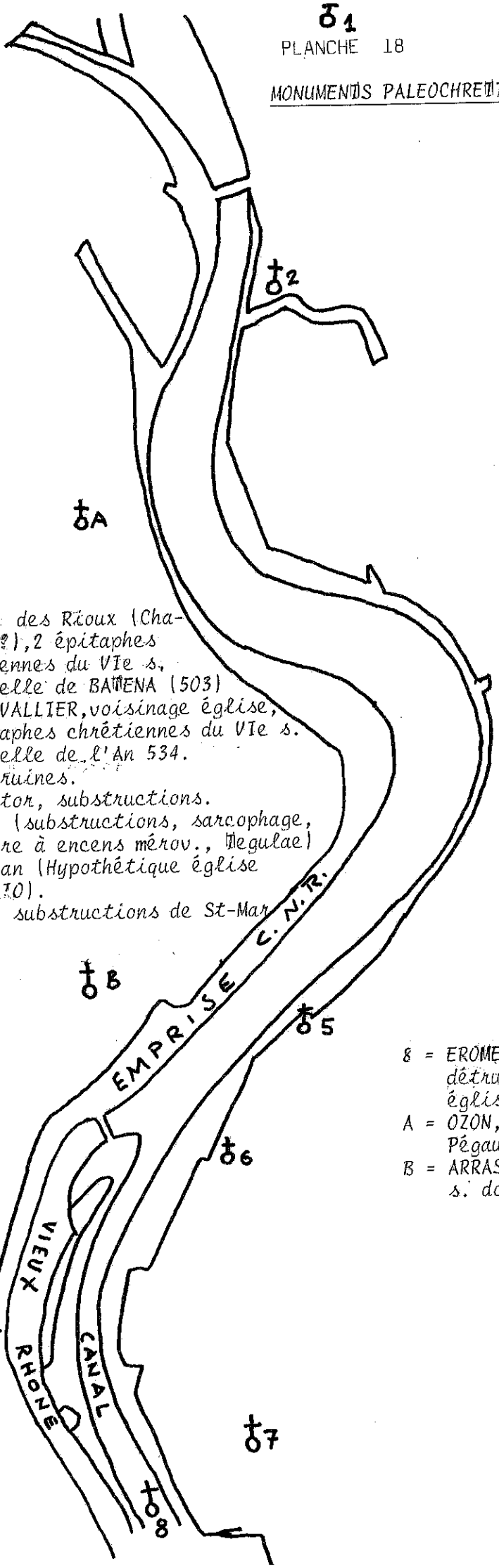

1 = Château des Rioux (Chapelle ?), 2 épitaphes chrétiennes du VIe s. dont celle de BAINENA (503)
2 = SAINT-VALLIER, voisinage église, 2 épitaphes chrétiennes du VIe s. dont celle de l'An 534.
3 = VALS, ruines.
4 = St-Victor, substructions.
5 = SERVES (substructions, sarcophage, cuillère à encens mérov., Tegulae)
6 = St-Alban (Hypothétique église d'ACARIO).
7 = EROME, substructions de St-Martin.

8 = EROME, N.D. de la Mure, monument détruit par le Canal du Rhône, église dès l'An 383.
A = OZON, substructions, sépultures, Pégaux des VIe - VIIIe s.
B = ARRAS, église, 2 épitaphes du VIe s. dont celle de Placidia.

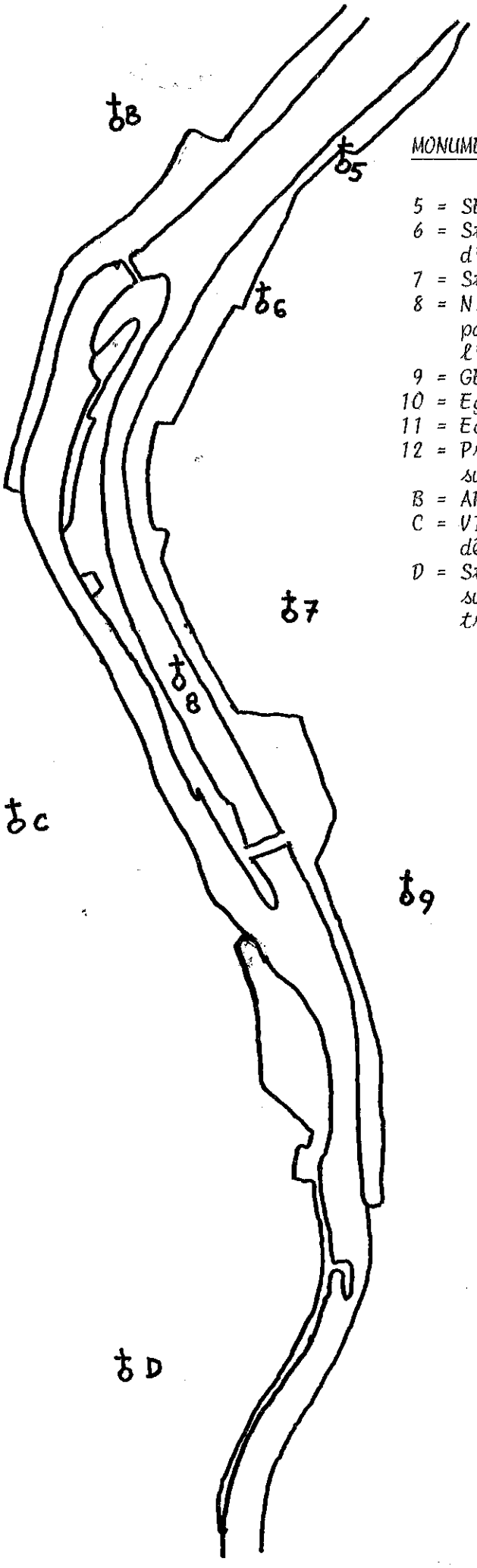

MONUMENTS PALEOCHRETIENS

5 = SERVES, St-Pierre, Ve-VIe s.
6 = St-Alban (Hypothétique église d'ACARIO.
7 = St-Martin, substructions.
8 = N.D. de la Mure, monument détruit par le Canal du Rhône, église dès l'an 383.
9 = GERVANS, St-Cyrice, substructions.
10 = Eglise de Valseriis, substructions
11 = Eglise de Crosiis, substructions
12 = Prieuré St-André d'Humilian, substructions.
B = ARRAS, église, 2 inscr.du VIe s.
C = VION, substructions in église du début IXe s.
D = St-JEAN-DE-MUZOLS, église romane, substructions; sarco. et inscript. transférés nouvelle église.

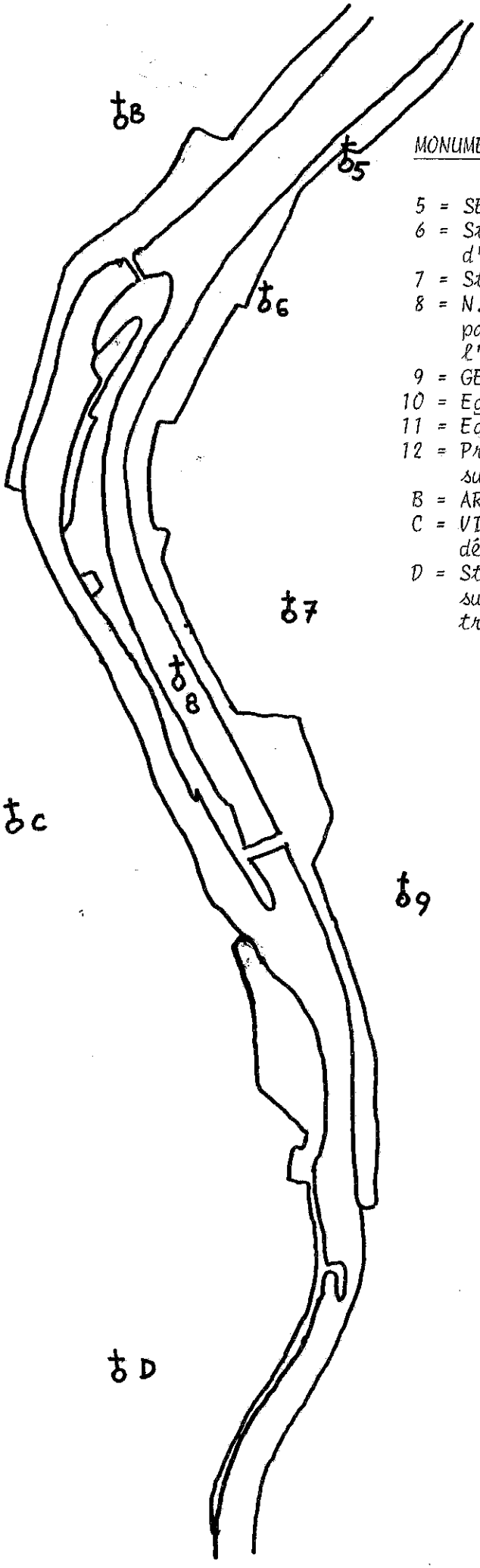

MONUMENTS PALEOCHRETIENS

5 = SERVES, St-Pierre, Ve-VIe s.
6 = St-Alban (Hypothétique église d'ACARIO.
7 = St-Martin, substructions.
8 = N.D. de la Mure, monument détruit par le Canal du Rhône, église dès l'an 383.
9 = GERVANS, St-Cyrice, substructions.
10 = Eglise de Valseriis, substructions
11 = Eglise de Crosiis, substructions
12 = Prieuré St-André d'Humilian, substructions.
B = ARRAS, église, 2 inscr.du VIe s.
C = VION, substructions in église du début IXe s.
D = St-JEAN-DE-MUZOLS, église romane, substructions; sarco. et inscript. transférés nouvelle église.

PLANCHE 20

MONUMENTS ROMAINS IN-SITU

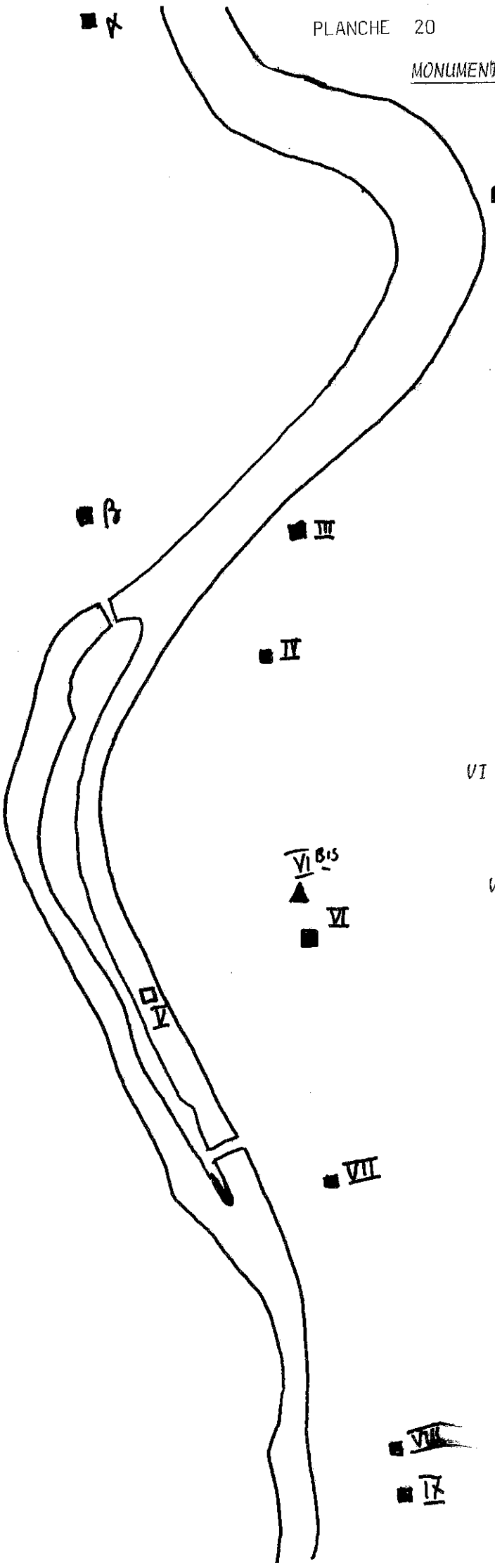

I = PONSAS, Le Chastelard, Substructions, mosaïque.

II = SERVES, Fontager, aqueduc, substructions, sépultures, Voie d'Agrippa.

III = SERVES, château, clavicula, substructions, sépultures.

IV = SERVES, Les Coffins, Voie d'Agrippa

V = EROME, N.D. de la Mure, monument détruit, Temple gémellaire IIe s. avant JC, Nécropole fin IVe - XIIe S.

VI = EROME, Les Orpaillots, Fanum, Nécropole IVe Ve s.

VI Bis = EROME, Les Mottes, sépultures Ve-VIIe s.

VII = GERVANS, au N. du cimetière, substructions du Ier S.

VIII = GERVANS, Les Martinelles nord, substructions de Thermes

IX = GERVANS, Les Martinelles sud, substructions, sépultures.

X = Motte de CROZES, substructions.

XI = LARNAGE, Les Sautons, substructions du Ier S. de notre Ere.

α = OZON, Ruines château delphinal, substructions romaines.

β = ARRAS, Tours, substructions romaines.

CHATEAUX ANTERIEURS AU XIIe SIECLE

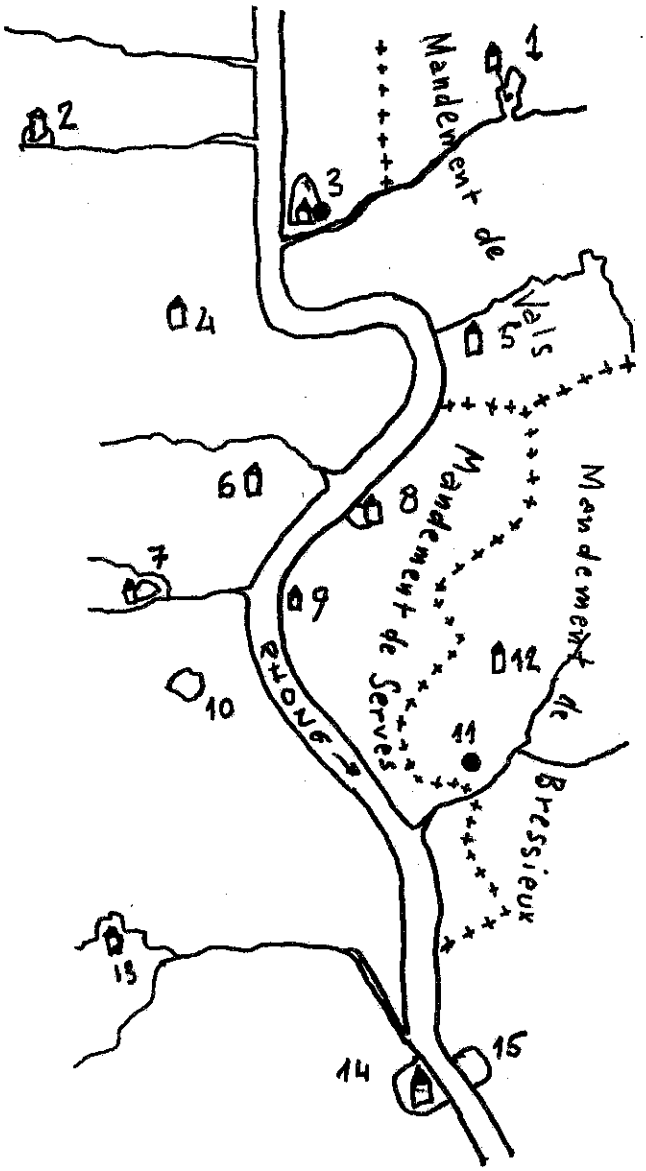

1 = VALS, Ruines, 1ère moitié du XIe S.
2 = Tours d'ORIOL, vestiges XIe et remparts
3 = St-VALLIER, motte, emplacement château féodal XIIe, Ville remparée.
4 = OZON, vestiges château delphinal.
5 = SERVES, Maison-Forte de Fontager, substructions (reconstruite au XIVe)
6 = ARRAS, Tours d' ..., XIe S
7 = ISERAND, Château, Village remparé, église & cimetière, détruits par les Routiers (XIVe-XVe S.), substructions IXe - XIe s.
8 = SERVES, Château Delphinal, église romane sur mérov., village remparé, Hôpital, port. Début du XIe remaniés ultérieurement. Vestiges plus anciens en substructions.
9 = EROME, Paturel, Maison-Forte (?), post. XIe s.
10 = VION, vestiges remparts IXe - Xe s.
11 = CROZES, Motte, IXe - XIe
12 = LARNAGE, Château, XIIe s.
13 = Château de Valmordane (aux St-Romain de V...), ruines du IXe s. (?)
14 = TOURNON, Ville-Forte, Château, vestiges antérieurs au XIIe s. en substructions seulement, tout a été repris à partir du XIVe s.
15 = TAIN : Les remparts de ville se dressent sur l'enceinte romaine du Bas-Empire. A cette époque TOURNON n'existe encore que par sa specula car la bourgade est de fondation carolingienne.

Département de la DROME

Arrondissement de VALENCE

MAIRIE

DE

SERVES-sur-RHONE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Serves-sur-Rhône, le 16 Mars 1937

Madame,

J'ai l'honneur de vous transmettre au nom du Conseil Municipal, et au mien propre, les remerciements que dans sa séance du 14 Mars la Municipalité, adresse à la mémoire du regretté Monsieur Schatzmann Edouard qui dans ses dernières volontés n'a pas oublié sa petite patrie d'adoption : Serves.
Le legs de 5000 fr. qu'il a fait à la Commune

(En Haut) : Lettre de remerciement du Maire de l'époque (M. GUIRONNET)à Pauline FAURE, pour le Legs du Dr SCHATZMANN (1860-1936)



M. Batin, maire de Serves, et M. Maisonnas, maire d'Erome, suivent d'un regard bienveillant les ébats des danseurs sur la piste du terrain de sports

(A Droite) Debout, de Gauche à Droite, M. MAISONNASSE, Maire d'EROME, et M. BATIN, Maire de SERVES, à la vogue de Serves, dans les années 1955-57.

PLANCHE 23

SOUVENIRS SERVOIS

1942 - Pourchassés par la Gestapo, WALDTEUFEL, le célèbre compositeur strasbourgeois, Juif, a trouvé refuge un temps, lui et les siens, à la Villa Saint-Alban, avant son départ pour l'Argentine.

(De droite à gauche) : (assis) WALDTEUFEL
(debout) Pauline FAURE
(sur la balançoire), la petite-nièce des W.
(assise), Mme WALDTEUFEL.

Heureusement que personne ne les a dénoncés sans quoi c'était la déportation y compris Pauline FAURE.



Photo à agrandir (13 x 18)

Cliché de Mme ... (la nièce des WALDTEUFEL)
Archives C. BOISSE



M. & Mme WALDTEUFEL à SERVES (1942)



PLANCHE 24

Commune
d'EROME
(Drôme)

SOUVENIRS

EROMAINS

Le Vendredi 9 Mai 1952

INAUGURATION
DE LA NOUVELLE ECOLE ENFANTINE
ET LA FOIRE AUX ROSSIGNOLS

---oOo---

Saucisse de ménage
Pâté - Olives - Radis

Darmes de Colin, Parisienne
Champignons de Paris, Double crême

Gigot de Pré Salé, rôti
Salade Verte

Fromage - Crême - Pogne

Café - Liqueurs

Vin Vieux - Mousseux

La réunion des maires du canton de Tain à Erome

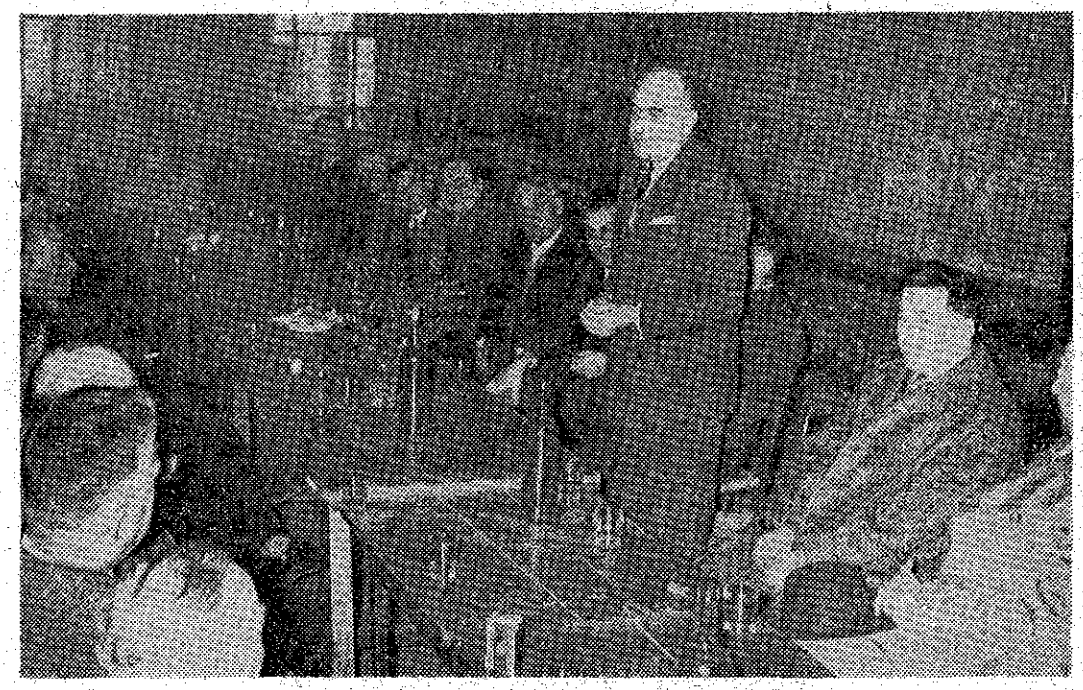

Dimanche s'est tenue à Erôme la réunion annuelle des maires du canton de Tain-l'Hermitage, sous la présidence de M. Ghisolfi, préfet de la Drôme, qu'accompagnait M. North, son chef de cabinet, et en présence de M. le docteur Durand, conseiller général du canton de Tain.
Sur notre document : M. Ghisolfi répond à l'allocution de bienvenue de M. Maisonnas, maire d'Erôme.
(Photo « Le Studio » - Tournon.)

ANNUAIRE OFFICIEL

DU DÉPARTEMENT

DE LA DROME

POUR

1863

PUBLIÉ AVEC L'AUTORISATION

de M. le Marquis DE CASTELLANE

PRÉFET DU DÉPARTEMENT.

VALENCE

IMPRIMERIE DE CHENEVIER ET CHAVET

Imprimeurs de la Préfecture

Rue Saint-Félix 30.

DONZÈRE, arr. de Montélimar, cant., bur. de poste et percep. de Pierrelatte, brig. de gend., pop. 1,748. MM. Meynot aîné, maire; Arsac, adj.; Mellet, dess.; Carre, vic.; Prunier, institut. Foires 17 janvier, 21 août, 2 nov. *Prod.* blé, soie, vins très-estimés. *Ind.* on trouve sur le territoire de Donzère des moulins à vent, une brasserie, des fabriques à soie, etc.

ÉCHEVIS, arr. de Valence, canton, bur. de poste et perc. de St-Jean-en-Royans, pop. 221. MM. Lamberton, maire; Cuillerier, adj.; Beguin, dess.; Roche, institut. *Prod.* bois, pâturages, seigle, avoine. *Ind.* éducation de bêtes à cornes. Cette commune est montagneuse et renferme une carrière de tuf.

ÉROME, arr. de Valence, canton, bur. de poste et perc. de Tain, popul. 1,338. MM. Sauvajeon, maire; Chomel, adj.; Labeilie, dess. à Erôme; Bastide, *idem* à Gervans; Reymond, instit. Foires 9 mai et 1er lundi après le 16 août. *Product.* céréales, soie et vins très-estimés. *Ind.* fabr. de poterie vernissée.

ESPELUCHE, arr., cant. et bur. de poste de Montélimar, perc. de Châteauneuf-du-Rh...
MM. Mafet, maire; Vin...
instit. Foi...

SÉDERON, arrond. de Nyons, chef-lieu de cant. et de percep., bur. de poste, brigade de gend., popul. 740. MM. Daudel, maire; Payan, adj.; Chanu, juge de paix; Chapon, curé; Monteil, commissaire de police; Richaud, instit. Foires les 3 et 4 mai, 30 juin et 21 sept. *Prod.* blé, avoine, noix, pommes de terre, miel très-... fermé de 48 communes et compte 7,870 habitants.

SERVES, arrond. de Valence, cant., bur. de poste et percep. de Tain, popul. 615. MM. Motton, maire; Sauvajon, adj.; Carrier, desserv.; Romau, institut. *Prod.* céréales, soie et vins renommés. *Ind.* fabriques de pipes très-estimées. On y remarque les ruines de l'ancien château de Ponce-Serves et un nouveau reconstruit, dit-on, sur les ruines d'un château de Pilate.

SOLÉRIEUX, arr. de Montélimar, ... bur. de poste et perc. de St-Paul-trois-Châteaux, pop. 313. MM. Chapus, maire; Clément, adj.; Garnier, dess.; Valette, institut. *Prod.* vin, soie, blé.

SOUSPIERRE, arrond. de Montélimar, canton de Dieulefit, bur. de poste et perc. de Châteauneuf-de-Mazenc, popul. 164. MM. Bouloumoy, maire; Rollin, adj.; Albraud, instit. *Prod.* vin, soie, blé. *Ind.* fabr. de poterie.

SOYANS, arrond. de Die, cant. de Crest-Sud, bur. de poste et percep. du Puy-Saint-Martin, popul. 777. MM. Berton, maire; Eymery, adj.; Puguet, desserv.; Magnanon, institut. Foire le 15 mai. *Prod.* blé, soie, vin, noix, pommes de terre. On y remarque les ruines d'un ancien château-fort bâti sur un rocher escarpé.

ANNUAIRE OFFICIEL

DU DÉPARTEMENT

DE LA DROME

POUR L'ANNÉE

1875

PUBLIÉ AVEC L'AUTORISATION

DE M. AMIEL-DABEAUX

PRÉFET DU DÉPARTEMENT.

VALENCE
IMPRIMERIE DE CHENEVIER ET CHAVET
Rue Saint-Félix, 30.

celles de la peau et les vieux ulcères. Son canton a 16 communes et 11,728 h.

DIVAJEU, arr. de Die, cant. de Crest-Sud, bur. de poste et perc. de Crest, pop. 552. M.rs Argaud, maire; Monier, adj.; Guillermet, dess.; Béranger, institut. *Prod.* blé, vins renommés, bois, soie.

DONZÈRE, arr. de Montélimar, cant., bur. de poste et perc. de Pierrelatte, brigade de gendarm., popul. 1,573. M.rs Sarcey de Sutières, maire; Igonet, adjoint; Mellet, dess.; Berut, vic.; Bompard, institut. Foires 17 janvier, 21 août, 2 nov. *Prod.* blé, soie, vins très-estimés. *Ind.* moulins à vent, fabr. de soie, etc.

ÉCHEVIS, arr. de Valence, cant., bur. de poste et perc. de St-Jean-en-Royans, pop. 206. M.rs Chabert, maire; Bellier, adj.; Beguin [illegible] Cluze, institut. *Prod.* bois, pâturages, seigle, avoine. *Indust.* [illegible] des bêtes à cornes. Cette commune est montagneuse et renferme une carrière de tuf.

ÉROME, arr. de Valence, cant., bur. de poste et perc. de Tain, pop. 1,266. M.rs Adam, maire; Rondet, adj.; Vallet, des. à Érôme; Bastide, *id.* à Gervans; Georgin, inst. à Érôme; Sœur Bossanne, inst. à Gervans. Foires 9 mai et 1er lundi après le 16 août. *Prod.* céréales, soie et vins très-estimés. *Ind.* fabr. de poterie vernissée.

[illegible]

perc. de Châteauneuf-d[illegible]

Par [illegible] — 337 —

Buis, adj.; Charles, dess.; Mazauric, past.; Fave, inst. Foires les 14 janv., 1er mai, 26 juill. et 19 oct. *Prod.* blé, vin, noix, soie, pâturages, pommes de terre.

SAVASSE, arr. de Montélimar, cant. de Marsanne, bur. de poste de Montélimar, perc. de Sauzet, pop. 1,365. M.rs Merle, maire; Chalamel, adj.; Chappon, dess.; N., vic.; Froment, dess. à Derbières; Gras, instit. Foire le 10 sept. *Prod.* céréales, vin, soie. Il existe au nord de Savasse une église dédiée à *Notre-Dame de Groun*, où un concours de peuple se rend vers le 8 sept., dans l'espoir d'obtenir des guérisons miraculeuses.

SÉDERON, arr. de Nyons, chef-lieu de cant. et de perc., bur. de poste, just. de paix, bur. d'enreg., brig. de gend., popul. 635. M.rs Aumage, maire; Dethès, adjoint; Arhaud, juge de paix; Chappon, curé; Girard, inst. Foires les 3 avril, 3 et 4 mai [illegible] *Prod.* blé, avoine, noix, [illegible] de terre, miel très-renommé. Le canton est formé de 18 communes et compte 7,526 h.

SERVES, arr. de Valence, cant., bur. de poste et perc. de Tain, pop. 611. MM. Sauvajon, maire; Valette, adj.; Carre, dess.; Daix, inst. *Prod.* céréales, soie et vins renommés. *Ind.* fabr. de pipes très-estimées. On y remarque les ruines de l'ancien château de Ponce-Serve et un nouveau reconstruit, dit-on, sur les ruines d'un château de Pilate.

[illegible]RIEUX, arr. de Montélimar, cant., bur. de [illegible] et perc. de St-Paul-trois-châteaux, pop. [illegible] MM. Roubaud, maire; Coste, adj.; Granier, dess.; Genillon, inst. Foire le 8 avril. *Prod.* vin, soie, blé.

SOUSPIERRE, arr. de Montélimar, cant. de Dieulefit, bur. de poste et perc. de Châteauneuf-de-Mazenc, pop. 183. MM. Alquer, maire; Marre, adj.; M.me Raillon, instit. *Prod.* vin, soie, blé. *Ind.* fabr. de poterie.

SOYANS, arr. de Die, cant. de Crest-Sud, b. de poste et perc. du Puy-Saint-Martin, pop. 728. MM. Saussac, maire;

ANNUAIRE

DE

LA DROME

pour l'année 1925

ADMINISTRATIF, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET AGRICOLE

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DU CONSEIL GÉNÉRAL

ET SOUS LA

DIRECTION DES CHEFS DE DIVISION DE LA PRÉFECTURE

CONTENANT LA

LISTE ALPHABÉTIQUE DES HABITANTS DE VALENCE, DE ROMANS ET DE MONTÉLIMAR

ET LA

LISTE DES COMPTES COURANTS POSTAUX DU DÉPARTEMENT

95e ANNÉE

ÉDITEUR :

A. NEPOTY, 4, Avenue de la Gare

à VALENCE-SUR-RHONE (Drôme)

Téléphone 7 14 — Compte Courant postal Lyon 5854

Registre du Commerce : Romans A. 5788

Exemplaire déposé conformément à la loi.
Reproduction interdite sans autorisation de l'auteur.

Desservant : Chaffois.
Instituteur : Delhomme (✻ A).
Institutrices : Mme Delhomme (✻ A), Mlles Delhomme et Milhot.
Garde champêtre : Rey.
Cantonnier : Rey.

COMMERÇANTS :

Accoucheuse : Mme Bied.
Boucher : Lagouy.
Boulangers : Vial et Robert.
Bourrelier : Paquien.
Cafés-Restaurants : Denaud, Marchandeau, Nublat, Mallen, Vial, Sauvage et Robert.
Charron : Machon.
Charbons : Denaud, Chapre.
Coiffeur : Delaire.
Commerce de chevaux : Dupuis.
Cordonnier : Marchand.
Courtier en bestiaux : Rival.
Epiciers : Pascal, Mallen et Sonnier.
Expéditeur de viandes : Chevalier.
Fabrique de poterie : Revol père et fils et Cie, tél. 4.
Fonderie d'aluminium : Moreau.
Grains : Sibert, Chapre.
Maçons : Lamberton, Badier.
Maréchaux-ferrants : Guillermier.
Menuisiers : Meysonnier et Magnat.
Tabac : Brenier
Tailleur : Delaire.
Hameaux : la Gare, la Combe-du-Buis, le Belmont, Murinais, les Brosses, la Ravicole, les Routes.
Principaux agriculteurs : Monluet, M. Robin, Revol, Métral, Camille Pascal, Paul Pascal, Franc. Pascal, Parjat, Denaud, Stevenaut, R. Cheval, L. Gentil, E. Achard, A. Clémençon et Ant. Gentil.

EROME. — Arr. de Valence. Dist., 24 kil. — Cant. de Tain. Dist., 6 kil. — 🖃 à Serves-Erôme. — Popul., 873 hab. — Sup., 1.092 hect. ; altit., 134 m. — Electeurs, 289. — Val. du cent., 63 fr. 08. — Revenu, 5.807 fr. — Cent. ad. ord., 47, ext., 57. — Perception de Tain. — Fact.-receveur à Erôme. — Contrôle des contr. dir. de Valence (1re division). — Recev. bur., M. Benoit. — Brig. de gend. de Tain. — Section des Vétérans, M. J. Royer, présid. — Associat. républ., M. N., pr. — Société du Sou des Ecoles, M. Ramat, prés. — La « Lyre Eromaine », fanfare, 30 exéc., M. V. Belle (✻), prés., M. Popon, chef. — Soc. de tir mixte « L'Avenir ». M. F. Serret, président. — Foire, 9 mai. — Section à Gervans. — Fêtes patronales, le 17 janvier et le 3e dimanche d'août. — Marché aux fruits, fin mai au 15 juillet.

Maire : Georges Boutherin.
Adjoint : G. Champion.
Conseillers municipaux : J. Pinet, P. Monnet, J. Ramat (✻), P. Chomel A. Arnaud. Graillat Fréjus, F. Serret, V. Belle (✻), Victor Mésona (✻) et Yves Defélix.
Bureau de bienfaisance : M. le Maire, pr., P. Chomel, J. Ramat, L.-Joseph Sauvajon, Clot, J. Fayolle et Victor Belle (✻), membres.
Desservant : Calmels.
Instituteur : Isnard (✻ I).
Institutrices : Mmes Fayolle et Fournier.
Garde champêtre : Chopard M.
Cantonnier : N...

COMMERÇANTS :

Allumettes de l'Etat, articles pour fumeurs de tabac et pipes : Belle V., tél. 1.
Boucher : Elie Trouiller.
Boulanger : Adolphe Fayolle.
Cafés-Restaurants : Julien Clot, Séverin Giraud, Rouchette, Thorg, Mme veuve Wilhem, Jourdan, Cuer.
Carrière de kaolin : Girard et Pepin.
Coiffeurs : Durieu et Noyerie.
Cordonniers : Clot et Martel.
Entrepreneurs de battage : F. Serret, Aubrun et Tardy.
Epiciers : V. Sauvajon, Just Amblard, Félicie Billon, Gustave Focel, Marius Chochat.
Epicerie du Casino : Lavs L.
Expéditeurs de fruits : Boutier, Guigonnet, Tardy.
Isolateurs en porcel., produits accessoires pour l'électricité (Fabriq.) : Société Industrielle de céramique. Tél. 2.
Maçon : J. Rebatet, P. Begot.
Maréchal : P. Jourdan.
Papeterie (gros) : Belle.
Porcelaine à feu : Boutherin, tél. 1.
Scierie mécanique : Fournier.
Tabac : Benoit.
Principaux agriculteurs : Vict. Belle, Vve Rousset, Georges Boutherin, A. Popon, Vincent Amblard, Eug. Rebatet, Régis Sauvajon, Joseph Sauvajon, Joseph Fayolle et Charles Fayolle, Ramat.

champ, Bonnefoy, Gulliny, G. Girard, F. Pascal, membres.
Secrétaire de Mairie : A. Jullien.
Curé : Bernard.
Instituteur : Jullien.
Institutrice : Mme Marie (✻).
Percepteur : Pous (✻, ✻).
Stagiaire : Mlle Gilly Julie.
Postes : Recev., Mlle Eydoux ; Aide, Mme Frégière ; Fact., Marie, Monge, Maillet, Espieu.
Justice de paix : Brunet, juge ; Bernard et Payre-Ficot, suppléants ; Roman, greffier. Audience, samedi, 10 heures.
Garde champ. : Jullien.
Brig. forestier : Larmagnat.
Garde forestier : Saisse.
Cantonniers : Gilly (chef), Jullien, Jean.
Gendarmerie : Tél. 2.

COMMERÇANTS :

Agents d'assurances : Richaud E. (La Foncière) ; Roman A. (Le Phénix).
Banques : Société Marseillaise de Crédit, Isnard Edouard (les jours de foires).
Bière et limonade : Roux et Touche.
Bouchers : Audibert, Vve Girard, Moutin.
Boulangers : Espieu, Moullet, Imbert.
Bourrelier-Matelassier : L. Reymond.
Cafés-restaurants : Bonnefoy, Chauvet.
Charrons : Gontard, Déthès.
Coiffeurs : Amon, Pellat.
Constructeur d'alambics : Constantin.
Cordonniers : Arvieux, Coste, Bric, Ville.
Engrais : Déthès.
Epiciers : Jarjayes, Monard, Plaindoux, Bonnefoy, Chauvet, Bonniol.
Huissier : Pascal A.
Journaux (corresp. de) : Mme Bernard, *Petit Marseillais* : Dr Payre-Ficot, *Petit Provençal*.
Maçons : Guilliny, Abran, Imbert, Bocciardi, Gianoglio.
Maréch.-ferr. : Bosq, Arnaud.
Mécaniciens : Ollivier, Bruis.
Médecin : Payre-Ficot, tél. 1.
Meuniers : Mme Féraud, Marcel.
Menuisier : Bernard.
Modiste : Mlle Payan.
Notaire : Bernard P.
Pâtisserie-Confiserie : Gleize P.
Photographe : Jullien C.
Tabac : Gleize.
Princip. agricult. et distillat. de lavande : H. Signoret, G. Chauvet, P. Girard, E. Déthès, E. Bouillet, P. Déthès, C. Pascal, F. Berthet, H. Déthès, H. Jullien, C. Pascal, H. Conil, L. Gilly, G. Girard.

SERVES. — Arrond. de Valence. Dist., 26 kil. — Canton de Tain. Dist., 9 kil. — Dist. du chef-lieu du départ., 26 kil. — 🖃 à Serves. — Populat., 520 hab. — Superf., 650 hect. ; altit., 190 m. — Electeurs, 175. — Valeur du centime, 35,50. — Revenu, 2.664 fr. — Cent. add. ord., 47, ext., 11. — Revenu du bureau de bienfaisance, 187. — Percept. de Tain. — ✉, ☎. Recev., Mlle Appaix. Fact., M. Clément Henri. — Contr. des contr. dir. de Valence (1re division). — Recev. bural., M. Delaye. — Brig. de gend. de Tain.

Maire : M. Champion.
Adjoint : Badier.
Conseillers municipaux : Dorel, Froment, Perrier, Lafumat, Bécheras, Finand, Faure.
Bureau de bienfaisance : M. le Maire, présid. ; Combe Laurent, Ponsonnet Henri, Bécheras André, Guironnet, Finand, membres.

478

Desservant : Bouzon.
Instituteur : Gerin.
Institutrice : Mme Gerin.
Garde champ. : Bedot.

COMMERÇANTS :

Boucher : Louis Grenier.
Boulanger : Joseph Michalon.
Cafés-restaurants : Chatron, Rey.
Cordonnier : Mme Vve Desmeure.
Epiceries : Mmes Vve Mialonier, Vve Pinet, M. Delaye.
Hôtel : Moulin-Chatron, tél. 4.
Maçon : Louis Roux.
Menuisier : Victor Sarles.
Représentants : Motton et Cie.
Tabac : Delaye.
Principaux agriculteurs : Cyriaque Sauvajon, Plattier, Marius Sauvajon, Jean Veny, Emile Pascal, Lucien Buisson, Dorel, Roche.

LE MILLIAIRE D' EROME

Le bénitier de l'église d'EROME (1) a pour support une colonne en brêche blanche & rouge, de 40 centimètres de diamètre & de 90 centimètres de hauteur hors du sol, sur laquelle ont été gravées, postérieurement l'une à l'autre, deux inscriptions milliaires. La plus ancienne est ainsi conçue :

IMP CAES. FL
VAL CONSTANTI
VS. P F AVG FL. VAL
SEVERVS NOB
CAES M P
XXX

Imperator Caesar Flavius Valerius Constantius pius, felix, augustus; Flavius Valerius Severus, nobilissimus Caesar; Millia passuum triginta.

Les princes dont il s'agit ici sont CONSTANCE-CHLORE & VALERIUS SEVERE, élevés en 305, le premier à la dignité d'Auguste & le second à la dignité de César, au moment de l'abdication de DIOCLÉTIEN & de MAXIMIEN. Un des premiers actes de CONSTANCE ayant été d'abandonner à SEVERE le gouvernement de l'Italie & de l'Afrique, en se réservant pour lui-même la Bretagne et la Gaule, notre inscription doit être antérieure à ce partage. En tous cas, elle n'est pas postérieure à l'époque de l'an 306 ou SEVERE acquit le titre d'Auguste.
La distance de trente milles se compte de Vienne.
Une autre inscription milliaire, d'une facture barbare, a été gravée au dos de celle-ci avec laquelle elle s'enchevêtre par les premières lettres de ses lignes; elle est effacée en majeure partie.



Cliché Edith GUEYMARD

D N VALE//////////////////
//////////////////////////////
BO//////////////////////////////
NATVS

Je propose de la lire : *Dominus noster Valentinianus augustus, bono reipublicae natus,* & de l'attribuer à VALENTINIEN II qui, à la suite de la mort de l'usurpateur MAXIME, fut maître de la Gaule, de 388 à 392. (2)

(1) : actuellement dans le jardin de la cure d'Erôme.
(2) : Article d'ALLMER : " Diverses Inscriptions Romaines de la Drôme ", in Bulletin de la Société Départementale d'Archéologie et de Statistique de la Drôme, 4e Année, 1869, 13e livraison, pp. 157-158.

PLANCHE XVII

SERVES & EROME : LE PUY DE SERVES

A près de 400 m. d'altitude, c'est un tout autre pays
qu'on découvre, vergers et pâture, fermes trapues
Les panneaux sont nombreux et l'on ne peut se perdre.

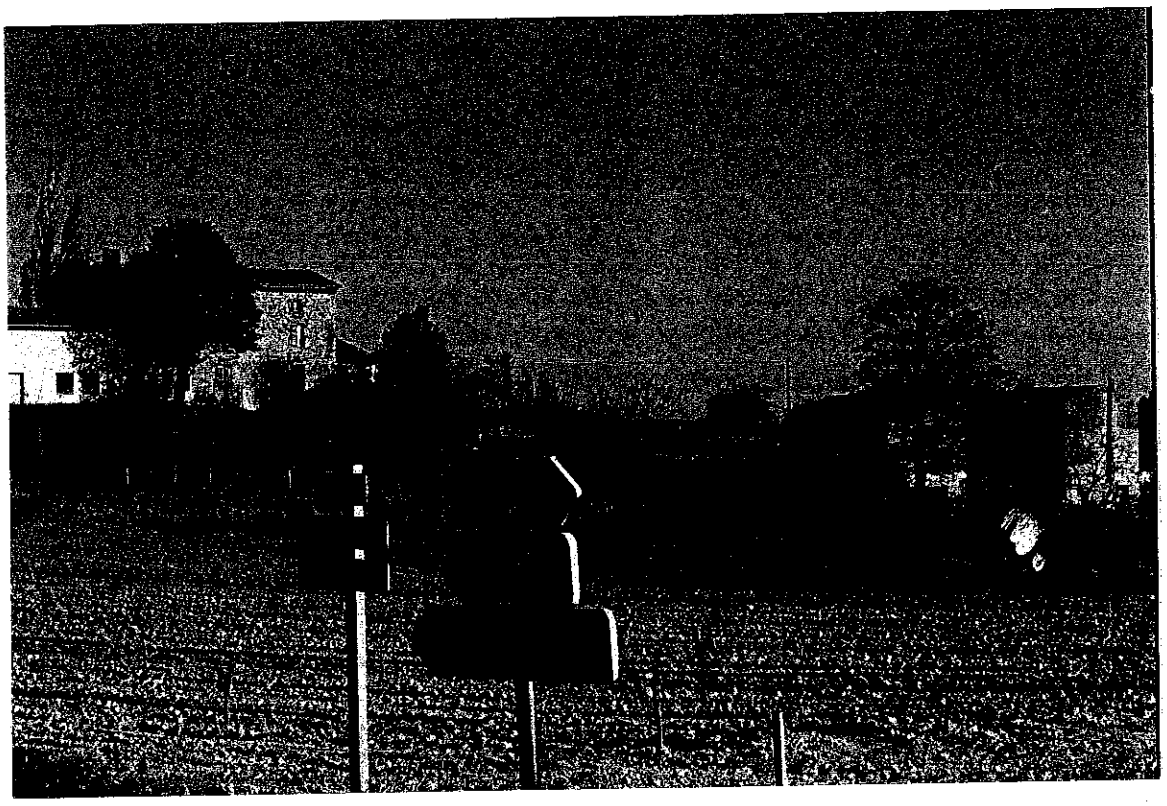

Cliché Carmen PASCUAL

PLANCHE XVIII

EROME : LA MISTRALE

Point culminant de la commune d'EROME, la Mistrale porte bien son nom quand son homonyme se lève ...
Les vastes étendues cultivées étaient autrefois recouvertes d'une forêt immense recouvrant ces plateaux sur une dizaine de communes. Ces bois ont disparu dans le gigantesque incendie de 1742. Les bois subsistent dans les vallées étroites qui dégringolent vers le Rhône et le plateau est maintenant cultivé.



Cliché Carmen PASCUAL

PLANCHE XIX

GERVANS VU PRISE DEPUIS LA ROUTE DU HAMEAU DES BLANCS

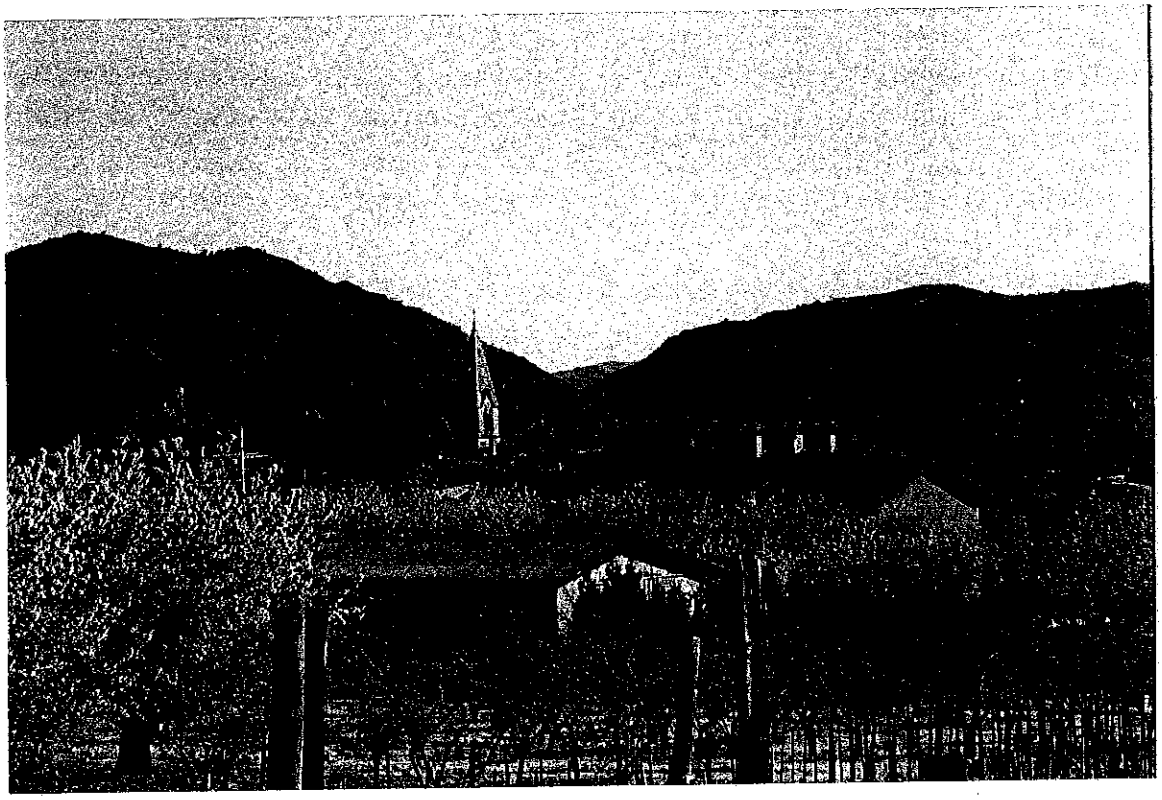

Cliché Carmen PASCUAL

PLANCHE XX

GERVANS : LA MONTAGNE DE PIERRE-AIGUILLE

Au 1er Plan, les lônes de Paturel (EROME) et, dans le fond le massif granitique de Pierre-Aiguille.
Tableau d'Edouard SCHATZMANN, mon grand oncle, (vers 1920).
Ed. SCHATZMANN, citoyen Suisse, fut architecte D.P.L.G. (1ère médaille d'argent) mais également Docteur en Médecine, D.F.M.P. Externe des Hôpitaux. Médecin aliéniste il suppléa à ses collègues Français mobilisés (1914-18). Né à Thoune (Canton de Berne) en 1860, il mourut à Serves en 1936. Son tombeau a été recouvert par le carrefour de la R.N.7.
Il peignit beaucoup de tableaux sur la vallée du Rhône (1910 à 1936).

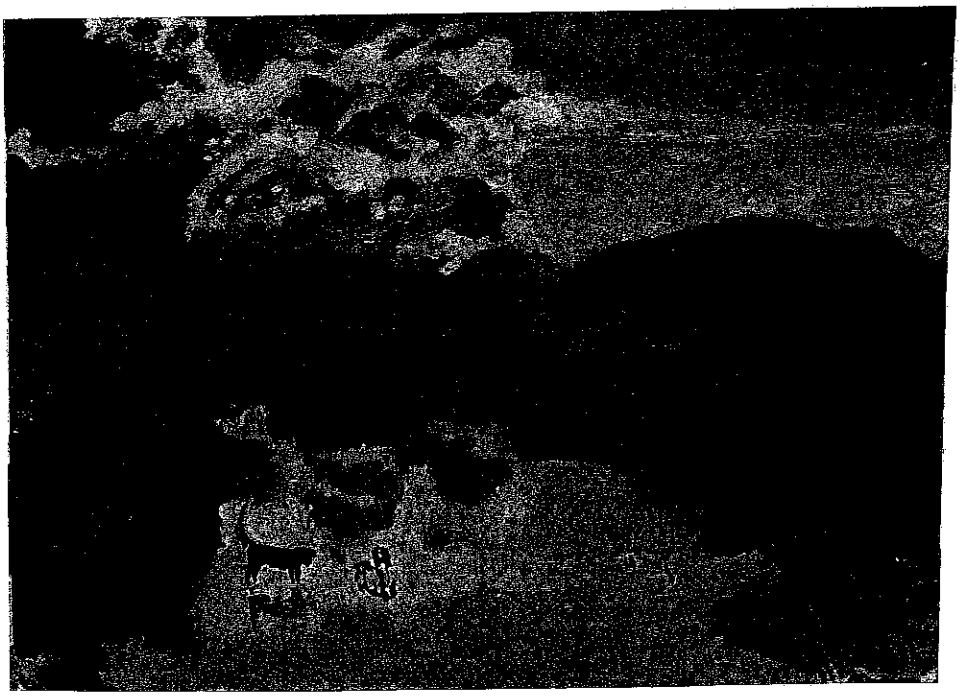

Cliché de Carmen PASCUAL

C. BOISSE

ERÔME (DRÔME)

ESSAI D'ETUDE HISTORIQUE

DANS LE CONTEXTE DU

MANDEMENT DE SERVES

1995

ANNEXES

LES FOUILLES D'ERÔME

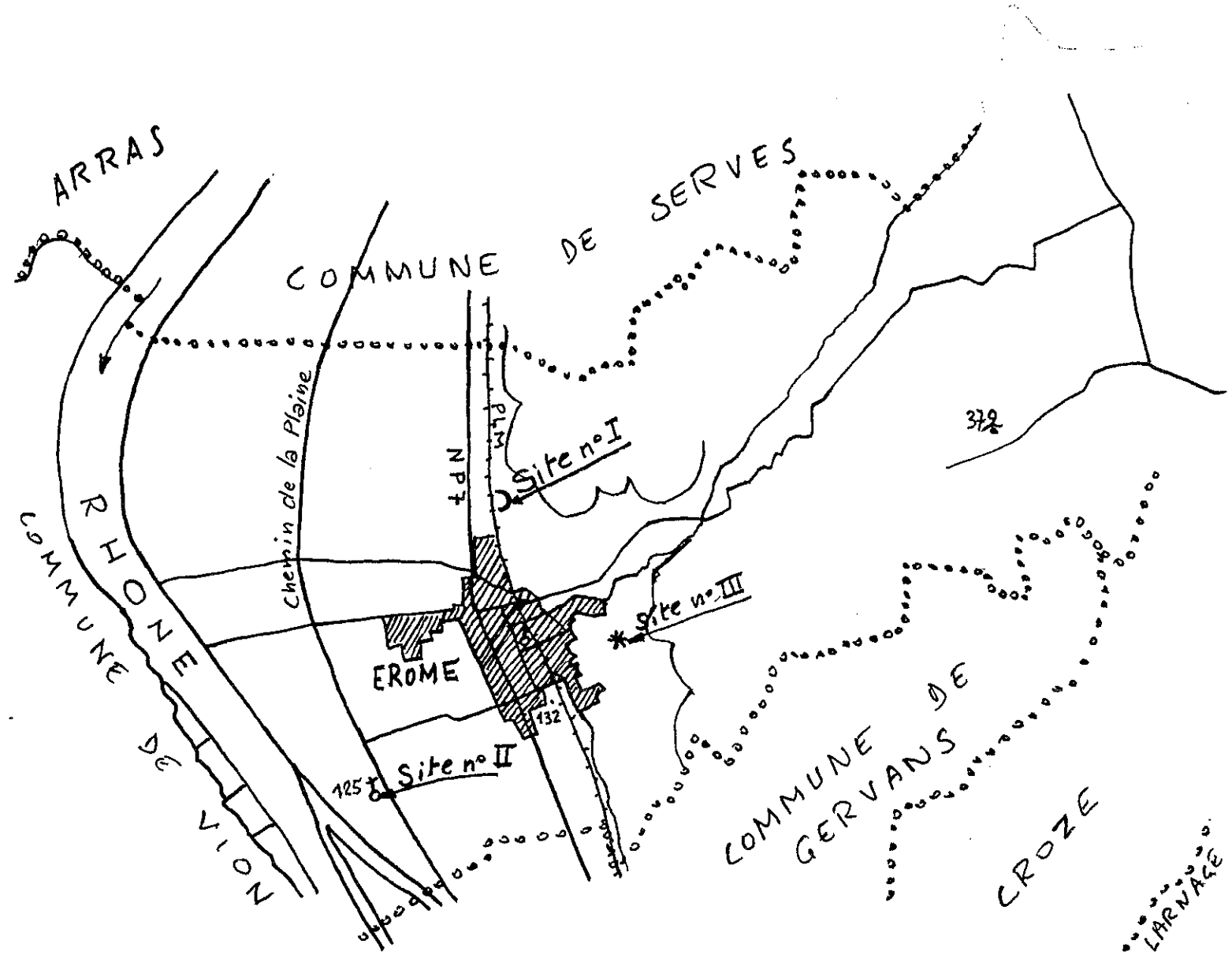
ARRAS
COMMUNE DE SERVES
Chemin de la Plaine
NP7
PLM
Site n° I
Site n° III
EROME
132
125
Site n° II
RHONE
COMMUNE DE VION
COMMUNE DE GERVANS
CROZE
LARNAGE
372

SITE N° I
CARRIERE

Les premières fouilles entreprises sur la commune d'EROME se justifiaient par des découvertes effectuées lors de l'implantation du chemin de fer, au siècle dernier. On sait que ballast et voies se sont installés sur l'assise de la Voie d'Agrippa. Les vestiges remontés étaient en rapport avec la route : borne milliaire XXX et sarcophage.

Par lui-même, le site était remarquable : il dessinait un hémicycle et la partie concave s'adossait à la pente roide du coteau. Le grand axe (NS) atteignait une trentaine de mètres de long pour une profondeur d'environ 18 mètres. Il est parfaitement repérable sur la photographie aérienne de l'I.G.N.- A l'époque, le terrain était en friches.

Deux chemins abrupts gravissaient les premières pentes, sans se rejoindre cependant : celui du nord effectuait une boucle très serrée qui le renvoyait à l'opposé; celui du midi desservait une vigne sise au-dessus de l'hémicycle et un captage de source dans l'axe de notre excavation.

Les éléments antiques en notre possession étaient du Bas-Empire : sarcophage et, surtout, milliaire quand on sait que cette borne (comme la colonne du calvaire de Saint-Alban, à SERVES) est en fait le remploi d'une colonne. On ne comptait pas les débris de tegulae à cet emplacement. Nous pensions nous trouver devant un hémicycle de caractère ludique remontant quant à lui au Haut Empire. Toute cette campagne entrait dans la 2e ou 3e phase d'extension de la Colonie Romaine de Valence et, alors que les temples et les trophées y étaient nombreux, on ne trouvait trace de lieu de spectacles entre Valence et Vienne. Nous imaginions déjà quelque petit amphithéatre d'autant plus que nous ne connaissons toujours pas de carrières épousant la figure d'un hémicycle.

Par la suite, d'autres versions nous furent rapportées quant aux vestiges antiques. Nous avons déjà dit ce que nous pensions du Milliaire XXX, milliaire baladeur s'il en fut. Quant au sarcophage ... Il a effectivement existé, on en connait une demi-douzaine, plus des fragments monumentaux. Quant à savoir le lieu exact de leur découverte ...

Le sondage principal nous permit de retrouver 3 sols successifs d'anciennes vignes, entre - 150 et - 172 cm. puis nous nous arrêtames sur de gros blocs de granite, à la cote - 250, certains étant équarris. La première vigne repérée (- 150) nous livra une branche de ciseau (XVIIIe - XIXe s.)et, à la cote - 172 une brique crue (latera).

Les autres sondages entrepris furent tout aussi décevants. Mais peut-être n'avions nous pas tort. Gros handicap, le manque de matériel de levage.

Les Coordonnées Lambert du site sont les suivantes : 795,4 x 317,0. L'altitude est d'environ 125 m. L'axe de cet hémicycle est voisin de la 2e borne hectométrique du Km. 592 du P.L.M.

Ces sondages épisodiques ont eu lieu entre le 15.09.1956 et le 15.02.1957. Photographie aérienne de l'I.G.N. mission Tournon-Serrières 1948/Cliché 282.

Le propriétaire de la parcelle était M. DARNAUD, maire-adjoint d'EROME. Le Directeur de Circonscription Archéologique était M. le Chanoine SAUTEL (M. le Professeur Adrien BRUHL assurant l'intérim).

$X = 592^{km},205$

c.à.d. à 5 m. au Sud de la 2e borne kilométrique du km 592 de la ligne P.L.

Coupe αβ

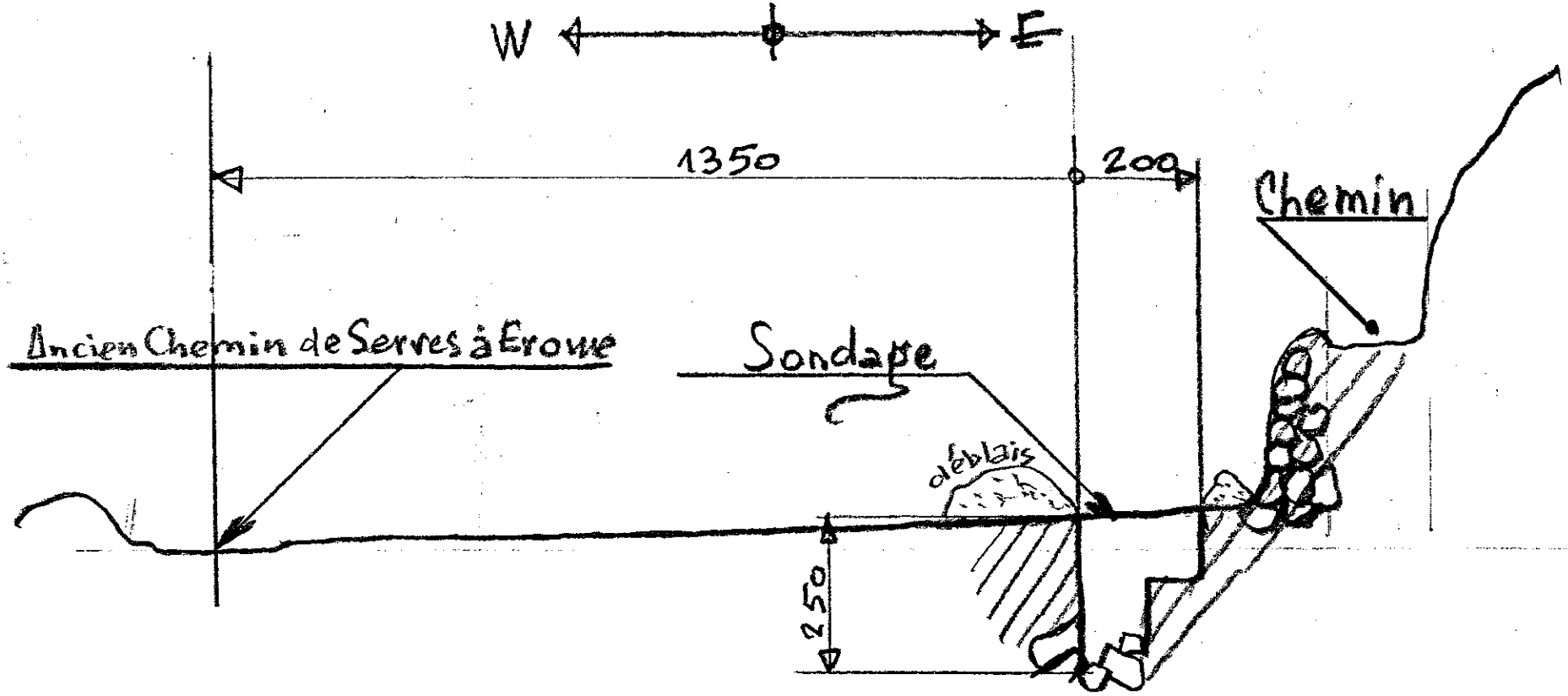
W
E
1350
200
Chemin
Ancien Chemin de Serres à Erowe
Sondage
déblais
250

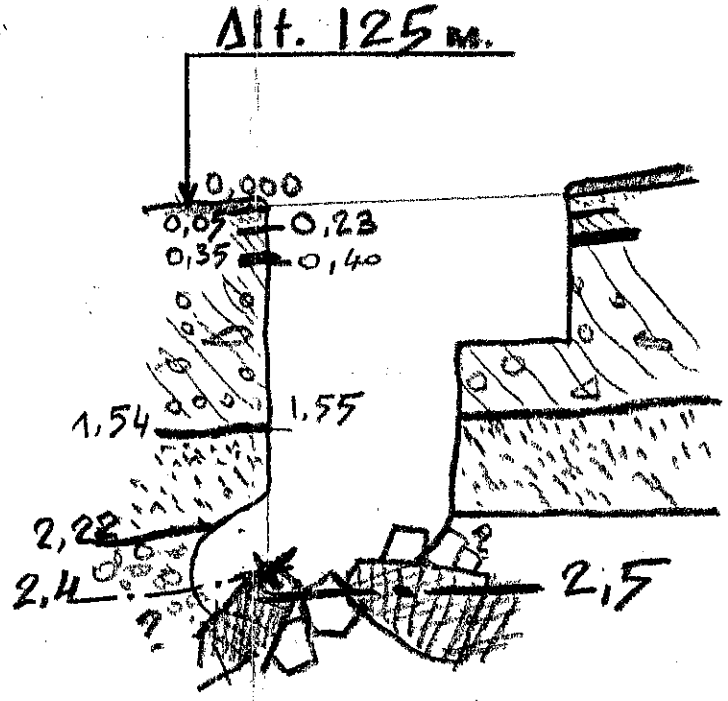

détail du Soudape

Coupe A
– 150

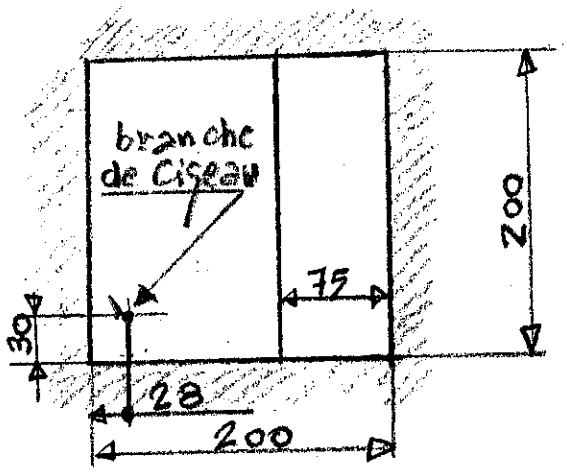

Coupe B
– 172

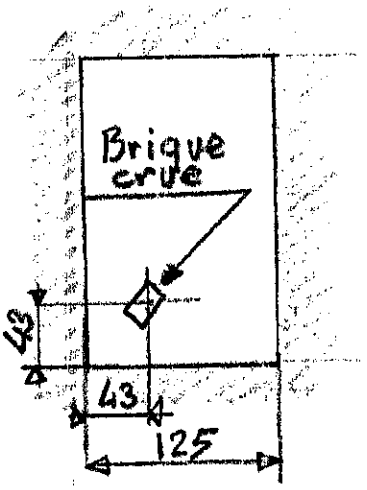

Coupe C
– 250

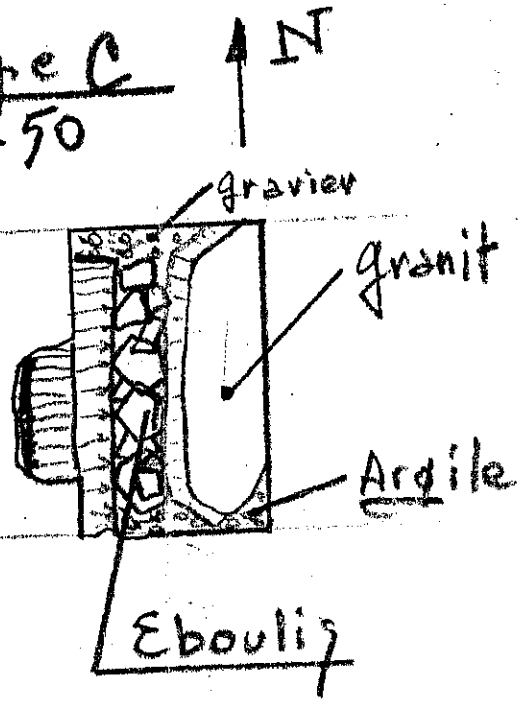

N.D. DE LA MURE

II - LES FOUILLES DE N.D.DE LA MURE

Les secondes fouilles archéologiques entreprises sur le sol érômains concernent N.D. de la Mure, chapelle encore évoquée sous le vocable de Saint-Antoine car s'il n'y avait plus de feu St-Antoine dans notre jeunesse (quoique ... l'ergot de seigle devait faire encore bien des victimes avec le "pain maudit" de Pont-Saint-Esprit), les paysans du secteur venaient encore y faire bénir leur cochon pour la fête du Saint. Le plus souvent, ils se contentaient d'apporter la queue en tirebouchon de l'animal déjà sacrifié !

Bien des faits signalaient cette chapelle à l'attention du public et ce n'était pas le fait qu'elle ait été mitraillé par l'aviation de Mussolini en 1940, comme elle fut transformée en ile lorsqu'un ingénieux hidalgo eut dévissé une bride du pipe-line américain en 1945 (quand le Rhône était en crue, on voyait monter le pétrole, dans la molasse du clocher !).

1° : Cette chapelle n'était pas un petit monument de rien du tout, un édicule, mais une vaste église (abside pentagonale, transept et haut clocher monté sur trompes, nef à deux travées). Le clocher trapu indiquait une influence Auvergnate pour les uns, Bourguignonne pour les autres. D'époque romane, certes, mais pas du premier art roman car on devinait déjà le tiers point, donc de la seconde moitié du XIIe siècle. Ce qui surprenait ici, c'est qu'elle était éloignée de tout centre de population, au bord du Rhône ancien (une centaine de mètres).

2° : Elle était construite sur une motte, une semelle plutôt, se distinguant nettement sur son environnement de vignes et vergers.

3° : Enfin, chose estraordinaire, elle tournait le dos au chemin et il fallait en faire le tour pour faire face au parvis. D'emblée, tout laissait à penser qu'on était en présence d'une ruine romaine (mais de quelle dévolution ?) et encore d'une ruine romaine qui, antérieurement au XIIe s., avait été en assez bon état pour accueillir une église, bien que son orientation eut été inversée, à l'origine. Si ce n'avait été que ruines, les frères maçons de l'époque auraient trimballé les matériaux en face, de l'autre côté de la route, de façon à ce que le parvis s'ouvre face au chemin. L'étudiant que nous étions à l'époque n'ignorait pas qu'un temple romain, contrairement à une église, s'ouvre à l'Est. Quand, postérieurement à 383, on transforma fanum et temple en église, bien souvent on se contenta de murer l'ouverture orientale pour ouvrir une porte à l'ouest. Ce qui dut se faire ici.

Dès 1957, corroboré par la suite, il s'avérait que le chemin passant au dos de N.D. de la Mure, était une voie antique. En effet, elle était jalonnée de vestiges antiques ; tombes à incinération & à inhumations, matériaux de toutes sortes. Bien sûr, il s'agissait avant tout, d'une voie d'exploitation, distinct de la Voie d'Agrippa.

Ce site de plaine accueillit-il dès l'Antiquité un lieu cultuel, une villa, un complexe industriel ?

Notons que l'examen de la photo aérienne a révélé la présence d'une vaste enceinte orthogonale, au nord, et de deux cercles se dessinant sous les cultures. Les premières traces laissent supposer le domaine correspondant initialement aux terres vivrières du prieuré de N.D. de la Mure (Paturel-sud et St-Jammes), remontant peut-être à l'époque carolingienne. Les cercles au N.E. ne peuvent être que protohistoriques : il s'agit probablement de fossés circulaires (comblés de terre noire) délimitant des aires funéraires. Ils tendent, l'un et l'autre, à accréditer la religiosité de l'environnement.

Dans l'enthousiasme de la jeunesse et, surtout, devant certaines réalités des faits, on est enclin à écrire n'importe quoi et voir une villa somptueuse alors qu'il s'agit vraisemblablement d'un lieu cultuel dont l'harmonie révélatrice tient surtout dans les proportions et dans son austérité. Si cela avait été une villa, comme aux Orpaillots, nous aurions rencontré d'innombrables fragments de tubuli d'hypocauste. Un tubulus est un élément de tuyauterie, de section rectangulaire, conduit de chaleur recouvrant un mur, une cloison; toute villa, même modeste, possédait son balnéaire et, partant, ses murs chauffants et son hypocauste, ou foyer généralement souterrain. L'absence de tout fragment

de tubulus indiquait donc que l'on ne pouvait être sur un site de villa.

La grande galerie méridionale, subdivisée en 4 ou 5 petites pièces (largeur : 2 m./ longueur 2,50 à 2,80 m.) ceinturée à la base d'un cordon en demi boudin, dont les murs étaient enduits d'opus signinum (mortiers à tuileaux recouvrant toutes les installations hydrauliques), dont le sol lui-même était de même matériaux, en font incontestablement des bassins. Notons également qu'il n'y avait pas de communication ni de moyens d'accès à ces bassins. André BLANC transforma vite tout ceci en complexe industriel et les dits bassins ne povaient être que des "bassins à foulons". Effectivement, cela aurait pu être ... Le seul inconvénient, c'est que certains des murs romains étaient encore debout et qu'ils étaient peints à fresques. Où a-t-on vu de telles installations industrielles bénéficier d'un décor ? Si l'on ne possédait point le motif central (emblema) il y avait encore suffisamment de hauteur pour connaîtrel'essentiel : fonds rouges pompéïens ou blanc cassé. Lisérés bruns ou ocre jaune, bandeau bleu de Prusse, le tout in-situ. D'autres éléments ont été retrouvés au sol, détachés de tout support, de couleur bleue délavée ou vert Véronèse.

Nous connaissons à ORANGE, en pleine zone urbaine, sur la colline Saint-Eutrope, au SW du Théâtre et de l'Odéon, une pièce en tous points semblables à cette suite que nous venons de décrire. On n'en connaît point l'utilisation. N'étant pas au bord du Rhône celle-ci a le mérite d'être encore conservée.

Révélons d'emblée que nous sommes vraisemblablement en présence d'un temple-double, gémellaire. Au midi, un vaste socle de 25 m. x 6,50 m. auquel était adossée, au sud, une galerie de 4 à 5 pièces de 2 m. de large sur toute la longueur du bâtiment. Ce massif était épais de 1,70 m.- A 7 ou 8 m. au nord, se trouvait un bâtiment similaire quoique sans galerie et dont la partie orientale était plus haute que la zone occidentale. Des murs reliaient l'une et l'autre assise. Cependant, le mur ouest s'étendait bien au-delà du périmètre des deux socles, plus de 50 m.-

Ni villa, ni complexe industriel, donc (peut-être) temple.

Avant que de laisser libre cours aux fouilles (synthèse de nos rapports), on peut se poser certaines question :

A : Pourquoi cette église (entre autres) appartenait-elle à l'Eglise de LYON - par l'abbaye d'Ainay interposée - plutôt que VIENNE ?

B : Ieubranus donne l'église de Gervans à l'abbaye de Romans, en 908. Pourquoi ?

C : le chemin suivi par les porteurs de reliques de S-Antoine vers La Motte Saint-Didier est le chemin des écoliers (Erome-Anneyron-Ieigneux),au lieu de remonter l'Isère ?

A : l'abbaye d'Ainay fut fondée au plus tard au début du VIIe s. et dès cette époque dut être dotée d'un certain nombre d'églises lui assurant des revenus. La première abbaye de Donzère (milieu du VIIe siècle) fut bien une fille de Fontenelle, on ne voit pas pourquoi LYON ne se serait pas affirmée face à VIENNE. Avec un Saint-Didier mis à mort sur ordre de Brunehaut. La Cour Burgonde toute entichée d'Arianisme ne put empêcher ces fondations spirituelles, d'autant plus que c'est LYON qui détenait la palme du martyre des premiers Chrétiens persécutés, ceux de 177.

B : le dénommé Ieubranus est trop proche du Comte Ieutbert à qui échut Mantaille quelques vingt-cinq ans plus tôt. On sait que les Francs partis à la reconquête du Sud, sur les Arabes, s'emparèrent du bien d'autrui, même de biens ecclésiastiques. Leurs descendants, pour le pardon de leurs pêchés, restituèrent ces biens jadis spoliés. Là se pose un problème, pourquoi Saint-Barnard de Romans ?, quand cette église devait déjà appartenir à Ainay ? c'est en effet le seul texte où cette église est donnée à Romans. Elle dut faire l'objet d'un retour rapide à l'église de LYON. Tout ceci était très politique. GERVANS, par église interposée, c'était pour l'abbaye de Romans l'accès au Rhône et la possibilité d'y implanter un port. Quand je dis Romans, c'est pour ne pas dire CLERIEUX, dès les débuts du Xe siècle. On sait qu'à la même époque, les SAINT-ROMAIN (de Valmordane) ancêtres maternels des GUIGUES sont également fixés sur la Rive Gau-

che du fleuve et pourquoi n'y auraient-ils pas été puisque le Viennois s'étendaient également sur la Rive Droite, au Nord du Doux et que Tournon (et Tain) appartenait à l'Eglise de LYON ? Près d'un siècle avant la poussée des GUIGUES c'est une manoeuvre tout à la fois des Clérieux et de l'abbaye de Romans pour tenter de s'opposer aux prétentions des Saint-Romain et des Guigues. En effet, le terroir de Gervans forme un isthme au midi puis gagne le sommet de Pierre-Aiguille. Il ne reste à Croze qu'une étroite bande de terre avec accès au Rhône, dans la partie la plus périlleuse du défilé, sans possibilité d'y installer un port.

C : La Carte se suffit à elle-même ! Les porteurs de reliques ont évité systématiquement de passer par des paroisses trop inféodées à l'Abbaye de Romans ou aux Clérieux. Elle ne passe à Anneyron que pour mieux redescendre à Ireigneux et suivre alors la Galaure, passant par des paroisses relevant directement de Vienne. Les moines de Romans auraient affermi leur grandeur s'ils avaient pu s'emparer des reliques de Saint-Antoine, universellement connues.

En annexes nous présentons une suite de cartes :
- l'église de Gervans et ses confronts.
- églises relevant de l'Abbaye d'Ainay
- les terroirs de Gervans et de Croze.
- Chemin suivi par les reliques de Saint-Antoine entre Saint-Didier d'Erôme (N.D. de la Mure) et La Motte-Saint-Didier (Saint-Antoine en Viennois).

o
o o

Carte de l'I.G.N. au 1/20.000e TOURNON 1-2 - Edition 1953

Coordonnées Lambert (centre du site) : 795,040 x 315,800

Altitude : 125 m.

Photographie aérienne I.G.N. TOURNON-SERRIERES 1948 - Cliché 281

o
o o

Don de l'église Saint-Cyrice de Gervans à l'Abbaye de Romans en 908

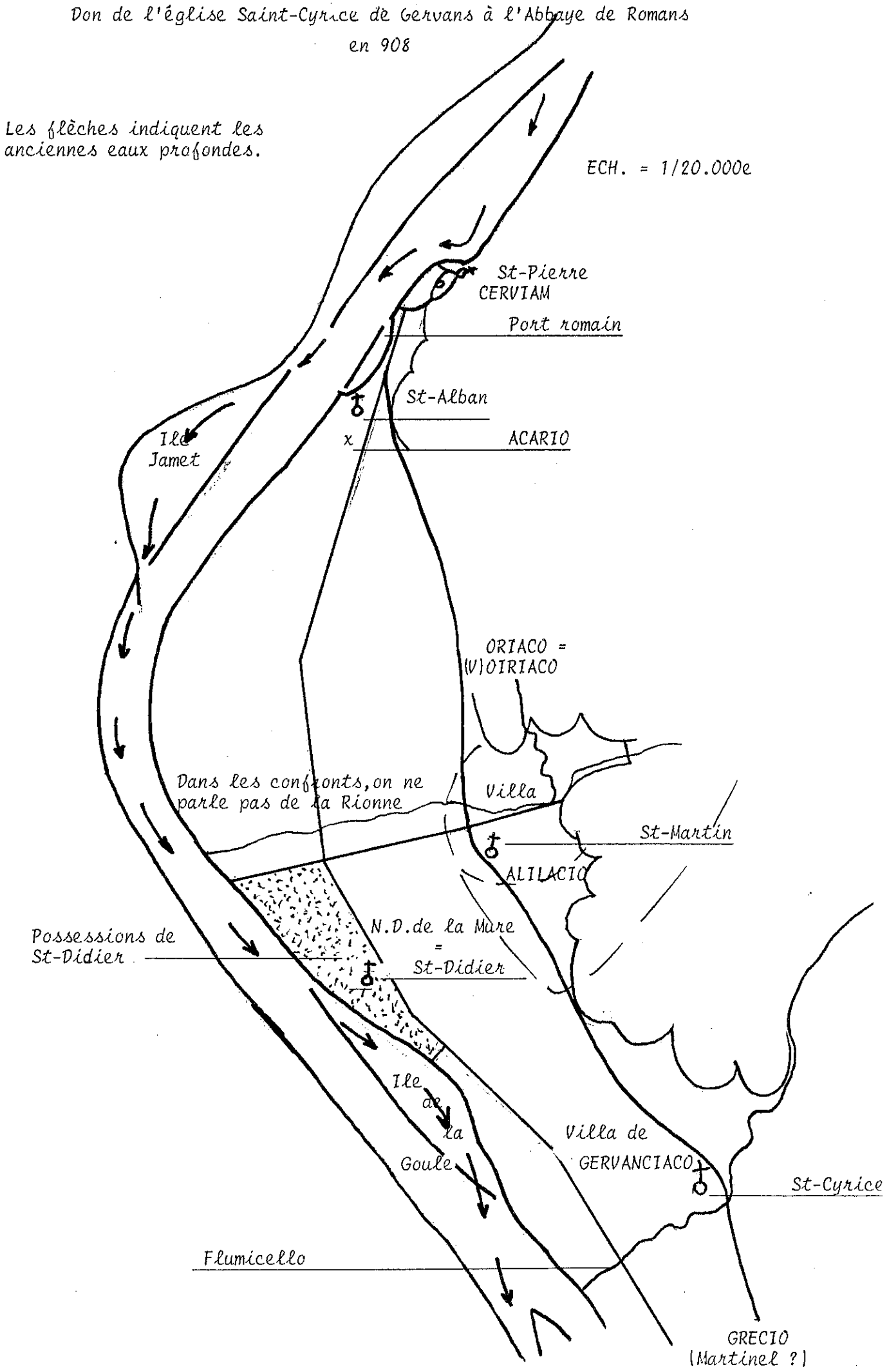

Eglises relevant de l'Abbaye d'AINAY à LYON
(Confirmées en donation en 1152-53)

ECH. = 1/200.000e

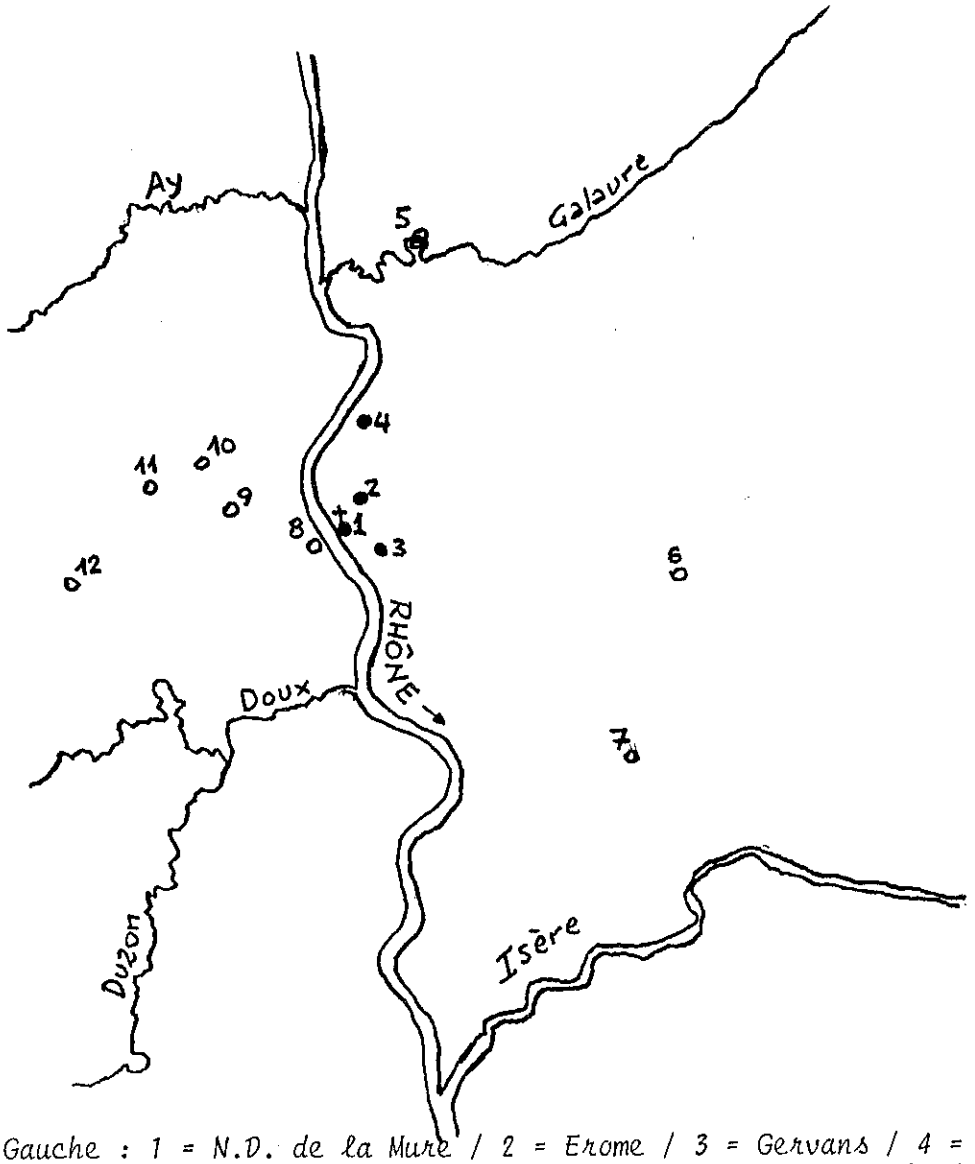

Rive Gauche : 1 = N.D. de la Mure / 2 = Erome / 3 = Gervans / 4 = Serves
5 = Vals / 6 = Chavannes / 7 = Chanos ? / Il manque Saccalatis ?

Rive Droite : 8 = Vion / 9 = Iserand / 10 = Sècheras / 11 = Cheminas
12 = Etables

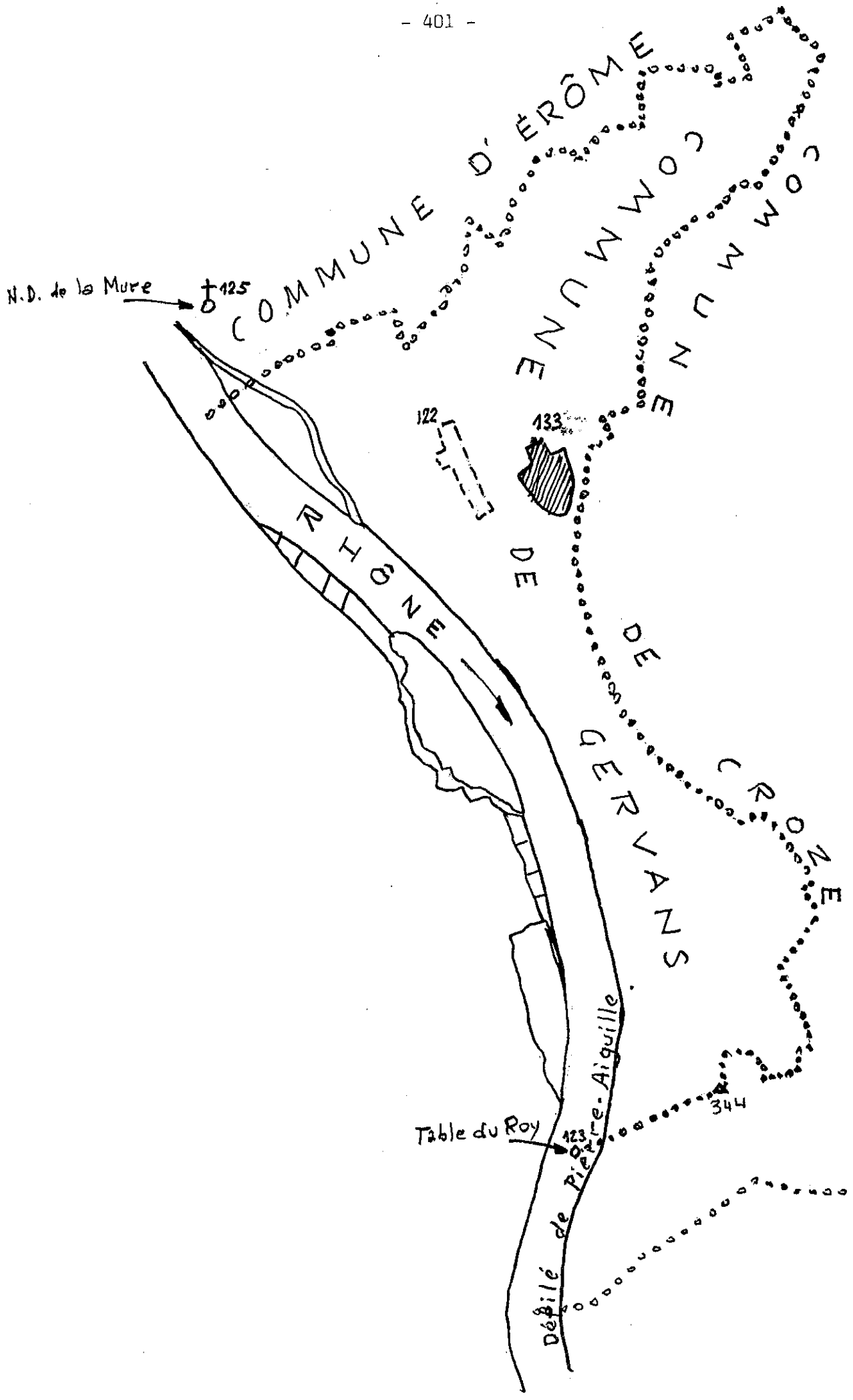
COMMUNE D'ÉROME
COMMUNE
N.D. de la Mure
125
122
133
RHÔNE
DE GERVANS
DE CROZE
Table du Roy
123
Pierre-Aiguille
344
Défilé de

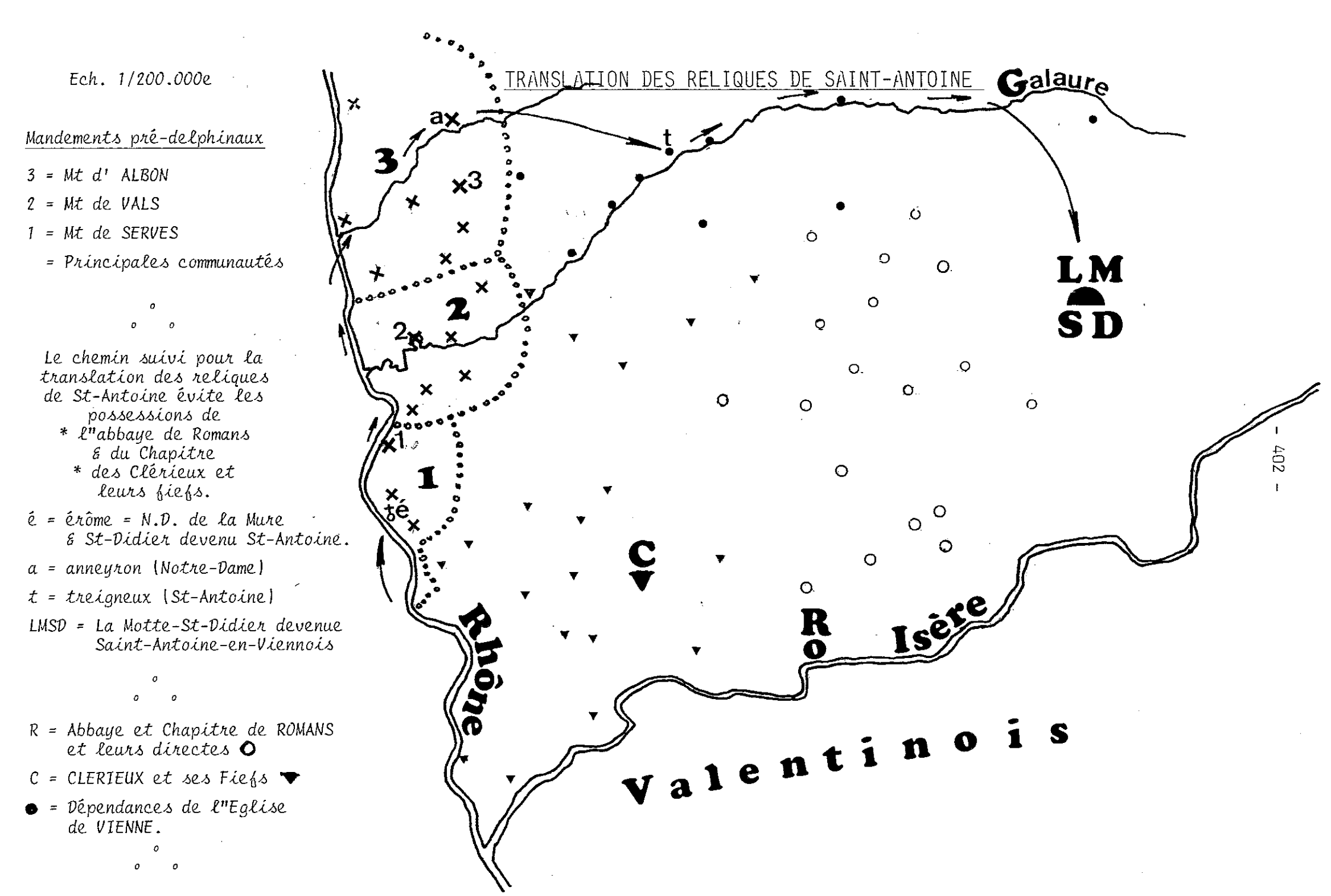
TRANSLATION DES RELIQUES DE SAINT-ANTOINE
Ech. 1/200.000e
Mandements pré-delphinaux
3 = Mt d' ALBON
2 = Mt de VALS
1 = Mt de SERVES
= Principales communautés
Le chemin suivi pour la translation des reliques de St-Antoine évite les possessions de
* l"abbaye de Romans & du Chapitre
* des Clérieux et leurs fiefs.
é = érôme = N.D. de la Mure & St-Didier devenu St-Antoine.
a = anneyron (Notre-Dame)
t = treigneux (St-Antoine)
LMSD = La Motte-St-Didier devenue Saint-Antoine-en-Viennois
R = Abbaye et Chapitre de ROMANS et leurs directes
C = CLERIEUX et ses Fiefs
= Dépendances de l"Eglise de VIENNE.
Galaure
LM
SD
Rhône
Isère
Valentinois
- 402 -

ANNEE 1957

SONDAGES PRELIMINAIRES

* Printemps :

Alors que nous procédions à un relevé général à l'extérieur de la chapelle, nous disparûmes brusquement, le sol s'étant dérobé sous nos pas, dans le redan Bras de transept Nord / Nef.

Il s'agissait d'un tombeau, caveau constitué de murettes en pierres sèches couvert de deux dalles de mollasse, la 3e (celle du milieu) absente avait été remplacée par une petite chape de mortier. Cette sépulture avait donc déjà été découverte, sans doute en 1872 date à laquelle on procéda à la réfection de la nef (murs goutterots nord et sud, mur pignon et façade ouest, toiture).

Sondage n° 1

On se contenta de dégager largement les abords de ce tombeau, de débrousailler, de faire place nette. Cette sépulture mérite une fouilles méthodique.

Sondage n° 2

Il nous permit de dégager superficiellement un mur méridional, parallèle au mur goutterot sud de la nef et distant de celle-ci d'environ 2,50 m. Il s'agit sans doute d'un mur du prieuré.

Sondage n° 3

Il se déroula dans le redan formé par le bras de transept sud sur la nef. Descendant en profondeur, nous devions mettre au jour divers déblais hétéroclite, un anscien sol effondré, des tombes en place et en inhumations secondaires et, au fond, un dallage d'opus caementicium. Mais celui-ci était trop restreint bien qu'il soit prometteur. Il fut rebouché mais un témoin laissé en place au fond.

Sondage n° 4

Il eut lieu à l'extrémité Ouest du Sondage n° 2 et permit d'examiner une zone semi-circulaire, constituée d'éboulis, et appuyée contre le mur d'enceinte du Prieuré. Ces éboulis contenaient une grande quantité de poteries de toutes époques et provenant vraisemblablement d'un ancien sondage, les éléments les plus anciens étant au-dessus et les plus récents au fond ! Après enquête, il s'agissait du rebouchage d'un trou de bombe de l'aviation italienne en juin 1940. De toute façons, les éléments céramiques étaient intéressants et se répartissaient de l'Epoque Romaine au XIIIe siècle.

Sondage n° 5

Effectué à une vingtaine de mètres au sud de la chapelle, dans une vigne. Les paysans nous avaient signalé la présence d'un "tombeau". En fait, il s'agit d'un mur de refend du Prieuré ou de ses annexes.

* Eté :

Sondage n° 6

Il reprit essentiellement le Sondage n° 3 - A 0,65 m. découverte d'un sol effondré correspondant vraisemblablement à celui de la seconde moitié du XIIe siècle et remis au jour en 1872 comme l'annonce un béton grossier renforçant le mur de la nef, moderne. La base du voussoir (en pierre de Crussol) est aussi une réfection de cette époque. Le mur moderne de la nef est en léger retrait sur l'ancien et les deux décrochements qui suivent annoncent les états succes-

sifs de bâtiments plus anciens.

Ce sol effondré s'accrochait, tant au nord qu'au midi, à la cote - 0,65. Des trouées indiquaient des inhumations secondaires réduites à une calotte crânienne surmontant des os longs. Ces tombes, à l'origine (nous devions le constater plus tard), devaient se situer contre le chevet primitif et c'est parce que les lieux furent occupés par l'agrandissement de l'église (transept et abside) qu'on procéda à ces translations.

Vers le milieu de la "pièce", le sol était à - 1,00.

Effectivement, au droit des trouées, nous devions rencontrer des vestiges de translations. Mais en zone vierge nous devions exhumer deux couches successives de squelettes en place, en parfaite connexion anatomique. Ces dernières sépultures (les plus profondes) étaient accompagnées de nombreux débris de poterie du Haut Moyen-Age et de fragments de tegulae, (entre les cotes - 1,30 et - 1,50). Au fond du sondage, les corps inhumés appuyaient leurs crânes contre la bordure de la pièce; celle-ci était toute d'opus signinum, en demi-boudin (ou quart de rond). Le mur même de l'église (le 3e en décrochement) s'avérait être romain et était enduit d'opus signinum. Par places, au dessus de ce mortier à tuileaux, on notait la présence d'un enduit à fresque et même quelques fragments de peinture murale.

Un tel sondage indiquait que l'on était en présence d'une ruine romaine et justifiait les fouilles que nous devions conduire par la suite sur ce site.

o
o o

1958

1ère Campagne de Fouilles - Printemps (mois de Mai)

Celle-ci concerne essentiellement le tombeau nord trouvé accidentellement en 1957. Celui-ci était en tous points semblables à celui décrit dans la "Civilisation Mérovingienne" d'Edouard SALIN, T. II, fig. , et attribuable aux Ve - VIe S.

Après la mise en état des lieux sur une grande surface, nous nous mîmes en devoir de décaper le sol, avec des instruments légers. Bien nous en prit car nous nous aperçûmes de la présence inopinée d'un squelette reposant sur la dalle orientale et la murette Est masquant le tombeau. Après dégagement, nous devions constater que le corps avait été précédemment découvert : le crâne séparé des premières cervicales avait dû subir un choc car toute la face manquait. Il doit s'agir d'une découverte impromptue lors de la réfection générale en 1872 et le dégagement de l'assise nord de la nef. Une chape de mortier maigre recouvrait la totalité de cette sépulture supérieure. A par l'accident crânien, le corps était in-situ mais dans une bien curieuse disposition. Le bras gauche était allongé mais le droit rejeté derrière la tête et formant un angle de 180° (par rapport au bras droit). Ce dernier était brisé vers le coude (emporté avec la dalle médiane). Or, sous le crâne gisait un 3e Humérus et 3 Vertèbres lombaires attestaient que l'on se trouvait devant les débris d'un autre individu. Le corps en place était inhumé sur le côté et une crête iliaque touchait le côté méridional de la tombe. De ce fait, la jambe déployée touchait le côté Nord (limite orientale) et l'autre jambe, ployée au genou, touchait le côté sud. Il s'agissait d'un individu jeune (homme ou femme).

De gros blocs de granite, la plupart equarris, servaient d'assise au mur moderne de la nef (1872) construit pourtant à l'emplacement du mur roman. Cette assise débordait de 12 cm. et à près de 1 m. du transept, se détachait une autre assise de 22 cm. pour 80 cm. de longueur. S'agit-il de la base d'un pilier de voussure antérieur à l'époque romane ? Contre ces assises débordantes se trouvaient d'autres blocs équarris, plantés presque verticalement, limitant le tombeau au midi. Sous le squelette supérieur, on trouvait une mince pellicule de terre et de cendres, puis de larges fragments de tegulae, collés au mortier sur la couverture du caveau et censés assurer l'étanchéité de celui-ci. La longueur totale du caveau, sur dalles, était de 188 cm. (au fond : 190 cm.). Cette sépulture était trapézoïdale et les murettes légèrement penchées vers l'intérieur (V. Plan).

Un tas d'éboulis correspondait à l'effondrement dont nous avions été victime mais le volume prouvait qu'un précédent accident avait eu lieu à une époque indéterminée (1872 ?).

A l'ouest, à la tête du tombeau, un pavé aux angles arondis figurait une stèle.

Simple anecdote : ayant engagé notre buste dans l'ouverture et nous étant habitué à l'obscurité, nous constations que le caveau était absolument sec (contrairement à l'extérieur où, à la même altitude, le sol était assez humide (conséquence d'une crue récente du Rhône). Apercevant un collier devant nous, nous nous apprêtions à le saisir, quand une tête triangulaire se dressa brusquement : notre recul fut aussi rapide ! Un coup de 22 LR calma définitivement les ardeurs reptiliennes. Nous avions été prévenus : les abords de N.D. de la Mure étaient un repaire de vipères. En 8 ans et 10 campagnes de fouilles, c'est le seul incident et l'unique reptile rencontré !

Les dalles de couvertures retirées, nous nous aperçumes que les deux assises supérieures des murettes étaient hourdées au mortier alors que les 3 ou 4 autres assises étaient de pierres sèches. Aux pieds du défunt, un gros bloc d'opus signinum était remployé comme un vulgaire pavé. Peut-on lui attribuer une valeur symbolique et laquelle ?

La sépulture était celle d'une jeune-femme, en parfaite connexion anatomique. La tête reposait sur le côté droit; elle présentait donc son côté gauche qui était sectionné, terrible blessure qui avait entraîné la mort. Un fragment de tegula, sous le pariétal droit, faisait figure d'un oreiller funéraire mais une couche de mortier soutenait le buste du mort. Une couche de cendres légères marquaient une litière consumée préalablement à l'ensevelissement. Notons également que les pieds reposaient plus haut que le crâne. Il n'y avait aucun mobilier si ce n'est le dépôt volontaire d'une dizaine de petites pierres noires (Ø env. 8 à 12 mm.) à la hauteur du coeur.

Une fois le corps retiré, nous nous aperçumes que :

* Sous le cimentage représentant un chevet funèbre reposaient un humérus et des os longs fragmentés.
* Sous les fémurs de la défunte : une calotte crânienne, les os longs au complet et des débris osseux.
* Sous les pieds : une demie-mandibule, des fragments importants de voûte crânienne, des os longs et de menus débris (côtes, os des pieds et des mains, vertèbres, etc ...).

Malgré les interdits ecclésiastiques, ce caveau avait donc accueilli successivement trois individus distincts avant de servir une dernière et ultime fois de sépulcre à la "jeune-femme".

Vue la nature du sol et de ses composantes chimiques, on peut évaluer le décharnement consommé au bout de 30 à 50 ans. Au plus tôt, on peut évaluer les obsèques du dernier individu, un siècle et demi après la première inhumation (et la construction du caveau ?). SALIN donne la fourchette Ve - VIIe siècle pour ce genre de sépulture. En prenant le VIIe siècle comme base de calcul, la jeune-femme a été tuée vers le milieu du VIIIe s. (750) et en fait une victime des Lombards, des Sarrazins ou des Francs.

La blessure est celle portée par un cavalier frappant de biais un pié-

ton, le regardant. L'arme du crime était une hache ou un sabre court (scramasaxe). Compte-tenu de l'effritement des os au bord de la blessure, celle-ci résultant d'un coup porté de haut en bas, a sectionné le crâne et la moitié de la face (partie g. du frontal, pariétal g., orbite et palais g.) le nasal était en place et la mandibule intacte.

L'âge est déterminé par la faiblesse de la boîte crânienne, le trou mentonnier, les dents.

Le sexe : par la faiblesse du bourrelet orbital (presque totalement effacé), la faiblesse de la mandibule, les os longs graciles. Bien que le bassin ait éclaté sous le choc de la dalle de couverture lors de sa chute ancienne (les iliaques se sont ouverts en éventail alors que le sacrum était projeté en avant) on est plus porté à voir un bassin féminin que masculin. Enfin, il y a la taille de l'individu : 161 à 163 cm mortem ce qui donne de 158 à 161 sur le vivant.

L'indice céphallique restitué nous livre 78,9 à 80,0.

Quant au premier individu rencontré sur la couverture de ce tombeau, il ne peut être antérieur à la reconstruction romane comportant un transept. Ses pieds reposaient sur la murette orientale de cette tombe en caisson mais aussi sur l'assise débordante du bras de transept nord. S'il s'agissait d'une tombe antérieure à la construction du transept, les pieds auraient dû être bouleversés. Or, ils étaient en connexion anatomique. Reste la position du corps tout à fait bizarre (tant pour les jambes que pour les bras).

Rappelons simplement qu'il s'agit peut-être d'une femme jeune adulte ou d'un jeune homme de moins de vingt ans. L'indice céphallique restitué nous donne 76,73.

o
o o

Sont ici présentés les photographies et relevés archéologiques suivants :

Photos N° : 2 / 15 / 16 / 20 / 21 / 22

Plans n° : 16 / 18 / 19 / 21 / 22

Ces illustrations sont extraites du Rapport de Fouilles afférent (N.D. de la Mure - Fouilles - Vol. 2)

o
o o

16

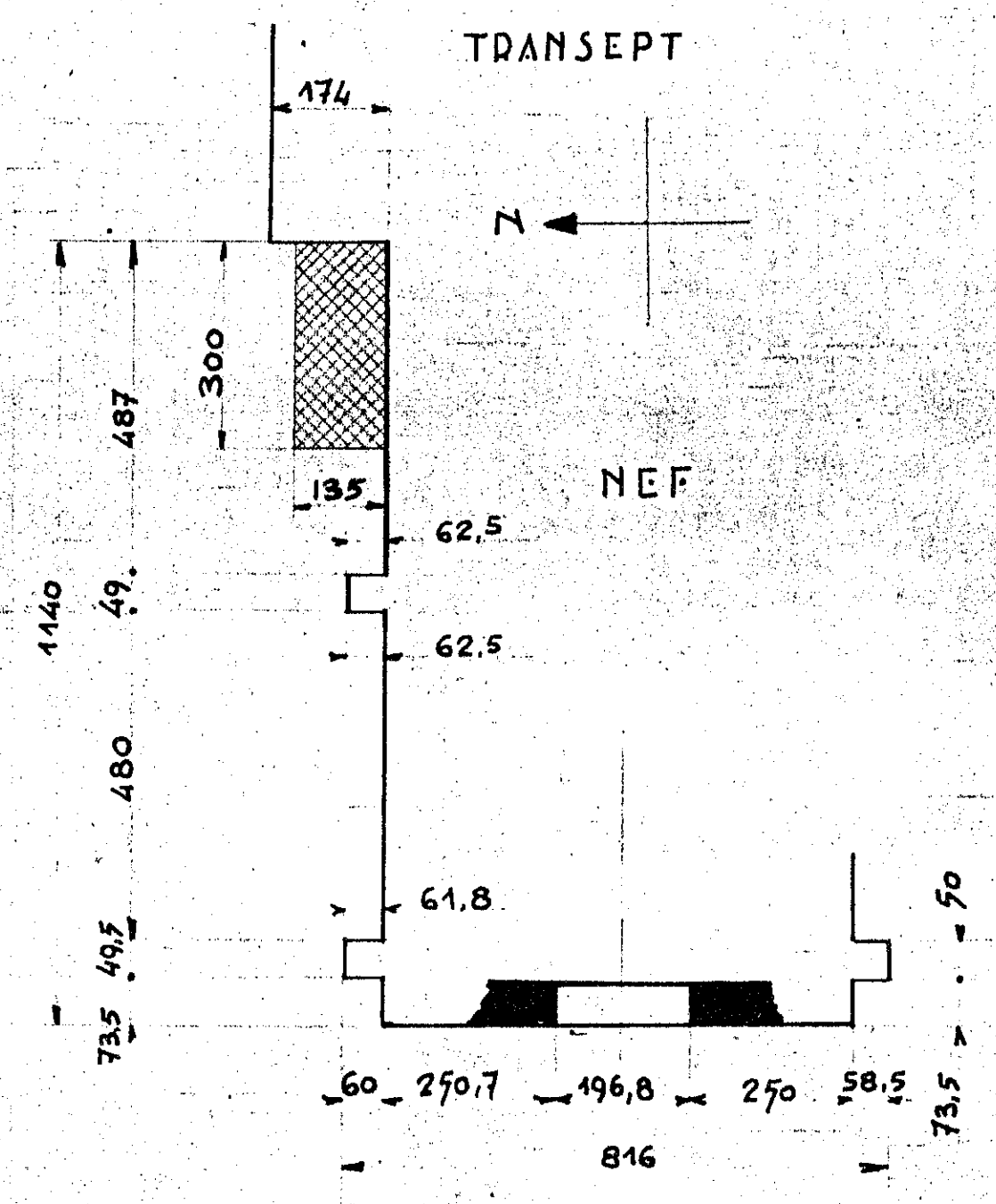

NOTRE DAME de la MURE
EROME · DROME

CAMPAGNE de FOUILLES 1958
SEPULTURE NORD
DELIMITATION DES TRAVAUX

Le Directeur : S.F.A.

18

TRANSEPT

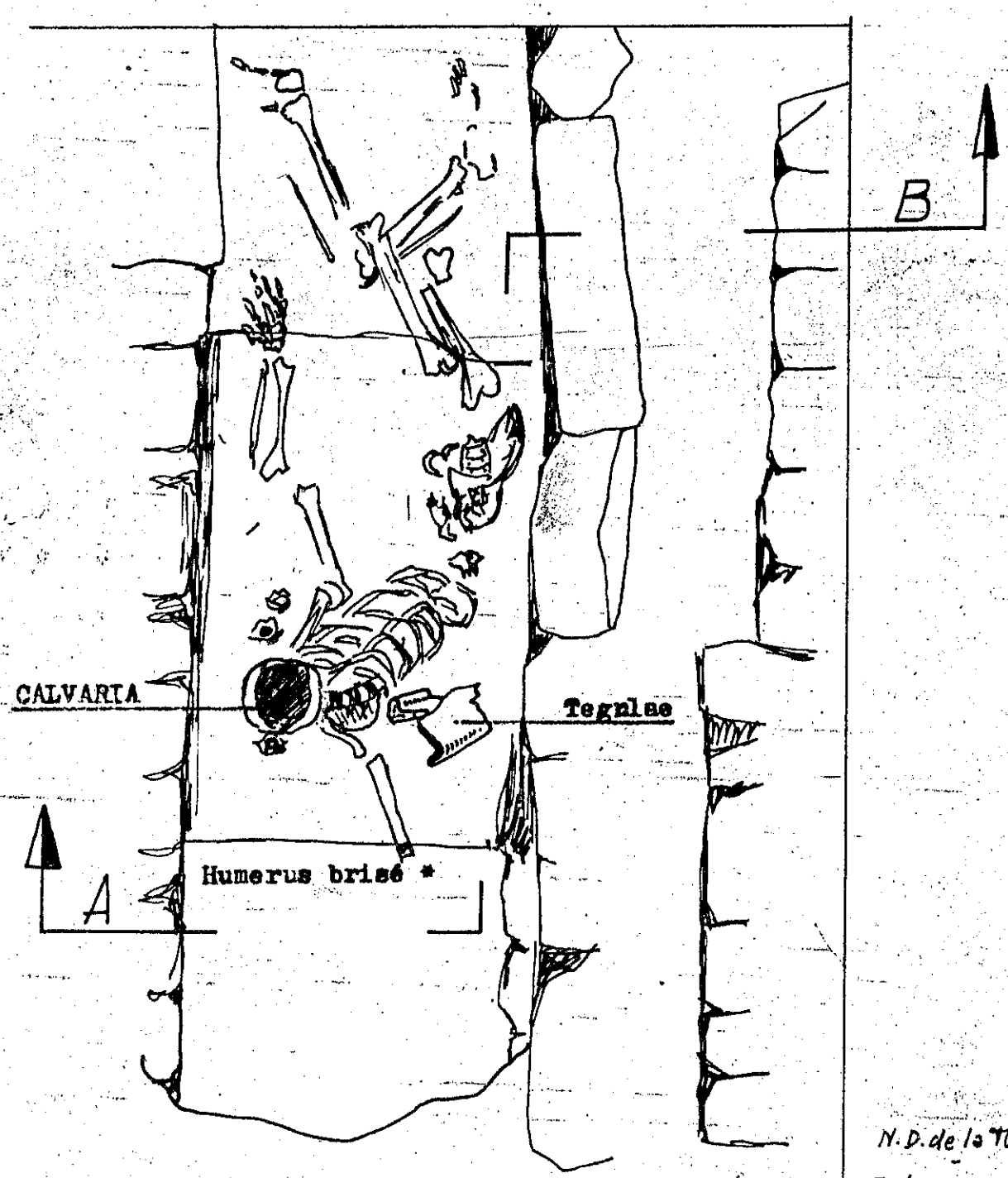

Echelle
1/10

N.D. de la Mure
Inhumation sup^re
sur la dalle EST de
la Sepulture en Caveau
Nord.

Juin 58. SFA

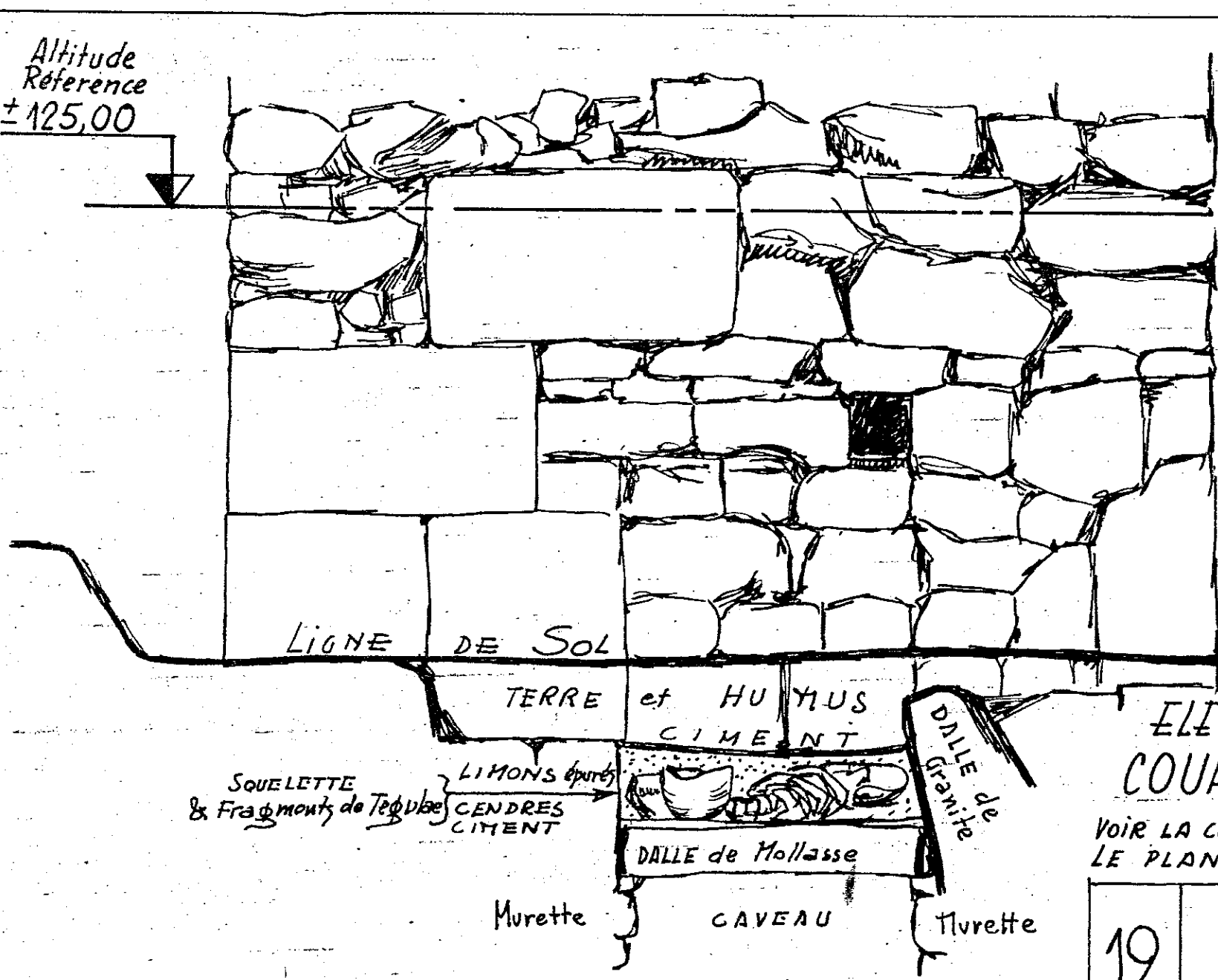

ELEVATION-
COUPE A.B

VOIR LA COTATION SUR
LE PLAN SUIVANT

19	ND de la Mure Campagne Mai-Juin 1958 SFA

21

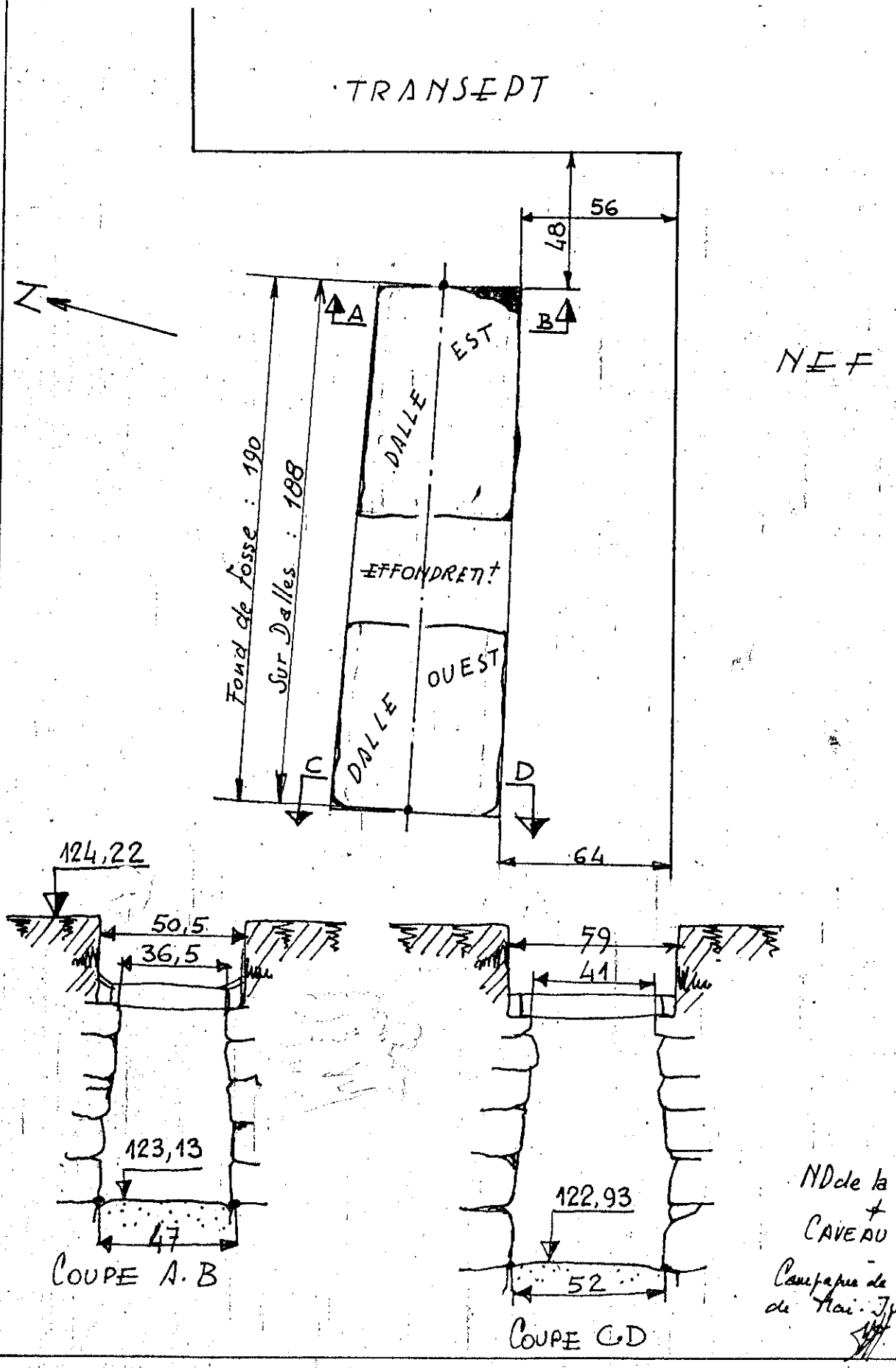

ND de la MURE
+
CAVE DU NORD

Campagne de Fouilles
de Mai - Juin 1958

SFA

N.D. de la MURE . CAMPAGNE DE FOUILLES DE 1958

I. Dégagement du tombeau NORD

Juin 1958

1 : HUMUS, TERRE ET DEBRIS RECENTS.
2 : CIMENTAGE.
3 : TERRE TAMISEE (LIMONS) ET DEBRIS ANCIENS.
4 : PELLICULE DE CENDRES.
5 : CIMENTAGE DE LA DALLE EST (8) ET DES MURETTES.
6 : TEGULÆ CIMENTANT LA DALLE OUEST.
7 : PIERRE ISOLEE DANS L'AXE DU TOMBEAU (STELE ?).
8 : DALLE EST.
9 : DALLE OUEST.
10 : FRAGMENTS DALLE OUEST OU DALLE DU MILIEU BRISEE.
11 : LIMON TAMISE ET TERRE NOIRE PAR POCHES.
12 : FRAGMENT DE PISÉ GALLO-ROMAIN INCLUS DANS LA MURETTE (N.E).
13 : FRAGMENT DE TEGULÆ.
14 : PELLICULE DE CENDRES.
15 : CIMENTAGE GROSSIER.
16 : SOL NATUREL (?) OU RAPPORTÉ (LIMONS, GRAVIER, GALETS).
17 : PARTIE SUP.RE DES MURETTES. PIERRES LIEES AU MORTIER.
18 : PARTIE INF.RE DES MURETTES. PIERRES SÈCHES.
I : HUMERUS, OS LONGS FRAGMENTES. (A −1,40)
II : CALVA ET OS LONGS, DEBRIS OSSEUX. (A − 1,15)
III : DEMI-MANDIBULE, PORTION DE VOÛTE, OS LONGS (A − 1,07)
IV : SQUELETTE EN PLACE - CRANIUM - (DE −1,07 A 1,22)
V : INHUMATION SUP.RE SQUELETTE EN POSITION REPLIEE - CALVARIA (A − 0,30).

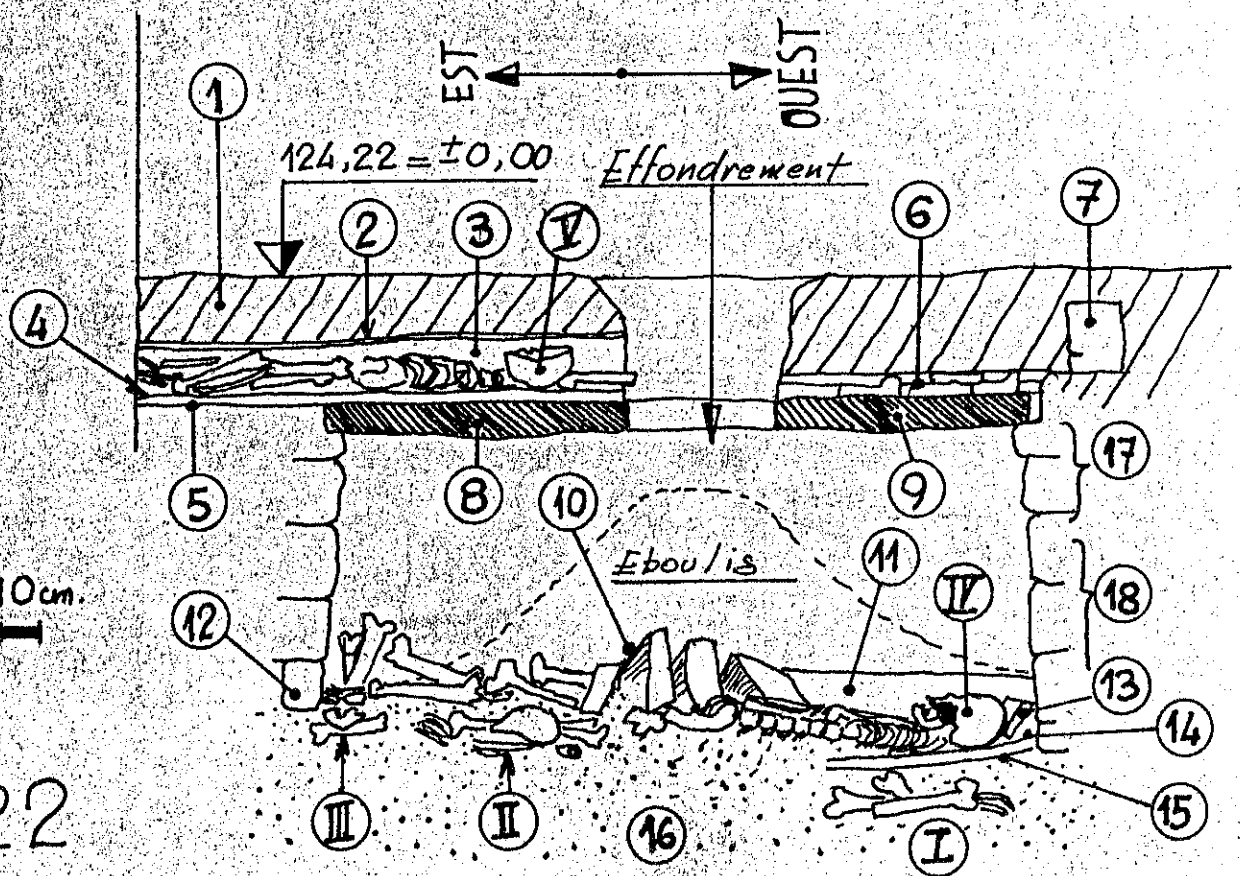

22

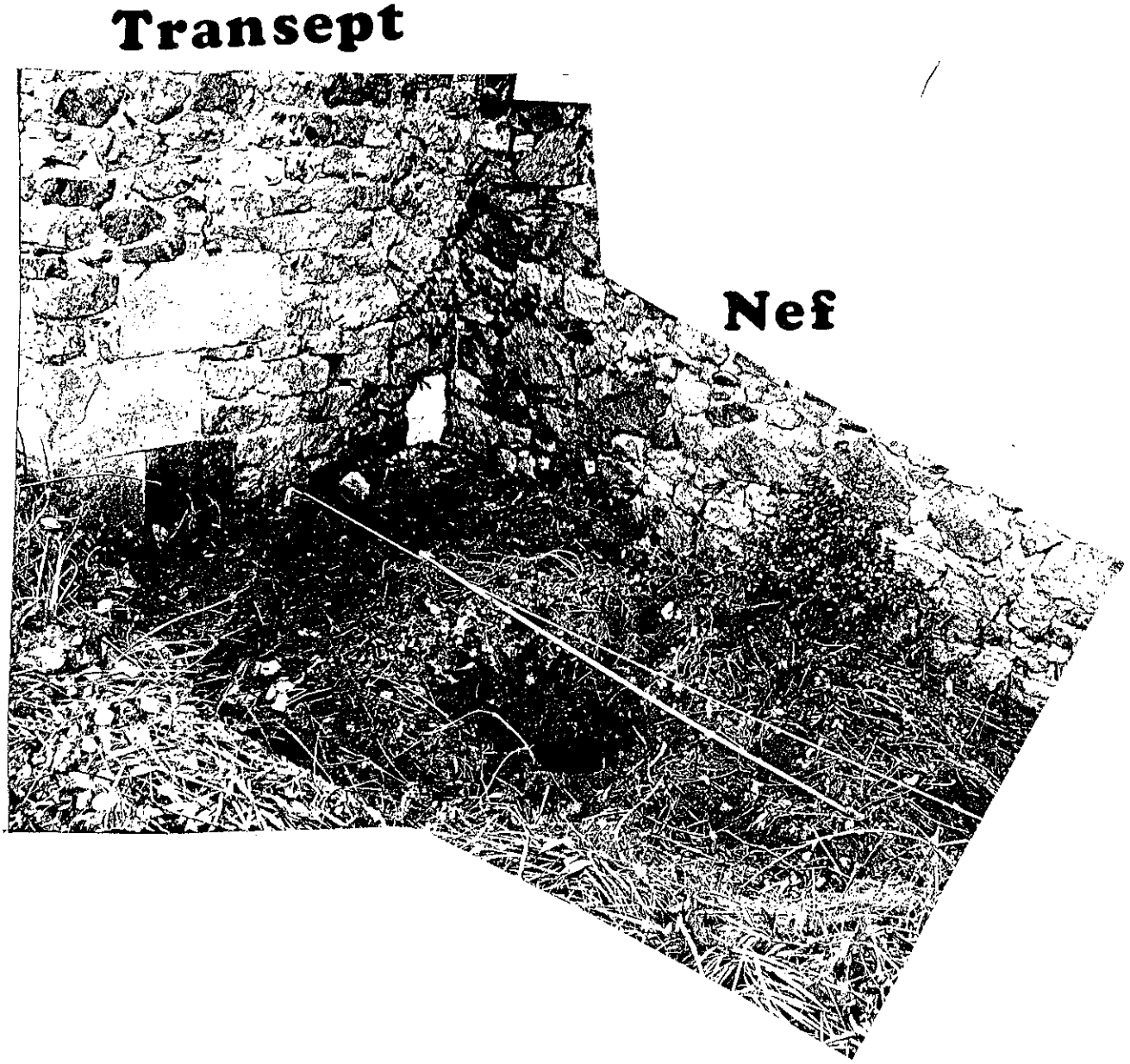
Transept
Nef

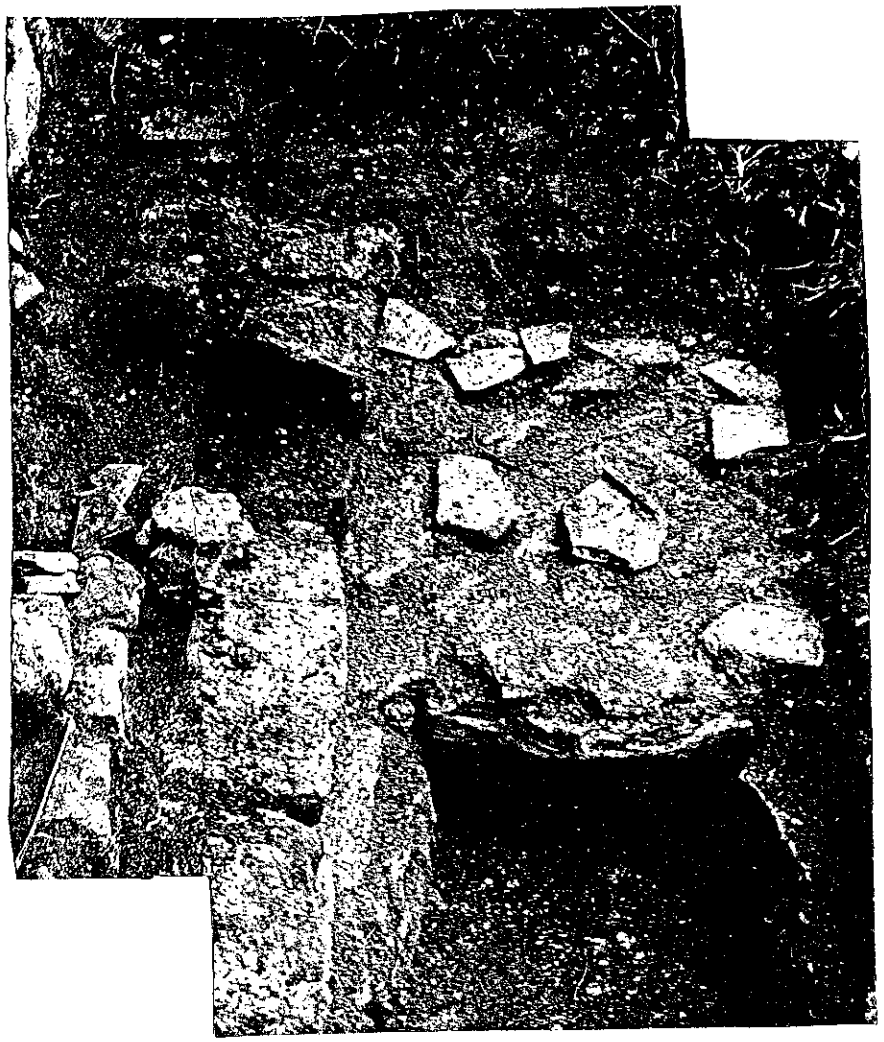

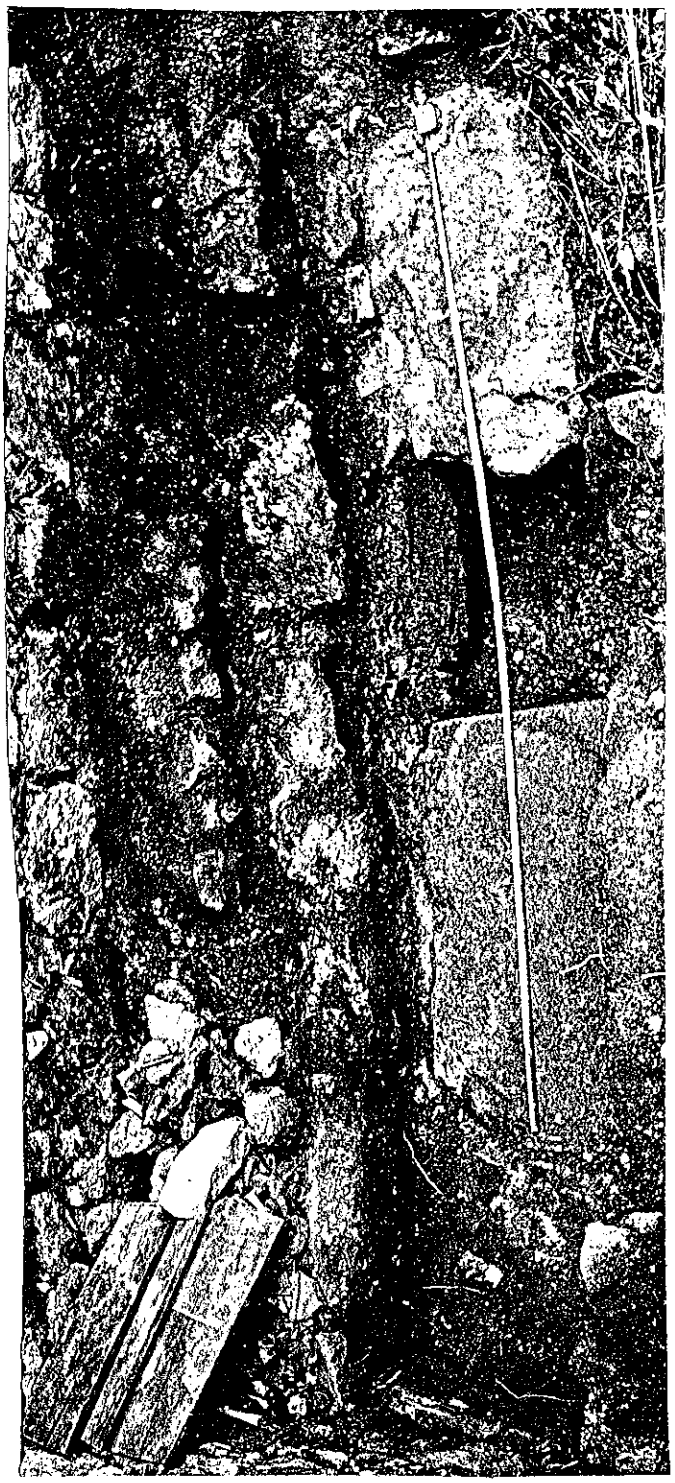







1958

2e Campagne de Fouilles - Eté (Mois de Septembre)

Celle-ci eut pour cadre les limites (tant en surface qu'au fond) du SONDAGE n° 6 (1957) augmentée d'une zone méridionale sur l'emplacement partiel du Prieuré.

Sur le plan administratif, ce chantier portait la référence suivante : CHANTIER DOM. N° 240 / 58

o

o o

Grâce aux subventions reçues (250,00 F.), nous avons pu embaucher un ouvrier; en l'occurrence M. Jean MONTAGNE, Garde-Champêtre de SERVES/RHONE. Les fouilles vont se dérouler en 3 Zones distinctes :

* *Portion de terrain sise au SW du mur d'enceinte du Prieuré (mur EW), (1).*
* *Portion de terrain sise au SE du même mur, (2).*

Ces deux zones sont séparées par le mur NS des Bâtiments Conventuels et auront à peu près la même superficie (4,50 et 4,30 mètres carrés). Il y a peu de choses en surface depuis la destruction de 1679, date retenue comme étant celle d'une incursion huguenote (non démontrée), la même qui se signala par les déprédations de l'église de Saint-Vallier. Depuis, bon nombre de maisons d'EROME ont été construite avec les ruines et du Prieuré et de N.D. de la Mure (toute la Nef), les lieux (à l'exception du sanctuaire : abside, transept et clocher) étant considérés comme carrière de pierres à bâtir.

* *Lieu compris entre le Bras de Transept Sud et le mur goutterot de la nef (1ère travée sud) et le mur d'enceinte des Bâtiments Conventuels (Superficie env. 21, 00 mètres carrés), (3).*

Un premier travail consista en un décapage de la zone 1 (bande de 1 m.), sur une profondeur de 20 cm.- Puis, par passe successive de 10 cm. nous descendîmes à la cote - 50 cm. sans pouvoir établir une stratigraphie : ce ne sont que des débris de murs abattus. Avec ces moellons, nous récupérons des tessons de céramique (faïence) locale, du XVIIe au XIXe s., les fragments de deux vases funéraires (?) du genre "Pégaux" (Haut Moyen-Age) ayant subi l'action du feu, un tesson de céramique sigillée (plus Banassac que La Graufesenque), un clou en fer (de charpente), quelques minimes débris de verre (balsamaire ?), des fragments nombreux de tegulae-imbrices-lateres, un bloc d'opus signinum. Tous ces vestiges étaient en vrac, entre les cotes - 35 et - 50 cm.

Nous poursuivons alors nous même le décapage avec le matériel léger. Nous mettons ainsi au jour de nombreux fragments de pégaux mais ceux-ci sont réduits en miettes (les tessons ne dépassent pas deux à trois cm. ! et de même que sur la face nord du dit mur, nous trouvons à la cote - 80 cm l'assise de fondation reposant sur une semelle débordante de béton (mortier caillouteux). Le travail qui suivit consista à descendre la totalité de la zone 1 à la cote - 100 cm., sans faire de découverte notable : on aurait dit que les éléments intéressants, bien que mélangés sans stratigraphie, avaient glissé le long du mur. A - 1 m., nous constatons l'arrêt de la semelle de béton : celle-ci repose directement sur des débris antiques : poteries et débris humains pulvérisés. Poursuivant en profondeur, nous trouvons à la cote

- 170 une inhumation secondaire (Sépulture n° 18). Ces ossements sont ensevelis avec des gravats et tessons céramique échelonnés du Ve au XIIe., au contact de graviers fluviatiles représentant le sol naturel.

Nous dégageons alors une zone intermédiaire, entre l'emplacement du mur du prieuré et un socle lequel s'avère être un mur antique arasé. Cet intervalle entre les deux murs a reçu les sépultures n° 9, 15 et 16 qui sont des inhumations déplacées par l'érection du mur du XIIe s. Celles-ci sont vraisemblablement du Bas-Empire (fin du IVe s.) car il y a abondance de verres brisés (lacrymatoires et balsamaires ?) ainsi qu'en offrande (?) une demi-rouelle en calcaire dur.

Cet objet énigmatique n'est pas une fusaïole (trop léger pour être un contre-poids de fuseau). Il s'agit d'un objet de Ø 42 mm possédant à l'origine un trou ovalaire de Ø 12 x 10 mm.- Son épaisseur est variable : de 7 à 8 mm. vers le centre pour 5 à 6 mm. aux extrémités. Cet objet a été brisé volontairement et l'autre partie est restée introuvable. Sur l'une des faces polies a été tracé un ensemble de lignes brisées; on trouve ainsi à gauche ce qui peut figurer un triangle et, à l'opposé, une demi-vulve. Le caractère sexuel de cette pièce n'est plus à démontrer et, partant, se révèle un symbole de fécondité se rangeant dans la symbolique solaire. Si le squelette 15 était masculin, les restes des deux autres individus étaient ceux de femmes (assuré pour le n° 9, probable pour le n° 16). Le hic !, c'est que cet objet n'est pas dans son contexte : il est très vraisemblablement Chalcolithique. Il a pu être trouvé ailleurs (intact), porté par l'une des femmes et inhumé avec la défunte après avoir été brisé. La gravure schématique paraît être aussi ancienne que la rouelle.

Le charnier (S. 9, 15 & 16) ne semble pas devoir se prolonger à l'orient mais sans doute au couchant.

La suite des travaux nous vit dégager l'autre face du mur médiéval. De ce côté-ci, nous faisons le même constat : Une ou plusieurs sépulture(s) ont été déplacées pour son érection (S. 18).

Toute la suite de la fouille va être consacrée à la mise au jour (Zone 3) du monument romain (Zone SE) qui servit également de cimetière. Mais ce constat permit de mettre en évidence une suite de décrochements du mur goutterot sud (nef moderne et nef post-romane de la seconde moitié du XIIe) démontrant qu'au moins 3 à 4 églises les avaient précédées. On se trouvait donc en présence d'une pièce de 2,05 m. de large sur X de long (la suite des travaux nous livrera la longueur réelle : 5,80 m.). Sur près de 2 m. de long, le sol antique a été fracturé pour des inhumations en charnier. Mais ce sol est tout d'opus signinum. Il était limité par un cordon en demi-boudin et s'appuyait contre les murs antiques. Celui du sud, confondu avec un socle au départ, et qui, en fait, mesurait près de 1 m. de haut, portait encore un lambeau de fresque décorative.

Dans cette seule partie, nous devions mettre au jour 17 sépultures (ou partie de sépultures), de tous sexes et de tous âges (du nourrisson au vieillard). Parmi tous ces squelettes, 6 au moins étaient de la fin du IVe s. et les autres (inhumations secondaires en charnier ancien comprises) se répartissant du Ve au VIIIe s.- Le squelette n° 23 (surimposé au n° 20) était porteur d'une boucle de ceinture rectangulaire de tradition romaine, (cette boucle a été traitée au C.H.R.S. de Nancy et on a pu lui conserver partie du cuir engagé dans la boucle). Avec les innombrables tessons de poterie exhumés (déterminés à l'époque par M. le Professeur J.J. HATT) et datés du IVe au VIIe s.,des débris architecturaux voisinaient dont un débris de colonnette "mérovingienne" (par sa taille en "arêtes de poisson"). Fait complètement aberrant, un palet-disque (Chalcolithique) fut aussi retrouvé ! Certain des corps reposaient sous une partie de charpente en partie brûlée, avec des clous de charpente et de tuiles de couverture.

PLANS n° 23, 24, 25, 30 & 31

PHOTOS n° : 58 - 1, 3, 4, 6, 10, 12, 14, 16, 17, 18, 19

Site visité par l'Abbé BOISSE (Correspondant de l'Institut) et Ch. RABANY (Conservateur du Musée de TOURNON)- Objets examinés par MM. F.BENOIT, A.BRUHL, J.J.HATT, A.PERRAUD, H.ROLLAND - En Labo. : E.SALIN

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
REF. : DOM. N°240.58

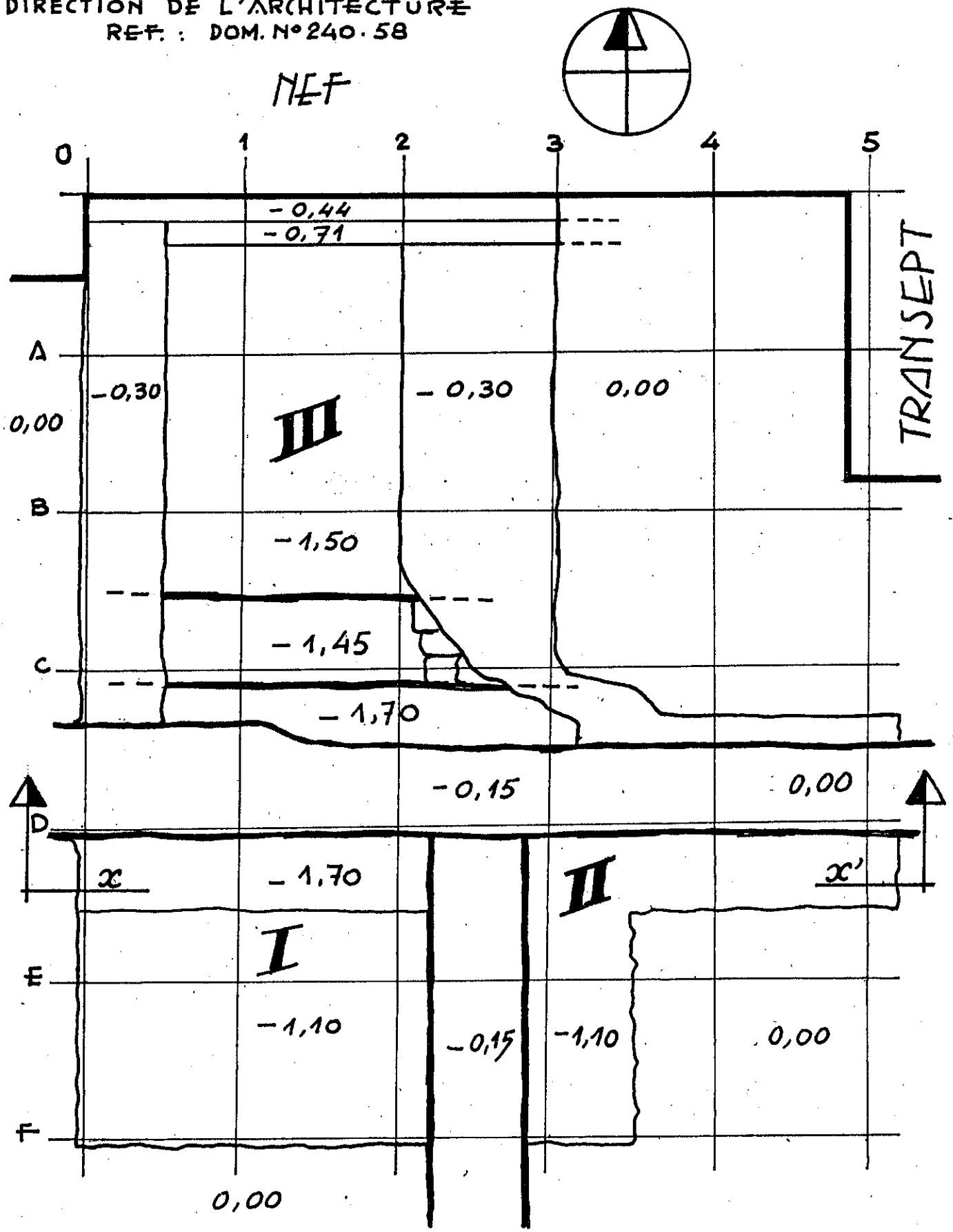

23

DELIMITATION DES TRAVAUX
SOL : ENV.+124,44 = - 0,00.
SEPTEMBRE 1958

0 0,5 1m.

Le Directeur:

S.F.A.

ELEVATION SUIVANT x-x'

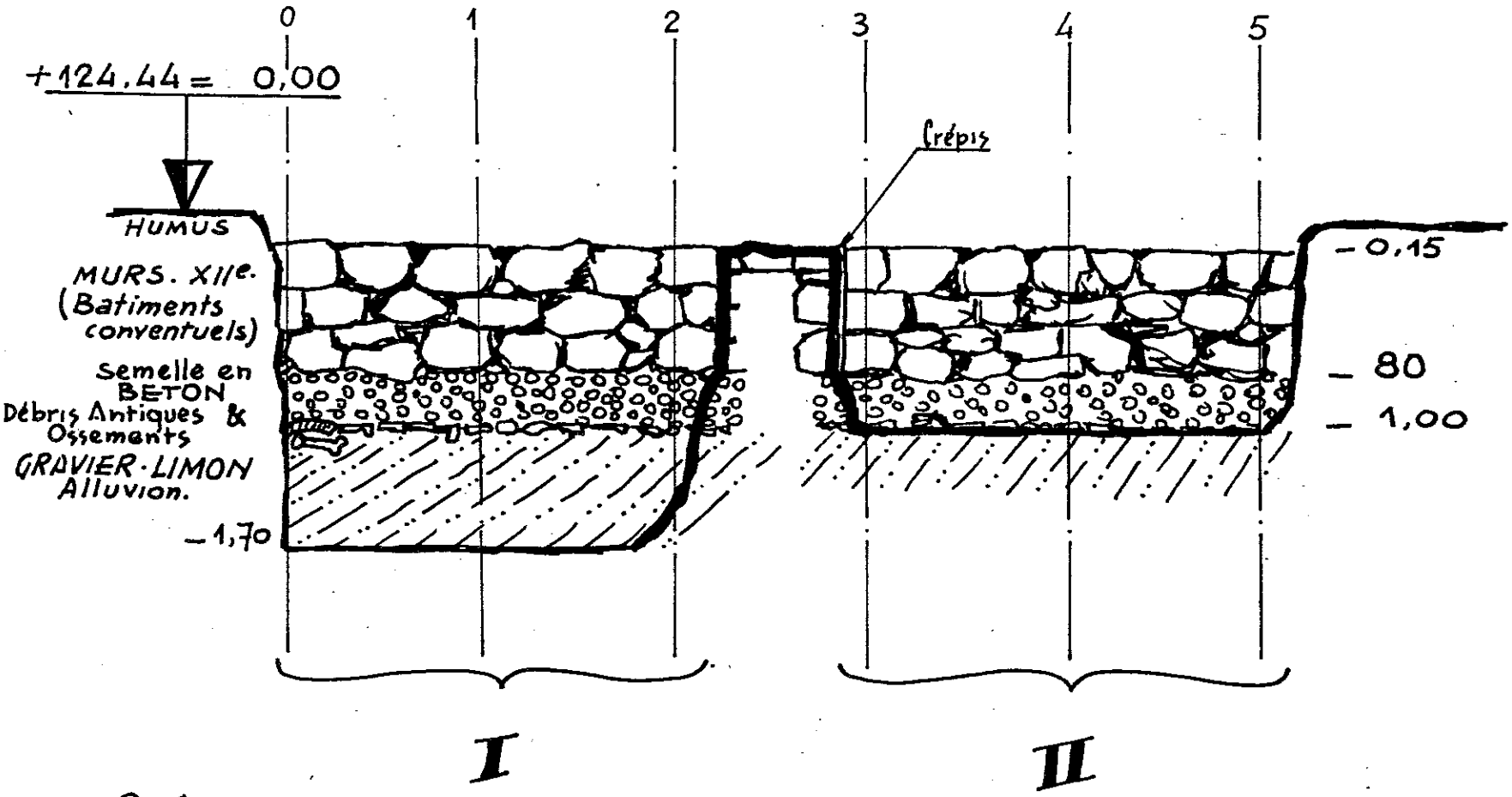

24
Septembre 1958

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
Ref. : DOM. N°240.58

Le Direct.r

- 420 -

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
REF.: DOM. N° 240.58

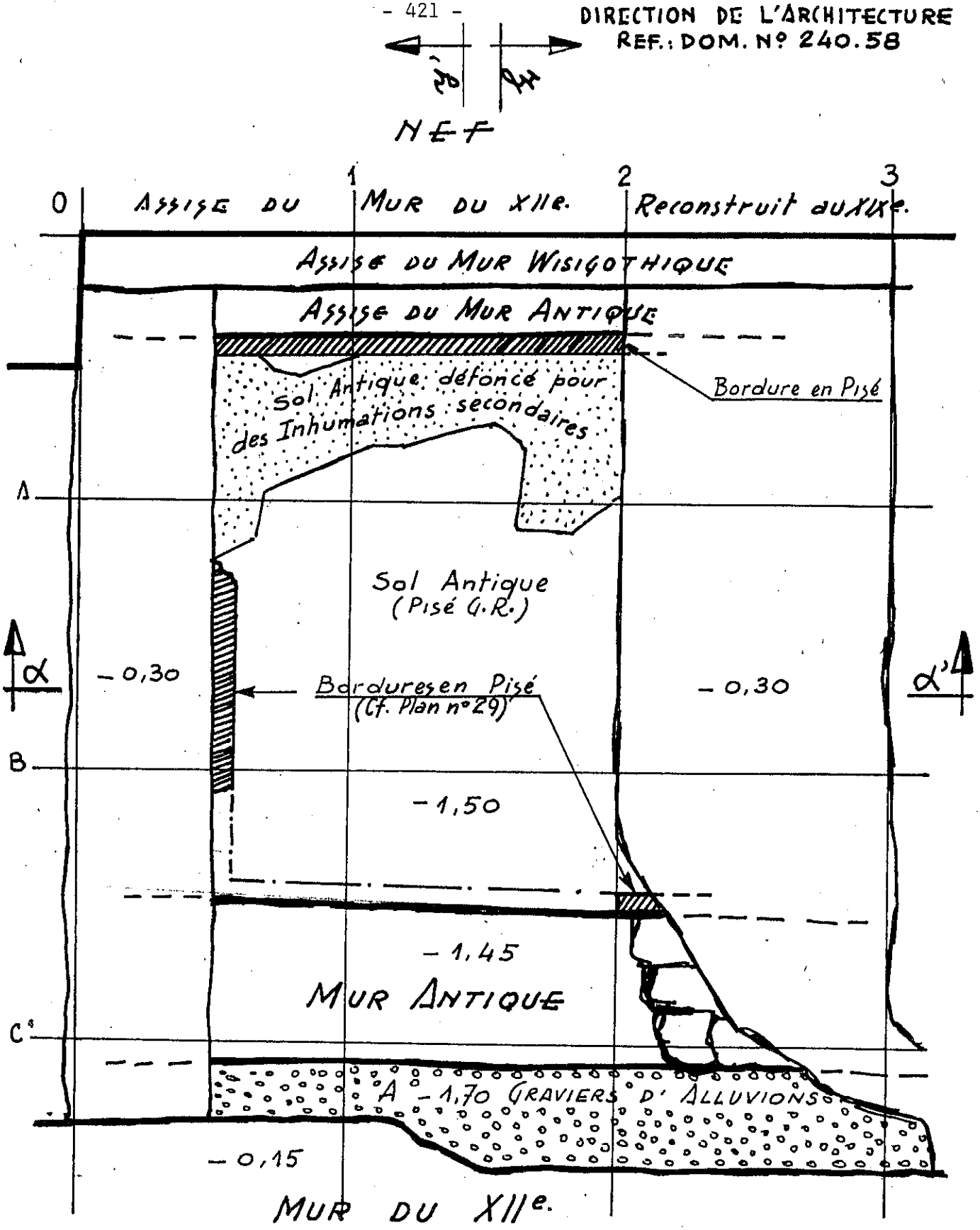

III. DEBLAIEMENT DE LA VILLA
(CUBICULUM ?)

25
Septembre 1958
Le Directr :
S.F.A.

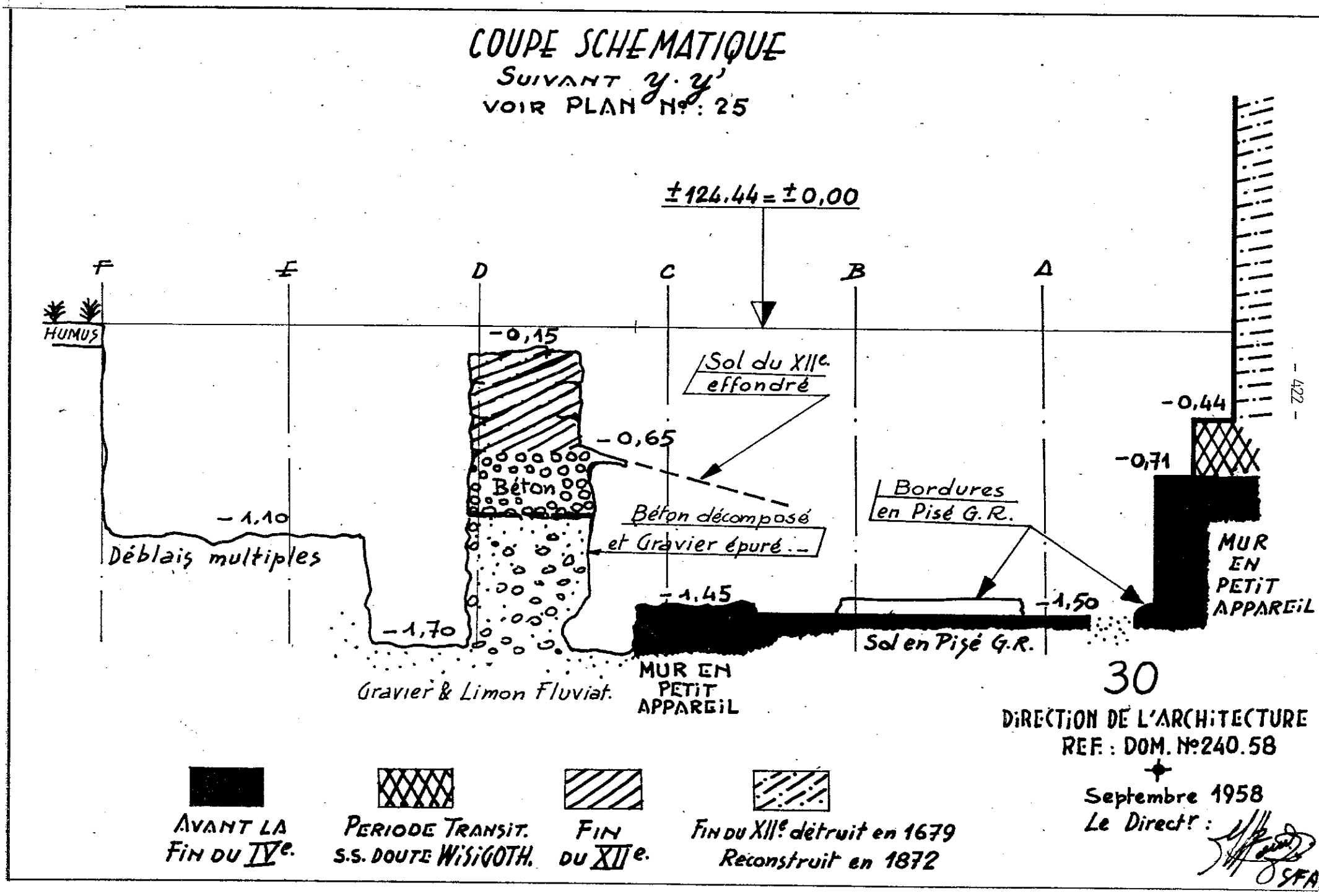

M.D. DE LA MORE (St. Antoine d'EROME-Drome) : 1958, IIe. Campagne de Fouilles.

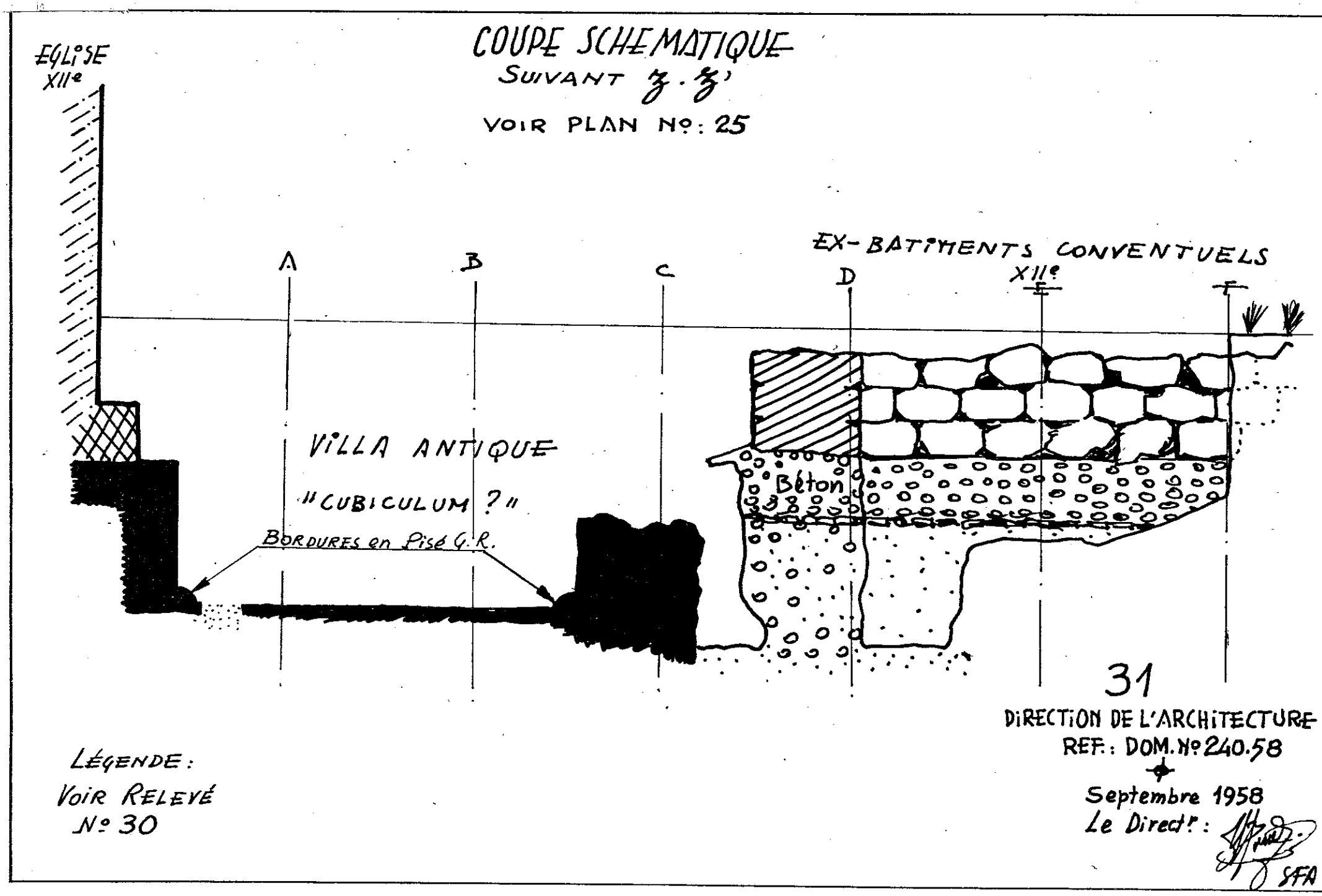

N.D. DE LA MURE (St. Antoine d'Ebron - Drome) : 1958, IIe. Campagne de Fouilles.



Photo 1 = Dégagement de l'angle Sud-Est des Bâtiments conventuels. L'ouvrier se trouve à l'extérieur du prieuré sur l'emplacement du POINT II.
A = Chemin de Serves à Nain
B = Bras Sud du transept.

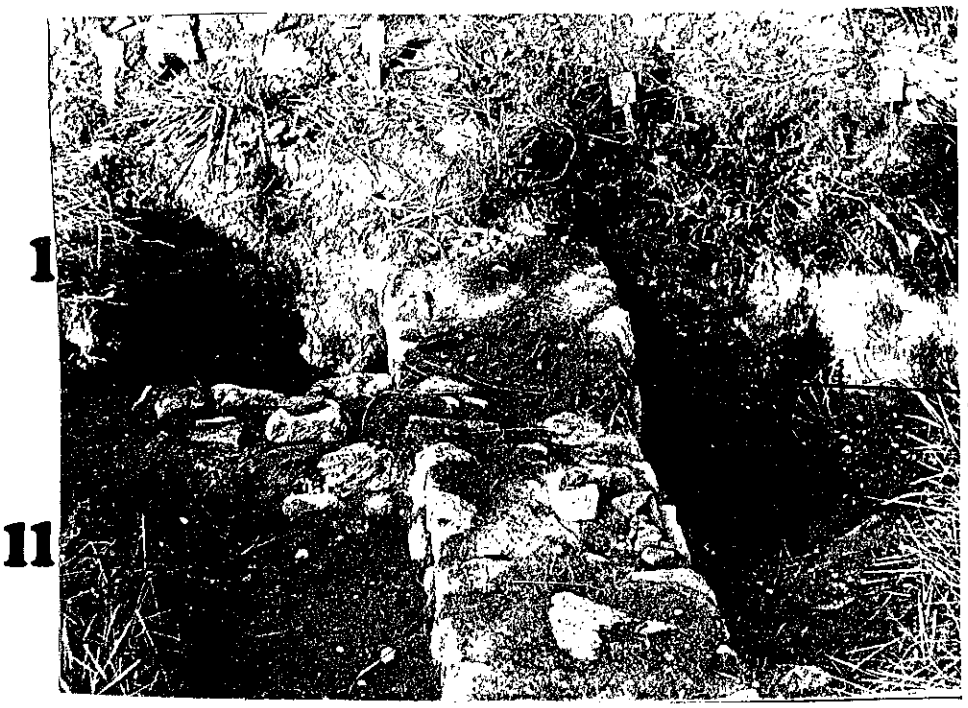

. Photo 3 = Dégagement de l'angle sud-est (Vue de l'est)

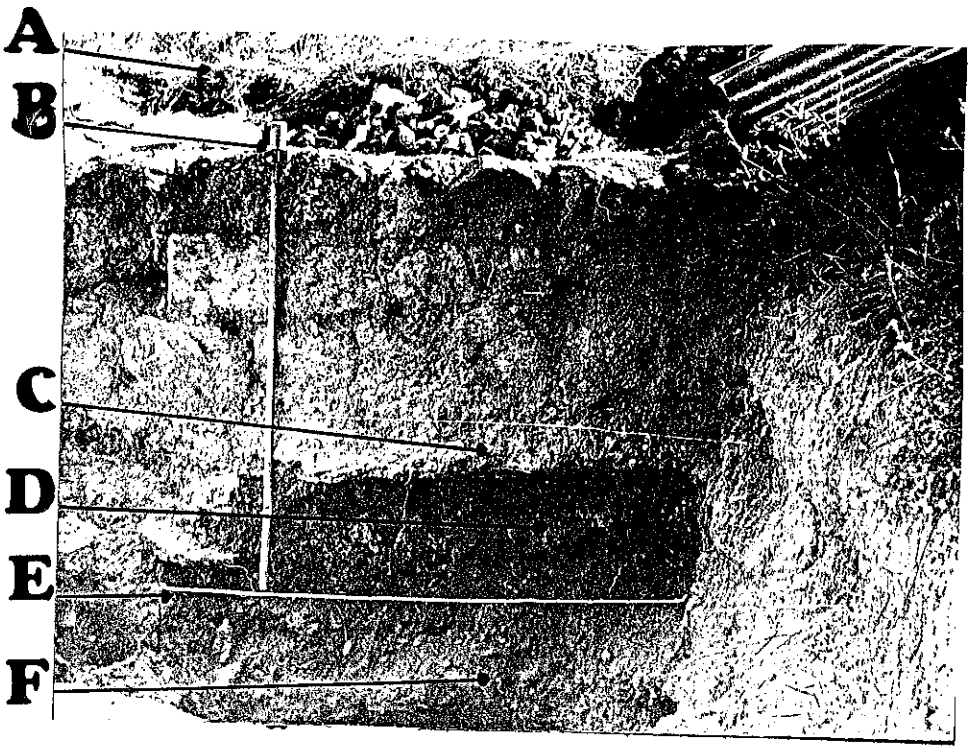

Photo 4 : Détail du mur nord du prieuré

A = Sol (± 0,00)
B = Dessus du mur arasé (- 0,15)
C = Accrochement sol du XIIe s.(- 0,65)
D = Béton de cailloutis (- 0,80)
E = Ligne de débris antique (- 1,00)
F = Graviers rapportés (- 1,10)

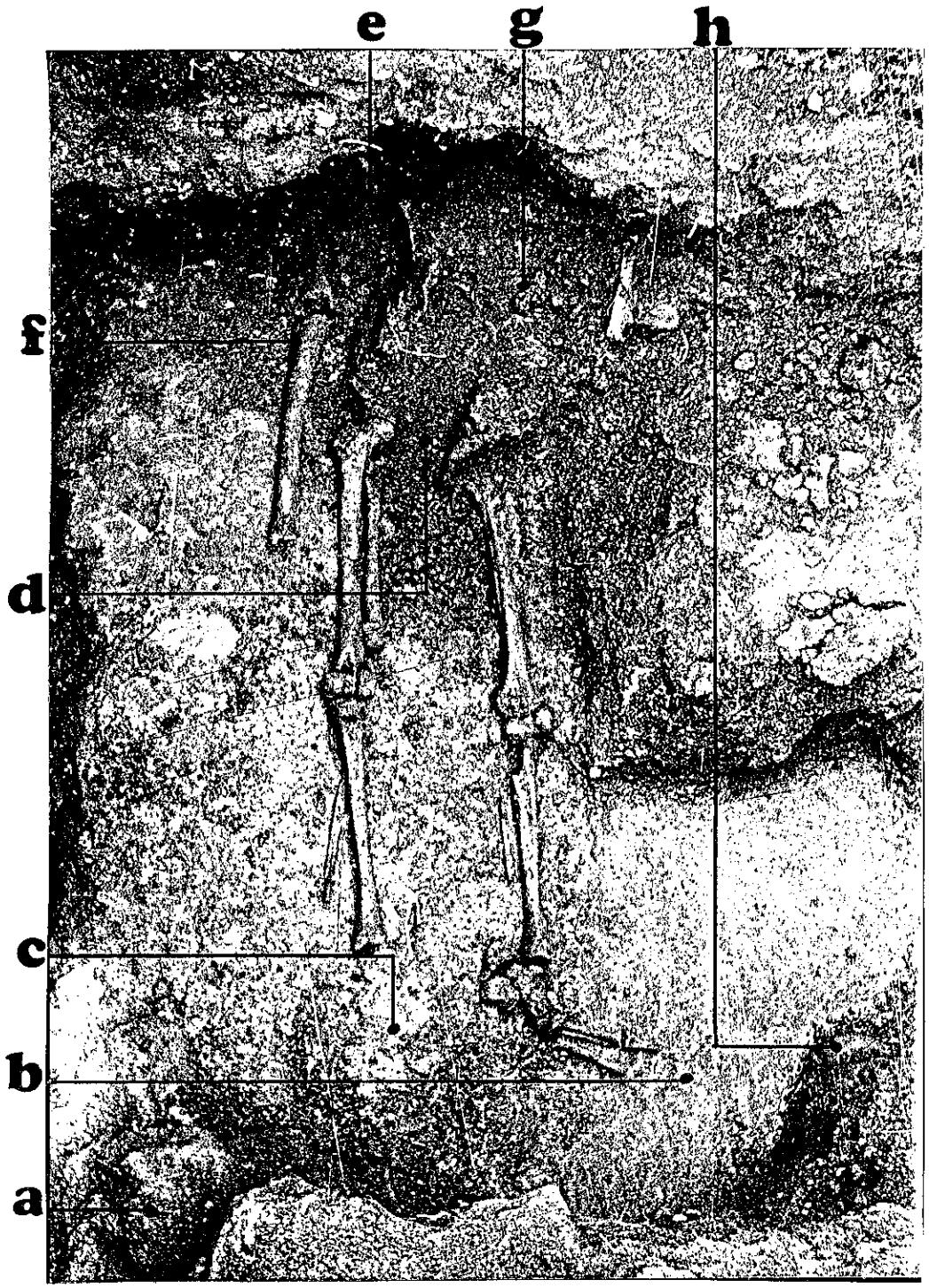

Photo 6 = Sépultures n° 20 et 23

A = Mur antique
B = Sol antique
C = Emplacement Sépulture n° 19 (Nourrisson)
D = Bassin du squelette n° 20 (Femme)
E = Crête iliaque (en rétro-version) du squelette n° 23 (Homme)
F = Portion Fémur D de SQ. 23 (Fémur brisé le long de la ligne inter-trochanter).
G = Boucle de ceinture (sur bassin SQ 23)
H = Sépulture n° 21



Photo 10 = Dégagement du Crâne du SQ 21 reposant sur le sol antique.

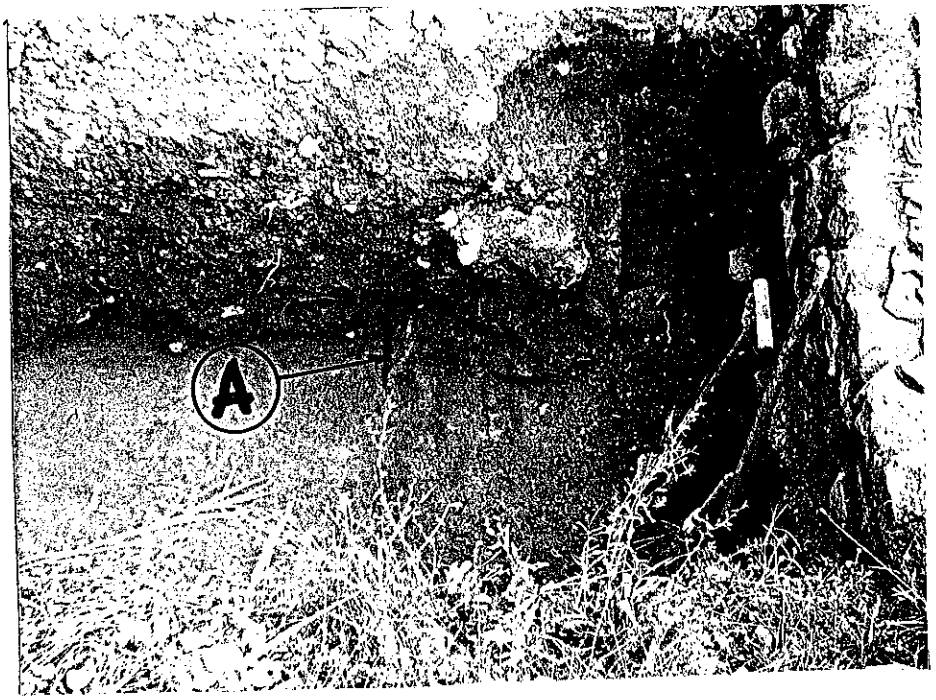

Photo 12 = Dégagement du sol antique, vue prise de l'ouest
A = Bordure sud en opus signinum

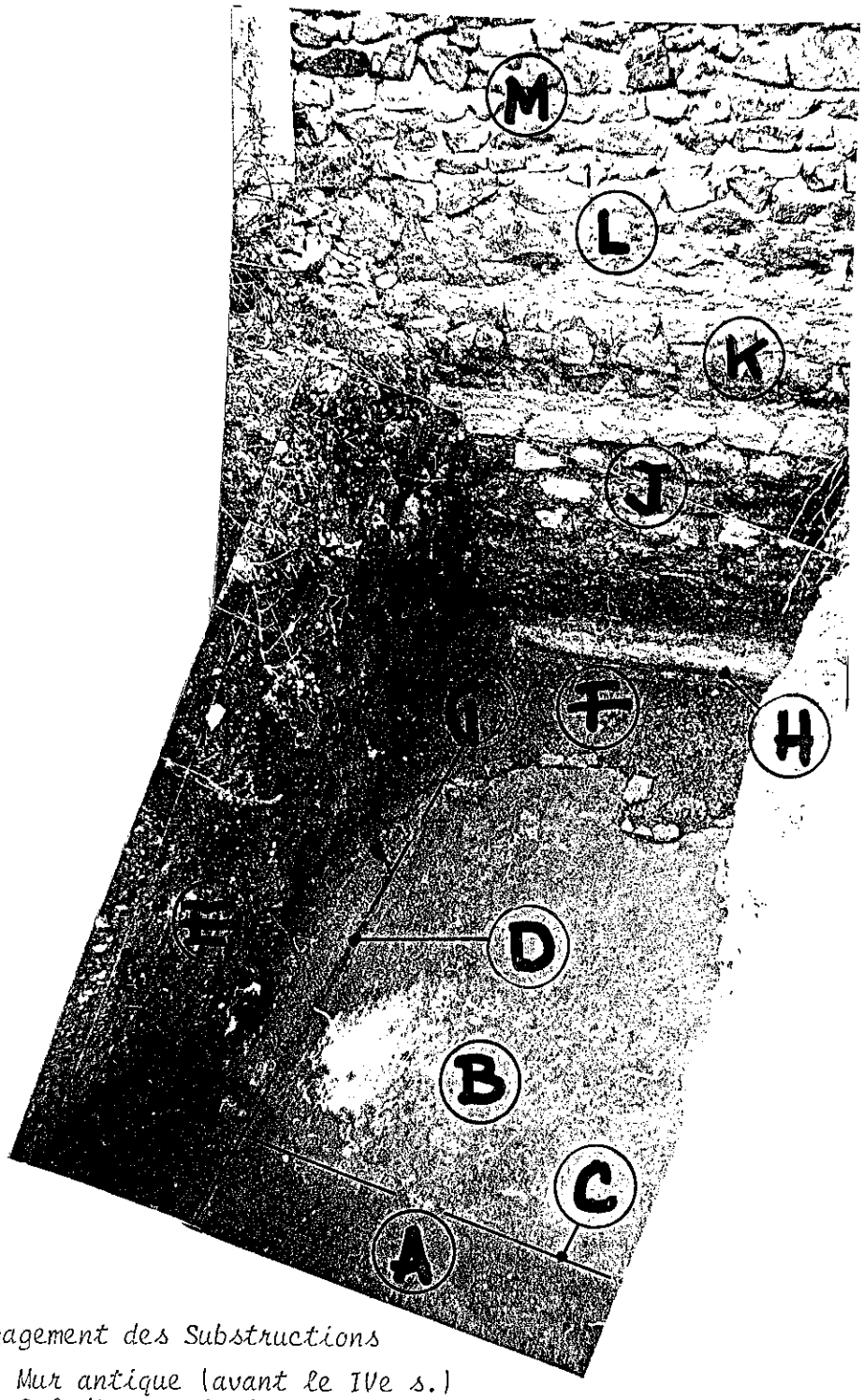

Photo 14 = Dégagement des Substructions

A = *Mur antique (avant le IVe s.)*
B = *Sol d'opus signinum*
C = *Emplacement bordure en opus signinum*
D = *Bordure d'opus signinum (ouest)*
E = *Portion minime permettant de voir l'accrochement de la bordure ouest en opus signinum avec le mur antique ouest, avec fragment de peinture à fresque (brun-rouge, sur enduit porté par opus signinum).*
F = *Fosse creusée à travers le sol d'opus signinum pour les Sépultures N° 25, 27, 28, 33, 34 & 35*
G = *Crâne SQ 35*
H = *Bordure nord en opus signinum*
J = *Mur en appareil moyen. Les moellons sont jointoyés et liés non pas au mortier ordinaire mais d'opus signinum.*
K = *Mur du Bas-Empire ou Barbare de la Nef de la Chapelle primitive sans transept.*
L = *Eglise de la 2e moitié du XIIe s.*
M = *Réfection de 1872*



Photo 16 = Colonette mérovingienne reposant sur un palet-disque



Photo 17 = Vases funéraires (Pégaux) VIe - IXe s. - XIe - XIIIe s.

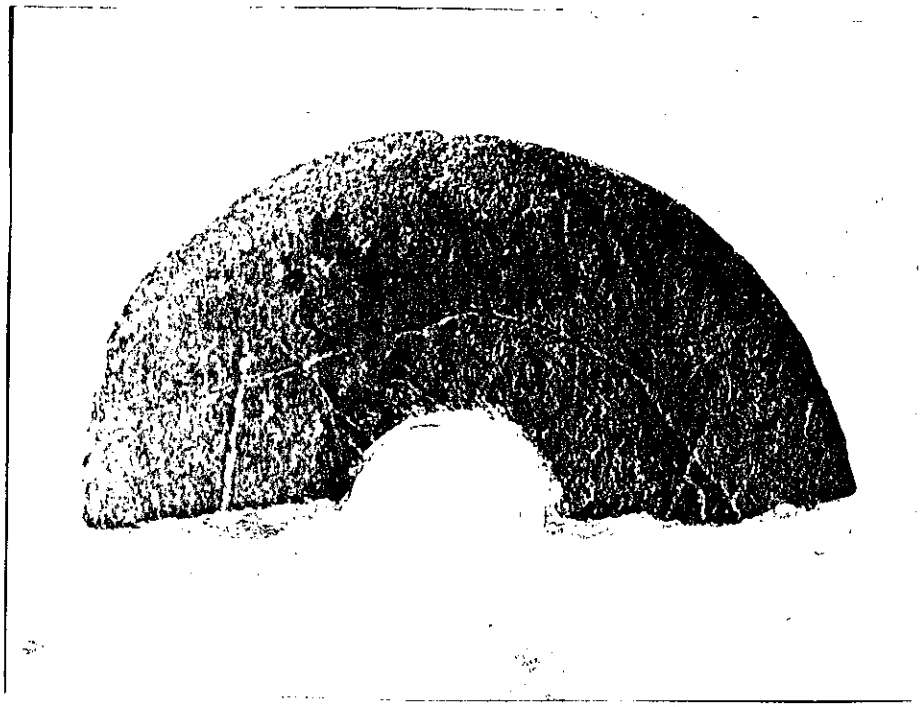

Photo 18 = Amulette (½ Rondelle ou Rouelle) solaire (?)



Boucle de ceinture de tradition romaine du SQ 23

1959

3e Campagne de Fouilles - Eté (Mois de Juillet-Août)

Cette campagne prit pour cadre la mise au jour des vestiges antiques sis contre l'église de N.D.de la Mure (Nef actuelle, Transept et abside).

Sur le plan administratif, ce chantier portait la référence suivante : CHANTIER DOM. N° 187 / 59

o

o o

Les subventions reçue sont en augmentation (300,00 F.) et nous avons donc pu engager un ouvrier (comme l'an passé), en l'occurrence M. Cyprien Germain, de Serves, et lui faire accomplir un peu plus d'heures de travail.

Nos travaux ont porté sur le dégagement total du Cubiculum SE dont une bonne partie s'engage sous le bras de transept sud. Il est à noter que le mur antique le plus oriental a servi d'assise de fondation à un mur médiéval (2e moitié du XIIe s.) limitant les bâtiments conventuels au Levant. Ce mur d'orientation N-S s'enfonce au midi dans une zone bouleversée correspondant aux bâtiments détruits en 1679.

De l'autre côté de ce mur, donc à l'Est, on ne trouve plus traces de vestiges antiques (sinon quelques sépultures secondaires dont l'une représente celle d'un pélerin de Saint-Jacques). Au droit de la seconde moitié du Transept (seconde moitié la plus orientale), nous découvrons un second sépulcre en pierres sèches, en tous points semblables au premier et d'origine burgonde (Le Royaume Burgonde a duré ici de 450 aux environs de 610). Mais celui-ci est très dégradé, les murettes effondrées. Il contient encore les restes d'au moins 4 individus (un indéterminé adulte, deux femmes et un adolescent d'une quinzaine d'années). Il s'agit des sépultures n° 60 à 63. Les deux Femmes ont un indice céphallique de 80,0 et 78,4 et il semble que cette dernière ait été la dernière inhumée. La Femme de la sépulture n° 61 était atteinte de bathrocéphalie (Diagnostic de M. le Professeur VALLOIS), hydrocéphalie partielle et réduite au chignon occipital. Ce qui est fort intéressant c'est qu'au cours de fouilles postérieures ("Les Orpaillots", 1964) nous trouverons plusieurs cas semblables de femmes atteintes de bathrocéphalie, sépultures dont l'une était datée par obole à Charon comme étant de la fin du IVe siècle. Aux " Orpaillots ", il s'agit de la population d'EROME ensevelie avec un mobilier funéraire et d'orientation tout à la fois nord-sud qu'est-ouest, et sans doute NON CHRETIENNE. A moins d'un siècle près, est-on en droit de voir dans ces éléments de population, féminine, toutes atteintes (congénitalement) de la même maladie, comme étant la population d'EROME CHRETIENNE ?

Dans ce bras de transept sud, si l'on divise par deux la partie s'étendant entre le mur oriental (limite Est des bâtiments conventuels) et le mur oriental du bras de transept sud (faces externe et interne des dits murs), on trouve une bouche d'aération (constituée de 2 tuiles rondes) d'un caveau situé sous le choeur de l'église de la seconde moitié du XIIe s.

Le second travail dans le dégagement du cubiculum oriental est d'examiner les fondations occidentales du transept : celui-ci repose sur une assise débordante en trois assises successives de 5 cm., 10 cm. et 12 cm. pour une hauteur de 60 cm. Si les deux premières assises sont en blocs de granite équarris, la dernière assise (qui repose sur le sol d'opus signinum) est

constituée d'une masse hétéroclite de pierres de petit appareil et de briques rubéfiées ! Au droit de l'emmarchement (côté sud) de l'assise du bras de transept, on remarque une zone dépressionnaire (10 à 12 mm) comme si, à cet endroit, on aurait eu un poteau de bois de 25 cm de section ou une pièce lourde (colonne, peut être bénitier ou socle de statue).

Dans toute cette zone d'assise du bras de transept sud on notait la présence d'une couche de cendres de 10 à 12 cm. d'épaisseur.

Parmi les innombrables squelles trouvés in-situ, en contact avec le sol antique, nous exhumions une demi-douzaine d'individus des deux sexes dont les fémurs mesuraient de 490 mm à 520 mm ce qui représente une taille variant de 1,85 m. à 1,95 m., anomalie pour l'environnement de brachycéphales bas-alpins, (tailles de 1,45 m. à 1,55 m.)

Fait notable : la S. 56 correspondait à un squelette d'homme inhumé SOUS un brancard de bois. Il possédait une ceinture (boucle) et aux pieds se trouvait une ferrure en " L " tout à fait semblable à celle de SALIN (Civilisation Mérovingienne, II. 2). Mais l'élément le plus distinctif était un petit triangle taillé dans un morceau de stuc antique dont les côtés étaient soigneusement chanfreinés. Non loin de là, la S. 21 représentait un sujet féminin. Sous le bassin, je découvris un galet d'environ 30 mm. de long, ovoïde, retouché en forme de vulve. Il est indéniable que ces objets associés sont des représentations symboliques sexuelles.

Le dernier travail de cette 3e Campagne de Fouilles consista à mettre au jour le CUBICULUM SW, seconde galerie dans le prolongement de la précédente, de même largeur mais un peu plus petite dans le sens de la longueur 5,35 m.- Dans l'angle NE de cette galerie, une fosse ovalaire avait été creusée dans le sol antique et contenait les corps de deux individus (S.83 et S.84) en parfaite connexion anatomique. Ces derniers sont médiévaux (XIe s.) et recouvraient les restes de S.85 et S.96. La sépulture S.85, antérieure et réduite était celle d'un pèlerin de Saint-Jacques (le pèlerinage date au plus tôt de la seconde moitié du IXe siècle). Puis, à l'extrémité orientale de la fosse, on trouvait S.86 bouleversée et S. 88 secondaire tout comme S. 87.

Au droit de la fosse ovalaire, nous laissons en place un BLOC IEMOIN (3,60 m. x 1,10 m. soit 5,300 mètres cubes).

Cette salle est en tous points semblables à la première, bien que le côté méridional soit assez dégradé. Le mur antique limitant la galerie au couchant est à une vingtaine de centimètres de la face orientale du second pilier de voussure.

Nous devions sonder la façade ou, plus exactement, l'angle SW et nous constations qu'à la cote 123,41 le tout reposait sur une assise débordante de 27 cm pour une épaisseur de 22 cm. les galets fluviatiles de fondation étant à la cote 123,19 ... alors que le sol antique était à 122,94 ... et qu'en creusant 25 cm. plus bas nous aurions trouvé à nouveau le sol antique ! Nous estimions que l'église de 1872 avait fidèlement copié le monument de la fin du XIIe alors qu'il n'en était rien et qu'à l'origine post-romane le monument était à trois travées et non à deux !

o
o o

PLANS : n° 36, 37, 38, 39, 40.

PHOTOS : 6, 12, 15, 17, 19, 24, 30,

o
o o

Parmi les objets recueillis signalons un très beau morceau de corniche ou d'entablement, des tesselles de mosaïque, un échantillon de pierres de parement et de brique aussi de parement.

o
o o

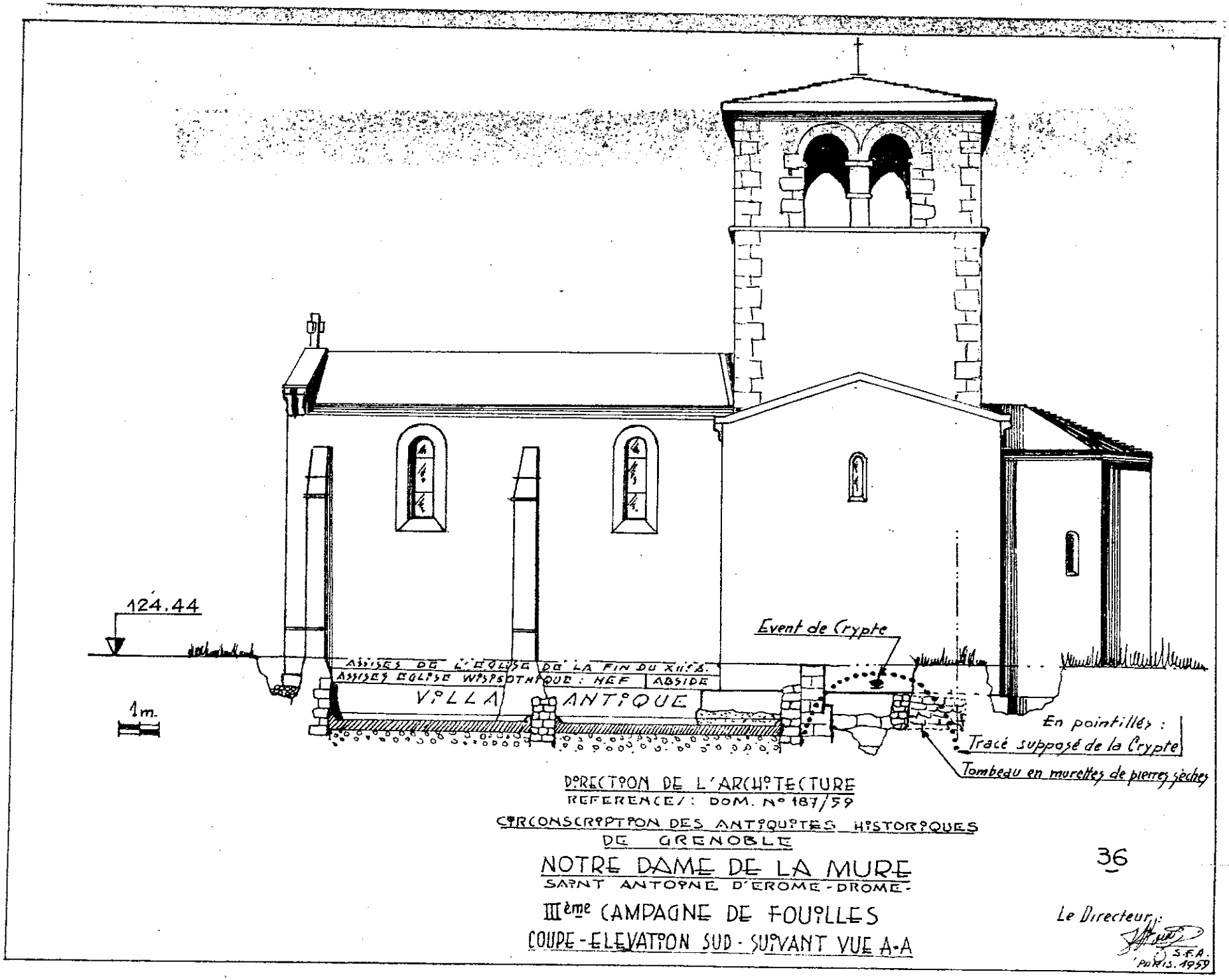
124.44
1m.
ASSISES DE L'EGLISE DE LA FIN DU XIIe S.
ASSISES EGLISE WISIGOTHIQUE : NEF
ABSIDE
VILLA ANTIQUE
Event de Crypte
En pointillés :
Tracé supposé de la Crypte
Tombeau en murettes de pierres sèches
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
REFERENCE/ : DOM. N° 187/59
CIRCONSCRIPTION DES ANTIQUITES HISTORIQUES
DE GRENOBLE
NOTRE DAME DE LA MURE
SAINT ANTOINE D'EROME - DROME -
IIIème CAMPAGNE DE FOUILLES
COUPE - ELEVATION SUD - SUIVANT VUE A-A
36
Le Directeur :
S.F.A.
PARIS. 1959

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
REF. : DOM.187-59
CIRCONSCRIPTION DES ANTIQUITÉS HISTORIQUES DE GRENOBLE

NOTRE-DAME DE LA MURE

SAINT ANTOINE D'EROME (DRÔME)

IIIe CAMPAGNE DE FOUILLES

VUE SUIVANT "B"

ASSISE DE LA NEF - FAÇADE W.

Fondations Angle SW

(37)

Le Directeur :

S.F.A.
Paris 1959

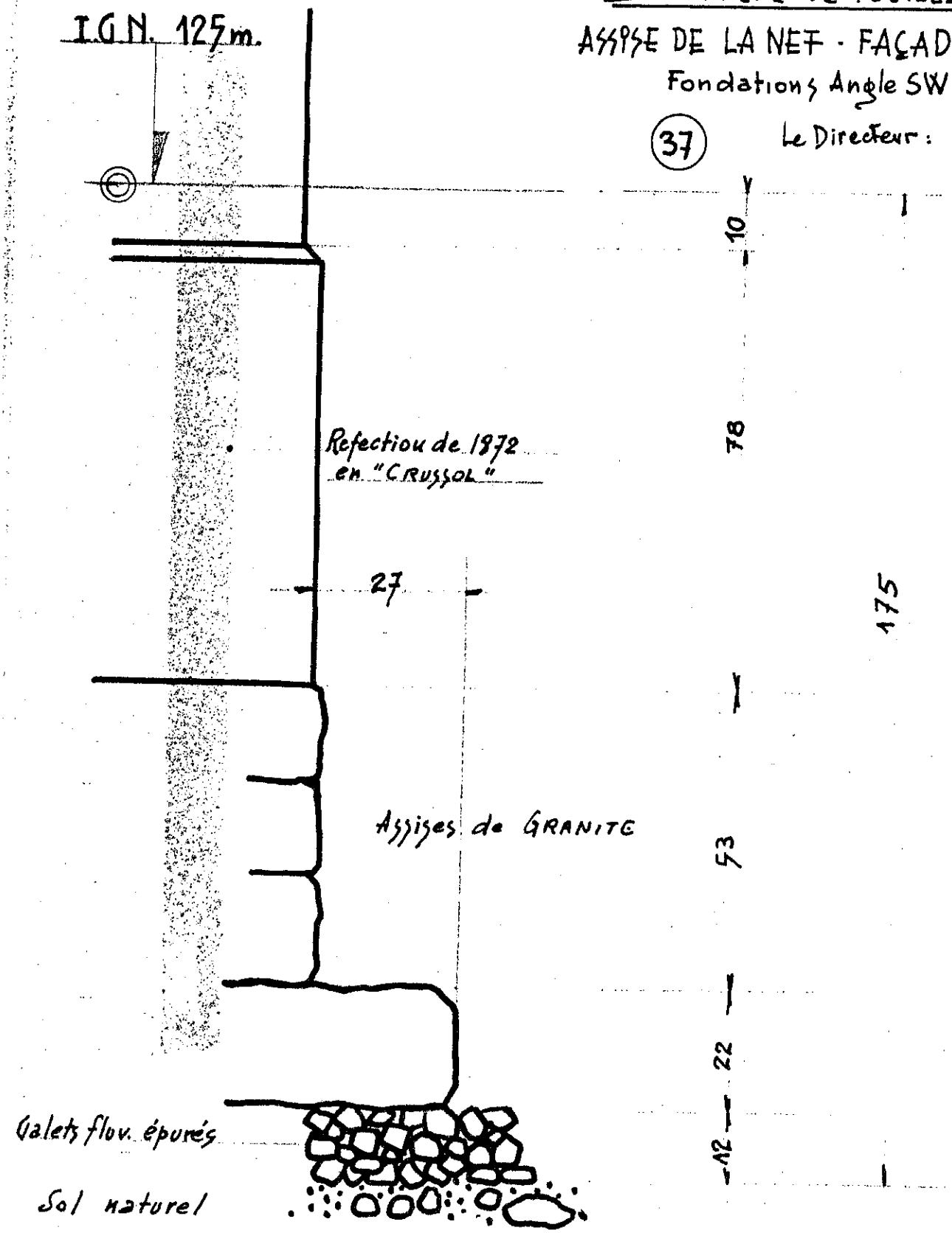

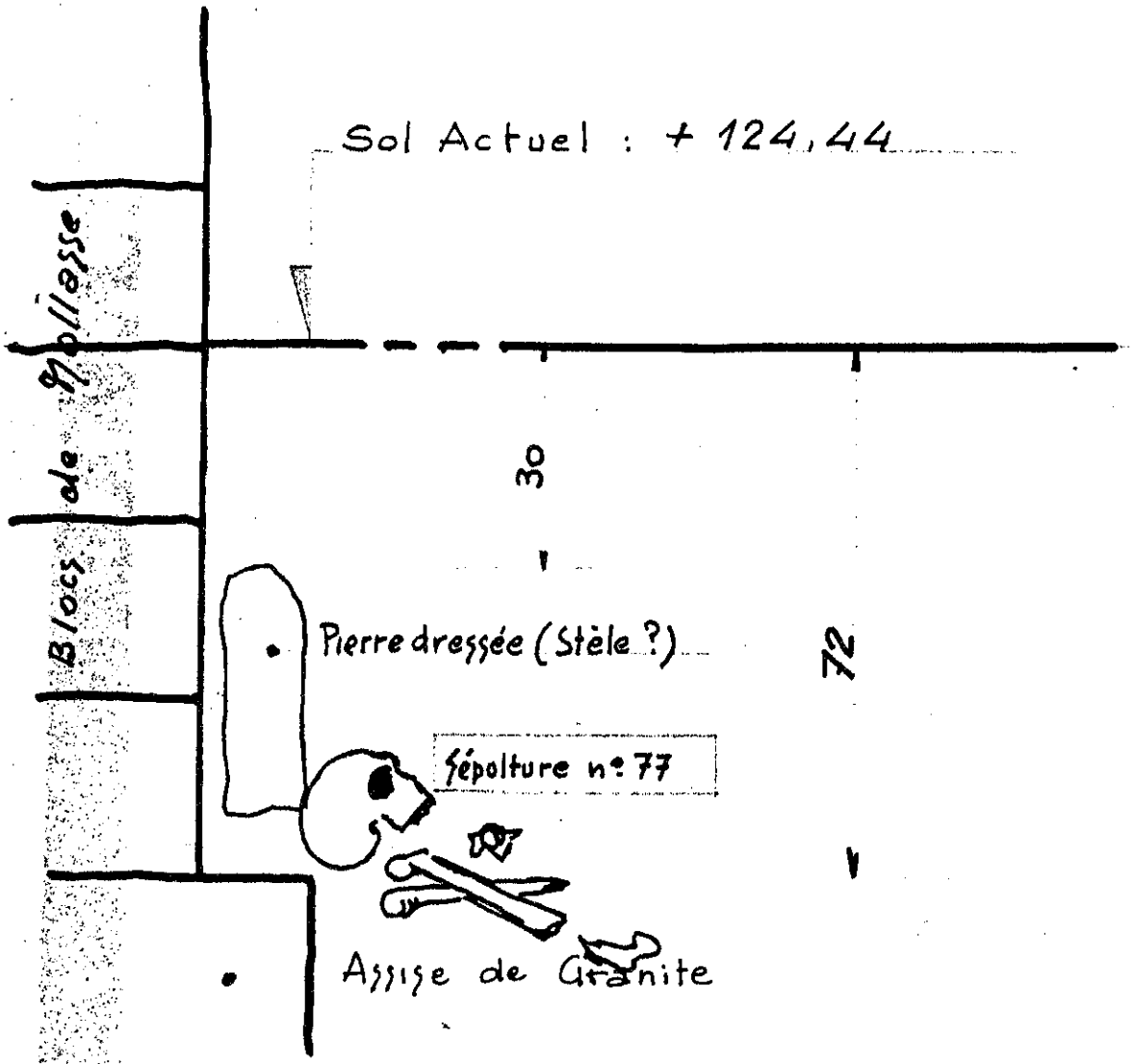

- 15 -

VUE SUIVANT "C"

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
REFERENCE : DOM. 187.59
CIRCONSCRIPTION DES ANTIQUITES HISTORIQUES DE GRENOBLE

NOTRE-DAME DE LA MURE

SAINT ANTOINE D'ERONE (DROME)

IIIe. CAMPAGNE DE FOUILLES

ASSISE DU BRAS DE TRANSEPT S-E

FONDATIONS ANGLE S.E.

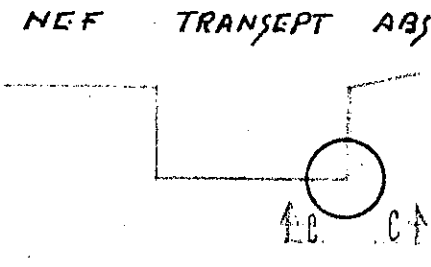

(38)

Le Directeur :

S.F.A.
Paris 1959

VUE SUIVANT E-E

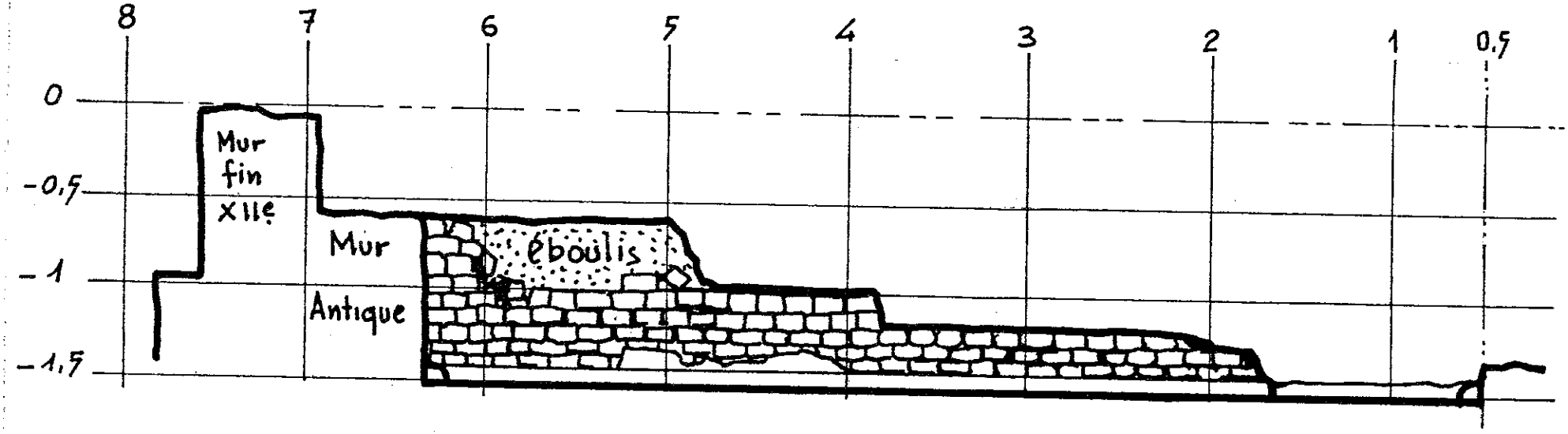

ELEVATION DU MUR ANTIQUE SUD

(Le Mur du XIIe. contigü n'est pas représenté sur ce Plan.-)

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

Référence : DOM. 187-59

CIRCONSCRIPTION DES ANTIQUITES HISTORIQUES DE GRENOBLE

N. D. DE LA MURE

SAINT ANTOINE D'EROME (DROME)

IIIe. CAMPAGNE DE FOUILLES

Le Directeur :

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
Référence : DOM. 187-59
(CIRCONSCRIPTION DES ANTIQUITÉS HISTORIQUES DE GRENOBLE

N.D. DE LA MURE

SAINT ANTOINE D'ERÔME (DRÔME)

IIIe CAMPAGNE DE FOUILLES

Elevation façade OUEST du bras de TRANSEPT SUD.

Le Directeur :

S.F.A 1959

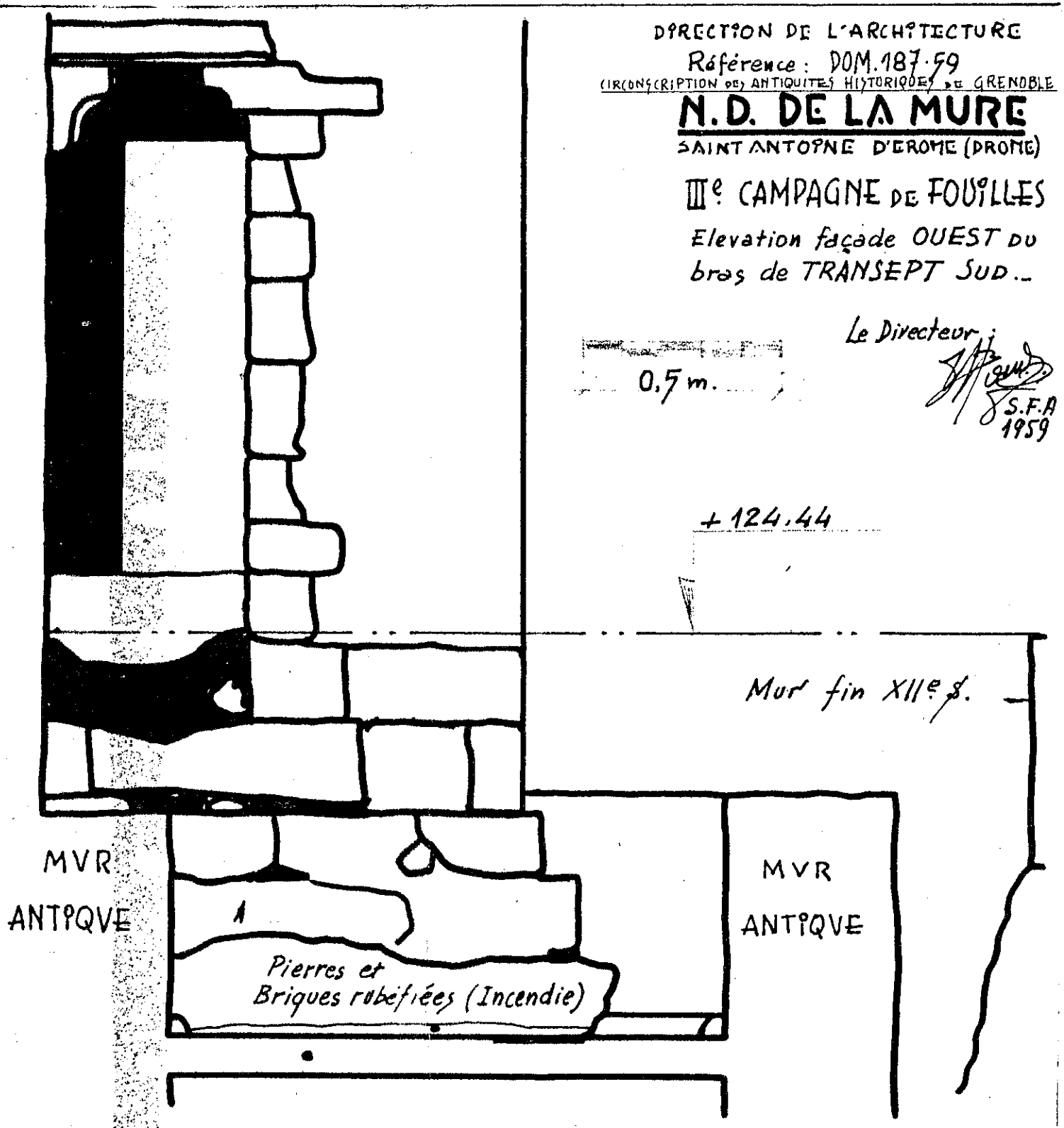

VUE SUIVANT D-D

39

FRAGMENT DE CORNICHE

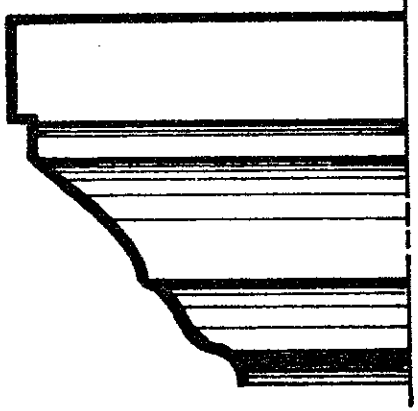

ECHELLE
0 1 2 3 4 5cm.

"CUBE" DE MOSAÏQUE



COTES EN mm

PIERRES DE PAREMENT

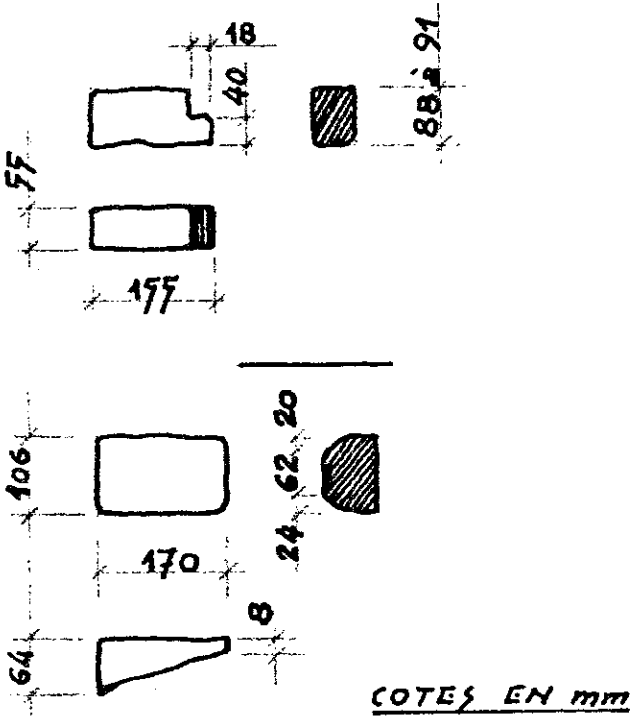

COTES EN mm

"TRIANGLE" DE STUC

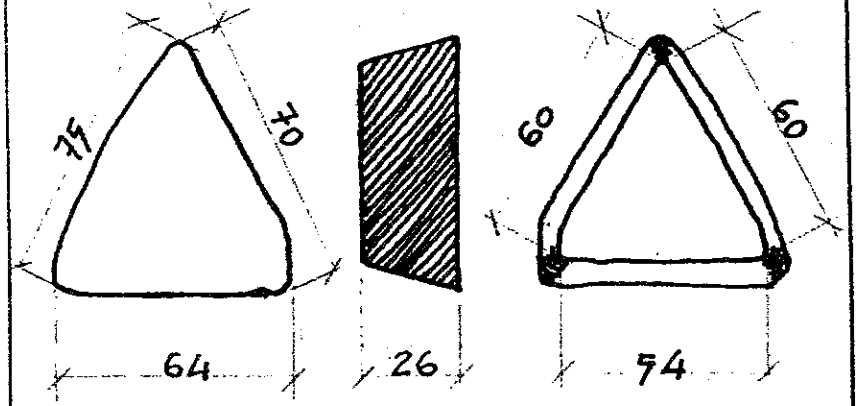

COTES EN mm

BRIQUE DE PAREMENT

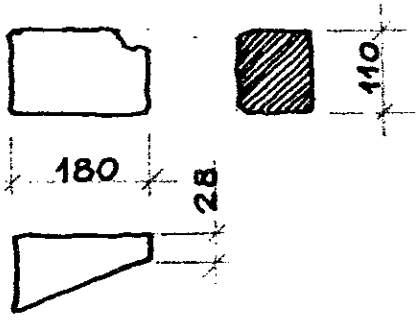

COTES EN mm

S.F.A

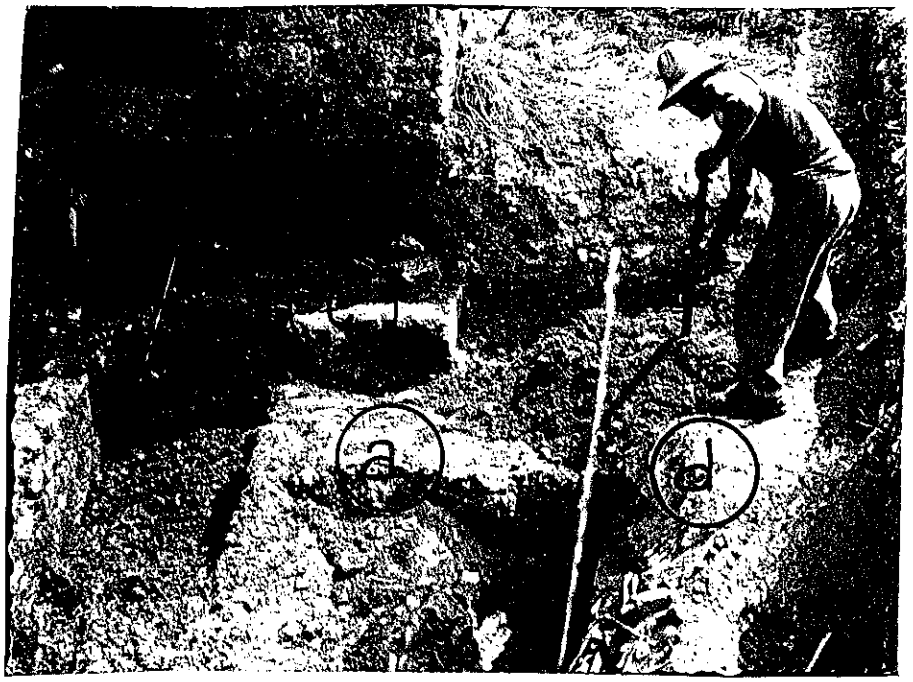

Photo 6 = Dégagement du Cubiculum SE - En " a " dégagement en terrasses des dépôts comblant le cubiculum dans sa partie W. Le mur ouest du bras de transept sud est en grand appareil de mollasse " b " reposant lui-même sur un mur en grand appareil de granite construit en décrochement " c ". L'ouvrier dégage la partie supérieure à l'arasement du mur antique sud ruiné " d ", tandis qu'à sa droite se dresse le mur Nord des Batiments conventuels.

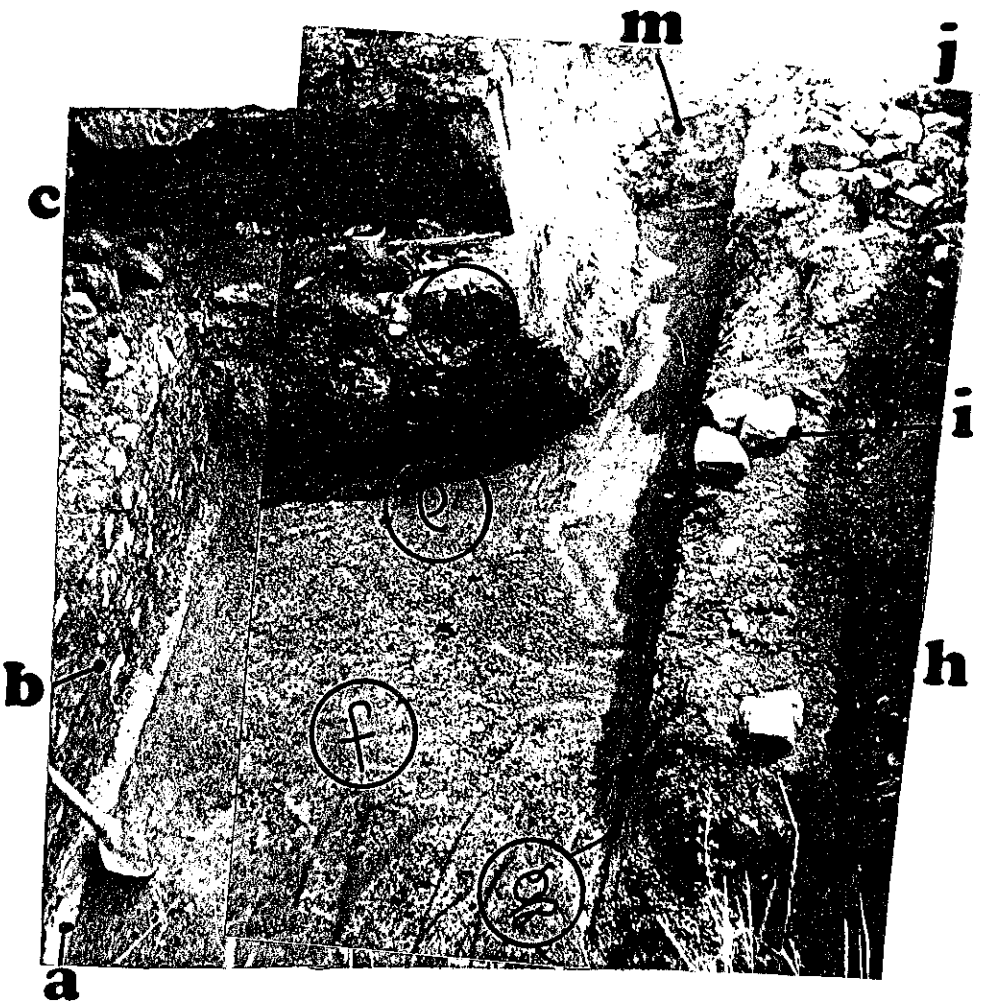

Photo 12 = Cubiculum SE dégagé.
" a " = Bordure N. en opus signinum rosa
" b " = Mur en appareil moyen N. -Opus caementicium rosa)
" c " = Assise du Bras de transept sud (XIIe s.) côté W
" d " = Fondations du transept, en décrochement, accolées au mur antique N ("b") et reposant :
" e " = sur une couche incendiée
" f " = sol en opus signinum rosa
" g " = bordure sud en opus signinum rosa
" h " = mur antique sud (opus caementicium)
" i " = pierres de parement
" j " = intervalle entre le murrantique S et le murN du Prieuré
" k " Mur des Bâtiments conventuels N.
" l " = Bordura Est en opus signinum s'engageant sous le transept
" m " = Mur antique Est (opus caementicium)
" n " = Mur du XIIe s. accolé au transept

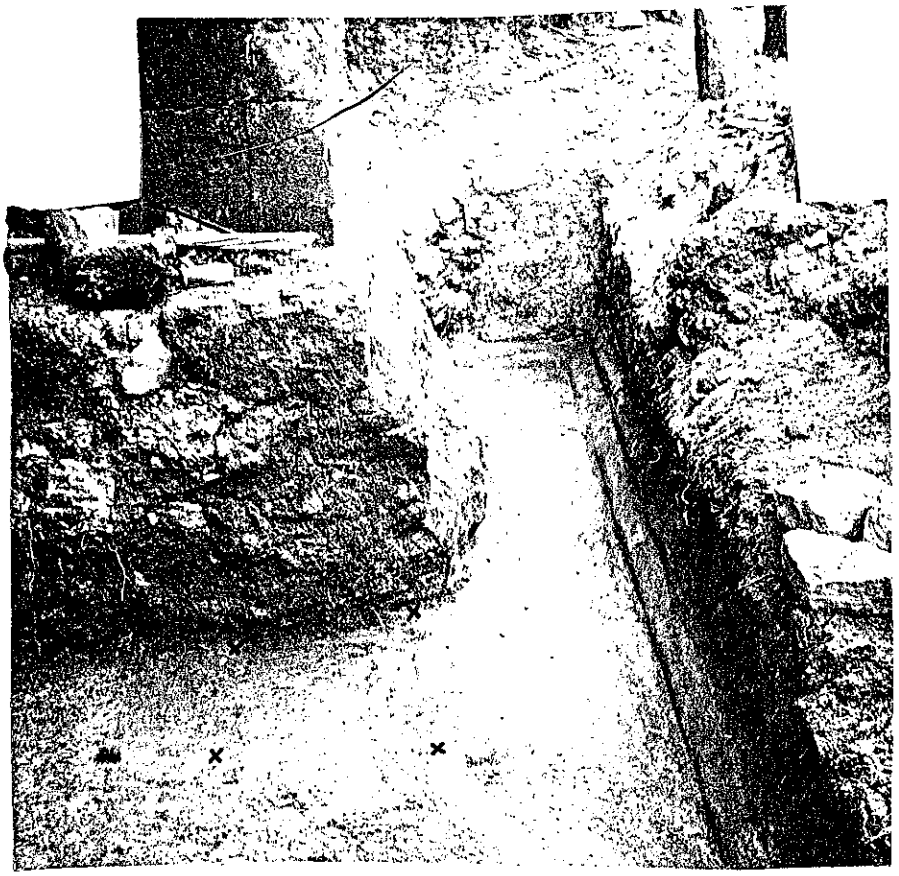

Partie Est du Cubiculum SE.
Remarquez l'emplacement d'une pièce
lourde (Embase de Poteau ? Socle de statue ?)

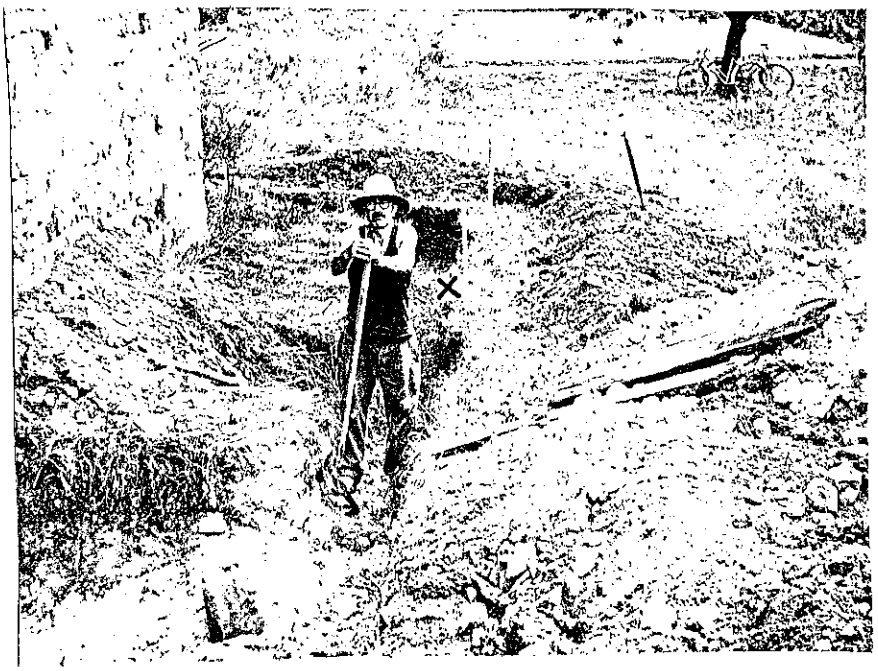

Tranchée d'exploration au S.E.
du bras de transept méridional.
C'est en " X " qu'a été trouvé l'élément
de corniche.

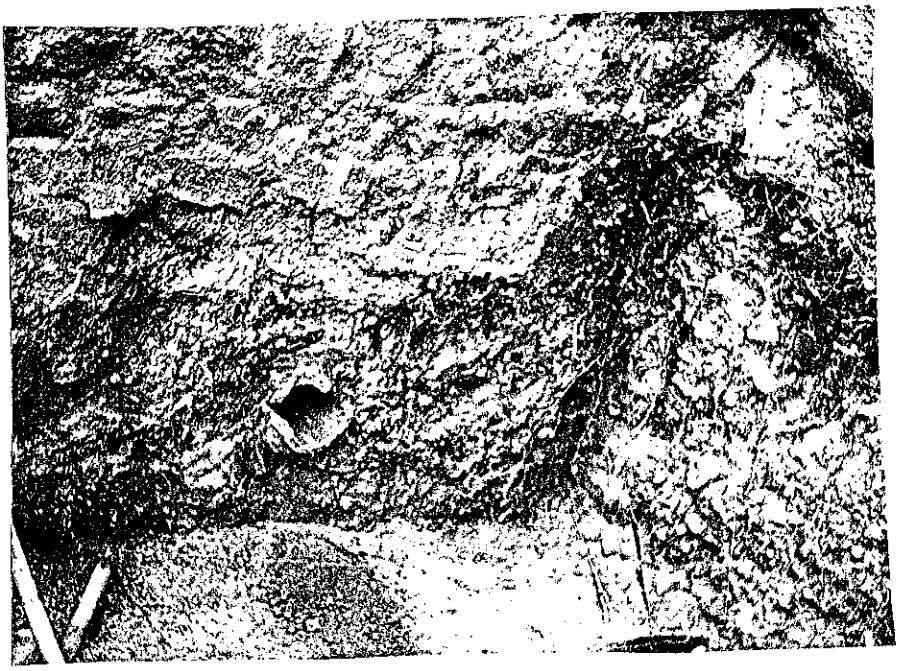

Elévation de la Base du bras de transept méridional. Event de crypte.

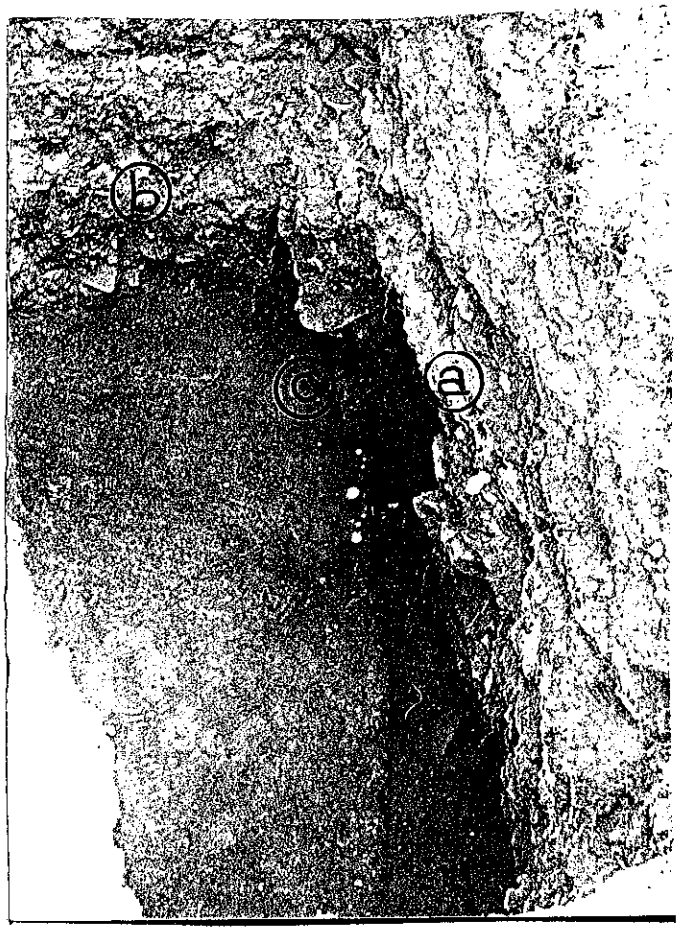

a) = Sol du XIIe s.
b) - Bloc témoin
c) = Bordure Sud en opus signinum

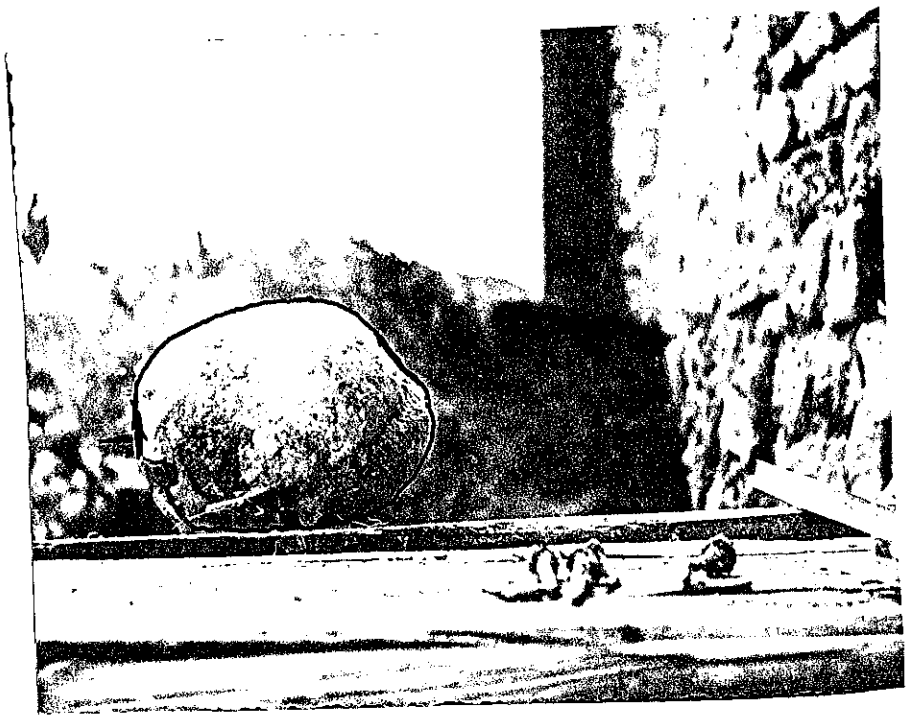

Crâne n° 61 : Bathrocéphalie

1960

IVe Campagne de Fouilles - Eté (Juillet - Août)

Cette campagne de fouilles se déroula en plusieurs phases de vérifications :* Assise du mur goutterot nord de la nef romano-ogivale, près de l'emplacement du tombeau Burgonde nord.

* Substructions de la partie ancienne du prieuré.

* Limite nord de la semelle supportant le monument antique et N.D. de la Mure.

Sur le plan administratif, ce chantier portait le n° suivant : CHANTIER DES DOM. N° 408/60.

o

o o

Nous pratiquons deux trouées dans la murette sud du tombeau burgonde nord, l'une au SE et l'autre au SW. L'intervalle entre le tombeau et l'assise du mur goutterot nord de la nef est recouvert par un premier rang de moellons équarris et débordant puis par 3 assises de grosses dalles équarris, elles mêmes débordantes (en marches d'escalier) atteignant 42 cm. (la dalle la plus profonde a 20 cm. d'épaisseur). A ce niveau, le débord est de 30 cm.- Mais du sol actuel (cote 124,22) et sur une largeur de 25 cm, s'étagent trois rangs de moellons le dernier prenant appui sur la murette sud du tombeau, murette dont l'épaisseur atteint 34 cm. Sous la dernière dalle de granite, on trouve un blocage d'opus caementicium épais de 50 cm. et dont la forme est celle d'un tronc de pyramide très légèrement rentrant au départ pour déborder de 5 cm. à la base. La dernière dalle de granite déborde donc de 31 à 32 cm. l'assise d'opus caementicium. La fondation de la nef s'arrête donc à la cote 123,30. Or, l'assise antique sud se trouve à la cote 122,53. Nous rappelons que, de ce côté, le sol est à 124,22 alors que le parvis et les terrains méridionaux se trouvent à la cote 124,44.

Les pièces méridionales antiques (cubiculum SE et cubiculum SW, se trouvent à la cote 122,94 et la différence entre les deux cotes d'altitude nous livre simplement l'épaisseur de la dalle d'opus signinum multipliée par 2 soit 20,5 cm.-

L'opus caementicium découvert dans ce sondage n'est donc pas antique, c'est l'oeuvre des bâtisseurs de la seconde moitié du XIIe siècle. Le socle antique quant à lui est donc moins large que la nef (6,15 m. intra muros et près de 7 m. - 6,98 m. - extra-muros).

L'intervalle entre le tombeau burgone nord et l'assise de la nef est comblé de terre de remblai. Quant à l'opus caementicium de la 2e moitié du XIIe s. il repose sur des limons et galets fluviatiles du sol naturel.

o

o o

. Le second sondage a lieu au midi, à la limite des ruines (enfouies) et des cultures (vigne). Le sondage s'effectue au ras du socle, côté vigne (cote 124,25). Sous l'amas, devenu habituel, de vestiges hétéroclites mêlés à de la terre, nous rencontrons un mur très dégradé (cote 123,70) que nous suivons sur près de 2,50 m. La direction de ce mur est N.NW - S.SE. Nous rencontrons bien vite un mur de refend qui va nous permettre de reconnaître une pièce intérieure et une autre laquelle si elle n'est intérieure est peut-être une cour fermée. Au nord, le sol est cimenté alors qu'au sud, le sol est plus bas et de terre.

Le sol de la pièce est à la cote 122,70 alors que celui de la "cour" est à122,40- Non seulement le sol de la pièce nord est cimenté encore faut-il qu'il soit pavé de pierres de petit appareil remployé en trois couches successives et atteignant une épaisseur de 40 à 50 cm.- Il s'agit sans doute d'une écurie ou d'une remise comme semble l'attester une gourmette de mors retrouvée dans les remblais supérieurs.

Mais l'intérêt principal vient du mur de refend que nous avons suivi sur une longueur de 2,60 m. En effet, celui-ci encore haut de 1 m. est bien moins épais que le mur contre lequel il s'adosse à l'ouest. Le premier mur atteint 95 cm. d'épaisseur alors que le dernier n'a que 70 cm. de large. Mais le mur de refend a pris pour appui un mur antique dont l'orientation générale est EW avec un décalage assez marqué (env. 4°). Le mur antique a une largeur de près d'un mètre pour 60 cm. de haut. Il s'asseoit lui-même sur une assise de fondation (opus caementicium de 30 cm.à 40 cm. d'épaisseur).

Alors que le mur médiéval s'arrête contre le précédent, le mur antique, après être passé sous le mur NS (et lui avoir servi d'assise) se poursuit vers le levant. De ce côté (face orientale), une voûte constituée de blocs cimentés apparaît. Le point haut est à 122,98 et le point bas 122,43 pour une largeur de *?77 m. - Mais ce travail est long et pénible. Trois journées pleines (à 15 h. la journée) ont été nécessaires pour effectuer cette tâche et bien que nous ayons un ouvrier (M. Cyprien Germain) nous ne suffisons plus à la tâche. Mais la découverte de cette voûte nous permet d'entrevoir une maison de type dauphinois rhodanien typique. Le rez-de-chaussée, enterré d'environ un demi-mètre, avec cave, remise, écurie, etc ... et l'étage avec escalier et longue galerie en façade et sur laquelle s'ouvrent les pièces, cuisine, chambres, etc ... Quant au mur antique EW il ne peut s'agir du mur de clôture méridional (nous en aurons la confirmation en 1969) et son usage reste inconnu.

o

o o

Les deniers travaux portèrent sur une reconnaissance du socle antique en limite nord. A 16,50 m. de la nef (mur gouttetot nord) le socle se termine non sans avoir considérablement remonté sa butte. Celle-ci, de près de 5 m. de large se situe à 124,70 m. (Contre la Nef : 124,22 - Zone sud : 124,44).

Nous dégageons la base de cette butte, côté extérieur et ne tardons pas à mettre au jour ce que nous prenons pour un mur et qui s'avèrera par la suite être un socle, à la cote123,00 m. La face externe de ce socle se trouve à 25 cm. au-delà des limites de la parcelle. Si bien que cette zone antique se trouve à 16,75 m; de la nef. Nous suivons cette limite sur 11 mètres et constatons que la différence de niveau (124,70 - 123,00 = 1,70 m.) comprens, en partant du sommet : humus et terre arable, vestiges hétéroclites, opus caementicium lequel, à lui seul, représente plus de 1,20 m. de haut. Ce blocage était revêtu à l'origine, d'un parement qui a été arraché à peu près partout mais il en reste assez en place pour reconnaître le travail. Dans le prolongement de la première travée de la nef, nous mettons au jour la sépulture d'un sujet masculin, de taille moyenne (env. 1,60 m.) en parfaite connexion anatomique, la tête à l'ouest. Un seul détail, son bras droit était ramené sur l'estomac et l'avant-bras plié permettait à la main droite de se couvrir la face, en signe d'humilité. Sur la dernière lombaire nous récupérions une boucle de ceinture et sous la crête iliaque gauche un curieux petit objet en os, pixyde probable. A environ 25 cm. des pieds, une pierre dressée figurait une stèle. Datation : XIIIe - XIVe s.

Subventions pour N.D.de la Mure : 100,00 F.

PLANS : 48, 50, 51, 52, 53, 54.

PHOTOS : 3, 5, 6, 7, 8, 9.

Réf. Chantier N° DOM. 408.60
Le Dr :

48

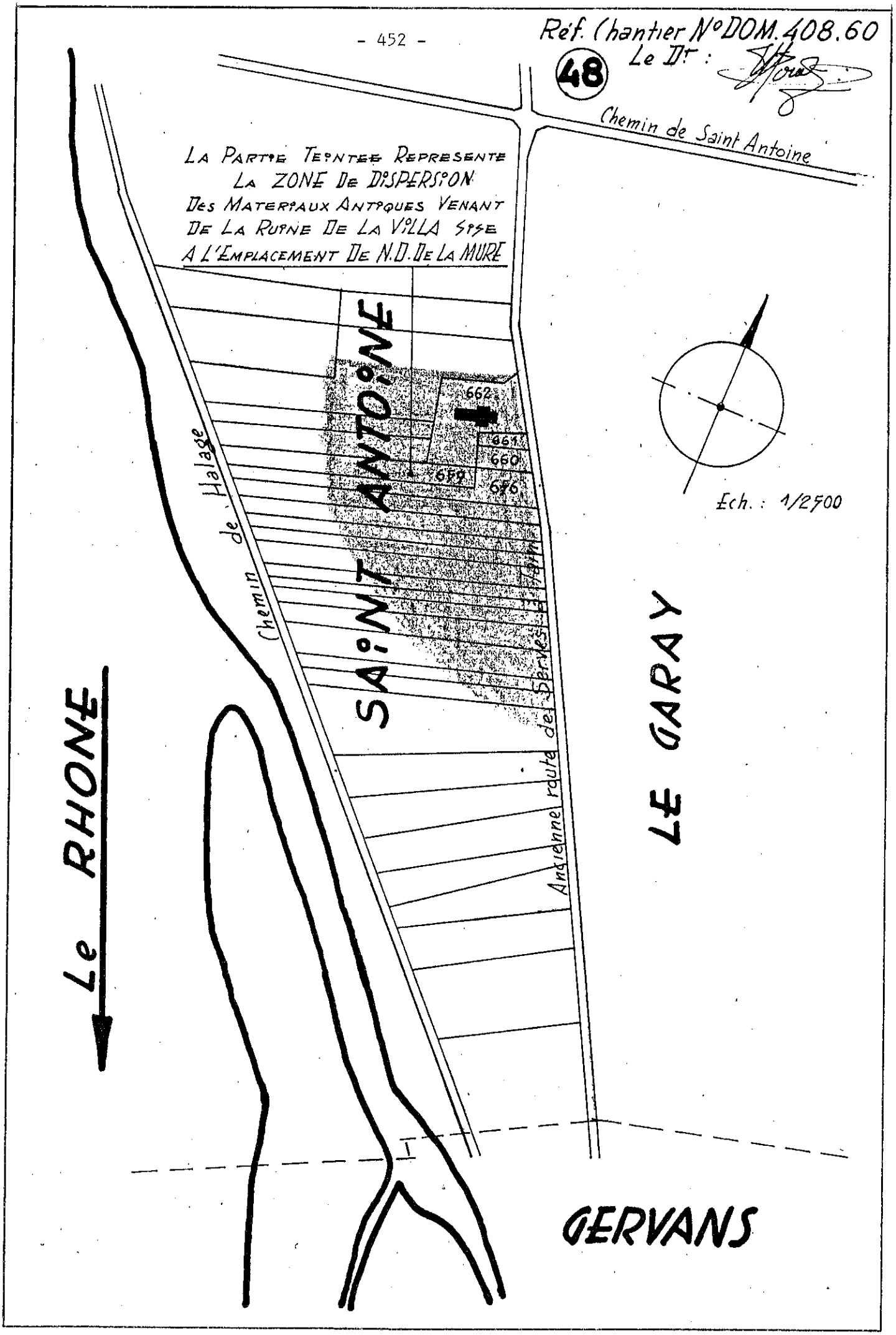

COUPE-ELEVATION SUIVANT A·A

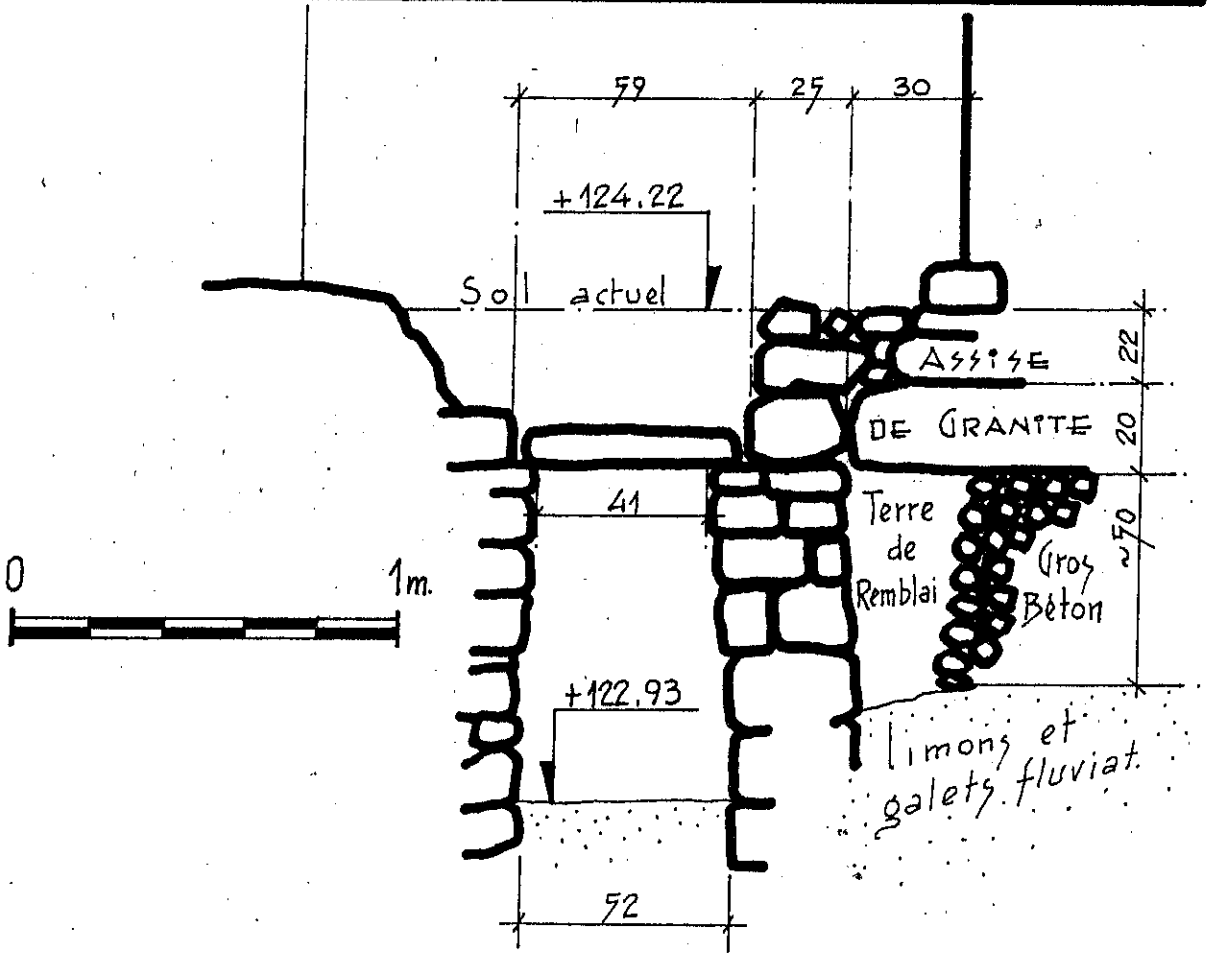

VUE EN PLAN

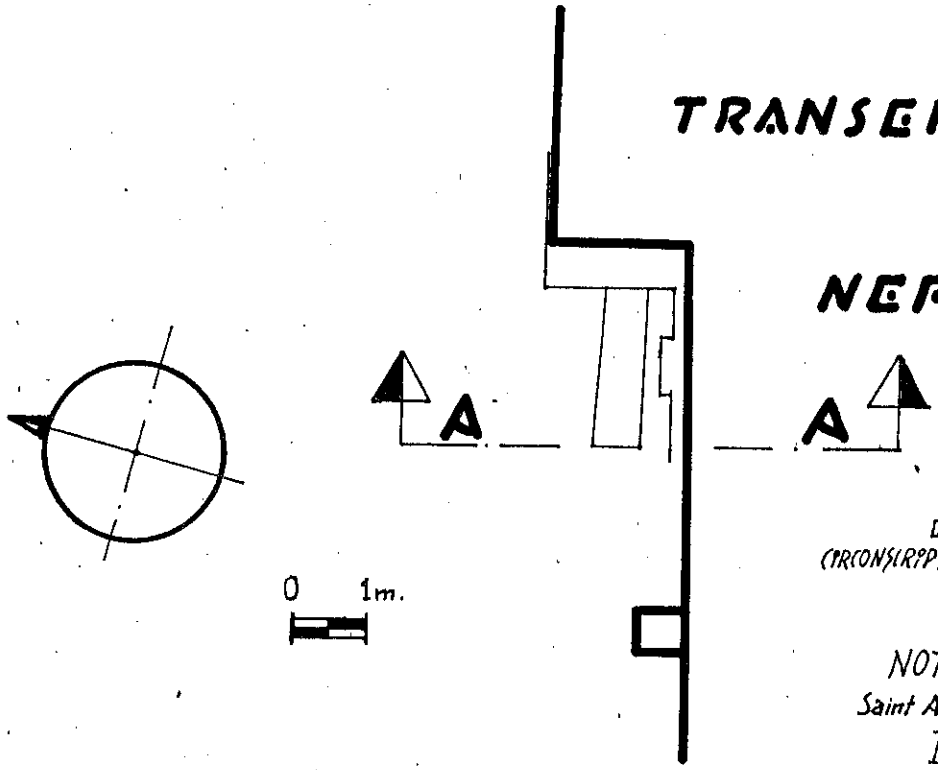

50

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
CIRCONSCRIPTION DES ANTIQUITÉS HISTORIQUES DE GRENOBLE
Chantier DOM. 408·60

NOTRE DAME DE LA MURE
Saint Antoine d'EROME · DROME
IVe. CAMPAGNE DE FOUILLES

F·1

Le Dr: J.

Paris, 24·8·60

F2

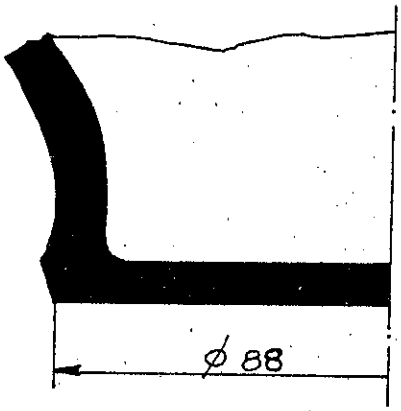

FONDS DE VASES

Poterie Ocre-Jaune

Pâte à Dégraissant à grains fins

Simple couverte.

F2

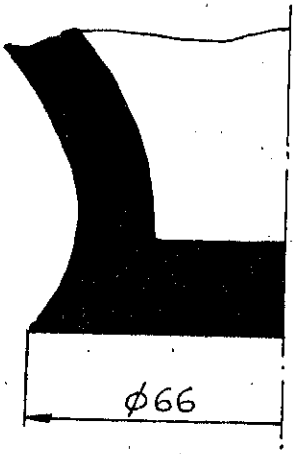

F2

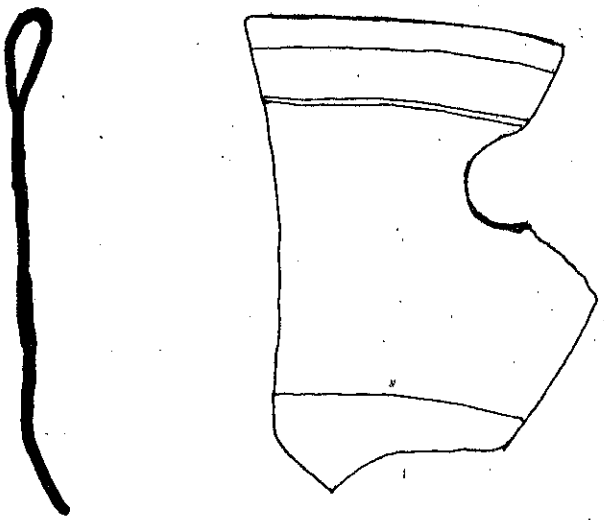

Tesson de Lacrymatoire

(Verre)

54

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

CIRCONSCRIPTION DES ANTIQUITES HISTORIQUES DE GRENOBLE

N. D. DE LA MURE

Saint Antoine d'EROME (Drôme)

IVe CAMPAGNE DE FOUILLES

REF. DOM. 408-60

ELEVATION ST A-A

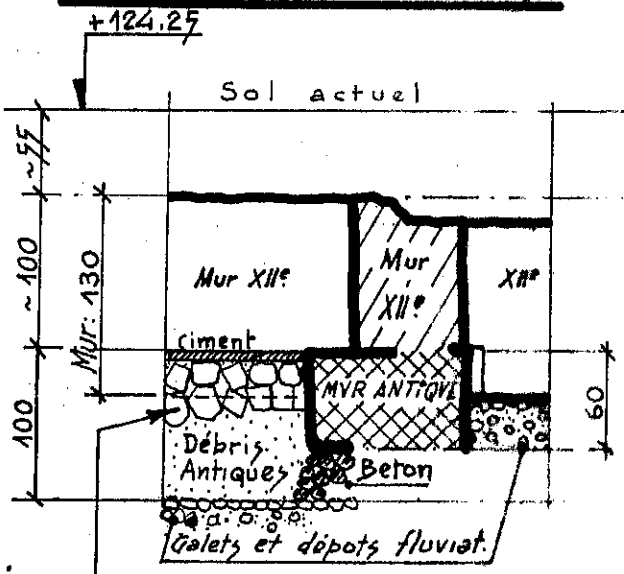

Pierres de taille et de parement réemployées en paaage grossier

ELEVATION ST B

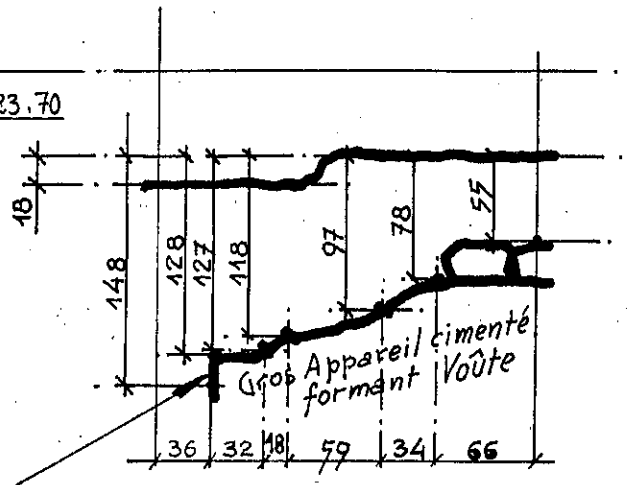

Ce ressaut correspond à l'accrochement de la "Voûte" (?) sur la muraille antique (Face Sud)

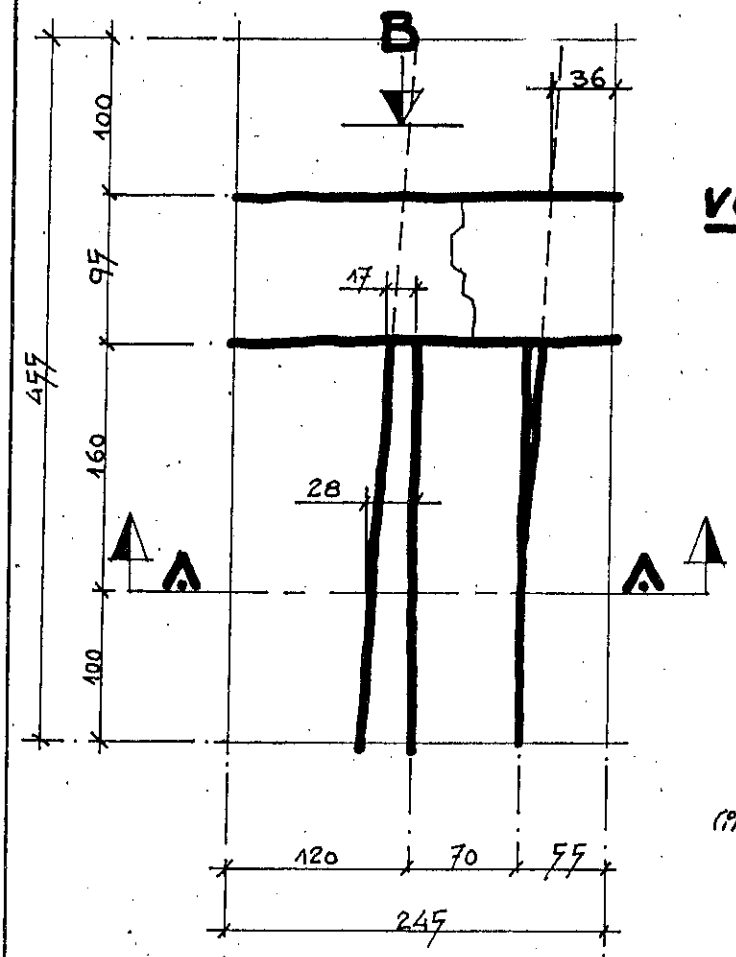

VUE DE DESSUS

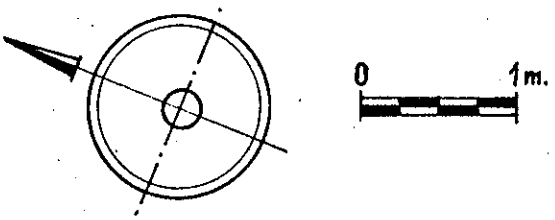

51

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

CIRCONSCRIPTION DES ANTIQUITES HISTORIQUES DE GRENOBLE

Réf. : DOM. 408-60

NOTRE DAME DE LA MURE

Saint Antoine d'EROME - DROME -

IVe CAMPAGNE DE FOUILLES.

F - 2

Le Directeur :

Paris, 23 Août 1960

S.T.A.

F2

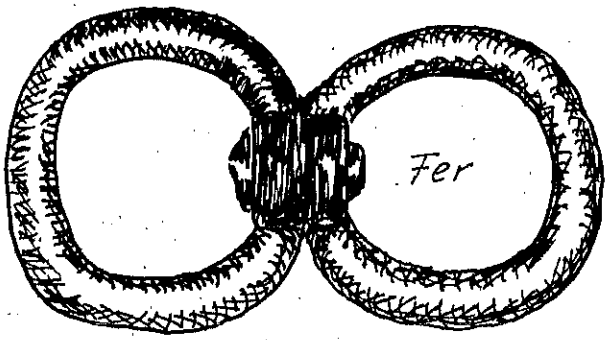

HARNAIS DE CHEVAL
GOURMETTE DE MORS
Epoque récente
mais antérieure à
1679

F3

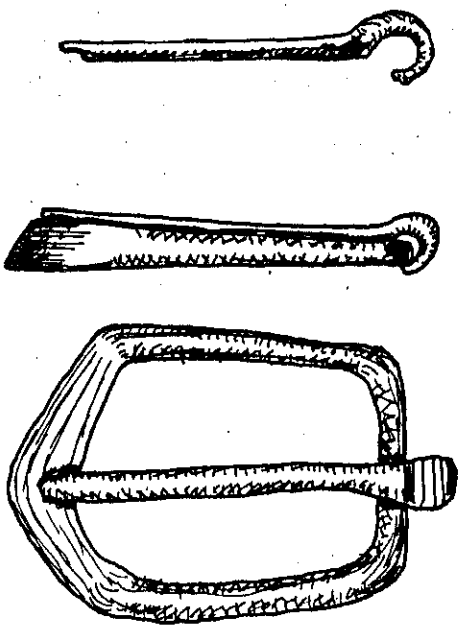

SEPULTURE N° 89
BOUCLE DE CEINTURE
Fer
MOYEN-AGE ?

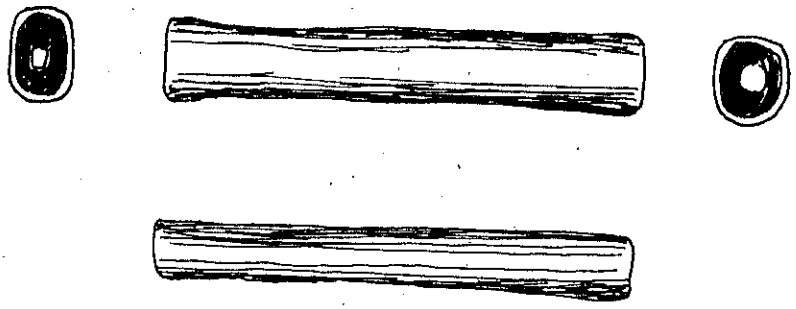

SEPULTURE N° 89
PIXYDE (?)
Os
MOYEN-AGE ?
(Cet objet voisinait la
Boucle de ceinture . —)

F3

53

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE
CIRCONSCRIPTION DES ANTIQUITES HISTORIQUES
DE GRENOBLE
N.D. de la Mure
Saint Antoine d'EROME (Drôme)
IVe CAMPAGNE DE FOUILLES
CHANTIER DOM. 408-60
1960

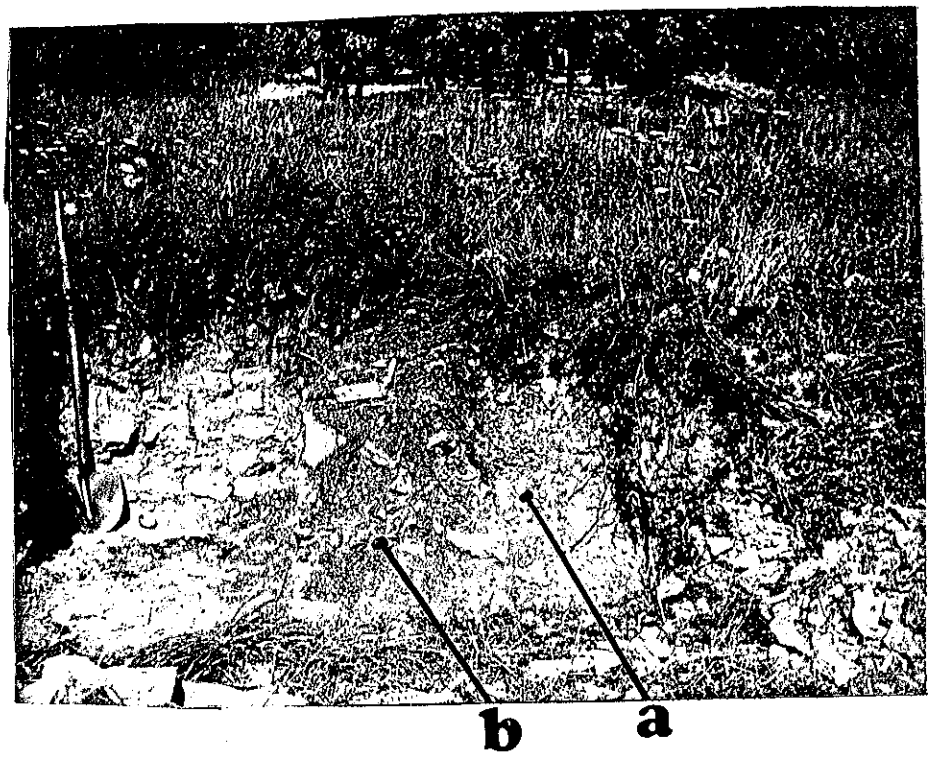

a) = Mur NS très dégradé au midi
b) = Mur EW

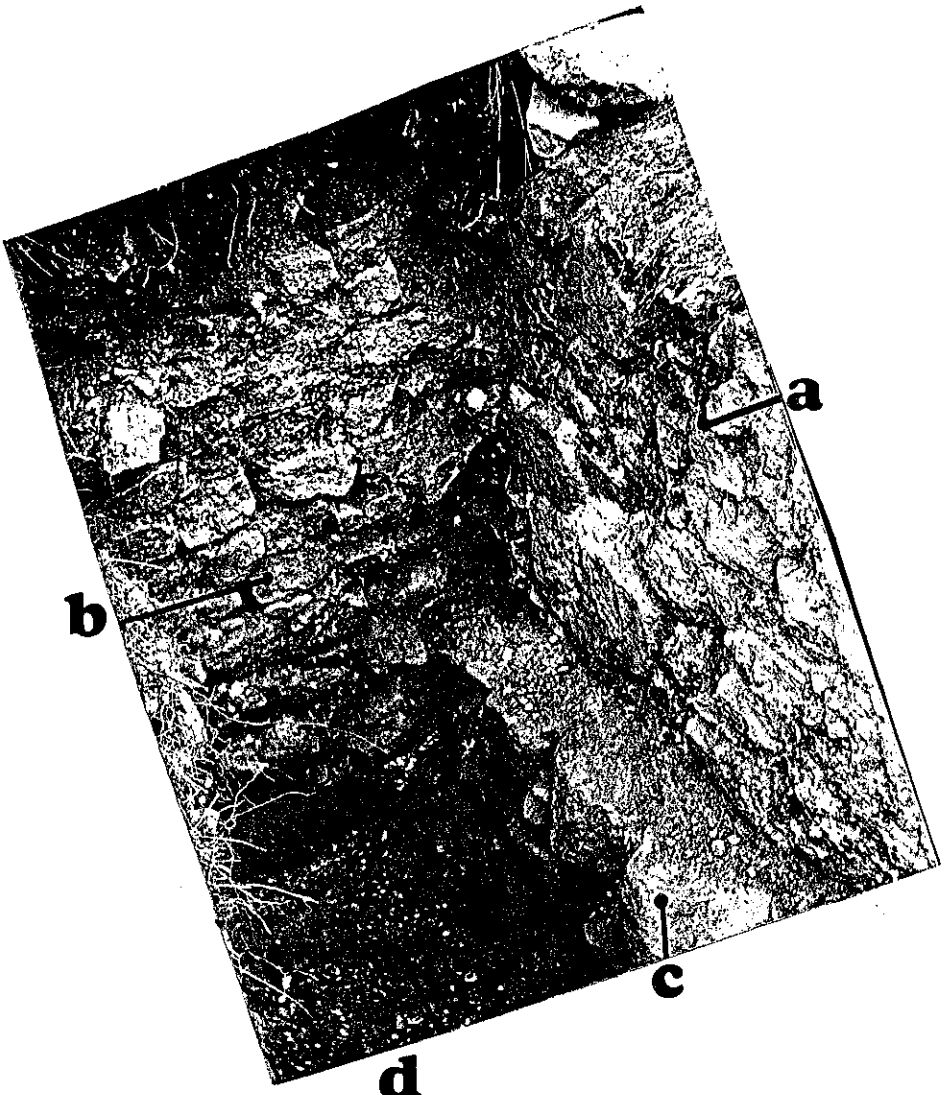

a = Le Mur EW repose sur " c "
b = Le mur NS enjambe l'assise antique
c) = Muraille antique en gros appareil.
Le sol du Moyen-Age se trouvait à la base du mur " a "
d) = Alluvions

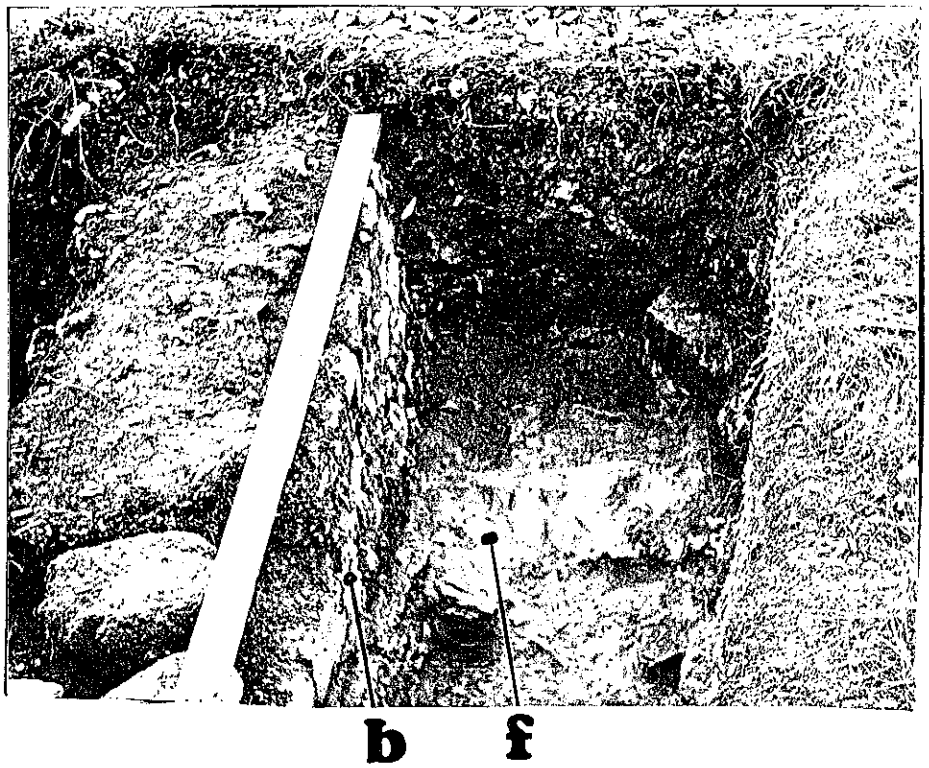

b) = Mur NS
f) = Voûte à la clef

Détail : Même Légende

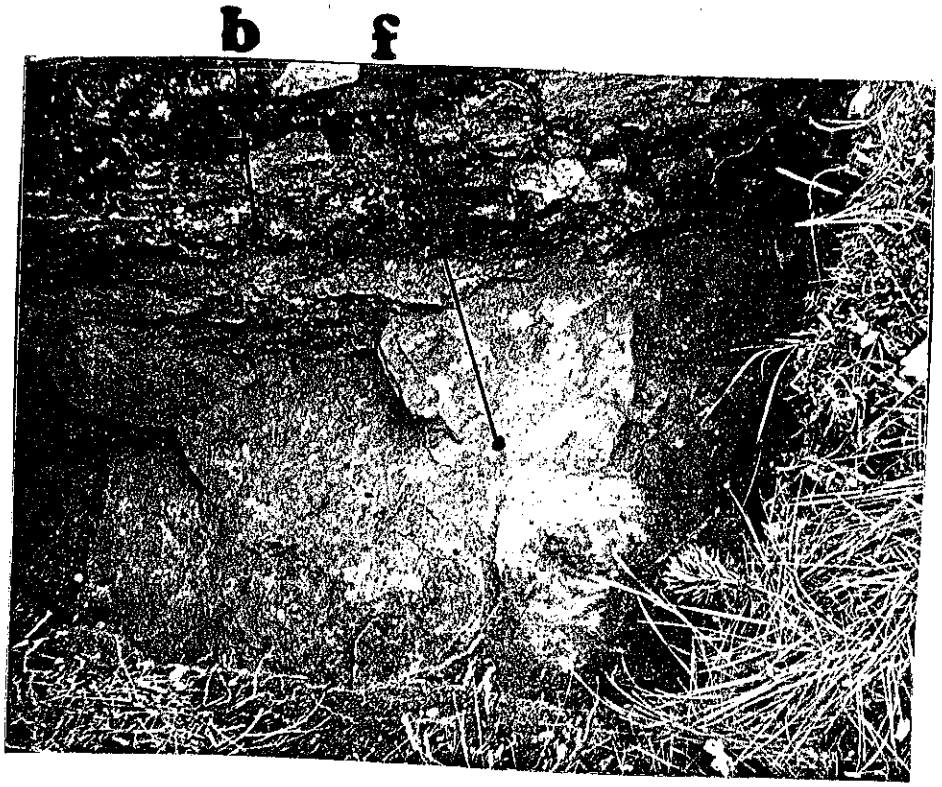

a) Socle antique
b) Chapelle, face nord
c) La ligne de peupliers marque la Rive Gauche du Rhône
d) Coteaux ardéchois de Vion

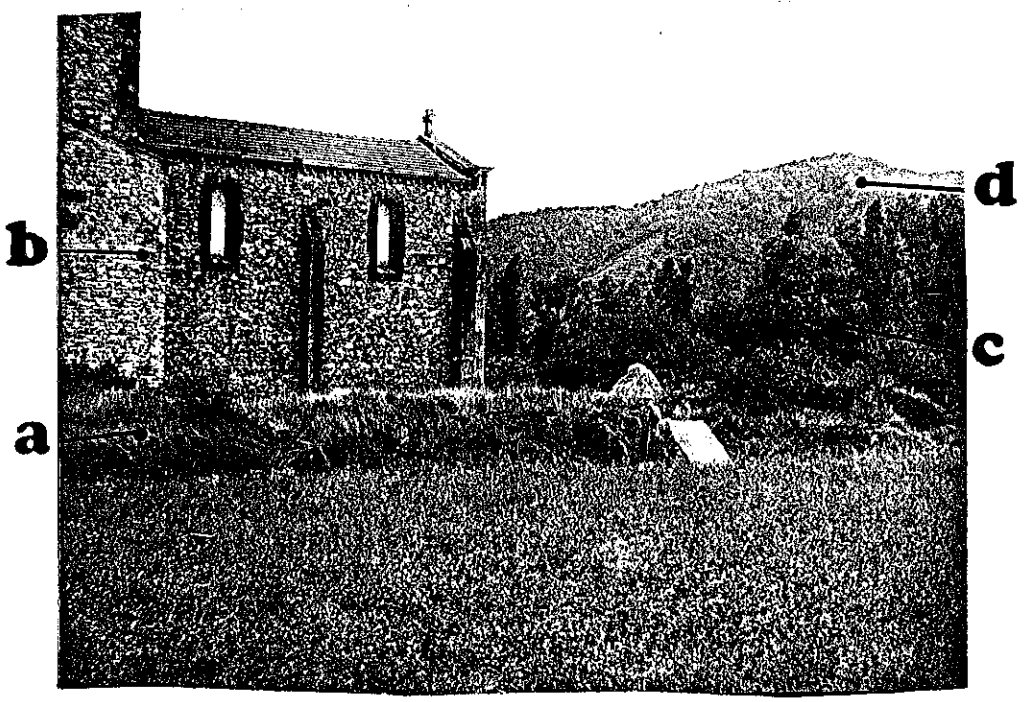

a) Assise de la limite N. antique
b) Blocage interne d'opus caementicium

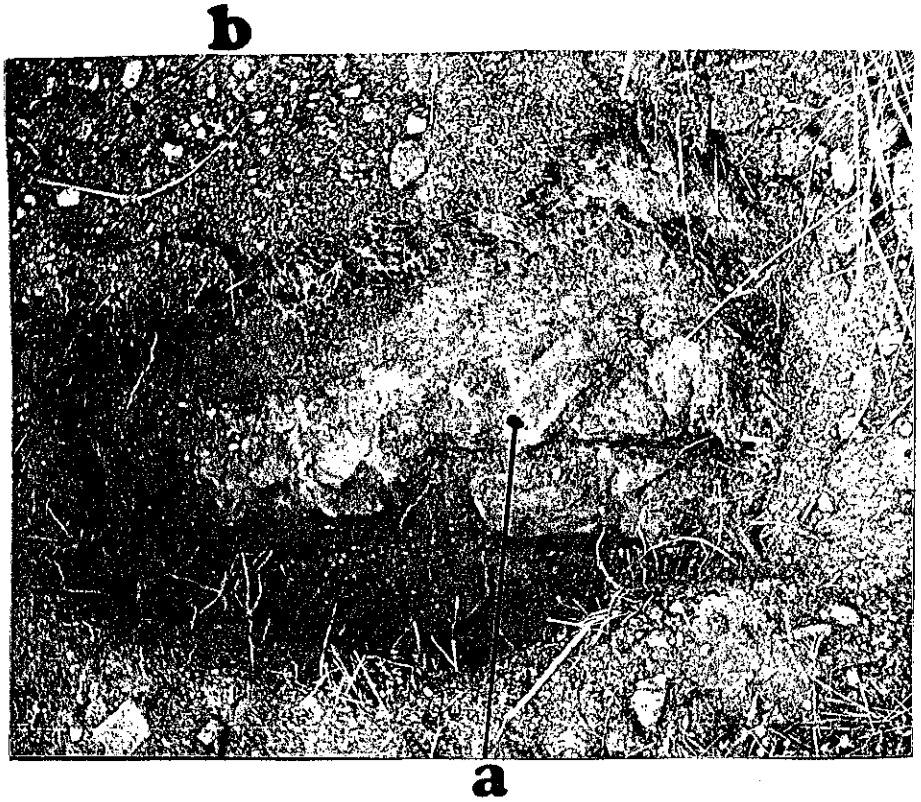

1961

Ve Campagne de Fouilles - Eté (mois d'Août)

Cette campagne fut toute entière consacrée à des fouilles in-ecclesia. Elles permirent de retrouver le monument antique et les églises primitives jusqu'à l'agrandissement de la seconde moitié du XIIe siècle, la destruction de 1679 et la reconstruction partielle de 1872.

Afin de pouvoir exécuter ces travaux sans nuire à l'équilibre de l'édifice actuel nous avions demandé conseil à l'un de nos amis architecte : M. Charles Foray, Architecte en Chef des Thermes Nationaux et Maire-Adjoint d'AIX-LES-BAINS (savoie).

Sur le Plan administratif, ce chantier portait la référence suivante : CHANTIER DES DOM. n° 211 / 61.

La subvention ayant été généreuse (1.000,00 F.) nous nous sommes assuré les services d'un terrassier professionnel (M. BOSVEIL, d'EROME) et nous avons pu louer du matériel roulant (50 m. de rails Decauville, une plaque tournante et 2 wagonnets), pour évacuer les déblais.

Les sondages ont pour champ d'action le transept, le choeur et la 1ère travée de la nef.

Nous nous contentons ici d'un résumé, d'une synthèse, renvoyant aux plans : un dessin juste valant mieux que cent discours.

La première tâche consista, aux emplacements prévus, d'enlever les couches de ciment de sol des réfections de 1872 et de 1928. C'est ainsi que, entre les piliers W du transept, nous mettons au jour, sous la couche d'incendie de 1679 (?), un emmarchement de molasse. La cote d'altitude de l'église (pavé) est de 124,200 qui donne la référence ± 0,00 . L'emmarchement est donc à - 0,07 et, à 12 cm. vers l'Est, le pavage de l'église, antérieure à 1679, constituée de carreaux de céramique (18 x 18 x 3,5 cm.), mais encore plus bas (cote : - 0,18) et au-delà dans le béton un trou de 17 x 17 x 13,5 cm.- Enfin, à la cote 0,40 nous trouvons un pavage qui doit correspondre au sol de l'église de la seconde moitié du XIIe s.- Au-delà, nous trouvons un mur antique NS dont les parties hautes ont été arasées à cette cote (-0,40) puis, plus à l'est, un fossé comblé de terres et matériaux divers, sur 0,70 m. de large. Au-delà, une stratigraphie peut-être établie, en curant le fossé. A la cote - 0,97, le mur antique marque un décrochement (0,25 m. vers l'est) et 70 cm. plus bas s'arrête sur le sol naturel (limons, graviers et galets fluviatiles)? L'assise romaine s'arrête donc à la cote - 167 cm. Si la cote de l'église (124,20) se trouve plus bas que l'extérieur (124,44), la cote d'altitude de ces fondations romaines est donc de 122,53 soit 41 cm. plus bas que le sol des cubiculae SE et SW. A 45 cm plus au levant, la couche de terres et galets rapportés remonte de 108 cm., puis, toujours en montant, nous reconnaissons, une couche de mortier pulvérulent (10 cm.), un plancher (5 cm.), un sol de terre battue avec présence de gros galets liés entre eux par un mortier rubéfié (18 cm.) puis une couche de cendres tassées, noires et grasses de 5 cm. d'épaisseur. Il ne fait aucun doute que le sol situé directement sous les cendres, correspond au sol de l'abside romano-ogivale (?) à moins qu'il ne s'agisse alors du plancher sis 18 cm. plus bas, victime de l'incendie de 1679.

Dans la stratigraphie de l'abside de la seconde moitié du XIIe siècle, on aurait côté Nef un pavage antique remployé à la cote 123,50 et un emmarchement de 30 cm. ou un second pavé à la cote 123,80 pour accéder au plancher de l'abside à la cote 123,76 (donc plus bas que le sol de la nef). Il vaut mieux s'en tenir à la 1ère solution : sol de la nef = 123,50 / emmarchement de 30 cm formant soubassement d'une grille de jubé et accès au sol de l'abside à la cote 123,76.

A une époque intermédiaire, tout en exhaussant le sol de la nef (2e pavé) à la cote 123,80, on rehaussa le sol de l'abside à la cote 123,94 (avec une seule marche de 14 cm.

La couche d'incendie ne peut- être que celle de 1679 et celle de la nef postérieure. Toutes les autres couches au-dessus du pavé à la cote 123,80 dans la nef et 123,94 dans l'abside sont récentes, entre 1872 et 1928.

Seconde remarque ayant trait à la fouille Bras de transept Sud/ Croisée de transept :

* Comme la partie occidentale du transept s'appuie sur le monument antique sur 193 cm., la partie orientale est en porte-à-faux sur plus de 2,75 m. (intra-muros) et encore plus en déséquilibre avec l'abside ! Les bâtisseurs du XIIe S. ont donc édifié un renfort (ou tirant), encastré d'une part dans les substructions antiques, d'autre part repris dans le vif du pilier oriental. Ce mur est seulement à 19,5 cm. du sol moderne (cote 124,005. Ceci est incompréhensible et ne cadre pas avec le sol reconnu comme étant à 123,80. Or, effectivement, le sol de la partie sud du Bras de transept sud est relevé d'autant et se trouve donc à ce niveau de 124,005.sur 1,10 m. de large (1,60 avec la partie haute du mur) et 4,68 m. (largeur du transept). Ce mur a : partie haute 50 cm. d'épaisseur pour une hauteur de 17,5 cm. et partie basse 65 cm. d'épaisseur (en partant du sud : 10 + 50 + 7) pour une hauteur de 67,5 cm.-

* Dans l'axe de la nef existe une fosse ovoïde de 1,80 m. x 1,00 m.Elle est limitée à l'est par l'assise antique mais comme le mur antique (au-dessus) est fracturé sur 1,10 m. de large on ne sait si cette trouée était plus grande. Il est possible qu'elle est contenue un corps (fondateur ?) mais cette fosse dut être pillée en 1679.

* Le mur extérieur antique (extrémité orientale du cubiculum SE) pénètre bien dans le transept mais il marque un décrochement vers l'est de90 cm. après 45 cm. vers le nord.

* Nous avons retrouvé la crypte, du moins ce qu'il en restait. La voûte se dessine en sous-sol mais celle-ci est rompue et pleine de matériaux de démolition. Nous recueillons cependant des débris osseux humains très fragmentés.

* Nous trouvons également des débris humains (côtes, vertèbres, omoplates, bassins fragmentés) tout au long de l'assise du mur antique (extérieur), vers la cote 122,53. Il s'agit bien de sépultures jadis placées contre le chevet de l'église primitive, antérieurement au XIIe siècle, sépultures qui ont fait l'objet d'inhumations secondaires et que nous avons retrouvées dans les deux cubiculae. Fait relativement important, nous trouvons une bonne douzaine de lateres portant un chrisme tracé avant cuisson (" X "). Cet emblème éminemment Chrétien atteste que les défunts enterrés à cet emplacement étaient Gallo-Romains du Bas-Empire (313 ? 315 ? 383 ?).

o
o o

Les autres sondages entrepris dans la nef, sont décevants et nous n'arrivons pas à déterminer la largeur réelle du socle antique. Il est vrai que nous nous sommes interdit l'emploi d'un marteau-piqueur. Nous estimons celle-ci à env. 7 m.

o
o o

PLANS : 64, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 65, 66,

PHOTOS : 2, 3, 4, 11, 12, A.

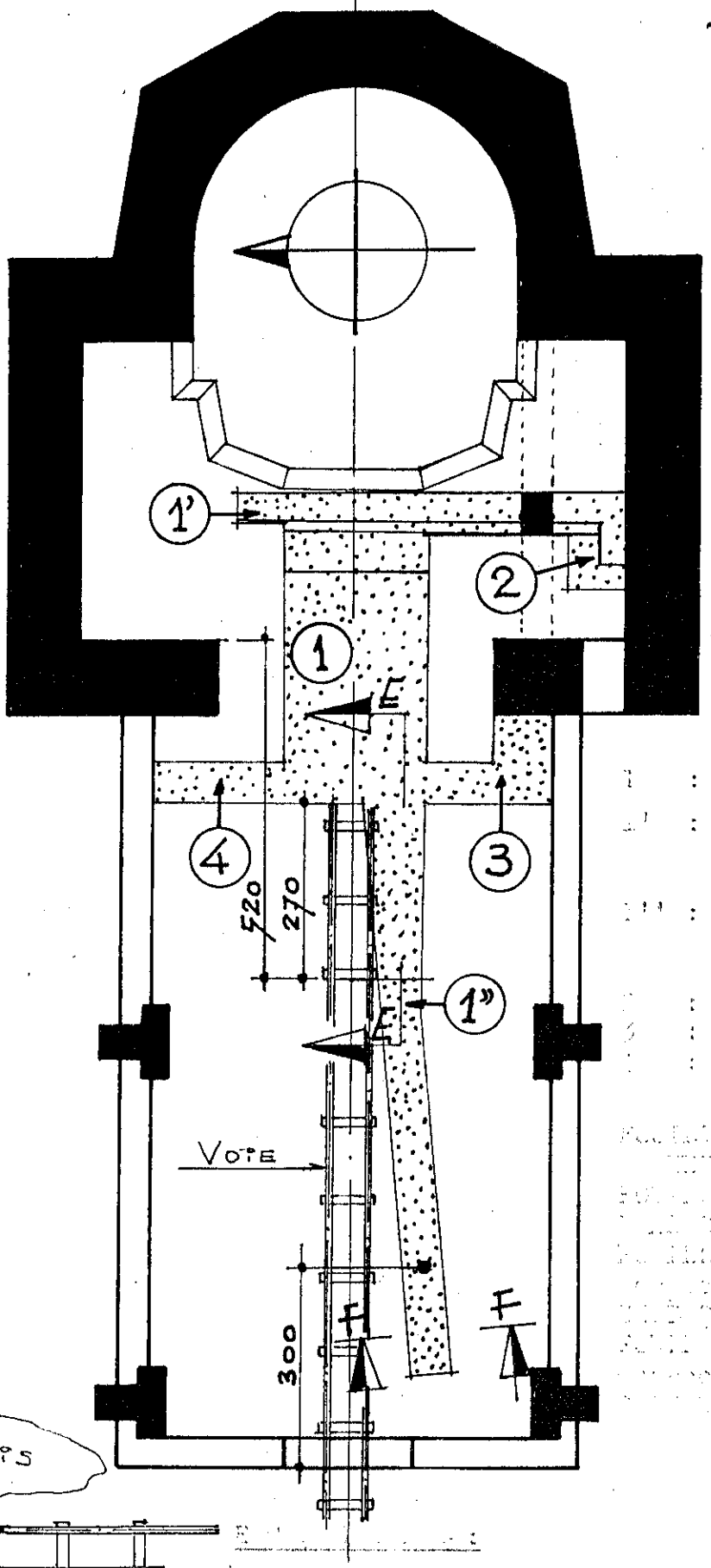

Cl. Boisse Iel. MCMLXI

DÉLIMITATION de la FOUILLE N°1

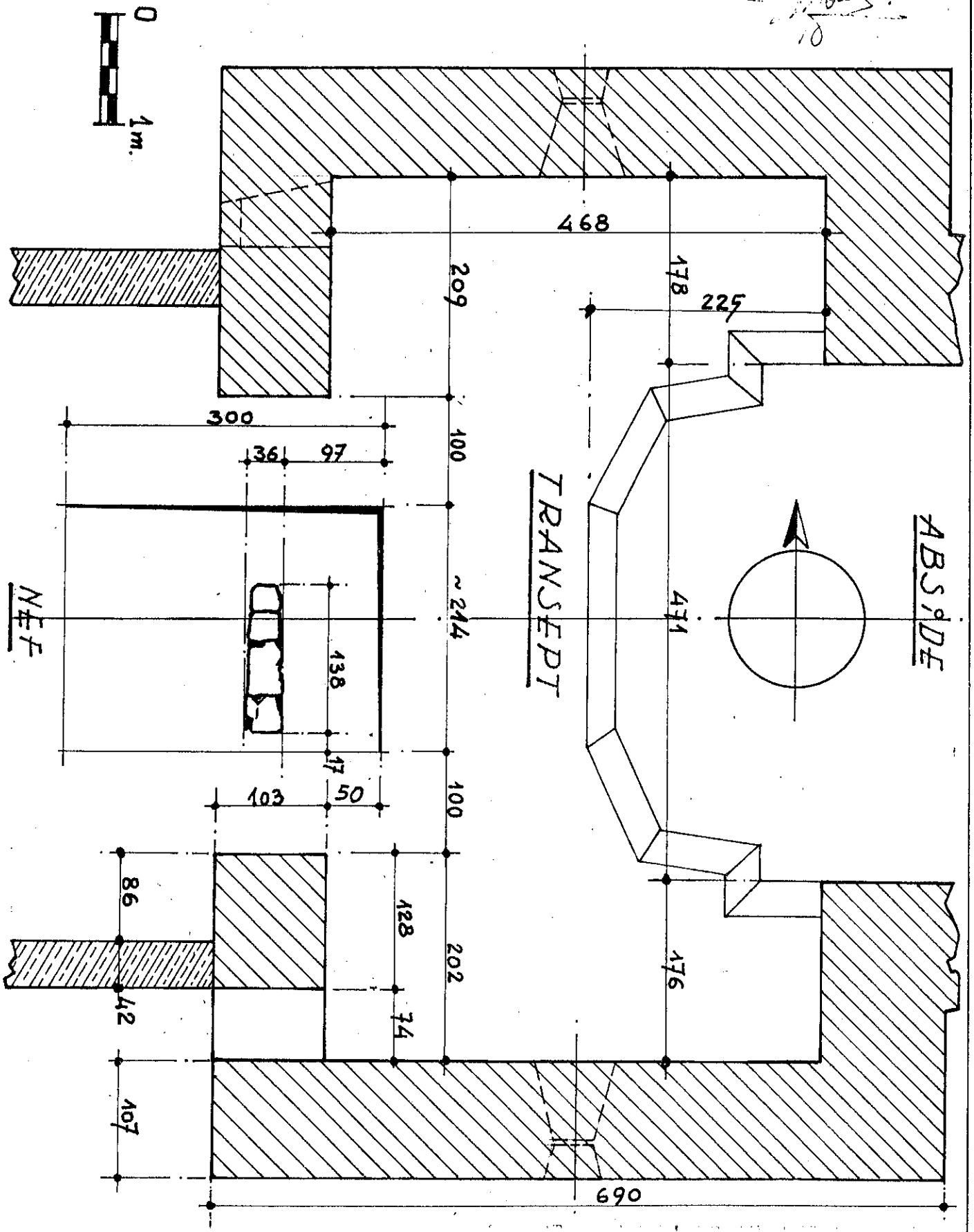

COUPE - ELEVATION SUIVANT A-A

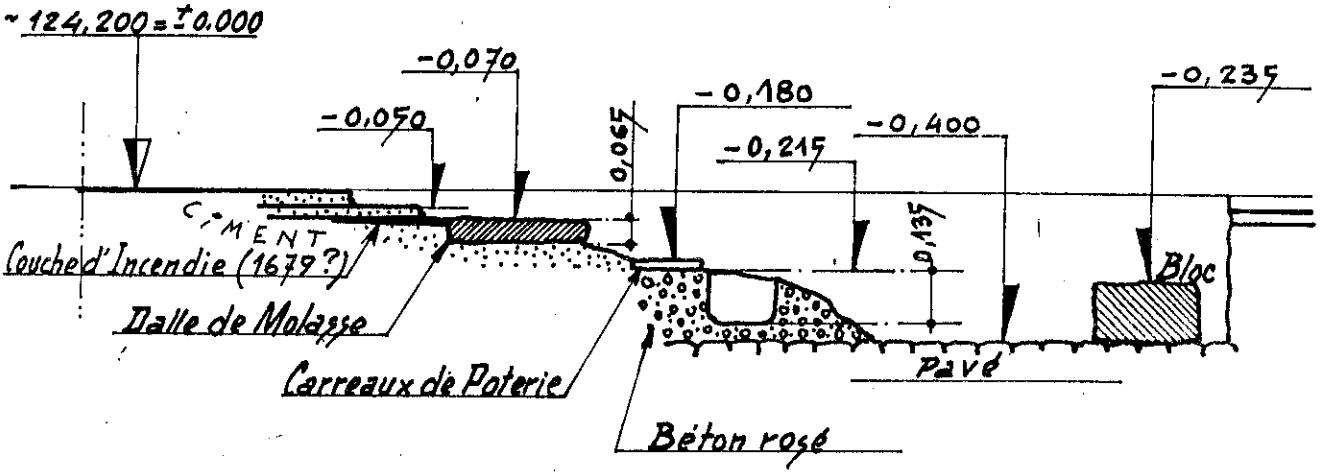

VUE EN PLAN

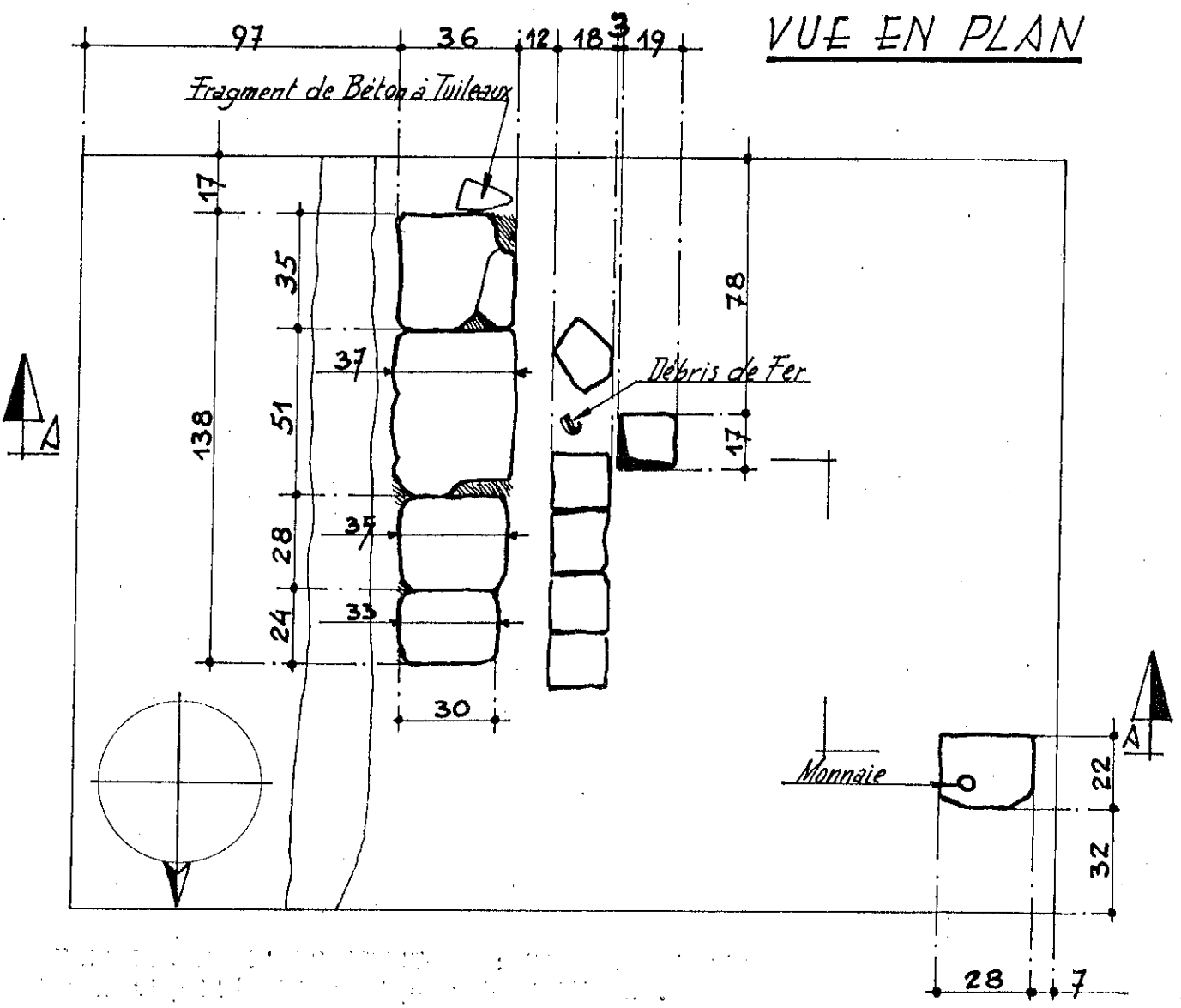

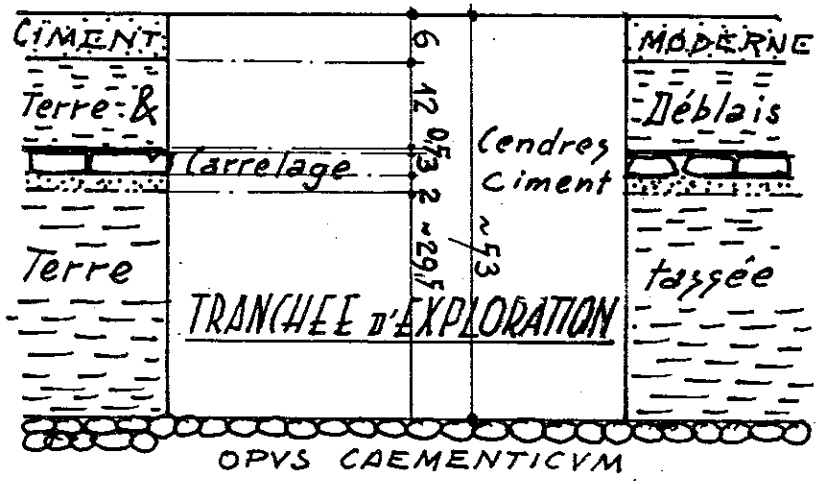

COUPE SUIVANT F.F

Echelle

0 0,5m.

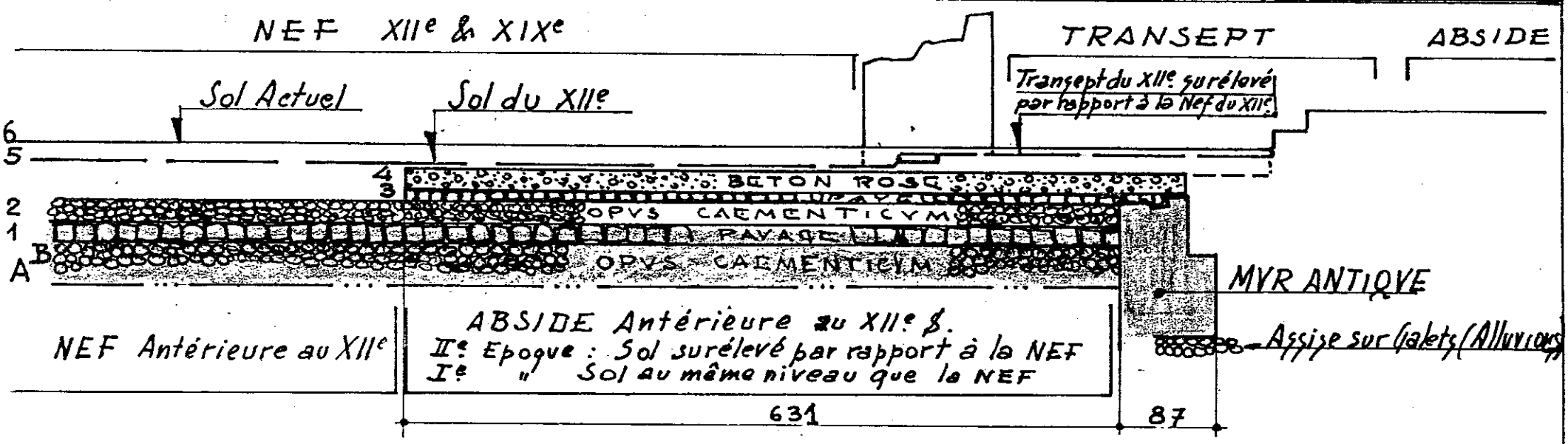

ELEVATION - COUPE SUIVANT E-E

Echelle:

0 0,5 1 0,5 2m. 0,5

VUE SUIVANT X.X

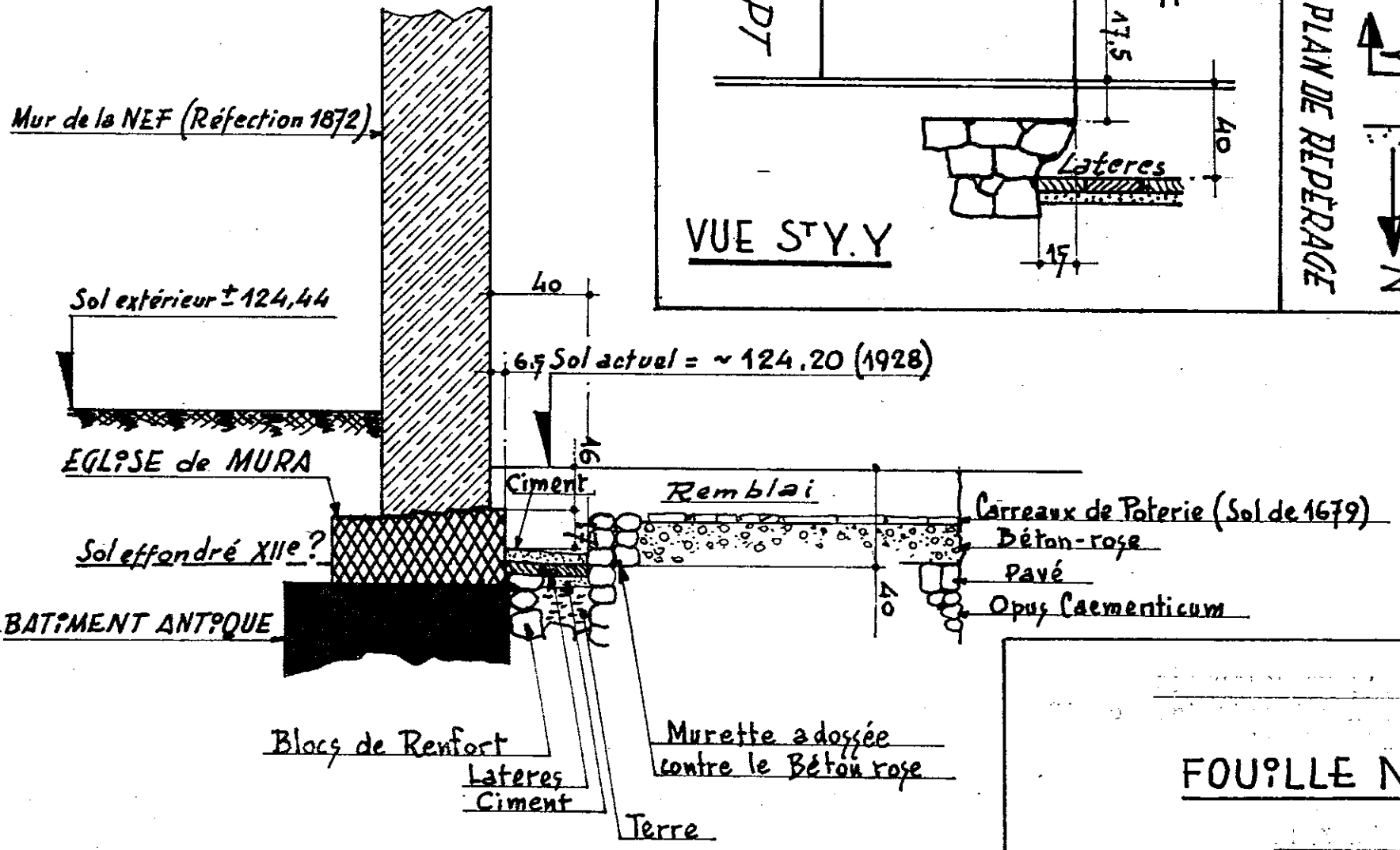

VUE ST Y.Y

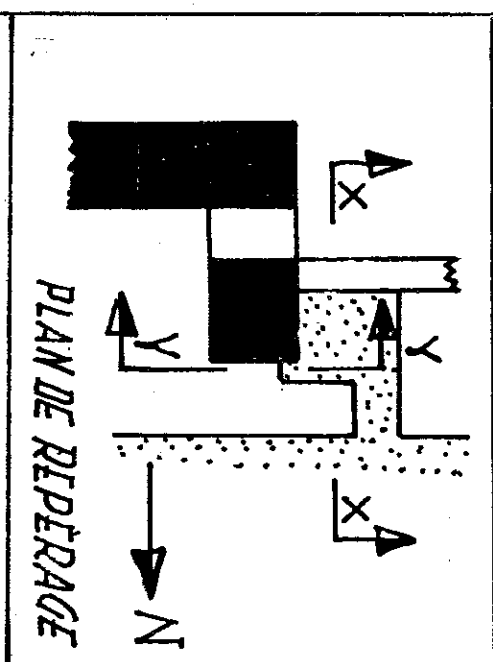

FOUILLE N°3

EXTENSION EST DE LA FOUILLE N°1
&
FOUILLE N° 2

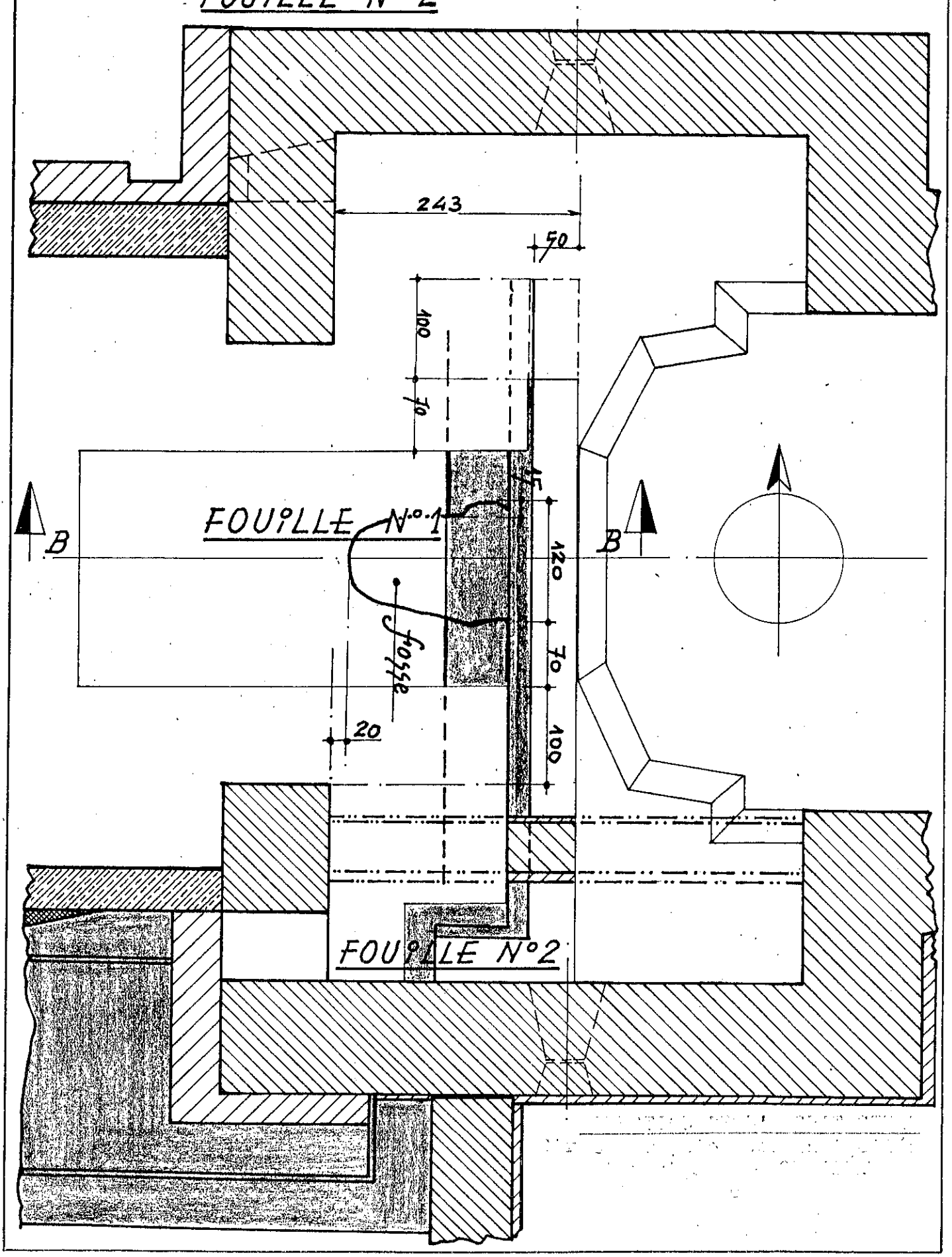

COUPE-ELEVATION S.T B.B

Echelle : 0 1m.

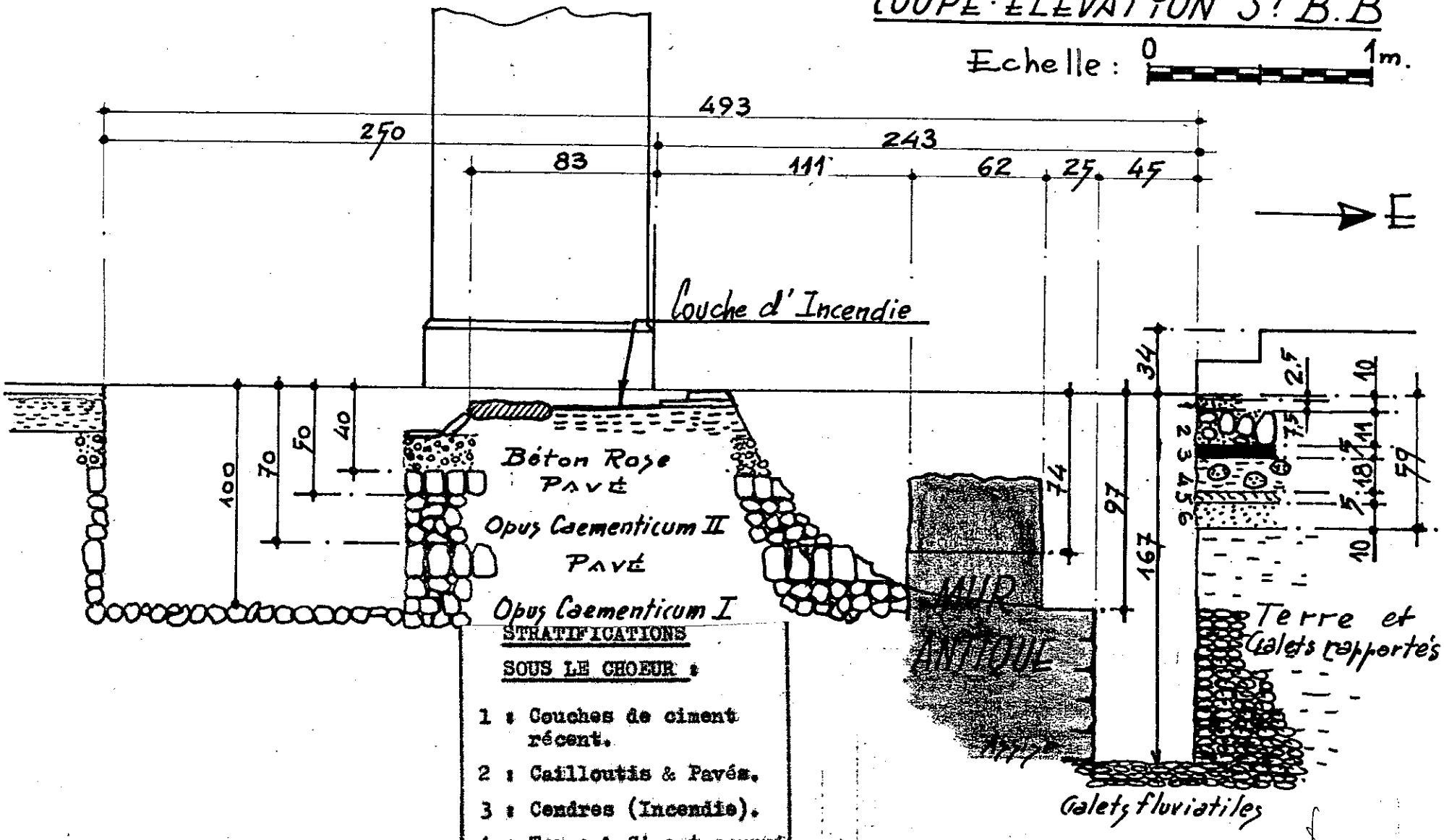

STRATIFICATIONS SOUS LE CHOEUR :

1 : Couches de ciment récent.

2 : Cailloutis & Pavés.

3 : Cendres (Incendie).

4 : Terre & Ciment pourri par poches.

5 : Couche ligneuse contenant des traces de bois brûlé.

6 : Ciment pulvérulent.

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

Circonscription des Antiquités Historiques
de GRENOBLE

PLAN N° 61

FOUILLE N° 2
IN TRANSEPT & BRAS DE TRANSEPT SUD

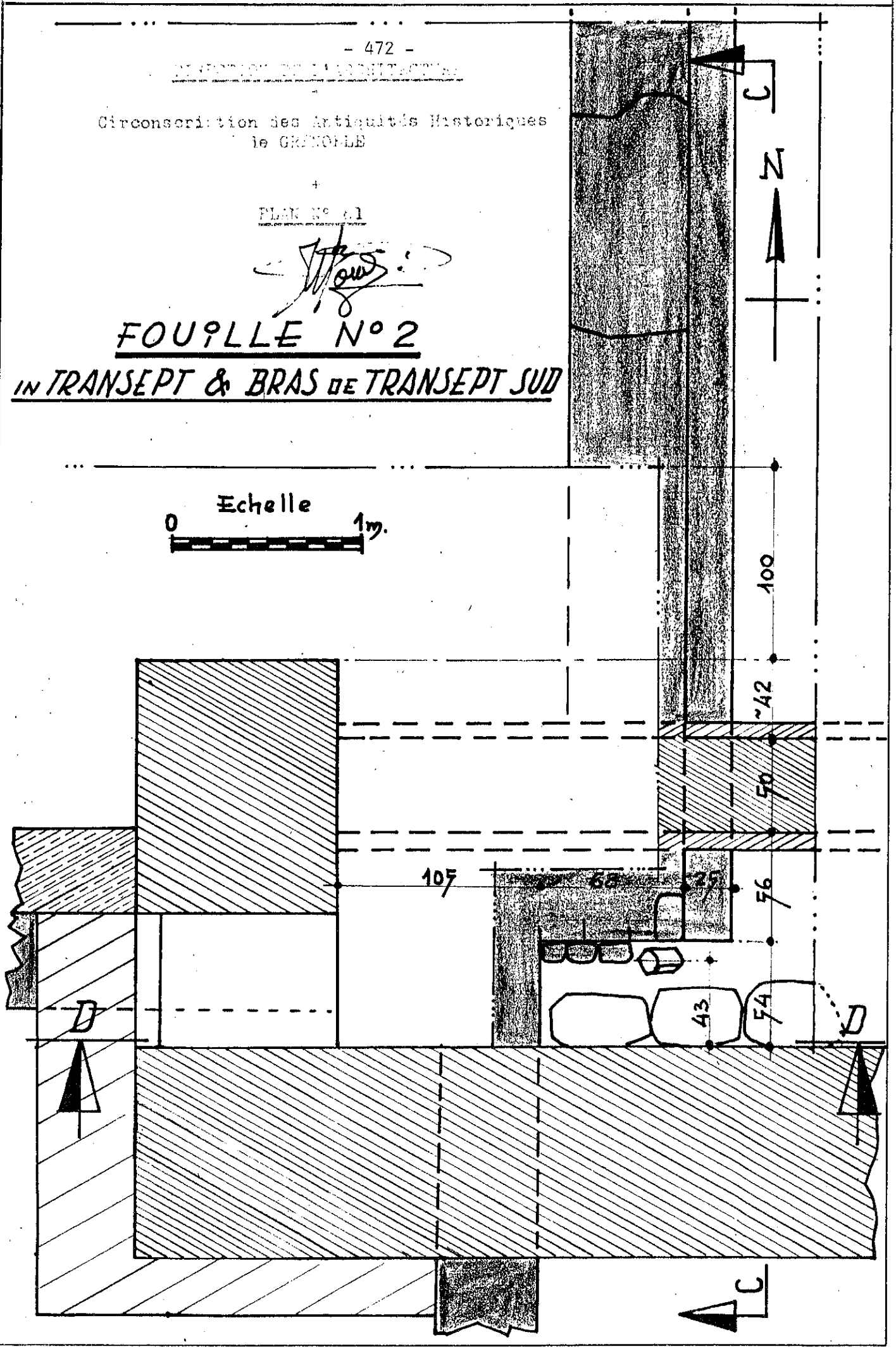

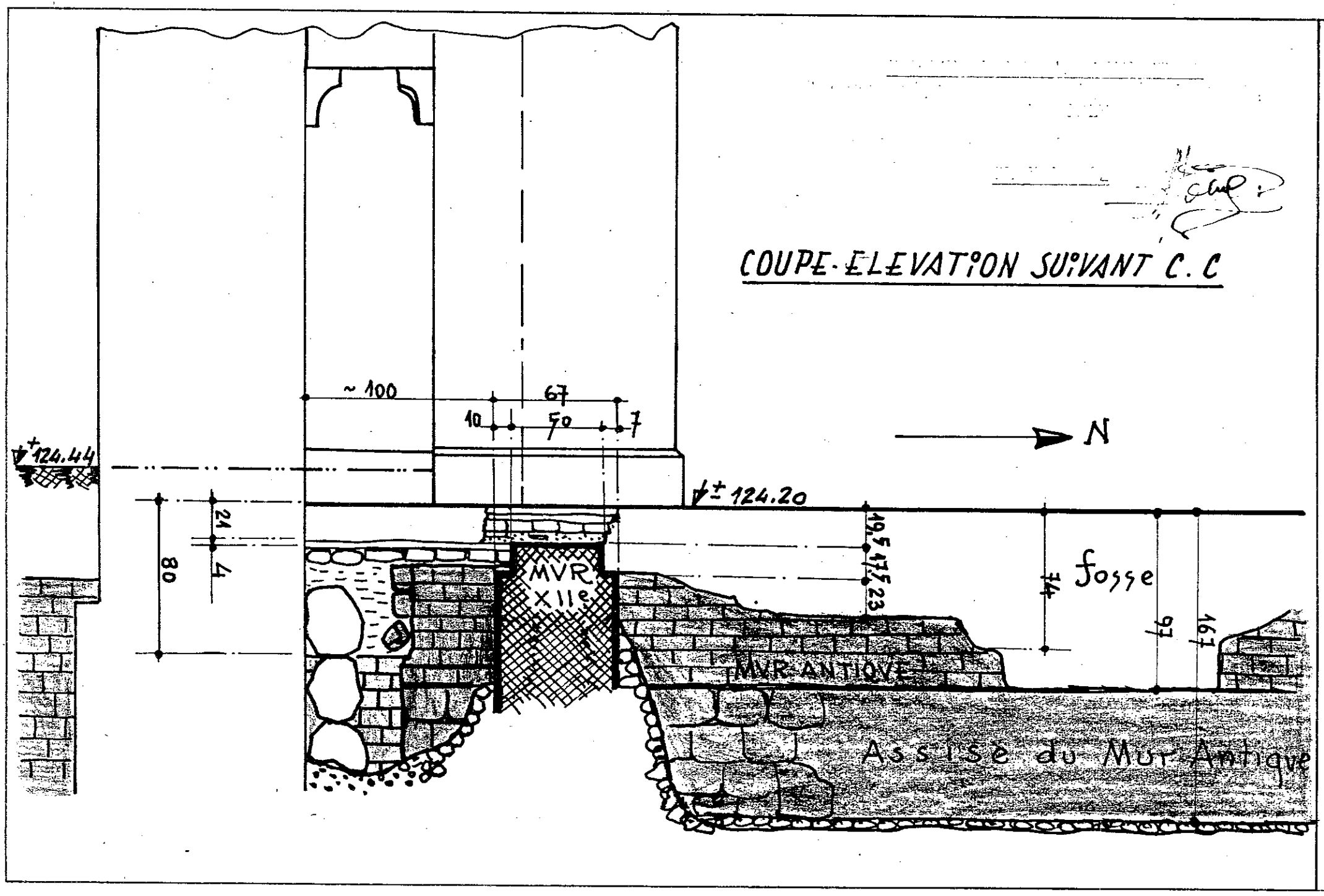
COUPE-ELEVATION SUIVANT C.C
N
~ 100
67
10
50
7
± 124.44
± 124.20
21
4
80
19,5
17,5
23
74
97
167
fosse
MVR XIIe
MVR ANTIQVE
Assise du Mur Antique

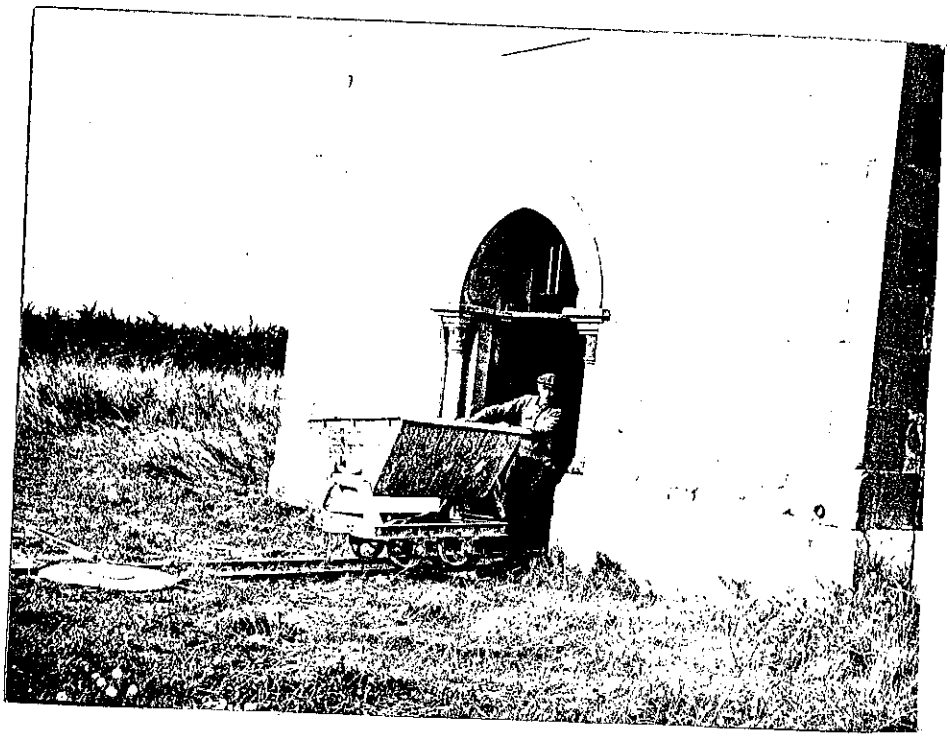

Evacuation des déblais

Chantier in-ecclesia

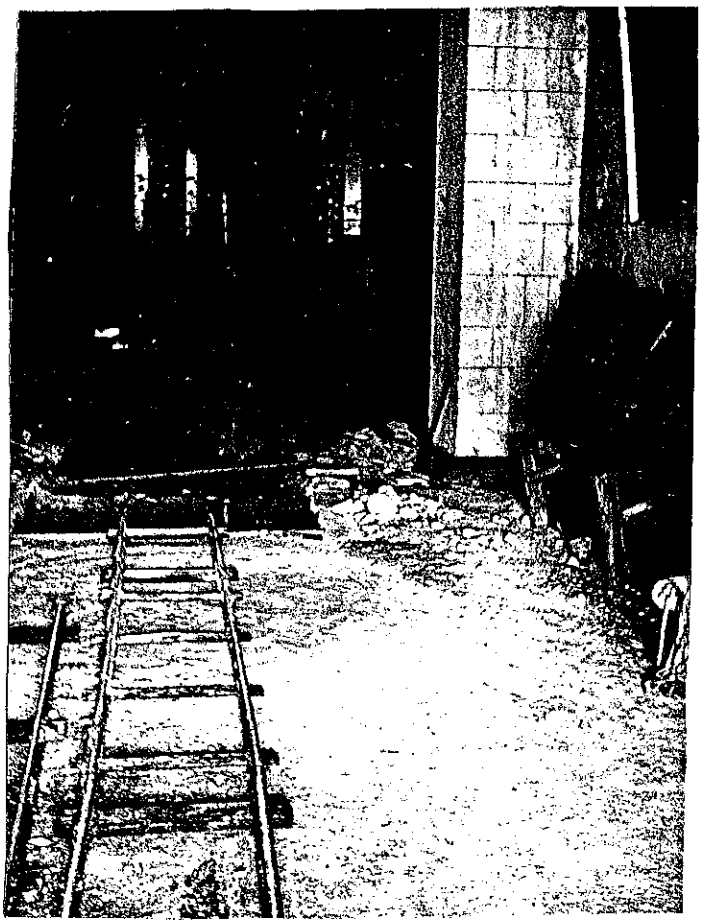

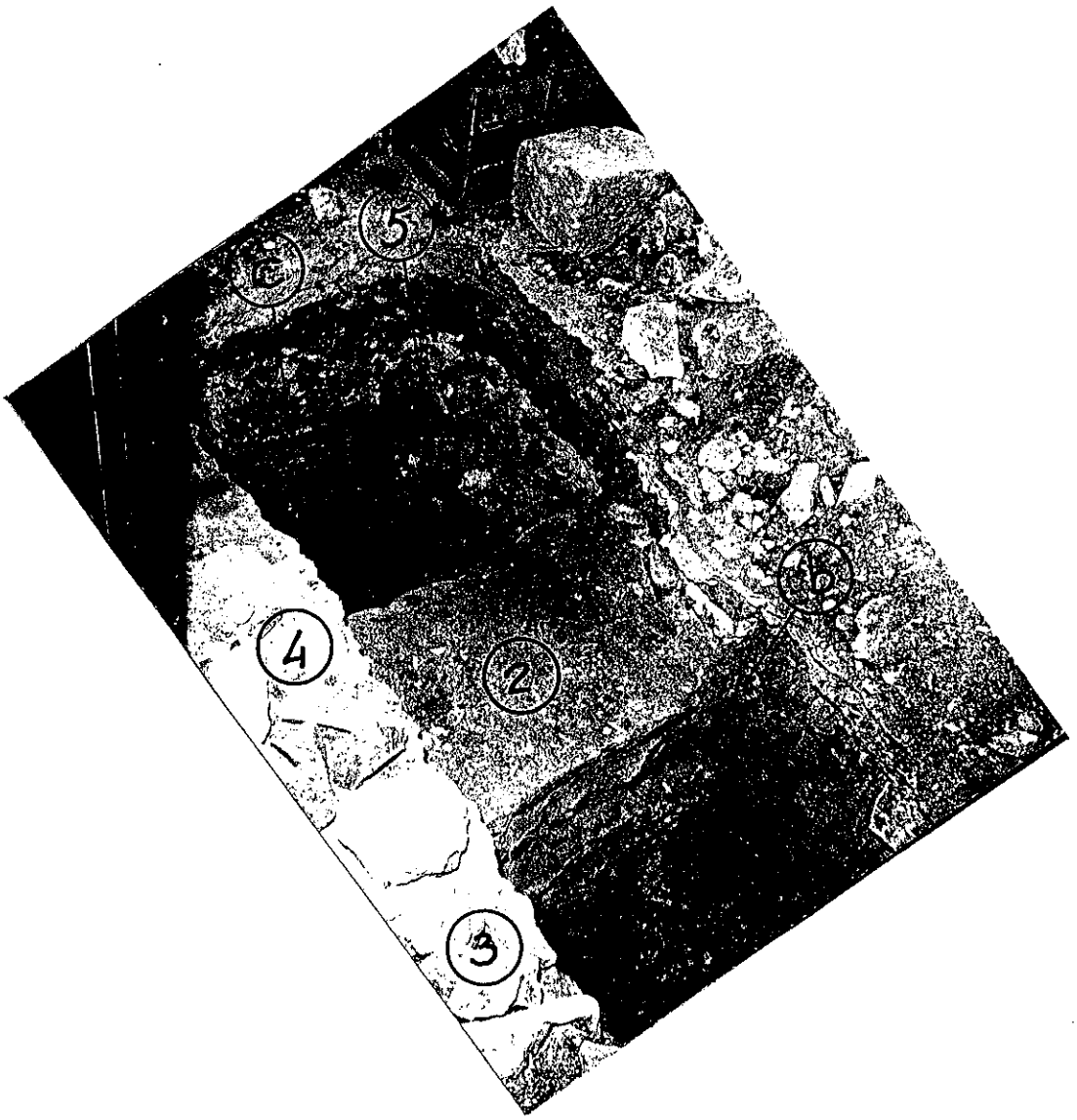

1 = Mur antique oriental
2 = MUR DU XIIe s. dont l'assise (a) s'adosse au mur antique tandis que la partie supérieure (b) le chevauche.
3 = Blocs
4 = Débris de "Lateres" provenant du caveau ruiné (c) compris entre le mur du bras de transept Sud et le mur de renfort (2)
5 = Décrochement du mur antique oriental.



Arc triomphal, Croisée de transept et clocher monté sur trompes, Choeur et abside

1962

VIe Campagne de Fouilles - Eté (mois d'Août).

Face aux menaces de destruction du site avec l'implantation d'un canal de dérivation du Rhône, ces fouilles ont eu pour but l'exploration du " Bloc Témoin " laissé en place précédemment.

o
o o

Nous avions pu engager un terrassier pour le gros-oeuvre, M. MORFIN, car on ne doit pas oublier que la chapelle connait encore deux pélerinages annuels le 15 Août (N.D.S.V.) et en janvier (St-Antoine) et qu'après chaque fouille tout devait être remis en état. Nous ne remercierons jamais assez la Municipalité d'EROME (M. Maisonnasse, Maire) d'avoir procédé (grâce au concours de l'entreprise BOSVERT) aux travaux de réfection.

Nous étions également aidé par la présence active d'un jeune collègue de bureau, M. Claude AME, photographe de surcroît que nous tenons encore à remercier.

Cette fouille permit d'exhumer les corps et débris humains de 17 individus dont 5 sujets en inhumations primaires et 12 autres en charnier résultant de translations au XIIe s. probablement. Pour se faire une large fosse ovoïde avait été creusée dans le sol antique. Parmi ces défunts, nous devons noter la présence d'au moins 5 individus dont la taille était comprise entre 1,85 m. et 1,95 m. (d'après la méthode de Manouvrier). Les sujets in-situ sont des gallo-romains (IVe - Ve s.) et les autres un peu plus tardifs (Ve - VIIe siècles). Sur ces 17 corps, nous n'avons pu déterminer que 3 sujets, 1 Homme et 1 Femme + 1 sujet douteux, jeune-homme ou Femme adulte jeune.

Les tessons céramique étaient essentiellement ceux de poterie du Bas-Empire et de tradition (IVe - VIIe s.)

o
o o

PHOTOS : 14, 15, 17.

o
o o

Même Légende

a = Mur antique dont les moellons sont noyés dans un mortier d'opus signinum
b = lambeau de fresque
c = bordure en ½ boudin d'opus signinum
d = Sol d'opus signinum
e = Charniet
f = trouée pour inhumations secondaires passant sous le sol antique

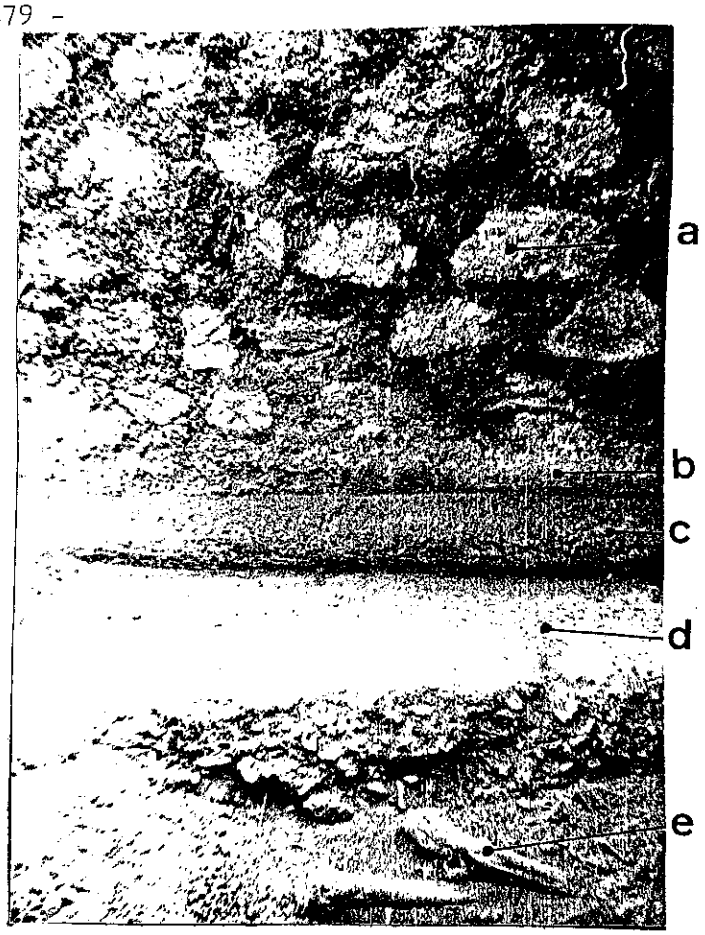

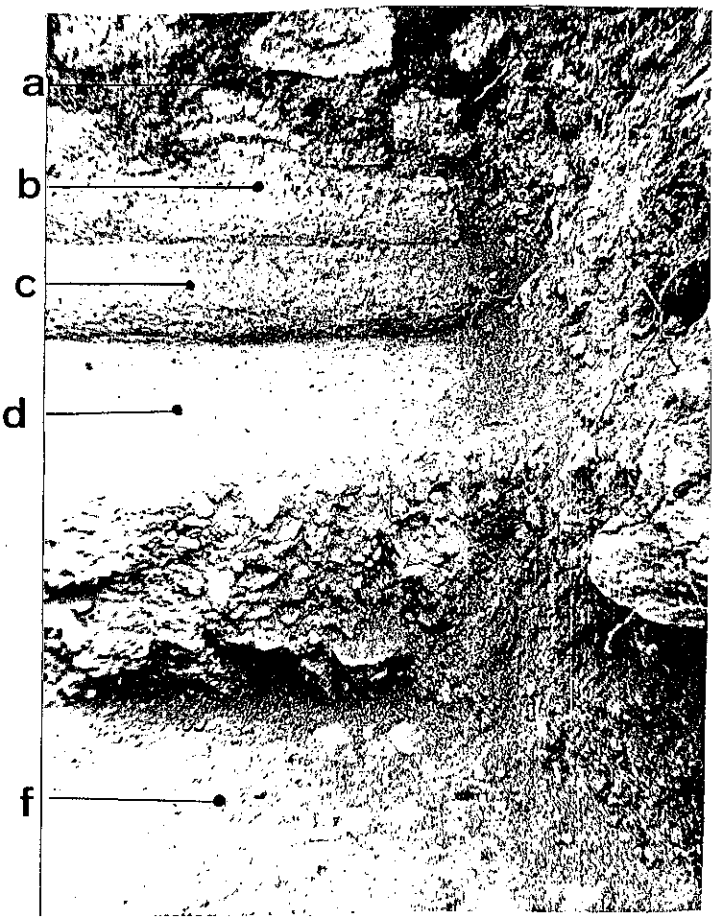

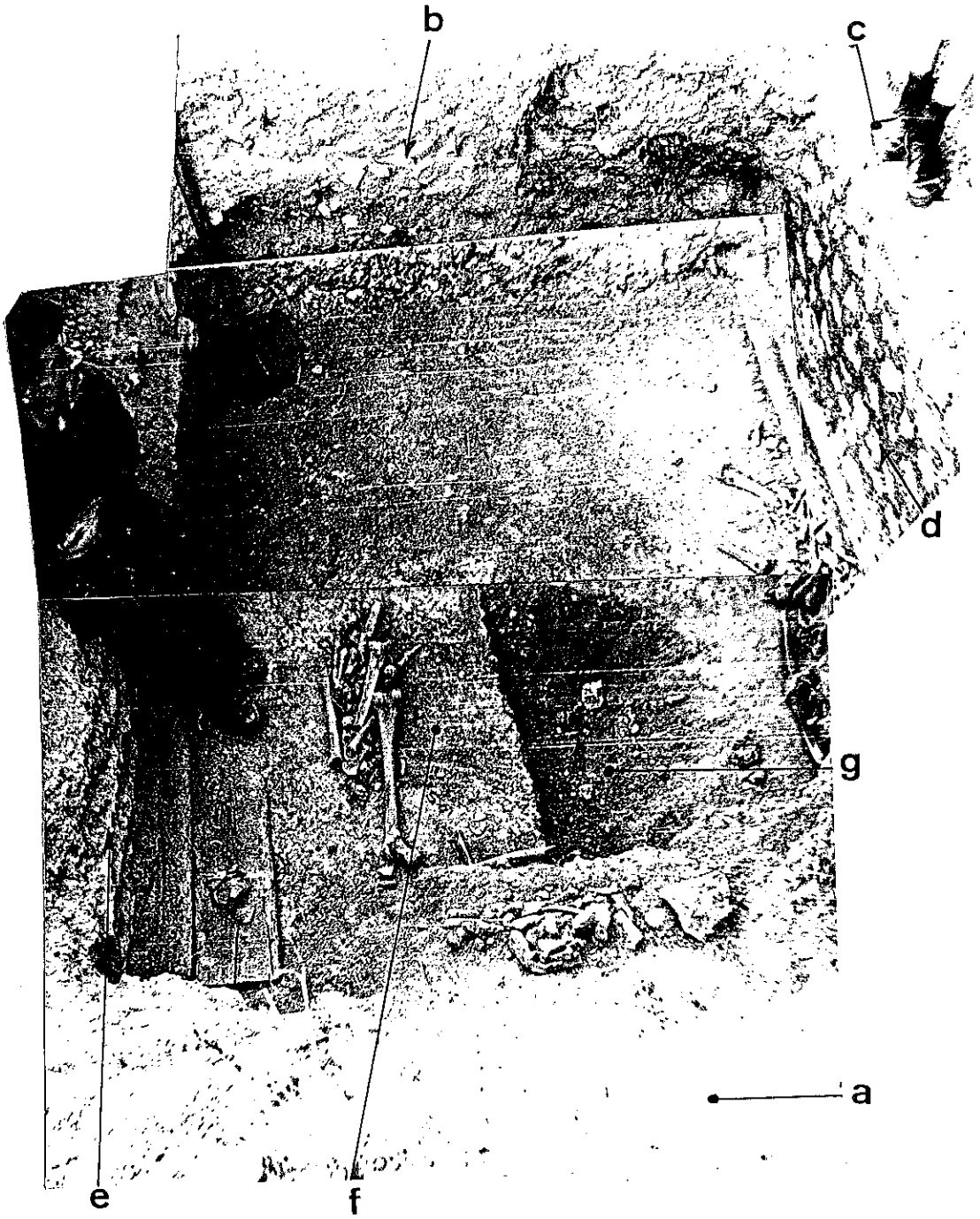

DEGAGEMENT DU CUBICULUM S.W.

a = Couches superficielles
b = traces de sol du XIIe s.
c = Les pieds de votre serviteur s'adossent contre l'assise de l'Eglise primitive de Mura et reposent sur l'arasement du mur antique nord
d = Mur antique nord
e = mur antique sud
f = Sol antique
g = trouée d'inhumations

1963

En 1963, il n'y eut pas de Campagne de Fouilles ... du moins l'autorisation de l'Etat ne nous parvint qu'en Novembre 1963 ! Nous nous étions en effet trop engagé dans une campagne de défense du site. Il aurait suffi de décaler l'axe du canal de UN DEGRE pour que le monument soit sauvé !
Devant le manque total de réaction des pouvoirs publics ou de prétendus défenseurs qui sont restés muets comme M. Henri de SEGOGNES (Président de la Commission de Sauvegarde du Patrimoine Touristique) et M. Pierre de LA GARDE (O.R.T.F. Emission " Chefs d'Oeuvres en Péril ").

o
o o

A la suite de l'envoi d'une SUPPLIQUE A LA COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE, de nombreuse personnalités devaient correspondre avec nous. Nous conservons dans nos archives la totalité de ce courrier. Il est bon que nos concitoyens d'EROME connaissent ceux qui étaient CONTRE le sauvetage de N.D. DE LA MURE et ceux qui étaient POUR la sauvegarde.

CONTRE :

* *M. Gilbert TOURNIER, Directeur de la COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE.*
* *M. le Préfet de la Drôme.*

SANS REPONSE :

* *M. Jacques DE FONT-REAULX, Président de la Sté d'Archéologie de la Drôme.*
* *M. J.P. JOULIE, Dr de l'Agence des BATIMENTS DE FRANCE*

POUR :

* *Mgr. VIGNANCOUR, Evêque de Valence.*
* *Mgr. SOULAS, Vicaire Général.*
* *Abbé Louis BOISSE, Correspondant de l'Institut.*
* *RP Dom Louis GAILLARD*
* *Abbé Jean DUMAS, Professeur*
* *M. le Professeur LEGLAY, Directeur de Circonscription Archéologique (LYON, Antiquités Historiques).*
* *M. F. BURCKARD, Archiviste en Chef de la Drôme*
* *M. R. VALLENTIN DU CHEYLARD, Président de la Sté de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme.*
* *M. le Président de la Sté de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'ARDECHE*
* *M. PIGANIOL, de l'Institut.*
* *M. SALINS, de l'Institut*
* *M. MAISONNASSE, Maire d'Erôme.*

o
o o

1964

VIIe Campagne de Fouilles - Eté (Août 1964).

Cette fouille était limitée à trois recherches parfaitement définies :

* Recherche au niveau du Parvis
* " d'un éventuel bas-côté nord
* " sur le socle nord.

°

° °

En dégageant le sol du parvis, nous devions constater qu'à 35 cm. du sol actuel, nous tombions à nouveau sur le socle antique d'opus caementicium, (sur une longueur d'environ 9 m.). Le bâtiment antique (et les églises primitives ?) était donc beaucoup plus grand que l'église romano-ogivale. Sur le côté nord, des vestiges d'un mur antique très dégradé nous fournissait une limite septentrionale du bâtiment d'origine. Ce mur n'est pas dans l'alignement du mur goutterot nord de la chapelle mais à 20 cm. au-delà et il a encore près d'un demi-mètre d'épaisseur. Aucun mur correspondant ne fut repéré au midi.

Ayant fait dégager la totalité des abords de la chapelle, au nord, nous devions exhumer effectivement un mur de qualité médiocre (le parement nord avait été arraché), parallèle au mur goutterot nord de la chapelle et exactement à la même distance que du côté sud : 3,12 m.- L'église primitive avait donc deux bas-côtés similaires mais côté nord le nouveau mur exhumé n'avait qu'à peine un mètre de haut. Il avait donc été construit que pour le bas-côté nord afin de donner la réplique au côté sud. Nous estimons que cet ouvrage est d'origine burgonde (Ve s.) mais qu'il ne dépassa pas le VIe s. Au Ve puis au VIe s., les sépultures étaient donc in-ecclesia. Les reconstructions, au fil des temps, ne devaient point conserver ce dispositif d'une nef augmentée de deux bas-côtés. Les sépultures devinrent alors hors-l'église. De ce côté, nous devions exhumer une première sépulture orientée NS (la seule de toute la nécropole !) mais surimposée à une sépulture EW et de même époque.

Les autres sondages se firent sur le socle nord . Rappelons que celui-ci présente deux niveaux distincts. Déjà, si l'on examine le sol actuel, on notera du midi au nord les cotes suivantes : 124,44 (sol extérieur à la chapelle, vignes et vergers); 124,20 (Sol de la nef et Parvis); 124,22 (Sol extérieur au nord, contre le mur goutterot nord); 124,70 (Butte de terrain au N. de la chapelle sur une largeur de 5 m.); 123,20 (champ au nord de la chapelle) Sur une distance d'environ 35 m. Nord-Sud nous avons une différence de 1,24 m. les champs au nord étant en contre-bas.

De ce coté ci, à 2,50 m. du talus, le sol antique (opus caementicium) est à 123,80.- A 1 m. en retrait du talus actuel, un blocage penté ou à fruit, d'opus caementicium se situe à 124,35. Mais le socle antique, légèrement débordant et donc dans le champ voisin, se trouve à la cote123,00 m.

Il y a donc déjà deux niveaux : 123,80 et 124,35. Un 3e niveau est peut-être à retenir lui-aussi, celui du socle bâti à 123,00 M.

PHOTOS : 2 et 3.



Bas-Côté Septentrional
Parallèle au mur goutterot nord de la Nef, dégagement de ce mur nord du Bas-Côté (A)

Squelette n° 109



1965

Le Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique suspend les autorisations de fouilles ... M. BOISSE s'est trop engagé dans la défense du site ...

o

o o

Qu'en termes hypocrites ces choses là sont dites ! Au bout de huit ans de recherches, alors qu'on aurait dû accélérer les fouilles et leur donner plus de crédits, on arrêta celles-ci : " Rien ne presse ! ... " Voici la lettre de l'Administration adressée à M. Le Directeur Régional des Antiquités :

"L'Administrateur Civil
"chargé du Bureau des Fouilles et
"Antiquités

"à

" Monsieur LEGLAY
" Directeur de la Circonscription des
" Antiquités Historiques de RHONE-ALPES.

" Monsieur le Directeur,

" Le Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique a examiné les de-
" mandes présentés par M. Claude BOISSE pour les fouilles de St-Antoine et
" des Orpaillots à EROME (Drôme).

" Cette Assemblée a estimé que ces recherches n'offrent pas un intérêt
" scientifique primordial et ne sont pas urgentes.

" Je ne puis donc délivrer les autorisations sollicitées. Je vous prie de
" faire part à M. BOISSE de cette décision d'ajournement.

" Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute consi-
" dération.

" signé : J. CHABERT

o

o o

Bien entendu, si les fouilles ne purent se poursuivre, nous continuâmes de défendre le site et des sites voisins également menacés. Une première lettre adressée au Directeur Régional des Antiquités RHONE-ALPES (Le 1er Mai 1965) demandait des autorisations de fouilles permanentes pour des sites repérés et menacés par le Canal. Il s'agissait :
** SERVES : Saint-Alban nord (vergers BAUIN, BOISSE, PIPARD) / Saint-Alban (Villa et Ferme) / Saint-Alban sud (Vergers PERRIER, MALLEVAL) / Le Caire / Le Canal / Le Cimetière des Juifs.*
** EROME : Les Léchers / Paturel / Saint-Jammes / Saint-Antoine (N.D. de la Mure).*
** GERVANS : Les Notes / Les Charnays / Les Noyarais / Ravel / La Croisette.*
Cette demande transmise à Paris devait rester sans suite.

Dans ses délibérations du 3 juillet puis du 16 Juillet 1965, la Municipalité d'EROME tenait pour acquis la démolition de la Chapelle, ne mettant pas un seul instant en doute la décision de la C.N.R. : " C'était la rançon du Progrès ... " Cependant, dans le document du 16 juillet, elle notait :

" Il est demandé que cette chapelle soit reconstruite en un lieu qui
" sera déterminé par accord entre la Commune et la C.N.R. suivant des
" modalités à débattre.
" Lors de sa démolition, la Commune demande d'être assez tôt avisée afin
" de prendre les mesures qui s'imposent (enlèvement des objets de piété,
" etc ...).

Le 5 Août de la même année, M. le Maire d'EROME écrivait au Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique sous couvert de M. le Directeur de Circonscription. Voici cette letre :

" Monsieur le Directeur,

" Au cours de ces dernières années, les travaux agricoles avec des engins
" lourds, permettaient de mettre au jour un vaste ensemble archéologique, dans
" les propriétés DARNAUD et MAISONNASSE.
" M. Claude BOISSE, vice-Président de "RHODANIA" qui poursuivait alors des
" fouilles à St-Antoine d'EROME (N.D. de la Mure) et qui étudie cette région de-
" puis près de vingt ans, entreprenait un sondage archéologique dans une partie
" de notre propriété des Orpaillots, en Août 1960. Il trouva l'amorce de substruc
tions gallo-romaines et des sépultures (deux) adventives. Le site était promet-
" teur. Malheureusement pour nous. M. Claude BOISSE, appelé à d'autres tâches
" plus urgentes (découverte du site de NOVEM-CRARIS, aux GRANGES-GONTARDES en
" 1961 -il fut alors chargé de mission- puis, à partir de cette date : fouilles
" de cette station), il ne put s'intéresser à nouveau au site des Orpaillots
" qu'au mois d'août 1964 et un vaste chantier fut ouvert.
" L'intérêt de ce monument enfoui dans ma propriété (Quartier : Le Hout,
" lieu-dit : Les Orpaillots, parcelle n° 1168, Section C-2 du cadastre) permit
" d'effectuer la première campagne de fouilles archéologiques (Chantier des
" Domaines n° 618/64). L'ETAT accorda une subvention de 2.500,00 F.(à partager
" il est vrai, avec le chantier de N.D. de la Mure, chantier des Domaines por-
" tant le même n° que celui des Orpaillots).
" M. BOISSE put ainsi mettre partiellement au jour le socle d'un temple.
" Ce monument fut probablement détruit au milieu du IIIe siècle, car des
" inhumations gallo-romaines y furent effectuées; ces dernières sont datées par
" des monnaies du milieu du IVe s. - Il est évident que le chantier se trouva
" ralenti par les fouilles minutieuses des sépultures. Il était HORS DE PROPOS
" que ce chantier soit terminé sitôt commencé.
" Or, M. Claude BOISSE à qui l'on ne peut imputer aucune faute technique,
" à qui l'on ne peut faire aucun reproche quant à la comptabilité de ces chan-
" tiers êrômains, s'est vu refuser de poursuivre ses fouilles à SAINT-ANTOINE
" et aux ORPAILLOTS, car, dit la note transmise par M. BOISSE au Conseil Munici-
" pal d'EROME, ... : " Ces recherches ne présentent pas un intérêt scientifi-
" que primordial et ne sont pas urgentes ".
" Nous laissons au Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique le
" droit de reconnaître un manque d'intérêt scientifique pour ces sites archéo-
" logiques, bien que nous le contestions et que nous ne comprenions pas que
" l'ETAT ait donné à M. BOISSE près de 5.000,00 F. de subventions pour pour-
" suivre ces travaux depuis 1957.
" Le prétexte est d'autant plus fallacieux qae St-Antoine d'Erôme sera dé-
" truit par un prochain canal de la C.N.R., les travaux commenceront en 1966.
" M. Claude BOISSE en avait avisé les autorités archéologiques.
" En ce qui concerne la propriété de M. MAISONNASSE, Maire d'EROME, sise
" aux Orpaillots, M. MAISONNASSE aimerait être fixé rapidement :
" 1° - Ou le monument gallo-romain présente un intérêt archéologique.
" Il doit par conséquent être exhumé afin que soit créé autour (c'était le voeu
" de M. MAISONNASSE et de M.BOISSE) un centre d'intérêt scientifique et touris-
" tique dont EROME ne peut que bénéficier.

" 2° - Ou cela ne présente pas d'intérêt (mais en ce cas, nous demandons " la visite d'une Commission d'Enquête) et nous comblons le chantier afin de le " cultiver CAR LE CANAL DU RHONE A SUFFISAMMENT EXPROPRIE DE TERRAINS POUR QUE " NOUS NE PUISSIONS ETENDRE NOS CULTURES AU MAXIMUM.

" Au moment où l'ETAT appelle à la sauvegarde des Monuments de notre Pays, " au moment où se développent les recherches archéologiques, nous ne pouvons " manquer de manifester notre profond étonnement quant à la décision regret- " table du Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique.

Nous alertons par même courrier, M. le Préfet de la Drôme et M. le Président " du Conseil Général de la Drôme quant à l'arrêt des fouilles sur le site de St- " Antoine (alors que celles-ci devraient être accélérées) et sur le site des " Orpaillots (Propriété privée).

" Pour le site des Orpaillots, si les fouilles ne se poursuivent pas, M. " MAISONNASSE retirera son autorisation de propriétaire et se trouvera dans l'obli- " gation de demander la remise en état de son terrain par son nivellement ou " une indemnité de location du terrain.

" Nous vous prions de croire, Monsieur, etc .... etc ... "

Le Préfet répondit que cela ne le concernait pas. Le Conseil Général émit un voeu pieux et l'Administration resta muette ...

Le 12 Août (répondant à une lettre du 21 Juillet), le Directeur de l'INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL nous répondait quant à notre demande de devis pour établir un relevé photogrammétrique de St-Antoine, en vue d'une reconstruc- éventuelle. Coût : 14.000,00 F. - Refus formel de la C.N.R.

En 1964, revu en 1965 , je soutenais un contre-projet (BOISSE). Il était évident, nous référant à des ouvrages d'art similaires de la C.N.R. qu'entre Rhône et Canal il subsisterait un lambeau de terre plus ou moins vaste et une route, le pont se faisant en amont sur le barrage du fleuve et un autre pont en aval sur le canal en profitant de l'Usine Hydroélectrique; Initialement, en déplaçant l'axe du canal de UN DEGRE vers l'OUEST, on sauvait la chapelle qui aurait été à quelques pas hors des limites de l'emprise sur la RIVE GAUCHE.

En déplaçant le dit axe de 2°30', le sanctuaire se trouvait désormais dans l'ILE, entre RHONE et CANAL. Cette ILE présentait plusieurs zones :

1 - ZONE CULTURELLE à l'entour de la chapelle comprenant, outre celle-ci, une Ecole de Fouilles et un Musée.

2 - ZONE LOISIRS : Des anciennes limites communales au nord jusqu'au niveau de la Chapelle, le long des rives du Rhône, avec le maintien du hameau de Paturel (ancien port et bac-à-traille), avec : Base Nautique / Camping / Pêche et Sports Nautique.

3 - ZONE AGRICOLE; en parallèle avec la ZONE 2, côté canal.

4 - ZONE NATURELLE : Réserve ornithologique surtout pour les oiseaux migrateurs, et Faune (en particulier : castors).

Aucune réponse de la C.N.R.

o
o o

1966 -

Rien pour EROME

o
o o

1967

La Direction de la C.N.R. (M. Gilbert TOURNIER, Directeur) nous demande une étude technique afin de savoir s'il n'y a pas moyen de procéder au déplacement de la chapelle (sur des rouleaux) et la mettre hors champs d'activités. Cela se fait un peu partout, aux U.S.A. notamment.

C'est manière de poudre aux yeux.

La Chapelle repose sur un socle d'opus caementicium ... en partie seulement puisque la moitié du transept et clocher ainsi que l'abside sont en porte-à faux, les fondations de ce côté étant plus ou moins ancrées dans les alluvions. D'une part, il faudrait scier cet opus sur le parvis (ouest) puis tout au long du côté méridional (et abandonner les cubiculae SE et SW) - D'autre part il serait nécessaire de couler une dalle de béton armé sous partie de transept et toute l'abside, dalle de même épaisseur que le massif d'opus caementicium et, enfin, relier les deux massifs entre eux. Ensuite, créer SOUS le monument une piste de charriage en béton avec une très faible pente.

Un travail long (les délais !), une dépense catastrophique... Une note de calculs suffit à les faire renoncer.

o
o o

1968

Les évènements que l'on sait. Ma soutenance de thèse passée comme si de rien était, en public, à la Sorbonne. J'ai fait un tract-pétition pour le sauvetage de Saint-Antoine. Je recueille plusieurs centaines de signatures (1512).

En Août, " LE MONDE " publie un grand article sur " Grandeur et Misère de l'Archéologie Française " où tout un paragraphe est consacré à N.D. DE LA MURE.

A L'Automne, sur le terrain, des engins énormes prennent possession des lieux. Oh !, stupeur ! En face d'eux, quelques dizaines de culs-terreux, le fusil de chasse à la bretelle. On parlemente. " - On ne peut rien contre vos engins, alors arrivera ce qui doit arriver, on tire sur les motoristes !..." Les fusils sont chargés de balles à ailettes, pour le sanglier. Un engin démarre ... Un premier coup de feu, de semonce. Ils abandonnent. Le patron de l'Entreprise est descendu à TAIN-L'HERMITAGE où se trouve une caserne de C.R.S.- Or, les C.R.S. ne broncheront pas car ils sont informés qu'une délégation de paysans accompagnée de parlementaires est en route pour PARIS. Ils seront reçus l'après-midi même par le Ministre de l'Agriculture : Les Pouvoirs Publics ont tout simplement oublié de déclasser le vignoble (appellation d'origine contrôlée) et comme il ne s'agit pas de voir se renouveler les évènements politiques de Mai et Juin, on cède sur tous les points ! La C.N.R. a perdu, ce n'est pas pour autant que St-Antoine est sauvé. Initialement, l'Usine était prévue au Pont de Croze et s'ancrait dans le granite. En fait, les vignerons ayant gagné, on a remonté la dite usine de DEUX KILOMETRES, à la hauteur de La Sainte, hameau de GERVANS. A cet endroit, le granite se trouve à plusieurs centaines de mètres de profondeur, dans la fosse du fjord tertiaire du Rhone. L'Usine ne repose donc que sur les alluvions.

o
o o

1969

Nous restons sous l'ukase du pouvoir politique et si M. André BLANC a accepté de nous remplacer disons que c'est pour que l'archéologie en profite. Mais celui-ci se désintéresse complètement de N.D. de la Mure. Avant que les ingénieurs et conducteurs de travaux n'interviennent sur le terrain, je leur avais remis un jeu complet de plans et relevés archéologiques.

Les découvertes sont importantes :
1° : Côté sud, les cubiculae SE et SW se prolongent vers le couchant par deux autres pieces semblables, s'adossant toujours (au nord) contre le massif d'opus caementicium du parvis (moderne).

Ces pièces gal.eries ne sont autres que des bassins à foulon. Les mégissiers de l'époque ont bien de la chance : voir de simples bassins où pourrissent les peaux de bêtes décorés de scènes champêtres peintes à fresque laissent perplexes. C'est pourtant ce qui a été publié dans GALLIA et qui fait autorité (A. BLANC, dixit).

2° : Un grand mur antique (ép. 1,20 m.) limite non seulement les deux socles mais toute une zone occupée par des vestiges médiévaux implantés au-dessus de substructions gallo-romaines mais d'orientation légèrement différente. Ce grand mur atteint près de 60,00 m. de long et son extrémité (?) méridionale est une porte. Le mur antique se poursuit au-delà de la porte.

3° : Contre le talus nord, on a exhumé des pièces-galleries (2 + 1) sans liaison entre elles. C'est la copie des cubiculae SE et SW mais ce travail est de si pauvre facture qu'il ne peut être que médiéval. Ce sont des caveaux funéraires mais les murs en sont si grossiers et si frustes, si dégradés, qu'on en fait une construction du Bas Moyen-Age. Ceux-ci étaient pleins de défunts, parait-il dans tous les sens.

4° : M. André BLANC avait bien recueilli une centaine de squelettes, principalement dans la zone 3, mais la chapelle a été cambriolée et on s'est approprié tous les crânes !

Pendant ce temps, les escarmouches se prolongent et s'enveniment. Les êrômains sont coupés en deux clans. Le jour, les ouvriers de la C.N.R. enlèvent la toiture de la chapelle alors que, la nuit venue, un comité d'action remet les tuiles en place.

o
o o

PHOTO : 1 et 2

o
o o



Loculi médiévaux :
caveau des Prieurs de la Mure



Grand Mur antique Nord-Sud (de 1,10 à 1,20 m. d'épaisseur pour une longueur de 60 m. et plus) Enceinte occidentale

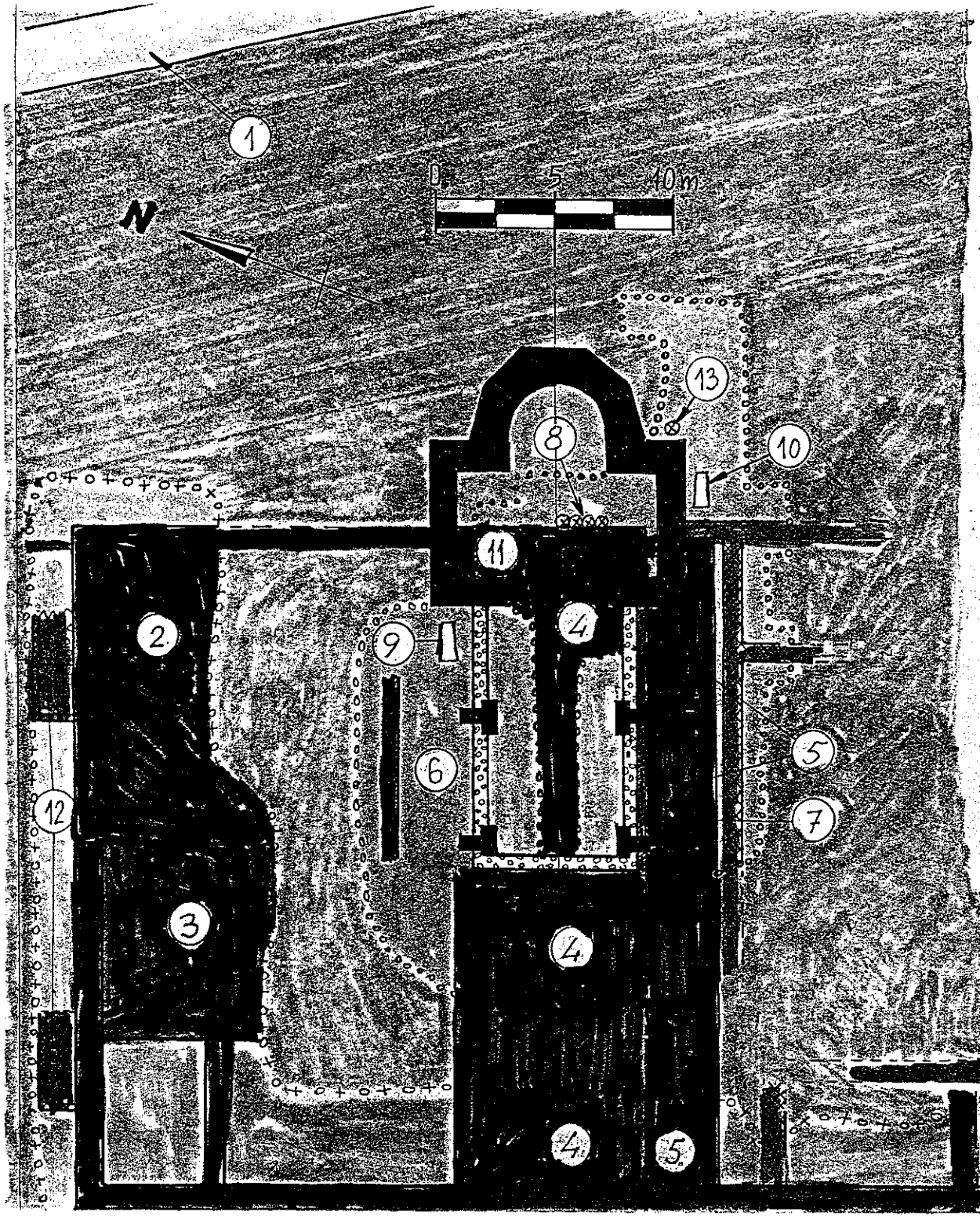

LÉGENDE

oooooooo Limites Fouilles Cl. Boisse 1957-1965

o+o+o+o " " C.N.R. 1969

Monument Augustéen (Ier s.)

Eglise primitive (IIIe-Ve s.)

" fin du XIIe s. (Reconstruction)

Constructions médiévales (XIIIe ø)

Réfection de 1872

1. Vieille route de SERVES à TAIN = Voie Antique
2. Socle antique Nord
3. Sol antique Nord
4. Socle antique Sud
5. Cubicula méridionaux
6. Bas-côté nord (IVe-Ve ø).
7. Bas-côté sud (IVe-Ve ø) remploi
8. Lateres avec chrismes (chevet primitif)
9. Tombeau burgonde Nord
10. " " Sud
11. Emplacement tombeau in ecclesia
12. Loculi médiévaux
13. Tombe de pélerin de St Jacques

-492-

30 Janvier 1970 : Destruction de N.D. de la Mure, 1

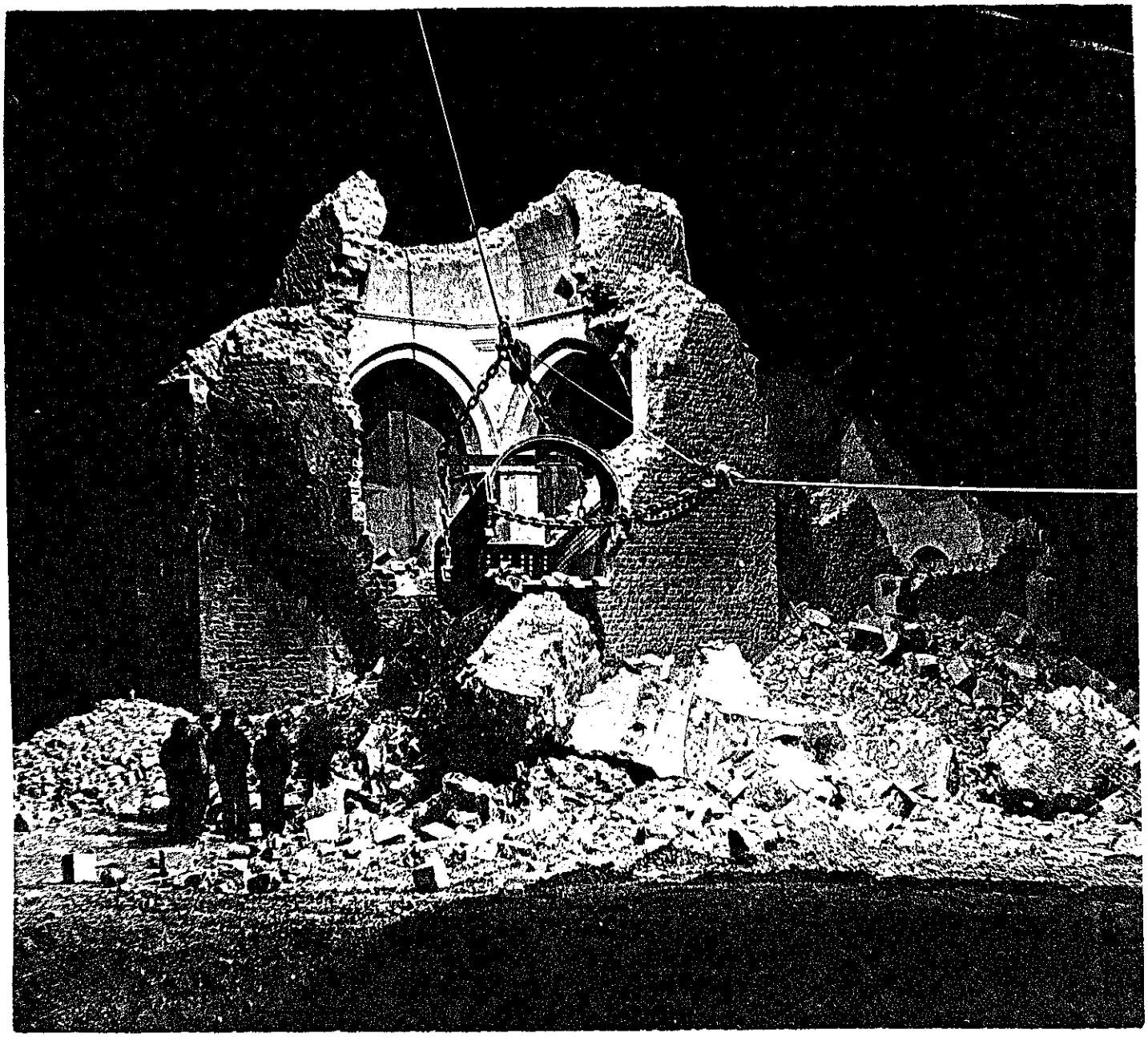

1970

Malgré des combats d'arrière-garde c'en était fait de N.D. de la Mure. Le 29 Janvier, quatre misérables lignes parurent dans la Presse mais passèrent inaperçues de la plupart des lecteurs :

" Par décret du 23 Janvier, la chapelle St-Antoine érigée
" sur le territoire de la commune d'EROME (Drôme), cesse d'être
" affectée au culte. "

Il ne restait pas de temps à perdre. Aussi, en catimini, honteusement, cette même nuit du 29 au 30 janvier, à 3 heures du matin, la plus grosse grue du chantier de la C.N.R. entra en action ...

o

o o

PHOTOS : 1, 2, 3.

o

o o

Il nous reste à publier une étude sur les défunts de la nécropole et les plans s'y rapportant ainsi que les relevés archéologiques généraux.

o

o o

LES SEPULTURES DE NOTRE-DAME DE LA MURE

Nous donnons ici de larges extraits d'une publication (Cl.BOISSE, co-fondateur de la Sté d'Anthropologie de Lyon, : Les sépultures de N.D. de la Mure, in CAHIERS SERVOIS, n° 18, 1966, 12 pp. + 2 dépliants et 1 plan de la nécropole au 1/10e sous bande).

o
o o

MODE DES INHUMATIONS

- Inhumations sous tuiles (en caisson ou en bâtières)
- Inhumations sur le sol antique, en pleine terre
- Inhumations identiques aux précédentes mais recouvertes de poutres calcinées.
- Inhumations dans le sol antique (trouées et fosses)
- Inhumations entre le sol antique et le sol du haut Moyen-Age.
- Inhumations sur le sol du haut Moyen-Age
- Inhumations entre le sol du haut Moyen-Age et le sol du XIIe s.
- Inhumations avec traces de trouées dans le sol (translations)
- Inhumations dans un caveau de pierres sèches (type burgonde).
- Inhumation sur dalles funéraires couvrant un caveau de type burgonde
- Inhumation sur brancard de bois (mode germanique)
- Inhumation sous plateau de bois (")
- Inhumation en coffre de bois et en cercueil.

o
o o

RITUEL : POSITION DES OSSEMENTS

Orientation Générale : tête à l'Ouest, pieds à l'Est, la face souvent relevée pour regarder le Levant. Un seul corps a été retrouvé orienté N-S mais comme il était surimposée à un autre corps orienté E-W il s'agit peut-être d'un symbole.

Squelette allongé, bras replié sur la poitrine.
Squelette allongé, bras ramenés sur le pubis
Squelette allongé, bras allongés le long du corps.
Squelette allongé, un bras et une main voilant la face, l'autre ramené sur le pubis.
Squelette allongé, en inhumation surimposée simultanée.
Squelette allongé en inhumation surimposée tardive.
Squelette allongé, jambes croisées
Squelette allongé inhumé sur le côté droit ou gauche.
Squelette allongé inhumé la face droite
Squelette allongé inhumé la face tournée (partie droite ou gauche du crâne en contact avec le sol).
Squelette en position repliée.
Squelette en inhumation Foetale (Rite de l'Oeuf = nourrissons et enfants en bas-âge seulement).

o
o o

RITUEL : US & COUTUMES :

- Oreillers funéraires : Bétonnage, tegula, imbrex, bordure d'opus signinum
- Dépôts de pierres noires : Au chef, à l'emplacement du coeur ou du sexe.
- Feux rituels : Purification générale ou partielle de la fosse. En ce cas, les vases d'accompagnement funéraires sont restés en contact avec le brasier.
- Pierres dressées en forme de stèle, soit au chef, soit aux pieds.
- Objets d'accompagnement funéraire brisés intentionnellement et rituellement. Poterie sigillée et poterie commune gallo-romaine puis du haut Moyen-Age (Pégaux), vases en verre (mêmes époques).
- Lateres avec chrismes primitifs (le " X " a été tracé avant cuisson sur la face de la brique. Il ne s'agit pas d'une marque de fabrication donnant la numérotation -le chiffre " 10 "- d'une rangée de briques. Ces CHRISMES sont, peut-être, antérieurs à l'édit de Galère (313) qui, avant Constantin, est le premier édit de tolérance pour les Chrétiens, sinon entre Constantin et Théodose, c'est à dire du temps de Julien.
- Présence d'herbes ou de plantes odoriférantes.
- Triangle votif dans une sépulture d'Homme et galet retouché en forme de vulve dans une sépulture Féminine.

RITUEL : Mutilations

Il s'agit, bien entendu, de mutilations post-mortem et non de blessures prémortem ayant entrainé la mort ou guéries.
- Cela se remarque sur des tombes où le squelette est en parfaite connexion anatomique et n'a pas été atteint lors d'une inhumation secondaire quand on note une absence (ou un déplacement intentionnel) d'une partie osseuse (sans qu'on puisse affirmer que cette partie a fusé naturellement.

Absence de :
- Mandibule.
- Pieds.
- Bras ou mains.

o
o o

RITUEL : Parure

- Boucle de ceinture de tradition gallo-romaine (cela stipule que le mort a été inhumé habillé et qu'il portait un peplum avec ceinturon en cuir car partie de celui-ci a été conservé lors du traitement de laboratoire CRHS-NANCY).
- Boucles de Ceintures du Haut Moyen-Age. Il peut s'agir aussi bien de boucles de ceinture d'Hommes ou de Femmes.
- Pixide (os) ou étui à aiguilles (?)
- Amulette en calcaire dur (demi-rouelle, remploi d'un objet protohistorique).
- La même amulette, plus petite, imitation en céramique de la demi-rouelle avec figuration énigmatique gravée.
- Dents d'équidés et de bovidés (sans trou de suspension : il ne s'agit donc pas d'un collier ou d'une pendeloque). Il ne s'agit pas non plus d'un quartier de boucherie (rappel d'un repas pour le voyage de l'Au-delà) Quid ?
- Pecten : Il s'agit de coquille St- Jacques, emblême de tout pélerin de Compostelle.

o
o o

RITUEL : Objets provenant de sépultures

- Clous
- Ferrures caractéristiques et décrites dans le II.II de "La Civilisation Mérovingienne" d'Edouard SALIN).

o
o o

Objets en contact avec les sépultures sans qu'il soit possible d'affirmer si leur présence est rituelle ou accidentelle :

- Bois et clous de charpente.
- Briques (tegulae, imbrices, lateres, briques de parement imitant une pierre taillée à cet effet, en prisme).
- Fragments de bordures en demi-boudin et d'opus signinum, fragments de sols d'opus signinum).
- Poteries diverses communes gallo-romaine et du Haut Moyen-Age.
- Tesselles de mosaïque
- Ornements architecturaux
- Armement (Pierres à fronde genre palet-disque préhistorique).

o
o o

RENSEIGNEMENTS OSTEOLOGIQUES SOMMAIRES PORTANT SUR UNE CENTAINE DE SEPULTURES

INHUMATIONS :

- Inhumations Primaires : 45
- Inhumations Secondaires (translations) 44

TYPOLOGIE

Répartition des Indices Céphaliques portant sur 18 sujets (16,51 %) :

-Dolichocéphales ..... : 2
-Mésocéphales ..... : 8
-Brachycéphales ..... : 6
-Hyperbrachycéphales ..... : 2

Indice Céphaliques

- le plus faible ..... : 74,62
- le plus forts ..... : 86,31

Etant donné que les sujets mésocéphales ayant un indice céphalique sup. à 77,5 représentent 6 sujets sur 8, nous pouvons prétendre que sur ces 18 sujets nous rencontrons une majorité de sujets brachycéphales, reflet d'une population autochtone de brachycéphales bas-alpins.

SEXES

- sujets masculins : 26 (63,4 %)
- sujets féminins : 15 (36,6 %)

Total 41 soit 37,6 %

- indéterminés..... 68 ..... soit ..... 62,4 %

AGES

- Nourrissons ..... : 3
- Enfants et Adolescents ..... : 10
- Adultes ..... : 88
- Vieillards ..... : 3
- Indéterminés ..... : 5

TAILLES

Taille moyenne Homme : De 1,60 m. à 1,65 m.

Taille moyenne Femme : De 1,45 m. à 1,55 m.

Exceptions :

* Squelette n° 21 (Femme) Taille = 1,85 m.

* Squelette n° 26 (Homme) Taille = 1,90 m.

* Squelette n° 96, fémurs dénotant une taille supérieure à 1,95 m.
* Squelette n° 97, fémurs dénotant une taille supérieure à 1,95 m.
* Squelettes n° 98, 99, 100, 101, 102 : idem (D' après la méthode de Manouvrier).

Ces 8 sujets représentants 7,34 % de notre population doivent être des envahisseurs (Francs, Alamans, ...).

ODONTOLOGIE

Quelques caries, moins nombreuses à ce que l'on pourrait attendre. Les vieillards, comme 50% des adultes avaient leurs dents très usées mais saines.

PATHOLOGIE OSSEUSE

- Squelette n° 61 : Chignon occipital proéminent.
Diagnostic de M. le Professeur VALLOIS : Il s'agit d'un sujet atteint de bathrocéphalie (hydrocéphalie partielle et localisée dans l'occiput.
Il s'agissait d'une Femme de 25 à 30 ans (suivant le degré de synostose des sutures inter-pariéto-occipitales.
Six autres crânes (Féminins et indéterminés qui pouvaient donc être également féminins) étaient atteint par cette même maladie. L'intérêt sera d'avoir retrouvé sur notre chantier voisin des Orpaillots (à EROME) plusieurs sujets féminins atteints de la même déformation crânienne et datant du milieu du IVe siècle. Il s'agit de la population autochtone d'EROME. Peut-on écrire que les sépultures des Orpaillots sont "païennes" (orientation NS aussi bien qu'EW, oboles à Charon, mobilier funéraire) alors que celles de N.D. de la Mure sont déjà Chrétiennes (absence d'oboles à Charon et 108 tombes orientées EW pour une seule orientée NS) ?

Ces bathrocéphalies ne sont-elles pas dues à des mariages consanguins ?

Bibliographie :

* Professeur VALLOIS : Durée de la vie chez l'Homme Primitif, in L'Anthropologie, Tome XLVII, 1937, pp. 449-532.
* Dr COULOUMA : " Bathrocéphalie ", in "idem", Tome XL, 1930.
* Dr TOPINARD : " Crânes pathologiques", in Echo Médical du Nord, 1931.
* Dr MOREL et Dr DEMETZ :"Pathologie osseuse du haut Moyen-Age", Masson, Paris, 1961).

Essai d'interprétation sur une inhumation surimposée simultanée (Il s'agit des sépultures n° 20 (FEMME) et 23 (HOMME).

Les corps n° 20 et 23 ont été inhumés ensemble et simultanément, le n° 23 étant surimposé. Constatations concernant principalement le n° 23.

1 - Les Bassins ne se superposaient pas exactement, celui de 23 étant un peu plus à l'Ouest.

2 - On peut dire que le postérieur de 23 était en contact avec l'abdomen du n° 20 d'où, malgré le tassement de la sépulture les deux corps ménageaient un espace libre entre eux par suite de la présence de chairs et des viscères opposant à la charge la résistance élastique due à ces matières organiques

et à la présence d'air et de gaz dans la cavité abdominale.

3 - Le corps n° 20 (FEMME) reposait directement sur le sol romain, imperméable, d'opus signinum. Il dut se décomposer plus rapidement que le corps n° 23 (HOMME) surimposé.

4 - La charge (terres de remblais de la sépulture) reposant sur le bassin du n° 23, le comprimant de plus en plus (par suite de la liquéfaction du n° 20) amena la rupture de celui-ci, les fémurs du n° 23 demeurant coincés. La charge susdite écrasa le sacrum et les iliaques se trouvèrent déjetés en rétro-version, les cityles se trouvant en position interne lors de la découverte. Ce sont les têtes de fémurs qui jouèrent le rôle d'axe de pivot au début de la rétro-version. Ce mouvement s'accentuant, les fémurs se brisèrent le long de la ligne inter-trochanter. Pour que cette rupture et cette rétro-version soient aussi manifestes, il fallait qu'il y ait un vide conséquent sous le corps du n° 23.

En effet, les squelettes des autres corps retrouvés sans surimposition, présentent des effondrements du bassin par suite du tassement des terres et déblais sur les seuls ischions par suite de la fragilité de ceux-ci et par leur position. Bien souvent, le Bassin s'est ouvert et le sacrum est passé par devant.

5 - En aucun cas, il s'agit d'une mutilation post-mortem. Dans le cas (Cf. les Orpaillots) où l'on a retourné la jambe du défunt afin d'empêcher celui-ci de sortir de sa tombe et venir troubler les vivants, on a retourné la dite jambe mais le fémur de celle-ci est intact.

Dans cette nécropole, les cas de mutilations post-mortem intentionnelles demeurent des cas d'exception et frappent 5 ou 6 individus.

o

o o

ESSAI DE RESTITUTION CHRONOLOGIQUE DES MONUMENTS QUI SE SONT SUCCEDES EN CES LIEUX

o

o o

1° - Au début de notre ère, sinon avant, édification soit d'un temple gémellaire, soit d'un temple doublé d'un trophée ou d'un mausolée, constitués de deux socles distints mais réunis par deux murs à l'orient et à l'occident, près d'une voie antique laquelle passe au levant des monuments.

Le socle nord comprend deux niveaux, le plus élevé des deux étant à l'Est.

Le socle méridional n'a qu'un niveau mais au midi, il existe une galerie enfoncée dans le sol et divisée en 4 pièces dont les murs sont peints à fresques. Le fait que ces pièces soient d'opus signinum ne signifie point qu'il s'agit de piscines mais, bien au contraire, on les a rendues étanches afin qu'elles ne soient pas inondées lors d'une crue du Rhône voisin.

2° - En 253, ces édifices cultuels sont ruinés de fond en comble. Les vestiges servent de carrière de pierres de construction.

3° - Avant 313 (Edit de tolérance de Galère) une église primitive est implantée dans les ruines méridionales. Entre 313 et 383 (Théodose) une basilica de plan rectangulaire (nef, choeur, abside) succède à l'édifice primitif.

4° - Entre le passage aux Burgondes (v. 450) et Charlemagne, cette église est reconstruite plusieurs fois. Elle est sous le vocable de la V.S.V. : Notre-Dame de la Mure (à ce propos, Cf. notre art., C. BOISSE : " Recherches étymologiques sur La-Mure ", in RHODANIA, 1961, pp. 3-6). En second vocable, elle porte celui de St-Didier, archevêque de Vienne mis à mort sur ordre de Brunehaut. L'une de ces églises a son abside à pans coupés. Une importante nécropole est auprès de ce sanctuaire déjà vénéré , au midi, dans les cubiculae dont le sol est ramené de niveau et correspondant à celui de l'église. Les Invasions destructrices ne manquent pas (Francs, Hongrois, Lombards, Sarrazins, etc ...) mais à chaque fois N.D. de la Mure renait de ses cendres.

5° - De quand date la filiation à l'Abbaye d'Ainay ? On sait que celle-ci fut fondée entre la fin du IVe et les tous débuts du VIIe S. Elle fut dotée de prieurés et d'églises pour assurer ses revenus. On ne possède qu'une confirmation du XIIe s. mais on sait aussi que ces confirmations se faisaient tous les siècles. Pour que N.D. de la Mure et 12 autres églises, tant de la Rive gauche que de la Rive droite, appartiennent à Ainay et donc à l'église de LYON (comme les églises de Vain et de Tournon) au détriment de l'archevêché de Vienne, il fallait que cela se passe très tôt, avant les Carolingiens. Plus tard, à partir de l'époque féodale (seulement ?) N.D. de la Mure voit son titulaire devenir collateur et décimateur dans les paroisses de Serves, d'Erôme et de Gervans. C'est le prieur de La-Mure qui nomme les curés de ces 3 paroisses (peut-être 4) du Mandement de Serves.

Le prieuré, dont les ruines couvrent près de 1.000 mètres carrés, a été édifié sur des ruines antiques.

6° - Au IXe siècle, on reconstruit l'église en la dotant de deux Bas-Côtés. Les morts sont désormais inhumés in-ecclesia.

7° - Vers la fin du même IXe s., cette église est détruite par les Normands. Le bas-coté Nord n'est pas reconstruit. Dans le bas-côté sud on dénombre environ 200 sépultures alors que le bas-côté nord en a reçu à peine une demi-douzaine ! Elle est néanmoins reconstruite et c'est celle de St-Didier qui est signalé en 908/909 dans le don de l'église de Gervans à l'abbaye de Romans.

8° - Vers 1070, le Seigneur de La Motte Saint-Didier retour de Constantinople ramène les reliques du Grand Saint-Antoine. Le cortège s'arrête dans une église d'Erôme, au bord du fleuve. Des miracles ont dû perpétuer cette pieuse halte d'une nuit et de nombreux pélerins ont dû affluer dans ce sanctuaire.

9° - La confirmation en 1152-53 correspond à la date de reconstruction de ce monument en style de transition romano-ogival. Il s'agit d'une vaste construction comprenant une nef à 4 travées (ou 3 travées et un narthex), un transept avec clocher monté sur trompes et une abside à pans coupés. Aucun civil n'est plus enterré en ces lieux, sauf exception (pélerin). Les prieurs son inhumés dans des caveaux édifiés contre le socle nord.

10° - Au XIVe siècle quelques réfections ont lieu. On perce,notamment, une porte dans le côté W du bras de transept méridional.

11° - En 1679, église et prieuré sont incendiés et ruinés. De N.D. de la Mure il ne subsiste que le transept, le clocher et l'abside. On obturera l'arc triomphal avec une palissade et le culte rétabli.

12° - Des ruines de la chapelle (nef) et du prieuré les gens du voisinage, malgré les interdits, en vont faire carrière de pierres à bâtir.

13 - En 1790-91, N.D. de la Mure est vendue comme Bien National. Achetée en sous-main elle est restituée au culte sous Napoléon Ier.

14° - En 1872, N.D. de la Mure - Saint-Antoine est reconstruite quant à la nef mais celle-ci, faute de fonds, est limitée à 2 travées et la voûte n'est pas refaite. Un simple toit de charpente la supplée.

15 - En 1928, nouvelle réfection mais il s'agit plus de sol et de décoration interne.

16° - En juin 1940, l'aviation italienne bombarde et mitraille la chapelle. Les dégats se bornent à la toiture et aux verrières.

17° - En 1941, réparation des dégats causés par l'aviation de Mussolini.

18° - De 1957 à 1964, Cl. BOISSE procède à des fouilles archéologiques puis prend part à la défense du site.

19° - En 1969, M. BLANC exécute les fouilles de sauvetage. Il pense que les ruines romaines sont celles d'une installation industrielle (bassins à foulons) malgré les fresques qui le décoraient. La population se bat pour conserver son sanctuaire.

20° - Le 29 janvier 1970 est publié le décret du 23 précédent : N.D. de la Mure (Saint-Antoine d'EROME) est déclassée et ne peut plus servir au culte. Dans la nuit du 29 au 30 Janvier 1970, cette église est détruite par la Compagnie Nationale du Rhône. C'était la dernière église rhodanienne, sise en dehors de toute agglomération entre LYON et ARLES, ouverte au Culte que l'on y célébrait depuis le IVe siècle !

°
° °

BIBLIOGRAPHIE

Claude BOISSE :

- Les Fouilles de N.D. de la Mure (St-Antoine d'EROME, Drôme), 1ère Partie, CAHIERS SERVOIS, 1964, n° 2, 22 + X pp.

- ND de la Mure, IIe Partie, CAHIERS SERVOIS, 1964, n° 5, 12 pp., 9 Plans dont 2 double-format pliés.

- N.D. de la Mure en péril, CAHIERS SERVOIS, 1966, n° 16, 6 pp. + 1 grand plan et une carte pliés.

- Les Sépultures de N.D. de la Mure, CAHIERS SERVOIS, 1966, n° 18, 6 pp. + 5 tableaux dont 2 pliés, + 1 Planche et 1 relevé archéologique et le plan de la nécropole à l'échelle du 1/10e.

- Fouilles de sépultures, observations rituelles (Nécropoles de St-Laurent à Choulans, Lyon; N.D. de la Mure, à Erôme; les Orpaillots à Erôme; Novem-Craris au Logis-de-Berre, Les Granges-Gontardes; St-Pierre de Bertoare aux Granges-Gontardes; St-Benoît à Donzère), CAHIERS SERVOIS, 3e éd., 1980, 10 pp.

- Pro-Mura, CAHIERS SERVOIS, Hors-Série, 1969, n° V, avec une grande carte pliée (Zone d'Aménagement Concertée), 8 pp.

- N.D. de la Mure (St-Antoine d'Erôme, Drôme), la 3e Campagne de Fouilles, in RHODANIA, 35e année, 1959, pp. 3-14, av. 1 plan et un relevé archéologique).

- N.D. de la Mure, la 3e Campagne de Fouilles, Tiré à part du précédent article, avec un relevé supplémentaire.

- Recherches étymologiques sur "La Mure", in RHODANIA, 37e année, n° 1-2, 1961, pp. 3-6, Réf.

- Sanctuaires de l'Epoque du Bronze de la moyenne Vallée du Rhône, Drôme, in REVUE DROMOISE (Bulletin de la Sté d'Archéologie et de Statistique de la Drôme) Tome LXXXI, 1977, n° 406 (pp.359-374) et tome LXXXI-2, 1978, n° 407 (pp. 19-,34), n° 408 (pp. 63-74) et n° 410 (pp. 169-170). Ici, n° 407, pp. 24-25 et carte (Fig. 7) p. 26.

- Les Fouilles d'Erôme, Drôme, in TOURING - PLEIN-AIR (T.C.F.), 1965, n° 205, pp. 646-647.

Les fouilles de N.D. de la Mure ont également été signalées dans :

- GALLIA, (C.N.R.S.), tome XVIII, 1960, fascicule 2, Rubrique de M. Adrien BRUHL. Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de LYON, Directeur de la Circonscription des Antiquités Historiques de Grenoble, p. 374.

- REVUE D'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE (RR PP Bénédictins), 1963, fascicule 3-4 (Rubrique du R.P.Dom Louis Gaillard), p. 1032.

Articles de Presse : Citons pour mémoire :

(anonyme) : Entre Main et St-Vallier, on recherche d'importants vestiges archéologiques, LE DAUPHINE-LIBERE (17.09.57).

P. .... : La population d'Erôme fera demain, 17 janvier, son traditionnel pélerinage à la chapelle St-Antoine, LE DAUPHINE-LIBERE, 16.01.58, 2 Photos.

(Anonyme) : Les fouilles à la chapelle St-Antoine d'Erôme doivent reprendre au printemps, LE DAUPHINE LIBERE, 20.01.58. Photo.

C.BOISSE : A propos de N.D. de la Mure à Erôme, LE DAUPHINE LIBERE, 23.01.58. Notre mise au point en réponse à l'art. du 16.01. (3 col.).

Suzy CADET A Erôme, la chapelle N.D. de la Mure livre ses secrets, LE DAUPHINE LIBERE, 05.08.59 (Un grand art. illustré d'une photo).

etc ... etc ...

Pour la Défense du site :

C.BOISSE : La grande misère de l'Archéologie Française, in LE MONDE, Août 1968

BOUVAREL : Nombreux articles principalement dans le Dauphiné-Libéré de Mai 1969 à Janvier 1970;

(anonyme) : La Société de Sauvegarde des Monuments Anciens a préparé son programme 1970 et fait une intervention en faveur de N.D. de la Mure, à Erôme (Saint-Antoine), LE DAUPHINE-LIBERE, ...11.69.

J.DURAND : Par une nuit sans lune et sans gloire, on a exécuté Saint-Antoine d'Erôme, LE DAUPHINE-LIBERE, 30.01.70 (sur 4 Col. av. une photo).

o
o o

N°	Lieu	Désign.	Epoque	Sexe	Age	Indice Céphal.	Observations Ostéologiques	Mobilier	Objets en Contact
001	150 m. N.E. de N.D.d.l.M.	Inhum. Primaire	Romaine post. III°	?	?	?	½ Fémur, 2 Vert. lomb., fragmt. Calva	T. sous tuiles détruite par travx agric. M. dispersé	tegulae
002	Limite Nord Champ/Motte	"	?	?	?	?	Fragment de Calva	T. détruite au ras de la limite du Socle antique	
003	Redan bras de T. Sud / Nef.	Inhum. Second.	?	?	?	?	Fragments épars		
004	"	"	?	Homme	Adulte	?	Mandibule. Fémurs		
005	"	"	?	Femme / Homme	Adulte / Adolesc.	79,63	Calvaria et os longs		
006	"	"	?	Homme	Adulte	?	Calva et os longs		
007	"	Primaire déplacée	A.R. ou Barbare	Homme	Adulte	84,02	Calvaria & Squelette fragmenté		
008	"	"	"	?	Enfant	?	Calvaria & Squelette fragmenté		
009	Entre Socle Antique et Fond. du Mur du XII°.	Inhum. P. déplacée	"	Femme	Ad.	77,71	Squelette Complet faiblesse voûte crânienne	Balsam. (verre) poterie commune IV: - VII: S.	Céramique Tes. Imbr.
010	Tombeau Barg. en pierres sèches Bras de T. Nord / Nef	Prim. déplacée	Barbare	?	Ad.	?	os longs		
011	"	"	"	Homme	Ad.	?	Débris calva mandibule et Squelette fragm.		
012	"	"	"	Homme	Ad.	?	½ Mandibule et squelette fragm.		
013	" In Situ	Primaire	Entre le milieu du VI: S & le milieu du VII: S.	Femme	Ad.	Entre 78,9 et 80,0	Squelette complet. Crânium frac. .turé sur le côté G. par vue arma tranchante (Scramasax ? cime. terre ?) Taille entre 1.50 m et 1.60 m.	Mains croisés sur le pubis Présence de petits pier. .res noires sur le sexe, coeur et "chef" - Litière odoriférante Orient. E.W.	Stèle hors sepul. à l'ouest.

-506-

014	Sépult. sur la couverture du Tombeau précédt	Primaire	M.A. ?	Femme / Homme	Ad. / Adol.	~76.73	Calvaria Squelette complet Bras étendus à 45° Inhumé en position replié sur le côté G. Jambes écartées à 45°	Orient. E.W. repos en partie sur tombeau et en partie fond. Transept.	débris pégaux XII - XIII
015	Sud. Entre le mur antique et fond. Mur du XII	Primaire bouleversée	Barbare	Homme	Vieillard	?	Mandibule, os longs Fragmt crâne	Poterie commune Rom. et Barbare IV - V	Rot antiq. Tegula Imbrices
016	"	"	"	Femme	Ad.	?	Calva - Rebord Sourcil. Os longs	1/2 Rondelle / Rouelle solaire en calc. dur	"
017	Sur le mur antiq. éboulé (Sud)	Inh. Sec.	Post XII	?	Ad.	?	Fragment calva		
018	SUD Mur XII	"	Post. XII	?	Ad.	?	Os longs Fragmts minimes de voûte	Débris abondants de ...	Pégaux
019	Sur mur antiq rasé	Inh. Prim.	G.R. ou Barbare	?	Nourriss.	?	Squelette complet en position fœtale Reposait entre les pieds de 20	Fragments balsam. en verre - Clous	Poterie IV - V
020	Sur le mur et le sol antiques	Prim.	"	Femme	Ad.	?	Squelette complet mais crâne très morcelé.	Orient. EW Pégaux	Galet retouché (vulve)
021	Sur le sol antiq.	Prim.	"	Femme	Ad.	? Brachy ?	Crâne éclaté par pression des terres. Sq. complet	Fémurs = 520mm	
022	id. à 1 pied au-dessus du sol.	" bouleversée au bassin	"	?	Ad.	?	id. crâne Bassin fracturé par inhumation second.	Absence mandibule Jambe G. croisée sur la D.	Tête du IV ou V
023	Sur le mur et le sol antique	Primaire	"	Homme	Ad.	?	crâne très morcelé - Squelette complet en connexion anatomiq.	Bord de ceinture rom.	Poterie
024	Sur le sol antique	Primaire	"	Homme	Ad.	83.14	Sq. complet en connexion anat.	Enseveli sous une poutre et partie charpente et toit.	céram.
025	IN Sol antique	Second.	?	?	Ad.	?	Os longs · fragments calva		
026	Sur le sol antiq.	Primaire	G.R. ou Barbare	Homme	Ad.	?	crâne fragmenté	Fémurs = 517 mm	
027	Trouvée sol ant.	Second.	post. XII	Femme	Ad.	?	crâne éclaté - Brachycéph.	Absence mobilier	tel. inh.
028	"	"	"	?	Ad.	?	crâne brachycéph. délabré	"	"
029	"	"	"	Femme	Ad.	?	crâne dolichocéph. en très mauvais état. Atlas et Cervic. détachées	"	"
030	"	"	"	Homme	Ad.	75,10	crânium. in connexion anat.	"	+ céram.

031	Près de la Nef au dessus Sol ant.	Post. XII Post. n°28 et 35. ANT. à 29. 30 et 32	Inhum. Primaire	?	Enfant très jeune	?	Squelette réduit au seul membre sup. le reste détruit par des Inhum. Second.		Débris minimes peinture à fresq.
032	Trouée in Sol.	Post. XII:	Second.	?	Ad.	?	crâne délabré. Mandib. os longs		"
033	Idem n°031	" ?	?	?	Nourris. Jon	?	Squelette complet en position fœtale		
034	Trouée in Sol	Post. XII:	Second.	Femme	Vieillard	?	Crâne fragmenté semblerait dolichocéph. ou Mésocéph.		
035	sur le mur de sep. cubic. SE/SW	Second.	Av.t XII:	?	Ad.	?	Crâne brisé - os longs		
036	même lieu	"	"		Enfant	?	Portion voûte. Mandib. - Humérus		Débris antiques
037	in Cubic. SE	"	Av. XII:	?	Ad.	?	Calvaria. os longs	crâne sur imbrex	
038	"	"	"	?	Ad.	?	Portion occipit. os longs		clous
039	"	"	Tardive	?	Ad.	?	Portions voûte & Pariétaux	sur le sol ancien du XII:	
040	"	"	Av. XII:	?	Ad. Jeune	?	Voûte dent. + mandib. + os longs	sur le Bassin de U	
041	Près du Chevet	Second.	?	?	Enfant	?	Calvarium. os longs. vert. côtes	Reposait sous un petit tas de pierres	
042	in cubiculum SE	"	Av. XII:	?	Ad.	?	Calva - os longs		
043	"	"	Tardive	?	Ad.	?	Calvin - Bassin aplati. os longs		
044	"	"	Av. XII:	?	Ad.	?	Mandib. côté G. os longs - crâne écrasé		
045	"	I. Primaire	Av. XII:	?	Nourris.	?	Squelette complet en position fœtale	faible traces d'un jeu rituel?	
046	"	I. Second. ou Prim. Bouleversée	Av. XII:	?	Ad. Jeune	?	Portion voûte, os longs dont fémur = 490 mm squelette fragmenté	Reposait sous Teg. et Imbrices	
047	"	In. Second	Av. XII	?	Ad.	?	Calva. Bassin brisé. os longs		
048	" sur le sol antique	Prim.	G. R. Bouleversée	?	Adolesc.	?	Squelette fragmenté. déplacé et brisé par une Inhum. Second.		Clous de charpente

049	In Cubic. SE	Second.	Av. XII:	Femme	Ad.	?	Mandib., os longs, bassins		
050	" sur le sol antiq.	"	"	Homme	"	?	crâne écrasé. os longs		
051	~ id. ~	Prim. déplac.	G. R. Barbare	Homme	Ad.	78,21	Membre sup. en place. Membre inf. déplacé lors constr. Transept		
052	~ id. ~	Prim.	"	?	Ad.	?	Sq. fragmenté reposait sur les genoux de S. 21	Traces de feu rituel Poterie du IV: V: ∅	
053	~ id. ~	Second.	Av. XII:	?	Ad.	?	Calva - os longs		
054	~ id. ~	Prim. déplacée	XII: déplacée	Homme	Ad.	86,31	Crânium. Sq. fragmenté	Tombe Barbare bouleversée au XII: ∅.	
055	~ id. ~	"	"	?	"	?	Calva - " "	"	
056	~ id. ~	"	"	Homme	Ad.	?	Squelette complet sauf le crâne écrasé.	sous une planche funéraire. Sur le Bassin : une boucle	clous Poterie fin IV: Femmes
057	~ id. ~	"	"	"	Ad.	?	calva - os longs		
058	à l'Est du mur du CUB. SE	Second.	?	?	Ad.	?	os longs. Fragment temporal G. mandibule		
059	~ id. ~	"	?	?	Ad.	?	os long, sq. fragmenté ½ mand		
060	Tombeau Brig. Sud en pierres sèches	"	Ep. Barbare	?	Ad.	?	crâne brisé, os longs		
061	"	"	"	Femme	25-30 ans	80?	Squelette fragmenté Bathrocéphalie		
062	"	Primaire	"	Femme	Ad.	78,4	Squelette complet		
063	"	Second.	"	Enfant	"	"	Squelette fragmenté		
064	Cubicul. SW dans une trouée d'inhum	"	Au XII: translat.	?	Ad.	?	fragments crâniens et os longs	Pégaux	

065	Cubicul. S.W.	Second.	Post XII:	?	Ad.	?	Fragments - os longs	Pégaux. Poterie	Clous
066	"	"	"	?	Enfant	?	" "	" "	"
067	"	"	"	?	Ad.	?	" "	" "	"
068	"	"	"	?	Ad.	?	" "	" "	"
069	"	"	Avant XII:	?	Ad âgé	?	Mandibule, os longs, fragm. crâne	Sur le sol antique	
070	"	Inh. Prim.	G. R. Barbare	Homme	Ad.	?	Sur le sol antique. Dans la paroi ouest, dégagé jusqu'au Bassin		
071	Cubiculum S.W. Trouvée d'Inhum. mur antique Sud	Inh. Second.	Avt XII:	?	Ad.	?	Portion crâne - os longs		
072	"	"	"	?	"	?	Crâne brisé - os longs		
073	"	"	"	?	"	?	Mandibule vieillard, os longs		
074	"	"	"	?	"	?	Débris calotte, os longs		
075	"	"	"	Homme	"	?	Portion Crâne dont face, os longs		
076	"	"	"	?	"	?	Calva - os longs		
077	Assise bras de Transept Sud	Inh. Prim. déplacée	?	Homme	Adulte	78,00	Crâne, os longs, débris squelette	Pierre dressée en stèle	
078	Cubicul. SW sur le sol antique recouv. de chaux	I. Second.	Avant le XII: ∅.	Homme	Ad.	84,22	Crâne, Fémurs de 454 mm de long - squelette fragm.		
079	"	"	"	?	"	?	Portion calotte - os longs		
080	"	"	"	Homme	"	?	1/2 mandib. G. - os longs		
081	"	"	"	Homme	"	?	1/2 calotte, squel. fragmentés		
082	"	"	"	?	"	?	Portion voûte. sq. fragmenté		
083	Cubic. SW. Trouvée du sol Antique côté Est	Inh. Primaire	"	Homme	Ad.	78,00	Crâne complet, os longs		

084	In Trouée SW sur le sol antique ou au-dessous côté E. - cubic SW	Inh. Primaire	Barbare	?	Ad.	?	Squelette fragmenté Mandibule crâne brisé		
085	"	Second.	vers le XIIe	Homme	Ad.	?	Crâne brisé Squelette fragmenté	Pectoral percé de 2 trous de Susp. Pèlerin St Jacques	
086	"	Primaire	Barbare	?	Ad.	?	Squelette très fragmenté crâne brisé		
087	"	Prim. dépl.	"	Homme	Ad.	?	crâne brisé - os longs		
088	"	"	"	?	Ad.	?	Crâne écrasé - os longs		
089	Mur d'Enceinte Nord arasé	Prim.	Moyen. Age XIIIe. A.	Homme	Ad.	Brachy.	Sq. complet Crâne brisé. bonne dentition. Taille : 1.55m.	Bras G. replié main voilant la face. Bouche de ceinture et Pyxide. Aux pieds stele	Débris de petit appar.
090	Emplacement présumé Mur d'Enceinte Nord	Prim. diffacée	"	Homme	Ad.	Brachy.	Sq. bouleversé - Crâne en miettes		
091	id.	Second.	"	?	Ad.	?	ossements épars Mandib. os longs portion crâne		
092	id.	id.	"	?	Enfant	?	1/2 Mandib. G. os longs		
093	Dans un champ au N de N Dauloff Coordonnées 316,0 x 795,0	Prim. détruite	G.R.	?	Ad.	?	os longs - Vert. lombaires 1/2 mandib. Débris de voûte	Débris abondants de Tegulae - T. sous tuiles	
094	Cubic SW à 1 pied au-dessus du sol antiq.	Prim.	Barbare	Homme / Femme	Adolesc. / Adulte	74,62	Sq. presque complet. Bonne dentition absence de caries. Dent sagesse in Maxil.	Absence des Pieds	
095	Entre S. 094 et le sol antique	Bouleversé par S. 94	G.R. ou Barbare	?	Ad.	Dolicho	Membre Sup. bouleversé par S. 94		
096	Cubic SW fosse de Réinhum	Second.	Translation au XIIe ?	?	Ad.	?	os longs. Débris divers	Très haute taille de 1.85m. à 1.95m	ex 96 1
097	"	"	"	?	Ad.	?	— id. —	id.	ex 96 2
098	"	"	"	?	Ad.	?	— id. —	id.	ex 96 3
099	"	"	"	?	Ad.	?	— id. —	id.	ex 96 4
100	"	"	"	?	Ad.	?	— id. —	id.	ex 96 5
101	"	"	"	?	Ad.	?	— id. —	id.	ex 96 6

102	Dans le sol du Hr M. Age in trou Inh. Second.	Inhum. Second.	Translation du XII.-XIII ou av. ?	?	Ad.	?	Os longs squelette en charnier d'au moins 3 individus	Au dessus de S. 94 mais pas en contact	ex 97 1
103	"	"	"	?	Ad.	?	~ id. ~	~ id. ~	ex 97 2
104	"	"	"	?	Ad.	?	~ id. ~	~ id. ~	ex 97 3
105	~ id. ~ mais autre trouée	"	"	?	Ad.	?	Charnier au détriment de S. 95 mais non à celui de S. 94	1 fémur très arqué	ex 98 1
106	"	"	"	?	Ad.	?	~ id. ~		ex 98 2
107	"	"	"	?	Ad.	?	~ id. ~		ex. 98 3
108	Entre le mur N. de la Nef et le mur du Bas-Côté Nord. Ce bas côté a été détruit entre le milieu du VI°. S et le milieu du VIII°. S.	Inhum. Primaire	In Situ	Homme	Ad.	?	Squelette complet, en connexion anatomique, mais très fragmenté	Orientation NS. fait unique	ex. 99 Symboli-que de la Croix
109	même lieu	"	"	Homme	Ad.	?	Orientation E.W. Squelette en mauvais état enseveli en surface vers -0,35.	Sur la sépulture n° 108 enseveli en même temps que la précédente de façon à ce que les 2 corps forment une Croix	ex. no 100 Symboli-que de la Croix
110 à 310	Dans les orbi culae Sud W.2 et S.W 3 — Dans les carr. nord — Dans la zone N. et au chevet	Inhum. Prim. et Second. du IV: au XIII:-XIV: S.	Fouilles de Anché BLANC — Sauvetage —	Hommes Femmes Enfants Indit.	Tous Ages	?	Au moins 200 corps exhumés à la pelle mécanique. Aucune observation ostéologique les crânes ont fait l'objet d'un vol.	Aucune observation sur le mobilier et le Rituel	

LES ORPAILLOTS

III - LES FOUILLES DES ORPAILLOTS

Nous avions reconnu ce site dès nos toutes premières investigations sur le terroir d'EROME. Nous nous sommes expliqué sur ce toponyme accréditant la présence d'orpailleurs du Rhône bien qu'il s'agisse là d'une tradition populaire. En fait, le nom retenu par le Cadastre est celui de : " Le Hout ".

Le centre du monument fouillé est déterminé par les coordonnées Lambert suivantes : 795,750 x 316,300. L'altitude est comprise entre les courbes de niveau 150 et 155 m.- Il se trouve à environ 150 m. au S.SW du Calvaire des 3 Croix (disparu de nos jours).

Trop féru des manuels d'archéologie, à l'époque (1957) nous ne nous rendîmes pas compte de la réalité du site. Contrairement aux maisons très simples du Colonicat, contrairement aussi aux villae très riches du Bas-Empire, nous nous trouvions vraisemblablement au centre d'un village romanisé, un vicus, remontant à la fin du Ier siècle - débuts du IIe siècle de notre ère. Ce village romain était sacralisé avec la présence d'un fanum, petit temple agraire entouré de villae, les cabanes de paysans se trouvant reléguées à la périphérie. Ce village, tout en longueur et adossé au coteau, se trouvait protégé de la bise par l'avancée d'un autre coteau, celui des " Verres ", au nord. On a pu reconnaître la superficie de ce village : 1 ha ½ à 2 Ha. pour le centre d'origine colonial (150 à 200 habitants).

L'ancien Maire-adjoint d'EROME nous avait bien promis que nous pourrions intervenir avant qu'il complante sa propriété en vigne, car ces parcelles livrées jusqu'alors à des potagers fournissaient déjà en prospections de surface une quantité invraisemblable de tuiles romaines (tegulae, imbrices, lateres) mais aussi des conduits de chauffage central (tubulii d'hypocauste.), des tessons de céramique commune et sigillée, des têts d'amphores et de dolia, des marbres, des tesselles de céramique, des objets en fer, débris de verre, etc ... etc ...

Or, en Octobre 1959, le propriétaire des lieux fit défoncer sa propriété, puis la complanta en vignes. Nous ne fûmes de retour qu'en juillet 1960 pour nous rendre compte de l'ampleur des dégats ! Comme l'été était pluvieux, nous pûmes délimiter boueusement des aires cimentées (une demi-douzaine pour une longueur de 200 m.), aires imperméables où l'eau devait stagner et pouvant représenter des pavés mosaïques. Nous ne pouvions que ramasser des débris et la matinée se passa à récolter des cageots de tessons. Fort heureusement, une parcelle s'avançait dans la propriété Darnaud. Celle-ci était de plan horizontal et, de mémoire d'homme, n'avait jamais été cultivée. Elle servait jadis d'aire à battre et, ces dernières années, un gerbier en occupait le centre. Il s'agissait de l'extrémité Ouest de la parcelle 1168 de la Section C-2 du Cadastre révisé pour 1939. Le Propriétaire en était alors M. Marcel MAISONNASSE, Maire d'EROME et celui-ci avec sa gentillesse habituelle nous autorisa à y entre prendre un sondage archéologique. M. BRUHL, Directeur de la Circonscription des Antiquités Historiques de Grenoble, alerté, nous autorisa à effectuer ces travaux.

LE SONDAGE DE 1960

Ayant délimité une surface de 4 mètres carrés (2 m. x 2 m.) sur l'extrémité de cette parcelle, nous devions découvrir à 0,70 m. de profondeur un ancien sol, puis à la cote - 1,25 m. une ancienne adduction d'eau en parfait état de conservation. Cette tuyauterie de poterie est constituée d'éléments mâle-femelle d'environ 45 cm. de long, les joints étant cimentés. Nous avons attribué cette adduction d'eau à une époque moderne (entre le XVIe s. et la 1ère moitié du XVIIIe s.) Elle reposait dans un lit

de mortier mi-cylindrique.

Ce béton grossier avait à peu près la largeur de la tranchée initiale (0,30 m.) et, comble de la stupéfaction, la tuyauterie était calée (au nord) par un fragment d'imbrex et (au sud) par une partie de calotte crânienne humaine !

A la même cote de - 1,25 m. on notait une couche de cendres, coupée par la tranchée d'adduction d'eau. Celle-ci très mince, recouvrait une sépulture romaine à inhumation. Le squelette était in-situ, en parfaite connexion anatomique, mais tout le membre supérieur avait été coupé par la tranchée d'adduction d'eau !. Cette tombe contenait un riche mobilier, à savoir : 1 petit bol de sigillée (au poinçon inédit de "OF.MCCAI"), 1 tesson de Grand bol de sigillée (av. graffito : " VII"), 1 triangle de Marbre, 1 tesson de poterie noire, 1 débris de fer, 1 fragment de lacrymatoire (anse en verre), 1 Coquillage, 1 tesson de Lampe, 1 tesson de poterie Campanienne. Il y avait aussi des débris de revêtements muraux peints à fresque mais ces derniers peuvent provenir de l'environnement de cette sépulture en terre libre.

A l'Est (autre paroi de la fouille), la tuyauterie est plus haute et l'on peut en donner la pente, puisqu'en amont elle est à la cote de - 1,05 m.(Est = - 105 / West = - 125 d'où une pente de 20 cm. pour 2 m. soit une pente de 10%).

Au nord, on trouve effectivement un mur arasé à la cote - 1,25 m. A 0;70 m. vers le midi, on trouve non pas un mur mais le socle d'un monument 25 cm. plus bas (donc à la cote - 1,50 m.) que nous avons dégagé sur une largeur de 1,60 m.

Le mur et le socle ont des fondations identiques à la cote - 2,55 m. sur des limons et graviers/galets d'alluvions. Le mur à donc encore une hauteur de 1,30 m. alors que le socle n'a que 1,05 m. de haut.

On doit toutefois noter la présence d'une couche de ciment (ciment de propreté ?) recouvrant le socle. Ce ciment se retrouve dans l'intervalle entre le socle et le mur mais à 0,32 m. plus bas (cote - 1,82 m.).

D'autre part, tant pour le mur que pour le socle, les parois verticales de l'un et de l'autre, voient des tegulae cimentées de champ.

Dans l'intervalle, sous le cimentage, on rencontre dans de la terre épurée une dent de cheval (M 3 à - 1,95 m., à l'ouest) et des fragments de lateres (à - 2,00 m., à l'Est). Par contre, entre le mur et le socle, jusqu'au cimentage à - 1,82 m., on note la présence d'un beau tesson de poterie grise à - 1,65 m.-

Dès ce premier sondage, nous pouvions écrire que nous nous trouvions devant les ruines non pas d'une villa mais d'un monument sans doute victime de l'Invasion du milieu du IIIe siècle et, dès lors, transformé en carrière de pierres à bâtir puis de cimetière. Ce sondage méritait qu'on lui consacre au moins une suite avec des fouilles archéologiques.

Malheureusement, en 1961, l'abbé BOISSE découvrait NOVEM-CRARIS, station de la Voie d'Agrippa, au LOGIS-DE-BERRE (LES GRANGES-GONDARDES, Drôme) et grâce à l'intervention de M. Adrien BRUHL, je fus chargé de Mission par M. André MALRAUX, puis Directeur des Fouilles de ce chantier important. Ce n'est qu'en 1964 que je pus m'occuper à nouveau des Orpaillots.

Sont ici présentés :
* Photos : n° 1, 3, 4, 6, 7.
* Plans n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9
* Dessins n° A, B, C, D, 10, 11, 12.

o

o o



Emplacement du terrain de M. MAISONNASSE que l'on voit penché devant le petit garçon. La différence de niveau est en bout de parcelle de près de 1 m. et, au niveau du sondage de 0,65 m. à 0,35 m.
A l'arrière plan, le poteau planté est le mat du gerbier.

a : Vigne DARNAUD
b : socle MAISONNASSE

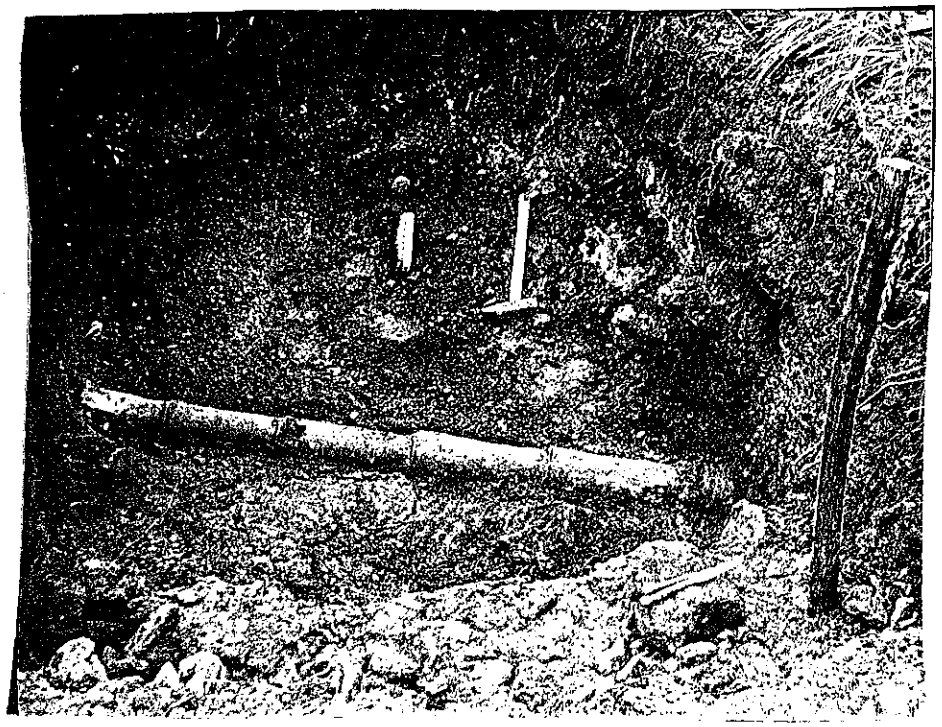

Mise au jour de l'ancienne adduction d'eau

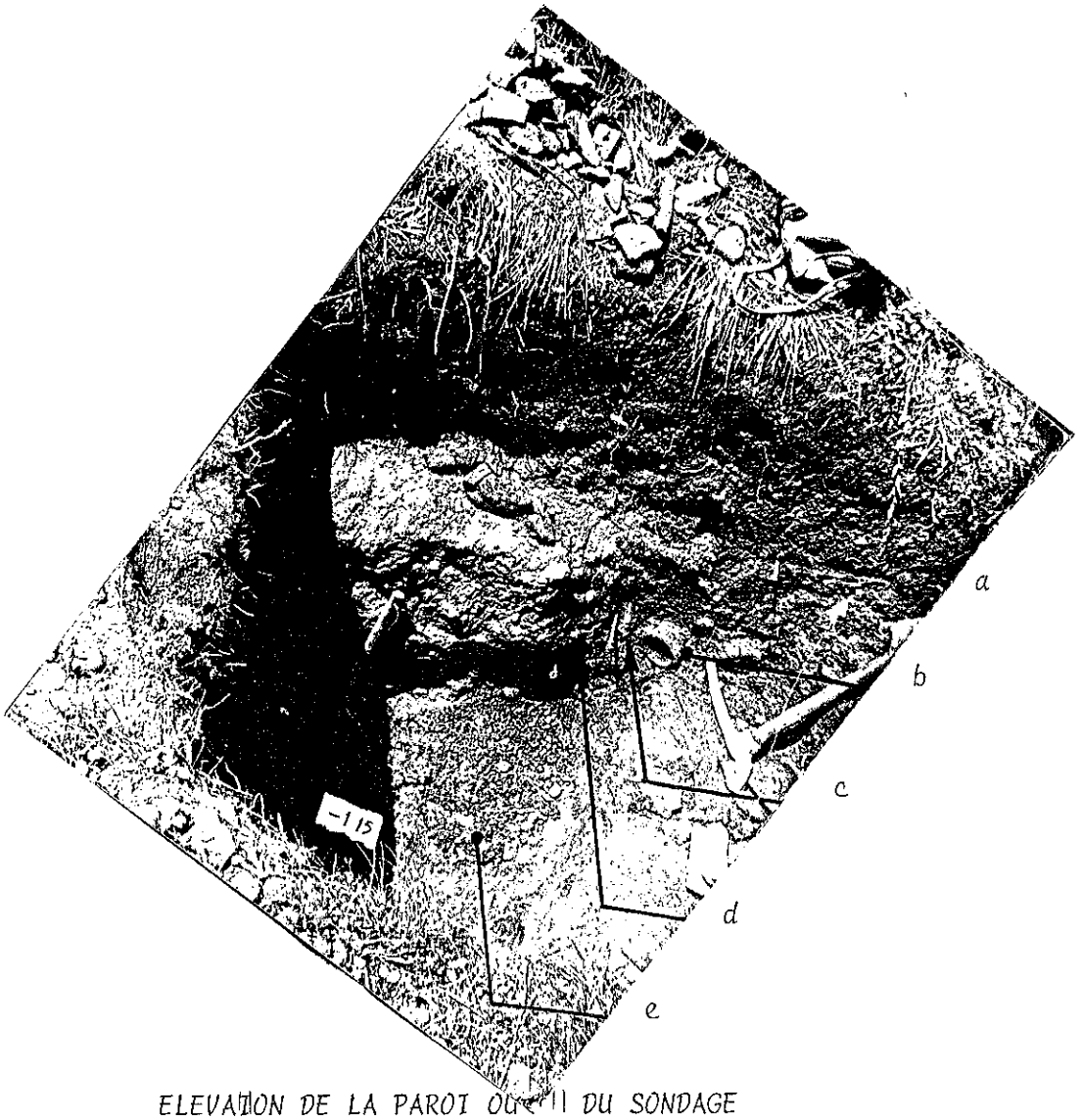

ELEVATION DE LA PAROI OUEST DU SONDAGE

a = ancien sol
b = Tuyauterie
c = Portion de voûte crânienne de la sépulture 1 ou 2
d : Traces d'incendie ou feux rituels
e = Socle antique. La cote de - 1,15 correspond au dénivelé par rapport à la vigne Darnaud. Celle-ci étant à 0,35 m. par rapport au terrain Maisonnasse la profondeur réelle est de 1,15 + 0,35 = 1,50 m.

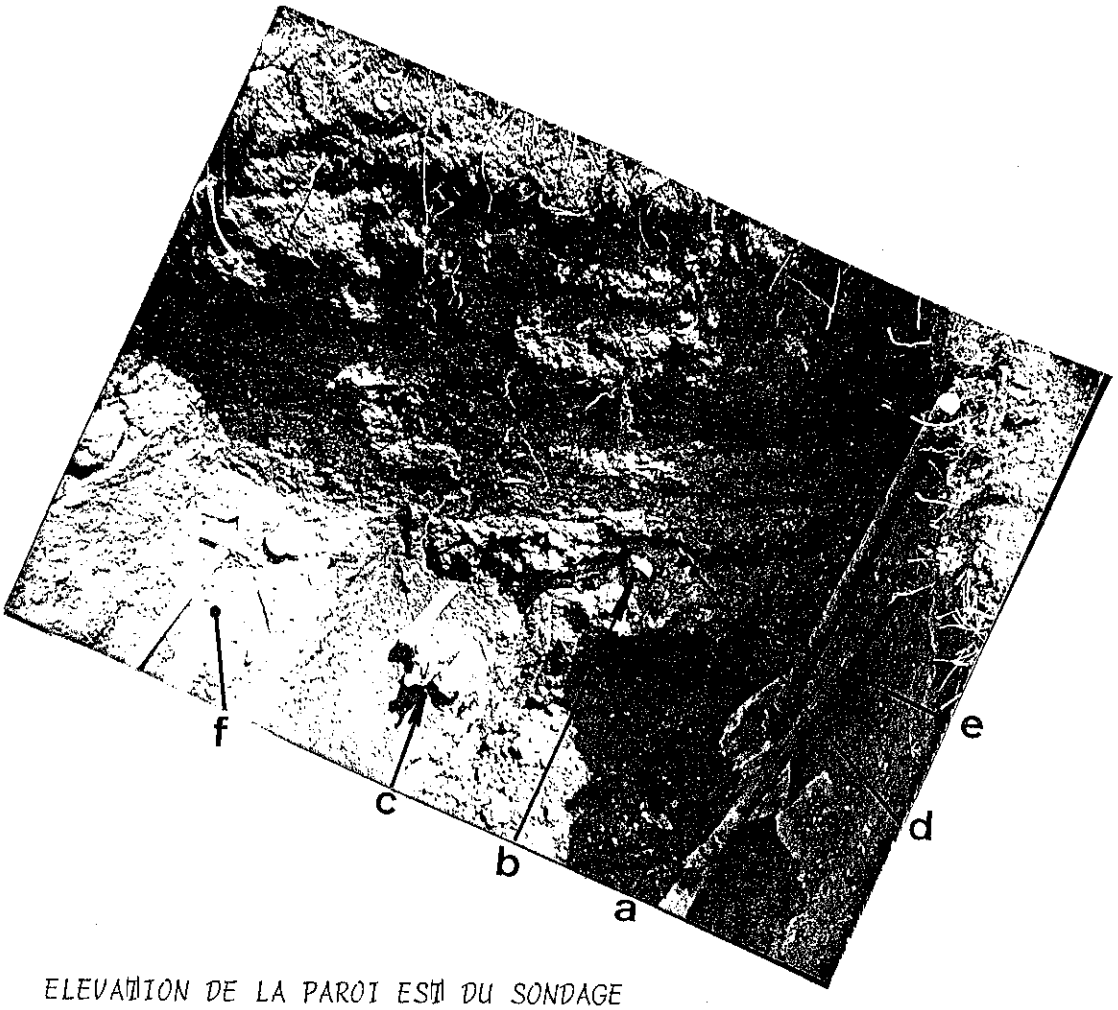

ELEVATION DE LA PAROI EST DU SONDAGE

a = Ancien sol.
b = Tuyauterie
c = Demi-squelette (Sépulture n° 1), côté gauche, en place.
d = Fémur de la sépulture n° 2.
e = Traces d'incendie ou feux rituels.
f = Le mobilier funéraire de la sépulture n° 1 sera mis au jour sous le matériel léger de fouille.

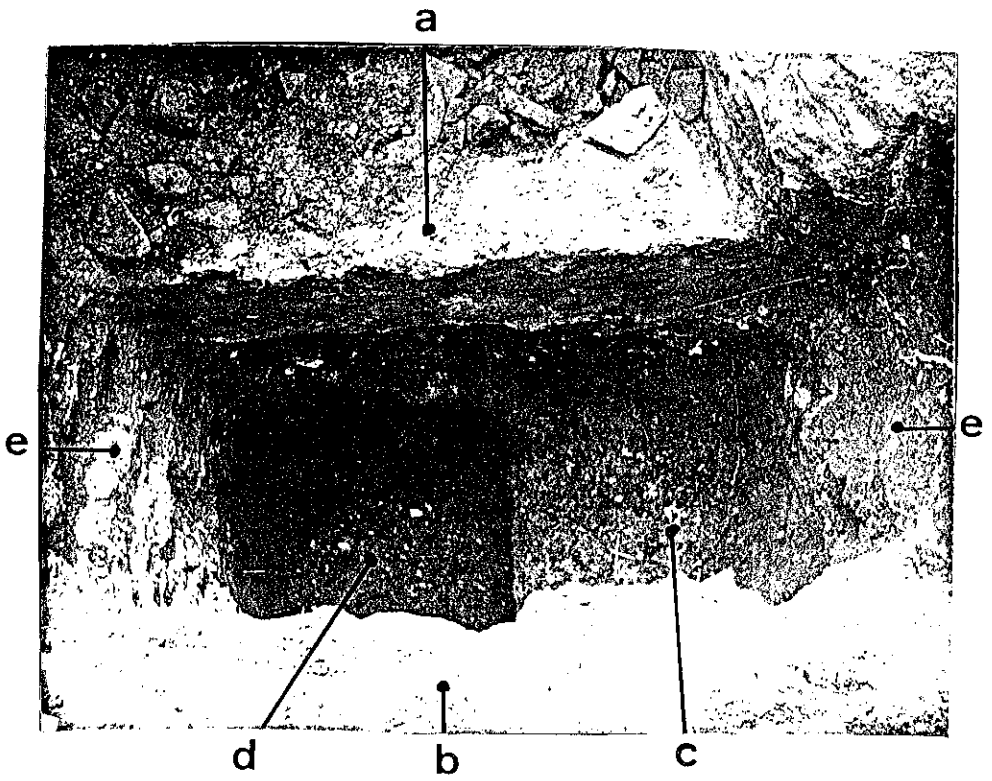

a = Socle antique à - 1,50 m.
b = Mur antique à - 1,25 m
c = Plateforme de recherche à - 2,00 m.
d = Fond et base de l'assise du socle et du mur antiques (fondations) à - 2,55 m.
e = Zone humide de remblais antiques. Ce courant aquifère est peut-être celui de l'ancienne adduction d'eau car il est au droit de celle-ci mais plus bas.

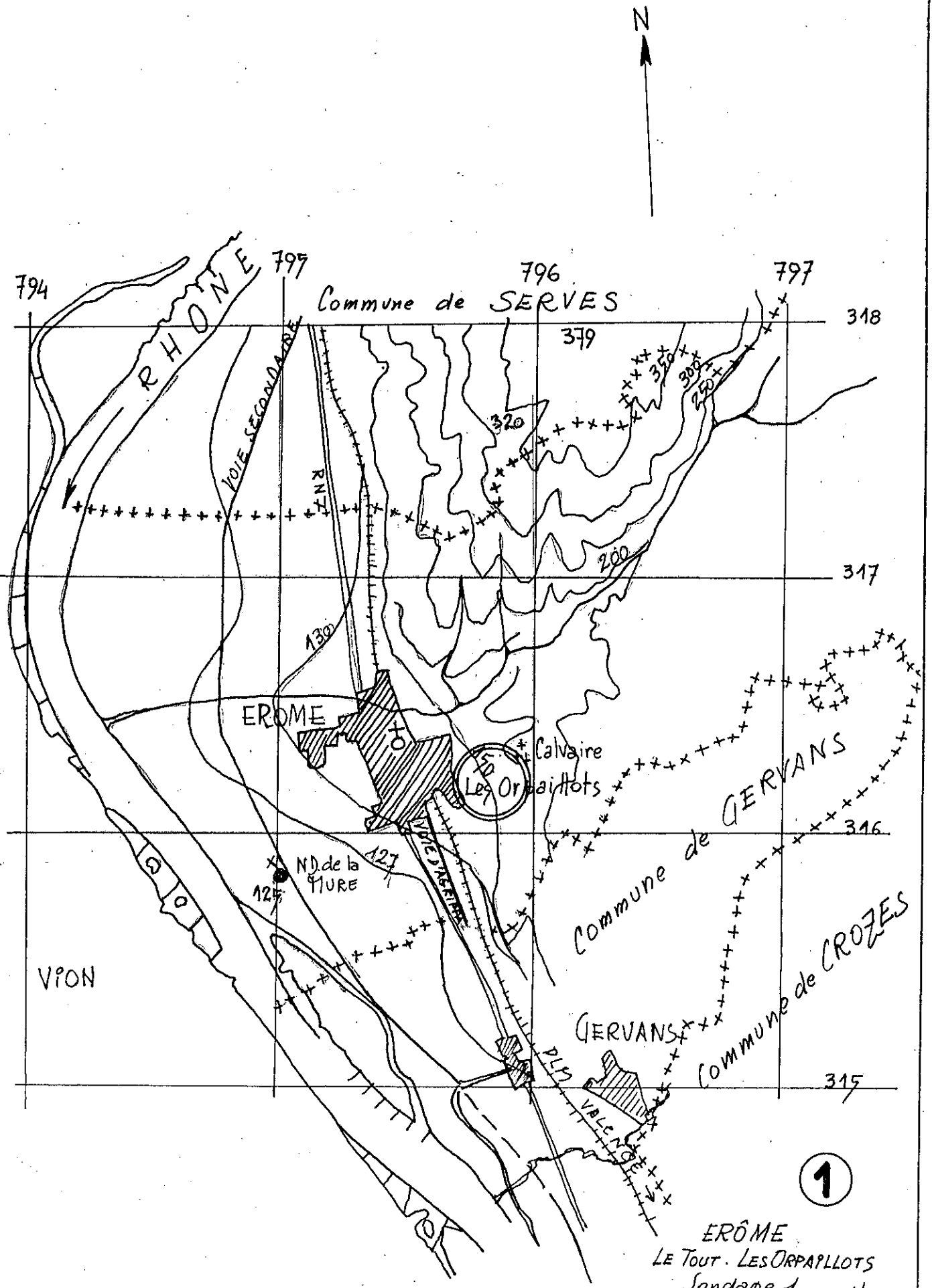
N
794
795
796
797
318
317
316
315
Commune de SERVES
RHONE
VOIE SECONDAIRE
RN7
379
320
350
300
250
200
130
ERÔME
Calvaire
Les Orpaillots
VOIE D'AGRIPPE
127
125
N.D. de la MURE
VION
Commune de GERVANS
Commune de CROZES
GERVANS
PLM
VALENCE
1
ERÔME
LE TOUT. LES ORPAILLOTS
Sondage 1
Août 1960

PLAN RÉVISÉ POUR 1939
ECH. 1/2500

SECTION C.2

LES TERRETS

LE TOUT

N

2

SONDAGE 1
Août 1960

BEAUBRUNET
ET
LA ROUE

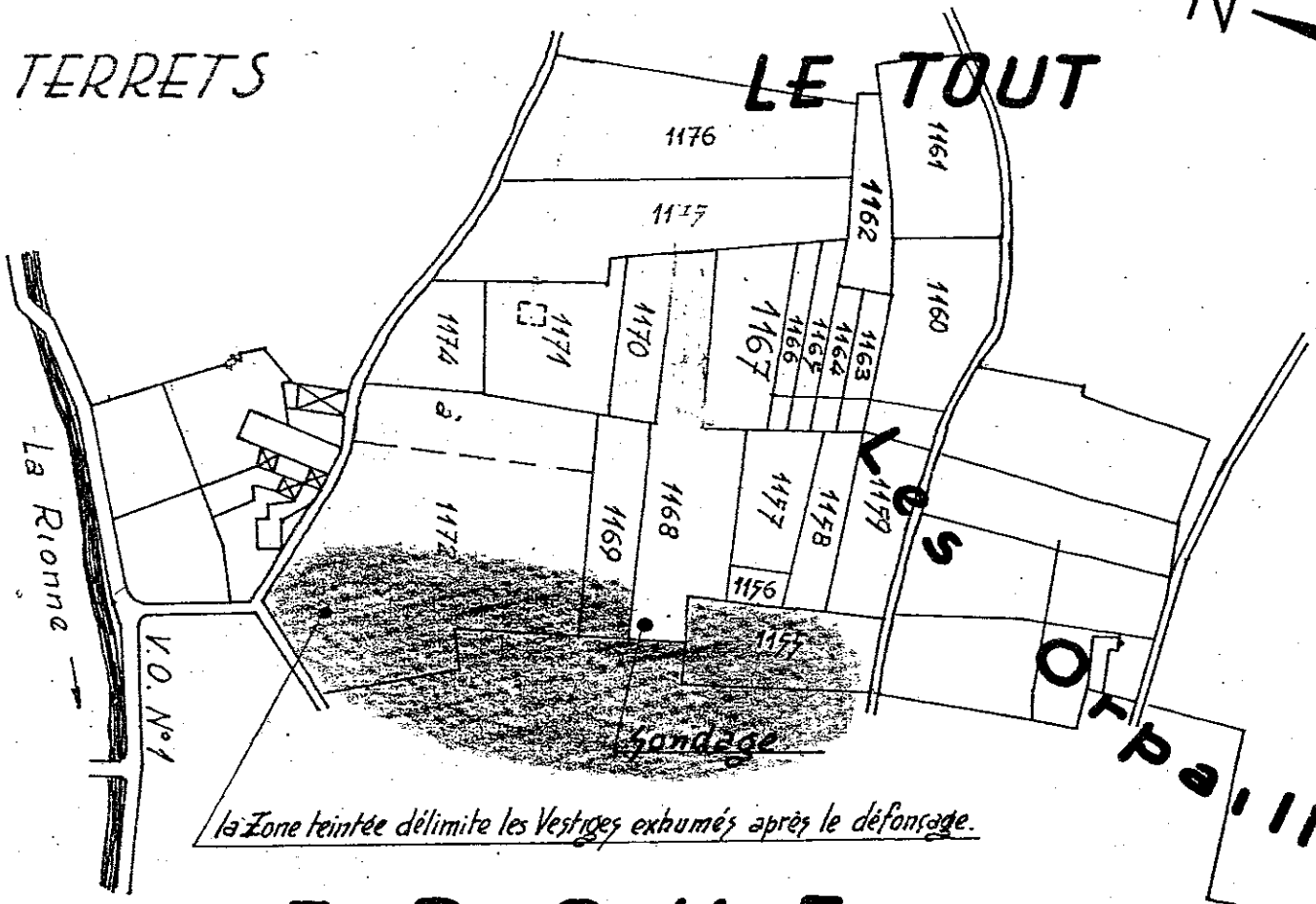

la Zone teintée délimite les Vestiges exhumés après le défonçage.

Les Orpaillors

EROME

V.O. N°3 d'EROME à TAIN

SNCF VALENCE →

← LYON

SECTION F

VUE ST B·B

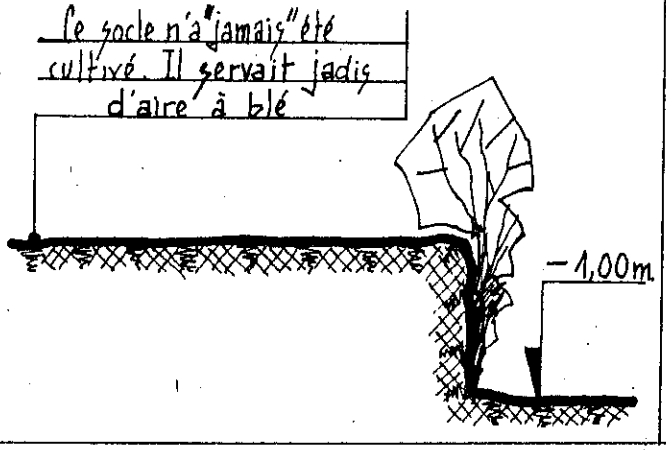

VUE ST C·C

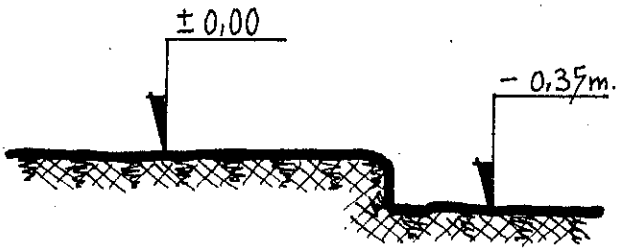

VUE ST A

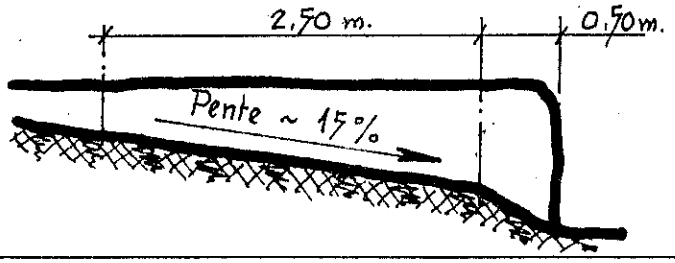

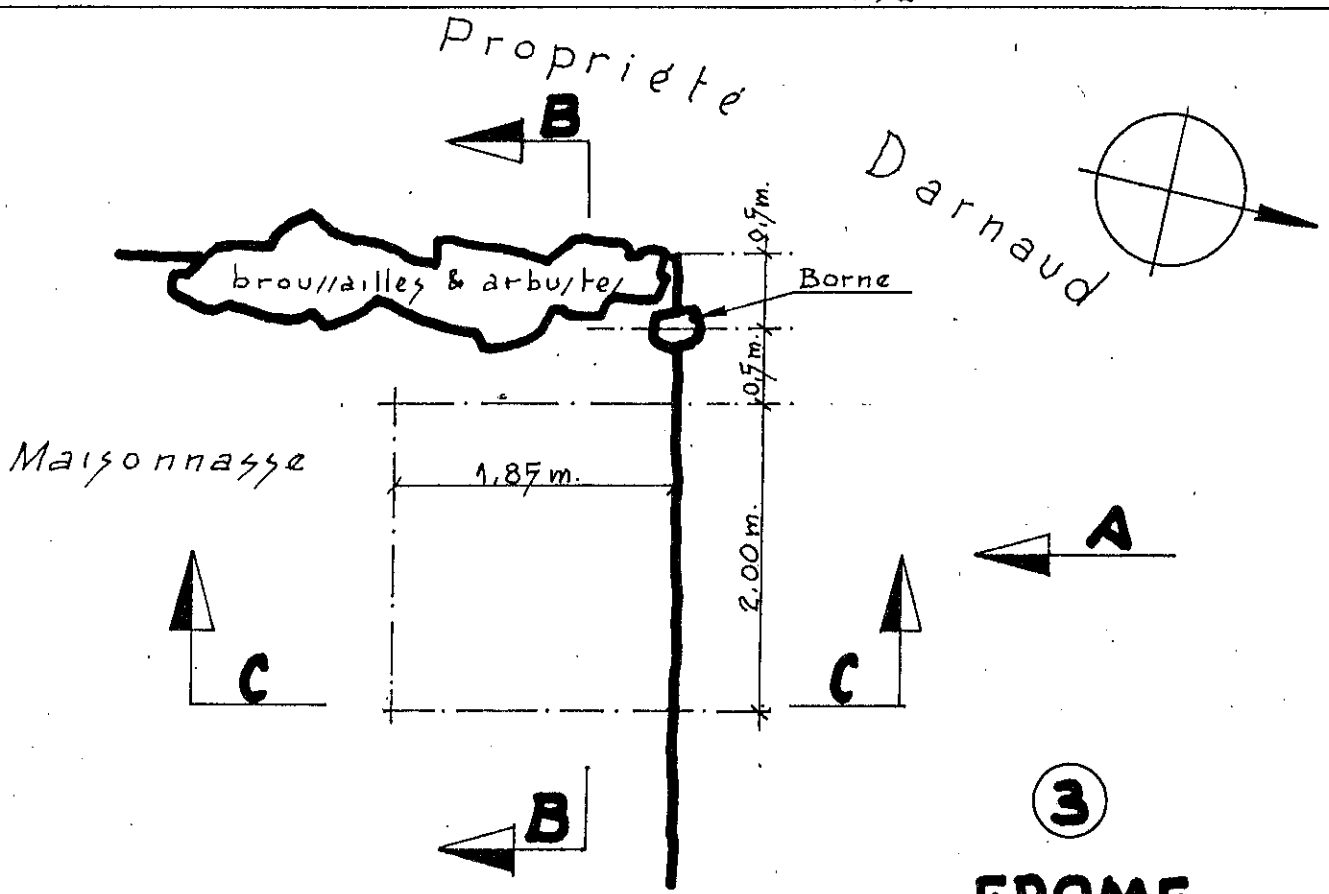

VUE EN PLAN

0 1m.

③

EROME

LE TOUT - LES ORPAILLOTS

VILLA ET SUBSTRUCTIONS ANTIQUES

DELIMITATION DU SONDAGE 1

Août 1960

ELEVATION S.A

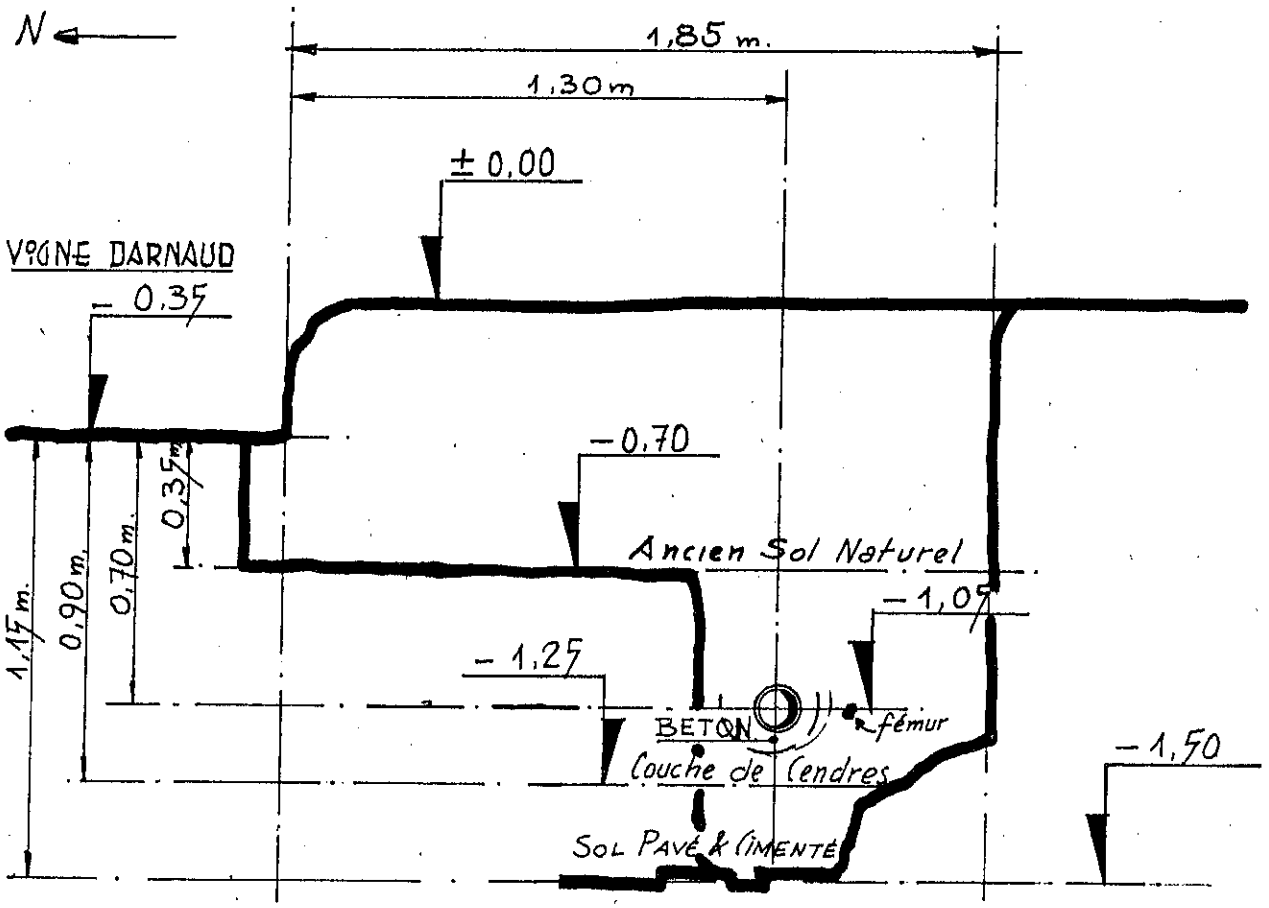

IMPLANTATION

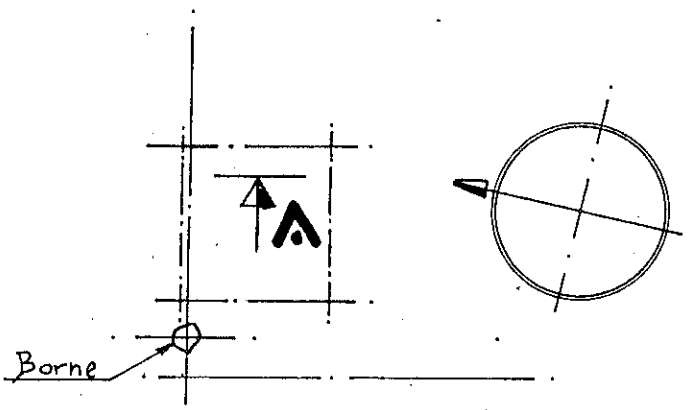

4

EROME

LE TOUT - LES ORPAILLOTS

VILLA & SUBSTRUCTIONS ANTIQUES

SONDAGE 1

Août 1960

ELEVATION St B

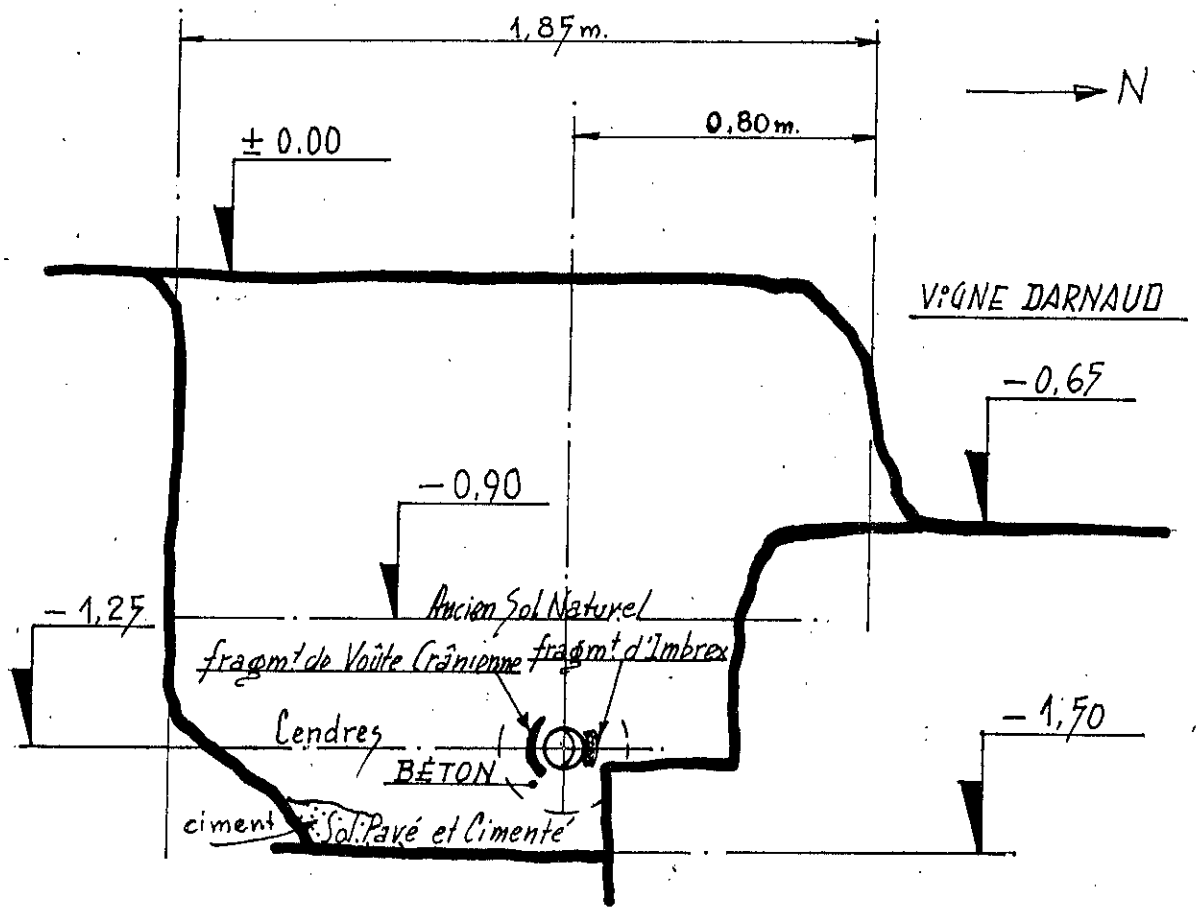

IMPLANTATION

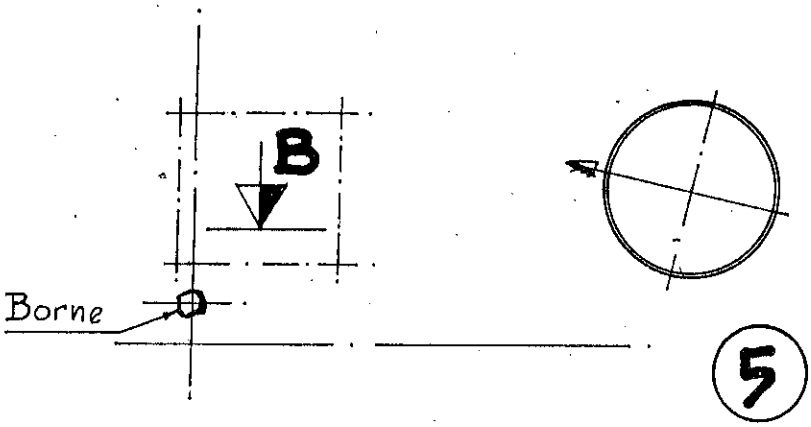

5

EROME

LE TOUT · LES ORPAILLOTS

VILLA & SUBSTRUCTIONS ANTIQUES

SONDAGE 1

Août 1960

VUE EN PLAN

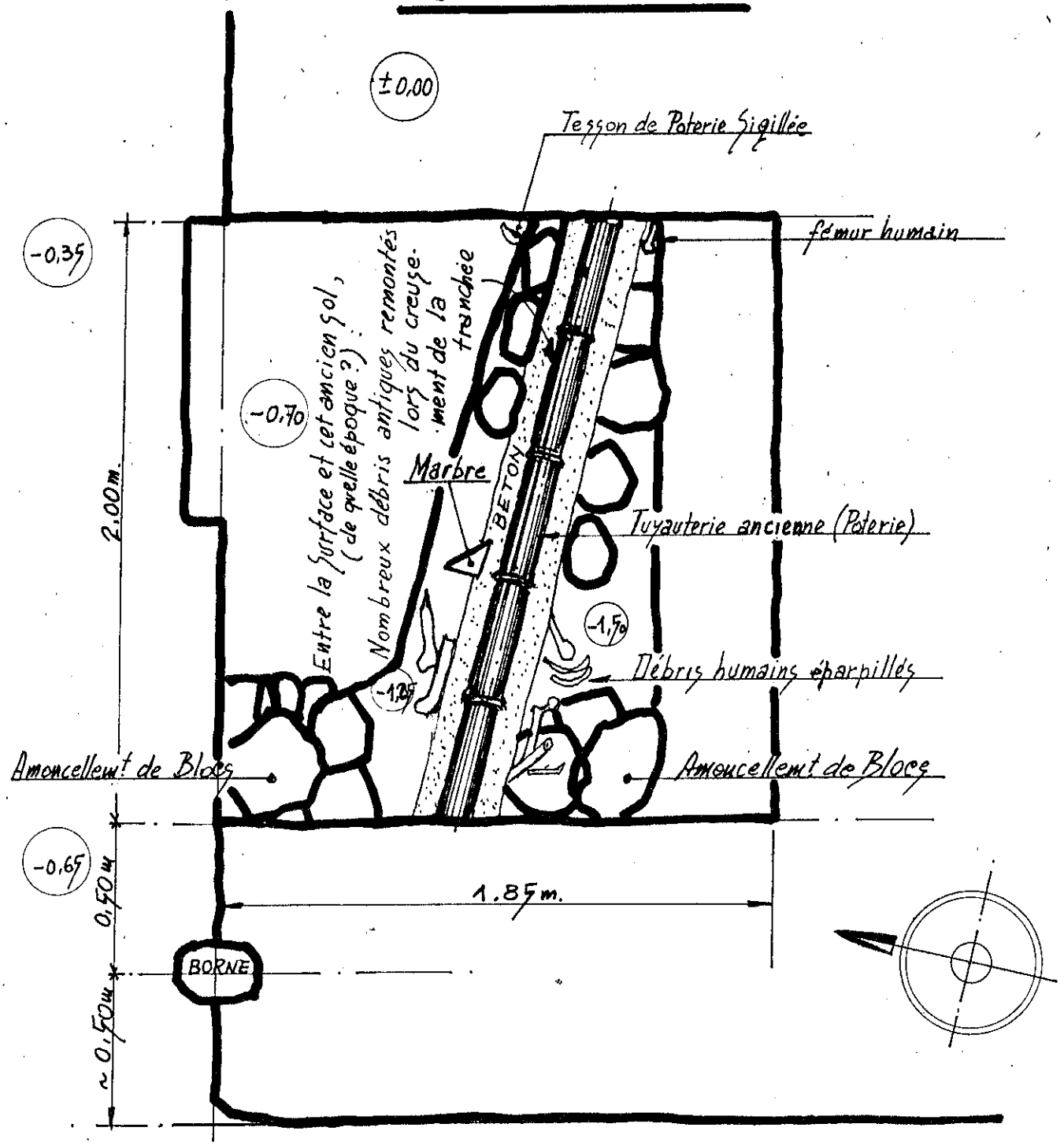

6

EROME

LE TOUT · LES ORPAILLOTS

VILLA & SUBSTRUCTIONS ANTIQUES

SONDAGE 1

Août 1960

VUE EN PLAN

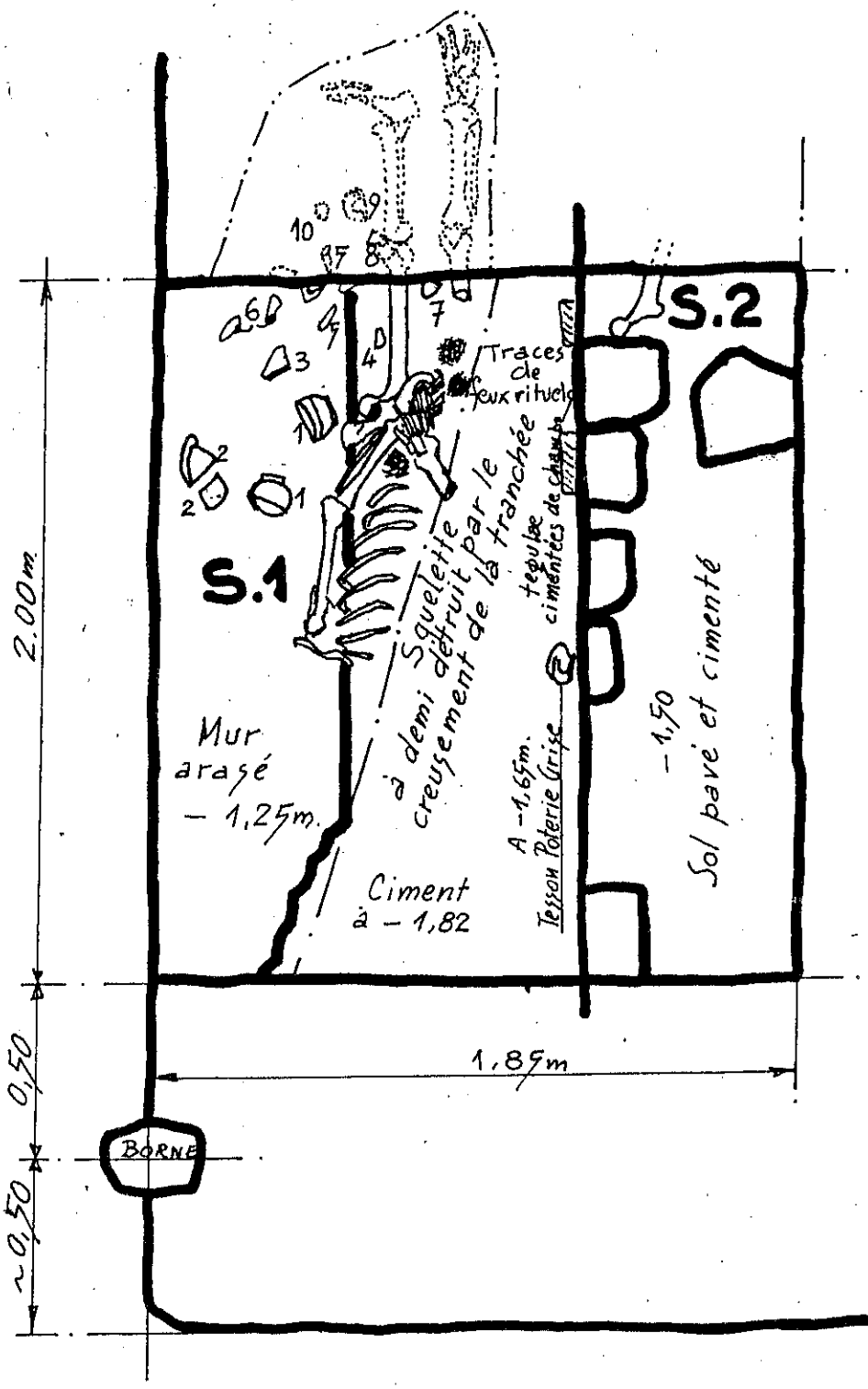

MOBILIER FUNERAIRE

1 : Petit Bol Sigillé.
2 : tesson Grand Bol Sig.
3 : fragt de marbre.
4 : tesson poterie noire.
5 : débris de fer.
6 : Revêtemts muraux
7 : fragt lacrym.
8 : Coquillage
9 : Tesson de lampe ?
10 : Tesson de poterie Campanienne

7

EROME

LE TOUT · LES ORPAILLOTS

VILLA & SUBSTRUCTIONS ANTIQUES

SONDAGE 1

Août 1960

COUPE EN TRAVERS DU SONDAGE

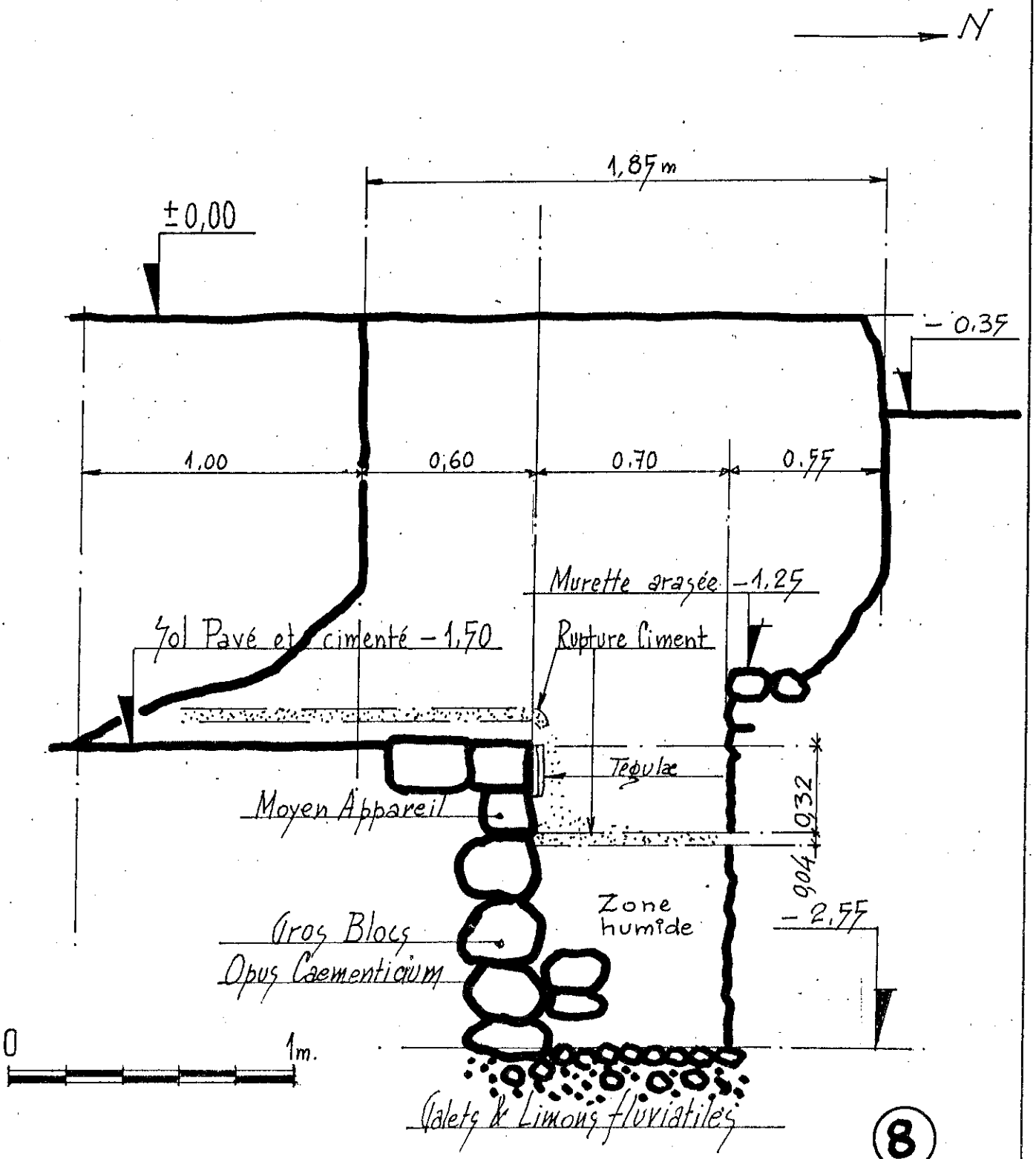

(8)

EROME

LE TOUT · LES ORPAILLOTS

VILLA & SUBSTRUCTIONS ANTIQUES

SONDAGE 1

Août 1960

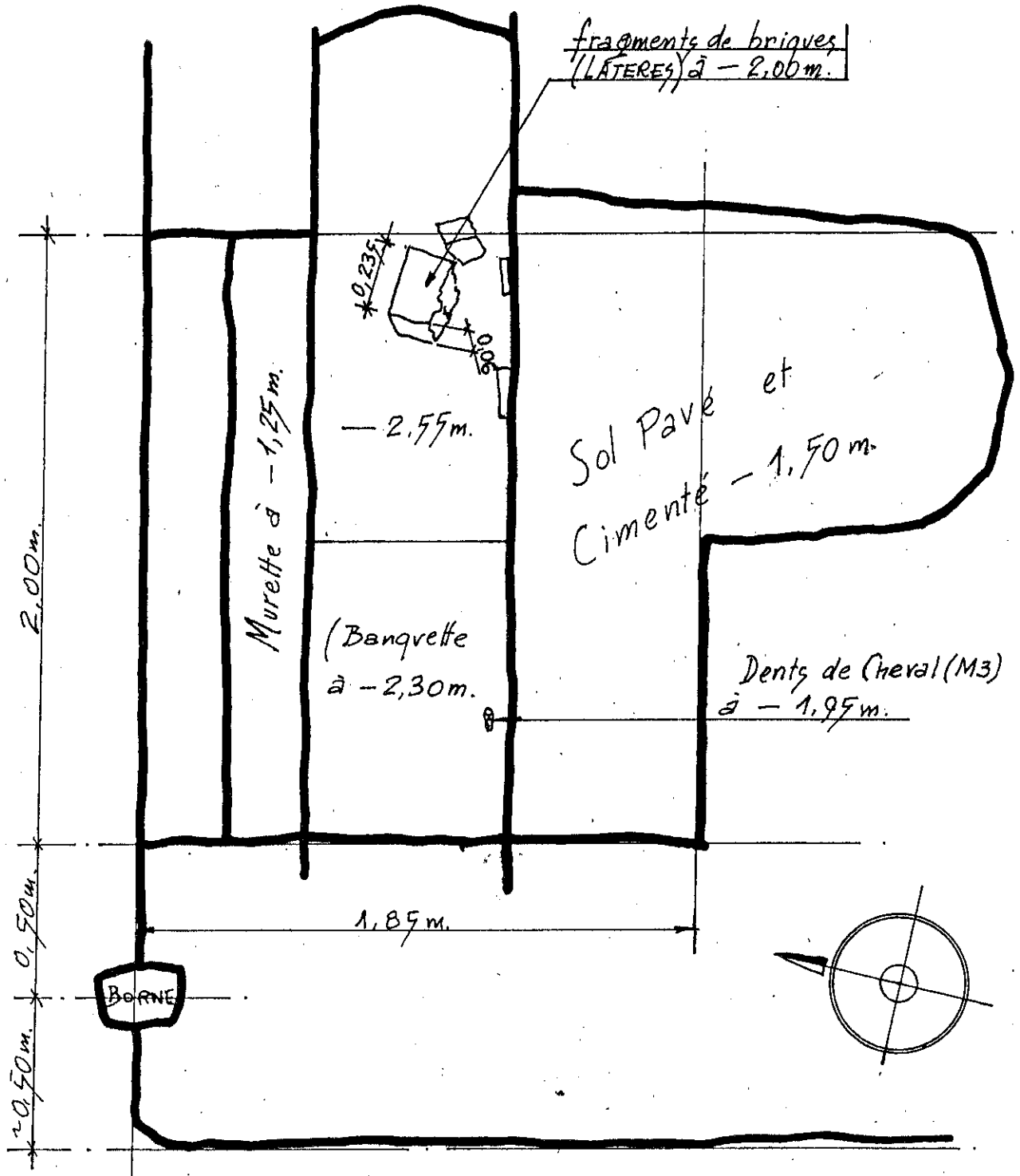

VUE EN PLAN_AU FOND

(9)

EROME

LE TOUT · LES ORPAILLOTS

VILLA & SUBSTRUCTIONS ANTIQUES

SONDAGE 1

Août 1960

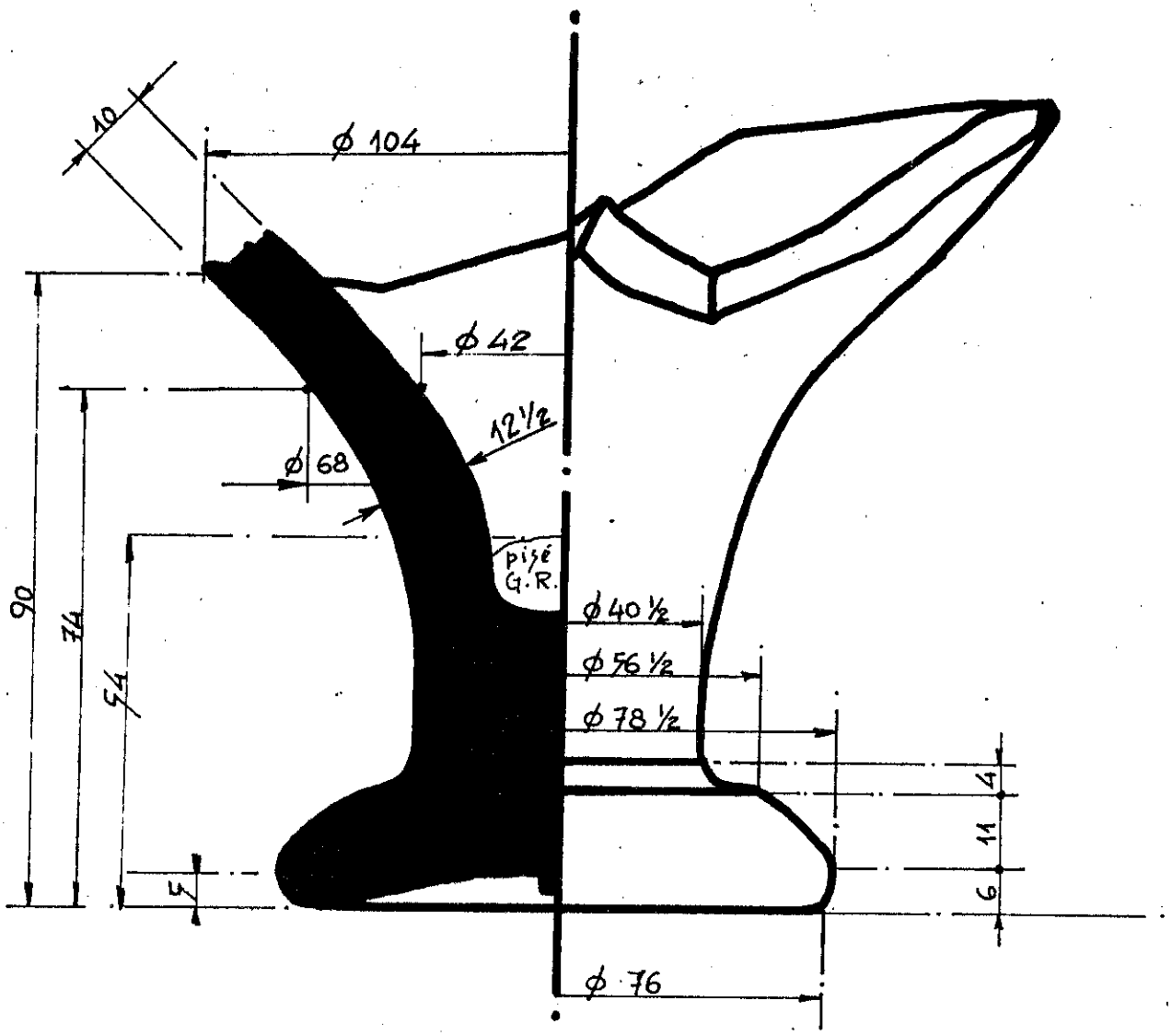

Pâte ocre-jaune clair
à dégraissant fin.
Engobe crême.

(A)

EROME - LES ORDAILLOTS
(DARNAUD)

1960

Rebord

ϕ ~ 141,5 mm.

Pâte grise à dégraissant à grains fins. Nue, sauf traces d'Engobe noir in.

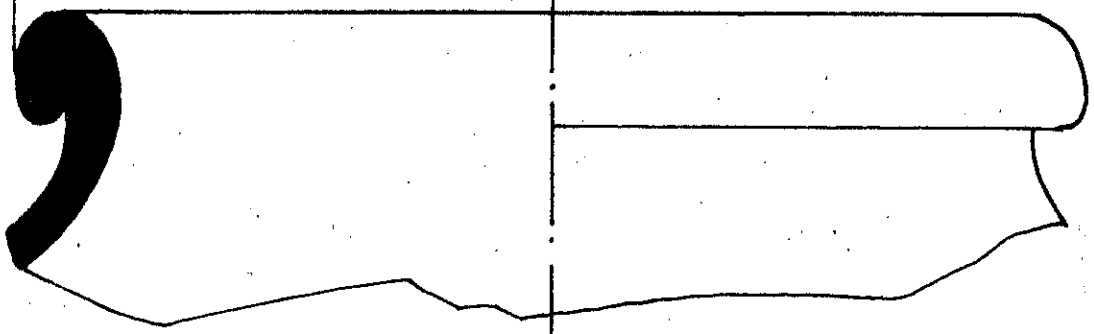

ϕ ~ 186,5 mm.

Fond

Pâte grise à dégraissant à grains fins. Engobe noir.

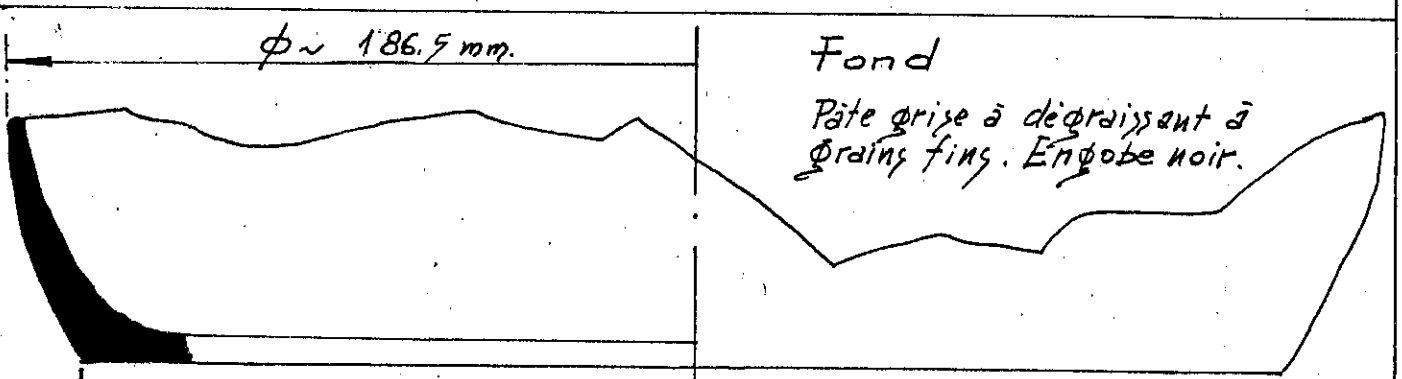

ϕ ~ 158,5 mm.

ϕ ~ 135 mm.

Rebord.

Pâte saumon clair à Dégraisst grs. moyens

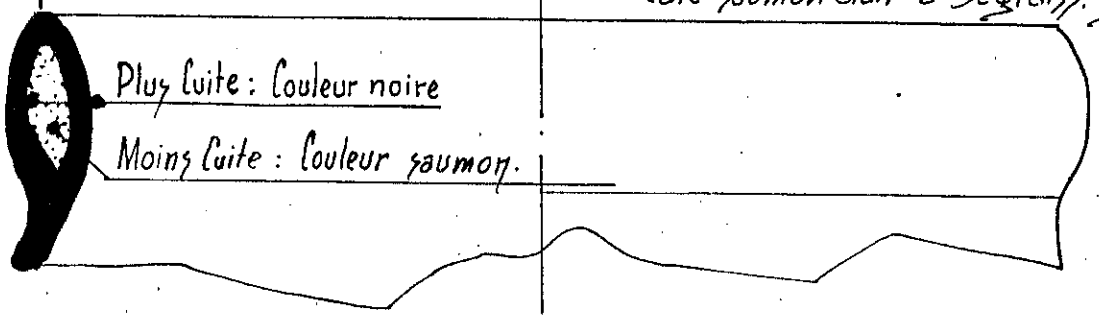

Rebord.

ϕ ~ 180 mm.

Pâte rose bien cuite à dégraisst à grs. fins. Engobe gris.

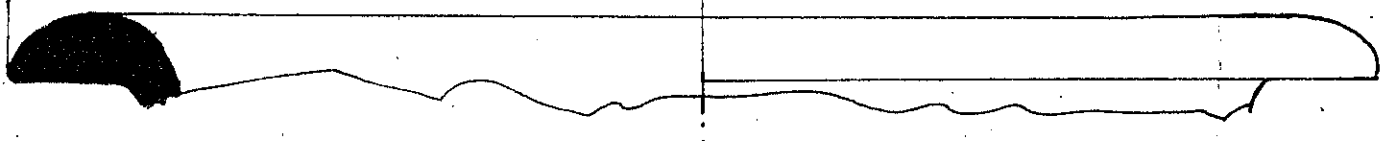

B

EROME - LES ORPAILLOTS
(Darnaud)

1960

PROFIL

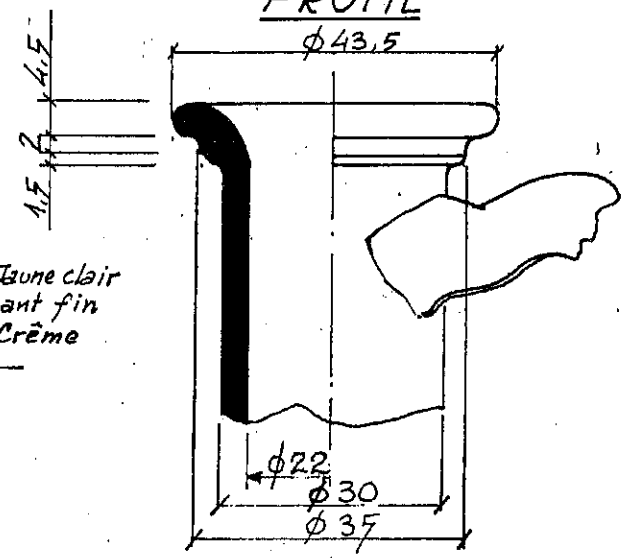

Pâte Ocre Jaune clair
à dégraissant fin
Engobe Crême

VUE DE DESSUS

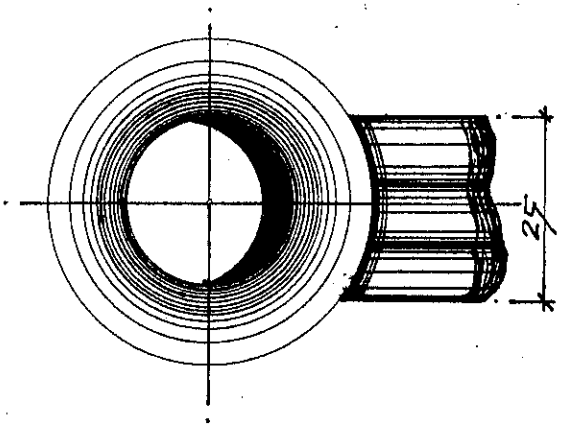

FOND DE PLAT

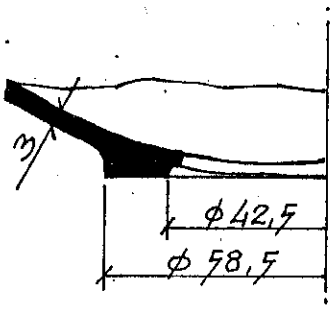

Pâte Rose
à
Dégraissant
fin

REBORD

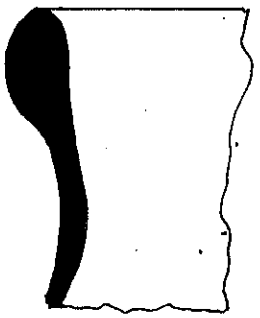

Pâte Rouge
Dégraissant fin
Simple Couverte

REBORD DE PREHENSION :

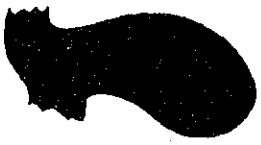

Pâte Rose à
Dégraissant
à gros grains
Couverte Noire Ext.

BEC DE "PLEUREUSE" (Palette à fards en verre)

Profil

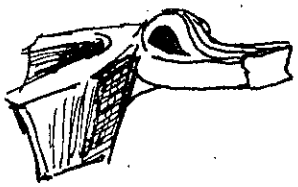

Vue de 3/4 Dessus

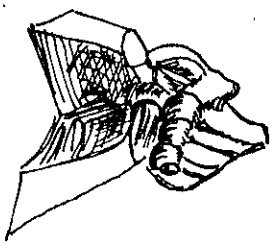

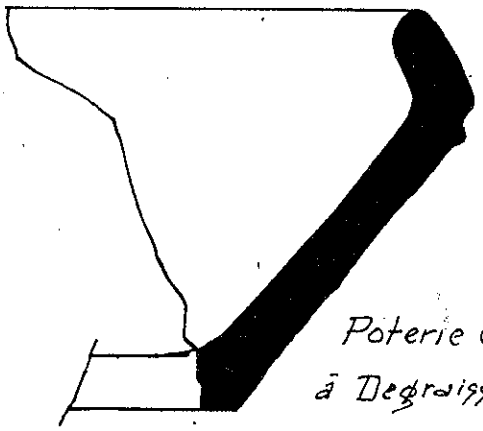

Poterie Grise
à Dégraissant.

© EROME

LES ORPAILLOTS (DARNAUD)

1960

BOUTON DE PREHENSION DE COUVERCLE D'URNE

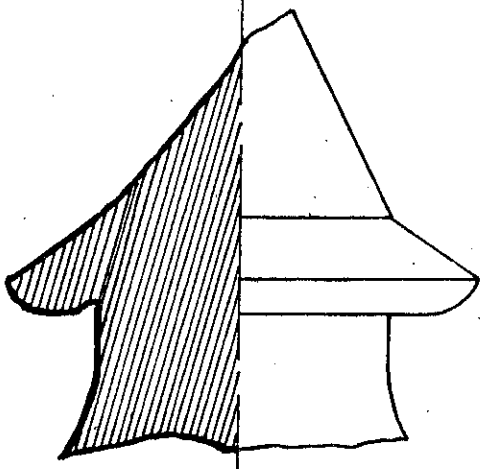

POTERIE ROUGE DEGRAISSANT A GRAINS FINS

REBORD

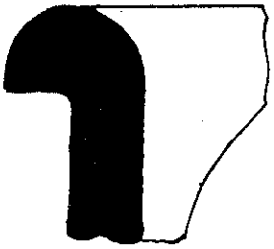

PATE ROSE
A DEGRAISSANT FIN

REBORD

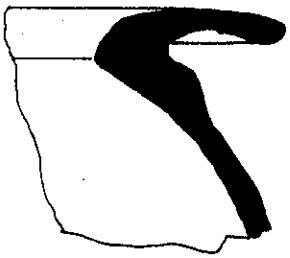

PATE ROSE
A DEGRAISSANT A GRAINS FINS

REBORD D'ASSIETTE

POTERIE SIGILLEE

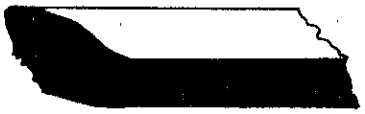

FOND DE BOL

POTERIE SIGILLEE

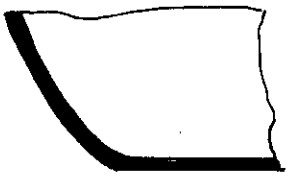

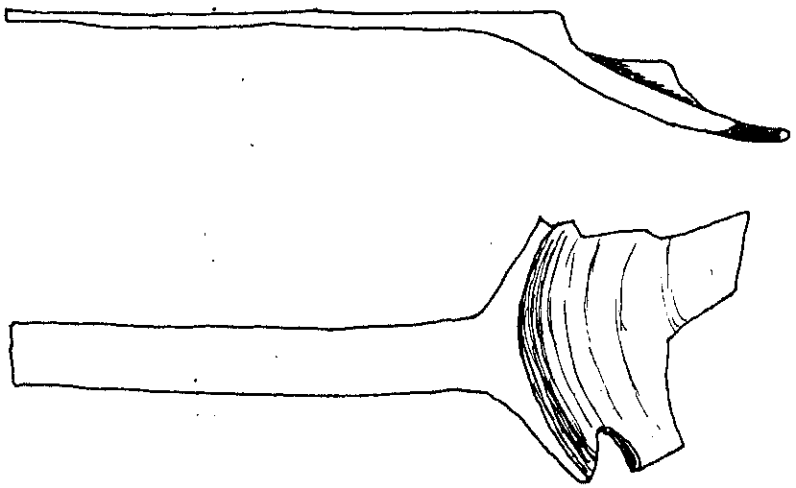

CET OBJET EN FER A ÉTÉ TROUVÉ ASSOCIÉ A DES FRAGMENTS DE TEGULÆ & TUBULI A LA LIMITE DES PROPRIETES DARNAUD-MAISONNASSE

(D)

EROME
LES ORPAILLOTS
(DARNAUD)

1960

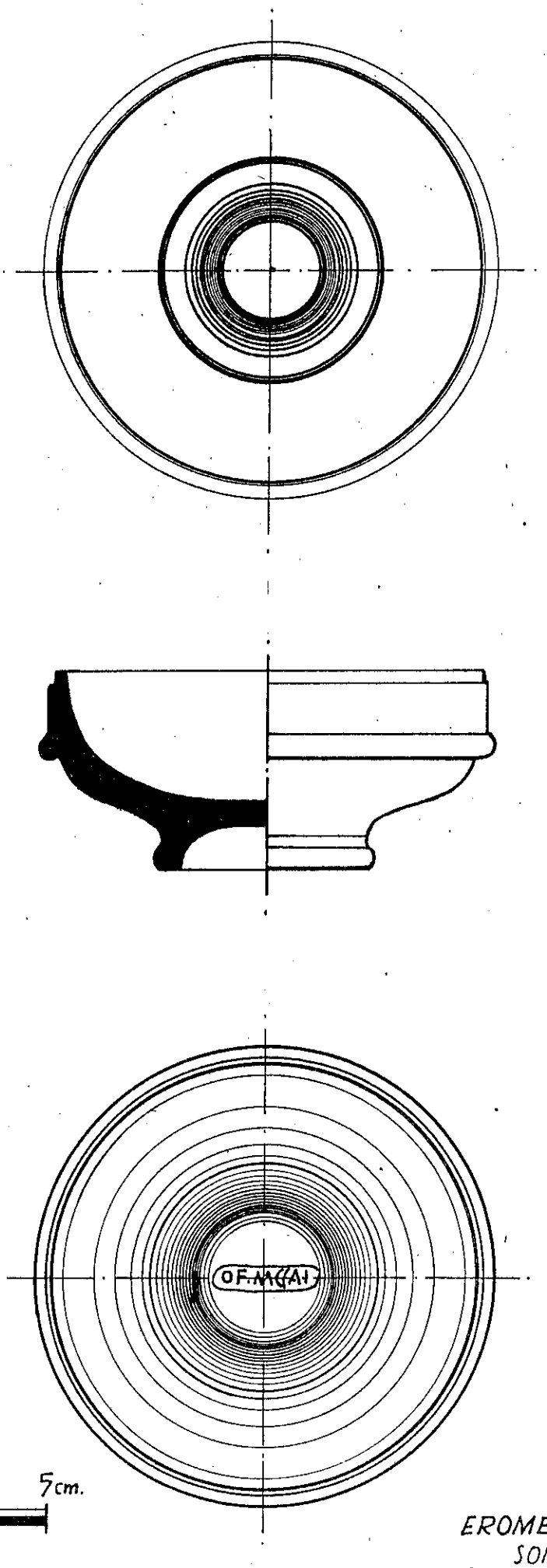

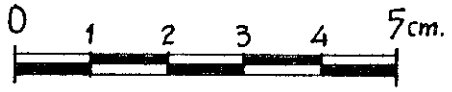

11

EROME · LEI ORPAILLOTS
SONDAGE 1.
SEPULTURE N° 1

1960

NOTE SUR LE PETIT BOL TROUVE DANS LA TOMBE N° 1

La lecture du poinçon nous donne " OF. MCCAI "
Or, dans le C.I.L., afférent à la Narbonnaise, nous trouvons :
n° 5686, n. 513, a) OF. MCCA
Arausione (Sommières apud Dumasum)
b) OF. MCCARI
Viennae (Mus.)
Les indices nous livrent :
a) Contuli Lombard-Dumas, p.72, tab.7/194
b) " Allmer IV, n° 1194, tab.222/250
Or la consultation du livre de Lombard-Dumas cité en référence dans le Corpus nous révèle une erreur de celui-ci.
Lombard-Dumas : Mémoire sur la Céramique Antique dans la Vallée du Rhône (Nimes, 1879), PL. II, Supplément, fig. n° 194. OF.MACCI
que LOMBARD-DUMAS définissent par " OF. MACCA(ri) "
Fragment de Coupelle - Orange.

Il n'en demeure pas moins vrai que notre vase porte un sceau assez semblable à ceux d'Orange et de Vienne :
Erôme : OF. MCCAI - Orange : OF. MACCA - Vienne : OF. MCCARI

Cette coupelle provient vraisemblablement de LA GRAUFESENQUE (banlieue de MILLAU, Aveyron) dont les ateliers ont inondé le Monde antique, les dernières recherches ont démontré que CEYLAN commerçait avec LA GRAUFESENQUE. N'oublions pas de signaler que l'antique MUZOLIUM (St-Jean-de-Muzols, Ardèche) Port sur le Rhône, fouillé autrefois par Bonnard, avait des dépôts de céramique fabriquée à LEZOUX et à LA GRAUFESENQUE. Ce site est à 3.800 m. des Orpaillots, sur la Rive Droite du Rhône.

Citons quelques autres références de céramiques de LEZOUX :
C.I.L. Tome XIII - 10.011 LEZOUX
n° 7 : MCCIAB
Musée de MOULINS (Maccius)
n° 23 MACCIVS
Musée de MOULINS d'après HIRSCFELD (Annales du Bourbonnais, 3/1889)
Musée de ROUEN (de Ricci).
n° 87 MACCIRA M
Musée des Antiquités Nationales, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, Coll.Plicques)

Dans une carte datée du 3 Mai 1961, M. le Doyen BRUHL, nous livrait, d'après l'INDEX d' OSWALD, les poinçons suivants : " OF. MCCAR " - OF. MCCA " - " OF. MCCARI ", pour Maccarus, potier de La Graufesenque.

o
o o

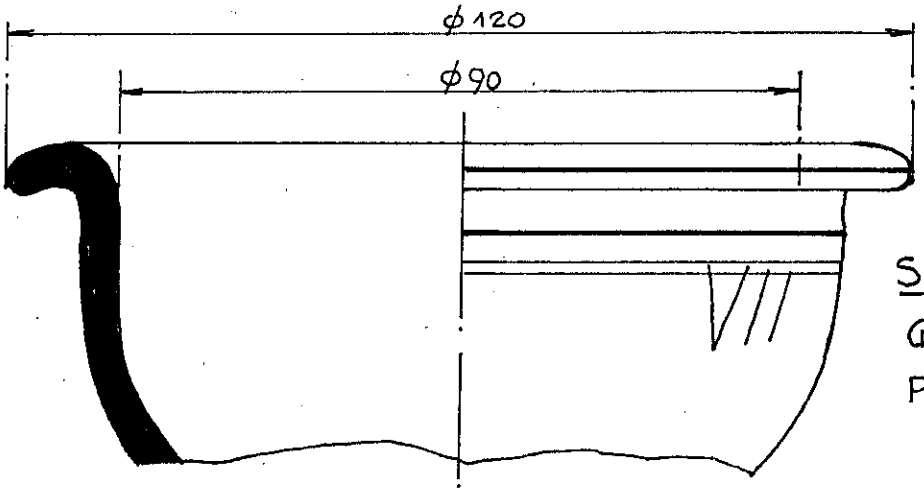

SEPULTURE 1

GRAND BOL

POTERIE SIGILLEE

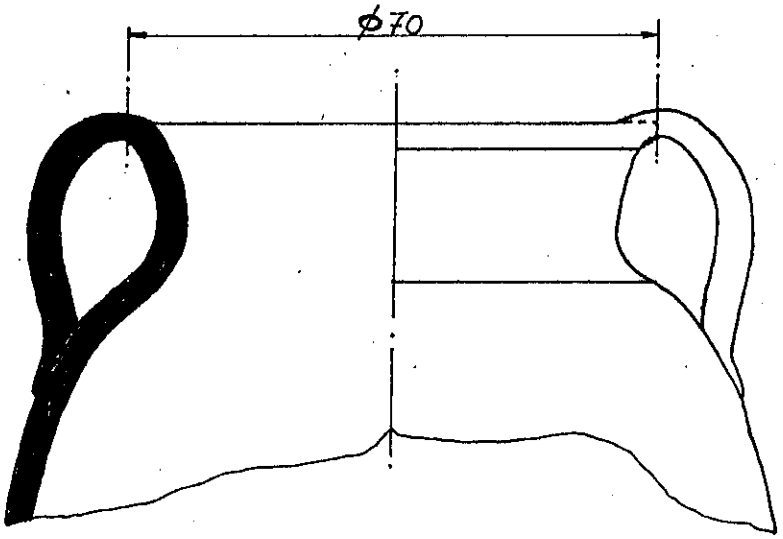

POTERIE FINE

Pâte Gris-Bleu

Engobe Noir

PROFIL

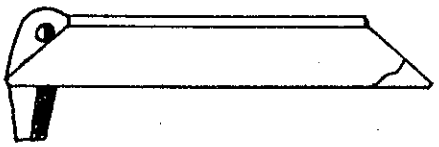

COUPE



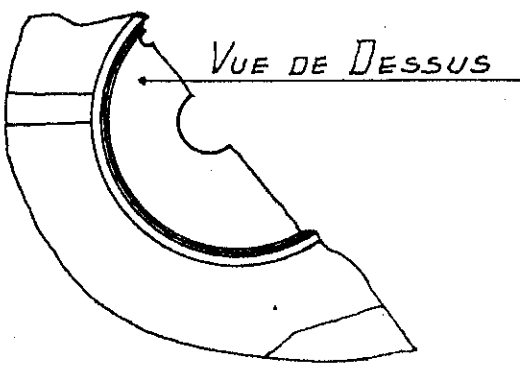

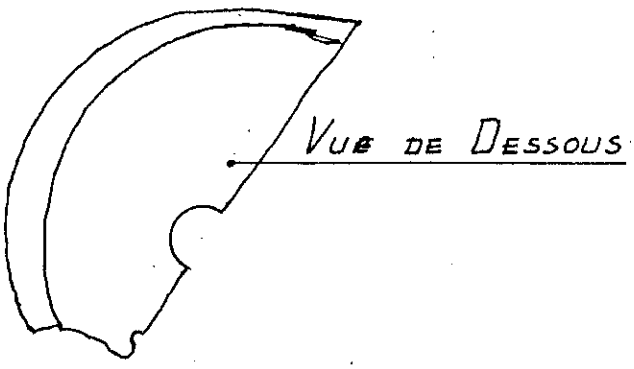

SEPULTURE 1

TESSON DE LAMPE FUNERAIRE

POTERIE ROUGE DEGRAISSANT FIN

EROME

LES ORPAILLOTS

(10) SONDAGE 1

1980

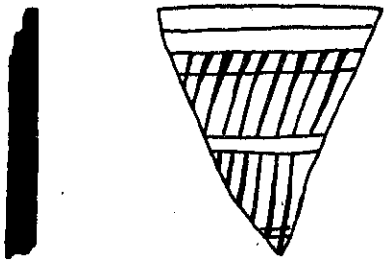

SEP. 1/2 : Tesson pot. Sigillée

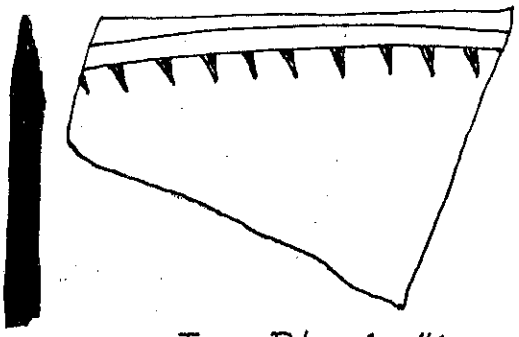

Tesson Poterie Sigillée



Pâte rose très fine - Couverte

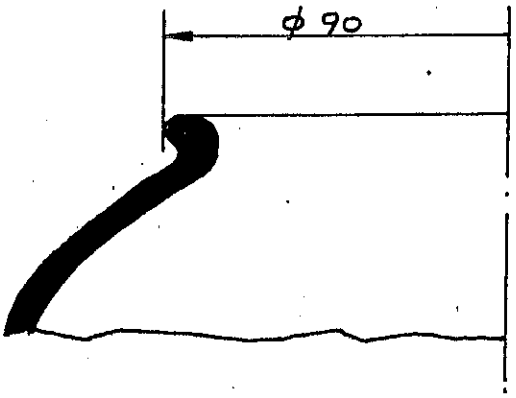

Poterie Rose. Dégraissant fin

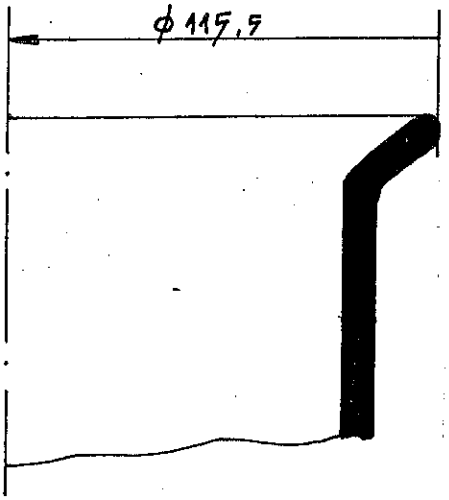

Poterie Rose. Dégraissant fin

SEP. 1. FOND de Vase
Poterie Rouge Dégraissant à grains moyens. Engobe Noir



SEP. 1

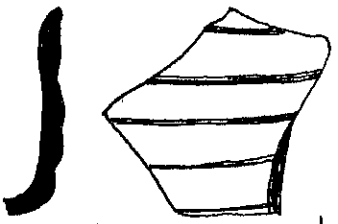

Tesson de Lacrym. (Verre)

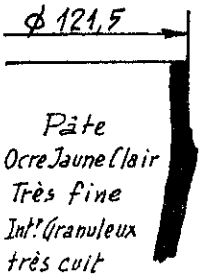

Pâte
Ocre Jaune Clair
Très fine
Int.t Granuleux
très cuit

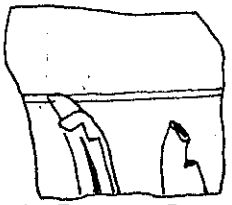

Engobe Brun Van Dyck à reflets légèrement cuivrés



Rebord de Poterie très fine
Pâte Gris-Bleu Dégraissant très fin - Engobe Noir.

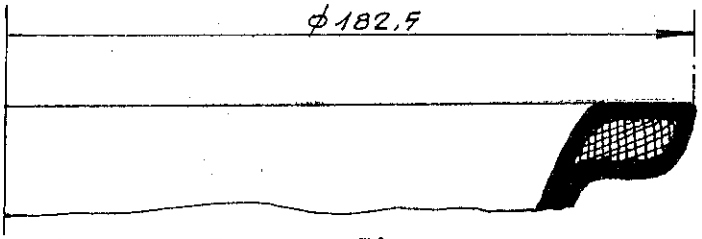

Pâte, peu cuite. Gris Bleu In, Rose Ex., Dégraissant à grains moyens. Rebord lissé

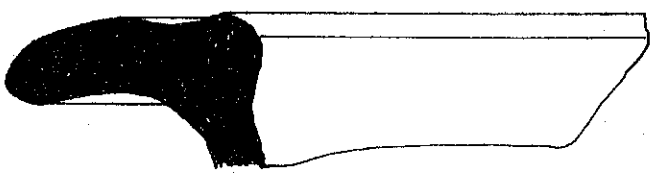

Rebord. Pâte Saumon clair à Dégraissant à Grs. moyens

(12)

EROME

LES ORPAILLOTS

SONDAGE 1

1960

1ère CAMPAGNE DE FOUILLES

Ce site eut mérité plusieurs campagnes de fouilles. Hélas !, la Commission Supérieure de l'Archéologie en décida autrement prétextant qu'il n'y avait pas urgence en la matière. Aussi cette 1ère Campagne fut-elle en fait unique. M. MAISONNASSE soucieux de la conservation des antiquités de son village patienta. Il ne reçut jamais aucune indemnité. Lassé d'attendre le bon vouloir de l'Etat, il remit les lieux en culture en septembre 1973 seulement. Dix ans de patience méritent bien quand même le coup de chapeau !

Les antiquités sont toujours là, sous 1,50 m. de bon vignoble. Je dis cela simplement au cas où la Municipalité d'EROME qui a l'air de vouloir s'interesser à ces antiquités achetait cette parcelle, il serait encore possible d'exhumer un monument romain. Mais ce n'est pas le tout de sortir des ruines encore faut-il les restaurer, les protéger, les inclure dans un petit Musée local et les présenter au public. L'un des principaux attraits (et atouts) d'EROME, dans un avenir européen, c'est le Tourisme et " Les Orpaillots " pourraient y participer. Nous avions édité jadis un opuscule sur la restructuration urbaine du village en fonction, surtout, du Chemin de Fer qui, depuis 1853, coupe le village en deux, le P.L.M. passant au fond d'une tranchée, véritable saignée. Les habitants reportèrent toute activité économique sur la R.N.7 laquelle, en fait, est une autre coupure redoutable, sans déviation possible. Nous avons vu, au cours de cette dernière décade, que nous avions été partiellement entendu puisque la zone résidentielle d'EROME tend à se réaliser en direction des Orpaillots d'une part, et, d'autre part, en fonction des chemins qui entrent dans le cadre de la " Route des Belvédères Rhodaniens ". D'où la possibilité de déterminer dès maintenant une zone d'activités culturelles, en premier pour les EROMAINS, en second pour des estivants de passage ou de séjours, à condition qu'ils échappent aux nuisances.

Le mur d'orientation Est-Ouest (que nous avons suivi sur plus de douze mètres)est bel et bien l'enceinte septentrionale d'un monument cultuel. Au midi, il est séparé du reste de la construction par un passage de 0,70 de large etqui est aussi long que l'enceinte. L'enceinte voit des bases de colonnes s'adosser intérieurement tous les 4,60 m. , quand ces assises subsistent mais, quand elles manquent, on en voit encore les traces. Ce mur n'est autre que le pronaos d'un temple ou galerie de colonnades entourant la cella, ou espace sacré de la divinité où seul le prêtre avait accès.
Le socle lui-même est à plusieurs degrès. Partant du couchant pour nous diriger vers le levant, nous avons un premier socle reposant à - 1,50 m. et épais de 1,05 m. - A environ 5 m. de là, le socle se relève pour n'être plus qu'enfoui à - 1,15 m. / - 1,20 m. pour ne plus être épais que de 80 cm.- Fait curieux, la Cella au lieu de se trouver en légère surélévation par rapport au second socle (- 1,15 m.) se trouve en creux, à - 2,00 m. et c'est bien pour cela que nous estimons avoir affaire à un sanctuaire de source. De toutes façons, ce temple était plus vaste quant à sa longueur E-W mais nous sommes en pied de coteau et il ne nous est pas loisible d'aller plus avant, du moins dans cette fouille. Déja, dans l'Antiquité, la pente devait être aménagée et talussée. Détruite au milieu du IIIe siècle, la colline, comme toutes les autres collines d'alluvions, avance et gagne sur le plat. Nous estimons donc que ce monument avait dans les 25 à 30 m. EW pour 12,50 à 15 m. de large NS.

Nous avons effectué un sondage au midi de la propriété MAISONNASSE qui représente encore un socle horizontal. Toutefois, si la Vigne DARNAUD se trouve à - 0,35 m. au Nord et à - 1,00 m. à l'Ouest, ce verger qui suit est à - 1,65 m./ - 1,70 m. - Ce sondage est une longue tranchée de 2m. de large sur 8 à 9 m. de long. Il permit de rencontrer un mur antique, d'orientation N-S. Large de 0,70 m. il se trouve (bien que décalé)

dans le prolongement d'une assise (colonnade du pronaos) mais, surtout, à la même profondeur que le socle occidental (- 1,50 m.) Ce sondage a aussi été très utile dans le calcul de la largeur du monument. Le terrain MAISONNASSE atteint 18 m. de large et le côté méridional du pronaos n'ayant pas été découvert, celui-ci est obligatoirement contenu entre 12,50 et 15 m.

L'adduction d'eau, découverte lors de la campagne de 1960, a également été retrouvée dans le sondage le plus oriental. Elle s'enfonce dans la colline à la cote - 1,40 m.-

Toutes les autres découvertes concernent une nécropole du Bas-Empire et leur mobilier ainsi que de nombreux tessons céramique attestant que les lieux ont été occupés par les Romains dès la Conquête de la Gaule (120 av. J.C.).

o
o o

Photos : n° 1, 2, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 21, 23, 24, 28, 32, 33, 34, 36.

Plans : 13, 14, 15, 16, 17.

o
o o

BIBLIOGRAPHIE

Claude BOISSE :

* La villa des Orpaillots à Erôme (Drôme), in RHODANIA, 1963, fasc. 2, pp. 45 à 53, 1 carte, 2 relevés archéologiques, réf. & Notes.

* Les Orpaillots, site antique d'Erôme, in CAHIERS SERVOIS, n° 4, 1964, 14 pp. + XVII pl.

* Pro-Hairamen, in CAHIERS SERVOIS, 1969, n° 20, 12 pp. (dont cartes et plan d'aménagement).

o
o o

Nous présentons pages suivantes un descriptif concernant les sépultures mises au jour lors de ces travaux. Celles-ci ne sont pas chrétiennes, au contraire de N.D. de la Mure, pour certaines anomalies. L'obole à Charon est monnaie courante si tant est la façon de s'exprimer; mais ici, les vivants ont tout fait pour que les morts restent sagement dans leur sépulcre. On procède alors à des mutilations post-mortem ou on les encloue comme les vampires d'Europe Centrale (enclouage réel ou simulacre). La légende des vampires nait au XVIIe s. seulement. Or, aux Orpaillots, deux sujets au moins ont été encloués onze-cents ans auparavant. Coutume germanique et non turque. Ou plus prosaïquement, on retire les jambes, sous les genoux, et par contre on laisse les pieds qui sont alors en parfaite connexion anatomique !

o
o o

Environnement
du
Site
des Orpaillots

a = Chantier de Fouilles
b = Quartiers sud d'EROME
c = N.D. de la Mure
d = Rive G. du Rhône
e = VION et les coteaux de l'Ardèche.
f = Vignoble au-dessus du site.
g = La Rionne, ruisseau d'EROME
h = Les Mottes ou " Cimetière des Autrichiens ".
i = Les Verres (Hameau-Refuge).

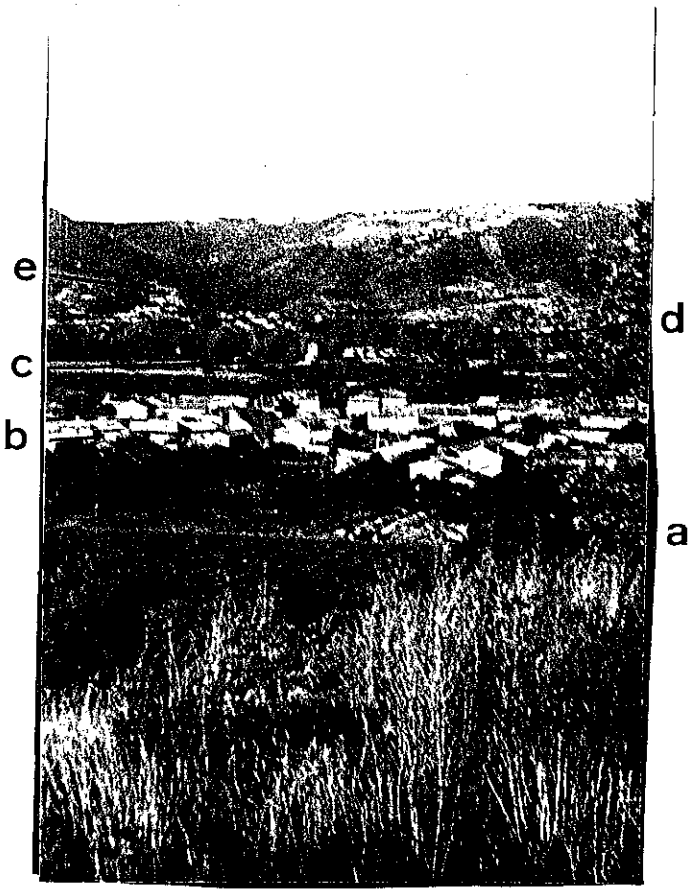

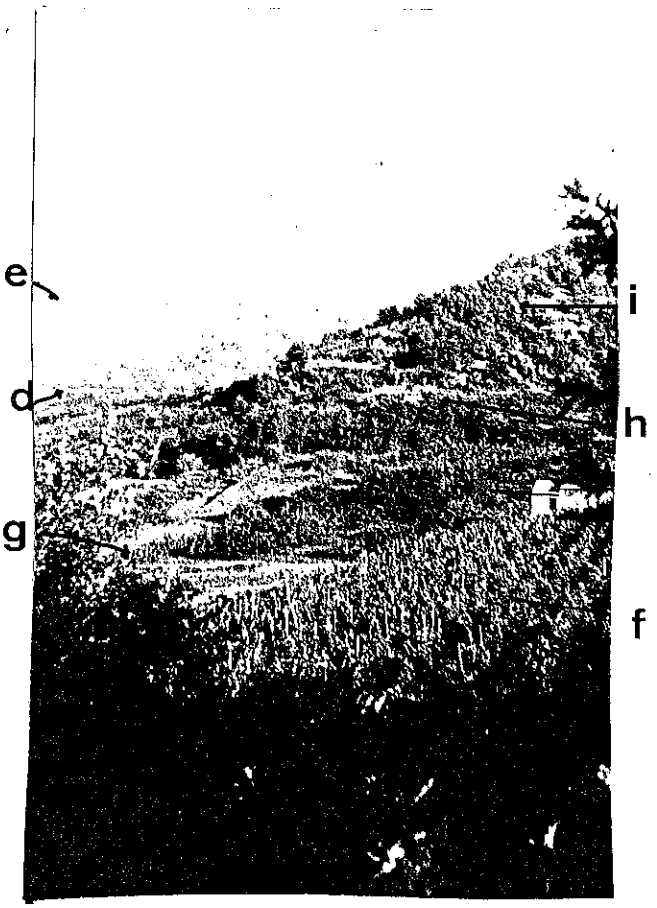

DEGAGEMENT D'UNE TOMBE
SOUS-TUILES
Sépultures 4 & 5

PHASE I



PHASE II



PHASE III



PHASE IV



NETTOYAGE DU COTE NORD DE CETTE SEPULTURE



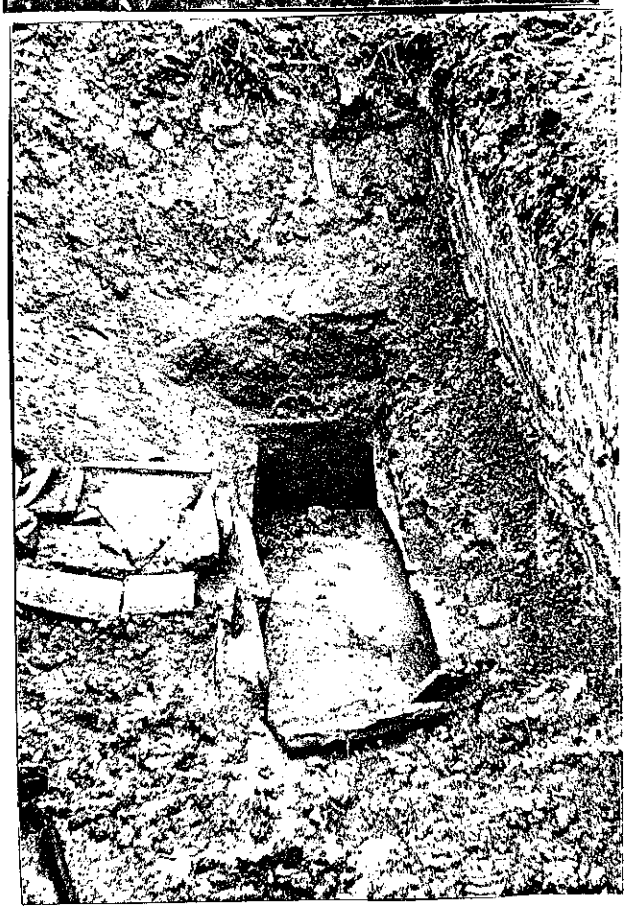

SEPULTURE N° 7



VUE GENERALE DU SITE - ELEVATION NORD

a = Vigne Darnaud

b = Sondage de 1960

c = Murette de pronaos

d = Socle d'opus caementicium, niveau inf.

e = id. id. niveau Sup.

f = Assise pour base de colonne

g = tombe sous tuiles W.

h = Adduction d'eau (XVIe - XVIIIe s.)

j = les ouvriers dégagent les tegulae pavant le socle antique.

k = emplacement de la llombe n° 8

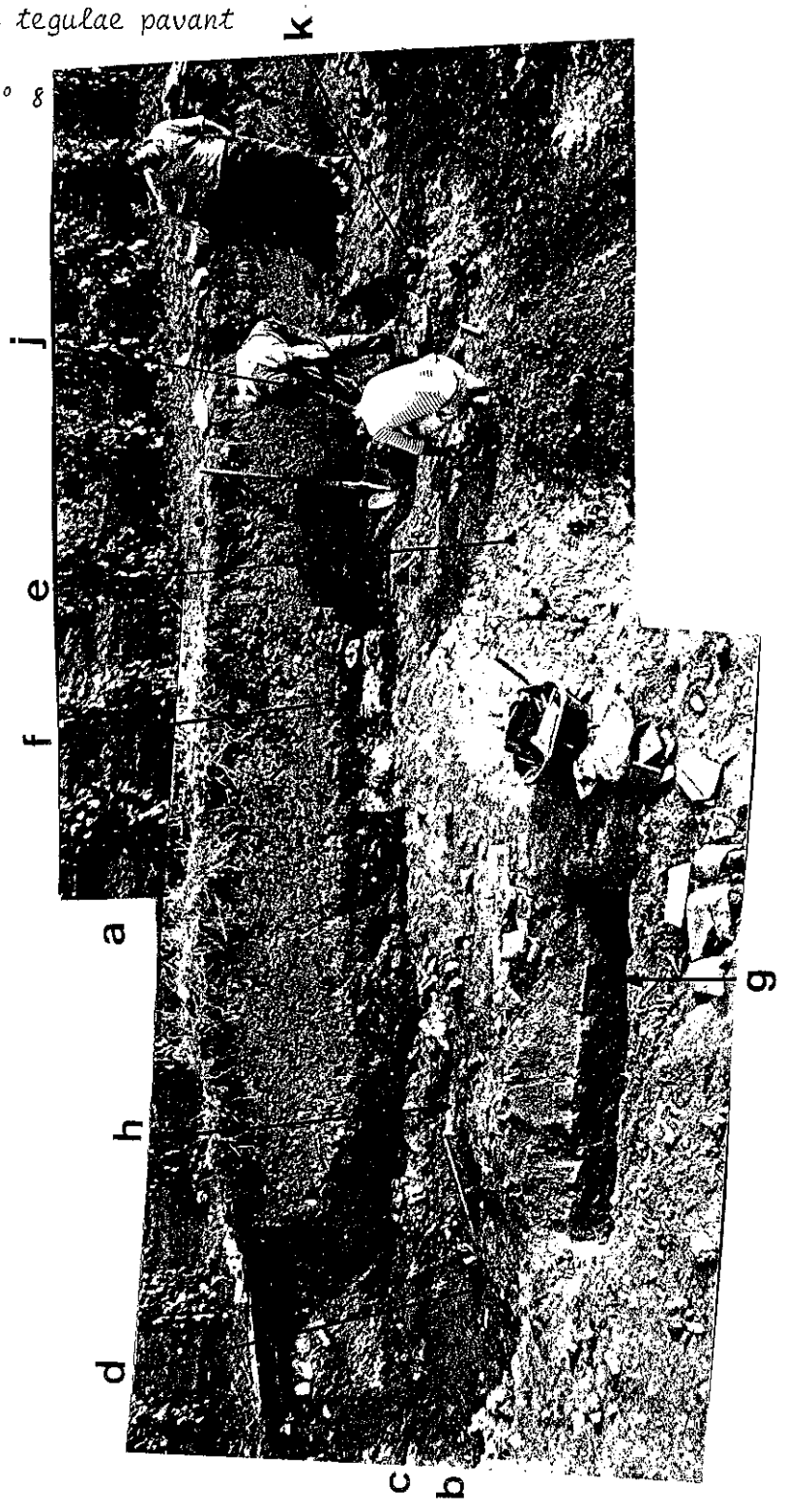

LE SONDAGE MERIDIONAL

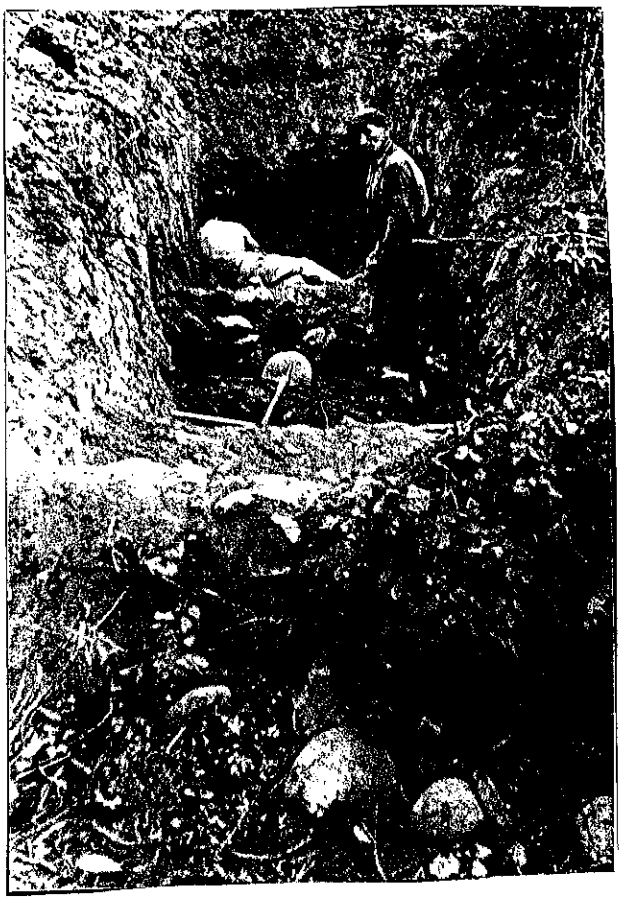

TOMBE n° 12



tombe sous tuiles (n° 6 et 7)

tombe en pleine terre la tête appuyée sur l'entablement de marbre, n° 15

Tombe N.S. = T. 14



Protection d'une tombe sous-tuiles



M. MAISONNASSE
Maire d'EROME

M. BOSVERT

MORFIN



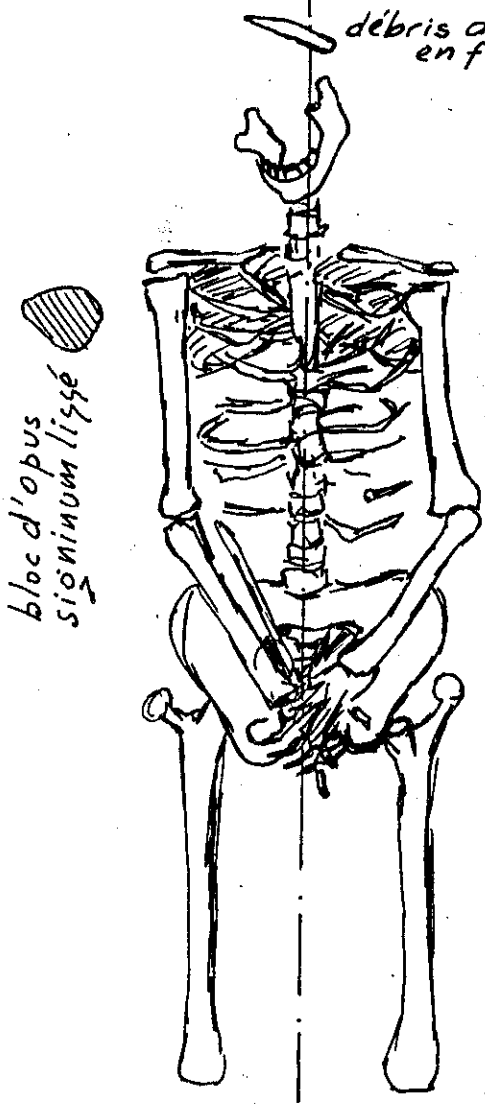

15

Sépulture n° 13
Echelle 1/10

618²/64

COUPE S.T.X.X

Ech. 1/10

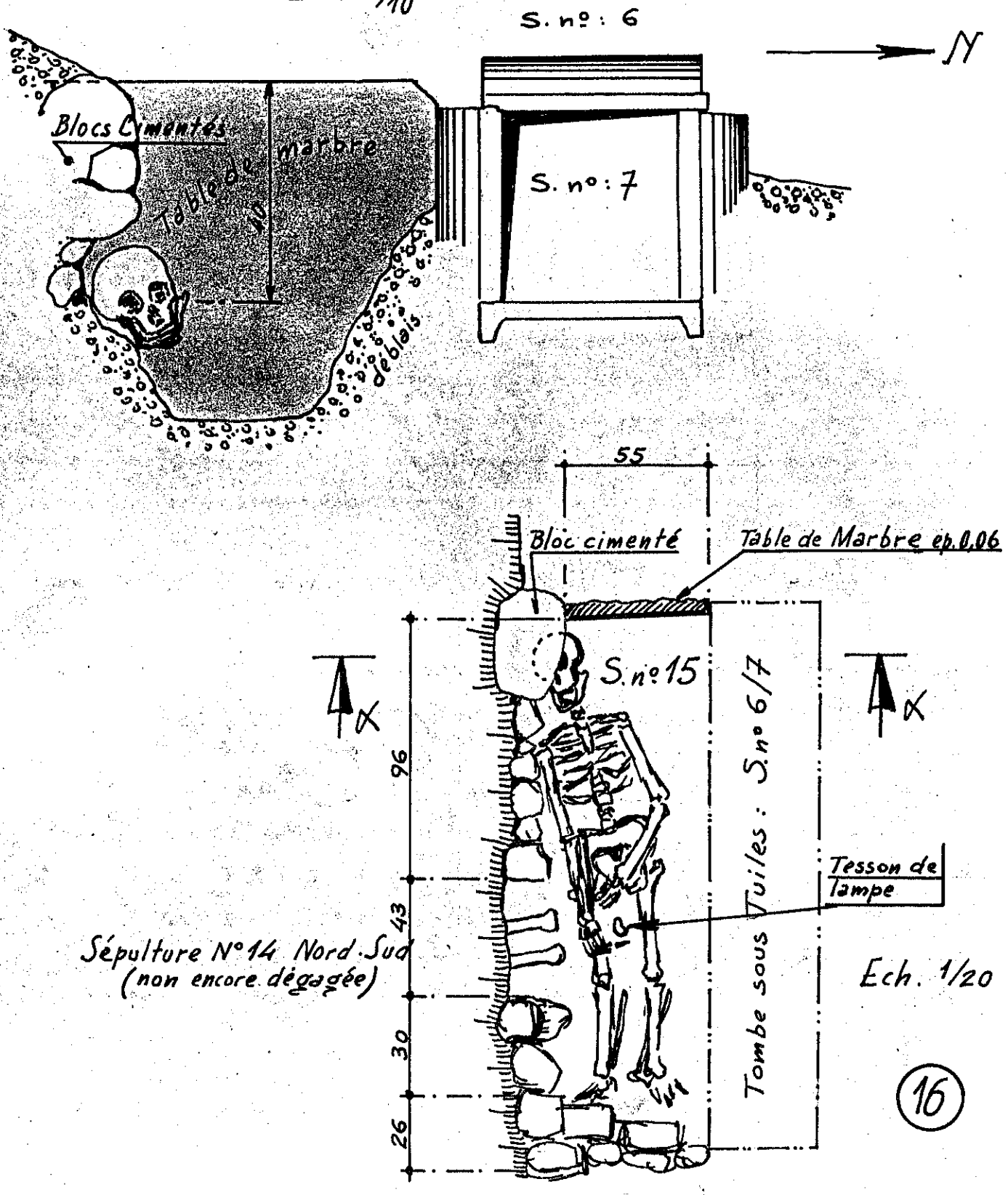

Sépulture Nº 14 Nord-Sud
(non encore dégagée)

Ech. 1/20

16

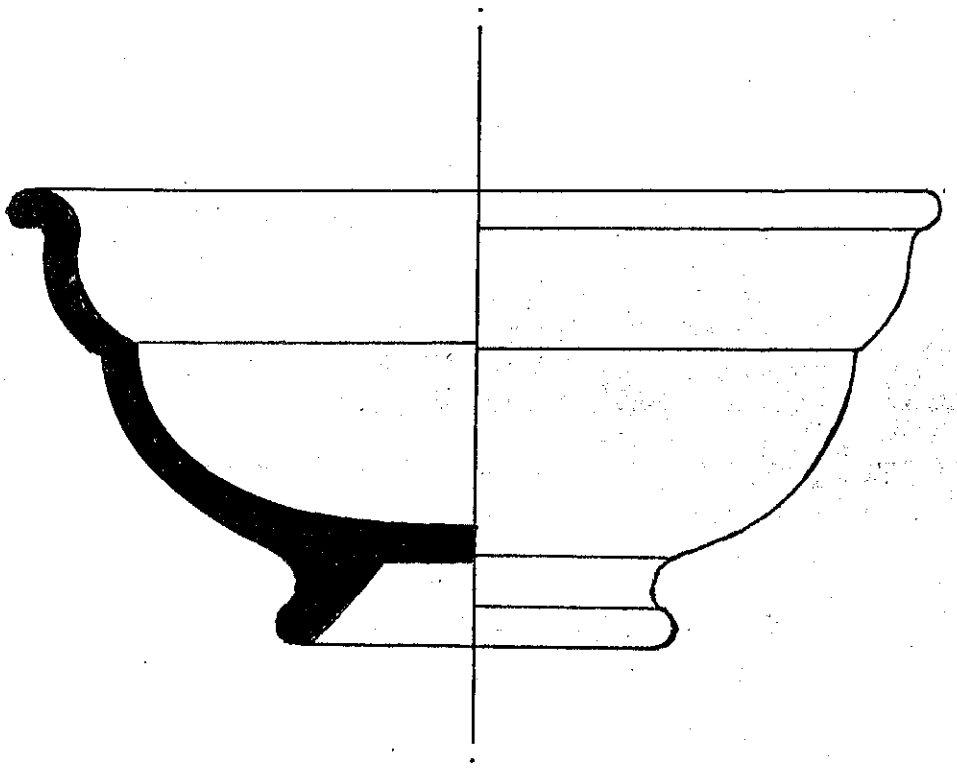

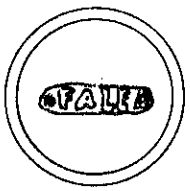

BOL : Poterie sigillée
Complément au Mobilier
de la Sepulture n° 1

Echelle 1/1

Æ
17

618²/64

LES SEPULTURES BARBARES DES ORPAILLOTS

N°	Lieu	Désign.	Epoque	Sexe	Age	Indice céphal.	Observations ostéologiques	Mobilier ou Rituel	Objet en Contact
1	Sur mur du Pronaos Nord au NW Socle	Inhum. Primaire bouleversée par une adduction d'eau	IV: ∅.	?	Adulte	?	Squelette détruit à partir du bassin (Membre Sup.) Crâne en partie détruit fragment de calotte crânienne mais appartenant peut-être à S.2 ou S.x	Riche Mobilier céramique (cf Plan n° 7) + un grand bol sigillée (Drag. 37). Sépulture Est. Ouest en Terre libre	éléments céramique tegulae imbrices lattes
2	Au Midi de S.1	~ id. ~	IV: ∅	?	Adulte	?	Squelette détruit à partir du Bassin mais à l'inverse de S1 c'est le Membre Inf. qui est resté in. situ.	quelques tessons épars Mobilier dispersé Sépulture Est. Ouest. S. en terre libre	+ Tubulii d'hypoc. or il ne s'agit aucu
3	Au Midi de S2 mais légèrement plus haute	déplacée	IV: ∅	?	Adolescent	?	crâne isolé dans des déblais antiques	on ne sait si, à l'origine cette tombe était E.W. ou N.S.	nement d'un hypocauste ou d'un
4	A environ 10 m. à l'Est de S. 1	Inhumation Primaire	IV:	Femme	Adulte	?	Crâne absent à l'Exception de la mandibule. Déformation des phalanges de la main Gauche (Rhumatismes ?) Taille : environ 1,48 m.	Clou : endoyage du cadavre. Comme cela ne suffisait pas, le crâne a été subtilisé. Fragment de lacrymaire en verre Tessons poterie sigillée et commune Tombe sous tuiles (en caisson) OR. : Est. Ouest	balnéaire
5	Avec S. 4	Primaire ou Secondaire ?	"	?	Enfant en bas-âge	?	Ossements en connexion anatomique - le crâne ne subsistait que par un fragment du pariétal gauche. ORientation Est. West	à l'exception du "clou" on ne sait si le mobilier appartient à S.4 ou à S.5. le corps est inhumé en OR. E.W. les 2 corps en parallèle dans le même tombeau	~ id. -

6	A 2 m. au midi de S. 1	Inhum. Second.	IV: ∅	?	Adulte	?	Squelette éparpillé sur la couverture de la Tombe qui suit. En fait, il doit s'agir du 1er occupant de la Tombe sous tuiles chassé de son tombeau	bien qu'éparpillés, les ossements sont E. W. en général.	
7	~ id. ~	Inhum. Primaire	IV: ∅.	Femme	Adulte	Brachy-céphale	Sujet atteint de Bathrocéphalie en connexion anatomique Taille 1,70 m à 1,75 m. T. sous tuiles OR. E. W.	Monnaie en Obole à Charron (aux pieds) tessons divers de pâte commune. A chassé S. 6	
8	A environ 6 m au Levant de S. 1	déplacée	IV: ∅ ?	?	Adulte	?	Il s'agit d'un crâne d'adulte morcelé qui appartenait peut être à la Tombe n° 12 ou n° 4.	?	
9	A environ 12 m. au Sud-Est de S. 1	En place. Inhum. Primaire	IV: ∅	Homme	Adulte	?	Squelette en connexion anatomique OR. Est. ouest Mobilier insignifiant	Sépulture en Terre libre	
10	Contre le crâne de S. 9	Inhum. Primaire	IV: ∅.	Enfant	~ id. ~	?	~ id. ~ OR. NORD-SUD, le crâne était au midi	Sépulture en terre libre - le crâne se trouvait derrière le crâne de S. 9	
11	Dans le sondage à 20 m. au Sud-Est de S. 1	bouleversée au XVI: - XVIII: ∅.	IV: ∅ ?	?	Adulte	?	Squelette fragmenté et d'orientation peut être E. W.	Sépulture en terre libre probablement au pied de la CELLA mais sur le socle à -115/-120	
12	Au Nord de la Sépulture 6/7	Primaire	IV: ∅	?	Adolescent	?	Le crâne ne correspond pas au squelette (Absence d'Axis et d'Atlas) qui, lui, est en connexion anatomique	Substitution du crâne et remplacement par celui d'un adolescent Mobilier: 1 Clou sans qu'il soit possible d'affirmer qu'il s'agit d'endouage.	

13	Contre l'assise d'une colonne du pronaos au levant de S.1	Primaire	IVe ♀	?	Adulte	?	Fragment crânien réduit à la mandibule. Membre inférieur absent à partir des genoux mais traces des pieds (phalanges)	Une lame de fer se trouve à l'emplacement du crâne. Tessons. Mains croisées sur le pubis. Orientation E.W. Sépulture en fosse-libre	
14	En partie détruite par S. 6/7 et S.15	Primaire	IVe ♀	?	Adulte	?	Squelette d'orientation Nord-Sud et coupé à partir des genoux par la tombe sous-toiles S.15. Il semble bien que cette tombe bouleversée par S.15 ait été en caisson de pierres sèches	Orientation N.S. crâne au Midi	
15	Au midi de S.6 et 7	Primaire	IVe ♀.	Homme	Très Agé -	Brachycéphale	En place, en connexion anatomique. Taille moyenne 1,65 m – 1,75 m. Sépulture en caisson (murettes) et adossée à la tombe S.6-7	Orientation E.W. Fusion de lampe votive	
16	in Tombe n° 12	Déplacée	?	?	Adolescent	?	Trouvé en lieu et place du squelette n° 12 et ne correspondant pas au corps inhumé.		

Il ne fait pas de doute que nous sommes là devant des pratiques qui ne sont pas chrétiennes et qu'on ne rencontre pas à N.D. de la Mure à la même époque. Sauf, les inhumations à répétition dans le même sépulcre pourtant interdites. Il est exact que de tels usages sont encore condamnés du temps de Charlemagne ...

Bien plus graves sont les mutilations post-mortem :

* en premier l'enclouage, ou son simulacre, un clou de charpentier traversant la poitrine du défunt et le fichant au sol. La légende des vampires est beaucoup plus anciennes qu'il n'y paraît mais doit on croire que les "larves" des Romains suçaient le sang de leurs victimes ?
* Ce sont les tombes 4 et 13 où le crâne est absent et la tombe n° 12 où l'on a procédé à la substitution du crâne pour le remplacer par le crâne d'un adolescent jeune ! Par contre, ces crânes disparus sont représentés par la mandibule.
* Le squelette n° 13 voyait le crâne remplacé par un poignard (lame de fer).
* Au squelette n° 13, on avait subtilisé les jambes.
* La Femme n° 7 a une taille supérieure à la moyenne de 20 à 25 cm. Elle est atteinte de bathrocéphalie.
* Cette femme n° 7 possède une obole à Charon (aux pieds alors que, généralement, cette piécette était dans la bouche. Mais cette monnaie appartenait-elle au squelette n° 6 qui a été chassé de son sépulcre ?
  Voici la détermination de cette monnaie, due à Melle Claude BRENOT du Cabinet des Médailles à Paris :
  " CONSTANT ou CONSTANCE II
  " Droit fruste
  " R/
  " GLORIA EXERCITUS
  " Une Enseigne entre Deux Soldats
  " (P. CONST.)
  " Arles (?) 335-337
  " Poids : 1,04 g. "

* Sur ces tombes, 2 étaient en Caissons de Tegulae et une autre, probablement, en caisson de pierres sèches. Elles contenaient 3 corps + 1 sur la couverture d'une tombe en caisson + 1 autre dans le caisson de pierres sèches, c'est à dire 5 corps. Tous les autres corps (ou parties de corps) étaient en terre libre soit 11.
* Deux de ces tombes étaient orientées N.S. (peut-être 3).

o
o o

Après coup, les fouilles étant closes, nous apprenons que les deux énormes blocs en pierre de Crussol et qui représentent partie de cartouche d'une stèle anépigraphe, trouvés vers 1910 par le beau-père de M. DARNAUD, provenaient du site même.

D'autres antiquités ont été découvertes aux ORPAILLOTS . Elles sont signalées dans les PROSPECTIONS qui suivent.

o
o o

PROSPECTIONS SUR LE TERROIR DE LA COMMUNE D'EROME

o
o o

Ces Antiquités sont signalées d'après notre " Fichier des Suppléments au Tome XI de la Forma Orbis Romani ", commencé vers 1960 et poursuivi depuis plus de trente cinq ans. Partie de ce Fichier est consultable au C.N.R.S. à PARIS.

o
o o

LES ORPAILLOTS

Fiche n° 06 : Propriété ASTIER - Dans un mur ruiné, fragments de dolium et Tegulae. Dans le jardin, sarcophage d'enfant (mollasse) du Bas-Empire ou Mérovingien, réutilisé en bassin.
(Découverte Claude Boisse, 1960).

Fiche n° 08 : En 1960, nous avons trouvé, inclus dans une murette ruinée, une cuve de sarcophage d'enfant (Ve - VIe s.). Le propriétaire nous l'ayant donnée, nous l'avons fait transporter dans le jardin du presbytère où se trouve déjà le Milliaire XXX.

Fiche n° 32 : Monnaie de MARC-AURELE trouvée aux Orpaillots par M. JOURDAN, en 1961.

" Dupondius de MARC-AURELE
" Légende illisible
" Tête radiée à Droite.
" R/
" Type de Mars portant un trophée et une lance.
" Rome, 164-180
" Poids : 10,41 g.

Fiche n° 55 : Sur le coteau dominant les Orpaillots à l'Est et en un point vers le S.E. dominant une combe où se trouve une source, vestige d'une sépulture antique (Petite stèle triangulaire taillée dans un fragment plat de tegula, tessons de céramique dont un de sigillée, cendres humaines, charbons de bois).
(Recherches de Cl. Boisse, 1974).

Fiche n° 57 : Sur le coteau, sur la 1ère terrasse au oied S.W. du mamelon supportant le "Calvaire des Trois Croix ", poterie commune et fragment de fond de vase (avec pied circulaire) en céramique sigillée.
(Recherches de Cl. Boisse, le 04.04.1977).

EPERON NORD-EST

Fiche n° 02 : Eperon face au " Calvaire des Trois Croix " (a), fragment de pic énéolithique en silex - Dans les vignes, quelques tessons de poterie commune G.R. (b).
(a) = Coordonnées Lambert : 795,9 x 316,5
(b) : Recherches de Cl. Boisse depuis 1957.

PRETENET

Fiche n° 53 : Au sommet du ravin de Prétenet (a), sur le PUY DE SERVES et non

loin des limites EROME/SERVES, dans un champ fraîchement défoncé au tracteur, quelques débris antiques provenant vraisemblablement d'une tombe sous tuiles : tegulae; poterie commune et petite stèle triangulaire taillée dans un plat de tegula (b)
(a) = Coordonnées Lambert 796,000 x 317,480
(b) = Prospection de Cl. Boisse le 07.09.1971.

LES VERRES

Fiche n° 09 : Hameau-refuge du Haut Moyen-Age. Dans les ronciers qui garnissent les flancs abrupts de l'éperon et sur le sommet on trouve les murs ruinés, en pierres sèches, de plusieurs habitats et des fonds de cabanes (a).
(a) = Recherches de Cl. Boisse à partir de 1958.

Fiche n° 10 : Dans la vigne sur le replat de l'éperon, Motte en galets et pierres sèches (a). On trouve également de nombreux têts de tegulae et tessons de poterie antique et du Haut Moyen-Age (b).
(a) = (specula-)Motte greffée sur le système des speculae romaines mais postérieure. Du haut de cette motte on voit la tour d'Arras (au N.) et les châteaux de Mournon et de Crussol (au S.). C'est la SEULE antenne communiquant avec le château d'Iseran (à l'W).
(b) = Recherches de Cl. Boisse à partir de 1958.

Fiche n° 11 : A l'Est, contre le seul côté étroit donnant accès au coteau, Porte en partie taillée dans le rocher, bâtie de l'autre côté (a)(b).
(a) = La Porte taillée est du Bronze Récent. Le Mur qui l'encadre est un réaménagement tardif (IVe - VIIe s.)
(b) = Recherches de Cl. Boisse à partir de 1958.

Fiche n° 51 : Sur les contreforts au S.W. échantillons de poterie du Haut Moyen-Age (a).
(a) = Prospection de Cl. & Marc Boisse le 28.07.1971.

Fiche n° 52 : Dans le périmètre du Hameau-Refuge (Zone S.W.) et dans les vignes abandonnées, tessons de pégaux (a).
(a) = Prospection de Cl. & Marc Boisse, le 28.07.1971.

Fiche n° 13 : Sur le Plateau au-dessus des Verres (a) au cotes d'Altitude 300 et 320, Point à tegulae (Epoques Républicaine et Haut-Empire), (b).
(a) = Coordonnées Lambert : 796,000 x 317,300
(b) = Recherches de Cl. Boisse en 1960.

LES MOTTES

Fiche n° 12 : Les Mottes, (a). Situé à la base SE des Verres, non loin de rûs et du ruisseau d'EROME (La Rionne, hydronyme celtique) limitant le site au Midi, Cimetière Barbare. Au cours de travaux agricoles, les paysans ont mis au jour plusieurs squelettes humains dont nous avons retrouvé les restes épars associés à des tessons de poterie commune antique et des pégaux (b).
(a) = Ce lieu s'appelle aussi "Le Cimetière des Autrichiens". Le commun des mortels croit avoir affaire aux Autrichiens occupant le pays après la chute de Napoléon en 1815.
(b) = Recherches de Cl. Boisse en 1959.

Fiche n° 31 : Au pied des Mottes et près d'un torrent, sépulture barbare (a). Près de ce lieu, tessons de poterie commune & de pégaux (b).
(a) = Nous avons retrouvé le paysan qui découvrit, vers 1910, un squelette humain en déracinant une souche d'arbre. Il prit le crâne et laissa le reste et celui-ci doit toujours s'y trouver, avec le mobilier funéraire. Coordonnées Lambert approximatives : 795,640 x 316,625.
(b) = Recherches de Cl. Boisse le 25.03.1963.

CHEMIN DE SAINT-ANTOINE

Fiche n° 25 : Monnaie trouvée par l'Instituteur d'EROME, dans le jardin de sa nouvelle maison (1959) en bordure du Chemin de St-Antoine (a), découverte effectuée en 1961 (c).

" As d'HADRIEN
" ( ) AVG. (cos III pp)
" R/
" FORTVNA AVG - S.C.
" Rome, 134-138 "
Mattingly : Roman imperial coinage, 812.

(b)

(a) : Coordonnées Lambert : 795,380 x 316,700
(b) : Expert. Melle Brênot, Cabinet des Médailles, Paris, 1963.
(c) : Information Cl. Boisse, 1963.

PATUREL

Fiche n° 24 : Au nord de ce hameau, ferme ruinée dont il subsiste quelques vestiges de dépendances. Nom moderne du quartier : " Les Léchers ". Constructions en galets fluviatiles liés par mortier avec innombrables têts de tegulae en remploi. Dans les champs voisins, côté PATUREL, nombreux têts de tegulae. (a)(b)(c)
(a) : cette propriété a appartenu au XIXe s. à mon arrière Grand-Père (Pierre FAURE). La ferme était déjà ruinée en 1860. Le sol des champs est composé de couches alternées de galets et de sables fluviatiles. Je tiens de mes Grands - Mères et Grands-Tantes que l'on trouvait de nombreuses tuiles sarrazines (autrement dit des tegulae) dans ces champs.
(b) : Coordonnées Lambert : 794,350 x 316,660
(c) : Informations Cl. Boisse, 1946.

Fiche n° 23 : En 1959, M. ASTIER découvre entre le hameau de Paturel et N.D. de la Mure, un amas de briques mis au jour par une crue du fleuve. Une seconde inondation emporte la quasi-totalité de ce dépôt. Les restes que nous avons pu examiner in-situ représentaient des tegulae entières (cassures fraiches) et des lateres (a), (b).
(a) : Coordonnées Lambert : 794,600 x 316,100
(b) : Informations Cl. Boisse, 1960.

CHAMP-ROND

Fiche n° 29 : Dans la Plaine, à 30 m. au N. du ruisseau (endigué, ouvrage moderne) d'EROME, et au Levant du Chemin de la Plaine (a), dans une nouvelle plantation, débris de tegulae et d'imbrices, tessons de poterie commune (b).
(a) = Coordonnées Lambert 794,760 x 316,550
(b) = Recherches Cl. Boisse et Claude Amé le 19.08.1962.

SAINT-JAMMES

Fiche n° 30 : Au sud de la V.O. menant d'EROME au hameau de Paturel et aux bords du vieux chemin de St-Antoine, dans les angles SW et SE, du croisement des deux chemins sur le chemin de la Plaine (ancienne Voie Antique Secondaire), (a), présence de nombreux fragments de tegulae et d'imbrices, vestiges probables de tombes sous-tuiles, (b).
(a) : Coordonnées Lambert : 794,800 x 316,320.
(b) : Recherches Cl. Boisse & Claude Amé, le 19.08.1962.

ILE DE LA GOULE

Fiche n° 54 : En 1968, lors deb la construction du Canal, à l'emplacement de l'Ile de la Goule, à 5 m. de profondeur, découverte d'une grosse poutre cintrée (section carrée de deux pieds environ) provenant vraisemblablement d'un vaisseau antique. Quelque marques anciennes, tracées au fer rouge, apparaissent (plusieurs " X ", " V ", " I ").
Cette pièce est conservée près de l'Usine (Centrale hydroélectrique) de GERVANS. (a)
(a) : Constat de Cl. Boisse en 1972.

o
o o

Voici ce que livre notre Fichier ... qui est incomplet car avant que de donner d'autres renseignements, il y a des vérifications à faire. Ainsi, il n'est pas fait mention ici d'une découverte effectuée vers 1979 :

Un habitant d'EROME, propriétaire d'une maison sise près de la tranchée du chemin de fer (côté oriental) voulait effectuer des travaux de rénovation de cet immeuble. Il abatit donc un mur du XVIIe ou XVIIIe s. qui reposait sur un mur médiéval. Ayant atteint les fondations du-dit mur, il se mit en devoir d'élargir sa tranchée, côté intérieur. Au cours de ce travail de terrassier, il rencontra une fosse sépulcrale qu'il se mit à fouiller clandestinement. Il s'agissait d'une tombe barbare, Franque (Ve s.) contenant bien entendu un squelette mais aussi son mobilier fait de " pots cassés " et jetés à la poubelle mais aussi d'une admirable francisque, en parfait état de conservation, conservée quant à elle. Nous aurions mieux fait de l'acheter, à l'époque, car ...

Car la maison est en vente, son propriétaire en prison pour affaire de moeurs, etc ... etc ... et la francisque a disparu !

Il y a encore de nombreux sites à découvrir sur le terroir d'EROME et si nous n'y parvenons point, il y aura bien un jeune qui prendra la relève, nous le souhaitons de tout coeur !

o
o o

PROSPECTIONS SUR DES SITES DE LA COMMUNE DE SERVES

Village, St-Pierre et Château Delphinal :
n° 138-A/6 à 15 - 138-A/26 à 28 -138-A/52 - 138-A/55 - 138-A/57 - 138-A/63 & 64 - 138-A/67 à 69 - 138-A/73 à 76 - 138-A/78.
Ces sites sont indiqués pour mémoire étant déjà décrits tout au long de cette HISTOIRE d'EROME (SERVES et GERVANS) comme la plupart des autres, sauf avis contraire.

Saint-Alban et Le Caire :
138-A/16 - 138-A/25 - 138-A/33 - 138-A/35 à 42 - 138-A/44 & 45 - 138-A/49 & 50 - 138-A/53 & 54 - 138-A/56 - 138-A/65 - 138-A/72 - 138-A/77.
Comme nous le révèle ce volume, suite à nos dernières recherches (1993-94), le lieu-dit " Le Caire " pourrait correspondre à une petite agglomération disparue : ACARIO (encore citée au début du Xe siècle), locus plus que simple maison isolée. Ce hameau aurait pu être placé sous le vocable de SAINT-ALBAN, chapelle (disparue), hameau éclaté dans l'Onzième siècle (par suite d'un regroupement des habitants au pied du Château Delphinal de SERVES) à l'exception de quelques fermes isolées tant à Saint-Alban qu'au Caire (Fiche n° 138-A/79). Ce hameau n'est guère plus éloigné du chef-lieu (SERVES médiéval ne dépassant pas la Place du Monument aux Morts) que ceux des Coffins et des Barres.

Les Coffins :
138-A/17 - 138-A/20 - 138-A/22 & 23 -

Les Barres :
n° 138-A/18 & 19

Le Canal :
138-A/21 (Point à Tegulae).

L'Hospitalière :
138-A/48 (Monnaie de la Colonie de NIMES).

Le Cimetière des Juifs :
138-A/43 - 138-A/51 - 138-A/61 & 62 - 138-A/66 - 138-A/70 & 71
Site en grande partie détruit par la C.N.R. ayant livré de nombreux vestiges antiques (tegulae, imbrices, lateres, poterie commune et sigillée, marbres, etc...).

Le Puy de Serves (au sommet du coteau, altitude variant de 372 à 379 m.)
138-A/32 : Médée (Coordonnées Lambert : 796,300 x 317,980) Dépôt d'imbrices et de tegulae, env. 2 mètres cubes) - 138-A/34 : sur le plateau et les pentes NE dominant "Le Rocher de la Femme", propriété Defrance (Coordonnées Lambert : 797,450 x 319,360) tegulae entières ou brisées du Ier siècle - 138-A/58 : sans précision sinon "Puy de Serves", Monnaies : 1 petit bronze d'Afrique du Nord avec avant-train de cheval (Carthage) et une monnaie de Constance frappée à Rome en 326. -

Château de Fontager et abords : Depuis 1790 seulement cette propriété appartient au terroir de Serves et relevait du Mandement de Vals antérieurement, les limites du Mandement de Serves étant au lieu-dit "Le Just".
138-A/1 à 5 - 138-A/29 à 31 - 138-A/46 & 47 - 138-A/60.Il s'agit de l'ensemble des constructions antiques se répartissant aussi bien sur PONSAS que sur SERVES, dans l'Antiquité reliées par un pont (Pons ad Rivulum = PONSAS sur le Riverolles). Cette Maison-Forte reconstruite au XIVe siècle s'asseoit sur la Voie d'Agrippa et sur une forteresse romaine (à moins que ce ne soit un monument religieux) la base de l'une des tours médiévales était romaine (mur circulaire en petit appareil) qui a livré des sépultures à incinération dont au moins une avait du mobilier : lacrymatoire en bon état (138-A/60).

PROSPECTIONS SUR DES SITES DE LA COMMUNE DE GERVANS

On dit souvent que les Français ne connaissent pas la Géographie ... Je n'en veux pour preuve que l'Académie qui attribue à CROZES ce qui, incontestablement, appartient à GERVANS (et antérieurement à 1948 à EROME), les paragraphes 1, 3 et 4 (le paragraphe 2 relève de MAIN).

Village :
Ce village fort pittoresque s'accroche en bordure méridionale d'un plateau intermédiaire qu'enserre une demi-boucle du ruisseau de Pévin. Aucune fouille n'y a jamais été pratiquée bien que les murs des maisons anciennes soient truffés de tegulae et bien qu'au cours de travaux d'édilité des vestiges antiques y aient été rencontrés (138-B/22).
138-B/4 (en démolissant des ruines, en 1798, découverte d'un vase en cuivre (ou en bronze) contenant plusieurs centaines (?) de monnaies romaines saucées (de Gallien jusqu'à Dioclétien) selon l'abbé Chalieu qui s'en rendit acquéreur.
138-B/11 : dans l'Antiquité, Gervans s'étendait à l'Est du village actuel comme l'attestent les nombreux vestiges retrouvés sur ce site et dont le centre était proche de la sortie orientale, moderne, en direction du hameau des Blancs (Coordonnées Lambert 796,320 x 315,150).

Cimetière :
Il s'agit du cimetière moderne remontant au milieu du XIXe siècle et située à l'extrémité nord de la zone tabulaire.
138-B/6 - 138-B/10 - 138-B/16 : au-delà du mur nord du cimetière existe un léger replat large tout au plus d'une dizaine de mètres brutalement coupé par le thalweg d'un torrent coulant d'Est en Ouest. L'abord méridional est adouci comme le versant nord mais, de ce côté, on accède à une terrasse supérieure dont le sommet domine toute la zone méridionale. Un mur antique enfoui longeait la rive gauche du ruisseau. Il semble que ce mur ait été un mur de soutènement et de limite d'une vaste et riche nécropole antique (Ier S. avant J.C. - milieu de notre IIIe s.) riche par les vestiges de mobilier.

Voies Romaines :
138-B/7 - 138-B/8 - 138-B/15. La voie d'Agrippa a servi en partie d'assise au ballast du P.L.M. Il subsiste des traces de la voie primitive longeant le fleuve par le défilé de Pierre-Aiguille. Le tracé postérieur à la destruction de MAIN (vers 253) s'infléchit vers l'Est (45° NW-SE) pour franchir le ruisseau de Crozes par un gué pavé. On trouve les dits pavés en remploi dans le mur pignon de la maison voisine; cette voie sert également de support à un chemin de terre actuel. Un chemin longeant le ruisseau de Gervans paraît être à l'emplacement d'une ligne décumane cadastrale. Le chemin actuel d'EROME (camping) à GERVANS (cimetière) correspond au tracé médiéval. La Rue qui gravit l'éperon au midi peut correspondre à la rampe antique qui raccordait le site antique à la Voie Principale.

Barbari :
138-B/9 : sur le coteau à l'Est de Gervans en limite avec la commune de CROZES, point à tegulae (toponyme perdu - n'existe que sur le Cadastre Napoléonien d'Erôme)

Ravel : Site déjà occupé à l'époque du Bronze (Coordonnées Lambert 796,420 x 314,560) Point à tegulae, poterie commune.138-B/12.

Le Caire :
138-B/13 & 138-B/17 - A 150 m. au sud de Ravel, près du ruisseau des Voussères (Coordonnées Lambert 796,470 x 314,420), à l'ouest du chemin, tegulae & poterie sigillée, poterie commune.

30 Janvier 1970 : Destruction de N.D. de la Mure, 2

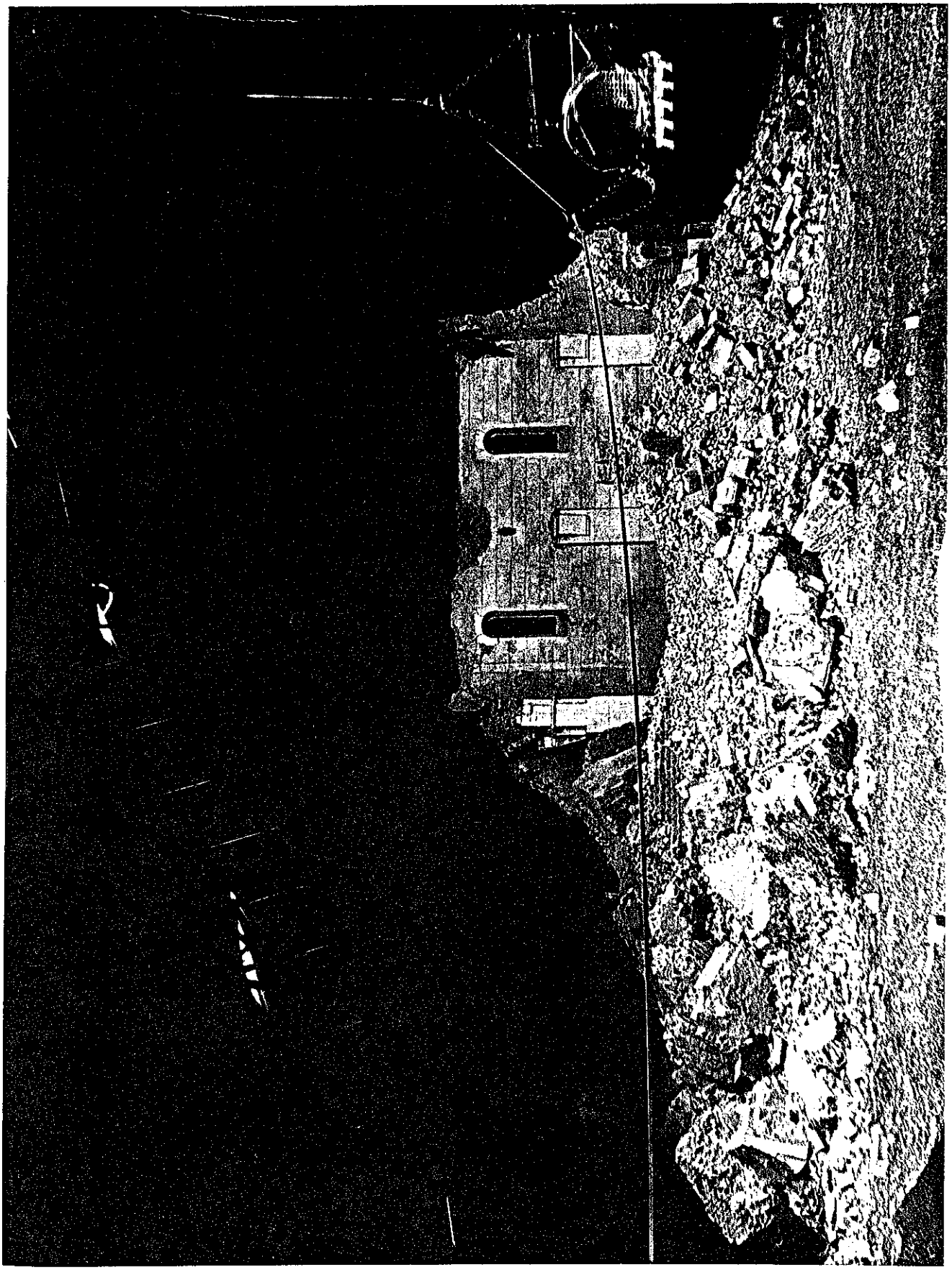

30 Janvier 1970 : Destruction de N.D. de la Mure, 3

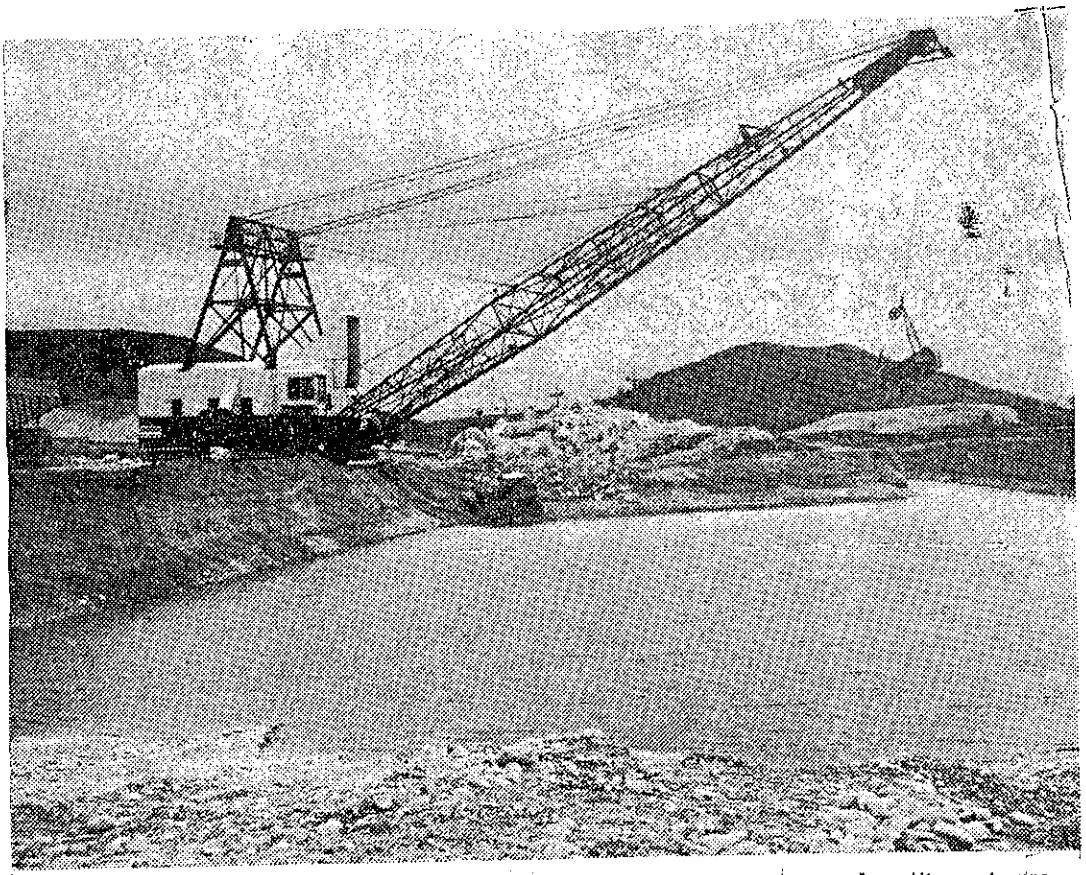

Au petit matin blême le formidable engin a terrassé en un instant le petit sanctuaire des champs : ci-git (au centre de la photo) la chapelle Saint-Antoine d'Erôme : quelques blocs de maçonnerie. *(Photo L. Sausset, AIGLES)*

Les Charnays - Les Noyaras :
138-B/15 : Il s'agissait de la partie détruite (bien avant les travaux de la C.N.R.) de la voie secondaire par la plaine (pourtant encore repérable sur la photo aérienne) et d'un chemin parallèle au ruisseau de Pévin mais à sa jonction avec la voie secondaire (Coordonnées Lambert, de 796,060 x 314,325, à 796,420 x 313,970) - Point à Tegulae, poterie commune.

Les Martinelles-NORD :
138-B/20 & 138-B/21 - Zone limitée au Nord par la Montagne, au Sud par le ruisseau de Crozes, à l'Ouest par le chemin de fer et à l'est par le rétrécissement du vallon. Plus particulièrement la partie occidentale en verger (poiriers) : Riches vestiges de Thermes romains (Ier siècle) : Une cabane de vignerons (3 m. x 4 m.) voyait son mur occidental correspondre sur toute sa longueur et sur une hauteur de 1 m., au mur interne d'une piscine enduite d'opus signinum et peinte à fresque (enduit rouge pompéïen). Au sol, innombrables débris de tubuli d'hypocauste, marbres, poterie, amphorisque, etc .... Pour faire place à un ou deux poiriers supplémentaires, cette cabane a été rasée vers 1984 (Constat en 1994) et les vestiges détruits ou ré-enfouis.

Les Martinelles-SUD :
138-B/1 à 3 - 138-B/19 - Zone limitée au Nord par le Ruisseau de Crozes, à l'ouest le chemin de fer et à l'est comme au midi par le massif de Pierre-Aiguille. Nécropole du Haut et du Bas-Empire (incinérations et inhumations), inscription funéraire (C.I.L. 1785), sarcophage et fragment d'inscription " D. M." (sous l'ascia), amphores et monnaie d'or de Valentinien. Sur le sentier de crête qui mène à Pierre-Aiguille (Crozes/Gervans), nombreux débris de tegulae, poterie.

o
o o

VESTIGES SE TROUVANT SUR LE TERROIR DES COMMUNES LIMITROPHES

Nos trois communes d'EROME, SERVES et GERVANS sont limitées à l'ouest par le Rhône et au Nord, Nord-Est, Est, Sud-Est et Sud par PONSAS, SAINT-BARTHELEMY DE VALS, CHANTEMERLE-LES-BLES, LARNAGE et CROZES.
Autrefois on comptait paroisses et mandements et au mandement de SERVES répondaient :
SAINT-VALLIER (Ponsas), SAINT-VICTOR (Ponsas), VALS, FONTAGER, CHANTEMERLE, BRESSIEUX, VOUSSERE (Valserii), CROZES (Crosis), LARNAGE ~~que j'oublie !~~

Mais ce que nous faisons figurer ici, ce sont les sites qui sont directement en connexion avec ceux de nos trois communes.

o
o o

PONSAS

Le Chastelard :
143-B/3 & 4 - 143-B/7 à 12
Vaste ensemble de constructions du Haut-Empire avec réfection du Bas-Empire et dont la partie méridionale s'étend sur le Château de Fontager et ses abords (Ces derniers sur le terroir de SERVES, depuis 1790. La route de PONSAS qui en est la Rue Principale date du milieu du XIXe siècle et demeure la résultante de l'implantation du Chemin de Fer, (1853). Sitôt passée la voie sous un pont, le chemin a cou-

pé une suite de murailles dont on voit encore les tenants et aboutissants dans les hauts talus, au midi : derrière un transformateur électrique inclus dans la butte du Chastelard; au nord dans la butte servant d'assise à la poterie MOUTON désaffectée. Rien ne se distingue plus de ce côté livré à des constructions industrielles. Côté Chastelard (station de pompage d'eau de ville) on remarue une vaste excavation semi-circulaire provoquée par les crues du torrent de Riverolles. A cet endroit, le sol antique repose sous l'humus (à moins de 0,25 m. du sol actuel) et l'on note une mosaïque (in-situ) composée de plaques de marbres de toutes provenance, des plinthes, des bordures et doucines. Au bas de la déclivité abrupte, on peut recueillir quantité de céramique (commune, sigillée, amphorisque, etc ...) provenant du même sol. Une muraille antique, haute encore d'environ 3 à 4 m. est le seul vestige d'une speculatoria (intermédiaire entre les speculae de SERVES, Drôme, et OZON, Ardèche). Le pont de la Voie d'Agrippa se situait en amont, à l'emplacement de la villa de M. ROTH, où ont été exhumées les embases de piles. Encore un peu plus en amont, présence d'un aqueduc souterrain qui passait le Riverolles en siphon.

Les Romanets :
143-B/2 - Ce coteau, au nord-ouest du village, comporte vergers, potagers et vigne. On y rencontre de nombreux fragments de tegulae épars.

Le Caire :
143-B/13 - Ce toponyme qu'on rencontre deçi-delà semble marquer une survivance de cadastration antique (Colonie Romaine de Valence - Colonie Romaine de Vienne) et désigneroit une parcelle carrée ou barlongue dont les limites encore tracées au Moyen-Age (fossés, agger, etc ...) étaient inexplicables pour le commun des mortels. Ce site est sur la terrasse sous les Romanets (à l'ouest). On y trouve des débris de tegulae et de céramique.

Maison-Rouge :
Toponyme moderne au pied de l'escarpement septentrional, en bordure orientale de la voie de Chemin de Fer. Présence de matériaux antiques. Coïncidence, est-ce un " Riobé " ? (143-B/14).

VOIE D'AGRIPPA :
(143-B/5 et 143-B/15
Du nord au sud, la voie s'incurvait dans le Val de Ponsas, afin de ne point franchir le Riverolles de front. Quittant la R.N.7 (ancien tracé sur l'emplacement de la voie romaine)à l'emplacement approximatif de "Maison-Rouge " (anciens chemins vers les Romanets et vers Saint-Victor), elle passait ensuite au Caire (sous les Romanets), à l'Est de la poterie Mouton et franchissait le Riverolles sur un pont (Villa de M. Roth, au levant du Chastelard). Sur le terroir moderne de SERVES, elle servait d'assise à la Maison-Forte de Fontager et rattrappait l'ancienne assiette de la R.N.7 (détruite lors de l'implantation du Chemin de Fer) au hameau de " Le Just ". Cette vaste courbe était marquée jadis par une anse du fleuve où se trouvait un "emporion" massaliète (céramiqueattique à figures rouges, poterie massaliète, poterie indigène de La Tène). Ce sont les dépôts du Riverolles qui ont repoussé le rivage méridional de la rive gauche du fleuve.

o
o o

SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS

FONTAGER (Cf. SERVES et PONSAS)
Pour Mémoire, jusqu'en 1790, la Maison-Forte de Fontager relevait du Mandement de VALS.

o
o o

CHANTEMERLE-LES-BLES

Ce village n'entre pas dans notre fichier des "Supplèments au T.XI de la Forma Orbis Romani". Non pas qu'il n'y ait eu aucune antiquité romaine, ce qui serait bien étonnant. Mais rien n'a été signalé jusqu'à ce jour. Remarquons cependant que l'église romane pose un problème. Celle-ci est en dehors de l'agglomération (anomalie en ces lieux) et se dresse sur une butte de terrain (Du XIe à la 1ère moitié du XIIe s.). Des pierres de taille en arêtes de poisson semblent indiquer la présence (au même lieu ?) d'une église primitive mérovingienne ou des premiers temps caroloingiens.
Dans la nef, côté occidental, en support de tribune (réminiscence d'un west-werque) on notera la présence d'un "atlante" et celle d'une "statue-bâton". Les autres sculptures sont du 1er Art Roman.

o
o o

LARNAGE

Château :
138-C/1 : Ce château, bien modeste, fut un arrière-fief des Clérieux. On note encore la présence de deux tours cylindriques plus de l'Onzième siècle que du Douzième car la partie inférieure de ces constructions a "flambé" (mauvais calculs de résistance des matériaux). Quelques pans de murs complètent ce petit ensemble (qui pouvait, cependant, être plus vaste si l'on y adjoint des constructions en bois (palissades, habitations, etc ...). La fonction de ce château était de s'opposer aux tentatives d'extension des premiers Dauphins. Au pied de ce monument, dans les murs en remploi et dans les vignes, présence de tegulae attestant la présence, antérieurement, d'un édifice antique.

Les Sautons :
138-C/2 à 5 - 138-C/7 & 8.
Il peut s'agir de l'emplacement du premier village de LARNAGE édifié autour de son église, prieuré de Saint-André d'Humilian disparu au XVIIe s., le village détruit par les Routiers ayant précédé de trois siècles l'abandon du prieuré pour s'implanter à son emplacement actuel. Mais prieuré et village avaient succédé à un vicus (ou locus ?) antique. Innombrables vestiges de murs enfouis (sur une surface d'environ 4 à 5 Ha). Céramique romaine du Ier S. avant J.C. jusqu'au début Ve; barbare du Ve au IXe s., carolingienne, jusqu'au XVIe s.- Vasque en marbre (nymphée) - Thermes (opus signinum, tubuli d'hypocauste, vestiges de mosaïques, pilettes d'hypocauste). Plusieurs mètres cubes de tegulae-imbrices-lateres - Meules romaines (lave) et médiévales (grès), etc ... etc ... L'inventeur de ce site est Ch.RABANY . Le Centre du site a pour Coordonnées Lambert : 792,550 x 313,800.

Merjurol :
138-C/6 - Sur le plateau séparant LARNAGE de la Vallée du Rhône, au bord d'un vieux chemin, dans un champ : nombreux débris de tegulae et beau tesson de céramique sigillée. Les Coordonnées Lambert du site sont les suivantes : 793,730 x 314,900.-

o
o o

CROZES-L'HERMITAGE

Les quatre premiers paragraphes cités dans le Tome XI de la F.O.R. sont erronés. Ils concernent des sites sur GERVANS et TAIN-L'HERMITAGE.

Village :
139/5 et 139/11 -
Motte de Crozes, arrière-fief et poste-frontière des Clérieux. Il s'agit d'une

"motte" d'un genre tout à fait particulier propre à nos régions rhodaniennes. Une "motte" est avant tout une construction artificielle, faite pour suppléer au manque de relief de certaines régions de plaines ou de vastes étendues plates. Les Carolingiens (nous faisons débuter le Moyen-Age, rappelons-le, au Traité de Kiersy-sur-Oise, en 877) devant cette situation, ayant forteresse à construire, édifièrent un tertre artificiel, généralement haut d'une dizaine de mètres constitué de terres rapportées et tassées. Les pentes abruptes étaient ensuite engazonnées afin que l'assiégeant glisse comme sur un toboggan. La base de la motte accueillait un fossé à sec ou plein d'eau, circulaire souvent.

Dans nos régions de collines abruptes, on se contenta d'aménager des forteresses, bien souvent antiques, en excavant les abords, en les taillant en tronc de cône et en tapissant les pentes abruptes d'herbe courte. Les exemples les plus voisins sont ceux de la Tour d'Albon, du Château de Mercurol (on a taillé à vif dans des substructions romaines). Il en est ainsi de la (pseudo-)motte de Crozes. La muraille qui demeure est truffée de matériaux antiques en remploi. Celle-ci se trouve à la sortie orientale du village et au N.W. du ruisseau de Crozes et de la route moderne menant à LARNAGE.

Au N.W. du village, face au cimetière (au sud), sur la rive droite du ruisseau, sur un mamelon détaché de la montagnette abrupte, dominant la Voie d'Agrippa du Bas-Empire, pseudo-motte d'origine antique. Le couronnement est soutenu par un mur circulaire en pierres sèches. Il s'agit d'un poste de surveillance de la voie, peut-être d'une assise de fanum ?

Les Voussères :
139/6 : Il s'agit probablement du bourg du "Vaussaire" cité dans le Regeste Dauphinois n° 3314 : Villa de Valseriis, Latran 16 Avril 1121 (désignée en même temps que celle de Crozes, Crosiis). Sur les pentes du coteau, débris de tegulae. Mais, sur le plateau, au lieu-dit voisin "Les Bruscats" (Les Brûlés), nombreux fragments de tegulae et d'imbrices. Ces lieux-dits auraient pour origines un hameau-refuge plus de Gervans que de Crozes, à partir du IVe s. et durant tout le haut Moyen-Age.

Voie d'Agrippa :
139/7 : Il s'agit du tronçon du Bas-Empire évitant de passer par TAIN (TEGNA), ville détruite en 253 et ne subsistant plus que par son port. Abandonnant le tronc principal au Caire (V. GERVANS 138-B/7,8 & 15) cette voie s'infléchit à 45° dans la combe de CROZES, franchissait le torrent par un gué pavé (près du cimetière). Le village atteint (Mairie) elle gravissait le coteau plein sud, dans une saignée profonde dont les parois présentent des lits successifs de sables et de graviers d'alluvions de ce bras secondaire du Rhône faisant du massif de l'Hermitage une île, puis par les lieux-dits de "L'Homme" et de "La Croix" dégringolait le versant oriental de l'Hermitage pour rattrapper le tronçon primitif à la hauteur de "La Teppe".

Cette voie desservait malgré tout, par un embranchement occidental et le versant nord, les sanctuaires de l'Hermitage.

Pierre-Aiguille :
139/8 à 10 : Aux abords des limites Gervans-Crozes (au nord) et Crozes-Tain (au midi) au cours du tracé de la route touristique des "Belvédères Rhodaniens" entre les cotes 336 et 344 m. (Pierre-Aiguille, limite Gervans-Crozes) un antique chemin apparut sous l'humus de l'isthme à peine large de 6 m., chemin pavé de tegulae. Le centre de ce site se trouve (Coordonnées Lambert) en 796,800 x 312,400. L'éperon au sud de Pierre-Aiguille (336 m.) était un sanctuaire remontant à l'Epoque du Bronze (Stèle anthropomorphe en grès rose et céramique), puis des Champs d'Urnes (céramique noire lustrée), Celtique et Romanisé dès 121 avant J.C. Du centre de l'éperon quand on trace une droite (imaginaire) passant par l'écueil de la Table du Roy, on aboutit sur la Rive droite du Rhône à l'emplacement du port antique de Muzolium.

Jadis la Table du Roy était reliée à la Rive gauche par un isthme rocheux. Celui-ci fut détruit à l'explosif, en 1835, pour faciliter la navigation à vapeur. Il est vraisemblable que le pont gaulois, cité dans les textes concernant le récit de la

"Bataille de Main" en 122/121 avant J.C. était à cet endroit. Sa destruction, après le passage de la Cavalerie Romaine prenant les Gaulois à revers, amena le désastre que l'on sait puisque la Gaule méridionale de Lyon à la Mer (duquel terroir il faut excepter, pour un temps, Marseille et ses Colonies), des Pyrénées (dont Toulouse et Perpignan) aux Alpes, devenait Province Romaine !

Vignoble Oriental :
139/12 : Du chemin touristique précédent, l'abrupt du coteau est cassé, à l'Est, par des "vasées" ou "faysses" très raides du vignoble de Crozes-Hermitage. Dans les vignes, du haut en bas, on trouve quantité de débris de tegulae et d'imbrex. De nombreux moellons antiques sont remployés dans les murs de soutènement démontrant ainsi qu'il y avait une (ou plusieurs) construction(s) en dur au sommet de l'éperon (fanum, temple, trophée ?).

o
o o
o

A l'exception des fouilles de Notre-Dame de la Mure (1957-70), des Orpaillots (1961-64), sites Erômains, de Saint-Pierre de Serves (1945-50 puis 1970-71), nous vous avons présenté le résultat de cinquante ans de recherches (1945-1994) avec pour EROME : 21 autres sites - pour SERVES : 45 autres sites - pour GERVANS : 19 autres sites ce qui nous donne pour ce terroir, en plus des fouilles, 85 sites. Si nous adjoignons le terroir des communes et anciennes paroisses limitrophes, c'est encore de nouveaux sites décrits.
PONSAS : 8 sites - LARNAGE : 3 - CROZES : 9 sites ce qui nous donne un total de 20 autres sites.
Au total, cette étude mentionne plus de 100 sites (105) et 4 fouilles archéologiques (3 pour EROME et 1 pour SERVES).

o
o o
o

CONCLUSION QUANT AUX ANNEXES

Des sites que nous venons de décrire, rien ne subsiste. N.D. de la Mure est à jamais détruite par le Canal; les abords de la carrière antique sont à nouveau cultivés et le monument des Orpaillots réenfoui Ils ont cependant beaucoup apporté dans la connaissance historique d'EROME et ses origines. Il en est de même quant aux antiquités des communes voisines. A Serves subsiste le Château, c'est tout ! Plus rien à Gervans. A Ponsas, le site du Chastelard vient d'être détruit (1994-95). Il est grand temps d'arrêter le massacre et faire rentrer dans le crâne des gens que c'est autant d'atouts envolés pour la survie de leur petite patrie.

Maintenant, avec de nombreuses exploitations agricoles irrémédiablement vouées à l'abandon, à la transformation en jachères, on va devoir rémunérer certains paysans afin d'entretenir la campagne, la débroussailler afin qu'elle soit accessible aux promeneurs. L'idée n'est pas neuve, elle a près d'un siècle (1) et cette nouveauté pour la conservation de la classe paysanne doit créer de nombreux emplois.

On doit remettre en valeur les sites et les monuments perdus. C'est une richesse inestimable, à tous points de vue, pour attirer le touriste et le retenir et si le manque d'hôtel est par trop criant, il faut lui suppléer des chambres et des tables d'hôtes. Mais si celui-ci est à pied, à cheval, à V.T.T. ou autrement il faut lui montrer quelque chose qui retienne son attention. Les points intéressants à EROME sont à aménager peu ou prou comme la colline des Verres, à restituer comme le monument des Orpaillots (réenfoui), et son point de vue depuis son belvédère rhodanien où les visiteurs nombreux ne trouvent aucune table d'orientation et même pas un verre d'eau pour se désaltérer ! Les gens pleurent qu'ils n'ont plus de boulot, les communes se désolent d'être sans revenus mais personne ne fait rien bien que disposant de nombreux atouts jusqu'à présent ignorés et par suite inexploités.

Encore de nos jours, trop de découvertes intéressant nos concitoyens, sont passés sous silence. Autant de richesses qui disparaissent pour la communauté. Avant de refermer cet ouvrage qui a eu la prétention d'être un "Essai Historique sur EROME dans le contexte du mandement de Serves, je veux que le lecteur sache que celui-ci n'est pas une fin en soi mais qu'il entend s'ouvrir sur l'avenir, sur une continuité, pour que le dit lecteur participe à ce renouveau.

C. BOISSE

à Grignan, 1er Mai 1995

---

(1) - Georges de Montenach : " Pour le Village " (Payot, Lausanne, 1916).

TABLE DES MATIERES

PREFACE ..... pp. I à IV

o
o o

PREAMBULE ..... p. 5

o
o o

PREMIERE PARTIE : DES ORIGINES A LA CONQUETE ROMAINE

Chapitre I :

* Présentation des lieux ..... p. 7
* Esquisse Géologique ..... p. 9
* Esquisse Géographique ..... p. 15
* Notes et Références ..... p. 17

Chapitre II :

* Préhistoire ..... p. 19
* Protohistoire ..... p. 20
* Mégalithes ..... p. 21
* Constructions en pierres sèches ..... p. 23
* L'Epoque du Bronze ..... p. 23
* L'Epoque des Champs d'Urnes ..... p. 25
* Le Peuplement : Ligures-Ibères et Celtes ..... p. 25
* Le Climat ..... p. 26
* L'Epoque du Fer et les Celtes ..... p. 27
* L'Invasion Celtique de 500 av. J.- C. ..... p. 29
* L'Invasion Celtique de 390/384 av. J.- C. ..... p. 30
* Notes et Références ..... p. 31

Chapitre III :

* Les Allobroges et leurs voisins ..... p. 35
* Le Passage d'Annibal ..... p. 39
* Le second siècle avant notre ère ..... p. 40
* Notes et Références ..... p. 41

Chapitre IV :

* Les Péripéties de la Conquête Romaine ..... p. 45
* Le Ier Siècle avant J.- C. ..... p. 48
* Notes et Références ..... p. 50

o
o o

SECONDE PARTIE :

DE L'EPOQUE ROMAINE A LA NAISSANCE DE LA FEODALITE

Chapitre V :

* Les Colonies Romaines ..... p. 53

Chapitre VI :

* Le Haut-Empire ..... p. 56
* Les Villes ..... p. 57
* Les Voies de communications ..... p. 61
* Le Peuplement, Villages et Monuments ..... p. 65
* Notes et Références ..... p. 76

Chapitre VII :

* Les désastres du IIIe siècle ..... p. 85

Chapitre VIII :

* Le Bas-Empire ..... p. 86
* Les Villes ..... p. 87
* Les Voies de Communications :
  - La Route ..... p. 89
  - La Navigation ..... p. 91
  - Les Communications optiques ..... p. 92
* Le Peuplement, Villages et Monuments ..... p. 93
* Introduction aux Epoques Barbares ..... p. 100
* Notions de Paléochristianisme ..... p. 101
* Notes et Références ..... p. 104

Chapitre IX :

* Le Royaume Burgonde ..... p. 112
* L'état des lieux aux Ve et VIe s. sous les Burgondes et les Francs :
  - Les Villes ..... p. 113
  - Les Voies de Communications ..... p. 113
  - Villages & Monuments ..... p. 114
* Notes et Références ..... p. 116

Chapitre X :

* Les siècles obscurs ..... p. 119
* Les invasions lombardes ..... p. 120
* Les invasions sarrasines et la reconquête franque .... p. 122
* Les Carolingiens ..... p. 123
* Notes et Références ..... p. 128

o

o o

TROISIEME PARTIE

LE MOYEN - AGE

Chapitre XI :

* De la Lotharingie au Dauphiné ..... p. 131
* Etat des lieux de la fin du IXe siècle à 1032 ..... p. 132
* Origines des Dauphins de Viennois ..... p. 139
* Nos villages vers l'An Mille ..... p. 143
* Notes et Références ..... p. 149

Chapitre XII :

* Aperçu d'Histoire du Dauphiné (1032-1349) ..... p. 154

* Grands évènements ..... p. 155
* XIIe siècle : Serves ..... p. 157
EROME ..... p. 160
Gervans ..... p. 162
* XIIIe " Serves ..... p. 163
EROME ..... p. 166
Gervans ..... p. 166
Fontager (Mandement de Vals-de-Galaure) p. 166
* XIVe " SERVES, sa Seigneurie et les communnautés de son Mandement (Serves, EROME et Gervans) & la Seigneurie de Fontager (paroisse de St-Victor, au Mandement de VALS-DE-GALAURE) ..... p. 166
* Notes et Références ..... p. 172
* Quelques noms de personnes (XIIe - XIVe s.) ..... p. 182

Chapitre XIII

* La fin du Moyen-Age : Serves et ses communautés, patrimoine des ROUSSILLON ..... p. 183
* Les successeurs des Roussillon ..... p. 187
* Notes et Références ..... p. 195

o
o o

QUATRIEME PARTIE

DE LA FIN DU MOYEN-AGE A LA REVOLUTION FRANCAISE

Chapitre XIV

* Des Mittes-de-Miolans aux La Croix-Chevrières ..... p. 201
* L'Etat du Pays, du XVe au début du XVIIe s..... p. 204
* Notes et Références ..... p. 214
* La Baronnie de Serves ..... p. 220
* L'Etat du Pays, de 1604 à 1789 ..... p. 221
* Notes et Références ..... p. 222

Chapitre XV

* L'évolution économique du Pays, de Henri IV à la Révocation de l'Edit de Nantes ..... p. 225
* La Révocation de l'Edit de Nantes : ses conséquences politiques et socio-économiques ..... p. 228
* La reprise économique au XVIIIe siècle. Quelques exemples-types :
- Agriculture :
* L'agriculture et l'élevage ..... p. 232
* La sériciculture ..... p. 234
- Artisanat & Industrie :
* La poterie vernissée d'EROME ..... p. 235
* Les Pipiers de SERVES ..... p. 239
* Note sur les autres formes artisanales ..... p. 241
- Commerce :
* La circulation routière ..... p. 243
* La navigation sur le Rhône ..... p. 247
* La déchéance de Serves (fin XVIIe - XVIIIe s.) ..... p. 250
* Mandrins et Gâpians ..... p. 252
* Notes et Références ..... p. 254

CINQUIEME PARTIE
DE LA REVOLUTION FRANCAISE JUSQU'A NOS JOURS

AVANT-PROPOS ..... p. 259

CHAPITRE XVI

* De l'émeute à la Révolution ..... p. 260
* La fin de l'Ancien Régime ..... p. 263
* L'Assemblée Constituante ..... p. 266
* Chronologie Révolutionnaire ..... p. 268
* Chronologies locales ..... p. 270
* La fin de la 1ère République ..... p. 281
Notes et Références ..... p. 282

CHAPITRE XVII

La Vie à EROME à travers ses Archives Communales
Avertissement ..... p. 285
Avant-Propos ..... p. 286
* Le Chemin de Fer ..... p. 288
* La Navigation à Vapeur ..... p. 302
Notes et Références ..... p. 304
* La vie à Erôme à travers ses délibérations communales ..... p. 305
* Liste des Curés d'EROME ..... p. 318
* Liste des Maires d'Erôme ..... p. 320
* Liste des Curés de Serves ..... p. 321
* Liste des Maires de Serves ..... p. 324
* Liste des Curés de Gervans ..... p. 325
* Liste des Maires de Gervans ..... p. 326
* Liste des Prieurs & Religieux de N.D. de La Mure ..... p. 327
Notes et Références ..... p.. 328

CHAPITRE XVIII

La Modernisation du Pays - Restructuration des Villages & Hameaux
* Serves (Fontager - Village) ..... p. 329
* Serves (St-Alban - Les Coffins) ..... p. 332
* Serves (Les Barres - Plaine de S.) ..... p. 333
* EROME (Village) ..... p. 333
* EROME (Paturel - Les Planards) ..... p. 336
* Gervans (Village) ..... p. 337
* Gervans (La Sainte) ..... p. 338
* Gervans (Les Blancs) ..... p. 339

* Gervans (Les Martinelles) ..... p. 340

* PHASES URBAINES - Descriptif

EROME ..... p. 341

Serves ..... p. 342

Gervans ..... p. 348

Notes & Références ..... p. 349

* PHASES URBAINES - SCHEMAS

Nota : Pour rendre le descriptif plus compréhensible, les schémas sont ceux de périodes intermédiaires permettant mieux de saisir l'évolution (développement ou récession)

EROME (9 Croquis : Av. le IXe - Xe - 2e moitié du XIIe - 2e moitié du XIVe et XVe - Fin du XVIIe - Fin du XVIIIe - Milieu du XIXe - vers 1914 - Actuelle : 1995) .....p. 352

Serves (7 Croquis : Début du XIe - Fin XIe & XIIe - XIIIe & 1ère moitié du XIVe - 2e moitié du XIVe & XVe - XVIe & XVIIe - XVIIIe & XIXe Serves Centre & Sud - XVIIIe & XIXe Serves Nord) .. p. 361

Gervans (5 Croquis : 908 - XIVe s. - fin du XVIIe - vers 1860 - actuelle vers 1990) ..... p. 368

CONCLUSIONS .....p. 373

Notes et Références ..... p. 378

ANNEXE : LES FOUILLES ARCHEOLOGIQUES D'EROME

* Sommaire ..... p. 381

* FOUILLES D'UNE CARRIERE ANTIQUE ..... p. 383

* FOUILLES DE NOTRE-DAME DE LA MURE ..... p. 389

Sondages préliminaires (1957) ..... p. 396

Mai 1958 - Fouilles du tombeau Burgonde Nord ..... p. 397

Septembre 1958 - Découverte des Vestiges Antiques ..... p. 410

Eté 1959 - Fouilles de la zone Sud ..... p. 428

Eté 1960 - Fouilles du Prieuré & Divers ..... p. 443

Eté 1961 - Fouilles in-Ecclesia ..... p. 456

Eté 1962 - Fouilles du Bloc Témoin (Sud) ..... p. 471

1963 - Défense du site ..... p. 474

1964 - Fouilles du Bas-Côté nord & Divers ..... p. 475

1965 - Interruption des Fouilles ..... p. 478

1970 - Destruction de N.D. de la Mure ..... p. 487

Les Sépultures de N.D. de la Mure ..... p. 490

Essai de restitution chronologique des monuments qui se sont succédés en ces lieux ..... p. 495

Bibliographie ..... p. 497

Les 109 Tombes étudiées à N.D. de la Mure ..... p. 499

* FOUILLES DES ORPAILLOTS
* Découverte du Site ..... p. 507
* Le Sondage de 1960 ..... p. 507
* La 1ère (et unique) Campagne de Fouilles en 1964 ..... p. 531
Les sépultures Barbares des Orpaillots ..... p. 546

ANNEXE : PROSPECTIONS ARCHEOLOGIQUES SUR LE TERROIR DE LA COMMUNE D' EROME :
* Orpaillots - Eperon N.E. - Prêtenet ..... p. 551
* Les Verres - Les Mottes ..... p. 552
* Chemin de St-Antoine - Paturel - Champ-Rond - Saint-Jammes ... p. 553
* Ile de la Goule ..... p. 554

ANNEXE : PROSPECTIONS SUR DES SITES DE LA COMMUNE DE SERVES :
Village, St-Pierre & Château Delphinal - St-Alban & Le Caire - Les Coffins - Les Barres - Le Canal - L'Hospitalière - Le Cimetière des Juifs - Le Puy de Serves - Château de Fontager .... p. 555

: PROSPECTIONS SUR DES SITES DE LA COMMUNE DE GERVANS :
Village - Cimetière - Voies Romaines - Barbari - Ravel - Le Caire - Les Charnays - Les Noyaras - Les Martinelles N. & S. ...p. 556

: VESTIGES SE TROUVANT SUR LE TERROIR DE COMMUNES LIMITROPHES
PONSAS :
Le Chastelard ..... p. 557
Les Romanets - Le Caire - Maison-Rouge - Voie d'Agrippa ..... p. 558

SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS :
Le Chastelard ..... p. 558

CHANTEMERLE-LES-BLES :
Village (église) ..... p. 559

LARNAGE :
Château - Les Sautons - Merjurol ..... p. 559

CROZES-L'HERMITAGE :
Village ..... p. 559
Les Voussères - Voie d'Agrippa - Piere-Aiguille ..... p; 560
Vignoble oriental ..... p. 561

CONCLUSION DES ANNEXES ..... p. 562

TABLE GENERALE DES MATIERES ..... p. 563

ILLUSTRATIONS IN - TEXTE

1.- Page 106 - Différences d'orientation dans les accès d'un temple romain et dans une église.

2.- Page 176 - Coupes schématiques du château de Serves.

3.- Page 178 - Etapes successives du Château de Serves (Dépliant).

4.- Page 217 - Etapes successives de la Basse-Cour Sud

5.- Page 360 - Suite de croquis sur l'évolution urbaine d'Erôme

6.- à - Suite de croquis sur l'évolution urbaine de Serves

7.- Page 380 - Suite de croquis sur l'évolution urbaine de Gervans

8.- Page 390 - Emplacement des chantiers de fouilles d'Erôme

9.- Page 392 - Fouille de la Carrière Darnaud - Plan

10.- Page 393 - Coupe EW de la fouille

11.- Page 394 - Coupe du sondage

12.- Page 395 - Coupe - Vues en plan aux cotes - 150, - 172 et - 250

13.- Page 399 - Essai de restitution illustrant le don de l'église de Gervans à l'Abbaye de Romans.

14.- Page 400 - Carte du secteur : Eglises relevant de l'Abbaye d'Ainay à Lyon.

15.- Page 401 - Carte de Gervans.

16.- Page 402 - Carte du Secteur : Dépendances de l'Abbaye de Romans et du Chapitre, dépendances de la Baronnie de Clérieux, dépendances de l'Eglise de Vienne.

17.- Page 407 - NOTRE-DAME DE LA MURE, Plan de la fouille en 1958.

18.- Page 408 - La sépulture surimposée.

19.- Page 409 - Coupe nord-sud de cette tombe.

20.- Page 410 - Plans et coupes du Tombeau Burgonde.

21.- Page 411 - Vue générale en coupe du tombeau burgonde

22.- Page 412 - Photo : Emplacement du tombeau burgonde respecté lors de la construction romane dans l'angle Bras de Transept nord / Nef.

23.- Page 413 - Couverture du tombeau burgonde. Les fragments de tegulae indiquent qu'à l'origine le tombeau était couvert d'une dalle de mollasse mais que pour assurer l'étanchéïté du caveau on avait revêtu celle-ci de tuiles à rebords. Le nord est à droite (Photo)

24.- Page 414 - La totalité de la dalle de couverture a été dégagée. Au fond : Murs successifs de la nef à différentes époques. A Gauche, entablement du bras de transept nord, dès l'origine. Au centre, partie de la dalle ouest effondrée. Le corps surimposé était inhumé à gauche et dépassait de très peu la zone d'effondrement (Photo).

25.- Page 415 - Dégagement du corps de la jeune femme tué d'un coup de scramasx, (Photo).

26.- Page 416 - Détails de cette sépulture (2 photos).

27.- Page 419 - Délimitation des travaux en 1958 côté sud. Le mur médiéval interne (côté bâtiments conventuels) est à près de 4 m. au delà du mur goutterot actuel sud. Le mur antique méridional est à un peu plus de 3,10 m. au-delà de la nef (face externe).

28.- Page 420 - Elévation de ce mur dont les fondations reposent à - 0,80 m. (123,64) sur une semelle de béton grossier assise sur les alluvions à la cote 123,44.

29.- Page 421 - Dégagement de la partie occidentale du cubiculum SE (1er s. av. J.C. - 1er S. après)

30.- Page 422 - Coupe NS (le nord est à droite). Le sol du XIIe s. s'accrochait au mur des Bâtiments Conventuels.

31.- Page 423 - Vue contraire à la précédente (le nord est à gauche) - Ce qu'on appelle vulgairement " pisé " gallo-romain n'est autre que de l'"opus signinum".

32.- Page 424 - Photo. Fouilles au midi. Le personnage est M. Montagne, garde-champêtre (Serves).

33.- Page 425 - Photo - Exhumation de murs médiévaux.

34.- Page 426 - Photo - Suite du dégagement.

35.- Page 427 - Photo - Sépulture surimposée d'un sujet masculin (N° 23) sur un sujet féminin (n°20).

36.- Page 428 - Photo - Dégagement du crâne du squelette n° 21 dont la tête reposait directement sur le sol antique.

37.- Page 429 - Photo - Dégagement du sol antique. A cet emplacement, le mur antique sud est arasé.

38.- Page 430 - Photo - Dégagement des substructions romaines (partie ouest du cubiculum SE) Les indications sont données sous le cliché.

39.- Page 431 - Photo - Le fragment de colonette, fruste, est mérovingien. Le palet-disque qui lui sert de socle est énéolithique (Il y a 45 siècles de différence d'âge entre ces deux objets.

40.- Page 432 - Photo - Suite des objets mis au jour dans cette fouille. Débris de Pégaux. Certains sont proto-historiques, mais la majeure partie d'entre eux du Haut Moyen-Age.

41.- Page 433 - Amulette en calcaire dur (Protohistoire) Demi rouelle solaire (Agrandissement X 2).

42.- Page 434 - Boucle de ceinture de tradition romaine. Partie de la ceinture en cuir a été conservée. Traitement en Laboratoire du C.H.S. de Nancy.

43.- Page 437 - Coupe-élévation EW du chantier Méridional.

44.- Page 438 - Angle SE du mur goutterot de la nef (Fondations)

45.- Page 439 - Angle du bras de transept SE - Sépulture n° 77.

46.- Page 440 - Elévation du mur antique sud.

47.- Page 441 - Elévation face W du bras de transept Sud.

48.- Page 442 - Eléments d'architecture & divers retrouvés au cours des fouilles.

49.- Page 446 - Tranchée d'exploration le long du bras de transept sud. L'élément de corniche exhumé a été trouvé derrière le pelleteur (M. Germain).

50.- Page 447 - Photo - Cette tranchée s'est étendue au nord pour être en contact avec le mur méridional du bras de transept sud. Découverte d'un évent de la crypte romane.

51.- Page 448 - Intervalle méridional entre les murs antique et médiéval (Zone SE).

52.- PAGE 449 - Crâne de sujet féminin (n° 61) atteint de bathrocéphalie (Hydrocéphalie du chignon occipital.

53.- Page 452 - Plan de situation : le chemin de halage indique l'emplacement de la berge du Rhône jusqu'en 1878.

54.- Page 453 - Coupe-élévation de la zone occidentale du bras de transept N au mur goutterot N de la Nef.

55.- Page 454 - Les Bâtiments conventuels méridionaux ont été édifiés sur des substructions romaines.

56.- Page 455 - Vestiges de céramique et de vase en verre mérovingien découvert Zone Sud.

57.- Page 456 - Différents objets en fer et en os découverts zone Sud.

58.- Page 457 - Photo : Zone sud, Bâtiments conventuels arasés.

59.- Page 458 - Détail des fondations des Bâtiments conventuels reposant sur des murs antiques.

60.- Page 459 - Détail d'une voûte médiéval.

61.- Page 460 - Détail de la même voûte.

62.- Page 461 - N.D. de la Mure vue du N. Le monument repose sur une semelle dissimulant les substructions antiques. On s'aperçoit, dès ce cliché, que la nef reconstruite en 1872 a probablement été amputée d'une travée.

63.- Page 462 - Photo : Assise de la limite nord antique (semelle nord)

64.- Page 465 - Plan des travaux in-ecclesia (1961).

65.- Page 466 - Fouilles au niveau de l'Arc Triomphal.

66.- Page 467 - Plan et coupe de la zone précédente

67.- Page 468 - Coupe générale Est-Ouest (l'Est est à droite).

68.- Page 469 - Coupes EW et NS au droit du bras de transept Sud.

69.- Page 470 - Fouilles du transept. Mur antique oriental.

70.- Page 471 - Coupe-élévation EW des assises du Transept.

71.- Page 472 - Plan de détail : fouilles internes du bras de transept sud.

72.- Page 473 - Coupe interne NS du Transept.

73.- Page 474 - Photo : Evacuation des déblais par voie Decauville.

74.- Page 475 - Fouilles du Transept.

75.- Page 476 - Détail des murs antique et médiévaux dans le bras de transept sud.

76.- Page 477 - Détail du Transept et de l'Abside de N.D. de la Mure. Les arcs déjà brisés indiquent le début de la seconde moitié du XIIe siècle.

77.- Page 479 - Vues sur une trouée funéraire dans le sol du cubiculum SE (2 photos).

78.- Page 480 - Dégagement général du cubiculum SE

79.- Page 483 - Dégagement du côté nord de N.D. de la Mure et découverte du mur nord d'un bas-côté d'époque barbare (Ve - VIe s.) La première église à chevet plat possédait une nef de 3 travées (au lieu de 2 par la suite) et deux bas-côtés (au nord comme au sud). L'ouvrier est M. Bosvet, d'Erôme.

80.- Page 484 - La sépulture n° 109 dans le bas côté nord.

81.- Page 490 - Caveaux médiévaux pour les prieurs et religieux de N.D. de la Mure, adossés contre le socle antique nord (Dégagement de la Compagnie Nationale du Rhône, 1969).

82.- Page 491 - Grand mur antique occidental (s'étendant nord-sud sur plus de 60 m.) délimitant l'étendue des bâtiments romains à l'ouest (côté Rhône).

83.- Page 492 - Plan général des vestiges romains rencontrés au cours des fouilles de N.D. de la Mure (1957-69).

84.- Page 493 - Démolition de N.D. de la Mure, en janvier 1970, de nuit.

85.- Page 495 - Autre vue sur la démolition. ◊

86.- Page 496 - Ce qui restait au petit matin ...

HORS-TEXTE entre les Pages 512 et 513 : Grand dépliant, Plan de la nécropole méridionale

LES FOUILLES DES ORPAILLOTS

87.- Page 515 - Vue prise du nord : le socle, anomalie du secteur, (Propriété Maisonnasse).

88.- Page 516 - Mise au jour d'une ancienne adduction d'eau.

89.- Page 517 - Elévation de la paroi W du sondage.

90.- Page 518 - Contrechamp de la précédente photo (paroi orientale).

91 - Page 519 - Ruines antiques des Orpaillots.

92.- Page 520 - Plan généfal de situation.

93.- Page 521 - Plan du quartier.

94.- Page 522 - Plan & Coupes du site choisi.

95.- Page 523 - Sondage. Coupe de la paroi orientale.

96.- Page 524 - Sondage. Coupe de la pafoi orientale.

97.- Page 525 - Vue en plan du sondage.

98.- Page 526 - Vue en plan au niveau du squeàtte n° 1.

99.- Page 527 - Coupe en travers de ce qui nous semble être le socle d'un Temple avec un e partie de son pronaos.

100.- Page 528 - Vue en plan en fond de sondage -2,55 m.

101.- Page 529 - Coupe-élévation d'un vase à fond plat, Ech. 1/1.

102.- Page 530 - Coupes-élévations de 4 grands vases, Ech. 1/1.

103.- Page 531 - 5 Fragments de vases et 1 bec de pleureuse en verre.

106.- Page 532 - 5 autres fragments de vases et une cuillère en fer.

107.- Page 533 - Plans et coupe d'une coupelle sigillée au poinçon de OF.MCCAI

108.- Page 535 - Fragment d'un grand bol en sigillée (avec graffito), amphorette en pâte commune et disque de lampe.

109.- Page 536 - 11 Tessons de céramique dont 1 à décor ondé.

110.- Page 539 - Environnement des Orpaillots : Photo 1, à l'ouest le village d'Erôme - Photo 2, au nord le coteau des Verres.

111.- Page 540 - Dégagement d'une tombe sous tuiles, Phases 1 et 2.

112.- Page 541 - Dégagement d'une Tombe sous tuiles, phases 3 et 4 (Sépulture contenant les corps n° 4 & 5.

113.- Page 542 - Nettoyage du côté nord de cette sépulture (2 photos).

114.- Page 543 - Sépulture n° 7.

115.- Page 544 - Vue générale du Chantier (l'Est est à droite).

116.- Page 545 - Le sondage méridional.

117.- Page 546 - La sépulture n° 12.

118.- Page 547 - Tombe sous tuiles n° 6 et sépultures n° 6 & 7 (orientation EW). Le crâne du squelette n° 15 était appuyé contre l'entablement en marbre (orientation EW) alors que le squelette n° 14 était en orientation NS.

119.- Page 548 - Reconstitution de la tombe sous tuiles n° 6 - Celle-ci est protégée par une toiture de protection. (2 photos).

120.- Page 549 - Plan de la sépulture n° 13.

121.- Page 550 - Plan & coupe des sépultures 6, 7, 14 & 15.

122.- Page 551 - Coupe-élévation d'un grand bol en sigillée au poinçon de OF.ALEA

HORS-TEXTES entre les pages 555 et 556 : Plan général de la Fouille, (dépliant).

Coupes NS et Coupe EW (dépliant).

o

o o

HORS - TEXTE

TABLE DES PLANCHES EN COULEUR

Entre les pages 52 et 53 :

* Le Château de Serves vu de l'orient..... Planche I
* Le Château de Serves vu de l'Ouest .....Planche II
* Serves : La Rue Vitrée ..... Planche III
* Serves : Saint-Pierre ..... Planche IV

Entre les pages 111 et 112 :

* Erôme : N.D. de la Mure vue de l'Est ..... Planche V
* Erôme : N.D. de la Mure vue du Midi ..... Planche VI
* Erôme : N.D. de la Mure, Monument Romain ..... Planche VII
* Erôme : N.D. de la Mure,Eléments de fresques .... Planche VIII

Entre les pages 153 et 154

* Erôme : Amulettes barbares anthropomorphes ..... Planche IX
* Erôme : Les Verres vus des Orpaillots ..... Planche X
* Erôme : Les Verres; Motte [illegible]..... Planche XI
* Erôme : Les Verres, Aménagement du Bronze ..... Planche XII

Entre les pages 200 et 201

* Erôme : Le Rhône à hauteur de Vion ..... Planche XIII
* Erôme : Place de l'Eglise ..... Planche XIV
* Erôme : Place de la Vierge .....Planche XV
* Erôme : La rentrée des foins (fresque) ..... Planche XVI

Entre les pages 372 et 373

* Serves - Erôme : Le Puy de Serves ..... Planche XVII
* Erôme : La Mistrale ..... Planche XVIII
* Gervans vu de la route des Blancs ..... Planche XIX
* La montagne de Pierre-Aiguille vue par Schatzmann,Planche XX

o

o o

HORS - TEXTE

TABLE DES PLANCHES EN NOIR ET BLANC

Entre les pages 18 et 19 :

* Géologie régionale ..... Planche 1
* Vestiges sur la Commune de Serves ..... Planche 2
* Vestiges sur la Commune d'EROME ..... Planche 3
* Vestiges sur la commune de Gervans ..... Planche 4

Entre les pages 34 et 35

* Serves, sanctuaire du Bronze ..... Planche 5
* Serves, coupe NS du sanctuaire ..... Planche 6
* Serves, Vues de la Tine et du Siège lustral ..... Planche 7
* Serves, gravures schématiques ..... Planche 8

Entre les pages 182 et 183

* Serves, Donjon primitif, 2e état ..... Planche 9
* Serves - Entrée nord en 1816 ..... Planche 10
* Serves - Entrée nord vers 1830 ..... Planche 11
* Serves, éléments de clavicula romaine ..... Planche 12

Entre les pages 219 et 220 :

* Serves, vestiges de la seconde église ..... Planche 13
* Serves, vestiges de l'hôpital ou Maison de l'Aumône ..... Planche 14
* Les Speculae Rhodaniennes ..... Planche 15
* Erôme, la Motte des Verres ..... Planche 16

Entre les pages 284 et 285

* Gervans & son Trésor ..... Planche 17
* Antiquités paléochrétiennes de St-Vallier à Erôme ..... Planche 18
* Id., d'Erôme à Tain ..... Planche 19
* Monuments Romains in-situ ..... Planche 20

Entre les pages 380 et (381)

* Châteaux antérieurs au XIIe siècle ..... Planche 21
* Souvenirs Servois : Schatzmann et la Vogue ..... Planche 22
* Souvenirs Servois : Waldteufel ..... Planche 23
* Souvenirs Erômains, Banquet et Visite du Préfet ..... Planche 24

CIRCONSCRIPTION DES ANTIQUITÉS HISTORIQUES DE GRENOBLE

EROME

DROME

LE TOUT "LES ORPAILLOTS"

CHANTIER DES DOMAINES N°618²/64

MONVMENT ANTIQVE

1ère CAMPAGNE DE FOUILLES (Eté 1964)

L. Directeur

PLAN N° 14

22 AOUT 1964

ECHELLE

0 1m.

NOTA : Toutes les Côtes sont en Cm.

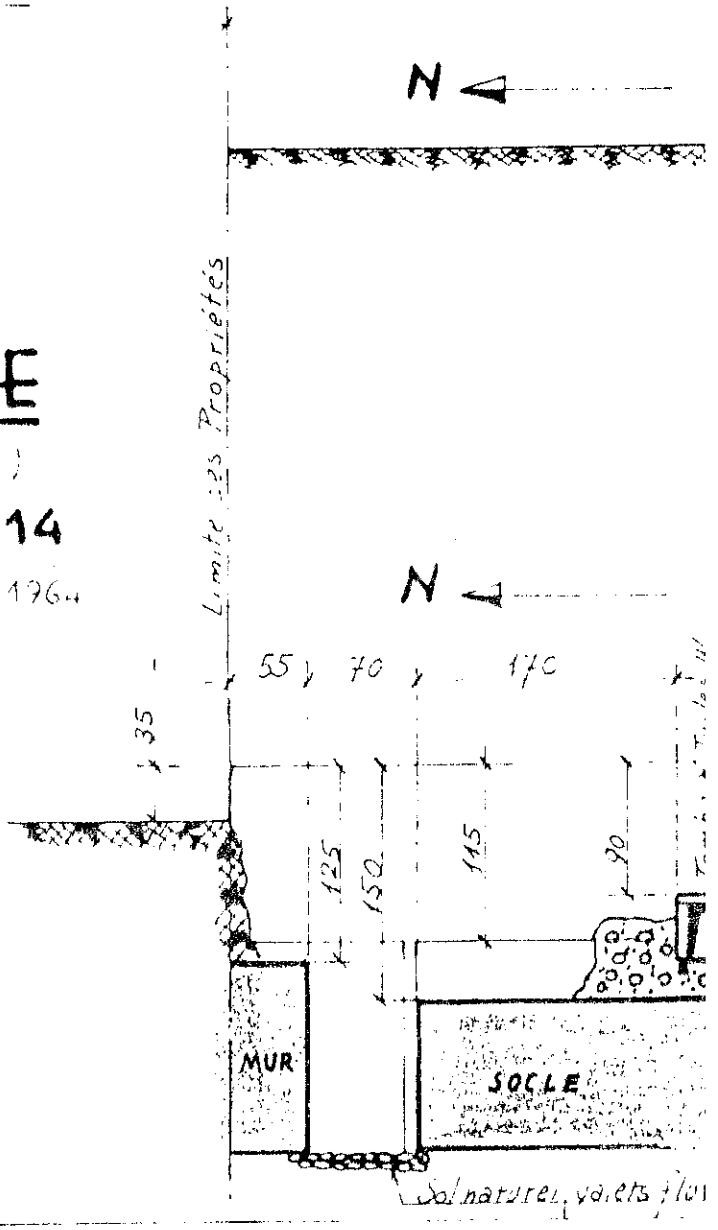

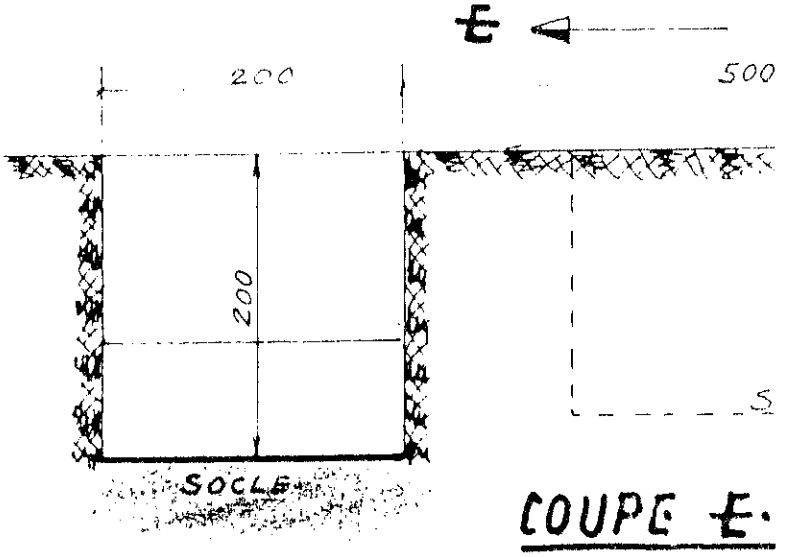

COUPE E.

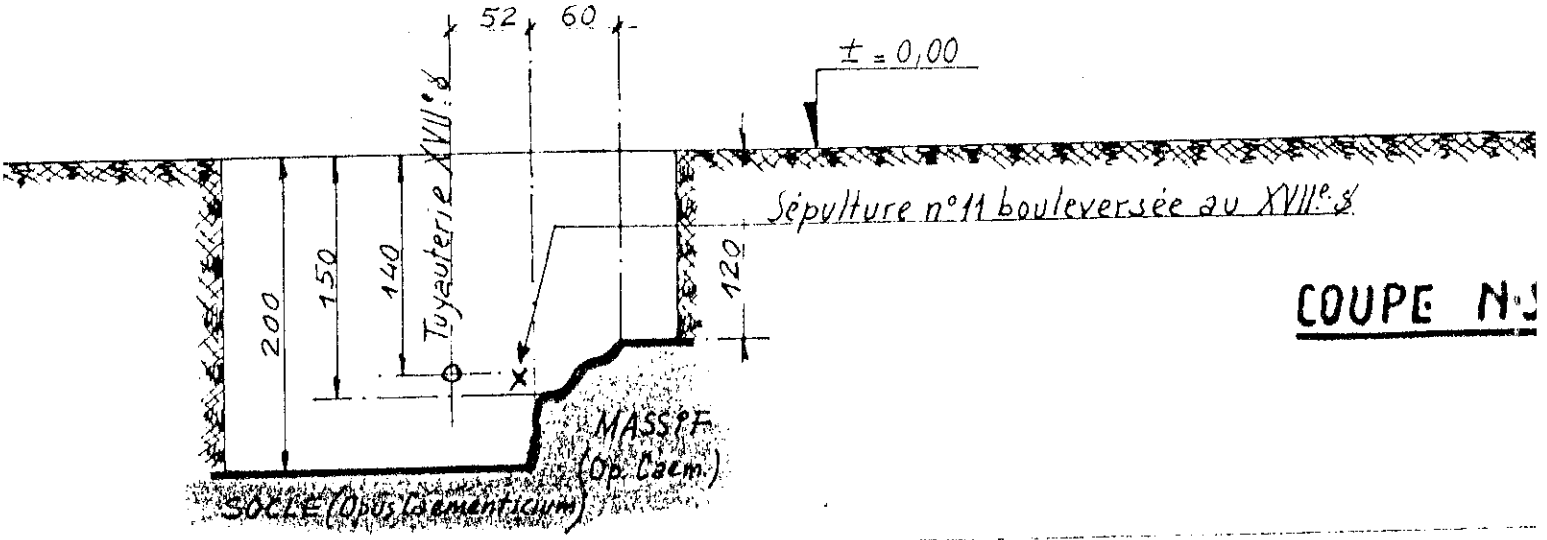

COUPE N·S

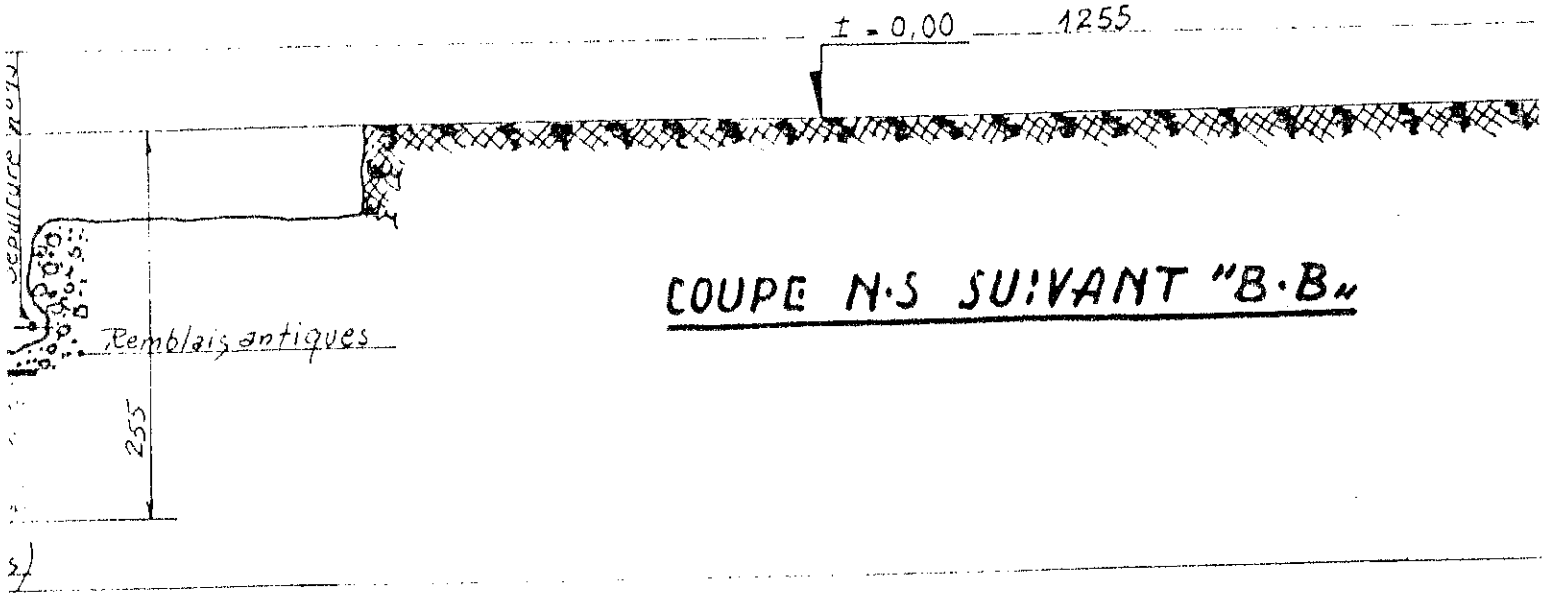

COUPE N·S SUIVANT "B·B"

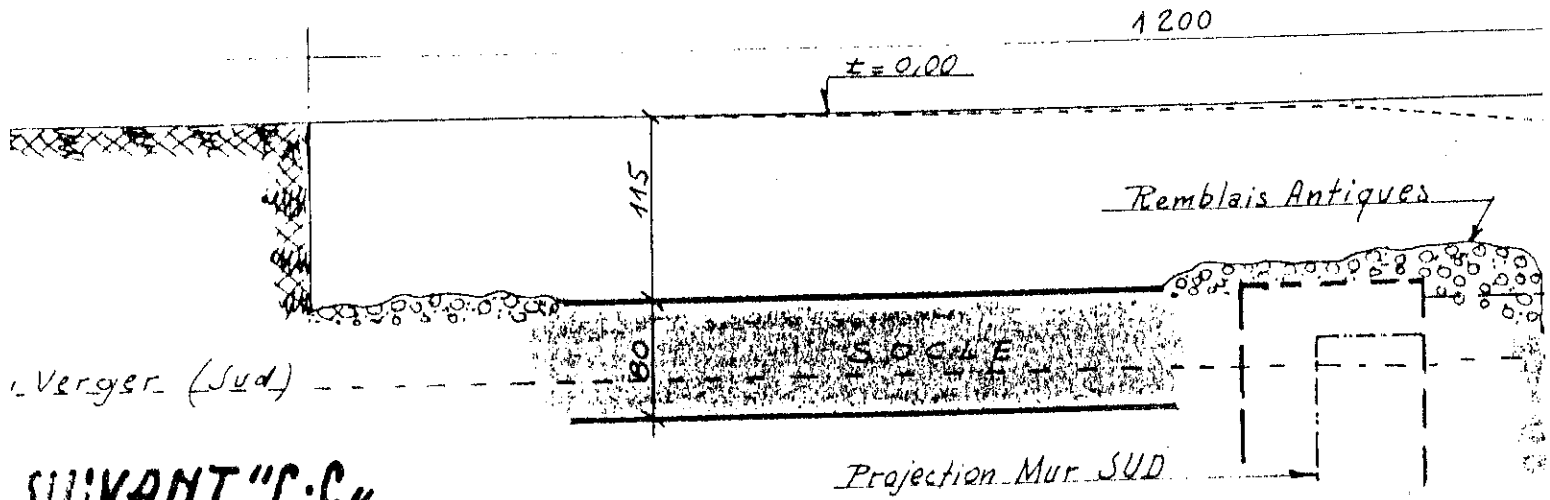

SUIVANT "C·C"

CIRCONSCRIPTION DES ANTIQUITÉS HISTORIQUES DE GRENOBLE

EROME
DROME

LE TOUT · "LES ORPAILLOTS"
CHANTIER DES DOMAINES N° 618 2/64

MONVMENT ANTIQVE

Ière. CAMPAGNE DE FOUILLES (Eté 1964)

Le Directeur :

PLAN N° : 13
22 AOUT 1964

ECHELLE

0 1 2 3 4 5m.

NOTA - Toutes les Cotes sont en cm.

SONDAGE II

A

525

PROPR

Remblais Antiques

Tombe s/s Tuiles (Sépultures n° 4 et 5)

Sépulture n° 8

110

Tuyauterie poterie adduction d'eau du XVIIIe s.

145

Socle à -115

SONDAGE III

Tegulæ cimentées sur Socle

DARNAUD

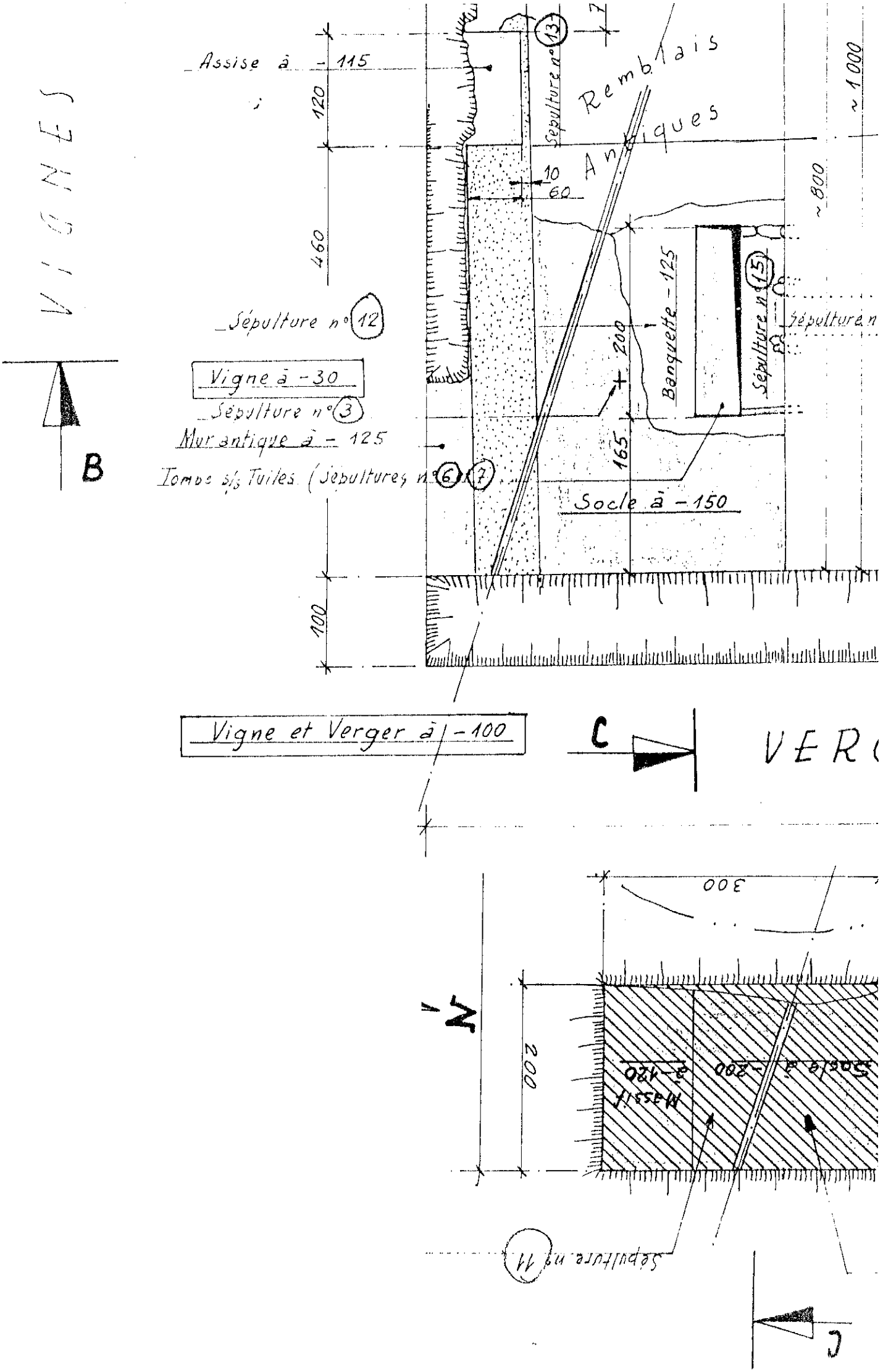

VIGNES
Assise à -115
120
460
100
Sépulture n° 13
Remblais Antiques
10
60
~1000
~800
Banquette -125
Sépulture n° 15
Sépulture n
200
165
Sépulture n° 12
Vigne à -30
Sépulture n° 3
Mur antique à -125
Tombe s/s Tuiles (Sépultures n° 6 et 7
Socle à -150
B
Vigne et Verger à -100
C
VER
300
N
200
Massif à -120
Socle à -200
Sépulture n° 11
C

Claude BOISSE

Docteur en Histoire Ancienne
(Sorbonne)

ESSAI HISTORIQUE SUR EROME

DANS LE CONTEXTE DU MANDEMENT DE SERVES

COMPLEMENT DE PLANCHES D'ILLUSTRATIONS

Celles-ci feront l'objet d'un avenant special
complétant le contrat passé avec la Municipalité

Les 8 planches du château de Serves ne sont pas répertoriées dans ce essai hist.

1995

PLANCHES EN COULEUR

PLANCHE (XXI) : Le Château de Serves vu du Sud-Est. Sur cette photo, on constate nettement que le corps principal repose sur une motte naturelle constitué par l'émergence du rocher lequel a été retouché de façon à rendre ses pentes avoisinant 45°

PLANCHE (XXII) : Serves vu du midi depuis Saint-Alban. Au-delà des cerisiers de la villa, de G. à D. : Le Quai, la Mairie, l'Eglise et la Madone. En arrière plan, le château delphinal.
On remarque la courbure du chemin de halage qui, malgré l'aménagement portuaire de 1835, indique l'emplacement d'une anse ancienne, siège du port antique.

PLANCHE (XXIII) : Serves - Château Delphinal. Extrémité de la Basse-cour méridionale. Ce bâtiment (qui comportait 2 étages et un grenier (au-dessus du rez-de chaussée de plein pied) représente les vestiges de l'HOTEL DES MONNAIES. L'angle aplati est une restauration des années 50. Autrefois, on distinguait encore une retombée d'arc, celui de la porte fortifiée qui s'accrochait, à l'opposé (invisible sur ce cliché) au rempart de ville.

PLANCHE (XXIV) : Les vestiges du Donjon primitif, transformé au XIVe s. en palais des gouverneurs du château delphinal. La specula initiale a été reprise vers l'Onzième siècle pour être agrandie vers l'orient, passant d'un plan carré à un plan barlong.

PLANCHE (XXV) : La villa Saint-Alban et son parc se dressaient sur un entablement romain, à l'extrémité d'une digue marquant une déclivité (0, à la R.N.7, et - 2 m. côté Rhône). Le port antique se trouvait à l'emplacement des vergers.

PLANCHE (XXVI) : Le quai du Rhône depuis la terrasse de la villa St-Alban. On perçoit la déclivité et le chemin de halage marque une courbure concave, souvenir du port antique.

PLANCHE (XXVII) : La place de la Mairie (SERVES) et la Poste. L'arbre est celui de la liberté (planté en 1830). Cette place a été le cimetière de SERVES de la Seconde moitié du XIVe s. jusqu'aux environs du milieu du XIXe s.
En face le village d'ARRAS et sa tour (la Tour Grise s'est effondrée au XIXe siècle). Il y eut un village remparé directement sous le chateau et sur ses pentes. Mais, au-delà du ruisseau profond, vers le nord, voisin de l'église, il y eut également à la fin du Moyen-Age un second bourg.

PLANCHE (XXVIII) : Le Rhône est en crue. Le pêcheur (BATIN, Maire de Serves) essaie d'attrapper des vifs pour appâter ses lignes de "gros". Il est sur l'un des plans inclinés et pavé de l'ancien port (1835).

PLANCHE (XXIX): SERVES-EROME : Le chemin de la Plaine. C'était une voie antique secondaire, jalonnée de témoins. Le sommet de la colline correspond aux Planards.

PLANCHE (XXX) : EROME : N.D. de la Mure, vue du N-W - La façade est une restitution de 1872. Toutes les toitures sont neuves, la chapelle ayant subi un mitraillage de l'aviation de Mussolini en 1940.

PLANCHE (XXXI) : N.D. de la Mure vue de l'Ouest.La *ère colline qu'on voit au fond est celle des Verres.

PLANCHE (XXXII) : N.D. de la Mure vue du S-W à travers les vergers fleuris. Les arbres dénudés sont des mûriers. La ligne d'arbres au 1er Plan marque l'emplacement du Petit-Rhône et, vers nous, l'Ile de la Goule, complètement rattachée de nos jours à la rive gauche. Du moins, avant les travaux de la C.N.R. !

TOUS CES CLICHES SONT DE CLAUDE BOISSE

o

o o

PLANCHES EN NOIR ET BLANC

PLANCHE (25) : Carte des sites de l'Epoque du Bronze St-Vallier - Serves

PLANCHE (26) : Carte (id.) Serves - Gervans

PLANCHE (27) : Carte (Ib.) Gervans - Tain.

PLANCHE (28) : SERVES, coupe E-W de la Tour St-Pierre.

PLANCHE (29) : Carte du vieux Serves et emplacement des sites du Bronze.

PLANCHE (30) : Façade romane de St-Pierre. Le linteau de mollasse avec sa croix est en fait le remploi d'un côté de sarcophage mérovingien. (Photo BOISSE)

PLANCHE (31) : Abside de St-Pierre - Détails de construction, modifications et surélévation de la tour absidiale.(Photomontage BOISSE)

PLANCHE (32) : Le Donjon primitif et son environnement.
De G. à D. : Rempart du XIVe s.- Passage obturé entre le rempart et le donjon primitif à la fin du XIVe s. - Donjon primitif du Xe - XIe S. Les assises romaines sont invisibles sur ce cliché. Partie obturée entre le donjon et la tour (invisible sur ce cliché) N-W à la fin du XIVe s.
La cabane en planche est celle de la Navigation où Rose PIPARD, à l'aide d'un drapeau, faisait stopper les vapeurs à la remonte pour laisser passer ceux de la descente. Cette cabane a été démoli. Les contreforts à fruît sont du XIXe s. Les remparts ont été démantelés suivant les ordonnances de Richelieu.(Photo BOISSE)

PLANCHE (33) : Tour S-W (rechemisé au cours de la seconde moitié du XIVe s). Au XVIIe s. lors du désarmement du château, on a obturé les canonnières qui se remarquent dans la 1ère salle-basse. Sur cette photo, toiture et plancher ont disparu à la suite de la destruction du dépôt de munitions (août 1944). Depuis, la toiture a été rétablie ainsi que l'étage. (Photo Cl. BOISSE).

PLANCHE (34) - Hôtel - Maison-Forte Rue Vitrée. Vestiges médiévaux.
(3 photos Claude BOISSE).

PLANCHE (35) : Dessin de la stèle anthropomorphe du sanctuaire de Pierre-Aiguille (Gervans-Crozes).







Planche

Détail de la tour barlongue

(Donjon primitif)

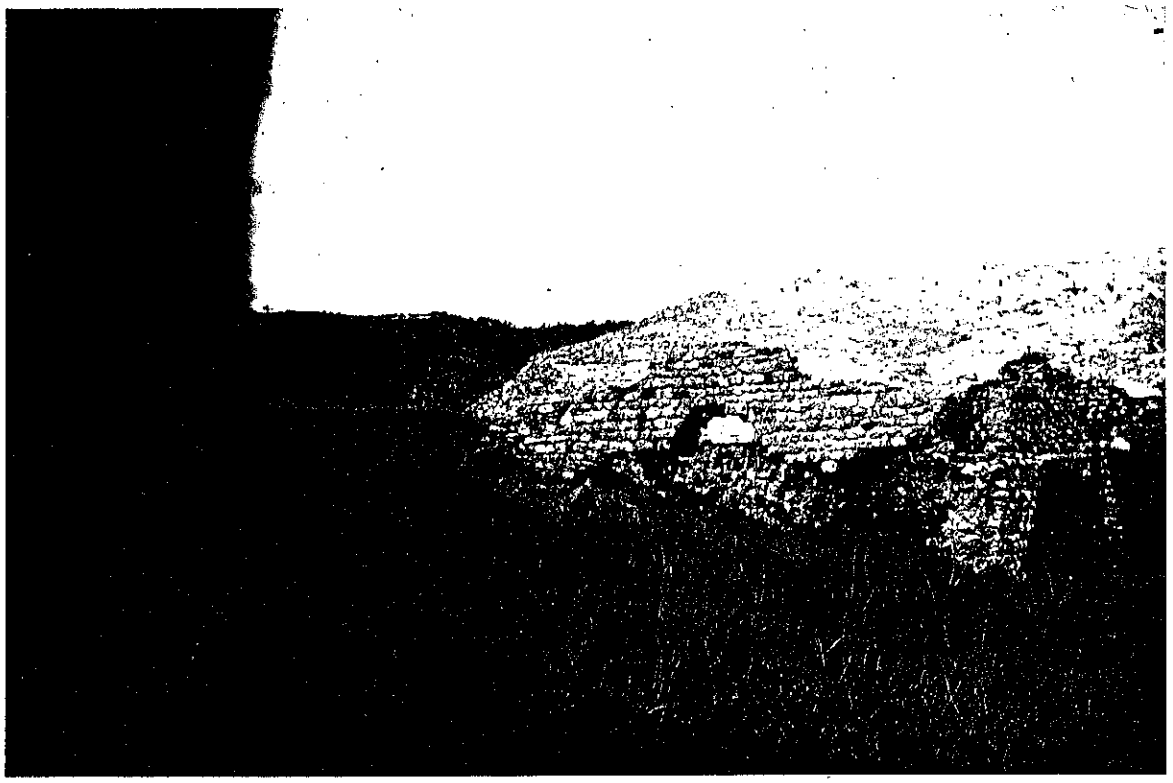

SERVES - CHATEAU DELPHINAL - Etat 1995

Cliché Edith GUEMARD



La Tour SW se dresse en-dehors de la motte rocheuse qui supporte à son extrémité méridionale le rempart du castrum originel. Le remart nord, trop vétuste, a été abattu en 1994.

SERVES - CHATEAU DELPHINAL - Etat 1995

Cliché Edith GUEMARD



Trouée factice faite au début du XIXe s. par les démolisseurs, à la base de la tour SW. Cette photographie permet de montrer l'état ancien (à droite) reposant sur une assise en couronne dont la hauteur doit atteindre environ 3 m. (ici, à gauche, cette assise ne dépasse pas 50 cm. le reste étant enfoui). Cette tour date du XIIe - début du XIIIe s. Mais cette tour a été rechemisée de l'épaisseur du débord d'assise et, en hauteur, jusqu'aux niveaux des fenêtres à meneaux. Ce rechemisage, comme les fenêtres, date de la fin du XIVe s. devant les menaces des Routiers.

SERVES - CHATEAU DELPHINAL - Etat 1995

Cliché Edith GUEMARD

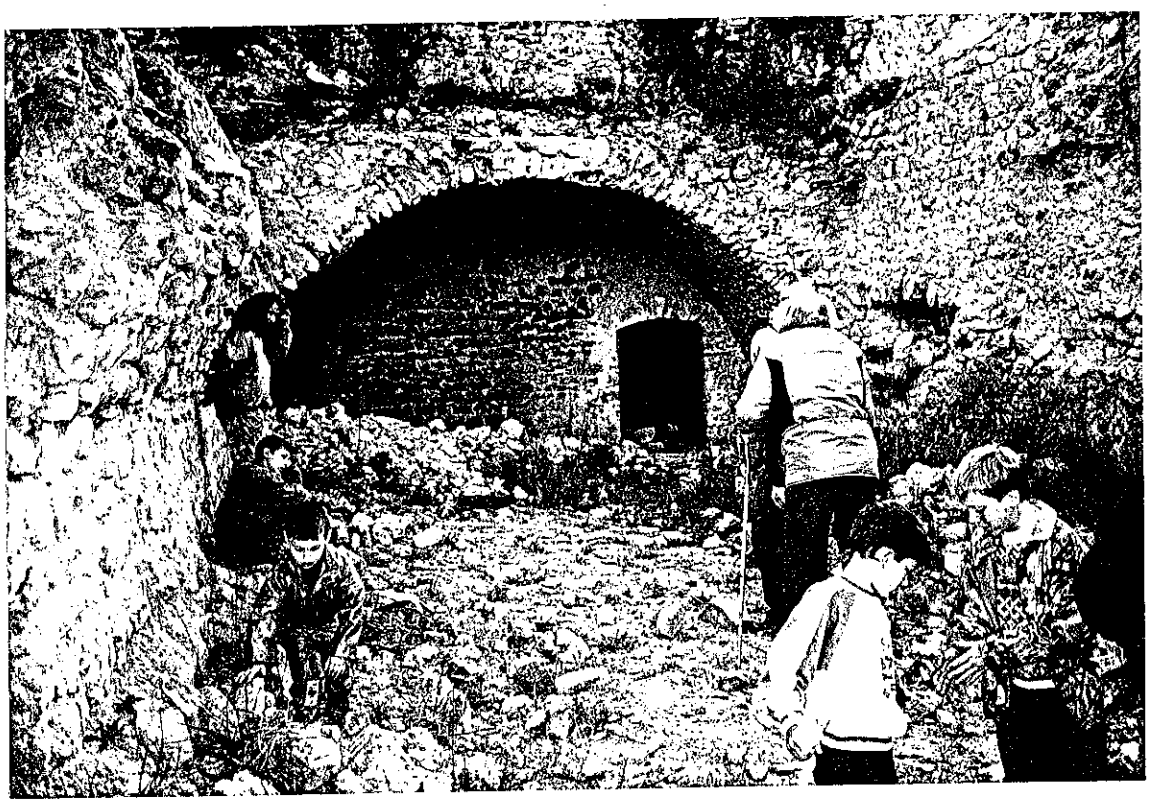

Grande galerie Ouest. Au fond, mur de refend coupant en sécante la salle basse de la Tour SW.

SERVES - CHATEAU DELPHINAL - Etat 1995

Cliché Edith GUEMARD



Galerie Ouest - Ouverture murée à la fin du XIVe s. devant la menace des Routiers.

SERVES - CHATEAU DELPHINAL - Etat 1995

Cliché Edith GUEMARD



Salle d'orientation Est-Ouest faisant suite à la galerie ouest. Porte donnant accès à la tour NW (plus petite que la tour SW et qui n'a pas été rechemisée)

SERVES - CHATEAU DELPHINAL - Etat 1995

Cliché Edith GUEMARD

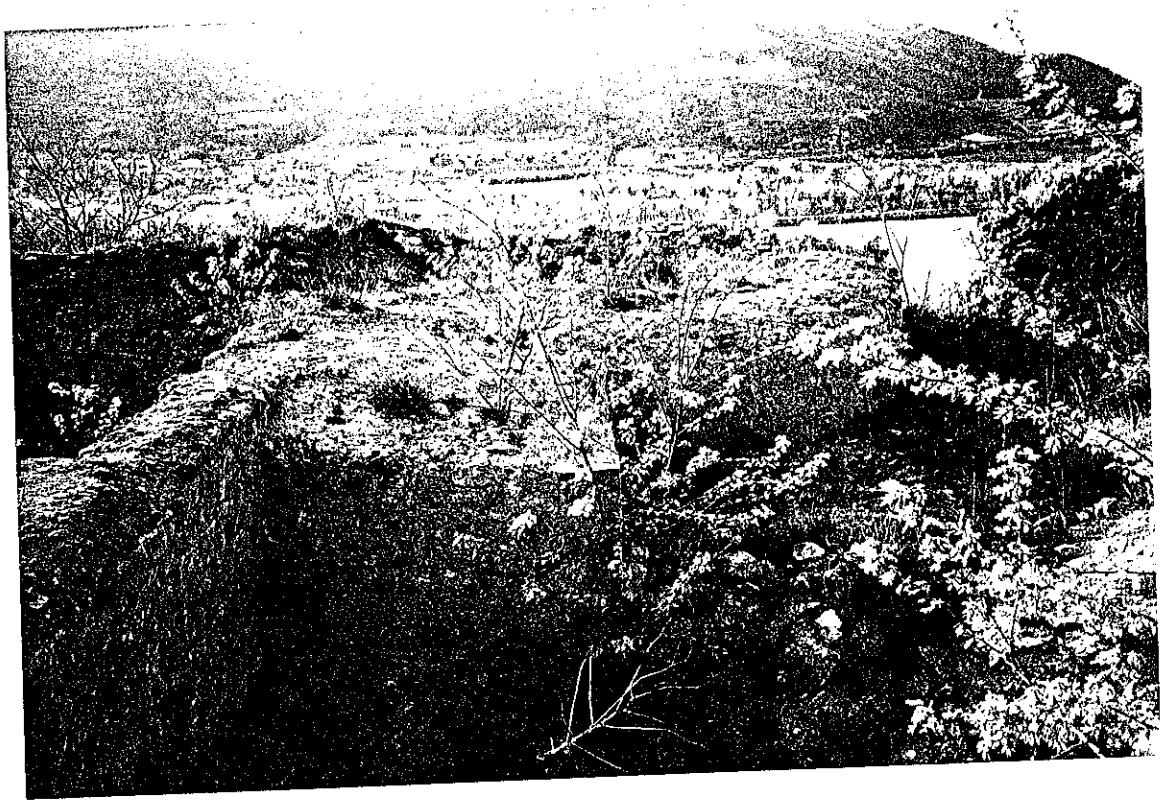

Vue extérieure de la tour NW précédée d'un contrefort énigmatique.
A l'extrême Droite, donjon primitif, en dehors du périmètre de la motte castrale.
A l'extrême Gauche, pièce d'orientation E-W succédant à la Galerie W

SERVES - CHATEAU DELPHINAL - Etat 1995

Cliché Edith GUEMARD

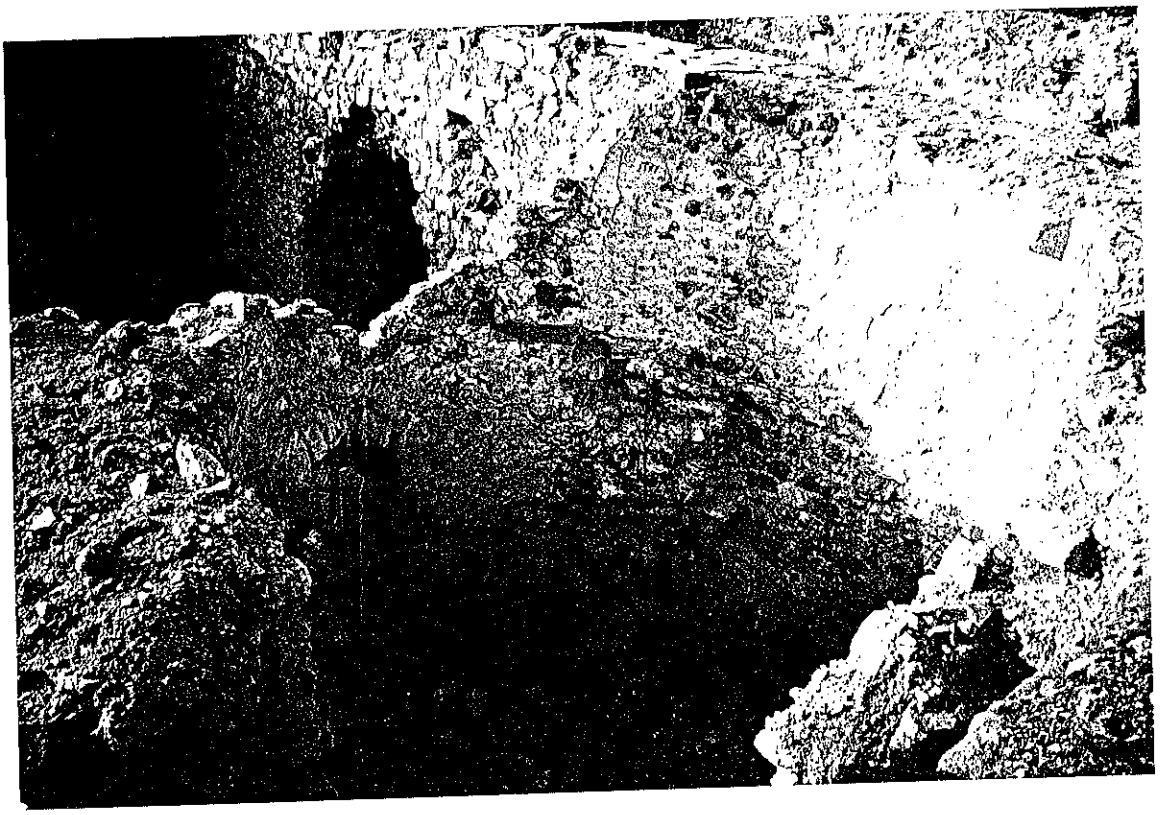

Au 1er Plan, tour orientale. La porte communique à l'extrémité nord de la grande galerie ouest, que l'on aperçoit au 2e Plan. L'arc donne accès à la salle d'orientation EW.
Cette tour orientale communiquait également avec une autre galerie basse parallele à la galerie occidentale mais sans communication avec celle-ci.

SERVES - CHATEAU DELPHINAL - Etat 1995

Cliché Edith GUEMARD



Aspect extérieur de l'ensemble monumental démontrant que la longueur E-W de la Pièce Nord est égale à la largeur de la galerie Ouest augmentée de la Tour orientale. A l'extrême droite du cliché sommet de l'ex-donjon primitif.

Planche

Serves : Les faubourgs méridionaux

Saint-Alban

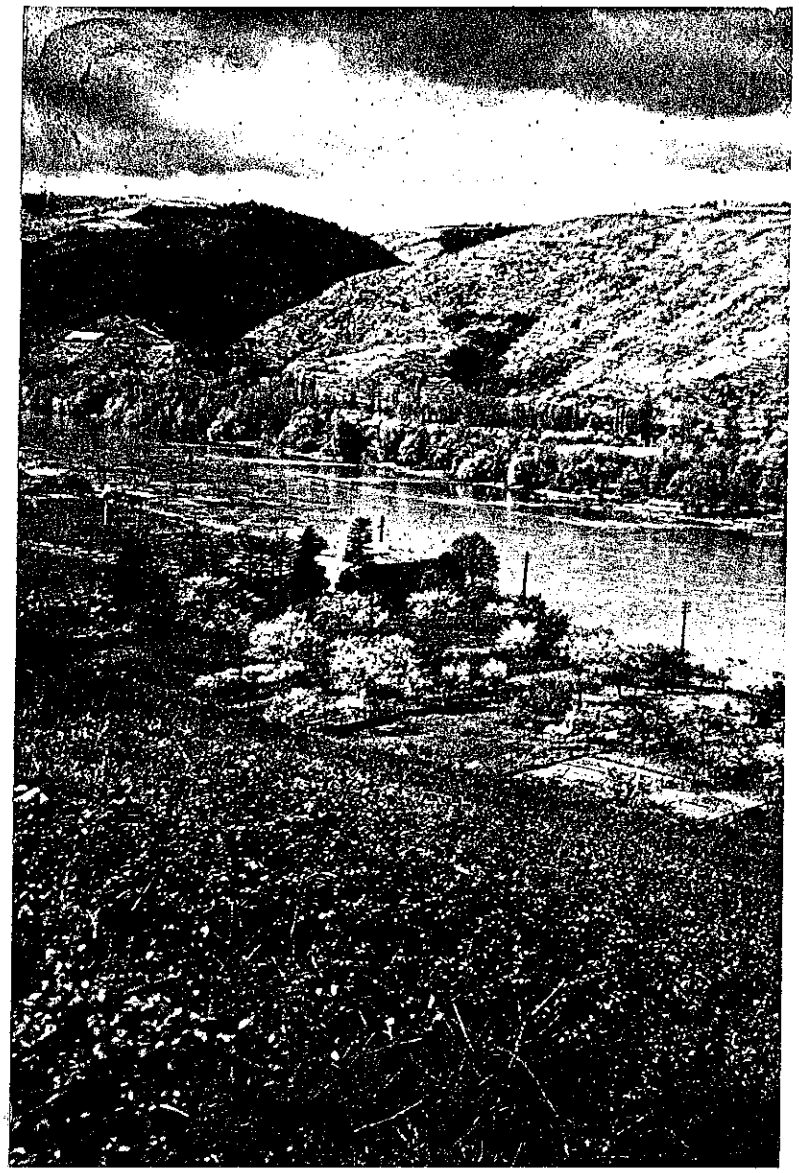

Planche

Serves vu depuis St-Alban

Le chemin de halage

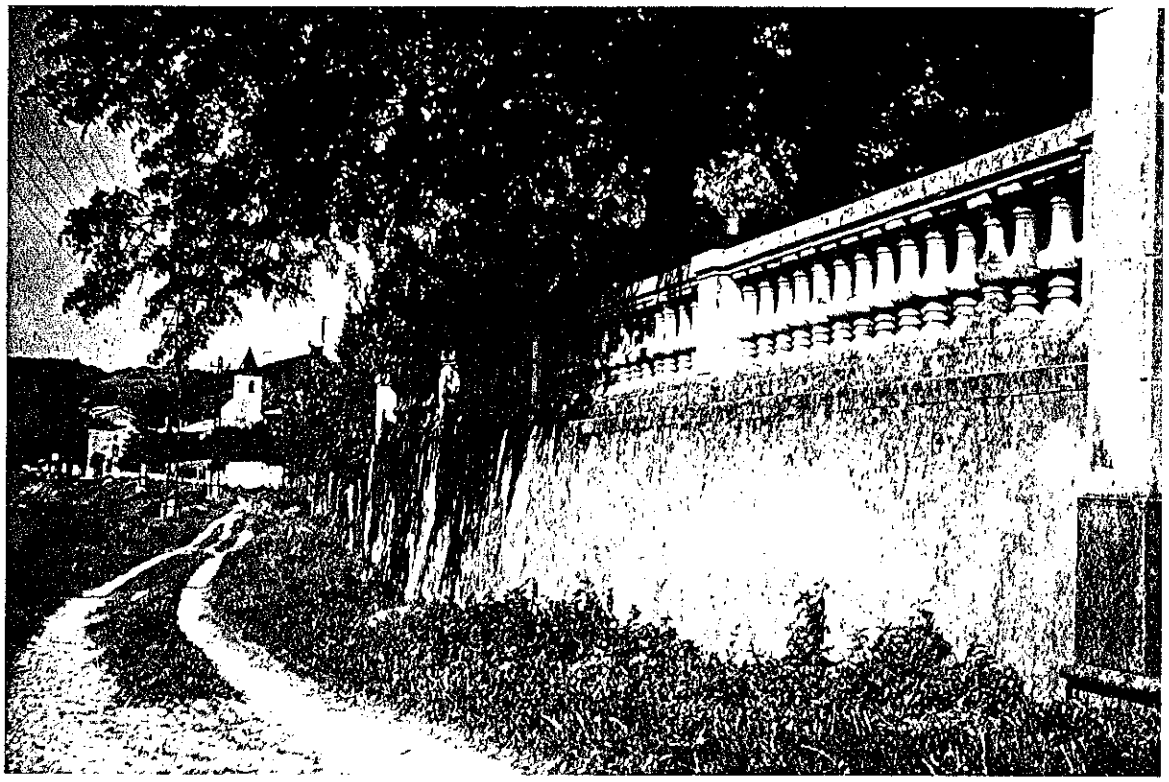

Planche XI

Serves-Centre : La Place de la Mairie

Ancien cimetière
(2 moitié du XIVe s. - Milieu du XIXe s.)

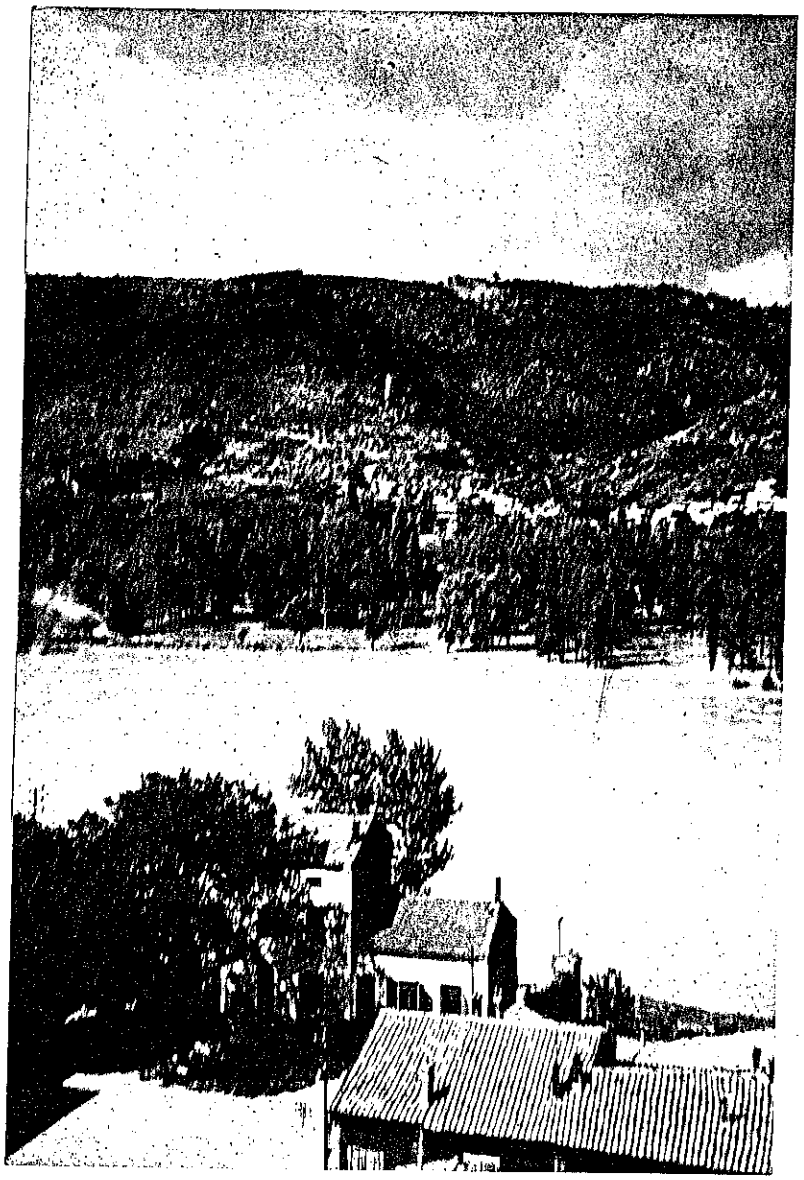

Planche

L'ancien port de Serves (1835)

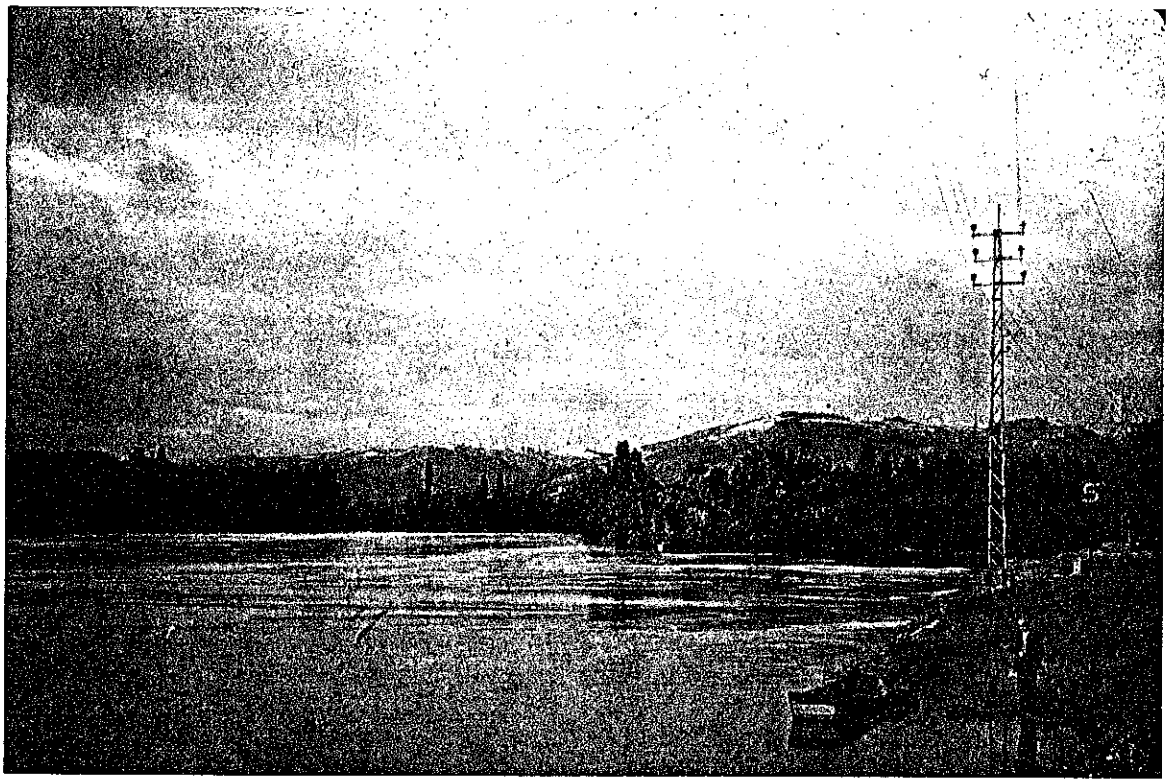

Planche X

SERVES - EROME : Le Chemin de la Plaine

Voie antique secondaire



Planche

Erome : N.D. de la Mure

vue du N-W



Planche

Erôme : N. D. de la Mure

Vue prise du couchant



Planche

Erôme : N. D. de la Mure

vue prise de l'Ouest



PLANCHES EN NOIR-&-BLANC

" B "

Carte Saint-Vallier - Serves (Fontager)

Fig. 2

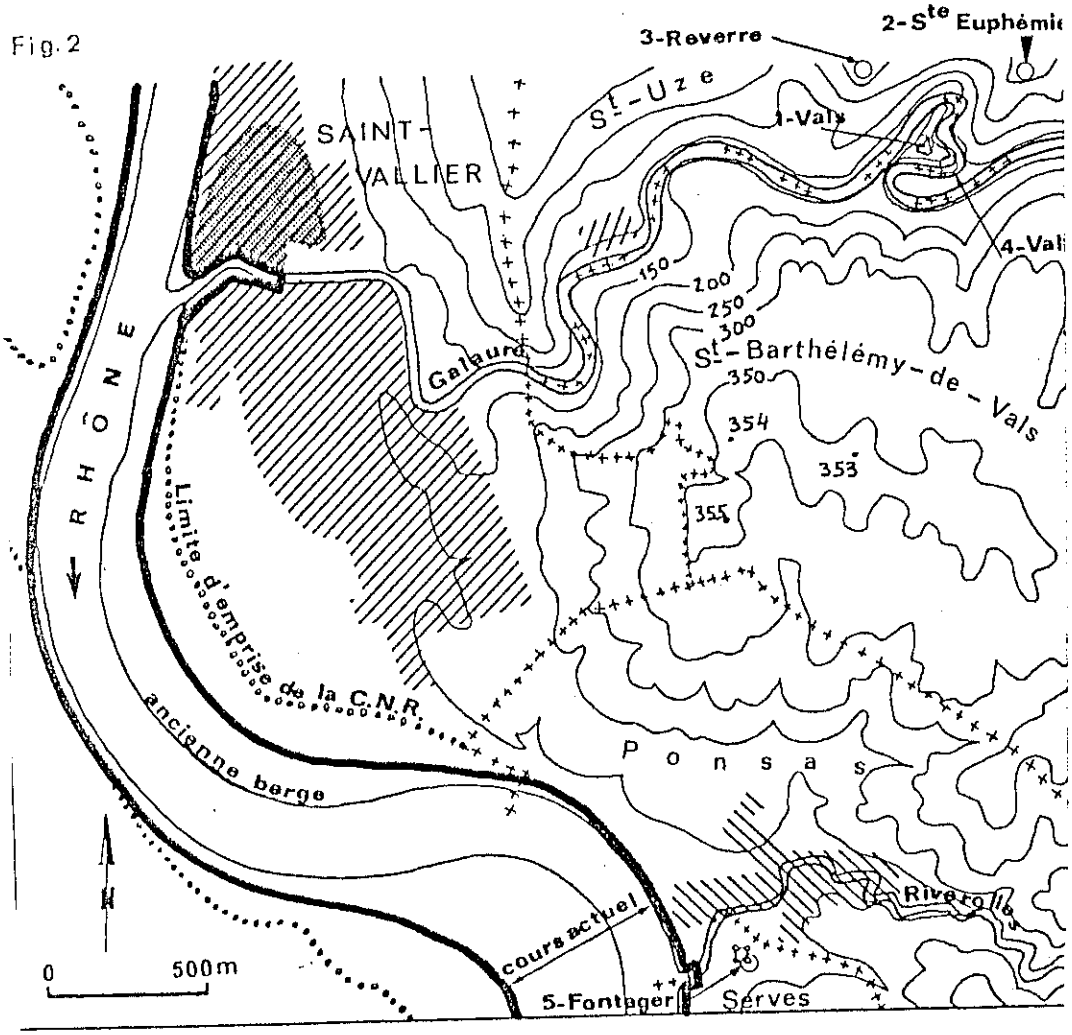

Figure 2.

Sites des communes de Saint-Barthélémy-de-Vals (Vals),
de Saint-Uze (Sainte-Euphémie et Le-Reverre) et de Serves (Fontager).

" C "

Carte Serves - Erôme

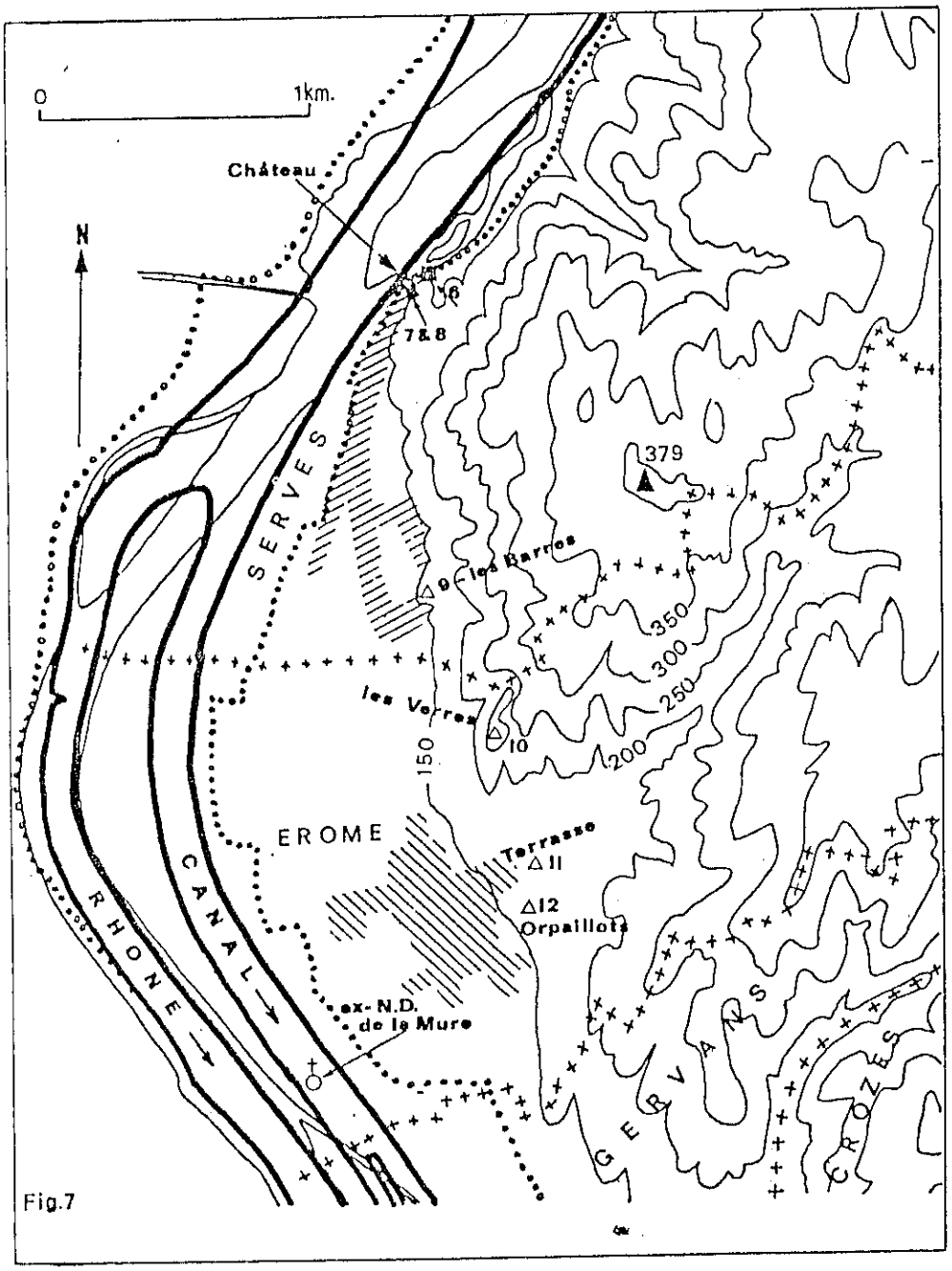

Figure 7.

Sites des communes de Serves-sur-Rhône (Château Delphinal et Les-Barres) et d'Erôme (Les-Verres, terrasse de 160 m, Les-Orpaillots et site disparu de N.D.-de-La-Mure)

" D "

Carte Gervans - Tain l'Hermitage

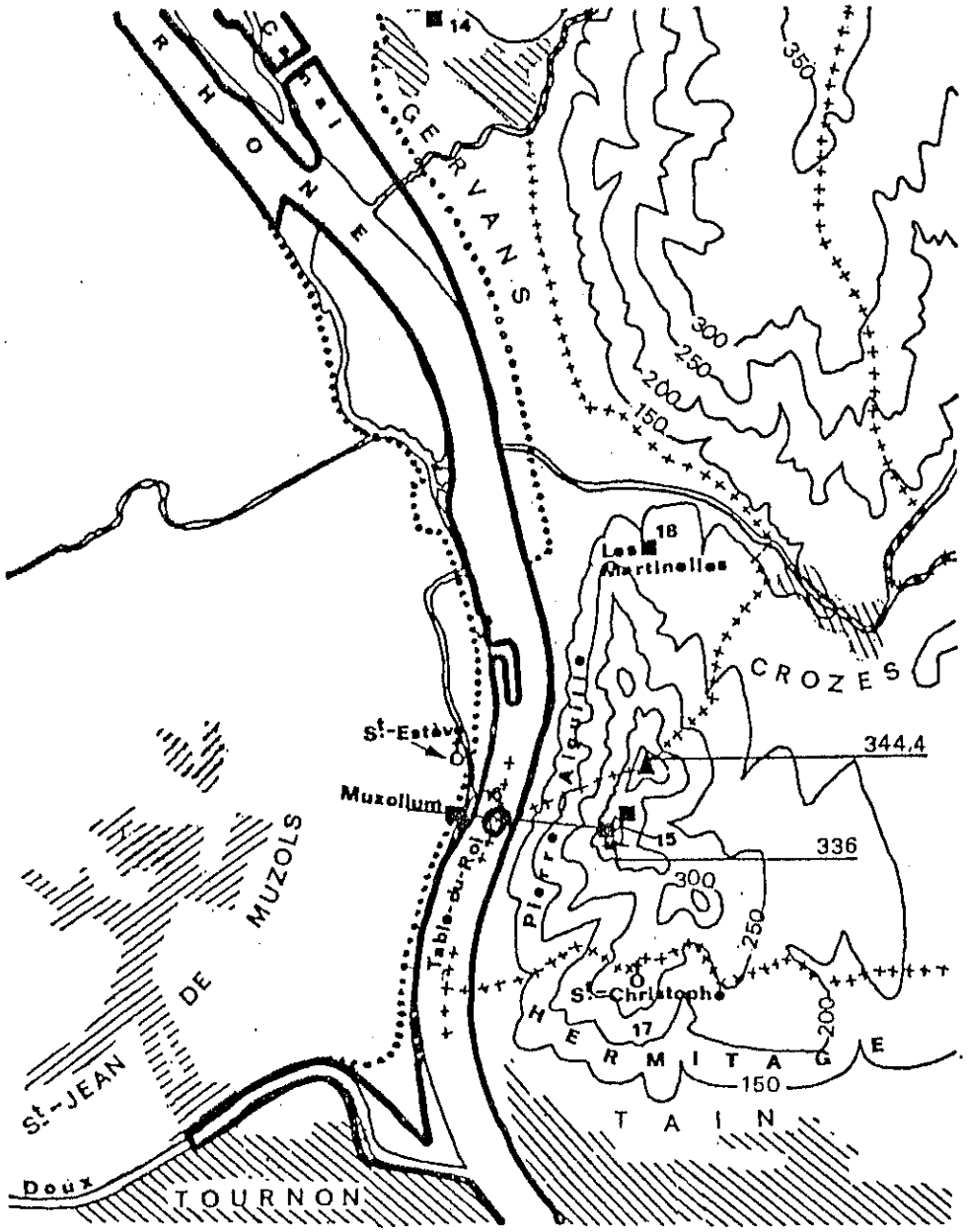

Fig. 16

Figure 16.

Sites des communes de Gervans (cimetière et Les Martinelles), de Crozes (Pierre-Aiguille et la Table du Roi), de Tain (coteaux de l'Hermitage).

ST PIERRE DE SERVES "N" - FAÇADE (14) (15)



St PIERRE DE SERVES " 0 " — ABSIDE ROMANE (15)

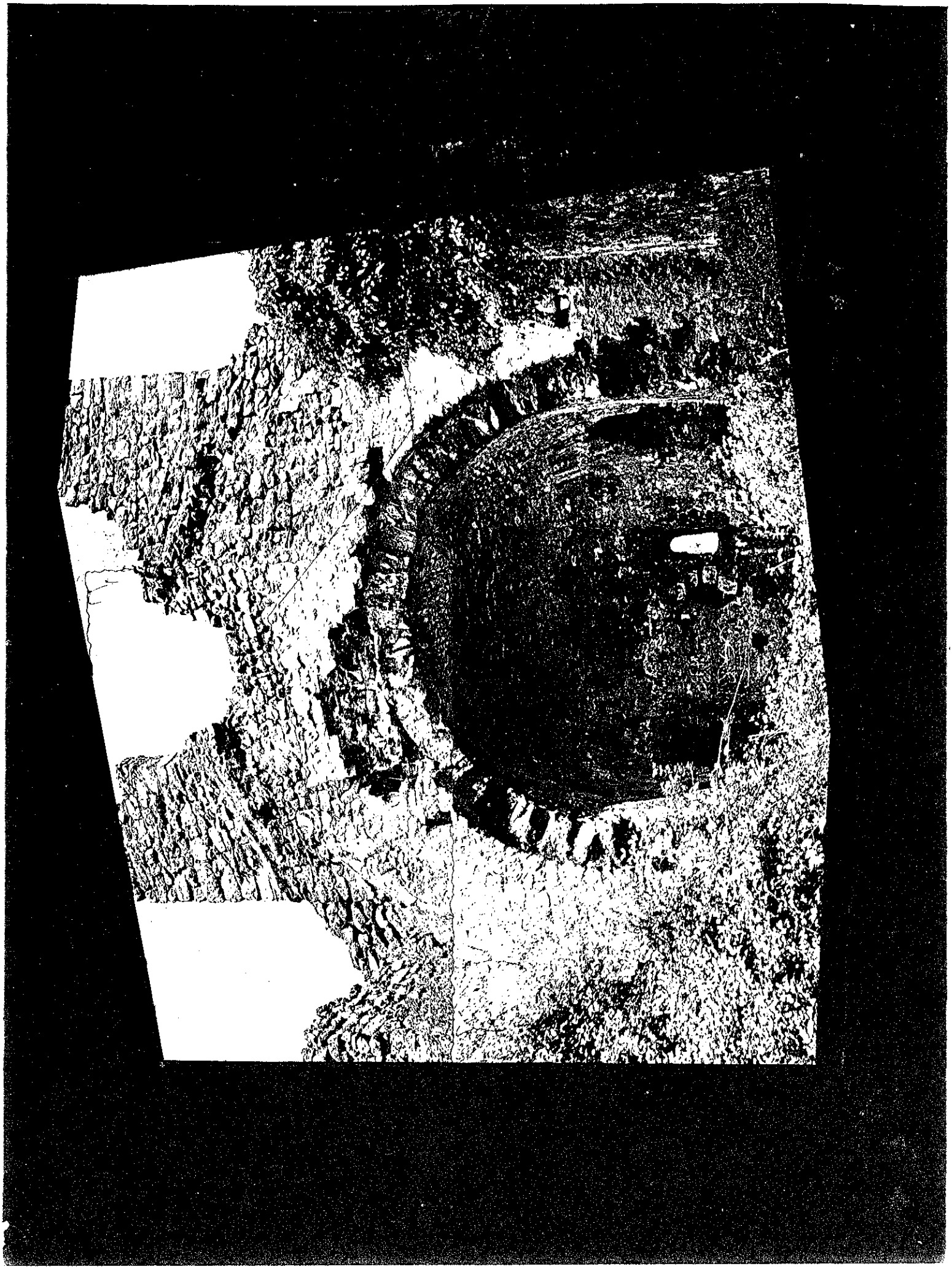

PL.05

" E "

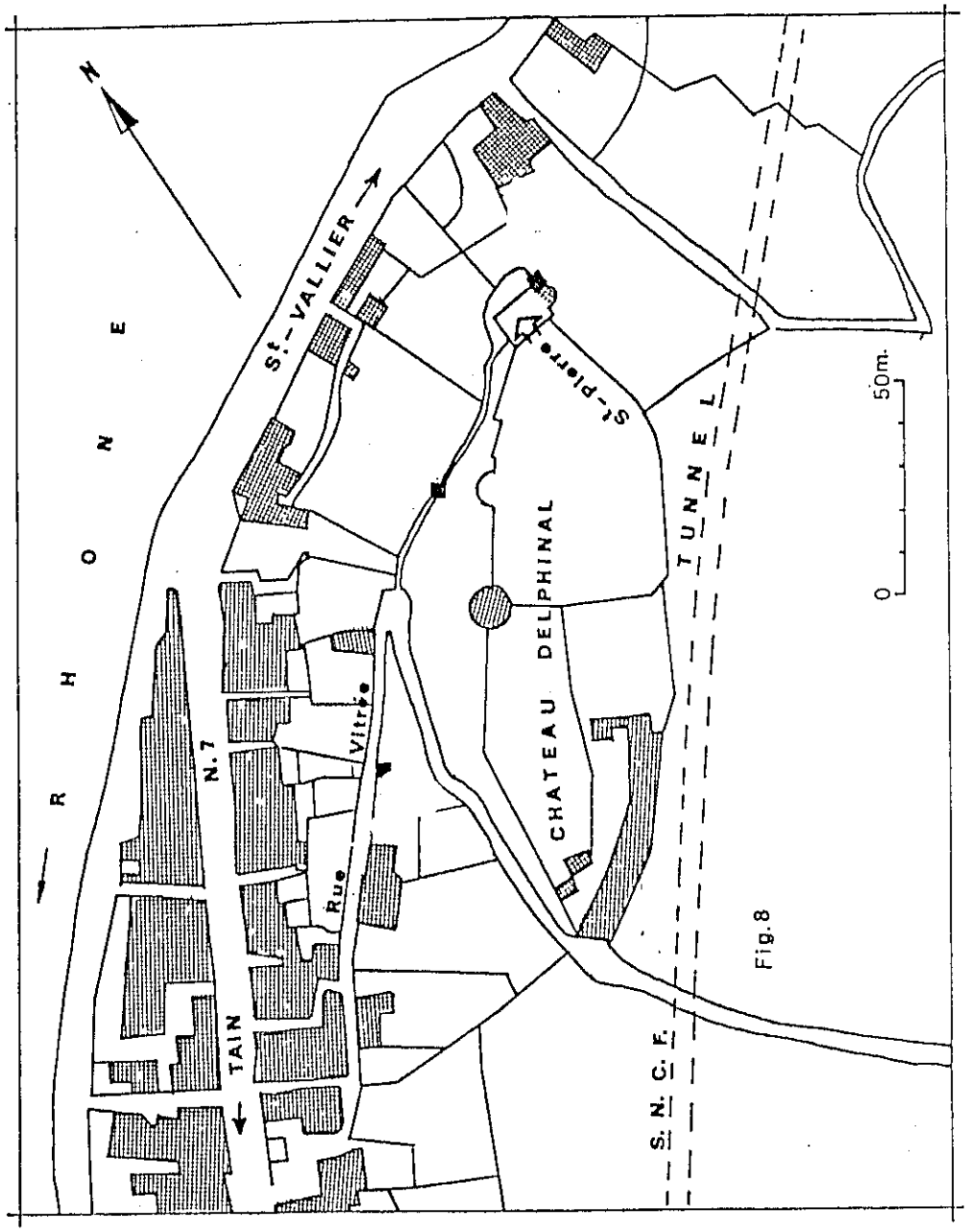

Figure 8.

Le village de Serves avant les travaux de la C.N.R. et avant la déviation de la N. 7.
Situation du sanctuaire (6) et des gravures pariétales (7 et 8).
D'après le cadastre révisé pour 1940 (section « A », extrait).

PL.08

" H "

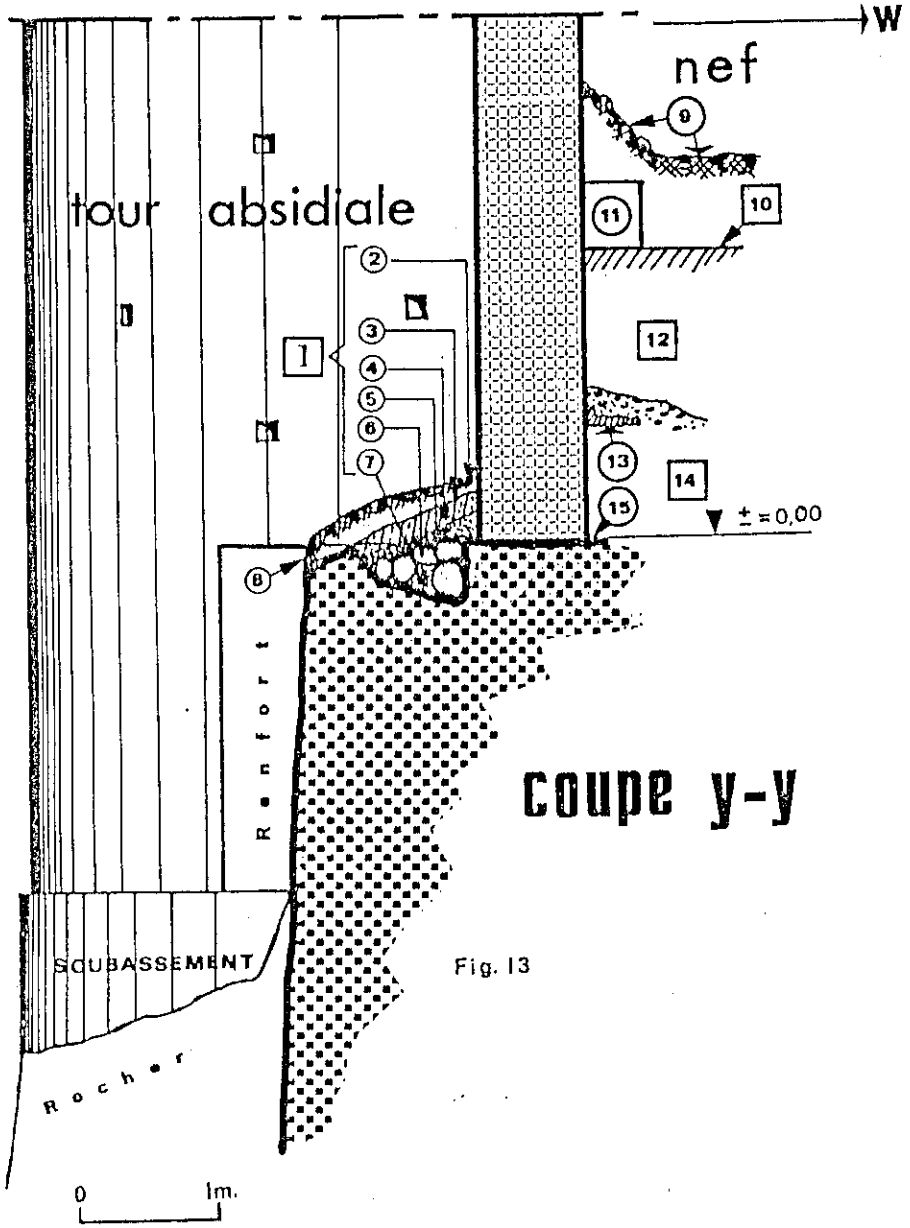

Fig. 13

Figure 13.

Sanctuaire de Serves.

1 = tine comblée — 2 = terre — 3 = ligne de sol — 4 = remblais médiévaux — 5 = mortier du XIe siècle — 6 = gros bloc de calage — 7 = vestiges carolingiens — 8 = déversoir oriental — 9 = sol en 1946 — 10 = sol du XIe siècle — 11 = autel nord — 12 = remblais du XIe au XVIIIe siècle — 13 = niveau de tegulae — 14 = remblais carolingiens — 15 = assise rocheuse.

SERVES - DONJON PRIMITIF SUR SPECULA "P" (15)



SERVES - TOUR SW - REPRISE AUX XIV.e - XV.e

" R "

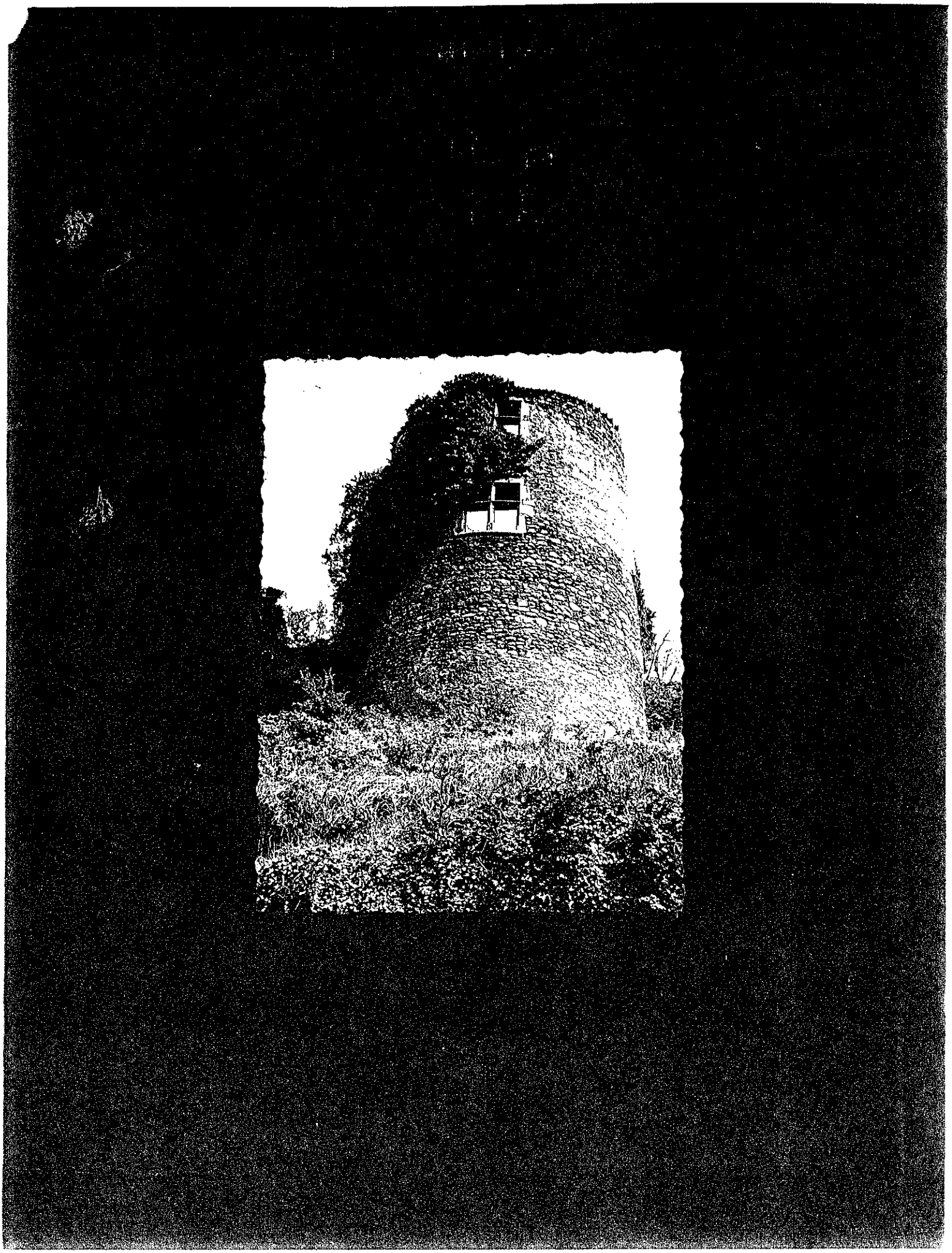

RUE VITRÉE - ELEMENTS DE MAISON-FORTE (XIII: - XIV: 8) "Z"

26



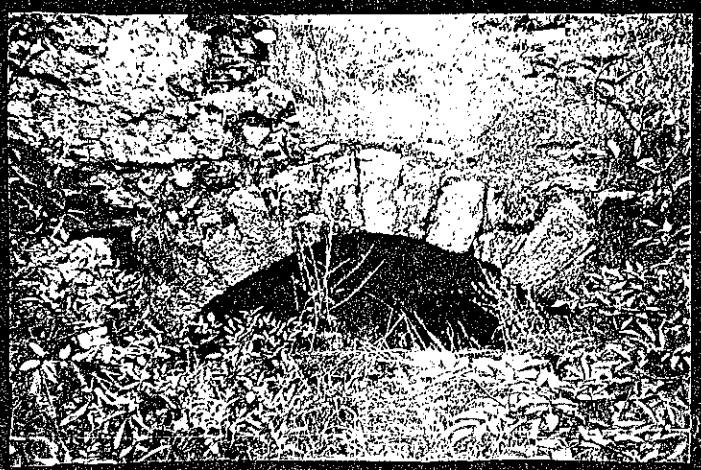

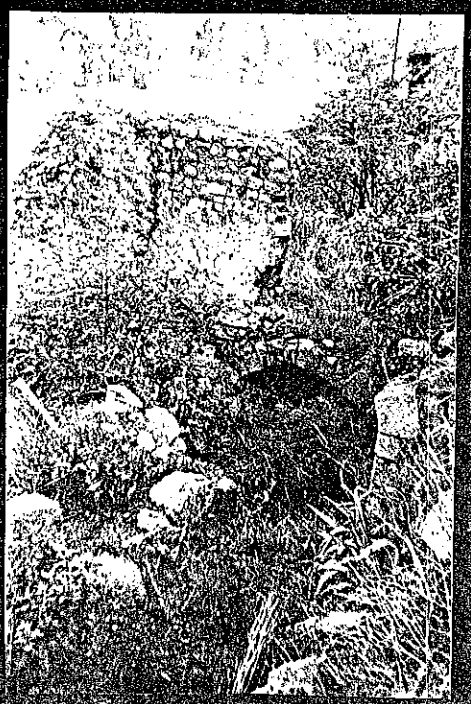

Planche 35 bis

"R R"

SANCTUAIRE DE PIERRE-AIGUILLE (CROZES)
STELE ANTHROPOMORPHE
EPOQUE DU BRONZE

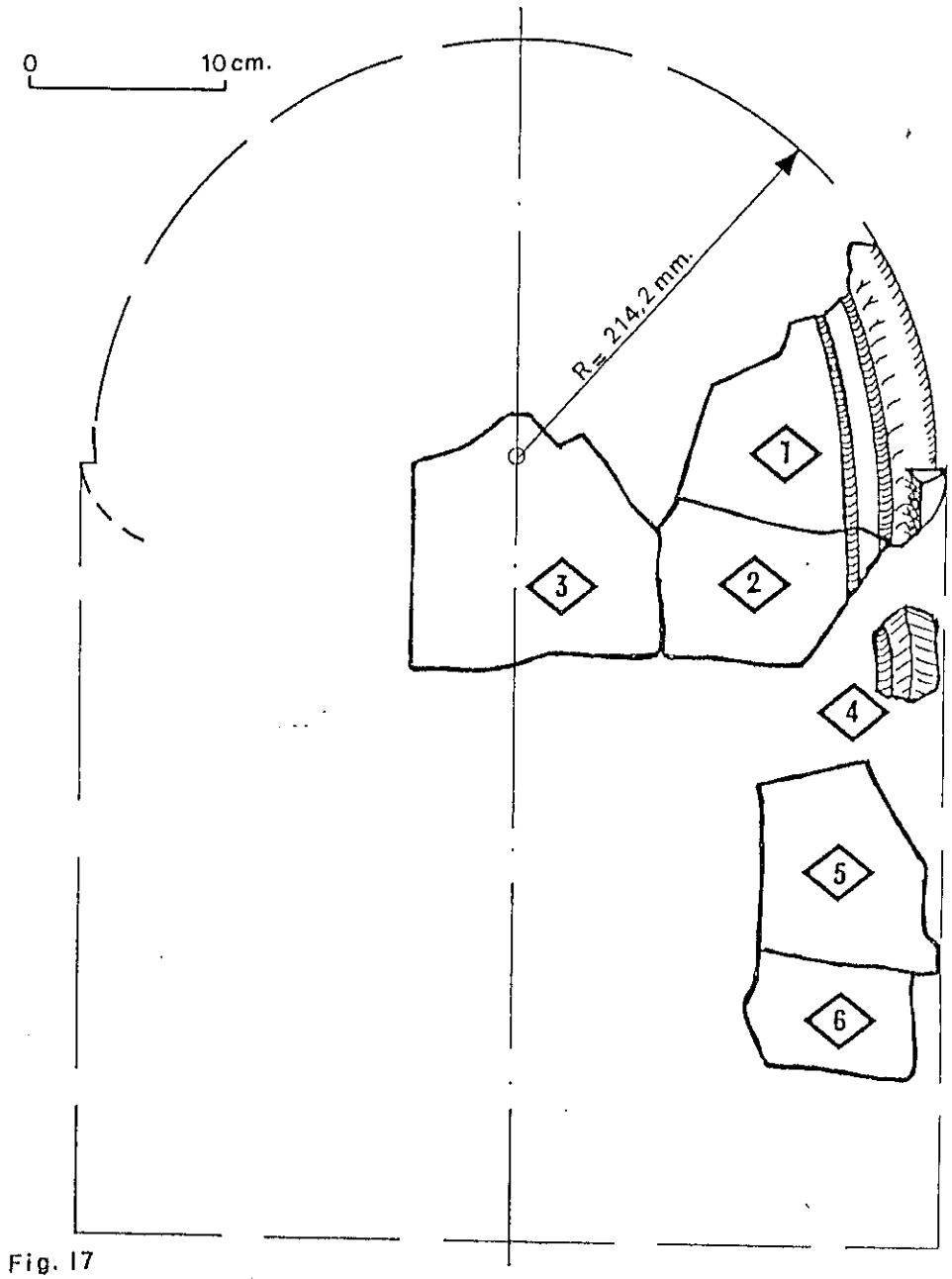

Fig. 17

Figure 17.

Crozes : Sanctuaire de Pierre-Aiguille (V. fig. 16, site n° 15). Essai de reconstitution de la stèle votive en grès rose. La position des fragments 4 à 6 demeure hypothétique.

PLANCHES 36 à 42 = 14 CARES POSTALES ANCIENNES

d' EROME

PLANCHE 43 = 2 CARTES POSTALES ANCIENNES

DE PATUREL

(EROME)

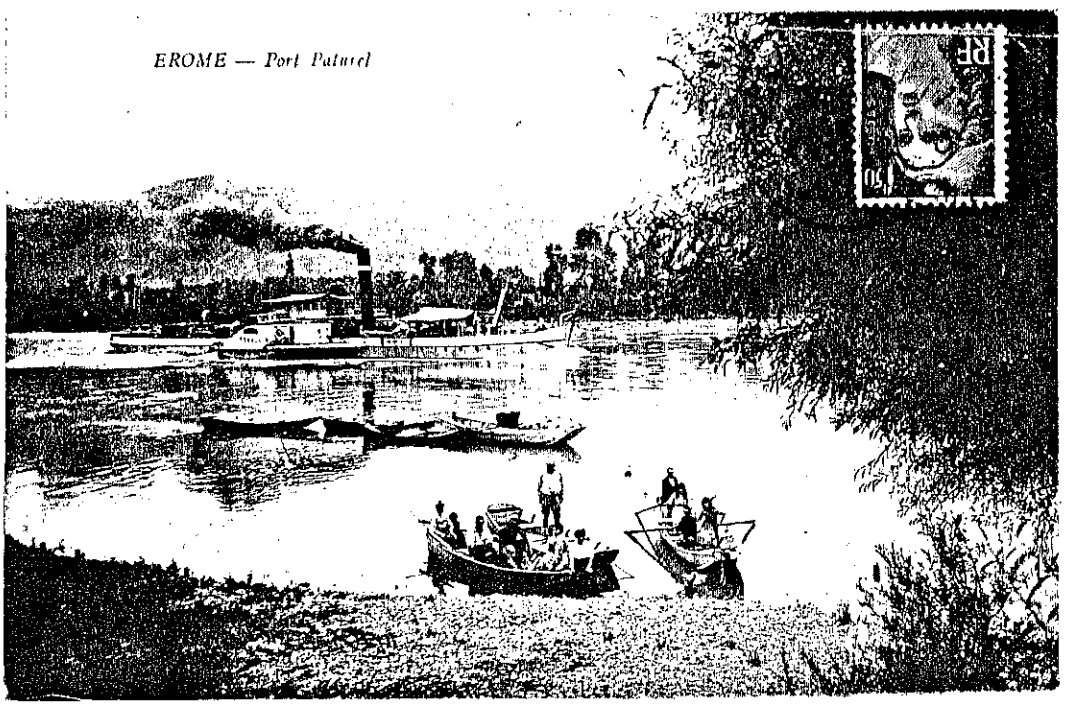

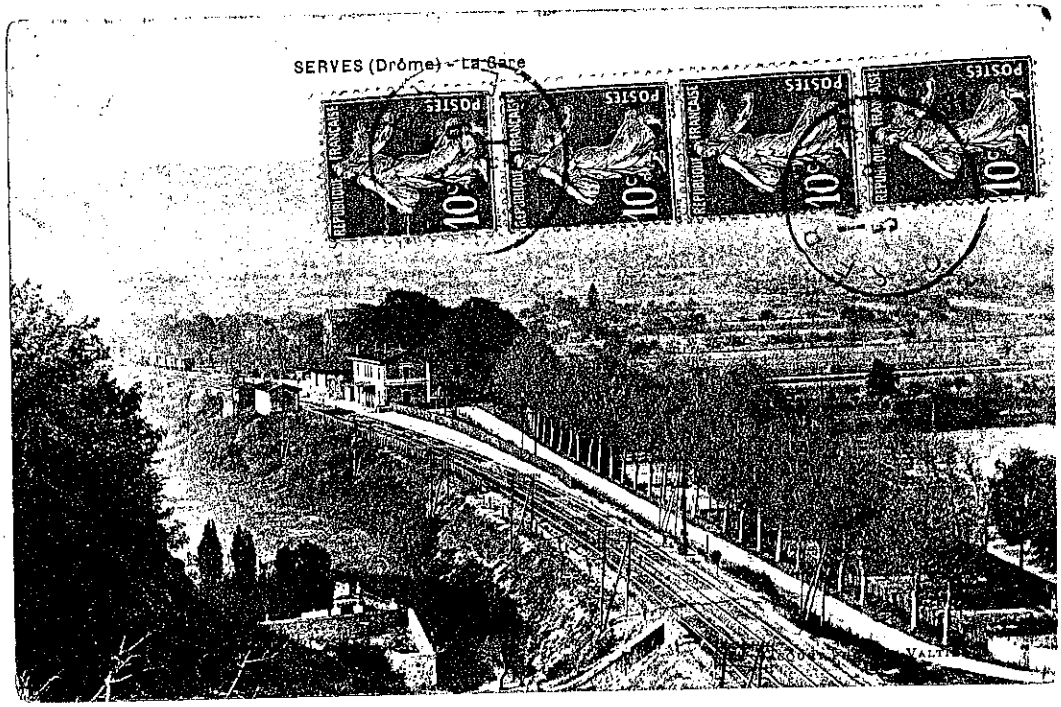

Planche 44 SERVES

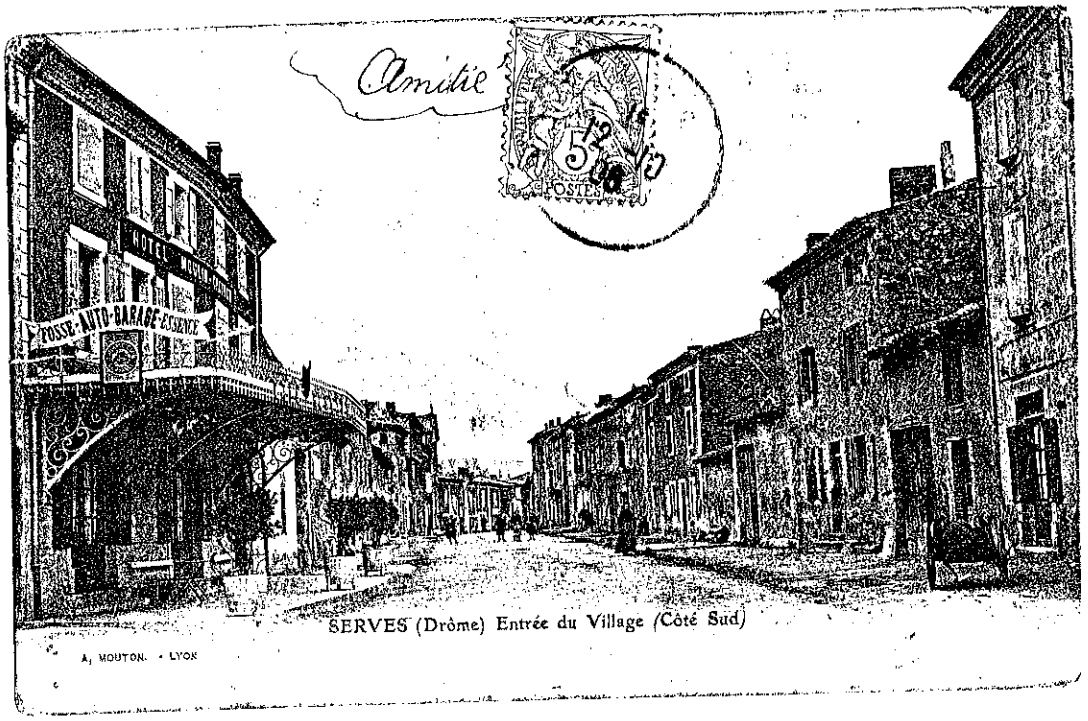

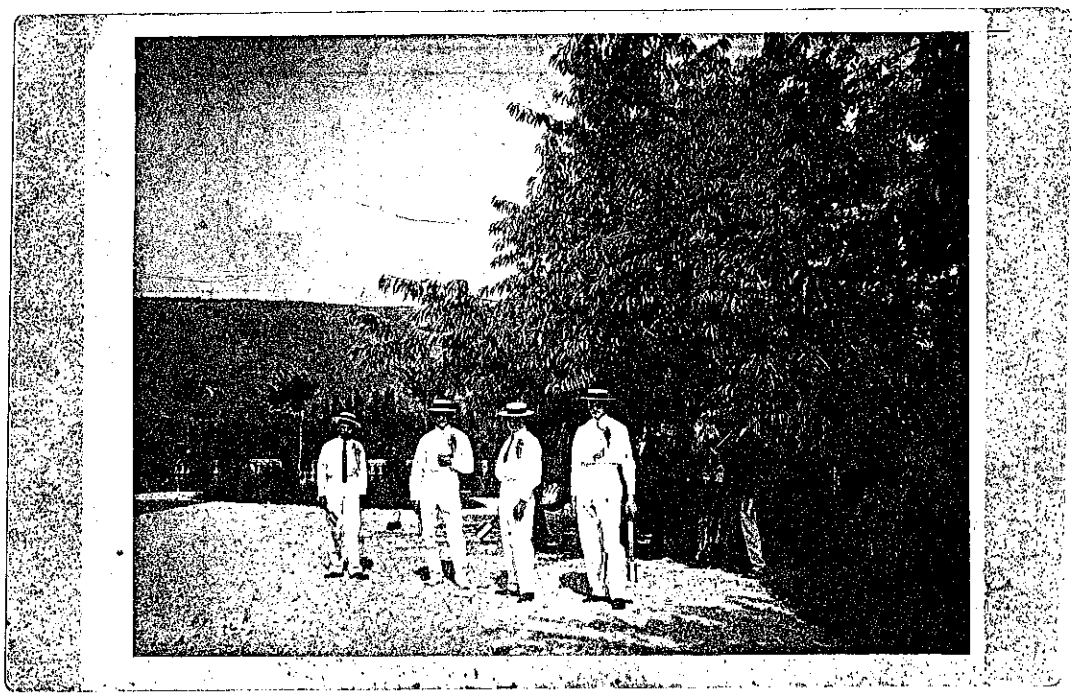

PLANCHE 45 SERVES



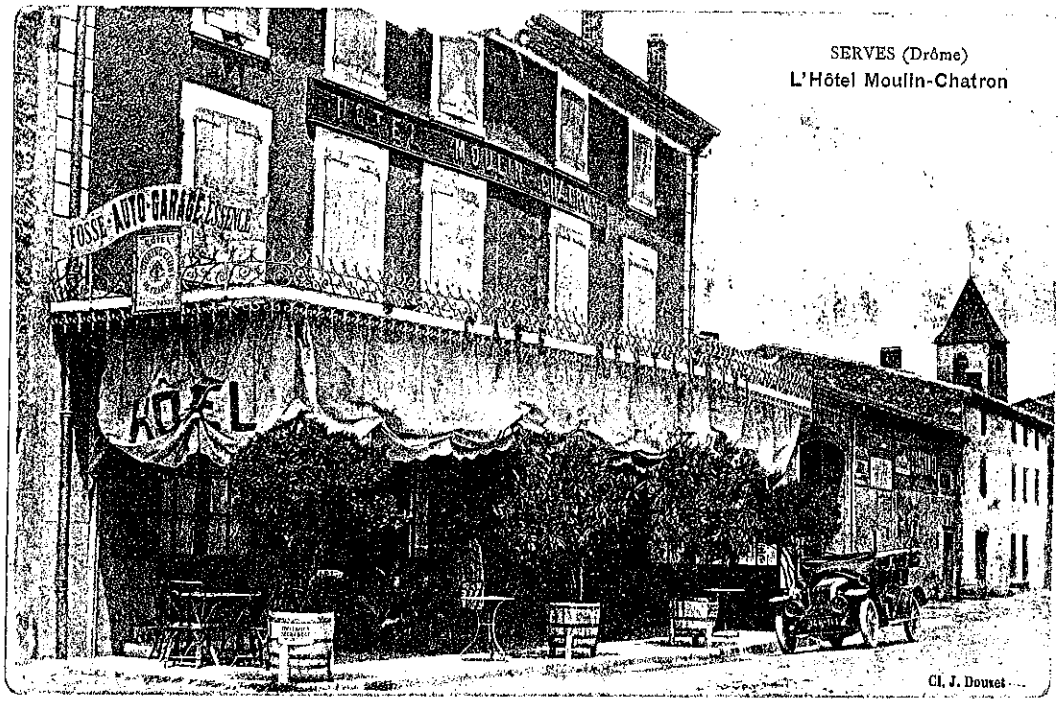

SERVES (Drôme)
L'Hôtel Moulin-Chatron

PLANCHE 49

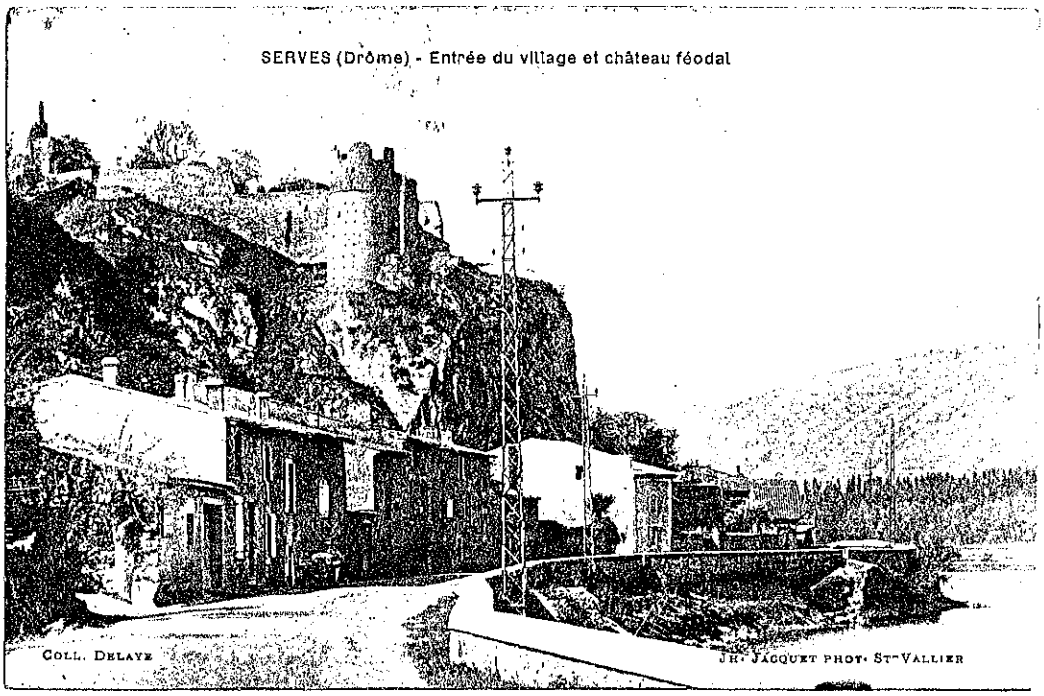

II

SERVES (Dróme). - Vue générale (Côté Sud)

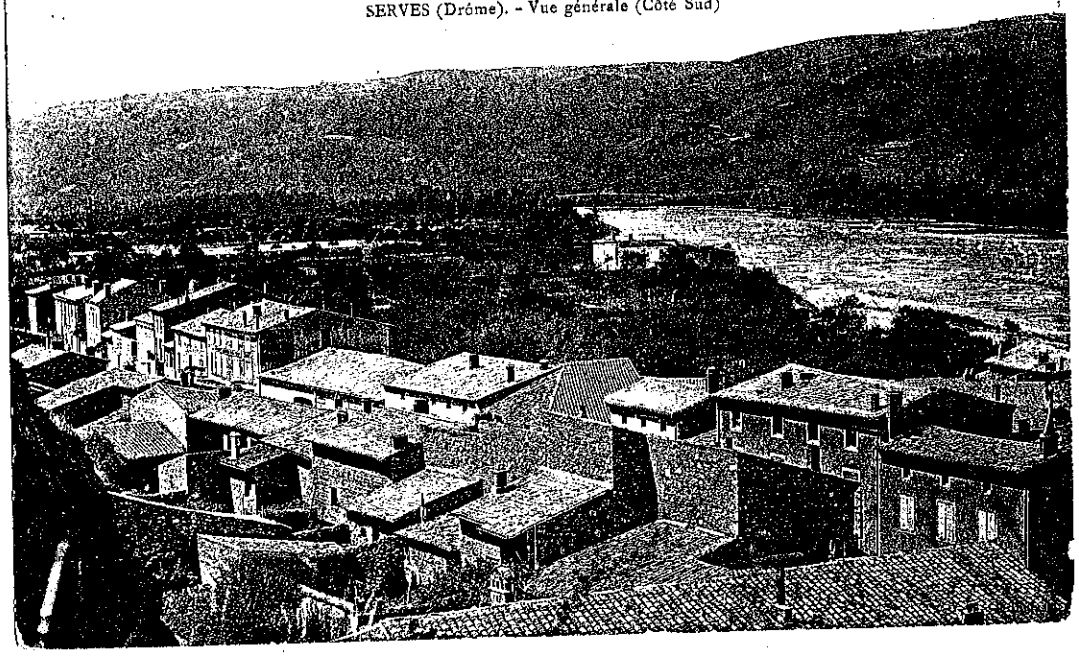

PLANCHE 48 - SERVES 48

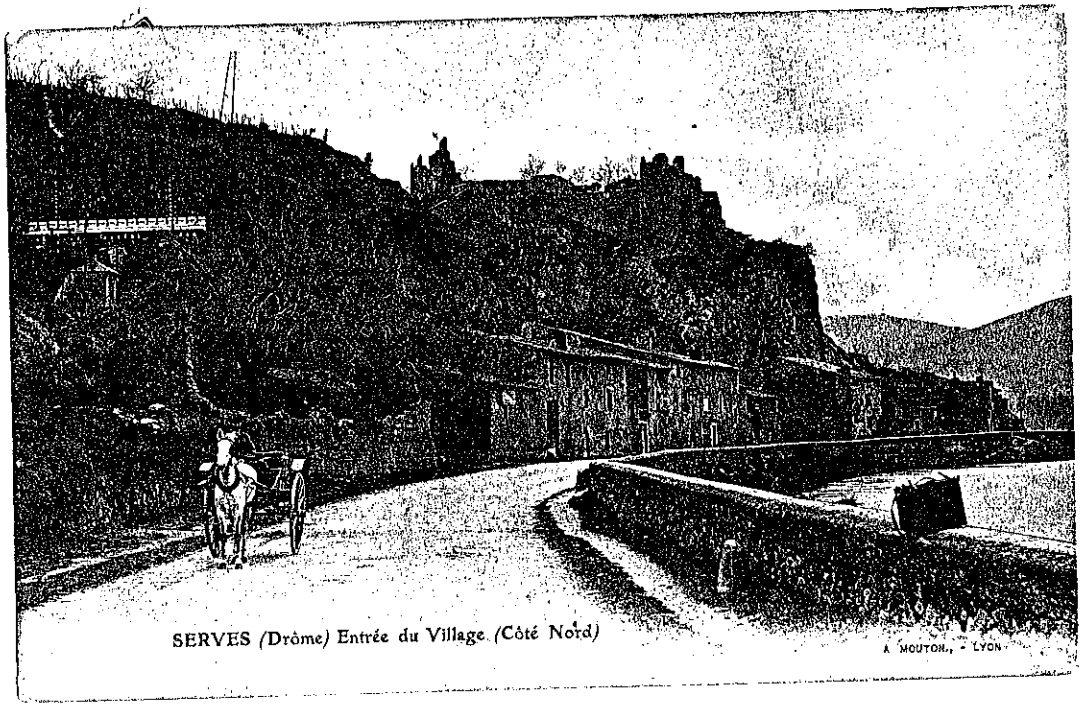

SERVES (Drôme) Entrée du Village (Côté Nord)

A. MOUTON, - LYON

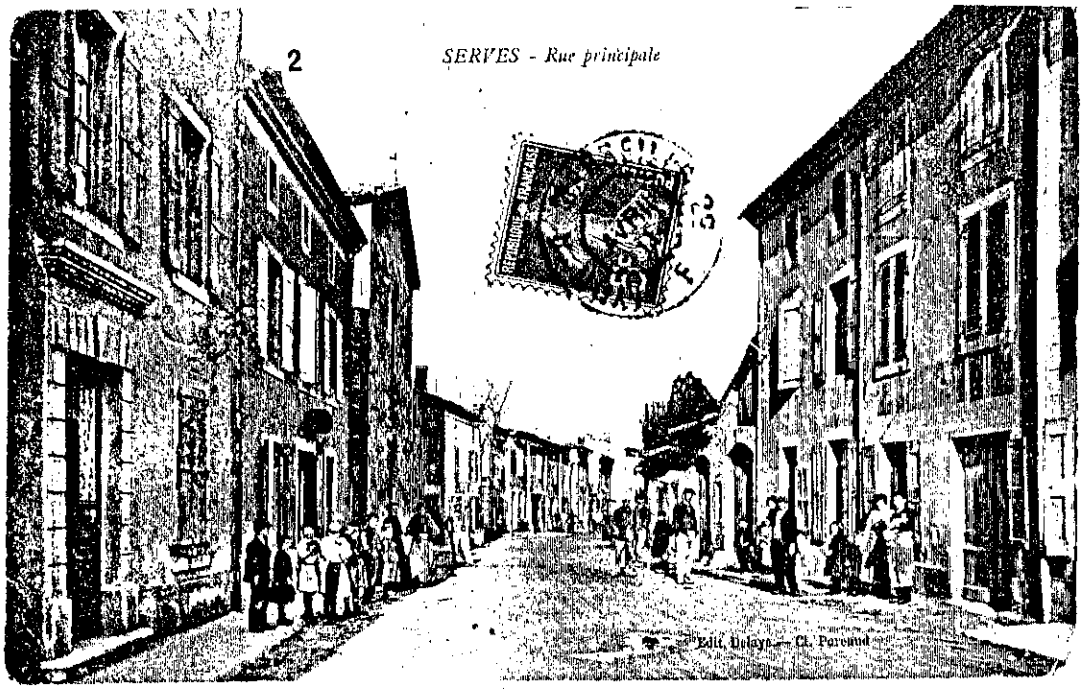

PLANCHE 47 - 2 C.P.A.
SERVES



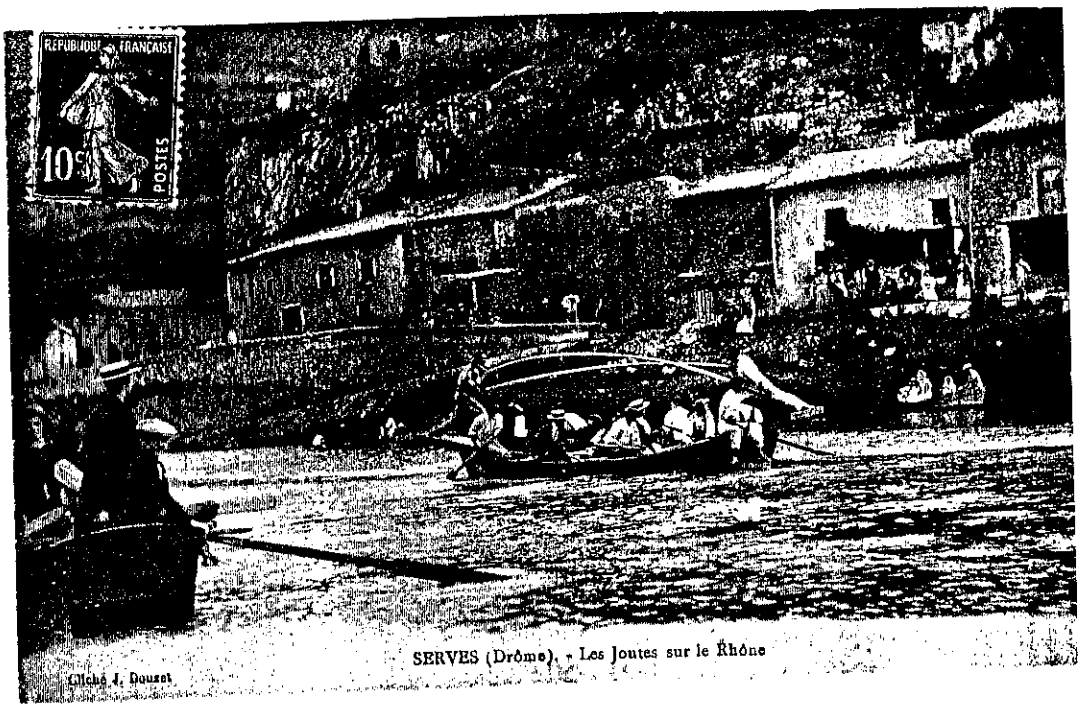

PLANCHE 46 - 2 CPA

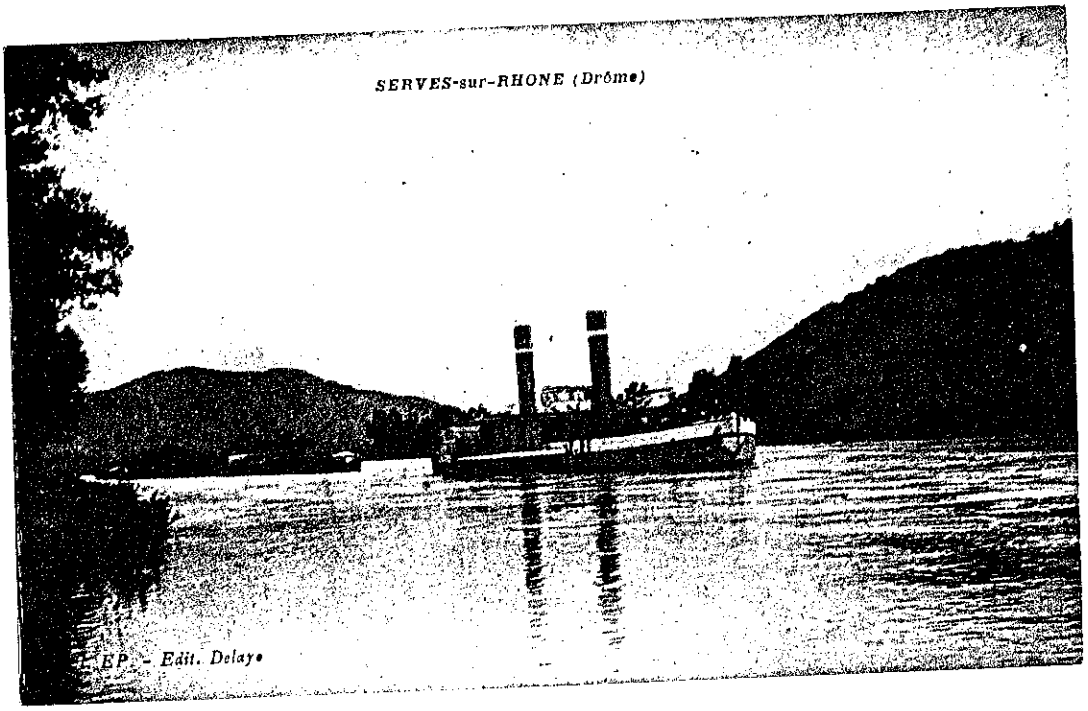

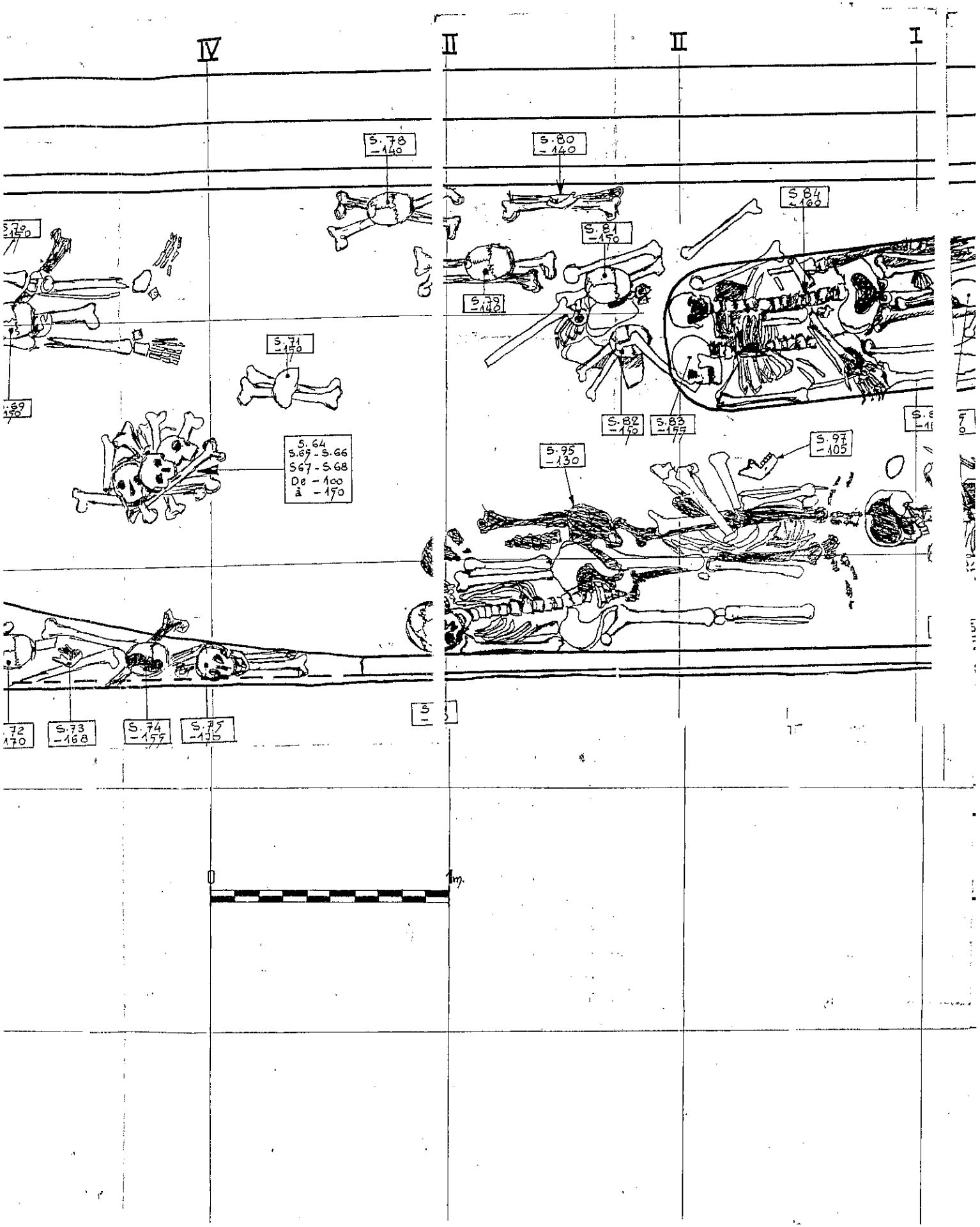
IV
II
II
I
S.78
-140
S.80
-140
S.84
-160
S.81
-150
S.79
-140
S.71
-170
S.64
S.69 - S.66
S.67 - S.68
De -100
à -150
S.82
-140
S.83
-155
S.95
-130
S.97
-105
S.72
-170
S.73
-168
S.74
-155
S.75
-170
0
1m.

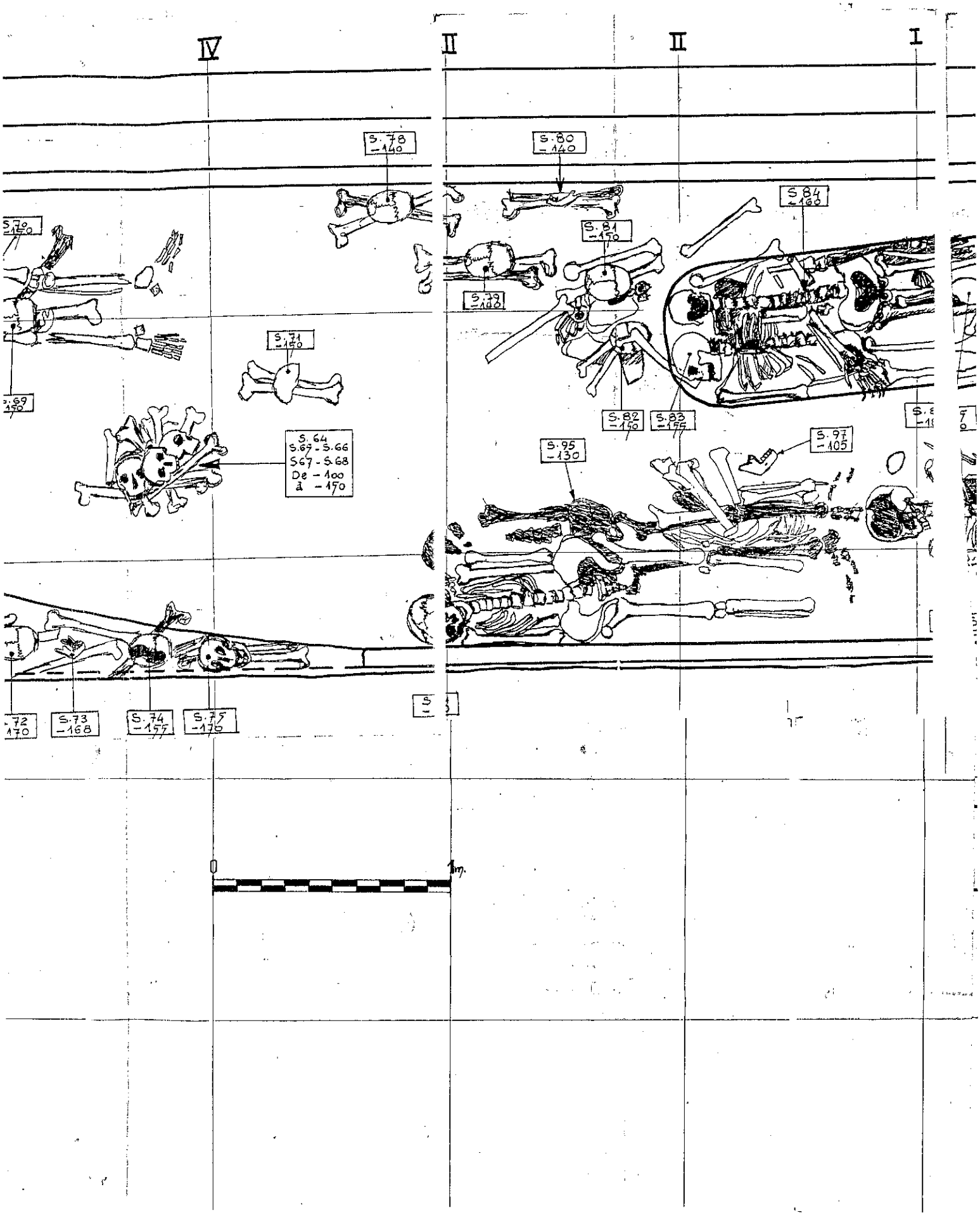
IV
II
II
I
S.78 -140
S.80 -140
S.84 -160
S.81 -150
S.79 -160
S.82 -150
S.83 -155
S.97 -105
S.95 -130
S.71 -150
S.64 S.67 - S.66 S.67 - S.68 De -100 à -170
S.72 -170
S.73 -168
S.74 -157
S.75 -170
0
1m.